LE

CORRESPONDANT

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.

LE
CORRESPONDANT

RECUEIL PÉRIODIQUE

RELIGION — PHILOSOPHIE — POLITIQUE

— SCIENCES —

LITTÉRATURE — BEAUX-ARTS

TOME SOIXANTE-QUINZIÈME

DE LA COLLECTION

NOUVELLE SÉRIE — TOME TRENTE-NEUVIÈME

PARIS

CHARLES DOUNIOL, LIBRAIRE-ÉDITEUR

29, RUE DE TOURNON, 29

1868

LE

CORRESPONDANT

PERNETTE

CHANT SIXIÈME[1]

LES FRANCS-CHASSEURS

Vers les bois, à travers champs et chemins en pente,
Des hommes, du bétail la foule au loin serpente;
Les bâtons et les cris, le fouet des conducteurs
Pressent les longs troupeaux du côté des hauteurs.
Tout se hâte et si bien, par les prés, par les landes,
Que vaches, ni brebis, ni les chèvres gourmandes
N'ont pu même, en longeant les ravins sinueux,
Tondre ou l'herbe odorante ou le bourgeon mielleux.

Chargés des fardeaux lourds, sur ce sol difficile,
Les mulets aux pieds sûrs se suivent à la file;

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 mai, et 10 et 25 juin 1868.

Les ânes, harcelés par de bruyants garçons,
Bercent dans leur panier mères et nourrissons.
Montés d'une fillette et d'un vieux patriarche,
Haletants, les chevaux trottent fermant la marche.
Sur les flancs, quelques chars à quatre forts taureaux,
Criant sur leurs essieux, contournent les coteaux.
Jusqu'au fond des forêts, nos bûcherons sauvages
Savent par où guider ces fauves attelages ;
Par les plus durs sentiers, ces bœufs aux cous tendus
Traînant les lourds sapins, sont souvent descendus.
Et, maintenant, plus haut, vers les grottes celtiques,
Montez, tirez nos chars et leurs trésors rustiques ;
Allez servir encore, ô nobles animaux,
Dans sa fuite au désert, le peuple des hameaux.

Voici que, promettant le meurtre et l'incendie,
Résolus d'étouffer la révolte hardie,
Furieux, rugissant par la voix du tambour
D'innombrables soldats marchent contre le bourg.

Hélas, le fier tocsin n'a réveillé personne !
Aux pas de l'étranger la terre s'abandonne ;
Nul volcan ne jaillit de nos vieux monts gaulois.
Des proscrits, des enfants frappés d'injustes lois,
Seuls de l'antique honneur ont entendu la plainte,
Et, sur le sol natal, tenté la guerre sainte ;
Attirant par ce coup sur leurs pauvres maisons
L'ennemi rassemblé de tous les horizons.

Alors, il fallut fuir; vers nos cimes ardues
Par les noirs défilés, par les bois défendues,
On courut; on refit le chemin des aïeux,
Emmenant les troupeaux, les meubles précieux.
Ainsi qu'aux anciens jours, la race émigrait toute;
Tout ce qui peut combattre, et tout ce qui redoute

Plus cruel que la mort un outrage insolent;
Tout ce qui peut marcher d'un pas ferme ou tremblant.

Il ne demeure au bourg, dans les maisons sans maître,
Que d'infirmes vieillards sous la garde du prêtre,
Quelque être sans famille et qui veut mourir seul,
Quelques petits enfants soignés par un aïeul,
Tous ceux dont la faiblesse innocente et les larmes
A la fureur des forts ôtent, parfois, ses armes.

Or, nos braves d'hier, protégeant le départ,
Couvrent les fugitifs d'un mobile rempart.
Le fusil sur l'épaule et le front sans cocarde,
Pierre et ses compagnons forment l'arrière-garde.
Pâtres et laboureurs marchent à côté d'eux.
Jacque, enfin, retrouvait les hommes de l'an deux.
Un vouloir obstiné se lit sur leurs visages;
La gloire n'est pour rien dans ces mâles courages.

Aux périls de ton clan tu n'aurais pas manqué,
Brave docteur! c'est là que ton poste est marqué.
Comme un vieux général qui de rien ne s'étonne
Au galop de la Grise inspectant sa colonne,
Ordonnant et grondant, mais à tous paternel,
Il va, tantôt railleur et tantôt solennel.
Masquant de gais propos le souci qui l'accable,
Il soutient les esprits par sa verve indomptable.

Prêt à porter encor conseils, ordres urgents,
Entre ses deux amis, parmi les jeunes gens,
Il rentrait, il marchait à pied, de verte allure;
Le cavalier prudent soulageait sa monture.
Alors la causerie allait son plus grand train;
Le vieux Jacque entonnait son magique refrain,

Et tous deux suscitaient dans l'âme populaire
Tantôt la bonne humeur et tantôt la colère.

« Bien, disait le docteur, nous avons du jarret!
En trois pas nous serons chez nous, dans la forêt.
Nos vrais remparts sont là sous ces vertes murailles;
Nous pouvons, à coup sûr, y livrer nos batailles;
Que l'étranger y monte, il n'en reviendra plus.
Défendons ces créneaux en hommes résolus.
Là, contre des soldats dressés dans une ville,
Aux mains du franc-chasseur un fusil en vaut mille.
Au bord de ces ravins où l'on rampe à genoux,
Chaque arbre nous connaît et combattra pour nous.
Bois sacrés, chemins verts, défilés des montagnes
Où nous avons tous fait nos premières campagnes,
Où joyeux, oublieux du froid et de la faim,
Menant la chasse ardente ou les rêves sans fin,
Nous avons dans l'air vif trempé nos jeunes fibres
Et connu le bonheur d'être seuls, d'être libres!
Tant que vous prêterez votre ombre à ces sommets
L'étranger contre nous ne prévaudra jamais,
Et nul homme de cœur ne subira de maîtres
S'il a pour vieux amis vos sapins et vos hêtres.
Respectez, laboureurs, ces forêts des hauts lieux;
Gardez à vos enfants ce legs de vos aïeux;
N'allons pas de nos mains, ô Celtes infidèles,
Démanteler, là-haut, nos vieilles citadelles;
Conservons aux vaincus ces abris redoutés :
Qui sape nos forêts, sape nos libertés. »

Sombre entre tous, chantant, jusqu'alors, sans mot dire,
Le vieux soldat du Rhin eut un amer sourire;
Il secoua la tête et, d'un ton méprisant,
Il s'écria, honteux des hommes d'à présent :

« Les bois sont des remparts, mais il faut les défendre,
Et quand le tocsin parle il faut savoir comprendre;

Il faut qu'un peuple entier ne soit pas endormi
Lorsque les gens de cœur marchent à l'ennemi.
Combien se sont levés dans toute notre France?
Quel bourg a fortement voulu sa délivrance?
Nous voilà seuls, trahis, pas un n'ose bouger;
Comme un libérateur on reçoit l'étranger.
Toute la nation, dans ses cités en fêtes,
Semble se réjouir de ses propres défaites.
Je ne reconnais plus la terre où je suis né!
A quoi, sur mes vieux jours, suis-je donc condamné?
Moi, qui l'ai vu, ce peuple, en sa liberté fière,
De vingt rois en un jour nettoyer sa frontière!
Le vieux Jacque en était de ces durs bataillons.
Qui donc en chiens couchants m'a changé ces lions?
Oui, certes, à défaut du plomb sur qui je compte,
Moi qui vis ces temps-là, je mourrai de ma honte. »

Ces mots touchèrent droit chez l'indulgent docteur
Le seul ressentiment qui vibrât dans son cœur;
Le seul nom qu'ici-bas il ne pouvait absoudre
Passa dans son esprit comme un feu sur la poudre;
La colère éclata chez cet homme de paix;
Ses yeux dardaient l'éclair sous leurs sourcils épais,
Et, quittant sa douceur et les notes frivoles,
Sa voix comme un clairon fit sonner ces paroles :

« Tu sais bien qui nous vaut cette honte et ce deuil!
Quel est l'homme enivré de sang et fou d'orgueil,
Qui nous ôta l'honneur et corrompit l'histoire
En nous tenant quinze ans gorgés de fausse gloire;
Qui courba tant de fronts fiers devant les bourreaux,
Qui fit tant de laquais avec tant de héros;
Ce contempteur profond de la nature humaine
Qu'il nous faut, à jamais, charger de notre haine!

L'invasion du sol, les périls d'aujourd'hui
Nos propres lâchetés, tout est son œuvre à lui !
Chacun, lui retorquant sa première insolence,
A droit de lui crier : Qu'as-tu fait de la France ?...
Mais laissons là cet homme et son trône abattu,
Nous chez qui le vieux sang garde quelque vertu,
Qui sauvés à demi par notre solitude
Sommes demeurés purs malgré la servitude ;
Oublions notre haine et ce joug détesté ;
Montrons ce que l'on peut avec la liberté !
Je sais qu'en ces déserts où Dieu seul nous contemple
Nous luttons ignorés, sans même être un exemple ;
Pour l'honneur du pays nos combats seront vains,
Mais notre propre honneur reste entier dans nos mains ;
Et plus d'un parmi nous va couronner sa vie
Par une de ces morts qu'à tout âge on envie.
Dieu veuille, mes enfants, se souvenir des vieux,
Et m'adresser un coup dont je serai joyeux !
De par mes cheveux blancs j'ai droit de préséance ;
Je servais avant vous et j'adorais la France ;
Puissé-je en vous léguant un avenir plus doux,
Moi, venu le premier, m'en aller avant vous ;
Heureux de voir crouler d'une chute profonde
Ce despote sanglant qui pesait sur le monde ! »

A ces mots du vieillard on ne répondit rien ;
Mais tous les cœurs battaient à l'unisson du sien ;
Et d'un plus ferme pas, le bataillon rustique
Comme pour applaudir frappa le sol antique.
Au fond de chaque mot sans pénétrer toujours,
Ces braves gens sentaient l'âme de ce discours ;
A ces fières hauteurs ils s'élevaient sans peine.
Car, c'est ainsi qu'on parle à la nature humaine :
Qu'on s'adresse aux plus grands, aux plus humbles esprits,
Plus le langage est noble et mieux il est compris.

Le docteur, soulagé de sa sainte colère,
Reprit ses doux besoins de gaîté familière,
Et, comme il le faisait à tout bout de chemin,
Sur l'épaule de Pierre il frappa de la main.

Sans perdre un seul accent du discours qui s'achève,
Le jeune chef semblait absorbé dans un rêve,
Tant ses yeux pleins d'éclairs rayonnaient vaguement
De sa troupe aux forêts, des prés au firmament.

Quelle est donc ta vertu d'embellir toutes choses,
O jeunesse, ô printemps qui mets partout des roses ?
Les plus sombres déserts, vus à tes blonds soleils,
S'ornent d'épis dorés et de raisins vermeils.
Ta faiblesse en remontre aux âmes les plus fortes ;
Les dévouements sacrés sont les fruits que tu portes ;
Tu fournis tes combats sans haine et sans orgueil ;
Un espoir t'illumine à travers chaque deuil ;
La mort même t'invite, et, sans rien de farouche,
T'emporte en souriant, une fleur à la bouche.

Ainsi Pierre, enivré de sa séve d'avril,
Se sentait deux fois vivre à l'heure du péril ;
Jamais si large flot d'émotions sereines
N'avait si fortement palpité dans ses veines.
Avec tous ses amours, sous un ciel radieux,
Il s'avançait armé sur le sol des aïeux,
Libre en sa jeune audace et fier de ce qu'il ose,
Prêt à livrer combat pour la plus sainte cause,
Chef élu de soldats qu'il sait tous par leurs noms,
Ayant pour vieux amis ses jeunes compagnons,
Entouré des lieux chers, des souvenirs d'enfance
Et dans sa volonté debout pour leur défense.

Voici les bois connus, la croix sur le rocher,
Là-bas la maison blanche et la tour du clocher,
Son univers à lui tout entier le regarde...
Pernette est son témoin, Pernette est sous sa garde!
Il va, n'ayant qu'amour et joie au fond du cœur,
Tranquille et souriant comme un heureux vainqueur;
Des ardeurs de la lutte où sa vertu l'entraîne
Gardant la forte ivresse et dépouillant la haine;
Ayant même oublié, tant ses rêves sont hauts,
L'homme, l'homme fatal qui nous fit tous ces maux.

Il marchait, écoutant les vieillards, en silence,
Sans quitter le ciel pur où son âme s'élance;
Et, jugeant, pour répondre, un discours superflu,
Il leur serra la main d'un geste résolu.

Déjà vers les hauteurs de pourpre ruisselantes,
Les heures s'inclinaient et paraissaient moins lentes.
Tout se hâtait; déjà le rideau noir des ifs
Abritait de sa nuit le gros des fugitifs;
Sur les chaumes, encor, depuis le bord des vignes
Femmes, enfants montaient en sinueuses lignes.
Entre les derniers ceps protégés de buissons,
Marchaient nos jeunes gens armés de cent façons;
Les longs fusils brillaient sur l'églantier des haies
Et les vaillants propos croisaient les chansons gaies.

Ils vont, ils ont bientôt laissé loin derrière eux
Les vignobles penchants bordés de chemins creux.

Sur ces verts parapets, une halte ordonnée
Retint quelques instants la troupe bien menée,
Durant que les troupeaux, les rustiques convois
Achevaient de gagner l'asile sûr des bois.

Seules restaient portant l'aiguillon dans les âmes
Près des hommes armés quelques vaillantes femmes,
Comme, à tous nos combats mêlant tous nos amours,
Dès le temps des aïeux nous en vîmes toujours.

On se mêle, on s'assied; on tire des corbeilles
Les miches de pain blanc, quelques vieilles bouteilles;
On se refait le corps; et la rouge liqueur
Et les mâles baisers refont aussi le cœur :
Et, là-bas dans la plaine où leur blancheur rayonne,
On revoit sans pleurer les murs qu'on abondonne.

Pauvres murs, greniers pleins, manoir, riches celliers;
Toit rouge où s'ébattaient les pigeons familiers,
Êtes-vous condamnés à la flamme, au pillage?

Voilà que l'ennemi rentre dans le village!
Le vent vers la montagne apporte des bruits sourds :
Roulement des canons, des fourgons, des tambours.
Les clairons, tout à coup, de leurs voix plus perçantes,
Jettent sur ces rumeurs des notes menaçantes.
Plus proche et plus strident et par l'écho redit,
Éclatant hors du bourg, le son vole et grandit;
Et, bientôt, dépassant la dernière muraille,
La troupe se déploie en ligne de bataille.
Des mille étroits sentiers bordés par les enclos,
Pressés, les noirs soldats sortaient comme des flots,
Jaloux de châtier par une attaque prompte
Tous ces vils paysans et de venger leur honte.

Alors tout se leva, là-haut; le jeune chef,
Comme un vieux capitaine, ordonna d'un ton bref,
Et chacun, observant un terrible silence,
Se hâta vers son poste indiqué par avance.

Les femmes, à grands pas, dans les hauts genêts verts
Priant et sanglotant, par les sentiers couverts,
Joignirent les sapins, dernières citadelles.

Madeleine et sa bru marchaient loin derrière elles.

De nos braves amis on n'en voyait plus un.
Les francs-chasseurs guettaient le moment opportun.
À genoux, accroupi, chacun reste immobile.
Buissons et chemins creux cachent leur longue file.
Distant de quelques pas, chaque homme a son créneau,
D'un rempart invisible ils bordaient le coteau,
A peine respirant et prêts aux moindres signes.

Les barbares montaient lentement par les vignes.

Muse des lieux que j'aime, esprit sombre des bois,
Qui sonnas le Bardit sous le grand chef gaulois,
Qui fis trembler César dans nos vallons arvernes,
Sors, après deux mille ans, de tes vieilles cavernes!
Non pour dicter des vers qui vibrent un instant,
Laisse là le chanteur et vole au combattant!
Laisse-moi seul! sois tout à nos vaillants! Qu'importe
Que languisse ma voix, tant que leur âme est forte!
Donne aux yeux de tes fils tes regards acérés,
A leurs reins la vigueur de nos chênes sacrés.
Fais que du plomb rapide, ou de l'acier tenace,
Chacun d'eux frappe au cœur l'ennemi de sa race.

L'étranger aux pas lourds s'étendait, sans soupçons,
Devant nos chemins creux couverts par les buissons;
Quand jaillit, à travers les ronces et les lierres,
Un sifflement aigu suivi de cent tonnerres...
L'écho crépite et gronde, et nos vaillants conscrits,

Dressés et triomphant, s'élancent à grands cris :
Pas un coup de fusil qui n'ait touché son homme,
Et la balle a choisi tous les chefs qu'on renomme!

Surpris et foudroyé, le bataillon trop lent
Hésita, froids soldats, braves, mais sans élan.
Tandis qu'ils frappaient l'air d'une vaine riposte
Et s'alignaient, chacun incertain de son poste,
Nos conscrits, bondissant à travers les halliers,
Fiers louveteaux à qui ces bois sont familiers,
Avaient refait, dans l'ombre, une halte invisible
Et répété trois fois la décharge terrible.

Plongeant de chaque roche et de chaque fourré
Le feu de nos chasseurs remontait par degré,
Et l'étranger laissait des morts sur chaque étage.
A chaque pas, du nombre il perdait l'avantage.
Il montait, mais d'un pied qui va se ralentir,
Et craignant de chaque arbre un coup prêt à partir.
Car, déjà, de très-haut, dans leur savante fuite,
Nos chasseurs dominaient cette vaine poursuite,
Du seuil de ces grands bois dont les troncs vénérés,
Comme des combattants étroitement serrés,
Autour des longs rochers, donjons à tête grise,
Font une palissade où tout assaut se brise.
Là, de ces boucliers habile à se couvrir,
La troupe s'arrêta pour vaincre ou pour mourir.

Encor bien loin, là-bas, dans les ronces grimpantes,
L'étranger gravissait péniblement les pentes,
Harrassé, décimé. Nos braves jeunes gens
L'écrasaient de leurs feux rapides et plongeants ;
Et, déjà, les rochers, roulant par intervalles,
Suffisaient, épargnant le trésor de nos balles.

Pierre en vieux capitaine avait conduit les siens.
Le front de la forêt, bordé d'arbres anciens,
Lançait, de chaque tronc couvrant sa sentinelle,
Lançait des coups certains comme une citadelle.

Mais cherchons dans l'horreur du combat meurtrier
Celles que Dieu destine à pleurer, à prier.
Je voudrais en lieu sûr, pour y reprendre haleine,
Conduire, pas à pas, Pernette et Madeleine.

L'obscurité des pins cachait depuis longtemps
Mères, filles et sœurs, bien loin des combattants ;
L'étranger, patient dans sa longue escalade,
Avec nos francs-tireurs croisait sa fusillade;
Les balles qui sifflaient, qui pleuvaient sur les monts,
Rien n'avait pu hâter celles que nous aimons.
Leur lenteur s'obstinait; leurs yeux de place en place
Suivaient le jeune chef de leur rayon tenace ;
Comme si ce regard, couvant l'être chéri,
Pouvait doubler sa force ou lui donner abri.
Se réglant sur son pas dans sa fuite intrépide,
Elles marchaient d'un pas plus lent ou plus rapide,
Faisant, ainsi que lui, des retours hasardeux
Et, quand il s'arrêtait, s'arrêtant toutes deux.

Chacune, alors, montrait son âme tout entière :
L'une en ses pâles mains jointes pour la prière
Serrait son chapelet avec plus de ferveur
Et, mère, elle invoquait la mère du Sauveur.
Mais Pernette! on eût dit que, dans sa main crispée
La vierge allait brandir ou la hache ou l'épée;
Debout et le front haut, elle avait dans les yeux
Cet éclair qu'adoraient nos farouches aïeux,
Quand, du fond des forêts, les fauves druidesses

Soufflaient le feu sacré des guerres vengeresses.
Elle ne quittait pas nos vaillants du regard;
De la bataille ardente elle aspirait sa part;
Épiant, de là-haut, si quelque main frappée
Livrerait à la sienne une arme inoccupée;
Prête, au fond de son cœur, à ces sombres exploits
Qui vous sont familiers, ô filles des Gaulois!
Car, sous vos fronts charmants, Dieu mit de fortes âmes
Et fit ses plus grands coups par la main de nos femmes.
Chez nous et chez nous seuls, terribles aux bourreaux,
Les vierges aux doux yeux ont des cœurs de héros,
Et nul peuple, si loin que sa bannière flotte
France! n'eut comme toi sa Jeanne et sa Charlotte.

Or, des pâles Teutons toujours plus destructeur,
Pied à pied, le combat montait vers la hauteur.
Les femmes, avant nous, dans les forêts connues
Entre les noirs sapins sont déjà parvenues.
Déjà, nos francs-chasseurs aux créneaux de ces murs
S'embusquent à loisir et tirent à coup sûr;
C'est ici la victoire et la suprême halte!
De nos soldats d'un jour le jeune orgueil s'exalte.
Contre un large sapin, Madeleine, à genoux,
Dit avec plus d'espoir son, Jésus, sauvez-nous!
Et toute à son ardeur amoureuse et guerrière
Pernette a pris sa place au combat, près de Pierre.
Que d'ivresse à le voir — mais aussi que d'effroi —
Calme et fier, parlant haut, obéi comme un roi!
Il semble que lui seul, de son bras noir de poudre,
De ces mille fusils secoue au loin la foudre;
Mais, aussi, que le plomb, sifflant dans le fourré,
Ne s'adresse d'en bas qu'à ce cœur adoré.

Tout va bien, tout va bien! le feu du lourd barbare,
Loin de se rapprocher, languit, déjà plus rare;

Les quartiers de granit, le plomb de nos vaillants
Pleuvent à plus grands flots contre les assaillants;
Malgré la voix des chefs leur bataillon s'arrête.
Enfin le clairon sonne, ordonnant la retraite...
Et, pour mieux l'assurer, mille coups à la fois
Roulent dans les échos, tonnant contre nos bois.
Les rameaux des sapins que leur grêle fracasse
Craquent, tels que l'hiver sous le givre et la glace.

Attentif et suivant l'ennemi du regard,
Pierre s'était penché hors de l'ombreux rempart;
Tout à coup, il se dresse, il tressaille, il chancelle;
Sur sa large poitrine un jet de sang ruisselle...
Prompte comme le vent Pernette est près de lui,
L'enlace... et de ses bras, ferme et flexible appui,
Lentement, sur la feuille et sur la mousse épaisse,
Les deux genoux ployés, le bien-aimé s'affaisse.

VICTOR DE LAPRADE.

La suite au prochain numéro.

LES LUTTES ACTUELLES

DE LA PHILOSOPHIE

ET DE LA SCIENCE

Le Matérialisme et la science, par E. Caro. — *Le Matérialisme contemporain*, par Paul Janet. — *La Variabilité des espèces et ses limites*, par Ernest Faivre. — *Rapport sur les progrès et la marche de la physiologie générale en France*, par Claude Bernard.

La philosophie, ou du moins les agitations philosophiques renaissent : c'est le signe du moment. D'un côté le matérialisme souffle comme une tempête sur les régions de la science ; ses déchaînements ébranlent tout ; notre passé scientifique, comme notre passé intellectuel et moral, semblent menacer ruine. D'autre côté, de nobles efforts, de beaux travaux, d'éloquentes protestations s'élèvent au nom de la raison et de la liberté, au nom de la science, au nom de la dignité humaine atteinte et tarie dans ses sources fécondes. Une lutte souveraine est engagée, dont l'issue définitive ne saurait être douteuse. Pas plus aujourd'hui qu'hier et que demain, les doctrines et les hypothèses matérialistes ne sauraient conquérir, d'une manière durable, l'humanité vaincue dans ses meilleures aspirations, dans sa gloire réelle. Mais si le triomphe dernier est assuré, ce triomphe est-il prochain, ou doit-il s'éloigner, laissant une victoire momentanée à la grande erreur philosophique qui a toujours menacé le monde? Grave et anxieuse question : car cette victoire momentanée marquerait notre temps d'un signe funeste, et nous vaudrait, sans doute, bien des humiliations inattendues, bien des expiations douloureuses. Les discussions philosophiques soulevées à notre entour ne sont donc pas comme un bruit inutile et vain auquel on peut se dé-

rober : loin de là ; elles sont l'affaire majeure de ce jour ; elles portent en elles de grandes destinées, les destinées de la science, celles peut-être du pays lui-même.

Pour apprécier le vrai caractère du mouvement matérialiste qui traverse toutes les couches sociales, qui monte et descend tour à tour, que le savant et l'ignorant accueillent avec un égal transport, il faudrait sonder toutes les causes prochaines ou éloignées, latentes ou manifestes, qui donnent l'impulsion à ces courants, à ces flux et reflux menaçants. Il serait bon de déterminer en quoi le matérialisme actuel a ses origines exclusives et ses sources nouvelles dans les entrailles de la science moderne ; quels aliments réels il a rencontrés dans les découvertes scientifiques récentes, et quelle est la valeur et la portée de ces découvertes. Regardant plus haut, remontant aux méthodes qui gouvernent les connaissances humaines, il faudrait mesurer la part qui revient à de prétendues méthodes nouvelles ; il faudrait voir si l'abaissement décrété et le discrédit voulu de l'enseignement philosophique n'ont pas affaibli les digues élevées par de fortes traditions. N'y a-t-il pas eu de ces fausses habiletés politiques qui ont ouvert aux esprits violents toute carrière vers des questions presque délaissées, et les ont tacitement encouragés à des entraînements où ne semblaient ni compromises ni intéressées les destinées d'un gouvernement, ami de popularité tout autant que de stabilité, mais dont les prévoyances portaient toutes à courte échéance. La science ne s'élève pas sereine, impartiale, purement occupée de ses intérêts propres, inaccessible aux préjugés de la foule, aux passions des partis extrêmes. Non, ceux-ci trop souvent réagissent, et puissamment, sur elle, lui communiquent des inspirations qu'elle ne connaîtrait pas sans eux, la poussent à des idées préconçues, à des affirmations téméraires que, livrée à elle-même et dégagée de toute influence étrangère, elle désavouerait certainement. Qui ne voit combien le rôle réel de la science est effacé dans nombre d'opinions dites scientifiques ; combien de jugements se produisent comme l'œuvre du travail libre de l'esprit humain, et qui ne sont qu'un moyen d'attaque, que des instruments d'ébranlement et de destruction contre des croyances auxquelles l'ordre social est directement lié, auxquelles il a dû jusqu'ici sa dignité comme sa sûreté ! Que de vérités sont contestées et repoussées parce qu'elles semblent donner un appui à des causes que l'on veut ruiner ! N'est-ce pas là e secret de l'ardeur subite avec laquelle sont adoptées des opinions dont on devine aisément le pouvoir subversif, et que l'on propage et défend comme démontrées, alors qu'elles sont encore à l'état d'hypothèse infime, et sans même qu'elles aient en leur faveur d'obscures probabilités ?

Nous posons ces questions sans les aborder. Nous ne voulons pas faire le compte des défaillances imprévues et des complaisances coupables auxquelles la science de ce temps s'est trop souvent abandonnée; il y a là des tristesses qu'il suffit de laisser entrevoir. Nous désirons montrer un autre et meilleur spectacle : celui des heureux combats, des fermes oppositions que les affirmations du matérialisme moderne ont suscités. La défense des doctrines spiritualistes s'est élevée à la hauteur et des circonstances et de la grande cause attaquée. Elle a, d'un côté, amené la philosophie spiritualiste vers l'étude des faits qu'on lui opposait ; et, de l'autre côté, conduit d'illustres savants à des études doctrinales dont l'importance leur était peu à peu révélée par les révoltes et les prétentions injustes de la science elle-même. Philosophes et savants ont trouvé dans ce double retour, dans ce mutuel échange de préoccupations, l'inspiration d'œuvres fortes et saines qui ne s'éteindront pas avec les systèmes à l'occasion desquels elles ont été conçues, mais qui dureront par delà les agitations de la polémique contemporaine, et marqueront un progrès réel dans la marche ascendante de la philosophie et de la science. Ces œuvres vaillantes sont nombreuses ; nous ne pouvons ni les énumérer, ni les étudier toutes. Nous en indiquons quelques-unes en tête de ces pages, et nous les choisissons de façon à ce que chacune nous livre un aspect différent de cette grande lutte du bien et du vrai. Elles nous serviront de guide dans l'exposé que nous entreprenons de tracer.

On dirait, à entendre le bruit qui se fait autour de la méthode expérimentale, les enthousiasmes qu'elle excite, les défenses passionnées qu'elle semble provoquer, on dirait que cette grande méthode de connaissance est une conquête nouvelle de l'esprit humain, que sa légitimité est controversée, et son existence menacée. On sait à cet égard ce qu'il en est. Pourquoi donc une telle agitation ? celle-ci serait-elle toute factice? Nous le croyons ; mais, quoique factice, cette agitation n'est ni sans but, ni sans portée. La méthode expérimentale n'est si bruyamment invoquée que pour couvrir de son autorité des sophismes destructeurs de toute philosophie et de toute science, et que l'on représente comme l'inévitable produit de la méthode acclamée. C'est un large drapeau sous lequel on abrite des causes qui ne sont pas la science. M. Caro, dans son excellent livre, *le Matérialisme et la science*, s'est attaché à dissiper toutes les confusions amassées à ce sujet, et à rétablir les faits et la vérité méconnus.

Le positivisme, qu'il ne faut pas confondre avec la science positive, s'efforce de lier ses destinées à celles de la méthode expérimentale ; il se dit le fruit nécessaire de celle-ci, le résultat systématisé d'une méthode qui soumet à l'homme toute la nature visible. Le positivisme conclut de ces prémisses qu'il a pour lui la certitude dont est douée la méthode expérimentale, puisqu'il se borne à coordonner, à hiérarchiser les faits conquis par la méthode, et à en déduire les sciences diverses, leurs rapports et leur filiation, lesquels doivent remplacer la vieille métaphysique, et constituer la philosophie nouvelle. Celle-ci est déclarée inébranlable, vraiment digne de son nom de positive, puisqu'elle a pour unique base celle des faits visibles, accessibles à nos investigations directes, perpétuellement soumis au contrôle de l'expérience.

M. Caro, d'une main ferme, renverse ces fausses prétentions. Il démontre que si le positivisme a pris habilement à la science positive son nom et quelques-uns de ses procédés, l'école expérimentale à qui les sciences positives doivent tant, ne doit rien au positivisme. Prenant pour guide, dans l'étude de la méthode expérimentale, l'un des savants qui la connaît le mieux, et qui, après l'avoir pratiquée avec un succès et une constance dignes de toute admiration, en a exposé les préceptes avec une autorité incomparable, M. Caro prouve que cette méthode n'accepte aucune des exigences tyranniques du positivisme : « Rien de moins évident à mes yeux, dit-il, que la conformité du mode de penser de M. Cl. Bernard avec certains principes essentiels du positivisme. Sur deux points surtout, son indépendance absolue se manifeste avec éclat. 1° Contrairement à l'esprit de la doctrine positive, il fait une grande part à l'idée *a priori* dans la constitution de la science. 2° Contrairement à l'un des dogmes les plus arrêtés de cette école, il laisse un grand nombre de questions ouvertes, et par toutes ces issues il permet, dans une certaine mesure, le retour aux conceptions métaphysiques. »

Dans la pensée de M. Cl. Bernard, l'idée *a priori* perd tout sens absolu et devient un fait presque relatif et éventuel. Elle n'a plus rien de ces formes éternelles de l'entendement, de ces concepts nécessaires à l'aide desquels l'esprit humain voit et juge les choses de la nature, les faits contingents, les phénomènes qui se déroulent devant nous. Ce n'est pas cette puissance, reflet obscur et cependant admirable de la puissance infinie, qui nous fait saisir les rapports immuables des choses, et fonde la science en nous poussant, par un irrésistible entraînement, à chercher dans leur cause la raison des faits observés. Non, M. Cl. Bernard ne s'élève pas directement à cette alliance de l'infini et du fini, de la cause et de l'effet, qui s'accomplit dans les profondeurs actives de l'esprit humain. Pour ce grand

expérimentateur, l'idée *a priori* ne se révèle qu'en face même de l'expérimentation : c'est un instinct, une illumination subite qui frappe et saisit l'esprit, alors que les sens opèrent et perçoivent, témoins impassibles et muets. « Son apparition est toute spontanée et toute individuelle. C'est un sentiment particulier, un *quid proprium*, qui constitue l'originalité, l'invention ou le génie de chacun. Il arrive qu'un fait, qu'une observation reste très-longtemps devant les yeux d'un savant sans lui rien inspirer, puis tout à coup vient un trait de lumière. L'idée neuve apparaît alors avec la rapidité de l'éclair, comme une sorte de révélation subite. » Cet éclair, ce trait de lumière, la tradition médicale les connaît bien ; elle les appelle, depuis longtemps, le tact, le sens, le coup d'œil médical. Ces expressions subsisteront malgré les dénégations d'une science étroite, et qui croit se grandir en supprimant l'art. Rien ne saurait faire qu'en face des manifestations souvent obscures de la maladie, il n'y ait des médecins qui perçoivent, comme d'un trait et d'une intuition rapide et sûre, les rapports cachés de l'affection, sa nature ensevelie dans les profondeurs vivantes de l'organisme, ses tendances futures et ses solutions probables. Ce trait et cette intuition n'ont rien de mystérieux, et ne sont pas les jeux d'une fantaisie capricieuse : c'est le coup de lumière et l'idée neuve, l'éclair rapide et la révélation subite dont parle M. Cl. Bernard, le plus sévère des expérimentateurs, le savant le moins accessible aux illusions.

Voilà donc ce que M. Cl. Bernard appelle l'idée *a priori ;* à coup sûr il ne prétend et ne croit pas faire de la métaphysique. Cependant, à la bien considérer, cette idée *a priori* n'est-elle pas un lointain prolongement, une sorte de descendance des idées nécessaires, véritables idées *a priori* de l'entendement humain? D'un côté comme de l'autre, l'idée *a priori* n'est-elle pas la perception d'une cause à travers ses effets; ici la perception d'une cause contingente, particulière, là la perception de la cause en soi, de la cause suprême, nécessaire, infinie? M. Cl. Bernard ne s'approche-t-il pas lui-même des conceptions métaphysiques, lorsque, envisageant sous son aspect général la spontanéité de l'intelligence, il écrit ces paroles hardies : « On peut dire que nous avons dans l'esprit l'intuition ou le sentiment des lois de la nature, mais nous n'en connaissons point la forme. »

Toutefois l'école expérimentale n'a pas tellement fixé ce point de doctrine, elle l'a si confusément senti et exprimé, que l'école positiviste pourrait ne pas repousser ces aspirations un peu vagues, et admettre, sans renier ses propres principes, ces élans et ces vues rapides de l'entendement en face des faits; il n'y aurait pas là du moins les raisons d'une séparation profonde. Mais l'école expérimentale dont M. Cl. Bernard est l'interprète se met d'un bond à l'opposé du

positivisme, en ne rejetant pas d'emblée et systématiquement l'ordre entier des vérités métaphysiques, en ne l'ensevelissant pas pour toujours dans l'abîme de l'inaccessible et de l'inconnu. M. Cl. Bernard, soit dans l'ordre des idées générales, soit dans l'ordre des études biologiques, arrive à laisser une place à ces hautes vérités qui ne sont pas susceptibles d'une démonstration sensible, qui ne répondent à aucun *déterminisme* phénoménal, qui dominent au contraire et régissent les phénomènes de la nature, mais en les dépassant, en se maintenant au-dessus d'eux et de nos prises directes. L'école expérimentale n'entend pas éloigner des nobles préoccupations de l'esprit les questions qu'elle ne peut résoudre. Elle proclame que la vraie science ne supprime rien, mais qu'elle cherche toujours et regarde en face, sans se troubler, les choses qu'elle ne comprend pas. « Nier ces choses, dit M. Cl. Bernard, ne serait pas les supprimer ; ce serait fermer les yeux, et croire que la lumière n'existe pas. » Le positivisme ne saurait être condamné en termes plus formels par la science positive.

Prétendra-t-on que, tout en acceptant l'ordre des vérités métaphysiques, l'école expérimentale les rejette dédaigneusement hors de la science, parce qu'elles ne sauraient être rattachées par l'expérience à des conditions déterminées d'avance; que, jetées ainsi hors de la science, elles ne sauraient compter dans les connaissances sérieuses de l'humanité. Rien ne serait plus injuste qu'une telle condamnation; car rien ne prouve qu'il n'y ait pas d'autre connaissance que celle que l'expérience détermine. M. Cl. Bernard lui-même, dans l'ordre des vérités biologiques, n'arrive-t-il pas à des vérités capitales et qui ne sont nullement expérimentales, susceptibles d'un déterminisme réel, suivant l'expression qu'il aime à employer? Quand M. Cl. Bernard veut définir la vie d'un mot qui mette en relief le seul caractère qui distingue nettement la science biologique, il l'appelle la *création;* dans tout germe vivant il admet une *idée créatrice* qui se développe et se manifeste par l'organisation, qui ne relève ni de la physique ni de la chimie, qui n'appartient qu'au domaine de la vie. Il reconnaît que dans le corps vivant les *forces directrices* ou *évolutives* des phénomènes sont morphologiquement vitales, c'est-à-dire, qu'elles créent et soutiennent la forme propre des actes vitaux, et celle de l'économie vivante et des éléments organiques qui la constituent ; ailleurs il signale dans l'évolution et l'harmonie des fonctions vitales une finalite évidente; ailleurs, enfin, il déclare qu'il ne faut jamais oublier que l'organisme est un tout, une unité, dont on ne saurait isoler une partie, une fonction, sans la détruire par cela même. Toutes ces vérités suprêmes de la biologie sont-elles expérimentales, ont-elles un déterminisme précis, peut-on les rattacher

à des conditions matérielles qui en rendent compte, et qui en livrent l'expression et les lois physiques nécessaires? Évidemment non; M. Cl. Bernard, cependant, n'hésite pas à proclamer ces vérités quoiqu'elles dépassent l'expérience, et qu'il n'ait jamais pu les percevoir dans ses travaux de laboratoire. En a-t-il tiré toutes les conséquences qu'elles contiennent; en a-t-il mesuré l'influence majeure dans le domaine des études biologiques, et surtout dans celui des études médicales? C'est une question que nous n'examinons pas pour le moment; il nous suffit de montrer que ces vérités supérieures comptent pour lui, qu'il n'est par conséquent pas strictement et tristement asservi à l'expérience pure; et que par ce fait il marque entre la méthode expérimentale dont il est le représentant et l'école positiviste un de ces dissentiments profonds que rien ne saurait effacer.

En résumé, l'école expérimentale, telle qu'un glorieux passé nous l'a léguée, telle que ses plus illustres adeptes nous la présentent, ne doit pas être confondue avec le positivisme qui tente de s'emparer de son nom et de son drapeau. L'école expérimentale, saine et féconde, laisse aux vérités métaphysiques leur influence légitime, leurs droits impérissables et supérieurs; elle ne les supprime pas par une décision violente et arbitraire. Surtout, elle ne les résout pas en niant toute autre cause, toute autre activité que la matière; elle n'aboutit pas fatalement au matérialisme.

Le matérialisme, par contre, est l'aboutissant direct du positivisme. Au début de la fondation de la secte positiviste, celle-ci semblait se séparer du matérialisme par une indifférence superbe, par un dédain dogmatique vis-à-vis des problèmes éternels qui, jusqu'ici et à son honneur, avaient tourmenté l'humanité. Nous avons essayé déjà, dans un ancien travail [1], de montrer que cette prétendue indifférence n'était qu'un leurre, une vaine apparence à chaque instant démentie. Il nous avait été facile de prouver que la plupart des définitions et des enseignements particuliers apportés par la philosophie positive répondaient directement aux dogmes matérialistes, en dehors desquels cette philosophie croyait peut-être se maintenir. Et pouvait-il en être autrement? Ces questions suprêmes et les réponses qu'elles appellent ne sont pas isolés dans le vide, et distinctes de nos connaissances particulières sur les choses de ce monde; elles pénètrent nécessairement chacune de ces diverses connaissances, et rayonnent en elles; elles s'incarnent, se voient, se jugent sous la forme de toutes les existences particulières que nous analysons; et l'on ne peut donner le caractère de l'une de ces existences, sans que ce caractère défini n'implique une solution correspondante des vérités

[1] *De la philosophie dite positive dans ses rapports avec la médecine.* Paris, 1863.

primordiales dont on se croyait délivré pour toujours. Toute la science spéciale instituée par le positivisme répondait aux interprétations matérialistes : et l'on aurait voulu que de ces sciences spéciales l'esprit humain ne remontât pas à la science générale et première pour y appliquer les mêmes interprétations ! Etait-ce possible ? Sur quoi fonder cette chimérique interdiction ? Aussi celle-ci n'a pas duré ; et aujourd'hui l'illusion n'est plus possible ; le positivisme a logiquement sombré dans le matérialisme.

Pour démontrer cette inévitable fusion, M. Caro interroge l'un des préceptes absolus du positivisme, la soumission de la psychologie à la physiologie cérébrale ; il prouve que cette soumission n'est qu'une façon indirecte de résoudre, par le matérialisme, et la psychologie et la physiologie cérébrale. M. Stuart-Mill a été rejeté hors du positivisme pour avoir réservé la psychologie, et pour n'avoir point suivi sur ce point les vues du fondateur de l'école positiviste, résumées dans ce principe qu'il n'y a point de psychologie en dehors de la biologie. « La psychologie, nous dit-on, ajoute M. Caro, se résout dans la biologie : facultés, conscience qui les observe, attention qui les analyse et, grâce à la mémoire, les classe, tout cela est dans la dépendance des phénomènes vitaux. On marque cette dépendance par un mot singulièrement expressif : les facultés affectives et intellectuelles deviennent, en langage positiviste, les *facultés cérébrales*. Tout le reste va de soi. On nous assure qu'il y a identité entre ces deux rapports : les manifestations intellectuelles et morales sont à la substance nerveuse ce qu'est la pesanteur à la matière, c'est-à-dire un phénomène irréductible qui, dans l'état actuel de nos connaissances, est à soi-même sa propre explication. « De même que le physicien reconnaît que la matière pèse, le physiologiste constate que la substance nerveuse pense, sans que ni l'un ni l'autre aient la prétention d'expliquer pourquoi l'une pèse et pourquoi l'autre pense[1]. »

« Soit ! continue M. Caro ; mais qui donc, parmi les matérialistes, a jamais prétendu expliquer pourquoi la substance nerveuse pense ? Eux aussi, ils se contentent de le constater, et dans des termes identiques. La question est de savoir si c'est la substance nerveuse qui pense, et si elle peut penser. Affirmer qu'elle pense, c'est trancher la question... J'en prends à témoin M. Moleschott, dont la doctrine n'est certes pas douteuse et s'est manifestée avec assez d'éclat. Que nous dit-il dans un discours récent prononcé à Zurich ? « L'identifi-
« cation de l'esprit avec le corps n'est pas une explication ; c'est un
« fait ni plus ni moins simple, ni plus ni moins mystérieux que tout

[1] M. Littré, préface au livre intitulé : *Matérialisme et spiritualisme.*

« autre fait : c'est un fait comme la pesanteur. Personne assurément « ne prétend expliquer la gravitation au moyen de distinctions entre « elle et la matière... » Y a-t-il, je le demande, sur cette question de l'âme et de la pensée, une différence appréciable entre le langage du chef actuel des positivistes et celui des matérialistes les plus décidés ?

Un journal voué à la défense et à la propagande du matérialisme scientifique, *la Pensée nouvelle*, le proclamait : « L'école positiviste est une secte qui procède du matérialisme ; elle ne vaut et n'a de portée que par le matérialisme. »

II

Le matérialisme absorbe donc l'école positiviste et reprend l'étude des problèmes désertés par cette école. Il ne se désintéresse pas des hautes questions d'origine et de fin que l'homme a le droit de poser. Ces questions, il les aborde et les résout ; il ne proscrit pas la métaphysique sous le prétexte qu'elle veut connaître l'éternel inconnu, aborder l'inaccessible. Non, il la remplace sans hésiter ; il n'y a pour lui ni inconnu ni inaccessible. Aux causes premières de la métaphysique, déclarées chimériques, il substitue d'autres causes dont il prétend prouver la réalité. C'est là une attitude osée, mais franche, et elle est de tout point préférable à l'attitude louche et contrainte du positivisme.

Par quelle voie assez sûre, par quelle méthode assez puissante le matérialisme a-t-il édifié les solutions qu'il propose ? Il ne peut en appeler à la raison pure, aux facultés révélatrices de l'entendement humain, affirmant ou niant directement Dieu cause première des existences, l'âme cause seconde de la personne humaine. Où serait l'autorité du matérialisme si ses procédés de démonstration, si ses méthodes ne se séparaient pas des procédés et des méthodes par lesquels s'affirme le spiritualisme traditionnel? Celui-ci ne saurait être vaincu sur son terrain ; il y retrouverait toujours la hauteur de ses inspirations morales, la puissance même de ses démonstrations. Le matérialisme l'a senti, et il prétend ne pas moins répudier les méthodes que les enseignements de la vieille métaphysique. Au lieu de demander à l'entendement des moyens imaginaires de démonstration, il assure n'invoquer que l'infaillible expérience, ne croire qu'aux sens et à l'analyse qu'ils permettent. Tout comme le positivisme, il se dit le produit immédiat de la méthode expérimentale, et il s'attribue la certitude qui appartient aux sciences positives et ex-

périmentales. Les vieux doutes seraient ainsi chassés, et l'homme jouirait en pleine clarté de cet univers, dont les secrets n'auraient plus rien de redoutable, dont les éternelles et fatales lois répudieraient toute origine supérieure, toute fin voulue et déterminée.

Or, laissons de côté, pour le moment, l'examen de ces tristes illusions, de ces solutions grossières, et de la part que l'expérience peut y prendre. Envisageons d'abord, au seul point de vue de la méthode, ces problèmes d'origine que le matérialisme prétend résoudre. En quoi ces problèmes sont-ils susceptibles d'être éclairés par la méthode expérimentale ? Telle est la vraie question, et c'est celle dont l'étude complète le beau livre de M. Caro. « Nous ne serons désavoués, dit l'éloquent auteur de *l'Idée de Dieu*, par aucun savant de l'école expérimentale, c'est-à-dire par un savant sans parti pris, si nous avançons que, dans l'état actuel des sciences, aucune donnée positive n'autorise des conclusions semblables à celles du matérialisme sur le problème des origines et des fins, sur celui des substances et des causes ; que cela même est contradictoire à l'idée de la science expérimentale ; que cette science nous donne l'actuel, le présent, le fait, non le commencement des choses, tout au plus le *comment* immédiat, les conditions prochaines, très-différentes des vraies causes ; enfin que, du moment où le matérialisme devient une négation expresse et doctrinale de la métaphysique, il devient par là même une autre métaphysique ; il tombe aussitôt sous le contrôle de la raison pure, dont on peut se servir librement pour critiquer ses hypothèses, comme il s'en sert lui-même pour les établir et les lier entre elles. »

Ce dogmatisme *a priori* s'impose, comme une nécessité, au matérialisme, et détruit le caractère expérimental qu'il convoite. Les savants voués au culte de la science positive sont eux-mêmes forcés de le reconnaître, et M. Caro cite, à ce sujet, l'aveu précieux à recueillir d'un illustre savant, M. Virchow, que les matérialistes réclament comme un de leurs adeptes. « Personne après tout, dit M. Virchow, ne sait ce qui était avant ce qui est... La science n'a d'autres données que le monde qui existe... Le matérialisme est une tendance à vouloir expliquer tout ce qui existe, tout ce qui se fait, par les propriétés de la matière. Le matérialisme va au delà de l'expérience : il se constitue à l'état de système. Or, les systèmes sont bien plus le résultat de la spéculation que le résultat de l'expérience. Ils prouvent en nous un certain besoin de perfection que la spéculation peut seule satisfaire, car toute connaissance qui est le résultat de l'expérience est incomplète et présente des lacunes. »

Ce n'est pas un métaphysicien qui parle ainsi, c'est un savant qui, en Allemagne, marche à la tête de la biologie expérimentale, dont

les tendances inclinent au matérialisme, et qui reconnaît cependant que le matérialisme n'a d'autres racines qu'un indémontrable *a priori*. Aussi M. Caro a-t-il le droit, avec un ironique bon sens, de poser ces conclusions : « Jusqu'à ce que le matérialisme soit parvenu à sortir de ce cercle vicieux que la logique trace autour de sa conception fondamentale, jusqu'à ce qu'il ait réussi à prouver expérimentalement que ce qui est a toujours été tel qu'il est, dans la forme actuelle de l'ordre reconnu des phénomènes ; tant qu'il n'aura pas ôté à ces questions d'origine le caractère de transcendance qu'elles ont par essence, et qu'il n'aura pas soumis ses solutions négatives à une vérification dont l'idée seule est contradictoire ; jusque-là, et nous avons de bonnes raisons de croire ce moment fort éloigné, le matérialisme subira la condition commune de toute démonstration non vérifiable. Il raisonnera à sa façon sur l'impossibilité de concevoir un commencement au système des choses, à l'existence de la matière et de ses propriétés, mais il ne prouvera rien expérimentalement, ce qui est, d'après ses principes, la seule manière de prouver quelque chose ; il spéculera, ce qui est fort humiliant pour les contempteurs de la spéculation ; il recommencera une métaphysique, ce qui est le comble de la disgrâce pour les adversaires de la métaphysique. On nous reproche sans cesse le caractère *a priori* de nos solutions concernant les causes premières. Il faut que le matérialisme accepte sa part de l'objection, si plein d'illusions qu'il puisse être sur sa valeur et sa portée scientifiques, si enivré qu'il soit des conquêtes de la science positive, avec laquelle il essaye vainement de confondre sa fortune et ses droits. »

Nous venons de voir, avec M. Caro, si le matérialisme peut se dire la représentation fidèle et le produit direct de la méthode expérimentale : M. Janet, dans un de ces petits volumes, *le Matérialisme contemporain*, destinés à une heureuse popularité, et où la haute raison et la bonne science se font claires et simples pour mieux convaincre, nous montre ce que valent les solutions même proposées aujourd'hui par le matérialisme. Les deux ouvrages de MM. Caro et Janet se complètent ainsi l'un l'autre : l'un discute la question des méthodes et juge le matérialisme avant son œuvre propre, avant son développement systématique ; l'autre lui demande après coup où l'a conduit la méthode dont il a fait usage, l'interroge sur ces questions d'origine et de fin qu'il aborde et résout si hardiment.

III

Le matérialisme trouve devant lui deux grands problèmes : la matière et la vie. Qui ne croirait que le premier de ces problèmes est tout à sa portée, et que la solution lui en est naturellement dévolue ? Qui peut mieux nous enseigner ce qu'est la matière, que ce système qui ne voit, n'accepte, et sans doute ne comprend qu'elle ? La matière a-t-elle en elle la raison de son existence, la raison surtout du mouvement qui la pousse, la meut, provoque tous ses changements d'état, et qui semble aujourd'hui l'origine unique de toutes ses propriétés et de toutes ses manifestations ? M. Janet, dans un chapitre particulièrement original, *la Matière et le mouvement*, démontre que la matière ne saurait offrir les conditions d'existence absolue qui lui sont nécessaires alors que l'on ne veut rien reconnaître au-dessus d'elle. Le matérialisme, au lieu d'atteindre à une matière substantielle et fixe, n'a jamais devant lui qu'un insaisissable inconnu. Ne trouver pour base à ses affirmations que l'inconnu, et prétendre, sur cette base, édifier une croyance philosophique, asseoir les destinées mêmes de l'humanité ! quelle chimérique entreprise ! « Que signifieraient, je le demande, dit M. Janet, les prétentions du matérialisme dans un système où l'on serait obligé d'avouer que la matière se ramène à un principe absolument inconnu ? Dire que la matière est le principe de toutes choses, dans cette hypothèse, ne serait-ce pas comme si l'on disait : x, c'est-à-dire un inconnu quelconque, est le principe de toutes choses ? ce qui reviendrait à dire : « Je ne sais pas quel est le principe des choses. » Voilà un matérialisme bien lumineux. »

Mais laissons la matière pure : quoiqu'elle nous touche et nous enserre de toutes parts, elle ne semble pas contenir le secret propre de nos origines et de nos destinées ; allons plus loin, et interrogeons le matérialisme sur la vie et les êtres vivants, parmi lesquels nous comptons, et dont l'étude pénètre si intimement la nôtre.

Le matérialisme prétend dévoiler les origines mystérieuses, l'apparition première de la vie ; il croit établir par l'expérience les conditions et la cause de la formation des organismes simples, rudimentaires. La théorie de la génération spontanée répond à ces conditions expérimentales, à cette cause prochaine et suffisante. Ces premières formes organiques acquises, le matérialisme explique l'apparition en nombre immense des espèces vivantes, par la transformation graduelle des formes organiques rudimentaires dues à la

génération spontanée, transformation opérée sous l'influence des milieux et d'autres conditions naturelles. La génération spontanée est donc une thèse première du matérialisme.

« On voit, dit Lucrèce, des vers tout vivants sortir de la boue fétide lorsque la terre, amollie par les pluies, a atteint un suffisant degré de putréfaction. Les éléments mis en mouvement et rapprochés dans des conditions nouvelles donnent naissance à des animaux. » Toute la théorie et toutes les erreurs de la génération spontanée sont là.

Les progrès des sciences naturelles avaient peu à peu éteint la croyance aux générations spontanées. A mesure que la science étudiait ces prétendues générations, celles-ci s'évanouissaient, et la génération par ancêtres se révélait là où elle avait été méconnue jusqu'alors. M. Pouchet a réveillé la question en la transportant dans l'étude de ces vies d'un instant, que nous offre l'immense multitude des infusoires. Ces vies encore mal connues et si difficiles à observer dans leur rapide évolution, offraient un terrain favorable aux confusions, aux assertions prématurées, aux systématisations arbitraires. Affirmer leur génération spontanée ou démontrer leur génération par spores et par germes détachés d'organismes infiniment petits à leur état de complet développement, était une œuvre pareillement obscure et en apparence impénétrable à l'expérimentation. Toutefois l'une avait contre elle de heurter à toutes les lois connues de la vie, l'autre se présentait en conformité naturelle avec ces lois ; il semblait donc qu'à moins d'une démonstration ayant pour elle toutes les forces de l'évidence, la génération spontanée des infusoires ne pouvait prendre en science une place légitime. Or, non-seulement l'évidence lui a toujours fait défaut, mais grâce à la merveilleuse habileté déployée par M. Pasteur, grâce à la précision, à la clarté, à la variété des expériences produites par lui, grâce à la sagacité pénétrante avec laquelle il a su dévoiler les défauts des expériences contraires apportées par MM. Pouchet et Jolly, l'évidence a été tout entière du côté des générations par ancêtres ; et l'Académie des sciences, si prudente, si réservée d'ordinaire en ses jugements, n'a pas craint de se prononcer ouvertement en ce sens. Écoutons l'éminent rapporteur de l'Académie, M. Cl. Bernard : il a eu à juger la génération spontanée, même celle qui, n'osant soutenir la génération d'emblée et complète de l'être, se réfugiait dans la génération spontanée de l'ovule ou du germe, lequel en évoluant livrait l'être tout entier :

« La génération, dit M. Cl. Bernard, qui préside à la création organique des êtres vivants, a été regardée, à juste titre, comme la fonction la plus mystérieuse de la physiologie. On a observé de tout

temps qu'il y avait une filiation entre les êtres vivants, et que, pour le plus grand nombre, ils procédaient visiblement de parents. Cependant il était des cas où cette filiation n'était pas apparente, et alors on a admis des *générations spontanées*, c'est-à-dire sans parents. Cette question, très-ancienne, a été reprise dans ces derniers temps et soumise à de nouvelles études. En France, les générations spontanées ont été repoussées par différents savants, mais surtout par M. Pasteur. Elles ont été, au contraire, admises par divers naturalistes, et particulièrement par M. Pouchet, qui a soutenu à leur sujet l'hypothèse de l'ovulation spontanée. M. Pouchet a voulu établir qu'il qu'il n'y avait pas génération spontanée de l'être adulte, mais génération de son œuf ou de son germe. Cette vue me paraît tout à fait inadmissible même comme hypothèse. Je considère, en effet, que l'œuf représente une sorte de formule organique qui résume les conditions évolutives d'un être déterminé par cela même qu'il en procède. L'œuf n'est œuf que parce qu'il possède une virtualité qui lui a été donnée par une ou plusieurs évolutions antérieures dont il garde en quelque sorte le souvenir. C'est cette direction originelle, qui n'est qu'un atavisme plus ou moins prononcé, que je regarde comme ne pouvant jamais se manifester spontanément et d'emblée. Il faut nécessairement une influence héréditaire. Je ne concevrais pas qu'une cellule formée spontanément et sans parents pût avoir une évolution, puisqu'elle n'aurait pas eu un état antérieur. Quoi qu'il en soit de l'hypothèse, les expériences sur lesquelles étaient fondées les preuves des générations spontanées étaient, pour la plupart, fautives. M. Pasteur a eu le mérite d'éclairer le problème des générations spontanées, en réduisant les expériences à leur juste valeur et en introduisant dans ce sujet une précision scientifique plus grande. Il a fait voir que l'air était le véhicule d'un foule de germes d'êtres vivants, et il a montré qu'il fallait avant tout ramener les arguments à des expériences précises et bien instituées.

« Pour exprimer ma pensée au sujet de la génération spontanée, je n'ai qu'à répéter ici ce que j'ai déjà dit dans un rapport que j'ai eu à faire sur cette question, savoir qu'à mesure que nos moyens d'investigation se perfectionneront, on trouvera que les cas de générations qu'on regardait comme spontanées rentrent dans les cas de génération physiologique ordinaire. C'est ce qu'ont d'ailleurs démontré récemment les travaux de M. Balbiani et ceux de MM. Coste et Gerbe sur la génération des infusoires. »

Ces derniers travaux, ceux de M. Balbiani en particulier [1], ruinent par la base la doctrine de la génération spontanée. Ces infusoires

[1] Balbiani, *Sur l'existence d'une reproduction sexuelle chez les infusoires* (*Comptes rendus de l'Académie des sciences*, t. XLVI, p. 628; t. XLVII, p. 383.)

que l'on croyait se reproduire par un bourgeonnement obscur, se reproduisent par une génération sexuelle, et ces germes répandus dans l'atmosphère sont des œufs véritables dont M. Balbiani a surpris la merveilleuse ponte à la suite de fécondation par sexes séparés. Ces observations directes laissent-elles quelques doutes sur l'inanité de générations spontanées d'ovules, dont on voit, au contraire, la génération régulière et physiologique?

Et cependant la génération spontanée conserve des partisans décidés. Les uns, comme MM. Pouchet et Jolly, y croient encore en savants convaincus : les expériences auxquelles ils s'étaient fiés pour affirmer la génération ou ovulation spontanée gardent, pour eux, toute leur valeur. On ne sacrifie pas aisément ses idées et ses travaux : ces enfants de notre esprit sont enracinés en nous plus profondément peut-être que les enfants de notre sang ; on ne s'en sépare sans d'intimes et longues douleurs que tous ne peuvent supporter. Il faut une sorte d'héroïsme au savant pour immoler ce qu'il a laborieusement conçu, ce qu'il a protégé et défendu contre toute atteinte. Mais à côté de ces illusions et de ces attachements presque respectables, se sont élevées des passions intéressées qui ont transformé en agressions, en mêlées violentes les discussions paisibles de la science. La doctrine de la génération spontanée avait beau avoir contre elle les expériences les plus décisives, une sorte de public n'a rien voulu entendre de ce qui pouvait ébranler des opinions qui lui étaient chères ; et ces opinions, il y tenait, non parce qu'elles représentaient la réalité, la science vraie et démontrée, mais parce qu'elles donnaient un appui à tout un ensemble d'idées préconçues sur l'origine et l'évolution naturelle du monde. Malgré le refus de MM. Pouchet et Jolly de rattacher la génération spontanée à aucun système philosophique général, malgré le soin qu'ils avaient mis à déclarer que le fait qu'ils défendaient n'impliquait pas en soi la négation d'une cause créatrice et directrice du monde, et du monde vivant en particulier, ces dénégations ne semblaient avoir pour résultat que d'attiser les ardeurs contraires et de leur montrer l'importance philosophique que pouvait acquérir la question de l'hétérogénie. C'était toute une cosmogonie qui sortait en réalité de ces générations spontanées d'infusoires, c'était l'origine de la vie elle-même que l'on surprenait, et dont on n'avait plus qu'à suivre les développements pour avoir le mot de la grande énigme, le mot de l'inexplicable apparition des êtres vivants. C'était le profond et l'inénarrable secret de la nature, dévoilé par l'interprétation hardie d'une humble expérimentation portant sur les plus humbles des êtres. L'*Origine de la vie* [1], tel

[1] *L'Origine de la vie, histoire de la question des générations spontanées*, par le docteur George Pennetier, avec une préface par le docteur Pouchet.

est le titre d'une publication récente sur les générations spontanées, tel est le problème que posent et que prétendent résoudre ceux qui aujourd'hui soutiennent une cause scientifiquement perdue.

L'origine de la vie! On ne saurait trop remarquer cet énoncé général ; il s'agit ici de la vie en soi, de ce qui est l'essence de tous les êtres vivants ; la vie humaine est un cas particulier de ce problème général ; ce qui résout l'un résout l'autre. Derrière les infusoires et leur apparition spontanée, il y a l'homme. L'origine supérieure, les hautes aspirations, la fin prédestinée dont l'homme se croyait le droit d'être fier, tout cela s'évanouit comme vains rêves et bouffées d'orgueil devant l'origine de la vie première sous la seule énergie de la matière. C'est cette dernière qui est la vraie créatrice, la cause unique, c'est elle qui pareillement contient notre fin ; au delà il n'y a rien, la science le déclare, celle du moins qui met au faîte de ses conceptions la génération spontanée. L'importance des conséquences explique pourquo ceux qui les voulaient ont mis tant d'ardeur à soutenir le principe d'où elles découlaient. Si un simple problème de physique ou de chimie n'avait pas eu en sa faveur plus de preuves réelles que n'en a la génération spontanée, nul savant digne de ce nom ne l'eût soutenu et n'eût fondé sur une base aussi chimérique un ensemble de déductions scientifiques. Mais il s'agissait de l'ordre et de la constitution du monde, de la raison d'être de tout le règne vivant, et dès lors les preuves ont paru bonnes et suffisantes à un matérialisme qui se dit scientifique et expérimental. Une polémique agressive désignait même comme ennemis du progrès, comme esprits rétrogrades tous ceux qui repoussaient des erreurs auxquelles on avait fait une trop facile popularité.

IV

La génération spontanée livrait au matérialisme un point de départ à la fois téméraire et faible, hardi si l'on regardait en arrière, presque misérable si l'on regardait en avant. Quels efforts pour tirer de quelques infusoires rudimentaires le développement régulier de la série animale, pour atteindre à l'homme, à cet être qui pense et qui veut, qui a conscience de lui-même et de sa liberté, qui possède la notion du bien et du mal, qui aspire au vrai et au beau, qui se sent cause et proclame les causes dans la nature! Comment combler les abîmes qui séparent ces deux extrémités de l'être vivant? Quelle toute-puissance saura faire sortir de ces infusoires le nombre prodigieux, l'infinie variété des êtres animés, toutes ces espèces vivantes,

qui, si loin et si profondément que le monde puisse être fouillé, se montrent semblables à elles-mêmes, et comme immuables dans leur succession précipitée, fixes dans le mouvement même!

La même science qui a affirmé les générations spontanées n'a pas reculé devant cette entreprise, et elle a prétendu montrer le mécanisme caché qui, de la cellule spontanément née, tire l'effrayante immensité des formes animées. Des naturalistes se sont trouvés, savants éminents d'ailleurs et jouissant d'une juste autorité, Lamarck et Darwin, qui ont cru découvrir les lois de la transformation des espèces. Ces lois donnent à la doctrine de l'hétérogénie un complément indispensable; elles fournissent au matérialisme contemporain une théorie du monde à allure scientifique, et révèlent à l'humanité désillusionnée ses humbles commencements et sa fin plus humble encore, car elle sombre dans le néant de la matière.

M. Paul Janet, dans le livre que nous citions plus haut, a tracé des théories de Lamarck et de Darwin une fine et pénétrante critique. Il se demande d'abord en quoi l'hypothèse d'un plan et d'un dessein de la nature, autrement dit la doctrine des causes finales, serait contraire à l'esprit scientifique. Il ne faut pas se livrer à l'analyse phénoménale avec le dessein prémédité de trouver les phénomènes conformes à un but arrêté d'avance ; ce but préconçu ne doit jamais tenir lieu de raison et d'explication pour les faits observés; cette marche-là est peu scientifique et conduit fatalement à des conceptions arbitraires et erronées. Mais s'ensuit-il que les faits observés et analysés en eux-mêmes ne doivent plus, par leur ensemble et leur enchaînement, traduire à l'intelligence humaine un dessein supérieur, une harmonie progressive et ascendante, qui en sont la raison finale et l'esprit vivifiant? Refuser d'avance toute cause finale, n'est-ce pas une erreur pareille à celle de l'imaginer en soi et avant l'observation des phénomènes? Flourens l'a très-bien dit : « Il faut aller non pas des causes finales aux faits, mais des faits aux causes finales. » Voilà les principes féconds et la vraie philosophie naturelle.

« Les naturalistes, dit M. Janet, se persuadent qu'ils ont écarté les causes finales de la nature lorsqu'ils ont démontré comment certains effets résultent nécessairement de certaines causes données. La découverte des causes efficientes leur paraît un argument décisif contre l'existence des causes finales. Il ne faut pas dire, selon eux, « que l'oiseau a des ailes *pour* voler, mais qu'il vole *parce* qu'il a des ailes. » Mais en quoi, je vous prie, ces deux propositions sont-elles contradictoires? En supposant que l'oiseau ait des ailes pour voler, ne faut-il pas que le vol résulte de la structure des ailes? Et ainsi de ce que le vol est un résultat, vous n'avez pas le droit de conclure qu'il n'est pas un but. Faudrait-il donc, pour que vous reconnussiez un

but et un choix, qu'il y eût dans la nature des effets sans cause, ou des effets disproportionnés à leurs causes? Des causes finales ne sont pas des miracles; pour atteindre un certain but, il faut que l'auteur des choses ait choisi des causes secondes précisément propres à l'effet voulu. Par conséquent, quoi d'étonnant qu'en étudiant ces causes vous puissiez en déduire mécaniquement les effets? Le contraire serait impossible et absurde. Ainsi expliquez-nous tant qu'il vous plaira qu'une aile étant donnée il faut que l'oiseau vole : cela ne prouve pas du tout qu'il n'ait pas des ailes pour voler. De bonne foi, si l'auteur de la nature a voulu que les oiseaux volassent, que pouvait-il faire de mieux que de leur donner des ailes? »

La démonstration de la réalité des causes finales et d'un plan voulu et prémédité dans la nature fournit une première et puissante réfutation des systèmes qui prétendent expliquer la formation successive des êtres organisés par la seule action des forces naturelles, agissant fatalement, pétrissant, modifiant, transformant la matière vivante d'une façon inconsciente et aveugle. Lamarck et Darwin, avons-nous dit, sont les deux naturalistes qui ont substitué avec le plus de succès un plan fatal, nécessaire et, en quelque sorte, mécanique, au plan prémédité et réalisé par une cause intelligente et spontanée. Lamarck invoquait surtout l'action des milieux, l'habitude et le besoin. L'action combinée de ces agents lui suffit pour aller de la cellule rudimentaire à l'homme lui-même.

L'action des milieux, les conditions extérieures peuvent modifier la forme et les fonctions des êtres vivants : c'est un fait dont la domestication offre les exemples les plus saillants. Mais si nous pouvons modifier ainsi certaines espèces animales et végétales, pouvons-nous créer ces espèces? pouvons-nous imaginer comme possible des modifications tellement actives et puissantes qu'elles arrivent aux plus complexes créations, à la construction des grands organes de la vie animale, et de ces organes des sens, si divers et si merveilleusement adaptés à leurs fonctions. « Par exemple, dit M. Janet, certains animaux respirent par les poumons, et d'autres par les branchies, et ces deux sortes d'organes sont parfaitement appropriés aux deux milieux de l'air et de l'eau. Comment concevoir que ces deux milieux aient pu produire des appareils si complexes et si bien appropriés? De tous les faits constatés par la science, en est-il un seul qui puisse justifier une extension aussi grande de l'action des milieux? Si l'on dit que par milieu il ne faut pas seulement entendre l'élément dans lequel vit l'animal, mais toute espèce de circonstance extérieure, je demande que l'on me détermine quelle est précisément la circonstance qui a fait prendre à tel organe la forme du poumon, à tel autre la forme de branchies; quelle est la

cause précise qui a fait le cœur, cette machine hydraulique si puissante et si aisée, et dont les mouvements sont si industrieusement combinés pour recevoir le sang qui vient de tous les organes au cœur et pour le leur renvoyer ; quelle est la cause enfin qui a lié tous ces organes les uns aux autres, et a fait de l'être vivant, suivant l'expression de Cuvier, « un système clos dont toutes les parties concourent à une action commune par une réaction réciproque? » Que sera-ce si nous passons aux organes des sens, au plus merveilleux, l'œil de l'homme ou celui de l'aigle?... Parmi les savants qui n'ont pas de système, en est-il un qui ose soutenir qu'il entrevoie d'une manière quelconque comment la lumière aurait pu produire par son action l'organe qui lui est approprié, ou bien, si ce n'est pas la lumière, quel est l'agent extérieur assez puissant, assez habile, assez ingénieux, assez bon géomètre pour construire ce merveilleux appareil qui a fait dire à Newton : « Celui qui a fait l'œil a-t-il pu ne pas connaître les lois de l'optique? » Grande parole, qui, venant d'un si grand maître, devrait bien faire réfléchir un instant les improvisateurs de systèmes cosmogoniques, si savants sur l'origine des planètes, et qui passent avec tant de complaisance sur l'origine de la conscience et de la vie ! »

Si l'action des milieux est impuissante à elle seule à expliquer la formation des organes et la production des espèces, ce que Lamarck appelle le pouvoir de la vie, à savoir, l'habitude et le besoin, nous donneront-ils une raison suffisante de ces grands faits? D'après Lamarck, le besoin produit les organes, l'habitude les développe et les fortifie. Mais ce besoin et cette habitude, auxquels on en appelle si complaisamment, que sont-ils et qui prouve leur étrange pouvoir? Prenons ce besoin de respirer, dont M. Janet parlait tout à l'heure : ce besoin, d'où vient-il lui-même? De la nécessité de donner au sang l'oxygène qui lui est nécessaire ; et cette dernière nécessité provient elle-même du besoin d'entretenir les combustions organiques et de fournir au système nerveux un stimulant approprié. Qui ne voit qu'il y a là un enchaînement de fonctions et d'organes qui exige une création simultanée, qui trahit un plan préconçu, et non une poussée successive d'organes suivant des besoins qui trouvent l'un dans l'autre leur raison d'être, et qui ne peuvent être perçus et satisfaits isolément? Transformer le besoin en une sorte de puissance effective et créatrice, faire d'un sentiment, ordinairement vague et obscur, une entité nouvelle et active, qui n'anime pas seulement l'être créé mais qui le crée elle-même, quelle aberration inouïe, quelle déchéance de l'esprit scientifique !

Lamarck, il est vrai, reconnaît que l'observation ne peut démontrer ce pouvoir producteur qu'il attribue au besoin : mais, si la

preuve directe lui manque, il croit s'appuyer sur une preuve indirecte suffisante en invoquant l'habitude. Qu'est-ce à dire? L'habitude peut développer et fortifier les organes existants par un exercice approprié et soutenu ; en quoi cela prouve-t-il que le besoin peut les créer? Que peut faire l'habitude pour développer un organe qui n'existe pas ? En quoi le développement d'un organe peut-il être comparé à la création de cet organe, ou faire imaginer le mode de création de cet organe ? On peut concevoir le besoin comme raison, non de la création, mais du développement d'un organe, et l'habitude comme provoquée et entretenue par ce besoin ; mais le besoin d'un organe qui manque absolument, comment naîtra-t-il lui-même, comment produira-t-il l'organe, comment suscitera-t-il l'habitude? Comment un animal privé de tout organe pour voir ou pour entendre éprouvera-t-il le besoin de voir et d'entendre, et comment pourra-t-il en prendre l'habitude? Que de suppositions chimériques !

Tenons-nous-en au jugement de Cuvier sur toutes ces hypothèses : il a gardé toute sa haute autorité : « Des naturalistes, plus matériels dans leurs idées et ne se doutant pas même des observations philosophiques dont nous venons de parler, sont demeurés humbles sectateurs de Maillet[1] (Telliamed); voyant que le plus ou moins d'usage d'un membre en augmente ou en diminue quelquefois la force et le volume, ils se sont imaginés que des habitudes et des influences extérieures longtemps continuées ont pu changer par degrés les formes des animaux au point de les faire arriver successivement à toutes celles que montrent maintenant les différentes espèces : idée peut-être la plus superficielle et la plus vaine de toutes celles que nous avons déjà eu à réfuter. On y considère en quelque sorte les corps organisés comme une simple masse de pâte ou d'argile qui se laisserait mouler entre les doigts. Aussi, du moment où ces auteurs ont voulu entrer dans le détail, ils sont tombés dans le ridicule. Quiconque ose avancer sérieusement qu'un poisson, à force de se tenir à sec, pourrait voir ses écailles se fendiller, et se changer en plumes, et devenir lui-même un oiseau, ou qu'un quadrupède à force de pénétrer dans des voies étroites, de se passer à la filière, pourrait se changer en serpent, ne fait autre chose que prouver la plus profonde ignorance de l'anatomie. »

Les formes de l'erreur scientifique s'usent vite ; le principe seul en subsiste toujours. Mais celui-ci a besoin de revêtir de loin en loin des vêtements nouveaux qui le rajeunissent et le déguisent. Le sys-

[1] Benoît de Maillet fut le prédécesseur de Lamarck, et exposa ses idées dans un livre trop souvent incohérent et bizarre, qu'il intitula de son nom renversé *Telliamed*.

tème de Lamarck, un instant et facilement populaire en raison des idées philosophiques auxquelles il donnait appui, ne put se maintenir en un honneur durable dans la science. Il était comme enseveli dans l'oubli dernier, lorsque Darwin vint ranimer l'esprit de ces choses éteintes, en substituant aux conceptions vieillies des conceptions nouvelles, et cependant destinées à donner une même satisfaction aux passions qui avaient applaudi à l'entreprise de Lamarck.

L'ouvrage de Darwin, il faut lui rendre hautement cette justice, est une œuvre grave, et qui témoigne d'une rare science. 'auteur, doué d'une grande pénétration, use merveilleusement de ce qu'il sait pour en induire ce qu'il ne sait pas ; et s'il dépasse l'expérience, c'est en faisant à l'expérience même un appel incessamment répété ; en sorte qu'il semble lui demeurer fidèle alors qu'il s'en éloigne le plus. Cependant, tant de science et de sagacité ne peuvent guère faire illusion sur la faiblesse radicale du système, et celui-ci n'aurait pas eu la fortune qui lui est échue, s'il n'eût rencontré comme auxiliaires ardents tous les préjugés matérialistes auxquels il donnait une pleine satisfaction.

Un premier fait frappe celui qui étudie sans parti pris le darwinisme, c'est une incalculable disproportion entre les moyens de démonstration et l'immense problème qu'ils ont à résoudre. Il s'agit, on le sait, de l'origine des espèces vivantes. Darwin essaye d'expliquer cette origine par l'action d'une *sélection naturelle* sans cesse à l'œuvre, et qui a tiré l'ensemble des organismes d'un ou de quelques types primitifs, simples, rudimentaires, nés sous l'unique action des forces propres de la matière. Cette sélection naturelle est l'image agrandie et la prolongation à travers des espaces de temps incommensurables de la méthode qui, entre les mains des éleveurs modernes, a créé et en apparence fixé de nouvelles races d'animaux domestiques. Pour que cette sélection naturelle amène les puissants effets que lui prête Darwin, celui-ci imagine deux agents toujours actifs, les changements dans les conditions d'existence, et surtout la *concurrence vitale*. Les changements dans les conditions d'existence, les caractères accidentels acquis par un individu vivant et transmis par hérédité à sa descendance, créent certaines variétés de type : la concurrence vitale, la bataille de la vie, la lutte que les êtres animés se livrent incessamment pour subsister, ne permettent qu'à certaines de ces variétés de durer sur la scène du monde; les autres sont vaincues et disparaissent. Ces transformations poursuivies et accumulées d'âge en âge, accrues par l'infatigable travail d'un nombre immense de siècles, ont produit toutes les espèces animales actuellement existantes ; lesquelles, sans que nous puissions nous en apercevoir, sont, comme leurs devancières, en voie

continue de transformation sous l'action permanente des mêmes forces naturelles.

La notion de l'espèce, comme celles de la variété et de la race, disparaissent dans cet ordre d'idées, ou du moins perdent le sens déterminé que les naturalistes leur avaient attribué. La variété et la race deviennent des espèces en voie de transformation, en cours de développement. La forme vivante passe, insensiblement et par un éternel mouvement, de l'une à l'autre, de l'espèce à la variété, de la variété à la race, et de celle-ci à une espèce nouvelle qui n'apparaît que pour disparaître à son tour. Ce n'est jamais qu'affaire de temps. Le règne vivant est en perpétuelle transformation. Nul ne saurait dire ce que naturellement il deviendra.

Telle est, dans ses données essentielles, la théorie de Darvin. Elle commence par une hypothèse, la sélection naturelle, qu'aucun fait direct ne prouve et ne confirme. La méthode de sélection mise en œuvre par les éleveurs, peut-elle servir, comme le veut Darwin, de fondement à son hypothèse? Mais dans cette élection artificielle due au travail de l'homme, l'homme est l'agent qui choisit, qui opère ; il devient la cause finale et active des transformations subies par l'espèce ; il veille à ce que les caractères des races qu'il a obtenues soient maintenus par une élection toujours vigilante. Rien de pareil peut-il être invoqué dans la sélection naturelle de Darwin? Qui remplace ici le choix de l'homme? Si la sélection naturelle est conduite suivant un plan voulu et prémédité par la toute-puissance qui a créé la nature, cette sélection change de caractère ; elle n'est plus qu'une des formes de la création ; c'est une interprétation du mode d'agir de la cause créatrice, ce n'est plus la négation de cette cause. Le darwinisme, qui consiste à concevoir l'ordre des choses sans aucune intervention supérieure, sous la seule action d'accidents fortuits passant fortuitement à la permanence, le darwinisme, hostile à toute finalité, disparaît si l'idée de plan se fait jour dans la sélection naturelle. La concurrence vitale peut-elle remplacer l'action intelligente, et assurer à la sélection naturelle la fécondité et la puissance qui ne sont pas en elle, et qui doivent lui venir du dehors? Mais la « concurrence vitale, la bataille de la vie, » peuvent-elles être des moyens de création, peuvent-elles engendrer directement des modifications organiques, des variétés, des espèces animales? Évidemment non ; la bataille de la vie peut faire des vaincus, elle est un agent d'élimination pour les espèces faibles et défectueuses ; elle ne peut produire par elle-même une espèce nouvelle. La sélection naturelle reste toujours livrée à elle-même, à ses ressources aveugles, que rien ne dirige et ne règle, qui ne peuvent rencontrer la fécondité que par hasard. Imaginer que l'ensemble harmonique et infini des espèces

vivantes peut légitimement être rapporté à un tel agent, en lui accordant même des milliers de siècles pour manifester son action, me semble d'une hardiesse tout arbitraire et stérile, et qui n'a rien de commun avec les nobles hardiesses de la science, avec les divinations d'un génie qui sait parfois devancer l'expérience et les preuves qu'elle livre tardivement.

M. Janet a donné des théories de Darwin une réfutation générale et forte qui suffit à montrer l'inanité de ces théories dans leurs prétentions absolues. Les faits généraux ont leur lumière propre, et ce n'est pas celle qui porte moins loin et éclaire moins vivement. Toutefois, dans une question obscurcie par tant de préjugés et par les assertions d'une science qui se dit toute expérimentale, c'est-à-dire toute particulière, les faits particuliers acquièrent une éloquence et une puissance de démonstration singulière que ne peuvent récuser les plus audacieux systématiques.

Ces faits embrassent les infinies individualités du règne vivant, poursuivies dans leur succession à travers les âges connus. La source d'information est inépuisable : quels enseignements en tirerons-nous ? Les faits particuliers viennent-ils confirmer les idées de Darwin sur la lente mutabilité des espèces ; fournissent-ils une ébauche de démonstration même limitée à quelques points déterminés, à certaines espèces, animales ou végétales ; nous montrent-ils enfin quelques-unes de ces transformations qui sont le fondement du système ? L'homme observe et remue la nature depuis des milliers d'années : la tradition, les débris conservés du passé nous permettent de remonter au loin dans le cours des temps ; saisissons-nous dans la nature observable quelques traces de ces grands changements qui transforment incessamment et fatalement les espèces végétales ou animales ? Ou, au contraire, tout dépose-t-il contre ces transformations supposées, tout prouve-t-il la fixité, dans le temps et dans l'espace, des espèces réelles ; fixité qui n'est pas contradictoire, qui s'accommode plutôt avec une certaine variabilité normale, physiologique, laquelle laisse toujours subsister à travers elle l'espèce-type, la forme essentielle et première ? On conçoit l'importance que peut acquérir une réponse sincère et motivée à ces questions majeures. Elles touchent à la base expérimentale des théories de Darwin ; si cette base expérimentale manque, que reste-t-il de ces théories, sinon des conceptions toutes personnelles et arbitraires, sinon les jeux brillants d'une imagination, sans doute forte et créatrice, mais qui ne saurait vouloir se substituer à la nature elle-même et à ses enseignements directs.

Or, cette étude particulière et expérimentale de l'origine des espèces, de leur essentialité et de leur variabilité, un savant profes-

seur de la Faculté des sciences de Lyon, M. Ernest Faivre, vient de l'entreprendre, et nous signalons son ouvrage à nos lecteurs, *la Variabilité des espèces et ses limites.* Il est impossible d'écrire sur une question aussi complexe et obscure un livre plus riche de faits, plus clair dans ses développements, plus autorisé dans ses conclusions. Il nous paraît la condamnation sans appel du système de Darwin.

Le règne végétal passe pour moins rebelle que tout autre aux théories de Darwin : la variété y a des limites plus étendues, moins fixes que dans le règne animal; la génération, le croisement, les conditions extérieures offrent l'occasion de changements multiples et souvent profonds en apparence. M. Faivre montre qu'à travers tous ces changements l'espèce véritable subsiste, et qu'elle renaît d'elle-même des types modifiés, lorsque les circonstances ou la sélection artificielle de l'homme n'entretiennent plus ces derniers. Nulle part l'homme n'a pu créer une espèce végétale réelle et durable; et les espèces, depuis les temps les plus reculés jusqu'à nos jours, se maintiennent avec une fixité qui devient l'un des caractères essentiels de l'espèce. L'antique terre de l'Égypte est pleine d'émouvantes révélations à ce sujet : les animaux, les plantes, les graines enfouis dans les hypogées sont encore les animaux et les plantes qui couvrent aujourd'hui les bords du Nil. Tous les naturalistes ont constaté cette identité sur une quantité considérable d'espèces animales et végétales. Aussi Lamarck et Darwin, pour amoindrir la portée d'une expérience qui a pour elle plus de trois mille ans de durée, ont-ils prétendu que les conditions de la vie et les conditions du milieu extérieur n'avaient pas changé, en Égypte, depuis les temps historiques, et que la permanence des espèces devenait dès lors un fait ordinaire et logique. Mais l'histoire, la géographie, l'étude du sol le prouvent, la situation de l'Égypte s'est, au contraire, profondément modifiée. Le niveau du Nil, les limites du désert, l'étendue des terres cultivées, la culture du sol, le nombre des cités populeuses, la proximité ou l'éloignement de la mer, les grands travaux publics, tout ce qui transforme un pays sous l'action des hommes, tout cela a changé en Égypte, autant et plus qu'en d'autres pays, et rien ne se trouve changé dans les produits de ce sol, dans les êtres vivants qu'il supporte et nourrit.

Mais on peut remonter plus haut et dépasser de beaucoup les temps historiques. La permanence des espèces est démontrée aujourd'hui depuis la période glaciaire; les tourbières d'Irlande, les forêts sous-marines de l'Angleterre et des États-Unis cachent, dans leurs profondeurs, des débris de mammifères ou d'espèces végétales exactement comparables aux espèces végétales et animales actuellement vivantes dans ces mêmes contrées. Nous ne saurions énumérer

toutes les preuves de ce genre qui établissent le grand fait de la permanence des espèces ; le nombre de ces preuves est immense, et aucun fait ne vient les contredire sérieusement, et cependant c'est au nom de l'expérience que prétendent parler les partisans de la sélection naturelle ! Les variétés superficielles, accidentelles et temporaires qu'ils produisent leur deviennent un garant commode de variétés absolues et permanentes qu'ils ne peuvent produire, mais dont ils supposent sans façon l'existence formelle ; ils effacent ainsi l'espèce d'un coup d'hypothèse.

La sélection naturelle a pour parrain idéal la sélection artificielle ; or qu'a produit celle-ci ? Non-seulement pas une espèce, mais pas même une race permanente, définitivement fixée et acquise. Toutes les races faites de main d'homme se défont, si elles sont abandonnées à elles-mêmes, si elles ne sont entretenues par une sélection artificielle constamment à l'œuvre. C'est un fait que M. Faivre environne de démonstrations surabondantes, tour à tour puisées dans le règne végétal et dans le règne animal. L'ensemble de ces faits est vraiment irrésistible. Quoi ! l'on nous donne la transformation continue des espèces pour une loi, et l'on ne peut nous montrer une espèce transformée ! La transformation des races, qu'il ne faut pas confondre avec celle des espèces, est elle-même conditionnelle, relative, s'efface bientôt si rien ne vient troubler le retour de la race au type pur de l'espèce, et l'on viendra nous parler ensuite de la puissance de la sélection naturelle et de la bataille de la vie qui consacre et développe cette puissance ! Cette sélection, cette concurrence vitale, cette action des milieux, on a tout employé pour modifier des espèces très-voisines, le cheval et l'âne ; la domestication offrait ici toutes ses ressources, la main de l'homme pouvait choisir, allier, croiser les types à volonté. « Assurément, dit M. Flourens, si jamais on a pu imaginer une réunion complète de toutes les conditions les plus favorables à la transformation d'une espèce en une autre, cette réunion se trouve entre les espèces de l'âne et du cheval. Et cependant y a-t-il eu transformation ?... Ces espèces ne sont-elles pas aussi distinctes aujourd'hui qu'elles l'aient jamais été ? Au milieu de toutes les races presque innombrables qu'on a tirées de chacune d'elles, y en a-t-il une seule qui soit passée de l'espèce du cheval à celle de l'âne, ou réciproquement, de l'espèce de l'âne à celle du cheval ? » Pourquoi, dirons-nous avec M. Faivre, méconnaître des faits si simples et se donner tant de peine pour chercher en dehors de l'évidence des explications qui ne concordent pas avec la réalité ?

Les théories de Darwin sont devenues le grand appui de ceux qui attribuent à l'homme une origine simienne. « J'aime mieux être un singe perfectionné qu'un Adam dégénéré, » nous dit un des parti-

sans de ces théories. Mais pourquoi ne peut-on perfectionner un âne de façon à en faire un cheval? Il n'y a pas entre ces deux dernières espèces les différences anatomiques profondes qui existent entre le singe et l'homme, différences si bien établies par Gratiolet, un grand esprit et un vrai savant, abreuvé de dégoûts et mort à la peine. Sur quoi donc fonder notre descendance de l'espèce simienne, alors que de simples nuances résistent à toute fusion, à toute transition d'une espèce voisine à l'autre?

Le livre de la *Variabilité des espèces* est la réponse des faits à l'esprit de système : calme et sévère, rigoureux et froid, il n'admet en témoignage que la nature. Il instruira et convaincra ceux qui hésitent sur ces questions. L'auteur le termine par ces conclusions que nous reproduisons volontiers parce qu'elles laissent deviner autre chose que l'étude presque indifférente des faits ; ce sont peut-être les seules lignes de l'ouvrage où perce, dans une dernière émotion, le sentiment de la dignité morale de l'homme profondément atteinte par les affirmations d'une fausse science. « Cette hypothèse (celle de la mutabilité des espèces), elle ne se légitime, dit M. Faivre, ni par son principe qui est une conjecture, ni par ses déductions que ne confirme point la réalité, ni par ses démonstrations directes qui sont à peine des vraisemblances, ni par ses deux conséquences extrêmes que la science, aussi bien que la dignité humaine, nous défendent d'accepter : la génération spontanée, la parenté intime et dégradante de l'homme et de la brute.

« Malgré l'habileté, nous dirons presque le génie, que des savants illustres ont mis à défendre cette doctrine, la raison et l'expérience n'ont point infirmé ce jugement si réservé et si juste qu'en a porté Cuvier et qui servira de conclusion à ce travail : « Parmi les divers « systèmes sur l'origine des êtres organisés, il n'en est pas de moins « vraisemblable que celui qui en fait naître successivement les dif- « férents genres, par des développements ou des métamorphoses « graduelles. »

Encore un mot avant de quitter ce sujet.

Toutes ces grandes formes de l'erreur scientifique surgissent de notre vieille Europe, où elles trouvent à la fois des adhérents nombreux et passionnés, des contradicteurs fermes et éloquents. L'attaque et la lutte se répondent incessamment dans la presse, dans nos livres, dans nos corps savants, dans nos Facultés enseignantes. Si l'on examine le caractère général de ces conflits, on y voit la vérité presque intimidée, à coup sûr moins hardie, moins écoutée que l'erreur. Elle se sent la vérité, et cela lui suffit pour ne pas faiblir, pour ne pas céder à la fatigue et au découragement ; mais elle n'a pas la faveur populaire ; elle est tolérée, mais les grands encoura-

gements ne lui viennent guère. Si nous quittons cette Europe tourmentée, qui n'a d'entraînements que vers les erreurs nouvelles, et que nous portions nos regards vers ces grands États-Unis d'Amérique, cette terre féconde nous apparaîtra aussi favorable à la vérité qu'à la liberté. Écoutons un instant ce savant illustre que pas un ne dépasse dans l'horizon des sciences naturelles, M. Agassiz; suivons son enseignement à l'université de Cambridge : quelle élévation et quelle sincérité! comme tous ces systèmes qui séduisent ici tant de monde y sont ramenés à leurs véritables proportions, jugés dans leur profonde méconnaissance des lois de la nature! Prenons pour exemple cette influence des conditions extérieures et des agents physiques sur les animaux, base du système de Lamarck, l'une des principales conditions de la mutabilité des espèces dans le darwinisme. M. Agassiz, sur ce point, nous fait entendre de nouveau le ferme langage que, depuis Cuvier, la science naturelle n'ose presque plus parler en France :

« Autant la diversité des animaux et des plantes qui vivent dans des circonstances physiques identiques démontre l'indépendance où sont, quant à leur origine, les êtres organisés du milieu dans lequel ils résident, autant cette indépendance devient de nouveau évidente quand on considère que des types identiques se rencontrent partout sur la terre dans les conditions les plus variées. Qu'on réunisse toutes ces influences diverses, toutes les conditions d'existence sous l'appellation commune d'influences cosmiques, de causes physiques ou de climats, on découvrira toujours à cet égard des différences extrêmes à la surface du globe, et cependant on voit vivre ensemble normalement sous leur action les types les plus semblables ou même identiques... Tout cela n'atteste-t-il pas que les êtres organisés manifestent la plus surprenante indépendance des forces physiques au milieu desquelles ils vivent, une indépendance si entière qu'il est impossible de l'attribuer à une autre cause qu'à une Puissance suprême, gouvernant à la fois les forces physiques et l'existence des animaux et des plantes, maintenant entre les unes et les autres un rapport harmonique par une adaptation réciproque dans laquelle on ne saurait voir ni une cause, ni un effet... Il y aurait à écrire un volume sur l'indépendance où sont les êtres organisés des agents physiques. Presque tout ce qu'on attribue généralement à l'influence de ces derniers doit être regardé comme une simple corrélation entre eux et les animaux résultant du plan général de la création[1]. »

Veut-on voir comment les grands faits de la science zoologique

[1] Cette citation et celles qui vont suivre sont empruntées à une leçon professée par M. Agassiz, à l'université de Cambridge, et publiée dans la *Revue des cours scientifiques* du 2 mai 1868.

sont interprétés dans cet enseignement profondément philosophique? Écoutons encore ces considérations sur l'*unité de plan* qui existe dans les types divers de l'animalité :

« Rien dans le règne inorganique n'est de nature à nous impressionner autant que l'unité de plan qui apparaît dans la structure des types les plus différents. D'un pôle à l'autre, sous tous les méridiens, les mammifères, les oiseaux, les reptiles, les poissons révèlent un seul et même plan de structure. Ce plan dénote des conceptions abstraites de l'ordre le plus élevé ; il dépasse de bien loin les plus vastes généralisations de l'esprit humain, et il a fallu les recherches les plus laborieuses pour que l'homme parvînt seulement à s'en faire une idée. D'autres plans non moins merveilleux se découvrent dans les articulés, les mollusques, les rayonnés, et dans les divers types des plantes. Et cependant ce rapport logique, cette admirable harmonie, cette infinie variété dans l'unité, voilà ce qu'on nous représente comme le résultat des forces auxquelles n'appartiennent ni la moindre parcelle d'intelligence, ni la faculté de penser, ni le pouvoir de combiner, ni la notion du temps et de l'espace ! Si quelque chose peut placer, dans la nature, l'homme au-dessus des autres êtres, c'est précisément le fait qu'il possède ces nobles attributs. Sans ces dons, portés à un très-haut degré d'excellence et de perfection, aucun des traits généraux de parenté qui unissent les grands types du règne animal et du règne végétal ne pourrait être ni perçu ni compris. Comment donc ces rapports auraient-ils pu être imaginés, si ce n'est à l'aide de facultés analogues? Si toutes ces relations dépassent la portée de la puissance intellectuelle de l'homme, si l'homme lui-même n'est qu'une partie, un fragment du système total, comment ce système aurait-il été appelé à l'être s'il n'y a pas une Intelligence suprême, auteur de toutes choses? »

Veut-on voir enfin ce que vaut et ce que fait l'esprit de l'homme en ces nobles études qui le mettent en face de la nature, ce qu'indiquent tous ces efforts de classification des espèces vivantes, efforts qui font la vraie tradition de la science géologique :

« Les degrés d'alliance existant entre animaux différents sont très-divers. Il n'y a pas alliance seulement entre les représentants d'une même espèce, offrant comme tels la plus entière ressemblance les uns avec les autres ; des espèces différentes sont alliées comme appartenant au même genre ; les représentants de genres différents peuvent faire partie de la même famille ; des familles diverses peuvent ne constituer qu'un ordre unique ; plusieurs ordres se rangeront dans une classe commune, et plusieurs classes formeront, en se réunissant, un seul embranchement... A mes yeux, rien ne démontre plus directement et plus absolument l'action d'un esprit ré-

fléchi que toutes ces catégories, sur lesquelles les espèces, les genres, les familles, les ordres, les classes, les embranchements, sont fondés dans la nature ; rien n'indique plus évidemment une considération délibérée du sujet que la manifestation réelle et matérielle de toutes ces choses par une succession d'individus dont la vie est limitée, dans le temps, à une durée relativement très-courte. La grande merveille de toutes ces relations consiste dans le caractère fugitif de toutes les parties de cette harmonie compliquée. Tandis que l'espèce persiste pendant de longues périodes, les individus qui la représentent changent constamment, et meurent l'un après l'autre dans une rapide succession... La coïncidence croissante entre nos systèmes et celui de la nature prouve d'ailleurs que les opérations de l'esprit de l'homme et celles de l'esprit de Dieu sont identiques ; on s'en convaincra davantage si l'on songe à quel point extraordinaire certaines conceptions *a priori* de la nature se sont, en définitive, trouvées conformes à la réalité des choses, quoi qu'en aient pu dire d'abord les observateurs empiriques. »

Qu'on nous pardonne ces longues citations ; elles montrent au lecteur où en est la science de l'autre côté de l'Océan, et quels sont ses représentants sur cette terre de mœurs rudes, mais qui ne respire pas toutes les corruptions du vieux monde. L'Amérique ira loin, si elle écoute et suit longtemps les libres enseignements qu'elle a su se donner.

Le matérialisme contemporain ne s'adresse pas seulement à la vie considérée dans son origine, poursuivie dans les formes infiniment variées de l'espèce. Il reconnaît même parfois, en ses jours de franchise, que cette origine et l'apparition des espèces constituent des problèmes qui le dépassent et que la méthode expérimentale ne saurait aborder. Il se reporte alors vers la vie en œuvre, telle qu'elle lui est livrée ; il la soumet à son analyse, il expérimente librement sur elle ; il compare les effets qui relèvent de la vie à ceux que produit la matière seule, et il conclut en disant : La vie n'est qu'une propriété de la matière ; la vie, comme les autres propriétés de l matière, se résout dans le mouvement. Toutes les forces de la nature se réduisent au mouvement mécanique. C'est le dernier mot de la science. Que répond la physiologie ? Nous le demanderons bientôt au *Rapport* de M. Cl. Bernard *sur les progrès et la marche de la physiologie générale.*

Em. Chauffard,
de l'Académie impériale de médecine.

M. GUIZOT BIOGRAPHE

MÉLANGES BIOGRAPHIQUES ET LITTÉRAIRES

PAR M. GUIZOT [1].

Que M. Guizot soit un historien éminent, c'est ce que tout le monde savait déjà. Les deux fragments historiques qui font partie de ces *Mélanges* ne peuvent rien ajouter à sa réputation. La notice sur Gibbon frappe surtout par ce fait qu'elle a paru pour la première fois en 1812, il y a cinquante-six ans. Voilà donc plus d'un demi-siècle que M. Guizot tient la plume. Il y a peu de carrières littéraires aussi longues, comme il y en a peu d'aussi bien remplies. Quand on lit aujourd'hui cette esquisse critique et biographique, on est étonné de trouver dans un si jeune homme (l'auteur avait alors vingt-quatre ans) tant de maturité et de sagacité. La figure originale de l'historien *de la Décadence de l'empire romain* y est bien saisie et bien rendue. On ne sent la jeunesse que dans une sorte d'hésitation à combattre le scepticisme historique. Dans un *post-scriptum* écrit en 1867, M. Guizot se montre plus sévère ; ce qu'il jugeait en 1812 avec la déférence d'un élève, il le juge maintenant avec la liberté d'un égal. La différence porte sur le récit qu'a fait Gibbon de l'établissement du christianisme ; le jeune critique n'avait fait qu'indiquer la tempête soulevée en Angleterre par ce récit malencontreux, et la défense timide de l'auteur ; mûri par l'âge, l'étude et les affaires, il n'hésite pas aujourd'hui à condamner ce qu'il ménageait alors. Il accuse nettement Gibbon d'avoir regretté les revers de l'empire et les triomphes du christianisme et d'avoir ainsi méconnu la décadence humaine et la renaissance divine qu'il avait à raconter.

Si la notice sur Gibbon est le premier mot de l'œuvre historique

[1] Paris, Michel Lévy.

de M. Guizot, l'étude sur Philippe II peut être considérée comme le dernier. Elle a été écrite il y a peu d'années, à propos de l'*Histoire de la fondation de la république des Provinces-Unies*, livre savant et coloré, publié en anglais par un Américain. Cette fois, il ne s'agit plus de l'origine du christianisme, mais d'un autre principe que M. Guizot n'a pas moins à cœur que la religion elle-même, la liberté religieuse et politique. Il admire beaucoup cette belle lutte des Pays-Bas pour leur indépendance, la plus juste et la plus glorieuse des révolutions modernes, et à ce sujet, il retrace à grands traits, en les comparant, l'histoire de trois nations de l'Europe depuis trois siècles, l'Espagne, l'Angleterre et la France. Il montre l'Espagne accablée par le despotisme monacal de Philippe II, tombant dans une mortelle décadence et ne sortant de sa léthargie que pour repousser l'invasion étrangère; l'Angleterre, au contraire, s'emparant de la liberté politique et religieuse fondée par les Pays-Bas, l'associant aux forces conservatrices de la société, l'aristocratie et la monarchie, et s'élevant par cette alliance au plus haut degré de puissance et de prospérité ; la France, mélange orageux d'Espagne et d'Angleterre, longtemps comprimée par le pouvoir absolu, mais s'attachant à la liberté intellectuelle, revendiquant par elle tous ses droits, tombant dans l'anarchie révolutionnaire qui la ramène au despotisme, se relevant, retombant encore, mais marchant toujours, à travers tant de vicissitudes, à la tête des nations continentales. On dirait une page détachée de l'*Histoire de la civilisation en Europe*, cette grande épopée historique et philosophique.

Le principal attrait de ce volume, ce qui en fait une œuvre à part dans les écrits si nombreux de l'auteur, est dans les quatre portraits de femme qu'il contient. M. Guizot appartient par son âge à plusieurs époques littéraires, il a toujours eu un goût prononcé pour la bonne tradition classique, et il excelle dans cet art du portrait, si cultivé, si brillant autrefois, aujourd'hui si abandonné. Depuis que la foule anonyme qui formait le chœur est devenue le personnage principal du drame, les premiers rôles disparaissent. Qui songe aujourd'hui, comme à l'hôtel de Rambouillet, à faire son propre portrait et celui des autres? Qui songe à étudier et à saisir les traits les plus fugitifs d'une physionomie, à pénétrer par une analyse délicate dans les secrets replis des esprits et des cœurs, à rendre par des oppositions de mots quelquefois subtiles mais toujours ingénieuses les contrastes naturels et les détours complexes des caractères? Cet art des la Rochefoucauld et des la Bruyère, qui donne tant de charme aux *Mémoires* du cardinal de Retz, qui éclate avec violence dans l'irascible et dédaigneux Saint-Simon, qui se retrouve encore, bien qu'affaibli, dans quelques-uns des écrits du dix-huitième siècle,

nous ne le connaissons plus. Les personnes n'ont de nos jours ni la même importance, ni le même relief, ni la même diversité; les modèles manquent, et les peintres aussi. La démocratie ne se contente pas de nous dominer, elle nous absorbe; tout se confond et se perd dans l'uniformité d'une même destinée.

Les portraits de femme exigent surtout un degré de finesse que nous n'avons pas. Qui n'a remarqué combien la photographie, cet art nouveau et sitôt populaire, défigure les plus charmants visages! Nous sommes tous plus ou moins photographes; nous grossissons les traits saillants, les traits délicats nous échappent. M. Cousin a obtenu un grand succès avec ses femmes du dix-septième siècle; mais ce sont des portraits de seconde main, comme ceux des galeries de Versailles; ils ne sont pas faits d'après nature. M. Cousin était un classique dans toute la force du mot; son style, comme ses modèles, appartient au passé. Puis il n'a pas dédaigné de faire appel à un petit artifice qui réussit toujours; le public s'est amusé de voir un philosophe sacrifier aux Grâces, comme Socrate apprenant l'art de plaire aux célèbres courtisanes de son temps, et ce contraste piquant comme un paradoxe, M. Cousin ne l'évitait pas, il le cherchait. Il ne négligeait pas les belles épaules et les opulentes chevelures de ses héroïnes; il ressuscitait avec art les égarements passionnés, et jusqu'aux jalousies qu'elles excitaient; cette *prière muette* que, suivant Montesquieu, s'adressent toujours les deux sexes, il la réveillait pour des yeux éteints et des charmes depuis longtemps détruits par la mort. M. Guizot n'a pas recours à de tels moyens; son imagination ne se complaît pas dans de pareils songes.

La notice sur madame de Rumford est moins le portrait d'une personne que le tableau d'une société. Madame de Rumford est morte depuis trente ans; son hôtel n'existe plus; la rue même qui portait son nom, parce qu'on l'avait ouverte dans son jardin, a disparu dans le boulevard Malesherbes. Ainsi s'évanouissent rapidement toutes les traces. Fille d'un fermier général, petite-nièce de l'abbé Terrai, elle avait passé sa jeunesse dans le monde politique et philosophique du règne de Louis XVI. Elle avait été mariée deux fois, d'abord à l'illustre Lavoisier qu'elle avait vu mourir sur l'échafaud, et ensuite à un savant étranger, dont elle avait fini par se séparer. Elle ne vivait que dans son salon et par son salon, où se réunissaient, sous l'Empire, les derniers débris du dix-huitième siècle. Quand M. Guizot arriva à Paris, jeune et obscur, en 1809, il fut reçu chez madame d'Houdetot et chez madame de Rumford. Madame d'Houdetot, alors âgée de soixante-dix-neuf ans, n'était plus cette charmante et légère personne qui avait tourné la tête à Rousseau et sur qui madame d'Épinay, sa belle-sœur, écrivait un jour cette jolie phrase :

« La comtesse d'Houdetot est venue hier me dire adieu. Que c'est une jolie âme, sensible, naïve et honnête! Elle est ivre de joie du départ de son mari, et vraiment elle est si intéressante, que tout le monde en est heureux pour elle. Elle était folle hier comme un jeune chien. » Elle avait conservé dans sa vieillesse son goût pour les plaisirs de l'esprit [1]; elle avait pour amis fidèles, Suard, l'abbé Morellet, Dupont de Nemours, Boufflers, aussi vieux qu'elle et aussi attachés à la conversation. M. Guizot nous la peint assise au coin du feu, dans son grand fauteuil, la tête inclinée sur la poitrine, parlant peu, remuant à peine, mais prenant à tout ce qui se disait autour d'elle un intérêt vif et curieux.

Le salon de madame d'Houdetot se ferma bientôt; madame de Rumford, plus jeune, a ouvert le sien jusqu'en 1836. Deux ou trois générations d'hommes distingués s'y sont succédé, mais le fond a toujours été ce qu'on devait attendre d'une maîtresse de maison qui avait été l'amie de Condorcet et de Turgot. Je me souviens que lorsque M. Guizot prononça son discours de réception à l'Académie française, on fut généralement frappé et presque étonné de quelques mots de reconnaissance et de sympathie pour le dix-huitième siècle; c'est qu'on avait perdu de vue, dans le bruit des luttes contemporaines, ses origines et ses attaches naturelles. Quand il était entré dans le monde, le dix-huitième siècle palpitait encore; son esprit avait survécu à la terrible épreuve de la Révolution, non sans en avoir reçu de profondes atteintes. Sous le despotisme étouffant de Napoléon, le culte de l'intelligence et l'amour de la liberté se perpétuaient dans quelques salons, avec la tradition de l'école philosophique. C'est là que M. Guizot a fait ses premières armes, il ne l'a pas oublié. Sans rien cacher des erreurs et des fautes du dix-huitième siècle, il ne s'en est jamais séparé; il l'a bien prouvé quand il a rétabli, étant ministre de l'instruction publique, l'Académie des sciences morales et politiques, qui représente par son origine et même par son nom cette époque de recherches hardies et de libre examen. Je regrette seulement qu'ayant connu dans sa jeunesse des économistes comme l'abbé Morellet et Dupont de Nemours, il n'ait pas pris plus de goût pour l'économie politique; il ne la méprise pas assurément, mais il ne la place pas à son rang, suivant moi, dans les travaux et les découvertes du siècle.

La notice sur madame Récamier nous transporte dans un autre monde. M. Guizot a peu connu personnellement madame Récamier; il a pris pour guide dans cette esquisse les *Souvenirs* publiés sur elle

[1] On a d'elle quelques vers aimables, notamment un couplet galant sur le départ de Saint-Lambert pour l'armée, que je n'ose pas reproduire ici.

par madame Lenormant, sa nièce et sa fille adoptive, « avec une tendresse au moins filiale, autant d'admiration que de tendresse, et un ardent désir d'attirer encore aujourd'hui à l'objet de son culte, de la part de tout le monde, les hommages de cœur et d'esprit qu'elle lui offre tous les jours. » Il ne s'est pas contenté de cet éloge si bien mérité ; il s'est pénétré des *Souvenirs* pour faire le portrait de cette femme célèbre qui, pendant un demi-siècle, a exercé un si puissant et si charmant ascendant, qui a vu à ses pieds les hommes les plus célèbres de plusieurs époques, les généraux de la République, les princes de l'Empire, les ministres et les orateurs des deux monarchies parlementaires, les artistes, les philosophes et les poëtes de tous les temps, les Français et les étrangers, les saints et les mondains, le pieux Mathieu de Montmorency et le sceptique Benjamin Constant, et qui a fini par subjuguer et par remplir d'elle-même l'âme tourmentée de M. de Chateaubriand. Le dirai-je cependant? J'ai été un des plus jeunes et des plus obscurs parmi ceux que madame Récamier a bien voulu admettre dans son intimité ; et au risque d'encourir un petit ridicule qui serait bien peu justifié (elle avait près de soixante ans quand je l'ai vue pour la première fois), je ne puis m'empêcher de relever un mot que M. Guizot n'aurait certainement pas laissé échapper s'il l'avait mieux connue.

« Par quels mérites ou par quel art, dit-il, une femme a-t-elle pu acquérir et garder toute sa vie tant d'amis, des amis si divers et plusieurs si éclatants? Quelle serait à cette question la réponse de la Rochefoucauld, de ce moraliste pénétrant et sec si habile à démêler les mauvais secrets de l'âme humaine? Il verrait, je crois, dans madame Récamier, une grande, spirituelle, aimable et très-habile coquette ; une coquette à la fois conquérante et prudente, supérieure dans l'art de mesurer, de distribuer et d'approprier convenablement ses grâces et ses amitiés, bien plus aimée qu'elle n'aimait, bien plus reine que femme, sans mari, sans enfants, sans amant, isolée au milieu d'admirateurs passionnés, » etc. Je sais bien que, quelques lignes plus bas, il désavoue ce jugement qu'il met tout entier sur le compte de la Rochefoucauld ; mais malgré cette précaution qu'on peut bien appeler oratoire, de la part d'un orateur si consommé, le mot est lâché, et il reste. Eh ! sans doute, elle était coquette, quelle est la jolie femme qui ne l'est pas? Qu'on la plaigne d'avoir été sans enfants, je le comprends, mais pourquoi ce singulier reproche de n'avoir pas eu d'amant? Il faut plutôt la louer d'avoir traversé pure les impuretés du temps où elle était dans tout l'éclat de la jeunesse et de la beauté ; c'est précisément parce qu'elle ne s'était donnée à personne, qu'elle a pu conserver à la fois tant d'amis.

Elle a eu trente ans auprès d'elle un autre la Rochefoucauld, au moins l'égal du premier pour l'esprit et pour l'amertume, M. de Chateaubriand, et il n'a certes jamais fait pareille observation qu'il aurait regardée comme un blasphème. La Rochefoucauld lui-même l'eût connue, qu'il eût été désarmé; *sa grâce est la plus forte*, eût-il dit comme Alceste. On peut voir par les lettres de madame de Sévigné quelle était, sur la fin de sa vie, l'amitié de ce censeur impitoyable pour madame de la Fayette. La Rochefoucauld n'a été sévère pour les hommes qu'après avoir souffert de leurs travers, et n'a mal parlé des femmes qu'après les avoir beaucoup aimées; il n'aurait pas eu à se plaindre de madame Récamier, parce qu'elle ne l'aurait pas trompé. Une femme, si belle qu'elle ait pu être, ne peut captiver si longtemps, par le seul attrait de ses charmes et l'habileté de sa coquetterie, un concours d'admirateurs délicats et difficiles, habitués pour la plupart aux manéges séducteurs des femmes du monde. Madame Récamier n'étalait pas son esprit, mais elle en avait beaucoup; ceux qui ne l'ont pas connue peuvent en juger par quelques fragments de lettres et de Mémoires publiés par sa nièce et qui font vivement regretter ceux qu'on a brûlés par son ordre après sa mort. Sa conversation était douce, fine, bienveillante, enjouée; elle avait surtout ce tact si exquis et si rare qui sait faire valoir l'esprit des autres. On ne sortait jamais d'un entretien avec elle sans se découvrir des qualités qu'on ne se soupçonnait pas.

Une femme qui la connaissait bien disait d'elle : « D'abord elle est bonne; ensuite, elle est spirituelle ; après cela, elle est très-belle. » C'était là en effet le secret de son charme : la bonté unie à l'esprit et à la grâce. Célimène aussi est belle, spirituelle, habile, mais elle n'est pas bonne. Madame Récamier a donné plus d'une preuve, dans sa vie, d'une bienfaisance active et résolue; elle s'est plusieurs fois exposée, dans des temps difficiles, pour sauver la vie ou la liberté de malheureuses victimes de nos troubles politiques. Elle a été une amie tendre, dévouée, indulgente, attentive, encore plus fidèle dans la mauvaise fortune que dans la bonne. Et quelle dignité naturelle et simple! Sous le consulat, elle écarte sans ostentation l'amour déclamatoire de Lucien Bonaparte, et ne craint pas de donner publiquement à Moreau, pendant son procès, un témoignage d'intérêt dont s'irrite le premier consul à la veille de passer empereur. Sous l'Empire, elle refuse tout net la proposition que lui fait Fouché, de la part de Napoléon, de devenir dame du palais, avec la perspective d'une plus haute fortune, et aime mieux partager l'exil de madame de Staël qu'accepter la faveur du maître du monde. Plus tard, elle refuse d'entrer dans une maison royale, en acceptant la main que lui offre avec une sorte d'importunité le prince Auguste de Prusse.

Quand des revers de fortune viennent l'assaillir, elle se retire sans se plaindre dans une modeste cellule de l'Abbaye-au-Bois et force ses plus illustres adorateurs, alors ministres de la Restauration, à monter tous les jours ses trois étages. Qu'aurait pu trouver là à redire la Rochefoucauld?

J'aime mieux les passages où M. Guizot revient de bonne grâce sur lui-même et s'attache à montrer les qualités qui formaient, chez madame Récamier, un si harmonieux ensemble. Il la loue d'avoir conservé de tout temps, riche ou ruinée, errante dans l'exil ou retirée dans un couvent, les mêmes sentiments et les mêmes goûts; d'être restée indépendante et libre, modérée et équitable au milieu des passions politiques les plus vives. « Votre situation, lui écrivait le duc de Laval au moment de la rivalité diplomatique entre ses deux principaux amis, Mathieu de Montmorency et M. de Chateaubriand, est sans doute une des plus complexes, des plus bizarres et des plus difficiles que je connaisse; mais je suis sûr que vous vous tirez d'affaire avec un naturel admirable, que vous portez toutes les confidences, que tout le monde est content, et que personne n'est trahi. » Le duc de Laval avait raison; elle ne trahissait personne et ne prenait part aux querelles que pour les apaiser. Je ne sais pas de plus bel éloge et de plus vrai que ces paroles de M. Guizot : « Elle avait en général avec ses amis et eut surtout avec M. de Chateaubriand le beau don de développer ce qu'il y avait en eux de meilleur et de plus satisfaisant pour eux-mêmes comme pour leurs relations avec les hommes, leurs instincts élevés, leurs bons désirs, leurs sentiments généreux et équitables. Elle excellait à toucher sans bruit les cordes nobles et douces de l'âme, à panser les blessures du cœur ou de l'amour-propre, à distraire les tristesses, à calmer, à apaiser, en remplissant et animant doucement la vie. »

Même après la révolution de 1830, elle sut faire vivre ensemble des hommes qui ne se seraient pas rencontrés ailleurs sans se combattre. Parmi ses amis, les anciens appartenaient au parti de la dynastie déchue; les jeunes se déclaraient pour le régime nouveau, avaient applaudi à sa naissance et aspiraient à le servir. Ces opinions contraires qui se choquaient avec fureur dans les journaux et dans les Chambres, apprenaient devant elle à se respecter et à se ménager. Pour les contenir, elle n'avait besoin d'aucun artifice; elle était tout simplement elle-même, calme, souriante, inaltérable, étrangère à toute exagération, modérant par sa seule présence et par quelques mots dits à propos les esprits prêts à s'exalter. Naturellement elle penchait du côté de M. de Chateaubriand, mais sans partager aucune de ses préventions. Elle n'aimait pas la politique, c'est peut-être là son vrai défaut aux yeux de M. Guizot; elle en entendait

parler avec intérêt, mais sans y prendre beaucoup de part. Elle avait tant vu de révolutions et de luttes qu'elle en avait une lassitude visible, et ne se passionnait que pour ce qui ne change pas, les lettres, les arts, les sentiments généreux et élevés, le beau sous toutes ses formes. Canova qu'elle avait connu en Italie avait fait d'après elle un buste de la Béatrix du Dante. C'était là en effet son idéal, et personne, on peut le dire, n'en a plus approché.

M. Guizot la loue encore de n'avoir jamais oublié, malgré tant d'amitiés royales et aristocratiques, qu'elle était née bourgeoise, d'être restée fidèle aux convenances et aux affections de sa condition native. Cette preuve de bon sens, de bon cœur et de bon goût, elle la donnait à tout moment. Elle avait autant de soigneuse amitié pour M. Ballanche, le modeste imprimeur de Lyon, que pour les grands seigneurs qui formaient sa cour. Habile à chercher et à démêler le mérite personnel, elle l'accueillait et l'encourageait partout, dans les plus humbles et les plus inconnus. Elle avait même une nuance plus affectueuse avec ceux qu'elle regardait comme ses pareils; elle se moquait doucement des petites vanités qu'elle savait très-bien saisir. Voici ce qu'elle écrivait à sa nièce, du château de Maintenon, où l'avait appelée une invitation du duc et de la duchesse de Noailles : « M. Brifaut quittera Maintenon à regret, il est dans son élément; la beauté de ce royal château, le souvenir de Louis XIV et de madame de Maintenon, mais surtout le plaisir de se voir entre la duchesse de Noailles et la duchesse de Talleyrand, sont des jouissances dont il ne se lasse pas. *Je lui sais presque gré d'une faiblesse qui lui donne tant de satisfaction.*» N'est-ce pas que c'est charmant? Madame de Sévigné devenue bourgeoise n'aurait ni mieux observé ni mieux dit.

Les femmes sont les meilleurs juges des autres femmes, et madame Récamier avait le rare privilége de plaire autant aux femmes qu'aux hommes; madame de Staël d'abord, dont l'admiration enthousiaste ne s'est jamais démentie, même dans les épreuves les plus délicates; puis les plus brillantes des reines de l'Empire, la reine de Naples et la reine Hortense, qui l'ont aimée et fêtée au temps de leurs grandeurs, et que nous avons vues, dans l'adversité, recourir avec confiance à son amitié; cette fière duchesse de Chevreuse qui a mieux aimé, comme elle, partir pour l'exil que céder à une volonté injuste de Napoléon, et qui y est morte à vingt-neuf ans; la duchesse de Devonshire, que le goût des arts avait rapprochée d'elle, et qui, bien qu'Anglaise et protestante, ne pouvait vivre qu'à Rome; la vicomtesse de Laval, mère de Mathieu de Montmorency, heureuse et reconnaissante de l'affection qu'elle portait à son fils; la reine de Suède, qui ne pouvait pas ignorer le sentiment exalté qu'elle avait

inspiré au général Bernadotte; et, dans des temps plus rapprochés de nous, la duchesse de Broglie, madame Swetchine, la vicomtesse de Noailles, la duchesse de Noailles, madame de Boigne, mademoiselle Clarke, aujourd'hui madame Mohl, qui a écrit sur elle un livre excellent; madame de Chateaubriand enfin, cette personne d'un esprit si vif, d'un caractère si original, qui, occupée d'œuvres de charité, avait pris le bon parti de n'être pas jalouse, quoiqu'elle aimât beaucoup son mari; dès qu'il était question d'un voyage pour madame Récamier, on la voyait accourir toute inquiète : « Mais que voulez-vous, disait-elle avec une naïveté sincère, que devienne en votre absence M. de Chateaubriand ? »

Les générations nouvelles aiment à dénigrer le passé. On se moque volontiers des *adorateurs* de madame Récamier, et il est devenu fort à la mode de dire beaucoup de mal de M. de Chateaubriand. Nous n'en étions pas là il y a trente ans. Les grands hommes ont leurs faiblesses comme les grands peuples, et il est facile d'insister sur des défauts inévitables. Il serait bon cependant de ne pas oublier que le génie tient quelquefois à ces défauts mêmes. Si M. de Chateaubriand n'avait pas eu cette sensibilité maladive et cet orgueil inquiet qu'on lui reproche, il n'aurait pas écrit *René* et tant d'autres œuvres admirables. L'imagination ne jette ses éclairs qu'au milieu des orages. Qu'il ait tourmenté son style, à la fin de sa vie, jusqu'à le rendre pénible et obscur, qu'il se montre lui-même, dans ses *Mémoires d'outre-tombe*, sous un jour défavorable, que la lecture de ces Mémoires chez madame Récamier ait eu un caractère un peu théâtral, je ne le nie pas. Nous n'y regardions pas de si près. Pour mon compte, je n'oublierai jamais ce salon de l'Abbaye-au-Bois, avec le grand tableau de *Corinne*, par Gérard, d'où semblait s'échapper l'âme ardente de madame de Staël, et l'élite de la société française se pressant pour entendre les derniers accents d'un grand écrivain; je n'oublierai jamais les réunions de tous les jours, moins nombreuses et moins solennelles; M. de Chateaubriand, grave et silencieux dans le monde, mais ouvert et gai dans l'intimité; le bon Ballanche, qui n'était ni maussade ni triste, quoi qu'il en ait dit lui-même; Ampère, lecteur habile et causeur plein de verve; M. Brifaut, M. de Tocqueville, M. Lenormant, cet aimable et excellent duc de Laval; je ne parle que des morts. Peu de témoins survivent encore, mais tous conservent ce souvenir comme un des plus précieux trésors de leur vie passée.

Arrivée près du terme, madame Récamier disait à sa nièce combien, dans sa vie en apparence si brillante, il y avait eu de vide et d'effort, et que jamais, à une femme pour qui elle aurait de l'amitié, elle n'en souhaiterait une pareille. On s'est fait une arme contre

elle de cette parole de découragement, si naturelle au moment où le néant universel nous saisit. Qui de nous, même parmi les plus heureux et les plus célèbres, voudrait recommencer exactement sa vie? Parvenus au déclin, nous sommes beaucoup plus frappés de ce qui nous a manqué que de ce qui nous a réussi, les succès les plus éclatants s'effacent, et les tristesses nous restent plus que les joies. La part de l'adversité a été grande dans la vie de madame Récamier; elle a supporté avec courage d'immenses revers de fortune, elle a traversé toutes les terreurs et toutes les oppressions de la République et de l'Empire, elle a vu mourir avant elle ses amis les plus chers, et ses derniers jours se sont terminés dans la cécité, au milieu des angoisses dont la révolution de Février avait rempli tous les cœurs. Elle a surtout regretté de n'avoir pas été épouse et mère; mais si elle n'a pas connu ces affections régulières qui remplissent naturellement la vie de la femme et qui donnent aux plus modestes le bonheur domestique, ce n'est pas sa faute; mariée à seize ans à un homme de quarante-deux et veuve seulement à cinquante-trois ans, elle a eu du moins le mérite de garder la foi conjugale à un mari qu'elle n'aimait pas mais qu'elle respectait. Elle a suppléé à la maternité par l'adoption; elle a vécu tant qu'elle a pu de la vie de famille. Que de femmes ont eu la même destinée et n'ont pas su comme elle en remplir le vide!

La vie de madame de Boigne ressemble à beaucoup d'égards à celle de madame Récamier, mais avec moins d'éclat et de charme. Ici encore il y a un grain de malice dans le portrait que trace M. Guizot, et je le comprends mieux. A peine sortie de l'enfance, mais éprouvée déjà par le malheur, vivant à Londres avec ses parents émigrés, dans un état voisin de la détresse, mademoiselle d'Osmond était déjà sensée, mesurée, pénétrante et prudente, avec une fermeté tranquille et presque froide. « L'occasion lui vint bientôt de mettre à profit ces qualités précoces, je dirais volontiers prématurées. » Puis vient le récit fort peu romanesque de son mariage avec un vieux général d'aventure, originaire de Savoie et revenu très-riche de l'Inde, où il avait fait la guerre, soit pour les rajahs contre les Anglais, soit pour les Anglais contre les rajahs. « Elle y fut déterminée, dit M. Guizot avec une indulgence un peu moqueuse, par un sentiment qui a dominé toute sa vie, le désir de relever sa famille de la ruine où elle était tombée, et de rendre aux d'Osmond de l'avenir la situation sociale que la Révolution avait enlevée à ceux du présent. » Ce mariage eut les suites qu'il était aisé de prévoir; le vieux général et la jeune émigrée ne tardèrent pas à s'apercevoir qu'ils ne se convenaient pas; après six ans d'épreuve, ils séparèrent leurs vies d'un commun accord. M. de Boigne se retira à Chambéry, sa patrie, et sa

femme s'établit à Paris. Ainsi commence presque toujours l'histoire de ces reines de salon.

La Restauration fit bientôt de M. le marquis d'Osmond, son père, un pair de France et un ambassadeur. Elle rentra ainsi de plein droit dans le monde où elle était née, et y brilla par les agréments de son esprit et de sa personne. Son salon prit surtout de l'importance sous la monarchie de 1830. Elle avait passé à Naples les premières années de l'émigration, y avait vécu dans l'intimité de la famille royale, et s'y était liée d'une amitié d'enfance avec la jeune princesse qui devait être un jour la reine Marie-Amélie. Cette affection persévérante lui donnait une situation à part dans la société politique du temps. De plus, elle était l'amie et la confidente de M. le chancelier Pasquier, qui exerçait une haute et légitime influence. M. Guizot n'était pas toujours bien traité dans le salon de madame de Boigne, et il le savait. Il caractérise en peu de mots l'attitude de M. Pasquier : « Le représentant le plus éclairé comme le plus éprouvé de la politique prudente, le censeur éminemment judicieux des hommes engagés dans l'arène parlementaire, où il n'était plus intéressé ni compromis à titre d'acteur. » Et il ajoute pour plus de clarté : « Je ne lui étais pas personnellement agréable ; il m'était arrivé sous la Restauration et dans quelques-uns de mes écrits d'avoir parlé de lui, de son rôle et de son influence, toujours avec convenance, je crois, mais avec dissidence et liberté. » Je me souviens en effet d'avoir lu, dans une des premières brochures de M. Guizot, un portrait de M. Pasquier en 1821, qui devait lui être resté sur le cœur.

M. Guizot, qui a tous les talents, avait en lui l'étoffe d'un satirique, s'il avait voulu. Nul ne voit d'un coup d'œil plus perçant les faiblesses et les ridicules, mais la nécessité de ménager tous les amours-propres, dans la vie politique, lui a appris de bonne heure à se surveiller; il a mis sous clef cette partie de son esprit et n'en laisse échapper que quelques traits émoussés avec soin. J'ai quelquefois regretté, en lisant ses *Mémoires*, qu'il se soit décidé à les publier de son vivant; le public y a gagné un beau livre, d'une sérénité imposante, où les difficultés de l'histoire contemporaine sont tournées avec un art infini, et où tout est admirablement calculé pour l'effet général, l'apologie d'un gouvernement ; mais la postérité y a perdu peut-être un livre amusant, varié, plein de révélations inattendues, d'observations piquantes, de jugements acérés, qui aurait montré sous un nouveau jour cet esprit si souple et si riche. On en voit percer quelque chose dans cette notice sur madame de Boigne : « M. Pasquier était trop honnête homme pour que le souvenir du passé influât sérieusement sur ses relations avec moi, depuis que je portais le poids de ce gouvernement qu'il secondait sans en répondre ; mais

il en résultait entre lui et moi une nuance de froideur, même dans l'approbation et l'appui. Madame de Boigne conservait avec moi la même impression, plus vivement peut-être que M. Pasquier lui-même ; elle me témoignait plus d'estime que de faveur, et les difficultés et les périls de ma situation politique l'inquiétaient plus qu'ils ne l'affligeaient. »

C'est finement dit, atténué comme il convient, mais on sent que si l'auteur voulait appuyer il en pourrait dire beaucoup plus. Un jour qu'en causant avec elle *avec un peu plus d'abandon que de coutume*, il lui parlait des obstacles qu'il rencontrait dans son dernier ministère, « Au fond, lui dit-elle, *avec une brusquerie presque bienveillante*, vous avez surtout un malheur et un tort ; vous durez trop. » L'aveu était franc et vrai ; le plus grand tort du dernier ministère de M. Guizot est en effet d'avoir trop duré. Tout en se donnant la satisfaction de raconter cette petite anecdote, où se résume une scène de mœurs politiques, M. Guizot se plaît à peindre en beau, sans amertume et sans rancune, ce salon de madame de Boigne, qui n'appartenait pas précisément au faubourg Saint-Germain, mais y touchait par beaucoup de points ; qui n'était pas précisément de l'opposition, mais qui n'appartenait pas non plus au gouvernement. Il ne retrouve sa touche légèrement critique que pour montrer l'effet produit sur cette personne si occupée d'elle-même par la révolution de Février : « La peur aussi peut devenir une passion, et elle n'est pas la moins puissante. Comme un très-grand nombre d'honnêtes gens et de gens d'esprit, madame de Boigne en fut vivement atteinte en 1848, et elle accueillit avec empressement tout ce qui pouvait la rassurer, n'importe à quel prix. Quand elle fut en effet un peu rassurée, quand elle eut retrouvé les habitudes de sa vie, il fut aisé de voir qu'elle n'en jouissait qu'avec une timidité agitée et comme toujours à la veille de les perdre ; elle avait toujours l'air de dire, avec un doute triste : *Pourvu que ceci dure autant que moi !* »

Pour une femme, passe encore ; mais que d'hommes ont été femmes sur ce point depuis vingt ans ! Ceux qui avaient le plus contribué à la révolution, qu'ils l'aient ou non voulu, s'en sont le plus effrayés et ont cherché plus vite un asile, *n'importe à quel prix*. M. Guizot se borne à cette courte allusion à la déroute universelle, et il passe tranquillement à l'examen des romans de madame de Boigne, car, qui l'eût cru? elle écrivait des romans. Ces œuvres secrètes ont été publiées après sa mort, d'après sa dernière volonté, par madame Lenormant ; madame de Boigne avait été liée avec madame Récamier, et tout ce qui a tenu, de près ou de loin, à madame Récamier est resté sacré pour sa fille adoptive. Les gens du monde ne devraient jamais écrire de romans ; ceux de madame de Boi-

gne sont élégants, spirituels et froids comme elle. Elle-même en parle ainsi dans un *avant-propos* : « Je n'ai rien à exiger du lecteur de ces pages; elles ne me donnent, je le reconnais, aucun droit à sa bienveillance, n'ayant pas été tracées pour son amusement mais pour le mien. » Alors pourquoi les publier ? Sans doute pour se peindre elle-même dans chacun de ses romans, avec l'intention bien évidente de s'y faire reconnaître; une première fois sous le nom d'une Gertrude de Beauréal, devenue madame Romignère, qui a épousé un financier immensément riche pour rétablir la fortune délabrée de sa famille; et une autre fois sous le nom d'une mademoiselle d'Erlancourt, devenue madame Dermonville pour le même motif ; il est vrai que, M. Dermonville ayant eu le bon goût de mourir à propos, sa femme devient la maréchale d'Aubemer, ce qui altère un peu la ressemblance.

Je préfère à ces compositions prétentieuses une lettre écrite par madame de Boigne à madame Récamier, il y a bien longtemps, en 1812, et que madame Lenormant a communiquée à M. Guizot. « Vous êtes, lui disait-elle, la personne la moins oubliée; et ce n'est pas parce que vous êtes aimable, jolie, charmante : c'est parce que vous êtes bonne, douce, facile, que chacun se souvient de vous d'une manière qui lui plaît et qui flatte son amour-propre et peut-être même son cœur, *si par hasard on en a un ;* c'est parce que votre naturelle et séduisante bienveillance a trouvé le secret de persuader à chacun que son sort ne nous est pas indifférent. Vous savez combien j'adore ce charme de bonté que je n'ai trouvé en aucune autre femme; je vous l'ai dit cent fois, et je l'ai pensé mille : ce qui vous rend si séduisante, c'est votre bonté; peut-être suis-je la seule qui ait osé vous le dire; il paraît si bizarre de louer la bonté de la plus jolie femme de l'Europe. C'est parce que vous êtes bonne que vous avez fait tant tourner de têtes et désespéré tant de malheureux : ils ne s'en doutent pas, mais c'est pourtant vrai. » Voilà qui est gracieux et bien tourné. Ce qui m'en plaît surtout, c'est que cette lettre fait très-bien connaître ces deux femmes, jeunes alors, le genre de leur esprit et de leur pouvoir.

Ce qu'était M. de Chateaubriand dans le salon de madame Récamier, et M. Pasquier dans celui de madame de Boigne, M. Guizot lui-même l'a été dans le salon de madame la princesse de Lieven. Je n'ai pas eu l'honneur de la connaître, mais je ne doute pas qu'elle ne revive parfaitement dans le portrait, sobre et respectueux, qu'il en donne. C'était avant tout une très-grande dame, vivant dans un monde à part, le monde des souverains et des premiers ministres. Elle se peint très-bien elle-même dans une lettre écrite à M. Guizot des eaux d'Allemagne, en 1850; on y trouve le récit très-animé, très-vivant,

d'une petite aventure qui vient de lui arriver; mais il est visible que l'histoire serait racontée avec moins de bonne humeur si le héros du malentendu n'était pas le duc de Parme. Du reste, beaucoup d'esprit et même de grâce quand elle ne prenait pas ces façons hautaines dont elle dit elle-même : « Les manières que vous me connaissez. » A Paris comme à Londres, où elle avait séjourné longtemps comme ambassadrice de Russie, elle avait su attirer autour d'elle les hommes politiques les plus considérables, ceux que l'impératrice Catherine aurait appelés les *cochers* de l'Europe. « Parmi les plus grandes influences de notre temps, dit M. Guizot, une seule n'y était pas représentée, le parti démocratique; c'est précisément la nature de ce parti, et l'un des plus graves périls des temps actuels, qu'il est presque aussi absent dans les hautes régions de la société européenne que puissant dans ses profondeurs ; ce qui fait qu'on l'ignore et qu'on l'oublie jusqu'au moment où il éclate par des tempêtes. » Observation juste qui explique bien des choses.

Dans un de ces trop courts fragments de *Mémoires* qu'a laissés madame Récamier, elle raconte une aventure de bal masqué à Rome, en 1824, où la reine Hortense et elle s'amusèrent à porter le même déguisement pour dérouter les assistants : « Tout le monde, dit-elle, se prêta de bonne grâce à cette plaisanterie, à l'exception de la princesse de Lieven, que la politique n'abandonne jamais, même au bal, et qui trouva fort mauvais qu'on l'eût compromise avec *une Bonaparte.* » C'est bien ainsi qu'on se la représente, n'oubliant jamais la politique et la diplomatie. M. Guizot la compare un moment à madame de Maintenon et à la princesse des Ursins ; et la comparaison, bien qu'elle puisse paraître ambitieuse, ne manque pas de vérité. Elle écrivait, quand elle était ambassadrice, les dépêches de son mari, et depuis qu'elle n'avait plus de titre officiel, sa correspondance était fort recherchée par les ministres de tous les pays. Un grand malheur de famille avait pourtant troublé cette existence presque souveraine ; elle avait perdu, en 1835, ses deux plus jeunes fils. Elle avait fui la Russie comme un lieu funeste, et c'est alors qu'elle était venue s'établir à Paris pour y chercher des distractions. M. Guizot raconte en termes touchants comment, ayant perdu lui-même un fils vers la même époque, une douleur commune les rapprocha ; la conformité des goûts plus que des idées a fait le reste. On ne retrouve pas sans une vive émotion, à ces hauteurs sociales, les malheurs de la vie commune, et on sait gré à cette femme si fière de ses angoisses maternelles.

Quand on lit aujourd'hui ces détails rétrospectifs sur des salons fermés pour toujours, on se demande si de semblables sociétés se formeront encore. Les esprits chagrins répondront sans doute que

le goût de la conversation et de la bonne compagnie est perdu. M. Guizot, tout attaché qu'il est aux nobles souvenirs de sa vie, n'accepterait pas, j'en suis sûr, ce jugement pessimiste. Au milieu des plus rudes épreuves, il n'a jamais désespéré de son temps et de son pays. Même aujourd'hui, au milieu d'un déclin trop manifeste de l'esprit national, il y a encore des asiles où, sous les auspices de femmes distinguées, on cause librement, agréablement, de littérature, de beaux-arts et de politique. L'éclat manque, parce qu'il n'est nulle part. Mais tout annonce que la France va sortir de cette torpeur, son génie actif n'est jamais resté longtemps endormi. Les discussions parlementaires se réveillent les premières; espérons que le reste va suivre et se ranimer. Quel sera l'effet de cette renaissance? Où irons-nous? Que deviendrons-nous? Probablement, le bien sera comme toujours mêlé de beaucoup de mal, nous maudirons nous-mêmes plus d'une fois ce que nous aurons le plus désiré; mais la France vivra, se sentira vivre; elle reprendra son pénible et fécond travail sur elle-même, et l'agitation nouvelle passera du monde des faits dans le monde des salons.

Sans doute on ne reverra pas ce qu'on a vu; l'histoire ne se recommence pas. Les formes changeront; le fond restera le même. La société polie a de tout temps réfléchi l'état général des esprits et des mœurs. Les salons du dix-huitième siècle ne ressemblaient pas à ceux du dix-septième. Sous Louis XIV, il n'y a de véritable société qu'à la cour; le roi est tout, les femmes, comme les hommes, se disputent ses regards. On adore jusqu'à ses faiblesses; Molière lui-même donne *Amphitryon* au moment où éclatent les amours du roi avec madame de Montespan, et fait rire la cour aux dépens de l'époux outragé :

> Le partage avec Jupiter
> N'a rien du tout qui déshonore.

De cette réunion sur un seul point de tout ce que la France renferme de plus illustre par la naissance et par le génie, de cette soumission absolue aux volontés et aux plaisirs d'un homme divinisé, de cette gloire, de cette puissance, de cette splendeur sans égale, naît une société élégante, pompeuse, où l'amusement tient lieu de liberté, où la rudesse des mœurs féodales s'efface et s'amollit, où la langue se forme, où le goût s'épure, entre les entretiens raffinés et les fêtes magnifiques, où, à l'exemple du maître, la galanterie s'unit à la dévotion, où l'on passe des tragédies amoureuses de Racine aux sermons sévères de Bossuet. Cent ans après, tout est changé; c'est Voltaire, Montesquieu, Diderot, d'Alembert, Rousseau qui

règnent dans les salons, et avec eux l'esprit philosophique, la raillerie impitoyable, la critique universelle, la liberté même excessive de la pensée et de la conversation.

De nos jours, la société se divise et prend plus de variété. Le salon de madame de Rumford continue le dix-huitième siècle, celui de madame Récamier s'en éloigne; madame de Boigne et madame la princesse de Lieven rappellent des nuances distinctes de la société politique. Les diversités possibles sont infinies. L'esprit démocratique, dont l'empire est désormais incontestable et incontesté, ne met pas d'obstacle absolu aux réunions choisies. Pourvu que la liberté ne périsse pas, tout peut se concilier. Ce qui nuit le plus à la vie du monde, ce n'est pas le mouvement tumultueux de la place publique, mais le monopole ombrageux d'une autorité absolue. Nous ne sommes plus au temps de Louis XIV, un pareil moment est unique dans l'histoire d'une nation. L'expérience est faite, et à deux reprises; les lettres, les arts, la société polie n'ont pas plus prospéré sous le second empire que sous le premier. Il n'y a que la liberté, même avec ses orages, qui puisse désormais féconder l'esprit national sous toutes ses formes. Sans doute il n'est plus permis au monde le plus dédaigneux d'ignorer les intérêts populaires et d'échapper à leur puissance; mais où est le mal? Ces intérêts sont aussi sacrés que leurs explosions sont redoutables; on ne peut les méconnaître sans injustice comme sans danger. Heureusement ils ne sont pas ou du moins ils ne doivent pas être exclusifs; le petit nombre est compris dans le grand, et tous les droits sont solidaires. Pendant que le niveau général s'élève, rien n'empêche les esprits délicats de se chercher et de se réunir; tout, au contraire, les y convie.

A cette galerie de portraits féminins, M. Guizot a joint une notice biographique sur M. de Barante; c'est le plus long et le plus important des morceaux réunis dans ces *Mélanges*. M. de Barante a été cinquante ans l'ami et presque le collaborateur de M. Guizot; tous deux historiens, politiques tous deux, nous les avons vus vivre côte à côte, à la fois semblables et différents; l'un portant dans l'histoire comme dans le gouvernement l'élévation de son esprit et la résolution de sa volonté, l'autre plus habile à saisir les détails que les ensembles, s'attachant à décrire curieusement le passé et sachant mieux juger son temps que le diriger. Le constant parallèle de ces deux vies, si unies dans leurs divergences, donne un intérêt particulier à ce récit : c'est comme une part de sa propre existence que raconte l'écrivain.

Nous ne connaissions qu'imparfaitement jusqu'ici les premières années de M. de Barante. A l'aide de quelques souvenirs personnels laissés par l'illustre mort, M. Guizot a pu le suivre depuis sa nais-

sance avec une attention affectueuse. Nous apprenons d'abord par lui-même à connaître son père et sa mère[1] : « Je ne puis, écrit-il dans un de ses fragments, songer sans un attendrissement profond, sans une reconnaissance inexprimable, à ce que mes parents ont été pour moi, à ce que je dois à une tendresse et à des soins sans exemple. Du plus loin qu'il me souvienne, je me les rappelle occupés de moi sans cesse, et toujours dans l'idée de développer mon âme et mon esprit, toujours avec une affection éclairée, raisonnable et prévoyante. Nourri par ma mère, je ne la quittais pas ; elle a recueilli mes premières impressions, et je ne puis retrouver dans mes souvenirs aucune idée reçue dans mon enfance qui ne soit liée avec la bonté attentive de mes parents. » En citant ce passage d'un accent si vrai, on sent que M. Guizot fait un secret retour sur lui-même ; il a eu le bonheur, lui aussi, d'être élevé par une mère accomplie, et quiconque a pénétré dans cet intérieur respecté où il aimait à se reposer des amertumes de la vie publique, sait par quelle vénération passionnée il répondait aux soins qu'il avait reçus. Nul ne parle mieux des devoirs et des joies de la famille, et nul n'a plus le droit d'en parler. Il y a eu cette différence entre les deux éducations, qu'ayant perdu son père de bonne heure par une mort tragique, l'enfance de M. Guizot a été rude, sa jeunesse difficile ; il a eu besoin de se faire sa place, que M. de Barante a trouvée toute faite. Ainsi s'explique peut-être la différence des deux caractères ; l'un énergiquement trempé pour la lutte, l'autre aimable et doux.

M. de Barante le père était préfet sous l'Empire. Il fut envoyé d'abord dans l'Aude et ensuite à Genève. Son fils le montre sous des traits charmants. « Nous étions devenus deux amis, deux vieux amis, pleins des mêmes souvenirs, ayant partagé les mêmes douleurs. Nous nous entendions à demi-mot sur tout. Maintenant, j'ai sans cesse une foule de pensées, de réflexions, de sensations fugitives qui auraient été en harmonie avec lui, avec lui seul, qui se rattachent à notre longue sympathie, et dont je ne sais plus que faire. Moi seul je l'ai bien connu, moi seul j'ai su ce qu'il valait par l'âme et par l'esprit. » M. Guizot cite un autre témoignage qui confirme celui-là : « Nous avons le bonheur, écrivait Sismondi de Genève, en 1809, d'avoir ici un beau modèle de l'honnête homme. M. de Barante, notre préfet, s'efforce d'adoucir les misères que sème le gouvernement, et fait amplement compenser le mal qu'il est forcé de faire par le bien qu'il fait volontairement. Il sait se faire adorer dans l'exécution même de la conscription et de la levée des impôts. Nous sentons que sa probité, sa douceur, sa justice, l'ordre parfait qu'il a établi dans tout ce qui dépend de lui nous sauvent chaque jour des milliers de vexations, et que nous n'éprouvons d'autres maux que

ceux qui sont inévitables. » Il est impossible de faire un plus bel éloge d'un préfet impérial.

Pendant un séjour qu'il fit alors à Genève, le jeune Prosper de Barante connut madame de Staël, qui, exilée par Napoléon, habitait le château de Coppet, sur la limite de la Suisse et de la France. On devine sans peine l'impression que dut faire sur un esprit neuf et prompt cette femme extraordinaire. M. Necker vivait encore et résidait avec sa fille; vivement attiré, à des titres divers, par la société de ces deux personnes, le fils du préfet de Genève fréquenta beaucoup Coppet, au risque d'éveiller les susceptibilités de la police impériale.

Son père le fit nommer au conseil d'État. C'est l'époque de sa vie qu'il racontait le plus volontiers; ses récits avaient pour les autres, comme pour lui, un attrait inépuisable. Je n'ai jamais entendu parler si justement, si vivement, de l'Empire et de l'empereur. Il rendait justice au génie, mais il n'aimait pas l'homme. Comme M. le duc de Broglie, auditeur en même temps que lui, il avait entendu Napoléon au conseil d'État, et il n'admirait pas autant que les panégyristes officiels cette verve familière qui rencontrait quelquefois l'idée juste, mais qui s'égarait souvent aussi dans les divagations et les emportements. Envoyé en Allemagne après la bataille d'Eylau, pour administrer les provinces occupées par nos troupes, il avait vu de près les misères de la guerre; cette gloire militaire que la France et l'Europe payaient si cher ne l'avait pas ébloui. « C'est un pauvre pays que le nôtre, disait un Allemand à un général français; votre armée aura bientôt tout mangé. — Eh bien, répondit le général, quand nous aurons tout mangé, nous vous mangerons. » Le jeune auditeur ne put s'empêcher d'écrire à Paris ce qu'il pensait de l'affreux spectacle dont il était témoin, et il ne fut pas le seul; les lettres furent ouvertes. « Faites partir sur-le-champ, ordonna Napoléon, les auditeurs qui perdent leur temps et qui, peu habitués à la guerre, n'écrivent à Paris que des bêtises. » M. de Barante ne devait jamais s'habituer à la guerre ; il fut nommé sous-préfet de Bressuire, petite ville de Vendée, et après les malheurs de la guerre étrangère, il eut sous les yeux les suites de la guerre civile.

La population de Bressuire était réduite à cinq ou six cents habitants dénués de tout. Le nouveau sous-préfet eut beaucoup de peine à y arriver et à s'y loger ; les routes manquaient, ainsi que les maisons habitables. Il s'y fit bientôt aimer par les bienfaits de son administration; et, dans ce travail réparateur, il dut suivre partout les traces récentes de la terrible lutte qui avait dévasté le pays. Son imagination en fut vivement frappée. Comme Walter Scott qui, au même moment, réveillait dans les montagnes de l'Écosse le souvenir

de combats semblables, il se laissa prendre d'une douloureuse sympathie pour les vaincus. Il voyait souvent M. et madame de la Rochejaquelein, qui habitaient les débris du château de Clisson, et écrivit, presque sous leur dictée, avec les renseignements qu'il recueillait de toutes parts, les *Mémoires de madame de la Rochejaquelein*. Ce livre touchant et vivant révéla sa vocation de peintre et d'historien; on dirait l'œuvre d'un témoin oculaire, tant les moindres détails en sont naïfs et vrais. En même temps, il publiait son *Tableau de la littérature française au dix-huitième siècle*, présenté d'abord à l'Académie française pour le prix d'éloquence et non couronné par elle, parce qu'il n'avait pas paru assez respectueux pour l'école qui régnait encore à l'Académie. Le public a pris parti pour le concurrent évincé ; le mémoire, hardi et neuf, où il jugeait le passé avec indépendance, a eu sept éditions, tandis que les ouvrages couronnés sont tombés dans l'oubli. Où était alors M. Guizot? Plus jeune de quelques années, il commençait à écrire dans *le Publiciste* sous les auspices de M. Suard. Les deux futurs amis, partis de points différents, ne se connaissaient pas encore, mais ils allaient bientôt se rencontrer.

M. de Barante a écrit aussi dans *le Publiciste*, quelques années avant M. Guizot. Je trouve dans ses œuvres un article spirituel sur l'abbé de Boismont, qui parut dans ce recueil en 1805. C'est, je crois, son début littéraire; il avait alors vingt-trois ans. Peu après commença la publication de la *Biographie universelle* de Michaud, cet immense répertoire de faits que nous n'estimons pas assez aujourd'hui. M. de Barante fut dès l'origine un des principaux collaborateurs, et c'est dans ce travail, un peu obscur, qu'il puisa l'extrême variété de ses connaissances. La plupart des articles qu'il y écrivit ont été reproduits plus tard dans ses *Mélanges historiques*. Un des plus remarqués fut l'article sur Bossuet ; il raconte lui-même ce qui lui arriva à ce sujet, dans un voyage qu'il fit à Paris en 1813, à une soirée de l'impératrice. « Nous étions, M. de Fontanes et moi, arrêtés dans l'embrasure de la porte qui sépare les deux salons, et nous causions. L'empereur s'arrêta et se mit à causer avec nous. Il commença par demander : « De quoi parlez-vous ? » M. de Fontanes eut la bonté de répondre : « Je parlais à M. de Barante d'un article sur Bossuet « qu'il a inséré dans la *Biographie universelle* et qui mérite le succès « qu'il a obtenu. » L'empereur me dit : « N'avez-vous pas fait un livre « contre Voltaire ? » Je répondis : « Sire, un livre sur Voltaire.— Oui, « je sais que vous êtes fort impartial. » Il était alors préfet de la Vendée; tout préfet qu'il était, il écrivit pour la *Biographie* des notices sur les principaux chefs vendéens. La censure impériale les laissa passer et n'exigea que quelques retranchements; elle trouva en-

tre autres peu convenable que l'article *Charette* eût plus d'étendue que l'article *Charlemagne*, et le fit réduire, en quoi il faut avouer que la censure n'avait pas tort.

En 1814, M. de Barante était préfet de Nantes. Il servait l'Empire honnêtement, fidèlement, mais inquiet, désolé de ce qu'il voyait et de ce qu'il prévoyait, s'attendant à la chute inévitable. Comme s'il devait passer en revue toutes les conséquences de la révolution, il assistait à la ruine complète du commerce de Nantes, si florissant en 1789. L'historien de la Vendée ne pouvait accueillir avec regret la Restauration ; il l'accepta comme un gage de paix et de liberté pour la France épuisée. Il resta préfet de Nantes, où le changement de gouvernement s'opéra, grâce à lui, sans réaction et sans violence. Quand Napoléon revint de l'île d'Elbe, il donna sa démission. Le retour de Louis XVIII l'avait trouvé bienveillant sans empressement ; les Cent jours firent de lui un royaliste décidé. Ce foudroyant retour de Napoléon, qui devait nous être si funeste, fit le même effet sur tous les esprits éclairés. « Je reculai devant cette nouvelle, dit madame de Staël, comme devant un poignard. » Le préfet démissionnaire passa les Cent jours dans la retraite. M. Guizot fit plus, il se rendit à Gand de la part des royalistes constitutionnels qui se réunissaient autour de M. Royer-Collard, pour demander à Louis XVIII de nouvelles garanties pour les libertés politiques. Ce voyage, qu'on lui a tant reproché, est un des actes les plus honorables de sa vie.

Dès ce moment, ces deux hommes se rapprochent et ne se quittent plus. Après la seconde Restauration, M. de Barante dut aux emplois qu'il avait occupés l'honneur d'être élu député par deux départements, le Puy-de-Dôme, où il était né, et la Loire-Inférieure qu'il avait administrée. Le roi le nomma conseiller d'État, directeur général des contributions indirectes, pair de France. M. Guizot ne pouvait pas être élu à cause de son âge ; il n'entra aux affaires que comme secrétaire général du ministère de la justice et plus tard comme membre du conseil d'État. L'un et l'autre soutinrent le gouvernement libéral de M. Decazes, et quand le second cabinet du duc de Richelieu fit alliance avec le côté droit pour modifier la loi des élections, l'un et l'autre furent éliminés du conseil d'État avec Royer-Collard et Camille Jordan. Ils appartenaient au groupe fameux qu'on appelait les *doctrinaires* et entrèrent ensemble dans l'opposition ; ils devaient y rester jusqu'à la chute du gouvernement royal. Ils remplirent ensemble ces dix ans par des travaux politiques et littéraires.

Un des premiers produits de ce travail en commun fut la traduction des théâtres étrangers. La France avait été fermée, pendant vingt-cinq ans, à tout rapport d'esprit avec ses voisins; le livre de madame de Staël sur l'Allemagne avait seul fait exception, et on sait

comment l'avait traité le gouvernement impérial. Les doctrinaires entreprirent de remplir cette lacune. Pendant que M. Guizot publiait une traduction de Shakespeare, M. de Barante traduisit Schiller. Dans deux préfaces éloquentes, les deux traducteurs s'attachaient naturellement à montrer que le goût français avait beaucoup à gagner à la connaissance des théâtres étrangers, mais ils se tenaient l'un et l'autre fort loin de l'engouement ridicule qui a fait immoler plus tard nos propres classiques sur l'autel des nouveaux dieux. Avec eux, M. le duc de Broglie, dans un article de la *Revue française*, tout en signalant les véritables beautés de ces œuvres exotiques, eut soin de mettre en garde nos auteurs dramatiques contre l'imitation servile de modèles empruntés à d'autres génies nationaux. Ces sages conseils ont été d'abord inutiles, et le troupeau des imitateurs s'est mis à copier Shakespeare, comme il avait copié dans d'autres temps Corneille et Racine ; mais le temps, ce *galant homme*, comme disent les Italiens, a tout remis à sa place ; les pastiches anglais et allemands ont eu un succès de surprise et de nouveauté, le goût français a fini par reprendre ses droits ; il est seulement devenu moins étroit, moins exclusif, et c'est ce que voulaient, en 1821, les traducteurs des théâtres étrangers.

Il est inutile de rappeler les écrits historiques de M. Guizot. Ceux de M. de Barante était conçus dans un tout autre système. C'est l'*Histoire des ducs de Bourgogne* qui a le plus contribué à sa réputation, et c'est, je dois l'avouer, celui de ses ouvrages que j'aime le moins ; non que je n'admire comme tout le monde cette savante résurrection de l'un des siècles les plus agités de notre histoire, mais parce que l'exécution ne me paraît pas tout à fait suffisante. Le sujet aurait pu être, sinon mieux choisi, au moins mieux circonscrit. Il s'ouvre à la mort de Charles V (1380) et se termine à la mort de Louis XI (1483). Dans la première moitié, la France est envahie, dévastée, perdue, sous Charles VI ; dans la seconde, elle se relève miraculeusement sous Charles VII et achève de se constituer sous son fils. C'est à coup sûr un beau cadre que celui-là ; il abonde en contrastes frappants, en épisodes dramatiques, mais pourquoi avoir pris pour théâtre principal la Bourgogne et non la France ? Est-ce pour montrer le danger de ces grands apanages qui divisaient et affaiblissaient le domaine royal ? L'idée serait heureuse, si elle était dégagée et mise en lumière, elle ne l'est pas. Dès que les événements nationaux occupent la première place, ils absorbent l'intérêt, et la Bourgogne disparaît. Sans doute la Bourgogne était liée alors à la France, elle en était distincte aussi ; c'est sur ce qui la distinguait qu'il aurait fallu insister, pour répondre au titre. Sinon c'est une histoire de France : il aurait fallu lui donner son véritable nom. Puis le récit est

trop long, trop chargé de détails ; l'art de la composition ne se montre pas assez ; l'historien suit trop pas à pas nos anciens chroniqueurs.

On a beaucoup discuté sur la fameuse épigraphe tirée de Quintilien : « *Scribitur ad narrandum, non ad probandum.* » Le principe me paraît vrai, pourvu qu'on ne le pousse pas trop loin. L'histoire s'écrit pour raconter, elle s'écrit aussi pour démontrer. Quiconque ne cherche pas avant tout la vérité des faits est indigne du nom d'historien, mais les faits une fois bien établis, bien constatés, il faut les juger pour les bien peindre. L'*Histoire des ducs de Bourgogne* est-elle une apologie ou une critique du moyen âge? On ne sait. L'auteur s'est trop abstenu de toute réflexion ; il laisse son lecteur dans l'embarras. Le succès n'en fut pas moins grand et légitime, c'était un signe de réaction contre les falsifications historiques, et les réactions, même les plus justes, s'arrêtent rarement à temps. L'étude du passé, longtemps négligée, renaissait de toutes parts. Les romans de Walter Scott, *ces romans plus vrais que l'histoire*, avaient répandu le goût des détails descriptifs et pittoresques. « J'ai tenté de restituer à l'histoire elle-même, disait M. de Barante dans sa préface, l'attrait que le roman historique lui a emprunté. Charmé des récits contemporains, j'ai cru qu'il n'était pas impossible de reproduire l'impression que j'en avais reçue. Pénétrant dans leur esprit, je me suis efforcé de reproduire leur couleur. » C'en était assez pour exciter la curiosité universelle. Les imaginations s'éveillèrent à cet appel et accueillirent comme des nouveautés ces vieilles narrations, fidèlement reproduites, où revivaient tant de scènes oubliées, les troubles des orageuses communes de Flandre, les luttes des Bourguignons et des Armagnacs, les victoires et les défaites des Anglais, l'assassinat de Jean sans Peur, la vie et la mort de Jeanne d'Arc, les folies de Charles le Téméraire, les cruautés calculées de Louis XI, et jusqu'aux fêtes et aux tournois des cours de France et de Bourgogne.

Après cette chronique en huit volumes, M. de Barante avait entrepris un autre travail encore plus important, l'*Histoire du Parlement de Paris*. Les événements ne lui permirent pas de l'achever. Des lettres qu'il écrivait à M. Guizot en 1827 et 1829 montrent qu'il avait profondément étudié ce nouveau sujet, plus approprié que le premier au caractère de son talent. Il en eût fait certainement une œuvre de premier ordre, qui aurait jeté un grand jour sur notre histoire judiciaire et politique.

L'opposition, vaincue à la Chambre des députés, dominait à la Chambre des pairs ; M. de Barante y était des plus laborieux et des plus éclairés. Parmi les écrits politiques qu'il publia, un surtout, dont M. Guizot ne dit qu'un mot en passant, me paraît mériter une

mention spéciale ; il était intitulé : *Des communes et de l'aristocratie* et parut pour la première fois en 1822. Réimprimé en 1866 par un petit-fils de l'auteur, M. Robert de Nervo, il a présenté le même intérêt de circonstance que quarante ans auparavant, ce qui n'arrive que bien rarement aux brochures politiques. Un seul mot a vieilli, celui d'aristocratie ; on pouvait encore parler d'aristocratie en 1822, on ne le peut plus aujourd'hui. Il n'y aurait d'ailleurs à changer que le mot. M. de Barante reconnaissait dès lors qu'une aristocratie constituée était impossible en France, qu'elle avait été frappée à mort par la royauté, achevée par la Révolution, et qu'elle ne pouvait plus revivre. Il combattait avec tous ses amis les projets de la Restauration pour le droit d'aînesse, les substitutions, les majorats, et il défendait les principes du code civil en matière de succession, comme conformes à la véritable tradition nationale. Ce qu'il voulait, c'est ce qu'il appelait une *aristocratie élective*, c'est-à-dire la réunion des hommes désignés par leurs concitoyens pour gérer les affaires communes. Il demandait ce que le gouvernement royal, suivant aveuglément l'exemple de l'Empire, s'obstinait à refuser, l'élection des membres des conseils généraux ; il y joignait des conseils cantonaux également électifs. En un mot, il essayait d'échapper, par des institutions locales effectives, à ce que nous appelons aujourd'hui la centralisation et qu'on appelait alors la *centralité*.

On peut varier sur les moyens ; il n'y a personne aujourd'hui, parmi les hommes que n'enivre pas le pouvoir absolu, qui ne soit d'accord sur le but. M. de Barante ne voulait pas de conseil municipal dans les communes rurales, et il avait peut-être tort ; lui-même l'a reconnu plus tard. En revanche, il voulait constituer fortement les conseils municipaux des villes, et il entendait par ville toute commune qui renfermait une population agglomérée de mille habitants. Adoptant une idée que venait d'émettre M. de Sainte-Aulaire, dans une brochure ingénieuse, il demandait que l'élection des conseillers municipaux n'eût lieu ni par quartier ni par scrutin de liste, mais que chaque électeur portât un seul nom sur son bulletin et que la majorité nécessaire pour l'élection fût égale au nombre des votants divisé par le nombre des élus. C'était, comme on voit, aller au-devant de la grande question qui préoccupe aujourd'hui tous les esprits politiques, soit en Angleterre, soit en France, la représentation des minorités. Il ne s'agissait, il est vrai, que des villes, mais l'expérience eût montré jusqu'à quel point pouvait s'étendre l'application du principe. Une partie des vœux exprimés alors par M. de Barante a été réalisée après 1830 par les lois sur l'organisation communale et départementale. Quelques-unes des garanties que ces lois donnaient aux libertés locales ont disparu sous le second em-

pire ; il s'agit aujourd'hui de les reconquérir en les fortifiant.

La révolution de 1830 arriva. M. de Barante n'y prit personnellement aucune part ; il n'était pas député comme M. Guizot et n'eut pas à se prononcer, dès le premier jour, sur la légalité des ordonnances. Bien qu'il eût prévu ce dénoûment, il l'accueillit avec regret. Il n'aimait pas les révolutions, pour les avoir vues de près, et aurait voulu rester dans l'ordre constitutionnel, en rejetant toute la responsabilité sur les ministres. Quand la nécessité lui apparut, il l'accueillit sans arrière-pensée. Il servit la monarchie nouvelle avec dévouement, sans compter beaucoup sur sa durée. Il aimait mieux les affaires que le combat. Pendant que M. Guizot se jetait dans l'arène avec ardeur, avec trop d'ardeur peut-être, il ne chercha pas à devenir ministre et préféra la diplomatie. Successivement ambassadeur à Turin et à Saint-Pétersbourg, près des deux cours les plus hostiles au roi Louis-Philippe, il soutint dans ces postes difficiles la politique d'indépendance nationale et de paix européenne, commandant par une attitude pleine de noblesse le respect des plus grands ennemis du nouveau gouvernement. Il a écrit sur ces deux ambassades des notes qui sont restées inédites, mais qui paraîtront sans doute quelque jour. En attendant, M. Guizot cite quelques extraits de ses dépêches, pleins de finesse et de pénétration. La France a été rarement aussi bien représentée qu'elle l'était alors.

On sait quel incident diplomatique mit fin en 1842 à la mission de M. de Barante à la cour de Russie. L'insolence de l'empereur Nicolas ne permit pas d'y maintenir plus longtemps un ambassadeur de France ; M. de Barante en garda le titre jusqu'en 1848, mais sans en remplir les fonctions. Par un singulier caprice des événements, l'empereur Napoléon III a payé plus tard par les armes à l'empereur Nicolas la dette de la monarchie parlementaire. Le gouvernement du roi Louis-Philippe avait pris un parti moins violent, moins éclatant, mais plus humain et plus sûr ; il avait formé autour de l'orgueilleux autocrate une sorte de blocus, et si ce gouvernement avait duré, l'empereur Nicolas aurait été vaincu par la seule puissance de la raison, de la civilisation, sans que sa défaite eût coûté la vie à cinq cent mille hommes ; l'Europe lui échappait pour se ranger sous la bannière des idées modernes, et la paisible propagande d'une sage liberté lui eût suscité dans ses propres États des embarras formidables. M. de Barante remplit ces six années, en prenant part aux travaux de la Chambre des pairs, mais sans se mêler activement à la politique militante. Il passait l'intervalle des sessions dans son château paternel de Barante, réparé et agrandi, au milieu de sa chère Auvergne qu'il ne quittait jamais qu'à regret, tout occupé des affaires locales de son pays natal, des établissements d'instruction, de bien public et de charité

qu'il y avait fondés, et écrivant à M. Guizot, alors premier ministre, des lettres intimes, plus souvent tristes que confiantes, toujours sincères, clairvoyantes, judicieuses et de bon conseil.

Quoique moins directement atteint que la plupart de ses amis par la catastrophe de Février, il les suivit dans la retraite. Plus tard, il aurait pu, s'il l'avait voulu, laisser parler le souvenir des services rendus sous le premier empire ; ennemi constant de l'anarchie, il aurait pu applaudir au coup d'État militaire de 1851. Il n'y a pas songé un seul jour. Il avait l'âme trop haute pour séparer l'ordre de la liberté, après avoir toute sa vie travaillé à les réunir. Il aima mieux se renfermer plus étroitement à Barante avec sa famille. Redevenu simple écrivain, il y a successivement publié ses *Questions constitutionnelles*, son *Histoire de la Convention*, son *Histoire du Directoire*, ses *Etudes historiques et biographiques*, sa *Vie politique de Royer-Collard*, pendant que M. Guizot, retiré aussi au Val-Richer, écrivait ses *Mémoires* et publiait la collection de ses discours parlementaires. Tous deux auront ainsi fini comme ils ont commencé, couronnant leur vieillesse par les mêmes labeurs qui avaient illustré leurs jeunes ans, servant jusqu'au dernier moment la cause de leurs idées, et montrant aux générations nouvelles ce qu'il y avait en eux d'ardeur infatigable, de fécondité, de conviction généreuse et persévérante. Nos fréquentes révolutions ont du moins cette utilité qu'elles éprouvent les esprits et les caractères ; les uns y succombent, les autres y grandissent, et les exemples que donnent les hommes en vue, par leur conduite dans l'adversité, valent bien pour la formation de l'esprit public leur passage aux affaires.

Les *Questions constitutionnelles* parurent dans les premiers jours de 1849, au moment où la France allait faire l'essai d'une constitution qui a eu peu de durée. M. de Barante s'y prononçait contre les principes de cette constitution et notamment contre le suffrage universel. Elles ont été réimprimées en 1858, sous un autre gouvernement qui a pour base le même principe. La plupart des critiques élevées contre la constitution de 1848 s'appliquent encore à la constitution impériale. M. de Barante démontrait fort bien le double danger du suffrage universel, l'anarchie ou la dictature. « C'est une révolution permanente, » disaient les Girondins, qui devaient s'y connaître ; d'un autre côté, le général Bonaparte, dans une lettre adressée à M. de Talleyrand, en 1797, en tirait toute la théorie du gouvernement absolu qu'il devait bientôt réaliser. L'auteur des *Questions constitutionnelles* dénonçait avec énergie les moyens mis en œuvre par les commissaires de la république, en 1848, pour fausser le suffrage universel ; ces moyens ressemblent beaucoup à ceux qu'on reproche aujourd'hui au gouvernement impérial. Il montrait

que, dans aucun temps, l'application de ce principe n'avait été franche. Reste donc à faire l'expérience du suffrage universel libre et vrai. Il se pourrait que cette épreuve mît tout le monde d'accord, ceux qui ont soutenu le suffrage universel et ceux qui l'ont combattu ; c'est le seul moyen de savoir s'il est conciliable avec le principe que M. de Barante et son école plaçaient au-dessus de toutes les questions de souveraineté, le respect des droits individuels, ou, en d'autres termes, la raison, la justice et la liberté. Dans ce cas, le suffrage universel serait la forme suprême de la civilisation, comme il serait, dans le cas contraire, la forme suprême de la barbarie.

La faiblesse de l'âge se fait quelquefois sentir dans ces derniers écrits de M. de Barante, mais s'il n'y a pas toujours mis tout son talent, il y a mis toute son âme. M. Guizot fait remarquer l'énergique épigraphe de l'*Histoire de la Convention : Jusque datum sceleri*, le crime érigé en droit. « Les plus éloquents anathèmes, dit-il avec raison, ne valent pas cette simple expression du régime de la Terreur, et les plus fanatiques apothéoses ne sauraient l'effacer. » C'est dans un pareil sujet que le système historique de M. de Barante est parfaitement à sa place. Rien ne montre mieux à nu ce régime de sang, odieusement transfiguré par quelques sophistes, qu'un récit simple, détaillé, sans prétention, presque sans art, emprunté aux documents officiels. Sous la froideur apparente du narrateur, on sent l'indignation contenue du juge, et ce manquement involontaire au système de l'historien ajoute à la terrible éloquence des faits. Plus récemment, M. Mortimer-Ternaux a recommencé la même histoire ; il doit aussi la plus grande partie de son effet aux documents originaux qu'il a retrouvés et publiés textuellement. La condamnation, il faut l'espérer, est complète et définitive. Les révolutions éprouvent les gouvernements comme les hommes. La république de 1848 a ramené la lumière sur sa sœur aînée, de même que le second empire a mieux fait juger le premier. République ou empire, soit ; mais la république sans la Convention, et l'Empire sans le régime impérial ; telle est la leçon qui sort des événements.

Je regrette que M. Guizot n'ait pas dit quelques mots des *Études historiques et biographiques*. Parmi ces notices, deux se distinguent par leur importance. L'une est la biographie de M. de Saint-Priest, cet ancien ministre de Louis XVI qui avait vu madame de Pompadour et qui est mort pair de France en 1821 ; peu d'écrits contiennent autant de renseignements précieux sur les dernières années de l'ancien régime et le commencement de la Révolution. L'autre est la notice sur M. de Sainte-Aulaire, historien habile aussi, élégant écrivain, député courageux sous la Restauration, ambassadeur éminent sous la monarchie de 1830, homme aimable et généreux qui

représentait si bien l'ancien temps et qui savait si bien comprendre le nouveau. Cet hommage, que M. Guizot rend aujourd'hui à sa mémoire, M. de Barante aimait à le rendre aux amis qu'il avait perdus. Outre cette biographie de M. de Sainte-Aulaire, on peut citer les notices sur le baron Mounier, sur le comte Mollien, sur le comte Molé ; et dans la *Vie politique de Royer-Collard*, quelle touchante fidélité à remplir le vœu d'un ami mort depuis quinze ans ! Quel soin pieux de sa renommée ! Quel art ingénieux à le présenter au public comme il voulait être vu, à l'expliquer, à le commenter, à mettre dans tout leur jour ses discours et ses actes ! Si la postérité peut connaître Royer-Collard, ce penseur profond qui n'a laissé que des œuvres de circonstance, c'est à ce travail consciencieux qu'elle le devra, et celui qui l'a fait allait avoir quatre-vingts ans!

Je me laisse trop aller, je le sens, à exprimer mon propre sentiment; j'espère qu'on voudra bien m'excuser. J'ai connu M. de Barante, il m'a montré quelque bienveillance, et j'en suis resté profondément reconnaissant. Je reprends mon rôle de simple narrateur. M. Guizot a très-bien exposé, très-bien jugé l'œuvre historique et politique de son ami. En politique, il le considère comme « l'un des plus fidèles représentants de ce grand et modeste parti, le parti du bon sens et du sens moral, de ce parti si souvent méconnu, battu, attristé, découragé, et pourtant invaincu, invincible, persévérant dans ses vœux et ses efforts, malgré ses douleurs et ses revers. » En histoire, il fait ressortir l'étendue et la variété de ses travaux, avec l'esprit de vérité qui l'anime toujours. C'est là, en effet, le caractère principal de M. de Barante. Il avait la plus belle des passions, la passion de la vérité. Son système historique, défectueux à quelques égards, a du moins cet immense mérite qu'il exige avant tout l'exactitude et la précision des faits. Ceux qui ont le plus étudié le moyen âge disent qu'il le connaissait à fond. Ce que je sais bien, c'est que nul n'a mieux connu les deux derniers siècles de notre histoire. Que de gens ont écrit et écrivent tous les jours sur le dix-huitième siècle, la Révolution et l'Empire, qui n'ont pas comme lui pénétré dans tous les détails des événements ! Que de jugements faux on s'épargnerait en le prenant plus souvent pour guide! Autant que ses livres, sa conversation était pleine de trésors. Dans les sciences politiques comme dans les autres, rien n'est fécond comme un fait bien observé.

M. Guizot ne se sépare pas de cet ancien compagnon de travail sans consacrer quelques paroles émues au tableau de ses funérailles. C'est qu'en effet ce spectacle de toute une province accourant pour rendre les derniers hommages à l'un de ses meilleurs enfants est de nature

à consoler de bien des ingratitudes[1]. Les amis lointains y étaient aussi représentés, et par la voix de M. Albert de Broglie, trois générations sont venues s'incliner devant ce tombeau. Que de souvenirs à la fois ! La vie entière de M. de Barante semblait se ranimer dans ce seul nom, qui rappelait toutes ses affections et tous ses travaux, tous ses honneurs et toutes ses épreuves. Ne plaignons pas trop ces hommes que nous voyons s'éteindre, pleins de jours, après avoir rempli du bruit de leur nom la première moitié de ce siècle. Rudement éprouvés pendant leur enfance par la plus terrible de nos révolutions, ils ont vu attrister leur vieillesse par de nouveaux revers ; mais la partie active de leur vie s'est écoulée dans une période heureuse et propice, suffisamment agitée, suffisamment régulière, où ils ont pu servir leur pays, déployer leurs facultés, gagner puissance et renommée, enfin *remplir tout leur mérite*, comme disait le cardinal de Retz. On avait des amis alors, une cause commune, un but déterminé ; on marchait avec ensemble, avec éclat. Que dirons-nous de ceux qui sont venus à la mauvaise heure, que les révolutions nouvelles ont surpris au moment où ils commençaient à mûrir, et qui ont dû se débattre isolément, obscurément, contre les incertitudes, les dégoûts, les impuissances, les divisions, du temps le plus ingrat et le plus stérile !

Cinq ou six pages sur M. le baron de Daunant, ancien pair de France, ancien premier président de la cour royale de Nîmes, terminent le volume des *Mélanges*. M. de Daunant appartenait à la même génération que M. de Barante et M. Guizot; il est mort à quatre-vingt-deux ans. Il avait donné volontairement sa démission de premier président en février 1848, acte rare et peut-être excessif de désintéressement et d'honneur politique. « Il a été, dit M. Guizot, pendant plus de soixante ans, un de mes plus chers, de mes plus intimes et de mes plus fidèles amis. » Ces mots suffisent à son éloge.

En voyant se succéder toutes ces ombres, on ne peut s'étonner de l'accent de tristesse qui anime ces souvenirs. M. Guizot a presque chaque jour un nouveau deuil à porter ; il a pu dire, devant une tombe prématurément ouverte, qu'il était *las* de voir passer devant lui non-seulement ses contemporains, mais ceux qui, dans l'ordre de la nature, auraient dû lui survivre ; mot énergique et profond, cri d'une âme forte mais ébranlée. Telle est la douloureuse condition de ces longues existences ; vivre, c'est voir mourir. Mais le

[1] L'Académie de Clermont, dont M. de Barante était président, a publié une excellente notice sur sa vie et ses œuvres, par M. Moulin, ancien député du Puy-de-Dôme.

sentiment amer du découragement n'accable pas longtemps cette âme vaillante ; elle se relève sous les coups qui la frappent, parce qu'en voyant le néant de la vie et des efforts humains, elle a su chercher un appui dans les immortelles espérances. On disait autrefois qu'il fallait mettre un intervalle entre la vie et la mort. M. Guizot fait mieux, il remplit cet intervalle par des œuvres qui parlent à la fois de la mort et de la vie.

Trois mois à peine nous séparent de la publication des *Mélanges biographiques*, et déjà paraît le troisième volume de ses *Méditations sur la religion chrétienne*. Quel est le jeune homme dont les écrits se suivent d'aussi près, avec autant de variété et d'originalité? Comme Necker, qui avait connu, lui aussi, le faîte des grandeurs humaines, et qui remplissait ses derniers jours en écrivant sur la *morale religieuse*, cet ancien président du conseil des ministres, cet historien de la civilisation, ce puissant orateur, ce philosophe politique, tourne en finissant toutes ses pensées vers la religion, pour lui demander, soit la confirmation des entreprises passées, soit la sérénité du repos futur. Sa nature de polémiste ne l'abandonne pas; il attaque aujourd'hui l'athéisme et le matérialisme, comme il attaquait autrefois l'absolutisme et la démagogie, ou plutôt, ces deux luttes se confondent à ses yeux, car il puise à la même source sa confiance dans les destinées terrestres de l'humanité et dans l'avenir de l'âme hors de la vie. Ce nouveau volume est destiné à montrer l'accord intime de la foi chrétienne avec la liberté, avec la science, avec tout ce qui fait la force et la grandeur des sociétés modernes. On ne peut mieux le résumer que ne l'a fait M. Guizot lui-même dans les dernières lignes de sa préface, avec ce ton pénétrant et ferme qui est encore de l'éloquence : « J'ai pris part aux affaires du monde. Je l'ai quitté et je ne fais plus que le contempler. Depuis vingt ans, j'essaye mon tombeau. J'y suis descendu vivant et n'ai point tenté d'en sortir. J'ai à la fois l'expérience et le détachement. S'il m'était donné d'être encore de quelque service pour les deux grandes causes qui à mes yeux n'en font qu'une, la cause de la foi chrétienne dans les âmes et celle de la liberté politique dans mon pays, j'attendrais avec reconnaissance cette aurore du jour éternel *que les insensés appellent la mort*, dit Pétrarque. »

LÉONCE DE LAVERGNE.

LE DOUBLE LOUIS D'OR [1]

3 septembre.

Hélas ! mon cher ami, l'on n'assiste pas impunément à une scène comme celle d'hier. J'ai eu toute la nuit les plus affreuses visions, et M. Bertrand y jouait d'assez vilains rôles. Je me voyais aux jours les plus sinistres du *Ça ira !* et de la *Carmagnole !* Jusqu'ici, malgré les vagues renseignements donnés par mon ancien voisin du quartier latin, je pouvais, à la rigueur, ne voir en mon propriétaire qu'un ignoble Harpagon de nouvelle trempe. A tout prendre, c'était un type curieux à étudier, et le profond dégoût qu'il m'inspirait ne m'empêchait pas de rire, par moments, de mon avare au crayon.

Que penser maintenant de cette bizarre apparition? Je commence à croire à quelque épouvantable mystère ; et je voudrais une muraille de la Chine entre cet homme et moi !

L'idée que dans quelques heures il sera là, devant moi, que je l'entendrai de nouveau supputer, son crayon à la main, cette fortune, ramassée peut-être dans le sang, que je verrai de nouveau ce rire muet — agaçante expression Dieu sait de quelles joies ! — qu'il voudra peut-être m'adresser la parole, oh ! maintenant, avec le souvenir de tout ce que j'ai vu et entendu hier, cette idée suffit pour me faire frissonner d'horreur !

Cette vie en commun est un supplice que je ne puis plus supporter.

L'état de ma caisse est désolant. N'importe, j'aime mieux en être réduit à inventer de nouveaux procédés d'économie ; je quitterai cet odieux bouge.

Je sais bien que je vais combler d'aise ce misérable vieillard, en lui faisant grâce des deux mois que j'ai eu la sottise de payer d'avance ; mais n'y gagnerai-je pas mille fois plus que lui? je pourrai enfin secouer la poussière que ses pieds ont souillée !

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juin.

Demain j'irai donner le denier à Dieu au portier de la rue Dauphine.

Et cependant, cher ami, ce n'est pas sans de vives inquiétudes que j'envisage cette nouvelle série de privations. J'avais compté sur les forces que donne la jeunesse; et voilà que depuis quatre ou cinq jours elles semblent sur le point de me faire défaut. Je ne me reconnais plus. J'ai presque toujours la tête en feu, tandis que je sens un frisson glacial courir par tous mes membres. La moindre marche me fatigue, et je suis aussi faible que les pratiques du docteur Sangrado à leur dernière saignée au bras et à leur dernier verre d'eau chaude. Si j'allais me donner le luxe d'être malade, que deviendrais-je? Comment le payer?

3 septembre 1835. — Le soir.

Vers deux heures et demie, après m'être péniblement traîné sur le quai, je suis rentré dans ma chambre. Mais j'ai essayé en vain de reprendre mon travail, j'avais la fièvre. Tout paraissait danser autour de moi. Peut-être les incidents d'hier ont-ils contribué à cette aggravation subite de mon mal. Il n'est pas nécessaire d'être sensitive à l'excès, pour se laisser impressionner par de pareilles choses!

Pour surcroît d'agrément, le Bertrand a été aujourd'hui d'une ponctualité désolante. A trois heures, il était déjà dans son fauteuil, mais seul, cette fois. Minet a eu beau décharger son poil noir sur les bas de son maître, afin de reconquérir son poste accoutumé, il en a été pour ses peines et pour une notable partie de sa sale fourrure.

Certainement mon propriétaire n'avait pas mieux dormi que moi : il était aisé de le reconnaître au bouleversement de ses traits; je n'aurais même pas voulu échanger mes songes affreux contre les visions qui ont dû hanter son taudis!

C'était toujours cette même rage d'hier, seulement elle était devenue tout à fait muette, et probablement, sous l'inspiration de Satan, il travaillait à la rendre efficace.

Avait-il prise, par quelque côté, sur le donneur d'eau bénite? Était-ce quelque mémoire dénonciateur qu'il rédigeait pour se venger? Je ne sais; mais ce n'était plus le crayon qui fonctionnait entre ses doigts; il avait la plume à la main, et cette plume courait sur le papier avec une vitesse fébrile.

Pendant qu'il était ainsi absorbé, la porte de la chambre s'est ouverte. Sylvie s'est présentée tenant à la main une grande feuille de papier où l'intervention d'un huissier se devinait à première vue.

— Voilà pour monsieur, a-t-elle dit en le mettant sur la cheminée.

Et, cela fait, elle s'est retirée sans ajouter la moindre explication.

J'ai toujours remarqué que si les idées ne sont pas prodiguées à la pauvre femme, elle est par contre fort peu prodigue de discours.

C'était cependant le cas de déroger à ses habitudes, car pour elle, ici, ce n'est pas moi seulement qui suis *monsieur*, ce mot désigne également son respectable propriétaire.

Je me tenais coi, ne voyant pas ce qui eût pu me valoir l'attention de messieurs les huissiers.

M. Bertrand a cru devoir alors sortir de son sinistre mutisme.

— Vous ne lisez donc pas ce que vous apporte Sylvie? m'a-t-il dit du ton rogue d'un magister dans l'exercice de ses fonctions. Du papier timbré!... dans ma maison! a-t-il ajouté avec l'accent de la plus vertueuse indignation. Jeune homme! jeune homme! je le disais bien que nous nous dérangions!

Ceci était indubitablement une allusion à ces prétendues habitudes de café dont Minet avait si fort à se plaindre.

J'ai pris machinalement le papier. C'était une assignation. Mais je me suis tout de suite aperçu que je n'avais rien à y voir.

— C'est pour vous, ai-je observé en remettant, sans autre cérémonie, cette pièce à la place où je venais de la prendre.

— Pourquoi dites-vous cela? m'a demandé M. Bertrand d'un air inquiet et en m'enveloppant pour ainsi dire de son regard soupçonneux.

— Tout simplement parce que ce n'est pas pour moi, me suis-je contenté de répondre.

Il s'est alors précipité sur l'assignation, et debout devant l'une des fenêtres, s'est mis à parcourir cette pièce avec une agitation extrême.

Il est sourd — j'ai peut-être oublié de te le dire — et comme la plupart des gens sourds, ne se rend pas toujours un compte très-exact du diapason de ses aparté. Ce qui m'a mis forcément, cette fois, dans la confidence de ses cruelles tribulations.

— L'intrigante! a-t-il grommelé dès les premières lignes qu'il a pu lire, elle veut me ruiner!... qu'elle vienne donc essayer! L'intrigante!... L'aristocrate!...

Il lui a été impossible d'articuler un seul mot de plus. Je voyais bien ses lèvres s'agiter encore convulsivement, mais la rage avait étouffé sa voix. Il était violet; j'ai cru qu'il allait avoir un coup de sang.

Tout à coup un éclair sinistre a brillé dans ses yeux.

— Mais j'y songe!... s'est-il dit, en se frappant le front. C'est bien cela... Je me souviens maintenant!

Et tout haletant d'une joie qui m'a glacé le cœur, il a ouvert son secrétaire, pour consulter un registre.

— Oui, oui, a-t-il repris à mi-voix et d'un air triomphant, c'est cela même! Et l'intrigante voudrait me ruiner!... Eh bien! c'est moi qui la réduirai à la misère!... Je sais où sont ses dernières ressources... Je veux qu'avant trois jours elle se voie forcée à mendier son pain!...

Après avoir refermé son secrétaire, il s'est élancé hors de la chambre, sans même songer à repousser la porte, tant il était absorbé par cette idée soudaine qui le poussait en avant.

— Allons, madame la marquise, à nous deux! l'ai-je entendu s'écrier tandis qu'il descendait son méchant escalier avec la légèreté d'un jeune homme. Nous verrons bien qui sera le plus fort!

Où est-il allé? Que va-t-il faire?

Je ne connais pas cette femme, et cependant je n'ai pu m'empêcher de frémir, en entendant les menaces de M. Bertrand.

Immobile sur ma chaise, je songeais à la scène d'hier, à ces vagues rumeurs dont m'avait parlé mon ancien voisin, à ce qui venait d'arriver. Je ne sais quoi me faisait espérer que dans cette lutte imprévue le spoliateur allait enfin voir son masque se déchirer et son bonheur scandaleux s'évanouir.

Je songeais aussi à tout ce qu'allaient avoir d'effrayant les efforts désespérés d'un tel homme. Je cherchais par quel moyen je pourrais tenter de les déjouer et de venir en aide à cette marquise.

Un bourdonnement de détresse s'est fait entendre au-dessus de moi. J'ai levé les yeux et j'ai aperçu une mouche qui venait de s'engager étourdiment dans les dernières mailles d'une immense toile d'araignée, faisant draperie à l'un des angles de mon plafond.

Déjà se mouvaient, au centre du fatal réseau, de longues pattes velues, de l'aspect le plus menaçant.

Ce petit drame, on ne peut plus de circonstance, tu en conviendras, a immédiatement absorbé toute mon attention.

Je n'ignore pas à quel point l'araignée a été exploitée par les romanciers, sans même compter celle dont l'heureuse persistance ranima si à propos la confiance de Robert Bruce et lui fit reconquérir sa couronne.

Je n'ignore pas qu'elle est devenue l'insecte fatidique par excellence, remplaçant, avec avantage, les poulets sacrés des anciens jours.

Mais, dussé-je n'être qu'un plaigiaire à tes yeux, je prends mes augures où je les trouve.

J'ai donc regardé avec une véritable émotion ce qui se passait là, devant moi, comme une représentation en réduction de ce qui se passait sans doute déjà, je ne sais où, au grand péril de notre plaideuse inconnue.

Le hideux animal qui remplissait ici le rôle de M. Bertrand paraissait avoir toutes les chances en sa faveur.

Il avançait, avançait toujours... Je voyais la toile fléchir, à chacune de ses effroyables enjambées, si lentes, si mesurées et si sûres...!

La malheureuse mouche affolée de terreur, ne bougeait plus ; son bourdonnement s'entendait à peine ; on eût pu dire qu'elle râlait.

Bientôt elle a vu deux longues pattes s'étendre au-dessus d'elle... Déjà elle pouvait sentir le frôlement de leurs poils visqueux... J'ai entendu un petit frémissement aigu, continu... Les deux pattes se sont abaissées... Pauvre marquise !

Ma foi ! je n'ai pu y tenir, et d'un coup de ma canne j'ai brisé les liens de la mouche et forcé l'araignée à regagner son trou.

Tu me diras que j'ai triché avec mon oracle. D'autres l'ont bien fait avant moi, sans avoir eu à s'en repentir. Témoin ce Romain qui voyant les aruspices éplorés, parce que les poulets sacrés n'avaient pas faim, prit sans autre façon ces pauvres poulets et les jeta dans la mer, en s'écriant :

— Qu'il boivent donc, puisqu'ils ne veulent pas manger !

Les événements s'arrangèrent toujours depuis à sa guise.

Peut-être faut-il voir un présage dans cette intervention si opportune de ma part !

Si j'allais devenir tout à coup le chevalier vengeur de la marquise !

Pauvre chevalier en attendant ! que la fièvre fait grelotter, dont le bras affaibli ne pourrait même soutenir le poids d'une lance et qui se voit tristement forcé de te dire adieu, pour se mettre au lit et couvrir son chef d'un madras, en guise de heaume !

Dieu ait pitié de la marquise et de moi !

RAOUL.

17 septembre 1835.

Encore un rêve de Perrette !

Le vaillant chevalier de la marquise vient de se réveiller plus triste, plus dépouillé, plus moulu qu'un voyageur de l'Estramadure, après la rencontre de vingt bandits !

Pendant plus de dix jours la fièvre m'a tenu cloué sur mon lit. Était-ce de la catalepsie ? Était-ce purement du délire ? Je ne te le dirai pas. Mais ce que je sais trop bien, c'est qu'en ouvrant les yeux avant-hier, j'ai aperçu avec stupéfaction, à côté de moi, l'horrible nez de ma garde-malade.

M. Bertrand est le seul homme au monde qui ait pu faire choix

d'un nez pareil. Il lui faut toutes les laideurs, au physique aussi bien qu'au moral !

Je me suis demandé s'il était possible qu'il y eût un cœur au-dessous de cet appendice indescriptible, tout constellé de rubis de l'éclat le plus équivoque ; et quelques instants plus tard, quand j'ai eu jeté un coup d'œil sur la formidable note de mes dépenses, j'ai trop bien vu que j'avais acquis le droit de répondre que non !

Hélas! puisqu'il était écrit que je devais passer par ce funeste sommeil, pourquoi n'a-t-il pas un peu ressemblé à celui des Sept Dormants ?

Eux du moins, tandis que durait leur léthargie miraculeuse, ils ne dépensaient ni grands, ni petit sesterces, ni monnaie d'aucun autre nom !

Et moi, rien qu'en dix jours, pendant que je dormais ou que je délirais, sans en jouir, sans le savoir, j'ai mené la vie du plus impardonnable prodigue !

Ah ! monsieur Fleurant, monsieur Fleurant, que l'on ne vienne plus se récrier sur l'exagération de vos notes, toujours si convenables d'ailleurs et si parfaitement polies pour les entrailles de messieurs vos malades !

Les notes de M. Fleurant ! Mais elles seraient à elles seules un titre lui assurant sa place au paradis, si on les comparait à la note de mon vampire-femelle !

Et plus moyen de la discuter ! C'est réglé, payé, acquitté !

La misérable s'est constituée mon caissier. Elle soldait à bourse ouverte !

Sais-tu ce qui me reste pour vivre pendant deux mois et demi ? Pas tout à fait 19 francs ! Il s'en faut de quelques centimes !

C'est effrayant ce que j'ai dépensé rien qu'en vin de Bordeaux ! Sans les rubis dénonciateurs de ce maudit nez, je ne pourrais le comprendre.

Et tout le reste à l'avenant ; des consommés, des poulets ; puis du café, puis des liqueurs ; je vois même à deux pas de mon lit, la pompeuse dépouille d'un homard ! — Un mets éminemment hygiénique !

Voilà le régime qu'il faut à ton Sardanapale d'ami, quand il est malade ! C'est à peine si, une ou deux fois, il a daigné songer à des tisannes et à des potions !

Je ne te dis pas avec quel empressement j'ai remercié ou plutôt repoussé loin de moi mon aimable garde-malade.

Je préfère cent fois la très-simple Sylvie. Elle est discrète du moins, la pauvre femme ! Il fallait voir, tout à l'heure, quand je l'ai sonnée, comme elle faisait piteusement claquer les os de ses mains,

en les frappant l'une contre l'autre. Elle est indignée de ces odieuses orgies.

Il paraît que le Bertrand s'en est donné avec cette harpie recrutée par lui dans je ne sais quelle affreuse succursale de l'enfer !

En tête-à-tête avec elle, il buvait et mangeait consciencieusement à ma santé, du matin au soir.

Sans m'en douter, je ravitaillais l'ennemi, juste au moment de son entrée en campagne.

M. Bertrand est en effet parti, parti mystérieusement, il y a deux jours, avec son noir compagnon, sans avoir rien dit à Sylvie ni du but ni de la durée de son voyage.

Bref, m'en voilà débarrassé. Je me doute bien un peu du motif de cette excursion clandestine. Notre avare se sent menacé par l'assignation de la marquise. Il a compris qu'il était temps d'aller disposer ses batteries.

Au surplus, je ne sais pourquoi, je ne m'inquiète qu'à demi de ses sourdes menées. Le donneur d'eau bénite de Saint-Séverin paraît en savoir beaucoup trop, pour qu'il ne me soit pas permis de compter un peu sur l'efficacité de son concours.

Je le verrai, dès que j'aurai repris mes forces.

Je dois dire qu'elles reviennent avec une merveilleuse rapidité. La jeunesse est comme les pousses du printemps. Flétries, un moment, par le soleil de midi, il suffit de la plus légère ondée pour leur faire redresser la tête. La disparition de mes deux cauchemars a valu pour moi cette ondée.

Mon cerveau se dégage, mes jambes et mes bras recouvrent leur élasticité. Je suis sûr que demain je pourrai reprendre, sans inconvénient, la position verticale et même risquer un ou deux voyages autour de ma chambre.

D'ici là, j'aurai tout le temps de réfléchir sur les exigences de la position que ces voraces vautours viennent de me faire.

Il est trop certain qu'avec mon capital actuel, un déménagement serait assez difficile. Comment songer maintenant à cette petite chambrette où cependant ma *Picciola* semblait me promettre une vie si calme et si solitaire, une vie enfin toute à moi ?

Il me faut attendre presque un trimestre, avant d'avoir le moindre droit à mes appointements de commis, et tu sauras que pour une chambre de garçon le loyer se règle toujours de mois en mois.

A moins toutefois qu'au rebours de M. Bertrand, le propriétaire de vis-à-vis ne consente à me faire crédit pendant tout un trimestre.

Après tout pourquoi pas ? avec une bonne garantie, la garantie que lui donnerait par exemple mon futur patron ?

Dès qu'il me sera possible de sortir, il faudra que je les voie l'un et l'autre et que je tâche de mener à bonne fin cette importante négociation.

Réconforté par cette vague espérance, j'ai voulu m'accorder un délassement que je ne me permets plus guère, faute d'argent, la lecture d'un journal.

Je me suis aperçu que M. Bertrand avait laissé un numéro du sien sur son secrétaire. J'ai prié Sylvie de me le donner.

J'ai passé le premier-Paris et tout ce qui se rattachait à la politique, bien convaincu que le journal d'un pareil homme devait assez mal représenter mes idées. Je me suis borné à lire les *faits divers ;* et il faut convenir que dans ma position, je ne pouvais tomber sur une lecture plus profitable.

Rien ne soutient notre résignation comme le spectacle attristant des malheurs qui frappent les autres.

Voici ce que je viens de voir dans ce journal :

« Hier matin (d'après la date du numéro, c'était le 11 de ce mois) la rue de l'Échiquier présentait un spectacle des plus émouvants. L'on venait d'apprendre que M. *** — un banquier allemand — s'était vu forcé de suspendre ses payements. L'entrée de sa maison était encombrée de gens à l'air consterné. Ils s'étaient inutilement empressés de se présenter à la caisse. Il y avait des vieillards, de pauvres femmes, même plusieurs ouvriers. La plupart d'entre eux vont se trouver dans la misère.

« On se perd en conjectures sur la cause et l'étendue de ce désastre financier. »

Cet article m'a rappelé ce que m'avait dit mon ancien voisin au sujet des comptes courants de M. Bertrand chez un banquier allemand.

Le bonheur de cet homme, toujours si scandaleusement sûr dans sa marche, jusqu'à présent, aurait-il trébuché cette fois ?

Toute réflexion faite, j'en serais fâché. Si le vautour doit être plumé, j'aime autant que jusqu'au jour de l'exécution, il ne perde aucune de ses plumes !

18 septembre 1835. — Le matin.

Mes débuts de voyage n'ont pas été brillants. Quand j'ai donné à mes pauvres jambes le signal du départ, elles se sont mises à flageoler comme les jambes d'un satyre aviné.

L'on eût dit que ces exécrables sorciers, en me ruinant par leurs

libations, s'étaient donné le diabolique plaisir de me passer leur ivresse.

Je suis cependant parvenu tant bien que mal à fournir ma première étape, et le guéridon s'étant heureusement trouvé sous ma main, j'ai repris peu à peu mes forces. La tasse en a été enlevée. Minet parti, il n'en pouvait être autrement. N'est-elle pas pour lui une sébile de mendiant, comme l'écuelle de bois que tend le chien de l'aveugle ?

Du guéridon je suis allé, non sans décrire force zigzags, jusqu'au fauteuil.

La lassitude et je pense,

> Quelque diable aussi me poussant.

J'étais sur le point de m'y asseoir, en dépit de toutes les réserves du bail, quand s'est subitement présenté à mon esprit le souvenir révoltant de M. Bertrand.

J'ai eu peur de quelques malfaisantes effluves. Grand Dieu ! Si par l'effet des sortiléges de ce vieillard, j'allais devenir, moi aussi, un avare ! Un avare avec mes 19 francs de capital ! Une ridicule et impuissante contrefaçon de mon propriétaire !

J'ai fait un bond pour m'en éloigner et plus que jamais je me suis rattaché à l'espoir de trouver avant peu dans la chambrette de vis-à-vis un lieu de refuge. J'étais impatient d'en entrevoir de nouveau tous le pauvres et sombres recoins ; et, surexcité par ce fiévreux désir, j'ai pu arriver jusqu'à l'une de mes fenêtres, en allant presque au pas romain.

Mes regards avides ont aussitôt traversé l'étroit espace qui me sépare de mon futur appartement.

Mais en vain ! le châssis d'en bas était retombé. Il a fallu qu'à défaut de mes yeux, mon imagination se mît en devoir de satisfaire cette fantaisie de malade.

La giroflée sauvage m'apparaissait plus jolie que jamais. J'ai remarqué trois nouvelles branchettes garnies déjà d'une foule de petits boutons.

Je songeais au plaisir que j'aurais bientôt de la voir se balancer au-dessus de ma tête, avec tous ses grelots d'or.

Je préparais les plus belles phrases, pour attendrir le propriétaire et décider mon patron le droguiste à me servir de caution.

Mon éloquence me parassait irrésistible ; je me voyais déjà installé.

Juste en ce moment, la pression d'un coude et d'un avant-bras a

légèrement repoussé en dehors le canevas qui, tu le sais, remplace les carreaux dans la partie inférieure du châssis.

Il m'a semblé qu'un lacet de fer m'étranglait !

En toute hâte j'ai sonné Sylvie et l'ai priée de courir rue Dauphine, pour demander si cette chambre est en effet déjà louée.

Je lui ai dit, afin de dérouter toutes ses conjectures, que j'avais songé à cet appartement pour une personne qui me tient de très-près.

Elle est partie, et j'attends ! !

. . . .

« Triste ! triste ! triste ! »

Oh ! je t'en prie, ne te moque pas de ma désolation ! Je ne me trouve pas moins à plaindre, en ce moment, que le personnage à qui Sheakspeare fait répéter par trois fois cette lamentable exclamation.

Sylvie est de retour, et je me vois condamné à subir, pendant un grand mois et demi, la plus intolérable des tortures, à vivre encore un mois et demi avec M. Bertrand !

La chambre est louée ! Depuis huit jours seulement ! Quelle fatale maladie ! On devient fou pour beaucoup moins !

18 septembre. — Le soir.

A force d'abhorrer le taudis où je me suis fourvoyé, j'avais fini par aimer celui d'en face à l'égal d'un Éden, et je restais cloué à ma fenêtre, sans pouvoir détacher mes regards désolés de mon pauvre paradis perdu.

J'épiais avec une jalouse émotion les plus imperceptibles oscillations du vieux châssis.

J'étais furieux contre cette ingrate giroflée que j'avais si tendrement adoptée dans mes rêves, que j'avais appelée ma *Picciola!* Le balancement coquet de ses fleurs m'irritait. Je l'aurais voulu triste, comme moi. Je crois en vérité que si elle avait eu l'attention de se dessécher, en cet instant, je lui en aurais su gré.

J'étais encore là, quand la nuit est venue.

Alors à travers le canevas du châssis, j'ai aperçu une petite lueur vacillante, qui allait et venait de tous côtés dans ce misérable réduit. Elle provenait d'une de ces pauvres lampes d'étain que l'on tient par un petit manche et que dans le Midi nous appelons un lampion. La personne qui le portait paraissait ne se mouvoir qu'avec des précautions infinies, comme si elle eût craint de troubler le repos de quelque malade.

Elle s'est arrêtée vers l'extrémité de la chambre. J'ai vu son ombre se pencher et j'ai entendu aussitôt un de ces airs doux et plaintifs que chacun de nous peut se souvenir d'avoir écouté, tout enfant, du fond de son berceau.

La voix qui le chantait doit être des plus belles, mais quelle expression de tristesse et d'angoisse! Je suis sûr que ma pauvre voisine pleurait.

Que de misère, que de désespoir peut-être il y a maintenant derrière ce châssis délabré!

Je me suis reproché d'avoir pu envier ce refuge à des êtres bien plus malheureux sans doute que moi. Et cette réflexion toute naturelle m'est enfin venue qu'après tout il devait se trouver dans Paris d'autres logements aussi tristes et aussi peu recherchés, parmi lesquels il me serait possible de faire mon choix.

Je me mettrai en quête, et dès que je me serai décidé, je donnerai immédiatemeut suite à mes projets de négociations, pour m'assurer cet indispensable crédit du premier trimestre.

19 septembre 1835.

Ce matin, j'ai fait ma première sortie. Dans l'espoir de me distraire je me suis risqué, ma canne à la main, sur l'un des trottoirs du pont Neuf.

Le pont Neuf est encore aujourd'hui comme un abrégé de l'agitation, du vacarme et des embarras de Paris.

L'on n'a plus, il est vrai, la bonne chance d'y rencontrer les aventures du vieux temps; des *tirelaines* vous détroussant, en plein midi, des bravi vous y assassinant le plus prestement du monde et vous laissant qui plus est la consolante perspective d'y être commémoré le lendemain dans quelque lamentable complainte; maître Guillaume et Mathurine n'y vendent plus leurs *fadaises;* Tabarin n'y est pas remplacé; le château de la Samaritaine est tombé dans l'eau et le bien-aimé *clocheteur* de bronze ne réjouit plus le quartier de son gai carillon.

Mais à toute heure du jour, comme autrefois, mieux même qu'autrefois, l'on a la chance d'y être écrasé, si l'on ne sait avoir, comme Argus, un œil ouvert sur chacun des points cardinaux.

Le grand Thomas, l'arracheur de dents, y a toujours quelque illustre disciple. Clopin Trouillefous n'y désavouerait pas les modernes représentants de la cour des miracles.

L'on y voit des aveugles et des estropiés de profession, lesquel ainsi qu'aux plus beaux jours de la truanderie, retrouvent miracu-

leusement, chaque soir, leurs bras, leurs jambes et leurs yeux, pour danser et boire, en chantant, à la santé de leurs dupes.

Henri IV lui-même y a reparu, sur ce vieux piédestal que lui avait autrefois élevé la reconnaissance du peuple.

Un jour, un mauvais jour! le peuple, dans un moment de vertige, ne voulut plus de son bon roi; mais, sans rancune, il est revenu à l'appel de ses enfants; il *a repris son Paris*, enfourché de nouveau son cheval de bronze!

Je viens de m'arrêter devant lui; je lui ai trouvé je ne sais quoi de triste dans le regard.

On le fait assister depuis quelque temps à de si étranges spectacles! Il voit passer tant d'ingrats!

Je me suis assis sur l'un des bancs qui longent le mur du terre-plein et j'ai longtemps écouté avec une sorte d'ébahissement les merveilleuses variations qu'exécutait sur son violon un pauvre diable debout contre le parapet du trottoir opposé.

Je ne me souvenais pas d'avoir jamais rien entendu qui rappelât le motif original dout il avait fait choix.

J'ai fini par traverser le pont, pour l'écouter de plus près et j'ai vu avec plaisir que sa journée ne serait pas improductive. Sa sébile était à peu près comble.

Ce succès de gros sous avait tellement exaspéré son voisin, un petit homme trapu, médaillé comme aveugle par la police, et dont le chien empanaché faisait d'inutiles appels à la charité des passants, qu'oubliant, dans son dépit, ses habitudes probables de circonspection, il se tournait, à chaque instant, vers le virtuose, pour lui lancer les œillades les plus furibondes.

Je souhaite fort pour lui qu'aucun agent de police ne l'ait remarqué. Il risquerait de perdre avant peu sa médaille d'aveugle.

Quand j'appelle virtuose mon homme au violon, je ne veux pas dire du tout que je l'aie pris pour un artiste. L'art et la poésie s'accommoderaient assez mal, je le crois, d'une physionomie comme celle-là.

Il doit être essentiellement bon, bon même jusqu'au plus touchant dévouement, s'il le fallait, j'en suis sûr. Que te dirai-je? Il m'a semblé qu'il y avait du Pierrou chez cet homme.

Seulement, l'un met à faire aller son violon la dextérité que l'autre met à faire aller son fouet.

C'est un homme d'environ soixante ans, solidement établi et rappelant tout à fait ces honnêtes figures qui sont de tradition chez les paysagistes allemands.

C'est même tout au plus s'il paraissait songer à son instrument, pendant qu'il le faisait si bien chanter sous les coups de son infati-

gable archet. L'air préoccupé, l'oreille aux aguets, il regardait sans cesse à droite et à gauche, comme s'il eût eu peur d'être pris en flagrant délit. Il n'était cependant pas en contravention. J'ai constaté qu'une plaque de cuivre bien et dûment poinçonnée par la police était attachée à sa boutonnière.

Sans plus me mêler de ce qui pouvait se passer dans le for intérieur de cet homme, j'ai mis ma modeste offrande dans sa sébille, et, me rapprochant de lui, je lui ai demandé d'un air enthousiasmé, qui sur tout autre eût sans doute produit son effet, quelle était donc cette ravissante fantaisie.

— Un air suédois, la *Ronde des patineurs*, s'est-il contenté de me répondre, tout en continuant de faire aller son archet et de promener anxieusement ses regards de l'une à l'autre rive.

Son jeu me promettant beaucoup mieux que sa conversation, je suis allé reprendre ma place sur le banc du terre-plein, et j'ai écouté de plus belle.

Vraiment, ce violon est ensorcelé. J'entendais les éclats de rire bruyants de la ronde joyeuse, les moindres grincements des patins sur la glace du lac. Je n'entendais pas seulement, j'assistais à cette joute animée. Les patineurs s'arrêtant tout à coup sur leurs éperons, se livraient aux tournoiements les plus frénétiques ; ils repartaient; la lame d'acier sifflait en glissant ; on s'arrêtait de nouveau, pour tourbillonner et repartir encore ; c'étaient des chants, des cris, des battements de mains, une joie folle, un véritable vertige !

Le vent grondait dans le lointain, à travers les vieux mélèzes de la montagne; je remarquais son bruissement assoupi, tandis qu'il passait sur les landes couvertes de neige, il se réveillait de nouveau, mais pour chanter doucement au milieu des pins de la rive et faire joyeusement tinter leurs fines aiguilles comme autant de grelots.

Je voudrais que Paganini passât sur le pont Neuf. Il tirerait parti de cet intrépide joueur. Je me trompe, il lui payerait ce violon plus que son pesant d'or. Car, encore une fois, c'est l'instrument qui semble disposer à son gré de l'archet de cet homme.

Si j'avais la crédulité fantastique d'Hoffman, je n'hésiterais pas à penser que quelque sylphe du Nord s'est passé la fantaisie d'y établir son domicile.

Pour un pauvre hère tel que moi, l'Opéra et les Italiens c'est du fruit plus que défendu. N'est-il pas heureux que j'aie découvert un pareil délassement, une musique digne des dieux de l'Edda, — et que je puis entendre pour deux sous ?

21 septembre 1835.

Pas de nouvelles ni de M. Bertrand ni de son chat noir. Que peuvent-ils faire ? Le diable doit le savoir, à coup sûr !

En attendant que les affaires de la marquise m'absorbent tout entier, il y a comme un aimant secret qui attire sans cesse mes regards et ma pensée vers la chambrette d'en face.

Tout à l'heure, comme l'autre jour, j'ai vu le canevas du châssis se soulever en bosse du côté de la rue. On s'efforçait de faire rentrer les brins de fil qui retombent en franges, au point d'obstruer la petite ouverture dont je t'ai parlé.

Pauvre femme ! n'osant, à cause de son malade, relever le châssis, elle aura voulu sans doute essayer d'entrevoir du moins le jour extérieur et se donner une idée du voisinage de sa froide prison.

Une jolie perspective, parbleu ! que celle de mon logis !

Pour élargir cette ouverture, elle a passé en dehors un de ses doigts, qui en tenait abaissé le bord inférieur.

Je n'exagère pas, je veux rester calme et froid ; eh bien ! mon cher, je te le dis, ni dans les contes, ni dans les romans, tu ne trouveras rien qui puisse te donner l'idée d'un doigt comme celui que je viens de voir !

De peur que ma curiosité ne fît disparaître ce gracieux petit tableau, je me suis hâté de fermer mes volets ; pas trop, cependant ; tout juste assez pour pouvoir regarder bien à mon aise, sans être aperçu.

J'ai de bons yeux, et l'espace à franchir est si étroit ! Aussi ai-je pu me livrer à l'examen le plus approfondi. Un lapidaire, la loupe à l'œil, ne parvient pas à mieux connaître ses diamants et ses rubis.

C'est étonnant, ce doigt ne révèle ni l'état de souffrance et de langueur que j'aurais supposé à ma pauvre voisine, ni ces habitudes de travail grossier que devrait naturellement avoir la locataire d'un pareil réduit.

En veux-tu le signalement ? Le voici à peu près au complet :

Gracieusement effilé ; ni trop potelé, ni trop mince ; une douce blancheur, transparente, peut-être même un peu rosée ; pas une veine que l'on n'y voie bleuir ; ongle fait à ravir, et aux plus irréprochables contours ; une délicieuse fossette à chaque phalange......... indubitablement ; (ceci toutefois à vérifier, dès qu'il lui plaira de se redresser un peu).

Observations générales :

Rappelant, dans son ensemble, le plus joli fuseau qu'ait jamais fait tourner sylphide, fée ou péri.

Quelle main doit avoir ma voisine! Et le moyen, s'il te plaît, de n'être pas jolie, quand on a une main comme celle-là ?

Est-elle brune? est-elle blonde ?

Ressemble-t-elle aux anges de Murillo, à ces beaux anges espagnols dont les grands yeux noirs vous feraient rêver encore plus que prier ?

Ne serait-elle pas plutôt comme ces anges aux cheveux d'or et aux yeux d'azur que Frà Angelico agenouille dans ses tableaux, après les avoir vus dans ses extases ?

Ah ! quel heureux mortel que ce don Cléofas, avec son bon petit *Diable boiteux* pour cicérone !

Il eût bientôt su à quoi s'en tenir, dans une pareille occurrence!

En fait de diable, hélas ! je n'en vois qu'un en ma possession, diable maussade, s'il en fût, et que je ferais bientôt déguerpir, s'il suffisait pour cela d'une formule cabalistique !

Puisses-tu ne le connaître jamais! Il est au fond de ma bourse!

Je vois bien sur la cheminée deux longues bouteilles coiffées d'étain, — les tabagies de mon aimable propriétaire.

Si j'en cassais une pour essayer, à l'exemple du seigneur Cléofas?

Oui, pour qu'il en sortît quelque abominable démon, — l'odieux Pillardoc, par exemple, cet ennemi acharné de l'espiègle lutin qui sut montrer de si belles choses à l'écolier d'Alcala !

Quel autre que lui aurais-je la chance de trouver chez M. Bertrand ?

Il me parlerait d'agio, de placement d'argent, de l'art d'arriver aux millions, en entassant gros sous sur gros sous... La belle affaire pour moi !

Mais je suis vraiment fou de laisser mon imagination et ma plume faire ainsi l'école buissonnière ! La voisine rirait de bon cœur, si elle pouvait se douter du bel emploi de mon temps!

Voilà deux grandes heures que je fais le pied de grue devant ma fenêtre, le nez immobile entre mes volets, et tout cela, pour attendre qu'il plaise à ce doigt de se montrer de nouveau !

N'y a-t-il donc pas d'affaires plus sérieuses qui appellent toute mon attention ?

Sans compter les intérêts de la marquise, que j'ai pris l'engagement de surveiller, n'ai-je pas mes travaux à revoir? Et mon déplorable budget dont il est si urgent de s'occuper !

J'ai quinze francs devant moi, pour aller jusqu'à la fin de novembre... environ quatre sous à dépenser par jour !... Décidément le moment est venu d'imiter mes aïeux les Gaulois et de serrer ma ceinture.

Pas de faiblesse ! Lions-nous, dès aujourd'hui, par un bon règlement. Lorsqu'on est menacé de voir les vivres manquer sur un navire, on réduit les rations. Pourquoi donc n'en ferais-je pas autant? Mon estomac reprend sa vigueur et je viens de payer un assez bon tribut à la maladie, pour avoir le droit d'espérer qu'elle ne reviendra pas de sitôt.

L'on peut très-bien se contenter d'un seul repas par jour, et s'il est difficile de devenir obèse à un régime pareil, il est certain qu'on n'en meurt pas.

Deux sous de pain et puis l'eau claire de quelque borne-fontaine : voilà donc mon menu quotidien bien réglé. Afin même de nous prémunir d'avance contre tout malentendu de la part de notre appétit, établissons que nous serons invariablement servi, tous les jours, à trois heures précises. Je ne vois pas de plus équitable façon de diviser la journée.

A ce compte-là, j'aurai aussi mon argent de poche — deux sous par jour pour une foule d'autres dépenses — la part de l'imprévu, en un mot.

Je pourrai même de loin en loin ne pas écouter, comme un cuistre, le violon du pont Neuf et payer ma *stalle*.

Dès demain j'inaugurerai ce nouveau genre de vie.

22 septembre 1835. — Le matin.

Si j'avais la fièvre de ces jours derniers, je serais moins furieux contre moi, car, enfin, je pourrais mettre sur son compte toutes les folles visions qui n'ont cessé de passer devant moi pendant mon sommeil.

Figure-toi que j'aurais pu compter des myriades de doigts absolument pareils à celui de la voisine !

Puis, tout à coup, à chacun de ces doigts s'adaptait une main ravissante... venait ensuite un bras digne en tout de la main... et finalement je me voyais en présence des femmes les plus jolies, les plus séduisantes !...

Par exemple, dans toutes ces visions, les anges espagnols ont eu complétement tort. Toutes mes belles étaient blondes.

Je ne sais trop ce qu'il en faut augurer.

Le pire de tout, c'est que je me sentais niaisement ému sous le doux regard de ces yeux d'azur !

Ce diable de doigt aurait-il donc sérieusement atteint mon cœur? Un amour par induction ! quelle sottise! Et si l'on poursuivait le ro-

man jusqu'au bout, quel joli chapitre pour conclusion ! — Une association de deux misères !

Il est temps de congédier toutes ces absurdes rêveries ! S'il m'arrive encore une fois de penser à ce doigt, je cours solliciter moi-même une place à Charenton !

C'est aujourd'hui le tour de la marquise. Allons voir ce que cet original pourra m'apprendre et faire dans son intérêt.

Tiens ! Voilà justement que la voisine s'appuie contre le châssis... Encore ce doigt !... Ma foi, il faut convenir qu'il est charmant... Et si mes rêves avaient raison !...

Bon ! ma folie qui revient ! vite ma canne et mon chapeau, et je pars.

22 septembre 1835. — Le soir.

Dix heures sonnaient comme j'entrais dans l'église de Saint-Séverin.

J'y ai trouvé mon homme. Il était déjà dans sa petite case de bois, son goupillon à la main.

Je lui ai dit à voix basse que j'avais le malheur d'être le locataire de M. Bertrand, lequel était on ne peut plus mal classé dans mon opinion, que j'avais assisté à la scène du 2 septembre, dans la rue de Nevers, et que je serais des plus reconnaissants, s'il voulait bien m'apprendre ce qu'elle pouvait signifier.

— Vilaine histoire ! monsieur, m'a-t-il répondu, en hochant tristement la tête.

Mais je ne vois pas pourquoi je ne répondrais pas à votre désir. Il n'y a pas de mal à démasquer le plus qu'on le peut un tel misérable. Seulement, il y en aura long à dire, et, si vous le permettez, je vais prier un camarade de me remplacer. Après quoi nous passerons sur le trottoir voisin pour causer. Ce sera plus commode et plus convenable que dans une église.

Son camarade étant arrivé, nous sommes sortis, et il a immédiatement commencé son récit.

C'était pour moi comme une déposition. Je me fais un devoir de le reproduire sans y changer un seul mot.

L'autre jour bien des gens auraient pu me prendre pour un fou. Plût à Dieu que ce ne fût qu'une folie ! Je n'aurais pas là, du moins, a-t-il observé en frappant sur son cœur, l'horrible souvenir qui, depuis quarante-trois ans, ne me laisse pas de repos.

Vous allez voir.

Il faut que je vous dise d'abord que je suis Auvergnat et qu'à

l'exemple d'un très-grand nombre de jeunes gens du pays, j'étais venu à Paris pour tâcher de m'y faire un sort. J'avais à peine vingt ans quand j'y arrivai, il y a de cela quarante-cinq ans, une époque bien malheureuse, vous le savez, et où il était si facile d'entraîner de pauvres jeunes gens comme nous loin du droit chemin ! Mais j'avais pour sauvegarde le souvenir des bons conseils de mes parents. Je leur avais promis de me rendre digne de la confiance des personnes honorables auxquelles ils m'avaient recommandé.

Je portais de l'eau, je faisais des commissions, j'avais aussi ma petite banquette de décrotteur et j'amassais ainsi quelques sous, assez même pour en envoyer de temps en temps au pays.

Parmi les bourgeois qui me protégeaient, il en était un surtout qui aurait pu faire de moi tout ce qu'il aurait voulu, tant je lui étais dévoué.

C'était M. Ledray, marchand d'antiquités de son état, pas riche du tout, le brave homme, avec ses cinq enfants, mais si bon, si honnête ! et puis le cœur sur la main, il fallait voir !

Aussi, dans le quartier, il n'y avait pas deux façons de parler de lui; tout le monde l'aimait et le respectait. Il avait des amis partout, et je ne pourrais vous dire les incroyables services qu'il trouvait le secret de rendre dans les moments les plus difficiles. Cela tenait vraiment du miracle ! Tantôt c'était un pauvre prêtre que l'on traquait pour refus de serment et qu'il sauvait, en le faisant tout à coup disparaître, je ne sais comment, tantôt un malheureux noble, déjà décrété d'accusation, dont il favorisait le passage à l'étranger.

Des hommes comme ça ne devraient jamais mourir. Il mourut cependant, ayant la cinquantaine tout au plus, précisément quand l'on avait le plus grand besoin de cœurs comme le sien, en juillet 1792, à la veille des plus horribles événements !

Son fils aîné, jeune homme des plus réservés et dont on n'avait pas eu à dire jusque-là le plus petit mot, hérita tout naturellement de cette honorable considération. Tous ceux que l'on appelait alors les ci-devant semblaient avoir en lui la même confiance qu'ils avaient eue en ce bon M. Ledray.

Comme feu son père, il continuait à m'employer. J'étais son porteur d'eau, son commissionnaire attitré.

Un jour il m'envoie chercher pour une commission des plus pressées. C'était le 2 septembre, une affreuse date ! que je chercherais vainement à oublier. En me rendant chez lui, je remarquai, avec un serrement de cœur, l'agitation de mauvais augure qu'il y avait dans les rues. Tout le long de la rue Dauphine surtout, le tumulte était effroyable. Des hommes à l'air sinistre et armés comme des brigands stationnaient devant la maison où le club des Cordeliers tenait ses

séances. Ils semblaient attendre de là quelque hideux signal, et, à chaque instant, ils agitaient en l'air leurs piques et leurs poignards en proférant des cris de mort contre les prêtres et les aristocrates. Le canon d'alarme tonnait sur le terre-plein du pont Neuf, on sonnait le tocsin à toutes les églises, les boutiques se fermaient; il n'y avait pas à s'y tromper, je savais trop bien, depuis quelque temps, de quelle façon commençait ce que nous appelions alors une journée.

Je pressai le pas et j'arrivai tout ému chez M. Ledray. Il était dans un petit salon faisant suite au magasin. Il n'y avait qu'une seule personne avec lui, un homme âgé, dont les cheveux étaient complétement blancs; son costume se rapprochait beaucoup de celui d'un ouvrier, mais je jugeai vite, à son air distingué, que ce n'était qu'un déguisement. Une malle déjà toute bouclée se trouvait au milieu du salon. Je compris qu'il s'agissait encore cette fois de favoriser la fuite d'un malheureux proscrit, et je bénis intérieurement ce bon jeune homme qui remplaçait si dignement son pauvre père.

Je racontai alors d'un air bouleversé ce que je venais de voir.

— C'est bon! c'est bon! me dit M. Ledray. Nous comptons sur toi. Tu n'en es pas à ton coup d'essai, mon garçon, et je suis sûr que tu sauras agir de façon à dépister ces misérables.

Mais d'abord, ajouta-t-il aussitôt, en retirant de sa poche une lettre déjà cachetée, cours bien vite apporter cela. Il est excessivement important que ce billet soit remis sans le moindre retard. Celui à qui je l'écris t'attend; ne le remets qu'à lui, et reviens tout de suite.

Le monsieur pour qui était ce billet m'attendait en effet dans une maison de la rue Mazarine, qui avait deux cours et qui, par la seconde me parut devoir aboutir à la rue Dauphine.

Mon message rempli, je repartis en toute hâte, lorsqu'à une portée de fusil à peu près du magasin de M. Ledray, j'entendis tout à coup derrière moi un bruit de pas précipités. Je me retournai, et je vis accourir une douzaine de bandits; selon toute apparence, un détachement de ceux que j'avais vus stationner devant le club des Cordeliers.

Il était évident qu'ils ne pouvaient en vouloir à un pauvre diable comme moi, et je m'empressai de rentrer, sans crainte, dans le magasin.

Mais à peine avais-je ouvert la bouche pour signaler à M. Ledray ce nouvel incident, que les bandits se précipitèrent, en vociférant, au milieu de nous et s'emparèrent du malheureux vieillard.

Trois heures sonnaient alors à la pendule de M. Ledray.

Quelle noble et touchante résignation! Il me semble encore le voir. Il n'y avait pas la plus légère altération sur ses traits. D'une voix émue, mais assurée, il dit adieu à celui qui avait voulu le sauver,

et ayant pressé pieusement sur ses lèvres une petite croix d'or, comme pour y puiser la force de mourir en chrétien, il s'abandonna, sans résistance, à ses bourreaux.

M. Ledray, accoudé sur sa table, et les deux poings serrés contre ses tempes, paraissait en proie au plus violent désespoir.

Pour moi, je ne me possédais plus. Je me mis à courir après les brigands. Il me semblait impossible que Paris se livrât ainsi à la merci d'une poignée de forcenés, que, dans cette grande ville, il n'y eût pas quelques hommes de cœur, pour s'unir à moi, pour mettre fin, une bonne fois, à toutes ces scènes horribles!

Le prisonnier s'aperçut que je le suivais. Il se retourna, me fit un signe d'intelligence, et sans que les brigands eussent pu s'en apercevoir, laissa tomber derrière lui un petit morceau de papier.

Je m'en emparai et après l'avoir précipitamment caché dans une des poches de ma veste, je continuai de courir, promenant de tous côté mes regards, avec une mortelle anxiété, étudiant la physionomie de tous ceux que je rencontrais, espérant toujours que l'indignation publique finirait par éclater.

Je me serais contenté d'une demi-douzaine d'hommes exaspérés et résolus comme moi!

Mais non! Tout le monde fuyait; les boutiques étaient fermées, la terreur paralysait toutes les âmes!

Je courais toujours, je me tordais convulsivement les mains. Sans la crainte de hâter le malheur que je redoutais, je crois que je me serais jeté sur ces misérables!

Le pauvre vieillard n'était pas le seul que l'on entraînât ainsi. Devant nous et derrière nous, s'avançaient des fiacres remplis de prêtres.

Je compris, d'après les propos hideux de tous ces assassins, que le lieu fixé pour le massacre général était l'Abbaye.

Mais il paraît que pour plusieurs d'entre eux le rendez-vous était trop éloigné. Ils étaient impatients de se mettre à l'œuvre!

Tout à coup, vers le milieu de la rue Dauphine, on fit faire halte aux prisonniers.

— Il faut les tuer tous! Il faut les tuer tous! s'écrièrent deux ou trois forcenés, en brandissant leurs piques.

Et au même instant, commença la plus épouvantable boucherie. Le sang coulait à flots. Les assassins avaient jeté les cadavres les uns sur les autres, pour aller donner un coup de main à leurs camarades de l'Abbaye. Je m'approchai, pouvant à peine me soutenir. Le corps ensanglanté du vieillard était là, parmi ceux des autres victimes!

Je revins sur mes pas, pour aller porter à M. Ledray cette affreuse nouvelle.

Je chancelais comme un homme ivre. Il me semblait toujours entendre derrière moi les hurlements des assassins et les gémissements de ceux qu'on tuait.

Quand j'arrivai dans le magasin, il fallut m'arrêter pour reprendre haleine. Je me traînai cependant jusqu'à la porte du petit salon. Mon pouce pressait déjà le bouton du loquet ; j'étais sur le point d'ouvrir, quand j'entendis un grand éclat de rire de l'autre côté de la porte.

Oh ! voyez-vous, jamais je ne l'oublierai !

Ce n'est que dans l'enfer que l'on peut entendre un éclat de rire pareil !

Une idée épouvantable se présenta à mon esprit ; je ne comprenais pas comment tout cela était arrivé, mais il était évident qu'il y avait eu quelque trahison infâme.

Je me sentis pris de vertige, mes jambes se dérobaient sous moi ; je fus contraint de m'appuyer contre l'un des montants de la porte.

M. Ledray — car c'était bien lui, je ne pouvais plus en douter — se promenait à grands pas. Par moments il battait des mains. C'était une chose horrible que les frénétiques transports de cette joie !

Il parlait tout seul.

— Ah ! ah ! se disait-il, je suis donc riche.... enfin ! Toute cette grande fortune est à moi !... oui, à moi... à moi !... Et plus personne maintenant qui puisse me la disputer !... Oui... oui... quatre heures ! Tout est fini !... bien fini !...

Et à chacune de ces paroles venait se mêler ce même rire infernal !

Je n'avais plus ma tête à moi ; j'allais m'élancer dans le salon, punir ce monstre...

Dieu permit que le souvenir de mon père vînt m'arrêter ! Je ne voulus pas le déshonorer, m'exposer à passer pour un lâche assassin, et par-dessus le marché, peut-être pour un voleur !

Je pris la fuite ; j'avais peur de moi.

La rue était déserte. J'en profitai pour examiner le papier que j'avais ramassé, avec la pensée de le remettre à M. Ledray.

Je commençai alors à comprendre !

Avant d'émigrer, ce malheureux vieillard, pour sauver ses propriétés, les avait vendues, au moyen d'un acte fictif, à M. Ledray qui en devenait, aux yeux de la loi, le vrai propriétaire. Ce dernier, de son côté, avait dû remettre au proscrit une contre-lettre.

C'était cette contre-lettre que j'avais entre les mains... Oui, je comprenais ! Ce misérable, pour rendre l'acte définitif, avait pris le moyen le plus sûr !

Un soupçon qui me glaça le cœur s'empara aussitôt de moi. Je songeai à ce billet *si pressé* que j'avais été chargé de porter ! Et sans perdre un instant, je revins dans la rue Mazarine.

Toutes les boutiques étaient encore fermées, à l'exception d'une seule que l'on venait d'entr'ouvrir.

Un peu en arrière se trouvait une vieille femme presque ployée en deux sur sa chaise, la tête cachée dans ses mains et encore toute tremblante de frayeur.

Je l'abordai à tout hasard ; je prononçai le nom de l'homme à qui j'avais remis le billet et je la conjurai de me dire ce que l'on pouvait savoir de lui dans le quartier.

Elle me regarda d'un air inquiet. Mais rassurée aussitôt par l'expression de profonde douleur qui était répandue sur tous mes traits :

— Ah ! mon pauvre garçon, me dit-elle à voix basse, en joignant les mains, que le bon Dieu nous délivre de monstres pareils ! Ce n'est pas un homme, c'est une bête féroce ! Il est à l'Abbaye, dans ce moment, pour sûr ! On dit qu'il est un des principaux instigateurs de ces massacres !...

Je ressortis, sans avoir la force de la remercier. J'errais comme un fou. Je savais tout maintenant, et il me semblait qu'une partie de ce sang versé allait retomber sur moi !

Si je n'avais pas remis ce billet, me disais-je avec désespoir, ce malheureux vieillard n'eût peut-être pas été égorgé !

Comprenez-vous combien j'ai dû haïr l'infâme qui n'a pas craint de faire de moi l'instrument de son crime?

Et quand je pense que depuis plus de quarante ans il jouit en paix de cette fortune !

Il en avait promis une part à l'homme de la rue Mazarine, mais à la condition que le massacre terminé, ce dernier le remettrait en possession de la contre-lettre.

J'ai su qu'il y avait eu, à ce sujet, la plus hideuse discussion. Ledray s'était refusé à lâcher sa proie.

Il avait du reste promptement compris quel devait être son rôle, pour sauvegarder ce qu'il venait de si bien acquérir. Admis, dès le lendemain, au club des Jacobins, il en devint l'un des membres les plus violents.

Le regard sans cesse attaché sur son ancien ami le septembriseur, il trouva le moyen de le faire accuser d'incivisme ; et lorsque Danton fut conduit à l'échafaud, l'homme de la rue Mazarine était avec lui dans la sinistre charrette.

Je ne vous surprendrai pas beaucoup, j'en suis sûr, en vous disant que Ledray est votre propriétaire.

J'en viens maintenant à l'explication de ma conduite.

Poursuivi, nuit et jour, par le souvenir de cette complicité involontaire, je me promis de l'expier à force de dévouement.

Chaque fois qu'il y avait un malheureux proscrit à sauver, prêtre, noble, ou n'importe quel autre, je me faisais un devoir d'être là.

Ce n'est pas tout. Avec un coffre comme le mien, il est naturel que l'on n'ait pas une voix de mauviette. On m'appelait le Stentor du pont Neuf.

Eh bien, je jurai que le Stentor du pont Neuf se servirait de son mieux des avantages de son gosier, pour fatiguer tous ces misérables Tartufes de la liberté, pour les troubler même, s'il se pouvait, au milieu de leurs sanglantes saturnales.

Impassible devant ma banquette, tout en promenant ma brosse sur les bottes ou les souliers qui se présentaient, je chantais, du matin au soir, à la honte des bourreaux et en l'honneur de leurs victimes.

Aux sans-*culottides*, aux sinistres couplets du *Ça ira* et à toutes ces horreurs que l'on osait bien appeler en riant *le Pot pourri de la guillotine*, je ripostais, sans sourciller, par les romances du *Troubadour béarnais* et de *Pauvre Jacques*.

Je chantai aussi, pendant plusieurs mois, la complainte de Louis XVI. La tête du pauvre roi n'était pas encore tombée; on ne voulait pas croire à un pareil forfait! Et bien souvent, tandis que je chantais, je voyais des femmes, des vieillards et même de braves ouvriers passer la main sur leurs yeux tout mouillés de pleurs.

Un peu plus tard est venu le tour d'une autre romance, *Dans les jardins de Trianon*, douce et triste chanson qui me mettait toujours des larmes dans la voix, tant elle me faisait songer aux malheurs de notre bonne et belle Marie-Antoinette!

Après thermidor, Ange Pitou, que nous appelions aussi Pitou-l'Auxerrois, a toujours pu compter sur le renfort de mes poumons, pour harceler de ses couplets mordants les délateurs, les terroristes et les pillards.

Mais de tous les chants qui se redisaient alors d'un bout de la France à l'autre, celui que je préférais c'était *le Réveil du peuple*.

Là, ce n'étaient plus de ces petites malices à mots couverts, coups d'épingle inoffensifs qui n'empêchèrent jamais aucun de ces monstres ni de manger, ni de boire, ni de dormir. C'était comme le cri de tout un peuple se levant pour secouer sa honte et ses fers! Enfin, je trouvais là l'explosion de toutes ces colères que je couvais depuis si longtemps dans mon âme! Les scélérats tremblaient! Il les frappait droit au cœur! C'était pour moi un commencement de vengeance!

Je n'oubliais pas Ledray! Il avait beau se tapir et se masquer, afin de s'abandonner plus tranquillement aux monstrueuses jouissances de son cœur d'avare, je le suivais partout de ma haine et de mon mépris; je ne perdais pas, un seul jour, sa piste!

Ne pouvant lui arracher ses richesses, j'ai voulu du moins que son bonheur maudit ne fût ni sans trouble, ni sans interruption.

Chaque année, au même jour, à la même heure, je suis là! Je viens lui faire célébrer l'anniversaire de son crime!

Puisque sa conscience vendue à Satan n'en saurait avoir, c'est moi qui me suis chargé d'être son remords!

Croyez-moi, Ledray m'a dû plus d'une mauvaise nuit, depuis quarante-trois ans! J'ai mis plus d'une ride à son front! J'ai fait trembler plus d'une fois dans sa main ce crayon qui, chaque jour, constate à ses yeux, le résultat de ses honteuses économies!

Grand Dieu! mon cher Léon, à quel vil scélérat je m'étais accolé! Je ne puis te dire mes émotions pendant ce douloureux et terrible récit. Et puis je contemplais avec une inexprimable admiration la mâle et fière physionomie de ce pauvre homme en qui le sentiment du juste et du vrai avait eu un si noble ascendant.

Il y avait cependant quelque chose que je ne pouvais m'expliquer.

— Comment se fait-il, lui ai-je demandé, que depuis quarante-trois ans cette contre-lettre soit restée inutile entre vos mains?

— Cette contre-lettre, m'a-t-il répondu, n'a pu malheureusement nous être d'aucune utilité pour nous mettre sur la voie. Faut-il y voir une perfide précaution de Ledray, ou tout simplement un excès de prudence de la part de sa victime? Je n'en sais rien. Toujours est-il que le nom qui s'y trouve mentionné ressemble plutôt à un nom de guerre: — le citoyen Mahault. J'ai vainement consulté une foule de gens. Personne n'a pu me donner le moindre renseignement.

— Il n'était pas rare, lui ai-je dit, que dans le monde, le nom primitif d'une famille fût remplacé par ce que j'appellerai le nom féodal. Peut-être en était-il ainsi de la famille de ce vieillard, et dans cette circonstance, il aura cru plus prudent de s'en tenir au nom primitif.

— Possible, monsieur, mais il n'en est pas moins vrai que tout moyen m'a manqué pour arriver de ce nom de Mahault au nom connu qu'il portait dans le monde. Qui sait d'ailleurs? Les parents de ce malheureux vieillard sont peut-être morts à l'étranger.

— Avez-vous toujours ce papier? me suis-je hâté de lui demander, sans m'arrêter à répondre, pour le moment, à sa dernière supposition.

— Certainement que je l'ai! m'a-t-il répliqué, j'y tiens trop pour pouvoir le perdre. J'ai même voulu qu'il fût en lieu sûr, et de peur qu'il ne m'arrivât quelque accident, je l'ai déposé chez un ami du pays.

— Et vous pourriez l'avoir bientôt, s'il le fallait?

— Il me l'enverrait, à ma première demande.

— Très-bien. Écoutez-moi maintenant, ai-je ajouté. Grâce au ciel! le bonheur de cet homme touche à son terme. Les parents de sa victime ne sont pas tous morts à l'étranger.

J'avais entendu parler d'une première demande adressée en leur nom, il y a déjà plusieurs années, demande restée naturellement sans effet, puisque la pièce établissant leurs droits n'a pu être produite.

Je vérifierai le fait, s'il est nécessaire; et à défaut de tout autre indice, peut-être cette enquête servira-t-elle à nous éclairer.

Mais ce que j'ai à vous apprendre est beaucoup plus récent. Il y a quelques jours, Ledray a reçu une assignation. J'étais là, quand elle lui a été remise. La terreur qu'il n'a pu déguiser en la lisant, ensuite sa fureur et les menaces qu'il a proférées contre la personne qui voulait, disait-il, le ruiner; tout cela me démontre qu'il s'agit encore cette fois d'une revendication faite au nom des parents ou des héritiers de sa victime.

L'adversaire qui se présente aujourd'hui est une femme, une marquise. Il est malheureux que Ledray, dans sa colère, se soit borné à faire connaître le titre de cette femme. Mais au greffe, il ne sera pas impossible, je le crois, d'obtenir communication de l'assignation. Nous y trouverons indubitablement, outre le nom du demandeur, tous les autres renseignements qui nous manquent.

Le bonhomme s'est arrêté pour respirer, comme si je venais de le délivrer d'un fardeau écrasant. Il a levé les yeux et les mains vers le ciel, mais il n'a pu dire que ces deux mots :

— Enfin! enfin!

— Voyons, ai-je continué, êtes-vous prêt à répéter devant la justice tout ce que vous venez de me dire?

— Comment! s'est-il écrié, si je suis prêt à dénoncer le crime de cet homme, à lui rejeter à la face le sang qu'il a fait verser, à le punir d'avoir fait de moi son complice! Oh! oui, je parlerai!... Et je voudrais que le monde entier fût alors devant moi, pour m'entendre, que ma voix eût le retentissement de la trompette du jugement dernier!

— Mais le temps presse, ai-je observé. Ledray est parti depuis plusieurs jours; personne ne sait où il est, et je redoute les efforts désespérés d'un homme si riche et poussé à bout comme lui.

Il faudrait avoir cette contre-lettre le plus tôt possible. Vous feriez bien d'écrire aujourd'hui même à ce sujet.

— Non, m'a-t-il dit, je partirai. C'est plus sûr. Une lettre peut s'égarer. Je devais avoir un petit congé à la fin du mois, pour aller au pays; je suis sûr que M. le curé ne refusera pas de l'avancer. Je partirai demain.

Je n'ai pu m'empêcher de lui recommander la plus grande prudence, à cause de soupçons qui pourraient s'élever dans l'esprit de Ledray.

— Soyez tranquille ! a-t-il répondu avec un sourire dédaigneux, j'ai eu plus d'une fois à en découdre avec des gaillards autrement établis que lui ! Ils ont appris, à leurs dépens, quel solide marteau possédait le Stentor du pont Neuf. Il est encore assez dur, Dieu merci ! pour qu'il me soit permis d'attendre de pied ferme quiconque pourrait avoir à me parler de la part du citoyen Ledray !

Je suis d'ailleurs dans un asile où il n'osera jamais se risquer. N'en croyez pas ses fanfaronnades impies. Le misérable n'a pu se débarrasser de ses souvenirs d'enfance. Il a trop peur de Dieu, pour me faire attaquer dans une église, et quand je sors, j'ai l'œil ouvert et le poing tout prêt.

J'ai serré cordialement ce poing vigoureux, en souvenir de ses bons et loyaux services ; et comme je témoignais, au moment de partir, combien je me trouvais malheureux d'être le compagnon forcé de Ledray.

— Un peu de patience ! m'a dit l'excellent homme. Ayez le courage d'y tenir encore ; quelques jours seulement ! Que savons-nous ? C'est peut-être Dieu qui vous a conduit là, pour déjouer bien des machinations.

Il serait possible qu'il eût raison. Quelques jours de plus de cette horrible communauté ne me tueront pas !

J'y réfléchirai.

23 septembre 1835.

Je suis allé au Palais où j'ai eu l'heureuse chance de rencontrer un de nos anciens camarades, aujourd'hui avocat stagiaire et qui a bien voulu venir en aide à mon inexpérience.

— Nous avons beaucoup mieux à faire que d'aller au greffe, a-t-il observé. Quoique l'on soit en pleines vacances, il serait possible que la cause fût inscrite parmi les affaires d'urgence. Je vais m'en assurer. Si le rôle en fait mention, je saurai tout de suite quel est l'avocat de cette marquise. Attendez-moi dans la salle des Pas-Perdus. Quelques minutes me suffiront.

— Tout est pour le mieux, m'a-t-il dit, en me rejoignant. La cause est inscrite. Voici les noms, prénoms et qualités de votre noble dame :

« Edith — Olga de Tœrnland, veuve du marquis Robert d'Oberval, agissant d'abord comme héritière, en partie, dudit Robert d'Oberval,

puis comme tutrice de son fils mineur Henri d'Oberval, et à ce double titre représentant les droits qu'avait son mari, en sa qualité de neveu et légataire universel du comte Jean Mahault de Sénanville. »

Tenez, voilà la note que je viens de prendre au crayon.

Quant à l'avocat, le voilà justement qui se promène avec un de ses clients. Dès que je le verrai libre, je vous présenterai à lui.

En attendant, puisque vous paraissez vous préoccuper si vivement de cette affaire, je suis bien aise de pouvoir vous dire qu'il était difficile de faire un meilleur choix. C'est un de nos jeunes avocats les plus distingués.

Le client n'a pas tardé à se retirer et la présentation a pu avoir lieu.

Avant de nous quitter, notre ami l'avocat stagiaire avait eu naturellement soin de dire à son confrère dans l'intérêt de qui je désirais avoir un entretien avec lui.

— Vous êtes sans doute un ami de madame d'Oberval, s'est empressé de me dire, en s'inclinant, le jeune avocat.

Quelle femme séduisante ! Tant d'élévation dans le caractère ! Des manières si distinguées ! Et si intéressante par ses malheurs ! Combien je serais heureux de pouvoir vous charger, en ce moment, de lui dire que j'ai changé d'opinion et que le succès de sa cause me paraît assuré ! Je suis intimement convaincu qu'elle a mille fois raison, qu'elle représente les droits les plus sacrés, que ce Ledray est un infâme scélérat ! Mais les preuves, les preuves ? La loi est impassible, cruelle bien souvent. A défaut de preuves contraires, elle consacre parfois, ici-bas, ce qui est l'iniquité là-haut, sous le regard pénétrant de Dieu...

J'avais résolu de le laisser aller, sans l'interrompre, curieux de savoir à quel point était compromise la cause que Dieu me permettait de venir sauver.

— Voyez, a-t-il repris, en retirant de sa serviette d'avocat une feuille de papier, c'est tout ce qu'il nous est possible de produire, vous le savez sans doute déjà.

J'ai pris cette feuille de papier. C'était un billet que le vieux comte de Sénanville, presque au moment de partir, le 24 août 1792, avait pris la précaution d'adresser à son neveu, émigré depuis plusieurs mois.

« Dans quelques jours, s'il plaît à Dieu, lui disait-il, je serai auprès de vous. Je pars tranquille sur votre avenir, car si quelque malheur m'arrivait, vos intérêts seraient sauvegardés par le meilleur des hommes, le digne fils de ce M. Ledray qui s'est montré si admirable de dévouement pour vous, » etc., etc.

— Certainement, cette pièce a son importance, a continué l'a-

vocat, tandis qu'il replaçait le billet dans le dossier de la marquise. Pour quiconque l'a lue, il existe une présomption des plus favorables; mais d'une présomption à une preuve, il y a malheureusement mille lieues, aux yeux de la loi.

Et puis remarquez bien la date de ce billet; elle précède de huit jours celle de l'acte de vente. Comment prouver que M. de Sénanville, dans l'espace de ces huit jours, n'a pas été amené par la tournure des événements à changer d'avis, qu'il n'a pas préféré une aliénation réelle à un dépôt déguisé? Comment établir, en un mot, que le prix stipulé par cet acte de vente n'a pas été réellement touché par un homme qui, sur le point d'émigrer, avait un si grand intérêt à mobiliser sa fortune?

Comme on l'a déjà fait, il y a plusieurs années, je pourrais bien essayer de faire valoir les vagues rumeurs qui ont couru dans le temps. Mais qu'en pourrait-il résulter? Des présomptions, toujours de simples présomptions! Ledray aurait, une seconde fois, gain de cause, et les dernières ressources de cette pauvre marquise se trouveraient absorbées par les frais!

C'est ce que je lui ai dit, à mon cœur défendant.

Elle m'avait paru décidée à ne pas aller plus avant, et ne l'ayant pas revue depuis près de quinze jours, j'étais persuadé qu'elle était partie. Je songeais à lui renvoyer ses papiers.

Croyez-moi, monsieur, a-t-il ajouté, avec l'accent de la plus douloureuse sympathie, efforcez-vous de lui enlever des illusions qui lui seraient fatales. C'est un devoir cruel, mais c'est un devoir que vous avez à remplir, puisque vous êtes son ami!

C'était le moment de m'expliquer et de faire partager toute ma confiance à cet homme de cœur.

A son grand étonnement, il a donc appris que je n'avais même pas l'honneur de connaître madame d'Oberval, ce qui a paru rendre inexplicable, à ses yeux, le vif intérêt que je semblais lui porter.

Je lui ai dit alors par quel étrange concours de circonstances je me trouvais au courant de cette ténébreuse affaire. J'ai ensuite reproduit avec toute l'exactitude que me permettaient mes souvenirs l'émouvante déposition du donneur d'eau bénite de Saint-Séverin.

L'avocat de la marquise s'est emparé de mes mains.

— C'est le ciel qui vous envoie! s'est-il-écrié. Plus de doute maintenant, le procès est gagné! Et voyez quelle chance! L'affaire est restée inscrite au rôle, bien que je ne conservasse plus aucun doute sur ce désistement que j'avais cru devoir conseiller. Son tour arrive dans une douzaine de jours. Ainsi donc, avant peu, Dieu en soit mille fois béni! cette pauvre femme verra la fin de tous ses malheurs!

Nous entendrons ce digne homme. Il faut qu'il parle, vous avez

raison. Il y a deux procès à gagner. Ce n'est pas assez d'arracher à Ledray cette fortune qu'il doit à la plus épouvantable trahison ; il faut que son crime reçoive enfin son châtiment !

A défaut de la loi qui ne peut l'atteindre, il y a le pilori de l'opinion. C'est la déposition du donneur d'eau bénite de Saint-Séverin qui, en l'y attachant, vengera la société !

Le souvenir des menaces de Ledray c'est représenté à mon esprit. Ce silence obstiné de madame d'Oberval depuis quinze jours ne devait-il pas nous faire redouter quelque nouveau crime ?

J'ai fait part de mes inquiétudes à l'avocat de la marquise.

— Il y dans tout ceci, une intervention qui me rassure ! m'a-t-il répondu, en élevant la main.

Je ne veux pas cependant m'endormir. Soyez tranquille. Dès aujourd'hui je recommanderai l'estimable Ledray à l'attention de la police.

Cela dit, nous nous sommes quittés comme de vieux amis, et j'ai ma place réservée d'avance, à côté de lui, pour le jour où l'affaire sera appelée.

27 septembre 1835.

Depuis trois jours, mon cher, je suis comme ces chevaliers errants qui après avoir pourfendu quelque félon paladin, ou terrassé quelque géant malfaisant, arpentaient impatiemment, toujours la lance en arrêt, la sauvage clairière, théâtre de leur dernier exploit, dans l'attente d'une nouvelle aventure.

Du train dont les choses paraissent aller, je ne donnerais pas un *maravédis* de l'énorme fortune de mon propriétaire ! Et pour ce qui est de son âme, je suis sûr que le diable, à l'heure qu'il est, la troquerait volontiers contre celle du plus vulgaire coquin, tant elle va se trouver, grâce à nous, dans l'impossibilité de mal faire !

La marquise, sans qu'elle s'en doute, a devant elle le bonheur qui lui arrive à pleines voiles.

Mais la voisine, cette voisine si gracieuse, ainsi que l'atteste ce joli doigt, quel est donc le méchant génie qui la retient dans la misère ?

Avec quel plaisir je me ferais redresseur de torts encore une fois, pour qu'elle sortît de ce froid et triste grenier !

Il me serait même impossible de rêver un bonheur plus doux.

Que la marquise me le pardonne !

Oui, très-cher, ton ami est un pauvre relaps, un relaps même tout à fait incorrigible, je le crains bien,

Je t'en fais l'humble aveu ; de nouveau j'ai épié le moment où le joli doigt se montrerait, de nouveau je l'ai contemplé! Je ne songeais plus même à me cacher derrière mes volets ; et en dépit de tous mes serments, je ne me suis pas conduit à Charenton... probablement pour ne pas perdre la chance de le revoir!

1er octobre.

Je ne sais en vérité ce qui peut se passer derrière ce pauvre châssis... Le canevas en est toujours immobile... La voisine ne vient plus s'y appuyer... Hier, quand elle a redit son petit chant du soir, il m'a semblé que sa voix était plus faible... Elle est peut-être malade!... Elle n'a peut-être pas de feu!... Et le temps est devenu si humide!...

Je me sens en proie à une inexprimable tristesse. C'est une fatalité! Toutes mes plus chères distractions me manquent à la fois! Le violoniste du pont Neuf ne se montre plus! Une marchande de pomme de terre frites qui a son échoppe à côté de la place qu'il avait choisie m'a dit, hier au soir, qu'on ne l'avait pas vu depuis quatre ou cinq jours.

Plus rien qui vienne me faire oublier tout ce qu'il y a de dur et de décourageant dans ma position!

J'ai peur de ne pouvoir supporter plus longtemps le régime que je me suis imposé! Et cependant, pour rien au monde je ne voudrais recourir à ma mère, lui briser le cœur, en lui révélant toutes mes déceptions, tous mes cruels embarras.

J'ai des frissons par tout le corps... Grand Dieu ! si c'était encore la fièvre!... Je ne suis peut-être malade que d'inanition...

Et cette maudite pendule qui sonne onze heures, sans le moindre ménagement!... L'heure où je déjeunais autrefois... quand il était encore dans mes habitudes de déjeuner !

Quelle vérité poignante dans ces beaux vers de Victor Hugo sur l'aumône :

> Tandis qu'un timbre d'or sonnant dans vos demeures
> Vous change en chants joyeux la voix grave des heures,
> Oh ! songez-vous alors que de faim dévorés...

C'est à l'infâme Ledray que je les adresse, ces vers, avec toutes mes malédictions!

Si je suis de *faim dévoré*, n'est-ce pas lui qui m'a lâchement dépouillé? Cette pendule qui me nargue n'est-elle pas à lui? C'est peut-

être la même qui sonnait joyeusement, quand fut livré le malheureux comte !

Tout ce qui m'entoure me fait horreur !

Allons, bon! Voilà que la tête s'en va !... Mes oreilles tintent... J'ai comme des éblouissements...

Je pourrais bien avancer l'heure de mon repas... Mais si je capitule aujourd'hui avec mon estomac, il me faudra capituler encore avec lui demain... Après-demain de même... Et alors comment atteindre le jour de mon premier émargement ?

Bah ! Il y en a bien d'autres qui se sont soumis, avant moi, à un aussi maigre régime... Tenons ferme! Avec une promenade au grand air, j'aurai raison de ces sottes vapeurs !

Cyrano de Bergerac raconte que dans la lune l'on hume l'odeur des ragoûts, au lieu d'en manger. C'est ainsi, d'après lui, que l'on dîne là-haut.

Pourquoi n'essayerais-je pas d'inaugurer dans notre monde sublunaire ce mode d'alimentation? Quelle merveilleuse ressource pour moi!

Je n'aurais qu'à faire une halte devant les restaurants et les cafés. Ce serait, dans tous les cas, une distraction comme une autre.

Ma foi ! je vais essayer.

7 octobre. — 7 heures du soir.

Je faisais bien le brave, hier, n'est-ce pas, au moment de sortir! Oui, à peu près à la façon du voyageur qui perdu, la nuit, dans quelque sombre forêt, chante à tue-tête, tout en tremblant au mouvement de la moindre feuille !

Je n'en valais pas mieux pour cela. Tête, estomac et cœur, tout était bien malade !

J'errais, à tout hasard, ne voyant rien, ne distinguant aucun bruit ; et je suis arrivé machinalement sur la place Saint-Sulpice.

Elle était remplie de riches équipages. Les chevaux piaffaient fièrement sous leurs harnais d'apparat. On célébrait en ce moment dans l'église un brillant mariage.

Je suis entré, un peu par curiosité, pour revoir l'air que l'on a, quand on est heureux ; il y avait si longtemps que tout s'arrangeait de manière à me le faire oublier ! Et puis lorsqu'on est triste comme moi, découragé par le souvenir du passé, effrayé des difficultés de son âpre chemin, une halte dans une église repose si bien ! Pour toute défaillance, il y a toujours là quelque mystérieux encouragement.

Je me suis accoudé sur une chaise, tout près du dernier pilier.

L'autel était paré comme aux plus grands jours, l'assistance des plus brillantes et des plus nombreuses ; autour de moi tout rayonnait d'espérance et de joie.

Les chantres en étaient à l'offertoire ; au moment même où j'entrais, j'ai entendu chanter ces paroles : « *Fecisti, Domine, nobiscum misericordiam tuam...* »

Je sais bien que celles qui suivent immédiatement viennent en limiter le sens ; que c'est une nouvelle prière en faveur des futurs époux. Mais je n'ai pu m'empêcher de les isoler tout exprès pour moi, et dans le secret de mon cœur, j'ai remercié Dieu de me laisser cette douce aumône, au milieu de tant de bénédictions réservées toutes, en ce moment, pour les heureux du monde !

C'est là ce que l'on appelait, tu le sais, au moyen âge, le *sort des saints*. Il suffisait bien souvent d'un seul mot recueilli ainsi presque au hasard, dans une église, pour relever la confiance de nos bons aïeux.

Moi aussi je venais de retrouver mes vagues espérances d'autrefois.

Le nombre des curieux ne faisait qu'augmenter ; ils encombraient le bas de l'église. Le bruit qu'ils faisaient, en entrant et en sortant, a attiré mes regards, et j'ai remarqué alors, à quelques pas de moi, le tableau le plus navrant.

Une jeune femme, tenant son fils dans ses bras, était debout, appuyée contre le pilier correspondant au mien, si près du bénitier, que sans la couleur de ses vêtements, on aurait pu la prendre pour quelque statue de madone, de la Madone aux sept douleurs !

Je ne saurais te dire combien elle m'a paru belle ! Ses magnifiques cheveux blonds retombaient négligemment sur ses tempes et sur son cou, en masses épaisses et soyeuses. Elle avait des yeux bleus, de ces yeux allongés et bordés de grands cils, dont le regard est si profond et si attrayant. Mais qu'ils devaient avoir pleuré ! Une pâleur effrayante couvrait son visage ; ses lèvres même n'avaient plus de couleur.

Je ne me souviens pas d'une attitude aussi brisée, d'un si profond abattement.

Cependant sa toilette était presque recherchée, ses mains d'une délicatesse exquise. Il y avait en outre dans toute sa personne une telle distinction, c'était si bien la grande dame, en un mot, qu'à moins d'admettre une catastrophe toute récente, il devenait tout à fait impossible de s'expliquer le cruel état dans lequel je la voyais.

Je m'y connais, elle avait faim ! Et je ne comprenais pas qu'elle eût encore la force de soutenir son fils dans ses bras.

Le pauvre enfant semblait avoir à peine un souffle de vie. Il ne pouvait plus même entr'ouvrir ses paupières plombées.

Deux ou trois fois la malheureuse mère avait douloureusement promené ses regards de son fils mourant sur cette brillante et joyeuse assistance, mais presque aussitôt elle les avait reportés vers l'autel, avec une expression déchirante.

On le voyait, ce n'était pas le secours de ce beau monde qu'elle venait implorer. Elle ne comptait plus que sur celui de Dieu !

Comment comparer à un tel malheur ce que je pouvais avoir à souffrir ?

Je me suis souvenu de ces paroles de ma mère au moment où elle glissait dans ma main le double louis d'or : « Tiens, tu sais d'où il vient, il te portera bonheur ! »

Et je me suis dit que le moment était venu de mériter ce bonheur, en assurant, pour quelques jours du moins, un peu de pain et de repos à cette pauvre femme.

J'ai retiré le double louis d'or du petit sachet où je l'avais mis, et le tenant caché dans ma main, j'ai traversé la nef et me suis approché du pilier, comme pour prendre de l'eau bénite, avant de sortir.

Au même instant un petit bruit métallique s'est fait entendre ; et les voisins, en voyant une pièce d'or rouler sous le bénitier, ont dû penser qu'elle appartenait à la jeune femme.

L'ayant aussitôt ramassée,

— Tenez, madame, lui ai-je dit, en m'efforçant de prendre un air dégagé et simplement poli, cette pièce d'or doit être à vous.

Elle m'a regardé, ses yeux semblaient vouloir sonder les plus secrets replis de mon âme. Une légère rougeur a passé sur son front. Mais cette hésitation n'a duré qu'un instant.

Elle avait compris.

D'une main tremblante elle a pris le double louis d'or que je lui tendais, et abaissant alors ses regards sur son fils, comme pour l'associer à l'expression de sa reconnaissance :

— Dieu vous le rendra ! m'a-t-elle dit tout bas d'une voix émue qui m'a fait tressaillir jusqu'au fond de mon cœur.

Je me suis hâté de sortir. Je craignais que mon embarras ne se trahît aux yeux de tout ce monde.

Je marchais d'un pas léger, ne me souvenant plus de ma lassitude ni de ma faim.

La douce et triste apparition de l'église était toujours devant moi, et je songeais à ces anciens jours où l'on voyait quelquefois des anges prendre la figure du pauvre ou du voyageur, pour éprouver le cœur de ceux que Dieu voulait rendre heureux !

Les pressentiments les plus consolants se présentaient en foule à mon esprit.

J'avais atteint déjà, sans m'en apercevoir, le seuil de ma porte, quand j'ai vu Sylvie s'avancer vers moi.

— Voici deux lettres pour monsieur, m'a-t-elle dit, en me les remettant.

— Deux lettres ! me suis-je dit, en frissonnant, deux grosses brèches par conséquent à mon pauvre avoir déjà si réduit !

J'en ai payé le port avec une amère résignation, et je me suis dirigé vers ma chambre, pour y cacher la sombre tristesse qui de nouveau venait m'assaillir. Mais je n'avais pas encore ouvert ma porte, que j'étais déjà à demi consolé. La moitié du moins de cette dépense allait me valoir un véritable bonheur. Je venais de m'apercevoir d'où me venait l'une de ces lettres. C'était ma sœur qui l'écrivait.

Tu connais ma bonne petite Marion, je veux que tu lises cette lettre où je retrouve si bien son cœur.

« Mon bien cher Raoul, nous avons célébré hier l'anniversaire de ta naissance. Notre pauvre chaumière avait pris, en ton honneur, de petits airs de fêtes qui ne lui allaient pas du tout mal. Nous étions tous endimanchés. J'ai même voulu me faire belle, pour toi.

« J'avais choisi la plus jolie de *tes* roses blanches, puis trois ou quatre branchettes de l'houstonia que tu apportas à Bizanceuil, il n'y a pas encore tout à fait un an et dont les fleurs mignonnes ressemblent si bien à de petits clous de corail.

« Tout cela faisait merveille dans mes cheveux noirs. Maman me l'a dit, en m'embrassant. Que n'étais-tu là pour me le dire aussi et m'embrasser après elle !

« Maître Pierrou nous avait ménagé la plus gracieuse surprise pour le moment du dîner. Rappelle-toi l'incommensurable livrée de ce colosse de Jacques, notre ancien cocher. Il l'avait dénichée je ne sais où pour s'en affubler. Le petit bonhomme était littéralement perdu là dedans ! Les basques de l'habit lui venaient au talon et je me suis baissée, pour m'assurer s'il n'y avait pas mis des sous-pied.

« Ce n'est pas tout, la perruque poudrée du cocher était aussi de la partie. Rien d'ébourriffant comme ce bout de visage ridé apparaissant à peine au milieu d'un collet qui dépassait de trois pouces au moins l'extrémité des oreilles ! Et cette queue obstinée qui persistait, quoi qu'il pût faire, à se dresser au-dessus de son chef, comme l'aigrette d'un casque de chevalier ! J'ai senti qu'un fou rire allait éclater. Par bonheur le regard de ce modèle des Caleb est venu à mon aide.

« Il cherchait à le rendre et si digne et si solennel ! Il s'efforçait si bien, l'excellent Pierrou, de résumer en lui, dans ce moment, tous les hommages et tous les respects dus, suivant lui, au sire de Bizanceuil !

« J'ai fini par lui savoir gré de ce burlesque accoutrement.

« Nous avons bu à ta santé. Par exemple, je ne garantis pas qu'il ne se soit pas mêlé quelques larmes à notre vin!

« Maman a tendu à Pierrou un verre plein jusqu'aux bords. C'est en cet instant surtout qu'il était bon à voir ! Après avoir préalablement préparé ses lèvres à un tel honneur, en les essuyant du revers de sa main, levé les yeux vers le ciel et s'être respectueusement incliné, il s'est mis en devoir de boire, comme nous, à ta santé. Mais il a fallu qu'il s'y reprît par trois fois ; je soupçonne que ton souvenir n'était pas étranger aux obstacles que rencontrait son gosier.

« L'ami Tom était aussi là. Quand il a entendu prononcer ton nom, il a dressé les oreilles et nous a regardées de la façon la plus touchante. Par les frétillements expressifs de sa queue, il a tenu à nous faire comprendre que lui non plus ne t'avait pas oublié.

« Tu le vois, chacun t'aime ici, gens et bêtes. Que je voudrais pouvoir te le dire autrement que par une lettre qui va te chercher à 200 lieues de nous ! Quand donc nous reviendras-tu?

« Dans chacune de tes lettres, tu nous parles de tes espérances. Je t'en préviens, ce joli refrain finira par me donner envie de pleurer. En revenant si souvent, il nous fait croire à bien des mécomptes, à bien des ennuis ! Qui sait ? Peut-être même y a-t-il de cruelles souffrances que tu t'obstines à nous cacher !

« Je t'en prie, à la moindre éclaircie qui se fera dans ton ciel, écris-nous. Sois bien sûr que nous y aurons été pour quelque chose, car, je n'en doute pas, Dieu tient compte là-haut des vœux d'une mère comme la nôtre et d'une sœur qui t'aime si tendrement.

« MARIE. »

J'ai lu dix fois au moins cette lettre. Elle me faisait oublier toutes les tristesses de mon exil. Je me revoyais en famille. J'étais heureux !... Mais les réflexions les plus amères n'ont pas tardé à se présenter. Je me demandais comment je pourrais avouer à ma mère, à ma sœur, au bord de quel abîme je me trouvais !

Je ne songeais même plus à l'autre lettre. Ce n'est qu'au moment où j'allais ressortir qu'elle a frappé mes regards. Je l'ai ouverte machinalement, sans même chercher d'où elle pouvait me venir.

C'était pourtant cette lettre qui venait mettre fin à tous mes embarras.

Tu vas voir si Dieu m'a laissé attendre longtemps la récompense du pauvre petit sacrifice que j'ai fait ce matin.

Elle était de ce brave Balignac, que je traitais de fou, tout en appréciant sa tapageuse et persistante amitié.

Voici ce qu'il m'écrit :

« *My dear*,

« Εὕρεκα ! comme disaient autrefois les maîtres de la science ! *Troun de l'air !* je crois que je deviens polyglotte dans les transports délirants de ma joie !

« Attendez-vous à me voir, avant la fin de cette lettre, affronter le chinois aussi bien que le tibétain. *Per Bacco !* je veux que même à Tombouctou il soit question de mon bonheur !

« J'ai besoin de crier aux quatre vents du ciel la grande nouvelle !

« Εὕρεκα ! j'ai trouvé... oui, mon cher, j'ai trouvé... des bailleurs de fonds ! Les cousins et les amis dont je vous parlais ont été admirables ! Ce sont des anges !

« *Fabrice* n'avait pas si grand tort d'espérer ! Notre revue n'est plus à l'état de vain projet ! elle va exister... elle existe ! car le prospectus est tout prêt, rédigé de main de maître, vous pouvez vous en rapporter à moi !

« Toutes les questions imaginables doivent y être traitées ; toutes, sans exception ! Je le promets solennellement, non sans accompagner cette magnifique déclaration d'une foule d'*et cætera* destinés à produire le plus grand effet.

« Et savez-vous quel est l'irrésistible talisman dont je me suis servi pour faire ouvrir tous ces coffres-forts ?

« Vos articles, *my dear;* oui, *caro mio*, tous ces *ours* merveilleux que vous avez bien voulu confier à ma tendre sollicitude, et qui, sans moi, se verraient probablement condamnés à un sommeil éternel dans vos cartons ignorés !

« Mais aussi, il fallait voir comme je savais en faire valoir les innumérables qualités ! Vous n'étiez pas là, par bonheur, mon très-doux et modeste ami ; vous n'étiez pas là, pour réprimer, à chaque instant, l'éloquente énergie de mon geste, modérer les éclats passionnés de ma voix et réclamer à tout propos la sourdine !

« Votre nom s'étale pompeusement à côté du mien, dans notre prospectus. Nous allons emboîter ensemble le pas, ensemble arriver à la gloire ! Que dis-je ? à bien mieux que cela, pour des génies incompris comme nous, et partant depuis si longtemps faméliques !

« Au placement assuré, productif, de toutes nos denrées intellectuelles !

Sic fratres Helenæ, lucida sidera !

« Εὕρεκα ! je lance mon chapeau dans les airs ! Je fume, au succès de notre revue, le plus incontestable et le plus exquis regalia.

« Venez, l'on vous attend ici. Je vous présenterai à ma gracieuse, à mon excellente cousine ! Vous verrez avant peu, mon cher, si elle n'a pas tous les droits possibles à cette double qualification.

« Je vous présenterai à mon cousin, un homme d'esprit s'il en fut, appréciateur éclairé du vrai mérite... Il est le principal de nos souscripteurs!

« N'oublions pas non plus l'amie Babeth, une charmante enfant de six à sept ans que je pourrais très-bien vous signaler dès à présent comme un ange, si mon profond respect pour la vérité ne me forçait de vous la signaler plutôt comme un délicieux petit démon.

« Partez à lettre vue.

« Un moment! Balignac, mon ami, tâchez de prouver une fois dans votre vie qu'il ne vous est pas impossible de réfléchir!

« Le cher Bizanceuil n'était pas un Crésus, quand vous le visitiez dans son étroite mansarde, et vous ne pouvez supposer qu'un mérite inédit comme le sien soit un bien fameux monnoyeur.

« *Pécaïre!* sa bourse, à l'heure qu'il est, doit rendre un assez triste son !

« Attendu donc que l'usage de voyager gratis n'a pas encore prévalu ;

« Attendu qu'au moment d'un départ, il peut arriver à tout homme en général et tout spécialement à l'ami Bizanceuil en particulier d'avoir à régler le quart d'heure maudit dont Rabelais est le parrain ;

« Attendu que dans le monde, trop souvent, cet aphorisme : L'habit, c'est l'homme, est beaucoup plus juste et plus vrai que l'aphorisme si connu du grand Buffon ;

« Voulant que ledit Bizanceuil soit le plus tôt possible en mesure :

« 1° De payer sa place de coupé dans la diligence de Paris à Melun, où une calèche viendra le prendre ;

« 2° De donner un touchant exemple à tous les États du monde civilisé, en liquidant immédiatement sa dette flottante :

« 3° D'assurer à son mérite non encore présenté tous les avantages extérieurs de nature à le faire valoir,

« Nous avons décidé et décidons ce qui suit :

« Ledit ami sera très-affectueusement requis de vouloir bien accepter, à titre d'à-compte, à valoir sur le prix du remarquable travail qui sera publié dans le premier numéro de notre revue, un billet de banque de cinq cents francs, lequel, conformément à la susdite décision, se trouve inclus dans la présente.

« Sérieusement, mon cher, partez donc ce soir, si vous le pouvez. Vous trouverez ici d'excellents amis qui sont impatients de vous voir.

« Je vous en préviens, je ne leur ai pas seulement parlé de l'écrivain. Je leur ai aussi parlé de l'homme du monde.

« Hâtez-vous de venir leur prouver que, si gascon qu'il soit, votre sincère ami Louis de Balignac ne s'est rendu coupable, cette fois, d'aucune exagération. »

Le moyen de résister à de telles instances, après des preuves si touchantes d'amitié? Je n'ai qu'à bénir ce cher Balignac, à qui je dois de voir enfin se réaliser tous mes rêves.

Grâce au ciel et à lui, je puis abandonner pour toujours cette maison, pour toujours m'éloigner du plus exécrable des scélérats!

Je crois même pouvoir renoncer dès aujourd'hui, sans inconvénient, au maussade emploi que j'avais été forcé de solliciter. J'en écrirai demain au patron. J'ai à le remercier d'avoir bien voulu promettre une place, dans sa maison, à un commis de ma force.

Rien ne m'empêche de partir ce soir. Notre désastre s'est déclaré si brusquement, et ma vie, depuis, a toujours été si retirée, que je n'ai eu ni le temps ni l'occasion d'user ma défroque de châtelain. A quelques détails près auxquels je puis immédiatement aviser, je suis sur un pied très-convenable pour me présenter chez mes nouveaux amis.

Dès que j'aurai dîné, je m'occuperai de ma malle, c'est-à-dire de mon complet déménagement.

9 heures du soir.

Ma malle est prête. J'attends la voiture qui doit me conduire au bureau de la diligence.

Quel changement dans mon existence, grand Dieu! Et cependant ce n'est pas absolument sans regret que je vais sortir pour toujours de cette misérable et odieuse maison. Je ne verrai plus la chambrette d'en face!

Voilà près de trois heures qu'il doit faire nuit derrière ce sombre châssis, et le lampion n'est pas encore allumé!... C'est aussi le moment où presque toujours j'entr'ouvrais ma fenêtre, pour écouter ce petit chant que j'aimais tant, malgré sa tristesse... Je n'entends rien!... Cette obscurité et ce silence m'inquiètent. Je suis fâché de partir avec la pensée qu'une nouvelle douleur a pu venir rendre la vie de cette malheureuse femme encore plus amère!

Sylvie me prévient que la voiture attend. Je me hâte de faire un salut d'adieux à ma giroflée.

Je vais où le bonheur a bien voulu me donner rendez-vous. Celui de la marquise est assuré. Si la pauvre voisine pouvait avoir aussi le sien!

Je remets mon crayon dans mon portefeuille.

A demain la suite de mon journal.

AUGUSTE DE BARTHÉLEMY.

La suite au prochain numéro.

LA POLYNÉSIE

SES ARCHIPELS ET SES RACES

Les Polynésiens et leurs migrations, par M. de Quatrefages. 1 vol. in-4, avec cartes. — Paris, 1867. Arthus Bertrand.

Le souvenir tout plein encore des récits des voyageurs, qui de nous, aux heures où l'imagination évoque les lointains mirages et se joue à travers l'espace, n'a rêvé qu'il errait au sein de ces mers enchantées appelées par Magellan du doux nom d'océan Pacifique, mers azurées comme le firmament dont elles réfléchissent la coupole, toutes parfumées de la senteur des fleurs tropicales, caressées par le souffle rafraîchissant de la brise, couronnées d'une multiple ceinture d'îles verdoyantes, oasis de ces riants déserts d'eau ; ici tout étincelantes des feux d'un soleil vertical, là doucement ombragées par le vert panache des palmiers ? De quelles gracieuses fables le génie grec eût peuplé ces océans, lui qui, ne connaissant guère que l'étroit lac méditerranéen, a su cependant le parer de tous les charmes de la poésie ! Quelles ne durent pas être les émotions des premiers navigateurs, des Magellan, des Wallis, des Bougainville, des Cook, qui, de ces eaux bleues et vastes comme le ciel, voyaient surgir devant la proue de leurs vaisseaux des constellations d'îles inconnues, à peu près comme ces archipels d'étoiles, ces nébuleuses, ces voies lactées, qui se lèvent du fond du firmament, au bout du télescope d'un lord Rosse ou d'un Herschell !

Nous voudrions étudier, dans les pages qui vont suivre, quelques-uns des phénomènes, naturels et humains, qui se rattachent à cette partie du monde, principalement à la plus vaste des quatre divisions

dans lesquelles Dumont d'Urville, le premier, la partagea, — à la Polynésie. Des investigations, des découvertes récentes, tant au point de vue physique qu'à celui de l'anthropologie, ont éclairé plusieurs de ces faits d'un jour nouveau et, sur certains points, décisif.

Avant d'en arriver aux habitants, nous jetterons, dans une étude préalable conforme à la division même de notre titre, un coup d'œil sur les régions qu'ils occupent, sur les conditions climatériques et autres où ils vivent : celles-ci nous aideront à comprendre l'histoire de ceux-là, à en mieux pénétrer l'énigme compliquée.

L'homme et la nature ne sont-ils pas solidaires, et n'exercent-ils pas l'un sur l'autre une influence réciproque? — Influence fort inégale il est vrai, et de beaucoup prépondérante du côté de la nature, en raison de la multiplicité de ses agents et de la puissance de ses forces. Ainsi que nous le verrons, nulle part peut-être plus que dans l'Océanie, ce fait n'apparut dans toute son évidence. Notre but n'est point d'ailleurs d'entreprendre la géographie proprement dite de la Polynésie ; c'est une tâche que les connaissances de nos lecteurs rendraient superflue, et que nous devons laisser aux traités spéciaux, bien plus complets que l'espace ne nous permettrait de l'être ici. Nous essayerons seulement d'étudier sommairement et en raccourci l'Océanie géologique et météorologique, de soulever un pan du voile qui dérobe son passé, de pénétrer les mystères de sa formation, de décrire quelques-uns des phénomènes actuels qu'elle présente, en les comparant, en passant, aux faits analogues qu'offrent les autres parties de notre globe.

Cela fait, le théâtre étant mieux connu, il sera temps enfin d'y introduire le principal acteur de toute grande scène terrestre, — l'homme, que nous nous efforcerons d'étudier, à son tour, dans ses divers types physiques et dans ses évolutions.

I

Immense dans sa hauteur, laquelle se mesure quasi d'un pôle à l'autre, comme celle même du globe ; immense en largeur, puisqu'il s'étend de l'Asie à l'Amérique, c'est-à-dire sur les deux cinquièmes de la circonférence terrestre ; profond en moyenne de 4 à 5000 mètres, — le Pacifique confine à tous les autres océans, au Glacial arctique avec lequel il se confond par le détroit de Beering, au Glacial antarctique qui n'est que son prolongement vers le pôle austral, à la mer des Indes par les détroits occidentaux, à l'Atlantique vers lequel il envoie, au sud du cap de Bonne-Espérance, la plus

vaste de ses branches, et avec lequel il forme, sous ces latitudes, un anneau liquide continu enserrant la rondeur totale de la planète.

Assurément ce n'est pas aux riverains d'un tel océan que Platon eût pu appliquer ce qu'il disait de ceux de la Méditerranée, qu'il comparait plaisamment à des « grenouilles groupées autour d'un marais ; » — comparaison qui, pour le dire en passant, dénotait chez l'illustre philosophe un sentiment profond de la grandeur du monde.

Comment s'est formé ce colossal bassin, plus vaste à lui seul que l'Europe et l'Asie? Quand se sont creusés les abîmes où dorment ces incalculables masses liquides? — Questions plus d'une fois soulevées et qui, comme tant d'autres problèmes géologiques, ne paraissent pas près de recevoir une solution satisfaisante. En attendant, pour distraire l'inquiète impatience de notre curiosité, nous avons les hypothèses ; et ici elles ne pouvaient manquer, au risque de se contredire.

Suivant les uns, le Grand Océan serait le berceau d'un nouveau continent en voie d'émerger insensiblement de ses profondeurs. D'autres, au contraire, y voient le tombeau d'un continent englouti, dont les archipels océaniens seraient les restes, chaque île n'étant autre chose que le piton le plus élevé d'une montagne submergée, de même que dans l'Atlantique, les Açores et les Canaries paraissent être les débris d'un monde disparu, peut-être la mystérieuse Atlantide de Platon. Le plus illustre champion de cette dernière hypothèse, A. de Humboldt, estime que l'espace occupé aujourd'hui par l'océan Pacifique formait jadis un tout avec les continents voisins et servait de trait d'union solide entre l'Asie et l'Amérique. A une époque inconnue, par suite d'une de ces révolutions qui tant de fois ont remanié notre globe et ont fini par lui donner le relief que nous lui voyons aujourd'hui, le centre s'effondrant aurait été envahi par la masse des eaux à l'exception des cimes les plus élevées (les îles actuelles), en même temps que, par contre-coup, les bords se seraient redressés en longues chaînes montagneuses.

Il est tout au moins remarquable que certains faits actuels semblent appuyer cette théorie. Si l'on jette les yeux sur une mappemonde, en effet, le pourtour du Pacifique apparaît délimité comme par un immense bourrelet de granit, presque continu.

A l'est, c'est la longue chaîne des Andes, l'épine dorsale de la double péninsule américaine, s'étendant de l'océan austral à l'océan boréal, de la Terre-de-Feu au mont Saint-Élie, sur une longueur de 120° latitude : immense muraille granitique, toute criblée de bouches ignivomes, dont les volcans des îles Gallapagos et des Sand-

wich sont sans doute un appendice ; — réservoir opulent des mines du Pérou, du Mexique, de la Californie et de la Colombie.

A l'ouest, c'est la grande chaîne australienne, dont les volcans antarctiques l'*Erèbe* et la *Terreur*, sont peut-être les extrêmes contreforts vers le pôle, et qui, tantôt apparente et tantôt plongeant sous les eaux des détroits, sautant d'île en île, d'archipel en archipel, court de l'Australie aux îles de la Sonde, aux Philippines, au Japon, aux Kouriles, — monte jusqu'au Kamtchatka, pour s'infléchir, par les îles Aléoutiennes, jusqu'à la péninsule d'Alaska, où elle se relie à la vaste sierra américaine, complétant ainsi un cercle presque ininterrompu.

Toutes ces diverses chaînes montagneuses sont plus ou moins volcaniques et aurifères. Dans leur ensemble, elles font au Grand Océan comme une triple ceinture de granit, d'or et de feu.

Le bassin du Pacifique s'offre ainsi à nous comme le principal laboratoire où la nature se livre aux combinaisons de sa chimie grandiose, le creuset par excellence où elle amalgame et fond ses trésors.

L'hypothèse d'A. de Humboldt apparaît dès lors dans tout son jour, sinon dans toute sa probabilité. Ces côtes abruptes, ces bords tourmentés, ces eaux profondes, autant d'indices d'un cataclysme, d'une submersion; ces nombreux volcans eux-mêmes, dont plusieurs comptent parmi les plus terribles du monde, comme ceux de Java et des Sandwich, ne sont-ils pas une preuve manifeste que nous sommes ici sur un sol non encore complétement équilibré et affermi, et que nous touchons à l'un des principaux théâtres actuels de la force centrale, celui peut-être où elle a conservé le plus de son antique puissance? Comme si, sous la pression du continent effondré, les matières incandescentes inférieures avaient dû se chercher des issues au dehors, et s'étaient pratiqué ce cercle de soupiraux volcaniques, par où elles ne cessent encore de rejeter leur trop-plein.

Le développement total du cercle de feu qui ceint le Pacifique ne mesure pas moins de 35,000 kilomètres, étendue presque égale à la rondeur même du globe. Des deux cent soixante-dix volcans encore actifs que compte Keith-Johnston à la surface de la terre, le bassin du Grand Océan en contient, à lui seul, cent quatre vingt-dix, disséminés sur sa superficie ou le long de son immense pourtour. Le foyer principal du vaste laboratoire plutonien de l'Océanie, et même du monde entier, est le groupe des îles de la Sonde, archipel qui semble flotter sur une mer de laves toujours en fusion, et où les anciens, s'ils l'avaient connu, n'auraient pas manqué d'établir le siége des forges de Vulcain, de préférence à leur modeste Etna. Cent

neuf volcans en activité font trembler et ravagent le sol de ces îles, et en épouvantent les échos de leur tonnerre intermittent. Java, que les brâhmanes ont si justement appelé la *Terre de Siva* (dieu de la destruction et de la mort), et qu'ils représentent fixé à la planète par son volcan le Sumbing, comme par un clou, — Java a vu s'ouvrir sur son étroite surface jusqu'à quarante-cinq cratères, dont dix-sept seulement sommeillent aujourd'hui : longue traînée volcanique qui se continue à travers l'île voisine de Sumatra. Parallèlement, semblable à un serpent de feu, ondule à l'est une ligne de volcans depuis la Nouvelle-Zélande jusqu'au Kamtchatka et du Kamtchatka à l'Amérique boréale, où elle se relie à la grande chaîne plutonienne du nouveau monde.

Le plus vaste réservoir d'eau se trouve être ainsi, en même temps, le centre du plus vaste laboratoire volcanique. Ce rapprochement serait-il purement fortuit, ou nous est-il permis de soupçonner et d'entrevoir ici le mot d'une des plus intéressantes énigmes de la nature, la formule d'une de ses lois les plus mystérieuses ? Toujours est-il que cette disposition des volcans du Pacifique, alignés sur les bords de cet océan ou même plongeant leur pied dans ses eaux, est conforme à un fait général, loin d'être une exception. Tous les volcans connus sont plus ou moins voisins d'une mer ou d'un bassin lacustre. Cette circonstance remarquable a donné lieu de supposer que les eaux, en s'infiltrant à travers la mince écorce terrestre jusqu'à ce qu'elles soient vaporisées par une chaleur toujours croissante, doivent jouer un rôle prépondérant dans les phénomènes volcaniques, en déterminant, par l'énorme pression qu'elles exercent, l'ascension et l'expulsion des laves fluides. Déjà les anciens voyaient dans les vapeurs vomies par l'Etna l'eau précédemment engloutie dans le gouffre de Charybde. La science moderne est en voie de donner raison à la légende mythologique.

Les études récentes de M. Ch. Sainte-Claire Deville sur le Vésuve, et de M. Fouqué sur les éruptions actuelles de Santorin, donnent toute probabilité à l'influence attribuée aux eaux pluviales ou marines dans les éruptions volcaniques.

Outre la vapeur d'eau, qui entre pour la presque totalité (999 pour 1000), dans la composition des torrents gazeux vomis par les cratères, la présence des autres éléments marins, tels que la soude, le sel, etc., reconnue dans les déjections volcaniques, n'est pas la preuve la moins frappante en faveur de cette opinion[1]. Comment les eaux pénètrent-elles à ces profondeurs ? Quelles voies mystérieuses s'ouvrent pour leur livrer passage ? C'est là un de ces secrets

[1] Voir un article de M. Fouqué, dans la *Revue de Deux Mondes* du 15 août 1866.

de la nature que l'œil de l'homme ne surprendra vraisemblablement jamais. Jusqu'où doivent descendre les eaux pour se vaporiser et acquérir leurs propriétés expansives? A 3,000 mètres, malgré une température de + 100°, la pression des couches supérieures doit les maintenir encore à l'état liquide. Une profondeur de plus de 10,000 mètres paraît nécessaire pour produire, par son calorique, la complète vaporisation de l'eau et lui donner sa puissance élastique.

Nous n'avons pas à exposer ici la théorie bien connue du feu central. On sait que, suivant cette hypothèse, la plus grande partie de la masse terrestre formerait un vaste amas de matières en fusion, au-dessus desquelles flotterait la croûte solide superficielle, comme un radeau sur un océan de feu. L'un des principaux arguments produits à l'appui de ce système est tiré de la progression qui se remarque dans le calorique terrestre à mesure que l'on s'éloigne de la surface. Cette augmentation progressive, qui varie d'ailleurs suivant la nature des terrains, est évaluée en moyenne à 1° centigrade par 30 mètres de profondeur. La température intérieure de notre planète serait donc celle de l'eau bouillante (100°) à 3000 mètres de la superficie, et de + 600° à 20,000 ; au centre, c'est-à-dire à 6380 kilomètres environ, le calorique ne devrait pas être inférieur au chiffre prodigieux de *deux cent mille* degrés! De la surface au centre, le rayon terrestre serait ainsi comme un immense thermomètre gradué jusqu'à + 200,000°.

Déjà pressentie par quelques anciens, notamment par Sénèque, hardiment émise par Leibniz dans sa *Protogée*, cette théorie si grandiose et si simple à la fois, sans lever tous les voiles, aide du moins puissamment à éclaircir l'origine de certains phénomènes physiques, tels que les volcans, les tremblements de terre, les sources thermales, l'aplatissement des pôles et le renflement équatorial. Généralement admise jusqu'ici et regardée comme satisfaisante, cette hypothèse vient de se voir l'objet de vives attaques, malgré les grands noms de Léopold de Buch, d'A. de Humboldt et d'Élie de Beaumont, qui la protégent. Ce n'est pas ici le lieu d'exposer le débat. Aussi bien, la compétence nous ferait défaut pour juger de la valeur relative de certains arguments mis en avant de part et d'autre. Au fond ce n'est qu'une hypothèse nouvelle combattant une hypothèse ancienne ; pour prononcer entre elles, il ne faudrait rien moins qu'interroger les entrailles mêmes de notre globe : or, la profondeur la plus considérable atteinte jusqu'ici dépasse à peine 1 kilomètre, c'est-à-dire environ la sept millième partie du rayon terrestre! Quel vaste champ restera toujours ici aux conjectures!

Parmi les objections opposées à la théorie du feu central, la plus

spécieuse, à notre avis, est tirée de l'instabilité qui résulterait pour notre globe de la mince épaisseur de son enveloppe, supposée de 35 à 50 kilomètres seulement, instabilité qui compromettrait la régularité des diverses évolutions de la terre et son équilibre dans l'espace. Déjà, frappé de cette difficulté, Cordier avait attribué à la planète une écorce solide de 120 à 280 kilomètres. Plus récemment, M. W. Hopkins est allé bien plus loin : selon ce savant, les mouvements périodiques du globe accuseraient une épaisseur solide de 1,300 à 1,600 kilomètres. Enfin, M. Emm. Liais estime que les phénomènes astronomiques rendent irrécusable la solidité du sphéroïde entier[1]. C'est affaire aux géomètres et aux astronomes de résoudre l'objection, laquelle d'ailleurs, comme on le voit, perd beaucoup de sa force par la diversité et le vague des données sous lesquelles elle se présente.

Ce qui est hors de toute contestation c'est que le sein de la terre recèle du feu. Aussi les partisans de l'hypothèse nouvelle se gardent-ils bien de nier un fait qui tant de fois s'est attesté lui-même par des preuves si éclatantes. Ils se bornent à contester l'étendue attribuée au foyer souterrain. Suivant eux, au lieu d'être amassé en une fournaise unique, sorte de *Pyriphlégéton*, d'enfer terrestre, occupant tout le centre de la sphère, ce feu se partagerait en vastes lacs, en méditerranées locales, bouillonnant dans des cavités éparses, à une faible distance de la surface et répondant à ce que nous appelons les régions volcaniques. On pourrait peut-être demander comment se sont allumées ces méditerranées de feu à l'exclusion des parages ambiants, et en vertu de quelle propriété chimique les rives de ces lacs enflammés se conservent à l'état solide, malgré le contact incessant d'une aussi effrayante température? Car, ici, ne peut être invoquée la progression indéfinie du calorique terrestre, laquelle nous ramènerait tout droit à l'hypothèse contestée du feu central. Les difficultés, on le voit, ne sont pas toutes d'un seul côté.

Quoi qu'il en soit, fournaise générale ou locale, le feu souterrain existe. Que l'on suppose maintenant de l'eau s'infiltrant par des conduits secrets et tombant au sein de ce brasier : peu à peu gazéifié, le liquide acquiert une formidable puissance expansive, proportionnelle à son volume et à la température du milieu. Cette partie de la fournaise centrale, ou cet étang local, suivant l'hypothèse, devient alors semblable à une immense chaudière à vapeur surchauffée et

[1] Voir *Les Espaces célestes et la nature tropicale.* — Voir aussi *la Terre*, par Elisée Reclus, excellent et substantiel ouvrage, auquel nous avons emprunté plusieurs des faits cités dans le présent travail.

dont les parois, soulevées par la force élastique des gaz comme par un invincible levier, s'agitent et tremblent, ou se brisent, en laissant échapper le fluide igné par leurs fissures. Ces fêlures de l'écorce solide du globe ne sont autres que les volcans, terrestres ou sous-marins, évents protecteurs, soupapes de sûreté pratiquées par la nature elle-même pour empêcher la chaudière de se briser sous la pression des fluides intérieurs.

Le calcul assigne à cette pression la plus effrayante puissance. A une profondeur de 15,000 à 20,000 mètres, par exemple, c'est-à-dire à une température de + 500° à + 600°, les vapeurs d'eau sont estimées assez puissantes pour soulever une colonne liquide de plus de mille atmosphères[1]. Suivant M. de Waltershausen, les laves de l'Etna proviendraient d'une profondeur de 124,000 mètres. Le puits etnéen descendrait ainsi vers le centre de la terre, à 124 kilomètres : un gouffre de plus de 30 lieues ! La force expansive des vapeurs d'eau, nécessaire pour soulever du fond de cet abîme la lave embrasée, n'est pas évaluée par le savant allemand à moins de *trente-six mille* atmosphères ! Ce chiffre étonnera moins si nous le rapprochons d'un autre que nous fournit M. Fouqué. Lors de l'éruption du même volcan en 1865, ce savant, évaluant approximativement la masse gazeuse vomie par le cratère dans l'espace de cent jours, estima que, ramenées à l'état liquide, ces vapeurs devaient représenter un volume d'eau d'un peu plus de 2 millions de mètres cubes, écoulement comparable à celui d'un fort ruisseau qui débiterait 15,000 litres à la minute.

Si les puissants volcans de l'océan Pacifique avaient été l'objet d'études aussi approfondies, nul doute qu'ils ne nous eussent fourni des chiffres bien plus étonnants encore. Qu'est-ce que l'Etna comparé, par exemple, au Kilauea d'Hawaï (îles Sandwich), dont le cratère, le plus vaste du monde, ne mesure pas moins de 5,000 mètres de longueur sur 11,000 de circonférence? Dans cette énorme cuve, profonde de 450 mètres, dort un lac de feu, au niveau variable, qui de temps en temps écoule son trop-plein en fracturant son pourtour sous la pression expansive de ses gaz, et en y pratiquant des crevasses latérales. En 1840, de cette chaudière infernale s'échappa un fleuve de laves enflammées long de 60 kilomètres, large de 25, et dont le volume fut estimé par Dana à plus de 5 milliards de mètres cubes,

[1] On sait que l'unité de force appelée *atmosphère* en mécanique n'est autre que la pression atmosphérique elle-même évaluée à un poids de 1 kilogr. par centimètre carré. Ainsi, le corps d'un homme ordinaire, représentant une surface moyenne de 17,000 centimètres carrés, supporte une pression d'environ 17,000 kilogrammes. Cette pression, si énorme en apparence, s'atténue au point de devenir insensible, en s'exerçant dans tous les sens à la fois.

soixante fois autant que la quantité de terre dont le percement de l'isthme de Suez aura nécessité le déplacement! En 1855, le volcan voisin, le Mouna-Loa, fit mieux encore et projeta la coulée de ses laves jusqu'à une distance de 112 kilomètres. Au dire des témoins de ces phénomènes, rien n'en égale la terrible et sublime beauté, surtout la nuit, quand de vastes courants de laves, véritable incendie en marche, éclairant les ténèbres de leurs rouges reflets, bondissent en sifflant de rocher en rocher, ou épanchent librement leurs flots sur le sol uni des plaines, jusqu'à ce qu'ils viennent tomber en cataractes de feu dans la mer fumeuse et rugissante.

L'histoire des volcans du Pacifique, encore peu connue, a dû n'être qu'une longue série des plus effrayants drames naturels. Quelques épisodes plus récents donneront une idée de ceux que nous ignorons.

En 1792, c'est le Papandayang (*la Forge*) de Java, qui, éclatant soudain comme une arme trop chargée, ensevelit quarante villages sous ses débris. En 1793, c'est l'Unsen du Japon qui noie cinquante-trois mille personnes sous des flots d'eau et de boue. En 1815, c'est le Tombaoro de l'archipel Malais qui fait entendre ses mugissements à une distance de plus de 400 lieues, et dont le cône, représentant une masse triple de celle de notre mont Blanc, s'évanouit en nuages de cendres et de fumée, qui étendirent une longue et lugubre nuit sur un espace plus grand que la France et ensevelirent plus de vies humaines que n'en moissonna la plus sanglante des batailles. C'est enfin le Coseguina du Centre-Amérique qui répand sur une surface de 4,000,000 kilomètres carrés, un volume de cendres et de poussière évalué à 50 milliards de mètres cubes, et qui voile le soleil pendant quarante-trois heures!

Au moment même où nous écrivons ces lignes, l'île d'Hawaï sort à peine d'une des plus formidables crises plutoniennes qu'elle ait jamais traversées. Éruptions du Hilauea versant ses torrents de laves de ses huit lacs enflammés, nouveau cratère subitement ouvert sur le versant du Mouna-Loa; écroulements de pans entiers de montagnes; fleuves de feu, cascades de laves bondissant d'une hauteur de trois cents pieds; villages détruits, forêts ensevelies; la mer soulevée inondant la côte comme un déluge; le sol qui vacille, se crevasse s'affaisse; d'effroyables détonations, des rugissements souterrains comme poussés par quelque monstre en fureur; le ciel obscurci de torrents de vapeurs, tour à tour voilé de noires ténèbres ou coloré de teintes sanglantes; la terre oscillant comme un navire sur les eaux et agitée de tremblements continus, dont on a pu compter jusqu'à *mille* secousses en cinq jours et dont les incessantes vibrations donnent aux habitants épouvantés la sensation et les nausées du mal

de mer : — voilà le terrifiant spectacle dont l'archipel des Sandwich vient d'être le théâtre. Et cela pendant des mois, du 20 janvier de cette année au mois de mai, date des dernières nouvelles ; et ce sabbat plutonien n'est peut-être pas encore complétement apaisé à l'heure présente [1].

Hâtons nous d'ajouter qu'ici encore, malgré les apparences, la nature se retrouve avec la constance de ses lois. Étudiés dans la marche périodique de chaque éruption, ainsi que dans les éléments solides ou gazeux qu'ils vomissent, les volcans viennent de nous révéler la régularité de la première et l'identité de ceux-ci. Le plus effrayant et, en apparence, le plus désordonné des phénomènes physiques, rentre ainsi dans l'harmonie générale et obéit à des règles. Le volcan dans toute sa fureur, remarque fort justement M. Fouqué, opère suivant les mêmes lois qui régissent les réactions délicates du plus humble laboratoire chimique.

II

Pour en revenir aux opinions dont l'histoire géologique du Grand Océan a été l'objet, la théorie de M. Adhémar sur la périodicité des déluges tendrait à concilier les deux hypothèses énoncées plus haut.

Selon le savant mathématicien, en effet, le continent austral, submergé par le dernier cataclysme, par suite du déplacement de l'axe terrestre sur l'écliptique, serait en voie de se relever à son tour du sein des eaux depuis l'an 1248 de notre ère, commencement d'une nouvelle période diluvienne. Par contre, notre hémisphère septentrional, entraîné par un déplacement en sens contraire de l'axe du globe, comme par un insensible mouvement de bascule, s'acheminerait vers une prochaine submersion. Que nos lecteurs veuillent bien toutefois ne pas se laisser effrayer outre mesure par cette menaçante prédiction : si elle s'accomplit jamais, elle n'intéressera guère que les derniers de nos arrière-neveux, les calculs de M. Adhémar ne plaçant la date de sa réalisation que dans un avenir, quasi chimérique, de dix mille ans environ [2].

[1] Nous empruntons ces détails à un *mémoire* manuscrit du Dr Hillebrand, daté de Honolulu, 4 mai 1868, et communiqué à la Société de géographie de Paris en sa séance du 3 juillet dernier.

[2] Voir dans notre précédent article : *Des derniers travaux sur la météorologie* (*Correspondant* du 25 juillet 1860) ou dans notre livre *le Pôle et l'Équateur*, ce que nous avons dit de l'ingénieuse théorie de M. Adhémar. Restée dans l'ombre pendant plusieurs années, cette théorie a fait peu à peu son chemin dans le monde savant.

Quoi qu'il en soit de ces diverses hypothèses, il est digne de remarque que les unes et les autres ont le droit d'emprunter des arguments à la réalité des choses. En fait, l'océan Pacifique semble en voie, ici, de donner naissance à un continent nouveau, et là, de submerger les archipels, derniers survivants du continent primitif, s'il exista jamais. Sans doute il ne faut voir dans ces deux phénomènes contraires que des effets locaux de cette cause générale, et encore mystérieuse, d'où résulte l'instabilité de l'écorce du globe. Suivant les études les plus récentes, cette instabilité serait telle, que de perpétuels tressaillements agiteraient le sol terrestre, ce prétendu symbole de l'immuable, si souvent opposé à l'incessante mobilité des eaux au sein desquelles il semble floter. Mille causes diverses contribuent à lui imprimer ces oscillations, les unes de la plus formidable violence, les autres presque insensibles et seulement appréciables à l'aide des délicats instruments de la physique. C'est d'abord l'attraction des astres, qui détermine dans la sphère solide, comme dans les océans, une dilatation, une sorte de marées périodiques [1]. Ce sont les courants de chaleur et d'électro-magnétisme, qui font vibrer les continents comme d'imperceptibles frissons. C'est la pluie qui gonfle, et la sécheresse qui déprime certains terrains plus sensibles aux variations atmosphériques. C'est la chaleur du jour qui dilate les rochers, et c'est le rayonnement nocturne qui les contracte. C'est surtout l'action des vapeurs et des gaz du centre en fusion, laquelle, bien autrement puissante que les simples agents météorologiques, se traduit par ces terribles phénomènes appelés tremblements de terre et éruptions volcaniques.

L'atmosphère, les mers et le foyer central (quelles que soient la masse et la distribution de celui-ci) enserrent de toutes parts l'écorce de notre globe. Ce sont comme trois océans de gaz, d'eau et de feu, ayant chacun ses courants, ses marées et ses orages, et au sein desquels, comme submergée, flotte l'enveloppe terrestre semblable à un radeau voguant à la dérive, au milieu de tempêtes toujours menaçantes au-dessus, au-dessous, tout autour. Comment s'étonner dès lors de l'instabilité d'un aussi fragile support ? N'aurions-nous

Elle s'appuie d'ailleurs sur un grand nombre de faits astronomiques et autres, et donne la solution de plusieurs obscurs problèmes géologiques, tout en soulevant contre elle-même de graves objections.

[1] Il y a même tout lieu de supposer que l'attraction lunaire produit également des marées de gonflement et de dépression dans la mer ou les étangs de feu qui bouillonnent au sein de la terre. Du moins a-t-on observé, notamment pour les volcans du Japon, que, par une coïncidence fort remarquable, les tremblements de terre et les éruptions volcaniques sont plus fréquentes à l'époque des pleines et des nouvelles lunes, comme si les laves en fusion étaient plus puissamment sollicitées et attirées alors par notre satellite, en même temps que les masses océaniennes.

pas lieu bien plutôt d'être surpris du calme relatif dont jouit actuellement le sol que nous foulons?

Ainsi, montagnes, mers et vallées, « cheminent sur la rondeur du globe, » selon l'énergique expression d'un jeune et savant écrivain, M. Elisée Reclus. Rien n'est stable d'une manière absolue. L'immobilité, c'est la mort. La nature, qui vit, oscille constamment autour d'un point fixe, d'un état moyen, sans cesse à la recherche d'un équilibre toujours fuyant, d'un repos qu'elle n'atteint jamais. Que de preuves de cette universelle mobilité ne pourrions-nous pas citer ici! Que l'on suspende, par exemple, un canon par les deux bouts: le milieu, déviant de l'horizontale, fléchira d'une quantité appréciable. Un jour, Bouguer, voulant prendre une des lignes verticales du dôme du Val-de-Grâce comme point de repère, s'aperçut, à son extrême étonnement, que la coupole tournait avec le soleil, à la façon d'une fleur d'héliotrope, dans une proportion infinitésimale, il est vrai! Que serait-ce si, avec la science contemporaine, nous poursuivions nos investigations jusque dans la constitution la plus intime de la matière, regardant les molécules évoluer suivant les mêmes lois qui règlent au firmament la gravitation des soleils! La physique moderne la plus avancée, ressuscitant l'antique hypothèse de Leucippe, et entrevoyant la merveilleuse simplicité de la création, n'en est-elle pas arrivée à voir le dernier élément matériel dans l'atome d'éther, auquel elle suppose une incessante mobilité, cause initiale de la somme de mouvement qui s'effectue dans l'univers, sous les diverses formes de son, de lumière, de chaleur, d'électro-magnétisme, d'attraction ou de travail mécanique?

Mais descendons de ces mystérieuses hauteurs et revenons à la réalité.

Longtemps on attribua aux seules révolutions plutoniennes ou volcaniques les diverses transformations qui, aux différents âges de la terre, ont bouleversé sa surface. Une étude plus attentive des couches géologiques et de ce qui se passe encore sous nos yeux, tend à modifier cette opinion. Pour ce qui est du passé, la nature paraît avoir rarement procédé par convulsions et spasmes; pendant le plus grand nombre des périodes géologiques, ce long travail d'enfantement semble s'être opéré, comme il s'opère encore aujourd'hui sous nos yeux, avec une lenteur séculaire. L'action neptunienne, ou des eaux, beaucoup moins violente et moins brusque que celle du feu central, dut exercer une influence plus grande à mesure que cette dernière perdait de sa puissance, c'est-à-dire à mesure que la croûte extérieure du globe, se consolidant par le refroidissement progressif et devenant plus épaisse, opposait aux agents plutoniens un obstacle toujours croissant. Les dépôts et alluvions, restés tels que les eaux

les ont laissés dans les couches supérieures, témoignent de la lenteur et de la symétrique régularité avec lesquelles procédait la nature. Ces lointaines et pacifiques évolutions terrestres nous ont laissé des témoins, dont la fragilité exclut toute idée de violence et de conflit. Ce sont, entre autres, ces coprolithes, ou excréments fossiles des espèces animales disparues, lesquels, par leur composition, nous apprennent aujourd'hui à déterminer le régime alimentaire de celles-ci. Ce sont encore certains grès (le portlandien, par exemple) qui, chose plus étonnante encore, ont conservé l'empreinte des vagues des mers qui les baignèrent dans ces âges lointains.

Ce sont surtout ces gouttes de pluies antédiluviennes, dont les traces, visibles encore, indiquent par leur inclinaison la direction du vent qui soufflait alors! Quand à ces traces se mêlent celles d'animaux, le paléontologiste, dont l'œil exercé sait deviner l'espèce de l'animal à l'inspection des empreintes laissées par ses pieds dans le sol, peut dire : Au moment où tel animal passait par là, une pluie, légère ou violente (suivant la profondeur du vestige), tombait, fouettée par tel vent. — Ainsi, dirons-nous avec un éloquent écrivain, malgré les profondes révolutions qui l'ont bouleversé, le grand livre de la nature a conservé, des plus petits incidents de ses annales, les traces les plus délicates. Des montagnes, des continents, des océans, ont disparu ou se sont déplacés : les cataclysmes qui les ont agités ou détruits, ont laissé intacte la trace du passage d'un lézard, du vent, d'une goutte d'eau. Et, après des milliers de siècles, notre œil peut encore lire dans les entrailles de la terre, les épisodes les plus fragiles de son histoire. Les plus humbles et les plus fugitifs phénomènes de la vie du globe se sont ainsi gravés spontanément en inscriptions bien autrement intéressantes et reculées dans le temps que les fastueux hiéroglyphes, relativement tout modernes, des Sésostris et des Rhamsès [1].

Si nous comparions le présent au passé, nous aurions lieu de constater, dans l'enveloppe terrestre, la même tendance à se modifier insensiblement, sans doute sous l'action secrète de la même cause. Si le cadre de cette étude comportait de tels développements, il nous serait facile de passer en revue les diverses régions du globe et de surprendre presque partout, notamment en Europe, dans notre France elle-même, la trace évidente des insensibles évolutions locales qui abaissent ou soulèvent actuellement encore l'écorce de notre planète. Pour ne citer qu'un exemple ici, l'isthme de Suez, qui

[1] Ajoutons toutefois que la réalité des gouttes de pluie fossiles a été révoquée en doute, les vestiges dont il s'agit ayant été attribués à une autre cause.— *Voy.* Zimmermann, *le Monde avant la création de l'homme.*

paraît être né jadis d'un soulèvement du sol, est à notre époque en voie de disparaître; en le coupant aujourd'hui, l'industrie humaine ne fait que devancer la nature dans son travail de percement spontané.

L'Océanie, de l'étude de laquelle nous ne nous sommes distrait qu'en apparence, participe sur une large échelle à ce double mouvement d'exhaussement et de dépression. Des îles innombrables qui, semblables aux étoiles d'une voie lactée, ceignent la surface du Pacifique, les unes sont dites volcaniques, et les autres, madréporiques, suivant la cause qui les a élevées. Or, par une singulière opposition, la plupart des premières continuent d'émerger insensiblement au-dessus des eaux, soulevées par la même poussée souterraine, pendant que celles-ci semblent décroître depuis une longue série de siècles. Il est vrai que ce mouvement d'abaissement est combattu et, en partie, contre-balancé par une action contraire.

III

Ici, en effet, intervient une influence, aussi imperceptible individuellement que puissante par la masse. Un être des plus débiles, d'une nature si énigmatique qu'il fut tour à tour classé parmi les minéraux et les végétaux, puis enfin, depuis Peyssonnel, parmi les animaux, et qui participe en effet des trois règnes : — minéral, par ses sécrétions calcaires ; végétal, par sa forme extérieure et ses apparences ; animal, par ses organes et ses fonctions physiologiques ; — un humble zoophyte, a osé engager cette lutte contre la nature. Et, dans ce duel si inégal, la faiblesse a plus d'une fois vaincu la toute-puissance. Ou plutôt, c'est toujours la même nature luttant avec elle-même dans le conflit de ses forces rivales. C'est ici, à coup sûr, un des plus curieux phénomènes que nous offre l'étude de notre globe, étude si riche cependant en merveilles de toute sorte. L'océan Pacifique étant, par excellence, le théâtre où opère cet étrange rival de la nature inorganique, nous ne pouvons faire autrement que de l'étudier, en passant, dans ses procédés encore peu généralement connus. L'immensité de son œuvre collective s'élève d'ailleurs, en son ensemble, à la hauteur d'un véritable phénomène géologique.

Nos lecteurs ont compris que nous voulons parler des madrépores [1] et autres zoophytes saxigènes.

Comment procèdent ces travailleurs, à la fois si faibles et si puis-

[1] Des deux mots italiens *madre*, mère, et *pora*, trou.

sants ? Et tout d'abord, où prennent-ils les matériaux qui leur servent à construire leurs édifices sous-marins? Où pourraient-ils les trouver, sinon dans les eaux mêmes où ils vivent ?

On sait que, des soixante et quelques éléments chimiques des corps regardés aujourd'hui comme simples, c'est-à-dire indécomposables à l'aide des réactifs actuellement connus, — qui entrent dans la formation de la masse solide du globe [1], — les eaux marines en contiennent trente-deux, à peu près la moitié, dans des proportions très-variables d'ailleurs. L'argent, par exemple, y existe en fort minime quantité, tandis que le sel et la chaux entrent pour une notable part dans la composition des eaux océaniques, part différente toutefois suivant les mers et les latitudes. Nous n'avons pas à rechercher ici le rôle assigné au sel dans l'économie des océans. Ce rôle, encore mystérieux en partie, est multiple sans aucun doute. Ainsi, la salure des eaux marines, tout en les protégeant, comme un écran, contre le soleil dont elle diminue l'action évaporatrice, ne permet à la glace de se former à leur surface qu'à plus de 2 degrés centigrades au-dessous du point de congélation de l'eau douce. En même temps les vaisseaux trouvent dans les eaux salées, naturellement plus denses, une stabilité plus grande, un équilibre qui les aide efficacement à lutter contre la tempête, les flots leur prêtant ainsi un secours pour braver leurs propres fureurs. En outre, le sel, par sa vertu antiseptique, ne peut manquer de défendre les eaux de l'Océan contre la corruption que ne manqueraient pas d'y faire naître, sans lui, les matières organiques en décomposition, qu'elles contiennent en si grande quantité.

D'autre part, le célèbre météorologiste américain Maury voit dans cette énorme masse saline en dissolution un des principaux agents de la circulation océanique, une des causes providentielles des courants qui sillonnent les mers, pour en amalgamer sans cesse les eaux et travailler à l'équilibre de la température du globe.

Toutefois c'est à un autre élément marin que nous devons surtout nous arrêter ici : c'est la chaux, en effet, qui fournit aux zoophytes les matériaux de leurs constructions. Au moyen d'une disposition spéciale, d'un organisme aussi puissant que délicat dans sa simplicité, madrépores et coraux enlèvent aux eaux marines les molécules calcaires qui y sont contenues en dissolution, les coordonnent, les

[1] Les magnifiques expériences de MM. Bunsen et Kirchhoff sur l'analyse spectrale, ont conduit ces savants à reconnaître la présence de la plupart de ces mêmes éléments terrestres en suspension dans l'atmosphère du soleil. Cette belle découverte a éclairé d'un jour inattendu le problème de la constitution de l'univers, en permettant d'entrevoir l'unité chimique de notre système planétaire et peut-être de toute la création : unité déjà supposée par Laplace dans sa magnifique hypothèse cosmogonique.

élaborent, les triturent, puis les déposent solidifiées, assise par assise, sur un rocher sous-marin, base de granit du naissant édifice. Telle est l'activité et tel est le nombre de ces mystérieux artisans géologiques, que l'analyse accuse une sensible diminution de l'élément calcaire dans les eaux voisines des récifs de coraux[1]. Infinie est la multitude de ces infatigables ouvriers; innombrables sont les ateliers où ils travaillent sans relâche. Tout le centre du Grand Océan est aujourd'hui livré en proie à ces chétifs animalcules ; c'est comme le terrain principal de leur duel contre la nature. Ces eaux, dont ils travaillent sans cesse à modifier les profondeurs et la surface, sont comme un champ immense où germent sourdement des embryons de mondes. Ainsi les terres naissent des eaux ; le liquide se transforme en matière plus dure que le granit ; sollicités par une sorte de végétation cosmique, les continents *poussent* du sein des mers. Et ce sont d'infimes petits êtres, les derniers de l'échelle animale, qui sont les agents de ces merveilleuses transformations ; ce sont là, si j'ose dire, les laboureurs de l'Océan, les semeurs de mondes. Ces îles, ces archipels, isolés à la surface des eaux et dans lesquels on serait tenté de voir des blocs erratiques semés par quelque cataclysme, ou bien les monuments cyclopéens dont une race de géants aurait jalonné son passage, — ce sont de simples polypes qui les ont élevés.

Pour entreprendre d'énumérer les terres océaniennes qui doivent leur naissance à l'action des madrépores ou des coraux, il ne faudrait rien moins que dresser la liste d'à peu près toutes les îles comprises dans les limites du Pacifique intertropical et au delà, sur un largeur d'environ 60 degrés de latitude. La partie occidentale de cet océan, qui baigne la Nouvelle-Calédonie et la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, a reçu plus particulièrement le nom de *mer de Corail*, tant elle est encombrée de dépôts polypiers. Le principal de ces dépôts constitue une barrière immense s'étendant parallèlement à la côte orientale de l'Australie, sur une longueur d'environ 450 lieues. La masse de cette digue gigantesque n'a pas été évaluée à moins de 1,600 billions de mètres cubes ; et sa surface dépasse 80,000 kilomètres carrés ! Cet étonnant travail du plus infime des animaux représente *quatre cent mille fois* environ le volume de la plus haute des pyramides égyptiennes, la plus colossale des œuvres humaines en ce genre.

De son côté, le détroit de Torrès se comble de plus en plus ; les îlots calcaires, en s'y multipliant, menacent de fermer le passage et de se relier un jour en une chaussée continue, qui unira le con-

[1] Certains coquillages et tentacules de zoophytes contiennent jusqu'à 90 p. 100 de carbonate calcaire. Aussi, en brûlant les madrépores, obtient-on une chaux excellente, tant ils en sont comme pétris.

tinent australien à la Nouvelle-Guinée. Un autre océan, la mer des Indes, nous offre de ce genre de phénomènes un exemple non moins surprenant. L'archipel des Maldives, long de 750 kilomètres, large de 80, se compose d'îles, d'îlots ou de bancs, qui sont autant d'ateliers madréporiques et dont le nombre n'est pas évalué à moins de *douze mille*. C'est comme une poussière d'îlots, débris problables d'une terre engloutie, sans cesse battus des flots, au-dessus desquels ils émergent à peine. Entraînés d'ailleurs vers le fond par cette force de dépression dont nous avons parlé, ils s'abîment insensiblement et seraient depuis longtemps submergés si les zoophytes, luttant victorieusement de vitesse et d'efforts avec la force déprimante, ne contre-balançaient son travail d'abaissement, en élevant à mesure leur couronnement calcaire sur les sommets menacés. Les îles voisines des Laquedives et des Chagos nous offrent le spectacle de la même lutte.

Ce n'est que fort tard que la sagacité des naturalistes a commencé de pénétrer le secret des mœurs de ces êtres étranges ; encore reste-t-il bien des points obscurs. Les récentes et curieuses études de M. Lacaze-Duthiers sur la reproduction des zoophytes coraliens de la côte algérienne, ont amené ce savant à reconnaître que, parmi ces polypes, les uns sont mâles, d'autres femelles et d'autres hermaphrodites. Conformément à une loi générale du règne animal et du végétal, la fécondité de ces derniers est sans doute nulle ou fort limitée, les générations agames paraissant être constamment impropres à la reproduction de l'espèce, privilége exclusivement réservé au concours des deux sexes végétaux ou animaux. Ce sont les courants de la mer qui transportent de l'un à l'autre polypier les germes destinés à être fécondés, comme font les vents pour le pollen des fleurs. Par une singulière disposition de ces organismes si simples, si peu compliqués, l'estomac est en même temps la matrice où s'opère l'incubation de l'œuf, deux fonctions en apparence incompatibles.

Une branche vivante de corail est une véritable colonie de zoophytes solidaires, ayant toutefois une vie propre, tout en étant reliés par la communauté de certaines fonctions. C'est comme une ruche calcaire où chaque madrépore dans sa cellule, semblable à une abeille dans son alvéole, travaille incessamment à la construction de l'édifice commun ; et la comparaison est d'autant plus exacte et frappante que, au rapport d'Agassiz, certains ramuscules présentent, à leur sommet, un zoophyte plus gros, qui semble commander à la communauté et surveiller ses travaux : reine-abeille de cette ruche de pierre. Ou bien encore, à voir ce rameau de polypier, ne dirait-on pas d'une tige végétale où s'étage une grappe de fleurs ; et ces tentacules, déployés pour saisir la nourriture au passage, ne ressem-

blent-ils pas aux pétales de corolles épanouies ? — Jardin sous-marin, vivant parterre, fleurissant au sein des eaux, et dont les poissons viennent brouter les fleurs et les bourgeons, comme nos troupeaux paissent l'herbe des prairies. Cette vie, cette végétation diaprée, que la transparence des eaux laisse voir à une grande profondeur, offrent au regard de ravissants paysages, un spectacle admirable.

Et, par un rapprochement inverse, que sont les végétaux eux-même, sinon, comme les coraux, de véritables colonies, dont les bourgeons, les feuilles et les branches sont les membres, lesquels, ne cessant de se multiplier et reliés entre eux par un tronc et de communes fonctions n'en ont pas moins leur vie distincte, tout en travaillant à l'entretien de la vie du tout ? Quel magnifique polypier végétal que le chêne dans tout l'épanouissement de sa puissante ramure ! Le corps humain lui-même, l'organisme vivant le plus compliqué, qu'est-ce sinon un ensemble de particules distinctes, comme une colonie d'êtres élémentaires, les uns libres (globules du sang), les autres soudés et unis (cellules des tissus), tous ayant une sorte de vie propre : unités anatomiques innombrables dont notre corps est le *total*, suivant le mot expressif du célèbre physiologiste M. Claude Bernard ? Preuve, entre mille autres, de l'admirable simplicité du plan suivant lequel opère la nature, en même temps que de la non moins merveilleuse variété qu'elle déploie dans les détails.

Remarquons toutefois que la comparaison précédente n'est pas exacte de tous points : le chêne voit ses racines et son tronc vivre aussi longtemps que sa tête, ces diverses parties étant également nécessaires à sa végétation ; tandis que la base du polypier meurt et se pétrifie à mesure que ses branches grandissent, la vie montant avec les parties supérieures, lesquelles, se transformant à leur tour, se solidifient insensiblement.

Les rameaux s'élèvent ainsi sur les rameaux par une greffe successive. Le bouton primitif, œuvre d'un premier polype, devient branche ; puis, le nombre des polypes s'accroissant, la branche devient arbrisseau. C'est comme une forêt de pierre qui végète ; mais, tandis que les forêts terrestres, tôt ou tard déracinées par la hache ou la mort, disparaissent du sol dont elles n'étaient qu'une éphémère expansion, les forêts océaniques, s'entassant les unes sur les autres et étendant au loin leurs ramifications, croissent indéfiniment et élèvent incessamment le fond des mers.

Et il y a des milliers, peut-être des millions de siècles, que le phénomène se continue. L'étude des couches paléontologiques, en effet, révèle d'énormes accumulations madréporiques ou analogues, qui entrent pour une large part dans la formation des continents actuels.

Depuis les âges les plus reculés du globe, ainsi qu'en témoignent les terrains secondaires, les polypes n'ont cessé de travailler à l'élaboration de l'édifice terrestre. D'énormes chaînes de montagnes n'ont pas dû leur naissance à une autre cause. Notre Jura, notamment, n'est qu'un vaste amas de bancs polypiers, déposés au sein des eaux à une époque inconnue, et qu'une poussée de la force centrale souleva jadis dans les airs. Ainsi en fut-il de tous les terrains qui se rattachent à cette puissante formation. Ainsi en sera-t-il peut-être un jour également des chaînes coraliennes qui sillonnent les mers tropicales actuelles, si la même force fait jamais surgir ces embryons de continents de leur liquide berceau. Le vaste banc de polypiers qui barre la côte orientale de la Nouvelle-Hollande, sur une longueur de plusieurs centaines de lieues, représenterait alors comme un Jura australien, plus considérable que celui d'Europe. La montagne naît ainsi de l'atome ; de l'amoncellement des particules microscopiques, se sont formées les plus vastes assises de l'ossature terrestre.

Polypes, nummulites, foraminifères, etc., chétifs et imperceptibles animalcules, — agents géogoniques plus puissants que les colosses de la création, mégathérium, mammouth, éléphants ou baleines ; plus puissants que l'homme avec tout son génie, que les volcans eux-mêmes, avec le formidable ensemble des forces plutoniennes ! Celles-ci, en effet, ne font que modifier et bouleverser ce qui existait déjà ; tandis que ces êtres microscopiques transforment et *créent*. L'écorce du globe n'est, en grande partie, qu'une immense nécropole où dorment, par couches superposées, leurs incalculables générations. Pendant que les restes fossiles des grands animaux, poissons, reptiles et mammifères, sont relativement rares, une notable portion de l'enveloppe terrestre est comme pétrie des débris de ces infiniment petits, et des dépôts calcaires ou siliceux par eux accumulés.

Entre autres exemples, citons encore cette strate dite *nummulitique* et qui s'étend des Alpes jusque dans l'Inde ; — ces vastes régions qui, comme une partie de la Prusse septentrionale, ne sont que d'immenses amas d'infusoires, lesquels, au jugement d'Ehrenberg, continueraient encore à exhausser le sol par une sorte de végétation vivante ; — le bassin de Paris, qui vit jadis des coraux déposer ses roches au sein des mers dont il était alors baigné ; — la ville de Paris elle-même, tout entière bâtie de coquilles fossiles infinitésimales, comme les pyramides d'Égypte furent jadis élevées avec des pierres taillées dans la chaîne nummulitique du Nil ; enfin, autour de nous, ces centaines de lieues carrées de terrains calcaires, d'origine organique, dont une seule lieue cubique suffirait pour construire l'équivalent de toutes les villes de l'Europe !

Et pour essayer de nous faire une idée, si imparfaite soit-elle, de

la miraculeuse quantité de vies entassées dans ces vastes formations géologiques, rappelons que dans *une once* de sable des Antilles, on a compté 3,840,000 foraminifères, et qu'un seul pouce cubique de tripoli de Bilin (Bohême) représente au microscope, plus de *quarante mille millions* de carapaces d'infusoires, ou même, si nous en croyons Ehrenberg, jusqu'à 1,750,000 millions d'une autre variété plus imperceptible encore [1] !

Comme si elle prenait à tâche de troubler notre raison et de renverser notre notion des forces, la nature, ou mieux la Providence, dont la nature comme le hasard n'est que le pseudonyme, semble tendre à assigner aux plus petits, aux plus faibles d'entre les êtres, une action prépondérante dans l'économie matérielle du globe. Les récentes et belles découvertes de M. Pasteur sur les ferments animés, mycodermes et infusoires, et sur le rôle aussi actif qu'étrange qu'ils jouent comme agents ou collaborateurs de la vie et de la mort, sont une nouvelle et éclatante preuve de ce fait, en apparence si paradoxal.

Suspendu entre l'infiniment petit et l'infiniment grand, comme entre deux abîmes, l'homme s'évertue en vain à sonder les profondeurs de l'un et de l'autre. Qu'il élève les yeux vers celui-ci, ou qu'il se penche au bord de celui-là, il sent son intelligence et son imagination se prendre de vertige. Soit que nous regardions au-dessus de nos têtes évoluer les soleils, soit que nous écoutions l'insecte ou le brin d'herbe bruire sous nos pieds, partout le mystère nous environne, nous presse de ses divines ténèbres. Et combien de mondes encore se dérobent à nos sens par leur distance ou par leur petitesse !

IV

Les eaux tièdes des régions intertropicales sont surtout favorables au développement des zoophytes coraliens, à moins qu'un courant chaud, les attirant par le calorique qu'il charrie, ne leur permette de se répandre au delà de leur habitat ordinaire, comme cela se remarque dans les parages des Bermudes, par 30° à 33° de latitude nord, sur le passage du grand courant équatorial de l'Atlantique. Au contraire des polypes d'ordre inférieur, qui vivent isolés, les zoophytes d'un organisme plus parfait vivent en communauté. Leur action en est d'autant plus puissante et féconde. Car, ici encore, la vie so-

[1] A. de Humboldt, *Cosmos*, III, 36, trad. de M. Faye.

ciale est une supériorité, et l'indépendance n'est que de l'impuissance.

La rapidité avec laquelle s'élèvent les constructions madréporiques, a été l'objet de mesures très-inégales. La divergence des opinions s'explique par la différence des milieux observés. L'activité du travail des zoophytes paraît, en effet, dépendre des conditions de température, de profondeur, d'aération, etc., où ils opèrent. Aussi n'est-il pas étonnant que la mesure de leur action ait été, pour le même espace de temps, ici le mètre et là le centimètre seulement. Ainsi, tandis que M. Allan attribuera à l'accroissement madréporique une progression de 1 mètre en six mois, M. Dana ne l'estimera que d'un pouce et demi. Darwin parle d'un navire naufragé dans le golfe Persique et qui, en moins de deux années, se serait trouvé recouvert d'une couche polypière épaisse de 2 pieds. Quelques ports de la mer Rouge voient, dit-on, leurs passes se modifier rapidement par la création de nouveaux récifs. Agassiz, étudiant certains bancs de coraux de la Floride, en évalue l'accroissement progressif à 50 centimètres environ par siècle. Prenant ce chiffre approximatif comme base de ses calculs, le célèbre naturaliste suisse-américain estime que l'exhaussement de chaque récif n'a pas dû demander moins de 7,000 ans. Or, cette partie de la presqu'île floridienne se composant de dix bancs concentriques, dont la construction a dû être successive à commencer par le plus central, — l'ensemble ne représenterait pas moins de 70,000 années. Ce chiffre évidemment ne peut être qu'hypothétique. Son incertitude résulte de diverses causes, notamment des profondeurs différentes où peuvent vivre les polypes calcaires, de l'activité variable de leur travail suivant les conditions de milieu, et surtout de l'instabilité du sol terrestre, qui a pu collaborer avec les coraux et les aider à élever ces récifs. Et puis, la formation de ces dépôts n'a-t-elle pu être simultanée, en partie du moins, jusqu'à une certaine distance de la surface des eaux ? Toutefois, fondés ou non, les calculs de M. Agassiz viendraient à l'appui d'une opinion déjà émise par M. de Candolle sur l'ancienneté géologique du continent que nous appelons le *nouveau* monde. Dans sa belle *Géographie botanique*, en effet, ce savant, se fondant sur l'âge et l'espèce de certaines classes de végétaux de l'Amérique, émet l'avis que cette partie du globe a dû émerger des eaux bien avant l'Europe. L'Australie seule, cet autre monde prétendu nouveau, offre dans sa flore des géants végétaux comparables à ces pins de la Floride et de la Californie, qui mesurent 300 pieds et plus de hauteur et comptent leur âge par siècles.

Ne soyons pas jaloux toutefois. Dans la distribution providentielle des forces et des richesses vivantes, entre les divers continents, la

part du nôtre a été assez belle. Grâce aux évolutions géologiques plus complètes qu'il paraît avoir parcourues, notre vieux monde a vu le développement des formes organiques atteindre progressivement le degré le plus élevé, sinon dans sa flore, dans sa faune du moins. Que l'on compare, entre autres exemples, notre cheval et notre bœuf européens, l'yak asiatique et l'éléphant africain, à l'humble kanguroo, le plus grand mammifère de l'Australie, et que l'on juge! Tout bien pesé, c'était encore notre continent qui était le mieux préparé pour recevoir l'hôte terrestre définitif, qui était le plus digne d'être le berceau de l'homme. La Providence semblait avoir tout disposé pour en faire le théâtre des premières tentatives du génie humain et de ses plus nobles conquêtes. Géologiquement le plus récent, notre monde aurait donc le droit de revendiquer encore, au point de vue de l'histoire, le privilége de la priorité et de continuer à se décerner le titre d'ancien monde. C'est de son sein que l'homme s'est élancé pour prendre possession de son empire.

Quoi qu'il en soit de ces vues peut-être téméraires jetées dans les ténèbres du passé; qu'il s'agisse pour l'âge des coraux de la péninsule floridienne de 70,000 ans ou seulement de 7,000, il est tout au moins un point fort digne de remarque. L'étude des débris les plus anciens de ces récifs a permis à Agassiz de constater que les espèces de polypes, astrées, porites, madrépores, méandrines, qui les ont élevés, n'ont pas varié pendant une aussi longue période. Après tant de siècles écoulés, ce sont encore les mêmes variétés de zoophytes qui continuent imperturbablement l'œuvre depuis si longtemps commencée: obscur et muet champ de bataille, où tant de générations se sont succédé pour mourir! D'autre part, M. de Candolle ne nous montre-t-il pas dans les mêmes régions d'épaisses couches d'arbres de même espèce, s'accumulant au sein de marais sans fond depuis une époque que le calcul ne peut préciser? De tels faits, indépendamment des preuves purement physiologiques, sont, il faut le reconnaître, de redoutables arguments contre la théorie nouvelle de la variabilité des espèces et de leurs transformations indéfinies. Déjà l'Égypte nous avait fourni des exemples frappants de la constance des types spécifiques, animaux ou végétaux, soit dans les peintures de ses hypogées représentant des êtres semblables à ceux qui vivent aujourd'hui, soit dans la germination de graines trouvées dans ses tombeaux et produisant des plantes pareilles à celles qui croissent encore sur les bords du Nil. Toutefois, les faits cités plus haut remontent sans aucun doute à une antiquité bien autrement lointaine, et nous apportent une démonstration d'autant plus décisive.

V

On se tromperait si on se représentait les récifs de corail comme des constructions compactes et massives. Nous les avons comparés à une forêt, et ce rapprochement ne s'applique pas seulement à la lente végétation qui les élève, mais encore à l'aspect qu'ils présentent. Que l'on se figure, en effet, dit l'éminent observateur des phénomènes naturels, dont nous avons cité le nom plus haut, M. Agassiz, que l'on se figure un épais fourré, avec ses plantes grimpantes ou rampantes, ses fougères, ses mousses, ses fleurs sauvages, ses arbrisseaux, ses broussailles qui obstruent les espaces compris entre les gros arbres. Voilà à peu près l'image d'un banc de polypiers, avec ses fleurs vivantes, avec ses troncs massifs que relient d'inextricables fourrés de ramuscules, véritables arbrisseaux de pierre, broussailles de corail, dont les branches délicates et brillantes s'étalent dans les interstices, revêtent les flancs ou frangent le sommet des plus gracieuses arabesques : admirables produits d'un art inconscient, que la mythologie antique n'eût pas manqué de suspendre au cou d'Amphitrite, comme la plus riche des parures.

L'homme lui-même est venu demander des leçons au génie architectonique de ces humbles ouvriers de la mer. On sait en effet que ce fut la nature qui offrit des modèles aux premiers architectes. Le règne minéral présenta à leur imitation ses cristallisations, ses grottes et ses cavernes avec leurs stalactites, leurs stalagmites, leurs portiques, leurs voûtes et leurs colonnades naturelles. Dans le règne végétal, le lotus, le palmier, le papyrus, l'acanthe, enseignèrent à l'homme la colonne, le chapiteau, le tympan et la frise. Le règne animal lui apporta des enseignements non moins précieux. Les zoophytes surtout lui apprirent à copier soit leurs formes si variées, soit leurs propres œuvres architecturales, si admirables de symétrie et de diversité dans leur exactitude géométrique. A la fois architectes, décorateurs, émailleurs, céramistes, géomètres accomplis, savants dans les lois de l'acoustique et de la ventilation, navigateurs consommés, ces oursins échinodermes, ces madrépores, ces astrées, ont tout appris à l'école de la nature, la grande maîtresse. Chez eux se retrouvent toutes les formes de l'architecture persane, la plus riche connue, tous les secrets des émailleurs, décorateurs et faïenciers de Bagdad, de Damas et d'Ispahan, les plus habiles du monde,

évidents imitateurs cependant de ces infaillibles modèles[1]. Et si l'on songe que l'influence de l'art persan a rayonné de la Chine à l'Espagne, de l'Inde à Saint-Pétersbourg, de Téhéran à Tombouctou, et que, sans parler des splendeurs quasi fabuleuses de l'architecture orientale, cet art, sans rival, n'a pas peu contribué à l'admirable floraison de notre gothique chrétien, — l'étude des zoophytes se montrera dès lors sous un aspect assurément inattendu : qui aurait jamais songé à attribuer à un chétif animalcule des mers orientales une part, même la plus petite et la plus lointaine, dans l'édification de telle de nos splendides cathédrales ? Et cependant cette indirecte influence, qui oserait la nier tout à fait aujourd'hui[2] ?

De même que dans les forêts encore, la vie pullule au sein des innombrables cavités dont sont criblées les terrasses superposées d'un banc coralien. Coquillages, vers, crabes, étoiles de mer, oursins, holothuries (mets si recherché des Chinois sous le nom de *Trépang*), et autres espèces marines, viennent y chercher un sûr refuge contre l'agitation des flots, « comme beaucoup d'animaux terrestres préfèrent à une plaine découverte l'abri de bois épais et touffus[3]. » Enfin, pour achever la similitude, si, en vertu d'une loi qui semble condamner toute vie, relativement supérieure, végétale ou animale, à être livrée en pâture à des vies inférieures parasitiques, — si les arbres ont leurs insectes et leurs larves qui se logent dans leur intérieur, pénétrant jusqu'au cœur ou s'arrêtant à l'écorce, les rongent, les minent et souvent les tuent ; les récifs de corail ont aussi leurs parasites qui les perforent, les criblent de trous, les creusent, au point de compromettre ou même de détruire leur solidité. Qu'une tempête sévisse, ou même qu'une vague accoure plus puissante : semblable à un arbre desséché qu'un coup de vent abat, le pan miné du polypier croule. Mais la prévoyante nature saura réparer ces ruines et tirer encore ici la vie de la mort. En rendant au

[1] Entre autres preuves nombreuses de l'évidente influence exercée sur l'art persan par l'étude des zoophytes des mers avoisinantes, nous citerons l'admirable minaret d'Ibrahim-Aga, au Caire, que M. Adalbert de Beaumont a reconnu n'être, dans son ornementation, qu'une exacte reproduction des formes de l'astrée polygonale de la mer Rouge.

Dans ses curieuses et savantes recherches sur l'art oriental, M. A. de Beaumont a multiplié les faits analogues, de façon à convaincre les plus incrédules. Dans les eaux-fortes où l'habile artiste a représenté côte à côte ces œuvres rivales, et qu'il a bien voulu nous communiquer, impossible de distinguer le travail de l'homme de celui du zoophyte ou des cristallisations naturelles.

[2] Ces ornements dits *vermiculés*, dont sont fouillés les pilastres de certains de nos monuments, notamment du Louvre, ne sont eux-mêmes qu'une imitation de formations madréporiques.

[3] Agassiz.

règne gazeux ses fluides et au règne minéral les éléments solides qu'il lui avait empruntés, le cadavre végétal va préparer des vies nouvelles et engraisser la terre d'un fécond humus. De même en sera-t-il des débris du récif coralien. Ballottés par les flots, heurtés, brisés, réduits en poudre, ces débris sont soulevés par les marées et les tempêtes jusqu'au sommet du récif, où leurs dépôts s'accumulent. De ces dépôts successifs se forme insensiblement un sol que viennent féconder les détritus organiques charriés par les eaux marines.

Car c'est ici surtout que nous assistons véritablement à la naissance d'une terre nouvelle. Naguère, la cime du banc, sans cesse inondée et par suite impropre au développement de toute vie terrestre, ne dépassait pas la surface même des eaux, les madrépores, êtres essentiellement aquatiques, n'ayant pu l'élever au delà et étant morts après avoir accompli leur œuvre. Grâce à cette série d'opérations que nous venons de résumer et qui commence au travail, préjudiciable en apparence mais réellement si utile, des parasites, ces précieux auxiliaires des madrépores dont ils semblent les ennemis, — le sommet du récif en s'exhaussant est désormais à l'abri des eaux, qui jusque-là avaient empêché les animaux et les végétaux terrestres d'y croître.

Maintenant le terrain est prêt. Qu'une graine arrive, apportée d'une terre voisine par le vent ou la vague [1], ou tombée du bec d'un oiseau : une plante germera sur ce sol encore vierge ; un arbre se dressera bientôt ; encore un peu et l'arbre sera devenu forêt. L'océan comptera une île de plus ; un monde nouveau-né conviera l'homme à venir l'animer de sa présence et l'embellir. L'homme lui-même arrivera, à la façon d'une graine vagabonde, porté par quelque courant ou par le souffle des alizés. Les vents et les flots, tels ont été en effet et tels sont encore les grands semeurs de la race humaine, en même temps que des diverses espèces végétales, à la surface des océans, et tout d'abord du Pacifique. Homme ou plante, qu'importe à la nature ? L'un ne pèse pas plus que l'autre à la puissance de ses

[1] M. Darwin a fait sur la vitalité des graines immergées de curieuses expériences, desquelles il résulte que certaines semences peuvent rester plongées dans l'eau marine jusqu'à vingt-huit jours, sans perdre leur faculté germinatrice. Or pendant cet espace de temps, ces graines peuvent, charriées par les courants, accomplir un trajet de 900 milles marins. Nul doute que les noix de cocos, protégées par la dureté et l'épaisseur de leur enveloppe, ne puissent dépasser de beaucoup ces limites de temps et d'espace : circonstance qui explique de reste la profusion avec laquelle cette essence végétale se trouve semée à la surface des îles de l'Océanie, dont elle est à la fois l'ornement et la richesse. Certaines autres semences, avalées par un oiseau voyageur, peuvent impunément traverser son système digestif, et, déposées avec ses déjections sur une autre terre, y germer. (*Voy.* Darwin, *De l'Origine des espèces.*)

forces; et tous deux, également errants et éphémères, emportés par celles-ci comme au hasard, germent où elles les déposent, naissent, vivent et meurent, et rendent à la terre les éléments qu'elle leur avait prêtés pour sustenter leur vie d'un jour.

La forme qu'affectent le plus généralemen es bancs madréporiques, est un cercle plus ou moins régulier, fermé ou non, et dont la partie intérieure constitue une sorte de lac. Cette disposition des récifs polypiers a reçu le nom indien d'*attolls* ou *attolons*, appliqué d'abord aux bancs des Maldives et étendu depuis Balbi à tous les dépôts analogues. Parfois, au milieu de la lagune centrale, se dresse une autre île plus petite : on dirait alors d'une forteresse entourée d'un large fossé, ceint lui-même d'un rempart circulaire. La largeur de cet anneau rocheux peut atteindre jusqu'à 400 mètres ; le diamètre du tout varie de 4 à 140 kilomètres. Le fond du bassin central ne descend guère qu'à 2 ou 300 pieds, tandis que le bord extérieur du cercle calcaire s'enfonce perpendiculairement à d'insondables profondeurs, à la façon des cônes volcaniques les plus hardis. Si nos yeux pouvaient percer l'épaisseur des couches liquides, chaque banc madréporique nous apparaîtrait en son ensemble comme une colossale pyramide, dont la base de granit plonge verticalement au sein des eaux, et dont le sommet, couronné sur ses bords d'une tiare de corail, se creuse au centre en une vaste cuvette, avec ou sans île au milieu.

Longtemps on ne sut comment expliquer cette singulière disposition des récifs coraliens. On imagina que chaque attoll n'était autre chose que le cratère d'un volcan englouti, sur les bords circulaires duquel les zoophytes auraient assis leurs dépôts calcaires. Mais précisément, dans ces mêmes régions, la force plutonienne ne se trahissait par aucun indice. Et d'ailleurs, quelle innombrable quantité de volcans n'aurait-il pas fallu dès lors supposer, si chacun de ces bancs, semés sur une étendue de plus de 2,500 lieues, n'était que le prolongement polypier d'un cratère ! Encore toutes ces chaînes volcaniques auraient-elles dû présenter une altitude uniforme, phénomène que l'orographie terrestre n'offre nulle part sur une aussi vaste échelle. Il fallut chercher une explication plus satisfaisante : l'observation la fournit. Nous savons aujourd'hui d'une façon à peu près certaine que, au lieu de correspondre au cratère d'un volcan, le lac intérieur d'un attoll recouvre la cime d'une montagne engloutie, et que ces récifs annulaires sont nés du conflit des polypes et de la force centrale de dépression, celle-ci opérant en sens inverse des autres.

En effet, que l'on se représente, au milieu des eaux, une montagne à demi submergée, élevant encore au-dessus de la surface sa partie

culminante. Les polypes lithogènes, ayant besoin d'une base solide et peu profonde pour asseoir leurs dépôts, s'établissent tout autour des flancs immergés de l'île, qu'ils ceindront bientôt d'une écharpe de corail. Supposez maintenant que cette montagne, obéissant à la flexion du sol inférieur, s'abîme insensiblement : insensiblement aussi la ceinture de corail grandira en sens contraire. Que ce double mouvement inverse se continue : le cercle polypier, de ceinture devenu diadème, enserrera bientôt une lagune concentrique, du milieu de laquelle émergera l'île réduite aux dimensions d'un îlot. Encore un peu, et, l'îlot finissant de disparaître, l'œil n'apercevra plus que le banc circulaire et, au centre, une étendue liquide plus ou moins vaste, un lac dormant sur le sommet du piton englouti.

Comment se fait-il que le sommet d'un récif se creuse ainsi en bassin, au lieu de se présenter sous la forme d'une masse compacte, d'un dôme solide ? Cela tient à une autre curieuse particularité constatée dans les mœurs des étranges animaux dont nous nous occupons. On a remarqué que le travail des zoophytes pierreux est d'autant plus actif que ceux-ci sont en contact plus intime avec une mer agitée et aérée par le mouvement incessant des vagues. Peut-être aussi trouvent-ils une plus grande abondance d'élément calcaire dans des eaux sans cesse renouvelées, qui viendraient ainsi leur apporter des matériaux au fur et à mesure de leurs besoins. Quelle que soit la raison du phénomène, l'apparente anomalie signalée plus haut s'explique dès lors aisément. En effet, la muraille extérieure du banc, continuellement battue par les eaux vives du large, s'élèvera avec une rapidité relativement très-grande ; tandis que le bord intérieur, baigné par les eaux mortes de la lagune centrale, ne se construira qu'avec une lenteur croissante, laissant de plus en plus s'accuser l'écart et se creuser son pourtour. Alors l'attoll se dessinera à la surface des mers comme une vaste coupe de corail, aux bords gracieusement festonnés de verdure, toute pleine d'une eau tranquille et azurée.

Nous avons dit que l'anneau madréporique est tantôt ouvert et tantôt fermé. Un navigateur français, le capitaine Duperrey, nous a donné de ce phénomène une explication plausible. Dans ses longues explorations des archipels du Pacifique, ce savant marin a remarqué que l'ouverture que présentent la plupart des récifs se trouve située vis-à-vis l'embouchure d'un cours d'eau venant de l'intérieur de l'île centrale. Cette coïncidence permet de penser que, en diminuant la salure de la mer sur ce point et en y accumulant des dépôts vaseux, cet afflux d'eau douce empêche les madrépores de s'y développer et de continuer leur banc annulaire, dont le cercle se trouve ainsi interrompu [1]. C'est à cette heureuse circonstance que les îles du Grand

[1] M. de Quatrefages a également constaté que, sur nos côtes de France, le voisi-

Océan doivent le plus souvent leurs rades si paisibles et si sûres, dont cette ouverture forme l'entrée et dont l'aire est délimitée par le contour même du récif. Ainsi se sont formés entre autres les beaux ports de nos deux colonies de Taïti et de la Nouvelle-Calédonie. On vante à bon droit notre levée de Cherbourg comme un travail de titans, comme le monument le plus étonnant que les hommes aient jamais élevé en ce genre. Que dirons-nous cependant de ces vastes digues artificielles construites par centaines et sur de bien autres proportions, en plein Océan, par d'infimes zoophytes! Toutefois, si ces ports madréporiques offrent de sûrs abris, la barrière qui les défend s'entoure de brisants redoutables, trop souvent le théâtre et la cause de lamentables catastrophes. En 1788, l'infortuné Lapeyrouse vit ainsi ses vaisseaux *l'Astrolabe* et *la Boussole* se briser sur les récifs polypiers de Vanikoro...

VI

A quelle profondeur descendent les madrépores pour établir les assises de leurs constructions? On s'imagina longtemps que celles-ci s'élevaient du fond même de l'Océan. Une étude plus attentive de la vie et des mœurs de ces singuliers bâtisseurs de mondes, a fait justice de cette opinion, sans rien enlever au merveilleux du phénomène. Il a été reconnu qu'ils ne peuvent vivre qu'à la double condition d'être constamment baignés par les flots et de ne pas dépasser la profondeur relativement minime de 50 à 60 mètres, soit qu'ils ne puissent supporter une plus lourde pression, soit que la quantité de lumière et d'air respirable contenue dans les couches inférieures, leur fût insuffisante. De la surface à une profondeur extrême de 60 mètres : telles sont dont les limites mathématiques dans lesquelles se renferme le champ d'action des polypes lithogènes du Pacifique ; telle est la loi reconnue comme présidant à leur vie[1]. De cette loi la sagacité du célèbre naturaliste Darwin a tiré une conséquence pratique d'une haute portée. Il ne s'agit de rien moins que d'un nou-

nage des eaux douces coïncidait toujours avec l'absence ou la rareté des mollusques, sauf à l'époque du frai, une certaine proportion d'eau douce paraissant alors nécessaire à l'éclosion des œufs.

[1] Certaines autres espèces de zoophytes descendent à des profondeurs bien plus considérables. Le corail de la Méditerranée, par exemple, se pêche par 150 mètres et plus. Un fait récent a révélé chez quelques polypes une vitalité tout autrement puissante : un câble électrique relevé du fond de la même mer, après y avoir séjourné plusieurs années, à une profondeur de 2000 mètres, a été trouvé couvert de végétaux et d'animaux marins, au nombre desquels était un petit corail, que l'énorme pression de 200 *atmosphères* n'avait pas empêché de vivre et de prospérer.

veau chronomètre géologique pour mesurer l'amplitude des oscillations du sol océanien.

Voici, par exemple, un îlot madréporique qui se dresse aujourd'hui à une certaine hauteur au-dessus de l'Océan : les polypes qui l'ont en partie édifié n'ont pu en élever le sommet qu'au niveau même de la surface ; on a donc le droit d'en conclure que cette terre n'a pu s'exhausser ainsi, qu'en vertu de la mystérieuse force centrale. En tenant compte de l'action des vagues et de l'accumulation spontanée des débris dont nous avons parlé, l'élévation actuelle de l'îlot au-dessus des eaux mesure précisément le degré dans lequel cette force s'est exercée. — Par contre, que la sonde jetée au fond d'un récif submergé accuse un dépôt madréporique à une profondeur supérieure à 60 mètres, le chiffre de la différence sera exactement celui de la dépression subie par ce récif, sous l'influence de la même puissance interne.

Tant il est vrai qu'aucun phénomène physique n'est isolé, et que la nature, en livrant un de ses secrets à un observateur sagace, met toujours celui-ci sur la voie d'un autre à découvrir.

Cet ingénieux système a permis de fixer les aires d'exhaussement et de dépression que présente l'océan Pacifique. Par une circonstance remarquable, ces aires se succèdent régulièrement deux par deux, de l'est à l'ouest. Ce sont comme des vagues immenses qui déploient d'un bout à l'autre du Grand Océan la double ligne de leurs sommets et de leurs déclivités correspondantes.

La première zone de renflement comprend presque tout le Pacifique septentrional : îles de la Sonde, Bornéo, Nouvelle-Guinée, Formose, Philippines, Liou-Kieou, Japon, Kamtchatka, etc., jusqu'à l'archipel volcanique des Sandwich, lequel semble obéir à la même force qui soulève la côte occidentale de son gigantesque voisin, le continent américain. Assisterions-nous ici à la naissance d'un nouveau continent ? Peut-être. Toutefois, dans les fastes géologiques, plus d'une naissance n'est qu'une résurrection. Par exemple, cet archipel de la Sonde et les terres avoisinantes, qui s'élèvent aujourd'hui, ont dû jadis s'affaisser et voir des détroits les séparer du continent asiatique, auquel leur faune témoigne qu'ils furent autrefois unis. Aujourd'hui alignées à la surface des flots comme les piles en ruines d'un gigantesque pont rompu et à demi submergé, ces îles seraient-elles en voie de se relier de nouveau pour souder l'une à l'autre, comme autrefois, l'Asie à la Nouvelle-Hollande? Plus au nord, les îles Aléoutiennes, débris d'un autre pont qui unissait jadis l'Amérique à l'Asie paraissent présenter le même phénomène de résurrection. Quelle peut être la cause de ce puissant mouvement qui soulève cette grande région comprenant la côte occidentale de l'Amérique, le littoral oriental de l'Asie et toute la zone du Pacifique

qui les relie? Comment ne pas voir ici l'action de cette même force, qui se manifeste par ce demi-cercle de volcans dont est ceinte cette vaste étendue, phares gigantesques projetant au loin sur les eaux le reflet de leurs incendies?

La seconde aire de soulèvement ne comprend rien moins que l'espace qui sépare la Nouvelle-Hollande de Ceylan : immense houle géologique, longue de plus de 10,000 kilomètres.

Entre ces deux vagues d'exhaussement, deux aires de dépression : l'une qui, s'étendant des îles Pomotou et Haïti à la Nouvelle-Calédonie et à la mer de Corail, comprend tous les archipels madréporiques du Pacifique austral ; l'autre, qui enveloppe la Nouvelle-Hollande à peu près en entier, et se continue à travers l'océan Indien jusqu'aux innombrables récifs des Maldives, que nous avons représentés plus haut tirés, pour ainsi dire, en sens contraires par les zoophytes et la force centrale.

Il paraît certain, en effet, que la Nouvelle-Hollande tend à s'enfoncer insensiblement au sein des eaux qui la baignent. Ce vieux continent australien, le dernier né géographiquement, mais géologiquement le premier né peut-être (sa faune et sa flore semblent du moins se rattacher à une époque terrestre antérieure à la nôtre[1]), s'abaisse graduellement, entraînant avec lui les îles qui lui servent de satellites, comme si cette partie du monde, qui paraît avoir subi un déluge de moins que l'Europe, était destinée à compléter sous nos yeux ses évolutions géologiques. Mais, à notre époque, la nature a depuis longtemps conquis un équilibre relatif. Les forces qui ont jadis agité notre globe paraissent avoir perdu de leur puissance, et l'Australie désormais n'a vraisemblablement pas à redouter une de ces perturbations fondamentales qui ont autrefois bouleversé les continents. Qui nous assure d'ailleurs que le mouvement actuel de dépression doive se continuer longtemps, et ne fera pas bientôt peut-être place à un mouvement contraire? Quoi qu'il en soit, il est du moins un point qui échappe à l'abaissement du reste : par une étrange exception, le territoire de Melbourne, en effet, s'élève dans la proportion relativement considérable de 10 centimètres par année. Toutefois, ici encore, l'affaissement de la masse principale est efficacement combattu par l'activité des zoophytes de la côte, qui travaillent infatigablement à élever à mesure leurs murailles calcaires.

Cette double ligne d'abaissement, qui comprend presque tout le

[1] L'ordre des *marsupiaux*, seuls mammifères actuellement encore autochthones de l'Australie, est regardé, en effet, comme contemporain de l'époque dite *jurassique*, c'est-à-dire de la période pendant laquelle notre Jura et les roches analogues se déposaient au fond des mers. Cette coïncidence a amené certains géologues à supposer que, dans ces âges reculés, l'Australie se reliait au vaste continent jurassique.

bassin central du Pacifique et entraîne avec elle la masse quasi totale du continent néo-hollandais se projette en diagonale depuis l'archipel extrême des îles Basses jusqu'aux récifs indiens des Maldives, mesurant anisi 13,000 kilomètres à peu près en longueur sur une largeur de 2,000 : étendue deux fois et demie égale à celle de l'Europe. Plusieurs des îles disséminées sur cette vaste zone se sont déjà abîmées au sein des eaux depuis les voyages des premiers navigateurs européens dans ces parages. D'autres se sont notablement affaissées, pendant que, sur les limites de cette aire de dépression, la Nouvelle-Zélande voit certaines de ses parties s'élever dans la proportion relativement énorme de 1 mètre en dix années. Depuis le commencement de la période géologique actuelle, l'archipel néo-zélandais, sinon dans son entier, du moins en sa partie orientale, a crû d'environ 1,800 pieds, ainsi qu'en témoigne l'échelle des dix terrasses superposées que les eaux marines ont successivement sculptées dans les roches du littoral. Il est vrai que, dans les âges antérieurs, un mouvement contraire paraît avoir abaissé de près du double les deux îles jumelles, qui ne feraient ainsi aujourd'hui que remonter vers leur niveau perdu.

Ainsi se balance, avec une insensible lenteur et suivant un double axe de bascule, la masse solide, émergée ou noyée, des régions du Pacifique, avec ces longues traînées parallèles de collines géologiques qui s'élèvent et de vallées qui se creusent.

Longtemps on agita la question de savoir auquel des deux éléments, de la terre ou des eaux, devaient être attribués ces changements dans leur niveau relatif. L'antiquité ne fut pas étrangère à cet intéressant problème, l'attention de l'homme ayant été de bonne heure attirée vers l'étude des débris organiques, surtout des coquillages découverts sur les hauteurs.

On peut dire, en effet, dans la rigoureuse exactitude du mot, que la géologie naquit un jour d'une coquille. Ce fut là le premier monument paléontologique qui, pendant que les autres dormaient dans les entrailles encore inexplorées du globe, frappa d'abord le regard et suscita la réflexion : document à la fois simple et éloquent, frêle témoin de lointaines et formidables révolutions, fragile débris de mondes bouleversés ou détruits, humble base de cette science magnifique qui, longtemps étroite et obscure, puis tout à coup élargie et éclairée par le génie des Buffon, des Werner, des Deluc, des Léopold de Buch, des Cuvier, des A. de Humboldt, des Élie de Beaumont, etc., devait un jour s'appeler la géologie. Bien que cette science soit toute moderne, les écrits des anciens, la Bible mise à part, nous ont transmis sur ce sujet quelques aperçus d'une remarquable exactitude. Près de six cents ans avant Jésus-Christ, Xénophane voyait

déjà dans les coquillages fossiles la preuve d'une submersion antérieure, partielle ou totale, de la terre. De la présence de coquilles marines sur les montagnes de l'Égypte, Hérodote concluait également que ce pays avait été jadis baigné par les eaux, réfutant ainsi, plus de deux mille ans d'avance, la plaisante conjecture de Voltaire sur les coquillages alpins. Le perspicace génie d'Aristote n'avait pas été sans observer l'influence des volcans sur les soulèvements telluriens, et l'action réciproque de la terre et des eaux. Toutefois Strabon paraît être le premier qui, repoussant l'hypothèse de la diminution ou du retrait des mers, ait hardiment attribué la présence des coquilles existant sur les hauteurs aux mouvements des continents eux-mêmes. Cette opinion, si digne du grand géographe et si remarquable pour l'époque où elle fut émise, trouve une éclatante et péremptoire confirmation dans le rapide aperçu que nous venons de tracer des mouvements contraires qui agitent le fond du Pacifique.

Que venons-nous de voir, en effet? Au sein d'un même océan, des terres s'élèvent, et d'autres, voisines des premières, s'abaissent : preuve évidente que c'est là un phénomène purement terrestre et dont on ne peut demander la cause à d'impossibles variations dans le niveau océanique. Comment concevoir, en effet, que les mêmes eaux croissent ici et diminuent là, se retirent de la côte de Melbourne et envahissent le littoral voisin, délaissent la Nouvelle-Zélande en même temps qu'elles submergent la Nouvelle-Calédonie? Le même phénomène se remarque d'ailleurs dans le plus grand nombre des mers connues, et notamment dans celles de l'Europe.

La Baltique, par exemple, voit certaines parties de son littoral, notamment le golfe de Bothnie, s'élever dans la proportion d'environ $1^{m},60$ par siècle, tandis que d'autres restent stationnaires ou même s'affaissent, témoin la pointe terminale de la Scanie, dont le rivage s'est rétréci de 30 mètres depuis Linné. La Scandinavie, dont le nom même[1] rappelle et atteste les changements opérés dans sa configuration, et qui dut subir un affaissement lors de l'époque glaciaire et voir ses vallées se transformer en fiords, a été sans doute jadis une île. La Baltique, en effet, paraît avoir autrefois communiqué en même temps avec la mer Glaciale et la mer du Nord par un double bras, dont les lacs actuels de la Finlande et de la Suède seraient les derniers vestiges. Le mouvement d'exhaussement qui élève aujourd'hui tout le nord de l'Europe et même de l'Asie, a dû faire de l'île scandinave une presqu'île, en asséchant en partie le lit de ces deux canaux, en même temps sans doute que, sur un autre point, il rompait les

[1] *Scandinavie,* signifie *île de Scand.*

communications qui paraissent avoir jadis relié la mer Caspienne à l'océan Glacial arctique.

Plus près de nous, sur nos propres côtes de France, ne voyons-nous pas le littoral de la Saintonge s'élever progressivement, tandis que la submersion de cités et de forêts témoigne de l'affaissement éprouvé par celui de la Normandie et de la Bretagne ? Un autre point de l'Europe nous offre de ces phénomènes contraires un exemple plus frappant encore et assurément des plus étranges. En Italie, près de Pouzzoles, sur ce sol éminemment volcanique et mouvant, se dressent les ruines d'un temple dit de Sérapis, lequel, tour à tour submergé de plusieurs mètres par les eaux et relevé d'autant, ainsi que l'attestent les trous dont les vers marins ont criblé ses colonnes à cette hauteur, a vu, en quelques siècles, son assiette varier trois fois de niveau. Comment ne pas supposer encore ici un effet local de l'instabilité du sol et non point une hausse et une baisse successives des mêmes eaux ? Cette hausse n'eût pu manquer de se traduire par d'épouvantables inondations dont l'histoire nous aurait transmis le souvenir.

Il est temps de clore enfin ce trop long chapitre.

Encore un mot toutefois.

Suivant une remarque d'Agassiz, les perfectionnements apportés par la nature dans la structure des diverses espèces de polypes, coïncident avec la succession même des évolutions géologiques. Le célèbre zoologiste voit dans ce fait, d'ailleurs général, une preuve nouvelle que la création ne peut être que l'œuvre préconçue d'une intelligence souveraine. Naguère encore, une telle conclusion eût paru simple comme le sens commun lui-même. Aujourd'hui, il n'en est plus ainsi, et cette pensée de l'illustre savant est une hardiesse dont il faut lui savoir gré. Il est devenu de mode de chasser, au nom de la science, le Créateur de la création, et de ne voir dans les divers phénomènes physiques, si merveilleux et si admirablement coordonnés, que le jeu aveugle et fatal de ce que l'on appelle « les forces de la nature, » c'est-à-dire de la matière : mots pompeux qui déguisent mal le vide des hypothèses et dont le sens vague et indéterminé ne cadre guère avec les prétentions d'une science qui se proclame « positive. »

Comme si la science elle-même n'était pas la première à reconnaître que la matière est inerte par essence ! Et comme si l'inertie n'était pas précisément la négation radicale et absolue de toute force, de toute énergie propre !

LUCIEN DUBOIS.

La suite prochainement.

SOUVENIRS ANECDOTIQUES

D'UN ANCIEN PAGE

DE L'EMPEREUR NICOLAS[1]

J'entrais dans ma dixième année. L'espèce de terreur que j'avais ressentie, moi, grandi dans un château lointain, sous un ciel plus clément, en arrivant à Saint-Pétersbourg, la froide ville du Nord, commençait à se transformer en nostalgie maladive. J'avais vaguement entendu murmurer autour de moi que la position de ma famille assurait ma prochaine admission dans un établissement privilégié, et j'attendais avec impatience le moment où je pourrais enfin me soustraire à la solitude, qui m'a toujours été odieuse, et vivre au milieu d'enfants de mon âge. Un matin, vers dix heures, mon grand-oncle entra dans la chambre où j'étais tristement enfermé avec quelques joujoux maussades, et, me prenant le menton :

— Allez vous faire beau, mon enfant, me dit-il. Je vais vous conduire au Corps des pages, où S. M. l'empereur veut bien vous faire élever.

Je ne fis qu'un bond du tapis, sur lequel je jouais, à l'armoire qui contenait mes plus riches habits, et, le cœur en fête, je m'apprêtai en un clin d'œil.

Mon grand-oncle, que mon ingénu contentement faisait sourire, m'invita à monter dans sa voiture, et nous nous dirgeâmes vers la grande Sadovaïa, rue adjacente à la perspective de Newski. Notre calèche franchit une grille, longea un jardin anglais et s'arrêta enfin devant le perron d'un somptueux édifice. Un grand suisse à hallebarde, tout de rouge habillé, nous ouvrit la portière.

[1] Voir *le Correspondant* du 10 avril.

Après avoir traversé une vaste antichambre, tout encombrée de fourrures et de casquettes et à la porte de laquelle deux canons accroupis menaçaient la rue de leur gueule béante, nous nous trouvâmes en face d'un escalier, aux proportions magnifiques comme tout le palais, et mon vénéré guide me fit signe de monter avec lui.

Une foule de jeunes gens, en courte casaque verte à collet rouge et à boutons d'or, montaient ou descendaient rapidement cet escalier. C'étaient mes futurs camarades, les pages. Mon grand-oncle arrêta au passage l'un des plus âgés et lui demanda je ne sais quel renseignement que celui-ci s'empressa de lui donner avec déférence. Nous reprîmes notre ascension. Après avoir traversé huit ou dix pièces d'une immensité superbe, nous pénétrâmes enfin dans la salle de service, peuplée d'hommes en uniforme civil et militaire. Il paraît que mon oncle ne trouva pas encore là ce qu'il cherchait, car après avoir causé un instant avec un officier, il m'emmena plus loin. Des bancs de bois en amphithéâtre; à la place de chaque élève, un pupitre avec un encrier vissé; une chaise pour le professeur; des mappemondes ; une grande ardoise sur un trépied, tel était l'ameublement de la nouvelle salle dont nous trouvâmes la porte ouverte devant nous. C'était une classe. Nous en traversâmes deux absolument pareilles, et ce ne fut que dans la troisième que mon vieux et agile parent fit enfin halte devant l'inspecteur des classes, le major-général Ortenberg, après lequel il courait vainement depuis notre arrivée aux pages.

Faux toupet, faux mollets; sale, ridé, *astiqué*, *maquillé;* vraie figure de Riquet à la Houppe, le général-major en grand uniforme produisit sur mon imagination d'enfant une impression étrange. Au fond, je l'ai reconnu plus tard, c'était un bon diable, d'une vanité poussée jusqu'à l'extrême sottise, mais d'une bienveillance dont sa physionomie, toute bizarre qu'elle fût, portait l'empreinte. Il m'adressa quelques questions, auxquelles je répondis de mon mieux, malgré le trouble où me jetait la présence de quinze ou vingt de mes nouveaux camarades, et, visiblement satisfait de cette première épreuve :

— C'est bien, me dit-il en grimaçant un indulgent sourire; vous entrerez dans la cinquième classe.

Or, il y avait six classes, je le savais. Jugez donc si ma petite vanité d'écolier se sentit agréablement chatouillée !

Nous étions allés chercher le général dans une division supérieure, et les pages qui m'entouraient n'étaient pas mes futurs camarades de classe ; mais ils me parurent très-affables et très-bienveillants, et lorsqu'il fallut les quitter, je m'y résignai avec regret.

— Allez dire adieu à vos parents, mon enfant, me dit le général

en me tapotant légèrement la joue. Demain vous entrerez au Corps des pages.

Le lendemain, j'entrai au collége, d'où je ne devais sortir qu'au bout de sept ans.

Le Corps des pages a été institué par l'empereur Pierre Ier, ce grand imitateur, sur le modèle des pages de la cour de France, dont l'organisation aristocratique l'avait beaucoup frappé pendant son séjour à Paris. C'est un établissement où les fils des plus hauts dignitaires de l'État (il faut être lieutenant général, avoir le grade de conseiller intime ou le titre de prince pour avoir le droit d'y faire élever ses enfants) apprennent, outre les sciences militaires, partie fondamentale de l'enseignement, toutes les sciences et tous les arts qui constituent l'éducation d'un homme du monde.

Les Russes de cette époque-là étaient tout à la fois barbares dans la forme et dans le fond. Les pages de Louis XV, distingués, vifs, spirituels, — français, pour tout dire en un mot, — ne pouvaient donc pas, on le comprend, être ainsi transportés d'un trait de plume en Russie. Il était complétement impossible de transformer en race élégante la progéniture sale et vulgaire des vieux Moscovites. Pourtant Pierre le Grand l'entreprit.

De même qu'autrefois, à l'improviste, il avait ordonné à ses boyards de se raser la barbe et de s'habiller à l'allemande, de même il publia un ukase par lequel il enjoignait à ceux de ces sujets qui jouissaient du *tchinn* de deuxième classe de lui envoyer leurs enfants. Il réunit ainsi une trentaine de jeunes gens.

Personnellement, Pierre le Grand ne se distingua jamais, comme on sait, par l'élégance ni même par la propreté. A sa cour, les belles manières étaient comprises tout autrement qu'à celle de Versailles. N'importe! il fit venir un Français qu'il nomma gouverneur de la nouvelle institution, consacra une maison aux jeunes élus et tout fut dit. Il fut convaincu qu'il avait des pages.

Lefort lui demandant un jour quel intérêt il avait à entretenir ainsi à grands frais et sans profit ces jeunes gens, lui qui détestait l'étiquette et qui se servait lui-même :

— C'est pour en faire des courtisans, répondit-il.

— Des courtisans? s'écria Lefort étonné. Votre Majesté ne peut pas les souffrir.

— Oui, répondit Pierre le Grand, mais mes successeurs en auront besoin. Les courtisans, mon cher Lefort, sont pour les rois ce que les plumes sont pour les oiseaux, les écailles pour les poissons : ils amortissent les chocs. Or, je prévois que les futurs souverains de la Russie auront à entendre de rudes vérités.

Depuis Pierre le Grand, l'institution des pages a subi à la cour de Russie diverses modifications et a changé plusieurs fois de but et de caractère. Sous Anne Ivanovna comme sous Catherine II, ils ont été au Palais d'hiver ce que les pages de Louis XIV et de Louis XV étaient au palais de Versailles. Sous Paul Ier, leur nombre a été augmenté ; on leur a donné l'édifice qu'ils occupent encore aujourd'hui, et on a fait de leur école une sorte de collége militaire, où le service de cour ne tient plus que le second rang. Dans cette voie, Nicolas Ier est allé encore plus loin. Il a assimilé le corps des pages aux établissements militaires, lesquels ont vu, sous son règne, le nombre de leurs élèves monter jusqu'à dix mille, tous destinés à la carrière des armes.

Quand j'y fus admis, le corps des pages était à Saint-Pétersbourg le corps privilégié par excellence. Collége militaire doublé d'une école de cour, on y recevait une éducation qui offrait le plus étonnant contraste de roideur et de souplesse.

A la fin de nos études, trois carrières étaient ouvertes devant nous : la carrière des armes, celle des dignités de cour et celle de la diplomatie. Pour en arriver là, il fallait passer par six classes, dans chacune desquelles on restait un an.

La première, celle des jeunes gens de dix-sept à dix-huit ans, offrait l'aspect d'un cours de faculté. Les élèves y étaient traités en hommes et portaient le titre de pages de la chambre de S. M. l'empereur. On y enseignait les mathématiques jusqu'au calcul intégral, l'histoire, la géographie, le droit, la physique, la chimie, l'histoire naturelle, les sciences militaires (fortifications, tactique, stratégie, histoire militaire), les langues française, russe et allemande, la littérature de chacun de ces trois pays, la statistique, le droit international, et enfin l'exercice militaire, la danse, l'escrime, l'équitation, la gymnastique, le tir et l'étiquette des cours. Quant aux études classiques, grecques ou latines, elles en étaient absolument bannies. On ne nous y apprenait à lire ni Plutarque, ni surtout Tacite. Malgré ces lacunes, le programme était large, n'est-ce pas ? Eh bien ! si l'on ne perfectionnait pas plus tard son éducation en s'instruisant soi-même, il était à peu près impossible de bien la compléter au Corps des pages, tant l'enseignement y était superficiel, tant il y avait moyen d'y donner cours à sa paresse !

D'abord les professeurs, aussi bien que les officiers qui nous servaient de surveillants, étaient tous gens d'humble origine. Les pages, au contraire, appartenaient, sans exception aucune, aux plus hautes familles de l'empire. Dans leurs visites à leurs parents, ils pouvaient se plaindre d'une punition méritée, aussi bien que d'un traitement injuste. Pourvu que le père voulût bien, même sans raison, prendre le parti de son fils, la carrière du professeur ou de l'of-

ficier était brisée du coup. De là une scandaleuse indulgence. D'un autre côté, les devoirs que nous imposait notre titre de pages, notre présence obligée à toutes les fêtes de la cour, venaient interrompre à tout instant nos travaux et en rendre le contrôle impossible. L'instruction littéraire et scientifique était donc chez nous fort incomplète, mais là n'était pas encore le plus grand mal. C'est l'éducation morale qui laissait surtout à désirer. En revanche, je ne crois pas qu'il existe en Europe une institution où les enfants soient mieux traités pour tout ce qui touche aux soins matériels : habitation magnifique ; nourriture excellente, je pourrais dire recherchée ; punitions légères ; parfaite hygiène ; vigilance médicale de tous les instants ; bien-être absolu : si bien que si l'un de nous, cas fort rare d'ailleurs, était destiné, son éducation achevée, à une fortune médiocre, il pouvait difficilement s'accoutumer à sa nouvelle position.

Un des principaux vices de l'institution, au moins pendant le temps où j'en faisais partie, c'était la vie commune. De dix ans à dix neuf, les élèves passaient, hormis les heures de classe, tout leur temps ensemble. Comme les *grands* avaient la faculté de coucher, chaque samedi, hors de l'école, il s'ensuivait, à leur rentrée au corps, des conversations, des confidences qui allumaient dans l'imagination des plus jeunes toutes sortes de curiosités malsaines et sur les graves inconvénients desquelles il n'est pas besoin d'insister. J'ai parlé tout à l'heure de l'indulgence forcée de nos sous-chefs. Nous en comprenions parfaitement les motifs et nous ne prenions pas la peine de veiller sur nos mauvais penchants, sentant bien notre supériorité sur ces prétendus supérieurs.

Un motif analogue développait en nous de bonne heure l'esprit d'intrigue et de vénalité.

Notre rêve d'ambition à tous était de devenir pages de la chambre. Le nombre de ces derniers est fixé à seize. Ces privilégiés sont ceux qui, durant leur avant-dernière année de séjour au collége, se sont le plus distingués par leur conduite et leurs progrès.

Progrès et conduite, dans chaque science, étaient évalués en chiffres qui descendaient de 12 à 0. Celui qui atteignait la plus haute moyenne était nommé sergent-major premier page de la chambre, et faisait, pendant sa dernière année, le service de l'empereur. Chacun des autres, jusqu'au seizième inclusivement, était désigné comme page de la chambre d'un des membres de la famille impériale.

C'était un moyen de se rapprocher, comme on dit, du soleil, un commencement de carrière. Un page de la chambre était, en quelque sorte, hors rang parmi ses camarades : il était leur chef ; il avait le

droit de leur infliger des punitions. En outre il jouissait d'une liberté complète et possédait même le grade d'officier de la ligne.

C'était donc à qui atteindrait ce but, — une vraie course au clocher. Les parents se mettaient de la partie, et naturellement, grâce à la vénalité proverbiale de l'administration russe, les enfants, dont les pères occupaient la plus haute position, étaient ceux qui presque toujours obtenaient cette distinction.

Triste conséquence des influences de cour, dans tout État despotique!

Après ce bref résumé de l'éducation intellectuelle et morale que nous recevions au corps des pages, il me reste à présenter au lecteur ceux qui nous la donnaient.

Les établissements militaires avaient un chef commun. De mon temps, ce fut d'abord le frère de l'empereur, le grand-duc Michel, remplacé à sa mort par l'héritier présomptif de la couronne, le grand duc Alexandre, aujourd'hui empereur.

Je me rappelle confusément le grand-duc Michel, qui mourut fort peu de temps après mon entrée aux pages ; mais sa physionomie était restée si profondément gravée dans la mémoire de mes camarades, et ils en ont si souvent parlé devant moi, qu'ils l'ont fait revivre tout entier dans mon esprit, et que son caractère m'est aussi familier que si j'eusse vécu dix ans sous ses ordres.

Le grand-duc Michel Paulovitch, frère cadet de l'empereur Nicolas, était, comme ce dernier, grand de taille, de superbe prestance, excellent cavalier, militaire consommé. Son esprit était inférieur à celui de son frère; il avait, comme lui, le caractère altier; mais l'arrogance, la dureté même n'excluaient pas en lui la loyauté. Il poussait l'amour du règlement militaire jusqu'à la pédanterie. D'après lui, l'irréprochable régularité de la tenue était le premier devoir de l'officier comme du soldat. Boutonné, ciré, épinglé, il ne comprenait pas autrement cet automate qu'on appelle en Russie un militaire.

Son second tic était d'enseigner à outrance aux soldats, ainsi qu'aux enfants commis à sa garde, les insipides exercices de parade, lesquels consistent, comme on sait, à faire des évolutions et à manier en trois temps le fusil. Il passait parfois des heures entières à voir des soldats lever et abaisser leurs jambes sous son commandement : « Une — deux — trois ! » se bornant, pendant tout ce temps, à regarder s'ils tenaient bien la tête droite, la poitrine en dehors, et s'ils ne se fatiguaient pas trop vite. Du reste, stratégiste nul, esprit puéril, fantasque, et poussant l'exagération de la sévérité disciplinaire jusqu'à la cruauté.

On raconte qu'il lui arriva de faire battre de verges, jusqu'à ce que mort s'ensuivît, un sous-officier rencontré par lui en habit

bourgeois, et qu'une autre fois il dégrada honteusement un officier qui s'était présenté au rapport avec deux boutonnières ouvertes à son uniforme.

Un jour, aux alentours d'une caserne, il aperçoit un soldat ivre, chantonnant par les rues. Furieux, il l'interpelle. L'alcool avait tellement troublé les esprits de l'ivrogne, qu'au lieu d'obéir il s'enfuit en accablant le grand-duc d'invectives. On peut facilement s'imaginer la fureur du prince.

Il poursuit son chemin, et à quelques pas de là il rencontre un autre soldat, qui lui fait le salut militaire.

— Va chez ton colonel, lui dit le grand-duc, et dis-lui de ma part qu'il rassemble son régiment tout entier demain matin, à neuf heures; je veux l'inspecter.

— J'y cours, Altesse.

— Attends ! Ta tenue est excellente : si je suis satisfait demain de la manière dont tu te seras acquitté de ma commission, je te nommerai caporal.

Le lendemain, le grand-duc, qui ne se rappelait plus qu'indistinctement la figure de ces deux hommes, arrive à la caserne où le régiment était rassemblé pour l'attendre.

En longeant les rangs, son regard tombe tout d'abord sur le soldat qui a fait sa commission, et, trompé par la confusion qui s'est faite dans son esprit, il croit reconnaître en lui le coupable.

— Qu'on fasse passer par les rangs ce misérable ! s'écrie-t-il.

Passer par les rangs était un châtiment fort usité dans l'armée russe, sous le règne de Nicolas. On donnait une cravache à chacun des soldats et on faisait mettre le régiment sur deux files. Après avoir attaché par les bras le coupable à deux fusils dont deux hommes poussaient la crosse, on le promenait lentement à travers les rangs : chaque soldat était tenu de frapper de sa cravache le dos du patient. Les régiments, au temps de Nicolas, se composant de quatre mille hommes, on comprend que le malheureux qui avait encouru cette condamnation expirait avant la fin de son supplice.

Le grand-duc fit commencer l'exécution. Le dos du pauvre diable n'était déjà plus qu'une plaie ; il demandait grâce en râlant, sans pouvoir s'expliquer à lui-même son malheur, quand le grand-duc avisa tout à coup le vrai coupable qui s'apprêtait sournoisement à cingler les reins de son malheureux camarade d'un maître coup de houssine.

Une lueur se fit dans les souvenirs confus du prince. Désespéré, il ordonna d'arrêter sur-le-champ l'exécution et de conduire le soldat, à moitié mort, à l'hôpital.

Comme il avait raconté sa double rencontre au colonel comman-

dant le régiment, celui-ci s'approcha de lui pour prendre ses ordres quant au soldat à récompenser.

— Attendez, répondit le grand-duc ; je reviendrai demain.

Au fond, tout en regrettant cet atroce quiproquo, il ne voulait point avoir à reconnaître son erreur devant tout un régiment. Il alla raconter l'accident à son frère.

— Malheureux homme ! s'écria Nicolas. Que faire ?

— Le sais-je ? grommela Michel. J'ai songé à le nommer officier.

— Avouer votre légèreté ! Non, c'est l'autre qu'il faut nommer caporal, afin d'écarter de l'esprit de la troupe et du colonel jusqu'au soupçon de cette méprise.

Et l'ivrogne fut fait caporal.

Mes anciens aux pages m'ont raconté une autre histoire assez divertissante.

Un matin, le grand-duc Michel trouve sur son chemin, dans les rues de Saint-Pétersbouag, un page sale, débraillé, coiffé contre l'ordonnance.

— Comment t'appeles-tu ? lui demande-t-il d'une voix terrible.

Le page, qui se sent en faute, pâlit sous le regard courroucé du grand-duc et donne en tremblant son nom.

— C'est bien ; tu vas faire pour moi une commission, continue le prince.

Là-dessus, il tire ses tablettes sur lesquelles il écrit quelques mots et qu'il remet à l'enfant avec ordre de les porter au prochain poste.

Le page, né malin, se méfie du grimoire. Triste et penaud, il reste longtemps à se promener dans le voisinage du corps de garde, sans se décider à y pénétrer, lorsque la mauvaise étoile d'un juif, marchand de gâteaux, jette ce dernier sur les pas du jeune drôle.

A cette vue, le page se frappe le front. Une idée lumineuse et hardie vient de lui traverser l'esprit.

— David ! lui crie-t-il ; veux-tu gagner un rouble ?

— Que faut-il faire ? demande le juif, dont l'œil s'illumine de convoitise.

— Porter ce mot à l'officier commandant le corps de garde que tu vois d'ici.

— Avec plaisir, répond le trop confiant fils d'Israël.

Le page s'esquive et le juif se présente au corps de garde. On le fait entrer.

— Que me veux-tu ? demande l'officier commandant le peloton.

— Mon officier, reprend le juif avec le sourire obséquieux de ses pareils, je suis chargé de vous remettre ce billet.

— Voyons.

L'officier, après avoir lu, éclate de rire.

— Tu aimes donc bien les coups de bâton ? lui demande-t-il.

— Moi ! grand Dieu !

— Oui, puisque cette seule perspective te fait sourire.

— Mais...

— Attends ! tu vas être satisfait. Holà ! qu'on donne à cet animal-là vingt-cinq coups de verges et qu'ensuite on le lâche.

— Misère ! Qu'ai-je fait ?

— Tu dois le savoir mieux que moi, toi qui m'apportes cet ordre.

— Dieu d'Israël, de Jacob et d'Abraham ! quelle calamité ! Je suis perdu, Seigneur ! Mais quel est donc cet ordre !

— Tiens, lis ce que le grand-duc Michel, frère de l'empereur, m'écrit sur ce papier. « Faire donner vingt-cinq coups de verges au porteur de la présente et le lâcher ensuite. »

— Oh ! bonté du ciel ! je devine ; mais ce n'est pas moi !

— Je n'en sais rien. L'ordre est précis.

— Grâce !

— Je n'y peux rien. Allons ! vite ! qu'on me le fouaille et qu'on le mette dehors.

Malgré ses cris et ses supplications, le malheureux juif reçut les vingt-cinq coups de verges,

> Jurant, mais un peu tard, qu'on ne l'y prendrait plus.

Quelques jours après, le grand-duc, visitant le corps des pages, avisa le coupable et lui demanda en riant des nouvelles de sa commission. Le malheureux, qui avait espéré que son chef suprême l'oublierait, se troubla dans sa réponse. Le prince, intrigué, alla aux informations, apprit la vérité, rit de bon cœur, pardonna au page et fit donner vingt-cinq roubles au pauvre israélite fustigé.

Le grand-duc aimait beaucoup l'esprit d'à-propos, l'esprit français, comme il disait, et il se piquait d'en avoir lui-même. Malheureusement, cette prétention se traduisait trop souvent en calembours qu'il est difficile de reproduire, car ses mots avaient toute la bravoure du latin.

Ces nombreux travers ne sauraient pourtant empêcher de rendre justice au courage et à la loyauté dont Michel fit preuve dans plusieurs graves circonstances.

A la mort de l'empereur Alexandre Ier, lorsqu'on ouvrit le testament qui laissait la couronne à Nicolas, au détriment du grand-duc Constantin, le grand-duc Michel était commandant en chef de la garde, c'est-à-dire de la force militaire qui constitue la défense de Saint-Pétersbourg.

Les conspirateurs avaient répandu le bruit que la renonciation au trône était imposée à Constantin. Les meneurs parcouraient la ville pour empêcher les soldats de prêter serment à Nicolas Ier, et pour soulever le peuple en faveur de son frère aîné. Ces agitateurs étaient des *avancés* qui désiraient une constitution et qui, connaissant le caractère et les principes de Nicolas, voulaient à tout prix l'écarter du trône.

Les conjurés avaient d'abord fait sous main des ouvertures au grand-duc Michel, qui avait nettement repoussé leurs propositions. Pendant ce temps, la révolte couvait ; le peuple russe, ainsi que les soldats, instruments aveugles de leurs chefs immédiats, commençaient à s'émouvoir. Un aide de camp du grand-duc, accourant en toute hâte, vint le prévenir que les soldats des régiments Semionowsky et Ismailowsky, cantonnés dans la même caserne, prenaient les armes pour empêcher par la force les autres de prêter serment.

Les officiers avaient, en effet, si bien fanatisé leurs soldats, que ceux-ci, après avoir barricadé les portes de la caserne, s'apprêtaient au combat aux cris de : « *Vive Constantin et sa femme la constitution !* »

Aussitôt, le grand-duc revêt son uniforme, et suivi d'un seul aide de camp, il monte en voiture pour voir de ses propres yeux ce qui se passe.

Arrivé à la caserne, il essaye d'y entrer, mais il rencontre une résistance inattendue. Ébranlant alors d'un grand coup du pommeau de son sabre la porte d'entrée :

— Ouvrez, s'écrie-t-il d'un ton impératif.

— Qui va là ? répondent les soldats exaspérés.

— Le grand-duc Michel !

— Non ! non ! Qu'il entre ! Qu'il n'entre pas ! Vive le grand-duc Constantin !

Les cris, les hurlements, les menaces se croisent en tout sens. L'opinion du chef du régiment, fidèle à Nicolas, finit pourtant par prévaloir. La porte s'ouvre devant le grand-duc Michel. Les officiers, qui ont fomenté la sédition, tentent encore de haranguer les troupes. Quant au prince, au lieu des acclamations auxquelles il est accoutumé et qui sont d'ailleurs pour les soldats d'obligation réglementaire, il se voit accueilli par un morne silence. Cependant il ne se décourage point.

— Qu'est-ce, mes enfants ? dit-il d'une voix ferme ; on se révolte !

— Oui ! oui ! Vive Constantin ! vive la constitution ! crient quelques officiers enhardis par la contenance des soldats.

Une partie du régiment répond à leur appel.

Le grand-duc, pâle, mais calme, couvre le tumulte de sa voix tonnante.

— Vive S. M. l'empereur Nicolas, misérables! Suivez-moi à l'instant et venez défendre avec moi votre père outragé.

Les soldats hésitent. Les meneurs, qui commencent à trembler, à l'idée du châtiment qui les attend, s'ils sont vaincus, redoublent d'efforts pour ressaisir leur influence compromise.

Tout à coup, derrière les soldats, on entend une voix qui s'élève :

— Feu sur lui! Feu, ou tout est perdu !

— Feu? s'écrie le grand-duc Michel. Je ne veux pas connaître le fou qui a prononcé ce mot. Quoi! vous oseriez faire feu sur le frère de votre tzar! Eh bien! s'il y a ici un homme assez lâche pour assassiner un homme sans défense, me voici seul, sans armes. Tirez et noyez dans mon sang votre vieille fidélité... J'irai le dire là-haut à Pierre le Grand.

Et froid, impassible :

— Qu'attendez-vous? reprend-il. Tirez donc!

Debout, dominant tous ces hommes de sa tête intrépide, l'œil étincelant, il les intimide, les subjugue, les soumet.

Jetant leurs fusils, ils tombent à genoux devant lui et demandent grâce.

— Vous n'êtes pas coupables, mes enfants; vous n'étiez qu'égarés! Ceux qui vous ont trompés, entraînés, je ne veux pas les connaître; je leur pardonne. Mais qu'ils viennent avec nous au palais d'hiver se jeter aux pieds de l'empereur et lui faire de leurs personnes un rempart contre ses ennemis!

— Oui! oui! Vive Michel Paulovitch! vive l'empereur Nicolas! crie tout le régiment avec enthousiasme.

Et, en ordre de bataille, il suit le grand-duc à la place de l'Amirauté.

La foule était immense. Des cris discordants : Vive Nicolas! vive Constantin! retentissaient de toutes parts. Le Palais d'hiver était littéralement assiégé par la multitude.

Le grand-duc, au pas militaire, perce cette cohue, arrive devant le palais, fait ranger le régiment sous les fenêtres du jeune empereur et monte chez Nicolas.

— Sire, lui dit-il, je vous amène quatre mille défenseurs. Un instant, leur fidélité a faibli; mais, à ma voix, ils sont rentrés dans le devoir. Veuillez, en ma faveur, leur pardonner.

Tel était le grand-duc Michel, brave, loyal, mais poussant le respect de la discipline jusqu'à la puérilité et parfois même la sévérité jusqu'à la cruauté. Il resta toute sa vie le champion déclaré et résolu

du système autocratique de son frère, du despotisme oriental. Il venait souvent au Corps des pages, entrait partout, examinait tout et multipliait les punitions les plus sévères. Nous le redoutions, sans le haïr.

Son successeur à la direction suprême des établissements militaires, le grand-duc Alexandre, se montra d'un caractère infiniment plus doux; mais ses occupations rendaient fort rares ses rapports avec nous. Nous l'avons beaucoup moins connu et il m'est impossible d'en donner, comme chef suprême des écoles militaires, un portrait ressemblant.

Immédiatement après le grand-duc, dans la hiérarchie de nos chefs, venait l'aide de camp général comte Rostovtzof, chef d'état-major de tous les colléges d'armes russes et commandant la division formée par ces colléges au camp de Peterhoff.

C'était un homme d'esprit, très-ambitieux, qui régissait parfaitement les établissements soumis à sa garde, bien qu'il ne les visitât qu'à de très-longs intervalles, occupé qu'il était déjà du grand projet qu'il réalisa plus tard : je veux parler de l'émancipation des serfs. Il se montrait fort peu, sauf aux examens, où sa sévérité rendue plus rébarbative encore par les grimaces d'un bégayement perpétuel, nous jetait dans d'inexprimables terreurs, mêlées de gaietés folles. Nous avions avec nous ses fils et ses neveux, qui tous, cela va sans dire, furent portés à tour de rôle comme élèves de premier rang et devinrent ainsi pages de la chambre de l'empereur.

La faveur à leur égard fut même poussée si loin, qu'un jour Nicolas qui, pendant plusieurs années, n'avait eu pour pages de sa chambre que des Rostovtzof, dit au général :

— Eh bien! général, j'ai encore pour page un de vos neveux! Je vous félicite! Vous avez une famille privilégiée. Toujours les premiers! C'est superbe.

Le général s'inclina.

— Ces succès, poursuivit l'empereur, annoncent de si brillants examens qu'en vérité je suis tenté d'y assister.

Rostovtzof se sentit troublé, et l'année suivante, par son ordre exprès, son plus jeune fils ne fut plus porté qu'au second rang.

Ajoutons pourtant, pour être juste, que ces jeunes gens, dont plusieurs ont été élevés avec moi, étaient excessivement intelligents et fort bons camarades.

Plus tard, d'ailleurs, lorsque le patronage tout-puissant de leur père est venu à leur manquer, ils ont obtenu, réduits à leur propres forces, d'honorables et réels succès.

Nos chefs immédiats, c'est-à-dire ceux qui se trouvaient en rapports journaliers avec nous et qui demeuraient dans l'édifice même,

étaient le directeur, l'inspecteur des classes, le colonel commandant la compagnie, les officiers chefs de section, le répétiteur en chef et les officiers surveillants.

Plusieurs de ces messieurs vivent encore. Le lecteur comprendra donc le sentiment de réserve qui m'engage à taire leurs noms et à me borner dans mon récit à quelques anecdotes qui les peignent sans les désigner.

Parmi les hommes chargés, au Corps des pages, de la direction ou de l'enseignement, bien peu se rendaient compte de l'importance de la mission qui leur était confiée. Quelques-uns poussaient l'ineptie au delà des limites de la vraisemblance. Il en était un surtout, si bête, si bête, que sa sottise est restée proverbiale à Saint-Pétersbourg ; et si ces lignes tombent sous les yeux d'un de mes anciens camarades d'école, je suis bien sûr d'avance qu'il reconnaîtra, sans avoir besoin d'autre explication, celui auquel je fais allusion.

Voici, entre mille, un trait de lui qui me revient en mémoire. Il demandait à un élève la date de la première persécution contre les chrétiens. Le page donna la date.

— L'an 64, dit le chef, fort bien ; c'est bien cela. Mais est-ce l'an 64 avant ou après Jésus-Christ?

Une autre fois, un de mes camarades perd une vieille parente, chez qui il sortait tous les dimanches, et il demande au personnage que je tiens en ce moment sur la sellette un congé de quelques heures.

— Cette dame, lui répond notre homme, est celle, n'est-ce pas, qui m'écrit chaque semaine pour vous réclamer?

— Oui, Excellence.

— Eh bien ! pourquoi ne m'a-t-elle pas écrit aujourd'hui?

— Elle est morte, Excellence.

— Elle aurait pu m'écrire avant...

Notre médecin nous avait défendu de lire, à l'heure du crépuscule, à ce moment de lumière douteuse où les fenêtres ne donnent plus de clarté et où les lampes n'en donnent pas encore. Un jour que j'étais absorbé dans la lecture d'un roman français sur lequel j'avais mis la main, le général dont je parle s'approcha de moi à pas de loup, me surprit le nez sur mon livre, et, me tapant sur l'épaule :

— Pourquoi lisez-vous à cette heure? me demanda-t-il avec brusquerie. Vous savez que c'est défendu.

— Pardon, Excellence.

— Si vous lisiez du moins à haute voix! Vous entendriez, sans vous fatiguer la vue...

Si celui-là semblait, comme on voit, incarner en lui la sottise,

d'autres se distinguaient par des mérites d'un autre ordre. La vanité n'était pas le moindre défaut de nos chefs, et la bêtise même de celui que je viens de signaler avait trouvé son pendant dans l'amour-propre d'un de ses collègues, dont je demande la permission de citer quelques traits.

Cette amusante vanité nous permettait d'exploiter le pauvre homme et d'en tirer tout ce que nous voulions. Il était devenu, sans s'en douter, notre plastron, le point de mire de toutes nos railleries, de toutes nos mystifications. Lorsqu'il s'apercevait que nous nous moquions de lui, il entrait dans des colères furibondes ; mais il nous suffisait pour l'apaiser de lui adresser certains compliments dont nous savions par cœur la formule hyperbolique et de lui témoigner une admiration dont les termes ne variaient jamais.

Il portait toujours les insignes de l'ordre de Sainte-Anne de première classe, lequel lui avait été conféré, sans que personne ait jamais su pourquoi. Cette plaque faisait notre bonheur. Dès que M. *** entrait, les plus espiègles d'entre nous couraient au-devant de lui et le saluaient en faisant le signe de la croix, en baisant ses insignes, en se livrant à toutes sortes de momeries : tout cela à la grande joie des pages et même des professeurs, nos complices dans ces malins enfantillages.

Le pauvre homme prenait toute cette fausse monnaie pour de l'argent comptant.

Dans les réprimandes qu'il nous adressait, il avait imaginé un genre de mortification qui tournait souvent contre lui et qui nous procura plus d'une fois l'occasion de rire à ses dépens. Sa manie d'humilier les élèves qu'il voulait punir, en les forçant à répéter après lui l'épithète injurieuse dont il couronnait chacune de ses périodes, donna lieu à plus d'une scène très-drôle. Les pages avaient lu les *Plaideurs* de Racine.

— Je vous ai défendu mille fois, monsieur, de fumer en classe. Vous êtes un esprit obtus et récalcitrant.

— Vous êtes un esprit obtus et récalcitrant, Excellence.

— Plaît-il ? Ce n'est pas moi ; c'est vous, animal.

— Animal !

Et ainsi de suite.

Un jour, il surprit un page au moment où ce dernier le singeait en faisant des grimaces. Sa fureur dépassa toute borne.

— Aux arrêts, petit malheureux, aux arrêts dans l'armoire !

Les arrêts dans l'armoire du cabinet de physique étaient une punition inventée par lui. Le coupable ne pouvait ni s'y coucher ni s'y asseoir ; il était forcé de s'y tenir debout. Deux heures de cette espèce de torture vous brisaient.

— Dans l'armoire ! allez !

— Grâce, Excellence !

— Non, mauvais drôle, vous ne méritez point de pitié.

— Pardon ! J'ai fait une sottise, je le confesse, mais non une méchanceté. Je voulais seulement imiter vos manies.

— Mes manies, abominable scélérat !

— Qui n'a pas les siennes ? Les grands hommes eux-mêmes... que dis-je ? eux surtout !

— Les grands hommes ?

Un vague sourire d'apaisement et de satisfaction vint furtivement errer sur ses lèvres.

— Oui, tous, depuis Alexandre et César, jusqu'au grand Frédéric et à Napoléon le Grand.

— Ah !

— C'est un fait acquis à l'histoire.

— En vérité ? C'est bien mon enfant, c'est bien ; je vois que vous avez fait des progrès dans vos études historiques. Vous aurez un bon point.

Le compliment lui avait fait oublier la grimace.

Une autre fois, comme il s'emportait, avec raison d'ailleurs, et menaçait de sévir sérieusement contre quelques pages qui avaient fait de leur maître d'allemand leur souffre-douleur :

— Ah ! s'écria un de ceux-ci, s'il vous ressemblait, Excellence ! S'il avait votre noble prestance ! Nous n'aurions jamais osé rire !

— Non, non, murmura le général soudainement radouci, en regardant sous le nez l'Allemand stupéfait ; non, il n'est pas beau ; il n'a pas l'allure d'un défenseur de Sébastopol, c'est vrai ; mais est-ce une raison ?...

Et sa colère contre les pages s'évapora en compassion dédaigneuse pour la laideur d'un professeur qui lui ressemblait si peu.

Que des hommes, dont la vanité était si grande et l'intelligence si bornée, se soient laissé souvent entraîner par leurs instincts violents et qu'ils se soient rendus coupables d'actes de brutalité et même de cruauté, qui s'en étonnera ? Les deux défauts sont corrélatifs. Quand l'âme se replie au fond de son nid, la brute sort de sa tanière.

C'est ainsi qu'un de nos chefs fit rouer de coups de bâton son domestique, qu'il accusait d'avoir dérobé à l'office et mangé une gelinotte rôtie, — gelinotte qui fut retrouvée, deux jours après le supplice du pauvre diable, à moitié dévorée par le chat de la maison.

Par les supérieurs dont je viens d'esquisser les portraits, jugez des subalternes ! Les officiers chefs de section et les simples officiers surveillants, pris tous dans divers régiments de l'armée, se trou-

vaient en réalité sous notre dépendance beaucoup plus que nous ne nous trouvions sous la leur. Leurs fonctions consistaient à observer la conduite des pages hors des classes, à marquer l'ordre des devoirs et des récréations, à veiller toute la nuit dans les dortoirs. Sortis presque tous des bas-fonds de l'armée russe, ils professaient, ainsi que je l'ai dit, un profond respect pour les pages dont les noms leur rappelaient ceux des généraux les plus illustres et des dignitaires les plus considérables de l'empire, et ils n'osaient nous adresser aucun reproche ni nous infliger aucune punition, de crainte de se compromettre. Leur nombre variait de douze à quinze, se relayant toutes les vingt-quatre heures. Sur ces quinze surveillants, cinq étaient chefs de section. Le collége était divisé, en effet, en six classes et cinq sections, ces dernières composées de trente pages chacune. La première avait pour chefs immédiats le sergent-major, premier page de la chambre et un des officiers dont je viens de parler. Chacune des quatre suivantes était sous la direction de trois pages de la chambre et aussi de deux de ces officiers. La dernière, celle des enfants, n'était pas située au même étage que les autres ; mais cette insuffisante séparation n'empêchait pas, malheureusement, de trop fréquents rapports entre les élèves de tout âge.

Si, par hasard, un de nos surveillants récemment arrivé et plus indépendant que les autres, voulait nous faire sentir son autorité, nous le mettions bien vite à la raison. Nous avions l'habitude de souhaiter la bienvenue à chaque nouvel échappé de l'armée, en lui donnant ce que nous appelions un *bénéfice*, c'est-à-dire un charivari épouvantable, accompagné d'une grêle de tabourets et de livres. Parfois on faisait rouler à travers les dortoirs des boulets de mitraille chauffés à rouge. L'odeur nauséabonde qui s'en exhalait, ajoutée au bruit, rendait le séjour de la chambre de service insupportable à l'officier, mais il était tenu de rester tranquille et de ne pas souffler mot. S'il subissait paisiblement cette première épreuve, nous le laissions désormais en repos, pourvu, bien entendu, qu'il fermât les yeux sur nos peccadilles journalières, et même nous lui faisions du bien, quand l'occasion s'en présentait. Mais malheur à lui, s'il se montrait récalcitrant, ou s'il allait se plaindre à notre chef de compagnie que nous redoutions beaucoup ! Son existence, dès ce moment, devenait insupportable, et plus d'un fut obligé pour cela de quitter l'établissement.

Voici un des moyens dont nous usions le plus souvent pour tourmenter les surveillants qui ne voulaient pas se soumettre à nos caprices. Lorsque l'empereur venait faire une visite au Corps des pages — les visites de Nicolas Ier étaient fréquentes — l'officier de service était obligé d'aller, en grand uniforme et sans manteau ni fourrure, quelque froid qu'il fît, recevoir Sa Majesté sur le perron.

Quelquefois, sans que rien annonçât la venue du tzar : « L'empereur ! l'empereur ! son traîneau vient d'entrer dans la cour, » criait tout à coup à tue-tête un page, saisissant le moment où l'officier était éloigné de la fenêtre. Celui-ci empressé, effaré, se précipitait sur le perron, à la rencontre de l'empereur. A peine dehors, les pages fermaient la porte derrière lui. Naturellement le moment qu'on choisissait pour ces espiègleries était celui des plus fortes gelées. Sous vingt-quatre degrés de froid, grelottant, transi, le surveillant suppliait qu'on le laissât rentrer, et les rires ironiques, seule réponse qui accueillît ses prières, ne faisaient que rendre plus cuisant son supplice.

Par malheur, un jour, un officier soumis à cette torture, tomba malade et en faillit mourir. Le bruit en vint aux oreilles du directeur, qui fit aussitôt afficher dans les dortoirs, que si jamais pareille chose se renouvelait, les pages de la chambre de service seraient dégradés. L'esprit de camaraderie étant très-développé parmi nous, c'était le meilleur moyen de mettre radicalement fin à ces pénibles scènes.

Il est vrai que nous en eûmes bientôt imaginé d'autres et que les pauvres officiers surveillants ne furent pas plus heureux pour cela. Quant aux professeurs, plus dignes et plus fiers, les mauvais traitements dont nous les rendions victimes en obligèrent plus d'un à renoncer à leur emploi lucratif au Corps des pages.

Notre vie au collége offrait la régularité d'une horloge. Tous les jours, à sept heures, nous nous levions au son du tambour et, notre minutieuse toilette une fois terminée, nous nous rendions militairement au réfectoire pour y prendre le thé. Les classes du matin commençaient à huit heures et duraient jusqu'à midi. Celles du soir avaient lieu de quatre à sept ; de midi à deux heures, on nous enseignait, suivant les jours, l'exercice militaire, la danse, l'escrime, l'équitation ou l'étiquette des cours. De deux à trois, recréation ; de trois à quatre, dîner.

Le soir, à sept heures, on nous servait le thé et nous avions ensuite une demi-heure de recréation et une heure de classe préparatoire. A neuf heures et demie, souper. A dix heures, nous montions au dortoir ; à dix heures et demie, tout le monde était censé dormir. Table excellente d'ailleurs, presque luxueuse, abondante à ce point que peu de pages pouvaient souper : phénomène, on en conviendra, assez rare dans les colléges. Nous avions pour sept pages un domestique, lequel était chargé de nettoyer nos effets et de faire nos commissions. Ces braves gens étaient pour la plupart des sous-officiers invalides, qui faisaient en outre le service des dortoirs, et qui veillaient à la propreté de l'édifice, à l'éclairage et au chauffage.

Le seul détail oublié dans cette institution si admirablement organisée pour le bien-être, c'était l'enseignement religieux. Sans

doute les pages faisaient le matin leur prière en commun, et, avant comme après les repas, le corps en masse invoquait en chantant la bénédiction céleste, mais c'était là un exercice de chant plutôt qu'une offrande à Dieu. Sans doute encore, le pope avait trois heures par semaine pour nous enseigner la religion, mais le pope n'était pas plus respecté par nous comme professeur que ses collègues des lettres ou des sciences. L'irrévérence envers les choses saintes était même poussée parfois jusqu'au sacrilége.

L'année scolaire durait huit mois, de la fin d'août à la fin d'avril. Au mois de mai ont lieu les examens, auxquels assiste le chef suprême de l'école, parfois même le tzar. Pendant tout le cours de ces épreuves, le collége prend un tout autre aspect. Plus de classes; plus d'exercices. Chacun se prépare dans un studieux isolement à subir son examen, qui a pour conséquence ordinaire le passage de l'élève à une classe supérieure. Les talents d'agrément qu'on tâche d'enseigner aux pages jouent un grand rôle dans ces concours. L'étiquette des cours y est aussi très-sérieusement prise en considération.

Je ne puis réprimer un sourire, au souvenir de la cérémonie du baisemain, par exemple, véritable scène de comédie où l'on nous faisait voir comment nous devions nous y prendre pour baiser la main de l'impératrice, celle des grandes-duchesses, etc., etc. Le chef de compagnie choisissait un page, qu'il chargeait de représenter la tzarine. La main à la hauteur de la poitrine, la paume en dedans, le coude arrondi, le jeune drôle voyait tous ses camarades défiler devant lui, d'après le cérémonial usité à la cour. C'était là une des mille leçons d'étiquette que nous recevions chaque jour et une des parties de notre examen les plus sévèrement surveillées. La morale, à coup sûr, préoccupait moins nos maîtres que toutes ces puérilités, complément obligé de notre éducation de courtisans.

Tous les dimanches et très-souvent dans la semaine, des voitures de cour venaient prendre les pages de la chambre, et quelques pages choisis parmi les plus gracieux, pour les conduire au Palais d'hiver.

Notre service de cour consistait à ouvrir et à fermer les portes aux invités pendant les grandes réceptions. Aux grands dîners officiels, nous servions à table les membres de la famille impériale; nous portions les mantilles, les flacons de l'impératrice et des grandes-duchesses; nous faisions leurs commissions.

Dans un prochain chapitre, je parlerai avec plus de développement de l'organisation de la cour de Russie. Pour le moment, ne sortons pas de notre sujet.

Les examens achevés, quelques pages des plus jeunes allaient en vacances chez leurs parents; le reste des élèves se rendait à Peterhoff pour y faire partie du camp annuel, où se rendaient de leur côté toutes les autres écoles spéciales et privilégiées. Là nous vivions com-

plétement de la vie de soldat, soumis à toutes les rigueurs de la discipline des camps. Le corps des porte-enseigne et celui des ingénieurs formaient avec le nôtre un bataillon qui faisait partie d'un régiment, lequel régiment à son tour faisait partie d'une brigade. Nous formions ainsi une sorte de petite armée, et toutes nos journées se passaient en exercices militaires. Pendant ce temps-là les études scientifiques et littéraires, à notre grande joie, étaient complétement abandonnées.

Le collége tout entier couchait dans deux immenses tentes, où chacun avait son lit, véritable lit de troupier. — Nous faisions le service des sentinelles et des corps de garde, les patrouilles, les rondes de nuit, la petite guerre, tout ce qui constitue enfin le travail et le mouvement d'un camp réel et sérieux. Notre campement occupait une circonférence de deux kilomètres carrés. Comme l'empereur venait souvent nous visiter, nous nous tenions perpétuellement sur le qui-vive. Dès qu'il apparaissait, le camp, au premier signal du clairon, sortait promptement de ses tentes et, rangés en ligne sur son passage, nous l'acclamions avec une unanimité bruyante. Si un page avait encouru une punition, elle était levée, au moins en apparence et pour un moment, afin de lui permettre de se trouver, au milieu de ses camarades, sur le chemin du tzar. Il eût pu se faire, en effet, que l'empereur, qui nous connaissait tous de nom et de physionomie, voulût précisément voir le page absent. Or, il était d'usage au Corps, toutes les fois que l'empereur demandait si l'on était content d'un élève, de répondre imperturbablement : « Oui. » Sa Majesté récompensait alors l'enfant qui, une fois le tzar parti, retournait au cachot. La disparition d'un élève, retenu aux arrêts, eût rendu ce mensonge impossible.

A l'expiration de la dernière année, page de la chambre ou non, pourvu qu'on eût passé son examen définitif, on devenait de droit officier de la garde. Seulement, même après cette épreuve, même après avoir ainsi conquis le grade d'officier, il fallait porter encore pendant deux mois le costume de page et se rendre au camp. Mais nous n'avions plus dès lors qu'une pensée constante, unique, celle de compter les jours, les heures qui nous séparaient encore de notre libération complète, celle de notre installation prochaine et de notre future entrée dans le monde. Après la revue générale de tous les établissements militaires passée par l'empereur, le jour même où il levait le camp, Sa Majesté descendait de cheval et parcourait les rangs en félicitant les nouveaux officiers et en leur annonçant elle-même leur promotion. Je dis à dessein officiers, bien que chaque page eût le droit de choisir, parmi les carrières civile, diplomatique et militaire, celle qui lui convenait le mieux, parce qu'au sortir des pages nous endossions tous ou presque tous l'uniforme.

Les fonctions civiles étaient tellement dédaignées sous Nicolas Ier, qui lui-même les estimait fort peu, qu'il fallait une raison très-grave de santé pour qu'un élève affrontât les railleries de ses compagnons d'école et consentît à abandonner la carrière des armes.

Cette revue terminée, les heureux élus, qui tous avaient déjà chez eux leur uniforme, rentraient sous leurs tentes, et là, au milieu des compliments de leurs anciens camarades, ils s'en revêtaient triomphalement ; puis, ils se dispersaient, chacun suivant sa voie : la vie de collége était finie pour eux.

Afin d'adoucir pour les autres pages l'idée du retour au camp, on leur accordait alors quinze jours de vacances, lesquels passés, tout le monde rentrait au collége, et la nouvelle année scolaire s'inaugurait par la nouvelle distribution des classes et par l'admission des nouveaux élèves. Les études accoutumées recommençaient, et la vie de collége, telle que je l'ai décrite, triste et monotone, reprenait son cours habituel. J'y ai passé sept ans ; j'ai vu sept générations de pages s'y succéder, et j'ai gardé de mon séjour dans cette aristocratique demeure un souvenir profond et triste.

Quel nom donner à un enseignement qui, exclusivement préoccupé des côtés matériels de la vie, néglige la religion et la morale, seule base vraie de toute éducation ; qui se borne à effleurer les surfaces sans pénétrer dans les profondeurs des choses ; qui supprime absolument de ses leçons l'examen des grands problèmes métaphysiques, et qui substitue à cette étude celle de l'étiquette des cours, de la danse et de l'escrime ; qui vous apprend les règles de la politesse, les lois de l'élégance, les formules mêmes de l'adulation, mais qui se garde bien de vous révéler vos devoirs et surtout vos droits de citoyens ; qui fait de vous enfin des bavards de salon, des coryphées de cotillon, des traîneurs de sabre, mais non des hommes ?

Le despotisme croit-il mieux asseoir sa puissance sur des générations énervées par une éducation qui n'a d'autre objet que les sciences positives et les arts d'agrément, et d'où sont absolument bannies les hautes études philosophiques, historiques et sociales ? Calcul toujours immoral et souvent maladroit. Si le *vulgum pecus* cède à l'impulsion, quelques esprits plus élevés résistent à l'entraînement et trouvent dans la violence même qui a été faite, dès l'origine, à leurs idées généreuses, une force de réaction contre le matérialisme politique auquel on a prétendu les asservir. C'est ainsi que nous tous, élevés dans le culte de la toute-puissance impériale, sentions pourtant gronder en nous l'homme sous le courtisan et s'amasser au fond de notre cœur je ne sais quel levain de libéralisme, étouffé chez les uns par les fumées de l'ambition, mais qui, chez d'autres plus indépendants et plus fiers, n'a jamais cessé de fermenter. Les esprits libéraux que compte aujourd'hui la Russie sont

presque tous sortis des établissements privilégiés, et c'est par conséquent à une école de servitude et sous le patronage immédiat du tzar, qu'ils ont appris à détester le despotisme.

Civilisation, gouvernement, puissance militaire, fortune publique, éducation, en Russie tout se paye d'apparences. Être n'est rien; paraître est tout. Il y a dans cet amour du clinquant quelque chose du goût des sauvages pour la verroterie. Au fond, rien de solide dans l'instruction : ni religion, ni vraie science, ni sentiment des droits de l'homme : tout superficiel, hormis l'idée de soumission à l'empereur.

Par ses résultats, on peut juger de la valeur d'un tel enseignement.

A peine entré au Corps, les intrigues que chaque élève est forcé de mettre en jeu pour conquérir le grade de page de la chambre lui apprennent comment le savoir-faire parvient aux dépens du savoir. L'impunité assurée aux fautes contre les mœurs gâte dans son cœur le sens moral et y altère les bons principes qu'il peut avoir puisés dans sa famille. Le culte de la force, que développe en lui, dès son admission au collége, la double tyrannie qu'il subit des *grands* et qu'il fait subir aux *petits*, le plie d'avance à toutes les abjections du despotisme, soit qu'il ait, plus tard, dans l'État, à le supporter de ses supérieurs, soit qu'il l'exerce lui-même avec rage sur ses subalternes.

Cette éducation ne suffit-elle pas pour expliquer l'existence, en plein dix-neuvième siècle, de « ce comte du sang, » comme on a appelé Mouraview en France, et de vingt autres tyranneaux à qui leur infamie n'a même pas valu la notoriété? En faut-il davantage pour faire comprendre comment le gouvernement russe peut trouver des centaines d'agents qui acceptent la mission d'exercer dans ses provinces occidentales une pression sans nom sur l'élément polonais, pression qui a peut-être sa raison politique, mais pour laquelle assurément aucun roi de l'Europe ne trouverait d'instruments parmi son peuple.

Malheureusement cette éducation n'est pas particulière au corps des pages. A peu de différences près, elle s'étend à tous les établissement d'instruction. On en sort forcément et tout à la fois servile et despote. Un pays qui en est là est bien malade; il est vrai que la Russie est bien jeune. Il dépend d'elle de couper le mal à sa racine en réformant son système d'enseignement ; la réforme de l'enseignement amènera par la pente naturelle des choses celle du gouvernement.

* * *

Le Gérant : Ch. Douniol.

MÉLANGES

EXPLICATIONS AVEC LE JOURNAL *LA COOPÉRATION* [1]

Monsieur le Rédacteur,

Mon travail sur *le Mouvement coopératif* que vous avez publié dans le numéro du 25 mars a donné lieu aux observations suivantes du journal *la Coopération*. Je vous les envoie avec la réponse que j'adresse à M. Capron, car je pense qu'elles sont de nature à pouvoir intéresser les lecteurs du *Correspondant*. Dans des questions de cette sorte, il est bon d'entrer dans le vif et de sonder les reins et les cœurs.

Voici les observations de *la Coopération* :

CE QUE NOUS SOMMES.

Réponse à la revue le Correspondant.

L'étude des sociétés coopératives poursuit sa route, elle pénètre actuellement dans le monde religieux et libéral : dernièrement, nous avons parlé d'une conférence faite par M. Cochin, que nous pouvons compter pour un auxiliaire bienveillant.

Dans une revue, rédigée avec indépendance, *le Correspondant*, livraison des 25 mars dernier, nous avons lu un travail ayant pour titre : *le Mouvement coopératif et la loi française*, par M. Antonin d'Indy.

Cet article assez étendu contient en ce qui nous concerne plus spécialement, une

[1] Bien que la polémique proprement dite soit plutôt du ressort des journaux que des revues, et que *le Correspondant* soit d'avis en général que les travaux qu'il admet se défendent suffisamment par eux-mêmes, nous croyons devoir déroger à cette règle nécessaire en insérant les pièces suivantes que nous transmet notre collaborateur M. Antonin d'Indy, auteur d'un article sur les Sociétés coopératives, justement remarqué dans notre livraison du 25 mars dernier. La première raison qui nous détermine et que nous avons regret à donner, c'est le refus inattendu du journal *la Coopération* de publier les explications si modérées de M. d'Indy. La seconde c'est qu'il s'agit d'une de ces questions de *socialisme* libéral et chrétien dont *le Correspondant* a fait depuis longtemps une de ses principales études et qu'on ne parviendra pas plus à résoudre, selon nous, en maintenant d'injustes méfiances contre les classes ouvrières qu'en ménageant les utopies qui les flattent et dont elles ont été si cruellement victimes. (Note de la Direction.)

appréciation de notre journal qu'il est de notre devoir de ne pas laisser passer sous silence.

L'auteur, après avoir cité avec éloges le discours prononcé par M. Jules Simon, au Corps législatif, dans la séance du 7 juin 1867, lors de la discussion sur les sociétés coopératives, et apprécié l'orateur comme un véritable ami du peuple et non un courtisan de la popularité, dit ceci :

« Ce sont des enseignements de cette nature que je voudrais voir adresser aux travailleurs, et, je regrette de le dire, ils sont rares. Même parmi ceux qui cherchent à les initier au système de *la coopération*, notamment dans la feuille qui porte ce nom, règne trop souvent un ton plus fait pour porter à la haine, à l'envie et à la colère que pour élever le niveau de l'instruction morale, économique et libérale. »

L'attaque est rude, très-rude, et, nous osons dire, injuste. Il se peut que notre plume, peu façonnée aux phrases arrondies, ait été un peu vive à combattre nos adversaires. Mais nous pensons n'avoir jamais rien écrit qui puisse *porter à la haine, à l'envie et à la colère.*

Si cela a eu lieu, nous avons été bien malheureux dans l'expression de notre pensée; bien malheureux aussi dans l'exécution de notre programme, qui a toujours été la conciliation. Notre journal, on peut le voir de reste, n'est pas fait par des journalistes, il est écrit par des hommes vivant de leur travail et non de leur plume. Si la forme de nos articles est mauvaise, nous le regrettons pour nos lecteurs, plus que pour nous-mêmes. Au fond, nous croyons fermement n'avoir jamais dévié de notre voie qui est celle-ci :

Le développement de l'association dans la liberté ; la recherche de la justice et de l'équité dans le travail ; la pratique de la fraternité sociale et de l'égalité politique.

Et lui-même, le rédacteur du *Correspondant*, en relisant son attaque, ne s'apercevra-t-il pas qu'il a été un peu loin, et même dépassé le but ? Voyons un peu ! Vous voulez la liberté ? Nous la voulons aussi, et partout. Vous ne voulez pas de l'ingérance de l'État? Nous la rejetons comme vous. Vous voulez le développement du bien-être moral et matériel des travailleurs? Il est superflu de dire que nous le voulons aussi.

Avons-nous dit : Guerre au capital. Non, ce cri est inutile. Il est vrai que nous avons entrepris une lutte contre la part qu'il se fait et que nous trouvons trop forte. La lutte pacifiquement entreprise pour détruire le monopole qu'il prétend éterniser aux dépens du travailleur et du consommateur, nous avons la conviction de la faire dans un but de juste rétribution des produits. Mais encore une fois cela ne peut exciter à la haine, à l'envie et à la colère.

Nous ne croyons pas nécessaire de suivre l'auteur de l'article dans toute son argumentation, seulement nous faisons nos réserves sur deux points essentiels à la vérité des choses.

Premièrement il estime que le système coopératif a ses degrés qu'il faut gravir l'un après l'autre, ou courir le risque de compromettre sa réalisation. Aussi, l'auteur engage-t-il les ouvriers à procéder méthodiquement en pratiquant, d'abord, la société de consommation, puis celle de crédit, et enfin celle de production.

Ce que l'auteur pense être des grades ou des initiations nécessaires est complétement inutile. La société de consommation exige une administration plus ou moins compliquée suivant ce qu'on veut faire. La société de crédit est d'une administration simple, et la société de production n'a aucun rapport avec les deux autres ; sa gestion est aussi variée que l'industrie offre de spécialistes. Il n'est donc nullement nécessaire de passer par les grades que l'auteur croit voir dans le système coopératif. Cela ne peut pas nuire, mais cela n'est pas indispensable

Il faut bien remarquer que chacun des trois genres de sociétés a une origine de

nationalité qui répond à un besoin social. (Nous ne voulons pas cependant en tirer cette conséquence que les trois sociétés ne puissent être pratiquées dans tous les pays.) La société de consommation est anglaise, la société des pionniers de Rochdale date de 1844.

A Paris, *la Sincérité* a été fondée en 1864. La société de crédit est allemande, la grande lutte entre MM. Schulze-Delitzcsh et M. Lassalle eut lieu en 1854 ; à Paris, la première société de crédit mère a été organisée en 1857. La société de production est française, éminemment française et socialiste; répond à un sentiment fraternel et dévoué, à un idéal qui n'est pas dans le génie anglo-saxon ; elle est peu pratiquée en Allemagne. Sa grande date est 1848-1849. Pour citer un exemple pratique, nous dirons qu'à Paris, la société de production y réussit parfaitement mieux que la société de consommation.

Le second point est une distinction arbitraire, entre l'économie politique libérale et celle sociale, bien entendu que l'auteur est pour la première, qui est la seule bonne, tandis que la seconde est la mauvaise. Les opinions sont libres et nous ne faisons aucun reproche à M. d'Indy d'adopter ce qu'il croit meilleur ; mais il se trompe en désignant tous les socialistes comme étant ceux qui veulent se servir de l'État pour arriver à la réalisation de leur idéal. Les maîtres qui enseignaient le communisme, oui, ceux-là, ont fait appel au bras et à la bourse de l'État. Mais ceux qui n'enseignaient pas cette forme de société ne demandaient rien à l'État, et nous citerons P.-J.-B. Buchez et P.-J. Proudhon. Il y a donc des socialistes libéraux, par opposition aux socialistes autoritaires. Pour nous, nous appartenons à la première de ces écoles.

L'auteur retrouve dans les dispositions de la loi sur les sociétés coopératives une condescendance à l'école socialiste autoritaire, d'ingérance de l'État, qui, au lieu d'admettre la liberté des conventions, a voulu limiter le capital, la valeur des actions et obliger à émettre des actions. Tandis que les coopérateurs, les gérants d'associations, qui vivent dans la pratique du système coopératif, demandaient purement et simplement le capital et le personnel variable.

Nous terminerons en exprimant le même vœu que l'auteur, la liberté de réunion, parce que c'est un des plus puissants moyens, pour les travailleurs, de faire leur instruction dans l'examen et la discussion des diverses écoles socialistes.

CAPRON.

Je réponds à *la Coopération* :

A M. Capron, rédacteur du journal la Coopération.

Monsieur,

Vous avez bien voulu vous occuper dans le journal *la Coopération* (n° du 17 mai) d'un travail signé de moi et publié par *le Correspondant* sur *le mouvement coopératif*. Vous en avez contesté quelques points et combattu quelques conclusions. Je pense, monsieur, que vous me permettrez de venir, en peu de mots, m'expliquer cordialement avec vous à ce sujet.

Et d'abord, je tiens à vous remercier de la forme courtoise de votre article. Quand deux adversaires discutent sur ce ton-là, ils sont bien près de s'entendre : et en effet, monsieur, je ne sais pourquoi je me sers de ce vilain mot d'*adversaires ;* adversaires, nous ne le sommes pas ; nous sommes au contraire des alliés et des amis à la recherche du même but : le bonheur

des classes laborieuses. Nous différons, il est vrai, d'opinion sur certains points pratiques, peut-être aussi sur quelques points doctrinaux ; c'est pour nous expliquer l'un avec l'autre là-dessus que je vous demande la permission de vous adresser ces quelques lignes.

Vous vous plaignez, monsieur, d'une phrase de mon article concernant votre journal, et qui vous a paru trop sévère. Je déclare qu'en l'écrivant rien de blessant n'était dans ma pensée et que, si quelque chose a pu vous paraître tel, je le retire bien volontiers et du fond du cœur. Il vaut bien mieux mille fois traiter ces questions graves, majeures, dans un vrai esprit d'union et de concorde, dans un sincère désir de s'éclairer et de s'entendre. Combien les discussions seraient ainsi abrégées et les solutions bienfaisantes rapprochées !

Un mot, cependant, monsieur, sur ce reproche que vous me faites. Jetez les yeux sur le feuilleton au bas du numéro même qui contient votre article si courtois à mon adresse, et dites si le ton qui y règne ne justifierait pas un peu mon assertion. Mais j'écarte cette triste, cette banale injure qui se traduit par ce mot absurde de *cléricalisme :* je ne veux pas entamer cette question ; je ne veux que vous dire en passant que la manière aveugle et irréfléchie dont la traitent trop souvent vos amis fait, à tous les points de vue, un tort incalculable aux classes laborieuses, et que ce n'est pas ainsi que devraient parler de vrais amis du peuple. Que de fois pendant mes travaux, pendant mes recherches, j'en ai gémi amèrement en pensant aux conditions qui sont absolument nécessaires pour constituer la dignité, la virilité, l'indépendance du travailleur ! Mais laissons cela.

J'ai déjà dit qu'à mon sens la création des sociétés de consommation, surtout (et j'insiste là-dessus) celle des sociétés de crédit est préférable à celle des sociétés de production et devrait la précéder. Vous n'êtes pas de cet avis, en ce qui concerne la France. Je n'ai pas parlé, comme vous me le faites dire, de degrés, d'initiations, etc. Rien de tout cela n'était dans ma pensée. J'ai dit, et je persiste à croire, qu'établir le crédit du travailleur est une condition presque indispensable pour fonder son indépendance sociale, et que je n'ajouterais foi à l'avenir sérieux du mouvement coopératif que lorsque, par la création des sociétés de crédit, il serait parvenu à constituer le capital des classes laborieuses. Vous parlez à ce sujet des sociétés de production qui existent actuellement et qui prospèrent. D'abord, monsieur, il faudrait dire combien sont tombées et se sont dissoutes. Mais dans les sociétés de production actuelles, voyez-vous bien réellement les conditions vraies de coopération et d'indépendance auxquelles nous voudrions arriver ? Que sont en effet les coopérateurs dans ces sociétés, dans celles qui prospèrent ? Sans doute ils coopèrent par leur travail, ils prennent part à la répartition des bénéfices — ce qui est, me direz-vous avec raison, une condition importante ; — mais, pour tout le reste, pour la direction de l'œuvre, pour les détails quotidiens de l'affaire, pour la surveillance, pour

l'administration, pour les placements, les opérations, que sais-je? sont-ce bien des coopérateurs ? Sur tous ces points qui constituent la marche d'une affaire, ne sont-ils pas, vis-à-vis du gérant, à peu près dans les mêmes conditions que des salariés vis-à-vis d'un patron? Remarquez que je n'en fais pas un reproche : je pense même que des sociétés de production ne peuvent prospérer qu'à cette condition. Mais je dis que je ne vois pas là les vrais caractères de la coopération par lesquels serait fondée l'indépendance du travailleur, tandis que, le jour où le capital du travail serait créé par les sociétés de crédit, les effets seraient bien autres. Sans compter que, dans ces sociétés de production, il est rare que le gérant capable, intelligent, qui a acquis les connaissances nécessaires pour bien diriger une grosse affaire, ne tarde pas à les abandonner afin d'aller opérer pour son propre et unique compte. On ne saurait s'en étonner ; il n'y a rien là que de légitime et de naturel : ils ne sont pas nombreux les hommes qui se dévouent, sans ambition porsonnelle, au succès d'une œuvre ou d'une idée, surtout lorsqu'ils ont une famille à nourrir et à élever. Vous ne les trouveriez peut-être, monsieur, que dans le sein de ce *cléricalisme* si honni. Et puis, convenez-en, jamais on n'a tant parlé du travail que de nos jours, jamais on ne l'a plus chanté et célébré, jamais aussi on ne l'a moins aimé, jamais (et ceci dans toutes les conditions), jamais on n'a plus aspiré à la jouissance sans l'effort.

Enfin, monsieur, et ceci est, à mon avis, le point le plus grave de notre discussion, vous contestez le sens que j'ai donné au mot *socialisme*. Grammaticalement, vous avez raison, et je suis bien aise de vous voir répudier la signification que je lui ai attribuée. Sans doute, si, comme cela semble logique, on entend par *socialiste* celui qui s'occupe des questions sociales, dans ce sens ce nom n'a plus rien que de respectable : je suis et vous êtes *socialiste*. Mais enfin, monsieur, il faut s'entendre et s'expliquer de bonne foi. Vous ne niez pas qu'il existe deux écoles en présence : celle qui veut procéder par la contrainte, celle qui veut procéder par la liberté. J'ai appelé la première l'école socialiste, l'autre l'école libérale ; il faut se rattacher franchement à l'une ou à l'autre ; je me déclare avec orgueil adepte énergique de la seconde ; vous vous prononcez également pour elle, et je dis que, par sa nature, le mouvement coopératif lui appartient nécessairement, sous peine de dévier misérablement et de n'être plus qu'une contradiction lamentable. Or, je vois que presque tous les chefs de secte appartiennent à l'école de la contrainte, que j'ai appelée, non sans quelque raison, l'école *socialiste*. Ce n'est pas seulement le *communisme*, comme vous le dites, c'est le *fourriérisme*, le *saint-simonisme*, l'école de M. Louis Blanc, celles qui ont pris la parole à Liége, à Genève, à Lausanne, etc. Là est le danger, là est la négation fondamentale du principe coopératif. L'ingérance de ce qu'on nomme l'*État* dans les questions du travail, c'est la chute, c'est la mort. Je crois que les travailleurs ne sont pas assez convaincus de cette

vérité, et que leur éducation économique, politique et sociale a encore bien des pas à faire dans cette voie. Si votre journal se faisait énergiquement l'apôtre de la doctrine libérale à ce sujet, il prendrait un beau rôle, rendrait de grands services et justifierait bien son titre ; car la coopération ne peut vivre de sa vraie vie que dans un régime libéral et par la liberté. Depuis que mon travail sur le mouvement coopératif est écrit, les luttes ont recommencé en Allemagne entre les Lassalliens et les coopérateurs de l'école de Schulze-Delitzsch ; ceux-là voulant procéder par la contrainte, ceux-ci maintenant fermement le principe libéral. Il ne faut le dissimuler ni à soi ni aux autres, c'est là qu'est le point du litige, c'est entre ces deux écoles qu'il faut se prononcer. Si l'on est de l'école libérale, il faut franchement condamner l'école de la contrainte, quel que soit celui qui soit appelé à faire agir le *bras de chair*, que se soit un Bonaparte ou un Louis Blanc. Si les travailleurs ne veulent pas courageusement, loyalement, énergiquement répudier l'école de la contrainte dans le passé, dans le présent et dans l'avenir, l'emploi de l'autorité dans les questions des rapports entre le travail et le capital, de la répartition des bénéfices, des salaires, etc., comme dans les questions d'organisation politique et sociale ; s'ils veulent, comme l'a dit à Liége une jeunesse sans étude et sans réflexion, essayer de faire réaliser des rêves par la force et appliquer tyranniquement d'empiriques remèdes, ils pourront peut-être donner un jour une nouvelle édition considérablement augmentée d'un despotisme dont on peut voir aujourd'hui l'ébauche dans certains pays d'Europe ; mais on peut leur prédire à coup sûr, après ce honteux et éphémère succès, une chute lamentable et désastreuse. Ils auraient retardé ainsi de plusieurs générations l'avenir qu'entrevoient, comme vous, comme moi, les nobles cœurs dévoués au principe de la coopération appliquée dans l'esprit de liberté qui est sa base.

Mais, j'en ai la confiance, monsieur, il n'en ira pas ainsi. La liberté, encore trop peu connue, trop peu comprise, trop peu aimée, fera son chemin dans les cœurs et dans les intelligences, et produira ses bienfaisants effets. Nous verrons se développer en ce sens le mouvement coopératif, et l'amour et l'union l'emporter sur l'envie et la défiance. Le mot de : *Guerre au capital !* sera un mot qui fera rire de pitié les travailleurs intelligents, comme rirait un agriculteur qui entendrait proférer le cri de : *Guerre à la terre !* Le capital et le travail enfin s'uniront pour produire avec ensemble les magnifiques résultats qu'on peut attendre de leur pacifique et libre concours.

Veuillez recevoir, monsieur, l'assurance de ma cordiale sympathie.

ANTONIN D'INDY.

ESQUISSES RELIGIEUSES

Par la marquise DE GODEFROY-MÉNILGLAISE. — Paris, chez Douniol.

Il ne faut pas, dit-on, qu'une femme se pique d'esprit, ni un roi d'être éloquent, ni un soldat de délicatesse et de civilité. Les vues courtes multiplient les maximes et les lois, parce qu'on est d'autant plus enclin à prescrire des bornes à toutes choses qu'on a l'esprit moins étendu. Mais la nature, remarque quelque part Vauvenargues, se joue de nos petites règles ; elle sort de l'enceinte trop étroite de nos opinions et fait des femmes savantes ou des rois poëtes, en dépit de toutes nos entraves. Ce sont surtout les femmes inspirées par le sentiment religieux qui répandent un parfum réconfortant et trouvent sans effort le chemin du cœur. Nous en avons de nos jours la preuve sans remonter jusqu'à sainte Thérèse ; ce sont elles qui, au demeurant, ont obtenu les suffrages les plus incontestés et les plus universels. Quel livre de politique ou de philosophie a eu autant de lecteurs, et, par conséquent d'admirateurs, que la *Correspondance de madame Svetchine* ou le *Journal de madame de Montagu*, ou bien ce ravissant *Récit d'une sœur* auquel madame de Barberey a trouvé moyen de donner un pendant dans *Élisabeth Seyton ?* A ces ouvrages, qui ne font verser que des larmes consolantes, on peut ajouter dans toute bibliothèque celui dont je viens de transcrire le titre. C'est un essai, nous avertit l'auteur ; ce ne sont que des morceaux détachés, en effet, mais pleins de pensées qui arrêtent, forcent à réfléchir et dénotent autant de lecture que d'expérience.

Madame de Godefroy a partagé son travail en deux parties. La première contient une série touchante de nouvelles condensées.

C'est une aïeule qui cause avec son petit-fils.

« Vous me demandez, lui écrit-elle, de choisir vos livres, et je suis touchée de vous voir honorer ainsi ma vieillesse. Des listes seraient exclusives et je préfère une règle. Vos principes sont arrêtés ; laissez les œuvres de polémique ; le pour et le contre à l'état de choc font rarement jaillir la lumière. En fait de livres ennuyeux, bornez-vous à ceux d'études spéciales. On ne profite de rien d'indigeste, et les sujets sérieux ne captivent qu'allégés par la concision, la clarté et la beauté du style ; mais alors, s'ils n'intéressent point, la faute en est au lecteur trop jeune ou mal préparé. On apprécie tout différemment un ouvrage à tel ou tel âge. Il fatiguerait à vingt ans, et il charme à trente. On peut stimuler le développement des facultés, mais le devancer est fatal. Quant aux mauvais livres — affaire de conscience — l'aïeule y risquera sa *popularité*. D'autres vous diront peut-être que l'habitude du poison en neutralise les effets ; mais physiquement les Mithridates sont rares et moralement ils n'existent point. »

Puis c'est un pauvre homme aveugle, mais éclairé par la foi, qui donne la vue de l'âme à un millionnaire désespéré.

« — Depuis que Dieu vous a frappé, lui demande celui-ci, l'aimez-vous autant ?

« — Bien davantage, monsieur, lui réplique l'incurable.

Ce dialogue est très-simple, mais je prétends n'avoir trouvé rien de plus émouvant dans ceux du divin Platon.

De l'émotion sérieuse au ferme propos de revenir au bien, il n'y a qu'un pas, et madame de Godefroy est destinée à le faire franchir aux gens du monde auxquels elle s'adresse particulièrement ; mais, ne redoutant pas la sincérité à l'égard d'une personne qui en offre un si bel exemple, j'émettrai un doute sur l'opportunité des sujets traités très-savamment et par là-même avec moins d'onction dans sa seconde partie.

La première rappelle le *Lépreux de la vallée d'Aoste*, la seconde nous rejette dans les *Soirées de Saint-Pétersbourg*. Or, l'auteur réussit si bien dans le premier genre, que je serais tenté de lui demander le sacrifice du second. Quand on a un succès, il est souvent sage de ne pas en chercher deux, et comme ce sont surtout des fruits bénis et salutaires pour les âmes que madame de Godefroy voudrait voir porter à ses productions, je me permettrai d'avancer que les douces effusions de ses premières pages sont peut-être plus faites pour exciter à de fortes résolutions que les ressources d'érudition qui se révèlent dans les dernières.

AUGUSTIN GALITZIN.

VOYAGE DE MARTIN A LA RECHERCHE DE LA VIE

Par LOUIS RAMBAUD. — Paris, librairie internationale.

Ce livre, qui a eu dès les premiers jours de sa publication l'enviable bonne fortune d'un compte rendu dans le *Journal des Débats*, par Horace de Lagardie, et dans les Lettres d'un passant de la *Gazette de France*, par M. de Boissieu, est en effet une de ces œuvres rares et distinguées qui ont été pensées avant d'être écrites. L'auteur est un poëte, comme l'ont prouvé *Amara* et *l'Age de bronze*, deux recueils de vers publiés dans ces dernières années et qui ont su trouver des lecteurs ; mais il est en même temps un philosophe humoristique d'une sérieuse et piquante originalité. Trois jeunes gens, trois artistes, Martin, Jacques et Laërte, l'un poëte — l'auteur n'a pas voulu être absent de son œuvre — l'autre peintre, le troisième musicien, dégoûtés du bruit stérile et de l'agitation sans but de la grande ville, se mettent en route un beau jour avec la prétention singulière « d'aller

à la recherche de la vie. » Qu'est-ce donc que cette vie dont ils manquent, et à quel signe reconnaîtront-ils qu'ils l'ont enfin rencontrée? Cette vie, c'est cet accord, commun autrefois, entre les idées justes et les intérêts honnêtes, entre les traditions et les espérances, entre les vertus morales et la vigueur physique, qui fait qu'on trouve chez un peuple, comme Lamartine le demandait en vain à l'Italie, il y a quarante ans :

Des hommes et non pas de la poussière humaine !

La disparition de l'individualité, voilà, en un style non moins moderne que la chose, la marque certaine de l'affaiblissement de la vie dans notre société présente. Quoi qu'en ait dit M. Michelet, le vrai mal du siècle est l'anémie. Nous sommes les fils épuisés de la génération qui a subi la terrible saignée napoléonienne. Nous sommes en outre les tristes jouets du flux et du reflux des événements. Demandez donc la vie à cette foule oisive et fatiguée, née pour la lutte et condamnée à l'inertie, qui passe tristement de la jeunesse à la vieillesse sans avoir agi, parlé, vécu ! *Juvenes ad senectutem per silentium venimus*, disait Tacite à ceux de sa génération.

C'est de Paris que partent nos trois voyageurs, et c'est en France qu'ils vont chercher ce qu'ils ne trouvent plus dans l'immense capitale. Hélas ! le même vent de nécropole a soufflé partout. A propos du désœuvrement de l'existence en province, de l'avenir, de l'art, de la centralisation, de la décadence, M. Rambaud a eu le talent d'écrire les pages les plus neuves et les plus poignantes. On n'est pas toujours de l'avis de l'auteur — si tant est que l'auteur ait un avis — mais on lui sait gré de dire toute chose en un style si simple, si honnête et si fin. Il y a, dans le *Voyage de Martin*, quelque chose du souffle de Sterne et de la langue de Voltaire.

La conclusion du livre nous est donnée par un quatrième personnage, surnommé *l'Épave*, qui rappelle à nos trois « abstracteurs de quintessence » que, loin d'annoncer la mort, le manque de vie dont nous souffrons tous est la douloureuse transition d'une vieille civilisation, qui n'est pas morte toute entière, à une autre qui n'est pas tout à fait née, mais qui s'appellera la Justice et la Liberté. Que Martin ne se hâte donc pas d'aller se cacher dans les bois, comme il nous en menace en finissant, mais qu'il se répète souvent à lui-même ce bon et patriotique conseil de son ami Laërte : « Il faut travailler, ne fût-ce que pour se préparer à l'avenir, et il faut se cacher à soi-même la décadence, pour mieux lui résister. »

LÉOPOLD DE GAILLARD.

REVUE CRITIQUE

I. *Mémoires historiques de Patrizio de' Rossi*, trad. par M. Puy de la Bastie. 1 vol. — II *L'Art chrétien contemporain*, par M. l'abbé Hurel. 1 vol. — III. *De Paris à Sybaris*, par M. Palustre de Montifaut. 1 vol. — IV. *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Dijon*, par M. Paul Foisset. 1 vol. — V. *Nouvelles leçons sur la science du langage*, par M. Max Müller. 1 vol. — *Grammaire comparée des langues indo-européennes*, par F. Bopp. 2e vol.

I

Il est bon, pour ne pas se laisser abattre à la vue des persécutions qu'endure sous nos yeux le successeur du chef des apôtres, de se reporter à celles qu'ont éprouvées autrefois ses prédécesseurs et dont plusieurs ont dépassé en violence et en péril celles dont nous sommes aujourd'hui témoins. La plus menaçante peut-être, à la considérer sous le rapport de la violence, est celle qui eut lieu dans la première moitié du seizième siècle, sous le pontificat de Clément VII, quand les armées du « très-catholique empereur » Charles-Quint prirent et saccagèrent Rome et firent le pape prisonnier. Jamais attentat ne fut plus odieux et ne mit plus en péril l'indépendance de la souveraineté pontificale. Ce n'était pas à un petit roi enrichi par la perfidie, la ruse et la connivence secrète de quelque grande puissance, que la papauté eut affaire alors, mais à un souverain qui, au prestige de son titre, ajoutait les domaines les plus vastes et les plus formidables armées qu'on eût vu jusqu'alors. Charles-Quint, d'ailleurs, ne se donnait pas comme le protecteur et l'ami des révolutionnaires de son temps ; il se proclamait au contraire le défenseur de la foi orthodoxe, l'épée et le bouclier du catholicisme.

Eh bien ! c'était ce catholique et tout-puissant César (c'est le titre que lui donnent les contemporains) qui entendait ranger l'Église sous sa juridiction, et qui, pour punir le représentant de Jésus-Christ sur la terre d'avoir cherché par une coalition politique à protéger son indépendance menacée, livrait ses États, sa capitale et sa personne à une armée de brigands dont la moitié au moins appartenait à la secte dont il s'était déclaré l'adversaire.

Il existe de ces événements une relation détaillée, écrite par un témoin oculaire et très-intelligent, dont la lecture est aujourd'hui du plus vif intérêt. Elle porte, dans l'original italien, le titre de *Mémoires historiques* [1], et a pour auteur un écrivain du nom de Patrizio de Rossi, vraisemblablement de la grande famille des Rossi, de Parme, qui, après avoir été longtemps à la tête du parti guelfe, furent poussés par les persécutions du cardinal Bertrand du Pouget à se jeter dans le parti gibelin, mais sur la vie duquel nous ne possédons d'ailleurs aucun détail. Ce qu'on peut penser toutefois à la distinction de son langage et à sa fine intelligence des intérêts politiques de l'époque, c'est qu'il avait, de près ou de loin, la main dans les affaires. Il y a quelque trente ans, un homme de bien qui comprenait la valeur de ces Mémoires, M. le commandant Mouttinho, de Lima, ambassadeur du Brésil à Rome et à Paris, les fit éditer à ses frais et forma le projet d'en faire faire une traduction française.

Ce projet, abandonné peu après, a été repris dans ces derniers temps et exécuté avec autant de talent que de zèle par un de ces jeunes gens comme il y en a beaucoup aujourd'hui en province, qui consacrent aux lettres et aux arts les loisirs que leur font la politique d'une part et la fortune de l'au tre, M. J.-L. de la Bastie[2]. Des quatre parties dont se composent les Mémoires de Rossi, M. Puy de la Bastie n'a traduit que les trois premières, les seules qui retracent des faits d'un intérêt général, à cause de la part qu'y prirent les nations de l'Europe et particulièrement la France. Le récit commence à l'élection de Clément VII qui succédait au précepteur de Charles-Quint, le bonhomme Adrien, qui ne fit que passer sur le trône pontifical. Clément VII, qui était un Médicis, avait eu pour concurrent un Colonna ; mais celui-ci s'était à la fin retiré, et il en résulta entre eux, dans les premiers temps, une telle amitié, que, à la stupéfaction de leurs amis respectifs, ils osèrent aller coucher l'un chez l'autre, nous raconte Rossi, qui, par l'étonnement qu'il en témoigne lui-même, nous donne une idée de la confiance qu'on mettait, à cette époque, en Italie, aux réconciliations les plus solennelles. Les traits de mœurs de ce genre sont fréquents dans cette relation.

Du reste, si le cardinal Pompée Colonna ne fit pas assassiner le pape la nuit qu'il passa sous son toit, ce ne fut pas faute de le haïr, car il était dès lors et resta toujours son ennemi le plus acharné ; c'est lui qui poussa le plus vivement Charles-Quint à envahir Rome et enlever le pape. Disons tout de suite le fruit qu'il retira de cette conduite. « Les cardinaux partisans de

[1] *Memorie storiche dei principali avenimenti politichi d'Italia durante il pontificato di Clemente VII.* Opera di Patrizio de Rossi. Roma, 1837.

Mémoires historiques de Patrizio de Rossi sur les événements politiques d'Italie (1523-1530), traduits de l'italien et précédés d'une notice sur François-Marie de la Rovère, duc d'Urbin, par J.-L.-V. Puy de la Bastie.— 1 vol. in-8. Paris, chez Rouquette, passage Choiseul, 85.

César (l'empereur) ayant refusé, en qualité de gibelins, de se renfermer avec le pontife dans le château Saint-Ange, ils furent, dit Rossi, non-seulement pillés, mais encore faits prisonniers, entre autres Piccolomini, Cesarini et Della Valle. Trois jours après la prise de Rome, le cardinal Pompée Colonna y étant entré avec ses neveux Vespasiano et Ascanio, et une foule de nobles, les cardinaux susmentionnés furent, par sa médiation, rendus libres de leurs personnes, mais non de leurs biens; car leurs palais furent plusieurs fois pillés. Alors, pour plus de sûreté, ils se réfugièrent dans la maison Colonna où, n'étant plus sur le pied de cardinaux, mais d'humbles serviteurs, leurs jours se passèrent dans la tristesse et dans les regrets. Ils s'étaient d'abord laissé prendre aux assurances que leur avait données le cardinal Colonna de la haute estime des Impériaux pour sa personne, tellement qu'ils allaient, à l'entendre, le mettre à leur tête et lui donner la direction des affaires. Mais le fait prouva que ces barbares n'avaient pas plus de considération pour lui que pour les autres prêtres. »

C'est ce même cardinal Colonna qui, par jalousie contre son rival heureux, dénonça à Charles-Quint le traité que Clément VII avait fait avec François I[er] avant l'entrée de celui-ci dans le Milanais et contrecarra toutes les mesures que le pape prenait pour tenir la balance égale entre le roi et l'empereur et éviter d'être écrasé par l'un ou par l'autre. Ce fut réellement le mauvais génie du pontificat de Clément VII. Ce pape avait des intentions droites et patriotiques. A l'époque où il monta sur le trône pontifical, la malheureuse Italie était devenue le champ de bataille des armées étrangères, une sorte d'arène où elles allaient vider leurs querelles. Jules II avait délivré le territoire romain de ses envahisseurs et formé une ligue pour l'expulsion des étrangers de tout le sol de l'Italie. Clément VII avait bien compris l'impossibilité d'exécuter cette dernière partie du programme politique de l'intrépide pontife et en rêvait un plus modeste. Son but à lui « était, dit Rossi, de faire renaître les beaux jours de l'Italie en balançant et neutralisant les unes par les autres les forces des étrangers, de manière à ce qu'ils fussent hors d'état de troubler le repos de ce pays. »

Mais ces desseins généreux et intelligents du pontife ne faisaient pas l'affaire du parti gibelin, ni surtout celle de l'empereur qui, pour prix de l'appui qu'il donnait au catholicisme, entendait bien en avoir le chef sous sa main. Ce n'est pas lui qui eût ratifié le vers que V. Hugo lui met dans la bouche :

> Le pape et l'empereur, ces deux moitiés de Dieu.

Il se faisait une part plus grande que cela dans le partage de la représentation de Dieu sur la terre. Clément VII le savait. « Aussi, dit Rossi, redoutait-il bien plus la fortune de César qu'il ne se fiait à une confédération, quelle qu'elle pût être. C'est pourquoi, tout en persistant dans son idée de neutralité, il chercha à faire avec les lieutenants de César une con-

vention pareille à celle qu'il avait faite avec le roi de France. » Il y parvint ; mais la défaite de François Ier détruisit tout le bénéfice de ces sages précautions. De la conduite de Charles-Quint envers le roi de France allait dépendre le sort de la papauté. Il faut voir dans Rossi les cruelles anxiétés dans lesquelles se passa à Rome le temps de la captivité du vaincu de Pavie. Les conditions auxquelles il sortit de prison parurent odieuses, et ce fut un cri dans toute l'Europe, Rossi en témoigne, que le roi ne *pouvait* pas les exécuter. A ce cri s'en joignait un autre : La liberté des princes de l'Europe est perdue ! Une coalition de tous les menacés se forma. Clément VII ne pouvait manquer d'y entrer, la liberté de l'Église lui en faisait un devoir. Il hésitait cependant, mais un fait vainquit son hésitation, c'est, dit Rossi, le sans-gêne offensant avec lequel les généraux impériaux qui commandaient en Lombardie envoyèrent leurs troupes se loger dans les territoires de Parme et de Plaisance, qui faisaient partie de l'État de l'Église. Clément VII vit par là ce qui lui était réservé si, par un moyen quelconque, on n'arrêtait l'insolence du vainqueur.

Comment, loin de l'arrêter, la coalition ne fit qu'irriter César et, au lieu de les détourner, accumula les calamités sur la tête de l'infortuné pontife, c'est ce qu'il faut voir se dérouler par le menu dans les *Mémoires historiques* de Rossi. C'est là aussi qu'il faut lire l'histoire de cet effroyable sac de Rome qui surpassa de beaucoup l'horreur de celui de Genséric. Un détail à noter, c'est le mépris dont était entouré le connétable de Bourbon et la terreur qu'il causait par suite du désespoir furieux où ce mépris l'avait jeté. Relevons-en encore un autre parce qu'il rappelle des faits contemporains tout semblables. Quand le pape se retira dans le château Saint-Ange, il le trouva sans approvisionnements. — « C'est l'ordinaire des forteresses de l'Église, » dit Rossi avec une adorable naïveté. Hélas ! Lamoricière ne s'en est que trop aperçu !

Que de traits pareils on pourrait signaler et qu'on dirait d'hier. (Voir en particulier pages 134 et 151.) Le peu que nous avons dit ou cité de ces Mémoires doit suffire pour faire comprendre combien importante et curieuse en est la lecture. A ce point de vue déjà le courageux traducteur qui les a fait passer dans notre langue a droit à des éloges. Que sera-ce si l'on envisage son travail au point de vue de l'effet moral qu'il est appelée à produire !

II

Y a-t-il aujourd'hui un art religieux en France ?

La question semble étrange, en face de tout ce qui se donne pour tel ; car enfin a-t-on jamais autant bâti, autant peint, autant sculpté, autant ciselé pour l'Église qu'on le fait maintenant ? Il n'en est pas moins vrai ce-

pendant que cette question est des plus légitimes. L'art religieux exige des conditions si hautes, si délicates, si nombreuses, si rares en tout temps, que quand on le voit courir les rues, dans un siècle qui n'est pas précisément celui de la foi, on est bien en droit de le suspecter et de lui demander son passe-port.

C'est ce que vient de faire un écrivain qui a toute autorité pour cela, M. l'abbé Hurel, ancien chapelain de Sainte-Geneviève, prêtre aussi distingué comme critique d'art que comme orateur religieux. Le volume qu'il publie sous ce titre : *l'Art chrétien contemporain*[1], est une piquante révision de tout ce qui, en fait d'édifices, de tableaux, de marbres religieux ou soi-disant tels, a joui de quelque notoriété dans ces derniers temps. Le capharnaum de l'Exposition universelle en a été l'occasion ; mais le critique ne s'est pas renfermé dans l'enceinte du Champ de Mars, bien que les qualités et les défauts de ce qu'on appelle aujourd'hui l'art religieux y fussent largement représentés ; il a poussé ses investigations tout autour de lui dans Paris, sur les hauteurs où M. Haussmann plante ses temples hybrides et dans les profondeurs sacrées des vieilles églises où il expédie ses sculpteurs et ses peintres.

C'est naturellement par les églises nouvelles ou nouvellement décorées par « l'édilité parisienne » que commence M. Hurel. Inutile de dire qu'il ne s'en laisse imposer nulle part, dans la décoration pas plus que dans la construction, par les artifices qui éblouissent et séduisent la foule. Son jugement d'ensemble sur les édifices de notre temps est sévère, mais n'a rien d'excessif. « De toutes les formes d'art, dit-il, l'architecture paraît, de nos jours, le plus dépourvue de poésie. » Cela est vrai, non-seulement de l'architecture religieuse, mais de l'architecture civile elle-même. Quoi de plus insignifiant, pour ne pas dire plus ridicule, que les mairies de Paris, par exemple ? Mais ce qui n'est que déplaisant ailleurs devient odieux quand il s'agit d'édifices consacrés au culte. Un temple sans harmonie avec les mystères qui doivent s'y accomplir ou qui les heurte dans ce qu'ils ont de plus délicat a, pour nous du moins, quelque chose d'irritant et d'odieux. Aussi admirons-nous que M. l'abbé Hurel ait pu garder le sang-froid spirituel qui distingue généralement ses critiques, quand il a eu à apprécier des églises comme Saint-Eugène, Saint-Augustin et la Trinité.

Sa description de Saint-Augustin débute d'une façon très-plaisante. « Quelqu'un cherchait, dit-il, où l'on pourrait commodément ériger une statue à Niepce de Saint-Victor, l'inventeur de la photographie, et émettait le vœu plaisant que ce fût devant cette église, dont la ressemblance parfaite avec un *objectif* serait ainsi justifiée... C'est, en effet, poursuit M. Hurel, un spectacle qui étonne, vu de près, que la figure extérieure de ce monument d'un faux style, au pesant abdomen surmonté d'un dôme. Une façade

[1] 1 vol. in-8. Didier et Ce, édit.

étranglée, à pignon, dans aquelle une immense porte cochère s'ouvre sur trois arcades grêles et donne entrée à un étroit vestibule : voilà pour la partie antérieure. Les piliers de ces arches, tout en hauteur, s'offrent en lames de couteau et partagent en trois tronçons un escalier rapide. Ne le franchissons pas ; les portes en bronze, nues et plates, que couronnent des laves émaillées, demi-circulaires, où M. Balze n'a point épargné aux vertus théologales la sécheresse du dessin et la dureté du coloris, ne doivent pas davantage nous arrêter. »

Nous ne pousserons pas plus loin, quant à nous, et ne dépasserons pas le seuil d'un édifice dont le dedans provoque bien plus le blâme encore que le dehors : c'est lui faire trop d'honneur que de discuter ses défauts. Tournons à droite, voici tout près la Trinité, cette église d'une élégance un peu profane qui, dit le critique, « porte l'empreinte de ce moment précis du siècle et des mœurs où nous sommes et à laquelle est assuré le suffrage de ces demi-chrétiens qui tiennent à s'éviter, dans le passage du théâtre ou du salon à l'église, un contraste trop vif. » Plus détaillée et plus fine encore est l'analyse de ce bercail à part, élevé pour les brebis habituées aux riants pacages de l'Opéra et destiné, ajoute M. Hurel, à devenir le jardin d'acclimatation de ces plantes exotiques que flétrirait d'abord l'air de nos cathédrales trop froides ou trop sombres. Il faut faire lire ces pages, où la vérité sévère se cache sous une douce ironie, à ces chrétiens affadis qui rêvent l'union du comfort et de la dévotion.

M. Hurel ne parle pas des autres nouvelles églises de Paris, sans doute parce que, pour la plupart, ce sont des pastiches, et que, comme il le dit en quelque endroit, à propos de la statuaire traditionnelle, ce ne sont pas là, à proprement parler, des œuvres d'art, mais des ouvrages de métier.

De l'architecture religieuse, M. l'abbé Hurel passe à la sculpture et à la peinture, ses appendices inséparables, qui, séparées d'elle, n'ont guère raison d'être, et qui, dans tous les cas, perdent dans l'isolement la moitié de leur valeur. Or, au jugement de M. Hurel, ces deux arts, la sculpture religieuse notamment, ne sont guère tombés moins bas que l'architecture elle-même. Le critique écarte d'abord et met hors de cause, avec raison, en parlant de la statuaire, tout ce qui relève directement de l'architecte, c'est-à-dire, ce monde de statues que toute église exige, surtout si elle est de style gothique, et qui ne sont là, comme il le dit, que pour l'agiographie, ou plus simplement encore pour occuper les niches que comporte le genre. La seule statuaire qui ait droit à l'attention est la statuaire libre, celle qui mérite le nom glorieux de création.

Or celle-ci est faible, plus faible de beaucoup, que la peinture. Il est vrai qu'elle a des conditions d'infériorité particulières, mais aussi M. Hurel en tient-il compte et ne se montre pas d'une grande exigence envers elle. « En fait d'art religieux, dit-il, la pure valeur esthétique est secondaire, l'essentiel est que l'idéalisme et le spiritualisme chrétiens soient exprimés. » Eh

bien ! même réduites à ce nombre, les conditions de la statuaire chrétienne ne se rencontrent presque jamais réunies dans celles des œuvres de nos jours qui aspirent à ce titre. Nous ne pouvons suivre M. Hurel dans la revue qu'il en fait et où il relève avec esprit, non-seulement l'absence des qualités constitutives du genre, mais les oublis, les inadvertances, les inconvenances même, qui souvent viennent s'ajouter à leurs défauts essentiels et les aggraver. Citons cependant ici un petit échantillon de sa manière. Il s'agit de la *Sainte Madeleine* de M. Chatrousse : « Qu'on se figure une actrice, et des moindres, assise sur ses talons, le visage et le regard dramatiquement tournés vers le ciel, étreignant de deux mains convulsives sur sa poitrine une croix. Sur ses genoux se déroule une bande avec ce texte : *Beaucoup de péchés lui sont remis*, etc. C'est à quoi, et au sol aride de la Provence, nous avons reconnu l'illustre pénitente. De longs cheveux se répandent sur ses épaules : c'est le moins qu'elle soit un peu vêtue... Où cet artiste veut-il que l'on place son marbre ? Dans une église ? Elle y aurait l'air, sauf la croix, d'une Ariane abandonnée. »

De la statuaire aux bas-reliefs il n'y a qu'un pas, et, pas plus que les statues, les bas-reliefs, ceux surtout qui se fabriquent à la grosse et à bas prix pour les églises de province, ne trouvent grâce devant M. Hurel. Ces mobiliers religieux de pacotille, qu'on expose à chaque coin de rue aux regards ébahis des pauvres curés de village, excitent chez l'intelligent et pieux critique une véritable indignation. Il a peine à se contenir en parlant de ces bons ecclésiastiques de province qu'il a vus s'arrêter ravis devant ces exhibitions cupides. « Tant de similipierre, de similibois, de similimarbre, le tout peint, polychromié, doré, des *Enfants-Jésus* à musique, des crèches avec accessoires au naturel, etc..., excitaient fort leurs innocentes convoitises. Le zèle de la maison de Dieu les excusait, à coup sûr ; mais il n'est pas moins triste, sous le rapport de l'art et la décence du culte, de voir ceux qui devraient, le fouet à la main, chasser du temple tous ces trafiquants, leur en ouvrir les portes et, loin de renverser leurs comptoirs, y ensevelir leurs laborieuses économies. »

Nous passons à regret une page humoristique, mais au fond pleine de sens, sur nos chaires à prêcher si hautes, si compliquées, si chargées d'ornements, et plus coupables peut-être qu'on ne croit de la fausse pompe de notre éloquence religieuse, et nous arrivons à la peinture. Plus heureuse que la sculpture et que l'architecture, la peinture chrétienne a produit chez nous, depuis cinquante ans, de vrais chefs-d'œuvre. Il y a eu pour elle une véritable renaissance. M. Hurel est le premier à le reconnaître, et c'est avec fierté qu'il proclame les grands noms d'Ingres et de Flandrin. Toutefois il y a une première remarque à faire, et M. Hurel ne l'omet pas : le mouvement qui s'est produit dans la peinture religieuse date de trente à quarante ans, et, s'il a été vif, il faut reconnaître qu'il ne s'est pas longtemps soutenu. Les maîtres qui avaient inauguré cette résurrection ont éprouvé de

nombreuses défaillances, et ceux qui les ont suivis sont toujours restés bien au-dessous d'eux. Il y a loin, chez Ingres, de *la Mission de saint Pierre* et du *Vœu de Louis XIII* au trop célèbre *Martyre de saint Symphorien*, « scène mélodramatique, dit M. Hurel, et qui manque incontestablement de ce qui fait l'art religieux, » et surtout au *Jésus parmi les docteurs*, « œuvre sénile à tous égards, » et décidément malheureuse, puisqu'il paraît que le maître l'a reprise à plusieurs fois sans la réussir. Flandrin lui-même ne s'est pas maintenu dans sa seconde grande œuvre, la décoration de Saint-Germain des Prés, à la hauteur où il s'était placé dans ses fresques de Saint-Vincent de Paul. L'étude très-détaillée que fait M. Hurel de la dernière exécutée de ces épopées chrétiennes, restée, hélas ! incomplète par la mort prématurée de l'auteur, sera probablement trouvée sévère, et pourtant elle ne nous semble que juste. Qu'il y a loin, en effet, nous ne disons pas dans l'exécution seulement, mais dans la conception laborieuse et mystiquement compassée de cette histoire en partie double de la Rédemption, que nous offre la nef de la vieille abbaye bénédictine, au glorieux poëme du triomphe de la Foi, que déroule la frise de Saint-Vincent de Paul. Nous souscrivons, pour notre compte, à la plupart des critiques qu'en fait M. Hurel, mais dans la pensée qu'il n'entend pas pousser plus haut que la nef. Les peintures du chœur sont une merveille à laquelle nous ne laisserions pas toucher volontiers, et nous nous étonnons que l'auteur n'ait pas compris qu'il leur devait au moins un souvenir.

Quant aux peintures murales des autres églises, nous les livrons presque sans exception aucune au bras vengeur de M. Hurel et ratifions des deux mains ses sentences rigoureuses et souvent plaisantes. Il faut, pour l'honneur de la religion et dans l'intérêt de l'art lui-même, ne pas laisser prescrire les barbouillages insignifiants, déplacés ou ineptes, qui salissent trop souvent les murs de nos églises ; il faut surtout ne pas laisser se dépraver par de pareils ouvrages le goût des personnes naturellement chargées de l'entretien des édifices consacrés au culte catholique et leur bien faire comprendre qu'une nudité propre et décente convient mieux à nos églises, quelles qu'elles soient, cathédrales ou chapelles rustiques, qu'une décoration sans rapports avec leur architecture et étrangère par la pensée et l'exécution aux sentiments qu'elles doivent faire naître ou entretenir dans les cœurs. Voilà pourquoi nous nous sommes arrêtés quelque temps sur le livre de M. l'abbé Hurel, qui soit dans sa partie esthétique, dont nous n'avons pu, faute de place, exposer les idées saines et élevées, soit dans sa partie critique, la seule dont il nous ait été permis de donner ici un aperçu, nous a paru plus particulièrement propre à retenir sur la pente dangereuse où ils sont entraînés les hommes que le zèle de la maison de Dieu dévore malheureusement plus qu'il ne les éclaire.

III

Un écrivain, dont le nom se révèle à nous pour la première fois et que, malgré ses connaissances très-étendues et très-variées, nous avons bien des raisons de croire jeune, M. Palustre de Montifaut, vient de publier sur l'Italie un volume de lettres qui rappellent à bien des égards celles du président de Brosses [1]. Il s'y agit en effet, comme chez l'illustre Bourguignon, d'art, d'histoire, d'archéologie, de littérature et de mœurs. Tout occupé qu'il soit des œuvres du passé, le jeune voyageur, ainsi que son devancier a partout l'œil aux choses du temps. Vrai Gaulois, comme l'était de Brosses, M. de Montifaut est impitoyable pour qui cherche à le prendre pour dupe. Aussi faut-il voir comme il raille les régénérateurs de l'Italie, et quel portrait il fait de la marine et de l'armée du nouveau royaume italien ! Autre est le ton dont il parle de la brave petite armée du pape : « J'ai assisté il y a quelques jours, écrit-il, à l'entrée du vaillant petit bataillon de zouaves, qui, pour la première fois, était admis à l'honneur de garder la Ville éternelle. Les Romains, en voyant défiler ces jeunes volontaires, se plaisaient à en exagérer le nombre à l'envi. Ils sont deux mille, disaient les uns ; — quatre mille, ajoutaient les autres; mais il eût été peu facile de discerner dans les yeux la sympathie ou l'hostilité. Toutefois, peu après, la hardiesse sembla pénétrer dans le cœur d'un petit nombre, et l'on vit les siéges se dégarnir aussitôt qu'entrait dans un café un de ces dévoués soldats. »

M. de Montifaut rapporte à cette occasion une bonne épigramme qui courut alors sur la bravoure des patriotes romains, que l'approche seule des zouaves pontificaux faisait déguerpir ; c'est un dialogue entre Marforio et son ami Pasquin.

« *Marforio.* — N'as-tu pas entendu dire que certains drôles (*ragazzuoli*), à la simple apparition d'un habit de zouave, lèvent le pied au café Bagnoli?

« *Pasquin.* — Bah! après Lissa qui pourrait en être surpris? Au moment de délivrer la louve esclave (Rome), ils se forment aux manœuvres... ils apprennent à fuir. »

Maintes fois on a entendu ces braves, à qui les siéges du café Bagnoli brûlent le derrière quand un zouave y apparaît, lancer à l'adresse du vigoureux bataillon formé par Lamoricière, l'insultante épithète de « *mercenaires.* » — « Mercenaires, s'écrie M. de Montifaut, mercenaires, des jeunes gens dont quelques-uns abandonnent une haute position, et tout au moins

[1] *De Paris à Sybaris*, études artistiques et littéraires sur Rome et l'Italie méridionale, par Louis Palustre de Montifaut. — 1 vol. in-8. Lemerre, édit., passage Choiseul.

un bien-être assuré, pour venir, avec cinq sous par jour, servir, loin de leur pays, un prince malheureux, lâchement abandonné !

« Mais, disent-ils avec une admirable logique, quiconque reçoit une rémunération pécuniaire en récompense de ses services, n'est-il pas un mercenaire?... Décidément les mots n'ont plus leur sens et j'y perds mon français. De grâce, allez donc dire à Mac-Mahon qu'il est un mercenaire, et vous verrez ce qu'il vous répondra ! Cependant je n'ai jamais ouï dire qu'il ait refusé d'émarger largement au budget. »

Ce n'est pas d'ailleurs que M. de Montifaut se fasse la moindre illusion sur Rome, au point de vue religieux pas plus qu'au point de vue politique ; il serait plutôt pessimiste à son endroit, selon nous. A l'en croire, l'État romain est une vieille machine dont un ressort toujours jeune fait aller les rouages usés. Le jeune voyageur ne se pose pas la question des moyens à prendre pour la réparer ; mais, à l'estime qu'il témoigne pour l'œuvre de la révolution, on peut juger que ce n'est pas à elle qu'il en voudrait confier le soin.

Du reste, ce n'est qu'en passant que M. de Montifaut touche à la politique. La littérature et l'art, voilà ce qui l'occupe en Italie. Et, à cet égard-là même, il s'en faut, selon lui, qu'il y ait là toujours lieu d'admirer. L'Italie n'est pas au degré où on l'a dit la terre des chefs-d'œuvre ; il lui faut rabattre, avec notre jeune et indépendant critique, des priviléges qu'on lui a trop libéralement accordés en pareille matière. Autant qu'un autre, M. de Montifaut se flatte d'avoir le culte de l'art ; mais ce culte, à son avis, n'exclut pas le libre examen. « Admirons, dit-il, j'y consens ; mais n'admirons pas sans contrôle. »

Ce contrôle qu'il réclame comme un droit, M. de Montifaut l'étend à tout et l'exerce avec une rare liberté. Les grands noms, pas plus que les grandes œuvres, ne l'arrêtent. Voyez, nous ne dirons pas avec quelle « irrévérence » — l'irrévérence est le fait d'un « maraud, » — mais avec quelle hardiesse il parle des dieux de l'art ! Tout le monde a proclamé le *Moïse* de Michel-Ange, une *création*, et des plus belles qu'ait enfantées son ciseau. Or, lisez ceci : « Il existe dans la cathédrale de Carrare une petite statue du législateur hébreu, de la fin du quatorzième siècle, qui, pour la pose et l'expression, est identique au colosse de Saint-Pierre-in-Vincoli. Michel-Ange n'aurait-il fait qu'agrandir la pensée d'autrui?... »

Mais cette insinuation n'est rien à côté de la charge à fond contre Saint-Pierre : « Combien de fois n'a-t-on pas entendu dire que la basilique de Saint-Pierre de Rome était le plus beau temple élevé par les hommes au vrai Dieu ? Peut-être ton esprit partage-t-il encore ce sentiment ; cependant nulle proposition n'est aussi fausse, mon cher ami, et il est nécessaire de repousser loin de toi ce vieux préjugé, » etc., etc.

L'avouerons-nous? les dix pages pleines de verve que l'auteur consacre à la démonstration de ce que les classiques de l'art appelleront un para-

doxe, nous ont singulièrement ébranlé. *A priori*, nous sommes, en architecture chrétienne, pour les cathédrales gothiques, mieux en harmonie que les églises de style italien avec la majesté sévère de nos dogmes. Mais, indépendamment de cette considération, et prenant Saint-Pierre en elle-même, il est impossible, après avoir lu M. de Montifaut, de ne pas reconnaître qu'il y a quelque chose d'hybride dans cet entassement de Pélion sur Ossa, nous voulons dire de deux églises l'une sur l'autre. En tout cas et généralement parlant, la supériorité que s'attribuent les Italiens dans l'art de bâtir ne saurait se maintenir devant la piquante analyse que le hardi critique de Saint-Pierre a faite des vices de leur système.

Il ne faudrait pas conclure de ce que nous disons ici, que l'ouvrage de M. de Montifaut soit une revue malveillante des richesses artistiques et monumentales de l'Italie. On en aurait une très-fausse idée. Nul parti pris, pas plus d'admiration que de blâme, ne perce en tout ceci. Voir ce qu'il y a d'objets d'art sur cette ligne ondoyante qui s'étend de Paris à Naples en passant par la Sologne, la Provence, Gênes, Rome, les Abruzzes, la Calabre et le pays de Tarente, et en causer en toute liberté, voilà ce que s'est proposé l'auteur de cette excursion. Et, comme il est homme de bon ton et d'esprit agréable, nous ne doutons pas qu'il ne trouve bien des personnes prêtes à la refaire avec lui du fond de leur fauteuil.

IV

Un travail qui tient à la fois à l'art et à l'histoire et qui les intéresse à un assez haut degré l'un et l'autre est celui que vient de publier M. Paul Foisset sous le titre de : *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Dijon*[1]. Ce travail est un des premiers chapitres de la grande statistique des antiquités de la France, que le ministère de l'instruction publique a demandée aux commissions départementales d'archéologie. S'il est permis de juger d'après cet échantillon, le seul que nous connaissions d'ailleurs, de ce que pourra être la vaste enquête dont il doit faire partie, il y a beaucoup à en attendre. Le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Dijon* est fait avec beaucoup de soin et d'après une excellente méthode. Le rédacteur — nous ne disons pas l'auteur, ce travail étant, du moins pour le fond, collectif — le rédacteur a fait preuve non-seulement d'études sérieuses, mais d'une remarquable intelligence du sujet. Rompant avec les procédés de l'ancienne école archéologique, il a substitué à ses descriptions vagues des analyses sévères, et à sa langue trop littéraire, une langue véritablement technique. Assimilant les œuvres d'art que les siècles ont laissées sur notre

[1] In-4. Dijon, 1868.

sol aux productions naturelles qui le couvrent, il les a étudiées d'après la méthode qui a depuis longtemps prévalu pour celles-ci; c'est en elles-mêmes et non par leurs aspects extérieurs qu'il les montre; son ambition n'est pas de les peindre, mais d'en déterminer la date et d'en fixer les caractères spécifiques. Ne lui demandez pas l'effet que telle église, tel château, telle ruine produit dans le paysage et quelles sont ses harmonies avec les sites qui l'entourent. Mais si vous désirez savoir à quel siècle église, ruine ou château remonte, quel en est l'appareil architectural, l'ordonnance, le style, lisez, vous serez satisfait, et en peu de mots ; car le secrétaire de la commission dijonnaise d'archéologie est aussi sobre que précis. Assurément il y beaucoup à dire, à un certain point de vue, contre le système qu'il a adopté ; on peut se plaindre de lui au même titre que Bernardin de Saint-Pierre le faisait des botanistes de son temps et accuser les archéologues modernes de ne donner non plus que des squelettes. Mais qu'importe, pourvu qu'en suivant la même voie que les sciences physiques, la science archéologique fasse les mêmes progrès? Or, c'est ce qui nous semble inévitable, et nous en trouvons la preuve dans la publication même qui nous occupe ici. Quel est celui des grands édifices analysés dans le *Répertoire archéologique de l'arrondissement de Dijon* qu'on ne puisse classer, sans l'avoir vu, comme on le fait d'une plante décrite au loin par un élève de de Candole et de de Jussieu.

Ce serait toutefois tromper le lecteur sur le rédacteur du répertoire en question, que de le présenter comme un esprit systématique. M. Paul Foisset ne s'enferme pas dans les édifices qu'il a mission de caractériser ; il sait fort bien, quand il lui convient, les considérer du dehors, relever les traits de leur physionomie et leur assigner leurs degrés de parenté. C'est même par là qu'il débute dans son travail. Son *Coup d'œil général sur les monuments du département de la Côte-d'Or* est, comme appréciation d'ensemble, aussi remarquable, bien que dans un genre opposé, que le corps du livre auquel il sert d'introduction. Il y là notamment, sur la succession et sur l'importance relative des différents genres d'édifices que présente le sol de l'ancienne Bourgogne, des remarques très-justes, que nous espérons bien voir revenir, avec plus de développement, comme conclusion, à la fin du travail.

V

La philologie est de toutes les études littéraires celle qui, avec l'histoire, fait le plus de progrès chez nous en ce moment. Ce mouvement se signale par des publications chaque jour plus nombreuses et plus importantes. Engagés d'abord dans une voie mauvaise par le penchant naturel de notre esprit à systématiser, la philologie en sort peu à peu et prend une direction qu'il faut

attribuer sans nul doute à l'influence des grands maîtres aujourd'hui mieux connus, de Bopp et de Max Müller, en particulier. Ces deux pères de la philologie ont trouvé chez nous d'habiles et courageux interprètes. Après nous avoir donné la traduction de la première partie des leçons de Max Müller, leçons dont nous avons parlé ici plusieurs fois, MM. Harris et Perrot en ont récemment publié la seconde (*Nouvelles leçons sur la science du langage*, 1 vol. in-8°, Durand, édit. rue Cujas). Ces *Nouvelles leçons* offrent encore plus d'intérêt peut-être que les autres, parce que le maître y passe de la théorie à la pratique. En effet, afin de bien établir les principes fondamentaux de la science du langage et pour bien montrer quelle méthode rigoureuse doit être suivie par les linguistes, M. Max Müller borne ici ses recherches à un nombre restreint de langues, au sanscrit, au grec, au latin, aux langues romanes et aux langues germaniques. Ces leçons se composent de deux parties distinctes : l'une, consacrée à la phonétique et à l'étymologie, traite des phénomènes externes du langage ; l'autre en étudie les phénomènes internes : le professeur y expose ses vues sur la production et l'épanouissement de la pensée humaine et sur la mythologie ancienne et moderne. Ces deux parties, dont la première seulement a paru en français, sont unies par un lien étroit, comme la pensée est unie au langage, disent les traducteurs, et, en quelque sorte, comme l'âme est unie au corps.

De son côté, M. Michel Bréal, professeur au Collége de France, poursuit avec une persévérance héroïque la tâche gigantesque qu'il s'est donnée de faire passer dans notre langue la *Grammaire comparée des langues indo-européennes* de Bopp. Le deuxième volume de ce colossal travail a paru depuis quelques mois déjà (in-8°, Imprimerie impériale, librairie Hachette) ; mais, nous l'avouons, le sentiment de notre infériorité, disons plus, de notre néant vis-à-vis d'une telle montagne de science, nous a jusqu'ici ôté le courage d'en parler. Ce volume n'est, du reste, que le complément de celui dont nous avons déjà rendu compte ici. C'est toujours l'histoire du *nom* et de ses accessoires ou lieutenants, l'*adjectif* et le *pronom*, avec celle des noms de nombre et des degrés de comparaison. Tout cela est d'un grand intérêt, mais d'une lecture affreusement difficile. Bopp a une méthode, nous voulons le croire, mais il nous est impossible de la saisir. Nous faisons, nous, en parlant, des ellipses de mots ; lui, ce sont des ellipses d'idées, voire des ellipses de chapitres qu'il se permet. Il est vrai qu'il ne pratique pas avec moins de liberté le pléonasme, témoin cette déclinaison entière du slavon primitif qui vient ici tomber on ne sait trop ni comment ni pourquoi, et dont il avait déjà été donné une esquisse en son lieu.

Enfin, il faut prendre les Allemands comme ils sont, et les donner tels qu'ils sont surtout. Aussi ne partageons-nous à aucun degré l'avis que nous avons entendu émettre, à savoir que M. Bréal, au lieu de traduire, aurait dû *arranger* la grammaire de Bopp. Nous ne doutons pas que le jeune et

docte professeur ne l'eût fait à merveille ; l'introduction qu'il a placée en tête de ce deuxième volume le prouve, car elle jette une vive lumière sur les procédés du célèbre grammairien. Mais, par respect pour ce grand nom, il devait nous donner son œuvre telle que l'a conçue l'auteur et telle qu'il a cru devoir la livrer au public. Le tour de M. Bréal viendra un jour ; il dégagera pour nous la lumière qui reste ensevelie sous les voiles compliqués de la science d'outre-Rhin et nous fera jouir des trésors que renferment les travaux des Grimm, des Corssen, des Curtius, des Schleicher, élèves ou émules de Bopp. Ce jour-là, il aura conquis le droit d'en parler avec autorité, et de repousser le déclinatoire que les Allemands se plaisent trop à opposer à nos critiques : « Les Français ne comprennent pas l'allemand. » M. Bréal a choisi la voie modeste et longue du travail, mais c'est par cette voie-là qu'on arrive.

P. Douhaire.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 9 juillet.

Un rayon vient de briller, comme une lueur d'espérance, à travers les points noirs et les nuages du temps. Le jour de la fête de Saint-Pierre, Pie IX a publié la bulle qui convoque pour le 8 décembre 1869 le concile œcuménique à Rome. Nous tenons à saluer avant tout ce grand événement et cette consolante promesse qui, après une interruption de près de trois siècles, viennent avec tant d'opportunité renouer la chaîne majestueuse des traditions de l'Église. Il y eut en France une commotion profonde et joyeuse lorsque la monarchie, au milieu de ses embarras, convoqua les États-généraux de 1789. Il y aura dans le monde un tressaillement plus profond et plus heureux encore à l'annonce des États-généraux du christianisme, parce que l'inquiétude et le trouble sont universels et que jamais peut-être les sociétés, livrées à la confusion, n'ont plus senti le besoin de guides et de lumière. Vérités primordiales, principes éternels, sources du droit, bases de la justice, tout est obscurci, contesté, dénaturé, et les affirmations les plus contraires se heurtent dans la nuit. Qui pourrait mieux qu'une assemblée solennelle, formée des pasteurs de tous les peuples, dégager la vérité de ces ténèbres et remettre sûrement l'humanité dans sa route ?

Nos assemblées politiques, si imposantes cependant lorsqu'elles débattent les intérêts matériels d'un empire, sont loin d'atteindre à la saissante grandeur de cette réunion d'évêques accourus de tous les points du globe, appartenant à toutes les nationalités, vivant sous toutes les formes imaginables de gouvernement, depuis la république jusqu'à la monarchie autocratique, depuis la démocratie pure jusqu'aux oligarchies héréditaires et privilégiées, et délibérant sur les problèmes supérieurs qui dominent et règlent la vie des peuples sous tous les codes et toutes les latitudes !

Il n'appartient à personne de préjuger les idées qui sortiront triomphantes de ces grandes assises de la catholicité, mais qui peut douter qu'elles dissiperont bien des malentendus, mettront fin à de tristes

controverses, et donneront à la société religieuse, plus forte et plus unie, une vitalité nouvelle et un puissant essor?

En attendant, comment ne pas saluer respectueusement ce vieux Pontife, accusé d'absolutisme en doctrine et en politique, et qui en appelle à la discussion et à l'Église; comment ne pas admirer cette puissance de réforme qui s'exerce sur soi avant de s'appliquer aux autres? C'est la première leçon que nous donne le futur Concile, et nous aurons à en recueillir de non moins précieuses et non moins pratiques.

Pour le moment, on discute chez nous le budget, et l'on peut dire qu'il n'est pas de discussion plus importante et décisive, parce que c'est dans le budget que tout se concentre et se résume. Là se traduisent en chiffres l'imprévoyance et l'indécision; là prennent corps et se font toucher du doigt les théories et les fautes. Aussi M. Thiers a-t-il eu raison d'appeler les budgets la véritable photographie des gouvernements, photographie souvent désagréable à contempler pour ceux qui la payent, et dans laquelle refusent de se reconnaître ceux-là même dont elle est la ressemblante image.

La discussion financière a mis cette fois en pleine évidence une situation que des habiletés de calcul et de parole avaient pu jusqu'ici dissimuler en partie, mais sur laquelle aucune illusion n'est désormais possible. La lumière a pénétré les divisions savantes et les compartiments factices, et dissipant les dernières fantasmagories, elle a montré, sur la muraille de la salle du festin, le chiffre flamboyant de la dépense. Il faut remercier de leur courage les orateurs qui ont accompli cette tâche patriotique; mais, s'il est juste de louer la ferme clairvoyance de MM. Magnin et Buffet, l'indépendante attitude de MM. Louvet et de Talhouët, c'est à M. Thiers surtout qu'il faut rendre hommage pour le dévouement intrépide avec lequel il a pris corps à corps le système suivi depuis seize années, et déchiré les voiles qui cachaient la triste vérité. Écartant à la fois les théories de M. Magne et les souvenirs de M. Fould, c'est au principe même du régime qu'il a demandé compte de la fortune publique; c'est à la politique personnelle qu'il a dit résolûment : Qu'as-tu *fait de nos milliards?* comme Auguste disait à l'ombre de Varus : Qu'as-tu fait de mes légions?

Il est impossible de n'éprouver pas une admiration reconnaissante pour cette noble et laborieuse vieillesse, qui s'arrache au plus légitime repos, à la méditation silencieuse, à la jouissance des arts, et sans nulle ambition, sans autre mobile que le bien public, rentre dans la carrière, accepte le travail et la lutte, et combat jusqu'à l'épuisement pour la cause en péril de la richesse et de la grandeur nationales. Quand l'âge a fait sentir sa fatigue et élevé l'âme au-dessus des compétitions humaines, il faut un dévouement bien rare pour

quitter ainsi la retraite enviée que l'orateur romain appelait l'*otium cum dignitate*. M. Thiers a eu cette abnégation généreuse, et depuis cinq ans, en face d'une majorité qui ne l'écoute pas toujours et le suit moins encore, il défend avec persévérance les traditions faussées et les droits méconnus.

Cette fois, il s'agissait de nos intérêts compromis, et élucidant avec une impitoyable sagacité l'artificielle confusion du chaos budgétaire, il a mis vigoureusement à nu le mal et sa cause. Faisant justice de ces classifications trompeuses qui ne servent qu'à dérouter le contrôle, et de ces euphémismes puérils qui s'efforcent de masquer le déficit sous les mots adoucis « d'insuffisances » et « de découvert, » il a invinciblement montré que les recettes atteignent à peine 2 milliards, tandis que nos dépenses excèdent 2 milliards 200 millions, laissant ainsi chaque année un déficit considérable à couvrir. Depuis 1852, le gouvernement a demandé, soit à l'emprunt, soit à d'autres sources exceptionnelles, une masse de 4 milliards 300 millions pour combler cette différence ; mais, l'écart subsistant toujours, à l'aide de quels moyens y fera-t-on face à l'avenir? On ne peut recourir sans cesse à l'emprunt ; celui dont la Chambre est actuellement saisie sera le *dixième* du régime. Il n'est pas moins difficile d'accroître l'impôt, partout élevé jusqu'au maximum ; et quant aux économies, la politique officielle les a rendues irréalisables sur les seuls chapitres auxquels on pourrait efficacement en demander.

Voilà la situation, qui ressemble presque à une impasse. Est-elle transitoire? Hélas! non. Dès 1861, M. Fould écrivait dans un rapport célèbre : « Il est facile de prévoir que, à moins d'un changement de système, nous nous trouverons bientôt en présence d'embarras très-graves... Le Corps législatif et le Sénat ont déjà exprimé leur inquiétude. Ce sentiment a pénétré dans la classe des hommes d'affaires qui tous présagent et annoncent une crise d'autant plus grave qu'à l'exemple de l'État, et dans un but d'amélioration et de progrès, peut-être trop précipité, les départements, les villes et les compagnies particulières se sont lancés dans des dépenses très-considérables. Le véritable moyen de conjurer cette crise, c'est d'agir avec promptitude et décision. »

Le conseil était sage ; qu'a-t-on fait pour le suivre? On a continué de dépenser avec *vertige*, on a creusé plus profondément l'ornière, on a vécu d'*expédients*, suivant l'aveu d'un membre même de la majorité, et aujourd'hui qu'amis et adversaires du pouvoir, enfin éclairés, se trouvent d'accord pour déplorer une gestion pareille, les avocats officiels en sont réduits à invoquer l'imprévu et toute une série de complications exceptionnelles. L'excuse est singulière! Quoi! Vous n'avez pas prévu que toutes les récoltes étant d'inégale abon-

dance, il fallait se prémunir contre les années stériles! Vous n'avez pas prévu que, la Prusse ayant armé depuis quinze ans ses soldats d'un fusil perfectionné, il y aurait nécessité d'introduire un jour chez nous une amélioration semblable! Vous n'avez pas prévu que l'Italie, ayant manqué constamment à sa parole et à ses engagements depuis huit années, elle pourrait bien y manquer une fois de plus et nous imposer brusquement les frais d'une intervention précipitée! Vous n'avez rien prévu de tout ce qu'annonçait et prévoyait le bon sens vulgaire. — Mais qu'est donc la science de gouverner, si ce n'est précisément celle de prévoir? Et un gouvernement qui s'accuse de n'avoir su rien discerner à l'avance ne prononce-t-il pas contre lui-même la plus sévère des sentences? Tous les régimes ont à subir des inondations, des épidémies, des disettes; ce sont là des calamités périodiques par lesquelles une administration bien ordonnée ne se laisse jamais surprendre. Et quant aux complications survenues depuis quelques années, à qui, demandons-le sans cesse, en appartient la responsabilité? Qui a fait l'unité italienne et facilité l'unité germanique? Qui doit porter le deuil de Queretaro et de Sadowa? Non, quoi qu'en disent MM. Magne et Rouher, le coupable n'est pas tel incident isolé ou tel élément aveugle, mais bien, comme l'a proclamé M. Thiers, le gouvernement personnel avec sa politique imprudente et capricieuse. Oui, c'est l'Italie, c'est l'Allemagne, c'est le Mexique, c'est l'haussmannisation de Paris qui ont conduit nos finances où elles sont; c'est l'exagération des armements préventifs et l'exagération des travaux improductifs qui nous pressurent et nous ruinent. Toutes les déclamations tombent devant l'implacable évidence, et il n'est pas de phraséologie rengorgée qui soit capable de faire que le budget ne se soit élevé de 1,400 millions à 2 milliards 200 millions, que la dette publique n'ait été plus que doublée, que nous n'ayons à payer 135 millions d'intérêt annuel de plus qu'en 1852, que nos dépenses n'excèdent nos revenus, et que le contribuable écrasé n'éprouve la tentation de changer la devise du règne en disant : l'Empire, c'est l'emprunt!

Pauvres paysans des Charentes soulevés contre un fantôme et qui criez naïvement : « A bas la dîme! » Vous seuls ignorez à cette heure que la dîme est dépassée et que l'État, par l'ensemble des mesures fiscales qui nous enserrent, prend le cinquième de toutes nos ressources! La dîme! Qui donc la perçoit, de ces modestes curés qui partagent avec les indigents du village les 8 à 900 francs de leur pitance annuelle, ou des dignitaires engraissés de cumuls qui émargent par centaines de mille francs? Platon a dit que la tempérance est la grande vertu des États comme elle est celle des âmes. Le budget rappelle volontiers la seconde partie de la maxime aux humbles desservants de nos campagnes; ceux-ci ne pourraient-ils à leur tour

inviter nos maîtres à se souvenir un peu plus de la première?

On examinait dernièrement au Reichstag de Berlin le budget de la Confédération du Nord, et la commission parlementaire proposait, en faveur du comte de Bismark et de ses collègues du ministère, une augmentation de traitement, par suite et comme récompense des victoires et des annexions de 1866. Cette augmentation, qui n'a rencontré qu'une majorité de quinze voix, consistait simplement, pour le Cavour prussien, à porter sa dotation annuelle de 10,000 écus, chiffre primitif, à 12,000, c'est-à-dire (l'écu valant 3 fr. 75) de 37,500 francs à 45,000. Ainsi, le président du conseil de Prusse, ministre des affaires étrangères et chancelier de la Confédération du Nord, l'homme qui a combiné et réalisé Sadowa au profit de son pays, touche en totalité, récompense nationale comprise, un traitement de 45,000 francs, tandis que les politiques à courte vue qui ont laissé béatement s'accomplir contre nous la plus grande révolution des temps modernes palpent des dotations scandaleuses !

Malheureusement, ces gaspillages et cette gestion désordonnée des affaires publiques ont été depuis seize ans aggravés par le débordement de l'agiotage, qui a bouleversé les fortunes particulières et porté la désolation et la misère dans tant de foyers. Le système qui avait lâché la bride au « cheval échappé de la dépense » ne pouvait se montrer bien sévère pour des entreprises calquées sur ses propres conceptions, et d'ailleurs il entrait dans ses plans de détourner les esprits de la politique active pour les jeter dans un courant de spéculation à outrance. C'est ce que proclamait jadis dans *le Constitutionnel* même un des hommes les plus étroitement associés à ce mouvement. « Il ne s'agit plus, disait-il, du spéculateur nécessiteux, tel qu'on le voyait il y a vingt ans ; depuis cette époque, la spéculation a changé de forme, elle a grandi : *elle s'est élevée au rang d'institution*[1]. » Et, en effet, M. Duruy, dans les cours d'histoire contemporaine offerts à la jeune génération, signalait le Crédit mobilier comme une des institutions les plus heureuses et les plus bienfaisantes du second Empire ! C'est ainsi que, pour la consoler des libertés perdues et du contrôle absent, la France fut lancée dans les étonnantes combinaisons d'affaires dont commencent à éclater les inévitables conséquences. Tous les esprits droits avaient pressenti le terme fatal où devaient aboutir tant de tripotages et de malversations, et, au milieu même de l'orgie, la voix sévère d'un magistrat, condamnant cette fièvre d'appétits et de jeu qui affaiblissait les âmes et altérait les mœurs, s'écriait avec une indignation attristée : « La civilisation matérielle a sans doute sa grandeur, et ce serait montrer une raison étroite et ingrate que de la méconnaître ; mais j'estime que cette grandeur peut se réaliser sans tant de cor-

[1] Mirès, *Constitutionnel* du 16 février 1857.

ruption. C'est l'agiotage que je poursuis, et non pas le mouvement des capitaux dans de grandes et saines entreprises. Ce ne sont pas les grands industriels que je combats, mais ceux que la Bruyère a si bien appelés les manieurs d'argent. Ce sont ceux qui corrompent jusqu'à la spéculation, s'enrichissent sans rien faire, attirent vers le jeu l'argent et les consciences, créent ce luxe singulier qui déprave tout sans rien embellir. Le mal social qu'ils causent est incalculable, et ils ne font aucun bien. Quoi qu'ils disent, la véritable industrie n'a nul besoin d'eux, à moins qu'elle ait besoin de supercheries et de mensonges. Ils n'ajoutent rien au crédit, si ce n'est ce que des charlatans y peuvent ajouter pour une heure ; leurs opérations n'améliorent pas les entreprises, et ce sont leurs manœuvres seules qui font monter et descendre tour à tour, comme dans une machine de prestidigitation, le niveau des valeurs[1]. »

On voit le résultat qu'ont eu ces folles et malhonnêtes pratiques. Tout s'écroule à cette heure, et il ne reste debout parmi les ruines que ceux qui les ont faites. D'un côté, la masse des crédules et des dupes qui avaient quelque chose et qui n'ont plus rien ; de l'autre le petit groupe d'habiles qui n'avaient rien et qui ont tout. Comment, devant ce spectacle, ne pas se rappeler la parole de Cicéron flagellant le déprédateur de la Sicile : Il entra pauvre dans cette province riche, et il en sortit riche, la laissant pauvre ?

Il faut féliciter hautement l'honnête homme qui a eu le courage de venir proclamer à la tribune ce qui bouillonnait au fond de toutes les consciences. M. Pouyer-Quertier s'est fait en cette occasion l'éloquent vengeur du travail et de la probité contre les scandales trop longtemps triomphants de l'agiotage, et il a rendu un éminent service à la moralité publique en dévoilant d'une main hardie les tromperies et les manœuvres dont l'épargne des familles a été tant de fois la victime. Les organes officiels ont accusé le vaillant député de Rouen de ruiner par ses attaques le principe même d'association, et c'est le reproche que lui a fait M. Rouher, prenant indirectement la défense des hommes et des procédés en cause, et commettant ainsi l'imprudence de faire croire à la solidarité intime du système gouvernemental et des entreprises contestées. Non, ce que M. Pouyer-Quertier a attaqué, ce n'est pas l'association, ce n'est pas l'union sincère d'hommes laborieux mettant en commun leur capital et leur intelligence pour se prêter un mutel concours et s'exposer aux mêmes risques. Ce qu'il a flétri, aux applaudissements de la France entière, c'est la perversion de l'association par une école économique déplorable, l'école saint-simonienne; c'est l'indigne exploitation de l'inexpérience, de la faiblesse et de la pauvreté par l'intrigue et le mensonge. Qu'on le sache bien, s'il est un sentiment

[1] Oscar de Vallée, *les Manieurs d'argent*, p. 269.

naturel à notre loyal pays et devenu plus vif que jamais parmi nous, c'est le besoin d'honnêteté, et c'est précisément pour avoir donné à cet ardent besoin une satisfaction nécessaire et attendue, que M. Pouyer-Quertier a rencontré l'approbation chaleureuse et unanime de l'opinion[1].

« Il faut que cela finisse ! » a dit au terme du débat un orateur qui ne voulait pas en recevoir les éclaboussures. Oui, il faut que cela finisse. Comment ? Par un retour aux vrais principes de politique et de finances, par une application large et sérieuse du contrôle à toutes les affaires publiques. C'est la conclusion de M. Thiers, c'est le cri de l'expérience et du bon sens. Le pays ne possédera aucune garantie contre les entraînements de tout genre tant qu'on ne lui aura pas rendu l'initiative et la responsabilité des déterminations qui l'engagent. C'est le gouvernement personnel qui a fait le mal ; c'est aux institutions libres de le guérir. L'erreur qui consiste à se croire plus sage que tout le monde et à s'adjuger le rôle de la Providence dans la direction des choses humaines est désormais jugée, comme l'arbre se juge par ses fruits. La liquidation commence, non pas celle de M. Magne par M. Fould ou de M. Fould par M. Magne, mais la liquidation du système ; qu'elle ne s'arrête plus, et que les électeurs, qui sont aussi les contribuables aient, la fermeté de choisir une assemblée capable de mieux défendre leurs intérêts que ces assemblées d'actionnaires dont la composition véreuse a occupé les tribunaux correctionnels. C'est à eux de nous faire une France nouvelle[2], moins emmaillottée de ligatures, plus morale, plus virile, vraiment maîtresse d'elle-même et de ses destinées. Qu'est-ce qu'une administration qui se résume dans le discours légendaire du maire de Loudun au préfet de la Vienne ? Qu'est-ce qu'une liberté de la presse qui, en quelques semaines de joyeux avénement, se mesure à cinq ou six procès aboutissant à des suppressions de journaux et à des amendes de 10,500 francs ? La réforme ! criait-on il y a vingt ans, en réclamant peu de chose. La réforme ! peut-on crier aujourd'hui avec bien plus de justice, en demandant la liberté confisquée jadis par le premier empire, « et que ses héritiers nous doivent encore[3]. »

Léon Lavedan.

[1] On a remarqué que MM. Havin et Guéroult se sont séparés de l'opposition sur toutes ces questions et ont voté contre M. Pouyer-Quertier et en faveur des œuvres critiquées par lui.

[2] Voir le livre lumineux et libéral que vient de publier sous ce titre M. Prévost-Paradol.

[3] Thiers, *Histoire du Consulat et de l'Empire*, t. XX, p. 793.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Manuel de la liberté de la presse, par M. Hatin. — 2 vol. Pagnerre.

Au moment où commence l'application de la nouvelle loi sur la presse, M. Eugène Hatin, auteur du *Manuel théorique et pratique de la liberté de la presse*, vient de compléter très à propos son utile et excellent ouvrage par un deuxième et dernier volume qui renferme, outre les discussions au Corps législatif et au Sénat, tout ce qui s'est dit, pensé, légiféré sur la matière depuis les premiers règlements de François Ier, les édits royaux de Louis XIV et de Louis XV jusqu'aux lois de la premier République, de l'Empire, du gouvernement de Juillet et enfin du second empire.

Des tables analytiques, bibliographiques, des renseignements de toute espèce font de ce livre un ouvrage indispensable aux hommes d'étude.

On trouvera dans ce deuxième volume le bilan de la justice administrative pendant la durée du régime discrétionnaire; le procès des *dix-sept* pour compte rendu illégal, enfin le texte de la loi de 1868, avec les exposés de motifs, les rapports des commissions et les débats dans les deux Chambres.

Les Conifères. *Bibliothèque horticole, agricole et forestière* de J. Rothschild. — Paris, rue Saint-André-des-Arts, 43.

La culture des conifères tend à prendre une extension considérable et cette classe si intéressante d'arbres n'avait été jusqu'ici l'objet d'aucun traité pratique. M. de Kirwan vient de combler très-heureusement cette lacune. Son excellent ouvrage est dédié à un des plus anciens membres de la Société forestière de France, au comte de Montalembert, qui, à l'insu sans doute de nos lecteurs, ne s'est pas borné à raconter comment les forêts vierges de la Gaule ont été jadis défrichées par les moines, mais a fertilisé et transformé comme eux la terre qu'il habite par d'importants semis et d'intelligentes plantations. On n'évalue pas, dans le Morvan, à moins de seize centmille le nombre des arbres plantés depuis 30 ans par l'illustre orateur dans sa terre de La Roche-en-Breny.

La Passion de Notre-Seigneur Jésus-Christ, par l'abbé A. Habert. — Paris, Douniol.

Toutes les actions de Jésus-Christ ont été autant de leçons édifiantes pour l'homme, autant d'expressions sensibles des divines vérités qu'il venait nous apprendre; mais c'est surtout sur la croix que ce souverain législateur nous a instruits d'une manière plus efficace et plus parfaite. C'est là que tout se manifeste, que tout s'éclaircit, que tout se développe et que les ombres les plus obscures deviennent la lumière la plus éclatante. On ne saurait donc faire un meilleur choix, parmi les livres de piété, que ceux qui traitent du mystère de la Passion. Un pieux ecclésiastique de Clermont vient de le raconter en ayant spécialement en vue les jeunes gens et les hommes du monde. Tout, jusqu'à la correction de l'impression et jusqu'au bon goût de ses vignettes, corrobore les approbations que plusieurs évêques ont accordées à ce gracieux volume.

Que faut-il désirer pour la Russie? — Paris chez Franck.

Telle est la question que pose M. Nicolas Tourguénef, qui depuis un demi-siècle n'est préoccupé que du progrès moral de son pays. Il ne le voit que dans l'extension de la liberté et une représentation nationale. Ce vœu a déjà été émis, mais il n'a jamais été développé avec autant de force

et d'autorité que dans cette brochure pleine d'un sentiment toujours estimable, sous quelque forme qu'il se manifeste, celui de l'amour du sol où l'on est né.

Conférences de Cassien, traduites par E. Cartier. — 2 vol. in-12. Paris, Poussielgue.

Cet ouvrage explique ce qu'étaient ces grands moines dont une grande plume nous retrace l'histoire. Jadis, saint Dominique y a trouvé les secrets de la perfection ; saint Thomas y retrempait son âme ; c'est le premier livre que le P. Lacordaire mit, à Sainte-Sabine, entre les mains de ses compagnons. Le texte latin de Cassien est rare, la seule traduction française qui en existe l'est également et réclamait une révision ; c'est ce que vient d'opérer un de nos plus anciens collaborateurs, qui n'est pas à son premier acte de dévouement. Ce travail ne s'adresse pas exclusivement aux familles religieuses, car, dans le christianisme, il n'y a pas de condition qui ne soit apte à la perfection et qui n'en fournisse l'exemplaire.

La Conscience comme il la faut, par le P. Marchal.

N'est-ce pas un signe du temps qu'un livre sur la conscience puisse être intitulé *comme il la faut ;* comme si ce grand mot de conscience ne disait pas tout. Hélas ! pour un trop grand nombre il ne dit plus rien. Le P. Marchal essaye de le rappeler à sa vraie signification. Colorant d'un style chaleureux une pensée incisive et hardie, il suit la conscience humaine à toutes ses hauteurs et dans toutes ses défaillances ; il passe en revue ses devoirs que la civilisation a rendus plus complexes, ses obligations qui trop souvent nous pèsent. Il la suit dans les mille replis et les mille détours où la ruse, l'orgueil et l'intérêt cherchent à l'égarer ; il signale ces faiblesses honteuses, ces compromis dangereux, ces biais indignes, ruses du vieux serpent qui abandonnant son antique forme, mais non sa cauteleuse méchanceté, se glisse au chevet de la femme (facile encore à ses séductions) pour y faire miroiter les attraits de la nonchalance, le soin de sa beauté, des parures, des plaisirs, des succès, des hommages ; au chevet de l'enfant (le ver pique la fleur dans son bouton) pour lui insinuer la paresse, la désobéissance, la ruse, le mensonge ; au chevet de l'homme (sa proie la plus chère comme la plus forte et la plus noble) pour lui parler de bien-être, de confort, d'ambition, d'honneurs et surtout de richesses, la pire des séductions de notre âge, celle qui fait commettre le plus de bassesses, le plus d'injustices, le plus de compromis avec la conscience. Le P. Marchal la poursuit sans merci dans ce dédale de piéges où elle se laisse tomber et d'où elle a tant de peine à s'échapper : piéges de la jeunesse, piéges de l'âge mûr, piéges de l'esprit, du savoir, de l'imagination, de la beauté ; car toutes nos facultés peuvent nous devenir un objet de chute comme un objet de salut, et plus nous avons reçu, plus sera rigoureux le compte que nous demandera le souverain juge. Ce livre fera réfléchir et peut-être trembler, car il soulève un monde de questions graves et ardues. Dû à une plume exercée, à un esprit éclairé et à une âme ardente, il répond aux besoins du moment, il éclairera et intéressera vivement. M. H.

Joseph Rialan, sergent aux zouaves pontificaux, par Robert Oheix. — Paris, Jacques Lecoffre.

Nous sommes heureux d'applaudir à l'œuvre de M. Oheix, et de le remercier de ce qu'il a fait pour la défense de l'Église. Un double intérêt s'attache à cette biographie.

L'exemple du dévouement énergique, vertu d'un autre siècle, éclate à chaque page. La vie de J. Rialan, foudroyé à Mentana par une balle qui l'atteint au milieu du front, doit enseigner la nôtre. Et c'est, au milieu de l'apathique indolence de la jeunesse contemporaine, une leçon salutaire que le spectacle d'une foi vive et soumise, d'un héroïsme obscur et modeste.

Mais aussi de sa correspondance se dégagent la suite vraie et le récit authentique des faits et gestes de l'armée papale si méconnue. Nous y voyons une source précieuse de documents pour l'histoire future du bataillon des zouaves pontificaux, dont les annales glorieuses seront une belle page à ajouter aux fastes des croisades.

L'entreprise que M. Oheix, compatriote et ami intime de J. Rialan, vient de mener à terme est une bonne œuvre qui ne peut manquer de trouver sa récompense légitime dans le succès. F. de Lanlay.

Pour les articles non signés : Camus.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

PERNETTE

CHANT SEPTIÈME[1]

LES NOCES

D'une pesante nuit subitement couverts,
Les yeux du jeune chef ne s'étaient pas rouverts;
Et, penchés sur son corps, le docteur, Madeleine,
Sollicitaient en vain son pouls et son haleine.
Le groupe des amis, autour d'eux empressé,
Sur le sol inégal soulevant le blessé,
Formait des longs manteaux une plus molle couche,
Et du vin de la gourde ils humectaient sa bouche.
Pernette, entre ses doigts glacés d'un froid nerveux,
Tenait sur ses genoux la tête aux longs cheveux;
Accroupie et le dos appuyé contre un arbre,
Pâle et sans voix, pareille à ces vierges de marbre
Que l'on voit défaillir au pied des crucifix.
Madeleine appelait : « O mon fils! ô mon fils! »
Et, poussant vers le ciel, en paroles ailées,
Les vives oraisons à ses sanglots mêlées,
Disant tous les saints noms qui conjurent la mort,
Attendait le réveil de son enfant qui dort.

[1] Voir *le Correspondant* des 10 et 25 mai, 10 et 25 juin, et 10 juillet 1868.

Cependant d'un doigt sûr, d'un œil que rien n'effraye,
Le sagace docteur avait sondé la plaie;
Veste ni ceinturon ne serraient plus le flanc
Et laissaient mieux jaillir et circuler le sang.
On vit du doux blessé se mouvoir la paupière,
Se rouvrir, se fermer au coup de la lumière.
Un murmure sortit des cœurs presque joyeux.

Mais, suivant le docteur d'un regard anxieux,
Sans respirer, Pernette épiait au passage
L'arrêt qui se lira d'abord sur ce visage.
Tout à scruter le mal, l'œil du ferme vieillard,
Longtemps fixé, resta muet, comme son art;
Puis, sans plus rien celer, l'épreuve étant complète,
Il leva son front pâle et regarda Pernette.
Elle reçut le coup, mais sans le laisser voir;
Elle reprit sa force en quittant tout espoir,
Et de ses bras ardents, sans cris, sans plainte amère,
Enlaça Madeleine en lui disant : « Ma mère! »

Mais le blessé déjà se soulevait un peu,
Rouvrait plus largement son œil limpide et bleu,
Et le docteur, sans croire à des chances meilleures,
Témoin de ce réveil, leur promit quelques heures.

Pierre, ayant tout compris dès le premier moment,
Vit sa mère et Pernette, et sourit doucement;
Et, sentant qu'il touchait aux dernières épreuves,
Du cœur et du regard il bénit les deux veuves.

La parole revint : les noms de son amour
Sur ses lèvres erraient murmurés tour à tour.
Puis, de ses faibles mains enlaçant les deux femmes,
A jamais dans leur deuil il souda ces deux âmes,
Et, par un testament impossible à briser,
Les légua l'une à l'autre en ce double baiser.

Quand l'amant, quand le fils eut à tout ce qu'il aime
Versé le miel amer de cet adieu suprême,
Le guerrier se souvint, reprenant tout son cœur,
Des hasards du combat dont il mourait vainqueur;
Exhortant ses amis, honneur de la contrée,
A défendre nos bois, citadelle sacrée,
A rester jusqu'au bout libres sur ces hauts lieux
Où se dressent encore les tombes des aïeux.
L'esprit toujours vivant forçait le corps à vivre;
Et, d'une voix plus ferme, on l'entendit poursuivre.
Du chef quittant les siens la sagesse en éveil
Munissait ses soldats d'un prévoyant conseil.
Familier des forêts, sachant les avenues,
Les sinueux abris des gorges inconnues,
Il disait par quel art de mille engins de mort
Un franc chasseur des bois peut hérisser l'abord,
Et des créneaux roulant du rocher qui surplombe
Fait aux envahisseurs une infaillible tombe.

Or, la mère, sachant qu'au delà du trépas
On peut s'aimer encore et que tout ne meurt pas,
Avait songé bien vite au médecin suprême
Par qui naît le salut de la mort elle-même.
Un rapide envoyé, déjà, sur la hauteur,
Revenait annonçant le vénéré pasteur.
Par les plus courts sentiers se hâtait le bon prêtre;
Dans les genêts, là-bas, on le voyait paraître;
Et bientôt, près du lit, aux pieds du cher mourant,
Le vieillard fut debout, armé du Dieu vivant.

Alors, de longs sanglots accueillant sa venue,
Cette foule éclata, jusqu'ici contenue;
Tous les pieux amours au désespoir mêlés
Firent explosion dans ces cœurs désolés...
Et le vieillard aussi, le prêtre sous les armes,
Élevant le ciboire, était baigné de larmes;

Et les mots qu'il tentait pour prier et bénir,
Couverts du bruit des pleurs, il ne put les finir.

Du geste et du regard écartant l'assistance,
L'apôtre commença l'œuvre de pénitence,
Et, comprimant son cœur qui saigne et qui se fend,
Il vint s'agenouiller près de son pauvre enfant;
Le baisa doucement sur la funèbre couche,
Et puis il approcha l'oreille de sa bouche.
Le faible cœur de l'homme alors resta dompté
Et le prêtre attentif reprit sa majesté;
Et, sans cacher l'ami tout à fait sous le juge,
Il ouvrit au pécheur son intime refuge.

Le soldat commença, dans un plein abandon,
Cet aveu du chrétien qui force le pardon ;
Aveu facile à Pierre et doux à son vieux maître,
Fait pour mettre la joie au chaste cœur du prêtre,
Aveu d'un noble cœur préservé de tout mal
Et qui n'a pas trahi le serment baptismal;
Qui paya son tribut à l'humaine nature,
Sans faire aux grands devoirs même une ombre d'injure ;
Et qui n'offre au Seigneur à pardonner en lui
Que l'héroïque orgueil dont il meurt aujourd'hui.

Dès que l'apôtre eut dit la formule adorable
Qui délie à jamais le bienheureux coupable,
Et qui le rend, au prix d'un sincère remords,
Assez pur pour le ciel et joyeux de la mort,
Il se leva, tranquille et sûr de la victoire;
D'une pieuse main prit l'auguste ciboire
Et de l'autre il tira du vase de vermeil
Le pain des forts brillant aux rayons du soleil.

Formant autour du prêtre un cercle de prière,
Tout le peuple à genoux tomba sur la bruyère ;

Tous les fronts prosternés, tremblants, silencieux,
S'abaissaient ; tous les cœurs se dressaient vers les cieux.
Tout s'inclinait aussi dans l'immense nature :
Les feuilles des forêts n'osaient plus un murmure ;
Les vents évanouis n'effleuraient pas le sol ;
Les oiseaux arrêtaient leur musique et leur vol ;
Les seuls parfums, montant d'un essor invisible,
Remplissaient l'air au loin de leur hymne paisible ;
Tout l'univers enfin, du bois sombre au ciel bleu,
Semblait se recueillir dans l'amour de son Dieu.

Or, tenant de ses doigts l'éblouissante hostie,
Oubliant tout au tour la foule anéantie,
En ces mots le pasteur, tourné vers les sommets,
Exhorta ce mourant qui va vivre à jamais.

« Bénis, ô mon enfant, ce Dieu qui tout à l'heure
Doit t'ouvrir de son sein l'éternelle demeure,
Qui t'exempte ici-bas d'un combat incertain,
Te payant ta journée au milieu du matin ;
Qui te prend jeune et pur et sans laisser au monde
Le temps de te flétrir de son haleine immonde.
Peut-être qu'à midi, sous l'ardeur du péché,
Ton cœur tari d'amour se serait desséché ;
Que la vie aurait fait, dans la foule grossière,
De tes plus fraîches fleurs une infecte poussière ;
Peut-être que l'orgueil et le doute moqueur
Auraient chassé ce Dieu qui se plaît dans ton cœur.
Tu pars aimé de lui, chaste et pieux encore ;
Les favoris du ciel meurent en pleine aurore.
Le maître épargne ainsi des périls superflus
A ceux qu'il a marqués pour être ses élus.
Réjouis-toi, mon fils ! en son nom je t'appelle
A ceindre au milieu d'eux la couronne immortelle !
Tu peux t'offrir au juge et partir sans effroi,
L'ombre même du mal n'existe plus en toi.

Ton sang et ta jeunesse, offerts en sacrifice,
Ont attendri pour toi sa clémente justice.
Fais donc avec amour, dans ses divines mains
Le joyeux abandon de tes bonheurs humains;
Fais sortir un encens du feu de tes souffrances;
Brûle au fond de ton cœur tes jeunes espérances,
Et, sans disputer rien à ce Dieu que tu crois,
Donne-toi tout entier comme lui sur la croix.
Il sait, ce Dieu fait chair, que le passage est rude
Qui conduit par la mort à la béatitude;
Et le voilà qui vient, pour franchir ce moment,
A ton âme, à ton corps s'unir étroitement.
Afin que tu sois forte, il vient, âme chrétienne,
Mêler divinement sa substance à la tienne;
Pour qu'ici même, avant que le ciel ne t'ait lui,
Ce Dieu bon vive en toi, lorsque tu meurs en lui !
Reçois ce pain sacré, fait pour l'homme et pour l'ange,
De l'âme et de la chair ineffable mélange,
Où ton Dieu descendu, quand ma main l'a béni,
Pour se donner à toi fait tenir l'infini.
Reçois de ton pardon cet infaillible gage.
Reçois cet aliment du suprême voyage.
Va dans le sein du père, au foyer de l'amour,
Prépare à tous les tiens leur place et leur retour;
Et souviens-toi là-haut, jusqu'à ma dernière heure,
Du prêtre qui t'absout, de l'ami qui te pleure. »

Soulevé de sa couche, au moment solennel,
Pierre, assis, reposait sur le sein maternel.
Madeleine à genoux, la femme forte et tendre,
Soutenait dans ses bras celui que Dieu va prendre;
Le feu de la prière avait séché ses pleurs ;
Sa foi brûlait plus vive encor que ses douleurs;
Les splendeurs de l'extase illuminaient sa face,
Comme si du mourant elle obtenait la place;

Et son âme, en un vol suprême et triomphant,
Croyait monter au ciel avec le doux enfant.

Mais lui, sans plus rien voir que les espèces saintes,
Ardemment vers son Dieu se penchait les mains jointes.

Le peuple est prosterné ; les pleurs coulent des yeux ;
La prière s'épanche à flots silencieux ;
Le pain fait chair descend sur les lèvres de l'homme,
Et de l'âme à son Dieu l'union se consomme.

Les rustiques soldats, dans leur double ferveur
De regrets pour l'ami, de foi pour le Sauveur,
Immobiles, courbés, le front contre leurs armes,
Des noirs fusils mouillaient le canon de leurs larmes.
Les femmes pour prier fortement, les yeux clos,
La tête dans leurs mains, étouffaient leurs sanglots.

Longuement s'éleva vers le Dieu qui s'immole
Cette intense oraison sans regards, sans parole ;
Et quand les yeux rouverts allèrent en pleurant
Chercher encor les traits du bien-aimé mourant,
Sous ses longs cheveux blonds sa face humble et penchée,
Dans son extase encor restait demi cachée ;
Tant d'une forte étreinte, en quittant ce bas lieu,
Son esprit s'enlaçait à l'esprit de son Dieu !

Vers ses amis enfin son beau front se relève.
Ce fut, à le revoir, comme au sortir d'un rêve :
De vivantes couleurs il s'était éclairé ;
La vigueur de sa foi l'avait transfiguré ;
Le céleste aliment fait pour son âme pure,
Semblait nourrir son corps et guérir sa blessure.
L'accent de ses yeux clairs et de sa franche voix
Éclatait aussi ferme, aussi frais qu'autrefois ;
Autour de lui l'espoir rentrait au fond des âmes,
Et souriait déjà sous les pleurs des deux femmes.

Seul, le sage docteur ne se déridait pas ;
Des signes trop certains présageaient le trépas.
L'ami repousse en vain l'augure qui l'accable,
La science a porté son arrêt implacable.
Dans l'aspect du vieillard, sur son front pâlissant,
On lit le morne aveu de son art impuissant :
Muet, croisant les bras comme un guerrier sans armes,
Dans ses yeux paternels tremblaient deux grosses larmes.

Mais Pierre, ayant levé les mains vers le pasteur,
Maître de ses esprits, lui dit avec lenteur :

« Me voilà citoyen du royaume céleste ;
Je suis libre ici-bas, pour le temps qui me reste :
L'homme par qui je meurs ne peut plus rien sur moi,
O mon père, et j'échappe à toute injuste loi.
Rien ne m'interdit plus, dans ce moment suprême,
D'obéir à mon cœur et d'être à ce que j'aime,
Et de donner mon nom, ma main, mon dernier vœu,
A celle que je vais attendre au sein de Dieu.
Mon père, unissez-nous ! prononcez sur nos têtes
Le mot qui nous convie à d'éternelles fêtes.
Chargez nos fronts bénis de ces puissants liens
Qui jusque dans le ciel suivent deux cœurs chrétiens,
Et qu'une fois serrés sur la terre où nous sommes,
Nul pouvoir ne rompra, pas plus Dieu que les hommes.
Vous qui savez mon cœur, qui l'avez éprouvé,
Cher pasteur ! donnez-lui ce qu'il a tant rêvé :
Ce titre où je voyais, dans mes jours les plus sombres,
La cause de ma vie et mon bonheur sans ombres,
La main de cette enfant, mon unique douceur,
Le droit d'être son frère et de l'avoir pour sœur,
De ne faire à nous deux, par un chaste mélange,
Qu'un seul cœur ici-bas et là-haut qu'un seul ange.
Accordez-moi ce prix, mon espoir, ma vertu...
Le voulez-vous, mon Dieu ?... Pernette, le veux-tu ? »

Un sanglot éclatant répondit pour Pernette.
A genoux, près du lit, tombant pâle et muette,
Elle saisit la main que tendait le mourant,
De sa lèvre à son sein la baisant, la serrant,
La baignant de ses pleurs, et, du geste et de l'âme
Lui faisant mille fois cet aveu qu'il réclame,
Disant par tout son être un oui silencieux
Étouffé dans sa voix, mais résonnant aux cieux.

Quand des premiers sanglots l'angoisse étant passée,
La vierge eut recueilli sa voix et sa pensée,
Le prêtre autour de lui, comme il était besoin,
Appela les parents, prit le peuple à témoin,
Et, sous les noirs sapins formant le sanctuaire,
Commença devant Dieu la noce mortuaire.

Les hauteurs s'éclairaient aux approches du soir ;
Sur la couche de fleurs prête à le recevoir,
Colorant ses rideaux de neige en rose tendre,
Le soleil amoureux s'apprêtait à descendre.
A l'orient, jamais si profond et si pur,
L'infini grand ouvert n'avait lui dans l'azur ;
Jamais ciel, par delà notre ombre où tout se noie,
Ne promit plus d'espace à l'éternelle joie ;
Jamais dépassant mieux notre horizon humain,
Tant d'espoir ne berça si douloureux hymen.
Comme pour se mêler par des douceurs amères
A cet amour sevré des transports éphémères,
La terre, à larges flots, exhalait autour d'eux
L'âpre encens du genièvre et des pins résineux,
Et mille odeurs des buis et des fleurs d'humble taille
Sous les pieds des soldats broyés dans la bataille,
Et qui, pareils aux cœurs tendres et gémissants,
Plus ils sont écrasés, plus ils donnent d'encens.
L'air, vaguement chargé de soufre et de salpêtre,
Fumait encore autour des longs taillis de hêtre,

Attestant, sous le ciel paisible et radieux,
Les noirs combats de l'homme à travers ce beau lieu.

Autour des fiancés le groupe se resserre ;
Les fronts plus tristement se baissent vers la terre.
Mais, sur le vœu qu'émet le chaste bien-aimé,
On observe en pleurant le rite accoutumé.
Le poêle nuptial, formé de branches vertes,
Tient d'un pudique abri les deux têtes couvertes ;
Le prêtre unit les mains des pâles amoureux ;
Le verset solennel est récité sur eux,
Et l'époux à l'épouse, en se penchant vers elle,
A du mystique anneau mis la chaîne éternelle.

Puis le guide sacré, comme en face du port,
Exhorta cet amour plus puissant que la mort :

« Renoncez vaillamment au songe de la vie,
Du véritable hymen la mort sera suivie ;
Enivrés l'un de l'autre, en un monde plus beau,
Vous l'irez consommer au delà du tombeau ;
Vous n'en tarirez pas les douceurs infinies ;
Dans leur vol immortel vos âmes sont unies ;
Bercés toujours plus haut dans l'immense idéal,
Vous trouverez en Dieu votre lit nuptial. »

Un silence profond suivit ces mots du prêtre ;
Les pleurs même cessaient, hélas ! prêts à renaître !
Les amants, les époux, dans leur rêve exaucés,
A la face du ciel se tenaient embrassés;
Et, de leur chaste oubli respectant le mystère,
Les yeux se détournaient du couple solitaire.
Eux, sans rien voir et comme seuls dans l'univers,
S'étreignaient, s'appelaient de mille noms divers.
Comme deux pâles fleurs que nul soleil n'essuie,

Se collent feuille à feuille à travers une pluie ;
Leurs visages, leurs mains, leurs lèvres sans couleurs,
Se joignirent longtemps, cimentés par les pleurs.
Leurs larmes, en tombant, qui se confondaient toutes,
Sur leurs cheveux mêlés roulaient en mêmes gouttes.

Tels furent, ici-bas, sans autre lendemain,
Le salut et l'adieu de ce funèbre hymen.

Les amis, cependant, comptaient chaque minute,
Croyant venu l'instant de la dernière lutte.
La mère avait saisi la main de son enfant;
Les soupirs du jeune homme allaient en s'étouffant,
Et dans ses yeux semblait s'éteindre avec la fièvre
Le regard... La parole hésitait sur sa lèvre.
Cet assaut de la mort sur le vaillant blessé
Par son sang vigoureux fut encor repoussé ;
Plaçant son autre main dans la main de sa veuve,
Il dit à haute voix, sans fléchir sous l'épreuve :

« Sois béni Dieu, vers qui je m'en vais sans effort,
Et de ma douce vie et de ma douce mort !
Je meurs en plein amour, en plein bonheur de vivre,
Exempt de mille maux dont la mort me délivre;
Heureux par-dessus tout de finir en chrétien...
J'ai tout aimé, mon Dieu, je ne regrette rien !
Je sais qu'après un temps qui passera bien vite,
On retrouve à jamais en toi ceux que l'on quitte.
L'adieu que je leur fais est proche du revoir ;
Il a ton nom pour gage et ton sein pour espoir.
Rends-nous donc assez purs pour devenir tes hôtes ;
Dans le sang de ton fils daigne laver mes fautes,
Je t'offre ici, mon Dieu, pèse dans ta bonté
Ces douleurs de mon corps contre moi révolté,
Tout ce qui dans mon âme, à sa chair asservie,

Subsiste malgré moi d'attaches à la vie.
Reçois cette rançon ; et pour t'apaiser mieux
Compte-moi les douleurs, les vertus des aïeux,
Leur trésor amassé de combats, de prières...
Et ces larmes surtout que je coûte à ma mère !
Qu'après vous, ô mon Dieu, daigne me pardonner
Ce grand cœur maternel que je fais tant saigner !
Me pardonnent aussi les amitiés blessées
Et les saintes vertus que j'aurais offensées,
Et ceux que je combats jusque dans mon trépas.
Je meurs sans les haïr, mais je ne fléchis pas ;
Et je dirai, fidèle à ma cause, à moi-même :
Sur cet homme pardon ! Sur son œuvre anathème !
Chrétien, je me repens, humble devant la mort ;
Citoyen, je meurs fier, sans l'ombre d'un remords.
J'ai bien fait de braver César et sa fortune,
D'écarter de mon front la bassesse commune,
De refuser mon bras à cet esprit d'orgueil
Qui tient le monde encor dans le sang et le deuil ;
De ne pas déserter la terre maternelle,
D'y veiller sur les miens, dernière sentinelle ;
Au lieu d'aller servir à ces indignes coups
Qui devaient susciter vingt peuples contre nous.
J'ai bien fait de rester, jouant ici ma tête,
Soldat de la défense et non de la conquête ;
Pour que l'envahisseur trouvât sur son chemin
Quelques hommes encor debout, la hache en main,
Libres, barrant le seuil du logis des ancêtres
Et montrant ce qu'on peut quand on n'a plus de maîtres.
Au moins, je ne meurs pas loin de mon cher pays,
Sous des murs étrangers follement envahis ;
Je meurs où j'ai vécu, sur ma terre sacrée,
Sur les fières hauteurs dont je gardais l'entrée.
Nos vieux chênes, prenant mon sang pur à témoin,
Diront à l'ennemi : Tu n'iras pas plus loin !
Ici, tous mes trésors comblent ma dernière heure ;

J'ai là tout ce que j'aime et tout ce qui me pleure,
Je serre en expirant les deux parts de mon cœur,
Ma mère d'une main et de l'autre... ma sœur!
Et j'ai reçu mon Dieu, présenté par le prêtre,
De qui j'ai, tout enfant, appris à le connaître.
J'entends, je puis bénir ces amis attristés,
Comme ils ont combattu priant à mes côtés.
Et toi, sous qui des bois je fis l'apprentissage,
Mon bienfaisant docteur, je vois ton cher visage.
J'écoute ici gémir, malgré le vent qui dort,
Nos arbres favoris couvrant mon lit de mort;
J'y sens la fraîche odeur de nos plantes obscures,
Les mêmes dont tu viens de panser mes blessures.
J'ai là cet horizon tant de fois contemplé,
Tout le pays natal à mes yeux déroulé :
Là-bas, la plaine immense où j'ai fait tant de lieues,
Nos étangs argentés et nos collines bleues,
Et ces clochers lointains qui m'ont vu presque tous
Devant leurs saints patrons m'arrêter à genoux;
Tout ce monde à la fois si grand et si paisible,
Par où je m'élevais vers un monde invisible.
O doux pays, meilleur que tu n'es renommé,
Tu perds un de tes fils qui t'ont le plus aimé ;
Adieu! reste béni dans les fruits que tu portes,
Moissons de pur froment, d'âmes douces et fortes!
Adieu!... »

Sa voix faiblit, une larme roula
Sur sa pâle paupière et sa bouche trembla ;
Mais il reprit :

« Adieu, pleurez-moi sans me plaindre ;
Je meurs en tout espoir et sûr de vous rejoindre ;
Je meurs au grand soleil, libre et fier, au milieu
De mes plus chers amours!... Mère!... Pernette!... Adieu. »

Le silence, un frisson sur sa face ternie,
Une froide sueur annonçaient l'agonie ;
Et le pasteur comprit, à des râlements sourds,
Que cette âme attendait les suprêmes secours.
Les chrétiens prosternés et comprimant leurs larmes,
Pour aider au mourant prirent leurs saintes armes ;
La mère étroitement s'empara de son fils,
Dans ses mains, sur son cœur colla le crucifix ;
Et la pieuse foule à ce combat présente
Commença l'oraison de l'âme agonisante.

On entendit encor, dans un soupir glacé
Le doux nom de Jésus faiblement prononcé.
L'esprit, déjà, touchait au ciel par sa foi vive;
Mais la lutte éclatait dans la chair convulsive.

Alors l'homme de Dieu, le paisible et le fort,
Sentit qu'il était temps de terrasser la mort ;
Ayant reçu le droit de lui parler en maître.
Sur sa face éclatait la majesté du prêtre ;
Et regardant cet homme, un éclair dans les yeux,
Il lui montra l'azur d'un geste impérieux
Et d'une ferme voix :

« Partez, âme chrétienne,
Lui dit-il ; qu'ici-bas plus rien ne vous retienne ;
De cette chair de mort soyez libre à l'instant !
Élancez-vous ! montez ! Votre Dieu vous attend. »

Le soir encor, du haut des cimes empourprées,
De sa rougeur suprême inondait nos contrées ;
Plus qu'à demi caché par les monts, le soleil
S'abaissa tout à coup sous son rideau vermeil,
Et l'ombre, à larges pas, des forêts aux villages,
Glissa rapidement d'étages en étages.
Tour à tour s'éteignaient, en de noirs horizons,

Les clochers flamboyants et les blanches maisons.
Bientôt, submergeant tout de l'une à l'autre chaîne,
La pâleur de la nuit noya l'immense plaine.

Rasant l'herbe et les fleurs, un vent léger et frais,
Comme exhalé du sol souffla vers les forêts;
Dans les vignes épars, mais à leur nid fidèles,
Les oiseaux vers les bois rentraient à tire d'ailes ;
Et l'âme, vers le ciel prêt à la recevoir,
Partit dans un soupir sur les brises du soir.

Au bord de la forêt à l'orient ouverte,
De mille fleurs sans nom sa tombe fut couverte :
Le sol teint de son sang se montra généreux.

C'est ainsi qu'il mourut... heureux, trois fois heureux.

ÉPILOGUE

LA VEUVE

Parmi tes souvenirs si doux à la mémoire,
Cher pays de Forez, j'ai glané cette histoire ;
J'en aimais la tristesse et les mâles couleurs ;
Elle me souriait entre toutes tes fleurs.
Que de fois, aux genoux de Pernette elle-même,
J'ai de mes pleurs d'enfant baigné ce cher poëme !
Il fut le plus constant de mes rêves divers
Et j'en voudrais garder une image en mes vers.

L'âge, en m'interdisant toute longue espérance,
Chaque jour me rattache au lieu de ma naissance ;

Mon berceau me rappelle, et, par le temps blessé,
Chaque jour, j'aime à fuir plus loin dans le passé.
Par tes sentiers bordés d'églantine et de ronce,
C'est dans tes horizons que mon esprit s'enfonce,
Cher pays, et je vais, autour des mêmes bois,
Écouter tes vieux airs entendus mille fois.

Je dois à tes leçons, qu'il m'est si doux de suivre,
Mon vrai savoir, celui que n'enseigne aucun livre,
Celui qu'on sent germer d'un sol plein de vigueur,
Qu'on respire dans l'air, qui prend sa source au cœur,
Qui passe, avec le sang, de l'aïeul à sa race,
Et qu'aux pages de l'âme aucune encre n'efface.

Ton grand air m'a sauvé la vie et la raison.
Chez toi, pâle écolier échappé de prison,
Libre pendant deux mois des pédants de la ville,
Je secouais du front leur sagesse imbécile,
Et, parmi tes bouviers chantant, grimpant, rêvant,
J'allais refaire en moi l'œuvre du Dieu vivant.
Là, d'un souffle emportant l'amas des lettres mortes,
Les choses à mon cœur parlaient d'une voix forte.
Dans leurs mâles sillons exempts de nos erreurs
Je suivais, pas à pas, l'esprit des laboureurs.
A mes doutes, partout, la réponse était prête ;
L'âme des vieux parents me servait d'interprète ;
Muni de leurs clartés, je n'hésitais sur rien,
Et j'avais leur bon sens pour seul historien.

Maints rhéteurs, depuis lors, m'ont prêché sans relâche
Les vertus, les bienfaits du sabre ou de la hache,
Le crime nécessaire et le progrès fatal ;
On m'a dit que le bien a pour auteur le mal.
J'ai regardé de près ces hideuses chimères :
Et j'ai donné raison aux haines de nos mères :

Tout grand nom de tribun, de peuple, d'empereur,
Taché du moindre sang, me soulève d'horreur.
L'histoire en a menti ! moi, sur nos temps d'épreuves,
J'accepte sans appel l'arrêt des pauvres veuves.

Celle qui m'a conté son douloureux amour
A ses ressentiments m'a conquis pour toujours ;
Il ne reste à mes yeux, de toute cette gloire,
Rien qu'une femme en pleurs, sans fils, en robe noire.

Je la retrouve, encor, telle qu'à mes dix ans
Je la suivais, épris de ses traits imposants.
J'obéissais près d'elle à ce charme sévère
Des êtres que l'on craint parce qu'on les révère.
Dès qu'elle avait parlé je quittais tous les jeux.
Frissonnant au récit de ces jours orageux,
Je me serrais contre elle au bruit de la bataille.
Je la voyais géante en sa petite taille,
Tant sous sa coiffe blanche elle avait un grand air
Quand ses yeux noirs brillaient de larmes et d'éclairs.

J'étais pour elle, aimé d'une intime tendresse,
L'auditeur entre tous à qui l'âme s'adresse ;
Car elle avait senti, de son tact souverain,
Chez cet enfant débile un souvenir d'airain
En qui, malgré l'effort du temps et du vulgaire,
Tous les cultes premiers ne s'effaceraient guère.
Lorsque j'avais pris place entre les écoutants
L'histoire était plus vive et durait plus longtemps ;
Puis, gardé pour moi seul, dans nos longs tête-à-têtes
Brillait tout un trésor de reliques secrètes.

Ses récits, à mon cœur terribles et touchants,
Faisaient comme une part des beautés de nos champs,
Quand j'allais, écolier libre jusqu'aux vendanges,

Me livrer chaque automne à leurs pouvoirs étranges.
Autour des vieux enclos, près d'elle, il me semblait
Que tout mon cher pays dans sa voix me parlait.

Jeune encore, à se faire envier par plus d'une,
C'était, pour nous enfants, une aïeule commune,
Et son portrait toujours présent à mes regards
S'unit dans ma mémoire à ceux des grands vieillards.

Si j'avais le pinceau vif comme la mémoire,
Pernette serait là, brune aux tempes d'ivoire,
Longs cils noirs abaissés, clair et profond coup d'œil,
Droite, leste et parée en simple habit de deuil,
Glissant d'un pied cambré sur l'herbe ou sur les dalles,
Avec je ne sais quoi des fiertés féodales.
A ce portrait vivant que je rêve, il faudrait
Du soleil, de l'azur, un recoin de forêt,
Un des arbres connus de notre paysage,
Et la montagne, enfin, pour cadre à son visage.
Auprès d'elle, attachés à sa voix, à ses yeux,
Marchent quelques enfants dociles et joyeux
Qu'elle entraîne, à travers les bruyères des landes,
Par les sentiers fleuris de nos vieilles légendes.

Plus tard et dans l'automne et près de son manoir,
Je la peindrais encor, dans la brume du soir,
Marchant d'un ferme pas sous une cape grise,
Lorsque j'allais l'attendre au sortir de l'église,
Où, dans son grand fauteuil, lorsqu'à ses pieds assis,
Devant l'âtre flambant, j'écoutais ses récits.

C'était le bon moment ! celui des confidences ;
Son âme y répandait toutes ses abondances,
L'histoire où nous pleurions y revenant toujours,
Et nos longs soirs d'octobre étaient pour moi trop courts.
Affranchis une fois de leurs pudeurs suprêmes

Les sacrés souvenirs se déroulaient d'eux-mêmes :
Oubliant, à ses pieds, l'enfant qui l'écoutait,
C'est à son propre cœur qu'elle se racontait;
Et la veuve, acharnée à son deuil sans mesure,
Pour la savourer mieux rouvrait chaque blessure.

Quand Pierre et le bonheur partirent d'ici-bas
Le devoir survivait, elle ne mourut pas.
Il fallait, vierge et veuve, être chef de famille,
Avoir le bras du fils et le cœur de la fille,
Veiller, jusqu'au moment de les voir endormis,
Et la mère et le père et les deux vieux amis.
A toutes ces douleurs elle eut de quoi suffire,
Sans dérober une heure à son propre martyre;
Et ces quatre linceuls, en face de la croix,
Ils furent filés tous et cousus de ses doigts.

La première entre tous, sa mesure étant pleine,
Dieu vers le fils absent rappela Madeleine.
Puis, le gai médecin qui n'avait plus souri,
Plus visité les fleurs du désert favori,
Dans l'éternel jardin qui là-haut se déploie,
Près du disciple aimé reprit sa douce joie.
Le laboureur s'en fut récolter le bon grain;
De sa maison sans fils il quitta le chagrin,
Chez le maître qui sert, leur mesurant l'épreuve,
De père à l'orphelin et d'époux à la veuve.

Le prêtre survécut quoique étant le plus vieux.
Ce sol avait besoin d'un ouvrier pieux.
Dans le commun labeur ayant eu plus à faire,
Il alla le dernier recevoir son salaire.
Enfant, je l'ai connu; j'ai le vif souvenir
D'un grand vieillard penché sur moi pour me bénir;
La douce majesté dans tout cet homme empreinte
Me frappait de respect sans m'inspirer de crainte.

La bonté souriait dans ses graves discours.
Lorsqu'il m'avait parlé je comprenais toujours.
Pernette me plaçait souvent sur son passage ;
J'en revenais, dit-on, plus docile et plus sage.
Je ne sais quoi de fort m'en demeure aujourd'hui ;
J'aspire à des hauteurs quand je rêve de lui.
Le meilleur de mon œuvre aura germé, peut-être,
Des endroits de mon front baisés par ce saint prêtre.

Il mourut. Son esprit nous resta tout entier ;
Le grand cœur de Pernette était son héritier.
Partout dans le pays, à trente ans, libre et seule,
La vierge avait conquis les honneurs d'une aïeule.
Son pas était connu, son nom était béni,
Sous les chaumes obscurs où le pauvre a son nid.
Providence attentive, avant qu'on ne l'appelle
Sa main s'ouvre en tous lieux et son cœur avec elle.
Chez tous les indigents que visitait son or
Sa tendre sympathie entrait, plus prompte encor.
Elle savait franchir, dans sa pitié discrète,
Cet endroit des douleurs où l'aumône s'arrête,
Et puissante à guérir où l'or ne pouvait rien,
C'est à l'âme surtout qu'elle faisait du bien.
Elle était le travail chez la pauvreté fière,
Au lit des moribonds elle était la prière ;
Et, chez tous, apportant le rayon de soleil,
Elle était le sourire, elle était le conseil.

C'est ainsi qu'en forçant leurs bienfaits à survivre
Elle honorait ses morts avant que de les suivre ;
Ainsi l'immense amour qu'elle avait eu pour eux
Se partageait dans l'ombre à tous les malheureux.
Pierre adoré là-haut, son Pierre en toute chose,
Était le but de l'œuvre et la voie et la cause !
Pierre, vivant toujours dans cette âme sa sœur,
Agissait par ses mains, aimait avec son cœur.

C'est pour lui dans le ciel, pour que sa gloire y brille,
Qu'on lui forme, ici-bas, cette immense famille,
Qu'on recrute le faible et le déshérité
Pour donner à ce mort une postérité.

Elle aimait entre tous, de son amour de mère,
Ceux dont l'âme innocente attend une lumière.
Les petits révoltés, les rôdeurs de buissons
Préféraient à leurs jeux ses charmantes leçons.
Ces marmots hérissés ayant horreur du livre,
Quand elle ouvrait le sien quittaient tout pour la suivre.
Dans nos rudes hameaux faits pour la liberté,
Où jamais magister ne s'était implanté,
Son foyer souriant fut la première école;
Elle y prenait l'enfance au miel de sa parole;
Et par elle, aujourd'hui, du maître à l'ouvrier
Tous, en ces champs heureux, savent lire et prier.

Elle excitait d'un mot chez ses petits convives
Les curiosités de leurs âmes naïves;
Et son heureux savoir, saine et douce liqueur,
Nourrissait la raison en égayant le cœur.
C'était là son grand art : la lettre inanimée
Vivait, riait, chantait sous son aiguille aimée;
Et, tout à coup, l'image, en saisissant les yeux,
Répandait sa clarté sur le livre ennuyeux.

Elle égayait, ainsi, la lecture morose;
L'épine sous ses doigts s'envolait de la rose.
C'était près d'elle à qui se ferait écolier;
Tout enfant chérissait son toit hospitalier.
Plus de grossiers ébats, de rixes, de maraude.
Oh! les bons jours d'hiver, dans la salle bien chaude,
A chanter doucement les antiques noëls,
A se faire conter des contes éternels,

A s'empresser autour du vieux livre d'images,
A changer mille fois de plaisirs et d'ouvrages,
A mêler la prière entre les jeux divers
Et même à réciter des fables et des vers !
Puis on posait cahier, tricot, livre au plus vite :
Les châtaignes fumaient dans l'immense marmite,
Les branches de raisins s'abaissaient du plafond,
La corbeille de noix se vidait jusqu'au fond,
Et les pommes d'api, fraîches comme l'aurore,
Roulaient et bondissaient sur la table sonore.

Mais que tout valait mieux, les jeux et les leçons,
Quand l'école en pleins champs errait sous les buissons,
Et que le cher soleil avait mis tout en joie
Du marmot qui brunit au chêne qui verdoie !
Quand, aux longs jours d'été, partis de grand matin,
D'insectes et de fleurs faisant large butin,
Nous voyons, heureux gain des pages bien apprises,
Les paniers se garnir des premières cerises !
Là, parmi les grands blés, autour des pampres verts,
Le maître parlait mieux à des cœurs plus ouverts.
Pernette avait ce don, comme un rosier des roses,
De traduire aux enfants la voix qui sort des choses,
Et d'être bien comprise en leur lisant un peu
Des splendides feuillets du grand livre de Dieu.

Parfois, ayant choisi — c'étaient de rares fêtes —
Les cœurs les plus ardents parmi ces blondes têtes,
Ceux qui, déjà plus mûrs, savaient mieux admirer
Et qu'aux nobles récits elle avait vu pleurer,
Loin des sentiers connus, vers les lieux sans culture,
Elle nous conduisait, dans la haute nature,
Sur un de ces rochers d'où les yeux incertains
Sondent l'immensité des horizons lointains,
Et parmi les détours des forêts tant aimées

Des débris de son cœur encor toutes semées.
Puis, de rameaux cueillis en de secrets endroits,
On venait couronner les deux bras d'une croix.
C'était sous les sapins, à l'extrême lisière
Du bois noir qui surplombe un coteau de bruyère ;
On dominait de là des sites merveilleux,
Et tout le cher pays se déroulait aux yeux.

Là cessaient tout à coup le bruit, le jeu frivole ;
C'était comme une église où se tiendrait l'école.
Alors se déployait, gardé pour ce soleil,
Quelque récit fécond en vigoureux conseil.
Je ne sais quoi soufflait dans l'esprit de la veuve ;
Sa parole plus vive abondait comme un fleuve.
Nous, à sa voix, debout, irrités, triomphants,
Nous sentions une force et n'étions plus enfants.
De Dieu, des grands devoirs, de la liberté fière
Pernette nous parlait sur la tombe de Pierre !
Nos yeux ardents brillaient d'orgueil et de courroux ;
L'âme de son héros semblait passer en nous ;
Nous prenions à témoin le ciel, les monts, la plaine,
Et nous épousions tous son amour et sa haine.

Elle nous racontait, dans ce lieu solennel,
Ce règne qui vécut d'un carnage éternel :
Les peuples écrasés comme sous une meule,
Les noirs canons broyant la chair à pleine gueule,
La terre sans moissons, les cités en débris,
Et les mères pleurant de mettre au jour un fils !
Elle disait comment, à l'abri du silence,
Parlaient et s'imposaient la fourbe et l'insolence,
Comment on adorait les horribles exploits
De ce sanglant orgueil qui remplaçait les lois ;
Comment, plus vils encor qu'aux derniers jours de Rome,
Tous les hommes léchaient les talons de cet homme.

Elle disait, enfin, Dieu lui-même insulté,
D'hypocrites respects couvrant l'impiété,
Les prêtres, subjugués par ce fatal génie,
Faisant aux livres saints prêcher sa tyrannie,
Un catéchisme impur aidant les recruteurs,
Le boucher célébré par la voix des pasteurs,
L'homme de paix captif d'un soldat qui s'en joue,
Et Jésus-Christ frappé de nouveau sur la joue.

Elle savait mêler à son histoire en pleurs
Tout ce qui m'enivrait, les bois, les cieux, les fleurs.
Tous ses ardents récits, faits en pleine lumière,
Me semblaient attestés par la nature entière...
J'ai changé vainement de maître et d'horizon,
J'en reviens à Pernette, elle a toujours raison.

Aussi bien que les fils elle enseignait les pères :
Vantant la douce paix et ses travaux prospères,
De pieux souvenirs le trône environné
Et la loi succédant au caprice effréné.
Quand les longs soirs d'hiver peuplaient la chaude étable,
Quand veillaient ses voisins assis contre sa table,
Aux discours de la vierge, éplorés ou ravis,
Tous, même les vieillards, jugeaient sur ses avis,
Tant la sagesse, ornant son austère veuvage,
Imprimait de respect et d'orgueil au village.

Quand groupés vers la crèche ou devant le brasier,
Ils découpaient l'érable ou qu'ils tressaient l'osier,
Que chaque outil luisait nettoyé de sa rouille,
Que l'agile fuseau tournait sous la quenouille,
Les récits commencaient, sombres, légers, touchants ;
Les plus graves leçons s'entremêlaient de chants ;
Et, comme aux anciens jours, l'auditoire immobile
Écoutait ardemment la rustique sibylle.

Mais ses récits toujours s'achevaient par des pleurs,
Car tous la ramenaient à ses propres douleurs ;
Et les voisins émus ne se séparaient guères
Sans maudire le temps de ces horribles guerres,
Et ce fléau de Dieu dont l'exécrable orgueil
Couvrit le monde entier de carnage et de deuil.

Jamais ce nom sanglant n'éblouit la contrée
Où Pernette vécut et mourut adorée.
En vain, là comme ailleurs, de vieux prétoriens
Hâblaient, grondaient, chantaient, grossiers historiens ;
Et, dans chaque taverne, avec force lampées,
A d'obscènes refrains mêlaient leurs épopées.
Nos sages laboureurs se souvenaient alors
De leur maison déserte et de leurs enfants morts...
Et chers, aujourd'hui même, à tous ceux de mon âge,
Pernette et ces récits font foi dans le village.

Elle vécut assez pour nous voir grandir tous,
Et son cœur maternel se consolait en nous ;
Chaque enfant du pays prenant la bonne voie
Et gagnant quelque honneur lui causait une joie.
Ses avis respectés nous suivaient tous au loin
Et j'aimais à l'avoir pour juge et pour témoin.
Déjà mûr et parfois hésitant sur ma route,
J'allais chercher près d'elle appui contre le doute ;
Sûr que mon cher pays, mes modestes aïeux
Me parlaient dans sa voix, me jugeaient pas ses yeux,
Que notre ciel aimé, notre douce nature
M'éclairaient à travers cette âme forte et pure.

Chaque automne, en goûtant à ses raisins vermeils,
J'allais dans l'air natal aspirer ses conseils ;
A tous nos lieux sacrés nous refaisions visite ;
Près d'elle une leçon était partout écrite ;

Et le sol maternel me rendait ma vigueur,
Quand j'y touchais ainsi du regard et du cœur.

L'âge vint sans courber ni son corps ni son âme ;
Elle abondait toujours en paroles de flamme,
Et quand nous attisions les souvenirs brûlants,
Ses grands yeux noirs brillaient sous de beaux cheveux blancs.

Un jour inscrit, hélas ! dans mes dates funèbres,
Jour de ce mois fertile en œuvre de ténèbres,
D'épais brouillards couvrant notre humide cité,
Mon esprit languissait dans mon corps attristé.
Le feu clair et flambant n'échauffait pas ma veine ;
Je ne pouvais penser et je rêvais à peine ;
Je portais lourdement le froid de la saison
Et les choses du temps écrasaient ma raison.
Une lettre était là : je l'ouvre avec paresse
Et d'un rude aiguillon la douleur me redresse :
C'était un coup suprême, il fallait être fort :
Pernette me voulait près de son lit de mort !

Je partis. Le chemin fut bien long et bien morne ;
Le même où je riais enfant, à chaque borne,
Je le fis, consterné, sous un ciel ténébreux.
La neige couvrait tout, la plaine et les hauts lieux.
Les bois, se détachant sur la blancheur des landes,
Tenaient les vastes monts rayés de noires bandes.
Le cher pays, tandis qu'on clouait le cercueil,
Semblait s'être vêtu pour un immense deuil.

Elle vivait, forçant à vivre un corps inerte.
Sur l'antique fauteuil drapé de serge verte,
Elle attendait l'ami qu'elle avait appelé ;
Mon retour, son départ, tout était calculé,
Et, belle dans la mort comme dans la vieillesse,
Elle me vit entrer d'un œil plein d'allégresse.

Comme autrefois, ma chambre et l'abondant manoir,
Tout était ordonné pour me bien recevoir ;
Tant l'esprit qui régnait dans la vieille demeure
Réglait tout fermement jusqu'à la dernière heure.

Nous avions une nuit pour nous entretenir ;
Le matin seulement la mort devait venir.
Le prêtre étant parti, l'œuvre sainte étant faite,
Nul ne se mêla plus à notre tête-à-tête ;
Nous priâmes à deux. Je reçus en pleurant
Les suprêmes conseils, ces ordres du mourant.
Après bien des retours sur les choses anciennes,
Sur mes affections autant que sur les siennes,
Elle ajouta :

« Mon fils, voici des jours mauvais ;
J'en gémirai pour toi, même aux lieux où je vais.
Ce siècle aveuglément s'est remis à la chaîne :
La carrière est ouverte à la bassesse humaine.
Toi, qui goûtas l'air libre et les clartés des monts,
Tu resteras fidèle à ce que nous aimons.
Puisque Dieu t'a donné le vers, arme tranchante
Qui frappe encor mille ans après celui qui chante,
Sers-t'en pour la justice et pour la liberté ;
On sort de ce combat meurtri, mais écouté.
Fais donc vivre en tes vers le meilleur de nos âmes,
Le souffle des hauteurs où tous deux nous montâmes,
La foi des grands parents, ces cœurs mâles et droits,
L'amour des souvenirs, le culte des vieux droits,
L'esprit religieux que la nature exhale
Et les saines leçons de la terre natale.
Note, pour tes enfants, quelqu'un de nos vieux airs ;
Exprime les parfums des fleurs de nos déserts ;
Dis ces âmes cachant, au fond de nos retraites,
Tant de vigueur paisible et de beautés secrètes.
Arrache de l'oubli quelque héros obscur

Qui puisse être un exemple et qui soit resté pur ;
Montre — le simple et fort sous sa libre bannière...
Sur ta plus noble page écris le nom de Pierre. »

Elle avait dit ce mot de son plus ferme accent,
Et son âme partit en me le prononçant.

Jamais aucune mort, dans toute la contrée,
Ne retentit plus vite et ne fut tant pleurée.
Adieu l'exemple offert aux fidèles amours
Et la tradition vivante des vieux jours !
Il me semblait, à voir l'angoisse universelle,
Que l'âme du pays s'éteignait avec elle.

Des bourgs les plus lointains et de chaque maison,
Une foule accourut malgré l'âpre saison.
Tout ce peuple savait, aussi bien que moi-même,
Le lieu marqué par elle à son repos suprême.
Partis devant le jour, afin que tout fût prêt,
Là-haut des laboureurs, au bord de la forêt,
A grands efforts creusant la terre glaciale,
Ouvraient sous les sapins la fosse nuptiale.

Le clocher tant aimé sonnait le dernier glas.
Nous montions ; sous nos pieds craquait le dur verglas.
Au loin, sur les coteaux tapissés par la neige,
Lentement serpentait le funèbre cortége.
Les bois ainsi que nous restaient silencieux.
Un crêpe de brouillards s'étendait sur les cieux.
De l'endroit solennel nous étions déjà proche ;
On entendait encore un peu la triste cloche,
Quoique sur les hauteurs, l'air s'était attiédi
Et le vent préludait au calme de midi.
Voilà qu'autour de nous, sans qu'il soufflât de brise,
Reprit à gros flocons une neige indécise :

On doutait, à les voir incertains de leur vol,
S'ils descendaient du ciel ou s'ils montaient du sol.
C'était comme un essaim d'âmes ou de colombes
Qui venaient chastement voltiger sur ces tombes.

Et, pour bénir nos morts de son divin regard,
Le soleil un instant perça l'épais brouillard.

Le prêtre seul parla durant la sépulture ;
Tout se taisait, la foule et la pâle nature.
Et la terre natale, enfin, selon leur vœu,
Se ferma sur leurs corps pour les garder à Dieu.

Leur humble monument, dressé sur la bruyère,
Ne manquera jamais de fleurs ni de prière ;
Il reçoit chaque été nombre de pèlerins ;
Il entend leurs secrets, il guérit leurs chagrins.

Une antique légende ici se renouvelle :
Pierre et Pernette auront leur mémoire immortelle.
Nos fils pourront choisir, dans la vieille chanson,
Ou la leçon rêveuse ou la forte leçon ;
Et si j'ai su la dire avec ta grâce austère,
On t'aimera peut-être, ô Forez, douce terre,
Où ce couple charmant, à l'ombre de nos bois,
Dort sous les mêmes fleurs et sous la même croix.

VICTOR DE LAPRADE.

HUGH MILLER

LE TAILLEUR DE PIERRE, GÉOLOGUE ET JOURNALISTE

My schools et schoolmasters. — First impressions of England. — Testimony of the rocks. — Headship of Christ. — The cruise of the Betsey. — Sketchbook of popular geology. — Essays historical et biographical. — Scenes and legends. — Tales et sketches. Chez Adam et Charles Black, libraires à Édimbourg.

La vie et les ouvrages d'Hugh Miller sont peu connus en France et méritent pourtant de l'être, à plus d'un titre. On y trouve d'abord le spectacle, toujours très-digne d'attention et de sympathie, d'un ouvrier qui s'élève par la noblesse de son caractère et la force de son intelligence, non pas à la richesse, ce qui est assez fréquent, mais à une grande et juste influence. On y assiste ensuite à la période la plus féconde et la plus animée des découvertes géologiques en Écosse, auxquelles Miller se trouva si activement mêlé ; on voit enfin s'y dérouler l'histoire de la tentative la plus hardie et la plus heureuse d'émancipation politique de la religion qui ait été faite de notre temps et dans laquelle il a joué un des principaux rôles.

Les Mémoires qu'il a laissés sur ses premières années contiennent, au sujet de la vie intime du peuple en Écosse, beaucoup de traits, pris sur nature, qu'on chercherait en vain ailleurs et qui peignent bien les mœurs sévères et l'humeur raisonneuse de ce pays. Quant à ses ouvrages sur la géologie, les faits nouveaux qui se produisent chaque jour dans cette science d'observation, rendent sans doute les investigations faites par Miller il y a déjà vingt ans, un peu surannées, mais cela ne diminue pas le mérite du chercheur zélé qui a contribué de son temps à en étendre le domaine. C'est surtout cependant en qualité de champion de la liberté religieuse, ou, pour

parler plus exactement, comme partisan et promoteur de la séparation de l'Église et de l'État, que Miller a acquis la popularité très-considérable dont il a joui dans son pays, et sa notoriété au dehors.

Sans proposer à l'imitation le système absolu qu'il a été amené à adopter à cet égard et qui a maintenant prévalu dans la moitié de l'Écosse, il ne semble pas inopportun de faire connaître les causes de la lutte qu'il a engagée, les principes qu'il a invoqués pour la soutenir, le succès qu'il a obtenu, puisque nous vivons à une époque où se modifient dans presque toute l'Europe les rapports de l'Église et de l'État. L'attention publique peut être appelée avec profit sur une épisode de ce grand débat, et quoique la solution donnée en Écosse à cette difficile question soit de toutes la plus radicale, ce qui ne veut pas nécessairement dire la meilleure, elle doit être du moins connue et méditée par ceux qui cherchent des lumières pour se guider dans la même voie.

I

Hugh Miller naquit en 1802 à Cromarty, petit port de mer de la côte nord-est d'Écosse, d'une famille de marins dont aucun n'avait été, depuis cent ans, enterré dans le cimetière de la paroisse. Tous avaient successivement péri en mer, à un âge plus ou moins avancé, et avaient trouvé au sein des flots ce que les Anglais appellent *the watery grave*, la tombe liquide. Malgré ces tristes présages, le père de Hugh avait suivi la profession de ses ancêtres. Il avait débuté, pauvre orphelin, comme mousse à bord d'un caboteur et avait réussi, à force de courage et d'industrie, à amasser une petite fortune. Il avait bâti à Cromarty, avec ses économies, une bonne et solide maison qui fit de son fils un électeur quand arriva le bill de réforme de 1832. Mais il ne devait pas échapper au sort commun à tous les siens.

Dans l'hiver de 1807, pendant qu'il transportait des Orcades à Leith un chargement de cendres d'herbes marines qui, avant l'invention du procédé de Leblanc pour la fabrication de la soude artificielle, servaient à faire le verre, il essuya un coup de vent terrible. Depuis on n'eut jamais de lui aucune nouvelle.

Son fils Hugh n'avait que cinq ans. On comprend le soin que mit sa mère à le détourner le plus possible de l'idée de suivre la carrière maritime. Elle appartenait à une famille connue par l'ardeur des sentiments religieux et l'éleva dans les principes du vieux puritanisme. On l'envoya de bonne heure à l'école où il ne fit quelques progrès que quand il s'aperçut que cet art de la lecture, si pénible à

acquérir, n'était autre que l'art de trouver des histoires dans les livres. Il lut avec ravissement celles de Joseph, de Samson, de David et Goliath, de Tobie, et à partir de ce moment se déclara l'insatiable avidité de son esprit.

Contes, voyages, poésie, livres de controverse, il dévorait tout. Il ne lisait pas seulement, il relisait sans cesse avec une constance infatigable, et il savait par cœur de longs morceaux de ses auteurs favoris. Afin de ne pas s'en séparer, il avait construit une petite caisse de bois blanc d'un pied carré qu'il porta, pendant bien des années, toujours avec lui, ayant soin de la garnir sans cesse de nouveaux ouvrages qu'il achetait et empruntait, et même, quand il travaillait plus tard comme maçon, dans les comtés les plus reculés de l'Écosse, un vieux colporteur ivrogne qu'on avait surnommé *Jack of Dover*, Jacques de Douvres, à cause de ses pérégrinations lointaines et qui connaissait ses goûts, lui apportait tantôt les *Essais de Bacon*, tantôt une traduction de l'*Iliade*. Une traduction en anglais des rêveries cosmogoniques que Benoît de Maillet, ancien consul de France dans le Levant, avait publiées en 1738 sous son nom retourné de Telliamed, avait singulièrement frappé son imagination et fait travailler dès lors son cerveau sur les théories relatives à la transformation des espèces, renouvelées dans notre siècle par Lamarck et Darwin.

La plupart de ses veillées se passaient dans la maison de ses oncles maternels, James et Alexander, célibataires, tous deux artisans à Cromarty, l'un bourrelier, l'autre à la fois charron et scieur de long, où se réunissait tous les soirs un petit cercle d'amis. Ses oncles contribuaient du mieux qu'ils le pouvaient à son éducation chacun lui communiquant l'instruction qu'il possédait.

James, l'aîné, avait des habitudes très-sédentaires ; l'été seulement il parcourait parfois les fermes pour réparer les harnais, mais l'hiver sa vie se passait dans sa boutique à travailler assidûment de six heures du matin à dix heures du soir, moins une demi-heure de promenade qu'il s'accordait tous les jours au crépuscule et qu'il employait ordinairement à porter de l'ouvrage en ville. Il soupait en rentrant, puis reprenait son ouvrage, assis sur un petit banc de bois dont son frère, son neveu ou le lecteur, quel qu'il fût, occupait l'autre moitié pour profiter de la lumière. On abordait les livres les plus sérieux dans ces soirées, surtout ceux traitant de controverse théologique, pour laquelle tous les Écossais ont un goût passionné. Hugh ne partageait pas encore le penchant national qui, depuis Duns Scot, surnommé le *Docteur subtil*, l'adversaire de saint Thomas, en passant par les sectaires du dix-septième siècle et les sophistes du dix-huitième, a entraîné ses compatriotes vers les spéculations abstraites. Il n'écoutait d'abord qu'avec une attention très-languissante les débats

de tout genre, mais surtout religieux, qui s'élevaient dans cette humble académie, où des voisins du bourrelier, grands amateurs de dialectique, apportaient des difficultés à résoudre et se donnaient le plaisir, comme ils le disaient, de casser des noix, *to crack nuts*, sauf à les trouver le plus souvent vides.

Alexander (en écossais Sandy), le plus jeune de ses oncles, avait au contraire un caractère aventureux, et son existence avait été, comme on dit, assez accidentée. Se trouvant en 1794 à Glasgow au moment où on y enrôlait des marins pour la guerre contre la France, dont la conduite était alors en Angleterre, dans toutes les classes, un objet d'horreur, il s'était engagé comme matelot et s'était trouvé à la bataille de Camperdown sous Duncan, puis avait été débarqué en Égypte par lord Keith, comme artilleur, et avait suivi l'armée d'Abercromby jusqu'à la bataille où ce général fut tué près de Canope, en mars 1801. Revenant ensuite avec l'escadre en Angleterre, il avait assisté au combat inégal à la suite duquel Decrès rentrant de son côté en France avec *le Guillaume Tell* et *le Généreux* et tombé au milieu des Anglais, fut obligé de se rendre après une défense héroïque. Enfin, en 1802, complétement dégoûté des tueries et même de la gloire qui les accompagne, il avait profité de la paix pour quitter le service. Comme beaucoup de marins, il avait pris, dans ses voyages, le goût de l'histoire naturelle et avait rapporté dans son coffre un petit musée, où figurait, entre autres curiosités, une coquille de *murex*, mollusque dont les anciens tiraient la poupre, qu'il avait ramassée sur le rivage en débarquant à Alexandrie, et une grosse ammonite qu'il avait recueillie lui-même dans une carrière du sud de l'Angleterre. Les habitudes nomades de l'oncle Sandy étaient tout à fait du goût de Hugh Miller, qui l'accompagnait volontiers quand il allait travailler à la campagne. L'atelier du scieur de long était le plus ordinairement installé sous un beau bouquet d'arbres dans le voisinage de la mer, et le neveu passait la journée à fureter dans les profondes cavernes du rivage et à fouiller tous les environs. Un jour, en barbotant dans un marais pour y chercher des coquilles, il avait été assez heureux pour y découvrir sous la tourbe, des bois fossiles du cerf gigantesque (*Megaceros hibernicus*), dont on retrouve assez fréquemment le squelette, atteignant jusqu'à 10 pieds de haut, dans les *bogs* d'Irlande et d'Écosse, et dont les cornes sont tellement grandes, qu'on mesure une distance de 3 et 4 mètres d'une extrémité à l'autre des empaumures qui les terminent. Une pareille aubaine ne pouvait que stimuler son zèle. Le soir, dans les longs jours, au milieu de l'été, alors que la lumière ne disparait en Écosse qu'à onze heures du soir, son oncle s'arrangeait, quand il pouvait, de façon à revenir à Cromarty par le bord de

la mer, et profitait des basses eaux pour lui faire connaître les algues, les coquilles, les crustacés. Dès sa jeunesse, il était familiarisé avec le calmar commun qui noircit l'eau, en fuyant pour se dérober à ses ennemis, de cette liqueur appelée sépia dont se servent les aquarellistes ; il connaissait les doris qui portent leurs poumons sur leur dos en forme d'arbre, comme les soldats de Macduff dans *Macbeth*, portaient les branches du bois de Birnam en avançant vers la colline de Dunsinane ; mais surtout son oncle l'avait mis au courant des mœurs et des habitudes du homard, animal également intéressant au point de vue scientifique et au point de vue culinaire et que l'oncle Sandy avait un talent particulier pour surprendre et capturer. Hugh avait assisté, non sans surprise, aux transformations les plus secrètes et aux détails les plus intimes de la toilette de ce crustacé. On sait qu'avant d'être adulte et d'arriver sur nos tables, le homard subit plusieurs mues. Son enveloppe inflexible ne se prêtant pas à son accroissement, il est obligé de faire peau neuve chaque fois qu'il se trouve trop serré dans son vêtement, et les naturalistes ont observé que, dans l'espace de trois ans, période nécessaire pour arriver à sa taille, il change environ vingt fois d'habit, ou, pour parler comme le vulgaire, de chemise (sept fois par an environ, ce n'est pas trop !). Il est extrêmement difficile en tout pays d'être témoin de cette opération délicate et occulte, il est possible même que le homard britannique ait à ce sujet des susceptibilités encore plus exagérées que son congénère continental. Hugh Miller parvint cependant plusieurs fois à être le spectateur indiscret du phénomène. Il n'a pas distingué si la crainte de ses ennemis, qui auraient pu le surprendre dépouillé de son armure, ou si un sentiment de convenance portait le homard à se dérober à tous les yeux, mais il a constaté que sa honte, dans cette occasion, s'il en éprouve, n'est pas assez cuisante pour le faire rougir, comme aurait pu le croire certain candidat à l'Académie française.

Formé à une pareille école, ses aptitudes ne pouvaient que se développer. Sa réputation comme naturaliste s'était déjà assez répandue pour qu'un baronnet du voisinage, sir George Mackensie de Coul, lui demandât de lui procurer les plus belles stalactites qu'il pourrait trouver dans les grottes du bord de la mer. Il est facile d'imaginer avec quel zèle fut exécutée cette commission flatteuse.

Quoique l'école de Cromarty fût assez mal organisée, ses oncles insistèrent pour qu'il y suivît le cours supérieur dans lequel le latin était enseigné. On a bien souvent attribué le grand nombre d'hommes distingués qui est sorti de l'Écosse au système d'éducation de ce pays, et c'est avec raison. La plus forte discipline religieuse y fait le fond de l'éducation, et pendant plusieurs

siècles l'instruction donnée dans les écoles paroissiales y a été de beaucoup supérieure à celle donnée en Angleterre et dans la plupart des pays du continent. Dans les temps catholiques, le clergé avait, là comme partout, répandu l'instruction avec le zèle le plus généreux ; des universités avaient été fondées, des écoles ouvertes de toutes parts. Si l'on tient compte de la difficulté des communications, de l'absence d'ouvrages imprimés et de la rareté de la population, les sources d'instruction étaient au quatorzième siècle aussi nombreuses en Écosse que maintenant. A l'époque de la Réforme, ces fondations avaient été confisquées par la noblesse avec les biens de l'Église dont elles faisaient partie ; il fallut que Charles Ier, pour tirer le clergé anglican qu'il soutenait et les écoles dont le peuple regrettait la destruction, de l'état de détresse où ils étaient tombés, rendît une ordonnance formelle qui leur restituait les dîmes dont l'aristocratie s'étaient emparée. Cet acte, il est vrai, ne put recevoir son exécution que cinquante ans plus tard, mais il servit d'arme aux presbytériens pour amener, après de longues luttes, l'aristocratie à rendre aux paroisses les écoles avec leurs dotations, et ils y rétablirent, chose curieuse, pour eux partisans du culte en langue vulgaire, l'ancien usage catholique d'y enseigner le latin dans le cours supérieur, usage qui a subsisté jusqu'au commencement du dix-neuvième siècle. Il y avait deux écoles à Cromarty, celle d'*en haut*, située dans le quartier le plus élevé de cette petite ville et fréquentée seulement par les enfants appartenant aux familles les plus huppées de la localité, les fils des riches boutiquiers; et celle d'*en bas*, où se rendaient les enfants des marins et des artisans. Hugh fut envoyé à l'école d'*en bas*, et il raconte dans ses Mémoires que telle était la distance que mettait entre les enfants cette simple circonstance, qu'il se passa vingt ans avant que ceux de ses contemporains qui avaient été élevés à l'école d'*en haut* parussent se considérer comme ses compatriotes et daignassent le reconnaître quand, par la suite, ils se rencontrèrent.

Il faut convenir que, non pas par la faute du système qui réussissait en général partout ailleurs, mais par la faute du seigneur du lieu, du *laird*, qui aurait dû la surveiller et surtout de l'instituteur qui n'avait aucune autorité sur ses élèves, l'école d'*en bas* était assez mal tenue. Elle avait subi de nombreuses vicissitudes. Elle était d'abord située près de l'église, mais les écoliers n'ayant pour jouer que le cimetière ne pouvaient faire autrement, en prenant leurs ébats, que de violer le respect dû aux tombeaux. Leur exercice favori, par exemple, consistait à faire le tour du cimetière en sautant de pierre en pierre sans toucher le gazon. On n'avait pas tardé à défendre cette gymnastique. Alors les enfants, se répandant aux environs et

pénétrant dans l'enclos du *laird*, s'étaient mis à y dénicher les nids et à y cueillir les fleurs et les fruits. Le *laird* irrité n'avait pu supporter longtemps un pareil voisinage, et, après avoir transféré l'école d'un endroit à un autre, il en avait enfin judicieusement fixé l'emplacement sur le bord de la mer. Là pas un bateau ne pouvait entrer dans le port sans que les enfants ne le vissent, et, comme la plupart étaient fils et parents de marins, ils savaient parfaitement distinguer si c'était leur père ou leur cousin qui arrivait et jugeaient par la hauteur du bateau sur l'eau si la pêche du hareng pendant la nuit avait été bonne ou mauvaise. Tous les cahiers étaient ornées de dessins de chasse-marée avec leurs diverses voilures, et il est certain que sous ce rapport leur éducation était professionnelle et les préparait à leur avenir. De plus, la vente et la préparation du poisson se faisait sous leurs yeux, sur le rivage, et quand, dans la saison, plusieurs centaines de bateaux arrivaient à la fois, versant sur la plage des monceaux argentés de harengs que des commères éventraient et encaquaient sans se croire obligées à la règle du silence, les abstractions confuses de la grammaire et de l'arithmétique et les événements éloignés de l'histoire étaient facilement oubliés pour les palpitantes réalités du moment présent. Mieux encore, un entrepreneur de salaisons de viande pour la marine avait établi son quartier général dans le voisinage et transformait tous les jours en jambons et en tranches de lard quelques douzaines de porcs, opération qui ne pouvait se faire sans que les écoliers en fussent instruits par les cris, tantôt aigus et furieux, tantôt suppliants et lamentables des pauvres victimes; cris qui se mêlaient aux interrogations du maître d'école et qui avaient nécessairement pour effet de diviser l'attention, qui devait être alors rappelée à coups de baguette. De temps à autre, une commotion électrique parcourait les bancs quand un gamin, venant du dehors, faisait savoir à ses compagnons, par un clignement d'œil, qu'un fugitif avait pris le large et que leurs services seraient bien nécessaires pour faire rentrer les choses dans l'ordre. Le bon vieux temps avait, en outre, légué des traditions, respectables sans doute, comme tout ce qui vient du passé, mais qui ne contribuaient pas à maintenir l'ordre. Un ancien usage voulait que chaque bateau entrant dans le port chargé de tourbe payât à l'école un tribut de vingt mottes, destinées au chauffage de la classe en hiver, et les élèves, les premiers intéressés à surveiller la rentrée exacte de cette taxe, étaient de plus chargés de la percevoir. Un bateau de tourbe était-il aperçu par un des écoliers, se dirigeant vers le port, aussitôt se levant et son bonnet à la main il allait se placer devant la chaire du *domine* (car on donnait encore ce nom latin aux maîtres d'écoles écossais) en lui disant ces mots : *Peat boat, sir*, « un bateau de tourbe,

monsieur, » et il était aussitôt récompensé de sa vigilance par la commission qui lui était solennellement confiée d'aller réclamer la redevance. S'il revenait les mains vides, ce qui arrivait assez souvent, parce que les marins tentaient de temps en temps de faire tomber cette exaction en désuétude, le *domine* désignait alors une escouade d'une vingtaine de gaillards alertes et hardis qui avaient pour mission d'enlever par ruse, soit les vingt mottes de tourbe régulièrement dues, soit de prendre un *gage* qui consistait le plus souvent dans un cordage, une vergue, ou même une voile, que ces jeunes lacédémoniens, encouragés au pillage par leur instituteur, rapportaient en trophée et suspendaient aux solives du toit de chaume de l'école, de manière à y pratiquer la gymnastique dans les moments perdus, en attendant que le gage fût racheté. A Noël, c'était bien autre chose ; l'école était débarrassée de ses bancs et transformée pour une semaine en arène servant à des combats de coqs. Chaque enfant apportait un ou plusieurs coqs, et payait au maître un droit d'entrée de quatre sous par bête de combat, pour avoir le plaisir de voir ces pauvres animaux se crever les yeux, s'arracher la crête et se percer le crâne. Le sol de l'école en restait pendant les quinze jours suivants tout souillé de sang. Il y avait bien à Cromarty quelques esprits hardis qui trouvaient qu'il était temps d'abolir ces anciens usages, mais la majorité s'en tenait au fameux axiome britannique : *Nolumus leges Angliæ mutari*. Hugh Miller, qui ne participait pas à ces divertissements cruels, n'en payait pas moins douze sous d'entrée au maître, l'usage ayant établi que les enfants un peu comme il faut étaient toujours censés avoir en leur possession au moins trois coqs.

Le *laird* s'aperçut enfin que l'instituteur faisait faire peu de progrès à ses élèves, et il fut remplacé par un jouvenceau, homme réputé supérieur, mais qui concentra successivement son attention sur toutes les vieilles filles riches de Cromarty et ne fit pas marcher beaucoup mieux la classe. En examinant les cahiers de ses élèves à une première inspection, il s'aperçut pourtant que non-seulement Miller savait dessiner les caboteurs du port, mais qu'il faisait des vers très-agréables, et il encouragea en lui ce talent. Ses oncles ne s'y opposaient pas, car leur désir aurait été de faire de Hugh un *scholar*, un homme de lettres, et c'était dans ce but qu'ils avaient tenté, mais sans succès, de lui faire apprendre le latin.

Quand il eut atteint l'âge de seize ans, en 1818, la famille agita, pendant tout l'hiver, la question de savoir quelle profession il embrasserait au printemps, et, au grand étonnement comme au grand désappointement de ses oncles, il déclara choisir l'état de maçon, parce qu'il aimait à vivre en plein air, et surtout parce que, pendant les trois mois de chômage de la mauvaise saison, il espérait pouvoir

se livrer à son goût pour la lecture. Il contracta donc un apprentissage de trois ans avec un vieux maçon, parent éloigné de sa mère, qui s'appelait David Roy. Quoique son maître fût disposé à ménager ses forces, ses débuts furent très-rudes, et il put à peine en supporter les fatigues. On faisait construire alors des fermes neuves de toutes parts dans les comtés les plus reculés, de sorte qu'en peu d'années Miller traversa l'Écosse dans tous les sens, mais surtout au nord et à l'ouest, profitant toujours des occasions qui s'offraient pour étendre le cercle de ses observations d'histoire naturelle et de géologie, avec d'autant plus de facilité que, comme cela arrive à la campagne, son maître et lui étaient obligés d'être à la fois carriers, tailleurs de pierre et maçons. Encore adolescent, ayant besoin pour se fortifier d'une bonne nourriture et d'un travail modéré, il ne trouvait, après avoir épuisé ses forces, ni nourriture convenable, ni repos pour les réparer. Les propriétaires qui faisaient bâtir en rase campagne ne se préoccupaient guère de savoir où logeraient les maçons qui travaillaient pour eux, de sorte que ces pauvres gens couchaient le plus souvent dans des étables ou se bâtissaient une baraque de bois, qui les garantissent fort mal du vent et de la pluie. De plus, ils n'avaient pas de femmes avec eux pour préparer leurs repas, et ils avaient arrangé que chacun des apprentis quitterait à son tour l'ouvrage une demi-heure avant les ouvriers pour leur faire cuire leur *porridge*, espèce de purée d'avoine bouillie dans du lait, qui fait le fond de la nourriture du paysan écossais. Quand un apprenti laissait brûler la bouillie, ou ne la cuisait pas à point, il en était puni par le supplice du *bélier*. Les ouvriers le prenant par les jambes et par les bras le balançaient fortement en l'air et lui frappaient le bas des reins contre le mur. Le pauvre Hugh put échapper à cette punition. Il finit enfin par s'endurcir, devint en quelques années le plus vigoureux et le plus habile travailleur de la bande, et, par la suite, il se félicita souvent de savoir par expérience à quel prix la majeure partie des hommes gagne son pain de chaque jour. Il mena cette vie pendant six ans, passant chez sa mère, à Cromarty, trois mois d'hiver, qu'il consacrait à lire tout ce qui lui tombait sous la main. Enfin, en 1824, se croyant assez instruit dans son métier pour se présenter dans une grande ville, et entendant parler du taux extraordinaire auquel la spéculation en bâtiments avait fait monter le chiffre des salaires à Édimbourg, il se rendit dans cette ville, qui était alors dans une période de splendeur et de prospérité qu'elle n'a pas retrouvée depuis. Pendant vingt ans de guerre, l'Angleterre avait été seule maîtresse des mers et avait monopolisé tous les profits du commerce maritime. Elle avait étendu partout ses colonies; avait envoyé ses cadets les uns planter du coton dans le sud des

États-Unis, les autres prendre leur part dans l'armée de terre et de mer des vingt milliards d'emprunts inscrit au débit du budget britannique pour la guerre avec la France. La paix une fois venue, chacun était rentré chez soi, chargé, pour ainsi dire, des dépouilles du globe, ou pourvu des grosses pensions en usage chez nos voisins, et on s'empressait de jouir de son bien et de fonder un établissement. Ce fut à cette époque que furent bâtis ces quartiers magnifiques d'Édimbourg qu'on appelle la nouvelle ville et qui en font certainement une des plus belles cités de l'Europe. Elle était encore alors une capitale; les chemins de fer ne lui avaient pas ôté son importance même comme centre d'activité intellectuelle, en attirant tout à Londres. Walter Scott y vivait; Jeffrey, Brougham et Sidney Smith y dirigeaient, on sait avec quel succès, la *Revue d'Édimbourg*, qu'ils avaient fondée, peu d'années avant, dans leur grenier d'étudiant.

Hugh Miller arriva à Édimbourg sans aucune recommandation, et il fut heureux d'y rencontrer, au bout de quelques jours, un compatriote, peintre en bâtiments, qui trouva moyen de lui procurer du travail à Niddry, à 6 kilomètres d'Édimbourg, où un riche propriétaire faisait bâtir une maison de campagne. Il fut d'abord assez mal reçu de ses camarades, auxquels il n'avait pas offert de les régaler comme c'était l'usage, et il eut à souffrir de leur part les mêmes vexations qu'avait essuyées Benjamin Franklin quand il travaillait comme imprimeur à Londres, et que, pour le forcer à payer à boire, ses compagnons bouleversaient sans cesse ses caractères, en l'appelant par dérision « l'Américain aquatique. » Miller supporta avec patience ces petites persécutions, qui finirent par cesser. Il ne lui fallut pas longtemps pour apprécier la différence qui existait entre les ouvriers des grandes villes et ceux qu'il venait de quitter. A Cromarty, les artisans étaient tous connus des habitants et cherchaient, en général, à conquérir, par leur probité et leur talent, l'estime de leurs concitoyens. A Édimbourg, au contraire, l'ouvrier étant un être anonyme et irresponsable, n'avait aucun souci de l'opinion publique. La facilité de changer d'atelier le dispensait de l'obligation de se créer une bonne réputation. Les meneurs affichaient la prodigalité, le libertinage et l'irréligion ; ils eurent bientôt connu les sentiments de Miller, qui était loin de les cacher, et l'un d'eux crut l'intimider en déclarant, de manière à être entendu, « qu'il casserait la tête au premier qui lui parlerait de religion. » Ces fanfaronnades une fois passées, sa douceur, son intelligence supérieure, son habileté ne tardèrent pas à lui acquérir le respect de tous, et son amitié fut recherchée par quelques-uns même des plus *mauvais sujets*. « Je ne suis pas, dit-il à cette occasion dans

ses Mémoires, de l'avis de Burns, qui prétend dans sa correspondance qu'il a toujours recherché les *mauvais sujets* et qu'il s'en est toujours bien trouvé. Mon expérience ne m'a pas aussi bien servi ; j'ai, quant à moi, trouvé leurs défauts très-réels, et leurs vertus théâtrales. » Cette boutade du pauvre Burns était dirigée, sans doute, à l'adresse du parti puritain qu'il détestait et qu'il cherchait constamment à attaquer et à scandaliser. De même, nous avons vu, dans notre pays, un célèbre chansonnier qui affectait le libertinage, pour faire pièce aux jésuites, au grand détriment de la morale publique, et qui, avec la même tactique habile, chantait le grand capitaine par amour pour la liberté.

Les maçons, tribu essentiellement nomade, éprouvaient à Niddry, comme presque partout, grande difficulté à se loger. Hugh Miller, faute de mieux, s'était refugié sous le toit d'un pauvre charretier qui n'avait qu'une grande chambre au rez-de-chaussée, dont il occupait un coin avec sa femme, louant les trois autres à des ouvriers de passage. Telles sont les dures lois que la nécessité impose aux pauvres gens. Hugh sentait vivement la gêne et l'humiliation qui résultait pour tous de cette promiscuité, mais il avait fallu s'y résigner. Un vieux manœuvre borgne appelé John Wilson, qui le servait dans ses travaux et dont il avait remarqué l'excellente tenue, s'était attaché à lui et avait aussi élu domicile dans un des coins de ce dortoir. Il était dissident et d'une piété profonde et douce ; craignant d'être blessé dans ses sentiments les plus chers s'il priait publiquement, tous les soirs il sortait pendant une demi-heure pour invoquer Dieu à la belle étoile. Miller, qui s'en était aperçu et qui avait un vif désir de faire pénétrer dans cet intérieur la ferveur dont il était animé en même temps que d'y relever, par la présence de la religion, la dignité humaine, proposa un soir de lire la Bible et de faire la prière en commun et fut secondé avec chaleur par le pauvre Wilson. Le charretier n'aquiesça qu'avec répugnance; cependant, à partir de ce jour, toutes les soirées se terminèrent par une prière à Dieu. Miller fait observer à cette occasion que ceux de ses camarades qui avaient de la religion étaient tous des dissidents et n'appartenaient point à l'Église établie ; soit par le penchant naturel de l'esprit humain à l'opposition, soit plutôt parce qu'une indépendance jalouse est de l'essence même du sentiment religieux et qu'il se soustrait à tout ce qui lui semble une contrainte extérieure qu'on tenterait de lui imposer.

C'est vers Niddry que commence le petit bassin houiller des Lothians formé d'une succession de plus de 170 couches de schistes, d'argiles, de grès, de minerai de fer, parmi lesquelles se rencontrent une trentaine de veines de charbon exploitables. Ces dépôts rem-

plissent un immense vallée en forme d'entonnoir et en suivent les contours, superposés comme des bols qu'on aurait empilés les uns dans les autres. Les couches viennent affleurer tout autour de la vallée. A Niddry, attaquant le charbon par la tranche qu'il présentait à la surface, on a commencé à l'exploiter d'abord presque à ciel ouvert. Il n'y vaut encore aujourd'hui que de 4 à 6 francs la tonne, et c'est ce qui explique pourquoi dans ce district agricole que l'on cite souvent comme modèle de culture intensive, chaque ferme a depuis quarante ans déjà sa machine à vapeur fixe qui s'annonce de loin par son tuyau de briques.

En travaillant la pierre à Niddry, Miller y rencontrait à chaque instant des empreintes de plantes fossiles particulières aux terrains houillers, les *sigillaria* et les *stigmaria* qui ne sont probablement que leurs racines, les *lepidodendrons*, les *calamites*, les fougères arborescentes, les mousses et les roseaux gigantesques qui caractérisent cette végétation. Il recueillait les spécimens qui lui paraissaient les plus curieux, mais il ignorait l'existence d'une science appelée la géologie ayant pour objet l'étude de tous ces débris fossiles. Les merveilleuses découvertes de Cuvier n'étaient pas encore devenues populaires. Les deux grands géologues écossais contemporains n'avaient pas débuté dans la carrière où ils devaient s'illustrer plus tard. Sir Roderick Murchison, qui vient d'être récemment élu membre correspondant de notre Académie des sciences, n'était alors que M. Murchison, simple officier de dragons, et sir Charles Lyell n'était que M. Lyell, travaillant dans une étude d'avoué. Il n'existait pas dans ce temps-là de ces vocabulaires qui rendent la nomenclature de la science accessible à tous et aucune de ces cartes, résultats de longs travaux, qui épargnent au simple observateur tant de recherches et d'hypothèses oiseuses. Ce ne fut que cinq ans plus tard, en 1830, qu'Hugh Miller, pouvant enfin disposer de quelques loisirs, se mit au courant de la science et parvint même, à force de persévérance et de travail, à en étendre le domaine par ses découvertes. Mais il existait à Niddry, outre ces curiosités naturelles, des vestiges encore récents d'un état social aussi extraordinaire et aussi anormal que les plus étranges fossiles extraits des entrailles de la terre. Hugh Miller descendait souvent dans les mines de charbon le soir, pour y faire des recherches. La législation édictée à la suite de l'enquête de 1842, où tant de faits monstrueux furent révélés, n'avait pas encore prohibé le travail des femmes dans les mines; les exploitations de l'East Lothian, à cause de la disposition des couches, se faisaient sans moteur mécanique, par une suite de galeries étroites et tortueuses suivant le cours de la veine, tantôt montant, tantôt descendant, remplies d'une boue noire et plongées dans une obscurité complète. Tout le charbon

était sorti de la mine par les femmes des ouvriers, dans des paniers attachés sur le dos de ces pauvres créatures par une lanière de cuir qui passait sur leur front, où était fixée une lanterne. Elles éprouvaient une telle fatigue à exécuter ce travail de bête de somme qu'on les voyait souvent, arrivées en plaine à l'orifice des galeries, s'arrêter pour pleurer comme des enfants. La distance qu'elles parcouraient ainsi dans une journée avec leur fardeau, presque toujours en montant, était équivalente à la hauteur du Ben Lomond, et un des sommets les plus élevés de l'Écosse, au haut duquel elles auraient pu chaque soir déposer leurs charges si, parties le matin du bas de la montagne, elles eussent marché en ligne droite. Hugh Miller éprouvait sur leur sort la plus profonde pitié ; mais quel ne fut pas son étonnement quand il apprit que l'état de choses actuel (qui devait cesser vingt-cinq ans plus tard) était considéré comme un progrès du siècle. Chose inouïe ! que l'on ne pourrait croire si tous les contemporains et en particulier lord Cockburn, qui cite ce fait dans ses Mémoires et qui, en sa qualité de juge, ne pouvait se tromper sur une question de législation, ne l'attestaient ; jusqu'en 1799 les charbonniers de Niddry étaient restés *serfs*. Et cette incroyable anomalie d'une origine assez récente, ne leur était pas particulière, un acte du parlement écossais de 1606, par conséquent postérieur de près d'un siècle à la Réforme, avait, sur la demande du comte de Winton et autres grands propriétaires de mines, déclaré que toute personne qui emploierait un homme attaché aux mines de charbon et de sel, sans la permission de son maître, serait punie d'une amende de cent livres sterling (2,500 francs) et que les mineurs qui s'engageraient ainsi seraient considérés comme voleurs et punis *en leurs corps*. Il était résulté de cette législation un véritable esclavage, et les mineurs étaient si bien considérés comme une chose qu'on les vendait avec le fonds. Un acte du parlement écossais de 1661 était venu aggraver cette situation et leur condition exceptionnelle était si bien connue qu'en 1701, quand l'acte d'*habeas corpus* fut introduit en Écosse, on stipula expressément que le bénéfice n'en serait pas étendu aux ouvriers des mines de charbon et de sel. Ainsi, pendant que Junius publiait ses lettres, appelant le peuple anglais à veiller avec jalousie aux moindres entreprises sur sa liberté, pendant que Granville Sharp obtenait un bill par lequel tout nègre mettant le pied dans la Grande-Bretagne devenait libre par le fait même; que mylord Maréchal, grand propriétaire en Écosse, l'ami de Rousseau et de Frédéric, se croyait le plus libéral des hommes en blasphémant à tout propos ; que Robertson, Hume, Blair vivaient à Édimbourg et y écrivaient leurs beaux ouvrages littéraires ou philosophiques, à une lieue de cette ville, dans le village de Niddry de pauvres charbonniers écossais, ensevelis sous

terre, subissaient les travaux forcés sans avoir commis aucun crime. Tout le monde était convaincu que la servitude était nécessaire pour contraindre les hommes à un travail aussi rebutant, comme on a cru jusqu'à Louis XVI que la question était indispensable pour connaître la vérité dans les affaires criminelles. Trouver des hommes libres qui s'engageraient de leur plein gré à travailler dans les mines et obtenir les aveux d'un accusé sans employer la torture, cela semblait il y a un siècle des impossibilités que des utopistes seuls pouvaient songer à réaliser. Il n'a fallu pourtant qu'avoir confiance dans les résultats de la liberté du travail et suivre le penchant généreux du cœur humain pour en faire des réalités.

Ce ne fut qu'en 1775 qu'un acte du parlement britannique proclama l'émancipation de ces pauvres gens, mais avec des conditions si difficiles à remplir que ce bienfait resta presque une lettre morte et que ce ne fut qu'en 1799, par suite du mouvement d'idées propagé par la révolution française, que le lien qui enchaînait les charbonniers à la mine fut définitivement brisé. Ainsi Hugh Miller eut souvent, en 1824, occasion de converser avec des hommes qui étaient nés esclaves, sur le sol de l'Écosse, dont les pères et mères l'avaient tous été, et les membres de l'enquête sur les mines purent encore voir, en 1842, quelques-uns des survivants de cette race infortunée.

L'émancipation définitive des charbonniers écossais peut être citée comme le seul résultat utile et immédiat de la révolution française en Écosse, car, pour le dire en passant, pendant les vingt ans d'agitation et de guerres presque continuelles qui la suivirent, tout mouvement de réforme fut arrêté par suite du scandale et de la crainte que causaient ses égarements. Le parti tory et ultra-conservateur ayant un Dundas pour instrument régna tyranniquement en Écosse durant ces vingt ans et ce ne fut qu'à la Restauration que les idées libérales reprirent enfin le dessus. Il n'est peut-être pas tout à fait hors de propos de rappeler à cette occasion que Walter Scott fut un de ceux qui se signalèrent le plus alors par leur haine contre la France, qui, il faut le dire, représentait beaucoup plutôt dans le monde pendant cette période, l'anarchie ou le despotisme, que les idées libérales. Sa violence d'opinion l'emportait à des extrémités odieuses ou ridicules qui n'ont pas été oubliées de ses contemporains. On se rappelle encore à Édimbourg la chanson satirique qu'il composa et chanta à un dîner, la semaine même de la mort de Fox, en 1806, et où, faisant allusion au nom de cet illustre et généreux homme d'État, il sonnait la mort du renard (*fox*) et le jetait sans honte et avec une joie cruelle, en pâture à ses ennemis par ce refrain : *Tally ho ! Tally ho ! fox*, tayaut ! tayaut ! le renard.

Il n'excitait au contraire que le rire quand on le voyait s'exercer

à la guerre dans le champ de manœuvres. Son infirmité l'empêchant de revêtir le jupon du *highlander* et de servir dans l'infanterie, il s'était fait officier de cavalerie dans la milice et avait imaginé, pour dresser ses soldats au maniement du sabre, de faire planter sur des piquets de gros navets de Suède (*turneps*) qu'il fallait transpercer ou abattre. Lui-même donnait l'exemple de l'adresse et, pensait-il sans doute, de la bravoure, en se lançant à fond de train, coiffé d'un shako tromblon, surmonté de l'interminable plumet de mode sous l'empire, contre ces ennemis fantastiques et quand il parvenait par hasard soit à trancher soit à piquer un navet avec son sabre, il revenait glorieusement vers son peloton en disant : Encore un Français de moins!

Lorsque arriva la Toussaint de l'année 1824, le nombre d'heures de travail qui jusque-là avait été pour les maçons de dix par jour ou soixante par semaine, payées à raison de 50 centimes l'heure, soit 5 francs par jour ou 30 francs par semaine, fut réduit à quarante-deux heures de travail par semaine, chaque heure n'étant plus payée qu'un peu plus de 45 centimes, ce qui ne donnait plus que 18 fr. 75 c. par semaine. C'était dans cette saison qu'on congédiait ordinairement les maçons pour la saison d'hiver et la ville se trouvait pleine d'ouvriers sans ouvrage qui auraient été heureux de travailler quelques semaines de plus, même à prix réduit. Les entrepreneurs avaient profité de cette circonstance pour réduire ainsi les salaires. Faire grève dans un pareil moment était inutile, puisque l'ouvrage allait cesser, et d'ailleurs la législation anglaise ne permettait pas encore les grèves. L'avis d'Hugh Miller était de continuer à travailler aussi longtemps que la saison le permettrait, c'est-à-dire au plus quelques semaines, et de ne pas quitter l'ouvrage dans un moment aussi inopportun, mais l'opinion contraire l'emporta, le mouvement se propagea et le lundi suivant, un meeting où se trouvèrent huit cents maçons fut convoqué dans les prairies qui avoisinent la ville. Là quoique quelques-uns des ouvriers fussent parfaitement capables d'exposer et de discuter leurs griefs, certains messieurs très-diserts, assez peu connus de la foule, s'emparèrent de la parole et il fut impossible aux travailleurs de s'occuper de leurs affaires. Ils convinrent seulement entre eux qu'on se réunirait le soir dans une des salles de concert de la ville. La journée fut longue et difficile à employer, naturellement on se dirigea vers les cabarets de la Canongate, et Miller, curieux de voir quels étaient les passe-temps qui faisaient perdre à ses camarades un et quelquefois deux jours par semaine, les suivit. Après avoir circulé dans plusieurs allées sombres et étroites, on arriva à la porte d'un petit bouge où on n'entrait qu'en se baissant et où bon nombre d'ouvriers étaient déjà attablés. Là Miller

apprit que le divertissement à la mode était un combat entre des chiens amenés par les amateurs et un pauvre blaireau auquel on avait construit dans la cave un terrier qui se composait d'un tuyau en planches et d'où il s'agissait de le déloger. La compagnie dont Miller faisait partie possédait en commun, car on ne savait trop à qui il appartenait, un barbet d'aspect assez sinistre qui lorsque les miettes des maçons lui faisaient défaut, savait fort bien se dédommager sur les poulets et même les agneaux du voisinage. On l'amenait donc comme champion, mais il fallut attendre son tour, on accordait au pauvre blaireau une heure de repos entre chaque *affaire* et il venait de subir un assaut quand l'escouade arriva. Naturellement cette heure se passa *en consommation*. Enfin les *sportsmen* furent admis à descendre dans l'arène. On pénétrait dans la cave par une trappe garnie d'une échelle boiteuse et on voyait au fond de cet antre, à travers une atmosphère fétide et nauséabonde, épaissie plutôt qu'éclairée par deux chandelles fumeuses, le réduit qu'il fallait forcer Un des assistants se servant d'un long bâton, poussait par derrière au combat le pauvre blaireau, tandis que les autres excitaient le chien. Après un quart d'heure de ce spectacle ignoble et barbare, quand le blaireau et le chien se furent suffisamment déchiré les oreilles et criblé de morsures cruelles, on remonta pour passer le reste de la journée à boire du whiskey. La conversation s'anima peu à peu et on finit par vociférer d'autant plus haut que les propos qu'on tenait étaient plus déraisonnables. Miller s'esquiva et profita des quelques heures qui lui restaient pour faire une courte excursion géologique aux environs de la ville. Les préliminaires lui faisant supposer que la séance indiquée pour le soir ne serait que tumultueuse, il s'abstint de s'y rendre. Il ne fut pas le seul, du reste, car ayant rencontré le lendemain le coryphée de la bande, celui-ci ne put lui rendre compte de la séance, et finit par lui avouer qu'il aurait été difficile à ses camarades d'y paraître dans un état présentable. Telle fut l'issue de la première grève à laquelle il lui fut donné d'assister.

On avait toujours prédit à Hugh Miller que, quelle que fût sa robuste santé, il ne pourrait pas résister longtemps au piquage du grès fin d'Édimbourg où il était passé en proverbe qu'aucun tailleur de pierre ne pouvait dépasser quarante ans s'il était sobre, ou quarante-cinq ans s'il était buveur de whiskey. Les camarades d'Hugh ne s'étaient pas fait faute de lui conseiller ce préservatif, mais il n'avait pas voulu en user. Cependant dès la fin de la première saison il crachait le sang et il était obligé de retourner à Cromarty et de renoncer à travailler dans la capitale. Comme il avait de l'instruction, du goût et une grande adresse de main, il se créa par hasard, dans son pays une singulière spécialité. Ayant été chercher du travail à Inverness,

il ne trouva à s'occuper que dans le cimetière et il y grava plusieurs épitaphes avec une telle supériorité sur le genre alors usité, qu'il acquit de suite une célébrité et que pendant huit ou neuf ans qu'il pratiqua ce métier dont sa santé s'accommodait, non-seulement il tailla dans la pierre, mais même il rédigea nombre d'épitaphes dans ce style lapidaire dont les anciens nous ont laissé de si beaux modèles et qu'il chercha à imiter. Ce fut pendant son séjour à Inverness qu'il publia d'abord par pièces détachées dans l'*Inverness Courier* et ensuite en volume un recueil de poésies qui lui valut les éloges de gens très-compétents. Ces succès littéraires l'avaient fait surnommer « le poëte de Cromarty, » de sorte que, lorsqu'il retourna dans sa ville natale, il fut partout fêté et accueilli, et non-seulement il était invité chaque soir à prendre le thé chez les personnes les plus considérées de la ville qui faisaient grand cas de sa conversation, mais il recevait encore au cimetière, où il était à l'ouvrage tout le jour, les manches retroussées et avec son tablier de peau, les visites des dames bas-bleus de la localité qui l'entretenaient, pendant qu'il travaillait, de philosophie, de controverse religieuse, de géologie et de littérature. Ce fut au milieu de ce groupe de respectables muses qu'il vit pour la première fois une jeune et très-jolie personne qui plus tard devait devenir sa femme et qui n'avait d'abord pris part à ces visites que pour voir de plus près « le poëte de Cromarty. »

Il continuait d'employer ses moments de loisir à des observations géologiques dans la baie et aux environs, et ce fut alors qu'en comparant les débris fossiles qu'il trouvait dans le *lias* au sud de la ville, avec les empreintes singulières qu'il avait découvertes, en brisant des galets, à marée basse, dans le terrain du vieux grès rouge, il en arriva peu à peu par instinct à distinguer les caractères de ces gisements, à s'en rendre compte, et découvrit les premiers spécimens du *pterichthys* ou poisson ailé fossile, qui devait porter plus tard le nom de *Pterichthys Milleri*. Mais il manquait du fil conducteur qui devait le guider dans ce labyrinthe et il n'était en possession d'aucun système qui lui permît de classer les faits qu'il avait rassemblés, quand il lui tomba sous la main un livre très-soigneusement fait, dans lequel la géologie n'était traitée en quelque sorte qu'incidemment. On lui envoya d'Inverness un « Guide aux *Highlands and Islands* d'Écosse, » rédigé par MM. Anderson, de cette ville, et à la suite duquel il trouva un appendice d'une cinquantaine de pages sur la géologie du pays, qui fut pour lui une révélation. Il lut et relut ce résumé, apprit les deux ou trois cents mots grecs ou latins qui sont nécessaires à connaître pour comprendre la nomenclature de cette science et qui effrayent à tort les commençants, et se livra désormais avec toute l'ardeur de son caractère à des études qui excitaient à la

fois sa piété, par la contemplation de la série innombrable des œuvres du Créateur dans le passé, et par les points de contact de la science avec la révélation ; son patriotisme, par l'intérêt puissant que réveille en nous l'histoire de la moindre parcelle de cette terre sacrée et unique entre toutes, sur laquelle Dieu nous a appelés à vivre, et son imagination par l'immensité des temps mystérieux qu'elle embrasse et les hypothèses grandioses qu'il est nécessaire de concevoir et d'essayer pour en résoudre les problèmes.

Une scène dont il fut témoin à cette époque mérite d'être rappelée, quoiqu'elle fasse peu d'honneur à nos compatriotes. Il était un soir, au commencement d'août 1830, en train de mettre la dernière main, au bord de la mer, à une pierre tumulaire qu'on devait transporter le lendemain de l'autre côté du golfe, c'était un samedi. Deux de ces gros lougres français venant de Boulogne qui font pendant l'été la pêche du hareng sur la côte d'Ecosse, étaient venus s'échouer à peu de distance de l'endroit où il était occupé, et les marins descendus sur le rivage, avec l'intention de passer leur dimanche à terre, suivant en cela l'usage écossais qui ne permet pas la pêche ce jour-là, s'étaient rassemblés autour de lui et le regardaient travailler, quand le facteur lui apporta l'*Inverness Courier* que l'éditeur n'avait pas cessé de lui envoyer depuis qu'il y avait publié ses poésies. A peine eut-il déchiré la bande, qu'il y lut en grosses lettres : Révolution à Paris ! terrible combat de trois jours ! départ du roi ! Il passa aussitôt le journal aux marins qui l'entouraient en leur montrant ces nouvelles du doigt et leur lançant un coup d'œil qui leur en signalait l'importance. L'un d'eux qui comprenait un peu d'Anglais expliqua aux autres avec la plus grande vivacité de quoi il s'agissait, et il s'en suivit une scène d'exclamations, de gestes, de propos confus et croisés dans tous les sens, bien naturelle assurément, mais qui parut étrange à la gravité de l'homme du Nord. Le sentiment qui lui sembla dominer parmi les Français, était celui d'un profond étonnement suivi d'une prompte résignation, et Miller ne fut pas peu scandalisé de voir dans la soirée le capitaine d'un des lougres, qui s'appelait « *le Charles-Dix*, » occupé à effacer à la craie le nom dont il avait, probablement avec un enthousiasme sincère, baptisé son bateau. Tant les révolutions successives ont brisé et démoralisé le caractère du peuple autrefois le plus fidèle et le plus chevaleresque de l'Europe.

Le moment cependant approchait où Hugh Miller allait pouvoir se livrer plus librement à sa vocation prononcée pour l'étude et les travaux de l'esprit. Cromarty ne possédait pas encore de banque et cependant les sept établissement ayant droit d'émettre des billets qui distribuent le crédit dans les moindres bourgs d'Écosse avaient

déjà partout étendu leurs ramifications. Un négociant de Cromarty, riche et entreprenant, M. Ross, fit des ouvertures à la Banque Commerciale pour établir une succursale dans cette ville. Elles furent accueillies et M. Ross nommé directeur. Dans la lettre qui lui annonçait cette fondation, le Conseil d'administration lui faisait savoir qu'on lui enverrait prochainement un comptable qui aurait à verser entre ses mains un cautionnement. M. Ross refusa cet employé par le motif qu'étant responsable il entendait choisir lui-même son agent. Ses vues était déjà arrêtées sur Hugh Miller. Il l'invita à déjeuner, lui fit part de son projet et comme celui-ci s'excusait sur ce qu'il ne pouvait fournir de cautionnement et sur ce qu'il était peu familier avec les chiffres. « Je vous connais assez, lui dit M. Ross, pour n'exiger « de vous d'autre garantie que votre caractère, et quant à votre apti- « tude je sais aussi que pendant que vos mains travaillaient vous « n'avez pas laissé sommeiller votre intelligence. » Il y avait quinze ans en effet, que Miller maniait le marteau du tailleur de pierre, acceptant sans murmure la rude profession qui lui donnait l'indépendance, trop fier pour s'abaisser à la jalousie et n'ayant jamais envié le sort que de ceux qui pouvaient sans obstacle satisfaire leur soif de savoir. Il accepta avec joie la situation qui lui était offerte aux appointements de cent livres sterling (2,500 francs) et partit pour Edimbourg au mois de novembre 1833. Il profita de ce voyage pour offrir aux frères Black, les riches libraires de cette ville, éditeurs de l'*Encyclopédie Britannique*, auxquels il fut présenté par Sir Thomas Dick Lauder, un volume de *Scènes et légendes du nord de l'Écosse* qu'il avait composé peu à peu et où il avait réuni tout ce qu'il avait pu recueillir de traditions locales plus ou moins merveilleuses aux environs de Cromarty. Ces messieurs lui firent pour son ouvrage une offre généreuse qu'il accepta, et, quoique d'un intérêt tout à fait local, il est parvenu depuis à sa cinquième édition. Tout désormais lui souriait. On le dirigea au bout de peu de jours sur Linlithgow à mi chemin entre Édimbourg et Glasgow, où il devait faire dans une succursale de la Banque Commerciale un apprentissage de deux mois de ses nouvelles fonctions de comptable.

Quoiqu'on puisse l'appeler une ruine, le beau château de Linlithgow est cependant tout entier debout sur le bord d'un petit lac, pas une pierre n'en est tombée. Il n'y manque pour être habitable que les toitures brûlées par les soldats de Cromwell, qui avaient ordre, dit-on, de détruire, en Écosse, toutes les demeures royales des Stuarts. Ce vieux palais renferme plus d'un souvenir intéressant pour un Français. Non-seulement il a été souvent le séjour de l'infortunée Marie Stuart qui a été baptisée dans la chapelle, mais on y montre au milieu de la cour intérieure, envahie par l'herbe,

une charmante petite fontaine en pierre, toute couverte de fleurs de lis, déjà rongée par le temps et qui rappelle une bien touchante histoire.

François Ier avait une fille appelée Madeleine, sœur aînée de cette Marguerite qui est encore bénie en Savoie, belle et fière et qui, disent les historiens, s'était promis de n'épouser qu'un roi. Il y avait peu de rois en Europe en cette époque, et son père étant en guerre avec Charles-Quint et ses alliés, la jeune princesse ne vit guère paraître à la cour de France que le roi d'Écosse, Jacques V, prince jeune, aimable et vertueux, le même qui épousa en secondes noces Marie de Guise et fut père de Marie Stuart, mais qui n'était qu'un bien petit compagnon, comparé au roi de France. François Ier ne se souciait guère de lui accorder sa fille, mais les instances de Jacques V et le charme irrésistible qu'avait, aux yeux de la belle Madeleine, le titre de reine l'emportèrent et elle l'épousa en 1536. Le roi d'Écosse fit tout ce qui dépendait de lui pour lui rendre la vie agréable et orna le palais de Linlithgow de tous les emblèmes qui pouvaient lui rappeler la France, et entre autres, de cette charmante fontaine fleurdelisée qu'on y voit encore. Malgré tout, la pauvre enfant, saisie du mal du pays, dans cette contrée encore inculte et sauvage, si différente des bords de la Loire, mourut de langueur au bout de peu de temps; insensible à la tendresse de son mari et aux attentions dont elle était l'objet de la part de tous, n'accusant qu'elle même, du reste, de son chagrin et répétant sans cesse au milieu des larmes et d'un sombre désespoir : *Je l'ai voulu, je l'ai voulu!*

En deux mois de séjour à Linlithgow, Miller s'était mis au courant, après quelques tâtonnements, du système de comptabilité des banques et il retourna à Cromarty pour y exercer ses nouvelles fonctions. Il n'avait jamais oublié le joli visage et les beaux yeux de la fille d'Ève qui avait pénétré jusque dans le cimetière pour satisfaire sa curiosité et voir le poëte de Cromarty, et dans ses promenades du soir aux environs de la ville il chercha à son tour à la rencontrer. Il espérait que celle qui lui avait autrefois témoigné de l'admiration voudrait bien maintenant accepter ses hommages. Il l'eut bientôt trouvée et l'aborda un soir au moment où elle se promenait le long des bois, tenant à la main un très-gros livre, dans la lecture duquel elle paraissait absorbée. Dans tout autre pays il aurait pu se hasarder, sans crainte d'erreur, à affirmer qu'elle lisait un roman ou un volume de vers. Quelle ne fut donc pas la surprise et peut-être le redoublement de secrète sympathie que ressentit Miller quand il apprit d'elle que l'ouvrage qu'elle tenait à la main était un volumineux traité sur le *Principe de causalité!* Il était évident qu'indépendamment de beaucoup d'autres attraits qui les attiraient l'un vers

l'autre, il y avait entre eux une conformité de goûts remarquable ; ils s'entendaient sur la métaphysique et quand on s'entend sur ce point on doit être aisément d'accord sur bien d'autres plus secondaires, du moins en Écosse. Le mariage fut bientôt conclu et Miller se trouva dès lors, à l'âge de trente-deux ans, au comble de ses vœux et dans une position qui lui permettait enfin de débuter dans la carrière scientifique et littéraire où l'appelait une irrésistible vocation.

II

Quoique Miller eût été jusque-là étranger aux affaires financières, sa vive intelligence en eut bientôt saisi le mécanisme et sondé les bases économiques ; il trouva là encore une occasion de l'exercer et de l'étendre. La gestion d'une banque est, en effet, une exellente école pour fortifier le sens commun, c'est-à-dire la justesse de l'esprit. Dans la carrière des lettres, des sciences, des arts, dans les carrières publiques, celui qui échoue a la consolation de s'en prendre à l'ignorance du public, à l'iniquité des institutions ou des supérieurs, ou il peut même se faire l'illusion d'avoir atteint le succès ; mais dans les affaires les échecs se traduisent en perte d'argent et c'est là une démonstration des fautes commises plus évidente pour bien des gens et plus sensible que les avertissements de la critique ou même les reproches de la conscience. Le financier, pour éviter les déceptions, cherche donc à voir le plus qu'il peut les personnes et les choses comme elles sont, effort plus rare qu'on ne pense dans le monde où l'on ne cherche que trop à se tromper soi-même et où on préfère souvent la fantaisie à la solide raison.

Au bout de peu de mois, en profitant de l'expérience de M. Ross, Miller connut parfaitement la petite place commerciale où il devait opérer ; son chef qui s'absentait souvent s'en remit entièrement à lui pour l'escompte des billets, et pendant cinq ans qu'il géra la succursale de Cromarty, il n'eut pas à se reprocher, quoiqu'il fût souvent très-large dans les crédits qu'il accordait, d'avoir fait perdre un *shilling* à la Banque. Dans un pays qui place le commerce au premier rang des éléments de sa grandeur, tout le monde s'intéresse aux matières économiques et il n'y a pour ainsi dire pas d'Anglais, à quelque classe qu'il appartienne, qui ne se soit formé une opinion plus ou moins juste, mais dans tous les cas très-raisonnée, sur les questions les plus délicates du crédit : le privilége d'émission des banques et leur rôle relativement au mouvement des échanges, les lois qui régissent la circulation fiduciaire et monétaire, le change

avec l'étranger. Miller ne se contenta pas de connaître la solvabilité des commerçants de Cromarty, quelques années de pratique et beaucoup de réflexion lui fournirent sur ces matières souvent agitées dans la presse britannique un fonds de données positives qui le mirent à même de traiter plus tard les questions financières en connaissance de cause.

Il se sentit bientôt assez maître de l'établissement qu'il dirigeait pour s'accorder un peu de loisir et retourner à ses études géologiques. Les travaux des savants lui étaient maintenant connus. Cuvier était mort en 1832 et sa renommée avait pénétré partout, les ignorants même entendaient parler de ses découvertes merveilleuses à la butte Montmartre. Murchison vers ce temps-là recueillait les faits nouveaux sur lesquels il édifiait sa *Siluria*, la géologie, née à peine de la veille, faisait de rapides progrès et excitait un intérêt universel. Miller, qui ne pouvait s'éloigner de la ville et faire de lointaines excursions, examina d'abord minutieusement le dépôt de *lias* situé à un mille au sud de Cromarty, reposant d'une manière anormale sur le vieux grès rouge, sans aucune trace des terrains carbonifères et du nouveau grès rouge qui les séparent ordinairement. Puis, désireux d'augmenter le nombre des curieux spécimens de poissons fossiles du vieux grès rouge qu'il avait trouvés dans l'intérieur des galets du golfe, il acheta un petit bateau, et l'été il partait de chez lui avec sa femme le matin à trois heures et allait s'installer au pied de deux immenses rochers s'élevant à l'entrée de la rade et qu'on appelle les Sutors de Cromarty; sa femme y pêchait à la ligne leur déjeuner de poissons frais, tandis qu'avec son marteau il parcourait les bas-fonds, occupé à briser les pierres. A neuf heures sonnant il était de retour, assis à son comptoir.

Là, dans l'intervalle des affaires, il méditait sur le vieux grès rouge, formation appelée aussi *terrain dévonien*, quoique ni l'une ni l'autre de ces dénominations ne soient très-exactes, car le vieux grès rouge n'est pas toujours du grès et n'est pas toujours rouge, et ce terrain, qui atteint en Écosse plus de 3,000 mètres d'épaisseur n'est pas aussi complétement développé dans le Devonshire qui lui a donné son nom actuel. Ces difficultés de nomenclature se rencontrent nécessairement à l'origine de toutes les sciences. Quoique Condillac ait dit avec cette clarté stérile que le comte de Maistre appelle plaisamment *la simplicité du rien*, « qu'une science bien faite n'est qu'une langue bien faite, » on ne peut pas pourtant nommer les choses avant de les connaître et la langue ne peut devenir claire qu'à mesure qu'on a une idée plus nette des objets, de sorte qu'au lieu de commencer, il serait plus vrai de dire qu'on doit finir par les définitions.

Peu à peu il s'était mis en rapport avec tous les amateurs de science des environs et sa correspondance s'étendait même en An-

gleterre, où il consultait sans cesse Murchison, Lyell, Sedgwick et sir Philip Egerton, célèbre ichthyologue. Enfin il arriva à cette époque à Cromarty, de retour de l'Inde, où il avait passé de longues années, un savant médecin, le docteur Malcolmson, qui n'avait pas voyagé en vain et revenait en Europe riche d'observations d'histoire naturelle, enthousiaste de géologie et résolu à consacrer tous ses loisirs à cette nouvelle science. Dans un voyage qu'il fit à Paris, Miller lui confia les poissons fossiles trouvés par lui dans le vieux grès rouge pour qu'il les soumît à Agassiz, le célèbre naturaliste neufchâtelais et maintenant américain, qui était alors dans cette ville. On avait émis des opinions bien diverses à leur sujet. Les uns les prenaient pour de gros scarabées aquatiques, les autres pour de petites tortues, d'autres enfin pour des crustacés ou des batraciens. Agassiz déclara sans hésiter que c'était des poissons. Il est vrai que leur apparence était étrange. Qu'on se figure un animal de la même forme que les cerfs-volants que les enfants enlèvent en l'air, muni à l'endroit où pendent de chaque côtés les glands de papier qu'on appelle les oreilles, d'espèces de bras assez longs, pouvant soit rester étendus à angle droit, soit se rabattre le long du corps, tout bardé du reste en dessus et en dessous de plaques épaisses en os émaillé, et terminé par une queue longue et étroite. Telle était l'apparence du poisson fossile qu'Agassiz nomma *Pterichthys* ou poisson ailé et qu'il comparait, lui, à un grondin ou rouget qui serait entré à moitié dans l'écaille vide d'une tortue. Il félicita Miller de sa découverte, l'encouragea fort à continuer ses recherches et lui promit une prochaine visite. Il ne put cependant venir en Écosse que quelques années après, mais quelle moisson scientifique il y trouva toute recueillie dans le vieux grès rouge, et qu'il eut le plaisir de dénommer lui-même et de classer !

Le docteur Malcolmson, suppléant par son ardeur à l'immobilité à laquelle Miller était condamné par ses fonctions, se mit à parcourir le pays sans relâche, et bientôt ses fouilles et celles des explorateurs excités par ses premiers succès, mirent au jour de nombreuses familles de poissons bizarres, les uns couverts de plaques osseuses et émaillées et ayant, comme les crustacés, un squelette extérieur ; les autres couverts d'écailles épaisses ou hérissés d'épines : le *coccosteus* (*à grains osseux*), la tête défendue par un bouclier, la peau bardée de tubercules osseux ; le *Cheiracanthus* (à mains épineuses), avec les nageoires pectorales garnies de longues et fortes épines, et tant d'autres de petite taille dont les espèces montèrent bientôt à plus d'une centaine. Des géants aussi parurent. Des écailles grandes et épaisses comme de petites huîtres, trouvées d'abord isolées, par le savant professeur Fleming de Saint-Andrew, étaient bientôt attribuées à un

énorme poisson dont le révérend James Noble, recteur de Saint-Madoes, trouvait un magnifique spécimen, entier et dans le plus bel état de conservation, dans les carrières de grès de Clashbennie sur la rive gauche de la Tay, un peu au-dessous de Perth, poisson désigné ensuite par Agassiz sous le nom d'*Holoptychius* (tout ridé), à cause des dessins vermiculés qui couvraient ses écailles, et qualifié par lui de l'épithète de *nobilissimus,* non pas à cause de sa grande taille, mais en l'honneur du révérend J. Noble, son inventeur.

Un simple boutiquier de Thurso dans le comté de Caithness, le plus septentrional de l'Écosse, M. Dick, en parcourant dans ses courts moments de loisir, les environs de cette ville, y trouvait le géant de cette tribu, l'*Asterolepis* (à écailles étoilées), poisson de 3 à 7 mètres de long, couvert d'une cuirasse rugueuse comme un crocodile et ayant la mâchoire garnie à la fois de dents de poisson et de dents de reptile, et déjà rencontré, du reste, en Russie dans le même terrain, par le professeur Asmus de l'université de Dorpat. Enfin, on exhumait à Balruddery chez M. Webster, l'armure complète d'un guerrier ornée de lignes ondulées en feston, imitant les cuirasses écaillées du légionnaire romain, et les ouvriers, croyant voir à ce nouveau venu des ailes semblables à celles de saint Michel, l'appelaient provisoirement le *séraphin*, c'était le *Pterigotus* (ailes-oreilles).

Agassiz vint bientôt mettre en ordre et reconnaître tous ces fossiles, et rarement naturaliste assista à pareille fête. En une matinée il distingua et nomma, à Altyre chez lady Gordon Cumming, sept espèces de poissons fossiles provenant d'une carrière du voisinage ; il en trouva cinq dans la collection d'Hugh Miller, il n'avait pour ainsi dire que le temps d'enregistrer et de nommer. Puis on le confronta avec le fameux *séraphin.* Ce fut une scène curieuse et dont Miller nous a conservé le souvenir. Ses réflexions ne furent pas longues, en une minute, en présence de Murchison et du savant docteur Buckland, un des patriarches de la géologie, sa main exercée disposait en ordre sur une table, des losanges, des croissants, des trapèzes de toute sorte, sans tâtonnement, sans hésitation, et il annonçait aux assistants ébahis que le *séraphin* armé devait être, au temps passé, un gigantesque homard de plus d'un mètre de long. « Rien ne me surprend, disait-il à cette occasion à Miller resté stupéfait, en fait d'organismes nouveaux, je crois tout possible et il y a longtemps que je sais que la création est beaucoup plus merveilleuse que ce que l'imagination peut rêver. »

Quelques chiffres donneront une idée des richesses ichthyologiques du vieux grès rouge, accumulées pendant ce peu d'années. A la mort de Cuvier, en 1832, le nombre des espèces de poissons fossiles

connues et décrites par lui, dans toute la série des terrains géologiques, s'élevait à quatre-vingt-douze et on ne pensait pas qu'il dût beaucoup s'accroître. Le terrain dévonien passait particulièrement pour être très-stérile en fossiles, et cependant le jour n'était pas éloigné où la quantité d'ichthyolites trouvés dans cette formation dépasserait à elle seule le nombre total des espèces décrites par Cuvier. Tel fut, en effet, le nombre des découvertes faites dans l'espace de quinze ans, que dans l'édition de son magnifique ouvrage sur les poissons fossiles publiée en 1846, Agassiz énumérait cent cinq espèces, appartenant seulement au vieux grès rouge, et même cent cinquante en comptant celles encore mal définies qu'il considérait comme douteuses. Dans cette liste se trouvaient 9 espèces de *Pterichthys*, 8 d'*Astérolepis*, 4 de *Cephalaspis*, 6 d'*Holoptychius*, créatures de l'apparence la plus singulière, absolument inconnues quelques années auparavant.

Ainsi se trouvèrent nettement déterminés les caractères paléontologiques du vieux grès rouge, autrement appelé terrain dévonien. Et que l'on ne croie pas que le résultat de ces travaux se bornât à satisfaire la juste curiosité des savants, en ajoutant un chapitre de plus à l'histoire du globe ; les conséquences économiques de ces investigations étaient de la plus haute importance.

En Écosse, la houille se trouve placée entre le vieux grès rouge qui lui est inférieur et le nouveau grès rouge qui la recouvre, et faute de distinguer nettement ces deux formations dont les caractères minéralogiques se rapprochent beaucoup, une foule d'explorateurs de toutes les classes, depuis le lord jusqu'au petit fermier, avaient enfoui des sommes considérables en cherchant à traverser le vieux grès rouge pour arriver à la houille, qui est toujours située *au-dessus* et jamais *au-dessous*, tandis que c'était le *nouveau* grès rouge qu'il fallait sonder et *au-dessous* duquel se trouve la houille. Miller, en décrivant minutieusement la faune du vieux grès rouge, avait donc donné des moyens certains de distinguer ces deux couches et d'éviter ainsi de ruineuses erreurs.

Mais un conflit venait de s'engager entre une partie de l'Église et l'État, qui allait désormais concentrer toute son attention, où il était appelé à remplir un des principaux rôles et qui devait aboutir, peu d'années après, à une séparation, pour ainsi dire à l'amiable, de l'Église et de l'État, en Écosse. Tout le monde connaît, par l'histoire ou par le roman, les guerres religieuses qui déchirèrent l'Angleterre et l'Écosse, après l'établissement de la Réforme, et il ne faut pas perdre de vue qu'elles eurent lieu entre protestants, qu'elles durèrent près d'un siècle et que l'intolérance y fut portée de part et d'autre aux plus déplorables excès.

La Réforme s'était introduite dans les deux pays par des voies bien

différentes. En Angleterre, la volonté du souverain, sans presque aucune participation du clergé ou du peuple, avait substitué la hiérarchie anglicane à la hiérarchie catholique, on avait procédé par voie d'autorité, et c'est l'occasion de répéter, à l'honneur de la France, qui passe pour une nation légère, qu'elle sut plus tard et quand le protestantisme était déjà fortement établi, ramener par l'exemple de sa constance son roi Henri IV victorieux, à la foi catholique, tandis que sa voisine, réputée indomptable et tenace, avait cédé à toutes les fantaisies religieuses d'Henri VIII.

En Écosse, le protestantisme avait d'abord été répandu dans le peuple par les prédications de John Knox qui, ayant reçu son éducation théologique à Genève, avait importé dans son pays la constitution républicaine de l'Église de Calvin. Ce dernier avait écrit dans ses Institutions que l'intervention et le consentement du peuple étaient nécessaires dans le choix des pasteurs, et John Knox s'était appuyé avec succès sur le sentiment démocratique, pour faire prévaloir sa doctrine au nord de la Tweed. Mais en vain il avait voulu, comme le clergé anglican, hériter des biens de l'Église catholique ; la royauté et la noblesse, qui s'en étaient emparés, ou les gardaient entièrement, ou ne voulaient pas renoncer au droit de patronage que cette possession leur conférait, et les guerres religieuses, après avoir eu pour objet, pendant un demi-siècle, l'indépendance spirituelle de l'Église presbytérienne, où les souverains d'Angleterre voulaient introduire par la force la confession de foi anglicane, la hiérarchie et la liturgie de l'Église épiscopale, continuèrent pendant un autre demi-siècle au sujet de la collation laïque des cures. Depuis l'union des deux royaumes, l'Angleterre redoubla d'efforts pour établir en Écosse la domination de l'ordre politique sur l'ordre religieux, qui existait chez elle, et enfin, sous le règne de la reine Anne, un ministre sans scrupules, Bolingbroke, parvint à faire confirmer par un acte du parlement le droit de patronage exercé par les laïques. Depuis lors, presque chaque année se produisirent des scènes de violence dans quelques paroisses où les patrons voulaient, contre le vœu du peuple, imposer des pasteurs, que celui-ci qualifiait d'*intrus*, et où on était obligé pour les installer de réclamer le concours des dragons. Aussi, pendant tout le dix-huitième siècle, l'assemblée du clergé protesta-t-elle par une pétition solennelle au parlement, renouvelée annuellement, contre cet état de choses. En 1776 seulement, au moment où Robertson, le célèbre historien, et avec lui ce qu'on appela le modérantisme, arriva à la présidence de cette assemblée, l'envoi de la pétition annuelle tomba en désuétude et la question du patronage parut s'assoupir. L'indifférence religieuse était en effet à cette époque devenue générale, et l'Église en donnait l'exemple. On n'entendait plus prêcher dans la

chaire la parole du Christ, on n'y débitait que des essais académiques vagues et abstraits dont il était difficile de tirer aucune conséquence pratique. La religion chrétienne n'était plus qu'un thème littéraire sur lequel des virtuoses exécutaient de brillantes et capricieuses variations, où disparaissait le motif principal. Les débats de l'assemblée du clergé en 1796, dont les procès-verbaux sont restés, fournissent un exemple bien frappant, et qu'il n'est pas sans opportunité d'exhumer en ce moment, de l'état d'abandon où était tombée, même parmi les pasteurs, la cause du Christ à la fin du dix-huitième siècle. On y discutait cette année-là une question qui se représente à nous aujourd'hui dans toute sa gravité : celle des missions. Une proposition avait été faite par un petit nombre de membres zélés de l'Église pour l'établissement de missionnaires chez les infidèles, mais elle fut rejetée par la majorité et on aurait peine à croire, si on ne les avait pas sous les yeux, quelles furent les raisons alléguées par les adversaires du projet relatif aux missions pour le faire repousser. Elles se ressentent des idées mises en vogue par Rousseau sur l'innocence de la vie sauvage, et paraissent étranges dans la bouche de ministres chrétiens. Un révérend, Hamilton de Gladsmuir, met ses confrères en garde, par exemple, contre le danger qu'il y aurait à enlever à l'Otahitien ses simples notions de vertu pour les remplacer par les préceptes d'une morale raffinée qu'il n'est pas en état de comprendre ; et un autre pasteur signale les conséquences terribles que pourraient tirer les sauvages de cette doctrine protestante que la foi seule sauve sans le secours des œuvres, pour se livrer à tous les désordres ; tandis qu'un troisième craint qu'en introduisant chez les idolâtres de nouvelles croyances, on ne sème parmi eux des causes de discorde et peut-être l'origine de guerres terribles.

Dans cette assemblée pourtant siégeaient déjà quelques-uns de ces hommes qui devaient contribuer au mouvement de renaissance chrétienne qui a signalé le commencement du dix-neuvième siècle et qu'on a appelé le mouvement évangélique. Ce furent eux, en Écosse, qui signalèrent aux masses le déclin simultané des croyances chrétiennes et des droits populaires, et qui parvinrent, comme Knox, à réveiller et à rattacher l'une à l'autre la cause de la liberté de conscience et celle de la démocratie. Ils insistèrent en toute occasion avec énergie, sur la nécessité de reconquérir l'indépendance de l'Église, si on voulait voir se ranimer la foi chrétienne. Leur action sur l'opinion publique ne tarda pas à porter ses fruits. Quoique l'État et les grands propriétaires usassent de leur droit de nomination presque toujours conformément au vœu des populations ; comme cela est arrivé souvent dans l'histoire, ce fut au moment où les abus avaient presque disparu, que la révolution commença. Vers 1833, quelques

intrusions scandaleuses rallumèrent de nouveau la guerre contre le patronage, et plusieurs tentatives furent faites, en vain, pour concilier les prétentions de l'Église presbytérienne à l'élection des pasteurs par les ouailles, avec les droits acquis des patrons; ces compromis ne purent aboutir. Il était difficile, en effet, de persuader à ces derniers de renoncer à un avantage consacré par une loi. D'un autre côté, l'ascendant réuni et chaque jour croissant de l'opinion religieuse et démocratique rendait impossible la continuation de cet état de choses. Des conflits ne tardèrent pas à éclater et quelques litiges particuliers se transformèrent aussitôt en question de principe. L'assemblée du clergé presbytérien osa rendre un décret appelé *the Veto act*, par lequel elle investissait les paroissiens du droit d'opposer leur *veto* à toute nomination de pasteur qu'ils n'approuveraient pas. Des procès s'en suivirent où la cour suprême d'Édimbourg ne pouvait que confirmer la loi civile, telle qu'elle avait été établie par le parlement en faveur du patronage. Appel fut interjeté à la chambre des lords et, au mois de juin 1839, cet auguste tribunal confirma, à la suite d'une longue discussion, dans laquelle lord Brougham se prononça pour l'application et même le maintien de la loi civile, le jugement de la cour écossaise.

Miller, qui avait suivi tout ce débat avec l'intérêt le plus passionné, ne put résister au désir de faire entendre sa voix dans cette circonstance. La nuit qui suivit l'arrivée à Cromarty de la nouvelle du vote de la chambre des pairs se passa pour lui dans la plus vive agitation; enfin il prit la plume, et au bout d'une semaine il faisait paraître sa lettre à lord Brougham qui eut en peu de jours quatre éditions et attira sur lui l'attention de tous les champions de la liberté religieuse, d'O'Connell entre autres et de Gladstone dont il reçut les félicitations.

Le parti de l'Église libre grossissait chaque jour, mais on avait en vain cherché parmi les journaux influents de la capitale de l'Écosse, un organe consentant à ouvrir ses colonnes à la lutte qui s'annonçait. Le docteur Candlish, un des ministres les plus zélés contre le patronage, frappé du talent véhément, des convictions ardentes, de l'instruction solide qu'indiquait la lettre à lord Brougham, et aidé de quelques banquiers, agissant les uns par motif de conscience, les autres par suite d'une rivalité naturelle contre la grande propriété territoriale, résolut de fonder un journal et n'hésita pas à appeler à Édimbourg Hugh Miller pour le mettre à la tête du *Witness* (le témoin), qui devait être l'organe exclusif du parti de l'Église libre (*Free Church*) et qui commença à paraître le 1er janvier 1840.

Miller était bien l'homme le mieux préparé à remplir un pareil rôle. Il avait fait dès sa jeunesse une étude approfondie de l'histoire

du presbytérianisme et avait une sorte de culte pour Knox, Melville et les autres *Pères* de cette Église. Il admirait tout en eux, jusqu'à ce zèle, assez musulman, qui poussait Knox à parcourir l'Écosse la Bible dans une main et une grande épée dans l'autre pour convertir les infidèles, et qui lui faisait envahir, suivi de la populace, le palais d'Holy-Rood, pour y apostropher durement la pauvre Marie Stuart, coupable d'attachement au catholicisme; connaissant à fond tous les poëtes auxquels il empruntait dans sa polémique les plus heureuses citations, doué d'une remarquable aptitude scientifique et particulièrement de connaissances étendues en géologie, il avait peu à peu acquis, comme écrivain, un talent distingué par l'énergie du raisonnement autant que par la richesse de l'imagination, et il suffit, en effet, à lui seul à porter le poids presque entier de la rédaction.

Son influence dès le début fut considérable dans la lutte qui devait se terminer trois ans plus tard par la séparation en fractions à peu près égales de l'Église d'Écosse. Deux fois par semaine presque régulièrement, pendant les seize ans qu'il resta rédacteur en chef du *Witness*, il donna au public des articles de fond dont la totalité monte certainement à plus de mille, non pas écrits au courant de la plume et d'une manière superficielle, mais profondément médités et ayant souvent demandé de longues recherches. Il ne composait pas cependant ces morceaux, même les plus travaillés, dans le calme du cabinet. Une fois en possession de l'idée qu'il voulait développer, comme plus que jamais, depuis qu'il séjournait dans une ville savante, il se livrait à son goût pour la géologie, on le voyait sortir de la ville, absorbé en lui-même, drapé dans son *plaid*, son bonnet *glengarry* à la main et livrant au vent son épaisse chevelure. Il se dirigeait alors soit sur les bords de la petite rivière de Leith toute sillonnée de coulées de trachyte, dans les lieux même où Hutton près d'un siècle auparavant avait conçu sa théorie plutonienne, l'un des premiers essais de la science géologique, soit vers les carrières de Granton dans lesquelles il pouvait voir conservés sur place par la sollicitude éclairée du noble propriétaire, le duc de Buccleugh, deux magnifiques spécimens de *lepidodendrons* pétrifiés, l'un de 40, l'autre de 60 pieds de long et de 4 et 6 pieds de diamètre à la base, ou bien il allait s'asseoir au sommet du siége d'Arthur (*Arthur's seat*), cratère volcanique qui domine la ville, et y méditer sur l'histoire du globe et sur celle de son pays. Puis en rentrant il prenait la plume et écrivait alors ces articles longuement élaborés dans son esprit dont chacun produisait un sensation considérable. Son cœur était cependant cruellement torturé et son esprit agité de perplexités douloureuses sur la voie qu'il avait à prendre. Il était profondément

attaché à l'Église établie, il avait été élevé dans son sein, était l'ami de beaucoup de ses ministres, dont il avait pu apprécier la science et la vertu. Était-il nécessaire, sur une question qui n'intéressait aucun dogme, car il n'en restait plus à attaquer, mais qui était presque politique, de provoquer une scission dans l'Église? Jusqu'au dernier moment il se fit l'illusion de penser que l'État et les patrons laïques céderaient; que l'un continuerait de payer le *Regium donum*, que les autres abandonneraient leurs droits, en laissant au peuple le choix des pasteurs. C'était peu connaître la nature humaine et il n'est guère de gens en aucun pays assez désintéressés pour prendre sur eux les charges et céder volontairement à d'autres le pouvoir et les émoluments. Il fallut en venir à une rupture, puisqu'il n'y avait pas de transaction praticable. Après avoir proposé et épuisé bien des combinaisons, après avoir reçu l'aide d'hommes éminents comme lord Aberdeen qui essaya une conciliation, les adversaires du patronage furent obligés de reconnaître qu'il ne leur restait plus d'autre voie pour éviter l'ingérence de l'État et des patrons dans le choix des pasteurs, que de fonder un Église libre qui ne dépendrait que d'elle-même.

Enfin, au mois de mai 1843, les choses en étaient venues à une crise suprême, et le jour où s'ouvrait l'assemblée annuelle du clergé, plus de quatre cents ministres, au nombre desquels était le célèbre Chalmers, suivis de plusieurs milliers de citoyens notables et précédés du modérateur ou président, quittaient la salle habituelle des séances, après avoir déposé sur la table leur protestation solennelle contre le patronage et allaient sans désordre ni démonstration bruyante, mais plus d'un parmi eux les larmes aux yeux, prendre possession processionnellement de leur nouveau lieu d'assemblée et fondaient, séance tenante, sans autorisation d'aucune sorte, sans que le gouvernement eût même la pensée d'intervenir, l'Église libre d'Écosse, réalisant ainsi pacifiquement la révolution religieuse la plus remarquable peut-être de ce siècle.

Sans doute quelques motifs humains ont pu se mêler à ce mouvement. Les uns l'ont attribué à l'esprit de division et d'obstination particulier aux sectes protestantes, les autres à un certain désir de domination et à l'impatience de régner seuls et sans contradiction, qui est la tendance commune de tous les pouvoirs. Mais on n'en doit pas moins convenir que la conduite de la majorité était animée de la noble passion de l'indépendance spirituelle, et que les sacrifices temporels, les plus pénibles que s'imposèrent les pasteurs, la plupart pères de famille et quelques-uns sur le déclin de l'âge, obligés de quitter leurs paroisses et leurs presbytères et subitement dénués

de toute ressource, sont un preuve touchante de leur dévouement à leur cause et de leur sincérité.

Comme les termes de : protestation, réforme, sécession, dissidence, séparation, paraissaient usés, on appela ce dernier mouvement religieux, *la disruption*, et c'est sous ce nom qu'il est connu. Il nous faudra faire de même en France à notre prochaine et glorieuse émeute, car le mot de révolution est bien rebattu et est devenu aussi vulgaire que l'événement. Peut-être ferons-nous bien d'adopter le *pronunciamiento* espagnol, qui paraît répondre assez bien à la chose.

Pendant la période si difficile qui suivit, Miller rendit les services les plus éclatants à la nouvelle Église par l'intérêt qu'il sut exciter en sa faveur, et pendant seize ans qu'il resta encore à la tête du *Witness*, son zèle ne se ralentit pas un moment et il gagna à la nouvelle cause bien des adhérents. On pourrait extraire de sa polémique une foule de considérations solides et élevées sur la liberté religieuse et en remplir plusieurs volumes. Il y approfondit ces vérités : que le corps politique a intérêt à voir se développer librement dans son sein toutes les forces vives dont il tire sa grandeur et sa puissance ; que l'idée chrétienne comme la science a une vie propre qui ne doit pas être absorbée par le gouvernement sous peine de languir et de s'éteindre ; que par là même que l'État reconnaît un domaine inviolable de la conscience et de la vie privée où il s'interdit d'entrer, il n'est pas athée, comme on l'a dit si légèrement, mais il proclame au contraire volontairement son incompétence comme source de moralité et laisse à la religion à réprimer les vices qu'il ne peut atteindre ou à inspirer les vertus dont il a besoin pour subsister, mais qu'il n'a pas autorité pour enseigner.

Un choix d'articles tirés du *Témoin* a été publié en deux volumes sous les titres de *Headship of Christ* (le Christ chef) et d'*Essais* qui contiennent de beaux développements de ces principes. Ces idées firent promptement leur chemin et se traduisirent aussitôt dans les faits. En peu d'années les succès de l'Église libre furent si considérables, que vingt ans après sa fondation, en 1863, elle comptait 900 églises contre 1200 qui étaient restées à l'Église établie, elle avait dépensé 50 millions de francs en construction de temples, de presbytères ou d'écoles, et avait un revenu annuel de 7 millions et demi pour le soutien de son clergé, sans compter les souscriptions pour constructions nouvelles et ces sommes avaient été offertes par un corps de fidèles qui ne dépassait pas 1,200,000 âmes.

N'oubliant jamais la géologie, ce fut au plus fort même de la lutte et la première année où il dirigea le *Witness* qu'il fit paraître d'abord par articles dans son journal, puis en un volume, en 1841, son pre-

mier volume de géologie, *Old red sandstone* (le Vieux grès rouge), qui résumait toutes les recherches faites par lui et par d'autres dans ce terrain, depuis dix ans. Cet ouvrage fit immédiatement connaître son nom fort au delà des limites de son pays.

Pendant la session annuelle de l'Association Britannique pour l'avancement des sciences qui suivit cette publication, le nom de Miller fut proclamé avec honneur au milieu de cette élite de savants. Agassiz, après avoir rendu compte, avec les plus grands éloges, du *Vieux grès rouge*, concluait en attribuant publiquement le nom de *Pterichthys Milleri* au premier poisson fossile trouvé par lui, dans les ichthyolites de Cromarty. Et le vénérable docteur Buckland exprimait ainsi son opinion avec une candeur charmante :

« Les descriptions géologiques que j'ai lues dans l'ouvrage de M. Miller sont faites avec un bonheur et une richesse d'expression qui m'ont rendu honteux de la pauvreté et de la maigreur de celles que j'ai insérées dans mon *Bridgewater treatise*, qui m'ont pourtant coûté tant de peine. » Le professeur Silliman ajoutait : « Cet ouvrage indique un talent de premier ordre; la science, la philosophie, la poésie s'y font valoir l'une l'autre, la langue y est maniée d'une manière supérieure et partout éclatent les sentiments de la pureté morale la plus élevée. »

L'année suivante on lui écrivait de Cromarty : « Le prince royal de Danemark a passé ici sur une belle frégate, allant voir ses possessions d'Islande ; il a mouillé sur la rade et plusieurs chaloupes ont amené à terre une société d'officiers et de savants, qui au lieu de visiter la ville se sont mis à explorer le rivage avec un marteau à la main, ils ont commencé par ouvrir sur un rocher un livre qui n'était autre que le *Vieux grès rouge* et je les ai vus comparer aux planches de votre ouvrage les spécimens de *Pterichthys* et de *Diplacanthus* qu'ils ramassaient dans les lieux indiqués par vous. »

De pareils encouragements ne pouvaient qu'exciter encore ses efforts, et il se livrait à un redoublement de travail pour tout lire et tout discuter, au point de compromettre sa santé. Il faisait le soir des conférences très-suivies de sa science favorite et avait été nommé président de la Société libre des sciences physiques, fonction qui n'était pas pour lui seulement honorifique. Il ne prenait, comme éditeur du « *Témoin*, » que trois semaines de vacances tous les ans, à l'automne ; mais avec quelle joie d'enfant, quelle activité féconde et infatigable il parcourait les montagnes, son marteau à la main. Un de ses amis, M. Swanson, recteur des petites Hébrides, des îles de Rum, Tiree, Egg, Canay, grand amateur aussi de géologie et auquel il avait offert un de ses premiers *Pterichthys*, avait été évincé de sa cure lors de la *Disruption*. Il avait déposé sa femme et son fils chez

des parents, et continuait son ministère d'île en île, ayant pris pour domicile une petite goëlette de douze tonneaux la *Betsey* qu'il avait achetée dans des temps meilleurs. Il avait à bord un seul serviteur, en même temps matelot et cuisinier et telle était l'exiguïté du bâtiment, que le brave John Stewart, c'était le nom du factotum, faisait la cuisine tout en tenant la barre, le dîner prêt, il n'avait qu'à tirer une petite planche à coulisse et passait au digne ministre, occupé à composer ses sermons dans son salon-chambre à coucher de deux mètres de long, le poisson grillé et la bouilloire pour le thé. La nuit venue, quand on était sous voile, M. Swanson s'enveloppait d'un surtout en toile huilée, se coiffait de la casquette cirée à longue visière tombant dans le dos que les marins appellent un *South-Wester*, un Sud-Ouest » et tenait la barre à son tour, tandis que John Stewart se reposait. Ce fut dans des excursions où il suivait les tournées paroissiales de son ami et dont « *La croisière de la Betsey*, » est l'agréable récit qu'il trouva dans l'île d'Egg, immense jet de basalte de plus de 1,000 pieds de hauteur, un dépôt de *lias* enseveli sous des laves récentes, des fragments du *pinites Eggensis*, le pin d'Egg, fossile ainsi nommé parce qu'il fut d'abord trouvé dans cette île et qu'il ramassa le long des rivages des graines du *mimosa scandens* dont les insulaires font des tabatières, et celles du *dolichos urens*, graines provenant d'Amérique et dont la présence sur ces côtes est une des meilleures preuves de l'existence du *Gulf stream* ou courant du Golfe, qui vient du Mexique réchauffer les côtes de la Grande-Bretagne. C'est là aussi qu'en marchant sur le sable, dans la baie de Laig, il entendit les craquements produits par ses pas se prolonger en vibrations sonores, semblables à celles que rend le sable musical de Djebel Nakous en Arabie et fit nombre d'autres observations curieuses.

Un autre automne, il explorait les Orcades, et à Stromness, ville principale de la grande île Pomona et près de laquelle on voit ces mystérieux cercles druidiques analogues à ceux de Stonehenge dans la plaine de Salisbury et rappelant de loin notre Carnac breton, il constatait l'existence d'un banc de vase solidifiée de 3,000 mètres d'épaisseur, et qui contient, par millions et dizaines de millions, un peuple de poissons et particulièrement d'*Asterolepis*, qu'il exhumait et décrivait avec un enthousiasme toujours croissant.

A peine de retour de ces excursions, il faisait paraître aussitôt le résultat de ses recherches, d'abord *the Testimony of the rocks* (le Témoignage des rocs ou les rapports de la géologie et de théologie), puis *the Foot prints of the Creator* (l'Empreinte des pas du Créateur). Des horizons nouveaux et immenses s'ouvraient devant lui, les trésors scientifiques se multipliaient sous ses mains, variés, innombrables à mesure qu'il s'enfonçait à leur recherche ; il lui

semblait avoir ouvert une source qui menaçait de l'inonder, être au fond d'une mine où il fallait pomper incessamment pour ne pas être englouti par les eaux ; il éprouvait le vertige que donne à l'esprit humain la contemplation de l'infini, ses forces ne suffisaient plus à soutenir le travail acharné qu'il s'imposait. Obligé de s'arrêter, il tombait tantôt dans une prostration profonde, et tantôt se remettait à l'œuvre avec une surexcitation fébrile. Ses facultés comme sa santé s'altéraient visiblement. Ses amis s'occupaient de l'arracher aux fatigues de la presse militante et voulaient faire ériger pour lui une chaire de géologie. On lui représentait que sa tâche dans le journalisme était finie et la cause qu'il avait soutenue, gagnée ; mais il était trop tard. Au commencement de l'année 1856, il avait passé une nuit seul à corriger des épreuves ; vers le matin, on entendit une détonation dans son cabinet de travail, et on trouva en entrant le pauvre Miller, la tête fracassée d'un coup de pistolet. Toute sa vie était là pour témoigner contre l'acte de rébellion ou plutôt d'hallucination qui venait de la terminer. Un concours immense de peuple assista à ses funérailles, et son corps repose sous un superbe bloc de granit rouge poli, non loin du gracieux couvent de Sainte-Marguerite, à Édimbourg, où la tendre foi catholique ne cesse de protester en appelant chaque jour la miséricorde de Dieu sur ceux qui reposent dans le cimetière voisin, contre la doctrine inhumaine qui défend de prier pour les morts. Peut-être en cherchant à pénétrer le plan divin de la création, Miller, cette noble victime de la science et du travail, avait-il trop souvent essayé de fixer d'un regard téméraire la source de toute lumière. Celui qui nous a donné la vue de l'esprit comme les yeux du corps en a proportionné la portée aux faibles rayons à la lueur desquels nous devions vivre, ne cherchons pas à le regarder en face, pas plus que le soleil, nous serions aveuglés et, comme dit l'Écriture, opprimés par sa gloire.

JULES CARRON.

LE DOUBLE LOUIS D'OR[1]

3 octobre.

Balignac a raison. La cousine est aussi gracieuse que bonne. Le cousin n'a pas seulement de l'esprit, c'est une noble intelligence au service du meilleur des cœurs. Quant à ce talent d'appréciation dont mon ami fait si plaisamment les honneurs, en révélant, à titre de preuve sans réplique, ce généreux concours donné à la revue que nous devons rédiger, je n'hésite pas plus que lui à l'admettre. Mais c'est à nous de prouver que, dans son grand empressement à nous obliger, le bon cousin n'a pas fourvoyé, cette fois, cet inappréciable talent.

Nous voilà, Babeth et moi, les meilleurs amis du monde. Je suis déjà son camarade de prédilection. J'ai vraiment peur que l'excellent Balignac ne se soit donné un redoutable rival.

Quel ravissant petit démon! Je veux bien accepter pour elle cette dénomination. Ce qui n'empêche pas que dans son regard on ne surprenne bien souvent l'adorable expression de celui d'un ange. Elle me fait souvenir du temps où ma chère Marion était de son âge.

Quel plaisir de se laisser doucement vivre comme je le fais depuis mon arrivée ici !

N'avoir plus à redouter l'aspect repoussant de toutes ces laideurs qui tour à tour venaient torturer mes yeux et mon âme ! Ne plus voir ni Ledray avec son atroce Minet, ni le bouledogue d'en bas avec sa longue et sale femelle! Se trouver enfin avec des amis, de vrais amis, quoique d'hier seulement! Sans compter ce phénix de tous les Gascons passés, présents et futurs dont je crois que j'ai serré plus de cent fois la main depuis vingt-quatre heures !

Et pourtant il ne faut pas se montrer trop ingrat. N'oublions pas

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juin et du 10 juillet.

qu'en me voyant si pâle, après ma maladie, le bouledogue d'en bas a fait entendre un grognement de commisération, que la pauvre Sylvie a su témoigner son indignation contre mes lâches vampires, qu'avant-hier enfin j'ai surpris une larme dans ses yeux, quand je lui ai annoncé mon départ définitif.

Il y a une âme sous ces tristes dehors, et si misérablement que cette âme se trouve lotie, elle mérite mieux que la société de Ledray.

Je n'ai le droit d'oublier ni ce grognement ni cette larme. Quand je serai de retour à Paris, je verrai ce qu'il me sera possible de faire pour eux.

Et puisque Dieu a bien voulu me conduire au port, ne dois-je pas songer maintenant à ceux qui, moins heureux que moi, se voient encore à la merci des flots, seuls, sans espoir de secours ?

Je n'ai cessé de penser à la voisine depuis mon départ. Cette misère s'est trouvée trop près de la mienne, pour qu'il soit permis à mon cœur de ne pas s'en préoccuper.

J'ai eu tort avant-hier de ne pas lui faire tout de suite sa part dans la petite fortune que Balignac m'envoyait ! Et cependant comment aurais-je pu m'y prendre ? Quel prétexte invoquer ? Il y a des infortunes dont il faut savoir respecter les douloureuses susceptibilités.

Je crois que de loin je saurai mieux m'en tirer.

Je vais écrire à Sylvie pour qu'elle tâche de savoir ce que devient la locataire de vis-à-vis. Elle croira que je songe toujours à ce logement pour l'ami dont je lui ai parlé. Je la prierai en même temps de chercher à découvrir quel est son nom. Je puis risquer sans trop d'inconvénient cette seconde recommandation. La bonne Sylvie n'y verra que du feu.

Dès que j'aurai la réponse, le prétexte ne sera pas difficile à trouver. Rarement un désastre survient, sans qu'il y ait de près ou de loin quelque conscience exposée à plus d'un remords. J'enverrai mon offrande dans une lettre, avec cette seule explication : — Dette payée par un anonyme. —

Et le tour se trouvera fait.

Je suis rentré tout à l'heure dans le salon, tenant à la main mon épître à Sylvie.

Je ne connais malheureusement pas d'autre nom à ma chambrière de la rue de Nevers. Il a bien fallu me résigner à le mettre sur l'adresse, au risque d'exposer ma pauvre lettre aux lazzi de tous les facteurs, depuis le bureau départemental de Melun jusqu'au bureau central de la rue Jean-Jacques-Rousseau.

J'allais la jeter dans la boîte qui se trouve à l'entrée du salon.

Hélas ! j'avais compté sans le regard de furet de ce diable de Balignac.

— Une idylle ! s'est-il écrié, avec accompagnement de gestes impossibles à décrire. *Caramba !* j'en revendique la reproduction dans l'un des premiers numéros de notre revue !

Le cousin, le cousine et l'amie Babeth sont accourus aussitôt et je me suis vu forcé d'esquisser immédiatement la touchante monographie de mon héroïne.

— Vous le voyez, ai-je piteusement observé, c'est une idylle qui nous ferait assez peu d'honneur.

« J'écris à la pauvre femme tout simplement pour lui donner quelques commissions.

— *Corpo di Bacco !* s'est écrié de nouveau mon imperturbable collaborateur, vite un *post-scriptum* de la part de son futur adorateur Louis de Balignac. Mettez préalablement l'hommage de mon cœur au bas de cette perche ; après quoi priez-la de nous donner au plus tôt des nouvelles de votre violoniste du pont Neuf. Vous nous avez tous ravis hier au soir, en nous parlant de ce jeu fantastique. Nous voulons aller l'entendre, dès que nous serons de retour à Paris ; et vous ne pouvez oublier que cette volage de Babeth vous a promis, pour cette occasion, l'honneur de lui donner le bras.

— Prenez-y garde ! me suis-je hâté de répondre, cette lettre mentionne déjà deux commissions. Une de plus va tout gâter ! L'esprit de Sylvie se perdra au milieu d'un tel encombrement. Vous aurez des nouvelles du premier aveugle qu'elle apercevra faisant grincer un archet sur son crin-crin !

— Indiquez-lui lui votre amie, la marchande de pommes de terre frites, pour se renseigner, a remarqué Balignac.

— Mais mon amie n'a pas le monopole de la friture sur le pont Neuf ! ai-je repris.

— Enfin, puisqu'il le faut, ai-je ajouté d'un air résigné, je vais tâcher de bien fixer les idées de Sylvie, au moyen d'une indication topographique rendant impossible toute confusion.

Et après avoir ajouté le post-scriptum demandé, j'ai remis moi-même ma dépêche au facteur.

Avant peu je saurai de quelle façon je puis tendre la main à ce pauvre doigt !

3 octobre 1835. — Le soir.

Je reçois une lettre de l avocat de la marquise.

Je croyais connaître à fond cet infâme Ledray. Je me flattais. Il y a

dans le cœur de cet homme de hideux recoins où mon regard n'avait pas su pénétrer.

Vois ce que m'apprend cette lettre :

« Je n'ai pas perdu un moment. Je partageais toutes vos appréhensions. Les menaces de Ledray, son départ mystérieux, la redoutable puissance que cette grande fortune met dans ses mains, tout cela me faisait trembler pour la malheureuse femme dont vous vous êtes constitué le chevalier.

« Je me suis dit qu'avant tout il fallait savoir où était l'ennemi, ce qu'il avait fait, ce qu'il prétendait faire encore. Dieu merci, je le sais maintenant. Il a eu beau les masquer, j'ai découvert toutes ses batteries. Je le défie de faire un pas de plus contre nous !

« Cette nouvelle revendication, après tant d'années du silence le plus complet, paraît l'avoir atterré. Il a redouté l'effet que pourrait produire sur l'esprit des juges l'enquête dont j'avais eu soin de le menacer le lendemain même du jour où l'assignation lui est parvenue.

« Le souvenir de la contre-lettre — si peu probable qu'en puisse être à ses yeux la réapparition — a dû aussi lui causer, depuis ce moment, plus d'une insomnie.

« Bref, cette fois, le misérable a eu sérieusement peur. Il a deviné qu'il était urgent de mettre cette fortune à l'abri.

« Je n'aurais jamais supposé qu'un homme fût capable de déployer cette diabolique activité.

« Assurer d'abord sa vengeance — vous verrez tout à l'heure comment — déplacer tous ses capitaux, les replacer sous des noms d'emprunt, pour dépister au besoin la justice, mettre en vente les maisons qu'il a dans Paris, voilà ce que Ledray a trouvé le temps et le secret de faire en moins de huit jours !

« Restait à sauvegarder également et le château de Sénanville — une des plus belles terres de Normandie — et les propriétés considérables que le malheureux comte possédait en Dauphiné.

« Pour tous ces immeubles, comme pour les maisons de Paris, il n'y avait qu'un parti à prendre ; les mettre en vente sans le moindre retard, chercher des acquéreurs, consentir à des sacrifices s'il le fallait, afin d'en toucher immédiatement le prix, soustraire ces nouveaux capitaux à tous les regards par quelque habile emploi, soit en France, soit à l'étranger, en un mot rendre le jugement qui pourra survenir tout à fait impuissant, sauf toutefois à l'endroit de sa réputation — peu de chose à coup sûr pour qui le connaît et dont le digne homme lui-même fait indubitablement un assez piètre cas.

« Tel est le plan de campagne que Satan, dans ce moment de suprême danger, vient de suggérer à son cher protégé. Ledray, de-

puis le jour de son départ, n'a cessé d'en poursuivre l'exécution.

« Il a déjà sollicité les capitaux normands, c'est maintenant le tour des capitaux dauphinois ; et au sein de ces belles et paisibles vallées du Grésivaudan, plus d'un berger, à l'heure qu'il est, doit se signer, en voyant cheminer dans l'ombre cet être bizarre et malfaisant.

« Que la révélation de ce plan ne vous donne aucune crainte. J'ai de bons limiers sur lesquels je sais que je puis compter. La bête est suivie secrètement, elle est traquée partout, sans relâche. Je réponds qu'elle ne nous mettra pas en défaut.

« Chez tous les notaires que les amateurs pourraient venir consulter se trouve déjà une note faisant connaître en termes succincts, mais précis, la véritable position de Ledray, l'origine de cette fortune, la revendication des représentants de sa victime, l'imminence du jugement qui va le frapper. J'ai soin de parler de la contre-lettre que nous allons enfin pouvoir présenter.

« Je vous le demande, qui voudrait traiter avec un tel homme, surtout dans un moment pareil ?

« J'ai aussi l'œil sur les maisons de Paris. Elles ne sont pas plus exposées que les terres de la Normandie ou du Dauphiné.

« Les capitaux non plus ne nous échapperont pas. Avec le concours de quelques amis fort au courant de ces sortes d'affaires, j'ai pu en constater toutes les mystérieuses transmigrations.

« Ses plus minces dépôts à la Caisse d'épargne sont gardés à vue. Encore trois jours et il se verra séparé sans retour de ce capital si monstrueusement aimé. Il n'y aura pas même un seul de ses gros sous qu'il ne soit contraint de donner pour solder enfin son effroyable compte !

« J'ai dû naturellement me préoccuper de l'argent qu'il pouvait avoir chez le banquier allemand dont vous m'avez parlé. Vos suppositions n'avaient pas fait fausse route. C'est le banquier de la rue de l'Échiquier.

« Seulement votre ancien voisin ne vous a donné que des renseignements incomplets.

« Les capitaux déposés là par Ledray — et je me suis assuré qu'ils dépassent le chiffre de 600,000 francs, — ces capitaux ne constituent pas à proprement parler ce que l'on appelle d'ordinaire un compte courant.

« Dans certaines limites, que notre homme a su établir avec une grande habileté, ils suivent les chances de l'entreprise.

« Ce banquier, tout jeune encore, avait fondé sa maison avec des ressources assez restreintes, mais on lui connaissait d'importantes relations dans son pays, et, ce qui ne valait pas moins, pour appeler

la confiance et hâter l'établissement de son crédit, une réputation de loyauté que personne ne songeait à discuter.

« Mis en rapport, je ne sais comment, avec lui, Ledray vit tout de suite qu'il avait là son affaire. Si la loyauté, pour son usage personnel, est, à ses yeux, le pire des embarras, il sait très-bien l'apprécier chez autrui pour s'en servir et y trouver les sûretés qu'il recherche.

« Il n'hésita donc pas à lui confier des fonds, mais à des conditions qu'un homme moins gêné n'eût peut-être pas acceptées.

« Ledray a fait stipuler, à son profit, un droit permanent de vérification et de contrôle. Les livres lui sont soumis chaque jour, s'il le veut. Tous les billets passent par ses mains. Il peut examiner ce qu'ils présentent de garantie. L'on dit même que plus d'une fois, à l'insu du banquier, il a exigé des emprunteurs des commissions usuraires. En outre, toute la correspondance passe par ses mains.

« Vous connaissez maintenant la position de Ledray auprès de ce banquier.

« Ce que vous en savez vous suffira pour vous faire comprendre les incidents qu'il me reste à vous raconter.

« C'est de la marquise elle-même que j'ai tout appris.

« Hier, je suis enfin parvenu à la découvrir, dans une assez triste mansarde, rue de Buci. Je l'ai trouvée changée. La pauvre femme a dû voir de cruelles journées. Jusqu'où a pu aller la terrible épreuve qu'elle vient de traverser ? Dieu le sait ! Mais je ne saurais vous dire tout ce que j'ai éprouvé en la revoyant.

« Elle a cru que, renonçant à tout espoir de faire triompher ses droits, je venais lui rendre ses papiers.

« Elle a jeté sur son fils un regard navrant ; mais, se raffermissant aussitôt, elle m'a tendu la main d'un air résigné.

« — Merci, monsieur ! m'a-t-elle dit d'une voix triste, mais déjà calme. Vous avez été bien bon pour moi !... je ne l'oublierai pas... Vous avez fait tout ce qu'il était possible de faire... vouloir aller plus loin ce serait tenter Dieu !... J'espère que je pourrai partir avant peu,... je suis encore jeune,... j'ai des amis,... je donnerai des leçons pour faire vivre mon enfant !

« En me parlant ainsi, elle me regardait. Elle a compris à mon émotion que tout n'était pas perdu.

« — Mon Dieu ! s'est-elle écriée, en joignant les mains, serait-ce possible ? Me serait-il encore permis d'espérer ? Parlez, monsieur, oh ! par pitié, parlez ! que venez-vous m'apprendre ?

« — Que tout est sauvé, madame ! me suis-je hâté de répondre. Que Dieu veut mettre enfin un terme à vos maux ! Que d'un moment à l'autre je vais être en possession d'une contre-lettre assurant le gain de notre procès !

« Elle s'est agenouillée devant le petit lit où reposait son fils. Elle le couvrait de baisers, sans pouvoir parler.

« Quand elle s'est relevée, ce n'était plus la même femme. La certitude de voir son fils heureux l'avait transfigurée. Elle est belle, je vous l'ai dit ; mais elle ne m'avait jamais paru aussi belle que dans ce moment. La reconnaissance, le bonheur rayonnaient sur son front comme une auréole !

« Elle m'a pris de nouveau les mains :

« — Ah ! monsieur, combien je vous dois ! m'a-t-elle dit, pardonnez-moi si j'ai désespéré de vos généreux efforts ! j'ai connu depuis quelques jours de si horribles angoisses ! Et pourtant j'ai eu tort de douter ainsi de Dieu ! Il s'est montré si bon pour moi !... si bon ! Vous le saurez un jour !

Elle m'a raconté alors avec des détails navrants tout ce qui lui était arrivé, depuis que je ne l'avais vue.

Vous ne vous trompiez pas sur le compte de Ledray ; sa vengeance a été aussi prompte qu'atroce.

Mais ce n'est pas, comme vous paraissiez le supposer, en réduisant ce banquier à la nécessité de suspendre ses payements, qu'il a frappé la marquise.

Vous venez de voir qu'il ne pouvait songer à provoquer un pareil résultat par le brusque retrait de ses fonds.

Il est probable d'ailleurs que le crédit de cet honorable banquier n'en eût pas été suffisamment ébranlé.

Ledray avait dans sa main une arme beaucoup plus sûre.

Rappelez-vous ce que vous m'avez dit de cet accès de rage, après qu'il eût pris connaissance de l'assignation. Un souvenir parut se présenter tout à coup à son esprit. Il courut à son secrétaire, consulta un registre, et fit entendre aussitôt les plus affreuses menaces.

Eh bien ! voici l'explication de cette scène qui ni vous ni moi ne pouvions comprendre.

Ce souvenir, c'est le nom de la marquise qui venait de le réveiller.

Deux jours auparavant il avait vu, mais sans y faire autrement attention, ce même nom figurer sur les livres de son associé. La marquise, d'après le conseil de l'un des principaux banquiers de Stockholm, avait pris une traite payable rue de l'Échiquier, traite représentant effectivement ses dernières ressources.

Dans une lettre des plus flatteuses pour madame d'Oberval, le banquier de Stockholm avait même cru devoir en faire la confidence à son correspondant de Paris, pour que celui-ci y vît un motif de plus de s'intéresser à la noble étrangère et de l'aider, au besoin, de ses bons conseils.

Ledray savait tout cela, et c'est de tout cela qu'il s'était subitement souvenu, en lisant l'assignation.

Mais, me direz-vous, quel parti pouvait-il prétendre en tirer ?

Vous allez le savoir.

Ce que j'ai à vous dire est une petite histoire de famille que l'on a dû se conter plus d'une fois chez les d'Oberval, en parlant de cet excellent vieillard si odieusement trahi par Ledray.

C'est de la marquise que je tiens ce récit.

Six ans avant la Révolution, le marquis d'Oberval — le beau-père de ma cliente — s'était vu obligé de faire un payement assez important. Il lui fallait tout de suite soixante mille francs. Son oncle, le comte de Sénanville s'empressa de mettre cette somme à sa disposition. Le neveu crut devoir lui présenter un reçu. L'oncle le jeta au feu, en riant aux éclats de ce qu'il appelait une absurdité.

Par délicatesse, le neveu voulut insister.

— Morbleu ! monsieur mon neveu, s'écria le vieux gentilhomme, en frappant du pied, et déjà tout rouge de colère, me prenez-vous pour un traitant, que vous teniez tant à m'embarrasser de vos paperasses ?

Les colères de l'oncle Jean n'allaient jamais bien loin, surtout avec ce cher neveu.

Il lui tendit presque aussitôt la main.

— Transigeons ! lui dit-il. Je suis fou vraiment de me fâcher pour une bagatelle ! Va donc pour ce diable de reçu ! Mais à une condition toutefois, c'est que j'en règlerai la rédaction depuis le premier mot jusqu'au dernier.

Il y avait en même temps sur sa bonne physionomie une expression de tendresse que M. d'Oberval n'a jamais oubliée.

— Acceptez-vous ?

Le neveu s'inclina.

— Eh bien ! asseyez-vous devant ce secrétaire, prenez une feuille de papier... une plume... C'est bien. Écrivez maintenant.

« Mon oncle, le comte Jean Mahault de Sénanville s'étant fait un « plaisir de mettre à ma disposition la somme de soixante mille « francs, et moi de mon côté ayant obstinément insisté pour qu'il en « prît un reçu, il a été décidé que ledit reçu serait rédigé en la « forme qui suit :

« Cette somme de soixante mille francs sera exigible à partir du « 15 avril 1825 et devra être payée, sur première réquisition, à la « personne qui, à la date précitée, sera en possession du château de « Sénanville. »

— A présent déclarez que vous adhérez à ces stipulations. Datez et signez.

Cela fait, l'oncle Jean mit le reçu dans son portefeuille et conclut cette petite transaction par la plus touchante accolade.

L'excellent homme avait fait son calcul. Il avait soixante et quinze ans ; et en 1825, à moins de marcher sur les traces de Mathusalem, — ce qui n'était guère probable — il aurait déjà fait place au cher neveu, lequel de cette façon se trouverait tout à la fois son débiteur et son créancier.

Le bon vieillard ne prévoyait alors ni la Révolution, ni le 2 septembre, ni l'exécrable conduite de Ledray !

Le soir du 2 septembre, en faisant l'inventaire des divers objets renfermés dans cette malle que le donneur actuel d'eau bénite de Saint-Séverin devait porter au cocher, en compagnie du comte de Sénanville, Ledray dut trouver le portefeuille dont je viens de parler. Dans ce portefeuille il dut trouver aussi le reçu du marquis d'Oberval.

Vous connaissez trop bien l'homme pour douter de son empressement à prendre note d'une échéance qui lui promettait une nouvelle proie.

Mais le 15 avril 1825 arrivé, il avait sans doute compris ce qu'il pouvait avoir à espérer d'une pauvre famille d'émigrés résidant au fond de la Suède. Il est à croire que, tout en conservant ce reçu, il s'était tristement résigné à ne plus le considérer que comme un chiffon de papier sans valeur.

Le nom même de la marquise remarqué par lui sur les registres de son associé n'avait pu réveiller ses espérances à cet égard. Que réclamer, en effet, de la veuve de M. d'Oberval, à moins de pouvoir établir qu'elle s'était rendue solidaire des dettes de son mari?

D'ailleurs si les astres les plus brillants ont leurs éclipses, l'esprit vigilant des plus grands avares peut bien avoir ses distractions.

Quoi qu'il en soit, c'est seulement le jour de l'assignation qu'il s'est subitement aperçu de l'extrême importance de cette pièce.

Il s'est dit que puisque la marquise, comme héritière en partie de son mari, représentait les droits du marquis d'Oberval son beau-père, elle devait par contre en remplir les engagements. Les soixante mille francs se trouvaient exigibles ; et c'est à lui Ledray, propriétaire du château de Sénanville qu'aux termes du reçu et aux yeux de la loi, ils devaient incontestablement revenir.

Or madame d'Oberval étant tenue d'en payer la moitié, et le montant de la traite de Stockholm ne dépassant pas le chiffre de 25,000 fr., il dépendait de lui de la réduire à la misère.

Voilà pourquoi, après avoir consulté son registre, il a paru si sûr de pouvoir se venger.

Et savez-vous où il courait, quand il s'est élancé hors de la cham-

bre, en proférant ces menaces qui vous ont tant préoccupé? Chez son huissier.

Le lendemain matin, rue de l'Échiquier, arrivait une opposition au payement de la traite présentée par la marquise, opposition établissant les droits de Ledray sur cette traite.

Telle est l'explication des cruelles épreuves que ma cliente vient de traverser.

Les frais du voyage et son séjour à Paris pendant toute une semaine exclusivement consacrée à des démarches dans l'intérêt de son procès, avaient réduit à rien le mince capital dont elle s'était personnellement chargée.

Il fallait recourir à la traite qui, payable à six jours de vue, devait lui procurer immédiatement de nouvelles ressources.

Elle avait emmené avec elle un vieux domestique, homme dévoué qui l'avait vue naître et qu'elle aimait presque à l'égal d'un parent.

C'est lui qu'elle chargea d'aller représenter la traite rue de l'Échiquier, pour toucher une partie des fonds.

Le journal du 12 dont vous m'avez parlé a commis une erreur. Vous venez de voir qu'il n'y a pas eu de suspension de payements. Il a eu le tort de reproduire, sans les contrôler, de vagues propos, auxquels du reste ne pouvait manquer de donner lieu la scène dont la rue de l'Échiquier a été ce jour-là le théâtre.

Atterré, par le refus inattendu qu'il venait d'essuyer à la caisse, le domestique de la marquise s'était laissé aller à la plus violente colère, et les passants avaient fini par s'attrouper devant la maison du banquier.

Il n'en a pas fallu davantage pour que, le soir même, le journal les transformât, dans ses colonnes, en autant de clients désespérés et ruinés.

Ce récit est peut-être un peu long, mais vous avez témoigné un si vif intérêt pour ma cliente, que j'ai cru ne devoir rien retrancher de ces tristes détails.

Quel homme ! Cet abus d'un reçu qui, dans la bizarrerie même de sa forme, révèle une si touchante sollicitude, voilà certes une infamie qui manquait au trésor des belles actions de Ledray !

Par bonheur la justice de Dieu va avoir son tour !

A ma prière et sur ma garantie, que je n'ai pas eu grand mérite à donner, au point où en sont les choses, un capitaliste de mes amis veut bien faire des avances à la marquise. La voilà donc délivrée de tout embarras.

Je vous préviens que je me suis rendu coupable d'une insigne trahison. Tout ce que vous avez fait est connu. Vous ne pouvez éviter,

à votre retour, d'être cité pour comparaître devant la dame, sinon de vos pensées, du moins de vos nobles préoccupations.

Le petit Henri est beaucoup mieux, sa mère vient de lui faire prononcer votre nom, pour qu'il apprenne à le bénir.

4 octobre 1835.

Le facteur me remet la réponse de Sylvie.

Où diable avais-je la tête, quand j'ai prié cette pauvre femme de m'écrire ? J'aurais dû prévoir ce qui est arrivé. C'est évidemment au cabaret du coin qu'elle est allée prendre son secrétaire. Impossible d'admettre ce charabia dans mon journal. Tu n'en comprendrais pas un seul mot !

Après un long travail d'interprétation, j'ai dû me résigner à en faire un *extrait*, comme nous disions au collége.

Le voici :

Trois questions étaient posées dans ma lettre. Première question. — Comment s'appelle la voisine ? Réponse de Sylvie : — On l'appelle la pauvre dame de la rue de Nevers.

Ce qui revient à dire que la voisine s'appelle la voisine ! Précieux renseignement pour ton mélancolique ami Bizanceuil !

Il est impossible que le portier de cette maison n'en sache pas un peu plus long, et la naïve Sylvie l'aurait su à son tour, si elle eût eu la bonne inspiration de s'adresser à lui, au lieu de s'en tenir aux misérables commérages d'une certaine dame Lichon dont le vilain nom revient à tout propos dans sa lettre.

Cette dame Lichon occupe, à ce qu'il paraît, le grenier qui touche à celui de l'inconnue au joli doigt. Elle s'est permis les réflexions les plus enfiellées sur ma pauvre voisine ; se moquant impertinemment de la *blondasse d'à côté*, qui se donne des châles et des chapeaux, quand elle n'a pas un morceau de pain pour se mettre sous la dent !

Je déteste cette Lichon ! Ce doit être quelque affreuse sorcière, en retrait d'emploi, déchirant son gracieux et joli prochain, pour se consoler de n'avoir jamais été ni gracieuse ni jolie !

Je trouve, à ce sujet, dans la lettre de ma sensible chambrière un petit mouvement d'indignation qui lui fait honneur. J'en garderai un bon souvenir.

Je gagne du moins quelque chose à connaître les invectives de cette femme. Elles m'apprennent que la voisine est blonde. Mon rêve avait donc raison !

Seconde question. — Qu'est-elle devenue ? Réponse de Sylvie : — Elle est partie, il y a deux jours, dans un fiacre.

Ici, nouvelle insinuation hideuse de la part de la Lichon.

— Une femme qui n'a pas de pain et qui tout à coup se pavane dans une voiture ! Ce n'est pas naturel !

Arrière la maudite sorcière !

Il n'en est pas moins vrai qu'il y a quelque chose d'extraordinaire dans l'arrivée de ce fiacre où ma pauvre voisine a pu s'installer.

Avant d'avoir reçu la lettre *précieuse* de l'ami Balignac, jamais au grand jamais je n'avais songé à me donner le luxe d'un fiacre. Je ne connais même les omnibus que par les éclaboussures que j'en ai reçues, à l'état de pauvre piéton.

Il faut qu'une véritable amélioration se soit produite dans la situation financière de la voisine. Dieu en soit béni !

Mais ce fiacre allait quelque part. Où est-il allé ? Voilà ce que j'aurais tenu à savoir. Peste soit de cette Lichon qui, en s'emparant de l'innocente Sylvie, est venue l'empêcher de parler au portier ! Le portier le lui eût appris à coup sûr.

Comment savoir maintenant où je pourrai retrouver mon joli doigt ?

Le départ de la voisine une fois constaté, une autre question s'est présentée d'elle-même à l'esprit de Sylvie, question bien autrement importante à ses yeux, à cause du projet qu'elle me prête.

— La chambre de la rue de Nevers est-elle libre pour l'ami de monsieur ? s'est-elle empressée de demander.

La réponse qu'elle a reçue paraît l'avoir vivement affectée.

Je ne puis en douter, en voyant dans quels termes touchants elle me la transmet.

— La chambre est relouée depuis hier, hélas !

Remarque un peu cet hélas qui arrive là comme un véritable gémissement.

Je suis sûr qu'en prévision de mon désappointement supposé, il a dû remuer douloureusement le cœur de la bonne Sylvie, avant qu'elle ait pu le prononcer, en dictant sa lettre.

J'en prends note également. Tout cela formera l'*avoir méritant* de ces pauvres époux.

Troisième et dernière question, celle que je me suis vu forcé de poser dans le post-scriptum, pour me conformer au désir de Balignac. — Le violoniste du pont Neuf a-t-il reparu ?

Réponse de Sylvie : — Le monsieur au violon du pont Neuf, après s'être absenté une huitaine environ (tu dois te souvenir que je t'ai parlé de sa disparition), a reparu pendant trois jours, mais on ne l'a pas vu depuis avant-hier.

Sylvie tient ces renseignements d'un aveugle assis à une vingtaine de pas de l'endroit désigné par moi.

Cet aveugle, m'écrit-elle, a devant lui un chien costumé comme un arlequin.

C'est mon aveugle aux œillades furibondes, je le reconnais au portrait de son chien.

La communication de cette réponse n'a pas été du goût de l'excellent monde au milieu duquel je vis. Balignac a juré dans une langue qui m'est totalement inconnue. Babeth en a pris beaucoup mieux son parti. Elle ne renonce pas, la petite coquette ! à son excursion avec moi.

— N'est-ce pas, m'a-t-elle dit tout bas, que nous irons ensemble au pont Neuf, pour voir s'il y est revenu ?

Je l'ai embrassée, en lui promettant que j'aurais l'*honneur* de l'y accompagner.

5 octobre 1835.

C'est demain le grand jour, le jour de la justice de Dieu, celui où vont être enfin déchirés tous les masques de Ledray, où les droits de la marquise doivent être reconnus, solennellement proclamés !

Je voulais partir pour assister aux débats. Le médecin ne me l'a pas permis. La fièvre est revenue ; un petit arriéré qui me restait à payer, pour prix du beau régime que je m'étais imposé. Mais elle se montre des plus discrètes ; j'espère qu'il n'en sera bientôt plus question.

Et puis quand je songe au passé, je trouve qu'il y a presque du plaisir à être un peu malade au milieu de si bons amis.

La cousine m'entoure des soins les plus affectueux : le cousin est la perle des infirmiers, et dix fois au moins par jour, j'entends les petits pas de Babeth qui vient sur la pointe des pieds jusqu'à ma porte pour savoir où j'en suis.

Balignac ne démarre pas de ma chambre. Il est un peu médecin. Que n'est-il pas un peu, mon très-cher collaborateur ? Aussi ne pourrais-je te dire avec quel magnifique sérieux il me tient au courant des moindres symptômes. C'est un cours complet que je fais avec lui. Et toujours cette verve méridionale que rien ne peut arrêter ! Je ris surtout de bon cœur, en entendant toutes les malédictions exotiques dont il accable du matin au soir cette fièvre malavisée.

Moi, je la maudirais beaucoup moins si elle ne m'empêchait pas d'être demain au palais. Je viens d'écrire à l'avocat de la marquise. Je suis sûr qu'il me rendra un compte bien détaillé de cette importante journée.

7 octobre 1835.

Voici ce compte rendu, que j'attendais avec tant d'impatience :

« Je regrette vivement que vous n'ayez pu assister au triomphe de la marquise, vous qui avez si bien le droit de vous regarder comme son véritable sauveur.

« La lutte, cependant, s'est engagée dans les conditions les plus mauvaises pour nous. Je vivrais mille ans, que je ne pourrais oublier tout ce que j'ai éprouvé hier.

« A midi l'affaire était appelée, et je n'avais pas encore la moindre nouvelle du redoutable témoin que vous m'aviez annoncé ! Avant-hier et hier, j'ai bien envoyé vingt exprès à Saint-Séverin pour savoir sur quoi je pouvais compter. L'on n'avait pas entendu parler de lui depuis son départ !

« Et pas de contre-lettre à produire ! plus de preuves ! Je me trouvais complétement désarmé ! Comprenez-vous mes mortelles angoisses ?

« Cependant le public arrivait en foule.

« L'aspect bizarre du défendeur et le désir de suivre un procès se rattachant aux souvenirs de notre première révolution avaient fait accourir tous les curieux qui se trouvaient, en ce moment, au palais pour assister aux débats de la cour d'assises.

« J'avais autour de moi presque tous ceux de mes confrères qui n'ont pas encore quitté Paris.

« Ledray était à côté de son avocat, les mains jointes à la hauteur du dernier bouton de son gilet, jetant à chaque instant les plus pitoyables regards vers le ciel, au point de ne plus laisser voir que le blanc de ses yeux. Il s'imaginait prendre ainsi l'attitude du juste persécuté.

« La plaidoierie de son défenseur n'a été qu'un long et touchant panégyrique des héroïques dévouements qui avaient valu à la famille Ledray l'estime et, en quelque sorte, la vénération de tous les hommes de cœur.

« Avec une éloquence entraînante dont je me serais fait un devoir de le féliciter, si elle ne se fût aussi tristement fourvoyée, il a rappelé la belle conduite de Ledray père, cet homme si courageux et si bon dont vous m'avez parlé.

« Son client, suivant lui, n'avait cessé, un seul jour, de suivre ce noble exemple. Dans le moment le plus néfaste, au péril de sa vie, il avait favorisé la fuite d'un malheureux vieillard ; sans lui, le 2 septembre 1792, le comte de Sénanville était perdu. S'exposant même

généreusement aux terribles soupçons que faisaient naître presque toujours des transactions de cette nature, il n'avait pas hésité à faire au grand jour et dans toutes les formes voulues par la loi, l'acquisition des propriétés d'un proscrit. Les fonds s'étaient trouvés prêts avant le jour du départ, et c'est ainsi que le comte de Sénanville, même dans l'exil, avait pu retrouver son ancienne opulence!

« — Et après plus de quarante ans d'une possession paisible que rien « ne semblait devoir menacer, que voyons-nous? s'est-il écrié, avec « l'accent de la plus pathétique indignation, une étrangère qui évoque « odieusement le souvenir de je ne sais quelles infâmes rumeurs! « Une inconnue qui ose bien se présenter ici avec la prétention de « dépouiller mon client! Elle vient vous demander de ruiner l'hon- « nête Ledray... un débile vieillard lui aussi, maintenant, comme « l'était au jour du massacre, celui dont il a sauvé la vie et la fortune!

. . . .

« Mon confrère a eu des paroles bien dures pour la marquise! Plaignons-le! Avoir eu le malheur de se laisser ainsi duper par Ledray!

« Les murmures approbateurs de l'assemblée l'avaient grisé. Qui sait même si, par mon air abattu, qu'il ne m'était plus possible de déguiser, je n'ai pas aussi contribué à lui faire perdre toute mesure?

« A peine s'était-il assis, que Ledray, se penchant vers lui, s'est emparé de sa main et l'a portée à ses lèvres.

« Pauvre confrère!

« L'audience avait été suspendue pour quelques instants. Mon tour de parole allait arriver. Que dire? que faire? J'étais décidé à supplier le tribunal de vouloir bien ajourner le prononcé du jugement, pour gagner un peu de temps.

« Mais tiendrait-il compte de ma requête? Quelle chance d'ailleurs allait me donner cet ajournement? Je me le demandais avec un découragement profond. Je n'avais plus la tête à moi!

« En ce moment un huissier est venu me remettre un billet. Je l'ai ouvert d'une main tremblante.

« C'était le donneur d'eau bénite de Saint-Séverin qui me l'envoyait! Il m'attendait à la porte de la salle. Il avait, disait-il, absolument besoin de me voir, avant de se présenter.

« J'ai béni le ciel et me suis précipité à sa rencontre.

« Alors tout s'est expliqué!

« Encore un crime de cet horrible vieillard! J'en mettrais la main au feu!

« Comment avait-il eu connaissance du départ de notre témoin? Comment se fait-il qu'il ait pu en redouter le résultat? Je l'ignore. Ce qu'il y a de trop certain, c'est qu'à une demi-lieue à peu près de l'habitation de son ami, à l'entrée d'un petit bois qu'il fallait traver-

ser, ce brave homme s'est vu soudainement assailli par trois bandits — les délégués, n'en doutez pas, de notre adversaire !

« La lutte a été horrible. On le comprend quand on mesure du regard la stature athlétique de votre Auvergnat.

« Bref, le Stentor du pont Neuf a si bien travaillé de ses marteaux et de son gosier, que les misérables, roués de coups et redoutant l'arrivée de quelque renfort, ont jugé qu'il était sage de détaler.

« Mais le vainqueur avait payé bien cher son triomphe ! Les bandits ne l'ignoraient pas, et, en rendant compte de leur mission, ils ont pu, sans trop de témérité, rassurer pleinement leur respectable patron.

« Le pauvre diable avait le bras gauche cassé ; son corps était criblé de blessures. Il lui a été impossible de faire un pas de plus, et c'est le lendemain matin seulement que des ouvriers l'ont trouvé gisant sur le sol et complétement évanoui. On l'a reconnu. Transporté aussitôt chez l'ami qu'il allait voir, il a fallu que bon gré mal gré il se résignât à garder le lit.

« Tout autre en aurait eu pour des mois et des mois ; mais c'est un diable incarné que votre donneur d'eau bénite !

« — Tenez, la voilà enfin ! » m'a-t-il dit, en me remettant la contre-lettre.

« Puis me montrant le ciel :

« — Je savais bien que j'arriverais à temps, a-t-il ajouté, j'a-
« vais ma mission à remplir. »

« Quand on l'a vu traverser la salle à côté de moi, avec cette fière mine que vous lui connaissez, le bras en écharpe et le visage tout couturé de blessures à peine fermées, un frémissement de surprise s'est fait entendre. On pressentait que cette brusque et mystérieuse apparition allait changer la physionomie des débats.

« Ledray l'a aperçu. Il s'est levé comme s'il eût été poussé par un irrésistible ressort. Le corps renversé contre le dossier de son banc, les yeux hagards, la bouche béante, sans pouvoir crier, ses deux mains toutes ouvertes en avant, il avait l'air de la statue de l'Épouvante. On eût pu croire qu'un spectre venait de se dresser devant lui.

« Son avocat, ne comprenant rien à cette subite agitation, s'efforçait vainement de le calmer. Il a eu toutes les peines du monde à le décider à se rasseoir.

Le président m'a invité à prendre la parole dans l'intérêt de la marquise d'Oberval.

J'ai prié le tribunal de vouloir bien entendre avant tout le témoin qui venait d'arriver et dont je garantissais que la déposition serait d'une importance décisive.

Notre homme s'est donc levé pour faire connaître ses noms et prénoms, son âge et sa profession.

Il s'appelle Pierre Jacques Chaunat. N'oubliez pas ces noms que nous pouvons certes citer comme ceux d'un homme de cœur !

Il a soixante-sept ans. Sa profession, vous la connaissez.

Sa parole était d'abord mal assurée. La présence des juges et des nombreux auditeurs qui l'entouraient l'avait peut-être intimidé. Mais il n'a pas tardé à prendre le dessus. Il a répété tout ce qu'il vous avait dit. Sa voix avait, par moment, des accents qui faisaient vibrer l'âme. On se sentait captivé par cet exposé si simple et si émouvant. Le plus profond silence régnait dans l'assemblée.

Mais quand il en est venu au moment où tout à coup se fait entendre dans le petit salon cet épouvantable éclat de rire de Ledray, il y a eu dans toute la salle une explosion d'indignation que je ne saurais décrire.

Le président avait beau recommander de faire silence et les huissier s'époumonner à répéter ses injonctions, le tumulte ne cessait pas. Chacun se haussait sur ses pieds, pour apercevoir ce nouveau Judas.

Chaunat a dû se rasseoir un moment.

Mon malheureux confrère paraissait consterné des terribles révélations qu'il venait d'entendre. Le front appuyé contre la barre, le visage caché dans les plis des manches de sa toge, il faisait pitié.

Quant à Ledray, il était dans un état de prostration complète. Frappé de la foudre, il n'eût pas été différent.

Son avocat a fini par comprendre que cet homme ne pouvait rester au milieu de nous. Cédant, malgré toutes ses répulsions, à ce sentiment de douloureuse commisération que nous éprouvons toujours pour le criminel qui nous a confié sa défense, il l'a conjuré de se retirer. Il a eu même le courage de lui donner le bras, pour l'aider à traverser la salle.

On s'est rendu compte de la violence qu'il se faisait, et par égard pour lui, l'on est resté silencieux sur le passage de Ledray.

Chaunat s'est levé de nouveau. Comme à vous, il nous a parlé de son désespoir, en apprenant que, sans le savoir, il s'était rendu le complice de Ledray ; comme à vous, il nous a raconté ses nobles et touchants efforts pour expier cette complicité involontaire.

L'émotion était générale. Le président n'a pu empêcher les applaudissements enthousiastes de l'assemblée.

Évidemment la *cause était entendue*, au moment où Chaunat a eu cessé de parler. Il ne me restait plus qu'à produire la contre-lettre et à la faire confronter avec d'autres écrits notoirement connus

comme étant de Ledray. Mais je n'ai pas voulu que l'on ignorât la conduite de cet homme envers madame d'Oberval, ni l'odieux abus que, pour se venger, il avait fait du reçu des soixante mille francs.

Il m'a semblé que dans ce triste procès, à côté des intérêts de la marquise et de son fils, il y avait aussi les intérêts de la conscience publique. Je tenais à ce qu'elle trouvât enfin, dans cette révélation complète de tous les actes de Ledray, une compensation, en regard de ces quarante-trois années d'un bonheur si scandaleux.

L'attitude de l'assemblée m'a prouvé que j'avais eu raison.

Je voulais aussi provoquer une enquête à propos du guet-apens dont Chaunat venait d'être la victime. L'excellent homme s'y est opposé.

— Non, non, m'a-t-il dit, avec un geste qui exprimait la plus touchante abnégation, n'en faites rien ! Ce n'est pas dans l'intérêt du pauvre Chaunat que je suis venu ici ! Le malheureux comte est vengé, son assassin est puni ; ma mission est remplie. Laissons maintenant ce misérable sous la main de Dieu ! C'est à Lui d'aviser !

Le jugement a reconnu tous les droits de madame d'Oberval et de son fils. Il les met immédiatement en possession de la fortune du comte de Sénanville, à laquelle doivent se joindre les intérêts cumulés depuis quarante-trois ans.

La vie plus que parcimonieuse de Ledray va rendre très-facile la représentation de ces importants arrérages. L'on n'eût pas obtenu mieux de la plus loyale gestion.

Et maintenant laissez-moi vous remercier, en mon nom, de tout ce que vous avez fait pour assurer notre succès ! Il m'était difficile dans ma carrière d'ambitionner un bonheur pareil à celui que je vous dois. La prospérité va si bien à cette noble femme !

Soyons amis, à dater de ce jour ! amis de cœur à jamais ! Il n'y a pas d'amitié qui puisse commencer sous de meilleurs auspices.

La marquise était fort émue, en me parlant de vous.

— Il me semble, m'a-t-elle dit, que ce bonheur ne m'appartient pas, tant que je n'ai pu dire à M. de Bizanceuil tout ce qu'il y a là, au fond de mon âme !

Il serait possible qu'elle fût obligée de s'absenter, pendant un ou deux mois, pour aller régler ses nouveaux intérêts en Normandie et dans le Dauphiné. Dès qu'elle sera de retour, j'irai vous prendre, pour vous présenter. Je sais combien elle en sera reconnaissante.

8 octobre 1835.

Encore une lettre de Sylvie. Je n'ai pu la lire sans un profond saisissement.

Ledray est mort!

Je n'oublie pas que, sans moi, cet homme serait probablement encore en possession de son triste bonheur. C'est moi qui me suis mis sur son chemin, pour surprendre ses horribles secrets, déjouer ses manœuvres, le livrer sans défense à la justice des hommes.

Je ne demandais rien de plus. Comme l'honnête Chaunat, je le laissais sous la main de Dieu! Je n'ai pas un instant regretté que la loi se trouvât désarmée pour le punir de son crime.

Il a plu à Dieu d'aviser!

L'autre jour, quand il est rentré chez lui, dans sa maison de la rue de Nevers, il était méconnaissable. Sylvie l'a décidé à se mettre au lit, dans la chambre que j'occupais. Elle a couru chercher un médecin. Mais l'on a promptement reconnu qu'il fallait renoncer à tout espoir de le sauver. La commotion morale qu'il venait de recevoir avait été trop violente. Le délire n'a pas tardé à se déclarer, un épouvantable délire qui a duré jusqu'au moment où le malheureux a rendu le dernier soupir.

Il tordait frénétiquement, dans ses doigts, les draps de son lit, en parlant de la marquise; il reprenait ses calculs, comme s'il eût encore tenu son crayon; il supputait, en battant des mains, la valeur de la fortune du comte; il regardait la pendule, il la regardait avec une hideuse anxiété, et tout à coup il se mettait à rire aux éclats; puis il se roulait de désespoir, en répétant le nom de Chaunat...

Sylvie, qui ne comprenait rien à cette affreuse agonie, tremblait de tous ses membres.

Une fois, presque au moment où il allait expirer, il lui a semblé que Ledray prononçait le nom de son père. Il paraissait plus calme; elle a même cru remarquer qu'il pleurait.

Peut-être le souvenir de cet homme si ferme dans sa foi et toujours si courageux dans ses dévouements aura-t-il réveillé chez Ledray quelques-unes des bonnes pensées de son enfance!

Et il faut si peu de chose pour que, dans la balance de Dieu, la clémence l'emporte sur la justice!

Ne savons-nous pas d'ailleurs que dans le ciel l'on n'oublie jamais ceux que l'on a aimés sur la terre, que l'on ne cesse de les aimer et de prier pour eux?

Pourquoi ne pas croire qu'en récompense de ses nobles actions, l'héroïque sauveur de tant de proscrits a fini par obtenir, pour son malheureux fils cette dernière larme, cette larme d'expiation?

Sylvie me parle aussi de Minet.

Je ne sais en vérité s'il convient de répéter ici ce qu'elle m'en dit, après t'avoir décrit une pareille scène. Et cependant, pourquoi pas? Ce sera une sorte de réparation de ma part. J'avais mal jugé cette pauvre bête.

Jusqu'au moment de l'enterrement, il n'a pas été possible de l'arracher du lit où reposait le corps de Ledray. Depuis ce moment il a obstinément refusé de boire et de manger. Hier au soir, on l'a trouvé mort dans le fauteuil, dans ce fauteuil où il reprenait, chaque jour, son gîte favori, sur la culotte râpée de son maître!

Pauvre Minet, vous aviez un bon cœur de chat! Vous n'avez mérité ni mes injurieuses épithètes, ni mes rebuffades!

9 octobre 1835.

Cette dernière lettre de Sylvie m'a fait passer une nuit détestable. Je croyais toujours voir et entendre Ledray.

Balignac a eu la bonne inspiration de venir mettre en fuite ces affreuses visions.

Il était à peine jour quand il a fait sa bruyante irruption dans ma chambre. Il m'a présenté d'un air triomphant le premier numéro de notre revue.

Raoul de Bizanceuil n'est plus inédit! Il vient de voir son nom imprimé! Imprimés les timides essais de sa plume novice!

— Ami lecteur! quand tu auras parcouru les premières pages de cette nouvelle qui sert de début à notre revue, ami lecteur, permets ce souhait ambitieux à un pauvre auteur ruiné qui n'a plus d'espoir qu'en ton bienveillant accueil, puisses-tu ne pas remarquer avec trop d'indifférence que l'on t'en promet la suite dans le prochain numéro!

Après ma nouvelle, vient un travail beaucoup plus important, une étude philosophique dont l'auteur n'est autre que le cher Balignac.

Je l'ai lue avec un véritable intérêt. Il a su merveilleusement allier l'élégance et la dignité du langage à la précision que demandait le sujet. Pas le moindre recours aux langues, dialectes ou patois auxquels d'ordinaire il fait de si comiques emprunts. D'un bout à l'autre c'est du français; du français que nos meilleurs écrivains ne

désavoueraient pas. Je n'aurais pas cru que mon ami possédât le secret de se transformer à ce point, quand il prend la plume pour s'adresser au public.

Le cousin a voulu fournir lui aussi son écot. Nous lui devons une charmante fantaisie pleine de finesse et d'entrain.

Je lui en ferai mon compliment, tout à l'heure, quand nous descendrons pour le déjeuner.

Ma foi, je crois que notre revue, telle qu'elle est, peut très-bien faire son entrée dans le monde.

Balignac me prévient que toute la petite colonie revient à Paris, ce soir. Une affaire urgente y appelle nos excellents châtelains.

Je vais donc avoir à m'occuper de ma nouvelle installation, mais cette fois du moins, comme le commun des mortels, sans me sentir retenu par les calculs les plus agaçants.

17 octobre 1835.

La cousine a son appartement rue de Varennes. J'ai choisi le mien rue de la Chaise, un modeste recoin du noble faubourg, où je puis attendre assez confortablement les rayons bienfaisants de ma nouvelle étoile.

Mes bons amis sont presque à deux pas; mais depuis près de huit jours, je n'ai pas osé leur faire de visite. Je crains de les déranger au milieu de leurs nombreuses démarches.

J'ai repris mes travaux avec plus d'ardeur que jamais. Aucune espèce de préoccupation ne peut maintenant me distraire. Je ne dis pas que ce calme plat soit absolument de mon goût. Il y a parfois plus d'un hélas! secret au fond de ma pensée.

Le portier de la rue Dauphine n'en sait pas plus long que la dame Lichon sur le compte de la voisine. Il n'a pu me rien dire non plus sur l'itinéraire du fiacre. Mon pauvre petit roman serait-il donc interrompu sans retour?

La marquise est probablement dans ses terres; son avocat se repose de ses succès, le fusil à la main; le violoniste du pont Neuf s'en est allé faire sa récolte de gros sous dans quelque autre partie du monde. Calme plat encore une fois; et il ne me reste qu'à imaginer bravement des romans, pour me consoler de n'en pouvoir faire.

Voici un billet que l'on vient de me remettre de la part de la cousine :

« Balignac ne nous avait pas dit que M. de Bizanceuil pût devenir si facilement un ours. Comment! huit grands jours sans arriver jusqu'à notre porte! C'est affreux! Mon mari et Babeth me prient de

vous bien gronder. Moi, je trouve que c'est trop peu. Il faut qu'aujourd'hui même l'on change de conduite, et j'entends que ce soir vous ayez à venir dîner avec nous !

« Voyez pourtant si je suis bonne ! je vous ai ménagé un plaisir que vous ne méritez pas. Vous dînerez avec une femme délicieuse. C'est une jeune veuve norwégienne, la baronne d'Ebrestein, arrivée à Paris depuis deux mois seulement et que j'ai eu l'heureuse chance de rencontrer chez une de mes parentes, ces jours derniers.

« Je vous dirai, pour votre gouverne, que vous n'êtes déjà plus pour elle un inconnu. Vous avez l'honneur de la compter au nombre de vos abonnés. Elle est enchantée de votre nouvelle et m'a paru toute ravie, quand je lui ai annoncé que vous seriez des nôtres, ce soir.

« Pour exprimer son admiration, le cousin Balignac a déjà épuisé tout son répertoire d'exclamations anciennes et modernes. Je vous défie de ne pas l'admirer vous aussi, qu'il vous plaise ou non de nous le laisser deviner !

« A ce soir donc. Babeth veut se charger de vous expédier ce billet. Elle saute comme un cabri, en songeant que vous allez venir jouer avec elle. »

17 octobre. — Minuit.

Parbleu ! la cousine se risquait peu, en m'envoyant son défi. Le moyen d'échapper au charme ? Mais n'y a-t-il pas dans tout ceci quelque malicieux lutin qui se joue de ton pauvre ami ? En vérité je crois que je suis ensorcelé !

Te souviens-tu de cette malheureuse femme que j'ai vue, il y a un mois tout au plus, dans l'église de Saint-Sulpice ? Te souviens-tu de ce que je t'ai dit et de ses magnifiques cheveux blonds et de ses grands yeux bleus que je trouvais si beaux, malgré leur tristesse ?

Eh bien ! figure-toi maintenant ces cheveux gracieusement arrangés, de façon à ne laisser inaperçu aucun de leurs admirables reflets ; sèche les larmes de ces yeux et mets-y le rayonnement du regard le plus doux, le plus intelligent, le plus adorablement expressif ; rends leur fraîcheur et leur sourire à ces lèvres que la douleur avait flétries ; écarte les pans de ce long mantelet sous lequel la pauvre mère s'efforçait de réchauffer son fils mourant, et représente-toi la taille d'une fée ! Voilà, mon cher, ce que je viens de voir chez la cousine ! Telle est cette jeune veuve que l'on appelle la baronne d'Ebrestein !

Elle est charmante par-dessus le marché, causant à ravir, appré-

ciant nos artistes et nos écrivains, comme pas un de nous ; et avec cela le plus aimable abandon. Si Balignac l'adore, ainsi que je commence à le craindre, Babeth de son côté en raffole déjà. Il n'y a pas jusqu'à cette petite pointe d'accent allemand qui ne vienne donner un charme nouveau à la parole séduisante de cette femme.

Ce traître de Balignac semblait la couver du regard. Jamais sa conversation n'avait été si brillante, c'était un feu d'artifice à nous éblouir.

Et moi, si tu savais, mon cher, quel joli rôle j'ai joué ! Le rôle d'un automate ! Encore y en a-t-il qui ne sont pas sans agrément, par exemple, le flûteur de Vaucanson. Au lieu que moi, avec mon attitude immobile, mon regard troublé, au moindre coup d'œil qui me venait d'elle, et ces maussades oui ou non que je pouvais à peine articuler, chaque fois qu'elle m'adressait la parole, j'ai dû tout au plus avoir l'air de ces poupées au rabais que l'on parvient à faire crier, en appuyant le doigt sur le soufflet qui les porte !

La belle opinion qu'elle doit avoir de moi !

Mais aussi, je te le demande, comment ne pas être saisi, confondu, quand il vous revient de tels souvenirs et que l'on se trouve en présence de tout ce que j'ai vu, il y a une heure à peine ?

Cette ressemblance qui tient du prodige et en même temps une telle différence de position ! Là toutes les angoisses de la misère, l'abattement d'une douleur sans espoir, ici toutes les apparences de la fortune et du bonheur ! S'il faut absolument que j'admette un rêve, quand donc ai-je rêvé ? Est-ce chez la cousine, ce soir, ou bien à Saint-Sulpice? Sans compter qu'un autre souvenir s'est aussi représenté, tandis que je contemplais cette femme.

Balignac, — toujours ce Balignac ! — était venu s'asseoir auprès d'elle, pour lui débiter ses phrases dorées. Elle, la tête penchée et l'air rêveur, appuyait nonchalamment sa main sur le coussin de sa causeuse. C'est tout à fait la main que, dans mon travail d'induction, j'avais rajusté au joli doigt de la voisine ! ce doigt même je l'ai reconnu ! Comment pourrais-je m'y tromper ? je l'ai si souvent étudié ! je puis si bien dire que je le sais par cœur !

Cette baronne d'Ebrestein me rendra fou ! Et cependant elle résume si merveilleusement en elle tous mes plus chers souvenirs, toutes mes plus douces rêveries, qu'il me serait impossible de me résigner à ne plus la revoir. Je sens même que je serais le plus malheureux des hommes, si j'apprenais qu'elle en aime un autre que moi !

25 octobre 1835.

La baronne d'Ebrestein va passer toutes ses soirées chez la cousine. Ce sont maintenant deux amies inséparables. Et moi j'y vais aussi tous les soirs, parce que je suis sûr d'y trouver la baronne.

Me suis-je apprivoisé du moins ? Ai-je repris l'usage de mes yeux, de ma langue, de mes bras ? Hélas ! pas du tout ! Toujours le même saisissement, le même embarras, le même trouble dans mon cœur, et, j'en ai bien peur, la même disposition à être jaloux de mon ami !

C'est qu'en vérité, chaque soir, la baronne semble s'ingénier pour me causer de nouveaux ébahissements !

Tu vas en juger.

Avant-hier, la pendule venait de sonner neuf heures. Un coup d'œil de la cousine avertit aussitôt Babeth qu'il était temps d'aller se coucher. La pauvre enfant, qui était tout heureuse de jouer avec sa nouvelle amie (elle ne joue plus avec moi, depuis que je suis momifié), courut se jeter au cou de sa mère et d'une voix suppliante la conjura de lui accorder encore un instant, seulement le temps d'entendre la petite chanson que la baronne venait de lui promettre.

La cousine sourit et après avoir rendu à Babeth son baiser, interrogea du regard madame d'Ebrestein.

— Oui, Babeth a raison, répondit la baronne, je lui ai promis une petite chanson, la chanson des mamans de mon pays, quand le sommeil semble hésiter à venir fermer les yeux des petites filles. C'est tout à fait de circonstance, vous le voyez.

Et, précédée de Babeth, elle alla s'asseoir devant le piano. Sa main se promena lentement sur le clavier. Nous entendions des accords si vagues et en même temps si doux, qu'on les eût pris pour l'écho affaibli de quelque lointain concert des anges.

D'après la légende, en effet, ce sont les anges qui, chaque soir, se font entendre ainsi, du haut du ciel, pour souhaiter aux enfants une nuit paisible et sans larmes.

Bientôt le chant commença. La voix de la baronne doit être remarquablement belle et pouvoir arriver aux plus grands effets. Dans ce moment, elle n'avait que des intonations assoupies, je ne sais quoi d'aérien et de caressant.

Je me sentis irrésistiblement attiré. C'était ce même motif que tous les soirs j'allais écouter à ma fenêtre de la rue de Nevers ! je reconnaissais les paroles, je retrouvais presque les mêmes accents. Avec cette seule différence que le chant, cette fois, ne trahissait plus ni souffrances, ni alarmes.

J'étais debout, à côté du piano. Il était difficile de ne pas s'apercevoir de ma vive préoccupation. Elle arrêta sur moi son regard avec une expression que je n'ai pas su comprendre peut-être, mais dont je serais désolé de jamais perdre le délicieux souvenir. Je remarquai que des larmes roulaient dans ses yeux. Cette subite émotion, quelle qu'en fût la cause, se révéla aussitôt, du moins pour moi, dans le chant de madame d'Ebrestein. Il y avait un léger tremblement dans sa voix, une indéfinissable mélancolie qui me fit tressaillir. Il me sembla que c'était la voisine que j'entendais !

Même en ce moment je ne puis me persuader que la brillante baronne d'Ebrestein ne soit pas cette pauvre femme à laquelle je n'ai cessé de penser. Comment expliquer une telle transformation ? Je n'en sais rien. Mais mon cœur se tromperait-il à ce point ?

28 octobre.

Mon cher Léon, je suis si ému que je puis à peine tenir ma plume. Lis, et juge de mon bonheur !

Ce soir la cousine en était venue, je ne sais comment, à parler de l'affaire Ledray, de la cruelle vengeance de ce misérable et de l'horrible détresse de la marquise.

Madame d'Ebrestein, assise à l'écart, paraissait absorbée par un petit jeu suédois qu'elle avait la bonté d'expliquer à Babeth. L'enfant, agenouillée sur un tabouret et l'une de ses joues appuyées sur les genoux de la baronne, suivait avec le plus vif intérêt les moindres regards, les moindres indications de son excellente amie. Tu ne saurais te figurer un groupe plus ravissant.

Je regardais ces deux têtes si gracieuses, quoique d'un type si différent, ces beaux yeux noirs de Babeth tout ouverts, dans le plus immobile recueillement, et au-dessus d'eux ces grands yeux bleus dont la douce animation révélait une si touchante bonté !

J'étais complétement étranger à tout ce qui pouvait se passer dans les autres parties du salon.

Balignac s'est approché de nous.

— Mais j'y pense, a-t-il dit, madame doit bien certainement connaître la marquise d'Oberval. C'est une compatriote...

— En effet, je la connais beaucoup, s'est contentée de répondre la baronne, sans interrompre sa leçon.

— Est-il donc vrai, a repris Balignac, qu'elle ait eu à passer par de si rudes épreuves ?

— Beaucoup trop vrai ! a-t-elle répliqué à mon ami. Elle était per-

due, si Dieu n'eût daigné lui envoyer le secours le plus inespéré... Et il y aurait à raconter, à ce sujet, une bien touchante histoire...

Babeth a relevé vivement la tête, en entendant ce mot qui réveillait tout à coup sa curiosité d'enfant.

— Une histoire ! s'est-elle écriée en battant des mains. Oh ! n'est-ce pas que vous allez me la raconter? a-t-elle ajouté, en entourant de ses petits bras le cou de la baronne. Allons ! je vais commencer et vous n'aurez qu'à continuer :

« Il était une fois un roi et une reine... »

— Non, mon enfant, a repris d'un air attendri madame d'Ébrestein, ni un roi, ni une reine, mais tout simplement une malheureuse femme et son enfant !... Cette femme était si pauvre, si pauvre...

Et elle s'est mise à raconter le petit incident de Saint-Sulpice.

Tu peux te représenter mon embarras. Il est vrai que mon attitude, habituellement si bizarre depuis quelque temps, a suffi pour éloigner toute idée de l'interpréter.

La cousine est la seule qui se soit avisée de me regarder une ou deux fois à la dérobée. Je suis même passablement intrigué de ce petit essai inquisitorial.

Une chose vraiment curieuse, c'est la façon dont ce fait si simple et si naturel a été exposé. C'est à peine si madame d'Ebrestein a laissé entrevoir ce qu'il y avait de saisissant dans cette suprême résignation de la pauvre mère. Il a fallu que tout l'intérêt se concentrât sur ton ami, qu'à tout prix il devînt le héros du récit. Ce n'est pas tout : pour faire mieux admirer la *sublimité* de son sacrifice, l'on a eu soin de le représenter lui-même comme à peu près mourant de faim !

Je me demandais comment et par qui la baronne avait pu connaître un secret dont je n'ai jamais fait la triste confidence qu'à toi.

Je remarquais dans sa voix ce même tremblement qui m'avait déjà si vivement impressionné, pendant qu'elle chantait le petit air suédois. La marquise elle-même n'aurait pas autrement parlé de son bienfaiteur.

Quand elle a redit ces mots que la pauvre mère m'adressa tout bas, en acceptant mon double louis d'or : « Dieu vous le rendra ! » elle a jeté furtivement un regard de mon côté. Par un geste imperceptible que seul j'ai dû comprendre, elle m'a montré le ciel, comme si elle eût voulu renouveler, pour son propre compte, ce souhait si expressif de la marquise.

Cette touchante partialité ne pouvait manquer de produire son effet. Tout le monde a fait chorus pour célébrer la *conduite héroïque du jeune homme au double louis d'or*.

Balignac applaudissait des pieds et des mains, et je ne sais vraiment jusqu'à quel diapason serait monté son enthousiasme, si l'attendrissement du pauvre garçon ne fût venu fort à propos en empêcher l'explosion.

D'après ce qui se chuchotait tout bas autour de moi, je voyais que la curiosité du petit auditoire n'était pas encore satisfaite et que d'un instant à l'autre je pouvais être mis sur la sellette, avec révélation de tous mes noms et prénoms.

Un moment même le péril m'a paru des plus menaçants. Babeth, qui a l'oreille fine, n'a pas hésité à se faire directement et sans plus de façons l'interprète du vœu général.

— Comment s'appelle ce monsieur qui a donné à la marquise le double louis d'or? a-t-elle demandé avec la plus grande assurance.

— Petite curieuse, vous ne le saurez pas aujourd'hui, lui a répondu la baronne, qui s'est hâtée d'atténuer par cinq ou six baisers l'effet d'une réplique aussi péremptoire.

— Madame d'Orbeval, a-t-elle ajouté du ton le plus pénétré, ne veut pas le faire connaître avant d'avoir elle-même exprimé toute sa reconnaissance à son noble sauveur!

Plus de doute!

Cette ravissante baronne d'Ebrestein, c'est la marquise d'Oberval, c'est la pauvre femme de Saint-Sulpice, c'est, en un mot, cette voisine de la rue de Nevers qu'un vague instinct du cœur m'avait fait tant aimer!

Pourquoi cet étrange recours à un nom qui n'est pas le sien?... Et qu'importe? Elle a eu probablement ses raisons que je connaîtrai sans doute plus tard... En attendant j'ai bien assez affaire d'être heureux, de penser à elle, de l'aimer plus que jamais!

30 octobre 1835. — Le matin.

Tu l'as vu! Hier, nous étions au beau fixe. Pas le moindre nuage dans mon ciel; toutes mes étoiles avaient de joyeuses scintillations et mes pensées étaient comme mes étoiles.

Aujourd'hui, changement complet! Mon baromètre est déjà descendu à tempête. J'ai bien peur qu'il ne soit dans le vrai!

Il ne suffit pas que je l'aime. Les Anglais disent de l'amour qu'il est boiteux, quand il n'a d'appui que d'un seul côté. Le mien m'a tout l'air de ne pas être dans de meilleures conditions d'équilibre!

Elle si riche, elle si belle, comment donc songerait-elle à un pauvre diable tel que moi?

Ces regards bienveillants, ce sourire affectueux, cette émotion, ces larmes même d'attendrissement que j'ai pu surprendre, qu'est-ce que cela prouve, après tout? Que dans ce noble cœur le souvenir du peu de bien que j'ai fait a laissé une trace profonde.

Mais ce souvenir lui-même n'est-il pas pour moi un obstacle de plus? En lui laissant voir maintenant le fond de mon âme, n'aurais-je pas l'air de vouloir exploiter les services que j'ai rendus?

Et voilà ce que devient ce beau mirage que j'ai pris pour le bonheur!

Ce que je te dis maintenant, en faisant tristement grincer ma plume sur le papier, je n'ai cessé de me le redire tout aujourd'hui! Je défie toutes les sorcières de l'univers de broyer, en un jour entier, plus de poison dans leur infernale marmite que je n'ai broyé de noires idées dans mon esprit, depuis quelques heures!

Aussi il fallait voir mon entrée chez la cousine, ce soir! Celle du spectre de Banquo chez lady Macbeth eût paru joviale, en comparaison! Je ne marchais pas; j'ai dû m'introduire, en glissant à travers l'espace, ainsi qu'il convient à tout fantôme qui se respecte!

Comme ces excellents amis doivent se féliciter d'avoir ouvert les bras à ton aimable camarade! Et je leur donne encore l'agrément d'assister à des scènes de jalousie!

Quand je suis arrivé, Balignac causait gaiement avec la marquise. Que lui disait-il? Indubitablement de ces riens ébouriffants dont mon folâtre collaborateur est si prodigue. Mais la marquise et lui avaient l'immense tort de ne pas mettre leur physionomie à l'unisson de mon lugubre visage.

Il n'en a pas fallu davantage pour me faire oublier sur-le-champ tout ce que je dois à cet ami dévoué. Lui qui est venu si à propos remorquer mon chétif radeau, au moment même où il allait sombrer, lui qui m'a donné ses meilleurs amis, et la cousine et le cousin et la gentille Babeth, lui qui n'a voulu de son bonheur qu'à la condition de pouvoir assurer le mien, le bon, l'incomparable Balignac, tout à l'heure, il a vu ma main se retirer brutalement, quand il s'est empressé de venir me tendre la sienne!

Après quoi j'ai disparu de la même façon que j'étais arrivé, brusquement, comme une apparition sinistre!

Que pensent, en ce moment, de moi tous ces amis, et cette bonne et douce marquise?

Je suis furieux contre moi! Je maudis mille fois cette incartade ridicule! Et cependant, je le sens, je ferais peut-être pis que cela! J'aime tant cette femme! et mon amour sans espoir me rend si malheureux!

Si tu étais ici, mon cher Léon, tu me conseillerais, j'en suis sûr,

de prendre mon courage à deux mains, de m'éloigner bravement de ce salon fatal, de dire adieu à un amour impossible, de renoncer même à cette revue, puisque je ne sais plus aimer celui qui m'y a donné accès...

Voilà les conseils que tu donnerais à ton pauvre ami ! Et tu aurais raison. Le soin de ma dignité, l'honneur me font une loi de les suivre.

Je me rejette, tête baissée, dans ma vie sans issue. Demain je reverrai mon ancien commensal le commis. Il est peut-être encore temps de faire inscrire de nouveau mon nom chez le droguiste !

Les jolis rêves que je vais avoir, cette nuit !

30 octobre. — Midi.

L'on vient de me remettre une lettre de Balignac.

Vraiment c'est de l'or en barre que ce brave garçon ! Je suis fâché d'avoir à te dire qu'à mon avis, ton vieil ami Bizanceuil ne vaut pas un *farthing* à côté de lui !

Lis plutôt :

« Je vous le dis tout carrément, *caro mio*, si je n'avais su de quelles malices était capable le méchant petit dieu de Cythère, j'aurais fort mal dormi, cette nuit, par votre faute.

« Le traître s'est amusé à faire de vous un jaloux ! Ne dites pas non ! J'ai fort bien vu, hier au soir, de quelle gracieuse façon manœuvraient vos sourcils, quand votre main a si amicalement battu en retraite !

« Et pourtant, je vous le demande sérieusement, seigneur Othello, qui donc a la pensée de vous ravir le cœur de votre délicieuse Desdémona? Serait-ce par hasard Balignac?

« Retenez bien ceci, *my dear;* Balignac peut fort bien être un écervelé dont les folles paroles prennent parfois le galop, sans trop s'enquérir si le bon sens court avec elles ; mais je réponds de son cœur. L'ami que son cœur a choisi peut dormir sur ses deux oreilles. *Der Teufel !* Malavisé serait celui qui voudrait le trahir !

« Je vous fais une proposition. Vous savez que je ne suis pas encore passé maître en l'art de feindre, que ma physionomie est de la plus désolante indiscrétion, que je serais le diplomate le plus compromettant. Eh bien ! venez, ce soir, dans ce salon où tout le monde vous aime et vous attend... Oui, *tout le monde*, entendez-vous bien, ô le moins pénétrant de tous les amoureux !

« Venez-y, l'œil armé de votre plus inexorable lorgnon, approchez-

vous de moi, la main bien enfoncée dans votre poche — absolument comme vous l'aviez, hier au soir, en me quittant. Examinez si Balignac a le regard embarrassé d'un homme qui cherche sournoisement à s'emparer du bien d'autrui, ou bien encore ces airs de défi que l'on affiche hardiment, quand on est décidé à prendre son bien où on le trouve, sans se soucier des droits du premier occupant.

« Examinez bien tout cela, mon cher Othello ; et puis, l'épreuve faite, agissez comme le cœur vous l'indiquera.

« Vous trouverez toujours ma main prête à serrer la vôtre.

« Certainement j'admire votre baronne. Et qui donc ne l'admirerait pas, à moins d'être un des hôtes des Quinze-Vingts ?

« Je dis plus ; si j'avais un castel, et dans ce castel un oratoire, et dans cet oratoire une madone ressemblant à madame d'Ebrestein, je m'agenouillerais devant cette madone, bien assuré qu'en la contemplant je deviendrais meilleur !...

« Est-ce une raison pour que je me laisse aller à la présomptueuse espérance de conquérir son cœur ? J'ai trop bon œil pour n'avoir pas vu dans quelle direction il gravite !

« Vous pouvez même vous vanter d'être un fameux séducteur ! Il faut que vous possédiez un philtre merveilleux ; car, foi de Balignac ! il vous a suffi d'arriver pour décider cette magnifique conquête !

Veni, vidi, vici.

« Absolument comme César !

« Et savez-vous, ô grand jaloux, ce qu'elle écoute ainsi, l'air tout ému, quand je lui parle ? Mes beaux discours ? Allons donc ! Elle a bien mieux à faire ! Elle écoute, elle entend les battements *beaucoup trop timides* de votre cœur amoureux.

« Au reste, je vous en fais la confidence, afin qu'il ne reste plus l'ombre d'un nuage entre nous. Je n'ai point l'ambition de devenir bigame, quoique la bigamie ne soit plus un cas pendable. J'avais déjà fait mon choix avant de soupçonner l'existence de votre adorable « Belle aux cheveux d'or. » La dame de mes pensées est une belle aux cheveux d'ébène.

« Notre mariage aura lieu très-prochainement — après le vôtre toutefois. Je veux que vous ayez le pas devant l'autel, aussi bien que dans notre revue. J'y gagnerai de pouvoir compter sur les vœux réunis de M. et de madame de Bizanceuil. Je vous présenterai à ma brune. Vous verrez qu'elle est digne de devenir l'amie de *votre* blonde et ravissante baronne.

« A ce soir donc. Mais, s'il vous plaît, plus de sombres préoccupa-

tions ! Vous compromettez ma réputation avec cette bizarre attitude.

« J'avais promis à madame d'Ebrestein le Bizanceuil que j'avais connu jusque-là ; elle vous a peut-être aimé sur la foi de mes promesses et sur le portrait que j'avais fait de vous ; et voilà que depuis huit jours je n'ai à lui offrir qu'un Bizanceuil empaillé ! Que voulez-vous qu'elle pense de moi ?

« Si ce n'est pour vous, au moins par pitié pour moi, tâchez enfin de redevenir vous-même ! »

Eh bien ! que dis-tu de mon Balignac ? Si je ne savais qu'il est à courir du matin au soir, dans l'intérêt de notre revue, j'irais sur l'heure faire amende honorable à ses pieds, lui tendre humblement la main, presser enfin contre mon cœur cet excellent ami qui vient de me remettre sur la voie du paradis !

Il paraît que dans le salon de la rue de Varennes mon inqualifiable conduite d'hier a été regardée comme un symptôme des plus graves. Toute la petite colonie se met en campagne, pour essayer de me guérir.

La cousine s'en mêle aussi, et tu vas voir s'il était possible d'indiquer un meilleur spécifique.

« Bien cher monsieur de Bizanceuil, je crois qu'il est grandement temps de s'expliquer. Je suis depuis plus de huit jours la confidente de ma nouvelle amie. Je pourrais donc vous raconter toute votre histoire.

« Si la petite fente que vous saviez si bien ménager entre vos deux volets vous créait un poste d'observation à souhait, le trou du canevas n'était point non plus à dédaigner dans la chambrette d'en face. L'on a pu étudier à loisir monsieur le voisin, quand il oubliait de fermer sa fenêtre. Et tandis qu'il y avait dans son excellent cœur la plus touchante préoccupation à l'endroit de la détresse de la voisine, la voisine, à son tour, avait plus d'une fois l'occasion de s'apitoyer sur la détresse non moins évidente de son vis-à-vis.

« Comment donc ne bénirait-elle pas, au fond de son âme, celui qui, souffrant ainsi, n'a pas cependant hésité à se dépouiller de sa dernière ressource, pour rendre un peu d'espoir à une pauvre mère ?

« Mais moi, c'est avec des larmes aux yeux que je l'en bénis mille fois, en regardant ma Babeth ! L'on sait également à qui est dû le succès du procès de la marquise.

« Il eût été peut-être plus naturel de vous inviter chez moi et de vous dire immédiatement tout bas, — au lieu de vous le laisser deviner peu à peu : — Regardez cette femme ravissante ; en elle vous voyez à la fois et la pauvre mère que vous avez sauvée, et la mar-

quise dont vous avez fait triompher les droits, et cette voisine qui a tant de fois occupé vos pensées.

« Je vous en fais l'humble aveu, tout ce qui est arrivé dans mon salon depuis huit jours, c'est moi qui l'ai imaginé. Je suis, vous le voyez, beaucoup plus que la complice de mon amie. Que voulez-vous? J'ai eu peur que le souvenir de tant de services rendus ne fût un embarras pour vous, qu'un faux point d'honneur ne vous empêchât de laisser voir vos sentiments pour l'opulente marquise.

« Du côté de madame d'Oberval, il y avait aussi une petite préoccupation que vous voudrez bien passer au cœur d'une femme.

« Elle ignorait si M. de Bizanceuil était en complète disponibilité.

« Elle ignorait aussi — voyez un peu l'admirable naïveté! — si elle aurait le don de lui plaire!

« — Après tout, me disait-elle, en souriant et en me montrant un de ses doigts, cette étrange obstination à le contempler n'indiquait peut-être qu'un caprice de malade!

« Je sais qu'elle ne m'en voudra pas, si je trahis ainsi son secret. Il est urgent de vous arracher à cette sombre tristesse qui est si peu de saison. Ma pauvre amie en était hier toute malheureuse. Tout ceci me prouve que j'aurais bien fait de mettre ma diplomatie de côté, puisqu'elle n'a pu éloigner de vous les préoccupations que j'avais redoutées.

« A quoi bon maintenant retarder un bonheur que Dieu semble avoir pris plaisir à vous ménager? Vous savez que madame d'Oberval vous aime. Dès ce soir venez donc, sans crainte, lui demander sa main.

« Tout le monde, chez moi, aura été déjà mis dans la confidence de votre beau roman. Votre ami Balignac ne sera pas le moins heureux. Il était si triste, hier, en me racontant ce qui venait d'avoir lieu!

« *Post-scriptum*. Je m'aperçois que je ne vous ai rien dit de ce titre ni de ce nom que madame d'Oberval a cru pouvoir prendre.

« Je vous ferai d'abord observer que ceci s'est passé tout à fait entre nous. Vous saurez en outre qu'elle en avait parfaitement le droit. Elle est fille unique, et son père était en toute réalité baron d'Ebrestein — une ancienne seigneurie située en Norwége. »

1er novembre 1835.

Quand je suis arrivé chez la cousine, madame d'Oberval était seule dans le salon. Elle portait une robe de couleur brune, dont un man-

telet à peu près de la même nuance ne laissait guère apercevoir que le bas.

Debout, mais légèrement penchée de côté contre le chambranle de la cheminée, elle avait son bras droit appuyé sur le dossier d'un grand fauteuil renaissance.

Je me suis senti tout saisi. Cette toilette, cette attitude, l'arrangement négligé de ses cheveux, tout en elle me rappelait la pauvre femme dont l'aspect m'avait si profondément impressionné à Saint-Sulpice.

Pas le moindre bijou, ni à son cou, ni à ses mains, seulement sur le bras que soutenait le dossier du fauteuil était un bracelet d'un éclat éblouissant.

En me voyant entrer, elle a tressailli; un doux incarnat a subitement envahi tout son visage ; il y avait deux larmes qui tremblaient au bord de ses longs cils, et sans pouvoir prononcer une parole, elle m'a tendu la main, toute frémissante de bonheur.

J'ai vu alors ce que c'était que ce bracelet. Figure-toi un large médaillon entouré des plus beaux diamants et que retiennent quatre petites chaînes d'or d'un goût exquis. Et au milieu de tous ces diamants, sais-tu ce que j'ai aperçu? Mon double louis d'or! J'y ai remarqué les deux initiales que j'y avais gravées avec la pointe de mon canif!

En le donnant au changeur, elle lui avait fait promettre de le tenir à sa disposition, et sitôt qu'elle l'avait pu, elle s'était empressée de le racheter.

Je suis tombé à genoux, muet moi aussi d'émotion. Je pleurais, je riais, j'étais fou, je me voyais heureux enfin!

Une telle ivresse ne se raconte pas! La cousine était impatiente de venir s'y associer. Elle est entrée, toute radieuse, suivie de son mari et de Babeth qui sautait de joie à l'idée que sa bonne amie allait s'appeler dans quelques jours madame de Bizanceuil.

Ils m'ont embrassé, ces excellents amis, comme si j'eusse été leur frère.

Tout à coup un grand bruit de sonnette s'est fait entendre à la porte d'entrée. C'était Balignac qui arrivait. Un billet de la cousine venait de le mettre au courant de tout.

Il a fait invasion dans le salon, comme un ouragan. Mais à peine entré, le pauvre garçon s'est vu forcé de s'arrêter tout court. La joie, le saisissement semblaient le tenir cloué au parquet.

J'ai couru à lui et me suis jeté dans ses bras. Il a une si bonne et si large part dans tout ce qui m'arrive!

Quand est venu le moment de me retirer, je ne savais plus ce que je faisais. J'avais déjà endossé une large capote de livrée, et j'allais

sortir dans cette curieuse tenue, quand le grand gaillard à qui elle appartenait s'est empressé de m'en débarrasser, pour lui substituer mon paletot.

Mais à peine nos yeux se sont-ils rencontrés, que nous avons l'un et l'autre laissé échapper un cri d'étonnement.

Mon homme était plus rouge qu'une écrevisse.

— Vous ici ! lui ai-je dit.

— De grâce ! a-t-il répondu tout bas et d'une voix suppliante, que monsieur ne me trahisse pas auprès de madame la marquise ! Si monsieur le permet, j'irai chez lui demain pour lui expliquer ma conduite.

Je lui ai donné mon heure, et je te dirai demain ce que peut signifier cette bizarre rencontre.

Maintenant je vais écrire à ma mère. Il est près de minuit et je ne veux pas laisser finir cette belle journée, sans associer à toutes mes joies celle qui n'a cessé de les demander à Dieu pour moi !

Je n'ai pas oublié ce que m'écrivait ma sœur, lorsque tous mes horizons étaient encore si sombres : « Je t'en prie, à la moindre éclaircie qui se fera dans ton ciel, écris-nous ! Sois bien sûr que nous y aurons été pour quelque chose. »

Oh ! oui, j'en suis sûr ! Mon bon ange a dû recueillir, bien souvent, les larmes bénies de ma mère, pour m'en former le saint trésor qui me vaut tant de bonheur aujourd'hui ! Celles de ma petite Marion non plus n'ont pas été perdues !

Que ne puis-je leur faire voir tout de suite combien je leur dois, en leur présentant mon Édith !

2 novembre 1835.

L'homme dont je t'ai parlé hier a été d'une ponctualité de soldat. En entrant chez moi, il avait l'air tout entrepris. Il faisait gauchement tourner son chapeau dans ses mains, pour se donner une contenance.

— Ah ! çà, l'ami, lui ai-je dit, l'art a donc cessé tout à coup de vous plaire ? C'est dommage, vous aviez de merveilleux coups d'archet...

— Hélas ! monsieur, m'a-t-il répondu, en secouant tristement la tête, si mon violon chantait sur le pont Neuf, mon cœur ne chantait guère !

— Je comprends, ai-je répliqué, les gros sous étaient inconstants. Et puis tout ne doit pas être agrément dans cette existence à tous les

vents du ciel. L'on est moins exposé aux rhumes de cerveau dans les antichambres de madame d'Oberval.

— Mais je n'ai jamais cessé d'être au service de madame la marquise, a-t-il repris avec un petit air de dignité vraiment curieux.

Voici ce que c'est : Je m'appelle Nilman. (Ici profonde salutation de la part du bonhomme.) Ma femme a été la nourrice de madame la marquise. J'étais déjà au service de son père, M. le comte de Tœrnland, au moment où elle est née ; j'avais bien souvent sur mes genoux ce cher petit ange ! et comme j'ai dit à monsieur, je ne l'avais jamais quittée. Aussi le vieux Nilman peut se vanter de l'aimer !

Son père avait été ruiné, au moment des grandes guerres. Son mari M. le marquis d'Oberval était le fils d'un émigré français ; et ce qu'il y avait de plus clair dans sa fortune c'était les chances qu'il pouvait avoir de forcer un certain coquin du nom de Ledray à rendre gorge.

Peut-être monsieur a-t-il entendu parler de cette affaire...

Je lui ai fait signe qu'oui, en l'engageant à continuer.

— Si bien donc que M. le marquis étant mort, il y a deux ans de cela, en laissant un fils, tous les amis de madame la marquise ont été d'avis qu'elle devait venir en France pour plaider.

Mais de si longs voyages coûtent bien cher. Au bout de huit ou dix jours, tout l'argent que madame la marquise avait sur elle était parti. En conséquence je suis chargé, un beau matin, d'aller chez un banquier allemand pour toucher une partie des fonds qui étaient représentés par une traite. J'arrive à la caisse, on me répond que l'argent de madame la marquise est saisi ! saisi au profit de Ledray !

Je ne pouvais m'expliquer ce nouveau malheur ; j'étais au désespoir, car je savais que madame la marquise n'avait plus même de quoi dîner le lendemain ! Une idée me vint alors. Dans ma jeunesse j'avais été ménétrier ; j'allais de village en village pour faire danser les jeunes filles et les jeunes garçons, en jouant du violon. Je ne suis pas musicien, mais je savais par cœur deux ou trois airs du pays et les amis disaient que je les jouais cent fois mieux qu'aucun de mes confrères. Il est de fait que ces airs me charmaient, et depuis, jamais je n'ai fait un pas sans mettre mon violon avec mes bagages.

Persuadé qu'avec ma musique suédoise je finirais par attirer les curieux, je m'établis sur le pont Neuf, et dès la première journée je vois mon écuelle toute remplie.

Madame la marquise était donc assurée d'avoir du moins un gîte et du pain !

Vite je profite de mon premier bénéfice pour l'installer dans un

logement moins cher. — Les journées en effet pouvaient fort bien ne pas se ressembler.

Hélas! le cœur me saigne encore, quand je songe dans quel réduit il a fallu me résigner à la conduire! Si monsieur connaissait la rue de Nevers, il comprendrait combien cette misérable chambrette devait être triste!

Chaque soir, j'apportais ma collecte que j'avais soin auparavant de convertir en petites pièces d'argent.

Après quoi, le cœur tranquille, sinon content, j'allais passer la nuit où je pouvais, un peu partout, comme les loups et les corneilles de nos montagnes.

Pour rien au monde cependant je n'aurais voulu que madame la marquise pût se douter d'où provenaient ces petites sommes qui arrivaient régulièrement tous les soirs. Je fis un mensonge.

Je lui dis qu'à force d'instances, j'avais fini par obtenir d'un vieil usurier suédois, un peu mon parent, ce mode bizarre d'avances par petits versements quotidiens.

C'est pour cela que, tout en faisant aller mon archet, je promenais de tous côtés mes regards, avec cet air inquiet dont peut-être monsieur a été frappé comme tant d'autres. J'avais toujours peur de voir passer madame la marquise.

Mais voilà! Je ne suis plus le vigoureux garçon d'autrefois! Une nuit, je ne sais trop comment, je perdis connaissance et je me reveillai dans un hôpital où l'on me dit que des sergents de ville venaient de me transporter. J'avais une fluxion de poitrine!

Tout ce que j'ai souffert pendant cette maladie je ne pourrais le dire! Je songeais, nuit et jour, à madame la marquise. Je me la représentais sans secours, peut-être mourant de faim!

Je repris enfin mon violon et ma place au pont Neuf. Mon écuelle se remplit de nouveau, et tout tremblant, je courus chez madame la marquise.

Mes pressentiments ne m'avaient pas trompé! son fils était tombé dangereusement malade. Tout ce qui pouvait lui rester de linge ou d'autres effets avait été déposé au mont-de-piété. Et rien, plus rien, ni pour elle, ni pour le pauvre petit! Ils seraient morts, oui, monsieur, c'est elle qui me l'a dit, ils seraient morts de faim, sans un brave jeune homme qui est venu les sauver!

Que le bon Dieu le bénisse! je voudrais le connaître! Il pourait compter sur le vieux Nilman!

Il n'était plus possible de les laisser dans une chambre si sombre et si froide. Je fis venir un fiacre et les établis dans un bon petit logement que je venais de découvrir rue de Buci. Là du moins il y avait du jour, quelquefois même de bons rayons de soleil.

Il me fallut encore mentir, dire que l'usurier suédois consentait de nouveau à faire entre mes mains quelques avances. Heureusement cette comédie, qui me répugnait tant, n'eut à durer, cette fois, que deux ou trois jours ; l'avocat de madame la marquise, un brave jeune homme aussi celui-là ! ayant fait avec un banquier très-réel des arrangements qui mettaient fin à toutes nos inquiétudes !

Monsieur le comprend, a-t-il ajouté, si madame la marquise venait jamais à savoir ce que j'ai fait, je n'oserais plus me présenter devant elle !

Que dis-tu de l'embarras et de la curieuse componction de ce bon Nilman à propos d'une pareille conduite ?

Pour toute réponse, je l'ai embrassé, et ma foi mes yeux n'étaient guère plus secs que les siens. Je n'ai pas cru devoir lui cacher que j'allais avoir le bonheur de devenir son maître. Mais il n'a obtenu aucune promesse de moi. M'est-il permis de laisser ignorer à ma fiancée un dévouement si touchant ?

J'étais étonné de n'avoir pas aperçu plus tôt Nilman dans l'antichambre. Il m'a appris qu'il revenait du château de Sénanville où sa maîtresse l'avait envoyé, pour en prendre possession en son nom et au nom de son fils.

J'aurais voulu conserver à la parole du cher homme son cachet original, en tenant compte de son accent ; mais j'ai eu peur de m'embrouiller au milieu de cette transformation tudesque de la plupart de nos consonnes.

5 novembre 1835.

Après le gain d'un procès aussi important, il restait plus d'un compte à règler, et c'est au futur époux de madame la marquise qu'en revenait naturellement le soin.

Laborieuse liquidation, je t'assure, avec des gens qui s'obstinaient à ne pas entendre raison !

L'excellent typographe, pour commencer, ne voulait pas un sou de la fortune d'un tel oncle. Il m'a fallu épuiser auprès de lui toute mon éloquence, lui démontrer que l'infâme Ledray laissé de côté, il lui restait les plus beaux titres à notre reconnaissance, qu'il était le petit-fils de ce respectable Ledray sans lequel le marquis d'Oberval n'eût probablement pas évité le sort du malheureux comte. Enfin, il s'est décidé à accepter de nous un fort joli lot. Je suis ravi que la gentille petite fille au bouquet devienne ainsi un parti des plus convenables.

Le Stentor du pont Neuf est un véritable ours de désintéressement.

— Comprenez donc, monsieur ! répétait-il sans cesse de sa rude et grosse voix qui partait du cœur, accepter vos offres, ce serait profiter d'un crime qui, sans moi, n'aurait peut-être pas été commis !

Il ne voulait pas en démordre. J'ai dû transiger.

— Mais un emploi auprès de nous, lui ai-je fait observer, rien ne vous empêche de le prendre ! Vous travaillerez, vous gagnerez ce que nous vous donnerons ; et si les infirmités s'avisaient de venir, il serait toujours temps de s'arranger.

Après avoir réfléchi un moment, le bon Chaunat s'est souvenu qu'il frottait assez bien un appartement, qu'il avait, dans son temps, manié la brosse tout comme un autre. Et il a bien voulu s'engager à nous faire le sacrifice de son goupillon.

Tu comprends quel est l'emploi que je lui destine, celui d'ami de la maison. Je veux qu'il entre en fonctions le plus tôt possible. L'église de Saint-Séverin doit être bien froide et bien humide l'hiver ; d'ailleurs à un homme de cette trempe il doit falloir de l'air et du mouvement. J'espère que nous parviendrons à lui faire aimer sa nouvelle existence.

Ma chère Édith a voulu absolument se charger d'acquitter elle-même ma dette envers la sensible Sylvie et son gracieux époux. Les voilà maintenant à l'abri de la misère pour le reste de leurs jours.

La petite giroflée n'a pas été non plus oubliée. La bonne fleur a été une enseigne trop véridique du bonheur qui s'arrangeait, pour moi, derrière le sombre châssis ! Je l'ai fait arracher avec soin pour la transplanter dans un petit vase des plus coquets.

C'est le premier bouquet que j'ai offert à ma fiancée.

15 novembre 1835.

Nous sortons de l'église. Aux yeux de Dieu comme aux yeux de la loi, la voisine au joli doigt est enfin la vicomtesse de Bizanceuil !

Il me semble que c'est un rêve !

C'est à Sainte-Valère que notre mariage a été célébré. Une petite église, aucun apparat dans la décoration de l'autel, quelques amis seulement, mais des amis de cœur se réjouissant, du fond de l'âme, de ce qu'ils voyaient, l'orgue faisant à peine entendre ses doux et religieux accords, comme si l'on eût craint de troubler notre ivresse recueillie, tout enfin tel qu'il le fallait pour le mariage de ces deux

pauvres parvenus du bonheur dont tu connais maintenant l'histoire.

A la sacristie, j'ai voulu que tout le monde signât. Après ma chère colonie de la rue de Varennes, est arrivé notre ami l'avocat, que je soupçonne très-fort d'avoir été de compte à demi dans la diplomatie de la cousine. Balignac était aussi là avec sa belle fiancée. Puis est venu le tour du donneur d'eau bénite de Saint-Séverin, de Nilman, du typographe et de sa petite fille.

Sylvie et son mari ne sachant pas signer, ont illustré le registre paroissial de deux grosses croix des plus noires.

Voilà, mon cher, tous les témoins de cette belle journée.

L'hydrocéphale et Sylvie étaient superbes! Balignac avait voulu se charger de s'occuper de leur toilette pour cette grande occasion.

— Vous verrez, me disait-il hier, en se frottant les mains, vous verrez votre perche de la rue de Nevers ! j'ai fait confectionner pour elle un fourreau dont vous me direz des nouvelles !

Effectivement le fourreau était merveilleux. Mais le vrai prodige, c'était la façon dont il avait fait attifer le mari de Sylvie. A force d'étoffe et de plis, il était presque parvenu à mettre en harmonie cette tête de géant et ce corps grêle de nain.

Un grand bonheur cependant m'a manqué, tu le vois! Il n'y avait là ni ma mère, ni ma sœur ! Ma mère n'a pu nous bénir ! Je n'ai pu leur présenter mon Édith et son gentil petit Henry !

Une vilaine grippe est venue empêcher ma mère de partir ; mais ma sœur m'écrit qu'elle est mieux et nous aurons avant peu notre revanche.

Nous partons dans quinze jours pour Sénanville, immédiatement après la noce de Balignac. Ma mère et ma sœur doivent y venir. Tous les amis y seront. Je compte sur toi.

Songe que ta bonne amitié fait essentiellement partie de mon apport, dans ce mariage. Je suis tenu de te présenter à ma femme.

25 novembre.

Changement complet d'itinéraire.

Ce n'est plus à Sénanville que je te donne rendez-vous.

Devine où je t'attends dans huit jours !

Mais non, tu te fatiguerais inutilement la tête pour le trouver ; car tu ne connais pas encore la femme que Dieu m'a donnée !

C'est à Bizanceuil ! dans ce bon et cher Bizanceuil que j'avais tant regretté !

Ma sœur m'écrit qu'elles y sont déjà installées.

Tu pourrais croire que ma femme en a fait secrètement l'acquisition, en son nom, pour y recevoir ma famille, ce qui serait déjà une adorable attention.

Pas du tout. C'est bel et bien au nom de ma mère que Bizanceuil a été racheté !

Dès le lendemain du jour où le procès a été gagné, toutes les instructions relatives à cette acquisition étaient envoyées au principal notaire de Lodève.

Je viens d'apprendre tous ces détails, en lisant la dernière lettre de ma sœur.

C'est chez ma mère que nous allons tous ; c'est chez elle que je t'invite !

J'ai voulu protester. Édith s'est contentée de me montrer mon double louis d'or.

Elle soutient que je n'ai pas le droit de l'empêcher d'être heureuse !

AUGUSTE DE BARTHÉLEMY.

LES DERNIERS MOIS

DE L'EMPIRE MEXICAIN[1]

Au milieu de l'été de l'année 1792 un voyageur anglais traversait les provinces du nord de la France. Il se rendait à Paris, où il devait assister à la catastrophe du 10 août. Il était, comme tous les honnêtes gens de l'Europe d'alors, ému de l'insolente agression du 20 juin; comme à tous les étrangers intelligents, il lui semblait entendre les derniers craquements du vieux et glorieux trône de France, et il restait stupéfait de voir, le long de sa route, en ce moment de suprême angoisse qui suivait tant de troubles et précédait immédiatement le plus grand bouleversement des temps modernes, les paysans danser en rond sous les ormes touffus. Il se rappelait, dit-il, le temps où, peu d'années auparavant, à son premier voyage en France, la plus épouvantable convulsion de la nature eût paru de peu d'importance à côté de l'idée de détrôner un roi; et il ajoute :

« Il est vrai que ce peuple est si étonnamment oublieux! Puis il faut rappeler que c'est jour de dimanche, or je ne sache pas qu'il y ait un Français qui puisse avoir l'air triste quand il se sait bien habillé, quand il porte ses vêtements de fête. »

Ce trait de l'histoire des temps révolutionnaires m'est revenu à

[1] Nous commençons à publier aujourd'hui l'histoire jusqu'ici fort obscure et à peu près inconnue des derniers mois de l'empire mexicain. Il s'agit de cette période courte et tragique qui va du départ de nos troupes à l'exécution de Queretaro.

M. d'Héricault, qui était à Paris le correspondant politique de Maximilien, l'a racontée d'après les seuls documents officiels et le témoignage des militaires et des diplomates qui ont assisté aux événements.

Nous croyons donc pouvoir recommander ce récit à ceux qui trouvent que, malgré les nombreuses et utiles révélations déjà publiées, toute la lumière n'est pas encore faite sur tous les points de notre fatale mais instructive expédition du Mexique. (*Note de la Direction.*)

la mémoire — comment ne pas songer un peu à Louis XVI quand on pense à Maximilien! — et je me demande si nous sommes encore ce même peuple oublieux? Joyeux, nous ne le sommes plus, je le sais ; nous avons peu d'occasions de montrer nos vêtements de fête; et nous ne sommes plus des enfants, il nous faut autre chose que de beaux habits pour nous mettre en joie, il nous faut une grosse bourse, ou l'ivresse. Nous sommes un peuple d'hommes.

Mais cette faculté d'oubli, la presse, en nous déroulant chaque jour son panorama européen, ne l'a-t-elle pas augmentée? Et jusqu'à ce que cette presse, en s'étendant, en se purifiant, et en nous intéressant plus aux choses publiques, guérisse les maux qu'elle a faits, ne sentirons-nous pas augmenter en nous cette aimable facilité que nous possédons de nous pardonner vite les fautes que nous avons faites et les sottises commises.

Par une assez rare exception, on n'a pas encore oublié Maximilien et son empire. Sur ce sujet les publications abondent. Elles abondent en Allemagne et en Espagne, sans qu'elles paraissent diminuer en France. Il y a là, pour nous, un souvenir importun que nous ne paraissons pas pouvoir éloigner avant d'en avoir sondé toutes les tristesses. Souvenir humiliant que nous retenons tout en le voulant chasser, comme un mal que l'on veut guérir et que l'on active en y touchant sans cesse et sans savoir s'en empêcher. Puis peut-être sentons-nous que ce mal, bien entretenu, nous en évitera d'autres plus grands, et qu'il y a là une leçon bonne à répéter pour pousser les forts à l'humilité et les faibles à la vigilance.

Une seule portion de cette histoire est jusqu'ici restée dans l'ombre, c'est sur celle-là que je voudrais jeter quelque lumière.

Je retrouve bien fraîche dans ma mémoire et dans mon cœur l'impression qui saisit les diverses classes de la société parisienne, l'an dernier, au commencement de juillet, quand on apprit la mort de Maximilien. Ce ne fut pas ce sentiment d'effroi et d'horreur qui eût bouleversé nos pères à la pensée de l'assassinat d'un roi. Ce fut ce que peut être une émotion dans notre temps las et blasé d'où la puissance de l'enthousiasme comme celle de l'indignation semblent s'être retirées : ce ne fut qu'un frémissement, mais général, suivi d'un instant de stupeur et de tristesse. Stupeur et tristesse, c'est d'ailleurs tout ce que des âmes sceptiques et énervées peuvent donner comme marque de la plus vive émotion.

Puis les railleurs, les farceurs journaliers vinrent à leur curée habituelle. Quelques-uns d'entre nous qui avaient aimé Maximilien ne purent retenir, malgré le mauvais goût d'un tel procédé, le premier élan de l'indignation, non pas contre les farceurs, grand Dieu! mais contre les assassins. Le vieux sang jacobin qui, même lui, dort

dans les veines de nos contemporains, se réveilla. Ceux-là qui ont aboli la peine de mort pour tous, excepté pour les princes; ceux qui se sentent fiers d'être hommes en voyant tuer un roi; ceux pour qui la république justifie les moyens et qui ne peuvent admettre que l'on soit barbare si l'on combat une monarchie; les doux mathématiciens de la cruauté qui disaient magistralement : Il a voulu punir des brigands de la peine capitale, qu'il meure! tous ceux-là tranchèrent sur la masse. Ils se réjouirent.

Mais cette masse, c'était bien la tristesse qu'elle ressentait. Elle savait que ce prince, condamné comme cruel par de féroces métis, était le plus doux, le plus généreux des hommes, le plus libéral des princes. Elle savait dans quelles circonstances, sous quelle pression, après quelle lutte, il avait signé ce décret d'octobre, le seul crime qu'on lui reprochât, à lui qui n'avait jamais refusé une grâce. Elle savait surtout — et c'était l'insupportable angoisse — que c'était à notre suite, sur nos instances, sous notre sauvegarde qu'il avait consenti à aller là-bas. Nous lui avions promis de ne pas l'abandonner, et nous partions, renvoyés par les États-Unis, après avoir employé nos dernières heures, sagement peut-être mais rudement, à lui détruire son armée, et il restait lui, pauvre prince ruiné, sans troupes, sans amis, quand nous, grand peuple, nous étions contraints de déguerpir. Encore nous songions à la honte de ceux qui se faisaient les juges de Maximilien, de ceux qui ne l'avaient pas vaincu, mais acheté, de ceux qui se disaient un peuple et qui n'étaient que des tyrans. Malgré l'appui, les armes et les hommes des États-Unis ils avaient constamment fui devant un corps de 20,000 hommes, ils ne s'étaient arrêtés que quand on avait cessé de les poursuivre, et ils se vengèrent de leur fuite, de leurs peurs, de leurs incessantes défaites, de nous, de l'Europe, sur cet homme si bon maintenant qu'il était seul, désarmé et trahi. L'indicible mépris des Mexicains que nos soldats avaient rapporté de cette expédition nous rendait la victime de Lopez et d'Escobedo plus intéressante encore.

A côté de ces émotions, se faisait jour un étonnement profond dans l'esprit de ceux qui s'étaient occupés de cette affaire du Mexique. Nous ne pouvions comprendre comment Maximilien en avait été réduit si vite aux dernières extrémités. Les derniers soldats de l'Intervention revenaient à peine. A chaque courrier rentraient quelques-uns de nos amis qui avaient pris, par les États-Unis, le chemin des écoliers. C'était la veille, nous semblait-il, que cette armée de l'Intervention et les Européens que nous rencontrions avaient laissé l'empereur fort tranquille dans sa capitale. Nous ne tenions pas compte des cent incidents qui avaient signalé les derniers mois de l'occupation française et les quatre mois pendant lesquels Maximilien avait régné

seul. Nous étions faussement renseignés sur les faits de la première de ces deux périodes, et nous ignorions complétement ce qui s'était passé ensuite. Tel est encore, ou peu s'en faut, la situation où nous sommes aujourd'hui.

C'est cette partie, la plus douloureuse pour nous, et la plus ingrate, sans doute, mais la plus obscure, la plus poignante et la plus importante de l'histoire de l'empire mexicain que je me promets d'étudier. Cette étude n'a pas encore été faite, du moins à ma connaissance. Elle se fera, plus tard, complétement et de la façon la plus curieuse, à l'aide de révélations et de récriminations. Peut-être pourrai-je dès aujourd'hui, bien que je n'aie ni l'intention ni le pouvoir de dire tout ce que je sais, redresser quelques erreurs, et donner lieu à mainte rectification. En tous cas j'arrêterai nettement les principaux points de cette histoire de façon à permettre un jugement définitif sur les Mémoires et documents qui seront publiés plus tard.

Ce n'est pas seulement l'intérêt de la vérité qui m'a poussé à cette étude, j'y ai été d'abord entraîné par une sorte de curiosité, de fantaisie patriotique. Comment le dirai-je?

Nous avons tous, au temps de notre enfance, entendu raconter, par l'un des héros mêmes, quelques épisodes de la retraite de Russie. Le conteur, bon Français, ce vieil amoureux de la chose militaire et de la fine rhétorique — *rem militarem et argutè loqui* — et qui n'est jamais plus heureux que quand il peut joindre ses deux défauts en un et raconter ses batailles, le conteur, notre grand-père, le grand-oncle, quelque vieil ami de la famille, quelque vieux domestique, redisait les anecdotes héroïques de cette terrible épopée.

Nous, enfants, nous ignorions les angoisses de nos grands-mères, on ne nous avait encore parlé ni de la liberté perdue, ni de la France à bout de sang, ni de la patrie envahie, et le narrateur chantait ses exploits avec la complaisance du marin qui, du rivage, chante les charmes de la mer en furie. Nous écoutions haletants, inquiets, mais charmés, ravis l'un par tel incident, l'autre par tel trait, que nous redemandions toujours. L'un voulait qu'on lui dépeignît sans cesse les grandes flammes illuminant les coupoles d'or du Kremlin. Le second pâlissait et tremblait, et il voulait toujours pâlir et trembler en se faisant redire les grands tourbillons de neige enveloppant les bataillons entiers; il voulait toujours voir, accourant derrière le rideau miroitant des collines blanches, le régiment des cosaques, le nez sur le col du cheval, la longue lance en arrêt. Cet autre d'entre nous se cachait les yeux à l'aspect de ce pont de la Bérésina qui sautait. Celui-ci regardait avec angoisse ce gouffre qui s'ouvrait sous les chevaux des lanciers polonais et de leur vaillant chef Poniatowski ; celui-là, plus sensible, ne voulait entendre parler

que de Vilna, que de Varsovie, que des villes où nous avions trouvé un instant de repos, une espérance de salut.

Puis nous devînmes blasés sur tout cela. Toutefois il y avait certains épisodes qui ne nous laissèrent jamais sans frémissements. On nous montrait les affamés tombant dans la neige, les blessés se couchant à l'abri des murailles des villages déserts, les traînards furetant dans les maisons abandonnées, les faibles se laissant aller au pied des sapins couverts de givre, les audacieux se lançant à l'aventure. Mais voici l'ennemi ! Alors un homme énergique surgissait. A sa voix les éclopés se redressaient, les traînards se réunissaient. Grenadiers, hussards rouges, marins de la garde, dragons de l'impératrice, canonniers, tambours, officiers ou soldats formaient un corps, prenaient une position, mouraient glorieusement ou repoussaient l'ennemi. Avec ce génie de la guerre, avec cette vive intelligence des choses, avec cette flexibilité, cette adresse, cette pénétration qui distinguent les Français, ce peloton bigarré, cette compagnie extravagante, ce bataillon de blessés, ce régiment de traînards faisait la trouée, regagnait le corps d'armée et revoyait la bonne terre de France, dont la pensée lui avait peut-être donné l'énergie nécessaire au moment du danger suprême.

C'est quelque chose d'analogue que je trouve là-bas, en ces derniers mois de l'empire mexicain, ce sont les débandés, les égarés, de la retraite du Mexique, abandonnés sur la terre étrangère après le départ de notre armée, se réunissant pour résister ,et jouant un grand rôle en ces derniers combats.

On devine quelles haines, quel désir d'âpres vengeances nos victoires avaient excités chez les juaristes, et quel sort menaçait, notre armée une fois partie, les Français que la nécessité, le hasard, les liens d'affaires, de famille ou d'attachement à Maximilien retenaient au Mexique.

Ces Français étaient nombreux. Les uns habitaient les villes soumises encore à l'empire, et ils étaient momentanément protégés. D'autres étaient tout particulièrement désignés aux vengeances, c'étaient les soldats libérés du service militaire français, qui, après avoir obtenu des concessions de terre, s'étaient établis sur le sol à titre d'agriculteurs et d'industriels. Quelques-uns rallièrent notre armée, dans son mouvement de retraite — décembre 1866 à février 1867 ; — d'autres ne l'avaient pas pu ou voulu.

Mais ils comprirent bientôt que la situation n'était pas tenable. Les juaristes s'avançaient, les enfermant de toute part. Il fallut forcer le cercle, qui se fermait. Quelques-uns parvinrent à rejoindre sur la route de Mexico à Puebla l'arrière-garde de l'armée de l'Intervention. D'autres furent pris, exterminés ou enrégimentés par les républi-

cains. Une certaine quantité, enfin, parvint à regagner le centre de l'empire. Nous verrons comment, là, ils sentirent le besoin de se réunir, de s'organiser, sous la conduite d'un ancien officier français, d'une solidité éprouvée, pour lors chef d'escadron commandant une compagnie de gendarmerie impériale mexicaine.

C'est leur histoire aussi que je désire écrire.

Je veux donc dire comment ces braves gens, que ne protégeait plus le drapeau de la patrie et sur lesquels au contraire son ombre, qui s'éloignait glorieuse, mais sans fierté, attirait les colères et les vengeances, comment ils surent montrer là-bas, seuls et les derniers, les éclatants reflets de l'épée de la France ; comment et au milieu de quels faits pittoresques et émouvants cette petite troupe fut bientôt considérée comme un corps d'armée, le meilleur de l'armée impériale et le plus redouté des juaristes.

Cette histoire, je l'ai indiqué, se mêle aux annales, encore inconnues, que je cherche à restituer, à la chronique de ces efforts politiques, de ces combats, de ces siéges qui commence à l'automne 1866, au moment où l'on apprit le départ de l'Intervention, et qui se termine à la reddition de Mexico et à la mort de Maximilien.

Mon récit, je l'emprunte en partie aux documents officiels, en partie aux souvenirs de soldats et de diplomates, qui étaient là. Je n'affirmerai rien sans preuve que je puisse montrer, sans témoin honorable que je puisse nommer. Je l'écris avec le sentiment d'équité qui est la probité de l'historien, mais sans aucune solennité. Je voudrais qu'il conservât toujours ce caractère d'une narration de témoin oculaire, narration qui embrasse moins d'idées, mais qui colore mieux les incidents, qui les dessine avec plus de vigueur, plus de naïveté et plus d'intérêt peut-être. Je me suis défié des apologies, soit du gouvernement français, soit du gouvernement mexicain, soit de tout agent de ces gouvernements. Je songe uniquement aux faits, non aux personnes.

Je n'ignore pas toutefois tout ce que cette aventure mexicaine renferme de mystères, de mystères de fourberie, de vilenie, de lâcheté. Je sais toutes les accusations lancées. Je pourrai, chemin faisant, en détruire quelques-unes, en confirmer d'autres, en produire de nouvelles.

Pourtant, si impartial que je me sente et si bien renseigné que je me sois efforcé d'être, je ne prétends pas pouvoir juger en dernier ressort. Il faut laisser au temps et à l'éloignement le soin de fondre ces éléments de vérité, qui semblent aujourd'hui contradictoires, et de préparer ces perspectives un peu vagues mais sereines d'où se détache cette vérité relative qui est la vérité humaine. On balance alors plus équitablement les fautes avec les difficultés. On est

moins retenu par cette crainte patriotique d'affaiblir, en condamnant amèrement la politique nationale, l'énergie du pays et de réjouir ses ennemis. Les petites faiblesses, les accès d'égoïsme ou d'ambition, les obstinations, les taquineries, les préoccupations de personne ou d'intérêt, les ruses politiques, les exigences tyranniques, tout cela, qui paraît si injuste, si insupportable à l'heure du fait et de la souffrance, tout cela reprend sa mesure. L'histoire intelligente, l'histoire indulgente, parce qu'elle est justement la constatation de la misère humaine, pèse toutes ces pauvretés en mettant en balance les services parfois rendus et la bonne volonté fréquente, et elle pardonne, elle admire quelquefois même là où les contemporains maudissent et raillent.

Je m'efforcerai donc d'approcher le plus possible de cette calme impartialité. J'espère pouvoir pourtant, tout en restant juste, payer mon tribut de reconnaissance à la mémoire d'un prince digne de toute affection, avec lequel je restai en relation depuis la première heure qu'il mit les pieds sur cette terre où il devait mourir, et qui voulut bien me donner les plus nobles marques de son amitié et de son estime.

I

Les nombreuses discussions qui ont eu lieu à propos du Mexique ont appris à tous quels furent les mobiles de l'expédition ; pourquoi, au lieu de nous borner à saisir les douanes de quelque ville et à occuper Vera-Cruz, Matamaros ou Tampico, nous fûmes amenés à fonder l'empire mexicain ; comment nous fûmes forcés d'abandonner cet empereur que nous avions créé.

Sauver un peuple de sept millions d'âmes, qui, depuis cinquante ans de guerres civiles, était devenu la proie de quelques ambitieux s'appuyant sur une masse flottante de quelque dix mille aventuriers pillards et féroces ; protéger ce peuple contre l'envahissement des États-Unis, qui l'entretenaient dans son état de faiblesse et d'anarchie, qui lui avaient déjà enlevé une partie de son territoire et songeaient à lui enlever peu à peu le reste ; ouvrir au commerce européen le pays le plus riche de l'univers ; établir solidement l'influence française au centre de cet Eldorado ; enfin préparer un point d'appui pour les luttes futures qui doivent précipiter l'Europe et l'Amérique l'une sur l'autre ; telles sont les idées que la politique française invoqua pour expliquer son entreprise.

Idées, dans leur ensemble et dans leur exposé, grandes et généreuses ! Mais avaient-elles été assez mûries ? Étaient-elles réalisables ?

Prit-on le moyen de les mener à bien? En tout état de cause, les difficultés évidentes de l'entreprise n'étaient-elles pas mathématiquement supérieures aux bénéfices, et nos voisins n'avaient-ils pas raison de dire que *le jeu ne valait pas la chandelle?* Mûri, le projet devait l'être, car, bien que je sois le premier à le dire, je puis assurer qu'il avait été présenté par le gouvernement français à l'archiduc Maximilien trois ans avant la signature du traité de Miramar. L'événement semble avoir prouvé que c'était une utopie, dans l'état actuel et en présence des menaces de la politique européenne. Mais surtout on ne prit pas le seul chemin qui menait logiquement à Mexico. C'était par la Nouvelle-Orléans qu'il y fallait aller. Jouer contre les États-Unis le rôle qui avait si bien réussi à ceux-ci dans leurs relations avec le Mexique ; profiter de la faiblesse, entretenir la guerre civile, ou plutôt prendre délibérément parti pour le Sud et briser ainsi l'effrayante puissance des Américains, c'était, selon l'opinion généralement admise, le seul moyen de réussir. L'établissement d'un empereur autrichien au Mexique valait-il les chances que cette terrible guerre eut fait courir à la France? Notre gouvernement parut le croire, mais ces chances il les voulait partager avec l'Angleterre. Celle-ci, à trois reprises différentes, refusa de s'allier avec nous contre les fédéraux. Dès lors, il n'y avait plus qu'à compter sur la Providence et à supposer qu'elle prendrait assez en gré les vœux de la politique française pour permettre à cent mille confédérés de lutter éternellement contre un million de fédéraux.

On n'avait pas d'ailleurs trouvé au Mexique les éléments de solidité sur lesquels on comptait. Dans cette population de sept millions d'âmes environ, il y avait six millions d'Indiens, race bonne, honnête, respectueuse, obstinée, pleine d'avenir, mais d'un avenir lointain, car ces Indiens, bien que tous sussent lire, étaient restés à l'état de bêtes de somme ou peu s'en faut. Le dernier million comprenait, outre les étrangers, les Espagnols, de *sang d'azur*, de sang pur, gens nobles, fiers et loyaux, mais se désintéressant, avec une sorte de dédain, des affaires publiques, puis ceux qu'on appelle proprement les Mexicains, ceux qui sont nés du mélange de l'Espagnol et de l'Indien. Sur ceux-ci, il n'y a qu'un cri. Sans doute, je connais parmi eux bien des nobles physionomies, et je ne veux pas oublier les grands faits de persévérance, de piété, de courage qui signalèrent, au commencement de ce siècle, la guerre de l'indépendance; mais que sont devenus le sens moral, la religion, les mœurs parmi les descendants de ces héroïques métis, parmi les Mexicains d'aujourd'hui? C'est bien d'eux qu'on peut dire qu'ils ont tous les défauts, aucune des qualités des deux races d'où ils sortent, et je n'ai pas rencontré un seul Européen, je dis pas un seul, qui ne m'ait présenté

le caractère mexicain comme un mélange de fourberie, de fanfaronne vanité et d'effronterie sans fermeté. Je n'ai pas interrogé un soldat français qui ne fût convaincu que tout établissement régulier était impossible au Mexique avant l'extermination complète des Mexicains. Ce n'était pas là une besogne française, ni un but pour le noble et doux Maximilien.

Pourtant, il faut constater impartialement que, malgré toutes les chances d'insuccès, malgré les fautes des uns et des autres, malgré la division des chefs *divers* du gouvernement, l'empire, après une succession de beaux faits d'armes, allait, en l'automne de l'année 1865, se trouver débarrassé de ses ennemis. Les principales routes étaient devenues sûres, et l'on travaillait aux chemins de fer sans trop de dangers. L'empereur put sincèrement croire que la lutte politique était terminée.

Mais les Nord-Américains avaient triomphé. Ils ne pouvaient laisser échapper cette proie qu'ils avaient regardée comme devant leur appartenir. Ils devaient tout risquer plutôt que de permettre l'existence d'un empire européen sur leurs frontières. Dans cet empire, grand environ comme la moitié de l'Europe, parmi ces dix milles tyranneaux habitués aux licences et aux profits de la guerre civile, nulle paix ne pouvait être complète. Puis, quoiqu'ils fussent, en grand nombre, des misérables, quoiqu'ils défendissent surtout leurs vices et qu'ils combattissent principalement pour le droit au crime et à la tyrannie, ils portaient un drapeau vénérable : *Independencia*. Alors qu'on croyait les principaux chefs de bandes en fuite et Juarez réfugié aux États-Unis, on les vit revenir avec des armes, fusils et canons américains.

Ils ne rapportaient pas autant de dollars qu'on l'a dit, le dollar n'a nul enthousiasme, et d'ailleurs, quoique je paraisse paradoxal, je puis assurer que l'argent est ce qui manque le moins au Mexique quand on sait le prendre ; or, c'est le métier que les Mexicains de tout parti connaissent le mieux. Les *prestamos* (impôts) sur les villes, villages et *haciendas* remplissaient vite les coffres de l'*Independencia*. Elle avait seulement besoin de ce que les États-Unis pouvaient lui fournir à foison, de soldats. Les yankees libérés, les aventuriers sudistes, les nègres à la demi-solde, les enrôlés allemands ou irlandais, se chargèrent, à titre d'officiers instructeurs et de premiers soldats, de faire une armée républicaine avec les Indiens que l'on *pressait* selon l'usage. Nous retrouverons cette armée composite au siége de Mexico.

Tandis qu'elle se mettait en campagne, la diplomatie américaine entrait en mouvement, et elle valait contre nous plus que toutes les forces du Mexique. On me permettra de passer un peu vite et sans

orgueil sur la guerre diplomatique que nous fit Seward. Bref, les États-Unis nous déclarèrent qu'ils ne pouvaient nous tolérer au Mexique. Nous leur promîmes de partir.

On se rappelle l'arrivée en France de l'impératrice Charlotte; la mission du général Castelnau. Au Mexique, on était convaincu que le but de cette mission était d'engager Maximilien à abandonner le pays à la suite de l'armée, ou plutôt avant elle. Marquez et Miramon, les deux chefs militaires du parti conservateur, arrivaient d'Europe. L'empereur était à Orizava, où il s'était retiré après avoir échappé à cette tentative d'empoisonnement que l'impératrice apprit, peu de temps après son arrivée en Europe, au mois d'août, et dont la nouvelle contribua à donner une forme précise à une maladie dont les symptômes avaient déjà frappé son entourage. Maximilien, à Orizava, souffrait d'une fièvre dont il n'était pas complétement guéri encore à la date de sa mort. C'était le prétexte dont il se servit pour prolonger son séjour loin de Mexico. La vérité est qu'il ne voulait pas rencontrer l'envoyé de Napoléon avant d'avoir arrêté définitivement ses idées.

II

Nous voici arrivés à la période qui fait particulièrement l'objet de notre étude. Nous sommes au commencement de l'automne 1866. Le départ de l'armée française est irrévocablement décidé.

Maximilien, se souvenant des promesses explicites et formelles qui lui avaient été faites, répétées, solennellement confirmées, n'avait pas voulu croire que ce départ s'effectuerait jamais. Rien n'était prêt en vue de cette éventualité : l'armée mexicaine était en voie de formation ; les finances en étaient venues au comble de la ruine par l'arrêt que l'administration française avait mis sur les douanes. Maximilien, que les tendances naturelles de son esprit et ses théories politiques avaient poussé vers les libéraux, les abandonne, se rejette du côté des conservateurs, ses alliés naturels, ceux qui l'ont appelé, les seuls qui lui offrent, en ce péril extrême, quelques chances avantageuses, des hommes, de l'argent, une puissance morale. Mais le parti avait été affaibli, désorganisé par l'empereur lui-même, et sa brusque arrivée au pouvoir amène de nouvelles chances de ruine au milieu d'une situation déjà si troublée.

En résumé donc, les ennemis s'avancent, les amis s'en vont. On peut aisément prévoir l'événement final.

Les protecteurs des impériaux se retirent, moralement vaincus par les protecteurs des juaristes; les impériaux avaient espéré que

la protection serait éternelle, ils sont donc faibles, puisqu'ils ne s'étaient pas habitués à compter sur eux-mêmes et que ceux sur qui ils s'appuyaient se dérobent brusquement. Les juaristes, au contraire, sont forts de la force de leurs alliés et de la retraite des alliés de leurs ennemis ; ils avancent, puisque les autres reculent ; et comme ils ont été toujours et vaincus et actifs, ils sont à la fois exaspérés et ardents ; les uns sont nécessairement poussés en avant par l'ensemble des circonstances, les autres en arrière. Tous les incidents contingents contribuent à donner aux juaristes force, ardeur, férocité ; aux impériaux, faiblesse, hésitation, angoisses.

Nous n'avons pas besoin de prêter l'oreille à ces bruits qui accusèrent les chefs de notre armée d'avoir aidé effectivement les républicains ; l'impulsion étant donnée, comme je viens de le dire, ne pas combattre les libéraux c'était les aider. Mais je n'ai trouvé nulle preuve évidente à cette imputation d'avoir cédé aux ennemis les munitions, les mulets, les chevaux ; seulement là où on fut obligé de vendre aux enchères publiques, les juaristes seuls osèrent acheter ; là où ils étaient les maîtres ils étaient les tyrans : la terreur suivait, avec eux, l'arrière-garde de l'armée française.

Maintenant, quels faits particuliers avons-nous à noter au milieu de cette situation générale ?

Quel dernier but poursuivait la France ?

Quels rêves, quelles pensées agitaient l'esprit de Maximilien ?

Quelles préoccupations serraient l'âme des Français, des Européens surtout qui demeuraient sur cette terre ennemie ?

Quelles espérances, quelles chances, quel plan de campagne ou de politique restaient au gouvernement impérial et à ses principaux adhérents ?

C'est ce que je voudrais dire avant de raconter les quelques incidents importants de ces deux mois pleins d'activité fiévreuse — décembre 1866, janvier 1867 — qui précédèrent l'abandon de Mexico par notre armée.

Le gouvernement français, après avoir pris la résolution d'une retraite, utile sans doute à ses intérêts, nécessaire peut-être en face des complications de la politique européenne, mais terriblement cruelle pour son amour-propre et jugée inique par tous les impérialistes mexicains, le gouvernement ne pouvait avoir qu'un seul but : rendre les conséquences de la retraite moins douloureuses pour tous, moins dangereuses pour Maximilien (et pour cela il fallait l'engager à quitter le pays), moins périlleuse pour les Européens (et il n'y avait d'autre moyen que de les inviter à suivre l'armée française), moins pénibles enfin pour nos troupes (et on les obligeait à reculer sans combat devant ces juaristes, dans lesquels elles

n'avaient jamais voulu voir de braves ennemis, mais de lâches pillards).

C'est ici, non pas seulement l'incident le plus attristant pour notre orgueil national, mais le point le plus délicat de l'histoire de l'empire mexicain, le champ de bataille le plus étroit entre les apologistes de Maximilien et les avocats de la politique française.

Cette politique, que dans l'espèce on peut nommer une politique à une seule volonté mais à trois têtes, elle reposait bien sur la volonté arrêtée de l'empereur Napoléon, mais elle devait être interprétée et appliquée par trois personnages différents. Or, si j'en crois des documents, mexicains, il est vrai, mais respectables, ces trois têtes n'étaient pas toujours dans le même bonnet. Le maréchal Bazaine et l'état-major de l'armée de l'Intervention, l'ambassadeur Dano et la légation de France, enfin le général Castelnau, qui était une légation particulière de Napoléon, ne représentaient pas, disait-on, cette union qui fait la force. Nous savons d'ailleurs que ce n'était pas de force qu'il s'agissait alors pour la politique française. Quoi qu'il en soit, cette politique, à propos du fait spécial dont il s'agit, nous la pouvons dès maintenant juger avec impartialité.

Entre ces trois têtes, entre ces trois actions chargées d'expliquer et d'appliquer une décision blessante pour tant d'intérêts sacrés, injuste à tant d'yeux, l'interprétation put être diverse et variable, l'exécution dut paraître exigeante, peut-être malignement taquine et tyrannique. Mais il ne faut pas oublier le grand but d'humanité que tout le monde s'accordait à poursuivre : il s'agissait d'arracher aux vengeances juaristes et Maximilien lui-même et le plus grand nombre possible des Français, des Européens, des Mexicains qui avaient compté sur l'éternelle protection de la fière et puissante France.

Dans cette situation, pour décider Maximilien à quitter cette terre, qui devait être pour lui si cruelle, l'on fut surtout préoccupé de montrer au prince sa faiblesse. Cela était sage. Mais on la lui montra rudement; peut-être l'augmenta-t-on effectivement et de malin propos. Toutefois faut-il croire que l'on ait été jusqu'à essayer d'acheter l'influence des plus intimes conseillers de Maximilien, entre autres du triste P. Fischer, qui était hostile à l'abdication et à qui l'on aurait offert un billet de 150,000 piastres pour qu'il décidât l'empereur à partir? L'on cite le nom du banquier mexicain qui aurait détenu ce billet. Je donne ce nom, Martin Daran, car au milieu de tant de petits faits obscurs, il est bon de préciser certains points : ici, en interpellant un honnête homme, on peut arriver à la vérité. Pour moi, je suis tenté de voir dans cette affaire de billets une comédie montée par Marquez, Lopez et la basse catégorie des personnages tenant pour l'empire. Mais l'empereur Maximilien, je le sais, crut à l'existence de ces tentatives de corruption. Il se sentit blessé dans

sa dignité, et ce sentiment se joignit aux autres causes que nous indiquerons tout à l'heure et qui l'empêchèrent de quitter le Mexique. Il crut que les Français voulaient abriter leur reculade derrière son départ et pouvoir dire : Nous étions venus pour soutenir cet empereur, mais puisque ce lâche prince quitte la partie, nous n'avons plus rien à faire ici. Que ces drôles s'entre-tuent à leur aise.

Tout devait le blesser d'ailleurs dans les nécessités qui s'imposaient alors à la politique française, tout contribuait à entretenir, à raviver les souvenirs des souffrances que sa fierté avait endurées. Tout encore semblait arbitraire en ces nécessités et eût demandé des précautions délicates, une bonne entente commune; c'était, au contraire, la mésintelligence qui naissait naturellement de toutes les circonstances.

Ainsi l'armée française reculait, frémissante d'être poursuivie par ces bandes qu'elle avait toujours battues, qui la suivaient en vainqueurs fanfarons et féroces, qu'elle n'avait pas le droit de repousser, et qui entraient dans les villes abandonnées par elle pour piller, égorger derrière elle, à portée de ses oreilles, presque sous ses yeux, ceux dont le seul crime consistait à avoir été les amis des Français. Il y avait là une nécessité pourtant, puisqu'il était inutile de tuer des soldats mexicains, de faire tuer des soldats français, dans une guerre terminée, pour une cause abandonnée, au milieu d'une retraite pénible. Mais que devaient penser l'empereur et les impériaux à qui l'on montrait l'armée française livrant ainsi ses protégés de la veille, ses amis, ses dévoués, aux atrocités des brigands? N'était-ce point paraître pactiser avec ces derniers!

Ne disait-on pas que le chef d'escadron Billaud avait été blâmé parce que, rencontrant dans sa marche de Mexico à Puebla une troupe de ces coquins établie à Chalco, sur le lac de ce nom, qui touche presque à Mexico, il les en avait chassés! Ne savait-on pas que de la ferme de Buenavista, occupée, sur le chemin de retraite de l'armée, par une compagnie de zouaves français, entre Ayatla et le Rio Frio, on voyait, à moins de 800 mètres, une bande de juaristes réoccupant Chalco et se livrant contre les maisons particulières, les femmes et les coffres forts, à leur héroïsme habituel. Presque aux portes de la capitale, la route de Chalco à Texcoco n'était-elle pas traversée chaque jour par les ennemis au moment même où les Français suivaient cette route pour évacuer Mexico, et les juaristes ne prenaient d'autres précautions que de ne pas se trouver dans les jambes de nos soldats.

Tout cela se disait, se prouvait. Là-dessus s'appuyaient les nouvellistes de Mexico qui racontaient cent histoires des plus noires, histoires sans doute fausses mais admises sans discussion, sur la bonne

entente de l'état-major français avec l'état-major républicain, sur des ventes de munitions, des cessions d'armes et de chevaux.

La politique napoléonienne, tout en poursuivant un but humain et sage en cette dernière extrémité où les circonstances l'avaient acculée, était donc arrivée à exaspérer l'empereur Maximilien et les impériaux. Au mois de décembre 1866 commença aussi cette grosse querelle à propos du rapatriement des Français, querelle où tant de colères furent soulevées, où furent portés de si grands coups à la pauvre armée de l'empire mexicain, où le maréchal Bazaine parut le plus tyrannique et où il reçut un si cruel reproche. Nous étudierons bientôt à fond cet incident. Mais on voit que la discorde qui avait constamment paru être la loi de l'alliance franco-mexicaine n'était pas prête à disparaître durant les dernières heures de cette alliance.

Pendant ce temps, que rêvait ou que décidait l'empereur Maximilien.

III

La conduite de l'empereur a été diversement jugée et doit l'être, selon que l'on se place au point de vue sentimental ou au point de vue pratique, selon qu'on juge en homme de cœur ou en homme d'affaire, d'après le mobile ou d'après le résultat. Pour le bien apprécier, il faudrait étudier à fond la nature fine et ondoyante du prince. Je ne fais pas ici sa biographie, je raconte l'histoire des derniers mois de son empire, je me bornerai à analyser, mais minutieusement, quelques traits de son caractère.

On l'a accusé d'être variable. C'est la seule accusation que j'aie entendu généralement porter contre lui. Elle est vraie. Il n'en faut pas conclure qu'il était faible, porté au favoritisme, docile à toute influence, rusé ou dissimulé. Non. Sa mobilité ne venait pas de la faiblesse et n'en montrait aucun des attributs. Mais il ne possédait réellement aucun des trois grands éléments qui constituent la ténacité-qualité et la ténacité-défaut.

Il n'avait pas cette puissance de vue et d'action qui aperçoit le point central et culminant, le point à emporter et qui y marche à travers tout obstacle.

Il n'avait pas cette étroitesse de visée qui ne saisit qu'un point au hasard et qui y pousse l'homme obstinément, parce qu'elle est incapable d'apercevoir autre chose, de comparer, de juger et de trouver mieux.

Enfin, il n'avait pas ce troisième et profond élément de l'obstina-

tion gouvernementale, le mépris de l'humanité, à commencer par soi-même.

Il avait la faiblesse d'être fier et de croire à la bonté de la nature humaine. Il avait des enthousiasmes, non de l'enthousiasme. Il avait une ambition d'imagination, une ambition *latérale*, je veux dire une ambition qui n'était pas sa première préoccupation et qui laissait place aux rêves, aux défaillances, à l'utopie.

Son imagination très-vive, sa nature très-impressionnable, son intelligence très-sensible, lui montraient mille nuances d'une idée, cent arguments qui s'équilibraient pour ou contre, dix facettes dans un événement, dix possibilités dans un calcul de prévision. Ce n'était pas tout. Quand son jugement était parvenu lentement à une décision définitive, son cœur très-délicat et très-bon venait à son tour poser des objections qui passaient parfois pour des naïvetés et lui constituaient une diplomatie puérile.

Comme il avait réellement reçu le don de charmer, il croyait réellement à la puissance politique de cette qualité *charmeresse*. Comme il était généreux, il se persuadait aisément que la bonté, les caresses, l'affection, le pardon répété, ont plus de vertu diplomatique que la sévérité. Comme enfin il était noble, ouvert, libéral, jamais dans ses plans il ne pouvait faire entrer en ligne de compte la trahison, difficilement la fourberie. C'était le prince trop bon qui, rentrant à Mexico après quelque temps d'absence et trouvant son palais dévalisé, comme si tous les juaristes y eussent passé, par un personnage autrichien qu'on m'a nommé, aimait mieux faire emprunter au voleur une assiette de faïence que de lui faire, en le chassant, restituer un plat d'argent.

En politique, il n'était pas un homme pratique, mais un idéologue. C'était un grand artiste en tout, même en philosophie gouvernementale. Seulement s'il était réellement profond et puissant sur les théories, il manquait trop de cette autre part de la philosophie qui est la connaissance des hommes.

Il poussa là-dessus la faiblesse jusqu'à croire à la vertu mexicaine. Il ne put jamais rester convaincu que les Almonte, les Mejia, les Miramon, les Mendez, les La Bastide, les Salas, les La Madrid, les Vidaurri, les Quiroga, les Palacio, les Ortega, les Galvez et quelques autres que nous nommerons chemin faisant, étaient des exceptions au milieu de ces sept millions d'hommes dont les uns ne naîtraient jamais à l'énergie ni les autres à la probité.

Il n'était ferme que dans son orgueil ; je me trompe, car cet orgueil même pouvait céder aux amollissants conseils de la bienveillance ; je dois dire : il n'était tenace que dans la dignité, obstiné que dans l'honneur.

Il eût pu faire un grand prince. Il était à peu près taillé sur le modèle de ceux que Fénelon demandait pour les mettre sur le trône de Salente. Son gouvernement du royaume Lombard-Vénitien avait été réellement remarquable ; et qu'on le suppose au moyen âge ou à la Renaissance, il eût pu être le chevaleresque Richard ou le magnifique François I[er].

Mais il avait absolument besoin de ce voile de respect qui entourait les monarques. Dans notre siècle, où l'on ne permet pas à la royauté d'être autre chose qu'un rempart et encore à la condition d'être en même temps une cible ; dans ce temps où les têtes royales ne sont guère que des têtes de turc, où chaque poing vigoureux vient essayer sa force et trouver ainsi le plus sûr moyen d'exciter l'admiration de la démocratie ; dans ce pays mexicain où cinquante ans de guerre civile n'avaient plus guère laissé en pratique que la science de bien fuir et de bien prendre, ce n'était pas, je le dis avec une amère tristesse, le roi qui pouvait mener à bonne fin sa difficile mission.

Il fallait pour cela, non un monarque intelligent, noble, libéral et doux, mais un soldat de génie.

Qu'il fallût un soldat de génie, maint soldat le pensait dans l'armée française, maint soldat qui pouvait se croire du génie — c'est une croyance qui vient aisément, et non pas seulement aux journalistes et aux musiciens.

Maintenant supposons que ce soldat, qui est général et qui se croit du génie, a entendu un ministre français, un ministre influent dire : « Nous avons bien mis Maximilien sur le trône du Mexique, pourquoi n'y mettrions-nous pas un autre, » voyez-vous les rêves ! Cette parole a été dite pour faire plier le prince autrichien, les rêves ont été courageusement chassés, le soldat de génie est resté déterminément dans son devoir patriotique et disciplinaire, mais il voit bien que le monarque n'est pas l'homme de la situation. Cette insuffisance princière, qu'il est encore porté à exagérer, l'irrite, le contrarie, le pousse à exagérer aussi son propre pouvoir et à limiter d'autant le pouvoir souverain.

Ainsi commence à s'expliquer, par la simple étude de l'âme humaine et sans admettre d'incroyables et humiliantes accusations, le désaccord, qui fut presque continuel, entre les gouverneurs divers de l'empire mexicain.

Puis dans cette maligne, gouailleuse et irrespectueuse armée française, ce n'est pas seulement le soldat de génie, c'est le soldat imbécile, ce n'est pas uniquement le général, c'est le plus hébété des sous-officiers, qui comprennent les faiblesses de la situation. Or je

ne connais rien de redoutable et d'intolérable comme le soldat français quand il a perdu le sens du respect.

Il peut être, à un homme qui se sent ardent de patriotisme, permis de juger sincèrement son pays, et je crois que si nous sommes les plus supportables des vainqueurs, nous sommes bien les plus désagréables protecteurs qu'on puisse voir. Nous ne savons pas faire la différence qu'il y a entre la protection et la domination. Notre suffisance naturelle, notre difficile intelligence des mœurs et pratiques d'autrui, notre mépris des autres peuples, la franchise de nos impressions, nos tendances railleuses et sceptiques font à la longue oublier que nous ne sommes ni sévères, ni pédants, ni cruels.

Je l'ai dit, je ne suppose pas qu'il soit peuple au monde pour qui le *troupier* français, dont la grande force et la grande faiblesse sont de commencer toujours par mépriser l'ennemi, ait ressenti autant de mépris que pour les Mexicains. Et quelle force, quel respect pouvait tirer de sa dignité le roi d'un peuple aussi méprisé!

Ainsi le pouvoir souverain, l'empire, était faible et fier; le pouvoir inférieur : l'état-major, l'armée, la légation de France étaient forts et dédaigneux.

Que d'occasions de mésintelligence, que de sourdes irritations, que de vives discussions entre l'Empire et l'Intervention, naquirent de là. L'on peut supposer que si la légation de France à Mexico eût préféré être la légation de France au Monomotapa, la cour mexicaine l'y eût envoyé volontiers, sous la conduite du maréchal Bazaine et avec l'escorte de l'état-major général.

Maximilien, très-bienveillant, comprenant, en idée, les petites nécessités de la diplomatie, très-sensible du reste et que la moindre marque de respect touchait réellement, semblait parfois oublier ces difficultés. Une démarche gracieuse de lui détendait apparemment les relations. Mais le fond des choses ne changeait pas.

Je ne vois pas à donner aux gens intelligents d'autre clef des affaires mexicaines. Par là aussi s'explique une partie des hésitations et de la décision de Maximilien à l'heure solennelle où il voyait qu'il allait jouer sa fortune sur une seule et bien douteuse carte.

Après cette conspiration de juillet qui l'avait désolé en lui montrant plusieurs de ses ministres, de ses courtisans, de ses plus obligés familiers, complotant pour l'empoisonner; après cette convention du 30 juillet, qui remettait aux mains de l'administration française la plus grosse part des douanes, le seul revenu réel du gouvernement mexicain; après la nouvelle de l'insuccès et de la cruelle maladie de l'impératrice Charlotte; après une série d'autres coups non moins douloureux, l'empereur s'était, dans le courant

d'octobre, retiré a Orizava. Il était, nous l'avons déjà dit, malade. Il voyait son empire ruiné; son gouvernement réduit à l'impuissance; sa femme, la vaillante et intelligente compagne de ses pensées, devenue folle. L'insolence des États-Unis croissait en même temps que le brigandage des dissidents, en même temps que la désaffection de ses alliés. Il avait vu ceux qu'il croyait avoir terrassé à force de bonté, le vouloir assassiner ! Ses amis, ses compatriotes, des Européens, grand et noble mot là-bas, le volaient bassement ! Sa réputation était ternie, la renommée de son intelligence amoindrie ! Ses illusions sur la gloire, sur l'humanité, sur le bien, ces illusions politiques qui font l'ardeur, la probité, la noblesse de l'homme d'État, étaient disparues ! Il avait aimé sincèrement d'abord, puis de parti pris la liberté; et les libéraux au Mexique se divisaient en deux classes : ceux qui le battaient et ceux qui le trahissaient; en Europe, les libéraux se distinguaient en deux classes aussi : ceux qui le raillaient et ceux qui le maudissaient ! Revenir dans son pays, en laissant au Mexique la haine pour récompense d'une si sincère bonne volonté, en rencontrant en Europe le ridicule pour prix de si énergiques efforts ! Rien de ce qui peut déchirer un cœur de roi, un cœur sensible et fier, ne lui fut épargné.

Puis la situation devenait chaque jour plus difficile. Les agents français dont la responsabilité croissait, tandis que leur gouvernement se désintéressait de plus en plus, semblaient devenir plus rudes, plus rogues, plus taquins, plus impérieux à mesure qu'ils devenaient moins utiles à l'empereur. Les dissidents avançaient à grands pas; Hermosillo, Matamoros, Monterey, Tampico et cent autres villes, toutes les villes en un mot, tout le pays, à peu près, étaient tombés en leur pouvoir.

Maximilien avait donc songé à abdiquer; et nous avons dit qu'il allait à Orizava non-seulement pour se guérir, mais pour discuter plus mûrement avec lui-même cette question d'abdication, et aussi pour éviter de rencontrer le général Castelnau, avant que ses propres idées fussent bien arrêtées.

Ces idées d'abdication n'étaient pas nouvelles. Pour beaucoup d'hommes réfléchis, elles étaient la solution forcée, mais non prochaine pourtant. On m'assure que M. Langlais, peu de jours avant sa mort, disait à l'un de ses amis qui le raillait sur cette étrange idée d'essayer de mettre l'ordre dans les finances du Mexique : — Eh! non ! je travaille à fournir à Maximilien l'occasion d'abdiquer honorablement !

Honorablement ! C'était toute la question ! Il ne nous semblait pas en l'automne de 1866 que l'empereur eût assez lutté contre la mauvaise fortune. Tous ses amis ont dû, comme l'auteur de ces lignes,

entrevoir la situation fâcheuse du prince, cédant au premier choc, revenant piteusement à l'arrière-garde de l'armée française, et ils travaillèrent à faire prévaloir les idées de persévérance dans l'esprit de Maximilien.

Sa fière âme n'était que trop disposée à redouter tout ce qui ressemblait au ridicule, à fuir tout ce qui pouvait prendre l'apparence de la crainte. Nous ne pensions pas qu'il lui en coûterait, hélas ! la vie, et nous lui répétions seulement que la dignité vaut mieux que la fortune. Les lettres qu'il recevait de la cour de Vienne, soit intimes, soit officielles, l'encourageaient à rester au Mexique ou, plutôt, pour être plus précis, le décourageaient de revenir en Autriche. Pourtant je crois que jusque vers le milieu de novembre, il hésita, penchant toutefois vers l'idée d'une abdication. A cette époque le bruit courut, à Mexico, qu'il avait appelé à Orizava MM. Castelnau et Dano, pour leur communiquer les conditions de son abdication. Ceux-ci, pour des raisons que j'ignore, refusèrent de se rendre auprès de l'empereur[1], qui se sentit fort blessé. Ai-je dit qu'il fut parfait, plein de sérénité comme un dieu indien, et élevé au-dessus des petites passions de ce monde ? Non, sa sensibilité naturelle le poussait non pas seulement à la mobilité, mais encore à cette susceptibilité qui souffre vivement des petites injures, qui en exagère la portée et se réjouit de les venger.

Je crois bien qu'à cette date de sa vie, oublieux de cent services pour ne se rappeler que mille taquineries, méconnaissant les devoirs qui imposaient au gouvernement français la fin d'une expédition ruineuse et médiocrement approuvée par l'opinion, il vit dans ce gouvernement le pire de ses ennemis et dans ses agents des êtres plus insolents, plus haïssables que les Yankees même. Il oublia cette sage parole écrite à son confident intime au début de l'empire, par un personnage politique, le plus réellement puissant de la Belgique, bon voltairien sans doute et très-antifrançais, mais chez qui l'intelligence est restée impartiale : « Manger du prêtre le matin et du Français le soir, quand on a été appelé par le clergé et qu'on n'a d'autre appui que la France, c'est une dangereuse manière de gouvernement. »

En cet automne 1866, on ne mangeait pas du prêtre dans la petite Belgique libérale qui formait jadis une partie de la cour de Maximilien, les conservateurs étaient au pouvoir. Mais je pense que l'empereur ne fut pas insensible au désir de contrarier la politique française, qui était alors fort accusée de vouloir une abdication

[1] D'autres de mes témoins croient avoir rencontré le général et l'ambassadeur, dans une auberge du *Rio Frio*, et se rendant alors à Orizava.

pour pouvoir traiter tranquillement avec ceux même qu'elle avait toujours considérés comme des brigands.

Il y avait là quelque chose de particulièrement blessant pour Maximilien. J'ai hâte d'ajouter que ce ne fut pas la plus énergique des impulsions qui le dirigèrent.

Larès, alors son premier ministre, Miramon, Marquez, qui revenaient prendre la conduite militaire du parti conservateur et les plus importants des membres de ce parti, l'ambassadeur anglais, le vieux et rusé Scarlett, et bien d'autres qui n'étaient pas fâchés de mettre ce bâton dans nos roues, lui conseillèrent de ne pas encourir ce grand reproche que l'on faisait à la France, si renommée pourtant par sa générosité, le reproche d'abandonner ceux qui s'étaient compromis pour elle.

Ainsi ballotté entre son intelligence qui lui démontrait l'impossibilité matérielle de la lutte, et sa bonté, sa fierté qui lui affirmaient l'impossibilité morale de la retraite, Maximilien se décida pour le parti le plus généreux et le moins raisonnable. « Je ne veux pas, dit-il, qu'on m'accuse d'être venu et reparti dans les fourgons de l'armée française. Je ne peux pas laisser sans appui ceux qui se sont compromis pour ma cause. Je ne puis souffrir que ces bandes de pillards se vantent d'avoir fait fuir un Européen, un prince. »

Avant de notifier sa résolution, il avait rassemblé, à la fin de novembre 1866, le conseil des ministres et le conseil d'État. La majorité avait approuvé la résistance. Ce fut le 1er décembre que le journal officiel, le *Diario*, publia ce manifeste, qui analysé philosophiquement donne une si parfaite connaissance du caractère de ce Hapsbourg. « Son *esprit*, disait-il, avait pris la conviction que le pouvoir devait être déposé, mais ses conseillers lui avaient remontré que son *devoir* était de rester. »

Il restait donc. Seulement pour concilier les arguments de son esprit avec les délicatesses de sa conscience, il avait trouvé une formule qui le peint tout entier, une formule ingénieuse et idéale, à la fois sagace et impraticable, profonde, coupant court, en effet, à toute difficulté, conciliant et le bonheur du Mexique et la dignité de Maximilien, soustrayant les impériaux aux vengeances des juaristes, et fortifiant le pouvoir impérial, tout en laissant à l'empereur la possibilité de partir avec grandeur. Seulement c'était inexécutable..... au Mexique. Il avait décidé la réunion d'un congrès formé sur les bases les plus larges, les plus libérales, où tous les partis prendraient place, et qui déciderait en dernier ressort des destinées de la nation.

Avec une intelligence supérieure et après un si long temps passé dans le pays, le prince n'avait pas encore vu que demander aux partis mexicains une concession patriotique, une transaction sage,

un travail en commun pour le salut de la patrie, c'était le rêve des rêves.

Nul, sinon lui, ne songeait uniquement au bien du pays ; chacun voulait surtout triompher du parti contraire. Il n'y avait plus de Mexicains ; il y avait des conservateurs et des libéraux, c'est-à-dire, des ennemis que les longues guerres civiles ont rendus irréconciliables, qui préfèrent leurs malheurs accompagnés de la défaite de leurs antagonistes, à leur félicité coïncidant avec le triomphe de leurs rivaux. Il n'avait pas deviné encore qu'il n'y a plus de Mexique possible, puisque les conservateurs préféraient les Français aux libéraux et que les libéraux haïssaient moins les Yankees que leurs compatriotes conservateurs.

Personne, parmi les républicains, ne bougea pour prendre part à ces agapes patriotiques, et Juarez eut fait pendre, en l'accusant, selon la tradition, de tyrannie, le libéral qui eût travaillé à la réunion de cette convention nationale. Mais il y avait là une si touchante naïveté, une preuve si évidente de bonne volonté et de désintéressement, que le courage et l'activité en revinrent au parti impérial. Les conservateurs, dont la fortune et la vie tenaient au salut de l'empire, promirent 20 millions de francs, Miramon, Mejia, Marquez se mirent activement à la besogne militaire.

Vertu momentanée, hélas! Bientôt la grande masse des impériaux ne vit plus dans le trouble et la désorganisation qui accompagnaient le départ des Français que ce que le Mexicain voit de prime abord dans toute anarchie : l'occasion de se remuer fiévreusement, de gesticuler noblement, de piller, de commander, de monter d'un bond plusieurs degrés sur son échelle sociale, et de conquérir un traitement supérieur, dont il opérera lui-même la rentrée — difficile, il est vrai — dans les caisses du voisinage.

IV

« Qu'allons-nous devenir si les Français partent ? » Telle était la question que l'on s'était posée à Mexico et dans toute l'étendue de l'Empire, quand vers la fin de juin 1866 des indiscrétions du palais impérial avaient laissé pressentir, pour la première fois, que la France pourrait bien retirer ses troupes. Les fanfaronnades, les pillages, les assassinats commis par les troupes américaines à Matamoros et le long du Rio-Grande, indiquaient en effet qu'ils étaient sûrs de la position et que la France était battue diplomatiquement. Mais, je l'ai indiqué, on comptait sur la mission de l'impératrice

Charlotte ; on relisait le texte du traité de Miramar, les déclarations continuelles, publiques, portées à la tribune française ; on redisait l'antique renommée de fierté et de loyauté dont jouissait notre politique.

Au mois de novembre, il n'y avait plus de doute. Le 16, on annonça quasi-officiellement que la France, reculant devant l'impossibilité de soutenir plus longtemps une cause définitivement jugée et perdue, rappelait l'expédition. « Que ferons-nous quand les Français seront partis? » Ce fut le cri général, non-seulement dans la colonie française, mais dans la colonie européenne. Les Mexicains eux-mêmes étaient atterrés, ceux-là du moins qui se sentaient coupables d'avoir désiré vivre, vivre en paix, en honneur, en aisance à l'abri des lois, coupables d'avoir espéré d'autres moyens d'existence que le pillage, l'incendie, le meurtre, d'autres moyens de gouvernement que l'oubli des autorités.

L'on se racontait avec une angoisse profonde la biographie de tous les chefs qui s'avançaient et qui allaient peut-être redevenir les maîtres. Terrible histoire, légende féroce ! Au milieu de tous ces types farouches, à côté de Porfirio Diaz, qui seul semblait avoir conservé quelque chose de civilisé, c'était, en tête, Juarez, un Indien, un de ces Indiens *soumis*, de race serve, qu'il ne faut pas confondre avec les Indiens de race militaire que représentent si noblement dans cette histoire le noble Mejia et le hardi Mendez. Ce Juarez, Indien pur, avec les qualités et les défauts des races esclaves, était patient, honnête, obstiné, étroit, ignorant, facile à conduire par les préjugés et tenace dans les plus étranges idées, comme un nègre. Avocat disert, il avait la vertu de pouvoir parler sur tout et sans repos ; c'était, avec la persévérance, sa seule qualité politique, mais il était complétement dominé par Lerdo de Tejada, diplomate habile, homme âpre et haineux, que ses amis mêmes surnomment la *vessie de fiel*. On trouvait ensuite Corona, actif et intelligent, que beaucoup d'entre nous ont connu à Paris et qui semblait avoir beaucoup oublié de son éducation européenne; Escobedo, habile dans la science d'injurier les gens qu'il va assassiner et dont le génie militaire, irrésistible au Mexique, consiste dans l'art d'acheter les généraux ennemis ; Canalès qui, dans les villes où il entrait, ouvrait, comme il disait, des bourses de commerce, c'est-à-dire faisait chaque jour fusiller quelques négociants pour engager les autres à lui ouvrir leur coffre fort ; Salas, qui venait de se sauver de la prison de Real-del-Monte, où il était détenu pour assassinat ; Antonio Perez, chef de *plateados* (détrousseurs des convois d'argent), et cent autres de même espèce.

« Le pillage, le meurtre, la confiscation des propriétés forment

le sinistre programme des insurgés, » disait l'*Estafette de Mexico*, à la date du 11 octobre. C'était bien là le résumé de la situation, et l'on se racontait comme l'exemple de ce qui menaçait Mexico, ce qui venait d'arriver à *los lhanos de Apam*, dans *Apam* même, petite ville située à 15 lieues de la capitale.

Au mois d'octobre, en effet, quatre mois avant le départ de l'armée française, Antonio Perez était arrivé jusque-là. Il y avait établi son quartier général, d'où, après avoir dévasté la ville même, il se précipitait sur les haciendas voisines. On se redisait à Mexico les affreux détails de ces ravages. On nommait les treize jeunes filles les plus belles, les plus honorables du bourg qui avaient été ravies par ces routiers. L'on rappelait les supplications des mères, des victimes elles-mêmes qui cherchaient à fuir le déshonneur par la mort. Au moins, disait-on, dans les anciennes guerres, les chefs seuls étaient redoutables, et les pauvres Indiens, enrôlés de force, ne cherchaient dans la victoire d'autre récompense que la possibilité de fuir et de regagner leurs foyers. Maintenant, les juaristes sont escortés par ces soldats yankees qui ont *vidé* Bagdad, Matamoros, etc., d'une façon nette à faire envie aux plateados eux-mêmes. Ils sont accompagnés par ces nègres de l'armée fédérale, qui, traduisant en actes dénués de tout artifice diplomatique et avec la naïveté pratique de la race noire, le fond des sentiments des *politiciens* de Washington, avaient, comme bouquet du pillage de Matamoros, supplicié un Français — Roques, c'est son nom, je crois — qu'ils tuèrent avec des raffinements de cruauté, après avoir violé sa femme sous ses yeux. C'était là, pensaient les colons français, ce que devait attirer sur nous cette qualité de Français dont nous sommes si fiers !

Qu'avait-on pour se défendre contre ces menaces sinistres? L'armée impériale mexicaine. C'est à son organisation que Maximilien travaillait de toutes ses forces, avec cette activité laborieuse qui le distinguait.

Une certaine quantité de soldats et d'officiers français, libérés ou non du service militaire, s'étaient engagés dans l'armée mexicaine avec l'autorisation du gouvernement français. Ils servirent de noyau et de cadres pour la formation de dix-sept bataillons de cazadores. Ces cazadores, chasseurs, présentaient un effectif d'environ 15,000 hommes, auxquels il fallait joindre dix régiments de cavalerie. — Le premier de ces régiments, régiment de l'impératrice, était commandé par Lopez, le fameux Lopez de Queretaro. Outre ces corps à demi mexicains, Maximilien avait quelques troupes, purement européennes. C'était au 15 décembre 1866 — trois compagnies de gendarmerie : 1° la compagnie de Mexico, 280 hommes, 220 chevaux, commandant Tindal fils ; le père, lieutenant-colonel, était comman-

dant en chef de la gendarmerie ; 2° la compagnie de Puebla, 280 hommes, 200 chevaux, commandant Chenet, que nous allons voir à la tête de la contre-guérilla française ; 3° la compagnie d'Orizava, 250 hommes, 20 chevaux, commandant Roude. C'étaient encore le régiment des hussards rouges, formé des débris des hussards et hulands autrichiens — 700 hommes, 700 chevaux — commandant Khevenhuller — et le bataillon Hammerstein — 800 hommes. — Enfin, le 25 décembre, le général La Madrid obtint de l'empereur l'autorisation de former une compagnie d'Européens sous le nom de grenadiers à cheval, qui devint plus tard cazadores. Il est vrai qu'on prit dans les compagnies de gendarmerie de Mexico et de Puebla 100 cavaliers montés et équipés pour servir de noyau à cette nouvelle organisation.

Nous verrons à la suite de quelles querelles avec l'état-major français cette petite armée, où Maximilien avait mis toutes ses ressources et pour l'organisation de laquelle il avait fait vendre jusqu'à son argenterie, fut presque complétement détruite. On n'avait plus assez d'argent pour solder la légion étrangère belge et autrichienne, qui avait été licenciée. L'ardeur martiale des soldats belges n'avait pu aller plus loin que Monterey. Là ils s'étaient mutinés en songeant aux douceurs du foyer domestique flamand, et ils avaient demandé qu'on les ramenât à Bruxelles. On les y ramenait. A la fin de décembre 1866, il ne restait donc que les corps que j'ai indiqués plus haut, mais ils étaient assez complets et paraissaient assez solides.

Pourtant, dès cette époque — et que dut-ce être quand les incidents du mois suivant les eurent démantelés et désagrégés — l'opinion, à Mexico, les regardait comme insuffisants pour lutter contre l'armée *tripartie*, pour ainsi dire, de Juarez. Cette armée se composait, en effet, des troupes libérales, dont nous pouvons louer peut-être le patriotisme, mais sans aucun doute la persévérance, et qui avaient toujours tenu la campagne contre les Français ; des bandits mexicains qui avaient toujours tenu la campagne contre les propriétaires ; enfin des vagabonds de toute race et de toute couleur, accourus des Etats-Unis ; le tout réuni, exercé, fortifié par des officiers instructeurs de l'armée fédérale. Pour les juaristes, les hommes ne manquaient pas, on pouvait *presser* les Indiens par centaines de mille. — Les Indiens, nous l'avons dit, sont la chair à canon de tous les partis au Mexique. — Les armes et les munitions abondaient : les États-Unis, après la défaite du Sud, ne demandaient pas mieux que de vider leurs arsenaux en faveur des républicains. L'argent ne manquait pas non plus, puisqu'on pillait, au nom de la *libertad y independencia*, les fermes, villes ou villages qui ne consentaient pas à payer des impositions considérables.

Tout cela paraissait formidable. Les récits, comme ceux qui racontaient l'histoire de *los llanos de Apam*, foisonnaient. Les habitants de Mexico, de Puebla et de quelques autres villes qui tenaient encore pour l'empire, commencèrent à pratiquer ces exercices où les citoyens mexicains sont devenus si experts : on commença à ensevelir le mobilier, à fermer les boutiques, à renvoyer les employés, à retourner les habits et à effilocher désespérément les quelques vêtements que la civilisation la plus rudimentaire rend obligatoires.

Pendant ce temps — fin décembre 1866 — Maximilien revenait d'Orizava et s'arrêtait à l'hacienda de la Teja, à une demi-lieue de Mexico, où il ne rentra qu'à la fin de janvier. Les impériaux, livrés à leurs propres forces, essayaient de reprendre l'offensive. Miramon s'avançait vers le nord, où il devait donner la main à Mejia et à Mendez, et où nous le retrouverons bientôt.

Mais un gros parti ennemi était déjà entré dans la province de Mexico. Le temps pressait. L'empereur était à peine arrivé à la Teja, que l'on annonça la prise, par les juaristes, de Cuernavaca, située à dix-sept lieues de la capitale.

Située dans une position ravissante, au milieu des terres les plus fertiles du monde, cette petite ville enchanteresse, qui semble faite pour donner une idée du paradis terrestre, avait été le séjour favori de Fernand Cortez, qui y fit bâtir un palais au centre du jardin célèbre dans tout le Mexique. Maximilien avait acheté cette propriété, qui lui était chère entre toutes. C'était de là aussi que Mexico tirait la plupart de son approvisionnement.

La surveillance de cette partie des environs de la capitale avait été confiée à l'une des plus vaillantes troupes, à la *Compagnie franche des partisans de Mexico*, commandée par le capitaine Clary. Cette compagnie fut obligée de cesser son service quand le départ de l'armée française fut décidé. Les dissidents qui parcouraient les frontières septentrionales d'un État voisin, Oaxaca, se jetèrent sur le pays, dès qu'ils apprirent l'absence du capitaine Clary. Ils s'avancèrent jusqu'à Cuernavaca, qu'ils prirent, qu'ils pillèrent et où ils déployèrent naturellement, pour saccager le palais de Maximilien, tous les soins de l'expérience la plus consommée.

Il fallait reprendre Cuernavaca. On rassembla 300 gendarmes, 150 cazadores ; on mit à leur tête Paolino La Madrid, colonel, commandant la garde municipale de Mexico. La petite troupe prit la route du sud-ouest, qui mène au Pacifique par Tixtla et Acapulco, route accidentée et dangereuse qui monte jusqu'à cette étrange contrée, connue sous le nom de Pedregal. Là on rencontre, sur une largeur d'une dizaine de lieues, un pays désolé, une terre volcanique, infertile, inhabitée, une sorte de long ruban de pierres, de cendres,

de laves, au bout duquel apparaît cette mignonne réduction du paradis terrestre : Cuernavaca.

Aux abords de cette ville, La Madrid rencontra la petite garnison impériale, qui en avait été chassée et qui se joignit à sa colonne. A leur approche, l'ennemi, selon l'usage, s'était éloigné. Ils entrèrent sans coup férir. Le soir, on apprend que l'ennemi — espérant qu'on lui rendra procédé pour procédé, et que, puisqu'il n'a rien laissé à piller, l'on se retirera courtoisement, — se forme en dehors des fortifications. La Madrid fait sonner à cheval. Puis, sans s'occuper de savoir s'il est suivi, il pique des deux, franchit les murailles. Trois trompettes et quatre cavaliers le rejoignent. Il continue son chemin. A 200 mètres de la place, il tombe dans une embuscade. Cent coups de fusil éclatent. Les trois trompettes et deux de ses cavaliers sont tués. Lui, blessé au front, fait demi-tour et revient vers ses cazadores. Ils achevaient de franchir les fortifications. Surpris au milieu d'une évolution par l'arrivée des ennemis, ils se mettent à la débandade et culbutent la gendarmerie qui les suivait. Celle-ci se reforme sous les ordres de La Madrid. L'ennemi démasque une pièce d'artillerie qui foudroie les impériaux, jusqu'à ce que le lieutenant Imbert, à la tête de vingt gendarmes, parvienne à s'en emparer. Les libéraux cèdent. La nuit est venue. On rentre à Cuernavaca. Le colonel a disparu. Le lendemain, on pousse une reconnaissance. On le retrouve au milieu d'un tas de morts, admirablement dépouillé et si horriblement mutilé qu'on le reconnut seulement à sa belle barbe noire, célèbre dans tout Mexico.

Ce La Madrid n'était pas, à vrai dire, un militaire. Il était renommé comme le plus habile *laceur* du Mexique, comme l'homme qui, avec son *laço*, exécutait les tours de force les plus difficiles, *laçant* tel pied du cheval avec le cou de la bête, liant tel pied désigné de l'animal avec le corps du cavalier. Mais, par-dessus tout, il était brave et loyal, et nous n'avons pas voulu oublier cette noble figure mexicaine quand nous avons à présenter tant de basses physionomies.

On revint à Mexico, d'où l'on fut immédiatement envoyé à *Toluca* — à 16 lieues, l'ennemi gagnait — pour dégager la garnison. On la ramena vers la capitale, traînant à la suite les habitants qui voulaient fuir les vengeances juaristes. Le convoi était long. Ce ne fut ni sans grand'peine, ni sans grandes pertes que l'on parvint à passer les célèbres défilés de *las Cruces*.

L'ennemi gagnait, avons-nous dit, et Mexico tombait en frayeur mortelle. L'or s'enfouit à des profondeurs inconnues jusque-là, les boutiques se fermèrent comme des tombes et les habits prirent des apparences lamentables, lorsqu'après ces deux expéditions l'on ap-

prit, au commencement de janvier 1867, que la petite armée impériale allait recevoir le coup mortel, et cela, *au nom de l'empereur Napoléon*.

L'intérêt français et l'intérêt mexicain étaient, en effet, en lutte sur cette question. Un certain nombre de nos soldats libérés ou non du service militaire, étaient entrés dans cette armée mexicaine. Ils avaient été autorisés, avaient reçu une prime d'engagement et avaient prêté serment à l'empereur Maximilien. Quand le départ de nos troupes fut décidé, il y eut, paraît-il, quelque hésitation sur ce point de savoir si l'on devait ou non laisser ces auxiliaires à Maximilien. Lui eussent-ils sauvé l'empire et la vie? L'empire, non, sans doute; la vie, cela paraît vraisemblable. Je n'ai pas rencontré un seul voyageur qui n'affirme qu'un corps de 5,000 Européens ne puisse se porter sur tous les points qu'il lui plaira du Mexique, en culbutant toutes les forces du pays. Quoi qu'il en soit de cette vérité ou de cette présomption, le désir d'arracher le plus grand nombre possible de nos nationaux aux vengeances juaristes l'emporta sur toute autre considération. L'avenir dira si ce fut le seul motif déterminant et quel a été le sens exact des ordres envoyés de Paris au maréchal. J'ai eu entre les mains tous les documents de la question, sauf ceux-là, et je citerai des ordres du jour où l'autorité de l'empereur Napoléon est nettement invoquée pour ordonner le rapatriement de tous nos compatriotes.

J'insiste sur ce point dont Escobedo fit un des incidents les plus douloureux pour nous dans cette lugubre histoire. Nous raconterons quelle inattendue et féroce interprétation il sut donner à la circulaire par laquelle le maréchal, pour vaincre toute hésitation, rappela la loi qui prive de sa qualité de français tout Français ayant accepté du service sous un gouvernement étranger.

Le gouvernement mexicain lutta de toutes ses forces contre ces prétentions de notre état-major. Il sentait bien qu'on lui enlevait l'une des dernières chances de salut. Il disait que c'était avec le consentement du gouvernement français que ces soldats s'étaient engagés; ils l'avaient fait librement; ils étaient liés pour cinq ans encore; ils avaient reçu une prime de 25 piastres que leur avait versée, malgré sa détresse, le trésor mexicain, auquel chacun d'eux avait coûté 325 piastres. Les officiers qui tenaient à rester affirmaient, eux aussi, que c'était avec l'autorisation explicite du maréchal qu'ils avaient prêté serment à Maximilien; ils niaient le droit qu'on s'arrogeait de les relever de ce serment et de leur enlever la qualité de Français.

Je ne veux pas exposer trop minutieusement cette affaire, malgré son extrême importance. Il suffit d'en noter quelques détails officiels

qui montreront avec quelles difficultés était aux prises Maximilien, avec quelle tournure à la fois indécise et fiévreuse se présentait tout incident. Ces détails, impartialement généralisés par l'esprit du lecteur, permettront de mieux comprendre la position réciproque du prince et des chefs de l'armée d'occupation.

V

Le 7 janvier 1867, le général Douay, commandant la 1re division militaire, et sur lequel nul, à ma connaissance, n'a cherché à faire retomber aucune désagréable responsabilité, écrit à divers officiers français engagés au service mexicain. Je prends, par exemple, le commandant de la gendarmerie, à Puebla. Le général lui écrit : « S. Exc. le maréchal commandant en chef a donné l'ordre formel à M. le lieutenant-colonel Tindal, commandant la gendarmerie mexicaine, de renvoyer *immédiatement* les militaires français qui sont entrés dans la gendarmerie mexicaine et qui sont encore liés au service français. Je vous prie d'assurer l'exécution de cette disposition, » etc.

Cette première dépêche n'indique encore que les militaires liés au service français. C'est sur ce terrain que la lutte s'engage entre l'état-major de l'armée de l'Intervention et le gouvernement mexicain. On comprend dans quelle pénible situation se trouvent nos officiers franco-mexicains, placés qu'ils sont entre leur devoir français et leur devoir mexicain, entre le maréchal qui les punit pour inexécution de ses ordres, et le général mexicain qui les punit pour exécution des ordres du maréchal. On conçoit avec quelle persévérance ils demandent des explications précises, pertinentes et concordantes, d'autant plus que maint soldat, après avoir mangé sa prime de 25 piastres, était fort disposé à voir dans les ordres du gouvernement français les ouvertures les plus satisfaisantes et des chances inespérées de rentrer dans la vie indépendante.

Le 11 janvier, le général Douay envoie une nouvelle dépêche :

« L'empereur Napoléon III, — je cite textuellement, — par une dépêche que me transmet le maréchal commandant en chef, *prescrit* de rapatrier tous les Français, *soldats et autres*, qui désirent rentrer, ainsi que *les légions autrichienne et belge*, si elles le désirent. En présence de prescriptions aussi formelles, je dois accueillir toutes les demandes qui me seront faites par nos nationaux. Je le ferai surtout pour les Français qui ont servi sous notre drapeau, dont la protection leur est assurée. J'ai lieu de penser que cette lettre dégagera

votre responsabilité au sujet des militaires de votre compagnie qui pourraient réclamer le bénéfice des intentions bienveillantes de notre souverain. »

Sans doute ces intentions étaient bienveillantes, patriotiques et humaines. Il s'agissait de limiter le plus possible, les conséquences funestes d'une défaite politique. Mais Maximilien avait le droit de penser qu'on était rigoureux et injuste à son égard. Il voyait bien qu'on cherchait à l'affaiblir de plus en plus pour rendre plus impérieuse la nécessité de son abdication. Nous pouvons aujourd'hui, en contemplant sa mort, penser que plût à Dieu qu'on eût rendu cette nécessité inévitable. Mais lui ne pouvait voir là qu'une violence, analogue à celle qu'on fait à un enfant indocile pour le forcer à obéir à son maître.

Puis le terrain du débat avait bien changé, et les perspectives se trouvaient singulièrement agrandies. Ce n'était plus seulement aux soldats engagés dans le service militaire, mais à tous les Français, à tous les Européens, que ces intentions bienveillantes offraient de quitter le Mexique. C'était la ruine complète de l'armée impériale. Notre capitaine de gendarmerie le comprenait. Il communiquait, comme c'était *son devoir mexicain*, cette lettre au général Noriega, commandant à Puebla pour l'empereur. Le 13, par dépêche télégraphique datée de Mexico, 10 heures 40 minutes du matin, il recevait du baron Tindal, commandant la gendarmerie mexicaine, l'ordre : « Ne donnez aucun homme. Je demande de nouvelles instructions à l'empereur. Je vous enverrai un télégramme sitôt que j'aurai reçu la réponse. » A 11 heures 10 minutes vient ce télégramme : « Par *ordre* de l'empereur, je vous défends de remettre un seul gendarme français au général Douay. »

La position devenait pénible pour notre officier. Il communique, comme c'est *son devoir français*, les dépêches du colonel Tindal au général Douay, du chef d'état-major duquel il reçoit ce même jour, 13 janvier, la lettre suivante :

« Le général Douay ne vous demande pas de lui remettre les gendarmes. Il se borne simplement à donner, ainsi qu'il y est autorisé par les instructions du gouvernement français, la facilité du rapatriement à tous les militaires ou civils qui le demandent, et il continuera, jusqu'à de nouvelles instructions, à recevoir sous la protection de l'armée française tous les nationaux qui le solliciteront. »

L'affaire paraissait devenir de plus en plus obscure, et je crois que notre gendarme ne se trouva point parfaitement renseigné. Pourtant je ne sais si j'interprète mal cette missive rédigée avec une grande habileté, mais il me semble qu'elle éclaire bien la situation. On dégageait la responsabilité de l'officier, on ne lui demandait d'user d'aucune ri-

gueur, mais on offrait la protection de l'armée française contre le gouvernement mexicain, à tous les Français, quels qu'ils fussent, même liés par un engagement, par leur serment, qui voudraient quitter l'armée mexicaine.

Quelle conduite allait tenir Maximilien? Avait-il quelque moyen de lutter effectivement contre ces prétentions? Nous ne le croyons pas.

Le 14, nouvelle dépêche, moins ferme, du baron Tindal. Enfin le même jour, il envoie le télégramme suivant:

« Remettre au général Douay tous les militaires français qui seront dans votre compagnie. Naturellement vous leur ôterez leurs armes, chevaux, » etc.

On sauvait les effets. C'était tout ce qu'on avait pu faire. Ainsi la question est décidée contre l'empereur pour tous les Français. Maximilien continue les négociations pour arriver à ce qu'on ne lui enlève pas les autres Européens.

Cette conduite faillit, du reste, produire l'effet attendu. Il semble que les hésitations du prince n'eussent pas complétement cessé. Le 14 janvier, il réunit, en une conférence, sous la présidence de Laras, trente-quatre des plus considérables partisans de l'empire. — Je ne compte point dans ce nombre le maréchal Bazaine, qui pourtant assista à cette réunion. — On posa de nouveau la question : Devait-on conserver l'Empire? Pouvait-on espérer le consolider? On établit que l'armée comptait plus de 20,000 hommes, que les revenus donnaient plus de 11 millions de piastres. Marquez prouva que cela était plus que suffisant pour triompher des rebelles. Les deux tiers des membres présents se prononcèrent pour la continuation de l'empire. Les deux évêques qui faisaient partie de la réunion s'étaient abstenus de voter.

L'empereur fit vendre tout ce qui lui restait, pour venir en aide au trésor. Mais je ne crois pas qu'alors encore il fût bien convaincu de la sagesse de sa décision. Dans la soirée du 1er février 1867, je le trouve en conversation avec M. J. M. Blasio, son secrétaire particulier, et un gentilhomme français, qui resta auprès de lui jusqu'à la dernière extrémité.

— Plus que jamais, disait le prince, je suis décidé à rester au Mexique. D'ailleurs la conduite que l'on a tenue à mon égard au sujet de mon abdication m'en fait une question d'honneur!

Faisait-il allusion à la conduite des Français ou aux marques d'attachement que lui avaient données les conservateurs mexicains? Je ne sais. Mais je crois voir dans ces paroles une réponse à bien des objections qui s'élevaient au fond de ses pensées intimes. Il ajouta, en congédiant le Français, et en lui jetant un regard que celui-ci n'oubliera pas :

— Noblesse oblige.

C'était bien là l'argument décisif, c'était ce qui coupait court à toutes les objections de son jugement ; c'était la grande pensée qui anima d'un souffle si vigoureux ses paroles dernières.

Il avait été décidé que l'armée française quitterait définitivement la capitale le 1er février. Pendant tout ce mois de janvier, Mexico était agité par un double mouvement. La ville se remplissait de Mexicains accourant de l'intérieur ; elle se vidait des Européens qui suivaient les divers corps français traversant Mexico en venant du Nord ou du centre et continuant leur route vers la Vera-Cruz, point d'embarquement.

L'ennemi gagnait toujours, d'ailleurs. Dans la dernière quinzaine de janvier, il assiégeait Texcoco, ville importante, séparée de la capitale par le lac du même nom. Maximilien avait décidé un mouvement de concentration sur Mexico. C'est à cette époque que je vois paraître dans mes notes deux personnages qui doivent jouer un rôle bien différent dans cette histoire et qui se trouvent face à face pour la première fois, le commandant Chenet, futur chef de la contre-guérilla française, et le colonel Lopez, alors renommé par son dévouement à l'empereur, célèbre pour la conduite courageuse qu'il venait de montrer dans la campagne du Nord contre les flibustiers yankees.

Le commandant Chenet venait de Puebla, à la tête de sa compagnie de gendarmes, se rendant à Mexico, avec tout ce qui restait de troupes européennes, le bataillon Hamerstein, le régiment des hussards rouges, lorsque, le 25 janvier, le général La Cadena, commandant la colonne, le fit appeler. Il lui ordonna de se rendre avec sa compagnie de gendarmes et celle d'Orizava, à Texcoco pour faire évacuer la ville que Lopez, avec 700 hommes, défendait à grand' peine contre les juaristes. Il lui donnait, en outre, l'ordre de faire sauter les fortifications, de ramener à Mexico le préfet politique, les archives et environ 500 prisonniers libéraux. La mission était honorable, mais délicate. Le préfet était général, Lopez, colonel, l'ordre devait leur être absolument désagréable ; il leur était porté par un simple commandant, et notre commandant, sceptique comme tout Français sur la loyauté mexicaine, était convaincu que la première pensée de tout Mexicain recevant une consigne, est d'essayer de s'y soustraire en passant à l'ennemi. Il commença par demander à La Cadena des pleins pouvoirs *écrits*. Cette sage défiance l'honora aux yeux de son chef qui lui donna sa signature. Puis notre gendarme partit dans la nuit du 25 au 26 janvier et arriva à Texcoco à sept heures du matin. Il avait traversé les avant-postes juaristes, dont les ardeurs belliqueuses n'étaient pas encore éveillées, et qui le laissèrent passer.

Le commandant commença par disposer sa troupe en bataillon sur

la place de la ville avec toutes les précautions convenables à un officier français qui a fait les campagnes de Crimée et d'Italie, et qui ne veut pas être *mis dedans* par des Mexicains. Il alla ensuite trouver le préfet politique, auquel il apprit l'objet de sa mission. Celui-ci, furieux, commença par offrir très-gracieusement d'envoyer les gendarmes loger chez l'habitant. Le commandant répondit que ses hommes adoraient le grand air et, faisant remarquer leur tournure martiale, il demanda à Son Excellence s'il n'y aurait pas vraiment quelque crime à déranger des hommes si parfaitement postés au centre de la ville, à la disposition du premier signe de leur commandant. Le préfet monta de la gracieuseté à la tendresse. Lopez arriva sur ces entrefaites. Il débuta par affirmer rudement qu'un général et un colonel n'avaient pas d'ordres à recevoir d'un commandant. Le préfet politique lui fit observer la belle ordonnance que gardaient les gendarmes. Lopez, quittant la rudesse pour l'éloquence, assura qu'il n'avait aucune envie de s'opposer aux volontés du général La Cadena, mais il prouva victorieusement qu'on serait attaqué à la sortie, que les prisonniers ne pourraient pas être gardés, ni les archives défendues, ni les retranchements abattus.

Le commandant n'avait rien à répondre à cette éloquence. Il salua silencieusement et il sortit.

Il fit saisir toutes les barques sur le lac et y fit embarquer les prisonniers et les archives. Puis il annonça bruyamment son départ pour le lendemain à huit heures du matin.

Le soir venu, un piquet de gendarmes recueillit les Indiens de bonne volonté — et comment un Indien pourrait-il n'être pas de bonne volonté en face d'un gendarme? — On les conduisit aux retranchements, qu'ils commencèrent à raser, avec l'aide des soldats de Lopez. A une heure de matin, l'ouvrage étant fort avancé, le commandant alla trouver le colonel et le préfet, leur indiquant son intention de partir à deux heures. Il n'y avait plus de fortifications, il fallait bien suivre.

A deux heures Son Exc. le général, et le señor colonel quittaient Texcoco, à la tête de leur armée. Le commandant, après avoir mis partie de sa troupe à l'avant-garde, partie à l'arrière-garde, et flanqué le corps mexicain de 25 gendarmes de chaque côté, vint se mettre respectueusement aux ordres de M. le préfet politique, qui avait passé de la tendresse au dévouement, et de M. le colonel qui de la gravité était arrivé à l'austérité. Mais il y avait trop de gendarmes en avant comme en arrière, l'un réserva pour une plus facile occasion son dévouement, l'autre son austérité.

On traversa de nouveau l'armée ennemie. Les juaristes n'atten-

daient les ennemis qu'à huit heures du matin, leur ardeur guerrière était encore endormie, elle se réveilla quelque peu pourtant. Pendant que les gendarmes entraient dans leurs lignes, ils se répandirent, à distance, en injures contre la lâcheté des Européens, qui partaient plus tôt qu'ils ne l'avaient annoncé, et, se rappelant que la ville était ouverte, ils se précipitèrent, pendant que les assiégés passaient à travers leur camp, vers Texcoco pour se venger sur les magasins de la fourberie couarde des impériaux.

J'ai raconté avec détail ce fait qui éclaire mieux qu'une dissertation la situation militaire.

Ce fut peu de temps après cette petite expédition, que nos Européens apprirent la fatale issue de la bataille de San-Jacinto et l'horrible exécution qui suivit cette défaite.

Au commencement de janvier, Miramon, on se rappelle, s'était dirigé vers le Nord. Il avait pour but de saisir Juarez, de débarrasser les provinces de Zacatecas, à plus de 170 lieues au nord de Mexico, et de Durango, et de rallier les troupes impériales qui défendaient le centre de l'empire.

Il avait attaqué et emporté Zacatecas et poursuivi les dissidents jusqu'à 3 lieues de la ville — 27 janvier. — Il avait failli prendre Juarez, qui ne dut son salut qu'à la vitesse de ses mules. Il avait rallié divers corps, et avec une armée de six mille hommes environ, il s'était porté à la rencontre d'un corps juariste, d'égale force, commandé par Escobedo.

Les deux troupes s'étaient rencontrées à San-Jacinto, petit village situé près de la capitale du Zacatecas. Au milieu de l'action, un régiment de Miramon, acheté par Escobedo, s'était brusquement tourné contre ses compagnons de l'armée impériale. Celle-ci, surprise et ainsi trahie, avait été obligée de mettre bas les armes. Miramon, avec quelques cavaliers, avait pu s'échapper. Il rejoignit le général Castillo, son brigadier, près de San-Luis de Potosi. Il se trouva ainsi à la tête d'une nouvelle colonne forte de 3,000 hommes. Il fut attaqué à la Quemada, au pied des montagnes qui séparent au sud l'État de San-Luis de Potosi de l'État du Guanajuato, entre la ville de San-Felipe et celle de Dolores-Hidalgo. On peut voir la course qu'il avait faite depuis San-Jacinto. Il repoussa l'ennemi, qui n'avait pas eu le temps d'acheter quelque colonel. Il continua son mouvement de retraite sur Queretaro, où il arriva le 10 février. Mejia, à la tête de 900 hommes, commandait la place.

Je suis heureux d'avoir pu me procurer le nom de ce régiment (8e régiment de cavalerie) qui trahit à San-Jacinto. J'ignore le nom de son colonel ; je le voudrais confier à l'histoire. C'est à cette pre-

mière trahison qu'il faut attribuer la ruine de l'empire, qu'une série d'autres trahisons devait consommer. Là du reste, comme à Queretaro, la férocité devait suivre la lâcheté.

Escobedo fit trier parmi les prisonniers de guerre 104 officiers européens, parmi lesquels 97 Français. Il les fit fusiller par groupes de 10, comme un troupeau, après avoir rappelé aux Français qu'ils n'étaient plus que des bandits depuis la circulaire du maréchal Bazaine, déclarant déchus de leur qualité de Français tous ceux qui resteraient dans l'armée impériale. Il est probable que beaucoup de ces officiers, engagés dans l'intérieur ou partis avec Miramon, ignoraient toute cette discussion entre l'état-major français et le gouvernement mexicain.

J'ai le regret d'ignorer aussi les noms de ces pauvres soldats fusillés ; je sais seulement qu'ils appartenaient au bataillon de cazadores du Zacatecas, à la compagnie des gendarmes du Guadalajaron, commandant Laurent, ancienne et célèbre compagnie du brave commandant Bertelin.

Il y avait dans l'acte d'Escobedo quelque chose de si insolemment féroce et de si déshonorant, on devinait si bien cette couardise qui se venge avec raffinement de l'ennemi enchaîné qui l'a fait longtemps trembler, et la sauvagerie de l'Indien mâtiné se montrait si à clair, que, même au Mexique, même aux États-Unis, la conscience publique se révolta. Les compagnons des victimes surtout se sentirent exaspérés.

On voulut faire retomber la faute première de cette exécution sur le maréchal Bazaine, fort innocent et, nous l'espérons, fort attristé de l'atroce interprétation qu'un sauvage pouvait donner à ses proclamations. Je ne publierai donc pas *in extenso* une lettre que j'ai là, signée par dix officiers français restés au service de Maximilien, lettre qui parut à Mexico dans les journaux du 26 février, et qui poursuivait de malédictions le maréchal au moment où il allait s'embarquer. Il y avait alors une telle exaspération du gouvernement mexicain contre notre état-major que cette lettre, m'a-t-on affirmé, fut revue et augmentée, sinon faite, sur l'ordre du cabinet impérial, par un Français qu'il est inutile de nommer. Ce personnage eut, je crois, après la prise de Mexico, de grosses querelles avec notre ambassadeur.

Cette lettre se terminait ainsi :

« Ce sang crie vengeance et nous le vengerons ! Que le gouvernement de Sa Majesté nous forme en légion, tous tant que nous sommes, Français, Belges, Autrichiens, et nous mette en avant-garde sous les ordres du général Miramon. Nous combattrons, nous mourrons tous, jusqu'à ce que nous ayons vengé nos pauvres camarades.

On verra alors si nous ressemblons à ces lâches bandits qui assassinent les prisonniers et gardent les blessés pour de nouvelles hécatombes. »

Hécatombe me gâte un peu ce morceau et sent la main d'un homme de plus de passion que de style, mais le sentiment était sincère et l'exaspération partagée par tous les Européens.

VI

Les conséquences de l'affaire de San-Jacinto nous ont mené un peu loin. Nous avons laissé la masse des événements et quitté le grand courant de l'histoire mexicaine à la fin de janvier 1867. Rejoignons-le à cette date, qui est celle où Maximilien quitta l'hacienda de la Teja pour rentrer à Mexico même.

Sa pensée n'avait pas quitté les troupes européennes, les seules sur lesquelles il croyait pouvoir compter, non-seulement comme courage, mais surtout comme fidélité, au milieu des trahisons dont il se savait entouré. Il fait publier le 26 de ce même mois, dans le journal officiel, une lettre et une proclamation. La lettre, adressée au ministre du Fomento, recommandait de concéder des terrains aux Français qui se trouvaient dans l'impossibilité de quitter le Mexique : c'était là un moyen détourné et diplomatique de contrebalancer l'effet des efforts du maréchal pour le rapatriement de nos nationaux et d'engager le plus de Français possible à créer ou à simuler cette impossibilité. La proclamation, adressée à l'armée mexicaine, lui recommandait les sentiments les plus fraternels pour « *le nombre considérable* des fils de la noble France » qui s'étaient engagés dans l'armée impériale. Ce nombre était loin d'être aussi considérable que le laissait supposer la proclamation.

Nous avons indiqué l'état des troupes européennes au mois de décembre ; depuis lors, la circulaire du maréchal et les efforts de la légation avaient diminué l'effectif de ces troupes dans une proportion notable, et bien que je n'aie pu avoir le chiffre précis, je suis porté à croire que l'armée impériale ne renfermait pas, à la fin de janvier, beaucoup plus de 500 Français. Mais ici l'exagération avait un double but : elle encourageait les soldats indigènes ; les Français disaient, sans trop se faire prier, qu'un soldat français vaut cinq soldats mexicains, et, quoique les Mexicains n'en voulussent rien croire, ils agissaient souvent en conséquence. En second lieu, cette exagération était une vengeance contre le maréchal et l'ambassade qu'elle était destinée à irriter.

L'état-major n'avait que trop d'occasions de rendre coup pour coup, vengeance pour vengeance, irritation pour irritation, et toute l'histoire de ces dernières années n'avait été trop souvent que cet échange d'estocades diplomatiques, de coups sourds exaspérant l'amour-propre, blessant la vanité et faisant cabrer l'orgueil.

A ce moment, du reste, l'exaspération était au comble dans les régions officielles mexicaines ; on n'entendait parler que de la *violacion del tratado de Miramar*, puis de *el retiro del apoyo que el marescal debia al gobierno de Mexico*, mais surtout de *el encarnizamiento para hacer abdicar al emperador* (des intrigues pour pousser l'empereur à abdiquer).

Maximilien ne pouvait oublier ce dernier fait, et, le 1er février 1867, il disait encore : « Je suis revenu d'Orizava principalement parce que j'ai connu quel était le trafic que l'on faisait en jouant sur mon abdication. » Je ne comprends pas complétement ce qu'il voulait dire par ce mot *trafic* ; je sais bien que, selon lui, des intérêts particuliers, des intérêts financiers tout autant que l'intérêt patriotique français étaient en mouvement pour faire réussir cette abdication, mais je sais surtout que le visage de Maximilien était contracté de colère quand il prononçait ces paroles. Il soupçonnait notre ambassadeur de songer surtout à ses mines d'argent ; et il croyait qu'on voulait s'entendre avec Ortega, auquel on demandait la reconnaissance des dettes contractées envers les Français.

Il disait encore ce même jour — cinq jours avant le départ définitif de l'armée de l'Intervention — un mot qui ouvre une vue profonde sur ses pensées intimes et sur l'histoire de ce temps-là, il disait : *Il faut que je surveille Miramon.*

Maximilien portait la peine de la politique compliquée qu'il avait suivie, politique qui se résume en ceci : faire de l'ordre avec du désordre, et s'appuyer sur ses ennemis pour les paralyser. Il s'était dit : les conservateurs sont nécessairement à moi, puisqu'ils sont compromis pour moi, négligeons-les et rallions les révolutionnaires en leur donnant le gouvernement. Il arriva de là que le clergé, voyant ses ennemis au pouvoir, s'éloigna de l'empire, et que les révolutionnaires, en exerçant les fonctions publiques dans l'empire, employèrent naturellement leur autorité impériale à harceler, par une vengeance instinctive ou raisonnée, l'influence française, qui avait détruit la république. En fait, les ministres libéraux bornèrent leur action à extorquer à Maximilien sa signature au bas de cette loi du 3 octobre contre les soldats libéraux, signature qui lui coûta la vie.

Je n'ignore pas pourtant tout ce que cette politique présente d'ingénieux, je sais combien le clergé mexicain est corrompu, combien la diplomatie française fut impatiente et combien il était difficile de

baser une conduite gouvernementale sur les exigences combinées du clergé mexicain et de l'état-major français. Mais Maximilien, capable de comprendre les plans du génie politique, était incapable de les exécuter, et, en somme, les faits condamnèrent ses théories, puisqu'à la fin de son règne il fut obligé d'en revenir aux conservateurs.

Alors il ne trouva plus des dévoués, non plus des amis, mais des alliés qui jouaient, si je puis dire, leur partie à côté de la sienne; seulement ils la jouaient avec ses propres cartes. Il le sentait, il le savait, il se défiait de tout. La froideur que montraient les plus respectables d'entre les évêques mexicains, l'archevêque de Mexico, l'évêque de San-Luiz de Potosi, celui de Tulancingo, était pleine d'enseignement. Ils indiquaient le désir de rester neutres, et pour eux, qui savaient n'avoir à attendre que la persécution et l'exil en cas de défaite de l'empire, garder la neutralité, c'était une énergique manière d'accuser. Miramon et Marquez, chefs militaires du parti conservateur, qui avaient été envoyés étudier l'un, l'art de la fortification en Prusse, l'autre, les progrès de la civilisation en Turquie, revenaient sans aucun désir de retourner, une fois l'empire victorieux, à leurs études européennes. Ils défendaient Maximilien, mais pour en hériter. Cela encore l'empereur le savait, et ce qu'il disait à l'un de nos compatriotes le 1[er] février, il le répétait à l'un des trois diplomates qui le visitaient dans sa prison — je crois bien que c'est à M. Hoorickx : — « Mais Miramon n'est pas mon homme, et c'est à Marquez que je dois d'être ici. »

Nous aurons plus tard à juger Marquez; quant à Miramon, sa mort glorieuse, sa brillante fortune, ce quelque peu de sang français qu'il avait dans les veines, ses allures ouvertes, sa tournure chevaleresque, nous l'ont rendu sympathique. Mais Maximilien, qui avait dans son cabinet les dossiers de tous les Mexicains importants, y avait lu de terribles accusations contre Miramon. — On en peut prendre connaissance, Juarez ayant publié sous ce titre : *les Traîtres jugés par eux-mêmes*, ce dossier qu'on accusa le P. Fisher d'avoir livré, pour avoir la vie sauve, sans doute. — Dans ce dossier, Marquez avait aussi inscrit *à son avoir* des crimes sans nombre, toutefois des crimes purement mexicains, purement politiques, si l'on veut, et que l'on pouvait appeler non pas assassinat et vol, mais férocité. On le surnommait la *hyène de Tubacaya*, par ce qu'après une victoire il avait fait fusiller des médecins coupables d'avoir soigné des blessés ennemis. On était convaincu qu'il était resté en relation avec Santa-Anna, on n'ignorait pas qu'il était l'homme du clergé, tandis que Miramon, son rival, représentait une nuance plus politique du parti conservateur. Maximilien savait que Fisher,

son propre chef de cabinet, et Larez, son premier ministre, étaient aussi les hommes du clergé. Pourtant il ne put résister à l'influence de ces deux derniers, influence qui s'exerçait uniquement en faveur de Marquez et contre Miramon. Ajoutons, pour excuser encore Maximilien, que Marquez ne semblait pas ambitionner le premier rang; il restait obstinément au second, et, des Mexicains de cet ordre, il était le seul qui n'eût pas été accusé d'avoir trahi son parti.

Enfin, l'on voit se dessiner de plus en plus la situation de l'empereur aux dernières heures qui précèdent le départ des Français : pas de parti, seulement une adhésion, et encore momentanée ; pas d'amis, des alliés, mais douteux ; pas de peuple en face de lui, mais une bande de loups, et une multitude de moutons ; nul aide d'aucune nation au monde, et un ennemi âpre, acharné, sourdement furieux : les États-Unis ; enfin des généraux, mais suspects, et pas d'armée.

Cela, il faut le répéter. Il faut, en effet, rappeler la composition de toute troupe mexicaine pour comprendre le coup mortel que porta à cette force de 20,000 hommes, constatée en décembre 1866, le rapatriement des soldats et officiers européens. Les soldats, dans toute armée mexicaine, sont presque tous indiens. On a entouré soit leur village, soit le marché où ils sont venus apporter leurs provisions; on les a saisis et menés enchaînés dans des casernes où on les exerce à l'héroïsme et au maniement du fusil, mais où ils ne restent que contraints et forcés. Je ne parle pas des troupes de Mejia et de Mendez ; ces deux généraux étaient des caciques, des chefs militaires, des princes féodaux, à peu près indépendants, qui avaient planté leurs lances devant leur tente et que *leurs hommes* suivaient à la guerre. Dans tous les autres corps, les soldats sont des prisonniers qu'on a affublés d'une culotte, d'un chapeau et d'un fusil, prisonniers patients, ayant la bravoure de la résignation, mais à qui la victoire ou la défaite, le parti conservateur ou le parti libéral sont absolument indifférents, victoire ou défaite ne pouvant avoir pour eux d'autres résultats que la chance de jeter là fusil et cocarde et de fuir vers le village. Le seul lien qui les retienne, c'est le cadre, c'est l'œil de l'officier.

On devine quelle débandade, quand la circulaire du maréchal Bazaine brisa le cadre des officiers, en enlevant des corps les Européens! On reforma ce cadre avec d'anciens officiers mexicains, en non-activité, et on courut dans les sierras *presser* d'autres Indiens. Mais il fallait recommencer à rompre ces pauvres gens à une ombre de discipline.

On a accusé les Français d'avoir fait briser les projectiles, les armes, et noyer les poudres. Les Français répondent qu'on détruisit uniquement ce qui était inutile aux Mexicains. Je n'ai pas, en effet,

entendu les impériaux se plaindre d'avoir, dans la capitale, manqué de munitions.

Le 5 février, le maréchal Bazaine quittait Mexico à la tête de la dernière division d'occupation. Le 2, quelques troupes européennes restées au Mexique avaient quitté Sant'-Angel pour venir occuper la capitale. Maximilien était, pour la première fois, maître dans le centre de son empire.

Sa position n'était pas, nous l'avons vu, très-brillante. En dehors de Mexico, il ne lui restait guère comme villes importantes que Queretaro, Puebla et Vera-Cruz. Mais, après tout, se sentant libre, ferme et brave, débarrassé de ses incommodes tuteurs, de ses irritants alliés, il put espérer que la guerre lui donnerait ce que la diplomatie lui avait refusé, et se sentit heureux quand il partit, quelques jours après, à la tête d'une sorte d'armée. Il put sourire à la vie d'aventure, rêver la gloire et songer joyeusement, en se dirigeant vers Queretaro, à cette épée de Charles-Quint qui, lors de son voyage en Espagne, lui avait inspiré de si hautes et de si vaillantes pensées.

Il avait l'épée, aujourd'hui ; n'allait-il pas pouvoir, sur cette terre nouvelle, se découper un empire que son grand ancêtre lui-même eût trouvé grand !

Sunt lacrymæ rerum ! les larmes et le rire se suivent dans l'évolution des événements.

Je crois que ce fut vers cette date, c'est-à-dire peu de temps après le départ de l'armée de l'Intervention, qu'eut lieu cette réunion de diplomates, d'où l'élément comique ne fut pas absent. Ma mémoire rebelle ne veut plus me fournir que la moitié de la scène et qu'une date approximative, et j'imagine que je tenterais vainement de trouver auprès du ministre de France de quoi compléter mes souvenirs. Larez, le chef politique du parti conservateur et le président du conseil des ministres, était un petit homme qui, comme M. Stevens, le chef des radicaux américains, semblait toujours prêt à rendre l'âme et qui cachait dans ce corps débile une âme d'une énergie et d'une activité infatigables, une volonté de fer et quelques-unes des fortes qualités intellectuelles de l'homme d'État. Il avait, comme l'empereur, rêvé lui aussi un congrès, mais un congrès de diplomates. Il réunit donc tous les ministres accrédités auprès de l'empire, et leur demanda leur opinion sur la question de savoir si l'empereur devait abdiquer. Sous cette question faite avec la bonhomie que le Mexicain sait feindre à merveille, nos diplomates flairèrent un piége, et chacun se mit à chercher en son bissac, comme dit la Fontaine dans une circonstance analogue, une réponse qui ne décidât ni pour ni contre. M. Middleton, ministre d'Angleterre, venait de succéder à M. Scarlett, vieil Anglais très-roué et qui avait

usé, ai-je dit, ses dernières heures d'ambassade à battre la politique française en encourageant Maximilien à ne pas abdiquer. Larez attendait donc de M. Middleton un avis en ce sens. M. Middleton répondit froidement qu'il ne connaissait pas M. Larez, et qu'il ne devait avoir de relations qu'avec le ministre des affaires étrangères, non avec le président du conseil. M. Hoorickx, qui remplissait les fonctions de ministre de Belgique, dit que si Sa Majesté lui faisait l'honneur de l'appeler dans son cabinet, il saurait que répondre et qu'il n'avait rien à dire publiquement sur une telle question. Le ministre de France répondit, en substance, que Sa Majesté savait mieux que personne quel était son intérêt en cette circonstance. — Ce n'était pas trop mal s'en tirer dans la situation difficile que les circonstances faisaient à notre ambassadeur. — Le baron Lago, ambassadeur d'Autriche, insinua que c'était là une question de dignité où Sa Majesté seule avait mission de décider. Bref tous les diplomates sautèrent la banquette irlandaise, avec la même aisance. Il ne restait guère que l'ambassadeur d'Espagne, un joyeux vieillard, qui connaissait le Mexique et les Mexicains comme ses patenôtres et qui était l'ami particulier de Larez.

— Voyons, dit-il brusquement, Larez, *pas de blagues !*

Ce début que je cite textuellement et qui tranchait avec l'éloquence pincée des autres diplomates, excita fort l'étonnement.

— Combien avez-vous d'hommes?

— 40,000, répondit Larez.

— Et de piastres?

— 20,000,000.

— Farceur! Vous savez bien que vous n'avez ni une piastre ni un homme. Si j'ai un conseil à vous donner, dans l'intérêt de l'empereur et dans le vôtre, c'est de l'engager à s'en aller.

L'affaire était manquée. Larez, espérant que nul diplomate accrédité auprès de l'empire n'oserait conseiller l'abdication, avait essayé de compromettre les ambassadeurs et de leur faire promettre l'appui de leur gouvernement en faveur de l'œuvre abandonnée par la France. La ruse avait été éventée.

Le pauvre Maximilien se trouvait seul, sans même l'appui moral des puissances amies, en face du Mexique révolté et des États-Unis exaspérés.

C. D'HÉRICAULT.

La suite au prochain numéro.

DE L'IMPARTIALITÉ HISTORIQUE

SURTOUT

EN MATIÈRE D'HISTOIRE RELIGIEUSE

L'histoire peut-être considérée à la fois comme un enseignement et comme une magistrature. Comme enseignement, elle a le droit de chercher à persuader et à convaincre ; comme magistrature, elle a surtout pour devoir la plus scrupuleuse et la plus inexorable impartialité[1]. Mais en quoi consiste précisément l'impartialité pour un historien ? Ne présente-t-elle pas déjà de grandes difficultés à l'écrivain qui se tient uniquement dans la sphère des questions politiques, n'est-ce pas une tâche délicate de juger avec une complète équité certains hommes d'État, certains systèmes de gouvernement? Et cette difficulté ne se change-t-elle pas en impossibilité véritable, si, au lieu d'intérêts terrestres et temporels, il s'agit d'exposer l'histoire des querelles religieuses de l'humanité, c'est-à-dire s'aventurer sur ce terrain où une neutralité trop stricte sera taxée d'indifférence ou même d'apostasie par les esprits excessifs, tandis que les timides confondront si aisément l'intégrité des principes avec les emportements de l'intolérance, et l'énergie des convictions avec les violences du fanatisme? En d'autres termes, est-il possible d'être impartial, en racontant ou en écrivant l'histoire de l'Église? Et, si cela est impossible, l'histoire de l'Église peut-elle être autre chose qu'un fastidieux panégyrique, sans indépendance, sans philosophie, sans moralité ; ou une continuelle invective sans dignité, sans mesure, sans justice?

[1] Voir dans le *Correspondant* du 25 mai 1866, p. 166 et 167, *le Discours sur l'histoire de l'Église.*

J'ai dû examiner ce problème en étudiant les documents de l'histoire religieuse du seizième siècle, un de ceux assurément où la société européenne a été le plus profondément remuée, et où les controverses théologiques ont eu le retentissement le plus direct sur la vie des individus et sur celle des États.

Voici d'une part une société religieuse qui sort tout d'un coup tout armée des entrailles de l'ancienne Église ; se sépare d'elle sur presque tous les points ; ne garde de commun avec elle que l'Écriture, et encore pour disputer sur chaque livre et presque sur chaque verset ; oppose enseignement à enseignement, hiérarchie à hiérarchie, culte à culte ; fait table rase du passé en méprisant expressément la tradition, et se déclare fièrement maîtresse de l'avenir, parce qu'elle proclame le principe du libre examen.

En face d'elle, debout encore et toujours, malgré l'ébranlement d'une aussi rude secousse, l'ancienne Église, un instant surprise par l'audace d'une attaque si radicale et si violente, fortement appuyée toutefois sur les assises de quinze siècles ; menacée de tout perdre et aspirant à tout reconquérir ; habituée à prononcer en dernier ressort sur les causes les plus importantes, et maintenant traînée au tribunal nouveau de l'opinion ; accusée d'être l'asservissement de la raison, l'obstacle au progrès, le débris vermoulu d'une superstition condamnée à disparaître, et persistant à s'affirmer l'institutrice légitime du genre humain, l'école de la saine liberté, la forme à la fois immuable et perfectible de la seule vraie et éternelle religion du monde.

Toutes deux cependant, poursuivant par les voies les plus opposées un but identique, toutes deux inscrivant sur des drapeaux ennemis ce même mot de *réforme*, entendu ici dans le sens de destruction radicale et violente, là dans celui de rénovation pacifique et de rajeunissement légitime ; toutes deux multipliant pour les besoins de l'attaque et pour ceux de la défense les écrits de toutes sortes, depuis ces feuilles légères, brochures de l'époque, dont Luther inonde l'Allemagne pour tuer la papauté par la raillerie, jusqu'à ces énormes in-folio que les Bellarmin, les Suarez, les Baronius opposent comme d'invincibles remparts aux attaques mille fois répétées de la polémique protestante, toutes deux enfin recourant à l'histoire comme à une auxiliaire indispensable, chargée, ici, de retrouver jusqu'aux âges apostoliques la chaîne non interrompue d'un Église qui n'aurait jamais été l'Église des papes ; là, de convaincre cette prétendue Église de n'être que la reproduction d'hérésies cent fois condamnées, et de n'avoir rien de commun avec la doctrine prêchée par Jésus-Christ, et propagée par ses apôtres.

Les documents originaux à l'aide desquels il faut reconstruire

l'histoire de ce siècle sont pour ainsi dire comme une lave en fusion. En vain trois siècles ont passé sur eux ; ils n'ont pu tellement les refroidir, qu'en les maniant aujourd'hui on n'y sente encore les brûlantes ardeurs des passions du temps.

D'ailleurs, si après trois cents ans nous ne portons plus dans la polémique religieuse la même véhémence, je dirais presque les mêmes fureurs, n'y portons-nous pas cependant, fils des huguenots ou vieux catholiques romains, la même foi, et par conséquent les mêmes affections et les mêmes antipathies ? Et ne sont-ce pas là les conditions les plus funestes pour la véritable et saine impartialité historique ?

On doit comprendre avec quel intérêt, ou pour mieux dire avec quelle anxiété, je me suis posé ces questions. Car si, comme catholique et comme prêtre, je ne puis être impartial en racontant l'histoire des luttes religieuses du passé, il n'y a point à hésiter, il faut renoncer à cette tâche, et la laisser à ceux qui pourront y imprimer ce caractère d'indépendance et de haute critique si impérieusement et si justement réclamé par les exigences de l'esprit moderne.

Je voudrais donc rechercher d'abord en quoi consiste l'impartialité historique en général, quelles conditions elle requiert, quels devoirs elle impose ; puis voir s'il faut désespérer de l'impartialité de l'histoire religieuse, et par conséquent de cette histoire elle-même.

I

La véritable signification du mot impartialité ne peut pas être déterminée uniquement par l'étymologie grammaticale. En effet, à ne consulter que celle-ci, impartialité signifierait équilibre absolu entre divers partis, diverses opinions, diverses causes. Ce n'est pas et ce ne peut être là le vrai sens de l'impartialité historique. Il est évident au contraire, que dans certaines circonstances il y a pour l'historien obligation, devoir impérieux de se prononcer, de prendre parti. Il ne peut lui être indifférent que la justice soit vaincue, la vérité opprimée, l'honneur foulé aux pieds. Les vicissitudes du droit, les alternatives de ses défaites ou de ses triomphes ne sont pas pour lui comme les mouvements d'un horloge qui obéit passivement aux lois de la mécanique. Elles engagent des principes entre lesquels la conscience ne pourrait demeurer neutre qu'en s'abdiquant elle-même, et en supprimant du même coup toute la moralité de l'histoire.

Toutes les fois donc qu'une question de fait soulève une question

de droit ; toutes les fois qu'à propos d'un événement s'impose à l'historien la nécessité de choisir entre le bien et le mal, non-seulement il ne peut pas rester neutre, mais il doit prendre parti, et ne pas craindre, s'il le faut, de se ranger avec Caton du côté des vaincus,

Victrix causa diis placuit, sed victa Catoni.

De plus, et en dehors de ces occasions où il y va du devoir, l'historien a le droit, comme les autres hommes, d'avoir et de manifester ses préférences pour telle ou telle cause, telle ou telle opinion. Là, il est vrai, peut se trouver l'écueil où se brisera facilement l'impartialité, puisqu'alors on est exposé à raconter l'histoire au gré de ses préférences ou de ses antipathies, au lieu de la raconter à partir des faits tout seuls. Pour échapper à ce péril, on donne le conseil, et il est fort sage, de ne pas faire l'histoire des temps trop rapprochés de nous ; ou si on l'entreprend, il faut se rappeler sans cesse ces paroles de Saint-Simon et les mettre en pratique plus fidèlement que lui : « C'est en ce cas, dit-il dans son introduction à ses fameux Mémoires, « où tout amour-propre, toute inclination, toute aversion et toute « espèce d'intérêt doit disparaître devant la plus petite et la moins « importante vérité qui est l'âme et la justification de toute histoire, « et qui ne doit jamais, pour quoi que ce puisse être, souffrir la « moindre ternissure, et être toujours exposée toute pure et tout « entière[1]. »

Toutefois, suffit-il de se plonger dans le passé pour échapper par là même à toute préoccupation, et pour rencontrer sans effort les vraies et complètes conditions de l'impartialité historique? Il faut se garder de le croire. On a beau fuir les préoccupations contemporaines dans l'étude des âges anciens, on les retrouve comme malgré soi, parce que les épreuves et les luttes de l'humanité dans le passé ne diffèrent pas essentiellement de celles au milieu desquelles nous nous trouvons nous-mêmes. A part des différences accidentelles, ce sont les mêmes intérêts qui sont en jeu. Les noms changent, le théâtre se modifie, les acteurs se renouvellent ; mais au fond, ce sont les mêmes causes qui se débattent, les mêmes principes qui sont en question.

Ainsi, que je raconte avec Hérodote l'épopée triomphante de ce petit peuple grec qui soutient sans fléchir le choc du colosse asiatique, et fait triompher à Marathon, à Platée, à Salamine, la cause éternellement glorieuse de l'indépendance nationale ; ou bien, qu'avec nos chroniqueurs du quinzième siècle, j'assiste à cette autre épopée plus

[1] Saint-Simon, t. Ier, p. 48 (éd. de M. Chéruel, in-8).

merveilleuse encore, personnifiée dans cette bergère qui venge Crécy sous les murs d'Orléans; Poitiers et Azincourt dans les champs de Patay; qui « bouté dehors » les Suffolk et les Talbot pour faire sacrer à Reims le vrai roi de France; encore une fois, ce ne sont plus, si vous le voulez, les mêmes temps, les mêmes personnages, les mêmes circonstances, mais c'est toujours la même cause; et, en relisant ce drame incomparable d'Eschyle où est célébrée la victoire des Grecs, je sens battre en mon cœur les mêmes émotions avec lesquelles, sans cesser d'être impartial, je vois en 1453 le dernier Anglais quitter le territoire de notre grande et chère France.

Les querelles sans cesse renouvelées des patriciens et des plébéiens au sein de la vieille Rome ne sont pas non plus un incident isolé de l'histoire du monde. Qu'est-ce, en effet, que cet interminable duel de deux classes, dont l'une, d'abord investie de toutes les charges et en possession de tous les privilèges, ne se laisse amener que par la force sur le terrain de l'égalité civile et politique, tandis que celle qui a commencé par n'être rien finit par devenir tout? Ne retrouvez-vous pas là cet antagonisme qui revient à chaque instant dans l'histoire des anciens et dans celle des modernes entre deux forces sociales destinées dans les vues de la Providence à se faire mutuellement équilibre et à constituer par leur harmonie la beauté et la puissance des États, mais trop souvent divisées ou ennemies, à leur propre détriment et à celui de la chose publique? Aussi quel historien pourrait raconter les vicissitudes de ce long débat sans retour involontaire vers le présent? Et s'il sent, malgré lui, sous la cendre de ces vieux Romains, l'ardeur des grandes passions qui enflamment encore les hommes dans cet éternel conflit de l'aristocratie et de la démocratie, lui reprochera-t-on d'avoir manqué d'impartialité parce qu'il se sera ému au récit d'une lutte où il retrouve tous les périls et toutes les angoisses de la société contemporaine, et parce qu'il aura porté dans l'histoire du passé, mais avec le respect le plus scrupuleux de l'équité historique, non-seulement des principes et des convictions, mais des préférences et des sympathies?

En jugeant les relations réciproques des États entre eux, l'historien ne sera pas moins exposé à retrouver sous le voile transparent du passé les événements qui, autour de lui, excitent son enthousiasme ou provoquent son mépris.

Celui-ci applaudira au dessein de Philippe et d'Alexandre de faire entrer tous les États de la Grèce dans une vaste hégémonie dont la Macédoine sera la tête et dirigera les forces militaires et diplomatiques. Il justifiera cette tentative d'unité imposée par la violence au nom des besoins et des périls communs à toute la Grèce, trop faible contre l'Orient quand elle est divisée.

Un autre regrettera l'existence de ces petites et vaillantes cités au sein desquelles il y avait tant de vie et de mouvement. Il sera moins touché des victoires d'Alexandre que de la ruine de ces républiques florissantes auxquelles Lycurgue et Solon avaient donné des lois, où Périclès avait administré, Thucydide écrit, Pindare chanté, Sophocle, Euripide et Eschyle composé leurs drames immortels, et qui avaient su, sans Philippe et sans Alexandre, humilier les Perses à Marathon et sauver la Grèce aux Thermopyles.

On le voit, sous ces questions si anciennes s'agitent exactement les mêmes problèmes qui aujourd'hui nous préoccupent, nous passionnent, nous divisent. Quand Fénelon demande à l'historien « de n'être d'aucun temps ni d'aucun pays [1], » c'est à peu près comme s'il lui demandait de cesser d'être homme ; c'est exiger l'impossible et supprimer de l'histoire ce qui en fait l'intérêt, le mouvement et la vie. Pour moi, je sais gré à Hérodote de ne pas me raconter froidement les luttes de sa patrie et de me faire comprendre, à son accent, qu'il est fier des humiliations de Xerxès. Je n'ai pas le courage de reprocher à Tite Live son enthousiasme pour la grandeur romaine, pourvu que cet enthousiasme ne l'engage pas dans des plaidoyers désespérés pour justifier au nom des intérêts de la république les outrageuses violations du droit. Enfin, je remercie Tacite d'avoir raconté les luttes magnanimes de Thraséas et d'Helvidius Priscus contre l'odieuse tyrannie des Césars, en homme qui comprend la grandeur de la liberté et qui l'aime d'autant plus qu'elle est plus persécutée.

L'impartialité n'impose donc pas à l'historien l'obligation chimérique de tenir son cœur si haut qu'il cesse de battre pour les événements humains. Quoi qu'on fasse, il faudra toujours être et on sera toujours de son temps et de son pays.

En quoi donc alors consistera l'impartialité ?

A se tenir en garde contre les sympathies ou les haines que pourraient inspirer *a priori* certains personnages ou certains systèmes de gouvernement ; à se souvenir que les verdicts de l'histoire doivent s'inspirer uniquement des règles de l'éternelle justice prises pour criterium des faits, et que substituer à ces règles ses opinions personnelles, c'est sortir du rôle de l'historien, c'est abdiquer la grandeur de cette magistrature toute morale dont l'incorruptibilité fait la puissance, pour se réduire au rôle mesquin et méprisable de pamphlétaire ou de courtisan.

Il faut donc en même temps s'élever au-dessus des partis et échapper à cet écueil de l'indifférence où se brisent avec toute moralité, tout intérêt et toute vie.

[1] *Lettres sur les occupations de l'Académie française.*

L'historien s'élèvera au-dessus des partis en ne consultant pour les juger que les règles de l'équité; il échappera à l'indifférence en ne tenant pas pour égaux devant Dieu et devant les hommes les systèmes les plus opposés de morale publique ou privée, en ne mettant pas au même rang l'homme qui se dévoue pour son pays et l'homme qui sacrifie son pays à son ambition ; celui qui se trompe ou qui échoue tout en demeurant fidèle à de bons principes, et celui qui, au prix de moyens détestables, réussit et triomphe.

En définitive, l'impartialité historique n'est autre chose que l'amour et le respect scrupuleux de la vérité.

Elle exige donc de toute nécessité les conditions suivantes :

Une enquête exacte et complète allant puiser les informations à toutes les sources, consultant avec la même conscience amis et ennemis, écoutant les témoins avec désintéressement et ne leur prêtant jamais son propre langage ;

La volonté de ne jamais dissimuler les résultats de l'enquête ainsi conduite, quand même ils pourraient contrarier des vues, des préférences, des idées personnelles.

Si ces conditions sont toujours respectées, l'historien, moralement sûr de demeurer impartial, peut d'autant plus librement se déclarer en faveur des causes estimées par lui justes et vraies, qu'il aura pris plus de précautions pour se mettre en garde contre toute appréciation systématique. Dans ce cas, ce n'est plus lui, ce ne sont plus ses idées particulières, ce ne sont plus ses principes qui parlent : ce sont les faits. On sent à l'honnêteté de son langage qu'il les expose précisément tels que les lui a révélés l'étude consciencieuse des documents. Il ne supprime aucun de ceux qui seraient de nature à l'embarrasser. Il n'en crée point de chimériques et d'équivoques pour les besoins de sa thèse. Il n'exerce à l'égard des textes ni violences brutales ni sollicitations doucereuses. Il ne sait ce que c'est que de les mutiler ou de leur faire dire à force d'habileté ce qu'ils n'auraient jamais dit tout seuls ; et c'est seulement quand il a raconté les faits avec une fidélité irréprochable, telle que la pourraient désirer de lui ses adversaires politiques les plus décidés, qu'il a le droit d'intervenir par ses jugements, sauf au public, sauf à la postérité à contrôler ces jugements eux-mêmes et à s'assurer s'ils ressortent directement de l'étude des documents, ou s'ils la démentent; s'ils sont vraiment la sentence d'un juge impartial ou la boutade passionnée d'un homme à système.

Mais je n'ai point encore abordé le problème par son côté le plus difficile et cependant le plus intéressant. On m'accorde, je le suppose, que dans la sphère de l'histoire politique, et moyennant les conditions indiquées plus haut, l'impartialité dans l'historien n'est point

incompatible avec le sentiment très-vif de la supériorité de telle idée ou de tel principe. Mais en peut-il être de même pour celui qui entreprend de raconter les luttes religieuses de l'humanité ? S'il a des convictions arrêtées, peut-il juger équitablement les adversaires de ses opinions ? Et, outre que les passions religieuses sont plus vives, plus tenaces, plus absolues que les passions politiques, la difficulté ne grandit-elle pas encore s'il s'agit d'un historien appartenant à cette Église catholique dont les décisions de foi sont si nettes et si impératives ? Comment, dans de telles conditions, l'historien catholique pourra-t-il être impartial ? L'appréciation systématique des faits ne sera-t-elle pas toujours la conséquence forcée de ses obligations de catholique soumis ?

On voudra bien en convenir, je n'atténue pas la difficulté. Je vais maintenant essayer de la résoudre.

II

S'il fallait interdire aux hommes de foi d'écrire ou de raconter l'histoire religieuse du monde, sous prétexte que la foi passionne et que la passion aveugle, cette histoire deviendrait donc le privilége exclusif des hommes étrangers à toute conviction religieuse positive. C'est Lucien qui aurait dû écrire l'histoire des commencements du christianisme, et Voltaire celle des *Variations.* Diderot et ses amis se seraient trompés en rédigeant les épais in-folios de l'*Encyclopédie;* c'est à la collection des Bollandistes et aux légendes de la vie des saints qu'ils auraient dû consacrer la perspicacité de leur critique et l'indépendance de leur plume. Dupuis seul aurait eu raison, en écrivant, comme athée, l'histoire de l'*Origine des cultes.*

Mais si, dans la sphère de l'histoire politique, il ne suffit pas de se réfugier dans le passé pour échapper aux préoccupations et aux passions dont un historien consciencieux doit se défier, sans pouvoir cependant les supprimer entièrement, il faut se garder de penser que, dans l'ordre des faits religieux, l'absence de foi constitue par elle-même une garantie d'impartialité. Loin de là : elle implique au contraire le plus souvent une disposition d'esprit et une tournure d'idées absolument incompatibles avec l'impartialité véritable.

Vous me dites que l'incrédulité débarrasse de beaucoup de préjugés ; je pense, pour ma part, qu'elle en impose beaucoup plus qu'elle n'en écarte. L'expérience de tous les jours est là pour l'attester. Ce qu'on appelle l'indifférence religieuse n'est qu'une forme déguisée du mépris de la religion. On semble ne prendre parti ni

pour ni contre; on ne se soucie point, dit-on, de ces misérables questions d'école et de sacristie; on est plus capable que personne de décider équitablement dans les querelles dogmatiques des catholiques et des protestants, des gallicans et des ultramontains, parce qu'on est également disposé à se moquer des uns et des autres.

Ce sont là autant de prétentions mensongères. L'indifférence religieuse n'est qu'un masque. Otez-le, et vous verrez apparaître la physionomie très-authentique de la haine de la religion. Le « dédain transcendantal, » comme on dit de nos jours, voudrait se faire passer pour la souveraine justice ; au fond il n'est que la souveraine et implacable hostilité.

Voyez du reste comment les questions ecclésiastiques ont été et sont encore traitées par les écrivains de l'école philosophique : l'impartialité de Voltaire et de Gibbon, sans parler de leurs continuateurs au dix-neuvième siècle, vous donnera une juste idée de l'aptitude spéciale des hommes de ce parti à s'ériger en arbitres de nos querelles religieuses.

De même qu'on peut écrire avec équité l'histoire de son pays et des adversaires de son pays tout en nourrissant dans son cœur les sentiments du patriotisme le plus vif, on peut aussi raconter avec foi l'histoire de son Église sans manquer aux conditions qui constituent et garantissent l'impartialité.

Notre foi, il est vrai, nous ordonne de croire que l'Église catholique est la seule société établie par Notre-Seigneur Jésus-Christ, pour continuer ici-bas sa mission, c'est-à-dire pour régir les âmes, pour propager la vérité et pour transmettre la grâce. Toute société chrétienne qui n'est point en communion avec cette Église est par là même, à nos yeux, une société schismatique ou hérétique. Il n'est donc pas besoin pour nous de nous livrer aux recherches d'une longue érudition pour décider entre les droits respectifs de l'Église romaine et ceux des autres sociétés religieuses. Un seul et simple criterium est à la fois nécessaire et suffisant. La première est bâtie sur la pierre angulaire choisie par le Sauveur lui-même pour faire prévaloir à jamais sa vérité contre les tentatives de l'erreur. Les autres se heurtent contre cette même pierre et elles s'y brisent. Elles ne possèdent que par fragments la vérité primitivement révélée par Jésus-Christ, et dont l'intégrité se trouve seulement au sein de l'Église catholique.

Mais si notre foi nous impose ce premier principe, encore laisse-t-elle un vaste champ ouvert aux investigations de la critique. Il ne suffira point à l'historien consciencieux d'affirmer que l'Église catholique, apostolique et romaine est la seule véritable Église. Il faudra faire appel à la science impartiale pour établir en sa faveur

cette possession légitime, fondée sur une tradition non interrompue et véritablement apostolique, possession dont l'histoire toute seule, consultée sans préjugés, refuse le bénéfice à toutes les autres sociétés chrétiennes.

Mais, me dira-t-on, vous n'allez point au vif de la question. La difficulté consiste surtout en ceci que l'historien catholique est obligé, de par sa foi, de croire à l'infaillibilité et à la sainteté de son Église. Or, l'histoire de l'Église porte à chaque instant la trace des passions humaines, et pour la maintenir dans ces régions éthérées et lumineuses où la placent nécessairement les convictions du croyant, il faut faire à la vérité des violences désespérées. En d'autres termes, l'homme d'un symbole n'est pas libre dans ses jugements : on ne peut être en même temps le serviteur du *Credo* et celui de la critique indépendante.

L'objection va beaucoup trop loin, et elle suppose précisément ce qui est en question.

Oui, je crois que l'Église est infaillible, et par conséquent je tiens qu'elle a eu raison de condamner Arius, Luther, Jansénius. Les canons des conciles et les bulles dogmatiques des papes déterminent ma foi sur ces questions théologiques.

En quoi cela porte-t-il atteinte à mon impartialité d'historien? La question n'est pas de savoir si ces actes de l'autorité souveraine de l'Église m'obligent en conscience à leur donner l'acquiescement de ma foi. Serait-ce nécessairement une garantie d'impartialité de repousser le symbole de Nicée, et de brûler avec Luther la bulle de Léon X?

Où résidera donc dans de telles questions la véritable impartialité historique? Qu'a-t-on le droit d'exiger de moi et qu'ai-je le devoir de faire pour assurer à mon travail cette garantie si nécessaire?

Je prendrai comme exemple l'histoire de la Réforme au seizième siècle.

Je dois croire, en effet, et je crois *a priori*, que Luther, Calvin, Henri VIII se sont trompés en se séparant de l'Église romaine, seule héritière légitime des promesses de Jésus-Christ.

Voilà l'acte de foi que je dois à ma qualité de fils humblement soumis de l'Église.

Rend-il impossible ma mission d'historien, et d'historien consciencieux et impartial?

En aucune façon.

Si, en effet, je prends la peine d'étudier avec soin les nombreux documents historiques publiés sur ces controverses dans les deux camps;

Si pour me faire une juste idée des personnes, des caractères, des

projets de Luther, de Calvin et des autres réformateurs, je m'adresse non point à leurs adversaires, mais à eux-mêmes ;

Si c'est dans des mémoires auto-biographiques, ou du moins dans des documents contemporains d'une incontestable autorité, que j'étudie leur vie ;

Si ce sont leurs propres écrits, leurs confessions de foi, leurs œuvres théologiques qui me donnent l'expression de leurs doctrines ;

Si je prends garde de ne rien dissimuler de ce qui pourrait être à leur avantage ; si je ne passe point à dessein sous silence les faits qui ont pu, en une certaine mesure, motiver leur conduite et peut-être, jusqu'à un certain point, l'autoriser à leurs propres yeux ;

Si j'écarte avec un soin scrupuleux tout document d'origine équivoque, tout témoignage suspect, toute accusation évidemment intéressée et partiale ; ou si du moins je ne m'en sers qu'avec de grandes précautions ;

En un mot, si pour faire l'histoire authentique de la vie et des doctrines de Luther et de Calvin, j'emploie exactement la même méthode que j'appliquerais à l'histoire de Philopœmen et de Scipion l'Africain, c'est-à-dire la même exactitude dans la recherche des documents originaux, la même critique dans leur usage, la même attention scrupuleuse à contrôler les uns par les autres les témoignages des adversaires et ceux des amis, à me défier de ceux qui flattent comme de ceux qui dénigrent, à croire surtout le mal quand il est dit par un ami, et le bien quand il est l'aveu arraché par la vérité à la sincérité d'un ennemi ;

En quoi, je le demande, l'impartialité de l'historien souffre-t-elle ici de la foi du catholique? Pourquoi serait-il plus difficile de chercher et de trouver la vérité dans l'ordre de ces questions religieuses que dans celui des questions politiques?

La méthode que je viens de décrire m'a toujours paru la meilleure pour la controverse, et dans quelques occasions où il m'a été donné de l'employer vis-à-vis des protestants, j'ai vu combien, avec la bénédiction de Dieu, elle pouvait être efficace.

Je leur demandais de ne pas juger le catholicisme uniquement par les odieuses et ridicules caricatures qu'on leur en avait jusqu'alors présentées, mais d'en prendre connaissance d'après notre symbole et nos catéchismes.

En retour, ce n'est pas dans les œuvres de Bellarmin et de Bossuet, quelque confiance que méritent ces grands hommes, que je leur montrais le protestantisme. Ils eussent peut-être suspecté la fidélité de l'exposition et crié plus d'une fois à l'invraisemblance ou au mensonge.

C'est dans les œuvres des fondateurs de la Réforme que j'essayais de leur montrer le protestantisme véritable.

Ce n'est pas moi qui parle, leur disais-je. Je suis catholique et prêtre, deux raisons pour vous de vous défier de moi; mais voici des textes complets, authentiques, où vous trouverez l'enseignement de vos maîtres.

Voici d'autre part des textes non moins complets, non moins authentiques, des Pères et des docteurs de l'Église sur ces mêmes points.

Je vous demande seulement de les confronter les uns avec les autres. Je me borne à mettre sous vos yeux les pièces du procès. Je m'en rapporte à votre sincérité et à votre droiture pour prononcer le jugement. Je ne procède point, vous le voyez, par invectives violentes et par réquisitoires passionnés contre Luther et contre Calvin. Vous me diriez avec raison que les injures ne sont pas des preuves, ni les déclamations des démonstrations.

Mon rôle d'ailleurs est plus facile. Je ne parle point au nom des fondateurs de la Réforme. C'est à eux que je laisse la parole. Ce sont leurs vrais personnages qui sont en scène. A vous de les regarder, de les entendre, puis de dire si vous trouvez dans leurs discours et dans leurs livres les véritables enseignements de Notre-Seigneur Jésus-Christ.

Quand on s'adresse à des esprits droits, à des cœurs sincères, à des âmes qui cherchent la vérité, cette méthode est à peu près infaillible. Il n'y a qu'à la transporter sur le terrain de l'histoire.

Les fondateurs de la réforme protestante du seizième siècle ont parlé et écrit; ils ont eu des disciples enthousiastes; ils ont laissé des œuvres empreintes de leurs idées, de leurs passions, si vous le voulez même, de leur génie. Ils ont eu en même temps d'ardents contradicteurs, d'infatigables adversaires ; et les champions de l'Église catholique n'ont rien épargné pour ruiner une doctrine où ils voyaient avec raison la subversion de la vérité et la perte des âmes. Si nous ne jugions Luther et Calvin que par les attaques des docteurs catholiques du temps, on nous suspecterait justement de partialité. Mais si ce sont les réformateurs eux-mêmes que nous chargeons du soin de nous faire connaître leurs doctrines ; si nous invoquons plus souvent le témoignage de leurs disciples que celui de leurs adversaires; si surtout, par l'emploi des documents les plus irrécusables, nous faisons voir la Réforme dans les œuvres qu'elle a inspirées, ou, pour parler plus justement peut-être, dans les ruines qu'elle a faites et qui depuis trois siècles encombrent la grande route de l'histoire, quelle dénégation opposer à une méthode si impartiale de juger les hommes et leurs idées? Quel moyen de récuser

une procédure si évidemment étrangère à tout esprit de parti, à tout préjugé de secte ? Où trouver, pour la complète vérité historique, de plus sûres garanties que dans un système où l'historien se désintéresse le plus possible de ses propres idées et de ses propres affections pour ne céder qu'à l'évidence et à la multitude des documents, où il se récuse en quelque sorte lui-même et laisse la parole à ceux-là même qu'il désire ne condamner autant que possible que par leur propre témoignage. *Ex ore tuo te judico?*

Mais si l'impartialité n'est pas difficile à pratiquer vis-à-vis de ses adversaires, pourvu qu'on ait quelque élévation dans l'âme, quelque délicatesse dans les sentiments, dans quelles conditions pourra-t-elle subsister vis-à-vis des personnes devant lesquelles on est habitué à fléchir le genou par respect pour l'autorité dont elles sont les dépositaires ?

Oui, nous dira-t-on, nous vous accordons que, à la rigueur, un écrivain catholique peut encore être impartial à l'égard des hérétiques. Il peut trouver une sorte de fière satisfaction à épuiser à leur égard toutes les ressources de la bienveillance ; et c'est un art exquis d'écraser ses adversaires sous le poids de leur propre témoignage, en tempérant sa victoire par l'expression d'une charité sincère, parfois même d'une véritable estime. Frapper énergiquement les doctrines et tendre la main aux hommes, si on peut encore les relever, c'est encore une fois faire preuve de force et de supériorité. On laisse aux écrivains de bas étage l'appareil retentissant des grands mots, le cliquetis des paroles injurieuses. On ne trouve pas, comme cet empereur romain, un ignoble plaisir à sentir l'odeur des cadavres ennemis étendus sur le champ de bataille. Quand on les a vaincus par leurs propres armes et fait l'œuvre de la justice, on les couvre miséricordieusement du manteau de la charité, et on ne craint pas de leur rendre les honneurs de la guerre.

Mais que fera l'écrivain catholique chargé par sa mission d'historien de juger son Église et ses supérieurs hiérarchiques ? Son symbole lui ordonne de regarder son Église comme infaillible et comme sainte. Entreprendra-t-il de trouver des taches dans le soleil ? Si une étude consciencieuse lui en fait apercevoir, ne se gardera-t-il pas bien de les signaler aux yeux moins clairvoyants pour échapper à un inévitable anathème ? Qu'il renonce donc une fois pour toutes à l'enviable ambition d'être un Tacite ; qu'il se contente du rôle moins glorieux et plus facile d'écrire l'histoire de son Église à la façon de Pline le Jeune dans son fameux panégyrique de Trajan.

Voilà le dernier retranchement où s'accule l'objection. Il faut l'y poursuivre et l'y vaincre.

Oui, assurément, notre Église est sainte ; mais elle nous enseigne

elle-même, par l'organe de ses docteurs, qu'elle se compose de deux éléments : d'un élément divin, absolument incorruptible et infaillible, qui est en elle la présence du Saint-Esprit, la perpétuité de la promesse de Jésus-Christ, solennellement faite à Pierre et à ses successeurs; et en même temps d'un élément humain, par conséquent faillible et peccable. En saint Pierre même, l'élément humain a trahi l'infirmité de son origine, et je ne remplirais pas comme il faut ma mission d'historien si je taisais la chute et le reniement du prince des apôtres. Je ne la remplirais pas davantage si je cherchais à dissimuler ces faiblesses, disons plus, ces hontes, ces turpitudes qui sont venues plus d'une fois dans le cours des siècles attrister le cœur des saints et exercer la foi du peuple fidèle.

Est-ce donc la première fois que les écrivains les plus dévoués au saint-siége ont parlé des souverains pontifes avec cette complète indépendance sans laquelle il n'y a plus d'historien? « On déplairait « certainement aux papes, a dit M. de Maistre avec une noble fierté, « si l'on soutenait qu'ils n'ont jamais eu le moindre tort. On ne leur « doit que la vérité, et ils n'ont besoin que de la vérité[1]. » Notre symbole, on le voit, est loin de nous imposer l'idolâtrie des papes. Il faut laisser ces grossiers préjugés et ces ignorances intéressées à ceux pour qui le système catholique est à la fois le comble de la déraison et celui de la servilité. Quant à nous, notre prétention est de ne rien abdiquer de ce qui assure à l'histoire la plénitude de son mandat et aussi la sérieuse autorité de sa mission.

A quoi bon d'ailleurs chercher à dissimuler les défaillances de l'élément humain, quand c'est la gloire de l'Église, non-seulement de n'avoir jamais redouté sur ces points la lumière de la vérité, mais encore de l'avoir approchée de ses propres mains des scandales à condamner, des abus à faire disparaître, des hontes à flétrir? Ces saints de tous les âges, c'est-à-dire ces hommes de zèle, ces caractères courageux, ces hommes indépendants suscités par l'esprit de Dieu pour travailler sans cesse à la réforme de la papauté, de l'épiscopat, des ordres religieux, l'Église les a-t-elle proscrits ou honorés? désavoués ou acclamés? condamnés au pilori ou placés avec honneur sur les autels? Un saint Bernard, une sainte Catherine de Sienne et tant d'autres saints réformateurs, leur a-t-elle violemment cloué la bouche par le silence, ou les a-t-elle autorisés à parler[2]? Or, pour

[1] *Du Pape*, l. II, chap. XIII.

[2] C'est saint Grégoire le Grand qui a dit cette belle parole : « Mieux vaut le scandale que le mensonge. *Melius est ut scandalum oriatur quam ut veritas relinquatur*. (Hom. 7 in Ezech.) Parole qui semble avoir inspiré cette page éloquente à l'illustre historien des *Moines d'Occident* :

« Plus j'avance dans ma tâche ingrate et laborieuse, c'est-à-dire plus j'approche

écrire l'histoire de l'Église avec une complète impartialité, nous n'avons même pas besoin de toute la liberté qu'ont prise tous ces saints personnages, non-seulement de l'aveu, mais aux acclamations de l'Église.

D'ailleurs, qu'on veuille bien le remarquer, si vis-à-vis des dissidents, le procédé le plus généreux est en même temps le plus habile, et si c'est le comble de l'art de les faire condamner par eux-mêmes, par contre, vis-à-vis de l'Église catholique et des défaillances de l'élément humain, c'est le procédé le plus sévère qui sera le plus adroit. « A quoi bon, écrivait saint Bernard à Henri, archevêque de Sens, « faire des efforts pour cacher ce qui sera manifeste avec moins de « honte si nous le manifestons nous-mêmes[1] ? » Faisons notre confession nous-mêmes et les premiers ; cela enlèvera aux ennemis de l'Eglise le malin plaisir de la faire à notre place. Ici, comme en bien d'autres questions, la meilleure politique c'est de ne jamais avoir peur de la vérité; pour l'historien de l'Église, l'impartialité n'est pas seulement un devoir, elle est une sauvegarde; elle est d'abord un honneur, elle devient de plus une protection.

Je ne veux pas perdre l'occasion de remercier publiquement, au nom de l'Église et au nom de la science, pour les services inappréciables qu'ils nous ont rendus, ces écrivains de l'école protestante qui depuis trente ans ont donné de si nobles exemples d'impartialité en sachant mettre en relief les grandeurs de l'Église catholique. Sévères disciples de la méthode que j'essayais plus haut de décrire, ces écrivains n'ont pas voulu juger notre Église, nos pontifes, nos docteurs, nos institutions, par les pamphlets haineux et passionnés du seizième siècle. Les images tristement fameuses du pape-âne et du pape-truie, répandues à profusion en Allemagne par Luther ne leur ont point paru des arguments décisifs contre la papauté, pas plus que les malices d'Ulrich de Hutten sur les moines n'ont fixé leur jugement à l'égard des ordres religieux. Ils se sont mis par une courageuse enquête en présence des faits, des documents, des témoigna-

du bord de ma tombe et plus je me sens saisi, pénétré, dominé par l'ardent et respectueux amour de la vérité, plus je me crois incapable de la trahir, même au profit de ce que j'ai le plus aimé ici-bas. La seule idée d'ajouter une ombre à toutes celles qui la recouvrent déjà me fait horreur. La voiler, la taire, la déserter sous prétexte de servir la cause de la religion, qui n'est autre chose que la suprême vérité, ce serait, à mes yeux, aggraver le mensonge par une sorte de sacrilége. Que les âmes timorées ou scrupuleuses me le pardonnent ! mais je tiens que dans l'histoire tout doit être sacrifié à la vérité, qu'il faut la dire toujours, sur tout et tout entière. Le panégyrique mensonger, où la vérité est sacrifiée par voie de prétérition, me répugne autant que l'invective calomnieuse. » (M. de Montalembert, *les Moines d'Occident*, V. p. 324.)

[1] Major erit confusio voluisse celare cum celari nequeat.

ges. Ils n'ont pas craint que la lumière blessât leurs préjugés protestants, et ils ont eu le courage de pratiquer, même à leurs dépens, le principe du libre examen. Quand ils ont vu de grandes choses, ils les ont dites ; de grands personnages, ils les ont salués avec une respectueuse admiration. Ils ont eu trop de bon sens pour ne voir en saint Grégoire VII qu'un ambitieux vulgaire, en saint Pie V qu'un fanatique exalté, en l'Église de Rome que la sentine de toutes les erreurs et de tous les vices. Ils ont noblement sacrifié à l'impartialité de la science la plupart des vieux préjugés des écoles de Wittenberg et de Genève, et ils ont écrit, en se recueillant uniquement devant le témoignage désintéressé des documents et des faits, l'un, l'histoire d'Innocent III, l'autre celle de saint Grégoire VII, un troisième celle des grands papes et des grandes institutions catholiques au seizième et au dix-septième siècle. Honneur à ces hommes et saluons avec respect les noms de Hurter, de Voigt, de Ranke ! Je ne dis pas que tout ce qu'ils ont écrit est irréprochable. Je ne décerne pas à toutes leurs appréciations un brevet d'orthodoxie. Ils n'ont pas pu se préserver toujours et partout de certaines rancunes. En somme, cependant, ils ont fait faire un grand pas à la science ; ils ont été noblement fidèles à la grande cause de l'impartialité historique ; et, je le répète, ils nous ont rendu à nous, historiens catholiques, le service le plus éminent en nous assurant vis-à-vis de notre Église la liberté si facilement suspecte de l'éloge, et en élevant cette liberté à la hauteur de la critique la plus incontestée et de la science du meilleur aloi.

Puissent ainsi grandir au sein de tous les partis politiques ou religieux cet amour de la vérité porté jusqu'au scrupule, ce désintéressement des préjugés et des passions qui n'exclut pas l'enthousiasme, mais qui ferme la porte aux injustices ; ce respect des adversaires qui est en réalité l'arme la plus sûre pour les vaincre ; enfin, cette noble indépendance vis-à-vis des siens qui est la seule garantie de l'éloge et qui rend impossibles par sa franchise les capricieux retours de l'opinion.

Adolphe Perraud,

Prêtre de l'Oratoire.

LE LIVRE DES CENT BALLADES

CONTENANT
DES CONSEILS A UN CHEVALIER POUR AIMER LOYALEMENT
ET LES RÉPONSES AUX BALLADES

Publié d'après trois manuscrits de la Bibliothèque impériale de Paris et de la Bibliothèque de Bourgogne, de Bruxelles, avec une introduction, des notes historiques et un glossaire, par le marquis DE QUEUX DE SAINT-HILAIRE. — Lyon, imprimerie de Louis Perrin. — 1 vol. in-8, à Paris, chez Maillet, éditeur, rue Tronchet, 15.

Un contemporain de l'auteur des *Cent ballades*, le chevalier de La Tour-Landry, dans le livre qu'il a écrit pour l'instruction de ses filles, rapporte un débat qui se passa entre lui et la dame de La Tour, au sujet de ce que nous appellerions aujourd'hui la mission de la femme. Le prud'homme, qui avait aussi composé le *Guidon des guerres* et ne pouvait rien mettre au-dessus de cette noble tâche : former des chevaliers, venait de prendre son plus haut langage pour proposer à ses filles le beau rôle de captiver et stimuler un jeune cœur déjà porté à bien faire. Il leur enseignait honnêtement et finement leur métier d'idole, comment elles devaient se placer sur le sublime piédestal et s'y tenir bénignement inclinées vers leur adorateur, afin de lui donner avec l'espoir d'atteindre jusqu'à elles le désir de toujours s'élever. « Mes belles filles, leur disait-il, voyez quel honneur ce vous serait en ce monde et quel profit pour l'autre, si à cause de vous un gentil jouvencel qui, n'eût-il été touché de l'étincelle, n'aurait fait de toute sa vie qu'un petit écuyer, montait en chevalerie jusqu'à la vertu de haute prouesse ! » Il parlait si bien, que Raison semblait s'exprimer par sa bouche, en même temps que Gentillesse de cœur. Mais la bonne dame de La Tour-Landry n'était pas aussi facile à persuader que ses belles filles. Elle reprit assez aigrement son mari, en lui remontrant ce qu'il pouvait advenir de ces beaux

conseils. Si haut que fût le piédestal, on pouvait en descendre, et l'idole, touchée des efforts de son adorateur, prendre envie de lui épargner la moitié de la montée, tant et si bien que l'on se retrouvât de plain-pied quelque peu en deçà de l'idéal chevaleresque. Son idéal à elle était celui de la matrone romaine : *Domo mansit*, *lanam fecit*, malheureusement assez semblable à celui du bonhomme Chrysale. Le chevalier répliqua, la dame aussi, et plus haut et plus longuement. Le chevalier était sage ; il savait que femme veut être maîtresse au logis, et que pour l'éducation des filles le dernier mot appartient à la mère. Il ne se rendit point, mais il se tut ; c'était raison. Il avait si loyalement reproduit les arguments de sa femme, qu'ils paraissent avoir sur les siens l'avantage de la force comme du nombre. On reste finalement de l'avis de la bonne dame, mais il en coûterait d'être de son sentiment.

C'est une question du même genre qui est débattue dans le *Livre des Cent ballades*, avec beaucoup d'élévation et pas mal de malice, avec le plus vif sentiment de l'idéal mêlé à une parfaite connaissance de la réalité, que le poëte sait rendre par des traits satiriques sans que la pureté ait jamais à en souffrir ; mérite rare, presque unique dans les œuvres littéraires du moyen âge. Il s'agit ici encore des femmes et, entre autres choses, de ce qu'elles peuvent pour faire avancer en chevalerie un jeune cœur qui se donne à elles ; mais ce n'est plus dans leur intérêt qu'on dispute. On demande, à l'intention des hommes seulement et pour leur meilleur profit : Qui doit-on suivre en amour, Loyauté ou Faux-Semblant? Traitée sous toutes ses faces, tour à tour par un sage chevalier et par une joyeuse dame, la question se résume exactement et complétement dans les vers suivants :

Qui fait moins cœur d'amant douloir,
Qui plus pouvoir
Lui donne de devenir preux,
Qui plus plaisants biens recevoir
Fait et avoir,
Qui plus le fait d'amour joyeux ?

L'auteur accorde une part égale aux deux donneurs de conseils, cinquante ballades à chacun ; mais il n'y a là qu'un semblant d'impartialité. Il s'est prononcé dès l'abord et reste, quant à lui, imperturbable dans son opinion que « Loyauté est ce que preux cœur doit querre. » Le chevalier de La Tour-Landry se retrouve tout entier dans le poëte, lequel a feint de se laisser endoctriner successivement par Platon en haubert et Épicure en jupon ; cette fois, l'idéal l'emporte, quoiqu'il ait rencontré aussi de la part d'une femme une

vigoureuse contradiction, et l'on a finalement la satisfaction de pouvoir être de l'avis de l'auteur en même temps que de son sentiment.

Disons tout de suite, de crainte de méprise, que le *Livre des Cent ballades* se ressent à peine du genre allégorique, si fort en vogue à cette époque, et qu'il est à cent lieues des *Cours d'amour*, à mille lieues du bourbier de l'*Ars amandi* où les imitateurs barbotaient. C'est de la bonne, saine et forte poésie du nord de notre France; une œuvre non de clerc mais de chevalier, et pas plus inculte pour cela; un poëme narratif et dialogué, à tendances doctrinales, mais exempt de pédanterie, et si vivant, si gracieusement, si légèrement écrit presque toujours, qu'une femme pourrait prendre plaisir à le lire, si l'archaïsme ne la rebutait point.

Plus hardi que l'éditeur, j'oserai, d'après ses propres indications, avancer que les *Cent ballades* furent composées par Jean Le Séneschal, sénéchal du comte d'Eu, pendant le voyage qu'il fit en Syrie avec son seigneur, l'an 1388, voyage au milieu duquel se plaça une captivité de plus de quatre mois, volontairement partagée vers la fin par le second maréchal Bouciquaut, alors dans la fleur de sa jeunesse. Outre le témoignage déjà fort explicite du *Livre des faits de Bouciquaut*, nous avons pour appuyer cette assertion un manuscrit de la Bibliothèque impériale, où l'auteur des *Cent ballades* est représenté trois fois dans son personnage de bachelier endoctriné d'abord par le sage chevalier, ensuite par la joyeuse dame. Ses armoiries font connaître qui il était. Son manteau est semé d'une devise qui conviendrait au pèlerin de terre sainte, si l'on nous permettait de l'interpréter tout à fait à notre fantaisie, et un peu en avance du goût de l'époque, nous en convenons. Elle consiste en une herse d'or, signifiance des travaux de chevalerie, et dans les initiales M. X., sous lesquelles nous proposerions de lire les mots : MEMOR XPISTI. Jean Le Séneschal justifia bien au voyage de Syrie cette pieuse et héroïque devise. Plus tard, il l'affirma de son sang. Mais en écrivant les *Cent ballades*, il ne se donne que pour un poursuivant d'amour.

Il chevauchait au pays d'Anjou, entre la Maine et la Loire, quand il fit rencontre de son premier conseiller, un chevalier

> Beaux et preux, sages et adroit,
> Heureux d'amour et beau parlier,
> Qui de son doux gré conseillier
> Lui voult le maintien amoureux.

Celui-ci ne lui tint que tout bon langage. Il avait été lui-même enseigné par Amour en personne, qui lui avait donné ses comman-

dements, après lui avoir accordé, « car il sut que loyal seroit, » la faveur de fixer ses désirs sur une dame

> Que Dieu fit venir en ce monde
> Pour être la droite fontaine
> De Loyauté qu'on doit chérir
> Et de beauté la souveraine.

La dame est peinte, d'une manière achevée, en quelques lignes :

> Sa grant beauté fut achoison
> De maint cœur d'honneur enrichir.
> Son gent corps, sa plaisant façon
> Faisait les très-bons amieudrir
> Et maint haut penser accueillir.
> Pour les biens dont elle était pleine
> Se fit fleur des dames tenir
> Et de beauté la souveraine.

L'influence de cet amour sur le chevalier ne sera pas moins bien décrite :

> En vous, de droite accoutumance,
> Prendrez toutes bonnes manières,
> Plus gracieuses, plus entières,
> A vo pouvoir, qu'autres ne sont.
> Et tout adès en vous croistront
> Noblesse de cœur, haute emprise,
> N'en votre cœur jà ne tiendrez
> Avoir bien fait, à vo devise,
> Si tous autres ne surmontez.
>
> Non pourtant que bien connaissiez
> Qu'en plusieurs a assez vaillance,
> Mais à forfait vous tiendriez
> Si celle où est votre espérance,
> Votre amour, votre bienveuillance,
> Dont tant voulez les bonnes chières,
> Savait que fussiez plus arrières
> En prix d'honneur qu'autres ne sont.
> Car par Raison Amour semont
> Votre cœur d'avoir la maîtrise
> D'honneur en tous lieux où serez,
> Ne pas ne ferez à vo guise
> Si tous autres ne surmontez.

Les commandements d'Amour seront, on le devine, un code, je dirais un traité complet de chevalerie. Aime Dieu, défends l'Église, le peuple, les dames opprimées, ton roi. Recherche et loue les bons,

fuis les médisants, parle à propos, habille-toi et arme-toi joliment; sois joyeux, modeste, secret, bon compagnon, large surtout; chante, danse, joute au mieux. Cherche partout les guerres, choisis parmi les justes les plus belles. Accompagne-toi de gens qui « cœur et corps aient en honneur mis. » De telles gens, « un en vaut mieux que d'autres trois. » Comment se conduire aux champs, aux frontières, aux siéges, sur mer, en pèlerinage, comment gouverner les siens et mettre paix entre eux, tout est expliqué par le capitaine Amour ; et toujours l'image de la Dame est ramenée devant les yeux du chevalier pour l'inciter à recevoir, retenir et appliquer ces belles leçons. C'est pour elle que tout doit être fait, pour elle qu'honneur sera conquis :

Et si tu es tant eüreux
Que grans guerres puisses trouver,
Là en verras de beaux, de preux,
Qui voudront en honneur monter.
Mets peine de ceux-là passer,
Fais que tu soies le meilleur
Tenu. Lors te croitra valeur
Partout et bonne renommée,
Et ce réjouira le cœur
A la belle qui tant t'agrée.

Tels faits sont assez plus greveux
A faire que à deviser,
Mais Fortune se tient de ceux
Qui emprennent à conquêter.
Conquiers honneur : ne dois doubter
Peine, péril, n'autre labeur.
Aime et prie Notre-Seigneur.
Maintiens-toi en haute pensée,
Car ton bien fait sera douceur
A la belle qui tant t'agrée.

Le chevalier tint les commandements d'Amour, et Amour à la fin l'en récompensa.

Car celle en qui service estoie,
Ma Dame que si cher tenoie,
Plus belle qu'Yseult ni Hélaine,
Par son doux gré souvent véoie :
Et que faut plus à cœur qui aime ?

Longtemps me dura la liesse,
Beau doux frère, que je vous dy ;
Car ma belle plaisant maîtresse
Plus et plus toujours m'abelly
Et plut, car son doux cœur vouloit
Au mien plus de bien qu'il n'avoit.

Et cette liesse joyeuse
A toute heure me présentoit
Sa belle beauté gracieuse,

Son joyeux regard plein d'humblesse,
Son plaisant maintien seigneuri,
Son doux parler qui en tristesse
Ne me laissa jour ne demi,
Son beau corps gent, jolis et droit,
La fraîche couleur que portait,
Sa douce accointance amoureuse,
Sa loyauté qui tant valoit,
Sa belle beauté gracieuse.

Marot n'aurait pas désavoué ces vers, ou il eût eu grand tort, car il s'est repris à deux fois pour les imiter, sans réussir à les surpasser.

Voilà bien, rendu dans toute sa hauteur et son charme, avec le relief de la réalité et le mouvement de la vie dans l'éther de l'idéal, ce type entièrement original que l'esprit de la chevalerie créa et seul pouvait créer. L'éditeur des *Cent ballades* fait observer que l'idée première nous a été apportée par nos aïeux de la Germanie et que l'esprit gaulois ne l'accepta jamais entièrement, opposant avec empressement à *la Dame* du chevalier la femme des fabliaux, séduisante mais prosaïque, volontaire, malicieuse, matérielle et fragile, vraie fille d'Ève avant la rédemption ; ou bien, les réunissant en une personne hybride, comme la Dame des Belles cousines dans l'histoire du petit Jehan de Saintré. Les deux observations sont fondées, je crois. La femme, chez les Germains, inspirait une vénération, occupait une place qui ne lui avaient été jusqu'alors accordées nulle part. Sa pureté native était protégée par les dispositions les plus rigoureuses de la loi. Les Germains considéraient la femme comme un être d'une nature délicate, favorisé des dieux qui parlaient souvent par sa bouche. Ils avaient reconnu la finesse de son instinct, supérieur parfois au raisonnement de l'homme, et ils l'introduisaient aux banquets des conseils, non pour y discuter les entreprises, mais pour y dire ce que la voix d'en haut pouvait lui suggérer, lorsque la décision était affaire d'inspiration. C'est bien là le principe d'où la chevalerie a tiré sa création de la *Dame*, et l'âme de la chevalerie se trouve là, en effet ; car le culte de la femme, joint à sa protection, hommage touchant autant que généreux, est ce qui assigne à la chevalerie son caractère propre. Toutefois, il a fallu que d'autres éléments s'y mêlassent.

Après tout, les Germains, en idéalisant cette nature sibyllique, n'auraient produit que le type noble et pur, mais dur et froid, de

Velléda. Le christianisme devait venir d'abord, avec ses infinies tendresses, pour l'adoucir ; avec ses buts de par delà ce monde, pour lui imprimer le sceau des vertus quasi angéliques, de même que pour donner toute sa moralité à l'honneur ; avec sa notion des médiateurs, pour faire de la *Dame* le premier et plus proche objet d'aspirations qui s'élevaient bien plus haut qu'elle, sur terre, mais sur la route du ciel, quelque chose d'accessible et d'humain, en concordance avec l'humilité de notre condition qui, dans l'ordre supérieur de la religion, nous porte à nous adresser, quoi qu'en dise le proverbe, moins souvent à Dieu qu'à ses saints. Enfin, c'est encore au christianisme que la *Dame* emprunte ce trait si juste et si beau, discrètement indiqué dans les plus délicates productions du moyen âge : la puissance accordée à une âme pure de rendre sa pureté première au cœur qui se voue à elle et obtient son dévouement.

L'esprit gaulois, moqueur, quoiqu'il repoussât toutes ces belles conceptions, trop sublimes pour lui, et n'ait jamais cessé de réagir contre elles, forcé de les adopter, a contribué ensuite pour quelque chose de sa part à réaliser le type incomparable de la *Dame* du chevalier. Avec son génie essentiellement plastique, il l'a empêché de se vaporiser ; il lui a donné la finesse et l'élégance ; il en a fait un être spirituel autant que vertueux, gracieux autant que noble ; sans l'arracher des cimes de l'idéal, il l'a logé aux dernières profondeurs du cœur masculin, où se retrouve toujours le désir d'obtenir les suffrages de la femme, à l'âge même où l'on n'a plus la pensée de lui plaire, ne pouvant plus l'espérer. Aussi est-ce quand l'esprit germanique et l'esprit gaulois se sont pénétrés complétement et ont produit l'esprit français, alors seulement, et dans la littérature du nord de notre France, que l'on voit se dessiner par des lignes souples et nettes la radieuse figure de la *Dame* que nos plus anciens poëmes nationaux, les chansons de geste, avaient à peine esquissée en traits d'une grande rudesse.

Quelle différence avec ce que nous ont donné, dans ce genre, les littératures du Midi. Ne parlons pas des troubadours, les plus habiles, mais les plus artificiels et les plus creux des rimeurs. Le raffinement qui caractérise leur école n'est pas apte à produire des types. Allons plus haut et plus loin. Dante transfuse dans une abstraction philosophique la ravissante Béatrix, que pourtant il a vraiment aimée, et s'applique dans des commentaires insipides à nous faire pénétrer le sens anagogique des vers par lesquels nous nous étions naïvement laissé remuer le cœur. Pétrarque, imaginant son amour, livre dans l'impalpable Laure à tous les amoureux de convention le patron d'une ombre à célébrer *in vita e in morte*. Plus impalpable encore, l'Oriane d'Amadis, simple prétexte à pensées, devient à la fin Dulcinée, pour

s'évanouir sous le sifflet du satirique. Cette muse méridionale, malgré sa puissance, n'est pas sûre d'elle-même ; si elle veut créer un type, elle n'interroge point son propre cœur, et va chercher en dehors plutôt qu'au-dessus de la nature. Est-ce préjugé national, blasphème contre la poésie? Je ne sais, mais je me hasarderai timidement à mettre en regard de ces illustres fantômes, dont les noms ont été immortalisés par le génie, la belle et vivante créature que le chevalier des *Cent ballades* appelait discrètement *ma Dame?*

Il n'avait obtenu les précieux dons d'Amour, placer en haut lieu ses pensées et se faire aimer en devenant preux, qu'à la condition de suivre toujours Loyauté, en amour comme en armes. Au bachelier qui l'écoutait avidement il fait connaître cette condition. Ici commence le débat ; non que le bachelier hésite, car il a répondu avec un ferme empressement :

> Oïl, sire, je ne voudrois
> Sans Loyauté estre enrichi
> De quanque Amour a seigneuri.

Mais le chevalier tient à le prévenir contre les mauvais conseils qu'il prévoit, et avant de le quitter il lui déroule tout le tableau des misères où Fausseté jette ses suivants.

La première punition serait d'être deviné par celles qui ont « cœur royal. » Amour leur révélerait votre mauvaise intention. Éconduit par l'une, vous vous adresseriez à une autre, et vous seriez encore refusé. Là-dessus s'établirait votre réputation. « Vous seriez du doigt montré et des femmes moins honoré. » Par suite, vous deviendriez médisant, et compagnie de médisants vous hanteriez. Les bons vous éviteraient, à votre approche on se tairait. Vous croiriez qu'on le fait par envie, car Fausseté vous aurait déjà tout empiré. Vous penseriez à vous venger en vous faisant aimer ; mais là où vous n'auriez voulu que jouer un jeu méchant, dépit et jalousie aidant, vous arriveriez à sentir une flamme qui vous consumerait, car vous seriez tombé sur une coquette qui vous en revendrait en fait de tricheries, et, sans vous en douter, ainsi l'aurait décidé Amour et commandé à Fausseté, vous vous éprendriez tout à fait.

Elle vous fera d'abord bon visage ; puis, quand elle aura pris sur vous la maîtrise, elle feindra de vouloir vous éloigner. Elle vous dira que déjà elle est pour vous diffamée :

> Lors fera la déconfortée :
> C'est un des tours de Faux-Semblant.

Un demi-aveu sortira de sa bouche, comme à son insu.

A ce mot semblera pâmée :
C'est un des tours de Faux-Semblant.

Vous vous croirez aimé, et l'espoir sera sur vous comme un grappin ;

Mais de s'amour n'aurez denrée:
C'est un des tours de Faux-Semblant.

Le chevalier décrit ainsi l'un après l'autre tous les tours de Faux-Semblant. C'est vraiment pitié de voir comment le tricheur est payé de tricheries, chaque jour se figurant qu'il touche au but, et, reculé sans cesse, devient un jouet ridicule entre les mains de la coquette. Il ne peut pas la quitter ; son temps se perd «sans maintenir prouesse.» Il faut qu'elle-même le force à partir pour la guerre. Elle le tourmente de ses humeurs, de ses jalousies, lui impose tous ses caprices, le réduit à n'avoir plus en lui que taches et péchés, et à subir enfin, sans pouvoir se détacher d'elle, un rival préféré, bien que ce rival soit de sa sorte, jusqu'à ce que, lasse de lui, elle le rejette.

Car Loyauté ne finira
Tant qu'ainsi justicié n'aura
Cil qui maintiendra telle erreur,
Et enfin mourir le fera
Vieil, pauvre, triste, sans honneur.

En quittant le chevalier, et pénétré de ses conseils qu'il méditait, le bachelier vint s'arrêter au bord de la Loire, près d'un jardin où une brillante compagnie prenait ses ébats. Il n'entra point au jardin, mais il se tenait sur le rivage, regardant couler l'eau. Une jeune dame, piquée de curiosité, se détacha de la troupe joyeuse. Elle voulait savoir la pensée du rêveur. Quoiqu'il s'en défendît longtemps, le bachelier finit par tout avouer. Des conseils qui lui furent offerts point il ne voulait, mais la dame avait pitié de son jeune âge, et conseils elle lui donna.

— Quoi, vous ne vous êtes pas même déclaré ! Vous voulez donc être loyal ?

— Certes voire.

— Vous ne savez pas ce qu'Amour vous fera souffrir.

— Ne m'en chaut, laissez-moi souffrir.

— Je ne puis vous abandonner ainsi. Dites-moi, si vous trouviez belle dame qui semblant d'amour vous montrât, l'accepteriez-vous ?

— Nenni.

— Mais si votre dame vous repousse ?

— Autre ne quiers ni veux aimer.

— Certes, beau fils, vous êtes perdu, à moins que je ne vous sorte de ce penser. Il vous faut tout d'abord faire votre déclaration. Si vous êtes accueilli, c'est bien ; mais, si vous êtes refusé, n'allez pas vous obstiner. Cherchez ailleurs. Priez partout, chez duc, chez comte, et advienne ce que pourra. Priez bien secrètement, mais c'est là toute la loyauté que vous avez, en vérité, mon doux enfant, à maintenir. Soyez tenace en vos poursuites, entreprenant, téméraire; « trop sens n'affiert à jeune gent. » Gagnez les parents, les amis ; un succès en amènera un autre, « car en la grange va le blé. » Ne vous avisez point de parler raison, elle excède les femmes ; ne soyez pas gênant, inquiet, jaloux. Ne demandez pas de serments, il vous faudrait en faire et vous ne sauriez les tenir. Si les dames veulent en prendre de vous, jurez : mais cherchent qui le tienne.

Heureusement tout cela passe par la bouche d'une femme et la délicatesse du langage sauve le scabreux des conseils; artifice littéraire dont il faut tenir grand compte au poëte. Si joliment qu'elle s'y soit prise, la joyeuse dame a scandalisé le bachelier. Il l'interrompt rudement :

— Avez-vous dit? Je n'ai de votre conseil cure, trop s'y trouve malice.

Mais le plus obstiné des conseillers est celui qui conseille gratuitement ; la dame tient bon, elle va dérouler à son tour un tableau devant le bachelier, le tableau des douleurs et des mésaventures auxquelles Loyauté expose « ceux de son alliance. »

« Le moindre de vos dangers est que votre dame, le jour où elle connaîtra votre amour, s'en amuse avec d'autres jouvenceaux. D'abord vous déclarer sera difficile. Si c'est dame souveraine, à grand' peine d'elle vous approcherez. Si c'est femme gardée, comment ferez-vous? Mettons que vous puissiez enfin lui parler ; vous aurez cherché longtemps l'occasion et vous aurez pris la moins bonne, vous serez timide et lui semblerez sot. Vous vous figurerez que, si vous aviez parlé plus tôt et mieux, vous auriez été mieux accueilli, vous vous promettrez de mieux dire une autre fois; mais déjà votre amour se sera tant trahi que les médisants s'en seront emparés, et quand vous reviendrez conter votre martyre, vous serez éconduit tout à plat.

Et de trop aimer, cette affaire
Vient ; cela savons-nous trop bien.

« D'autres, plus sages, parce qu'Amour ne les maîtrisera point, se comporteront plus habilement et se mettront en son gré. Toutefois, si Fortune vous est tant gracieuse qu'elle vous fasse regarder de bon œil, vous n'en serez pas plus heureux. Vous aurez conduit votre fait

d'un cœur si naïf et ému que chacun s'en apercevra, et les curieux vous dénonceront. Votre dame sera surveillée, vous ne pourrez ni la voir, ni lui écrire. Croyez-vous qu'alors elle ne se fatiguera pas de votre amour qui lui causera tant d'ennui ? Jeune cœur ne peut durer sans joie. Elle ira chercher ailleurs sa plaisance. »

Or s'en gare qui s'aimera.

Cette femme est le serpent. Elle a réservé pour la fin ses plus dangereux arguments. — « Et chevalerie, qu'en aurez-vous fait ? Vous aurez abandonné les guerres, car vous n'aurez pas pu vous éloigner de celle où votre cœur s'emploie. D'autres paraîtront avec le relief de leur vaillance, et quand vous les entendrez louer par votre dame, vous direz : Il faut prendre le chemin qui assemble jeunesse et haut renom ensemble. Vous partirez ; et à peine parti, vous reviendrez, ne pouvant supporter l'absence. Savez-vous ce qui arrivera ? Vous vous serez mis au retour juste quand les belles rencontres se feront, « quand *les grands biens* y adviendront. »

Pour ce tournera au rebours
Votre fait et d'arme et d'amours.

Dès qu'elle a touché cette corde, la tentatrice se sent forte. Elle y appuie :

A bon renom par ce faudrez,
Chacun moins vous en prisera.
Et vo Dame que tant aimez,
Quand si déprisé vous verra
Quanque ferez lui déplaira.

Maintenant qu'elle croit triompher, elle revient à ses leçons. « La loyauté qu'on doit chérir n'est pas au métier amoureux, forjurez-la et vous verrez vos joies doubler. D'ailleurs, mentirez-vous en disant à chacune que vous n'aimez rien en ce monde autant qu'elle?

S'ainsi le juriez à cent,
A nulle n'auriez menti.

Tant que vous serez épris de l'une, vous direz la vérité. »

D'autre amour ne vous peut chaloir
Quant alors. Mais certainement,
Dès que d'elle serez parti,
La première qui doucement
Vous aura de s'amour saisi
Veux-je qu'aimiez autant..

Cette casuistique amoureuse me remet en mémoire l'un de nos plus gracieux conteurs et le plus imaginatif des rêveurs, à qui l'on demandait : Comment avez-vous fait pour persuader à tant de femmes que vous les aimiez? Après avoir un instant cherché de bonne foi dans ses souvenirs, il répondit : C'est que je le pensais quand je le leur disais. Avait-il lu les *Cent ballades?* peut-être. Il eût été bien capable de les composer. — Mais il faut abréger ; aussi bien la dame ne fait-elle plus qu'ajouter de nouvelles touches à un tableau achevé déjà.

Aimer comme elle le conseille est le moyen d'être joyeux; être joyeux est le moyen d'être partout bienvenu, « car cœur triste à nullui ne plaît. » Cet amour ne brûle ni ne consume, il inspire seulement l'ardeur de se faire connaître; le tout est de toujours placer haut ses désirs. Qui en maints lieux veut faire amie, en maints lieux veut avoir renom ; il devient plus friand de conquérir honneur, plus courtois, mieux enlangagé. A son doux fils gracieux la dame n'a plus rien à dire, elle lui a montré tous les points par où recevoir

> Il pourra les biens et vertuz
> Dont il sera, sans cœur douloir,
> Heureux d'amour et preux tenuz.

N'est-elle pas, en vérité, le serpent? Et cependant le bachelier la rebute. Rien n'a pu le séduire, rien ne l'a ébranlé. Il ne s'arrête pas à la réfuter, il lui dit : Ne m'en soit plus parlé! Seulement il se couvre contre si forte partie de l'autorité du chevalier qui tous les biens de Loyauté lui voulut par ordre enseigner. Le dernier effort de la dame est un rire de pitié,

> En disant : C'est conseil loyal!
> Avant qu'un y eût bien trouvé
> A un millier en prendrait mal.

Elle finit par proposer de s'en rapporter au chevalier lui-même, pourvu qu'on lui redise ses raisons, et d'ouvrir une enquête parmi les compagnons vaillants, amoureux, doux et plaisants. L'offre est acceptée, c'est tout ce qu'elle a pu obtenir de Jean Le Séneschal.

Alors, on dispute sur les termes de l'enquête. Le bachelier, toujours roide en son opinion, voulait placer la question belle et claire entre

> Loyauté et Faux-Semblant
> En aimant
> Fausseté la losengiére.

A cela ne consent point la joyeuse dame. Elle proteste qu'elle n'a jamais approuvé Fausseté, mais que l'on doit « mettre avant bannière de Loyauté où droit est. » On convient enfin d'une rédaction qui laisse chacun à son aise; et, avant d'ouvrir l'enquête, Jean Le Séneschal s'adjoint trois compagnons dont il sait bien la pensée, le comte d'Eu, son seigneur, d'abord — à tout seigneur tout honneur — puis le sire de Crésecques et Bouciquaut, le modèle des gentils preux.

S'il est vrai que Bouciquaut ait eu part à la composition des *Cent ballades*, comme l'avance le livre de ses faits, le même honneur doit être attribué aux autres compagnons, car Jean Le Séneschal, après les avoir nommés tous les trois, finit en déclarant : *Par nous fu le livre estruiz*[1]. Mais l'unité du style, que fait ressortir encore l'inégalité des réponses, ôte beaucoup de valeur critique à cette déclaration, peut-être uniquement courtoise.

L'enquête commence. Renaud de Trie, le premier, répond d'une manière éhontée : « Je me tiendrai à la guignarde. » Jean de Chambrillac ensuite, sans plus de vergogne, fait à toutes assavoir qu'il se pourvoira en maints lieux, comme il s'est toujours pourvu. « Pas ne craint que mal lui en vienne. » Le duc de Touraine, qui allait être duc d'Orléans, les reprend avec une douce fermeté.

Il a contre eux un argument touchant, dont ne s'est guère souvenu l'infidèle époux de la tendre Valentine de Milan :

> Prenez à votre cœur l'autrui,
> Je vous en pry très-chèrement.
> Si votre dame par ennui
> En prenait vingt ou trente ou cent,
> L'aimeriez-vous?...

Lyonnet de Coismes, lui aussi, s'étonne que l'on ose requérir tant de dames quand on n'a pas des cœurs à si grand' foison que l'on en puisse donner un à chacune. Mais le duc de Berry (nous sommes, on le voit, en haute compagnie) ouvre un avis hypocrite :

> On peut l'un dire et l'autre doit-on faire.

Hélas ! sa ballade ne laisse pas d'équivoque :

> Dire qu'on veut seulement loyauté
> Et que c'est droit que tout cœur s'y attire,
> Mais du faire n'ayez jà volonté.

Jaquet d'Orléans n'hésite pas :

> On doit droitement
> Nettement
> Son cœur en un lieu tenir.

[1] *Estruiz*, composé.

Guillaume de Tignonville fait intervenir Amour pour excommunier Chambrillac et Renaut de Trie qui disent folie parce que déjà Vieillesse les assaut. Jean de Mailly se rapproche du duc de Berry : « A chacun d'eux ferait-il bon sembler ; » doctrine connue bien anciennement : cumuler avec les profits du vice les honneurs de la vertu. Charles d'Ivry, dont Tignonville s'était déjà fait le garant,

> Fausseté hait, et ses gens et leurs jeux,
> Car il se tient et se tiendra à une.

Guy de la Trémouille aura

> Dame et seigneur,
> En ciel un dieu, en terre une déesse.

Bucy a cœur et corps et puissance mis en aimer une tant seulement, à toujours mais ; Et François d'Aubrecicourt (figure gracieuse dans les chroniques) se range du côté de Loyauté en jetant un soupir qui révèle sa blessure :

> Je m'y tiendrai pour mon honneur garder,
> Mais je sais bien comment il m'en est pris.

Tel est le livre des *Cent ballades* et des douze réponses, curieux document pour l'histoire anecdotique et littéraire. Le sujet dont il traite est de tous les temps ; mais par la manière dont il y est traité, par la qualité des personnes qui à divers titres y mirent la main, cet ouvrage peut servir à faire prendre une idée assez approfondie des sentiments, de l'existence, des préoccupations de la noblesse française à la fin du quatorzième siècle. Ce sont de vrais chevaliers, rimeurs par occasion et s'en tirant assez bien, plus ou moins, qui s'entretiennent de l'amour en ne respirant que la guerre et s'agitant à la poursuite de l'honneur. Complétez le tableau, ajoutez-y, chez les grands, l'ambition, avec tous ses détours et ses férocités quelquefois scélérates ; chez les moyens comme chez les grands, la soif du gain, excitée par un réel besoin de chercher dans la richesse l'élément de la sécurité (lequel d'eux ne se vit plus d'une fois dans la nécessité de défendre femme et enfants derrière les murailles de son château et de payer sa liberté d'une grosse rançon?), vous aurez toute entière la peinture de cette époque.

Deux traits se font remarquer particulièrement pour fixer la date de la composition des *Cent ballades*, indépendamment de ce que nous en apprend de plus précis *le Livre des faits de Bouciquaut*. Après la mort du prince Noir et l'accomplissement des principales vues du politique roi Charles V, les grandes expéditions devinrent rares en France, mais on ne cessa jamais d'y mener la vie militaire. Les chevaliers français qu'éperonnait l'honneur cherchaient les armes partout, couraient en Prusse, à Constantinople, en Espagne, jusque au-

près du Turc ou du roi de Grenade pour s'offrir contre *les Sarrasins* de Syrie et d'Afrique. La pensée d'une croisade les travaillait ; elle les occupa jusques à tant que la journée de Nicopolis les en eut dégoûtés pour toujours. On retrouve cela dans les *Cent ballades* à chaque instant :

Si guerre fault en ton pays,
Garde que brief aille dehors.
. . . .

Lorsque Jean Le Séneschal parle du pèlerinage de terre sainte, en homme qui alors l'accomplissait, on est saisi par le ton prophétique d'une ballade où il annonce, sans le prévoir tout entier, le glorieux sort qui l'attendait.

De toi soit bien avisée
La contrée,
Ce que faire s'en pourra.
Tu ne sais si destinée
Affermée
Est qu'on aille par delà
A ton temps....
Là peut être la journée
Ordonnée
Qui en haut prix te mettra ;
Car, s'en Turquie est menée,
A l'entrée
Tantôt la bataille aura,
Ou ailleurs, mais en ceux-là
Gent y a
De guerre plus adurée.
Qui contre ceux preux sera
Doublera
Prouesse bien renommée.

Jean Le Séneschal, que Renaut de Trie appelle *le bon Hustin*, et Froissart le *Petit* (je suppose que c'est la même personne, probablement il avait ces deux surnoms) tomba aux côtés du comte d'Eu, connétable de France, sur les champs de Nicopolis. Son grand-père, Jean, sénéchal d'Eu, avait été tué à Crécy. Son fils, sénéchal d'Eu, en qui s'éteignit cette branche de la famille, périt à la bataille d'Azincourt. Leur nom venait de l'office qu'ils exerçaient héréditairement. Les charges héréditaires faisaient une mauvaise institution, mais lorsqu'elles étaient ainsi tenues elles se justifiaient. L'esprit qui, en dépit des conditions détestables de cette époque, forma tant d'hommes dignes de toutes louanges et qui nous a laissé de si belles traditions à conserver, se trouve entièrement dans le Livre des *Cent ballades ;* il lui servira de recommandation.

ALBERT DE CIRCOURT.

LE

PROGRÈS ET L'ANCIEN RÉGIME

EN RUSSIE

Il y a dix ans, j'ai dit, dans un travail qui a eu l'honneur d'être traduit par le vénérable baron de Haxthausen[1], « qu'un Russe ne saurait former de vœu plus patriotique que celui de voir la liberté de conscience noblement proclamée en Russie. »

Ce vœu vient d'être publiquement émis à Moscou par M. Aksakof, dans la gazette la *Moskva*, et combattu par M. Pogodine dans le *Russe*.

Je crois devoir mettre sous les yeux du lecteur une traduction, très-peu abrégée, des pièces du procès avant de lui présenter quelques considérations sur la gravité de la question enfin nettement soulevée et bien digne d'être résolue sous le règne qui a commencé par l'affranchissement de vingt-deux millions d'hommes.

Préférant les luttes, et même les périls de la liberté, aux douceurs et à la fade sécurité de la protection, M. Aksakof a ouvert le feu en ces termes, le 16/28 avril dernier :

« Il se publie à Londres, depuis l'an dernier, un recueil intitulé *the Orthodox Review*, organe des Anglais réunis ou tendant à se réunir à notre Église. A Paris, une feuille périodique, *l'Union chrétienne*, fondée par des Russes, avec de l'argent russe, travaille depuis plus de dix ans à la diffusion de l'orthodoxie orientale dans la société française en particulier. Le rédacteur de cet organe russe, un ex-abbé catholique, s'est fait prêtre orthodoxe : au milieu de la capitale de la France catholique, il attaque aussi ouvertement que

[1] *Die Russische Gesetzgebung gegenüber der Gewissensfreiheit unserer Zeit.* — Münster, 1859.

vivement les défauts de l'organisation romaine, et ce qu'il y a de plus important, c'est qu'il l'attaque, dans les colonnes de son journal comme dans un grand nombre d'ouvrages, *sans aucune espèce d'entraves*. C'est encore en France qu'un pasteur protestant, M. Boissard, a publié un travail consciencieux sur l'Église russe. En Allemagne, des articles et des livres en sa faveur se succèdent sans interruption ; c'est enfin à Paris et à Leipzig que Khomiakof a fait paraître ses trois brochures, qui ont ouvert de si larges horizons à la théologie orthodoxe[1]. Chaque jour, l'Église orthodoxe voit augmenter ses fidèles et ses adhérents en Europe et au delà de l'Océan. Ces conquêtes nous remplissent de consolation ; mais comment s'opèrent-elles? Ne les doit-on pas à la liberté? N'est-ce pas grâce au principe de la *liberté de conscience*, à cette condition essentielle de la foi, n'est-ce pas à ce principe, aujourd'hui pierre angulaire de la législation européenne, que la prédication orthodoxe a été possible dans des contrées catholiques et protestantes et que nous y avons conquis des âmes? N'est-ce pas grâce à ce principe que des Français, des Anglais, des Prussiens osent, sans courir le risque d'aucune poursuite, professer hautement notre religion au milieu de leurs compatriotes? L'Église russe ne profite-t-elle pas à l'étranger de la liberté religieuse? N'est-elle pas conséquemment tenue à reconnaître et à glorifier sa force féconde?

« Comment alors le principe de la liberté de conscience, qui ramène ailleurs des âmes à la vraie foi, peut-il être encore jugé si pernicieux dans l'empire même où cette foi est dominante? Si, grâce à la liberté de conscience, admise à l'étranger, la lumière de la vraie foi y perce les ténèbres, pourquoi cette même liberté chez nous, en Russie, dans le royaume de la lumière, le transformerait-elle en région de ténèbres? Pourquoi cette même liberté, dont l'usage est trouvé par nos prêtres sans aucun inconvénient à l'étranger, est-elle encore taxée chez nous de principe détestable et dangereux? A l'étranger, nous nous appuyons sur lui pour conquérir des consciences étrangères, et chez nous, à la maison, nous ne reconnaissons plus aucun droit à la conscience russe, nous la livrons sans miséricorde au joug de l'Église dominante! Est-ce logique! Les gouvernements étrangers n'ont-ils pas complétement le droit de nous dire : « Vous ne sauriez « exiger de nous la liberté que vous n'accordez pas chez vous. »

« Une conversion opérée par la persuasion est-elle en elle-même un acte coupable? L'Église russe a-t-elle commis un crime en attirant à elle l'abbé catholique et le sujet français Guettée? On répondra peut-être négativement, parce que les lois françaises ne s'occupent pas de

[1] Ces brochures, empreintes d'un souffle hussite très-prononcé, ont été réfutées par *Quelques mots sur le schisme oriental*, par J. de Sergy. — Paris, chez Franck.

ces sortes de choses ; mais une pareille conversion est considérée comme un crime en Russie et y serait sévèrement punie. D'après ses lois, le père Vasilief, l'aumônier de notre ambassade à Paris, qui a converti l'abbé Guettée, aurait dû être condamné à la prison ou à l'exil (*Voy*. le Code pénal, art. 187 et 188). Si ce fait n'est pas criminel en lui-même, la violence n'y ayant aucune part, pourquoi est-il répréhensible en Russie? Pourquoi avons-nous ainsi deux poids et deux mesures? Serait-ce parce que notre foi est la vraie et que toutes es autres sont fausses? Mais c'est précisément parce que notre foi est la vraie qu'elle doit être libre, qu'elle ne doit exiger de ses fidèles qu'un acquiescement volontaire, sincère, c'est-à-dire entièrement libre et non simulé. Le rejet de la liberté religieuse en Russie n'est pas, dit-on, le fait de l'Église, mais du gouvernement qui n'a pas à s'occuper du for intérieur, qui a besoin avant tout d'ordre et trouve utile de soutenir l'Église appelée dominante par les armes dont il dispose, à savoir : la prison, la forteresse, l'exil, etc. Mais si l'Église ne peut pas rejeter le principe de la liberté religieuse, en d'autres termes la liberté de conscience, sans se détruire elle-même, puisque tout l'édifice de l'Église est basé sur ce libre mouvement de l'esprit qui se nomme la foi, comment laisse-t-elle ainsi sans protestation la loi civile violer son principe fondamental? L'Église du Christ diffère donc de l'Église dominante! La première n'est pas un royaume de ce monde, c'est Dieu lui-même qui l'a établie ; la seconde est une création purement temporelle et politique, un instrument de l'autorité terrestre. La première ne demande pour sa foi que de la liberté ; elle est fondée sur la charité, non sur la terreur ; elle répugne à toute violence, à toute hypocrisie, ce fruit naturel de la contrainte. La seconde autorise, au contraire, la terreur et la violence ; elle ne méprise pas l'hypocrisie, pourvu que les apparences de la foi et de la soumission soient conservées.

« Voilà dans quelle inextricable contradiction nous tombons et sommes déjà tombés en reniant une fois le principe de la liberté de conscience ! Qui est-ce qui est coupable de cette étrange confusion d'idées? Est-ce uniquement le gouvernement qui s'obstine à s'opposer à la liberté de conscience, et n'est-ce pas également l'autorité ecclésiastique? Naguère, nous avons émis la crainte que ce ne fût plutôt celle-ci et, en effet, un igoumène et un prêtre ont protesté non contre les dispositions illibérales que nous prêtions au clergé, mais contre le vœu que nous formulions. L'opinion de ces deux ecclésiastiques représente-t-elle celle de tout le clergé? Ce qui est certain, c'est qu'elle prévaut dans notre législation. Or, l'heure n'a-t-elle pas sonné d'abroger cette législation? « Soyez béni, nous a-t-on écrit, soyez béni « d'avoir le premier défendu dans votre gazette la conscience *russe !* » Pauvre conscience ! il ne reste réellement plus qu'elle d'esclave en

Russie! Il en résulte que le sentiment religieux s'affaiblit, que la désolation pénètre jusque dans le sanctuaire, que les sources de la vie tarissent, que le glaive divin de la parole se rouille et se trouve remplacé par le sabre, que les portes du temple ne sont plus confiées aux anges du Seigneur, mais à des gendarmes et à des sergents de ville? Telles sont les sentinelles du salut des âmes russes, tels sont les gardiens des dogmes de l'Église orthodoxe, les surveillants et les gardes de la conscience russe!

« Faut-il des exemples? Il n'y a qu'à ouvrir le code des lois... Nous y trouvons plus de mille articles déterminant la protection que le gouvernement accorde à l'Église et les relations de la police avec les fidèles. Ils sont insérés dans le quatorzième tome du Code.

« La tutelle religieuse du gouvernement s'impose au Russe jusqu'à sa naissance; elle ne l'abandonne pas pendant tout le cours de son existence et l'accompagne jusqu'à la tombe. Les règlements de police, qui ne demeurent pas muets sur le baptême en général, ont des prescriptions particulières à l'égard des catéchumènes. Ils entendent qu'ils fréquentent *assidûment* l'Église, spécialement les dimanches et jours de fêtes civiles (art. 55). A peine l'enfant a-t-il atteint l'âge de sept ans qu'il devient l'objet des scrupules de l'autorité. A partir de cet âge, les parents des enfants des deux sexes sont astreints à les faire aller à confesse annuellement, sous peine d'être légalement poursuivis : les supérieurs civils et militaires des parents sont chargés de veiller à l'accomplissement de ce devoir sacré (art. 24, 25 et 232). Ce même tome s'occupe ensuite des adultes. Tout orthodoxe, déclare-t-il, doit au moins une fois par an se confesser et communier en carême ou, daigne-t-il ajouter avec indulgence, dans une autre époque de l'année. Les fonctionnaires civils et militaires sont chargés de veiller à ce que ce devoir soit exactement rempli par leurs subordonnés. Si quelqu'un passe deux ou trois ans sans approcher des sacrements, la loi détermine les exhortations successives que le récalcitrant doit recevoir de son curé et de son évêque. Celui, dit-elle, qui n'en sera pas touché et ne témoignera pas de *repentir*, sera livré à l'autorité civile (art. 23, 27 et 231). Ainsi au foyer domestique comme dans la vie publique, la conscience russe a constamment la police pour sentinelle. — Après nous avoir fait communier, elle entre dans les plus minutieux détails sur l'attitude à conserver dans le temple du Seigneur. Tout le monde, ordonne-t-elle, doit y pénétrer avec *piété*, sans précipitation (art. 3), se tenir devant les images avec la décence que réclame la sainteté du lieu (art. 6), éviter toute conversation, ne pas changer de place, ne pas distraire les fidèles par une parole, par une démarche ou par *un mouvement*, mais rester dans la crainte, dans le silence, dans le recueillement, dans le respect (art. 7). Plus loin, il est défendu de baiser les images durant

le service; cela n'est permis qu'avant qu'il soit commencé ou lorsqu'il est terminé (art. 8).

« La police enjoint spécialement à ses agents de veiller au recueillement dans le temple; cependant elle en charge également ses ministres, après les avoir préalablement engagés eux-mêmes à être *bienséants* (art. 11); elle ne se borne pas à guider ses subordonnés et les profanes; elle inspire encore ses prescriptions aux serviteurs de l'autel, édictant une espèce de code très-susceptible en plusieurs cas de remplacer les canons œcuméniques. Ainsi la décoration du temple n'échappe pas à sa sollicitude. Sont interdits dans les églises orthodoxes, dit toujours le quatorzième tome, les ornements inutiles et peu en rapport avec la sainteté du lieu, les images symboliques et sculptées. Pour ces dernières, ils n'autorisent des crucifix que lorsqu'ils sont *artistement sculptés*, et des images en relief que lorsqu'elles sont placées très-haut (art. 123 et 126). Ce n'est pas tout! Dans son zèle non-seulement pour l'orthodoxie mais pour la moindre de ses pratiques, le gouvernement va jusqu'à faire la défense suivante :

« Outre les petites croix et les panaguies d'*un habile travail*, il est « défendu de garder chez soi aucune image sculptée ou moulée « (art. 124). »

« Par quel moyen l'autorité entend-t-elle contrôler l'orthodoxie de notre ameublement? A qui confie-t-elle le soin de constater le degré de valeur artistique de nos sculptures? Le code ne le dit pas. En revanche, il spécifie à l'égard des campagnes que les curés de village doivent veiller à la *propreté* des images de leurs ouailles (130).

« Un peu plus haut, le législateur n'a pas oublié de fixer le cérémonial des translations d'images. Il faut qu'elles soient portées à bras ou *en équipage* (art. 22).

« Sans doute, plusieurs de ces prescriptions restent lettre-morte, mais elles peuvent être exécutées; cela dépend entièrement du bon plaisir d'un sergent de ville. La question ne consiste pas d'ailleurs dans leur exécution mais dans leur existence, prouvant irréfutablement l'immixtion gouvernementale dans les affaires toute de conviction et par conséquent la compression de la vie réelle de l'Église et du peuple. »

Après les cérémonies religieuses, M. Aksakof passe en revue la législation russe à l'égard de la liberté de conscience proprement dite :

« Il est défendu à tout orthodoxe d'embrasser une autre confession, quand même elle serait chrétienne. Celui qui se rend coupable de cette apostasie est mis sous jugement et soumis à une enquête à laquelle il est procédé d'après le code criminel. Pour ce fait, on est passible de la perte de tous ses droits de citoyen et de l'exil en Sibé-

rie, ou d'un service de deux ans dans les compagnies disciplinaires (art. 47, 49 et 32). »

Sachant traiter à demi-mot, M. Aksakof n'a cité sur ce point qu'un paragraphe; il l'a estimé suffisant pour émouvoir le lecteur, mais telle n'est pas l'impression, paraît-il, qu'il a produit sur M. Pogodine, dont la générosité du cœur sait pourtant réparer les emportements de l'esprit.

« Que demandez-vous, lui dit le célèbre historien, avec votre liberté de conscience? Si le gouvernement se rendait à vos vœux, on verrait aussitôt la moitié du peuple se faire sectaire et la moitié de nos dames se jeter, à l'instar des Gagarin, des Galitzin, des Troubetzkoi, des Boutourlin et des Voronzof, dans les bras de délicieux abbés !

« Quelle triste opinion vous avez de notre peuple, de notre société et de notre Église, lui réplique aussitôt M. Aksakof, qui, comme l'archevêque d'Alger, décline la protection de qui que ce soit. Vous avouez donc qu'elle ne se soutient que par la violence, qu'il faut un bâton pour maintenir les brebis dans le bercail et les empêcher d'en sortir. Cette situation correspond-t-elle aux caractères de l'Église du Christ? Quinze millions de sectaires ne témoignent-ils pas assez hautement de l'impuissance radicale des lois dont vous désirez le maintien. Réclamer la liberté de conscience, c'est réclamer pour l'Église ce qui lui est indispensable pour vivre et triompher; c'est rendre à Dieu ce qui est à Dieu et laisser à César ce qui est à César. Vous me trouverez irrespectueux de traiter des droits de l'Église dans un journal; ne l'êtes-vous pas davantage en les lui disputant, en ne demandant pour elle que des fers et des liens? »

L'espace me manque pour suivre le brillant écrivain russe et le louer à mon gré. Il a entrepris au grand jour à Moscou une campagne encore plus importante que celle que M. Gladstone est en train de gagner au parlement anglais. Fidèle à ses meilleures inspirations, le gouvernement de l'Empereur Alexandre II n'y apporte aucune entrave; il laisse discuter des lois surannées et on peut espérer qu'entre leur discussion et leur modification il n'y aura pas une distance considérable.

En tout cas, cet incident inopiné, qui prouve que la presse jouit en ce moment d'une certaine tolérance en Russie, m'a paru mériter d'être signalé dans un recueil qui se fait gloire de ne séparer nulle part les intérêts de la liberté d'avec ceux du christianisme.

AUGUSTIN GALITZIN.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 24 juillet.

La session expire, l'interminable défilé des millions s'achève, et les dernières questions se pressent à la tribune dans une hâte et une confusion telles, que l'idée même des transitions disparaît dans le tumulte : on passe sans étonnement et comme par une pente naturelle de l'aliénation mentale au système des candidatures officielles ! Désordre inouï, où l'art n'a rien à voir et l'économie malheureusement moins encore !

Ce qui se dégage de ce chaos oratoire et budgétaire, c'est que les questions les plus simples sont traversées et dénaturées par les préoccupations politiques du pouvoir, par le soin jaloux et incessant de mettre la main sur tout et d'étendre sans fin le réseau dont le corps électoral est enveloppé. Répartition de travaux publics, construction de voies ferrées et de chemins vicinaux, circonscriptions, colportage, enseignement, conférences, partout se retrouve l'idée fixe et dominante de l'autorité. C'est la politique qui distribue les subventions et dessine les tracés ; c'est elle qui bouleverse la géographie, bâillonne ce causeur, proscrit ce volume et maintient l'Algérie sous le sabre ! Écartez ce souci, qui aigrit et fausse les problèmes : tout se simplifie, et les plus justes solutions viennent s'offrir d'elles-mêmes.

Nous ne saurions, dans ces pages rapides, aborder tous les points effleurés depuis deux semaines. Privés de la discussion d'une adresse et du droit réel d'interpellation, les députés sont contraints d'attendre le budget, auquel tout aboutit, pour présenter en bloc quelques observations et quelques critiques. Ce n'est pas leur faute si toutes les questions se trouvent accumulées ainsi dans un court espace et s'ils doivent en courant passer de l'une à l'autre sans approfondir ni conclure. C'est le vice des institutions ; c'est à leur étroit et défiant mécanisme qu'il faut attribuer un pareil amalgame de principes et

d'intérêts. Pour n'être pas noyé dans cet océan de détails, il faut se borner et ne toucher qu'aux points culminants des choses, à ceux qui intéressent la moralité et la dignité humaines.

La plus grave assurément de toutes les questions soulevées à propos du budget est celle des rapports de l'Eglise et de l'État, de leur séparation ou de leur alliance, des conditions les meilleures et les plus sûres de la liberté religieuse. Nulle discussion plus haute ne pouvait occuper une assemblée, et l'on voit aujourd'hui que le *Correspondant* n'a été que prévoyant, il y a deux mois, en abordant le premier, malgré certaines frayeurs, une question de fait qui peut devenir la plus grosse d'un prochain avenir. Il convient avant tout de rendre aux deux principaux orateurs cette justice qu'ils n'ont parlé de la foi séculaire de notre pays, du clergé qui la sert et de l'autorité qui la règle, qu'avec des égards trop souvent oubliés dans la presse et à la tribune même; et au point où nous sommes descendus, en face de certaines passions, il fallait à M. Émile Ollivier un véritable courage pour prendre l'attitude respectueuse et sympathique dont il a noblement donné l'exemple. Sans doute on rencontre dans son discours des appréciations inexactes et des contradictions singulières; mais ce qui l'inspire et le domine, c'est une sérieuse préoccupation de justice et de loyauté, et c'est par là qu'il a mérité l'estime de ceux même dont il est loin d'avoir interprété fidèlement toutes les idées. Il faut louer l'orateur de sa ferme profession de foi sur le caractère de la dette improprement qualifiée de salaire, et qu'il a proclamée, avec l'histoire et le Concordat, « aussi inviolable que la rente inscrite sur le Grand-Livre. » Il faut l'honorer d'avoir prévenu hautement les avidités et les haines que, sans forfaire à la loi des contrats, il serait impossible d'échapper à une obligation aussi sacrée. Mais ce qu'il faut aussi constater avec tristesse, c'est que cette protestation généreuse contre toute spoliation future de l'Église n'a pas trouvé d'écho dans un seul organe démocratique, et que *l'Avenir*, *le Siècle*, *l'Opinion*, *le Temps* lui-même, ont dénié au budget des cultes le formel caractère d'indemnité reconnu par la loi, en soutenant que le clergé n'a pu devenir rentier de l'État parce que ses anciennes propriétés n'ont jamais été qu'un usufruit! Théorie menteuse et révolutionnaire, à la rapacité de laquelle aucun genre de propriété ne pourrait se soustraire, et qui poserait pour l'avenir les plus menaçants jalons.

Faut-il maintenant, pour répondre au principal grief formulé contre le Saint-Siége à propos du concile, montrer ce qu'il y a d'étrange dans ce reproche de n'avoir pas convoqué les princes ni sollicité l'intermédiaire des gouvernements pour convoquer les évêques, suivant la pratique des anciens âges? Une certaine presse a

vu là, de la part du Saint-Siége, une tentative d'empiétement sur les droits du pouvoir civil ; nous y trouvons, au contraire, un témoignage de respect pour les droits de ce même pouvoir. Quelle est, en effet, l'accusation ressassée contre l'Église? C'est de rester opiniâtrément attachée aux idées et aux coutumes d'une autre époque, de ne pas tenir compte des institutions nouvelles et des changements introduits par la marche de la civilisation. Or, que vient de faire l'Église? Comprenant que l'Europe s'est profondément modifiée depuis trois siècles, et que les lois et les mœurs, comme les dynasties, ne sont plus les mêmes, elle a précisément évité de recourir à des formes auxquelles ne répond plus l'organisation actuelle des sociétés, et, demeurant dans la sphère religieuse, limitant ses invitations au seul épiscopat, elle s'est conformée à la condition faite au catholicisme dans le plus grand nombre des États civilisés. Et tandis qu'elle donnait cette preuve nouvelle de son intelligence des temps et des choses, quelle conduite tenaient à son égard les amis du progrès et les défenseurs des conquêtes modernes? Ils fouillaient les archives du passé et en exhumaient avec complaisance des maximes et des règles poudreuses, dont ils accusent la papauté de ne s'être pas assez souvenue! Plus de justice et plus de logique seraient pourtant ici nécessaires. On ne peut imposer à l'Église des exigences contradictoires et prétendre l'assujettir à la fois aux pratiques modernes et aux us du moyen âge.

Ah! si elle eût agi comme au seizième siècle et appelé les gouvernements, suivant les vieux formulaires, à siéger au concile, quelles autres clameurs n'aurions-nous pas entendues! C'est alors qu'eussent retenti les accusations tant de fois articulées de confondre le spirituel et le temporel, la religion et la politique, et d'aspirer à la domination universelle! Mais la sagesse de Rome a écarté ce prétexte à de bruyantes déclamations; elle s'est enfermée dans son essentiel domaine, et, se rattachant seulement aux siècles écoulés par la chaîne des traditions, elle a montré que le christianisme n'est incompatible avec aucune organisation sociale, et se plie aux évolutions diverses de l'humanité, en ne gardant au milieu du monde, suivant une image de l'évêque d'Orléans, que la glorieuse et féconde immobilité du soleil.

Quant à ceux qui s'imaginent qu'il suffit, pour être libéral, de se tenir debout devant Rome et courbé devant Paris, le débat de la Chambre a tourné à leur confusion et vengé la foi nationale de leurs vulgaires diatribes. Mais, si élevé qu'ait été ce débat, et quelque effort qu'aient fait, pour le maintenir à la hauteur des principes engagés, le ministre et le député qui l'ont soutenu, comment ne pas regretter qu'aucune des voix chères aux catholiques n'ait pu s'y

faire entendre! Le dogme et la hiérarchie, l'histoire et les traités, tout a été mis en cause, et alors qu'il s'agissait de l'Église, pas un de ses fils les plus éloquents n'a pu se lever pour la défendre! Voilà ce qu'a produit le système de candidatures imposé depuis quinze ans au suffrage universel. C'est lui qui a banni de nos assemblées tant d'orateurs illustres et d'hommes éminents dont la France est fière; c'est lui qui écarte inflexiblement de la représentation nationale les représentants les plus naturels et les plus autorisés des grands intérêts du pays. On s'était flatté que le gouvernement, en face d'unanimes réclamations, abandonnerait enfin ce système, ou du moins en atténuerait la pratique, mais M. Pinard est venu l'affirmer avec une énergie nouvelle, et nous savons désormais que nous resterons livrés aux préfets *à poigne* tant qu'un effort de l'opinion n'aura pas assuré la victoire des principes constitutionnels.

Jusqu'à présent, les organes officiels avaient enguirlandé la théorie des candidatures patronnées, en prétendant que l'administration se bornait à l'adoption des hommes investis de la confiance publique et désignés à son choix par le cri populaire. Il restait bien à se demander pourquoi le gouvernement prenait la peine de faire campagne et de mettre en mouvement tout son immense personnel en faveur de candidats acclamés d'avance par l'opinion; mais enfin il y avait là une fiction et une apparence qui respectaient au moins dans la forme les bases du régime représentatif. Aujourd'hui, le voile est déchiré et les franches déclarations de M. Pinard ne permettent plus la moindre illusion. Non-seulement le ministre admet le démembrement des circonscriptions électorales et les savantes manipulations qui détruisent des centres homogènes pour fabriquer, au moyen d'éléments réfractaires, des unités factices, mais il expose hardiment une doctrine qui va jusqu'à la négation de la souveraineté nationale, c'est-à-dire du principe même sur lequel repose le gouvernement actuel.

Que dit en effet M. Pinard? Que le gouvernement doit avoir un programme, des principes, une foi, et qu'il a raison de *barrer le chemin* à tout candidat qui combat les idées du pouvoir, ou qui simplement en diffère ; de sorte qu'il ne s'agit plus d'interroger la nation pour connaître sa volonté, mais de lui imposer une volonté supérieure. On ne demande plus de programme au pays, on lui en donne un tout fait. Ce n'est plus lui qui écrit ses cahiers pour y consigner ses doléances et ses vœux, c'est le ministre de l'intérieur qui les rédige. Vit-on jamais renversement plus complet des véritables notions du système représentatif? Que devrait être le pouvoir, si ce n'est, comme son nom l'indique, le scrupuleux *exécuteur* de la volonté du pays? C'est le pays, réuni dans ses comices, qui proclame *ses* idées,

sa foi, *ses* tendances, *son* programme politique et religieux, et c'est au gouvernement à l'appliquer ensuite avec loyauté. Il ne le dicte pas, il le subit; autrement, que devient, encore une fois, la souveraineté nationale, la démocratie, le gouvernement de la nation par elle-même, tous les principes inscrits pompeusement dans nos codes? Le suffrage universel est tout ce qui reste à la nation, et on lui a souvent répété que la liberté du vote devait tenir lieu de toutes les autres. Au moins faut-il laisser intacte cette liberté maîtresse, pour que l'assemblée sortie de l'urne soit la fidèle et fière image du pays, et non une sorte de délégation complaisante du pouvoir, miroir flatteur et docile écho de l'administration.

Puisque à propos du concile on a parlé de souvenirs historiques et que le garde des sceaux a invoqué les antécédents, il n'est pas inopportun de réveiller une harangue fameuse qui montre que le progrès s'est accompli parfois au rebours, et que l'orgueilleux droit moderne pourrait utilement emprunter au passé. Qui ne connaît le discours de Henri IV aux notables de Rouen? « Je ne vous ai point appelés pour vous faire approuver mes volontés. Je vous ai assemblés pour recevoir vos conseils, pour les croire, pour les suivre, bref, pour me mettre en tutelle entre vos mains. C'est une envie qui ne prend guère aux rois, aux barbes grises et aux victorieux comme moi, mais l'amour que j'ai pour mes sujets me fait trouver tout aisé et honorable. » — Voilà de beaux exemples, et ceux qui ne sont pas tout à fait aussi victorieux que Henri IV feraient sagement de s'en inspirer.

Il y aurait bien d'autres choses à répondre aux théories de M. Pinard, et la plus embarrassante des objections serait assurément de lui dire, en le prenant au mot : Puisque le gouvernement, selon vous, doit avoir *a priori* une politique et un programme, précisez, développez ce programme et cette politique? Après seize ans, aucun observateur, parmi les plus attentifs, n'a pu la saisir encore, et ceux qui consultent le recueil déjà volumineux des proclamations, discours et messages, n'y puisent qu'un redoublement d'incertitude. Sans refaire pour l'affaiblir le travail lumineux de M. de Broglie sur les contradictions de la politique impériale [1], on peut demander avec lui quelle garantie sérieuse offre l'incohérente pensée qui annule ou maintient les traités, oscille du *principe* des nationalités au système des vastes agglomérations, et fait Mentana après avoir souffert Castelfidardo?

Au moins, dit la thèse officielle, il ne saurait être interdit au gouvernement de combattre les candidats ennemis qui repoussent ses

[1] Voir la livraison du 10 avril.

principes et n'acceptent ni la constitution ni la dynastie? L'argument aurait quelque valeur si le même serment n'était prêté par tous les compétiteurs ; mais à quel signe reconnaître un ennemi parmi des hommes ayant tous promis obéissance à la constitution et fidélité au chef de l'État? Ou bien ce serment est pris au sérieux, et il défend de créer d'injustes catégories de suspects ; ou bien il est considéré comme une formalité vaine par ceux mêmes qui l'imposent, et il faut le supprimer comme une hypocrisie. Nous savons bien que les serments, même les plus solennels, n'ont pas toujours été respectés dans notre pays, et que la conscience publique humiliée a pu quelquefois protester contre leur violation audacieuse; mais la conduite d'ambitieux sans scrupule ne saurait autoriser contre tous les hommes d'honneur l'emploi des moyens violents auxquels une administration acharnée recourt trop souvent pour les combattre. Qu'importe la philosophie douceâtre des circulaires et des discours, quand M. de Grammont et cent autres viennent étaler au grand jour les brutalités de la pratique?

La désignation de candidats officiels et la lutte légale et mesurée contre les indépendants ne peuvent se justifier que dans l'hypothèse où, avec le régime parlementaire, l'initiative des Chambres et la responsabilité ministérielle, le gouvernement se présente simplement dans l'arène avec le caractère et les droits d'un parti, comme en Angleterre à l'heure où nous sommes et en France au temps invoqué si mal à propos par le jeune successeur de Martignac et de Casimir Périer. En dehors de cette hypothèse, la candidature administrative, qui tend à supprimer tout contrôle et à faire décider par l'État les questions que la liberté doit seule agiter et résoudre, cette candidature, blessante pour le droit souverain de l'électeur, n'est qu'une usurpation contre laquelle doivent s'unir tous les partisans d'une représentation indépendante et sincère. Quand un mécanisme est faussé, le premier soin à prendre, pour empêcher l'aggravation du mal, est de rétablir dans son normal fonctionnement le rouage détraqué. Aujourd'hui, l'intérêt qui prime tous les autres, parce qu'il les comprend et les garantit, c'est l'émancipation du suffrage universel, c'est l'affranchissement électoral à tous les degrés. Assurons à la commune, au département, à la nation, leurs naturels mandataires, et que tous les conseils échelonnés débattent librement leurs affaires. Sans doute il y a des opinions contraires sur les problèmes en litige, mais, encore un coup, c'est au pays seul de trancher. Ainsi que l'a dit un intelligent organe dans une de ces formules qui sont les médailles du bon sens : « Avant de plaider le procès, constituons le tribunal [1]. »

[1] *L'Électeur* du 16 juillet.

Nous sommes heureux de le constater : en dehors de quelques écrivains hargneux qui font passer avant tout d'aveugles et basses rancunes, l'immense majorité de la presse française a compris patriotiquement son rôle, et le mouvement remarquable d'opinion, on pourrait dire l'explosion libérale qui vient en quelques semaines de fonder plus de cent journaux sur tous les points du territoire, n'a guère apporté que d'ardents défenseurs à la cause de la revendication commune. Il y a plus. Nous apprenons qu'à Nancy, la ville des initiatives, et déjà dans d'autres foyers, d'après cet excellent exemple, les candidats opposants ont formé un syndicat pour conduire à frais communs la campagne et mieux grouper au ballottage les fractions diverses autour du nom qu'aura désigné le premier scrutin. L'imitation du syndicat lorrain ne saurait trop être encouragée ; il y a là une idée féconde, peut-être destinée à fournir avec le temps une force capable de balancer les moyens puissants de l'administration.

A Paris, où les feuilles hebdomadaires pullulent sans que la politique officielle y possède un seul appui, nous verrons sous peu de jours naître le premier journal quotidien qui soit issu de la nouvelle loi. *Le Français* eût menti à son titre s'il n'eût été libéral : nous le félicitons de chercher dans l'affranchissement politique du pays les droits qu'il veut assurer aux croyances comme à tous les grands intérêts nationaux. Tout se tient, toutes les libertés sont solidaires, et en subordonnant celle de l'enseignement supérieur à celle du droit de réunion, M. Duruy nous a montré que l'Église n'obtiendra la plénitude de son action que dans la plénitude même des garanties civiles et politiques.

Cette liberté de la parole et de l'enseignement, que des voix catholiques demandaient naguère au Luxembourg, un député de la gauche l'a réclamée hautement au Palais-Bourbon, en attaquant l'arbitraire qui ferme les conférences aux orateurs dont on devrait solliciter le concours, et qui ouvre les débouchés du colportage aux productions sans nom dont rougissent la morale et le goût. Tout récemment, un des professeurs les plus distingués de l'Université[1] proclamait, au nom même du grand corps dont il est membre, que la liberté de l'enseignement supérieur est dans les vœux de cette institution et qu'elle est prête à accepter franchement la lutte. M. Jules Simon a fait une déclaration semblable au nom de la philosophie indépendante, et s'adressant à ceux qu'effraye la concurrence du clergé : « Il n'est permis, a-t-il dit fermement, ni de nier le droit, ni de reculer devant son application ; il n'est pas digne des hommes qui croient à la toute-puissance de la pensée, de se laisser gouverner par la

[1] M. Gaston Boissier.

peur. » Ces revendications, qui assaillent de toutes parts un mono pole usé par ses propres excès ne sauraient demeurer longtemps stériles, et sur ce point comme sur tant d'autres le privilége devra bientôt céder au droit commun.

Le débat sur le colportage a montré que le pouvoir discrétionnaire n'est pas un meilleur gardien de la morale que des autres intérêts dont il a pris la charge. Depuis seize ans il est le maître absolu de la pensée sous toutes ses formes, journal, brochure, livre, image : qu'a-t-il défendu, qu'a-t-il autorisé, où nous a-t-il conduits? La discussion du budget fait entrevoir le déficit matériel de nos finances ; celle du colportage a mis à nu le « découvert » intellectuel et moral de la France. On a vu de quoi se compose la littérature estampillée que la balle du colporteur distribue dans nos campagnes ; c'est une véritable bibliothèque d'abêtissement et de dépravation, où l'ignoble le dispute à l'absurde. Chaque année, 37 millions de ces écrits malsains et corrupteurs pénètrent dans les foyers, et tandis que cette contrebande de la morale infecte le pays, la commission du colportage, vigilante et sévère pour tout ce qui touche à la politique, proscrit l'histoire et jusqu'aux discours législatifs insérés au *Moniteur*. Où est la règle ? Quel principe dicte les décisions ? « Nous ne voulons pas, s'écrie M. Rouher, laisser empoisonner nos campagnes de livres déplorables, d'images immondes. » Personne ne le veut, mais c'est précisément votre système qui aboutit à ce résultat. Vous avez peur de la discussion, peur de la critique, peur de l'allusion, et pendant que vos commissaires sont absorbés dans l'examen jaloux des livres où peut se glisser un trait politique, le flot licencieux passe et se répand malgré vous. Vous ne pouvez tout faire ; la société seule est assez forte pour se protéger elle-même.

On a demandé quel était le remède ? Interrogeons l'Angleterre et l'Amérique ; elles nous feront une réponse décisive. De l'autre côté du détroit, les journaux et recueils à bon marché ont une publicité immense. « Tous sont irréprochables au point de vue de la religion et des mœurs ; aucun de ceux qui pouvaient donner prise à la moindre critique n'a pu se soutenir au delà de quelques mois... Lors de la suppression du timbre, le gouvernement s'est demandé, s'il n'allait pas mettre une arme redoutable aux mains des agitateurs politiques et des ennemis de la société. Mais l'exemple de ce qui s'est passé, chaque fois que la législation de la presse a été adoucie, était bien fait pour le rassurer. Où sont aujourd'hui les feuilles obscènes et impies dont l'existence ou l'éphémère succès ont pu parfois éveiller les craintes du clergé? Où sont les journaux radicaux dont la violence et la popularité ont semblé un péril pour les institutions anglaises? Les feuilles immorales ont toutes disparu, les feuilles

radicales ou sont mortes ou n'ont survécu qu'à la condition de se transformer. La satiété seule suffirait à faire prompte justice de tout ce qui offense la morale, le bon sens et l'équité [1]. »

Passons l'Atlantique, et voyons s'il en est autrement dans la grande confédération américaine. « Il est une justice à rendre aux journaux des États-Unis, c'est qu'ils sont généralement irréprochables au point de vue de la morale. Tout ce qui peut porter atteinte à la religion ou blesser une oreille délicate est soigneusement banni de leurs colonnes. Ils ont sous ce rapport des scrupules qui leur font honneur, et ils sont soutenus dans cette voie par le public. On a fait deux ou trois tentatives pour établir à New-York de petits journaux consacrés aux gaillardises et destinés à vivre de scandale : ils sont morts. L'expérience a rassuré les Américains sur les prétendus dangers que la liberté de la presse ferait courir aux mœurs. Il y a quinze ou vingt ans quelques membres du clergé s'alarmèrent fort de la vogue immense qu'obtenait la publication par livraisons du *Juif-Errant* et d'autres romans équivoques traduits du français. Cette vogue fut passagère ; au bout de deux ou trois ans, toutes ces publications ne donnaient plus que de la perte à leurs éditeurs, et on signalait un accroissement notable dans la vente des *magazines* et des publications irréprochables. Il en est de l'esprit comme de l'estomac, qui ne peut supporter longtemps qu'une nourriture saine et fortifiante [2]. »

Est-ce à dire qu'il faille abandonner toute surveillance et toute répression ? Nous sommes loin de le prétendre. La société a un code, une justice, des tribunaux ; c'est à eux qu'il appartient de protéger les familles et de venger la morale outragée. Mais qui ne comprend qu'il y a dans la libre association des honnêtes gens et la propagande ouverte du bien un premier et considérable obstacle à la diffusion du mal ? Qui ne voit surtout que la raison du phénomène constaté en Amérique et en Angleterre par un impartial témoin, est l'expansion de la vie politique au sein des masses et la virile préoccupation des affaires publiques, remises aux mains de tous les citoyens ? Associé au mouvement général de la nation, depuis les intérêts du bourg jusqu'à ceux du district et de l'État, le Saxon et le Yankee suivent d'un œil attentif les événements sociaux, se passionnent pour les nobles droits dont ils sont investis et s'élèvent ainsi, par le patriotisme, au-dessus des objets avilissants et méprisables dont sont réduites à s'alimenter ailleurs la curiosité naturelle et la vitalité comprimée d'un peuple.

[1] Cucheval-Clarigny, *Histoire de la presse en Angleterre et aux États-Unis*, p. 229.

[2] *Ibid.*, p. 506.

On voit combien M. Duruy se trompe en avançant que la politique fait notre malheur. C'est la politique, au contraire, c'est le mâle souci du bien général et des affaires qui peuvent relever l'âme de la nation. Prolonger indéfiniment le régime du *Petit Journal* et de la *Duchesse de Gérolstein*, interdire les affiches des réunions et autoriser celles de Mabille, offrir en pâture à la multitude les aventures de Rocambole à la place des discours de M. Thiers, voilà ce qui conduirait vite à la plus irremédiable décadence. Les conférences même, telles que les entend le ministre de l'instruction publique, seraient impuissantes à nous arrêter une heure sur cette pente fatale. Qu'importent les 600 causeurs autorisés si les 15 orateurs bâillonnés sont précisément ceux que la France eût voulu entendre et qui étaient le plus capables de réveiller en elle les nobles inspirations et les généreux élans? C'est le cas de répéter le mot de Quintilien : *Ponderantur*, *non numerantur*. Mais, de même que M. Rouher entend purger le ballot du colporteur de tout volume obscène — et l'on sait comment il y réussit — de même son collègue veut bannir la politique des conférences, et c'est le secret de ses exclusions. L'acclimater dans les mœurs vaudrait pourtant mieux que d'introduire l'école du soldat dans les lycées. Que dirait le ministre s'il avait entendu, comme nous, un causeur agréé faire ouvertement l'apologie de Marat et terminer en appelant le monstre avec admiration « l'ange du patriotisme? »

Puisque le système ne parvient pas plus à contenir la politique qu'à refréner la licence, qu'il cesse donc de fermer la bouche à ceux qui sont en état mieux que lui de redresser l'histoire, de défendre l'honneur et la vérité. Faites des tragédies! s'écrie M. Duruy. Mais vous en avez le monopole. Castelfidardo, Queretaro, Sadowa, sont bien votre œuvre! Et d'ailleurs, dans un temps où l'on voit des jeunes gens précoces, tels que le fils de M. Magne, arriver à vingt-quatre ans au poste de receveur général du Loiret, le fils de M. Rouland à la situation de receveur général de l'Eure, le fils de M. Baroche à la recette générale de l'Oise, le fils de M. Dumas à la direction de la Monnaie de Bordeaux[1], les fils de M. Duruy lui-même à de hautes fonctions, comment la jeunesse, animée d'ardeur et d'émulation, ne chercherait-elle pas à conquérir aussi postes brillants et lucratifs, plutôt que de se livrer à l'ingrate culture des muses! Car il serait malveillant d'insinuer que

> Tous ceux à qui la cour donne ces grands offices
> N'ont pas toujours rendu de si fameux services!

[1] Et actuellement candidat officiel dans le Gard.

L'humeur chagrine d'un misanthrope est seule capable de risquer de pareils jugements ; tout est manifestement dû à l'éclat d'un prompt mérite, et de si beaux succès, il en faut convenir, ne sont pas pour dégoûter de la politique.

Si quelque chose en pouvait décourager les hommes, ce serait, à coup sûr, le triste spectacle qu'offre l'Espagne, usant ce qui lui reste de force en des intrigues et des proscriptions. Il y a vingt-cinq ans, le froid Wellington disait : « Ils ont détruit dans ce pays-là tous les vieux moyens de gouvernement ; et ils ne les ont remplacés par aucun autre[1]. » Depuis, le mal n'a fait qu'empirer ; le fléau des conspirations militaires a poussé la désorganisation sociale aussi loin que dans les républiques énervées de l'Amérique du Sud, et le règne agité d'Isabelle n'a été qu'une série douloureuse d'insurrections et de coups d'État. Aujourd'hui tout semble manquer à la monarchie ; les principaux hommes d'épée qui l'ont soutenue longtemps, comme O'Donnell et Narvaez, ont disparu ; le vieil Espartero s'éteint obscurément dans la retraite, et l'œil inquiet cherche de quel côté viendra le secours. Il ne peut venir, là aussi, que de l'union libérale, poursuivie, combattue, décimée par l'absolutisme aux abois, mais qui porte en elle les seuls germes de rénovation et d'avenir. Dieu a fait les nations guérissables ; c'est à elles de chercher le remède où il se trouve.

LÉON LAVEDAN.

[1] M. Guizot, *Mémoires*, t. VIII.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Colonies françaises. Géographie, histoire, productions, administration et commerce, par J. Rambosson, ancien directeur-fondateur du journal *la Malle* (île de la Réunion), ancien rédacteur en chef de *la Science pour tous*, ancien président de la classe des Sciences de la Société des arts, sciences et belles-lettres de Paris. — Avec une carte générale et six cartes particulières. — Paris, Ch. Delagrave, rue des Écoles.

Le nom de M. Rambosson n'est pas ignoré de nos lecteurs. Depuis plusieurs années déjà il a pris place parmi les plus méritants et les plus sérieux de nos jeunes savants. Son livre sur les colonies françaises prouvera de plus en plus tout ce qu'il est permis d'attendre de son ardeur au travail et de son dévouement à vulgariser les connaissances utiles. Quoi de moins connu en effet et de plus utile à faire connaître que le peu qui nous reste de colonies? Qui en sait seulement le nombre? Et leur géographie, et leur histoire, et leurs productions, et leur commerce, et leur sol, leur climat, leurs cultures, leur *modus vivendi* administratif, économique et politique?

Il y a cent ans, la France comptait au nombre des puissances les plus riches en possessions lointaines. Il est triste de dénombrer aujourd'hui ce que la Révolution nous en a laissé. Pendant que nous nous plaisions à l'héroïque mais stérile plaisir de faire des entrées triomphales dans les capitales du continent, l'Anglais, plus pratique, s'emparait presque sans coup férir de nos stations navales et de nos colonies.

C'est ainsi que M. Rambosson n'a plus trouvé à notre *avoir* que les établissements suivants dont beaucoup sont aussi insignifiants que misérables :

En Afrique.

1° Algérie.

2° Sénégal et dépendances. — Établissement de la Côte-d'Or (Grand-Bassam. Assinie, Dabou). — Gabon.

3° La Réunion. — Mayotte. — Nossi-Bé. — Sainte-Marie de Madagascar.

En Amérique.

1° Iles Saint-Pierre et Miquelon.

2° Martinique.

3° Guadeloupe et dépendances (Grande-Terre, Basse-Terre, les Saintes, Marie-Galante, la Désirade, Saint-Martin).

4° Guyane.

En Asie.

1° Établissements de l'Inde (Pondichéry, Karikal, Yanaon, Chandernagor, Mahé).

2° Cochinchine.

En Océanie.

1° Établissements de l'Océanie (îles de la Société, îles Basses, archipel Tubaï, Marquises).

2° Nouvelle-Calédonie.

Ce triste inventaire, c'est l'ordre même suivi par M. Rambosson dans son livre. Une carte générale et six cartes particulières très-soignées complètent les explications claires et multipliées où l'auteur a dû entrer pour chaque colonie. Depuis l'Algérie qu'on a voulu faire arabe parce qu'on ne sait pas la faire française, jusqu'à la Calédonie dont le total des produits importés ou exportés ne s'élève pas à 300,000 francs, M. Rambosson a tout parcouru, tout raconté, tout décrit. Nous ne pouvons que recommander cette curieuse monographie de nos établissements d'outre-mer, comme le *vade mecum* indispensable au commerçant, au colon, au marin, au voyageur, à tous ceux qui ont besoin de savoir quelles sont les ressources de la France hors du territoire continental. L. G.

Pour les articles non signés : Camus.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

LES DERNIERS MOIS

DE L'EMPIRE MEXICAIN

DEUXIÈME PARTIE[1]

I

Les considérations philosophiques vont désormais céder la place à l'exposé des événements. J'arrive à cette période où l'activité va remplacer l'hésitation dans l'esprit de Maximilien. Je ne veux pas, sans doute, m'interdire la recherche des causes ni le jugement sur les hommes, mais la poudre parlera dorénavant plus que les diplomates. Les siéges de Queretaro et de Mexico dominent cette partie de mon récit.

Le 5 février, les derniers corps de l'occupation française quittaient Mexico, laissant notre ambassadeur, M. Dano, dans une position, nous le verrons, fort délicate.

Maximilien était, enfin, maître chez lui, débarrassé de ces Français à qui il attribuait tout le mal, qu'il était arrivé à regarder comme ses pires ennemis, et dont les derniers actes ne semblaient pas faits pour le ramener à d'autres sentiments. Mais si, en droit, il était encore empereur, en fait, il n'était plus qu'un chef de partisans. Il le comprit, avec ce sens pratique qui paraît avoir, dans les derniers temps de sa vie, remplacé en lui l'instinct rêveur. Il faut partir de là pour deviner désormais le mobile de ses actions.

Il voyait mieux ce que c'était que les Mexicains, il ne craint pas de nommer ses ministres des « mandarins, » des « vieilles femmes ; » il a enfin deviné ce que c'est qu'un empire mexicain ; il a perdu

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juillet.

l'illusion de régénérer le Mexique par le développement ordinaire de la civilisation, par la législation, par l'administration, par la diplomatie, par la bonne assiette de l'impôt, par l'équité, la modération et la douceur. Il n'y avait plus ni titre, ni respect, ni représentation, ni pompe; il n'y avait que la guerre, et la guerre mexicaine. Aussi, les Français partis, Maximilien ne songea plus à légiférer, mais à tenir des conseils de guerre. Là, l'influence de Marquez était prépondérante, car aucun de ceux qui eussent pu lutter d'autorité avec lui n'était alors à Mexico.

On décida qu'il fallait, pour l'empereur, quitter Mexico, pousser jusqu'à Queretaro. Conseil, dit-on généralement, qui ne put être donné que par un traître et suivi que par un imbécile ! Je ne suis pas de l'avis général.

Je sais bien que Maximilien eût été en sûreté à Mexico, ville réellement dévouée à l'empire et qui, défendue et approvisionnée comme elle pouvait l'être, était imprenable par des Mexicains. Mais Maximilien ne restait pas au Mexique pour y être emprisonné dans une ville et déloger piteusement de Mexico à Puebla, de Puebla à Vera-Cruz. En cherchant, un peu à l'obscur et à tâtons, je l'avoue — car je n'ai sur ce point particulier aucun témoignage précis — les idées qui durent s'agiter dans l'esprit de Maximilien et de Marquez, je trouve que le conseil a pu être donné avec sincérité et suivi avec sagesse.

Queretaro était une des clefs de la partie méridionale du pays, c'était la frontière de l'empire, ou plutôt du petit lambeau de territoire qui pouvait être considéré comme appartenant à peu près encore à l'empire. C'était la plus éloignée, mais la plus sûre de toutes les bases d'opération que pouvait prendre une armée prête, selon les circonstances, à la défensive et à l'offensive. Fallait-il attendre que tous les corps ennemis se fussent réunis, attendre que la capitale fût assiégée? Ne valait-il pas mieux aller à la frontière soit pour fermer le territoire à l'armée envahissante, soit pour battre séparément chacune de ses divisions, et de là reconquérir l'empire tout entier? Fallait-il abandonner sans résistance une vaste portion de terrain, une ville qui pouvait être considérée comme un poste avancé de cette capitale dont le siége était l'objectif évident de toutes les armées juaristes? Fallait-il enfin oublier ce vieux proverbe qui indique, comme je le disais plus haut, Queretaro comme la clef du Mexique méridional et la possession de cette ville comme devant donner la victoire et l'empire à son possesseur? Maximilien et Marquez purent sagement et de bonne foi être frappés de ces considérations. Marquez, en vieux capitaine mexicain, put ajouter que le temps de la guerre méthodique était passé. Il était nécessaire de reprendre

les vieux usages et de se rappeler qu'au Mexique c'est la guerre qui nourrit et habille la guerre ; il fallait en revenir au système de *leva* et des *prestamos*. Or c'est en courant le pays et non en se laissant assiéger qu'on peut faire des levées d'hommes et exiger des prestations en argent. Il put affirmer que toutes ces troupes ennemies que l'on voyait sillonner l'État de Mexico n'étaient pas de vrais corps d'armée, mais de simples bandes, sans cohésion, sans stratégie, sans puissance pour nuire à la capitale. Le danger, les véritables troupes, les ennemis redoutables n'étaient pas là, ils étaient autour de Queretaro, dans les États de San-Luis-de-Potosi et de Michoacan.

Que Marquez se réservât l'avenir, cela est possible. Mais, à cette date, je ne lui connais, encore devrais-je dire, je ne lui soupçonne qu'une arrière-pensée : Maximilien avait été si sincère dans son désir de régénération mexicaine, il avait été si convaincu qu'il était appelé, désiré par la masse du pays, que l'ensemble avec lequel les États, abandonnés par les Français, s'étaient soulevés lui avait donné à réfléchir ; il était, en tout, de si bonne foi, qu'il n'avait pu s'empêcher de prendre estime pour la persévérance et la probité de Juarez ; comme, enfin, il était incapable de dissimulation, peut-être même de discrétion, il n'avait pu cacher quelque chose de tout cela. On le soupçonnait — avec raison — de nourrir ce rêve, d'une candeur infinie, ce rêve de rencontrer Juarez, de s'entendre avec lui, en toute simplicité et bonhomie, sans autre préoccupation que le bonheur du pays. Marquez put désirer deux choses, compromettre Maximilien personnellement et militairement, rendre ainsi toute entente impossible ; puis démontrer effectivement à l'empereur, en le menant au milieu des populations guerroyantes, que ce soulèvement général en faveur des républicains était uniquement dû à l'oppression.

D'ailleurs, Queretaro était situé au pied de la sierra Gorda qui était le pays de Mejia, presque son domaine, où il régnait féodalement et où il pouvait offrir à Maximilien un point d'appui comme un refuge ; cela pour les circonstances extrêmes.

Quant à Maximilien, je soupçonne, en son esprit, cent pensées confuses, cent rêves à côté de bien des réflexions sagement déterminantes. Nous avons indiqué quelques-unes de ces dernières. Il put comprendre aussi la nécessité de prendre, maintenant que l'on était en état de guerre, une situation militaire, de commander personnellement les troupes. C'était le plus sûr moyen d'avoir à lui un parti que ne lui avaient pas donné ses tentatives législatives, administratives et politiques, le seul moyen de pouvoir lutter contre ces trahisons, ces défections qu'il voyait ou prévoyait. Il avait essayé de tout, il n'avait plus qu'à essayer d'être chef de guerre. Cela était logique. Puis dans les profondeurs de son imagi-

nation s'agitaient les rêveries et les impressions fugitives : l'on se rapprochait de Juarez et aussi de la réalisation de l'idée de congrès (et cela lui tenait tellement au cœur que dès son arrivée à Queretaro il envoya un homme de confiance à Juarez pour lui demander une entrevue) ; l'on remportait une grande victoire, l'on dégageait ainsi la position des conservateurs et l'on pouvait honorablement regagner l'Europe ; ou enfin l'on gagnait plusieurs grandes victoires et on reconstituait cette partie de l'empire de Charles-Quint ! Puis toutes ces villenies, tous ces pillages, tous ces bas larcins et lâches trahisons dont il était entouré, le révoltaient ; la guerre du moins était noble ! Puis Mexico était sûre et fidèle, tandis que Miramon et les autres généraux n'étaient-ils pas douteux? il était prudent de les aller surveiller. Enfin, il allait peut-être découvrir en lui le génie militaire ! et d'ailleurs quelle impulsion ne pouvait pas donner aux soldats impériaux la vue de leur prince à la tête de leurs bataillons !

Je dois ajouter que Maximilien quitta Mexico avec le projet d'y revenir promptement. Il était impossible à Miramon, à Mejia, à Mendez de se rendre à Mexico. L'empereur les allait trouver pour arrêter avec eux, dans un suprême conseil de guerre, le plan de la campagne d'où devait sortir la perte ou le salut de l'empire. Ce fut en chemin, sous l'influence des circonstances, et probablement quand il vit la réception enthousiaste à lui faite lors de son entrée à Queretaro, qu'il se décida à prendre en personne le commandement des troupes.

II

Maximilien quitta donc Mexico le 13 février 1867. Il y laissait uniquement les troupes européennes — deux compagnies de gendarmerie sous le commandement du chef d'escadrons Chenet et du capitaine Roud ; le bataillon autrichien Hamerstein ; les hussards rouges de Kevenhuller. Le tout comprenait environ 1,500 hommes. En y joignant 1,000 hommes de la garde municipale de Mexico, on aura le total des troupes destinées à garder la capitale. Il est vrai qu'immédiatement commença la *leva*. On *pressa* tout dans les rues, dans les places, dans les villages voisins; on parvint ainsi à composer l'armée de 10,000 hommes que nous retrouverons au siége de Mexico. L'empereur emmenait avec lui un corps de quatre à cinq mille hommes, toute l'armée mexicaine disponible alors à Mexico. Il était accompagné d'un de ses ministres, Aguirre, du colonel allemand prince de Salm-Salm, de plusieurs généraux mexicains et de

Marquez, qui commandait l'armée. L'empereur n'avait avec lui que 70 étrangers. Marquez voulait une armée purement nationale.

La route conduisant de Mexico à Queretaro, nommée route du Nord, et sortant de la capitale par la garita (la porte) de Villeja, compte, entre les deux villes, une distance de 50 lieues et demie.

Ce même jour, 15 février, l'empereur put faire personnellement connaissance avec ses ennemis. A l'hacienda de la Lecheria, à 5 lieues de Mexico, l'on rencontra une troupe ennemie que l'on mit en déroute. A une vingtaine de lieues plus loin, au rancho de Calpulalpan, au pied des montagnes de l'État de Tula, sur la frontière du Queretaro, l'on rencontra et l'on écrasa les deux bandes de Gelista et de Cosio. Maximilien prenaît goût à la bataille, et l'on remarqua avec quel entrain il se portait au milieu du danger. Il faisait consciencieusement son noviciat dans l'étude de l'art militaire.

Le 17, il arrivait à 14 lieues au delà de Calpulalpan, à San-Juan-del-Rio, ville de 7,000 habitants, la première que l'on rencontre dans l'État de Queretaro en sortant de celui de Tula, à 10 lieues est de la ville de Queretaro. C'est à cette date que Maximilien annonça pour la première fois son intention de prendre le commandement de l'armée par une proclamation datée de San-Juan, 17 février, répandue le lendemain à Queretaro, et que je trouve dans les journaux de Mexico du 26 février :

« Je me place aujourd'hui à la tête des troupes, et je prends le commandement de notre armée qui, il y a deux mois à peine, pouvait commencer à se réunir et à s'organiser. Ce jour, je l'attendais ardemment depuis longtemps. Des obstacles indépendants de ma volonté me retenaient. Maintenant, libre de tout engagement, je puis écouter uniquement mes sentiments de bon et fidèle patriote.

« Notre devoir comme loyaux citoyens nous oblige à combattre pour les deux principes les plus sacrés du pays : pour son indépendance, qui se voit menacée par des hommes voulant, dans leurs vues égoïstes, spéculer jusque sur le territoire national, et pour le bon ordre à l'intérieur, que nous voyons chaque jour offensé de la manière la plus cruelle pour nos compatriotes pacifiques. Notre action, une fois libre de toute influence, de toute pression étrangère, nous cherchons à maintenir hautement l'honneur de notre glorieux drapeau tricolore. »

Cette dernière phrase, injuste et cruelle dans son expression générale, fut la mieux accueillie de tout ce discours, qui causa une si vive émotion parmi les soldats mexicains. Cette phrase donnait satisfaction aux rancunes que le trop évident mépris du peuple protecteur pour le peuple protégé avait fait naître, elle indiquait franchement, du reste, quelques-unes des souffrances que nous avions

fait subir à l'orgueil de Maximilien. Au surplus, il ne devait plus revenir de son opinion sur notre gouvernement et sur le maréchal Bazaine. Le 28 février, en écrivant de Queretaro au P. Fischer, il parle avec amertume des dernières *infamies des Français*. Un mois après, 29 mars, une autre lettre accuse avec non moins de violente colère le maréchal et les Français. Nous verrons ce qu'il en dira au moment de sa mort.

L'empereur finit ce discours en annonçant qu'il a nommé Marquez chef d'état-major général, Miramon, Mendez et Mejia chefs de chacun des trois corps d'armée.

Le 19, l'empereur fit son entrée à Queretaro. « Les généraux Marquez, Mejia, Vidaurri, M. le ministre Aguirre et un grand nombre d'officiers accompagnaient l'empereur. Les rues étaient luxueusement ornées et remplies d'une foule enthousiaste. La joie se montrait sur tous les visages. Les troupes de la garnison de Queretaro formaient la haie jusqu'à l'entrée de l'église principale, où un *Te Deum* a été chanté. Après cette cérémonie, l'empereur reçut les autorités civiles, qui prononcèrent plusieurs discours auxquels Sa Majesté répondit avec émotion. L'empereur se plaça au balcon pour assister au défilé des troupes. Les transports de joie de l'armée et de la population sont indescriptibles. »

Nous croyons inutile de donner les discours prononcés par les autorités civiles et militaires. Il y a pourtant dans le discours de Miramon un sentiment énergique et vrai exprimé avec une simplicité à laquelle la rhétorique mexicaine ne m'a pas habitué ; il remercie noblement Maximilien d'être venu à l'aide des défenseurs d'une société infortunée qui veut se sauver des horreurs de l'anarchie et de la prochaine dissolution qui la menace.

Il faut reconnaître aussi que ces indescriptibles transports de joie de l'armée et de la population étaient sincères. L'armée voyait dans l'empereur un personnage qui lui apportait sa solde, extrêmement oubliée depuis longtemps. La population avait appris la marche d'Escobedo d'une part et de Juarez d'autre part, tous deux se dirigeant vers la capitale en passant sur Queretaro. Les Querétariens savaient ce qu'il en coûte de se trouver sur de tels passages. En voyant tant de troupes impériales, ils espérèrent qu'elles allaient se porter en avant pour attaquer Escobedo à Celaya, grosse ville de 37,000 âmes, située dans l'État voisin (Guanajato), à 11 lieues environ de Queretaro.

Les plans financiers de l'armée et les plans militaires de la population eurent le même destin ; la solde n'était pas venue, et les troupes ne s'en allèrent pas. Ce trésor immense que l'empereur, disait-on, apportait de Mexico, se composait tout simplement de 50,000 pias-

tres : il y avait à peine de quoi payer l'arriéré de la solde des nombreux colonels qui commandaient la petite armée. Ils étaient environ 50, les généraux étaient au nombre de 20, et l'armée réunie à Queretaro comprenait environ 6,000 hommes : 120 soldats par colonel, 300 soldats par général. C'était peu. Les habitants trouvèrent que c'était beaucoup. Ils commençaient, en effet, à comprendre que c'étaient eux qui allaient nourrir ces braves, si bien commandés. L'enthousiasme devint descriptible, jusqu'au moment où il tomba, en face de la famine. Toutefois Queretaro fut toujours dévouée; elle donna, nous le verrons, un grand exemple de courage, et mérita noblement le nom de cité maudite que les juaristes lui donnèrent après l'avoir achetée.

C'était alors une ville de 48,000 habitants, d'autres disent seulement 40,000. Je demande la permission de décrire avec soin les lieux que Maximilien ne devait plus quitter.

La route qui vient de Mexico entre dans la ville sous un aqueduc et débouche sur une grande place, à gauche de laquelle se trouve l'*Alameda*, promenade plantée de peupliers et qui termine la ville au sud-ouest. Les tranchées ennemies vinrent jusqu'à 300 mètres de l'Alameda, qui fut fortifiée par des murs en terre et en *adoba* (brique séchée) et défendue par dix canons. De ce même côté, mais plus au sud, se trouvait le couvent de *la Cruz*, aussi défendu par une muraille en terre et en pierre sèche, et par trois pièces de canon. Les croisées avaient été crénelées et on y avait construit des embrasures pour trois autres pièces de canon. A l'extrême droite, on voyait le *cerro de la Campana*, mamelon rocheux élevé de 20 mètres au-dessus du sol de la ville, de l'intérieur de laquelle on monte par une pente douce au *cerro*, qui, du côté opposé, s'arrête brusquement sur une coupure très-escarpée. Le haut de cette petite colline était armé de quatre pièces. C'est là que l'empereur plaça sa tente pendant tout le temps du siége, et où il coucha presque chaque jour, bien que l'on insistât fréquemment pour le retenir au milieu des murailles mieux protégées du couvent de *la Cruz*. A 300 mètres environ, sur la gauche du *cerro*, se trouve la *garita* de San-Luis-de-Potosi, la porte de la ville par laquelle sort cette même route du Nord, conduisant à San-Luis. Au-devant de cette *garita*, on rencontre un pont qu'on arma de six pièces d'artillerie. La route monte par une pente douce jusqu'à un coude qu'elle fait à gauche, à 70 mètres, si je ne me trompe, du pont. Là, à droite, une petite chapelle fait face au coude de la route, et dans cette chapelle les libéraux avaient placé leurs avant-postes. Entre cette chapelle et le pont, un groupe de maisons tenait la gauche de la route. Les avant-postes impériaux étaient posés dans l'une de ces maisons, à 20 mètres du pont, et dont la

terrasse (*azotea*) avait été crénelée. Plusieurs milliers de juaristes occupaient les maisons entre les deux avant-postes. Les trois cents hommes qui gardaient la garita les en délogèrent à deux reprises différentes.

Quand la ville fut complétement fortifiée, elle présentait l'aspect d'un vaste parallélogramme, d'un rectangle dont les plus longues lignes (2,400 mètres de longueur) iraient dans la direction du nord-ouest. La longue ligne ouest, c'est-à-dire à gauche en arrivant de Mexico, était représentée par une muraille fortifiée ; la longue ligne est était représentée par une rivière, le rio Blanco. Les deux petites lignes du parallélogramme (1,200 mètres de longueur), montraient, celle du nord, deux tronçons de muraille fortifiée ; celle du sud, les fortifications de *la Cruz*, le reste de cette ligne ayant été de bonne heure aux mains de l'ennemi. En outre, une double rangée de fortins — je crois qu'il y en eut une soixantaine — fut construite sur un plan à peu près circulaire dans l'intérieur de la ville.

On a ainsi l'aspect général de la cité. Mais si nous voulons éviter l'obligation de renouveler l'étude topographique à propos de chacune des opérations du siége, nous devons, en résumant ce qui vient d'être dit, noter les noms et pointer soigneusement les lieux qui reviennent le plus souvent dans le journal de ces opérations.

Ainsi, nous arrivons du sud par la route de Mexico, nous entrons dans la ville par la *garita* (porte) de Mexico, qui fut des premières occupée par l'ennemi, ainsi que le *cerro* (pic, colline) de Cuesta-China et Careta. Nous passons sous l'aqueduc, nous voyons une place au bout de laquelle se trouve à l'est (ou à droite) le cerro et la garita de Canada, qui furent immédiatement aussi occupés par l'ennemi. N'oublions pas que c'est au pied de cette colline que coule la rivière formant la longue ligne de la droite du parallélogramme, la partie orientale de la fortification. A l'autre bout ouest (ou à gauche) de la place se présente le couvent de la Cruz. C'est là que commence la fortification, et c'est du bas des murailles de ce couvent que part le premier des fortins formant à l'intérieur de Queretaro une seconde et une troisième ligne de défense. La Cruz renferme dans ses murs la Huerta (le jardin), le Panthéon de la Cruz, les bâtiments conventuels, dont la partie médiane sert de quartier général, entre l'église à droite et l'hôpital à gauche. Au-devant des bâtiments s'étend la plazza de la Cruz, de l'extrémité de laquelle part le premier des fortins du côté gauche. Puis nous arrivons dans l'intérieur de la cité. Nous ne voulons signaler là que le couvent, la place et l'église de San-Francisco, qui tiennent à peu près le centre de Queretaro. La Huerta de la Cruz est jointe à l'église de San-Francisquite par une petite muraille crénelée, et c'est cette église qui forme l'extrême

pointe sud-ouest de la ville, comme la cerro de la Campana en forme l'extrême pointe nord-ouest. De cette église de San-Francisquite fortifiée part la muraille crénelée, qui est la fortification occidentale, et qui représente, avons-nous dit, la longue ligne de gauche du parallélogramme. L'Alamada tient juste le milieu de cette muraille. Un peu au-dessus, on rencontre la Casa-Blanca, défendue par un petit fortin extérieur. Enfin, à l'extrême nord-ouest de cette muraille et du parallélogramme, nous voyons la garita del Pinto. La muraille s'infléchit, puis, formant un angle aigu de l'ouest au nord-ouest, elle va s'appuyer sur un pont et un poste avancé qui commande la route de Celaya. A quelques mètres au-dessous, en revenant vers l'intérieur de la ville, est campée la garita de Celaya. L'espace laissé libre entre cette garita et le pont est défendu par l'hacienda fortifiée de la Capilla.

De la garita de Celaya une nouvelle muraille monte au cerro de la Campana, qui est, avons-nous dit, l'extrême pointe nord-ouest de Queretaro, et se trouve situé à 1 kilomètre des dernières maisons de la ville. Si nous nous sommes fait comprendre, ces deux tronçons de murailles, de la garita del Pinto au pont, et de la garita de Celaya au cerro de la Campana, représentent la petite ligne septentrionale du parallélogramme, celle qui est parallèle au couvent de la Cruz.

Du cerro de la Campana descend une muraille qui vient rejoindre le fortin intérieur, le plus avancé dans la direction du nord. Elle s'arrête là; mais au pied même de ce cerro coule la rivière, qui représente la fortification extérieure orientale, et qui, grande ligne de droite du parallélogramme, vient rejoindre, à l'extrémité sud-est, le cerro et la garita de Canada. En face de cette rivière, s'étendent les faubourgs de Queretaro. A moitié distance de l'espace compris entre la Campana et le Canada, la route de San-Luis sort de la ville en traversant cette garita de San-Luis et ce pont dont nous avons parlé aux pages précédentes. Indiquons encore le cerro de San-Gregorio, le cerro de San-Pablo, au delà du faubourg, entre la route de San-Luis et la Canada, et nous aurons tout dit.

Nous espérons ainsi avoir minutieusement et longuement, mais clairement, expliqué la disposition des lieux où allaient se jouer les destinées de Maximilien et du Mexique. On pourra maintenant suivre sans une carte qui, à notre connaissance du moins, n'existe pas encore, les incidents du siége et de la catastrophe finale.

III

Je reviens aux premiers jours qui suivirent l'entrée de Maximilien à Queretaro. L'empereur, voulant avoir le plus grand nombre possible d'hommes sous sa main, s'était empressé de rappeler le brave Mendez, qu'on nommait le vainqueur de cent combats, et qui, depuis deux ans, dans le Guerrero et le Michoacan, États voisins au sud-ouest de Queretaro, tenait tête à Regulès et à toutes les forces juaristes. Le 21 ou le 22 février, Mendez arriva avec sa troupe déguenillée. Bons soldats, aguerris, disciplinés, pleins d'ardeur et de confiance en leur général, composant le plus solide de tous les corps mexicains, ils étaient au nombre de 5,000. D'autres de mes informations, mais en qui je me fie moins, m'assurent que cette armée ne comptait que 2,500 hommes. Mendez ramenait avec lui, je crois, les garde-frontières du nord, *Presidiales*, *Rifleros*, *Lanceros*. Ils formaient la brigade du général Quiroga, le doux et le valeureux, le type charmant et élevé du vrai caballero, du gentilhomme mexicain. Parmi ces presidiales se trouvaient une cinquantaine de Français qui entrèrent plus tard dans la contre-guérilla française.

Le 27 février, l'empereur passa cette division en revue. Puis on s'occupa activement de la réorganisation des différents corps. On créa de nouveaux bataillons, on forma des brigades, des divisions. On fit tout les préparatifs pour une prochaine entrée en campagne. L'empereur passait des revues sans se lasser et paraissait joyeux, plein de confiance en l'avenir. Il aimait à se trouver au milieu des soldats, causant familièrement avec eux, les encourageant, distribuant quelques réaux, et naturellement reçu partout où il passait avec les acclamations de l'enthousiasme le plus sincère. Que de fois ne le vit-on pas se promener seul dans les rues, aller d'un quartier à l'autre sans être accompagné d'aucun autre que de son secrétaire particulier, ce J. M. Blasio que j'ai déjà nommé. Les revues terminées, on commença les grandes manœuvres dans la plaine située au delà de l'Alameda, au pied d'une montagne nommée Cimaterio. C'étaient presque toujours Marquez, Severo de Castillo, Manuel Escobar qui commandaient tout ou partie de ces manœuvres, rarement Miramon. La faveur de son rival Marquez durait toujours, et elle ne dura que trop pour la vie de Maximilien. Quant à Mejia, il était accablé de douleurs rhumatismales et gardait le lit depuis deux mois.

On avait appris dès le 20 février que, après le départ de Mendez,

Morelia, capitale du Michoacan, avait été occupée par Regulès aux pieds légers, par don Juste Mendoza, gouverneur constitutionnel qui foudroyait les traîtres dans une proclamation se terminant par l'annonce d'un *prestamo* de 30,000 piastres. Les religieuses, à l'arrivée de Regulès et de ses hommes s'étaient empressées de fuir leurs couvents. Par contre, on attendait de Colima et de Zamora les forces juaristes qui étaient restées jusque-là sous le commandement de Corona dans la Sonora et la Sinaloa. Elles étaient attendues avant le 25, et l'on annonçait qu'elles allaient marcher sur Queretaro.

Le 1[er] mars, on apprend que l'ennemi a quitté Celaya et que ses avant-postes ont touché l'hacienda de la Estancia à 2 lieues environ de Queretaro. Pendant que Corona et ses bandes viennent ainsi du Nord-Est, un Indien arrivant du Nord annonce que, dans l'État voisin, Guanajato, à San-Miguel-de-Allende, l'on voit l'armée d'Escobedo défiler. On ne tarde pas à apprendre que ses postes avancés touchent à Santa-Rosa, village à 6 lieues du Queretaro.

L'empereur rassemble un conseil de guerre. Miramon prend la parole. Il demande que l'on aille au-devant de l'ennemi et qu'on lui livre bataille dans la plaine de Celaya avant qu'il n'ait rassemblé toutes ses forces. Il promet la victoire si l'on veut adopter le plan qu'il propose, c'est-à-dire attaquer l'ennemi à la Estancia avec toutes les forces d'infanterie et d'artillerie, tandis que Mejia, le tournant par l'ouest, le chargerait avec la cavalerie. « Si nous sommes vainqueurs, comme je n'en doute pas, conclut-il, nous nous porterons sur l'armée qui se présente du côté de Santa-Rosa, nous l'écraserons comme celle de Corona, et en deux jours nous aurons sauvé l'empire. »

Mejia, quoique encore malade, s'offrait à coopérer de toutes ses forces au plan de Miramon, qu'il approuvait complétement, comme le fit aussi Mendez.

Marquez était d'un avis contraire. « Il vaut mieux attendre l'ennemi de manière à le combattre près de la ville et à ne rien livrer au hasard. Dans les circonstances actuelles, le moindre échec peut compromettre la cause que nous défendons. Nous sommes bien plus sûrs de vaincre si l'ennemi vient nous attaquer dans nos positions que si nous allons l'assaillir dans les siennes. Il nous est très-supérieur en nombre; dans un combat de plaine, il peut, avec ses 8,000 chevaux, tourner les 3,000 cavaliers que nous avons à lui opposer. Nous avons ici un excellent champ de bataille, en appuyant notre centre sur le cerro de la Campana, que l'on peut fortifier de dix pièces d'artillerie, notre droite au cerro San-Gregorio, notre gauche à la Casa-Blanca. C'est dans cette position que l'ennemi viendra nous attaquer, les mon-

tagnes environnant la ville ne lui offrant aucun autre champ de bataille. » J'ignore quel fut l'avis des autres généraux.

L'empereur, malgré toute opposition, adopta le plan de Marquez. Dès le lendemain, on déploya toutes les troupes selon l'ordre de bataille indiqué par celui-ci. Le bataillon qui fut placé à l'extrême droite, sur le cerro San-Gregorio, était le bataillon de cazadores, composé pour moitié de Français, et qui prit plus tard le titre de bataillon de l'empereur, à cause de la confiance que Maximilien avait en lui.

Malgré toutes ces préoccupations, Maximilien montrait la plus grande égalité d'humeur. Il n'avait que deux sujets d'irritation, d'abord le souvenir des Français et des derniers actes de leurs chefs, soit politiques, soit militaires, ensuite les ennuis que lui donnaient ses ministres.

« J'ai été désagréablement affecté, écrit-il à un officier allemand resté à Mexico, en apprenant que ces vieilles perruques du ministère ont si peu de déférence pour moi qu'ils ne payent même pas mes quelques serviteurs restés à Mexico. Je vais me contenter d'un domestique, vendre mon cheval et aller à pied, afin de pouvoir économiser de quoi vous envoyer de l'argent. »

Au commencement de mars, il écrit de Queretaro à un savant allemand avec lequel il était en relations d'histoire naturelle :

« Vous avez appris par les journaux qu'après le départ depuis si longtemps souhaité de nos amis les ennemis, et après avoir enfin reconquis notre liberté d'action, nous avons échangé le chasse-mouche (éventail) de la paix avec le glaive ; au lieu de poursuivre des punaises, nous poursuivons tout autre chose.

« En place des abeilles, ce sont maintenant des balles qui bourdonnent autour de nos têtes ; déjà deux fois entre Mexico et Queretaro, nous avons été au feu... Ces jours-ci, nous tenterons la fortune ; si le coup réussit, j'espère vous voir bientôt à Mexico ; sinon nous aurons combattu en braves et prouvé que nous aurons pu tenir quelques semaines de plus que les Français.

« Périr l'épée à la main, c'est le sort possible, mais il n'y a pas de honte. Comme je regrette que les sciences de la paix ne puissent pas fleurir à côté de Mars ! Quelles belles choses vous auriez trouvées sur toute la route de Mexico ! Ainsi dans ce bois si intéressant de Calpulalpam, j'ai vu, pendant que les balles sifflaient autour de nous, de superbes papillons voltiger çà et là tout tranquillement. Ici, à Queretaro, nous avons découvert une nouvelle espèce de punaise (*Simex domesticus Queretari*), qui paraît avoir des mandibules doubles et qui étonnent tout le monde. Si j'avais pu emporter des flacons, j'en au-

rais, malgré la préoccupation de la guerre, conservé quelques-unes pour vous les montrer. »

Le 5, l'armée juariste déboucha dans la vallée de Queretaro, au point de jonction des deux routes de San-Miguel et de Celaya. Les deux corps de Corona et de Escobedo comptaient alors environ 20,000 hommes chacun. L'armée impériale avait de 8,000 à 10,000 hommes, dit-on, mais, si je compte bien, plutôt 10,000 que 8,000. Les juaristes la trouvèrent rangée en bataille, selon le plan arrêté plus haut, face au nord plein, le centre campé au Cerro de la Campana, la droite appuyée à la rivière, la gauche à la garita de Celaya et à la Casa Blanca.

Les juaristes, quoique se trouvant plus de quatre contre un, n'osèrent pas accepter le combat qu'on leur offrait. Ils restèrent cinq jours en observation, se contentant de repousser de l'hacienda de San-Juanito, en avant de la Campana, une petite bande impérialiste. Dans la nuit du cinquième jour, ils filèrent sur leur droite, descendant vers le sud-est et tournant les faubourgs, les cerros de San-Gregorio, San-Pablo, Canada et Cuesta-China. Le 12, les impériaux, étonnés de ne plus voir l'ennemi, poussèrent une reconnaissance dans la direction de l'est, jusqu'au village de San-Pablo, à 3 kilomètres de Queretaro, avec le bataillon de cazadores, appuyé par le 7e de ligne (600 hommes) et le régiment de l'Impératrice (450 hommes).

L'ennemi avait disparu vers le sud. Le 14, on eut de ses nouvelles. A huit heures du matin, il commença une attaque sur toute la ligne occidentale et méridionale, alors la moins défendue. A neuf heures du matin, quelques tirailleurs ennemis, soutenus par une cavalerie assez nombreuse, vinrent inquiéter les avant-postes de la garita del Pinto. Le général Mejia, à la tête d'une brigade de cavalerie, accourut au secours et repoussa les assaillants jusqu'à plus de 2 lieues de Queretaro. On le chassait vers midi de la garita de Celaya. A deux heures, les juaristes se précipitent sur la Cruz avec tant d'élan qu'ils parviennent à prendre la Huerta et le Panthéon. On se battit corps à corps, à coups de pierres et de grenades lancées à la main ; la petite garnison impériale, d'abord forcée, reprit sa position. Les secours arrivèrent, et le combat s'étendit à toute la partie sud, depuis la route de San-Luis jusqu'au cerro du Cimetière. A quatre heures, Mejia, à la tête de toute la cavalerie, mit en fuite l'ennemi de ce côté. Ce fut la fin de la première bataille entre les impériaux et les juaristes sous Queretaro. Ces derniers perdirent une pièce rayée, cinq canons encloués, 750 prisonniers, un nombre considérable de tués et de blessés. Mais on ne les chassa pas de leurs positions.

Ils purent même commencer à s'établir sur le cerro du Cimetière, en plein ouest, en face de l'Alameda.

Le 17, sortie de Miramon, qui prend deux canons à l'ennemi, en encloue plusieurs autres, fait 600 prisonniers et tue un grand nombre d'hommes. Le 22, nouvelle sortie du même qui écrase les postes ennemis au nord de la ville et enlève un fort convoi de munitions. Ce fut tout le résultat de cette affaire qui eût pu avoir de plus grandes conséquences. Mais Miramon, emporté par son ardeur, donna sans attendre une colonne d'infanterie qui devait coopérer à cette attaque. L'ennemi, qui devait être exterminé après avoir été pris entre deux feux, put s'enfuir.

Ce jour-là encore l'empereur assembla un conseil de guerre. Il commença par laisser deviner qu'il était décidé à évacuer Queretaro, la place ne lui paraissant pas en situation de soutenir un long siége. On manquait, en effet, de vivres et de munitions, et la disproportion des forces ne permettait pas d'espérer qu'on pût faire lever le siége de vive force. Marquez, qui avait pris sur Maximilien une grande influence, intervint encore et changea — ce qui n'était, hélas! que trop facile — les résolutions de l'empereur. Il fut décidé que lui, Marquez, muni de pleins pouvoirs, pousserait jusqu'à Mexico, d'où il reviendrait avec de l'argent, des munitions, des renforts et particulièrement avec les troupes européennes.

Le vieux, prudent et rusé général partit dans la nuit même, par la porte del Pinto, à côté de l'Alameda, qui n'était pas encore investi. Il emmenait 1,200 cavaliers, sous le commandement du chevaleresque Quiroja et du général Vidaurri, fort honnête homme, dont il allait faire un ministre des finances.

Le 23, l'ennemi fut renforcé de 10,000 hommes environ, qui prirent place sur le cerro du Cimetière, à l'ouest, en face de l'Alameda et de la Casa-Blanca. Dès ce jour, la ville était complétement investie. Les assiégeants étaient alors, d'après le calcul, à mon sens un peu exagéré, des républicains mêmes, 50,000 hommes. Les assiégés avaient environ 8,000 hommes. Mais déjà ils manquaient de munitions, et dès cette époque l'on donnait un sou de notre monnaie pour chaque boulet ennemi ramassé par les habitants.

Le 24, les juaristes, descendant des hauteurs du cerro du Cimetière (que j'entends appeler aussi *cordillera* ou *loma del Cimatario*), tentèrent une attaque vigoureuse et simultanée sur les deux points de la Casa-Blanca et de l'Alameda. Ils furent repoussés et laissèrent au pouvoir des assiégés un bataillon, avec son drapeau et ses guidons. Ils perdirent en outre environ 800 hommes. Le surlendemain Miramon fit une sortie, mais du côté opposé. Il traversa la rivière en dessous de la route de San-Luis. Il culbuta l'ennemi, encloua les canons et fit 600 prisonniers. Le 1er et le 4 avril, il recommença ce coup de main dans les mêmes conditions et avec le même succès.

Pendant ce temps, les assiégeants, complétant les travaux d'investissement, commençaient les tranchées et ouvraient leurs parallèles. Les assiégés complétaient leur système de fortification et se livraient activement à la fabrication de la poudre et des projectiles, car tout manquait. On était obligé d'attendre les canons pris sur l'ennemi pour armer les murailles qu'on élevait. On n'avait pas d'artificiers bien habiles, aucun outillage un peu perfectionné. Les capsules principalement étaient un objet de grande préoccupation. On essaya d'en fabriquer avec du carton, la tentative ne réussit guère. Peu à peu toutefois on perfectionna ces capsules en carton, qui en vinrent à remplacer assez bien les capsules de cuivre. Ainsi en fut-il de tout. L'habileté vint avec l'expérience, mais on fut toujours obligé de ménager l'emploi de ces munitions si laborieusement créées.

Dès le 24 mars, la viande de bétail manqua dans la ville. On tua les chevaux et les mules, et, comme l'on était à court de fourrages, on commença à nourrir les chevaux survivants avec les feuilles des arbres des promenades publiques. Vers le milieu d'avril, le maïs commença à faire défaut.

Il y avait près d'un mois que Marquez était parti. C'est de lui qu'on attendait tout, les hommes, les munitions, les approvisionnements, ou plutôt la levée de ce siége, que la faiblesse numérique des impériaux ne permettait pas de faire lever de vive force. Que devenait Marquez? On n'avait eu nulle nouvelle sûre de lui. On ne pouvait lui envoyer aucun message.

Le 17, on décida que l'on ferait le lendemain un effort pour ouvrir un chemin à deux courriers de l'empereur chargés de dépêches pour ce général, toujours attendu, toujours annoncé, toujours invisible. De temps en temps, en effet, il entrait quelque espion porteur de dépêches ou de nouvelles : Marquez arrivait; on l'avait vu sur la route de Toluca ; il était à Maravatio. Une autre fois c'était par la grande route du nord qu'il accourait : il était à Tula quelques jours auparavant, bien plus, on l'avait vu à Amealco. Que disait-on encore! Il venait de battre un corps ennemi à San-Juan-del-Rio. Les musiques remplissaient de fanfares la place de la Cruz, la place au Chien, la place de San-Francisco ; le peuple de Queretaro se portait en foule à la promenade de l'Alameda. Rien ne venait.

Le 18, Miramon sortit par la Cruz et l'église de San-Francisquite pour aller attaquer, au sud, la garita de Mexico. Il en délogea l'ennemi après une vigoureuse résistance. Il le poursuivit jusqu'au pied des cerros de Cuesta-China et de Carreta. Là, il se trouva en face d'une ligne ennemie retranchée. Il ne put la percer. Les deux courriers de l'empereur furent obligés de rentrer.

On décida pour le 27 une nouvelle attaque que dirigeraient l'empe-

reur et Miramon contre la partie la plus forte, mais aussi la plus gênante des fortifications ennemies, contre celles-là justement qui descendaient du cerro del Cimatario, dans la plaine, en face de l'Alameda. Ce jour-là, à cinq heures et demie du matin, Maximilien et Miramon sortirent avec 2,800 fantassins et quelques cavaliers. C'était à peu près tout ce dont on pouvait disposer, le reste devant rester à la garde de cette ville, qui occupait l'espace double de celui qu'eût rempli une ville européenne de 50,000 âmes.

Miramon se jette sur la Cordillera, défendue par 12,000 hommes, trois tranchées et vingt-deux pièces de canon. Il enlève à la baïonnette successivement les trois tranchées, fait un massacre considérable, une quantité énorme de prisonniers, enlève les vingt-deux canons — sauf un qu'on fut obligé d'abandonner sur le champ de bataille. — Il pousse les juaristes en une telle fuite qu'il ne restait plus chez l'ennemi ni un cheval ni une mule qu'on pût utiliser pour transporter les canons dans la ville. Les fantassins juaristes s'étaient changés en cavaliers pour fuir et perdre moins de temps en route. La place ennemie était tellement nettoyée que le peuple de Queretaro sortit en foule pour piller. L'on put utiliser cet amour du pillage, et beaucoup de ceux qui, comme notre compatriote le lieutenant Seguy, s'étaient emparés de pièces d'artillerie, purent enrôler les Indiens pillards et les forcer à arracher les pièces des retranchements et à les mener jusqu'à Queretaro à travers les rochers et sous un feu très-nourri.

On n'avait pas malheureusement pu complétement profiter de la victoire, par la faute du régiment des dragons de l'Impératrice, qui hésitèrent à charger les fuyards malgré l'ordre pressant de Maximilien. L'empereur dit au lieutenant-colonel — qui commandait en l'absence de Lopez, colonel titulaire, détaché à l'état-major général — qu'il allait se mettre lui-même à la tête du régiment. On put enfin vaincre l'hésitation, peut-être déjà traîtresse, de ces gens-là ; mais il était trop tard : les fuyards, ne se sentant pas poursuivis, s'arrêtèrent, rassemblèrent toute leur cavalerie, firent un retour offensif sur les impériaux dispersés, qui parvinrent toutefois, comme je l'ai dit, à ramener à Queretaro vingt et une des vingt-deux pièces de l'ennemi. Celui-ci avoua plus tard que jamais il n'éprouva telle panique, et que, si on l'avait poussé, jamais il n'eût pu se reformer ; le siége eût été ainsi levé et Maximilien sauvé.

Le 1er mai, Miramon va escarmoucher à la droite de la ville au-dessous de la route de San-Luis, préparant ainsi l'attaque du 3 contre les fortifications du mont San-Gregorio. Ce jour-là, en effet, il se précipita sur les tranchées de ce cerro et avait déjà enlevé la première ligne, quand parvint à l'empereur un courrier porteur de

plis des généraux Marquez et Vidaurri, annonçant que ces deux généraux s'avançaient. Maximilien ordonna à Miramon de faire retraite. Cette fausse dépêche donnait le nom des régiments et des chefs de corps qui marchaient avec Marquez ; elle indiquait que celui-ci s'avançait sur Queretaro en deux colonnes, l'une, sous son commandement qui était déjà arrivée à Monte-Alto ; l'autre, sous le commandement de Vidaurri, avec l'artillerie, se dirigeait, par le chemin de Toluca, sur Ixtlahuaca, où les deux colonnes devaient se rejoindre.

Le 5 mai, anniversaire de la merveilleuse victoire remportée sur la France devant Puebla, grosse fête chez les juaristes, qu'ils voulurent célébrer par une attaque formidable. A l'angelus du soir, ils se lancèrent vigoureusement contre le pont, la maison fortifiée, la porte de San-Luis. Une colonne de 6,000 hommes, commandée par Escobedo, fit vainement les efforts les plus courageux pour arriver à emporter cette position. Ils laissèrent 1,500 à 2,000 hommes sur le terrain.

Marquez n'arrivait pas. Le maïs et les *tortillas* avaient disparu complétement ; il ne restait plus que les *frijoles* (haricots). On avait, en 71 jours de siége, livré 22 combats, tous victorieux, le matériel avait triplé par les prises faites sur l'ennemi ; les succès continuels avaient donné la plus grande confiance aux impériaux. Mais la situation n'aboutissait pas : les libéraux, toujours battus, toujours diminués par les morts et les prisonniers, se recrutaient par la *leva* et s'entretenaient par le pillage. Leur nombre augmentait, tandis que les impériaux, quoique triomphants, fondaient peu à peu. Les pertes faites, la troupe emmenée par Marquez, quelques très-peu nombreuses désertions, avaient réduit le nombre des soldats à 6 ou 7,000. Il fallait sortir à tout prix de cette position.

On décida dans un suprême conseil de guerre une attaque générale pour le 14 mai. Si la victoire était incomplète, on percerait du moins les lignes ennemies et l'on se retirerait dans la sierra Gorda, pour prendre conseil des circonstances, et de là gagner la mer ou Mexico. Si, comme tout le faisait supposer, on chassait l'ennemi, l'on marcherait vers l'État du Nuevo-Leon, et là, au centre du Mexique, on rassemblerait ce fameux congrès, dont l'idée était si chère à Maximilien.

Le 12, on fit un appel au peuple de Queretaro pour qu'il s'armât et occupât les fortifications, et permît ainsi à l'armée régulière de sortir tout entière dans la matinée du 14 et d'attaquer d'une manière décisive les parallèles du front et des deux flancs, de façon à isoler l'ennemi de son arrière-garde.

La confiance et l'affection pour Maximilien étaient si grandes que 4,000 hommes se présentèrent. Ce fut un malheur, car on ne put

les organiser pour le 13. On remit donc l'attaque au 15. Le 14, on mit la dernière main aux dix-neuf ponts portatifs qui devaient permettre de passer la rivière sur plusieurs points ; on distribua à la troupe des rations de viande de cheval et du vin rouge. Enfin, on prit toutes les dispositions.

A deux heures du matin, le 15, tout était prêt ; on n'attendait plus que l'ordre de se mettre en mouvement, le signal de l'attaque sur toute la ligne, et personne ne faisait doute que ce ne fût le signal de la victoire. Quelques minutes après deux heures, l'ennemi lança un projectile creux de la garita de Mexico ; vingt minutes après un second coup fut entendu, puis plus rien.

Personne dans l'armée impériale, parmi tous ceux qui attendaient avec tant d'anxiété le signal de la bataille, ne se doutait que ces deux coups fussent destinés uniquement à Lopez, et qu'ils fussent un signal de rappel de la trahison.

IV

Il nous faut voir maintenant ce qui s'était passé dans le reste de l'empire depuis le départ de Maximilien pour Queretaro. Le reste de l'empire se composait de Vera-Cruz, de Puebla, de Mexico. Puebla était assiégé par une armée nombreuse, sous le commandement de Porfirio Diaz, armée, du reste, médiocrement organisée pour faire un siége, surtout le siége d'une ville fortifiée comme Puebla. On était donc sans aucune crainte de ce côté. On voyait à Vera-Cruz apparaître quelques corps qui pouvaient bien intercepter les communications, mais incapables de réduire une place qui s'appuyait sur la mer.

Devant Mexico la situation n'avait guère changé. Les bandes qui l'entouraient étaient peut-être plus nombreuses et plus fortes ; mais la ville était plutôt resserrée qu'assiégée encore. Mexico est placé comme au fond d'un vaste entonnoir. De quelque côté que l'on se tourne, on n'aperçoit que des collines, des montagnes aux vives arêtes ou qui s'étendent en plateau. Ces montagnes, qui sont la défense de la ville, sont aussi un excellent lieu de retraite pour des bandes armées ; aussi les bandes y pullulaient. Mais les trois points importants de ces montagnes, les contre-forts extrêmes qui arrivent en angles aigus dans la vallée, en face de Mexico, étaient encore ou de nouveau au pouvoir des impériaux. Comme ils commandaient les plateaux et les routes principales, soit pour l'attaque, soit pour le ravitaillement, ils étaient pour ainsi dire une digue qui empêchait les bandes des montagnes d'investir Mexico. Ces trois points étaient au

nord-est — à environ 5 kilomètres de Mexico — Guadalupe, avec son église fortifiée et un camp retranché construit par le génie français ; au sud et au sud-ouest, Tacubuya et Chapultepec, avec son château, ses maisons aux terrasses crénelées et son camp retranché de Santa-Fé, aussi construit par le génie français.

La ville même est défendue par une ceinture de fortifications en terre protégée par un fossé. Le mur est revêtu à l'extérieur et aux embrasures d'une cuirasse en *adobe*. Le fossé est profond de 2 mètres, large de 4 ; il est rempli d'eaux vives entretenues par un système de drainage établi pour dessécher la vallée. Une citadelle, fortifiée de la même manière, mais avec des murs plus hauts, se compose de vastes bâtiments disposés en carré et dont les terrasses sont à l'épreuve de la bombe. Elle commande le sud-ouest de la ville.

Celle-ci n'est abordable, pour un ennemi mexicain, que par les routes principales, le terrain qui les sépare les unes des autres étant tellement marécageux et coupé de fossés, qu'il faudrait une infanterie très-ferme pour tenter par là une attaque. Ainsi s'explique pourquoi tout l'effort du siége se portera sur les *garitas*, c'est-à-dire sur les bâtiments d'octroi, jouant le rôle de portes de la ville, et se trouvant à l'endroit où ces routes principales entrent dans la ville.

En dehors des soins de la défense de Mexico, alors médiocrement attaquée, comme je viens de le dire, la préoccupation de Larès et des généraux Tavera, Platon Roa, Galvez, O'Horan, ainsi que des autres qui étaient restés à Mexico, fut de constituer une armée. Le noyau en était tout trouvé. Nous avons indiqué le nombre et le genre de soldats européens qui se trouvaient encore dans l'armée mexicaine. Mais on a pu remarquer que, si les Allemands étaient formés en corps homogène et compacte, les Français étaient disséminés de ci de là sur plusieurs points de l'empire et dans divers corps mexicains. De plus, un grand nombre de nos soldats libérés qui avaient cherché quelque établissement au Mexique se trouvaient ruinés par la cessation de tout commerce. D'autres non libérés du service militaire n'avaient pas cru devoir obéir à la circulaire du maréchal ; d'autres ne l'avaient pas pu, éloignés qu'ils étaient du centre de l'empire ; ils avaient rejoint Mexico ou Puebla après le passage des dernières divisions de l'armée française, [qui, du reste, avait, au milieu de mars, définitivement quitté le sol mexicain. La première pensée de tous ces gens-là était, comme il est habituel à tout bon Français, de courir se mettre sous l'aile du ministre de France. Ils n'y trouvaient une hospitalité ni luxueuse ni bienveillante, le ministre ne voulant pas aider les uns, qu'il était fort tenté de considérer comme des bandits, et ne pouvant pas aider suffisamment les autres.

Je me heurte ici à l'une des parties de ce travail qui m'ont le plus préoccupé. J'ai fait les plus sincères efforts pour arriver à un jugement impartial et clair sur la conduite de notre ambassadeur. Je ne sais si c'est mauvaise chance de ma part, mais je n'ai jamais pu rencontrer de gens qui ne lui fussent pas hostiles. Je puis constater qu'ils sont nombreux, très-âpres et très-décidés dans leur hostilité. Je suis porté à croire que l'histoire, si elle s'inquiète de ce diplomate, le traitera avec sévérité. Mais, dans ces conditions, je ne puis avoir la prétention de juger en dernier ressort un homme jeté au milieu d'événements qui nous touchent et nous passionnent, un homme que ses devoirs diplomatiques empêchent de se défendre.

Je constate donc qu'il a soulevé une masse de haines, de haines sombres, et j'en donnerai à la fin de cette étude une preuve saisissante et qui lui est inconnue. Toutefois je fais une large part aux difficultés de sa position. Après le départ de notre armée, il était pour le gouvernement mexicain un ennemi détesté pour lui-même et pour la France; pour lui-même, à qui l'on reprochait d'être seulement préoccupé de sa fortune, de la dot féerique de la jeune Mexicaine qu'il venait d'épouser, et que l'on accusait de pousser à une entente avec les juaristes uniquement pour sauver cette dot; pour la France, à laquelle on attribuait tout le mal présent. Il n'avait donc aucune autorité, aucune influence auprès du gouvernement. De plus, le gouvernement, l'armée, la population mexicaine pouvaient éprouver la tentation de lui faire expier, maintenant qu'il était seul et faible, les abus de pouvoir, les taquineries, les insolences dont on accusait les Français. J'ignore si ce qu'on appelle la colonie française, c'est-à-dire la masse du commerce français à Mexico, eut à se louer de lui. J'ai entendu là-dessus des appréciations diverses. Quant à l'armée, je veux dire les soldats français de toute catégorie demeurés après le départ de l'intervention, il n'y a qu'un cri contre lui.

Ici je vois très-clair dans la situation.

Le ministre regardait tous ces irréguliers comme des déserteurs, et il y en avait un certain nombre; comme des misérables, et il y en avait quelques-uns. Il était porté à exagérer la sévérité de son jugement sur eux en songeant aux difficultés qu'ils lui créaient, et elles étaient réelles. Lui, sans autorité, ne devait avoir qu'un désir, c'est-à-dire que les Français ne réclamassent jamais son intervention. Lui qui voyait fort bien la victoire certaine des juaristes, ne demandait qu'une seule chose, c'est-à-dire que tout ce qui était Français gardât la neutralité. Lui, ambassadeur de France, ne faisait qu'un seul rêve, le rêve cher à toute autorité française, et particulièrement à tout diplomate français à l'étranger, il voulait voir tous nos natio-

naux se courbant sous la discipline comme une armée docile. Il était porté à considérer comme ennemis de la France tous ceux qui ne prenaient pas le mot d'ordre de la légation. Lui, le compagnon politique du maréchal Bazaine, il admettait difficilement qu'il pût y avoir encore un soldat respectable au service mexicain, après la circulaire du maréchal. Enfin, le gouvernement français ne lui avait pas laissé les mines du Potose à distribuer aux compatriotes malheureux, et quant aux mines de *Real del Monte*, qu'il venait, dit-on, de recevoir en dot, on ne l'accuse pas d'avoir abusé de l'autorité conjugale pour en distraire quelque peu en faveur des Français.

Ceux-ci, d'autant plus exigeants qu'ils étaient plus malheureux, qu'ils étaient plus indisciplinés peut-être, se faisaient un plaisir très-malicieusement français d'augmenter les difficultés de position d'un homme qu'ils n'aimaient pas, dont ils disaient que beaucoup avaient eu à se plaindre et bien peu à se louer. Ils abusaient volontiers de la faiblesse actuelle de la légation, et si les plus mauvais se réjouissaient de pouvoir humilier l'autorité défunte, quelques-uns des meilleurs ne pouvaient s'empêcher de faire joyeusement l'école buissonnière à la discipline. Car cela est vrai de nous partout et historiquement, nous sommes aussi prêts à harceler le pouvoir quand il est faible que le pouvoir est prêt à nous écraser quand il est fort. C'est à peu près l'histoire de ce qui se passa à Mexico, au printemps de 1867, et sur *le Phlégéton*, en l'automne de cette même année, époque à laquelle l'ambassadeur retrouva, sous sa puissance, quelques-uns de ceux en qui il avait vu des rebelles peu de mois auparavant. De plus, avec cet instinct de générosité exigeante qui est aussi de notre race, tous ces malheureux détestaient le ministre de ne pas faire ce que sans doute ils eussent fait eux-mêmes, de ne pas sacrifier une minime partie de l'immense fortune qu'il venait d'acquérir, pour le soulagement de compatriotes misérables.

Mais l'on comprendra mieux la situation, si l'on veut généraliser les détails d'une lettre que je choisis entre dix documents.

« Lorsque le corps expéditionnaire évacua le Mexique, je me trouvais dans l'intérieur, occupant un emploi de sous-lieutenant au 2e régiment de cavalerie mexicaine, emploi que j'avais accepté conformément aux circulaires du maréchal. Je ne connus pas l'ordre de rentrer en France, mais les revers de la campagne de Zacatecas, ainsi que ma santé, s'altérant tous les jours, me forcèrent à donner, le 10 février, à Queretaro, ma démission, dans le but de profiter du dernier embarquement des troupes françaises. Je partis donc de Queretaro. Je fus un mois à faire les 50 lieues qui séparent cette ville de Mexico. Je ne vous parlerai pas des obstacles qu'il m'a fallu surmonter. Je dirai seulement que, volé trois fois dans une

même journée, je suis arrivé dénué de tout. Je connus en arrivant la circulaire du 15 janvier, menaçant de désertion tous ceux qui, comme moi, étaient encore liés au service militaire de la France ; je ne fis que rire d'un pareil anathème, puisque j'avais dans ma poche mon brevet signé par le maréchal lui-même. Cependant je me présentai à la légation, d'abord pour remercier M. le consul de m'avoir envoyé un certificat à Cauntitlan où j'étais prisonnier, puis pour que l'on régularisât ma position. »

Il raconte alors les vains efforts qu'il fit pour être rapatrié, puis comment il écrivit au ministre une lettre qui resta sans réponse ; comment, en son nom et au nom de ses camarades, il envoie au journal français, *le Courrier du Mexique*, une note où il indique la position où ils sont, « ou de demander l'aumône pour suffire aux dépenses de notre nourriture ou de perdre notre qualité de Français en reprenant du service dans l'armée mexicaine ; » comment, à la suite de cet article, il fut mandé à la légation, blâmé une première fois, muni, la seconde fois, d'une feuille de route, la troisième fois *aumôné* de 10 piastres qui prirent trop tôt fin. En somme, il fut obligé de rentrer dans l'armée mexicaine.

Quoi qu'il en soit, en février 1867, il y avait une situation imposée par les circonstances : une masse de Français, anciens soldats, malheureux, médiocrement accueillis par la légation et qui dédaignaient l'aumône, rappelaient à tous qu'ils ne connaissaient d'autre métier que les armes. Les armes étaient assez en honneur alors et les Français aussi — j'entends quant aux armes. — Le chef d'escadron Chenet, que nous avons déjà vu à l'œuvre à Las Cruces et à Toluca, pensa qu'il y aurait utilité pour l'empire à former un corps spécial de ces Français. Au moins ainsi ils échapperaient à la misère et aux tentations du brigandage. Il ne faut pas oublier, en effet, qu'il n'y avait plus au Mexique ni commerce ni crédit, que beaucoup de nos anciens soldats restés au Mexique étaient sans habits, sans chaussures, sans nourriture. Les libéraux et les bandits les appelaient et les accueillaient comme de précieuses recrues.

Le 23 février, le commandant Chenet demande l'autorisation d'organiser un corps où l'on n'admettrait que des Français, avec les grades qu'ils avaient eus dans l'armée française. Cette organisation avait pour but de rassembler et de sauver quatre classes de soldats : 1° ceux qui, libérés et entrés dans la vie civile à Mexico, n'avaient plus de moyens d'existence ; 2° ceux qui, libérés ou non, n'avaient pu rejoindre à temps la colonne expéditionnaire en partance ; 3° ceux qui, enrôlés dans les corps mexicains, s'y trouvaient mal à l'aise ; 4° les déserteurs. Plus tard, ce corps se composa d'infanterie, de cavalerie, d'artillerie et de génie ; il en vint à compter près de

600 hommes, et il prit le nom de contre-guérilla Chenet. Il avait d'abord été formé sous le nom de contre-guérilla française, titre qu'il abandonna sur les instances et après les démarches officielles du ministre de France. Dans le principe, il ne devait être qu'un corps de cavalerie. Dès le 24 février, le préfet politique, général O'Horan permet les enrôlements, sauf ratification du ministre de la guerre, lequel autorise aussi, sauf ratification de l'empereur. Les enrôlés sont placés en subsistance à la compagnie de gendarmerie commandée par le chef d'escadrons Chenet.

Le 20 mars, vingt-cinq hommes de cette contre-guérilla vont, commandés par le sous-lieutenant Blanchon, défendre Tacubaya, à 5 kilomètres sud-sud-ouest de Mexico, et relever un poste mexicain qui avait été attaqué le matin même par 400 hommes de Riva-Palacio. La petite troupe s'établit sur les *azoteas* (terrasses) de deux hautes maisons, de façon à commander la place par un feu croisé.

Le 23, la petite troupe crie de toutes ses forces : *Viva el emperador !* qui vient de remporter, dit-on, une victoire décisive, où l'on a tué 4,000 ennemis, blessé 2,000 et fait 10,000 prisonniers. On racontait aussi que Lozada avait repris Guadalajara et Colima, à l'ouest sur la côte du Pacifique. D. Pascual Munoz avait relevé les armes de l'empire dans le Sud; les dissidents de Cuernavaca se retiraient dans le Guerrero ; les succès de la campagne de l'empereur à l'intérieur troublaient les assiégeants de Puebla. Acapulco tenait pour les impériaux. On affirmait que, à San-Luis-de-Potosi, un soulèvement populaire en faveur de l'empire avait forcé D. Benito Juarez à se réfugier dans le Zacatecas. Enfin, on niait le siége de Vera-Cruz, et on ajoutait qu'il y avait là une garnison de 2,000 hommes bien suffisante pour résister à toute attaque. En un mot, à cette date, tout allait aussi bien que possible pour l'empire.

Notre petite troupe française fut attaquée le 25, le 27 ; elle tint bon.

Le 28, on apprit l'arrivée de Marquez revenant de Queretaro.

A huit heures du soir, on reçoit l'ordre d'évacuer Tacubaya, Texcoco, Chalco, Guadalupe, Chapultapec. Tous les postes avancés de la ville sont abandonnés. Chacun s'en étonne. On se demande pourquoi livrer à l'ennemi des postes si faciles à défendre, nécessaires au ravitaillement, commandant la capitale et dont l'abandon doit ouvrir toutes les approches de la ville et la ville même à l'ennemi? C'est que Marquez a besoin de ses meilleures troupes, de toutes ses troupes, pour une grande expédition qu'il a combinée pendant la route qu'il vient de faire. Le 28, en effet, le corps qui a accompagné Marquez depuis Queretaro n'est pas encore rentré. Mais déjà les chefs de corps ont reçu l'ordre de se préparer à entrer en campagne. Tous les Européens vont faire l'expédition, dont le but est

encore mystérieux. Les hussards rouges, le bataillon Hamerstein, les gendarmes, le petit noyau de la contre-guérilla française sont désignés. Où va-t-on ? Chacun s'accorde à croire que l'on va rejoindre l'empereur à Queretaro.

On quitte Mexico le 29. La colonne est forte de 5,600 hommes, les meilleures troupes du Mexique ; elle emmène avec elle deux batteries rayées et une batterie de montagne. Mais où va-t-on ? On ne prend pas le chemin de Queretaro. Non, l'on se dirige vers le sud-est vers Puebla ! L'on ne prend même pas la route directe de Puebla, mais on tourne sur la gauche de façon à faire 60 lieues au lieu de 30, et comme si l'on voulait laisser Puebla à sa droite. L'on prend la route de Apam, celle qui passe entre les deux lacs de Texcoco et de San-Cristobal.

Ce mouvement, qui excitait l'étonnement de toute la colonne, n'excite pas moins l'étonnement de l'historien. Ce fut, en effet, l'un des quatre ou cinq mouvements *pivotaux*, qui décidèrent des destinées de Maximilien ; et c'est là-dessus que l'on s'est basé principalement pour accuser Marquez de trahison.

L'on fait remarquer que son premier, son unique devoir était d'aller dégager Maximilien ; c'est l'ordre précis qu'il avait reçu, et il n'avait quitté Queretaro qu'à la condition expresse d'y revenir immédiatement. On fait encore remarquer que, même pour aller à Puebla, il prenait une route bien étrange, longue et difficile, quand la route directe était libre, ou du moins sans obstacles capables d'arrêter une troupe comme la sienne. Cette route qu'il suivait tombait en avant de Puebla à Amozoc, sur le chemin de Vera-Cruz. L'on rapproche ces faits du débarquement de Santa-Anna dans le Yucatan, l'on rappelle que l'ex-dictateur était toujours resté, comme Marquez, un pur conservateur, que tous deux appartenaient à la même nuance politique, et l'on conclut que le général allait donner la main à Santa-Anna à Vera-Cruz pour le proclamer président de la république.

Les défenseurs de Marquez répondent que faire lever le siége de Puebla était la chose importante, attendu que dégarnir Mexico de ses meilleures troupes avant d'avoir dissipé l'ennemi, c'était exposer la capitale à être prise par un coup de main sans guère de défense, et que laisser tomber Puebla aux mains de l'ennemi, c'était, ainsi qu'on le vit fournir à cet ennemi des munitions et un matériel de siége. La marche sur Puebla avant d'aller à Queretaro s'explique donc. Il est du reste improbable que Marquez s'en allât proclamer Santa-Anna, à l'aide des troupes européennes où les Autrichiens étaient les plus nombreux, à l'aide des troupes qui étaient nécessairement et personnellement dévouées à Maximilien. Quant à la route assez inattendue,

en effet, qu'il prit, on l'explique par des renseignements reçus sur la position de l'ennemi devant la ville et par l'avantage que les plaines où il s'engageait donnait à sa nombreuse cavalerie.

Voilà les principaux arguments pour et contre, l'on peut juger. Pour moi, je ne trouve pas dans ces faits les preuves de trahison. N'oublions pas, du reste, que Marquez, comme les autres hommes de son parti, ne devait rien à Maximilien, qui, appelé par eux, s'était appuyé sur eux alors seulement qu'il ne pouvait plus faire autrement. Pour les conservateurs mexicains, il ne s'agissait donc pas avant tout de sauver l'empereur, pas même l'empire, mais de défendre la situation politique des conservateurs. A ce point de vue, Puebla était plus important que Queretaro, où, après tout, Marquez savait que Maximilien n'était pas en danger immédiat ; Puebla, au contraire, était vivement pressé. Enfin, Marquez était resté pauvre ; il était brave, dévoué avec enthousiasme à son parti ; ce sont des qualités qu'on peut faire valoir comme supplément de défense.

L'on partit donc le 29 mars. A Los Reyes, l'on quitta la route directe de Mexico à Puebla, comme si l'on redoutait les passages du rio Frio, et l'on prit sur la gauche par le chemin qui longe le lac de Texcoco. Le 31, à San-Cristobal, le commandant Chenet apprit que l'on allait à Puebla, où il trouvera 300 zouaves français qui l'attendent pour entrer dans sa contre-guérilla. Là, il abandonne le commandement de sa compagnie de gendarmerie franco-mexicaine, il se met à la tête du petit corps de volontaires français, qui compte alors 75 hommes et à qui l'on confie la batterie de montagne. On approche de Puebla. A l'étonnement de l'armée on dépasse la ville, on la laisse sur la droite ; on va de l'avant vers Huamantla.

Tout à coup le bruit se répand que Puebla s'est rendu. Nul ne le veut croire. Les libéraux n'ont pas d'artillerie de siége ; les forts qui défendent la ville sont, au contraire, parfaitement armés et approvisionnés ; Puebla peut, sans même être secouru, tenir une année entière. Mais ce n'est que trop vrai. On dit que le vieux Marquez, en apprenant cette nouvelle, a pleuré de désespoir. On raconte cent traits de la défense de la ville. Les habitants, les soldats, les 300 Français qui de Puebla se sont engagés dans la contre-guérilla Chenet, se sont battus dans les rues avec un acharnement inouï. Mais le gouverneur de la place, le général Noriega, a rendu les forts, qui mitraillent les défenseurs de la ville. Ceux-ci se rendent. A quoi bon ! Quelle loi de droit des gens est respectable pour les juaristes? 115 officiers sont fusillés près du cimetière du Carmen. Nos pauvres zouaves, qui se sont battus comme des endiablés, restent, en bien petit nombre, prisonniers dans la ville où leur chef nominal les re-

trouvera quand, prisonnier lui-même après le siége de Mexico, il sera envoyé à Puebla avec le reste de sa troupe.

Le général Noriega, seul de tous les officiers supérieurs, a la vie sauve. Faut-il voir en lui encore un lâche ou un traître [1]?

V

Je ne puis parvenir à comprendre le plan qui poussa Marquez en avant après la réception de ces nouvelles. Il devait deviner ce qui arriva en effet, c'est-à-dire que, maîtres de Puebla, les juaristes allaient être renforcés par leurs ennemis de la veille, qui, *Mexicano more*, s'enrégimenteraient volontiers dans les rangs des vainqueurs, et qu'ainsi ils pourraient prochainement poursuivre sa petite armée avec 40 ou 50,000 hommes.

Le 6 au matin on quitta le petit village indien de San-Diego, où l'on avait passé la nuit. A peine l'arrière-garde avait-elle abandonné le village — il était six heures — que l'on vit l'ennemi apparaître sur une hauteur, au delà de San-Diego. Bientôt il déboucha en colonnes serrées sur la route que les impériaux avaient suivie la veille. On lui comptait environ 10,000 cavaliers et 3,000 fantassins. Il se déploya rapidement sur le plateau qui domine San-Diego. Il s'adossa à un bois qui couvre presque toute la hauteur et où son infanterie se logea ; sa droite s'appuyait sur la route qu'il venait de quitter, sa gauche s'étendait à perte de vue dans le fond de la vallée de San-Diego. Le village était entre les deux armées.

Les impériaux étaient engagés dans une assez mauvaise route, mais aussitôt l'ennemi signalé ils avaient fait demi-tour et marché sur le village, que l'infanterie occupa. La contre-guérilla française était à l'avant-garde, avec sa batterie. Elle prend à travers champs, arrive à l'arrière qui fait front à l'ennemi, place ses pièces sur un mamelon en avant du village. La cavalerie s'étend en éventail aussi en avant de San-Diego : Quiroga et ses presidiales au centre, la gendarmerie franco-mexicaine à l'extrême gauche, les hussards rouges de Kevenhuller à la droite.

Le silence se fit. Puis on entendit un roulement : c'était la bat-

[1] Peut-être fut-il seulement un incapable. C'est l'avis du brave et loyal maréchal Almonte que j'ai pu consulter sur quelques-uns de ces hommes. Pour lui, Noriega, général instruit, mais non homme d'action, perdit la tête au milieu de la fusillade.

terie française qui commençait la bataille, avant même que les tirailleurs eussent engagé le feu. Quelques minutes après les batteries rayées se joignent au bruit. Les dix-huit pièces foudroyèrent l'ennemi, qui, avec cette étrange nature mexicaine si brave devant le feu, si prompte à la fuite devant le sabre, serrait vaillamment ses files emportées. Les cavaliers de Quiroga se précipitent du centre, les hussards et les gendarmes s'élancent de droite et de gauche. Après une heure de lutte, l'ennemi est culbuté. Les gendarmes le poursuivent, mais sans pouvoir l'atteindre, tandis que l'infanterie de Hamerstein va déloger les fantassins juaristes du bois. Le champ de bataille est couvert des cadavres des dissidents. Les impériaux ont eu 20 tués et 50 blessés.

On retourne vivement sur Mexico et l'on reprend la route que l'on a suivie pour venir.

Le lendemain, on envoya les hussards en reconnaissance, et quand on les vit revenir avec leurs costumes rouges, leurs selles rouges de sang, et quand, en passant devant le général, ils crièrent : *Viva el imperador*, en levant leurs sabres rougis jusqu'à la garde et encore dégoûtants du sang ennemi, nos Français trouvèrent que c'était un beau spectacle, et que ces Autrichiens étaient de braves compagnons. Ils avaient rempli une *barranca* (lit escarpé d'un torrent) de cadavres à coups de sabres. Toutefois, le soir, on apercevait l'ennemi à l'horizon. On envoya quelques coups de canon pour le tenir à distance.

Le 8, à dix heures du matin, on avait fait environ la moitié de la route qui sépare Puebla de Mexico. On était au village de San-Nicolas, à l'embranchement des trois routes de Mexico, de Apam et de Capulalpam, dans la partie la plus plane, ou plutôt la moins montagneuse du chemin. C'était une clef de route et une bonne situation d'attaque pour des forces immensément supérieures. Les accidents de terrain n'y manquaient pas toutefois. C'est en arrivant sur le haut d'un plateau que les impériaux aperçoivent 12,000 hommes s'avançant en colonnes serrées sur le mamelon en face. Dans le ravin, à la gauche, se déploie un gros de cavalerie au milieu duquel se tient l'état-major juariste. Les deux armées sont séparées par un vallon en pente douce.

Marquez fait déployer sa colonne, l'artillerie au centre. Nos volontaires français lancent au milieu du gros de cavalerie deux boulets qui font envoler les plumets de l'état-major. Les gendarmes descendent la pente du vallon et remontent l'autre versant ; ils vont aborder l'ennemi, mais ils constatent qu'il est massé en colonnes profondes. Ils remarquent que l'artillerie s'est tue ; ils se retournent et voient qu'ils masquent le feu des leurs. Ils font demi-

tour à droite. Les dix-huit pièces tonnent et enlèvent des files entières. L'ennemi écrasé, menacé sur son flanc droit par les gendarmes, se jette en désordre sur la gauche, et, décimé, poursuivi par les projectiles, il se précipite dans la plaine. Il fuit jusqu'à San Lorenzo, où il se reforme à l'abri de l'hacienda. Toute l'armée impériale le suit, gendarmes et cazadores en tête. Notre batterie française, soutenue par un escadron des hommes de Quiroga, se hâte, accourt en face de l'hacienda, en déloge l'ennemi, qu'on poursuit sans l'atteindre.

Nous entrons à San-Lorenzo, situé à l'extrémité d'une immense plaine à cheval sur deux routes qui mènent à Mexico. Nous nous y établissons pour y passer la nuit. Marquez fait prendre les dispositions pour la défense de l'hacienda, établit un ouvrage circulaire en terre, qu'on arme de canons. On était harassé par ces trois jours de marches forcées et de bataille. On se croyait débarrassé de cet ennemi qui fuyait si bien. Le lendemain, on le vit apparaître en plus grand nombre. On était à 22 lieues de Mexico.

Cette journée de San-Lorenzo, une des plus néfastes pour l'empire, commença par un feu de tirailleurs ennemis, qui, en nombre considérable, s'approchent peu à peu, entourent les impériaux. La contre-guérilla française est placée à l'extrême droite. On échange quelques coups de canon. A midi, le commandant Chenet va prévenir Marquez que l'ennemi nous tourne sur notre droite pour s'assurer d'une position des plus importantes; Marquez dit qu'il va y pourvoir. A une heure, le commandant français envoie l'un de ses officiers rappeler à Marquez que l'ennemi s'approche du mamelon qui est son objectif, et qu'une fois établi là il nous prendra entre trois feux. Marquez répond qu'il va le faire occuper. A deux heures, le commandant retourne une troisième fois auprès du général; même promesse, et toujours vaine.

A trois heures il était trop tard : l'ennemi occupe le plateau et envoie des paquets de mitraille à nos artilleurs qu'elle tue ou blesse si bien que le commandant reste seul avec l'officier d'artillerie. On tient bon toutefois jusqu'à la nuit. Marquez reconnaît que la position n'est plus tenable. On décide que l'on va faire retraite.

A deux heures de nuit, on se met en marche, après avoir noyé les poudres dans la mare de l'hacienda; on abandonne les blessés; on commence à avancer, pour tromper l'ennemi, dans une direction opposée à celle que l'on veut suivre, et l'on se lance à travers la montagne, malgré les murmures des Européens, indignés de voir fuir une armée qui a battu l'ennemi quatre fois en trois jours. Marquez sait que le nombre des ennemis augmente à chaque instant. Puis, comme il faut qu'il y ait toujours lâcheté et trahison au fond

de tous ces événements, le 15e bataillon (j'éprouve un regret amer de n'en pouvoir nommer le colonel) a fait défection et jeté ses armes pendant l'affaire de la veille, déshonorant ainsi, et de nouveau, le nom mexicain, au moment où la bravoure des *presidiales* de Quiroga et des *hijos de Mexico* le relevait dans l'estime de la petite armée. Marquez, qui connaissait son peuple, pouvait craindre que cet exemple ne fût contagieux.

On fuit donc. Mais l'ennemi n'a pas été longtemps trompé. On le voit apparaître à cinq heures du matin. Il tombe sur les solides gendarmes franco-mexicains, qui forment l'arrière-garde. Ceux-ci se retournent et font plusieurs charges successives, en montrant aux juaristes cette arme blanche, si désagréable aux Mexicains. On arrive en présence d'un immense ravin fort connu sous le nom de la *barranca* de San-Cristobal. Le pont en est coupé ; en un quart d'heure il peut être réparé. Marquez s'y oppose : les hommes traverseront sur une passerelle ; on jettera les canons et les munitions dans l'abîme. La contre-guérilla refuse de suivre cet ordre. On commence toutefois à jeter les pièces rayées. Mais voici que l'ennemi arrive. Un premier corps se montre en tête. Sur l'aile droite, 16,000 cavaliers sont signalés. Enfin, l'armée que l'on a en queue arrive en masses profondes. La gendarmerie est abîmée. Le vaillant bataillon de volontaires mexicains *hijos de Mexico* (les fils de Mexico) la remplace. Il est écrasé. En un instant il a perdu 500 hommes. L'ennemi peut s'emparer de trois des douze pièces rayées, les autres sont au fond de la barranca. Il ne reste plus que les canons que la contre-guérilla française a voulu conserver.

On a traversé la passerelle. Le génie mexicain est là, prêt à la couper ; mais Marquez ne veut pas que l'on perde du temps à cette besogne : l'ennemi passe sur nos talons. Le bataillon autrichien Hamerstein prend l'arrière-garde ; il ne compte que de bons soldats, excellents tireurs, dont chaque coup abat un homme ; mais l'ennemi est innombrable. Le bataillon perd 350 hommes, la moitié de son effectif.

Pendant que ceci se passe à l'arrière-garde, Marquez, qui était en avant, a vu cette formidable colonne de 16,000 cavaliers qui débouche sur notre droite. Il se croit perdu. La contre-guérilla française qui marchait avec lui veut attendre l'ennemi. Marquez donne l'ordre de continuer la fuite. La batterie n'a pu suivre ; elle reste en arrière et se trouve à l'arrière-garde, au centre de laquelle elle se met en marche. La route est coupée par des torrents, ravines, *barrancas ;* en traversant l'un de ces précipices, deux des mulets qui portent les pièces tombent et les deux obusiers roulent au fond du torrent. L'ennemi occupe les crêtes du ravin et fusille les contre-guérilleros

du haut en bas; trois des pièces arrivent en haut; la quatrième est restée dans le ravin; tous les artilleurs ont été tués. L'Indien conducteur du mulet qui portait cette pièce tombe à son tour. Le commandant, resté seul, saisit le mulet par la bride et sort de la *barranca*.

Arrivé sur le haut, il voit que l'inquiétude a grandi. On vient d'apprendre que Marquez s'est sauvé avec 200 chevaux. On maudit ce général, qu'on nomme lâche, en oubliant toujours qu'il suit les traditions de la guerre mexicaine, où le soldat n'est rien, où l'officier inférieur ne court aucun danger, où les généraux ne sont protégés par aucun droit des gens. Le colonel autrichien Kodolich prend le commandement et la lutte continue. Mais la position est terrible.

L'ennemi nous a coupés. On est attaqué en avant par 2,000 chevaux. Les flancs sont couverts par ces 16,000 hommes signalés depuis quelque temps, et l'arrière-garde se bat depuis cinq heures du matin. Il est onze heures. On est surtout menacé par un corps de huit escadrons qui s'avance délibérément contre notre flanc droit, en face des hussards. Le commandant Chenet parvient à mettre deux de ses pièces en batterie derrière les Autrichiens. L'ennemi avance avec vaillance. Tout à coup les hussards ouvrent leurs rangs. Le canon tonne. L'ennemi, qui nous croyait sans artillerie, arrête son élan, hésite. Un hourrah s'élève. Les hussards se précipitent sur les juaristes ébranlés. Mais les pièces sont restées sans soutien. L'ennemi sort de partout. Une des quatre pièces qu'on a pu sauver jusqu'ici est en danger, les artilleurs sont massacrés. Le commandant se retourne, traverse de part en part un Mexicain qui venait de fendre la tête au dernier des artilleurs de cette pièce, poursuit à coups de sabre deux autres cavaliers, revient enclouer le canon au moyen d'une baguette de fusil et, grâce à son cheval, rejoint ses trois pièces et les hussards.

En de telles luttes se passa la journée.

On avançait toujours vers Mexico, abandonnant dans chaque vallée, dans chaque barranca, sur chaque plateau quelques hommes. A sept heures du soir, on put constater un changement dans la stratégie de l'ennemi. Il ne se précipitait plus par grandes masses. Il harcelait constamment les impériaux, et on le trouvait à chaque défilé, au coin de toutes les traversées dangereuses. Que devait-on attendre? Les juaristes se fatiguaient-ils de rencontrer une si persévérante résistance, ou préparaient-ils quelque terrible embuscade. Nos pauvres impériaux étaient à bout de forces. Ils étaient depuis trois jours sans autres vivres que du porc, et du porc non salé.

C'était à cette même heure, le 10, que Marquez entrait à Mexico, avec le général Andrade et quelques Européens que je préfère ne

pas nommer. Le bruit se répandit bientôt dans la ville que les quelques cavaliers qui l'accompagnaient étaient tout ce qui restait de l'armée. Quant à la contre-guérilla française et à son chef, ils étaient restés dans la barranca. On devine quelle triste nuit passèrent les parents et les amis de nos Européens.

Mais le lendemain 11, à sept heures du matin, on entendit les cris : « Les voici ! les voici ! » Les restes de la petite colonne arrivaient sur Mexico, hâves, noirs, blessés, méconnaissables, masqués de poussière, en lambeaux. Ils avaient fait 26 lieues en vingt-sept heures, s'étaient battus pendant cinq jours, et, en dernier lieu, pendant quatorze heures sans désemparer, sans chef, contre des troupes qui avaient toujours été de quatre ou cinq fois supérieures.

Nous n'avons pas raconté tous les incidents de cette terrible nuit du 10 au 11. Ce n'était pas une embuscade, mais trois embuscades que les juaristes avaient dressées. Ils occupaient en force et fortifièrent les trois chemins qui pouvaient mener à Mexico. Ils avaient coupé la langue de terre de San-Cristobal, entre le lac de ce nom et celui de Texcoco. Ce fut dans cette ville où, la nuit venue, notre petite troupe arriva, que l'on apprit cette nouvelle. L'on prit alors sur la gauche, en côtoyant le lac, pour aller rejoindre la route directe de Mexico à Vera-Cruz. L'on sut là que cette route était noyée et qu'à l'extrémité, entre Mexico et le lac, ou plutôt entre la Magdalena et Penon-Viejo, un corps d'armée attendait les impériaux. Ceux-ci firent alors un crochet à Los Reyes et remontèrent jusqu'à Ayotla, à la pointe nord-est du lac de Chalco. Les juaristes, croyant qu'ils voulaient contourner le lac de ce nom, allèrent les attendre à l'extrémité sud-ouest, où est le chemin qui mène d'Ayotla à Mexico. C'est alors que les impériaux, revenant brusquement sur leurs pas, passèrent par les positions que les républicains venaient d'abandonner et, traversant la route noyée, ayant de l'eau jusqu'au cou, purent enfin apercevoir Mexico.

Ils avaient perdu un tiers de leur effectif. La contre-guérilla avait été des plus maltraitées, dans la proportion de 4 tués, 5 blessés, 6 prisonniers par 25 hommes. Mais elle ramenait triomphalement ses trois pièces, et elle recevait une croix d'officier, une croix de chevalier de l'ordre de Guadalupe et neuf médailles militaires.

Pendant cette campagne, les enrôlements avaient continué à Mexico. 150 volontaires venaient renforcer le corps français, et le nombre augmentant toujours, l'on put former un escadron de cavalerie, un bataillon d'infanterie, une section d'artillerie, une section de génie.

Dès le lendemain de leur arrivée, tous les chefs de corps européens, les colonels Kodolich, Kevenhuller, des hussards rouges, Wickembourg, Hamerstein, les commandants Chenet et Klickzing,

de la gendarmerie, se réunirent chez le colonel Kodolich pour faire passer Marquez devant une sorte de conseil de guerre — moral. — Ils décidèrent qu'il était humiliant de servir sous un général qui abandonne sa troupe au commencement d'une bataille, mais que l'empereur ayant besoin d'eux pour défendre Mexico, ils conserveraient leurs commandements, en se promettant : 1° de se mettre, au moment du danger, sous les ordres de Kodolich ; 2° de ne pas entrer, si la ville se rend, dans une capitulation mexicaine, de traiter pour leur propre compte et, si on refuse, de s'ouvrir un chemin, les armes à la main, jusqu'à la mer.

Pendant ce temps, Marquez, en vertu des pleins pouvoirs reçus, paraît-il, par l'empereur, se nomme *lugarteniente del emperador*, lieutenant de l'empire.

Le 15 avril, l'ennemi arrive en force avec tout le matériel qu'il a trouvé à Puebla. Le siége commence. Il est désormais impossible d'aller secourir l'empereur à Queretaro. C'est à cette date seulement qu'on abandonne les postes avancés de Guadalupe occupés jusque-là par la contre-guérilla.

VI

On veut bien se rappeler les quelques notions résumées plus haut sur la fortification de Mexico : mur de terre à peu près continu, fossé, terrain marécageux en face de la muraille et des fossés. Cela était suffisant pour arrêter décidément et éternellement une armée comme celle que Porfirio Diaz amenait au siége de la capitale. Il avait bien avec lui un nombre considérable d'Européens et de Yankees, un régiment entièrement composé de soldats des États-Unis, fort faciles à reconnaître à leur haute taille, à leurs cheveux blonds, à leurs armes perfectionnées. Mais le fond de son armée, qui comptait 45,000 hommes à la fin du siége, était composé d'Indiens de la *leva*, soldats dociles, mais sans initiative, et de ces Mexicains aux chevaux rapides, qui n'ont aucun goût pour les assauts. Quoi qu'il fût, lui, Porfirio Diaz, le moins féroce et le plus estimable des généraux juaristes, il aimait mieux compter sur les circonstances, sur la trahison, qui avait jusque-là valu bien des succès aux républicains, sur une canonnade lointaine dirigée contre les maisons, sur un bombardement destiné à exaspérer, à pousser à la révolte les habitants de Mexico, et sur quelques coups de main, surprises, embuscades à l'indienne ; il aimait mieux, dis-je, compter là-dessus que se fier à une attaque de vive force.

On n'avait donc à défendre que les endroits ouverts, les routes,

les portes, les *garitas*, c'est-à-dire, pour le répéter encore, les petits bâtiments d'octroi placés à l'endroit où l'on entre dans la ville. Les principales de ces garitas sont celles de Peralvillo au nord, en face du Guadalupe; à l'est, celle de San-Lazaro ; au nord-nord-ouest, à 1,000 mètres sur la gauche de Peralvillo, celle de Vallejo ; un peu en dessous, au nord-ouest, celle de Nonoalco ; plein ouest, justement sur la même ligne que San-Lazaro, celle de San-Cosme ; au sud-ouest, celle de Belen ; au sud, celle de Nino-Perdido. Les troupes impériales étaient d'un peu plus de 10,000 hommes, dont 5,000 au moins de *leva*.

Malgré l'intérêt qu'il y aurait, surtout pour cette masse considérable de nos compatriotes ayant habité Mexico, à publier les journaux détaillés du siége que j'ai là sous la main, je suis obligé d'abréger, et je me borne à suivre nos volontaires français. On leur donna toujours, du reste, les postes d'honneur, en face des positions occupées par l'état-major ennemi, on les envoyait là où se faisaient les plus grosses attaques, et cela, comme l'écrit le général en chef Tabera, à cause de *la confianza que se tiene en la gente de la contra-guerrilla*.

Nous trouvons tout d'abord notre contre-guérilla française à la garita de Peralvillo, en face de Guadalupe. C'est par là que commence le siége. Les juaristes, ayant pris ou plutôt reçu Puebla, comme je l'ai dit, le 2 avril, firent transporter le matériel et les troupes par le chemin de fer d'Apisaco, qui déposa le tout à Guadalupe. Ce chemin de fer continue en droite ligne de cette dernière ville à Mexico, où il entre par la garita de Peralvillo, et les juaristes songèrent à l'utiliser en guise de catapulte.

Porfirio Diaz, ayant établi, dès le 15 avril, son grand quartier général à Guadalupe, à environ 5 kilomètres de Peralvillo, les travaux commencèrent immédiatement. Seize pièces d'artillerie battirent, à 1,200, à 800 et à 600 mètres, la garita de Peralvillo et les fortins qui la relient aux garitas de Vallejo et de San-Lazaro. Ces trois postes étaient confiés aux 500 hommes du bataillon autrichien du colonel Hamerstein — lequel colonel fut tué le 25 mai devant la tranchée — à 200 hommes d'infanterie mexicaine et à 220 de nos volontaires français, lesquels faisaient le jour le service d'artilleurs et la nuit celui d'éclaireurs et d'enfants perdus. Ce poste était commandé en chef par D. Tomas O'Horan, un général que mes Français accusent d'avoir bien souvent, la nuit, été, sous prétexte de visiter les avant-postes, en conférence avec Porfirio Diaz. Comme il fut fusillé par les ordres de don Benito Juarez, je garde quelque doute sur sa trahison, qui n'en était peut-être qu'aux préliminaires.

La route de Peralvillo à Guadalupe est droite, plate, plantée de beaux arbres, bordée de fossés larges et profonds, coupée par deux

ponts, l'un à 10, l'autre à 500 mètres de la garita. A droite et à gauche de cette route se trouve la vaste plaine d'Aragon, immense marécage coupé par d'innombrables fossés. On rencontre çà et là quelques débris de murs en adobe ; au delà du deuxième pont, une petite maison blanche. Ce fut là, surtout, que nos Français cherchèrent leurs embuscades et firent leurs coups de main et leurs reconnaissances pendant tout le mois de mai. Je trouve le lieutenant Blanchon constamment cité parmi les plus intrépides de ces infatigables et endiablés éclaireurs à qui l'on ne sait reprocher que de ne jamais entendre les signaux de retraite, de vouloir aller trop en avant et tenter de trop grandes choses.

Pendant ce temps, les bruits les plus divers couraient dans la ville. Le 16 avril, les journaux *l'Union*, *le Mexicain*, *le Pajaro Verde*, *le Diario* sont pleins de confiance. Ils annoncent que les rebelles ont été chassés de Queretaro et que l'empereur marche sur Mexico. De Vera-Cruz, bonnes nouvelles. *La guarnicion esta en un perfecto estado de arreglo*. On annonce même que les États-Unis abandonnent Juarez. Quant au siége de Mexico, on peut laisser Porfirio Diaz brûler sa poudre ; eût-il des forces trois fois plus considérables, il ne se hasardera jamais à prendre la ville de vive force.

Du 30 avril, même confiance. « Comme de coutume, l'ennemi a continué à canonner la cité bien plus que la ligne fortifiée. On a vu se former trois bataillons en ordre d'attaque dans la plaine d'Aragon, puis ces bataillons, après avoir été éloquemment prêchés par leurs généraux, rentrèrent dans leur camp en donnant les signes du plus grand enthousiasme. Les Indiens se lèvent pour l'empire dans la Sonora. Les dissensions éclatent entre Porfirio Diaz et ses généraux. Les capucines de Guadalupe ont été obligées de fuir. On a démonté trois canons à l'ennemi. On manque un peu de charbon, mais la ville est ravitaillée par les Indiens. »

Le 3 mai, les difficultés de ravitaillement sont plus grandes. Un avis du général en chef engage les commerçants à témoigner la plus grande confiance et un véritable enthousiasme pour l'état prospère de la capitale, et il les invite à considérer que s'ils fermaient leurs boutiques sous le prétexte que rien ne va plus, cela pourrait pousser le señor alcade à douter de leur patriotisme. Du reste, les troupes de Regules ont été écrasées, le 22 avril, devant Queretaro. Le général Olvera a levé 3,000 hommes pour l'empire dans les llanos de Apam. Quant au siége, rien de nouveau. A onze heures du soir, la veille, on a vu des lumières dans le camp ennemi. A minuit cinquante-six minutes, lumières suspectes. A six heures quatre minutes du matin, rien de nouveau. A six heures cinquante, on voit arriver trois wagons de marchandises chez l'ennemi. A huit heures trois quarts, nous

fermons notre journal, rien de nouveau. L'ennemi continue à jeter des projectiles contre la ville. »

Tel est, avec les escarmouches de nuit de nos volontaires français aux avant-postes ennemis, le récit journalier des opérations du siége. Les républicains de la capitale peuvent constater que si rien n'est désespéré, tout traîne en longueur. Voici la saison des pluies qui arrive, et la situation des assiégeants va devenir fâcheuse. La première quinzaine de mai se passe ainsi. Tout d'un coup un bruit sourd se répand dans le parti républicain, à la tête duquel se trouve don Riva Palacio, père de Vicente Riva Palacio, général juariste ; ce bruit affirme que nombre des projectiles lancés par l'ennemi sont creux et renferment des billets annonçant la prise de Queretaro et de l'empereur. Le 19 mai, un journal de Toluca arrivait dans la ville affirmant que Maximilien, Miramon, Mejia, Severo del Castillo, Reyes et une foule de généraux avec 8,000 hommes de troupes et soixante canons sont au pouvoir des juaristes.

Le 25, le général Vicente Riva Palacio écrit à sa femme, habitant Mexico, pour confirmer ces nouvelles, annonçant de plus que M. Lacunza a entre les mains un acte contenant l'abdication de Maximilien. Les impérialistes, informés de ces nouvelles, les prirent tout d'abord pour une ruse de guerre destinée à cacher le terrible échec des juaristes. Le siége continua.

Les pluies avaient commencé dès le 23 mai, et Porfirio Diaz, noyé dans ses lignes, avait fait un mouvement. Il avait porté le gros de ses forces, comme le point principal de l'attaque, à Tacubaya, au sud-ouest, en face de la garita de Betlem ou Belem. Aussitôt, on rassemble la contre-guérilla française, et le commandant Chenet avec sa troupe va occuper cette garita (30 mai), qu'il sera désormais seul à défendre. Poste honorable, le plus exposé, le plus attaqué et pourtant commandé par un simple chef d'escadron, quand tous les autres sont commandés par un général. Mais ce chef d'escadron est Français, et il est à la tête d'une troupe française.

VII

Nous avons laissé Maximilien à Queretaro, se préparant, le 14 mai, à livrer le lendemain une bataille que tout démontre devoir être victorieuse.

A dix heures du soir, les officiers quittent le quartier général, avec l'ordre de prévenir leurs régiments respectifs de se tenir prêts pour l'attaque dès la pointe du jour. De dix heures à onze

heures, l'on veille à faire mettre en ordre les armes et les harnachements des soldats. A onze heures, ceux des Français qui se sont engagés dans l'armée impériale se réunissent pour s'entendre sur la conduite à tenir pendant l'attaque. L'on rentre chez soi à minuit : chez soi, je veux dire au quartier. On n'aperçoit nul mouvement. On s'enquiert. L'officier de garde annonce que l'on a envoyé contre-ordre du quartier général. On s'étonne, puisque, il y a une heure à peine, l'ordre d'attaque avait été définitivement arrêté après conseil. On soupçonne quelque trahison. « Je ne pouvais y croire, dit l'un de mes témoins, lorsqu'au même instant passe un lieutenant mexicain d'artillerie que j'avais vu de garde avec deux canons au bâtiment où se trouvaient toutes les munitions. Appelé par l'officier de garde de mon régiment, il me répète que l'attaque n'a pas lieu, que le contre-ordre a bien été donné, et après avoir causé quelques minutes avec moi, il me tend la main et me souhaite bonne nuit. Le misérable! A cinq heures du matin, il me mettait le pistolet sur la gorge! Malgré toutes ces affirmations, je ne pouvais croire à ce contre-ordre, aussi je n'avais pas envie de me coucher et je restai jusqu'à deux heures du matin, allant, venant. Je m'arrêtai à l'idée de faire seller mon cheval et de pousser jusqu'au quartier général, jusqu'à l'empereur ; mais l'officier de garde me répète encore qu'il est bien vrai qu'il y a contre-ordre ; il me montre dessellés et débridés les chevaux qui étaient encore sellés et bridés à onze heures. Je me laissai à moitié convaincre, je m'étendis sur mon lit et je m'assoupis. »

La trahison avait tout préparé, en effet. Lopez, colonel du régiment de l'Impératrice, mais attaché à l'état-major général et détaché au couvent de la Cruz auprès de l'empereur, qui s'était établi là, nous l'avons dit, comme dans la forteresse de la ville, Lopez avait vendu à Escobedo, à Corona et aux autres généraux juaristes la ville, la forteresse et l'empereur. Il était exaspéré de n'avoir pas été nommé général, et il ne l'avait pas été parce qu'on avait remis à Maximilien les preuves d'une précédente trahison de Lopez, qui s'était vendu aux Américains pendant la guerre contre les États-Unis. Maximilien, toujours bon et entraîné par son amitié naturelle pour ce misérable, à qui sa courageuse conduite dans la campagne du Nord avait valu la croix d'officier de la Légion d'honneur, Maximilien avait voulu douter encore, et, prenant un moyen terme, il avait conservé à Lopez sa position dans son état-major, mais ne l'avait pas nommé général. Il lui avait laissé à la fois et le désir de se venger et les faciles moyens de le faire. Lopez, pour un prix que je ne puis préciser, on le comprend, avait donc vendu aux assiégeants vaincus dans vingt-deux combats, les soldats qui les avaient constamment battus et la ville qui se riait de leurs efforts.

Quelles entrevues eut-il avec Escobedo? Quel intermédiaire employa-t-il tout d'abord? On ne le sait pas encore. Après une étude impartiale, rendue difficile sans doute par le nombre et le caractère personnel des récits que j'ai sous les yeux, mais une étude attentive et concluante, je puis donner comme véridiques les faits suivants.

Lopez, aussitôt l'empereur retiré chez soi, dans l'intérieur du couvent de la Cruz, aurait été ordonner à la garde du corps et à l'escadron hongrois de desseller. Ceux-ci purent être étonnés de cet ordre, en contradiction avec celui que le prince de Salm-Salm avait donné, peu auparavant, de rester en selle toute la nuit; mais la position de Lopez ne permettait pas d'hésiter. Le jardin, le Panthéon de la Cruz furent ainsi dégarnis de troupes par ses ordres. Puis il sortit et revint bientôt accompagné d'un général ennemi déguisé, avec lequel il se promena longtemps pour le renseigner complétement sur l'état des lieux. Le général juariste le quitta.

Je ne sais à quel instant entre minuit et quatre heures, Lopez fit répandre dans les divers quartiers et casernements le bruit que contre-ordre était donné et qu'il n'y aurait rien le lendemain; j'ignore aussi à quel moment et avec quel aide une partie des canons de la Cruz furent privés de leurs servants et retournés contre la ville sous prétexte qu'il y avait une révolte. Nous savons qu'il eut maint complice, des misérables comme cet Antiveros, dont la trahison parut si odieuse aux juaristes mêmes que, cette nuit-là, ils le bâtonnèrent à son arrivée dans leur camp.

Avant quatre heures, Lopez, après s'être entendu avec le principal de ses complices, un Jablonski, Juvonski, Jublonski, lieutenant-colonel et agent de police, sortit de nouveau des lignes impériales et alla rejoindre le général qu'il avait dejà, une heure avant, introduit dans la Cruz.

Il faisait encore nuit. Lopez se présente bientôt devant les fortifications extérieures de la Cruz. Il était suivi de deux bataillons. Il se fit reconnaître, annonça que ce qu'on attendait de jour en jour, Marquez avec du renfort, était enfin arrivé. Tous les corps mexicains se ressemblent avec des différences si légères qu'elles sont inappréciables la nuit. On le crut aisément. Comment ne pas croire Lopez! Il recommandait qu'on ne poussât aucune acclamation pour ne pas donner l'éveil aux ennemis et parce que d'autres troupes suivaient ces deux bataillons. En effet, tandis que ceux-ci pénétraient dans la Huerta et les autres lieux de la Cruz, des troupes se glissent silencieusement vers la place au Chien, la place San-Francisco, vers le centre de la cité, en un mot.

Lopez, avec une partie de sa troupe, arrive en face de la forte-

resse, je veux dire du couvent de la Cruz. Là il trouve ce vil Jublonski, qui introduisit la bande dans l'intérieur. Tout ce mouvement n'avait pas absolument échappé. Vers quatre heures et demie, le colonel Tinajero, qui commandait les hauteurs du couvent, descendit dans la cour et dit que le camp ennemi n'était pas tranquille. Un peu après, un autre officier arrivé à la garde des tranchées vint dire que les juaristes semblaient avoir pénétré dans le jardin de la Cruz. On lui rit au nez. Comment cela était-il possible, dans une place si bien gardée, quand on n'avait entendu ni un coup de fusil ni un cri d'alarme! Le colonel Guzman, commandant en second de l'état-major impérial, conçut pourtant quelques doutes; il descendit dans la cour. A peine y était-il arrivé qu'il fut arrêté et emmené. Toutefois il put voir Lopez guidant un officier ennemi et disant : « Par ici, mon général, par ici! »

Dans l'intérieur de la forteresse, Lopez continua le même système, qui lui avait réussi jusque-là. Il fit déposer les armes aux divers postes; empêchant les officiers supérieurs d'organiser la résistance, et s'écriant : « Tout est perdu! Sauvez le général, sauvez l'empereur. » Puis il s'éloignait, guidant les ennemis vers chacun des postes qu'on entourait et désarmait. La surprise des commandants, l'inertie des soldats indiens, la brusquerie de l'aventure, l'impossibilité de songer tout d'abord à la trahison de Lopez, expliquent cette étrange affaire.

L'aube commença à paraître. On entendit sonner à toute volée les cloches de San-Francisco et de la Cruz. L'armée impériale se réjouit, chacun pensant que c'était pour célébrer l'arrivée de Marquez. Puis le soleil se montra. Ce fut une épouvante. « Je ne crois pas possible, dit un de mes chroniqueurs, que ceux qui n'ont pas été témoins de cet événement puissent se former une idée de l'effroyable surprise. Les soldats se demandaient mutuellement : « Qu'y a-t-il? » Et personne ne pouvait leur répondre. Mais la réalité était sous leurs yeux : ils étaient pris entre deux feux, entre deux lignes de fer. C'était bien l'ennemi qui sonnait à volée les cloches de la ville. »
« Un officier — je veux citer un exemple de la preste et merveilleuse entente de trahison avec laquelle ce mouvement fut exécuté — un officier se trouvait dans une rue centrale, se promenant tranquillement. Un habitant le supplie de fuir, lui annonçant que l'ennemi était dans la ville; l'officier regarde l'habitant comme un fou. Il rentre chez lui : son appartement était occupé par un officier libéral. » Il faut reconnaître que Lopez et Escobedo étaient bien faits pour s'entendre, et ils s'entendirent à merveille, tous deux grands généraux de nuit et habiles stratégistes en trahisons. Nous verrons avec

quelles fleurs d'éloquence les juaristes célébrèrent la grandeur, le courage, le génie que les Mexicains avaient montrés dans cette triomphante prise où l'on ne tira de coups de fusil que pour assassiner.

Pendant ce temps Lopez, à qui ne suffisait pas de partager ce triomphe dont il était le seul auteur, et qui voulait se ménager une porte de sortie, courait tout armé et sans ombre de garde ennemi jusque chez le prince de Salm-Salm en criant : « Je suis prisonnier, sauvez l'empereur ! L'ennemi est déjà dans la Cruz. » Puis il se jeta, à la tête du bataillon juariste de Nuevo-Leon et se lança dans la ville. Faut-il l'accuser d'avoir provoqué les défections, qui naturellement ne se firent pas attendre? Les troupes de garde à la cathédrale, entre autres — et je suis de nouveau bien attristé d'ignorer le nom de leurs chefs — se mirent à fusiller vaillamment et à bout portant ceux de leurs camarades qui avaient l'imprudence de répondre encore : *Emperia* à leurs « Qui vive ! »

Toutefois, il est certain qu'à ce moment encore Lopez aidait à désarmer les impériaux, et il était grand jour quand il ordonna au capitaine Paulowski et au lieutenant Kœlig, des hussards, de rendre leurs armes et leurs chevaux.

L'empereur avait compris qu'il était inutile de se défendre plus longtemps dans la Cruz. Il s'arma, en disant tranquillement : « Sortir d'ici ou mourir ! » Il sortit avec deux de ses familiers, rencontra dans l'escalier une sentinelle ennemie qui fit signe de ne pas les voir.

Dans la cour une troupe d'ennemis dévoyés, s'adressa à eux, pour savoir où était leur guide, le colonel Lopez. On arriva à la plaza de la Cruz. Des officiers juaristes leur intimèrent l'ordre de s'arrêter.

« En avant ! En avant ! » dit Maximilien.

Le colonel Pedro Rincon Gallardo s'approcha, regarda attentivement les trois personnes, et quoiqu'ils fussent en uniformes, il dit :

« Ces messieurs peuvent passer, ce sont des bourgeois. »

On continua la route. On rencontra Lopez. L'empereur alla à lui, l'interrogea sur ce qui se passait et lui demanda quel moyen il avait de quitter la ville. Lopez voulut lui conseiller de se cacher dans quelque maison. L'empereur refusa net et continua sa route vers le cerro de la Campana, où l'on ne trouva que 150 hommes.

Maximilien envoya Castillo chercher Miramon. Le régiment de l'Impératrice arriva bientôt, ainsi que le général Mejia, avec une petite escorte. Mais c'était Miramon que Maximilien attendait avec anxiété. « Je ne veux rien faire sans lui, » disait-il.

Miramon ne venait pas, mais bien quelques soldats et officiers qui accouraient individuellement, après avoir couru des dangers dont

le récit suivant peut donner une idée. C'est la suite des Mémoires de l'officier que nous avons laissé s'assoupissant, vers deux heures du matin.

« A cinq heures je suis éveillé par un carillon infernal. En même temps mon ordonnance accourt tout effaré dans ma chambre, me disant qu'il ne sait pas ce qui se passe, mais que tout le monde monte précipitamment à cheval. Je saute en selle et j'arrive sur la place aux Chiens, lorsque j'entends des coups de feu dans une rue sur ma gauche. La curiosité me pousse à aller voir quelle est la cause de ces détonations. La rue était occupée par des soldats. Je crois être au milieu des nôtres, la tenue de ces soldats étant, on le sait, la même que dans l'armée impériale. Je demande ce qu'il y a. Les sentinelles me répondent : « Passez, passez ! » Je me trouve au milieu de l'ennemi. Je marche environ cinquante pas sans que personne me dise le moindre mot. Lorsque j'arrive à hauteur de la petite porte du bâtiment attenant au couvent de San-Francisco, l'officier mexicain de l'artillerie impériale, dont j'ai parlé plus haut, se précipite sur moi le revolver à la main, me demande qui je suis en me mettant le pistolet sur la gorge, et me répète, sans me donner le temps de me reconnaître : « Qui êtes-vous ? qui êtes-vous ? »

« J'attaque vigoureusement mon cheval. Le brave animal, dans un bond vigoureux, renverse un soldat qui croisait la baïonnette sur moi. Je soutiens le galop en me faisant jour à travers une centaine de soldats qui font feu à bout portant. Heureusement le Mexicain est fort mauvais tireur. Je sortis d'au milieu de ces forcenés sans être blessé. Mais je ne devais pas aller loin.

« J'avais la place San-Francisco à traverser, l'*azotea* (terrasse) du couvent était garnie de soldats libéraux qui continuaient de tirer sur moi. Une balle m'atteignit à la main gauche et me cassa deux doigts, le pouce et l'index. Une deuxième m'enlevait mon sombrero, en m'effleurant légèrement le front. Trois autres entrèrent dans mon porte-manteau, où elles restèrent logées. Mon pauvre cheval, qui m'avait si vigoureusement sorti du danger, reçut une balle dans les intestins. Il eut encore la force de galoper pendant 500 pas, puis il tomba.

« J'aurais dû m'en tenir là et gagner le cerro de la Campana où se trouvait l'empereur et où toutes les troupes se dirigeaient. Mais un peu d'obstination à comprendre ce qui se passait, un peu le désir de faire panser ma blessure, je revins vers la place San-Francisco. Là seulement je pus me rendre compte de tout. Les paroles que j'entendais de toute part m'apprirent que nous avions été trahis. Une dizaine de soldats se mirent sur moi, les uns me couchant en joue,

les autres me menaçant de la baïonnette. En leur abandonnant mes armes et ma montre, je pus toutefois sauver mes vêtements et mes papiers. Je pris alors le chemin du cerro de la Campana, en passant sous un feu d'artillerie, car alors l'ennemi, ayant pris possession de nos fortifications, avait tourné les pièces contre le cerro.

« Je me présentai à la porte de la fortification qui me fut refusée. Je fis alors le tour et entrai par un embrasure. J'aperçus mon colonel, M. de Santa-Cruz, causant avec l'empereur. Il me fit signe d'approcher. L'empereur me demanda où et comment j'avais été blessé et quelle position l'ennemi occupait dans la ville. »

Pendant ce temps, me dit un autre de mes chroniqueurs, l'empereur attendait Miramon et il disait : « Voyez donc dans le groupe qui vient de ce côté si Miramon y est. » Le colonel Gonzalez lui apprit que Miramon avait été cruellement blessé à la joue. Il avait reçu une balle dans l'œil en essayant de rassembler quelques troupes impériales près de la tour de San-Francisco. Cette tour était, en effet, une position importante, et Lopez le savait, car le matin, après avoir livré la Cruz, il était accouru à San-Francisco, à la tête d'un bataillon juariste des Supremos-Poderes. Le général d'artillerie qui commandait là, Felix Becerra, entendait, au moment où on vint le saisir, ce misérable qui criait : « Vite à la tour ! à la tour ! »

Maximilien se sentit comme abattu en apprenant le sort de Miramon. Il savait que la position du cerro, attaqué du dedans et du dehors, n'était pas tenable.

Il demande à Castillo et à Mejia s'il était possible de faire une trouée à travers les lignes ennemies. Mejia, avec une longue-vue, examine attentivement la position, et il dit : « Sire, c'est impossible. Mais si Votre Majesté l'ordonne, nous l'essayerons. Quant à moi, je suis prêt à mourir. »

C'est alors que l'on put regretter Miramon. Il n'eût pas sans doute donné un tel conseil. Mais tout, depuis des mois, marchait, par une succession d'incidents imprévus, inattendus, improbables, vers cet événement le plus improbable de tous, la mort de Maximilien. Mejia était brave, loyal, intelligent. Il était alors malade. Puis c'était un Indien, il n'avait pas ce quelque chose de chevaleresque, ce *beau désespoir* qui eût secouru Miramon et qui eût triomphé. On dit qu'alors un officier français s'approcha à la tête de trois escadrons et promit à l'empereur qu'il le sauverait. L'empereur refusa. Le Français partit et fit sa trouée avec ses trois escadrons.

Maximilien fit déchirer une tente et en fit faire des drapeaux blancs. On les plaça sur le haut des fortifications en signe qu'il voulait parlementer. Auxquelles de ses grandes ou de ses faibles qualités

obéissait-il alors? Était-il accablé, découragé, malade? Obéissait-il à ces illusions qui lui permettaient de voir dans les Mexicains des ennemis généreux, dans les juaristes des patriotes sincères, voulant chercher dans l'apaisement des partis le bonheur du Mexique? Vit-il passer devant ses yeux ce rêve si touchant et insensé qui le berçait, ce rêve de s'entendre avec les libéraux, de réunir un congrès et d'obéir au pouvoir qui sortirait, fort et vénérable, de la volonté de la nation assemblée? Ce projet d'un noble et naïf esprit, il ne l'avait jamais perdu, nous l'avons vu. Au début du siége, il avait encore envoyé un émissaire à Juarez pour lui demander une entrevue. En cet instant, voulut-il surtout éviter une plus grande effusion de sang et entrevit-il le sacrifice de son sang généreux donné pour le salut de quelques vaillants et de tant de lâches?

Il y eut, je crois, un mélange de ces grandeurs et de ces faiblesses quand il envoya proposer à Escobedo la reddition sur des bases dont la première condition était que, s'il devait y avoir quelque victime, on le choisît.

Pendant ce temps, l'armée juariste, avec cette hypocrisie de civilisation qui est la seule civilisation de cette race pompeuse et corrompue, où tout est donné au geste, au mot, à l'apparence, à la sonorité, à la rhétorique, l'armée juariste jouait le rôle d'une armée qui respecte le droit des gens ; mais elle n'en jouait que le rôle. Elle cessait de tirer, ce qui était conforme au droit, et elle continuait de s'avancer, ce qui était contraire au droit. Mais c'était un mouvement utile, et quand les juaristes eurent entouré le cerro, l'on refusa la capitulation. Il fallut se rendre. Les officiers libéraux étaient déjà arrivés jusqu'à toucher l'empereur.

Maximilien monte alors à cheval et, suivi de tous les officiers, il arrive au pied du cerro, où il trouve Corona. Là on le sépare de tous les officiers. On laisse seulement autour de lui Castillo, Mejia, Salm-Salm. L'empereur remonte au cerro à côté de Corona, avec lequel il cause tranquillement en attendant Escobedo à qui il remet son épée.

Cet Escobedo envoyait à San-Luis-de-Potosi un télégramme :

« A trois heures du matin, nous nous sommes emparés de la Cruz après avoir surpris l'ennemi. Veuillez présenter mes compliments au président à l'occasion d'un triomphe aussi important obtenu par les *armes nationales*. »

Les ARMES NATIONALES ! La trahison ! Quelles étranges lueurs de vérité sortent du mensonge!

Du reste, le mensonge n'était qu'officiel, et Corona, à qui la civilisation européenne n'était pas étrangère, écrivait à ce moment

même à son ami Juste Mendoza dans le Michoacan, et il disait : « Le point fortifié de la Cruz nous fut LIVRÉ *par le chef qui la défendait.* » Et pour qu'il n'y eût pas de doute sur l'infamie, Lopez, armé, se promenait tranquillement au milieu des bandes républicaines, et quatre jours après, il obtenait d'Escobedo une passe-port pour se rendre chez lui, afin de traiter des affaires de famille.

Pendant ce temps, tous les officiers et sous-officiers étaient, sous peine de mort, forcés de se tenir en dedans de telles limites. L'empereur, Miramon et Mejia étaient enfermés en attendant leur jugement, et Mendez le hardi, le vainqueur dans cent batailles, Mendez, vendu par son ordonnance, était fusillé par derrière comme TRAÎTRE ! ! !

C. D'HÉRICAULT.

La fin au prochain numéro.

LA STATISTIQUE

DE L'ENSEIGNEMENT SECONDAIRE

ET LE RAPPORT A L'EMPEREUR

I

Toutes les questions d'instruction publique sont de celles qui méritent de fixer le plus sérieusement l'attention : si modestes qu'elles semblent parfois, elles n'en ont pas moins, pour qui sait aller au fond des choses, une importance capitale. Quel intérêt, en effet, que celui qui s'attache à la manière dont on doit instruire et élever la jeunesse ! Il y a là un sujet de vive préoccupation, je ne dirai pas seulement pour chaque père en particulier, mais pour l'homme d'État lui-même : car, en définitive, former la génération qui doit nous succéder, c'est préparer l'avenir même du pays. Le dirai-je ? Malgré tout le bruit qui s'est fait dans ces derniers temps à propos de l'organisation militaire, et sans méconnaître en rien l'incontestable gravité de la loi nouvelle, j'estime que l'adoption de certaines mesures, dans le système général de nos études, dût-elle moins remuer et passionner les esprits, pourrait bien à la longue avoir des conséquences tout aussi considérables. On s'occupe beaucoup et avec raison de l'armement de nos soldats : mais est-il téméraire de croire qu'à la rigueur, si le fusil à aiguille et le fusil Chassepot n'avaient pas été inventés, le progrès véritable n'y aurait pas grandement perdu ? Nos régiments, dans leurs rencontres avec l'ennemi (et puissent ces rencontres être ajournées le plus possible !) n'en auraient pas moins fait merveille. Mais aucun changement dans la direction donnée aux écoles publiques ne peut être indifférent : il agit tou-

jours d'une manière lente, mais irrésistible, sur l'intelligence d'une nation.

Nous croyons donc qu'il n'est pas hors de propos d'appeler quelques instants l'attention de nos lecteurs sur les choses de l'enseignement, sur leur situation présente. Nous apprécierons en même temps les modifications que l'on songe à introduire dans les études classiques : que faut-il en attendre en bien ou en mal ? Le ministre qui médite ces changements semble avoir voulu (et il faut lui en savoir gré) les soumettre d'avance au public et solliciter la discussion, puisqu'en faisant insérer dans le *Moniteur* les conclusions du rapport qu'il adresse à l'Empereur, il annonce des projets plutôt que des résolutions. Il n'y aura donc pas eu de surprise : l'opinion est mise en demeure de se prononcer ; puisqu'on la consulte, quand on prendra la décision, il sera sans aucun doute tenu grand compte de son blâme ou de son approbation.

M. Duruy a une infatigable activité : tous le disent, ses amis comme ses adversaires ; et si nous le répétons, c'est tout simplement pour constater un fait et non pour nous associer aux éloges des uns ou aux critiques des autres : car si l'activité est une réelle qualité, précieuse surtout chez un personnage appelé à exercer une influence considérable, il n'en est pas moins vrai que, mal dirigée, elle pourrait devenir nuisible et funeste.

Ancien professeur d'histoire, M. Duruy s'est sans doute souvenu que les rois pour lesquels l'histoire a le plus de dédain sont ceux qu'elle a flétris du nom de fainéants. Il n'a pas voulu se reposer dans la jouissance du pouvoir, il a jugé qu'il n'avait été porté si haut que pour agir. Un de ses premiers actes, dès son arrivée, j'allais dire dès son avénement au ministère, a été de réunir les éléments nécessaires pour dresser une statistique générale de l'enseignement public en France pendant une période qui devait embrasser un certain nombre d'années. La pensée était excellente : il est bon, en effet, si l'on veut savoir sûrement où l'on va, de s'arrêter quelquefois pour mesurer de l'œil le chemin déjà parcouru, et déterminer le point où l'on est parvenu. C'est ainsi qu'on profite, pour l'avenir, de l'expérience du passé. Présenter fidèlement, en quelques tableaux, les fortunes diverses, selon les temps, de l'enseignement, c'est faire d'utiles comparaisons. Établir en quelque sorte le bilan de notre situation intellectuelle, n'est-ce pas le plus sûr moyen de voir si nous avons acquis ou perdu, et de reconnaître ce qu'il convient de chercher ou d'éviter?

Déjà en 1843, M. Villemain avait publié une statistique de cette nature. On sentait tellement l'importance de ce genre de recherches, qu'une ordonnance royale prescrivait de recommencer le même tra-

vail tous les cinq ans. C'était une promesse faite à tous ceux qui regardent l'instruction comme un des premiers besoins du pays. Et cependant vingt-cinq ans se sont écoulés avant que l'engagement pris par le ministre d'alors ait pu être tenu. Les documents que nous livre M. Duruy n'en acquièrent que plus d'importance, puisqu'ils résument un quart de siècle. Et quel quart de siècle! Dans cet intervalle, en effet, nous avons vu se succéder trois gouvernements; nous avons assisté à l'établissement et à la mise en pratique de ce suffrage universel, qui exige impérieusement la diffusion des connaissances : car du moment où la participation aux affaires publiques n'est plus une sorte de privilége aristocratique, il est évident que tout citoyen, pour exercer son droit, a un devoir à remplir, et que, responsable de son vote envers la société, il doit s'éclairer et s'instruire. Le bulletin qui lui est remis peut facilement devenir une arme : l'arme peut-elle, sans danger, être confiée à des mains ignorantes? Voyez ce qui se passe dans cette Amérique qui réalise si complétement les conditions du régime démocratique. Là on a compris que l'instruction est la sauvegarde de l'indépendance du citoyen. Aussi quelle vie, quelle ardeur dans leurs nombreuses écoles! Nos lecteurs n'ont pas oublié l'intéressant tableau qu'en retraçait ici même naguère un des collaborateurs de ce recueil.

Le travail entrepris par M. Duruy embrasse plusieurs parties. Il y a deux ans que la statistique de l'enseignement primaire a paru : malgré l'intérêt qu'elle peut offrir, nous n'avons pas à nous en occuper. L'enseignement supérieur aura-t-il son tour? Il faut l'espérer, en présence surtout des graves questions soulevées à propos de certains cours publics. La statistique de l'enseignement secondaire était impatiemment attendue : M. le ministre vient de nous la donner. L'œuvre a été, à ce qu'il semble, d'une élaboration difficile; car, si nous sommes bien informé, voilà quatre ans déjà que l'on a interrogé les recteurs, les inspecteurs, les proviseurs, les principaux, qu'on leur a demandé non-seulement tous les renseignements qu'ils pouvaient fournir, mais aussi leur avis sur les réformes à opérer. Depuis quatre ans, l'enquête est donc ouverte : ne nous plaignons pas qu'elle ait trop duré, si nous sommes dédommagés d'une attente un peu prolongée par l'exactitude des chiffres et par la maturité des résolutions. N'avons-nous pas entendu quelquefois des adversaires de M. le ministre accuser ce qu'ils appelaient sa précipitation ? Nous ne songerons donc pas à lui reprocher une sage lenteur. Je comprends qu'un capitaine qui a surpris l'ennemi puisse dire pour se glorifier : Je suis venu, j'ai vu, j'ai vaincu. Mais dans la pratique ordinaire des affaires humaines, on risque fort d'avoir tort avec ces allures à la César. On ne fait bien que ce qui a été sérieusement médité.

II

Il ne peut entrer dans notre pensée d'analyser toute la statistique ministérielle et le rapport qui l'accompagne. Il est beaucoup de détails sur lesquels nous devons passer, pour ne nous arrêter qu'aux points principaux. Bornons-nous donc, par exemple, à remarquer combien le nombre des élèves, qu'ils appartiennent aux établissements publics ou libres, peut varier d'un département à l'autre, par rapport à la population totale. Ainsi, en prenant les jeunes gens de huit à dix-huit ans, tandis qu'on en trouve 1 sur 14 pour suivre les études secondaires dans la Gironde et dans l'Hérault, 1 sur 12 dans la Seine-et-Oise, 1 sur 11 dans les Bouches-du-Rhône, et même 1 sur 7 dans la Seine, il n'y en a plus que 1 sur 61 dans l'Ardèche et dans le Cher, sur 71 dans la Creuse, sur 83 dans la Haute-Loire, et sur 84 dans la Corrèze et dans la Savoie. Il serait curieux de rechercher dans quelle mesure la différence de densité de population, d'aisance générale, les habitudes agricoles ou industrielles expliquent des résultats si divers. On pourrait aussi établir d'utiles rapprochements entre l'instruction secondaire et l'instruction primaire : les voit-on, dans les mêmes régions, également prospérer ou languir ?

Signalons encore, en passant, un fait qui a droit de nous surprendre. A mesure que nous avançons, les moyens d'enseignement gratuit deviennent plus rares. Déjà M. Villemain avait constaté qu'en 1789 sur 73,000 élèves plus de 40,000 étaient déchargés, en tout ou en partie, des frais d'instruction, tandis qu'en 1842, sur 44,000 enfants reçus dans les colléges royaux et communaux, moins de 7,600 jouissaient de la même faveur. Certes, ce n'est pas là un progrès dont notre temps puisse se glorifier. Nous savons tout ce qu'on peut dire pour excuser cette parcimonie vraiment moderne. Que la Révolution ait détruit l'œuvre des généreux donateurs de plusieurs siècles, qu'elle ait emporté avec elle tant de pieuses fondations qui, en assurant aux maîtres une existence digne et indépendante, permettaient à l'enfant du pauvre de recevoir des leçons dont on ne lui demandait pas le prix, soit; et nous comprenons qu'une époque qui n'a pas hérité des ressources d'une autre ne peut, sans injustice, être accusée de se montrer moins libérale. Mais si nous rapprochons 1842, non plus de 1789, mais de 1850 et de 1865, nous voyons qu'à prendre la population scolaire dans son ensemble, et non pas sur tel ou tel point particulier de la France, la proportion des élèves admis à titre gratuit a été en diminuant. Cette découverte a dû inquiéter

M. Duruy, et sans aucun doute il lui en a coûté d'avoir à dresser le tableau n° 30. Car, apôtre si convaincu, trop convaincu, disent quelques-uns, de la gratuité dans l'instruction primaire, il doit lui être pénible de songer que la barrière qui interdit aux fils des citoyens pauvres l'accès aux études sérieuses, au lieu de s'abaisser graduellement, s'élève un peu plus haute. Chose singulière ! tandis que certains organes de la presse poursuivent jusqu'à l'excès le rêve de substituer l'État ou la commune aux familles pour les dépenses de l'école, ils semblent ne pas s'apercevoir que l'État demande à ces mêmes familles une part contributive de plus en plus forte pour les dépenses du lycée et du collége. N'est-ce pas de l'inconséquence? Car si l'on se disait tout bas qu'il convient de n'admettre à un enseignement plus relevé que les classes aisées, ne serait-ce pas une étrange façon d'entendre la démocratie? Généralisez l'instruction, rien de mieux, mais tâchez aussi d'en hausser le niveau. Que les portes du lycée s'ouvrent le plus larges possible. Même avec beaucoup d'appelés, il y aura toujours trop peu d'élus : car combien verra-t-on de fils que leurs familles dans la gêne se résigneront à envoyer dix ans sur les bancs, à moins que par leur intelligence ils ne donnent de sérieuses promesses pour l'avenir? Il sera toujours considérable le nombre de ceux que les dures exigences de la vie et la nécessité de gagner de bonne heure le pain quotidien condamneront à se contenter de cette instruction tout élémentaire, au-dessous de laquelle il n'y a plus que la pure ignorance.

Si depuis vingt-cinq ans notre budget s'est accru dans les proportions que chacun sait ; si pour maintenir, comme on l'a souvent répété, la France au premier rang, il a fallu s'imposer de lourds sacrifices, le service de l'enseignement secondaire n'est pas de ceux dont les exigences ont dû paraître bien embarrassantes. En 1842, l'ensemble des dépenses à la charge de l'État, en y comprenant le prix des bourses, est à peu près de 1,900,000 francs. En 1865, avec 31 nouveaux lycées (il n'y en avait jusque-là que 46) et avec des subventions accordées à quelques colléges communaux, le chiffre n'atteint pas 2,800,000 francs. Ce n'est pas là une augmentation qui ait pu mettre en péril l'équilibre du budget : car combien faut-il de régiments pour peser dans la balance du ministre des finances autant que l'enseignement secondaire tout entier? La charge supportée par l'État est assurément modique : faut-il s'en plaindre ou s'en féliciter? Nous ne prenons pas sur nous de trancher la question, pas plus que nous ne voulons examiner si la situation faite à beaucoup de fonctionnaires est suffisante et digne. M. Duruy, dans les premiers temps de son ministère, à propos du corps dont il est le chef, écrivit cette phrase : *la misère en habit noir*. L'aveu, dit-on, ne laissa pas que

de paraître à beaucoup de membres de l'Université un peu trop dépouillé d'artifice. M. Duruy vient de le renouveler et de l'aggraver en le consignant dans un document officiel qui aura sa valeur historique. Du reste, il faut en convenir, les chiffres produits ne justifient que trop souvent cette appréciation : n'insistons pas sur ce sujet. Qu'il nous suffise de remarquer que la plupart des traitements n'ont pas reçu d'augmentation (quand ils en ont reçu) en rapport avec les nécessités croissantes de la vie, et qu'il en est même qui restent en 1868 ce qu'ils étaient en 1803. A moins de prétendre qu'ils aient été alors trop considérables, n'est-on pas amené à reconnaître qu'ils ne suffisent plus aujourd'hui? Ce n'est pas seulement l'intérêt des personnes qui est ici en jeu : nous n'avons ni mission ni qualité pour le défendre. Mais il est évident que le jour où l'État n'offrirait plus aux fonctionnaires qu'une rémunération dérisoire, il verrait peu à peu, au grand détriment du bien général, tous les hommes de quelque valeur s'éloigner des fonctions publiques, et de celles-là surtout qui exigent plus de travail, de dévouement et d'intelligence.

III

Nous ne faisons que toucher à ces questions ; car si dignes qu'elles soient d'une étude particulière, il en est d'autres qui doivent nous arrêter plus longtemps. Ainsi, pour ne pas sortir encore de la statistique, on peut se demander quels ont été les effets de la loi de 1850 quant à la répartition de la jeunesse entre les établissements libres et les établissements de l'État. L'expérience des premières années pouvait n'être pas concluante ; mais aujourd'hui que dix-sept ans nous séparent de la promulgation de cette loi, l'épreuve est complète. Or, en 1850, les maisons de l'Université comptent 48,000 élèves, et en 1865, près de 66,000. A la première de ces deux époques, les maisons particulières en ont 53,000, à la seconde 78,000.

Les deux ordres d'établissements ont donc vu s'accroître leur population. Mais ce qu'il y a de plus significatif, c'est que dans l'enseignement libre ce sont surtout les maisons religieuses qui se développent. Ainsi de 1854 à 1865 (les documents font défaut pour les années 1850-1853), les établissements laïques restent à peu près stationnaires, avec un chiffre de 43,000 élèves, tandis que les établissements ecclésiastiques progressent de 21,000 à 35,000. Encore dans ce nombre ne comprend-on pas les élèves des petits séminaires qui sont au nombre d'environ 23,000, ce qui porte à 58,000 la population totale.

Faut-il voir, comme le rapport semble le faire (page CXLV), dans cette extension des maisons ecclésiastiques, une sorte d'atteinte à la vraie liberté scolaire, qui serait représentée surtout par les institutions privées ? Nous ne le croyons pas. Si le régime de la liberté a été inauguré, ce n'a pas été seulement pour accorder à ceux qui le voudraient la faculté, sous certaines conditions, d'exercer une industrie en ouvrant une école ; mais surtout pour laisser aux pères le choix du maître auquel il leur conviendrait de confier leurs enfants. Le législateur a voulu, avant tout, assurer le droit des familles. D'ailleurs si la robe ne suffit pas pour faire de celui qui la porte un instituteur, quand il veut l'être, elle ne suffit pas non plus pour l'empêcher d'user, tout aussi légitimement que le laïque, du bénéfice de la liberté commune.

Les chiffres que nous venons de reproduire ne démontrent-ils pas clairement combien a été sage la transaction de 1850 ? Les exagérés (il y en a dans toutes les opinions) auraient volontiers, les uns fermé les établissements de l'État, les autres empêché de s'ouvrir toute école qui n'aurait pas été soumise au contrôle souverain de l'Université. Ces deux excès ont été évités : comme l'option est libre aujourd'hui, l'apaisement s'est fait dans les esprits. Ni les institutions publiques, ni les institutions privées n'ont à se plaindre, car jamais elles n'ont été plus peuplées. Puisse-t-on des deux côtés, dans cette lutte pacifique, ne rivaliser que de zèle et de dévouement pour les intérêts sacrés de la jeunesse ! Qu'ils sortent du lycée ou de la maison ecclésiastique, tous ces enfants qui remplissent nos écoles entreront un jour dans la même société, auront le même pays à servir. La France est également intéressée au succès de l'œuvre des maîtres, qui, là comme ici, lui préparent des citoyens.

Il ne peut déplaire à personne (à personne de ceux, bien entendu, qui ne se laissent pas dominer par de fâcheux préjugés ou un esprit étroit de jalouse concurrence) qu'il y ait partage dans les succès obtenus : car c'est ainsi que s'établit, pour le bien de tous, une louable émulation. Le chef de l'Université, nous n'en doutons point, serait le premier à regretter si, dans cette fête du concours général qu'il préside chaque année, les jeunes vainqueurs dont les noms sont proclamés appartenaient toujours au même lycée. Eh bien ! de quelque côté que nous portent nos préférences, n'est-il pas raisonnable de souhaiter, dans l'intérêt même de ceux que nous aimons plus particulièrement, que leurs rivaux, leur disputant l'honneur des palmes à remporter, viennent encore redoubler leur ardeur ? Or, à ce point de vue, il nous semble que tout le monde doit se féliciter d'apprendre que ce n'est plus seulement entre les divers établissements de l'État, mais aussi avec les institutions libres, que la lutte

est sérieusement engagée pour l'admission aux grandes écoles spéciales (normale, polytechnique, de Saint-Cyr, navale, forestière, centrale). Ainsi, c'est le ministre qui le constate, dans une même année les maisons laïques ont vu réussir à ces examens, dont on sait toute la difficulté, 69 des candidats qu'elles présentaient, et les maisons congréganistes, 127 ; sur ces 127, notons-le, 15 sont entrés à cette École polytechnique qui exige de si fortes études scientifiques. Et nous nous souvenons encore des cris de détresse qu'ont poussés à ce propos certains journaux prétendus libéraux. Naguères ils déploraient le malheur des jeunes gens qui, allant demander l'instruction aux maisons du clergé, étaient fatalement condamnés à ne pas sortir des ténèbres de l'ignorance. On leur a répondu, comme on répondit à ce philosophe qui niait le mouvement : on a marché, on s'est avancé, on a atteint le but. Et voilà qu'ils dénoncent ces efforts heureux comme un danger public. Veulent-ils donc toujours se plaindre ? et que faut-il pour les satisfaire ?

Qu'en établissant un calcul de proportion, comme le fait le Rapport ministériel, entre le nombre des admissions et le chiffre total de la population qui fréquente les maisons universitaires et les maisons libres, l'avantage soit du côté des premières, faut-il, au point de vue de l'intérêt général, y attacher beaucoup d'importance? L'essentiel, c'est qu'il y ait lutte ; et aujourd'hui il y a lutte, la chose est incontestable. D'ailleurs la statistique a parfois des démonstrations plus spécieuses que solides : je n'en fais pas un reproche à la statistique, mais aux statisticiens. Si, par exemple, pour rester dans les choses de l'enseignement, on comparait deux colléges, comprenant l'un 300 élèves et l'autre 600, et si, trouvant que le premier a produit 10 bacheliers, et le second 20, on en concluait à une égalité de succès, parce que, dans les deux cas, les candidats reçus bacheliers sont à la population totale dans le rapport de 1 à 30, la conclusion serait-elle nécessairement juste? Il se pourrait qu'elle fût très-inexacte ; car on doit compter, non pas tous les élèves de chaque maison, mais ceux-là seulement qui se présentaient au baccalauréat ; et vous voyez tout de suite combien cela peut changer la proportion. S'il fallait à toute force apprécier la valeur relative des études, chose toujours difficile et délicate, on aurait dû, puisqu'il s'agissait des examens pour les Écoles, ne tenir compte que du nombre des élèves préparés pour les Écoles.

Nous parlions tout à l'heure de bacheliers. Signalons une lacune dans le travail de M. Duruy. En 1843, M. Villemain faisait connaître, avec leur provenance, le nombre moyen des élèves admis ou refusés, dans les trois dernières années, à l'examen du baccalauréat, devant chaque commission. Nous avons cherché inutilement le même

tableau dans la statistique de 1865. Nous lisons, il est vrai, dans le Rapport : « L'administration ne sait pas d'où viennent les candidats qui se présentent devant les facultés. » A la bonne heure ; mais sans nous inquiéter d'où viennent les candidats, n'eût-il pas été intéressant de savoir au moins si le nombre a augmenté ou diminué, s'ils se présentent mieux préparés : car le chiffre des admissions est un indice de la force ou de la faiblesse de l'enseignement. M. Villemain n'avait à s'occuper que d'un seul baccalauréat : aujourd'hui que, par suite de la bifurcation, beaucoup de jeunes gens se sont laissés détourner des lettres pour aller aux sciences, nous aurions aimé de savoir dans quelle proportion, depuis 1853, les deux baccalauréats se sont partagé les élèves.

IV

Ces données, si nous les possédions, pourraient nous aider à résoudre une question que nous nous posons, et qui nous semble des plus graves : L'enseignement classique est-il en progrès dans notre pays ? — Et d'abord expliquons-nous bien. Par progrès, nous n'entendons parler ici que de la diffusion de l'enseignement. Le nombre de ceux qui reçoivent l'instruction secondaire, n'importe de quels maîtres ils la reçoivent, va-t-il en croissant?

Si nous consultons le rapport de M. Duruy, oui, notre époque est en progrès. Ainsi, on comptait, en 1789, 1 élève sur 32 enfants mâles ; en 1842, 1 sur 29 ; et en 1865, il y en aurait 1 sur 20.

Voilà qui peut nous rendre fiers, si les calculs sont exacts. Et puissent-ils l'être ! Nous ne le désirons pas moins que le ministre. Mais quoi ! n'y aurait-il pas ici une de ces illusions, auxquelles nous expose la statistique faite d'une certaine manière ? Il y a si longtemps que l'on a parlé de l'art de grouper les chiffres !

Ce qui nous inspire tout d'abord quelque doute, c'est que si nous reprenons le rapport de M. Villemain, rapport officiel aussi bien que celui de M. Duruy, nous y lisons des résultats tout différents. Le ministre de Louis-Philippe trouve, pour 1789, 1 élève sur 31 enfants[1], et pour 1842, 1 sur 35. Il avoue la réduction ; mais, dit-il, « elle s'explique facilement par les changements mêmes de la société, la place moins grande faite à la vie de loisir et d'étude, la tendance beaucoup plus générale vers les professions industrielles et

[1] Si on divise 2,326,364 par 72,747, chiffres donnés par M. Villemain, on trouve que le quotient 32, trouvé par M. Duruy, est en effet plus exact.

commerçantes. Ajoutons à ces causes diverses tous les moyens de gratuité qui existaient avant 1789, etc. »

Entre ces deux autorités également considérables, nous sommes bien perplexes. Lequel croire, ou de M. Villemain qui nie le progrès, ou de M. Duruy qui l'affirme? Essayons donc de découvrir par nous-mêmes où se trouve la vérité, où se trouve l'erreur.

Tout le secret de la différence que présentent les deux statistiques, le voici : M. Villemain, pour l'année 1842, retranche de l'enseignement secondaire 19,000 élèves, admis, il est vrai, dans les lycées, colléges, institutions et pensions, mais qui n'y suivent que la classe primaire. M. Duruy les porte en compte, attendu, dit-il, « que cette classe doit être considérée le plus souvent comme le premier degré de l'instruction secondaire. »

Est-ce à juste titre que M. Duruy rectifie ainsi les calculs de son prédécesseur? Franchement nous ne le croyons pas. Pour développer l'enseignement primaire (car ce serait une erreur de penser que depuis quelques années seulement on s'en occupe sérieusement, le ministre actuel n'a fait que continuer la tradition), peut-être même pour mieux assurer le recrutement de l'enseignement secondaire, on jugea utile d'annexer des écoles aux établissements d'un degré supérieur. Mais quoi ! cela fait-il que les enfants de l'école reçoivent réellement l'instruction secondaire? Qu'il soit admis, dans le droit maritime, que le pavillon couvre la marchandise, nous le voulons bien; mais parce qu'une maison portera sur son enseigne les mots *collége* ou *institution*, que les élèves qui la fréquentent, dussent-ils n'en être qu'aux premiers éléments de la grammaire ou même à l'alphabet, soient réputés, tous indistinctement, appartenir aux cours classiques, voilà ce qu'il nous est impossible de comprendre. Vainement dira-t-on qu'ils se préparent pour ces cours : quand même ils devraient tous y entrer plus tard, ce qui n'est pas du tout certain, il n'est pas permis de les compter par anticipation, ni de confondre ce qui sera peut-être, avec ce qui est. Que dirait-on d'un négociant qui, dans le calcul de ses bénéfices présents, ferait entrer les gains hypothétiques de l'an prochain? Entre deux enfants qui apprennent à lire, l'un dans l'école de son village, l'autre dans une des salles du lycée, il m'est impossible de faire aucune différence, quant à la nature d'enseignement; et ce n'est que par un abus de langage que l'on a pu donner à l'instruction que reçoit le dernier la qualification d'instruction secondaire.

M. Villemain avait donc raison; et c'est son chiffre qui est le chiffre vrai. — Mais il ne s'agit pas seulement de 1842. Maintenant que la cause d'erreur est reconnue, soumettons à la même vérification les calculs pour 1865.

Le nombre total des élèves reçus dans les lycées, colléges et institutions, est de 163,000. Les maisons universitaires, sur une population de moins de 66,000 enfants, en comptaient plus de 25,000, c'est-à-dire presque les deux cinquièmes, qui ne suivaient point l'instruction classique. Nous ne pouvons faire que des conjectures pour les institutions libres; car la statistique se tait sur la répartition de leurs élèves entre les différents enseignements. Nous regrettons cette lacune qui n'existait point dans la statistique de 1842. Mais admettons, pour les établissements de toute nature, une même proportion (et nous croyons attribuer ainsi à l'enseignement secondaire plutôt trop que trop peu; car qui ne sait que la plupart des pensions ont pour objet de donner surtout, et quelquefois exclusivement, une instruction primaire, industrielle ou commerciale? Déjà à cet égard, en 1842, les établissements publics différaient des établissements privés dans le rapport de 1 à 2), il ne nous restera, à quelques centaines près, que 100,000 élèves pour l'instruction classique; et au lieu de compter, avec M. Duruy, 1 élève sur 20 enfants, nous n'en trouvons plus que 1 sur 33.

En résumé, si, dans l'hypothèse la plus favorable (et se justifierait-elle si nous possédions les chiffres exacts[1]?) nous avons un peu avancé depuis 1842, nous n'avons pas encore regagné le terrain perdu depuis 1789. Et qu'on ne dise pas que la différence entre les deux temps n'est que d'un 33e. Ce serait déjà trop pour une époque qui se vante si volontiers de ses progrès, et qui n'aime guère à se comparer à aucune autre époque que pour faire son propre éloge. Mais voici ce qu'il convient de ne pas oublier. Les 73,000 élèves de 1789 représentent la population des colléges. Mais qui ne sait que le moine dans son couvent, le curé dans son presbytère, aimaient souvent à instruire quelques enfants, dans l'espoir sans doute de les pousser vers le sacerdoce? Et qui pourrait dire combien de milliers de jeunes intelligences étaient ainsi appelées au bienfait des études classiques? Ajoutez encore qu'à bien peu d'exceptions près les colléges ne s'ouvraient que pour les élèves en état d'entrer en sixième. C'est ailleurs qu'il fallait demander l'instruction que l'on trouve aujourd'hui dans nos classes de huitième et de septième.

L'enseignement primaire, nous le savons, a notablement pro-

[1] Ce qui nous ferait craindre qu'en effet il n'y ait pas réellement progrès, c'est que, pour les lycées et colléges, les classes de philosophie, de rhétorique, de seconde et de troisième réunies, qui sont les classes vraiment littéraires, présentaient en 1842 un effectif de 12,452 élèves; elles n'en ont plus, en 1865, que 12,196; et cependant la population du pays s'est accrue de plus de trois millions d'habitants. —La moyenne des élèves de la division supérieure, M. Duruy le constate lui-même, est, par lycée, de 135 élèves en 1842, de 127 en 1850, de 99 en 1865.

gressé. Depuis quarante ans surtout, tous nos ministres (c'est une justice que nous aimons à leur rendre) n'ont rien négligé pour le développer et le fortifier, et le succès a répondu à leurs efforts. M. Duruy n'a voulu rester, à cet égard, au-dessous d'aucun de ses devanciers. Certes, autant que personne nous apprécions à leur valeur les résultats obtenus pour l'instruction tout élémentaire des enfants du peuple. Mais nos regrets n'en sont que plus vifs quand nous voyons que la décadence s'est produite dans les études classiques. Nous ne nous laisserons même pas consoler par les progrès de l'enseignement spécial, tant préconisé ces dernières années. A Dieu ne plaise que nous songions à le rabaisser ! Nous sommes de ceux qui se félicitent chaque fois que dans le pays peut se répandre une plus grande somme de connaissances usuelles et pratiques. Si l'enseignement primaire supérieur a trop langui depuis trente ans, espérons que, sous son nouveau nom, il aura une meilleure fortune. Qu'il attire à lui beaucoup de jeunes intelligences, nous applaudirons à ses conquêtes, pourvu qu'il les fasse, non pas au-dessus, mais au-dessous de lui. Le ministre même qui s'est fait le propagateur si zélé de cet enseignement serait des premiers, nous n'en doutons pas, à se plaindre de son trop de succès, si le succès était dû surtout à la désertion de plus hautes études. Assurément, pour nous approprier une expression que nous trouvons juste, il était bon de préparer des sous-officiers pour beaucoup de carrières qui comptaient trop de soldats condamnés à rester toujours simples soldats ; mais quel que soit le mérite du sous-officier, le rôle de l'officier est encore plus considérable ; et dans l'État, comme dans l'armée, il importe d'avoir une nombreuse élite d'esprits préparés pour tout ce qui exige des aptitudes plus élevées.

Cette élite dont la France a besoin, qui doit surtout la former? Depuis plus de deux mille ans que l'on s'occupe d'instruction publique, il n'est point de système d'études qui n'ait eu ses théoriciens et ses partisans. Mais l'expérience a prononcé souverainement : elle déclare, à qui veut l'entendre, que, pour cultiver et féconder l'intelligence, rien ne remplace les lettres. C'est aux lettres que nous devons surtout tant d'hommes distingués qui ont été dans le passé l'honneur du pays. Nous savons bien que, depuis soixante ans, les sciences jouent un grand rôle dans notre société, et qu'il faut leur faire, dans l'enseignement, une large place. Mais l'esprit humain n'a pas cependant changé au dix-neuvième siècle, et ce qui pouvait l'élever et le fortifier du temps de nos pères doit encore de nos jours l'élever et le fortifier. Dans une époque qui parfois semble vouée plus que toutes les autres à la recherche exclusive de l'utile, il convient surtout de réagir contre une disposition trop générale. Les lettres ne

sont-elles d'ailleurs qu'une brillante inutilité, comme l'a prétendu un de leurs détracteurs ? C'est de ce superflu surtout que Voltaire aurait pu dire :

Le superflu, chose si nécessaire !

Bien nécessaire, en effet, car c'est là ce qui donne vraiment à l'homme toute sa valeur et toute sa dignité. Certes on n'accusera pas nos voisins les Anglais de poursuivre des chimères. Un de leurs hommes d'État les plus distingués et les plus pratiques, M. Gladstone, veut que l'étude des langues classiques soit, dans l'enseignement, comme le point central autour duquel se grouperont les branches accessoires. Et un écrivain dont l'autorité est considérable, non-seulement dans son pays, mais en Europe, M. J. Stuart Mill, qui ne se pique pas, on le sait, de professer pour les idées généralement reçues un respect superstitieux, après avoir fait un magnifique éloge des études grecques et latines, ajoute que ceux qui en ont le pouvoir sont obligés à faire tous leurs efforts pour en prévenir le déclin. Espérons que de si sages conseils n'auront pas inutilement traversé la Manche, et que s'ils ont été recueillis dans un rapport auquel ont été accordés les honneurs d'une publication officielle, c'est pour être médités et mis à profit [1].

V

Jusqu'ici nous avons simplement, avec la statistique, constaté ce qui est. Mais il est temps d'aborder des questions d'une autre nature. Le Rapport à l'Empereur se termine par quinze pages de conclusions qui en sont la partie, sinon la plus longue, à coup sûr la plus importante, car c'est là que sont exposées les idées nouvelles et dont l'adoption peut avoir les plus sérieuses conséquences. Le passé, quel que soit l'intérêt qu'il nous inspire, ne nous appartient plus ; le présent même échappe presque toujours à notre action ; nous ne pouvons guère influer que sur l'avenir : l'avenir, qui sera, en bien comme en mal, ce que nos résolutions l'auront fait, voilà surtout ce qui doit exciter nos légitimes préoccupations. A ce titre les changements que M. Duruy songe à introduire dans les études ne peuvent laisser les esprits indifférents.

Et tout d'abord, sans professer un culte pour l'immobilité et sans prétendre exclure les réformes reconnues bonnes et justes, ne peut-

[1] *Rapport sur l'état de l'enseignement secondaire en Angleterre et en Écosse*, par MM. Demogeot et Montucci, p. 71-73.

on dire que s'il est quelque chose où le changement ne doit apparaître que lentement et à de rares intervalles, ce quelque chose, c'est l'enseignement. Une découverte scientifique peut soudainement modifier les conditions de l'industrie : mais tout système d'instruction publique a sa raison d'être dans les habitudes, dans les besoins, dans les mœurs, qui ne se renouvellent pas du soir au matin ; il est l'œuvre du temps et il n'y faut toucher qu'avec beaucoup de réserve et de prudence. C'est dans ces matières surtout que l'esprit d'innovation peut être un fâcheux conseiller, et qu'à tout prendre, il vaut encore mieux pécher par trop de respect que par trop de dédain pour la tradition.

Or ne saute-t-il pas à tous les yeux que, depuis quinze ans, le plan d'études a été trop fréquemment remanié ? Vous diriez un terrain dont on a fait un champ d'expériences et qu'on a pris plaisir à remuer. Comme ce riche capricieux dont parle Horace, on s'est passé la fantaisie de détruire pour bâtir, de bâtir pour détruire encore. Jadis un père, en suivant son fils dans ses études, reconnaissait le chemin qu'il avait lui-même parcouru. De nos jours, il est tel écolier qui, pendant ses huit ou dix années de collége, aura entendu préconiser trois ou quatre systèmes d'études tout différents, et aura été poussé tour à tour dans des voies diverses. Nous plaignons de grand cœur le pauvre chef d'établissement forcé de vanter aux familles les rares mérites du plan, hier ignoré ou condamné, aujourd'hui proclamé le seul salutaire; mais nous plaignons encore plus l'enfant qui, tiraillé en sens contraires, aura été, dans ses études, la victime de ces instabilités.

Prétendra-t-on que nous exagérons? Qui ne se rappelle combien M. Fortoul fut révolutionnaire le lendemain du jour qui devait clore l'ère des révolutions? Il est vrai que celle qu'il entreprenait dans les choses de l'enseignement allait être la dernière : on l'annonçait du moins ; il n'était pas permis d'en douter, car n'avait-on pas atteint la perfection même? Que de merveilles on se promettait de la bifurcation ! Tous les besoins allaient être satisfaits : désormais les esprits les plus divers et les plus opposés trouveraient leur voie ; grâce aux ingénieuses combinaisons écloses dans le cerveau de l'homme d'État de la rue de Grenelle, on ne verrait plus que des élèves faisant honneur à leurs maîtres, qui dans les lettres, qui dans les sciences. Hélas ! où sont tant de belles promesses? *Mais où sont les neiges d'antan?* La bifurcation a vécu, non pas tout à fait ce que vivent les roses, mais ce que vit un ministre. Car si elle a semblé survivre quelque temps à M. Fortoul, qui ne sait que, dans l'esprit net et lucide de M. Rouland, elle n'en était pas moins condamnée à périr ? M. Duruy a eu le mérite et la bonne fortune de prononcer

résolûment et d'exécuter la condamnation : nous ne lui marchanderons pas l'éloge ; mais son prédécesseur (n'oublions pas de rendre aux pouvoirs même déchus la part de louanges qui leur revient) avait instruit le procès.

Et depuis que la bifurcation a disparu, n'y a-t-il pas eu encore des nouveautés, bien moins considérables sans doute, mais ayant cependant leur importance ? Qu'est-ce, par exemple, que l'introduction de l'histoire contemporaine dans les études ? Il est vrai que, par contre, le cours de géographie, tout en restant dans les programmes, est passé à l'état de lettre morte en troisième et dans les classes au-dessus de la troisième : les élèves ont à l'apprendre, il est vrai, mais les professeurs n'ont plus à l'enseigner. Et les mesures qu'il s'agit de prendre et dont nous allons examiner l'utilité ne doivent-elles pas aussi gravement modifier l'état des choses présentes? Nous avons entendu quelquefois des universitaires exprimer leur surprise de l'accroissement considérable que prenaient des maisons rivales. « De quoi vous étonnez-vous ? serions-nous tenté de leur dire. Outre d'autres considérations dans lesquelles il est inutile d'entrer, ne comprenez-vous pas combien vous nuisent les perpétuelles incertitudes de vos programmes ? Il ne peut convenir à tous les pères de famille de vous suivre dans votre mouvement incessant. Il en est qui se défient, comme d'un danger, de ces améliorations si fréquentes ? Que voulez-vous ? c'est la faute peut-être de leur intelligence qui n'est pas assez ouverte aux idées de progrès ; mais ils aiment à s'en tenir pour leurs enfants au vieux système d'études qu'ils connaissent, qui leur semble avoir fait ses preuves, et qu'on ne viendra pas changer à l'improviste. »

Ce n'est pas que, parmi les réformes poursuivies, il ne s'en puisse trouver quelques-unes auxquelles l'approbation générale est acquise d'avance. Ainsi, quand M. Duruy veut faire entrer à grands flots l'air et la lumière dans les établissements d'instruction publique, ouvrir des cours de récréation spacieuses et bien exposées, tout le monde applaudira à ses efforts persévérants. Les questions d'hygiène, trop longtemps négligées peut-être, sont, en effet, d'une grande importance pour la santé de l'esprit aussi bien que pour la santé du corps, *mens sana in corpore sano*. Le ministre qui se préoccupe avec une attentive sollicitude du bien-être des enfants mérite à cet égard la reconnaissance des familles.

Qu'une durée convenable soit donnée aux récréations, que partout soient introduits des exercices gymnastiques en rapport avec l'âge des élèves, voilà assurément d'excellentes mesures. Mais prenons garde, même dans les meilleures choses l'excès est un défaut ; et il ne faudrait pas qu'en prétextant, au delà du vrai, les nécessités

hygiéniques, on n'en vînt à trop retrancher des heures qui doivent être données au travail. Est-il bon, par exemple, de dérober à la classe ou à l'étude les instants qui doivent être consacrés à la gymnastique? Nous ne le croyons pas. Le temps même des récréations n'est-il pas tout naturellement indiqué pour ces exercices? Quel plus judicieux emploi faire de ces loisirs qui, tous les maîtres le savent, réclament une si clairvoyante surveillance, si l'on veut qu'ils restent exempts de danger?

Nous n'ignorons pas que des esprits graves et sérieux prétendent que, dans notre système d'études, on n'a pas fait au repos sa part légitime, et qu'on exige de la jeunesse des efforts intellectuels trop prolongés. Qu'un père qui peut faire lui-même l'éducation de son fils ne le laisse guère assis devant une table, mais qu'il l'emmène dans les champs, à travers les bois, rien de mieux; car il saura l'instruire dans ces promenades; la leçon continue sur un autre théâtre. Mais ce qui est possible dans l'éducation particulière, essayez donc de l'appliquer dans l'éducation publique. Une utopie, si belle, si séduisante qu'elle soit, a toujours le tort d'être une utopie, c'est-à-dire irréalisable. Quoi que l'on fasse pour donner l'enseignement à une nombreuse réunion d'enfants, il faut se résigner à leur imposer souvent l'immobilité.

Le ministre est de ceux qui sont persuadés qu'on exige trop des élèves. Leur journée de travail, dit-il, est supérieure à la journée des ouvriers dans les manufactures de Paris. Nous ne doutons point que cette déclaration ne soit bien accueillie par beaucoup d'écoliers. Mais en vérité, quand nous interrogeons nos souvenirs, nous ne trouvons pas que, dans notre jeunesse, nous ayons été si malheureux. Deux congés par semaine et des vacances de deux mois, c'était bien quelque chose pour réparer nos forces. Et puis oublie-t-on que la variété des occupations en allége singulièrement le poids? Est-ce qu'on demande à l'élève d'avoir l'esprit toujours tendu? Direz-vous que l'écriture, le dessin, qui exercent sa main, fatiguent son intelligence? Une heureuse distribution des matières de l'enseignement, voilà surtout ce qui préservera l'enfant de la lassitude.

Qu'on ajoute, si l'on veut, aux heures de récréation; mais ce qui nous semble le plus important, ce n'est pas d'en augmenter le nombre, c'est d'en remplir la durée par des exercices et des jeux. Des récréations, même plus courtes, mais pleines d'activité et de mouvement, seront plus salutaires à tous les points de vue que l'inaction d'un repos prolongé. Mais surtout, et c'est en cela qu'une réforme serait utile, qu'on ne reprenne pas trop facilement à l'enfant, sous prétexte qu'il doit être puni, le temps qui lui est accordé pour se récréer.

Pour mieux prouver l'urgente nécessité des remèdes qu'il se propose d'apporter, M. Duruy établit que le régime actuel a les conséquences les plus fâcheuses pour la constitution physique des jeunes gens. Espérons que M. le ministre s'exagère le mal : n'est-ce pas un faible aussi chez certains médecins, quand ils sont appelés au lit d'un malade, de constater que le cas est des plus graves ? La cure ne leur en fera que plus d'honneur. Qui de nous n'a vu souvent passer dans les rues de Paris des divisions d'écoliers sans s'apercevoir qu'ils fussent si chétifs et si malingres ? Et nous ne supposons pas que les écoliers de Paris soient à cet égard dans une heureuse exception. D'ailleurs, M. le ministre, quelques pages plus haut, avait pris soin de nous rassurer lui-même sur la santé des élèves confiés aux maisons de l'État. L'état sanitaire, disait-il, est excellent ; il a été établi par des documents officiels que, proportion gardée, il meurt trois fois moins de garçons de dix à dix-huit ans dans les lycées qu'en dehors des lycées. — A la bonne heure ; mais s'il en est ainsi, où est le danger qui nous était signalé ? Nous craignons fort qu'entre les deux textes il n'y ait une contradiction. A moins qu'on ne dise qu'il y a tout à la fois dans les lycées moins de mortalité et plus de maladies : mais le fait, il faut en convenir, serait assez étrange.

Quoi qu'il en soit, le Rapport essaye de prouver par les chiffres (un chiffre est un argument brutal et irrésistible) combien est déplorable l'influence de notre système d'études sur les corps. Nous avons une École dont nous sommes justement fiers et que l'Europe nous envie. Eh bien ! prenez-y garde : elle atteste aujourd'hui, cette École polytechnique, un dépérissement de l'espèce causé par le travail trop prolongé. En doutez-vous ? Sur 280 élèves, 67 ont une taille inférieure à la moyenne.

En vérité, nous aurions beau vouloir accepter pour bonne et sérieuse la démonstration, notre esprit s'y refuse. Ou ces chiffres ne prouvent rien, ou ils prouvent justement contre le Rapport. Qui dit la moyenne de taille dit la taille au-dessus et au-dessous de laquelle les individus se partagent en nombre égal : pour mille qui la dépassent, il en est mille qui ne l'atteignent pas. Environ 140 élèves devraient être plus petits que la moyenne ; vous avez pris la peine de compter, et vous n'en signalez que 67. Si nous voulions tirer de là une conclusion, quelle serait-elle ? Assurément nous n'irons pas jusqu'à dire, quoique peut-être vous nous en donniez le droit, qu'une longue application aux études mathématiques fait grandir ceux qui s'y livrent ; mais ce qu'il nous est permis d'affirmer, c'est qu'elle n'a pas non plus pour effet de les rapetisser.

Si nous relevons d'aussi singulières inadvertances, ce n'est pas, qu'on veuille bien le croire, pour le malin plaisir de faire de la cri-

tique. Mais quand une erreur dénote une aussi manifeste préoccupation d'esprit, ne sommes-nous pas avertis qu'il convient de ne point accepter avec une pleine confiance d'autres appréciations, d'autres jugements ?

Nous parlions tout à l'heure de la variété des exercices scolaires. Elle est bonne, elle est utile pour reposer l'intelligence. Toutefois, ici encore, il faut se garder de l'abus ; et ne risquerait-on pas d'y tomber si l'attention, à peine éveillée sur certains objets, devait tout de suite se détourner sur d'autres ? A cet égard, nous craignons que l'on n'en vienne à ne pas tenir toujours assez compte des véritables nécessités du travail. Avant qu'on se soit mis en train, comme disent les écoliers, il y a toujours plusieurs minutes perdues. L'inconvénient devient plus grand, si l'on multiplie les classes et les études, tout en les abrégeant, s'il faut passer trop fréquemment d'un lieu dans un autre. Émietter le temps, ce n'est pas le rendre profitable. A mesure surtout que les jeunes gens montent vers les cours élevés, ils ont besoin de pouvoir, au moins une fois par jour, disposer pour leur travail personnel de plusieurs heures de suite. C'est à ces heures-là, et non pas à d'autres, qu'ils pourront s'occuper le plus utilement, ceux-ci d'un discours ou d'une dissertation, ceux-là d'un problème ou d'une théorie de mathématiques ou de physique. Quand nous étions sur les bancs (et nos souvenirs sont d'accord avec les souvenirs de tous ceux que nous avons interrogés) les plus courtes études de la journée ne valaient pas toutes réunies, pour l'application et pour le profit que nous en retirions, la longue étude du soir.

M. le ministre veut débarrasser la classe de la récitation des leçons, qui se ferait surtout dans les quartiers ; de la dictée du devoir, qui serait autographiée. Dans une certaine mesure, nous estimons ces réformes utiles, et nous avons quelque peine à comprendre comment elles ont pu être si vivement combattues par quelques journaux qui ne trouvaient rien à redire à des innovations bien autrement graves et dangereuses. Nous savons tout ce qu'on peut dire de l'excellence de la mémoire, et l'on ne nous apprend rien dont nous ne soyons convaincu d'avance, quand on nous prouve qu'une des meilleures acquisitions pour l'esprit c'est de s'approprier et de retenir, en tout ou en partie, quelques-unes des œuvres des plus grands écrivains. Aussi ne voyons-nous pas que le ministre songe à supprimer les leçons. Que le professeur fasse réciter, non pas tant pour s'assurer que la leçon a été apprise (cette vérification en quelque sorte matérielle se fera tout aussi bien par le maître d'étude), mais pour former, ce qu'on néglige peut-être trop souvent, le débit et la prononciation, et aussi pour donner aux enfants toutes les explica-

tions que comporte un texte, cela suffit; mais croit-on que la classe gagnera beaucoup parce que chaque jour vingt-cinq ou trente élèves auront été appelés devant la chaire du professeur pour répéter les mêmes mots, les mêmes périodes? Est-ce que le temps passé à faire ânonner en classe la prose de Cicéron ou les vers de Virgile ne peut pas être mieux employé?

Que la dictée des devoirs, surtout dans les classes inférieures, puisse présenter quelques avantages, qu'elle exerce les enfants à mieux appliquer l'orthographe, nous n'y contredisons point. Mais est-ce une raison suffisante pour la maintenir toujours et partout? Nous ne le croyons point. Calculez le temps qui se perd à cet exercice, non-seulement dans la classe mais dans l'étude même. Car qui de nous, en consultant nos souvenirs d'écoliers, ne se rappelle combien un texte incorrectement écrit a quelquefois embarrassé notre travail? Que de contre-sens qui n'ont pas d'autre cause! Ne voit-on pas souvent que des enfants prennent en dégoût des devoirs dont la difficulté s'est ainsi trop accrue? Qu'ils aient entre les mains un texte dont ils soient sûrs, tout y gagnera. Modeste en apparence, la réforme que propose M. Duruy n'en doit pas moins avoir d'excellents résultats.

Ces détails sembleront peut-être à quelques personnes de très-médiocre importance. Nous n'hésitons pas à dire qu'elles ont tort. Quand il s'agit d'instruction publique, les questions peuvent être plus ou moins grandes, mais il n'y en a point qui soient vraiment petites.

Il en est certainement une dont nul ne contestera la gravité. Nous voulons parler de la discipline, qui est surtout l'éducation de l'âme, comme l'instruction est surtout l'éducation de l'esprit. M. Duruy semble avoir à cet égard quelques idées, dont l'application serait une nouveauté, au moins en France. « L'Angleterre, dit-il, fait mieux que nous dans ses écoles classiques pour certains côtés de l'éducation. L'enfant, plus libre que le nôtre, y apprend plus tôt, à ses risques et périls, l'usage de la liberté. La grande affaire n'est pas d'y charger l'esprit d'une masse de connaissances, mais, tout en l'assouplissant et le fortifiant par l'étude, de lui donner pour maître sévère et résolu la volonté. Par là, l'école anglaise est mieux que la nôtre l'apprentissage de la vie. Nous ne pouvons changer soudainement nos habitudes scolaires, qui sont d'ailleurs en rapport avec notre organisation sociale; mais il ne serait pas impossible d'emprunter quelque chose à ces mœurs des écoles d'outre-Manche : j'entends le bien, non le mal. »

Nous regrettons que M. le ministre ne se soit pas plus complétement expliqué. La chose cependant en valait la peine. Quels sont donc

les emprunts qui se feront à l'Angleterre? Ajoutera-t-on à la liberté des élèves? Nous étions tentés de le croire si M. le ministre n'avait immédiatement remarqué, et avec beaucoup de justesse, le rapport qui existe entre nos habitudes scolaires et notre organisation sociale. Les pères ne sont pas toujours jugés assez mûrs pour recevoir la liberté : fera-t-on aux enfants plus d'honneur qu'aux pères? Nous ne demandons pas mieux que de voir s'élargir le cercle des droits et de la responsabilité de l'écolier. Oui, le jour où, affranchi d'une surveillance de tous les instants, il se croira tenu de mieux se surveiller lui-même, un grand progrès aura été accompli : mais encore faut-il savoir s'il trouvera dans sa volonté ce maître résolu et sévère dont parle M. Duruy. Hélas! est-il bien sûr que notre jeunesse ait toujours ce respect de la règle, ce sentiment du devoir qui peuvent tenir lieu de tout autre frein? S'appuie-t-elle, car c'est là ce qu'il faut d'abord savoir, sur des principes de morale et de religion assez solides pour ne point nous faire craindre les chutes trop fréquentes? De l'exercice d'une volonté qui n'aurait pas appris d'abord à se diriger, ne devrait-on pas attendre plus de mal que de bien? Voilà des questions que nous posons sans les résoudre.

VI

N'insistons pas sur la discipline : car les intentions du Ministre ne nous apparaissent pas encore assez nettes. Mais il est d'autres points sur lesquels il nous fait connaître clairement ce qu'il veut, trop clairement, pourrions-nous dire.

Le programme des études a été bien souvent modifié; M. Duruy songe à le réformer une fois de plus. Il se propose d'y ajouter et d'en retrancher; ce qu'il ajoute, le voici : la gymnastique, la musique, le dessin, les langues vivantes.

La gymnastique, nous en avons déjà parlé : qu'il nous suffise de rappeler qu'elle ne doit rien prendre du temps consacré au travail intellectuel.

La musique et le dessin, nous ne songeons pas à coup sûr à en médire. Nous sommes de ceux qui se félicitent chaque fois que s'accroît le nombre de ceux qui savent tenir un crayon ou lire une partition. Mais enfin, en quelque estime qu'on les tienne, la musique et le dessin sont surtout des arts d'agrément, c'est-à-dire des choses de luxe, et qui n'ont rien ou presque rien à voir avec les véritables études, les études nécessaires au développement de l'intelligence.

Les langues vivantes ont plus d'importance, et ce ne serait pas un

avantage à dédaigner que d'avoir acquis sur les bancs la connaissance de l'anglais ou de l'allemand. Mais entendons-nous sur leur utilité : en les enseignant, ce qu'on a surtout en vue, c'est l'usage pratique ; encore est-il vrai de dire qu'à cet égard trois ou quatre mois passés au delà de la Manche ou du Rhin en apprendront plus à l'enfant que six ou huit années de collége. Mais si nous songeons à l'objet des études classiques, qui est la solide culture de l'esprit, croit-on qu'il faille, dans nos maisons d'éducation, le demander aux langues vivantes ? Non pas que Milton ou Schiller ne nous offrent d'admirables pages ; mais outre que, malgré le mérite de leurs grands écrivains, ni l'Angleterre ni l'Allemagne n'ont encore, que nous sachions, la prétention d'avoir égalé la Grèce ou Rome, qui ne sait que par la force même des choses, dans nos établissements d'instruction publique, l'étude des idiomes modernes reste presque toujours exclusivement grammaticale ? Et il serait bien difficile, le voulût-on sérieusement, de la rendre littéraire. Que parmi ceux qui donnent chez nous cet enseignement il y en ait quelques-uns qui soient véritablement lettrés, versés dans les choses de goût, capables de faire dans leur chaire ce que le professeur de rhétorique fait dans la sienne, nous le voulons bien ; mais ce ne sont là que des exceptions ; et n'est-il pas permis de rappeler, sans prétendre diminuer le mérite de ceux qui se vouent à ces fonctions, qu'on a cru ne devoir exiger d'eux que de bien modestes conditions de grade ? Parfois même ne s'est-il pas trouvé parmi eux tel étranger, instruit sans doute dans sa propre langue, mais qui, en échange de l'allemand ou de l'anglais qu'il apprenait à ses élèves, aurait eu à recevoir de ses élèves des leçons de français ?

Nous aurions mieux compris, puisque M. le ministre estimait qu'il y avait lieu d'ajouter aux choses enseignées, que certaines matières, dont l'absence nous paraît fâcheuse, entrassent dans le programme des études. Croit-on, par exemple, qu'un cours d'histoire littéraire fût du luxe ? Un élève, même des meilleurs, peut sortir du collége sans connaître la succession des grands écrivains, le titre ni le sujet de leurs principales œuvres. Que dis-je ? Il est des écrivains considérables dont il n'aura peut-être jamais entendu même le nom. Ce n'est pas là cependant un savoir inutile ; et, à l'appui de notre opinion, nous pourrions invoquer l'autorité de M. Duruy lui-même : car dans les programmes qu'il a rédigés pour l'enseignement spécial figure précisément le cours que nous demandons. D'où vient à des élèves qui n'apprennent que le français ce bonheur refusé aux élèves de l'enseignement classique ? N'est-ce pas au moins une bizarrerie ?

Nous n'attachons pas une valeur exagérée aux préceptes de la rhé-

torique : mais n'est-il pas regrettable cependant qu'on ait cessé de les exposer ? L'art dont Rollin, en fidèle disciple de Cicéron et de Quintilien, aimait à donner des leçons, n'était pas absolument à dédaigner, même dans l'Université de nos jours. On pouvait supprimer les curiosités, et garder l'essentiel de la rhétorique. Quelques notions de grammaire comparée, étude trop négligée en France, n'auraient-elles pas été aussi un complément naturel et indispensable d'une bonne instruction ?

Si nous avions l'honneur d'être admis aux conseils du ministre, voilà les changements que nous aurions surtout recommandés ; et ils ne seraient guère qu'un retour vers le passé. M. Duruy a d'autres préférences : soit. On nous fera mieux savoir les langues vivantes, la musique et le dessin. Dès que nous y trouvons un avantage, acceptons volontiers tout ce qu'on nous offre, même quand ce n'est pas ce que nous aurions le mieux aimé.

Mais prenons garde : ce qu'on nous donne, on va nous le faire payer ; et de quel prix ? « Il n'est pas possible, dit le Rapport, de toujours ajouter sans retrancher jamais. » Que s'agit-il donc de supprimer ?

Parmi les exercices scolaires, il en est un qui habitue l'élève à ne pas se contenter de la première expression, du premier tour venu pour rendre sa pensée, qui lui fait sentir le pouvoir d'un mot mis en sa place, qui l'initie déjà aux délicatesses du goût, qui éveille son imagination et fait appel à ses facultés les plus précieuses. Nous voulons parler des vers latins. Eh bien ! c'est là ce qui va disparaître.

Nous ne sommes plus au temps, nous le savons, où on pouvait se faire dans le monde une réputation comme poëte latin ; et nous ne le regrettons pas, car l'écrivain qui s'adresse au public doit parler la langue du public. Mais dans les études, les vers latins ont-ils, de nos jours, perdu les avantages qu'on leur avait jusqu'ici reconnus ? N'ont-ils plus, comme par le passé, la vertu de former utilement l'esprit ? M. Duruy, il faut le reconnaître, ne professe pas pour cet exercice le dédain qu'ont trop souvent ceux qui, sur les bancs du collége, alignaient difficilement les six pieds d'un vers hexamètre. Mais est-il bien, dit-il, qu'un élève soit « contraint de faire des vers latins quand son aptitude s'y refuse ? Il n'en fait que de détestables et court le risque de prendre la poésie latine en dégoût. »

L'insuccès des écoliers, voilà donc ce qui les dispensera légitimement du travail de la versification ! Mais que l'on y prenne garde : demain ne pourra-t-on pas, avec autant de raison, demander la suppression du thème latin, de la narration latine, du discours latin ? Car enfin, est-ce qu'au collége les Cicérons ne sont pas aussi rares

que les Virgiles? La mesure du progrès est à peu près la même pour tous les devoirs. Consultez des professeurs de rhétorique : ils vous diront qu'ils reçoivent tout autant, si ce n'est plus, de bonnes pièces de vers que de bons discours.

Est-il bien sûr d'ailleurs que l'intelligence de l'élève même le plus médiocre ne gagnera rien à cet exercice? A moins d'être complétement fermé à tout sentiment littéraire, et dans ce cas ce n'est pas seulement à la métrique latine, mais aux études classiques qu'il devra renoncer, il apprendra, sinon à faire bien les vers, du moins à mieux comprendre la poésie.

Mais, dira-t-on, on ne veut pas supprimer les vers latins; seulement, d'obligatoires qu'ils étaient, on les rendra facultatifs. — Il ne faut pas s'y tromper : cette faculté laissée aux élèves de faire ou de ne pas faire telle espèce de devoirs équivaut ou équivaudra bientôt à la suppression même du devoir. Croit-on, en effet, que ceux-là même qui aujourd'hui se distinguent le plus dans cet exercice aient appris la prosodie avec beaucoup de plaisir? Ils ont surmonté le dégoût que leur causait un travail d'abord ingrat et rebutant, parce qu'ils n'avaient pas le choix de l'accepter ou de le repousser, et qu'ils comprenaient que pendant quatre ou cinq ans on exigerait d'eux des vers; ils ont fait de nécessité vertu, et ils en ont été récompensés par le succès. Mais s'imaginer que l'écolier, quand il saura que dans un an il pourra s'affranchir d'une étude qui l'ennuie, ne se laissera pas arrêter par les premières difficultés, c'est ne pas le connaître. N'essayez pas de l'encourager en lui disant que ce travail aura son utilité, il ne vous croira pas; il ne croira même pas que vous croyez ce que vous dites : car, avec son impitoyable logique, il se demandera pourquoi, si les vers peuvent être si utiles, vous ne lui imposez pas les vers comme vous lui imposez le thème et tout le reste.

Il faut donc en faire notre deuil. Qu'on l'ait ou non voulu, cette partie des études est condamnée. Estime-t-on que ce ne sera pas sans grand dommage? — Quand, faute de connaître et d'avoir appliqué pour leur propre compte les règles de la prosodie, les élèves ne verront plus partout que de la prose; quand ils ne distingueront plus, sous ce rapport, un passage des *Géorgiques* d'un morceau de Tite Live, la poésie n'aura plus pour eux cet accent particulier et divin, qui charme tout à la fois et l'oreille et l'esprit. Qui leur enseignera aussi bien les secrets du rhythme, de l'harmonie, du nombre, la science des coupes, des suspensions, des rejets? Quand on a été formé à cette école, est-ce que, malgré les différences de langue et de versification, on ne goûte pas mieux nos propres poëtes? Quiconque a senti Virgile aura du même coup appris à sentir Racine. Cette musique, qui va

peut-être se substituer à la culture des vers, pensez-vous donc qu'elle la remplacera ?

Si le vers latin doit disparaître des maisons de l'État, nous le déplorons ; mais puisse l'exemple n'être pas contagieux pour les établissements libres. Au temps où les Coffin et les Lebeau, ces illustres maîtres de l'Université, aimaient à cultiver avec leurs élèves les muses latines, dans des chaires rivales d'autres maîtres, non moins illustres, un P. Vanière, un P. Porée, poursuivaient avec ardeur les mêmes succès. Si les professeurs des lycées ne doivent plus conserver tout entier l'héritage qu'ils avaient reçu de leurs prédécesseurs, et ils seront, nous n'en doutons pas, les premiers à le regretter, que du moins les successeurs de ces aimables et savants jésuites restent fidèles aux traditions de leurs devanciers.

VII

Est-ce là tout? Non. L'enseignement est menacé de faire encore une autre perte, et une perte capitale. L'objection que l'on adresse aux vers on l'adresse au grec. Tous les élèves, dit le Rapport, « n'arrivent pas à une connaissance du grec suffisante pour en sentir les beautés littéraires, et un temps considérable est perdu à des études qui sont sans doute fort belles, mais qui pour beaucoup restent stériles. » Vous voyez d'ici la conclusion : après la quatrième, si ce n'est même plus tôt (car sur ce point le Rapport n'est pas très-explicite), il sera loisible aux élèves de laisser de côté le grec.

Que dans l'état actuel ils ne le sachent que bien imparfaitement, c'est possible : nous devons en croire M. le ministre ; il a, pour le renseigner exactement, ses inspecteurs, ses recteurs. Mais si des études faiblissent, quel est le remède qui semble le plus naturellement indiqué ? C'est de les remettre en honneur, c'est d'en proclamer hautement la nécessité, c'est d'élever dans les examens le niveau des exigences, c'est de provoquer les efforts de tous, du maître comme de l'élève. Mais dire à l'écolier : Le grec vous déplaît ; soit, nous allons vous en dispenser ; et pour qu'il vous soit permis d'ignorer sans trop de préjudice ce que vous ne voulez pas apprendre, nous aurons soin de créer en votre faveur un baccalauréat plus facile. Franchement, est-ce là ce qui peut s'appeler l'amélioration des études?

Nous savons bien qu'on prétend servir les intérêts du grec, sous prétexte qu'enseigné seulement à quelques-uns, les plus capables et

les plus doués de bonne volonté, il serait plus largement enseigné et mieux appris.

Voilà sans doute d'excellentes intentions. Nous n'en sommes pas plus rassurés; car nous sera-t-il permis de remarquer que, contre l'intention de leur auteur, les mesures prises depuis quelques années à l'égard du grec ont tourné et devaient tourner au détriment du grec? Nul n'ignore que l'étude des racines est une des importantes parties de cet enseignement. Lancelot et de Sacy, pour en faciliter la connaissance, avaient imaginé ces fameuses décades où les racines se suivaient alphabétiquement, enchâssées dans des vers de huit syllabes. Nous savons bien que les stances ne brillaient pas précisément par l'élégance : n'importe, le procédé mnémotechnique avait beaucoup de bon. L'étrangeté même des vers aidait souvent à les mieux retenir. Les racines grecques ont disparu de l'enseignement universitaire. Ailleurs elles n'ont pas encouru la même disgrâce ; car dans cette école de Sorèze, dont M. Duruy nous donne le programme, nous voyons que, de la sixième à la rhétorique inclusivement, tous les élèves doivent les apprendre.

Ce n'est pas tout : dans cette même école de Sorèze l'étude du grec commence en même temps que celle du latin, c'est-à-dire dès la huitième , et de la sixième encore jusqu'à la rhétorique on s'exerce au thème. Et c'est avec raison : car qui ne sait que la voie la plus courte et la plus sûre, sinon la plus agréable, pour apprendre une langue, c'est de faire des thèmes. Le thème existait dans les classes de seconde et de troisième des lycées ; on l'en a chassé?

Et l'on s'étonne ensuite que le grec ne soit pas en progrès ! Ce qui nous étonne, c'est qu'il ne soit pas plus en décadence. M. Duruy désire que l'enfant, même celui qui n'en est encore qu'aux classes élémentaires, apprenne les langues vivantes ; mais comment cette nécessité de commencer de bonne heure, qui lui apparaît si clairement lorsqu'il s'agit de l'allemand ou de l'anglais, semble-t-elle s'évanouir quand c'est le grec qui est en question? Il y a quatre ans, dans cette enquête officielle qui mit, dit-on, l'Université en émoi, on demandait s'il ne conviendrait pas d'ajourner à la troisième l'étude du grec ; il est vrai qu'on promettait, par compensation, d'y faire consacrer dans les classes supérieures plus de temps que par le passé. On s'est décidé à la laisser provisoirement où elle était. Aujourd'hui ce n'est plus sur les premières années, mais sur les dernières que l'on songe à économiser l'enseignement. Si c'est l'amour du grec qui a inspiré ces diverses résolutions, n'est-il pas à craindre que ce ne soit un amour aveuglé sur ses intérêts ? Ne serait-ce pas, par hasard, en prévision de réformes suspectes que se serait fondée l'association pour l'encouragement des études grecques en France?

Ce que nous avons dit des vers latins est tout aussi vrai du grec. Non, on aura beau répéter aux enfants sur tous les tons cette maxime de leur rudiment, que les racines de la science sont amères, mais que les fruits en sont doux, il ne faut pas compter qu'ils essayeront de vaincre les premiers dégoûts d'une étude qui ne doit pas avoir de lendemain. Non, il ne faut pas croire non plus que d'une application même très-médiocre l'élève n'aura rien retiré : il en est de ces études, au milieu desquelles il vit, comme de l'air qu'il respire : à son insu même, et sans le vouloir, il en reçoit l'influence par je ne sais quel mystérieux travail de l'esprit. Celui qui a eu le bénéfice des études classiques, alors même qu'il semblait n'en pas profiter, leur doit cependant quelques qualités insensiblement acquises, qui le distingueront toujours de l'homme élevé dans d'autres conditions. Si le vase fêlé ne garde pas la liqueur, il en conserve au moins l'odeur.

Mais ces études littéraires on ne songe pas à les diminuer, disent les partisans des nouvelles réformes. Si le grec subit quelque réduction, c'est pour que le latin soit mieux appris. En concentrant, pour un certain nombre d'élèves, toute la force d'attention et de travail sur une seule des deux langues classiques, on la fera mieux connaître.

L'argument n'est que spécieux : ce qu'il vaut, on a déjà pu le voir du temps de M. Fortoul. Alors aussi on avait cru, on avait annoncé que, déchargés du grec, les élèves de la section des sciences, lorsqu'ils seraient réunis à leurs condisciples de la section des lettres, pourraient leur disputer les premières places pour l'intelligence et la traduction des textes latins. Quel démenti les faits ont donné aux prévisions ministérielles, tout le monde s'en souvient.

N'est-il pas reconnu dans les classes que, fort ou faible, l'élève est en latin ce qu'il est en grec. La chose est toute simple : les deux langues ont entre elles tant d'analogies, tant de ressemblances pour la grammaire et pour la métrique, qu'on a pu les appeler des langues sœurs; savoir l'une, c'est être bien près de savoir l'autre; et l'on ne les connaît bien l'une et l'autre qu'à la condition de les rapprocher, de les comparer. Aussi voudrions-nous que l'étude en fût simultanée dès le premier jour : c'est ce qui se fait à Sorèze, et cela semble plus rationnel.

Ajoutez encore (car l'instruction ne consiste pas seulement à apprendre les mots et les tours d'une langue) que les deux civilisations grecque et romaine, distinctes d'abord, se touchent plus tard et finissent par se confondre en se modifiant mutuellement. Mais c'est Rome surtout qui a subi l'action de la Grèce. Et vous voulez séparer, dans les études, ce que la raison, ce que la méthode,

ce que l'histoire ordonnent de réunir! Au nom même des intérêts du latin, dont vous vous estimez les défenseurs, ne laissez pas déserter le grec.

On ne peut assez le répéter, loin que ces deux enseignements nuisent l'un à l'autre, ils ne font que s'entr'aider et se fortifier : ou plutôt il n'y a pas deux enseignements, il n'y en a qu'un seul, de même qu'avec les deux yeux la vue est unique. Qu'on nous pardonne, en matière si sérieuse, ce souvenir de la comédie : mais proposer de sacrifier le grec pour que le latin s'en porte mieux, n'est-ce pas faire comme ce médecin qui voulait supprimer l'œil droit pour que l'œil gauche en vît plus clair?

Si nous étions condamnés à ne garder, comme objet d'enseignement, que l'une des deux langues, notre choix ne serait pas aussi aisé à faire que le supposent certaines personnes. M. Duruy semble n'avoir pas hésité; mais encore serait-il bon d'apporter quelques raisons de l'exclusion donnée au grec. Est-ce que le grec présente à qui veut l'apprendre plus de difficultés que le latin? Qu'on le sache en général moins bien, c'est incontestable; mais si on y consacrait le même temps qu'au latin, pourquoi ne lirait-on pas Démosthène comme on lit Cicéron? Notre langue ne se rapproche-t-elle pas souvent, pour le tour, du grec plus que du latin? N'est-ce pas au grec que les sciences empruntent leur vocabulaire? Enfin, et c'est une considération qui aurait dû toucher M. Duruy plus que personne, le grec n'est pas tout à fait une langue morte, il revit; chaque jour il revient un peu plus à sa constitution passée. On ne le parle pas à nos portes, il est vrai ; mais dans cet Orient vers lequel se tournent les regards, et où va se rouvrir la route qui rapproche l'Europe des Grandes-Indes, qui peut dire quelle fortune attend cet idiome régénéré? Qui sait si, après avoir été dans le monde antique la langue de l'éloquence et de la poésie, le grec ne va pas, avec les modernes Hellènes, devenir, surtout dans le bassin de la Méditerranée, la langue du commerce?

Ne nous étonnons donc pas si quelques esprits distingués, en France, seraient disposés, non pas à repousser le latin, ils se gardent bien de ces éliminations que rien ne commande, mais à donner au grec dans les études une place plus considérable. Et tel sans doute est aussi chez nos voisins l'avis de cet homme éminent que la politique a enlevé à l'enseignement, et qui exerce une si grande influence sur les destinées de son pays. M. Gladstone (c'est un nom que nous aimons à citer) n'a-t-il pas écrit en effet : « La civilisation moderne de l'Europe, depuis le moyen âge jusqu'à nos jours, est le produit de deux grands facteurs, le christianisme et l'inspiration grecque (l'esprit romain n'en est qu'un reflet). La place d'Aristote et de

Platon, par exemple, dans l'éducation chrétienne, n'est ni arbitraire ni susceptible d'être changée [1]. »

Mais qu'avons-nous besoin d'invoquer M. Gladstone? Il est une autorité qui ne peut avoir une moindre valeur aux yeux de M. Duruy ministre, c'est celle de M. Duruy l'auteur d'une histoire couronnée par l'Académie. Qu'y lisons-nous? « L'Europe, depuis qu'elle est née à la vie intellectuelle, tire toute sa séve du fonds grec. Les littératures germaniques sont d'hier, sauf Shakespeare et Milton, qui ne sont pas bien vieux ; sauf Gœthe, parfois si grec, et Schiller, qui n'est pas toujours allemand. Les littératures slaves sont à naître ; celles du Nord ne méritent pas une place à part; celles du Midi ont pour maîtres les écrivains qu'on a appelés les classiques, et ces écrivains, pour la plupart, parlent la langue d'Homère; les plus illustres des Romains n'ont été que leurs disciples... Presque toute la littérature laïque sort de la Grèce, comme la littérature sacrée sort de la Palestine. Des deux pays descendent les deux grands fleuves qui ont fécondé l'Europe barbare [1]. » On ne peut mieux dire ; mais le ministre aurait-il oublié par hasard les leçons du professeur?

Il semble en effet les avoir quelque peu oubliées, car voici qu'il nous dit aujourd'hui que la littérature grecque a passé presque tout entière dans la littérature latine. Mais, en vérité, n'est-ce point faire, pour les besoins de la cause, la part trop belle aux Romains? Horace ne songeait point à faire tant d'honneur à ses compatriotes ; et surtout il ne croyait pas, et avec raison, quand il imitait de loin les lyriques grecs, qu'il pût égaler ses maîtres. Virgile ne se flattait pas que son *Énéide* dût jamais être mise au même rang que l'*Iliade*. Cicéron lui-même, malgré son admirable génie oratoire, dispute-t-il le prix de l'éloquence à Démosthène? Les grands tragiques d'Athènes ont-ils trouvé un émule dans Sénèque? Enfin, quelles œuvres philosophiques, chez les Latins, ne pâlissent auprès des écrits de Platon? Plût à Dieu que de nos jours surtout, où les doctrines malsaines du matérialisme envahissent tant d'intelligences, le disciple de Socrate pût encore compter beaucoup de lecteurs, et que le *Phèdre* et le *Phédon* ne fussent pas lettre morte pour la jeune génération.

Non, quoi que l'on prétende, la littérature latine, si précieuse qu'elle soit, ne remplacera jamais la littérature grecque : elle n'en est qu'un reflet et un écho, ce sont les expressions mêmes du ministre. Est-ce que par cet aveu il ne condamne pas d'avance la prétendue réforme qu'il entreprend? La lumière en se réfléchissant s'affaiblit :

[1] Rapport déjà cité de MM. Demogeot et Montucci, p. 73.
[2] *Histoire de la Grèce ancienne*, préface.

veut-on l'avoir plus vive? c'est à son foyer même qu'il faut la prendre.

VIII

La suppression, tout au moins facultative, du grec doit entraîner un remaniement total dans l'enseignement. Car enfin, en admettant, ce que nous n'espérons guères, qu'un certain nombre d'écoliers persistent à vouloir connaître Homère, aux heures qui devront être consacrées à cette étude, que fera-t-on de leurs condisciples? Le moyen est tout trouvé : il y aura des cours, et peut-être des professeurs de grec, de latin et de français. C'est le système adopté, nous le savons, dans quelques établissements. Nous ne le goûtons guères, et pour des raisons qu'il serait trop long de donner ici. Il y a vingt ans à peu près, si nos souvenirs sont exacts, on l'avait essayé au collége Rollin; on dut y renoncer. Quoi qu'il en soit, les inconvénients du système disparaissent en partie, quand tous les élèves d'une même classe suivent les mêmes cours. Alors en effet il n'est pas interdit de faire, d'une langue à une autre, ces rapprochements, ces comparaisons qui aident merveilleusement aux progrès de l'intelligence. Mais il n'en est plus ainsi dans le plan de M. Duruy : que le professeur de latin se permette, par exemple, d'établir un parallèle entre une idylle de Théocrite et une des bucoliques de Virgile, voilà que les trois quarts de la classe ont le droit de fermer le livre en disant : A d'autres. Cela ne nous regarde pas.

Nous ne parlons pas des difficultés d'organisation; difficultés qui ne pourront être résolues, le ministre semble le reconnaître, que dans les grands établissements. Supposons qu'elles soient surmontées : voilà donc deux catégories d'élèves bien distinctes, tantôt réunies, tantôt séparées. M. Duruy s'est applaudi, et à juste titre, d'avoir supprimé la bifurcation. Quelques esprits chagrins s'étaient demandé, il est vrai, le jour où avec tant de bruit avait été établi, à côté des études classiques, l'enseignement spécial, si ce n'était pas le commencement d'une autre bifurcation. Leurs craintes ont pu s'accroître quand ils ont vu avec quelle prédilection ce dernier venu était caressé; quand ils ont lu, dans un document officiel, qu'avec quelques mois de travail de plus, le baccalauréat même serait assez facilement accessible aux élèves nourris du nouvel enseignement. Aujourd'hui, ce n'est plus seulement d'une bifurcation que ces mêmes esprits se plaindront, mais, qu'on nous passe le mot, d'une véritable trifurcation.

Nous avons connu le baccalauréat scindé ; nous connaissons en-

core le baccalauréat restreint ; bientôt nous connaîtrons le baccalauréat facultatif et le baccalauréat obligatoire. Suffira-t-il, pour passer à l'enseignement supérieur, du diplôme facultatif? Oui, sans doute. Que les écoles de médecine se le disent donc, elles qui ont réclamé tant qu'on n'a pas imposé à leurs élèves l'obligation de prouver qu'ils avaient étudié le grec, voici qu'il va leur venir de futurs docteurs auxquels il faudra enseigner que l'iatrique est la même chose que la médecine, que nosographie est synonyme de description des maladies, et qui ne sauront pas, quand on leur parlera de céphalalgie, si ce mot nous vient des Turcs ou des Chinois. Et si, par de nouvelles réclamations, elles font repousser l'octroi dangereux que l'on veut faire à leurs élèves, les magistrats à leur tour seront-ils flattés de penser qu'on demande à ceux qui viendront un jour s'asseoir à leurs côtés, sur les mêmes siéges, juste un peu moins de connaissances classiques qu'on n'en exige d'un médecin de campagne?

Deux baccalauréats, l'un du premier, l'autre du second degré, voilà donc quelle sera la sanction du nouveau système. Ces deux épreuves, de valeur inégale, devront-elles entraîner des droits égaux? Si non, cela vaut la peine qu'on s'en explique : il est bon que le candidat qui se résigne à l'examen le plus modeste sache que modestes aussi doivent être ses prétentions : dites-lui bien ce qu'il peut se promettre pour l'avenir ; qu'il n'ait pas à se plaindre plus tard qu'on l'a abusé en lui offrant de trompeuses facilités. — Si oui, comme cela semble plus probable, oh ! ne vous attendez pas à voir les candidats se présenter pour répondre sur les matières obligatoires. On mesure l'effort au résultat que l'on poursuit : si le diplôme n'en vaut ni plus ni moins, pourquoi l'élève se chargera-t-il d'un bagage réputé inutile ? Il pensera qu'en s'armant à la légère, on n'en arrive que plus vite au but. *Rien de trop*, est souvent un adage de la sagesse ; mais la paresse, elle aussi, dit volontiers : *Rien de trop*.

Que les intérêts de l'intelligence soient compromis, c'est à coup sûr un grand mal. Est-ce le seul? Qui ne voit qu'en accordant si facilement à la jeunesse le droit de s'affranchir des fatigues qui lui répugnent, on l'habitue à ne pas s'imposer les opiniâtres efforts? Est-ce là une éducation virile? Est-ce ainsi qu'on entend préparer la génération qui grandit aux luttes énergiques et aux devoirs austères de la vie? Que ne pourrait-on pas dire à ce sujet. Mais passons.

Vainement nous allègue-t-on que dans les lycées l'enseignement des langues vivantes est facultatif à partir de la troisième ; que dans l'instruction primaire le brevet supérieur est facultatif aussi ; et que cependant langues vivantes et brevet supérieur ne sont pas délaissés. Sans chercher si le nombre de ceux qui se bornent à l'obli-

gatoire n'est pas, comme nous le croyons, le plus considérable, et de beaucoup, n'est-il pas clair que la plupart du temps les exigences des concours d'admission aux écoles de l'État ou les futures nécessités d'une position industrielle ou commerciale expliquent pourquoi l'élève continue d'étudier l'anglais ou l'allemand? Le brevet supérieur donne à l'instituteur qui l'obtient un titre pour une position meilleure. Ni dans l'un ni dans l'autre cas l'option n'est donc aussi libre qu'elle semble l'être. Mais compter que par un amour tout désintéressé de l'étude, et sans en attendre d'autre profit que des joies purement intellectuelles, nos collégiens vont, non pas un jour, mais plusieurs années de suite, s'imposer allégrement un plus rude travail, c'est en vérité trop se payer de chimères. Effaçons, s'il le faut, le grec de nos programmes, mais sachons au moins que nous l'en effaçons. Que dirait-on du chirurgien qui amputerait un membre tout en prétendant le conserver?

Si dangereux que soient pour l'avenir des études classiques les projets que nous venons d'examiner, ils ont cependant rencontré des approbations, assez étranges, il est vrai. Ainsi nous avons lu que rendre facultatifs les vers latins et le grec, c'est chose bonne, et savez-vous pourquoi? Parce qu'on respecte ainsi la liberté des familles. N'est-ce pas à plaisir abuser des mots? Eh! mon Dieu! qui force les pères à envoyer leurs fils aux études? Toute liberté leur est laissée, même celle de ne pas leur faire apprendre l'alphabet. Mais dès qu'ils demandent l'enseignement pour leurs enfants, n'acceptent-ils pas par là même les conditions de l'enseignement? Vous me parlez du grec et des vers. Mais que ne réclamez-vous aussi pour l'écolier la liberté de ne pas faire sa version latine, sa rédaction d'histoire, son problème de mathématiques? Tout cela vraiment n'est pas sérieux. Et pour plus de singularité, ces belles raisons sont données par des gens qui parfois préconisent l'enseignement primaire obligatoire, et qui mettraient volontiers au nombre des délits punis par la loi le fait de ne pas mener son enfant à l'école.

Ailleurs on vient nous dire que les réformes entreprises par le ministre auront pour effet d'abréger le temps des études; et l'on déplore les trop longues années qui se perdent au collége, ces années précieuses qui ne se retrouveront plus. Certes autant que personne nous connaissons le prix du temps; mais quand on se plaint que les jeunes gens passent huit ou dix ans sur les bancs, on semble oublier que c'est le meilleur emploi qu'ils en puissent faire. A quel âge commence donc la vie virile? Si par impossible on découvrait le secret d'enseigner en quatre ans ce qui s'enseigne en huit, il faudrait encore, pour retenir l'enfant, lui chercher de nouveaux objets d'études! Que l'on parvienne dans un égal espace de temps à faire

entrer par d'ingénieux procédés deux fois plus de connaissances dans l'esprit des élèves, nous serons des premiers à nous en réjouir ; mais, hélas ! nous le désirons plus que nous ne l'espérons ; et les plus belles promesses, même revêtues du visa ministériel, ne viennent pas à bout de vaincre entièrement notre incrédulité[1].

IX

Nous venons d'exprimer toute notre pensée sur les modifications, à notre avis malencontreuses, qui menacent le système actuel d'études. Que le ministre qui les prépare n'ait que d'excellentes intentions, cela ne fait de doute pour personne ; on ne sacrifie pas de gaieté de cœur les intérêts dont on a la haute direction ; mais on peut se tromper ; on doit surtout se tromper plus aisément, lorsqu'on entreprend beaucoup à la fois, et que l'on a le désir (bien légitime du reste) d'ouvrir une ère de progrès. D'ordinaire le rôle de réformateur n'est pas exempt de quelque témérité.

Si le ministre de l'instruction publique n'avait action que sur les établissements qui relèvent de l'État, nos craintes seraient moins vives ; car nous sommes convaincus que les maisons libres resteraient l'asile des vraies études classiques ; mais ceux qui les dirigent auront beau faire ; quel que soit leur sentiment personnel, parviendront-ils toujours à persuader aux familles, aux jeunes gens, préoccupés surtout de leur futur diplôme, qu'il est mieux de ne pas déserter un travail dont ils ne verront plus l'utilité immédiate et pratique ? A la longue le courant deviendra si fort qu'il sera difficile d'y résister. Alors l'instruction nationale aura beaucoup baissé ; et quand on le reconnaîtra, quand on voudra relever le niveau, combien faudra-t-il de temps pour regagner ce qu'on aura perdu ?

Le mal n'est pas fait encore, il est vrai, et peut-être n'est-il pas

[1] Au lycée de Mont-de-Marsan, érigé surtout en vue de l'enseignement spécial, on aurait par surcroît trouvé, paraît-il, le moyen de faire en cinq ans ces études classiques qui n'exigent pas moins de neuf années dans les autres lycées, y compris ceux de Paris. Voilà ce qui se lit dans le *Bulletin administratif de l'instruction publique*, année 1867, 2e semestre, p 882. Et l'on ne se hâte pas de faire profiter tous les établissements d'une si admirable découverte ! Si par hasard l'on n'y croit pas, est-ce dans un bulletin officiel, et en quelque sorte sous la garantie du ministre, que devraient s'étaler de pareilles réclames ?

trop tard pour le conjurer. Puissent tous ceux qui s'intéressent au succès des études ne point s'endormir dans un silence qui serait une sorte d'adhésion. Que cette association formée en l'honneur des lettres grecques fasse entendre sa voix : voilà l'heure où elle doit le mieux prouver qu'elle a un but vraiment sérieux, où elle peut rendre de précieux services.

Tous les lycées de Paris se sont émus, et leur émoi a été assez grand pour que la presse l'ait signalé. La très-grande majorité des anciens collègues de M. Duruy n'a point caché, dit-on, sa désapprobation.

Le ministre écoutera-t-il les représentations du corps auquel il a si longtemps appartenu? Rien ne l'y oblige sans doute : tout en consultant les professeurs, il peut se passer de leur aveu. Mais il est une assemblée dont l'avis doit être demandé et pris en sérieuse considération : nous voulons parler du conseil impérial de l'instruction publique.

Le conseil n'est plus, nous le savons, tel qu'il avait été établi par la loi de 1850 : c'est dans le clergé, dans le conseil d'État, dans la Cour de cassation, dans l'Institut, que continuent d'être pris ses membres : à cet égard il y a peu de changement. Mais voici où est la différence : le clergé, le conseil d'État, la Cour de cassation, l'Institut, choisissaient eux-mêmes ceux qui étaient chargés de les représenter, et ils les choisissaient pour six ans. Ajoutez que huit membres, nommés à vie (l'inamovibilité était considérée comme une condition de l'indépendance) formaient une section permanente dont les avis et l'expérience éclairaient tous les jours le ministre. En 1852, comme il fallait fortifier le pouvoir, et rétablir l'ordre et la hiérarchie dans le corps enseignant (ce sont les termes mêmes dont se sert M. Fortoul), on supprima cette section, trop gênante sans doute. Ce n'est pas tout : des conseillers élus par leurs pairs pouvaient devenir dangereux : jugez en effet quel trouble dans les affaires de l'instruction publique, si le conseil d'État par exemple ou la Cour de cassation avaient fait des choix anarchiques. Pour parer au péril, on leur retira le droit qu'ils tenaient de la loi de 1850. Le ministre fut déclaré seul électeur; seul il eut à désigner ceux qui seraient appelés à le conseiller, à discuter ses propositions et ses actes. Enfin, comme il fallait tout prévoir, le membre nommé ne l'était plus que pour un an : en cas de dissentiment trop prononcé, il suffisait, sans bruit, sans révocation, de l'oublier sur les listes de l'année suivante.

Qui ne voit tout de suite ce qui a dû, ce qui a pu tout au moins, pour le conseil impérial, résulter de ces deux modes si différents de composition? Certes en prenant l'un après l'autre les noms de tous

ses membres, il n'en est aucun qui ne soit digne de siéger dans ce concile de l'enseignement. Mais enfin on s'est demandé (à tort, nous voulons le croire) s'il ne leur était pas arrivé quelquefois d'enregistrer simplement des décisions prises d'avance. Soit que la mobilité même des fonctions ne permette pas de s'y attacher fortement, soit que la rareté des réunions rende trop rapide l'examen de questions multiples et compliquées, soit qu'une assemblée, émanant du ministre, entre plus naturellement dans les vues du ministre, toujours est-il que depuis seize ans le conseil, souvent renouvelé, semble avoir assez facilement donné son assentiment à des mesures dans lesquelles, avec la meilleure volonté, on ne saurait louer l'esprit de suite et d'unité. Où cependant le contrôle actif et sérieux est-il plus nécessaire que dans les choses de l'enseignement? Où l'erreur, même de bonne foi, peut-elle être plus préjudiciable? Aujourd'hui l'occasion est belle pour prévenir beaucoup de mal. Voici qu'une des questions les plus graves qui puissent solliciter l'examen des magistrats de l'instruction publique va être portée à leur tribunal. *Caveant consules*.

Le Gérant : CHARLES DOUNIOL.

LE LUTHIER DE ROTTERDAM

I

Le crépuscule commençait à tomber, enveloppant les maisons dans une vague pénombre, quand une jeune fille déboucha à l'angle d'une des petites rues qui avoisinent le port de Rotterdam. Elle marchait d'un pas calme et léger, la taille cambrée, tenant à la main une petite malle de cuir qui, loin de l'embarrasser, semblait ajouter à la grâce de sa démarche. Après un moment d'hésitation, elle s'arrêta devant une maison de deux étages, bâtie en briques, comme presque toutes les maisons en Hollande, mais remarquable par son architecture, qui datait du dix-septième siècle, par les trois degrés qui séparaient son rez-de-chaussée du sol, et par la rampe de fer qui se contournait de chaque côté de ces degrés. Les marches creusées par le frottement des pieds, les rampes de fer, luisantes et même un peu amincies en certains endroits, attestaient, mieux encore que le style de l'architecture, l'antiquité de cette demeure, et témoignaient en même temps de la quantité de visiteurs qu'elle avait reçus.

C'était là, comme l'indiquait une enseigne, que demeurait Wilhelm Krauss, le plus habile luthier de la Hollande. Après avoir lu deux fois cette inscription, le jeune fille souleva le marteau de la porte qui, en retombant, rendit un bruit sonore et prolongé. Au bout de quelques instants, un pas lent et lourd se fit entendre, puis la porte s'ouvrit et la voyageuse se trouva en face d'une servante de quarante ans environ, à la charpente épaisse, au teint violemment coloré, aux yeux gris et aux cheveux roux.

— Ah bon ! dit la grosse servante, après avoir longuement examiné la jeune fille et sa malle, vous êtes mademoiselle Lina, la nièce de M. Krauss.

Puis se rangeant pour lui faire place.

— Entrez tout de même, mademoiselle, entrez.

Cette formule d'invitation n'avait rien de très-hospitalier, il faut en convenir, aussi la jeune fille en demeura-t-elle toute interdite.

— Entrez donc, reprit la servante, notre maître est là, il sera tout de même content de vous voir.

La jolie voyageuse tressaillit pour la seconde fois, ses traits, où rayonnait tout à l'heure une joie naïve, se voilèrent d'une subite tristesse, et ce fut le cœur serré qu'elle suivit la servante aux cheveux roux.

Celle-ci la conduisit dans une pièce dont les murs disparaissaient sous une quantité de violons, de basses et de violoncelles; c'était l'atelier de Wilhelm Krauss. Le célèbre luthier était là, travaillant à la clarté d'une lampe dont la lumière l'éclairait en plein et dessinait à vif jusqu'aux moindres rides de son visage. Il tenait entre ses mains un violon et il examinait l'instrument avec une attention si profonde, qu'en eût pu le croire endormi ou mort sans la prodigieuse tension d'esprit que trahissaient la contraction de son front et la flamme qui de temps à autre, jaillissait de sa paupière demi-close.

Les deux femmes étaient arrivées près de lui sans qu'il les eût entendues, et comme Lina jetait sur la servante un regard surpris et inquiet :

— Il ne faut pas vous étonner, ni vous contrarier pour ça, mademoiselle, lui dit celle-ci; quand il est en train d'agencer ses petits morceaux de bois, le tonnerre tomberait à ses pieds sans qu'il s'en aperçoive.

Puis touchant l'épaule du luthier, qui se retourna brusquement :

— Notre maître, lui dit-elle, voilà mademoiselle Lina, votre nièce.

Le luthier considéra un instant la jeune fille sans répondre, comme si son esprit absorbé n'eût pas compris tout de suite, puis il se leva, et l'embrassant au front :

— Sois la bienvenue, mon enfant, lui dit-il.

Il ajouta aussitôt :

— Ainsi donc ton oncle Milner est parti pour New-York.

— Où il est allé recueillir un petit héritage, comme je vous l'ai dit dans ma lettre, mon oncle.

— Oui, oui, une lettre très-bien tournée et une belle écriture.

— Mais, répondit Lina, c'est moi qui tenais les livres de mon oncle Milner.

— Toi! s'écria M. Krauss, tu me parais bien jeune pour des occupations aussi sérieuses.

— J'ai dix-sept ans, mais mon oncle Milner prétendait que j'étais beaucoup plus raisonnable qu'on ne l'est à mon âge.

Wilhelm Krauss sourit à cette réponse, mais en considérant la jeune fille il fut tenté de partager l'opinion de l'oncle Milner.

Ce qui se dégageait du frais et charmant visage de Lina, c'était une nature calme, loyale, réfléchie, à la fois naïve et ferme, énergique et douce, un esprit plein de sens et un cœur plein de droiture. Son beau front, harmonieusement encadré de cheveux blonds, ses grands yeux, d'un bleu pur, voilés par deux franges de longs cils presque bruns, possédaient un charme dont il était impossible de se défendre. Elle rayonnait de cette splendeur morale qui s'épanche des âmes d'élite et illumine le front comme une auréole.

— Pauvre enfant, dit M. Krauss, saisi pour cette jeune fille d'une subite sympathie, c'est avec joie que je te reçois dans ma maison, suivant le désir de ton oncle Milner, mais elle est bien triste depuis la mort de ma chère femme, tu n'y connaîtras guère que l'ennui, et à ton âge...

— L'ennui ! répliqua Lina avec son frais sourire, oh ! ne craignez rien, je ne m'ennuie jamais et je suis bien sûre de me plaire ici comme chez mon oncle Milner.

— Dieu le veuille ! mais tu as fait un long voyage, va souper et couche-toi ensuite, Charlotte te conduira à ta chambre.

Lina sortit avec la servante qui, un instant après, lui servait à souper dans la salle à manger.

La jeune fille fit peu d'honneur à la cuisine de Charlotte, elle paraissait triste et toute préoccupée.

— Charlotte, dit-elle enfin à la grosse servante qui s'étonnait de la voir si songeuse et surtout si indifférente aux excellents mets qu'elle lui avait préparés, est-ce que mon oncle Krauss ne serait pas heureux?

— Oh ! non, mademoiselle, répondit Charlotte avec un soupir, et il faut avouer que le cher homme n'a guère à se louer de la Providence.

— Quelle est donc la cause de son chagrin ?

— Il y en a beaucoup, mademoiselle, mais, la première et celle qui a engendré toutes les autres, c'est la mort de sa femme. Ah ! si vous étiez venue du temps de madame Krauss, c'est alors que la maison était vivante et joyeuse à voir ! C'est que c'était une femme que madame Krauss ! Pas plus haute que ça et toute rondelette, mais vive, agile et éveillée comme un écureuil. Toujours la première levée dans la maison, toujours sur pied, toujours travaillant, surveillant, commandant, pensant à tout ! Et un coup d'œil ! Quand je croyais avoir bien balayé, elle passait la maison en revue et me trouvait des petits tas de poussière que c'était à s'en arracher les cheveux. Aussi la maison brillait du haut en bas comme un palais, on eût cru voir un rayon de soleil sur tous les murs et sur tous les meubles, tant ils reluisaient de propreté. Et puis c'était une femme d'esprit et une femme de tête que madame Krauss. M. Krauss aimait

ses instruments à en perdre le boire et le manger, c'était comme une fièvre qui le desséchait, le pauvre homme! tant et si bien, qu'il en était devenu jaune et sec comme un hareng saur. « Ça ne peut pas durer comme ça, me dit un jour madame Krauss, si je n'y mets bon ordre, mon pauvre Wilhelm n'en a pas pour deux ans. » Le lendemain elle invitait à dîner un de nos voisins, M. Franck, l'horloger, et après le dîner elle arrangeait une partie d'échecs entre lui et M. Krauss, qui est très-fort à ce jeu-là. A partir de ce moment, l'horloger vint tous les soirs; il faisait sa partie avec notre maître, tandis que madame Krauss raccommodait le linge, tout en suivant le jeu, et que je filais à quelques pas de la lampe, qui nous éclairait tous. Je vous le répète, mademoiselle, la maison faisait plaisir à voir en ce temps-là, et bien souvent, par les froids les plus rudes, plus d'un passant s'arrêtait, les pieds dans la neige, pour regarder notre salle à manger avec son grand feu et sa belle lumière éclairant les deux joueurs, groupés autour de la table. M. Franck et mon maître buvaient de la bière, fumaient leur longue pipe et poussaient leurs pièces sans échanger une parole de toute la soirée, ce qui n'était pas divertissant pour madame Krauss, mais elle voyait son mari reprendre ses couleurs et sa santé, et elle se trouvait heureuse.

Voyant que la distraction lui réussissait si bien, elle eut l'idée de donner tous les mois un dîner à sa famille et à ses amis. Dame! on parlait de nos dîners dans tout le quartier, car madame Krauss était entendue en cuisine comme dans toutes les autres choses du ménage. Il fallait voir comme toutes les commères se tenaient sur leur porte quand nous rentrions, ma maîtresse et moi, chargées des plus belles volailles et des plus beaux poissons du marché! il fallait entendre tous les propos qu'elles tenaient par jalousie, traitant ma maîtresse de dépensière et de vaniteuse, disant que malgré la prospérité de la maison, *ce pauvre* M. Krauss ne pourrait longtemps résister à un pareil train, et qu'on ne tarderait pas à voir la fin de toute cette vie de fêtes et de galas. Mais ils ne connaissaient guère madamé Krauss, ceux qui l'accusaient de folles dépenses, et tout le monde fut bien surpris quand, au bout de dix années de mariage, on la vit acheter deux maisons, une sur le port même de Rotterdam et l'autre à la campagne.

Une fois la maison de campagne garnie de tous les vieux meubles que nous avions de trop et qui n'étaient ici qu'un embarras, madame Krauss décida qu'on irait y passer tous les dimanches de l'été et les deux mois de printemps, pendant lesquels le commerce de M. Krauss ne marche plus du tout. Mon maître consentit avec joie au projet de sa femme, comme il faisait toujours, le cher homme, car une fois sorti de son atelier et de ses

instruments, il n'avait pas plus de volonté qu'un enfant à la lisière, et, à partir de ce moment, nous quittions la ville tous les samedis soirs, avec un âne, pour porter les provisions et le petit Fritz, et n'y rentrions que le lundi matin. Quelques parents et amis étaient invités tour à tour à ces petites fêtes, dont M. Krauss se trouva si bien, qu'au bout de quelques mois il n'était plus reconnaissable ; il mangeait comme quatre, engraissait à vue d'œil, causait, riait, chantait à faire plaisir et travaillait comme un homme raisonnable au lieu de suer sur l'ouvrage comme un damné.

C'est alors que tout le monde comprit enfin que madame Krauss avait plus de cervelle à elle seule que tous ceux qui avaient blâmé sa conduite. Tout en faisant à son mari une vie calme, heureuse et souriante, elle avait si bien mené sa barque, que M. Krauss, pauvre comme Job le jour de son mariage, passait, quinze ans après, pour un des plus riches bourgeois du quartier, et c'était bien à elle, à elle seule, qu'il devait cette fortune, car si le cher homme est habile dans son métier, il ne l'est guère pour en tirer parti, comme on ne le vit que trop après la mort de ma pauvre maîtresse.

Hélas! oui, elle mourut, et ce fut un grand malheur, car de ce jour-là tout s'en alla à vau l'eau, tout ce qu'elle avait animé et soutenu croula après elle comme une maison à laquelle on retire les étais qui la maintiennent.

D'abord M. Krauss se reprit d'une telle passion pour ses violons, qu'il en vint à ne plus vouloir les quitter, même pour manger, et que je dus lui servir ses repas dans son atelier ; il y touchait à peine la plupart du temps, aussi le vit-on dépérir, maigrir à vue d'œil, reprendre peu à peu la couleur de ses instruments et rester des journées entières sans prononcer une parole. Et puis plus de joyeux dimanches à la campagne! plus de ces repas de famille où mon pauvre maître s'épanouissait au milieu des chansons et des éclats de rire comme une plante sous le soleil! Plus de partie d'échecs dans la salle à manger, brillante de lumière. Mais au lieu de tout cela une maison triste et sombre, où tremblotait le soir la lampe de M. Krauss, travaillant seul dans son grand atelier, un silence de cimetière, où ne se faisaient plus entendre ni la voix de ma chère maîtresse, éteinte pour toujours, ni le rire du petit Fritz, qui avait été mis dans une pension après la mort de sa mère.

Ce n'est pas tout ; M. Krauss avait une adoration pour ses violons, il les travaillait avec tant d'ardeur et les regardait avec tant d'amour, qu'on eût dit des enfants nés de sa chair et de son sang, mais quant à savoir, une fois sortis de ses mains, ce qu'ils devenaient, où ils allaient et ce qu'ils rapportaient, voilà ce dont le cher homme

ne s'était jamais inquiété. Non-seulement il ne s'en inquiéta pas davantage quand sa femme ne fut plus là pour songer et veiller à tout, mais il oublia les choses les plus importantes ; sa maison de campagne, qui doit être aujourd'hui une maison ouverte à tous les vents, sa maison du port, dont le locataire, Isaac Levy, n'a pas payé un *cents* depuis cinq ans, et jusqu'à ses clients, dont il reçoit lettres sur lettres sans y répondre, entassant au grenier tous les instruments qu'il fabrique, se bornant à vendre aux gens qui veulent bien venir acheter ici et à recevoir l'argent de ceux qui pensent à payer.

A ce train-là vous pensez ce qu'est devenue la fortune si patiemment amassée et si sagement administrée par madame Krauss. Hélas! pauvre chère maîtresse! avec elle tout s'en est allé, c'a été comme un étang qui rompt sa digue, s'écoule et se dessèche.

Pourtant la maison aurait pu se soutenir encore sans ce petit Fritz, dans lequel la pauvre mère avait vu le bonheur et l'orgueil de ses vieux jours; oui, mademoiselle, cet enfant fut notre mauvais génie.

Devenu un beau jeune homme, il avait quitté la pension pour entrer chez son père et y apprendre son état. Durant les premiers mois tout marcha bien, notre jeune maître fut laborieux et rangé comme une jeune fille, mais un jour il sortit de bonne heure, passa toute la journée dehors et ne rentra que bien avant dans la nuit.

Un sermon un peu sévère aurait pu le ramener, mais son père, qui ne s'était pas même aperçu de son absence, ne lui dit rien et le traita comme de coutume; ce fut la perte du jeune homme et la nôtre, mademoiselle. Ah! c'est alors, plus que jamais, que je m'aperçus que ma pauvre maîtresse était la tête et l'âme de la maison et que nous avions tout perdu le jour où la mort nous l'avait enlevée.

Encouragé par l'aveuglement de son père, mon jeune maître passa bientôt dehors toutes ses journées et une partie des nuits ; il se lia avec les jeunes gens les plus riches et les plus débauchés de la ville et fut cité entre tous par ses orgies et ses folles dépenses. Où prenait-il l'argent qu'il semait ainsi par les fenêtres ? C'est ce que je sus bientôt en voyant arriver chez nous des billets du jeune homme, payables chez son père tout naturellement. Mon maître remboursa tout ce qu'il put, mais un jour vint où il n'y eut plus moyen ; alors les papiers timbrés se sont mis à pleuvoir chez nous et les huissiers sont venus dresser l'inventaire de tous nos meubles. Ils ont tout écrit, tout, jusqu'au linge, jusqu'aux robes de ma maîtresse. Ah! c'est là surtout ce qui m'a saigné le cœur, mademoiselle ; je les regardais faire, assise dans un coin, et à chaque robe, à chaque châle

qu'ils retiraient de la serviette où madame Krauss les avait soigneusement enveloppés et serrés elle-même, je sanglotais et je pleurais toutes les larmes de mon corps. Pauvre chère maîtresse ! Si elle eût été encore de ce monde et qu'elle eût assisté à un pareil spectacle, elle en serait morte de honte et de désespoir. Les huissiers chez nous ! Seigneur Jésus ! qui eût jamais cru que ce fût possible ! Enfin, ils y sont venus, ils y reviennent tous les jours, et avec eux des créanciers qui traitent mon maître comme le dernier des hommes. Le pauvre M. Krauss courbe la tête, se remet au travail depuis six heures du matin jusqu'à minuit, continue à se laisser dépouiller par son fils et ne comprend rien encore aujourd'hui au changement qui s'est opéré dans la maison depuis la mort de sa femme.

Voilà où nous en sommes, mademoiselle, c'est la misère, pour appeler la chose de son vrai nom, mais la misère si complète, que je ne saurai bientôt plus comment aller au marché. Toutes les économies que j'avais amassées du temps de madame Krauss ont passé à nourrir mon pauvre maître, mais me voilà arrivée au bout du rouleau, c'est-à-dire aux derniers goulden, et une fois ceux-là partis, nous n'aurons plus à nous mettre sous la dent que les cordes à boyau dont M. Krauss se sert pour ses violons, et maintenant que je vous ai tout conté, vous comprenez, n'est-ce pas ! pourquoi je vous ai dit, en vous ouvrant la porte : Entrez tout de même.

Ce récit, qu'elle avait écouté avec autant de surprise que de douleur, avait soulevé, chez la jeune fille, tout un monde de pensées et d'impressions qui, à mesure qu'elles bouleversaient son âme, se traduisaient avec une naïve éloquence sur ses traits à la fois candides et sérieux.

— Oui, oui, je comprends, répondit-elle à Charlotte.

Elle ajouta après une pause :

— Pauvre oncle Krauss ! il est loin d'être heureux comme le croyait mon oncle Milner quand il l'a prié de me recueillir dans sa maison ; je vois bien qu'en me recevant il n'a écouté que son excellent cœur et que, dans la détresse où il est tombé, je vais devenir pour lui une lourde charge. Mais que faire ? Hors lui, je n'ai pas un parent, pas un ami à qui je puisse demander un refuge, je suis donc forcée de demeurer ici, au moins pour quelque temps.

— Bah ! répliqua Charlotte, il faut compter un peu sur la Providence ici-bas ; une bouche de plus, quand elle n'est pas plus grande que la vôtre, n'est pas une grosse affaire, et vous qui savez lire et écrire, vous serez peut-être d'un grand secours à M. Krauss.

— Je suis bien jeune et bien inexpérimentée, Charlotte, mais je ferai tout ce qui sera en mon pouvoir.

— C'est tout ce qu'on peut demander à une créature humaine ;

mais vous êtes bien fatiguée, mademoiselle, vous avez besoin de dormir, venez, je vais vous conduire à votre chambre. C'est la plus jolie et la plus gaie de toute la maison, vous en jugerez demain matin en ouvrant votre fenêtre.

Quelques instants après Lina était installée dans sa chambre.

II

Le lendemain à son réveil, la première pensée de Lina fut d'ouvrir la fenêtre pour voir la rue qu'elle avait pu à peine distinguer la veille à travers les demi-ténèbres du crépuscule.

Mais au lieu d'une rue, c'était une petite rivière qu'elle avait sous sa fenêtre, ou plutôt un ruisseau dont l'eau avait une telle limpidité, qu'on eût pu compter les petits galets étincelants et polis qui garnissaient son lit. A dix pieds au-dessous de Lina, au rez-de-chaussée de la maison, une galerie de bois surplombait le ruisseau, dans lequel Charlotte puisait de l'eau en ce moment à l'aide d'un seau de cuivre suspendu à une poulie.

Une tonnelle, qui s'élevait à l'une des extrémités de cette galerie, était couverte de plantes grimpantes, parmi lesquelles se détachait en relief l'aristoloche aux feuilles larges et plates.

L'ombre noire qui remplissait l'intérieur de la tonnelle, l'eau, qui, à chaque secousse, tombait du seau de cuivre dans le ruisseau comme une poignée de diamants, les petites vagues qui clapotaient et semblaient rire sous le soleil qui les dorait, les grandes ombres que projetaient les arches d'un pont à cinquante pas de là, et par-dessus tout le silence, la fraîcheur, ce je ne sais quoi de souriant, de pur et de virginal qui s'exhale de toutes parts aux premières heures du jour, tout ce charme et tous ces enchantements réunis ravissaient l'âme de la jeune fille dont les traits candides reflétaient un sentiment de bonheur porté jusqu'à l'extase.

— Mon Dieu ! que je suis heureuse ! murmura-t-elle d'une voix émue.

Age merveilleux et privilégié, où le bonheur vient de partout, du rayon de soleil qui dort sur un vieux mur, du papillon qui flotte dans l'air comme un pétale détaché de quelque fleur, de l'oiseau qui palpite dans l'azur lumineux !

— Déjà levée, mademoiselle ! lui cria en ce moment Charlotte.

— Oui, un rayon de soleil m'a éveillée, répondit Lina en relevant ses cheveux blonds, qui s'épanchaient autour de sa tête en masses souples et soyeuses.

— Avez-vous bien dormi, mademoiselle? reprit la grosse fille en lançant sur le plancher de la galerie de bois l'eau qu'elle venait de puiser à la rivière.

— Non, répondit Lina, j'ai pensé toute la nuit à ce que vous m'avez conté hier, ça m'a attristée et je n'ai pu m'endormir qu'au petit jour. Mais ne craignez-vous pas de réveiller mon oncle?

— Bah! il est déjà au milieu de ses violons, répondit Charlotte en haussant les épaules.

— Sitôt!

— Toujours, il finira par coucher avec ses instruments, c'est moi qui vous le dis.

— Charlotte, reprit Lina après une pause, j'ai fait bien des réflexions cette nuit et j'ai beaucoup à causer avec vous, je m'habille bien vite et je descends.

Une demi-heure après Lina traversait le vestibule qui coupait la maison en deux parties, quand un son harmonieux vint frapper son oreille. Ce son venait d'une pièce dont la porte était entr'ouverte, la jeune fille put donc voir ce qui se passait à l'intérieur.

Elle aperçut son oncle debout, promenant l'archet sur un violon qui chantait sous ses doigts comme un être humain. Dans ce chant, d'une mélancolie profonde, il y avait parfois comme des sanglots; on eût dit qu'une âme, blottie au fond de l'instrument, pleurait et se tordait de douleur. Il en jaillissait des notes si amères, si navrantes, si désespérés, qu'il sembla à la jeune fille que le vieillard chantait sur son violon tout le drame de sa vie. L'homme et l'instrument étaient comme soudés l'un à l'autre et semblaient ne faire qu'un. On sentait, on voyait, pour ainsi dire, une âme passer de ces doigts crispés sur ces cordes vibrantes et leur communiquer, avec la vie, la faculté de souffrir et de pleurer.

Le vieillard s'arrêta tout à coup au milieu d'une phrase qui ressemblait à un râle d'agonie, et pendant quelques instants son corps fut agité d'un léger tremblement, suite de l'ébranlement moral qui venait de surexciter toutes ses facultés. Puis il ouvrit une boîte dont l'intérieur était garni de satin ouaté et y renferma son violon comme une relique.

C'était un stradivarius que Wilhelm Krauss avait acheté fort cher quelques années après son mariage. Cet instrument, un des plus parfaits qui fussent sortis des mains du célèbre facteur italien, offrait au luthier hollandais une source de jouissances dont les artistes peuvent seuls apprécier l'absorbante intensité, en même temps qu'il était pour lui l'objet d'une étude minutieuse et incessante.

Après des journées de travail obstiné, il s'emparait du précieux instrument et trouvait une amère volupté à lui faire dire dans une

improvisation, obscure pour tout autre, mais pour lui lumineuse et touchante, toutes les angoisses de son âme. Puis, saisi d'admiration pour la merveilleuse sonorité du stradivarius, il se mettait avec fièvre à étudier sa forme, sa construction, les diverses natures de bois dont il était composé, pinçant ses cordes, le faisant résonner sous le doigt, l'étudiant jusque dans ses veines, dans ses imperceptibles rugosités, dans la mince couche de vernis qu'il conservait encore.

Depuis quinze ans qu'il le possédait, il cherchait ainsi chaque jour le secret enfoui, comme un invisible talisman, dans quelque coin de cet instrument magique, étude et adoration de toute sa vie, cause à la fois heureuse et funeste de la science profonde qu'il avait acquise dans son art et de l'état d'absorption qui, en l'isolant de toute autre pensée, menaçait du même coup sa santé et sa raison, après avoir si fatalement détruit l'œuvre de la sage et prévoyante madame Krauss.

Vivement émue de ce qu'elle venait de voir et d'entendre, Lina sortit doucement de l'atelier, au milieu duquel elle s'était avancée sans s'en apercevoir, et se hâta d'aller rejoindre Charlotte, à laquelle elle raconta la scène dont elle venait d'être témoin.

— Oui, oui, je le connais, ce violon maudit, s'écria Charlotte, je l'appelle le violon du diable, et c'est le nom qu'il mérite, car c'est lui qui a ensorcelé l'âme de mon maître et a amené tous les malheurs qui ont fondu sur nous comme une nuée de corbeaux. J'ai été bien souvent tentée de le mettre en pièces et je l'aurais fait si je n'avais craint de briser en même temps le cœur du pauvre homme qui, depuis la mort de sa femme et l'abandon de son enfant, ne vit et ne respire que pour son instrument. Mais tandis qu'il joue du violon, tenez, voici les papiers qu'on nous apporte. Je ne sais ce que veut dire ce grimoire, mais, à la mine de celui qui me l'a remis, je crains qu'il ne soit encore pire que tous les autres.

Lina prit le papier timbré, le parcourut d'un coup d'œil, puis d'une voix tremblante :

— Grand Dieu ! s'écria-t-elle, c'est affreux.

— Qu'est-ce qu'il y a donc, mademoiselle ? demanda Charlotte inquiète.

— Hélas ! Charlotte, il y a que, si mon oncle ne peut payer une somme de cinq mille goulden, cette maison sera vendue dans trois jours.

— Vendre cette maison ! s'écria Charlotte en pâlissant, cette maison où ils se sont mariés, où ils ont vécu vingt ans ensemble, où la chère femme est morte, où mon maître est venu au monde ! Ah ! mademoiselle, il ne survivrait pas à ce coup-là.

— Alors il faut lui parler.

— A quoi bon ?

— Vous avez raison, Charlotte, dit la jeune fille après un moment de réflexion, mais que faire?

Elle reprit, après un long silence :

— Où sont les livres et les papiers de mon oncle?

— Des livres ! des papiers ! ce n'est pas ça qui nous donnera de l'argent.

— Conduisez-moi toujours, Charlotte.

Charlotte conduisit Lina dans une pièce pleine de livres, de papiers, de lettres non décachetées, le tout jeté pêle-mêle sur un bureau et couvert d'une couche de poussière qui donnait à tous les objets le même ton uniformément gris.

A l'aspect du chaos qu'elle osait entreprendre de débrouiller, la jeune fille demeura un instant interdite et comme découragée, mais, surmontant aussitôt ce moment de faiblesse :

— Laissez-moi seule ici, dit-elle à la grosse servante, il faut que j'examine tout cela.

— Tout cela ! s'écria Charlotte en reculant d'épouvante, les lettres aussi ?

— Les lettres surtout, Charlotte.

— Miséricorde ! mais songez donc que depuis cinq ans qu'il nous en vient de tous les coins de la Hollande et de toute sorte de pays, M. Krauss n'en a pas touché une seule. Voyez plutôt, c'est une montagne.

— Raison de plus pour que je les lise sans retard.

— Mais ce n'est pas là que vous trouverez l'argent qu'il nous faut avant trois jours.

— Peut-être.

Quand Charlotte eut quitté le cabinet, Lina s'y enferma et y travailla jusqu'au soir, prenant à peine le temps de déjeuner et de dîner.

Il était plus de minuit quand Charlotte, inquiète de ne pas la voir sortir, se décida à entrer dans le bureau où elle travaillait. La fatigue l'avait vaincue et elle s'était endormie sur la masse de lettres jaunies qu'elle avait déchiffrées ; étrange oreiller pour cette tête blonde et rose !

— Mais allez donc vous coucher, mademoiselle, lui dit Charlotte en l'éveillant, vous allez vous rendre malade.

— Ah ! ma pauvre Charlotte, dit Lina avec un profond soupir, je crains bien d'avoir entrepris une tâche au-dessus de mes forces, mes connaissances en comptabilité sont bien bornées et jamais je ne

parviendrai à voir clair dans ce fouillis de lettres, de papiers et de comptes embrouillées.

— Je vous l'avais bien dit, mademoiselle ; aussi, croyez-moi, laissez tout cela, c'est vous donner de la peine inutilement.

— Oh! non, répliqua vivement Lina, je ne me décourage pas ainsi et je recommencerai dès demain.

Le lendemain, en effet, elle se remettait au travail et ne le quittait qu'au milieu de la nuit, à la pressante sollicitation de Charlotte.

Le troisième jour, l'aube commençait à poindre quand la jeune fille, toujours harcelée par Charlotte, qui ne voulait pas se coucher tandis qu'elle veillait, se décida à se mettre au lit. Mais agitée à la fois par le travail excessif auxquel elle s'était livrée et par les mille projets qui s'étaient élaborés dans sa jeune tête, elle ne put dormir et se leva bientôt.

Elle prit une toilette plus soignée que de coutume, alla embrasser son oncle, qui ne s'aperçut pas de ce changement, puis se rendit près de Charlotte, qui jeta un cri d'admiration à son aspect.

C'est qu'elle était réellement charmante avec son costume de Frisonne, avec sa coiffure pittoresque et ses deux plaques d'or collées aux tempes.

— Comme vous voilà belle, s'écria Charlotte, comme cette robe et cette coiffure vous vont bien ! Savez-vous que vous allez tourner toutes les têtes, si vous allez ainsi par la ville ?

— Vous dites des folies, Charlotte, répondit la jeune fille en rougissant, mais ce n'est pas de cela qu'il s'agit.

Et s'asseyant en face de la servante, occupée en ce moment à mettre une pièce à un torchon :

— Charlotte, lui dit-elle en lui montrant une liasse de papiers qu'elle tenait à la main, ces factures représentent une somme de six mille goulden dus à mon oncle dans Rotterdam ; je vais aller les recevoir, et dans une heure nous aurons de quoi payer l'huissier qui veut vendre notre maison.

Charlotte était frappée de stupeur. Dans son extase, elle lâcha son torchon, sa pièce, son fil et son aiguille, et croisant ses bras sur sa poitrine :

— Sainte Vierge ! s'écria-t-elle, mais alors nous voilà sauvés, pour le moment du moins.

— Pour toujours, Charlotte.

— Comment ça ?

— Il est dû six mille goulden à mon oncle dans Rotterdam, mais dans toute la Hollande, mais en France, mais en Allemagne on lui en doit dix fois autant.

— Qu'est-ce qui vous a dit ça, mademoiselle ?

— Les lettres entassées depuis cinq ans dans le bureau de mon oncle.

— Vous avez su les débrouiller ?

— Sans doute, mais ce n'est pas tout.

— Quoi donc encore? fit Charlotte en levant les bras au ciel.

— Ces lettres contiennent des commandes de violons et de violoncelles pour plus de dix mille rixdaller.

Charlotte bondit de son siége.

— Des violons ! s'écria-t-elle avec transport, mais nous en avons plein le grenier ! et il y en a de toutes les grandeurs.

— Je sais cela, aussi ai-je écrit plus de cinquante lettres pour annoncer qu'ils partaient dès demain.

Charlotte était comme pétrifiée ; une joie extatique illuminait sa grosse face, presque belle en ce moment.

— Mais alors, mademoiselle, dit-elle enfin d'une voix altérée par l'émotion, nous ne sommes plus pauvres, au contraire, voilà que nous allons devenir riches comme autrefois, et cela, grâce à vous, à vous qui aviez peur d'être une charge pour votre oncle et que le bon Dieu nous a envoyée pour remplacer ma chère maîtresse. Ah ! tenez, mademoiselle, vous me gronderez si vous vous voulez, mais je n'y tiens plus, il faut que je vous embrasse.

Et Charlotte se jeta toute en larmes dans les bras de la jeune fille, profondément touchée par la naïveté de cet élan.

— Oui, oui, ma bonne Çharlotte, reprit enfin Lina, voici l'avenir qui s'éclaircit au moment même où tout semblait perdu, mais il nous reste beaucoup à faire.

— Quoi donc, mademoiselle ?

— D'abord, il faut que j'aie reçu ces six mille goulden avant vingt-quatre heures, sans quoi la maison serait vendue, et mon pauvre oncle en mourrait peut-être, ce qui serait faire naufrage au port.

— C'est vrai tout de même.

— Puis il me reste une tâche bien difficile à remplir, si difficile, que j'ai peur d'y échouer, quoique j'y aie beaucoup réfléchi cette nuit.

— Quelle tâche, mademoiselle ?

— C'est de rendre à mon oncle, non-seulement sa fortune, mais le calme, le bonheur et la santé en le forçant à se distraire de ses travaux, comme l'a fait autrefois ma tante Krauss.

— Ça, mademoiselle, fit Charlotte en hochant tristement la tête, c'est impossible.

— Et pourtant, reprit Lina, à quoi bon tout le reste, si nous devons le laisser dépérir et s'en aller ainsi sous nos yeux? Enfin, j'es-

sayerai, j'ai des projets, et... Mais j'oublie que j'ai toute la ville à parcourir. Adieu, Charlotte.

— Que le bon Dieu vous protége ! mademoiselle.

Lina se leva et partit.

« En voilà une bonne petite âme ! murmura Charlotte en ramassant son torchon, son dé et son aiguille, et avec ça une vraie figure d'ange, si douce, si jolie, si franche, que ça vous remue le cœur rien que de la regarder. »

Elle s'assit et reprit sa couture en attendant sa jeune maîtresse. Il était tard quand celle-ci rentra ; elle était si pâle et si troublée que Charlotte courut à elle, pensant qu'il lui était arrivé quelque malheur.

— Miséricorde ! mademoiselle, qu'avez-vous donc ? lui demanda-t-elle toute émue.

— Hélas ! ma pauvre Charlotte, murmura la jeune fille les yeux humides de larmes, je m'étais trop hâtée d'espérer, je n'ai récolté que des affronts.

— Ils ont refusé de payer ?

— Ils ont payé depuis longtemps ; partout on m'a montré les factures acquittées.

— Acquittées ! et par qui ?

— Par celui auquel nous devons tous nos malheurs, par mon cousin Fritz.

— Le petit misérable ! s'écria Charlotte hors d'elle-même.

Les deux femmes gardèrent longtemps le silence, accablées par ce coup de massue.

— Charlotte, dit tout à coup Lina, ne m'avez-vous pas dit que le locataire qui occupe la maison de mon oncle sur le port n'avait rien payé depuis cinq ans ?

— Depuis la mort de ma maîtresse, c'est vrai, mademoiselle, mais il n'y a pas d'espoir de ce côté-là ; ou Isaac Levy a payé à mon jeune maître, comme les autres, ou il n'a pas lâché un rixdaller, et si M. Fritz n'a rien pu lui arracher, ce n'est pas vous qui en viendrez à bout. Oh ! je connais le vieux juif, il a le cœur plus sec qu'un parchemin.

— Il faut pourtant bien tenter cette dernière ressource, si désespérée qu'elle soit, puisque c'est la seule chance de salut qui nous reste.

— Allez donc, pauvre chère enfant, puisque vous avez encore ce courage, dit Charlotte en soupirant.

Lina se dirigea vers le *Boomje*, magnifique quai tout planté de grands arbres, bordé de belles maisons, animé par une quantité de navires qui apportent là toutes les richesses de l'Asie. Centre du

commerce pendant le jour, le Boomje devient le soir un lieu de promenade et de réunion pour les belles Hollandaises, qui viennent se reposer à l'ombre des saules, dont les longues feuilles effleurent la surface immobile de l'eau.

Après avoir longtemps cherché, la jeune fille finit par découvrir la demeure d'Isaac Levy. C'était une maison de triste apparence, située dans une espèce d'impasse noire et humide, au delà des riches bâtiments qui s'épanouissent orgueilleusement sur les bords du *Boomje*.

Isaac la reçut dans son arrière-boutique, où il parvint à lui trouver un coin libre et un siége à peu près solide au milieu des objets hétérogènes qui encombraient cette pièce, puis il s'assit en face d'elle sur un ballot de marchandises et attendit.

C'eût été pour un artiste un curieux spectacle et le sujet d'un ravissant tableau que le visage de ce vieux juif à la lèvre tordue et flétrie, au regard cupide et sombre, à la barbe grise et sale, opposé à cette tête jeune et fraîche, à ce regard droit et loyal, à cette physionomie sympathique où rayonnaient, dans leur grâce et leur naïveté, tous les beaux sentiments et tous les purs instincts.

— Monsieur Levy, dit enfin la jeune fille, je suis la nièce de M. Wilhelm Krauss, et je viens toucher pour lui les trois mille goulden que vous lui devez.

Isaac Levy qui, mieux que personne, connaissait le désordre et l'insouciance de Wilhelm Krauss, vivait dans la consolante pensée qu'il ne payerait pas un *cents* de loyer à son propriétaire; aussi décida-t-il tout de suite de se soustraire par tous les moyens possibles à la requête de la jeune fille.

Alors une lutte étrange, singulièrement inégale en apparence, commença entre ces deux personnages, l'un profondément habile, plein de ressources, de ruse, de duplicité, l'autre opposant à tout cet arsenal de la mauvaise foi l'éloquence simple et émouvante inspirée par un sens droit et un cœur honnête.

Au bout de quelques instants le juif, si sûr de lui, s'étonna de se sentir ébranlé. Le regard doux et radieux de Lina, le caractère intime et pénétrant de sa beauté, la chaleur de son dévouement, enfin cette source de noblesse, de grâce et de naïveté qu'elle portait au fond du cœur et qui s'en dégageait comme un frais parfum, enveloppèrent peu à peu l'âme d'Isaac et exercèrent sur sa nature endurcie ce charme du beau et cette fascination de l'innocence qui s'imposent aux violents et aux sceptiques eux-mêmes.

Et puis Lina, sans s'en douter, avait pénétré jusqu'au tuf de ce cœur, que la passion du gain n'avait bronzé qu'à l'épiderme, et elle en avait fait jaillir un flot de vie que le vieillard croyait desséché et

dont le débordement subit opéra chez lui une véritable transfiguration.

La grande passion, ou plutôt la seule passion vraie d'Isaac Levy était son amour pour sa fille. C'était pour elle qu'il avait accompli des prodiges d'intelligence, d'activité et d'abnégation, pour elle, et pour elle seule, qu'il s'était inoculé cette soif de l'or qui fait des miracles et qui en dix ans lui avait conquis une fortune assez considérable pour lui permettre de donner à sa fille un mari de son choix, à quelque classe de la société qu'il appartînt. Sarah était admirablement belle, elle avait un demi-million de dot, et la réprobation qui s'attache encore aux juifs dans certains pays n'existant pas en Hollande, elle put entrer dans une des premières familles de la bourgeoisie de Rotterdam. Elle avait pris un époux selon son cœur, elle était belle, riche, considérée, elle était heureuse enfin, si parfaitement heureuse, que, dans l'égoïsme de son bonheur, elle oublia jusqu'à celui qui en était la source, jusqu'à son père, dont elle ne tarda pas à rougir et qu'elle laissa seul dans les sordides magasins d'où elle s'était élancée riche et brillante.

Isaac eût pu se consoler peut-être de la mort de sa fille, mais son ingratitude et son dédain lui causèrent une de ces douleurs qui, pareilles à certains acides, corrodent et creusent sans relâche le cœur où elles sont tombées. Il se replongea dans les affaires pour oublier, se montrant plus âpre et plus cupide que jamais ; alors on crut que l'amour du gain le rendait insensible à l'indifférence de sa fille, et nul ne le plaignit.

Lina, qui partageait l'opinion générale sur le caractère du juif, fut très-étonnée de le voir, après une ardente discussion, tomber tout à coup dans une espèce de rêverie, puis murmurer, en la regardant avec une expression de profonde mélancolie : « Il est bien heureux, Wilhelm Krauss ! »

Mais quelle fut sa stupéfaction lorsque ensuite elle le vit se lever, sortir brusquement, puis revenir avec un sac qu'il remit entre ses mains.

— Qu'est-ce que c'est que cela? lui demanda la jeune fille en le regardant avec un étonnement naïf.

— Mais, répondit Isaac, ce sont les trois mille goulden que je dois à Wilhelm Krauss.

Un moment étourdie d'un résultat sur lequel elle avait si peu compté, Lina se leva, toute émue, remercia le juif et se rendit en courant chez l'huissier, auquel elle laissa la somme qu'elle venait de recevoir. Puis, toute joyeuse, elle se hâta de rentrer chez son oncle, impatiente de rassurer Charlotte et de se réjouir avec elle du succès inespéré de sa démarche.

III

Six mois s'étaient écoulés, et une révolution complète s'était opérée dans la maison de Wilhelm Krauss. Au silence et à l'immobilité qui lui donnaient l'apparence d'un cloître avaient succédé tout à coup un bruit, une agitation et une activité sans exemple, même aux temps de sa plus grande prospérité. Depuis le matin jusqu'au soir, la cour retentissait des coups de marteau des emballeurs, occupés à enfermer dans des caisses des quantités de violons et de violoncelles, aussitôt expédiés en France, en Allemagne et en Hollande même.

C'étaient tous les instruments que le luthier avait fabriqués et entassés depuis cinq ans au grenier.

Au bout de quelques mois, il n'en restait plus un seul, et les commandes arrivaient de toutes parts plus nombreuses que jamais.

En même temps les sommes considérables dues au luthier, tant en Hollande qu'à l'étranger, rentraient rapidement, grâce aux lettres adressées par Lina à tous les débiteurs de son oncle.

Un seul homme ignorait ces graves événements, c'était celui qu'ils intéressaient directement, c'était Wilhelm Krauss qui, n'ayant jamais rien soupçonné de sa situation, ne savait pas davantage que l'orpheline recueillie par lui venait de le soustraire à la misère et au déshonneur en le sauvant d'un faillite imminente.

Mais Lina n'avait accompli qu'une partie de la tâche qu'elle s'était proposée; elle comprenait que rien n'était fait tant que son oncle restait en proie à cette absorbante activité d'esprit dont la pernicieuse influence devait avoir pour dénoûment fatal, inévitable, la folie ou la mort.

De fréquentes consultations avaient eu lieu entre elle et Charlotte à ce sujet, de nombreuses tentatives avaient été faites par l'une et par l'autre auprès de Wilhelm Krauss pour le déterminer à modifier son genre de vie, mais tous les efforts avaient échoué, et les symptômes signalés par le médecin comme les précurseurs infaillibles d'une fin prochaine s'accusaient chaque jour plus sensibles et plus inquiétants.

Lina était donc tombée dans un véritable désespoir, car cette fois son dévouement se brisait contre une barrière et était obligé d'avouer son impuissance.

— Hélas! mademoiselle, soupirait Charlotte découragée, je vous avais bien dit que c'était tenter l'impossible. C'en est fait, allez, mon pauvre maître est perdu, et tous nos efforts ne pourront le sauver.

— Je ne le vois que trop, disait Lina avec accablement, mais je ne puis me faire à cette horrible pensée de le voir mourir au moment même où tout était sauvé, et quand désormais il pouvait être si heureux.

Le médecin, cédant à sa prière, tenta une dernière fois de résoudre le luthier à se conformer à ses prescriptions, lui déclarant qu'il était perdu sans ressources s'il ne se hâtait de le faire. Wilhelm Krauss, pâle, décharné, haletant, mais l'œil brillant et le front illuminé, affirma en souriant qu'il ne s'était jamais si bien porté et ajouta que rien au monde ne saurait le décider à changer un genre de vie qui lui procurait de si profondes jouissances sans nul danger pour sa santé, quoi qu'on pût dire.

— Tout espoir est perdu, dit alors le médecin à Lina ; c'est l'obstination de la folie, que nulle raison ne saurait vaincre, et quant à moi je considère désormais le pauvre Krauss comme un homme mort.

Cette terrible sentence arracha des larmes aux deux femmes.

— Ainsi rien, plus rien à espérer, soupira la jeune fille.

— Rien, à moins d'une réaction violente, complète, d'ici à quelques jours, c'est-à-dire un miracle. C'est pourquoi, je vous le répète, il est perdu sans ressources.

Trois jours après cette consultation suprême, le luthier travaillait, après avoir longtemps étudié son stradivarius, quand il vit entrer dans son atelier Lina, suivie de Charlotte. La jeune fille avait un air à la fois radieux et solennel dont il fut frappé, et la servante paraissait vivement émue.

— Mon oncle, dit gravement Lina à Wilhelm Krauss en lui montrant un papier usé, jauni et crevé aux angles, ceci est une lettre de ma tante que j'ai trouvée dans un coin de votre bureau.

— Une lettre de ma chère femme! balbutia le luthier, dont les traits s'altérèrent tout à coup.

— Oui, mon oncle, et vous allez comprendre pourquoi j'ai voulu vous la lire devant Charlotte, qui l'aimait tant et à qui elle a dû confier ses plus secrètes pensées.

— Oh ! oui, mademoiselle, murmura Charlotte, dont les yeux se mouillèrent de larmes au souvenir de sa maîtresse.

— Lis-moi cette lettre, mon enfant, dit le luthier, j'ai hâte de la connaître.

Lina déplia la lettre et lut lentement :

« Mon cher Wilhelm, je sens bien que c'est fini et qu'il ne me reste plus que quelques jours à passer avec toi ; mais avant de partir, je veux te laisser dans cette lettre, que tu reliras quelquefois, mon dernier vœu, ou plutôt le vœu et la pensée de toute ma vie. »

— Pauvre chère Marthe! murmura le vieillard en essuyant une larme qui roulait sur sa joue creusée et flétrie.

La jeune fille reprit sa lecture d'une voix légèrement troublée :

« Quand je ne serai plus là, mon bien-aimé Wilhelm, la tristesse d'abord, puis ton goût et ta passion, te pousseront peut-être à renoncer aux distractions dont je t'ai entouré et qui ont été ton salut, je te supplie de n'en rien faire, de ne rien changer, absolument rien, tu m'entends? au genre de vie que tu mènes depuis quelques années. Ainsi tu continueras de réunir tous les mois notre famille et nos amis dans un dîner où, j'en suis sûr, chacun accordera un souvenir à la pauvre morte; tu passeras toutes tes soirées à jouer et à fumer avec notre ami Franck, tu iras te reposer tout le printemps, et tous les dimanches de la saison d'été dans cette jolie chaumière que j'ai achetée sur nos premières économies et où tu retrouveras partout les plus doux souvenirs de notre jeunesse. Telle est la volonté, ou plutôt l'ardente prière de celle qui bientôt ne sera plus là pour veiller sur toi comme une mère sur son enfant; ne la repousse pas, mon bon Wilhelm, car une voix secrète me dit que ce serait pour toi la source des plus grands malheurs, car alors tu oublierais tout comme autrefois, tout, jusqu'à notre enfant peut-être, et qui sait ce qu'il deviendrait, hélas! qui sait si tu n'aurais pas à te reprocher sa perte! sa honte même!... »

— Assez! assez! Lina, s'écria Wilhelm Krauss éclatant en sanglots. Ah! la chère femme n'a que trop bien prophétisé, le pauvre enfant est perdu, je le sais, et c'est moi, c'est ma coupable indifférence!... Mon Dieu! mon Dieu! pourquoi n'ai-je pas eu plutôt connaissance de cette lettre!... Mais va, lis jusqu'au bout, mon enfant.

— C'est tout, mon oncle, répondit la jeune fille en repliant la lettre, qu'elle glissa dans sa poche, j'ai tout lu.

Elle ajouta en se levant :

— Mon oncle, quelqu'un doit venir vous voir tout à l'heure, un peu avant le dîner; j'ai préparé dans votre chambre tout ce qu'il faut pour que vous soyez convenablement mis.

— Merci, mon enfant, merci, je monte m'habiller, répondit Wilhelm Krauss.

Et il quitta son atelier avec Lina et Charlotte, sans s'informer de la visite qu'il allait recevoir, sans remarquer les frais de toilette auxquels s'était livrée sa nièce et jusqu'à sa servante.

Une demi-heure après, Wilhelm Krauss descendait, vêtu de ses plus beaux habits. Il trouva au bas de l'escalier Lina, qui feignit de passer par hasard, mais qui réellement l'attendait là depuis dix minutes.

— Eh bien, lui demanda son oncle, cette personne est-elle arrivée?

— Oui, mon oncle.

— Son nom ?

— Je l'ignore, mais elle vous attend. Venez.

Le luthier suivit sa nièce, qui s'arrêta bientôt devant une porte, l'ouvrit, et, poussant son oncle devant elle :

— Tenez, lui dit-elle, voilà la visite qui vous attend.

Wilhelm Krauss faillit tomber à la renverse à l'aspect du tableau qui s'offrit à lui.

La pièce dans laquelle il venait d'être introduit était la salle à manger, et au milieu de cette pièce était dressée une table chargée de porcelaines, de cristaux, d'argenterie et de fleurs. La blancheur de neige d'un linge damassé et la lumière éblouissante de vingt bougies donnaient un aspect féerique à cette table, autour de laquelle une vingtaine de convives, hommes et femmes, se tenaient debout, parés de leurs habits de gala.

— Mon Dieu, balbutia enfin le luthier ahuri, je suis fou ou c'est un rêve.

— Non, mon cher cousin, répondit une jeune femme en s'avançant vers lui et l'embrassant sur les deux joues, ce n'est pas un rêve, c'est votre fête que nous venons vous souhaiter, car c'est aujourd'hui saint Wilhelm.

Tout le monde s'approchant alors pour le féliciter, Wilhelm Krauss reconnut là tous les membres de sa famille et quelques-uns de ses plus vieux amis, parmi lesquels l'horloger Franck.

Sa stupéfaction était au comble.

— C'est égal, reprit-il, je ne suis pas encore bien sûr d'être éveillé ; je me demande qui a pu songer à ma fête, oubliée depuis cinq ans, qui a pu réunir ici ma famille et mes amis, pour qui j'étais comme mort, qui a pu faire tous ces préparatifs enfin, et je cherche vainement...

— Qui? s'écria Franck. Eh! mon pauvre Wilhelm, qui voulez-vous que ce soit, sinon la jolie petite fée dont la baguette toute-puissante a transformé en cage d'or cette demeure devenue plus sombre qu'un cachot.

— Une fée! murmura Wilhelm Krauss.

— Oui, reprit l'horloger, une fée dont la grâce, le courage, la bonté égalent l'intelligence, une fée qui voit tout, comprend tout et sauve tout, une fée enfin qui, en entrant ici, a trouvé la faillite au seuil de votre maison, Wilhelm, et qui, la poussant dehors, y a fait rentrer à sa place la vie, la prospérité, la fortune, la considération. Oui, voilà ce qu'elle a accompli sans que vous vous en doutiez, sans se rendre compte elle-même de la grandeur et du mérite de son œuvre ; et puisque vous ne l'avez pas encore reconnue, celle qui a si

dignement remplacé ici la chère et digne madame Krauss, tenez, la voici.

Franck, prenant par la main la pauvre Lina, aussi rouge et aussi confuse que si elle eût été prise en faute, la conduisit devant son oncle, effaré, stupide d'étonnement à cette prodigieuse révélation.

— Allons, allons, à table, reprit l'horloger, et nous allons vous raconter tout au long ce que vous devriez savoir mieux que personne, et ce qui n'est un secret ici que pour vous seul.

Et indiquant à Lina un siége un peu plus élevé que les autres, en face du fauteuil réservé au maître de la maison.

— Chère enfant, lui dit-il, cette place était autrefois celle de la chère madame Krauss; c'est à vous, à vous seule qu'il appartient de l'occuper.

Le repas commença enfin, et, ainsi qu'il le lui avait promis, l'horloger Franck fit à Wilhelm Krauss le récit exact de tout ce qui s'était passé dans sa maison depuis le jour où, pour son bonheur, Lina y était entrée.

Le luthier écoutait, bouche béante, de l'air ébahi et émerveillé d'un enfant auquel on dit un conte de fée.

— Si vous doutez encore, ajouta l'horloger, tenez, voyez cette affiche, que vous pouvez lire sans crainte aujourd'hui; elle vous montrera mieux que toutes les paroles la profondeur de l'abîme où vous étiez tombé.

Il mit sous les yeux de Wilhelm Krauss l'affiche annonçant la vente de sa maison, et lui apprit comment Lina avait conjuré ce malheur en arrachant à Isaac Levy la somme énorme qu'il avait laissé amasser depuis cinq ans.

Puis il lui conta tout ce qu'avait fait la jeune fille, le travail prodigieux auquel elle s'était livrée pour débrouiller le chaos de ses livres et de sa correspondance, pour faire rentrer l'argent qui lui était dû, pour expédier les instruments jetés au grenier où ils se fussent pourris, et dont la vente avait eu le double résultat de produire une véritable fortune et de ressusciter partout le nom presque oublié de Wilhelm Krauss.

Le luthier pleurait d'attendrissement en écoutant tous ces détails.

— Oui, oui, murmura-t-il d'une voix profondément émue, c'est elle, une enfant, une pauvre petite orpheline, qui sauve à la fois ma fortune et mon honneur, et pendant ce temps celui qui porte mon nom, l'enfant qui eût dû travailler sans cesse auprès de moi, celui-là a fui la maison, et qui sait ce qu'il est devenu !

— Allons, allons, s'écria Franck, chassons ces tristes pensées; tout semblait perdu il y a quelques mois, et tout est sauvé aujourd'hui : ce n'est pas le moment de se désespérer, au contraire.

A partir de ce moment, le repas fut très-gai; on causa beaucoup, on but davantage, on fuma énormément, bref, les esprits, surexcités de toutes les façons, arrivèrent à un tel état de béatitude que le temps s'écoula sans que nul s'en aperçût et que personne ne parlait de quitter la table, quand le coucou de l'horloge, ouvrant brusquement sa porte, chanta douze fois.

— Minuit! cria-t-on de toutes parts.

Ce fut le signal de la retraite.

Au moment où les convives allaient quitter la salle à manger, Lina dit à l'horloger :

— Monsieur Franck, mon oncle a quelque chose à vous demander.

Franck se tourna vers le luthier, qui se tourna à son tour du côté de Lina.

— Mon oncle, reprit la jeune fille, regrette les belles parties d'échecs que vous faisiez autrefois; il me l'a dit tantôt, et si vous vouliez...

— Oui, mon cher Franck, dit le luthier se rappelant tout à coup la lettre de sa femme, je les regrette beaucoup, et...

— Pas plus que moi, s'écria l'horloger, et, si vous le voulez, nous recommencerons dès demain.

— C'est entendu, à demain.

Quelques instants après, Lina était à la cuisine avec Charlotte à laquelle elle rendait compte de tous les incidents du dîner et de l'heureuse influence qu'ils avaient paru exercer sur l'esprit de son oncle.

— C'est un grand bonheur, ça, mademoiselle, dit Charlotte, mais ce bonheur-là c'est encore à ma chère maîtresse que nous le devons, et il faut avouer que c'est une fière chance pour nous que vous ayez trouvé au bout de cinq ans cette bienheureuse lettre, car, sans ça, jamais M. Krauss n'aurait cédé, vous le savez.

— Hélas! ma pauvre Charlotte, répondit la jeune fille d'une voix troublée, c'est parce que j'étais convaincue de cela que j'ai osé me rendre coupable d'une ruse qui me cause bien des remords en ce moment.

— Des remords! vous, mademoiselle; et pourquoi, bon Dieu?

— Charlotte, reprit Lina avec hésitation, cette lettre que j'ai lue à mon oncle et à toi...

— Et qui m'a fait pleurer, que j'en ai encore les yeux tout rouges.

— Eh bien, Charlotte, cette lettre n'a jamais existé; je l'ai inventée d'un bout à l'autre en feignant de la lire.

Un moment interdite, Charlotte s'écria tout à coup après un long silence :

— Ah ! c'est beau, mademoiselle, ah ! mais c'est très-beau ce que vous avez fait là.

A cette réponse, qu'elle paraissait attendre avec une vive anxiété, Lina sentit son cœur s'épanouir, et il y eut comme un rayonnement sur ses traits.

— Charlotte, s'écria-t-elle, ma bonne Charlotte, tu ne sais pas le bien que tu me fais. J'avais peur d'avoir commis une mauvaise action, mais tu me rassures, car je ne connais pas de conscience plus droite et plus pure que la tienne, et du moment que tu m'approuves...

— Je vous approuve !... dites que je vous admire, mademoiselle, Comment ! il n'y avait qu'un moyen de sauver mon pauvre maître, ce moyen-là vous le trouvez, il réussit, et vous craignez d'avoir mal fait ! Allez, soyez tranquille, il y a quelqu'un là-haut qui vous approuve aussi de l'avoir fait parler comme elle aurait parlé elle-même, c'est la chère défunte, et qui sait si ce n'est pas elle qui vous a inspiré cette idée-là.

— Peut-être as-tu raison, Charlotte, répliqua la jeune fille.

Cette pensée lui rendit tout à coup le calme et la sérénité, et ce fut sous le charme des plus pures émotions qu'elle quitta Charlotte pour aller se mettre au lit.

Le lendemain, M. Franck, exact comme ses pendules, arrivait chez le luthier à huit heures précises, et les deux amis s'installaient aussitôt à cette table, champ de bataille, où chaque soir, pendant dix années, s'étaient livrées des luttes si mémorables. L'horloger éprouva à la fois une extrême surprise et un profond ravissement en retrouvant dans cette salle le même tableau que celui qui tous les soirs s'offrait invariablement à ses regards du temps de madame Krauss : le foyer avait la même flamme, la lampe le même degré de lumière. la table occupait la même place, et deux femmes, l'une filant, l'autre raccommodant le linge, étaient assises sur les mêmes siéges. C'était à croire, si le visage jeune et souriant de Lina n'eût protesté contre cette illusion, qu'on sortait d'une léthargie de cinq années, comme dans le conte de *la Belle au bois dormant*.

Comme autrefois encore, le pot de bière, les verres, les pipes, le tabac, préparés aujourd'hui par les petites mains de la jeune fille, étaient disposés dans l'ordre ou, pour mieux dire, suivant la règle dont madame Krauss ne s'était pas départie un seul jour en dix ans.

Et puis elle était là elle-même, la bonne madame Krauss, elle était là, ronde et replète, l'œil vif et pénétrant, elle était là avec son visage coloré, son double menton, sa physionomie intelligente et

bonne, pleine de sens et de fermeté, dominant du haut de la cheminée, où Lina l'avait fait placer dans un beau cadre doré, le groupe auquel elle avait été si longtemps mêlée et sur lequel semblait se fixer son regard, doux et vivant comme autrefois.

A l'aspect de sa chère femme, qui semblait être venue là pour lui rappeler sans cesse son dernier vœu et présider la réunion de chaque soir, Wilhelm Krauss, vivement ému, avait remercié Lina en l'embrassant avec effusion.

Cette explosion de sensibilité toucha vivement la jeune fille et la rendit doublement heureuse, en lui prouvant que son oncle avait recouvré toute la lucidité de son esprit et toute la plénitude de ses facultés.

Lina était donc heureuse, complétement heureuse, car la santé de son oncle s'améliorait à vue d'œil. Elle était parvenue à l'intéresser à ses propres affaires, à force de lui en parler, et enfin, sauf les instants où le souvenir de son fils venait l'attrister, il recouvrait peu à peu la gaieté que Charlotte lui avait connue jadis et dont elle considérait le retour comme un miracle.

Tel était l'état moral de la maison Wilhelm Krauss quand, un soir qu'elle rentrait dans la salle à manger après avoir fermé la porte de la rue derrière l'horloger, Charlotte dit à Lina, restée seule :

— Mademoiselle, savez-vous ce que je vois tous les soirs depuis quinze jours et ce que je viens de voir encore tout à l'heure devant notre porte?

— Non, Charlotte, mais c'est donc quelque chose de bien effrayant, car vous voilà toute troublée ?

— Ce n'est pas sans raison, mademoiselle, car celui qui rôde ainsi chaque soir autour de notre maison comme un oiseau de proie, c'est notre mauvais génie.

— Mon cousin Fritz ? s'écria la jeune fille en tressaillant.

— Justement, et je le connais assez pour être sûre que s'il est revenu de la Haye, où il vivait depuis trois ans, et s'il veut s'introduire chez nous, ça ne peut être qu'avec de mauvaises intentions.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! je frémis à la pensée qu'il peut détruire en quelques jours tout ce que nous avons fait avec tant de peine, Charlotte.

— Ce qu'il y a de certain, c'est que chaque fois qu'il a passé le seuil de la maison, il en est résulté de grands malheurs, et ce que nous avons de mieux à faire, c'est de prier le bon Dieu qu'il ne le laisse pas entrer chez nous.

Ce fut donc la tristesse dans l'âme que les pauvres femmes se séparèrent ce soir-là.

Le lendemain matin, Lina se préparait à se lever, quand la porte de la chambre s'ouvrit brusquement.

C'était Charlotte qui entrait pâle, tremblante et toute effarée.

— Miséricorde ! s'écria la jeune fille, serait-il arrivé quelque malheur ?

— Le plus grand de tous les malheurs, mademoiselle, répondit la servante en se laissant tomber sur une chaise, tout est perdu, il est entré chez nous.

— Qui donc? Fritz ?

Charlotte fit un signe de tête affirmatif.

— Vous l'avez vu ?

— Oui.

— Où est-il ?

— Dans l'atelier; et ce qui me fait frémir, ce qui me prouve qu'il a quelque projet terrible en tête, c'est que lui, qui depuis cinq ans n'a pas touché un outil, lui qui à la Haye ne vivait plus que dans le plaisir et dans la débauche, il a repris ses habits d'ouvrier et travaille près de son père comme s'il n'avait jamais fait que ça de sa vie.

Lina resta accablée à cette nouvelle, car elle comprit, comme Charlotte, que cette subite conversion n'était qu'une comédie sous laquelle se cachait quelque sinistre dessein, et connaissant l'amour de Wilhelm Krauss pour son fils, elle ne douta pas que celui-ci, sous ce masque hypocrite, ne parvînt aisément au but mystérieux qui seul avait pu le ramener chez son père.

Sans soupçonner quel pouvait être ce but, elle mesurait à l'effroyable duplicité du jeune homme la profondeur de l'abîme dans lequel il méditait de les entraîner, et son angoisse s'accrut d'heure en heure jusqu'au moment où on l'appela pour le déjeuner.

A force d'entendre parler des indélicatesses et des orgies de son cousin, la naïve Lina s'était fait de celui-ci le plus étrange portrait. Pour elle, la laideur morale entraînait naturellement, fatalement la laideur physique. Aussi fut-elle très-étonnée lorsque, en entrant dans la salle à manger, elle vit, assis près de son oncle, un jeune homme de très-bonne mine, quoique pâle et sérieux jusqu'à la tristesse.

A l'entrée de Lina, Fritz se troubla légèrement.

— Tiens, lui dit son père; la voilà, ta cousine Lina, avais-je tort de te dire qu'elle était jolie?

Puis, s'adressant à Lina et lui montrant du doigt le jeune homme :

— C'est Fritz, c'est mon fils qui rentre au bercail avec le repentir du passé et le désir de tout réparer par son travail et sa bonne con-

duite ; c'est pourquoi il faut être indulgents envers le pauvre enfant, n'est-il pas vrai, Lina ?

La jeune fille s'inclina sans répondre et s'assit, froide et digne, en face de son cousin.

Dans les dispositions mutuelles où se trouvaient les convives, le déjeuner n'avait pas assez de charmes pour se prolonger ; aussi dura-t-il fort peu. Au bout d'un quart d'heure, tous trois quittaient la table, Fritz inquiet et troublé, Wilhelm Krauss fort triste et Lina de plus en plus convaincue des coupables projets et de la profonde hypocrisie de son cousin.

Trois semaines s'écoulèrent ainsi, ramenant invariablement les mêmes scènes, c'est-à-dire la même contrainte aux heures des repas, le même bonheur intime, calme et doucement expansif à la réunion du soir, réunion à laquelle, à la grande joie de Lina, son cousin Fritz se dispensait d'assister. Le jeune homme se retirait dans sa chambre pour y étudier, disait-il, mais, dans la pensée de Lina et de Charlotte, pour continuer le rôle hypocrite à l'abri duquel il endormait la défiance de son père et préparait la terrible catastrophe que les pauvres femmes attendaient chaque jour en tremblant.

Décidée à prévenir à tout prix le malheur qu'elle sentait pour ainsi dire rôder autour d'elle, Lina descendit un matin pour demander conseil à Charlotte qui, à cette heure, travaillait toujours sur la petite galerie de bois, à l'ombre du pont et à la fraîcheur qui s'élevait du ruisseau. Mais elle n'y trouva pas Charlotte ce jour-là, c'était un samedi et la servante était déjà au marché, où elle avait coutume, en sagace et active ménagère qu'elle était, de se rendre dès la première heure.

Elle allait revenir sur ses pas, lorsqu'en se retournant, elle se trouva en face de son cousin Fritz. Alors, toute rouge et toute émue, elle voulut quitter la galerie ; mais Fritz l'arrêta d'un geste.

— Lina, lui dit-il d'une voix triste et grave, je n'ignore pas les sentiments dont vous êtes animée à mon égard, mais je vous prie de vous faire violence un instant pour m'écouter, car ce n'est pas le hasard qui m'amène ici à cette heure et au moment où vous vous y trouvez seule, j'ai à vous parler.

— Mais, répondit la jeune fille toute troublée, Charlotte va rentrer et j'aimerais mieux...

— J'ai à vous dire des choses que nulle autre que vous ne doit entendre, Lina, et je vous supplie de m'écouter.

La jeune fille hésita un instant, mais les traits de son cousin exprimaient une si douloureuse émotion, il y avait dans son regard une prière à la fois si ardente et si humble, qu'elle se sentit au cœur un mouvement de pitié.

— Voyons, mon cousin, qu'avez-vous à me dire? répondit-elle après un long silence.

— Vous allez le savoir, Lina, mais le soleil gagne la galerie, mettez-vous à l'ombre sous la tonnelle.

La jeune fille alla s'asseoir sur un banc de bois, au fond de la tonnelle, et Fritz prit place à ses côtés.

— Lina, dit-il alors d'une voix qui tremblait légèrement, je vais commencer une confession pénible, profondément humiliante, écoutez-la patiemment jusqu'au bout.

Il reprit après une pause.

— Il y a six semaines environ, me trouvant à la Haye, sans crédit, sans ressources, sans amis, dans l'impossibilité de recourir à mon père, que je croyais toujours dans la plus profonde détresse, il me vint à l'esprit une horrible tentation. Ce père, dont la bonté pour moi avait été inépuisable, ce père qui s'était complétement dépouillé pour un fils ingrat, j'eus l'effroyable pensée de lui porter un coup terrible, mortel peut-être, en lui volant son dernier bien, sa suprême consolation, son stradivarius.

— Malheureux ! s'écria Lina en reculant avec horreur, vous l'auriez tué !

— Je le comprenais vaguement, sans vouloir me l'avouer, mais déjà le vertige du crime s'emparait de mon âme dégradée, déjà un brouillard sanglant enveloppait mon esprit et obscurcissait ma conscience. Aveuglé, exalté par les passions mauvaises qui bouillonnaient en moi, j'arrivai à la maison de mon père, décidé à tout, ne me sentant au cœur ni une hésitation, ni un remords. J'allais frapper quand, à mon extrême surprise, je vis la salle à manger éclairée, et autour de la lampe, dont la lumière les enveloppait tous, quatre personnes, groupées comme autrefois, quand j'étais tout enfant. Comme en ce temps-là, je voyais mon père jouant aux échecs avec un vieil ami, Charlotte filant à quelques pas plus loin, mais à la place occupée jadis par ma mère, une jeune fille dont la tête blonde était candide et pure comme une tête d'enfant. L'amour de l'ordre et du travail, l'instinct de l'abnégation et du dévouement illuminaient son beau front comme une auréole. Je vous contemplai longtemps, Lina, puis touché par l'expression de calme, d'innocence et de loyauté qui se dégageait de toute votre personne, subitement éclairé sur mon infamie, vaincu et foudroyé par le remords au seul aspect de votre image chaste et souriante, comme Satan devant l'archange radieux, je jetai un cri désespéré et m'enfuis éperdu, brûlant de fièvre et déjà régénéré par le repentir.

Le lendemain j'interrogeais et j'apprenais la vérité ; j'apprenais que la fortune, l'honneur et la vie de mon père, si odieusement compro-

mis par moi, avaient été miraculeusement sauvés par vous. Ce que j'éprouvai alors, Lina, ne saurait s'exprimer autrement que par l'envahissement subit d'une lumière éblouissante chassant les ténèbres de mon âme et y épanchant à flots tous les beaux sentiments, toutes les nobles aspirations, tous les généreux instincts dont vos traits portaient l'empreinte.

Après cette régénération j'avais soif de vous revoir, je courus donc le soir même me remettre en sentinelle devant la maison de mon père et je restai là pendant des heures à vous contempler.

Je revins ainsi pendant quinze jours, puis je résolus enfin de mettre à exécution le parti dont votre vue m'avait peu à peu inspiré la pensée, c'est-à-dire d'aller implorer le pardon de mon père et de racheter mes torts passés à force de travail et de tendresse.

Et puis un espoir s'était glissé au fond de mon cœur, rajeuni et purifié par un sentiment tout nouveau, en même temps qu'une vie nouvelle avait commencé de circuler dans mes veines ; cet espoir, Lina, était de me rendre digne d'être aimé de la femme qui m'avait sauvé d'un abîme de misère, de honte et de remords, et dont il dépandait désormais de faire de ma vie ou une éternité de bonheur ou un désespoir sans fin.

Lina, qui d'abord avait écouté Fritz avec défiance, avait éprouvé ensuite une profonde surprise, puis une émotion et un embarras qui étaient allés toujours croissant jusqu'au moment où le jeune homme lui avait fait l'aveu de son amour. Quand il eut cessé de parler, elle baissa les yeux sous son regard ardemment suppliant et resta silencieuse, en proie à une anxiété visible.

Celui-ci alors prit timidement la main de la jeune fille et la pressant dans la sienne :

— Lina, lui dit-il d'une voix que l'émotion faisait trembler, j'attends un mot, un mot qui doit décider de toute ma vie ; Lina, ma chère Lina, voulez-vous être ma femme ?

Lina fut quelques instants sans pouvoir répondre, elle était pâle et profondément émue.

— Fritz, dit-elle enfin en levant sur le jeune homme ses beaux yeux bleus, où se lisait une douce pitié, c'est impossible.

Fritz abandonna la main de sa cousine et un soupir s'échappa de sa poitrine, mais si douloureux, si déchirant, que la jeune fille en tressaillit.

Il y eut un long silence. Ce fut Fritz qui le rompit le premier.

— Lina, dit-il à sa cousine, je comprends le motif de votre refus, j'ai été si coupable, si infâme, que vous n'êtes pas convaincue de la sincérité de ma conversion. Cette défiance est toute naturelle et je

ne saurais m'en offenser, mais bientôt vous aurez des preuves qui ne vous permettront plus de douter, et alors j'espère...

— Alors comme aujourd'hui, Fritz, interrompit doucement Lina, ma réponse sera la même.

— Quoi ! balbutia le jeune homme, quand vous aurez la preuve évidente, palpable, que je suis digne de vous, vous refuserez encore ?...

— Je refuserai toujours, répondit Lina d'un ton calme et ferme à la fois.

— Alors, murmura Fritz d'une voix éteinte, c'est de la haine que je vous inspire ?

— Non, Fritz, je ne vous hais plus, je vous aime au contraire et vous estime comme un frère, mais...

Elle parut hésiter à poursuivre.

— Parlez, Lina.

— Et bien, reprit la jeune fille, je ne puis être votre femme, Fritz, parce que ma foi est engagée à un autre.

— Mon Dieu ! mon Dieu ! s'écria le jeune homme en plongeant sa tête dans ses deux mains.

Lina le considéra avec un profond sentiment de compassion et plusieurs fois elle fut sur le point de lui adresser la parole, mais elle s'arrêta, comprenant que tout ce qu'elle pourrait dire pour le consoler n'aurait d'autre résultat que d'accroître sa douleur.

Au bout de quelques instants, il lui sembla entendre un sanglot, elle se baissa vers son cousin et alors elle sentit son cœur se briser en voyant des larmes couler à travers ses doigts.

— Fritz, mon cousin, je vous en supplie, lui dit-elle, soyez raisonnable, ne pleurez pas ainsi.

Fritz releva la tête, essuya ses yeux, et se tournant vers sa cousine :

— Lina, lui dit-il, en s'efforçant de se calmer, c'est bien vrai que vous avez fait cette promesse ?

— C'est vrai, Fritz.

— Ah !... et le nom de celui...

— Mon cousin Frédéric Milner.

— Ainsi vous l'aimez ?

Lina reprit, après une pause, en évitant de répondre à cette question.

— Il était obligé de partir en qualité de marin, d'aller bien loin, à l'autre bout du monde, il m'aimait, il pleurait à la pensée de me quitter pour toujours peut-être, à la pensée plus cruelle encore, disait-il, de me trouver la femme d'un autre, s'il revenait de ce long voyage ; enfin il me supplia de m'engager par ser-

ment à l'attendre jusqu'à ma vingtième année. J'ai promis et lui ai donné pour gage un Frauenbild-Thaler que j'avais reçu toute enfant, à Vienne, des mains de ma mère mourante. C'est une relique qui est dans notre famille depuis plus de deux siècles. Il y a déjà trois ans qu'il l'a emportée, il en avait vingt alors et moi quatorze ; le jour où il me le rapportera, je dois devenir sa femme.

— Il vous écrit souvent, demanda Fritz, après un moment de réflexion.

— J'ai reçu de lui une seule lettre quelques mois après son départ.

— Et depuis, aucunes nouvelles ?

— Aucunes.

Un espoir cruel brilla dans les yeux de Fritz ; il n'osa l'exprimer, mais Lina le comprit.

— J'espère, dit-elle, qu'il a échappé aux dangers d'un si long voyage, mais dans tous les cas je l'attendrai jusqu'à ma vingtième année, comme je l'ai promis.

Fritz allait l'interroger, quand le bruit d'une porte se fit entendre.

— C'est Charlotte qui rentre, dit-il, je vous quitte et vais travailler avec mon père ; adieu, Lina, quoi qu'il arrive, comptez toujours sur ma reconnaissance et mon dévouement, vous à qui je dois plus que la vie. Et, pressant affectueusement la main de la jeune fille, il partit.

IV

Il était midi et des flots de fidèles sortaient du temple. Le ciel était bleu, l'atmosphère tiède et radieuse, le pavé pur de toute fange.

Wilhelm Krauss rentrait avec Lina ; mais, malgré le soleil qui ruisselait sur tous ces habits de fête, sur toutes ces maisons aux façades de brique, comme le pavé des rues, le vieillard et la jeune fille marchaient tristement, sans échanger une parole.

Le luthier était triste, d'abord parce que son fils avait toujours refusé de l'accompagner le dimanche au temple et à la promenade, puis parce que Lina, qu'il avait rêvé de donner pour femme à son cousin, éludait avec soin tout entretien ayant trait à ce projet.

Arrivé à quelques pas de sa demeure, Wilhelm Krauss aperçut avec surprise son fils qui tenait un âne par la bride.

— Que fais-tu donc là avec ce pauvre animal ? lui demanda-t-il.

— Je vous attends, mon père, répondit Fritz.

— Tu m'attends ! et, dans quelle intention ?

— Dans l'intention de vous faire faire une belle promenade en

pleine campagne avec Lina, à laquelle ce joli petit âne sera trop heureux d'éviter la peine de marcher.

— En vérité ! Fritz, dit le luthier, tout ému, tu as eu cette attention ?

— Quoi de plus naturel, mon père ! Le médecin n'a-t-il pas dit que la campagne pouvait seule vous rendre la santé !

Lina, elle, ne dit rien, mais son regard attendri se fixa sur le jeune homme et le remercia d'avoir eu cette pensée.

— Allons, Lina, en selle, s'écria Fritz, que cette récompense avait rendu tout joyeux.

— Mais, fit observer Wilhelm Krauss, il faut prévenir Charlotte.

— C'est fait, mon père.

Et s'approchant de sa cousine, il la prit par la taille, l'enleva de terre comme une plume et la posa sur le dos de l'âne.

— Et maintenant, dit-il, en route.

Dix minutes après on était déjà loin de Rotterdam.

Wilhelm Krauss était parti dans les plus heureuses dispositions, l'âme épanouie et le cœur plein de joie, mais à mesure qu'il avançait dans la campagne, son front s'assombrissait et une profonde tristesse l'envahissait peu à peu.

Fritz lui fit l'observation de cet étrange changement et lui en demanda la cause.

— Ce n'est rien, répondit le luthier, seulement tu as été singulièrement inspiré dans le choix de ta promenade.

— Et vous, Lina, demanda Fritz à sa cousine, êtes-vous de l'avis de mon père ?

— Oh ! moi, répondit Lina, je trouve cette campagne charmante.

— Vous la trouverez ravissante tout à l'heure, et mon père aussi, je le parierais.

— Tu perdrais, Fritz, dit tristement le vieillard.

On marcha un quart d'heure encore sans échanger une parole, chacun s'absorbant dans ses impressions, puis Wilhelm Krauss s'arrêta tout à coup, et d'une voix altérée.

— Fritz, dit-il à son fils, je ne puis faire un pas de plus, arrêtons-nous là.

— De grâce, mon père, répliqua le jeune homme, gagnons au moins cette jolie maisonnette dont la mine gracieuse et hospitalière semble nous inviter à nous reposer sous son toit.

Et Fritz désignait du doigt une espèce de chaumière dont l'élégance agreste était pleine de coquetterie et d'originalité. Elle s'appuyait au tronc énorme d'un hêtre, dont les branches couvraient son toit, tandis que ses murs et sa façade disparaissaient complète-

ment sous un lacis de lierre, de chèvre-feuille, de jasmin et de roses grimpantes.

— Non, non, dit le luthier en détournant la tête, c'est l'aspect de cette maison qui m'attriste, car c'est là que j'ai passé, avec ta mère, les plus heureux instants de ma vie, et sous cette belle végétation qui la cache et trompe nos yeux, elle n'est plus que ruines et décombres.

— Entrons toujours, mon père, ne fût-ce que pour revoir et adorer la trace d'un passé qui fut si heureux.

On n'était plus qu'à deux pas de la chaumière.

La porte s'ouvrit alors et une femme, paraissant sur le seuil, cria aux trois promeneurs :

— Vous pouvez entrer, le couvert est mis et le dîner vous attend.

Wilhelm Krauss faill évanouir à l'aspect de cette femme, qui n'était autre que Charlotte.

— Charlotte ici ! murmura-t-il, est-ce possible !

— Approchez pour vous en assurer, mon père, et vous aussi, Lina, car vous ne paraissez pas non plus très-convaincue que cette Charlotte soit de chair et d'os.

Il entra, Wilhelm Krauss et Lina le suivirent.

Alors plus que jamais ils crurent à quelque illusion magique, car la chaumière était aussi parfaitement conservée, aussi brillante et aussi gracieuse à l'intérieur qu'au dehors.

Wilhelm Krauss lui trouva même une physionomie toute nouvelle, grâce à un embellissement qu'elle devait au hêtre dont le tronc puissant l'avait empêchée, pendant ces cinq années d'abandon, de s'affaisser sous le double effort des vents et de la pluie. Une branche sortie de ce tronc, s'était étendue peu à peu, et aujourd'hui son feuillage, envahissant le plafond de la cabane, y formait un dôme vert et touffu de l'aspect le plus charmant et le plus pittoresque. C'était une miniature de forêt, et pour que rien ne manquât à l'illusion, ce feuillage abritait deux nids, d'où sortaient de temps à autre deux petites têtes d'oiseau, regardant d'un air inquiet et effaré les hôtes qui venaient troubler leur solitude.

Au milieu de cette oasis, toute fraîche et toute parfumée des pénétrantes senteurs de la campagne, une table se trouvait toute dressée, comme l'avait annoncé Charlotte, qui, fière et rayonnante, attendait les ordres de son maître pour servir.

— Mais qui donc me donnera le mot de cette énigme, s'écria enfin le luthier.

— L'énigme est fort simple, mon père, répondit Fritz. A partir du moment où j'ai su que le séjour de la campagne vous était indispensable, je me suis occupé de faire réparer cette chaumière, dont

j'avais gardé le plus vif et le plus doux souvenir. Vous comprenez maintenant où je passais tous mes dimanches et vous savez pourquoi je me refusais le plaisir d'aller promener avec vous et Lina.

Lina rougit en se rappelant quelle interprétation peu charitable elle avait donnée à ce refus, et son regard ayant rencontré en ce moment celui de son cousin, elle se détourna toute confuse, comme si elle eût craint qu'il ne lût sa pensée dans ses yeux.

Wilhelm Krauss, profondément attendri, pressa en silence la main de son fils; puis on se mit à table, car c'était précisement l'heure du dîner, et le grand air, le bonheur peut-être, avait mis tout le monde en appétit.

Au dessert, Wilhelm Krauss demanda de nouvelles explications, et Fritz lui avoua alors, que depuis huit jours il avait trouvé une complice dans Charlotte, dont le concou ui était devenu indispensable pour l'achèvement de son œuvre.

— Oui, oui, dit Charlotte avec un mélange d'orgueil et d'émotion, on avait besoin de moi pour le linge et la vaisselle, de sorte qu'il fallut me mettre de moitié dans le mystère, et vous pensez si je fus heureuse de retrouver tous ces bons sentiments dans le cœur de mon jeune maître. C'est fini, que je me dis, le voilà tout à fait revenu à nous, et je parierais que c'est le souvenir de ma chère maîtresse qui l'a ramené au bien.

— Oui, Charlotte, répondit gravement le jeune homme, le souvenir de ma mère... et l'exemple d'une autre personne.

— Mais voici la nuit qui tombe, il est temps de songer au retour, dit Wilhelm Krauss.

— Mais il n'y a pas de retour, mon père.

— Hein? que veux-tu dire?

— Je veux dire que nous sommes ici pour trois mois, comme autrefois, du temps de ma mère.

— Et coucher? demanda le luthier.

— Les chambres sont faites et les lits son prêts, dit Charlotte. Ah! soyez tranquille, tout est prévu, je n'ai rien oublié.

— Rien, pas même les distractions, reprit Fritz, et tenez, mon père, voici la vôtre.

Et se levant de table, il alla prendre dans un coin une boîte qu'il vint poser devant son père.

— Mon stradivarius! s'écria celui-ci en ouvrant la boîte avec transport.

— Ça, dit Charlotte, c'est notre jeune maître qui y a pensé.

— Oh! je ne pouvais l'oublier, répliqua le jeune homme, et Lina sait seule tout le bonheur que j'ai dû éprouver à vous l'apporter ici.

— Que veux-tu dire, Fritz?

— Je vous conterai cela un jour, mon père, et alors seulement vous saurez tout ce que vous lui devez.

— Et moi, mon cousin, je vous défends de rien dire, reprit Lina, n'attristons pas notre bonheur en rappelant le passé.

— C'est la sagesse qui parle par ta bouche, mon enfant, dit Wilhelm Krauss. Oui, oui, nous sommes heureux, parfaitement heureux, laissons là le passé ; un triste souvenir, c'est comme une pierre qu'on jette dans un lac, il trouble l'âme pour longtemps.

Puis s'emparant avec une joie fébrile de son précieux violon :

— Tenez, dit-il, voulez-vous que je vous joue quelque belle rêverie sur mon stradivarius ? par cette nuit si pure et ce grand silence de la campagne, ce sera ravissant.

— Oh ! de grand cœur ! s'écrièrent à la fois Fritz et Lina.

Quant à Charlotte, elle se dirigea en toute hâte vers la cuisine pour ne pas entendre les sons maudits de ce violon du diable, auquel elle continuait d'attribuer tous les malheurs qui avaient pesé si longtemps sur la maison Wilhelm Krauss.

Sur l'ordre de ce dernier, elle avait emporté la lampe, de sorte que la chaumière n'était plus éclairée que par la lune, dont les rayons, brisés par les rameaux d'un magnifique rosier grimpant, rejaillissaient çà et là, par plaques blanches, sur les meubles et sur le plancher, tandis que le plafond restait plongé dans une ombre noire, où l'on entendait frissonner doucement le feuillage du hêtre.

Wilhelm Krauss, Fritz et Lina étaient au milieu de la pièce, le premier debout, les deux autres assis côte à côte, tous trois plongés dans l'ombre épaisse, d'où ruisselaient quelques jets de lumière limpide qui faisaient étinceler, ici, l'œil noir du jeune homme, là, les doigts nerveux du vieillard, plus loin, la blonde chevelure de la jeune fille, lumineuse et blanche sous cette vive clarté.

Wilhelm Krauss commença ; c'était une improvisation, composition étrange, sans suite et sans art, pleine de vague et de confusion, et pourtant émouvante, car on y sentait le souffle puissant d'une âme fortement impressionnée.

Les deux jeunes gens étaient entièrement sous le charme ; se jetant corps et âme dans le monde étincelant et féerique que leur ouvrait l'improvisateur, ils buvaient à longs traits toutes les émotions dont il les abreuvait, émotions exquises pour tous deux, mais vagues et inexpliquées pour la jeune fille.

Ravi, éperdu, cédant peu à peu à un entraînement irrésistible, Fritz avança lentement sa main et la glissa dans celle de sa cousine.

A ce contact Lina éprouva comme un choc électrique, son visage pâlit et se troubla visiblement, mais il sembla à Fritz que ce trouble était du bonheur, et cette main douce et moite qu'il touchait en

tremblant à la fois de crainte et de ravissement, il crut qu'elle répondait doucement à la pression de la sienne.

Cinq minutes se passèrent ainsi, cinq minutes pendant lesquelles son âme, oppressée sous un flot de voluptés divines, lui sembla près de s'éteindre ou de s'abîmer dans la folie.

Au bout d'un quart d'heure, environ Wilhelm Krauss s'arrêta brusquement, puis se tournant vers les deux jeunes gens, qui le regardaient comme s'ils fussent sortis d'un rêve :

— Il est tard, dit-il, allons nous coucher.

Il fallut se rendre à cette invitation, et pourtant que n'eût pas donné Fritz pour passer cette belle nuit dehors, assis au seuil de la chaumière, pressant dans sa main émue la main blanche et délicate de Lina, le regard errant sur la campagne, qui se déroulait à l'infini, calme et unie comme une mer tranquille, et dont la grande ligne se profilait toute noire sur l'horizon limpide.

V

Le lendemain, aux premiers rayons du soleil levant, Lina était accoudée, rêveuse, en face de la forêt qui déployait devant elle tous ses enchantements.

Une large percée, pratiquée en plein bois, juste en face de la chaumière, s'étendait de là à perte de vue, s'enfonçant dans de mystérieuses profondeurs où le regard devinait les splendeurs imposantes d'un paysage druidique.

La percée, rarement parcourue, était semée d'herbes et de plantes dont l'immense variété produisait tous les tons du vert, depuis le plus pâle jusqu'au plus sombre. Çà et là s'élevaient quelques arbustes, parmi lesquels dominait le houx, dont les feuilles épineuses, d'un vert presque noir, jetaient des reflets métalliques.

Un sentier étroit, à moitié envahi par l'herbe, serpentait au milieu de la voie, forcé de tourner les touffes d'arbustes qui se dressaient sans cesse sur sa ligne.

Grâce à l'épaisseur du bois, une ombre puissante couvrait toute la voie, qui en recevait une impression de mystère, de fraîcheur et de grandeur calme à laquelle n'eût pu se soustraire l'âme la plus vulgaire. De loin en loin seulement, un mince rayon de soleil, glissant comme une lame d'or à travers quelque chêne gigantesque, traçait dans cette ombre noire un vif sillon de lumière qui faisait étinceler le vert du gazon comme un filon d'émeraudes.

On n'entendait dans la forêt que le bruit sec et mille fois ré-

pété des gouttes de rosée tombant de feuille en feuille, depuis la cime des arbres jusqu'au gazon, à moitié couché sous cette lourde pluie de diamants.

Cette fraîche solitude et ce majestueux silence étaient animés, de temps à autre, par la note sonore d'un merle, qui s'élançait à tire-d'aile sur quelque branche en secouant la rosée dont son plumage noir venait de se couvrir dans les hautes herbes.

Quand elle descendit dans la salle commune, Lina y trouva son oncle et son cousin debout, immobiles et les yeux fixés sur la branche de hêtre dont l'envergure couvrait tout le plafond de cette pièce.

Ils écoutaient chanter les deux oiseaux qui avaient élu leur domicile dans le feuillage. C'étaient des fauvettes à tête noire, c'est-à-dire des chanteurs d'élite, les étoiles les plus brillantes de la forêt après le rossignol. Ils étaient charmants à voir se défiant l'un l'autre, luttant de fioritures, battant des ailes et enflant leur gosier comme des ténors au moment de lancer l'*ut* de poitrine.

Effrayés par l'entrée subite de la jeune fille, ils se turent tout à coup, glissèrent sous les feuilles en jetant un cri d'alarme, et disparurent chacun dans son nid, au bord duquel on vit briller leurs petits yeux noirs posés là comme deux sentinelles.

Lina embrassa son oncle, répondit avec un doux sourire au bonjour un peu contraint de son cousin, puis tous trois se mirent à table devant des tasses de lait que venait de leur servir Charlotte.

Au bout de dix minutes, celle-ci entra brusquement.

— Mademoiselle, dit-elle à Lina, voilà six heures et demie, il est temps de nous rendre au temple qui est au bout de la forêt, à une demi-lieue d'ici.

Lina se leva et suivit Charlotte au jardin, où l'âne les attendait avec la placidité qui distingue sa race. La jeune fille se mit en selle, et Charlotte, tirant l'animal par le licou, traversa le jardin accompagnée par le luthier et son fils qui s'arrêtèrent à l'entrée de la forêt.

Pendant longtemps, Lina ne put prononcer une parole ; ces bois profonds, noirs d'ombre, immobiles, où la chute d'une feuille, où le vol d'un oiseau rasant silencieusement les branches prenaient les proportions d'un événement, la faisaient tressaillir à chaque pas et bouleversaient son âme à la fois atterrée et ravie.

Elle ne se rassurait et ne respirait librement qu'en traversant les clairières. Là, la lumière, tamisée par le feuillage comme par un store, donnait à l'ombre une transparence lumineuse sous laquelle les bois prenaient les plus riants aspects ; là les oiseaux chantaient,

voltigeaient de branche en branche et semblaient s'épanouir avec bonheur dans la molle et harmonieuse clarté qui les enveloppait.

Aussi fut-ce d'une voix toute joyeuse que Lina s'écria tout à coup : Voilà le village !

Ce village s'élevait sur un terrain dont l'irrégularité lui donnait une physionomie très-pittoresque. Le temple, de proportions lilliputiennes et situé dans un bas-fonds, était remarquable par son exiguïté même, par sa pauvreté tout évangélique et par l'humilité avec laquelle il semblait vouloir se dérober aux regards. Plus loin se déroulaient les ruines imposantes d'un château féodal bâti à mi-côte, à cent pas du temple, dont le modeste clocher atteignait à peine les assises ébréchées du formidable monument.

Le géant du moyen âge, symbole d'abus, de violence et de force physique, avait vu crouler ses tours, tandis que le temple chrétien, faible, sans défense, puisant sa seule force en Dieu, prêchant la paix et pardonnant les injures qui lui étaient prodiguées, était resté intact et immuable sur sa base divine.

— Nous allons entendre le prêche, dit Charlotte à Lina, puis j'irai faire nos provisions au marché pendant que vous retournerez à la maison.

— Sans vous ! s'écria la jeune fille.

— Soyez tranquille, mademoiselle, vous reviendrez avec notre maître, que vous trouverez en sortant à la porte du temple.

— A la bonne heure, dit Lina en sautant à bas de son âne, car on arrivait à l'entrée du cimetière.

Charlotte attacha l'animal à un arbre dont le pied, garni d'une herbe épaisse, lui offrait à son gré ou une pâture abondante ou une excellente litière, puis elle prit avec Lina le sentier qui conduisait au temple.

Quand, au bout d'une heure, elles sortirent toutes deux, la première pensée de Lina fut de jeter un coup d'œil à l'entrée du cimetière pour y chercher son oncle.

— Tiens, s'écria-t-elle, c'est mon cousin.

— C'est vrai, dit Charlotte sans remarquer le trouble et la rougeur de la jeune fille, c'est que notre maître aura trouvé la course un peu longue pour ses jambes.

Fritz lui apprit, en effet, que son père, n'osant affronter la fatigue d'un si long trajet, lui avait confié le soin de ramener Lina.

Avant de se séparer des deux jeunes gens, Charlotte leur fit mille recommandations, surtout concernant les préparatifs du déjeuner, puis elle se rendit au marché qui se tenait sur la place du village, tandis que Fritz et Lina prenaient le chemin de la forêt.

Il était huit heures, et le soleil, déjà haut et très-ardent en cette

saison, tombait en plein sur les deux jeunes gens. Alors, conformément à l'une des nombreuses recommandations de Charlotte, Lina ouvrit un grand parapluie de cotonnade rouge, que celle-ci lui avait laissé à cette intention, et l'éleva au-dessus de sa tête pour la garantir.

— Mon cousin, dit-elle en riant, voyez-donc la jolie petite ombrelle que m'a prêtée Charlotte, et comme cela est gracieux.

Fritz se retourna, disposé à rire lui-même de l'étrange tableau que devait offrir la jeune fille sous son vaste parapluie, mais, au grand étonnement de celle-ci, le sourire ébauché sur ses lèvres s'effaça tout à coup, et il resta grave en la regardant.

C'est que jamais il ne l'avait vue si belle. L'éblouissante clarté du soleil filtrant à travers les mailles serrées de la cotonnade, dont il prenait la teinte en la modifiant, enveloppait la tête de Lina d'une auréole lumineuse et rosée du plus merveilleux effet. Au milieu de ce brouillard étincelant, son visage, où s'épanouissait un rire d'enfant, avait un éclat de vie, de grâce et de fraîcheur dont le charme était magique et la séduction irrésistible. Cette tête, flottant dans sa brume rose, avait quelque chose de si pur, de si diaphane, de si splendidement jeune qu'elle tenait à la fois de la vierge, de l'archange et de la fleur.

— Eh bien, vous ne riez pas, Fritz? reprit Lina étonnée du silence et de la gravité de son cousin.

Elle ajouta aussitôt avec une nuance d'inquiétude.

— Mais qu'avez-vous donc? vous voilà tout pâle.

— Je n'ai rien, absolument rien, répondit Fritz en essayant de sourire pour cacher son trouble.

On entrait en ce moment dans la forêt.

— Fritz, dit bientôt Lina au jeune homme, dont le silence la préoccupait de plus en plus, que vois-je donc de rouge là-bas, au milieu de cette clairière?

— Ce sont des fraises, Lina, répondit Fritz.

— Des fraises! mais voilà un excellent dessert; Fritz, n'oublions pas la recommandation de Charlotte et cueillons des fraises pour notre déjeuner.

— Mais, Lina...

— J'aime beaucoup les fraises des bois, Fritz.

— Allons donc en cueillir, dit le jeune homme en entraînant l'âne dans la clairière.

Ce coin de la forêt était planté de trembles et de bouleaux, dont le mince feuillage laissait passer de toutes parts les rayons du soleil, et la température exceptionnelle du sol en cet endroit expliquait l'abondance de fraises dont il était couvert.

Une couche de cailloux bruns et plats, jaspés par le soleil de teintes bleuâtres ou orangées, une forêt de bruyères, dont les petites fleurs d'un roux teinté de rose s'harmoniaient étrangement aux reflets mordorés des cailloux et au rouge éclatant des fraises, une centaine de petits papillons, dont les ailes, d'un bleu ardoisé, rasaient les bruyères, où elles se posaient de temps à autre pour reprendre aussitôt leur vol irrégulier, un profond silence dans lequel l'oreille percevait vaguement deux bruits, un sourd bourdonnement dans l'air enflammé, et sur la terre, l'imperceptible crépitement des cailloux sous l'action du soleil, qui les criblait comme une pluie de feu, telle était la physionomie de la clairière où s'arrêtèrent Fritz et Lina.

Tous deux se mirent avec ardeur à cueillir des fraises, mais au bout de dix minutes, Lina, accablée par la chaleur et cédant à la prière de son cousin, alla s'asseoir à l'ombre d'un bouleau et laissa à celui-ci le soin d'achever la récolte.

Un quart d'heure après, Fritz avait rempli le petit panier de Lina, et c'était elle qui, à son tour, le priait de s'arrêter là et de venir se reposer près d'elle.

Fritz se hâta d'obéir et les deux jeunes gens, animés par la chaleur et par l'exercice qu'ils venaient de prendre, l'œil brillant, le teint enflammé, se mirent à causer avec une animation, étrange pour un tel sujet, de la limpidité du ciel, du charme profond de la forêt, du rayon de soleil étincelant dans la profondeur des bois, de la grâce des petits papillons bleus palpitant sur les bruyères.

Puis leurs yeux se rencontrant, leur voix s'altéra peu à peu, leurs phrases incohérentes et sans suite trahirent le trouble profond qui les agitait, puis enfin, après de violents efforts pour continuer de parler dans le seul but de s'étourdir et d'éviter l'abîme qui les attirait, ils se turent tout à coup.

Lina, rouge et oppressée, baissait les yeux et feignait de regarder son panier de fraises; Fritz, les traits pâles et légèrement contractés, le regard trouble et égaré, était en proie à ce délire intérieur, à cette explosion de volupté pure et radieuse où l'être tout entier s'abîme sous l'envahissement d'une sensation immodérée.

Après un long silence, il ne put que s'emparer de la main de la jeune fille et la presser dans la sienne.

Lina se mit à trembler, une nouvelle rougeur s'étendit sur ses traits déjà vivement colorés, et ses yeux restèrent obstinément fixés sur le panier de fraises.

— Lina! ma chère Lina! murmura enfin le jeune homme d'une voix basse et troublée.

Lina tourna vers son cousin ses grands yeux bleus, dont l'éclat humide trahissait son émotion, et avec une expression suppliante :

— Fritz, lui dit-elle, rappelez-vous ce que je vous ai dit, j'ai engagé ma parole et rien au monde ne saurait me résoudre à y manquer.

— Et pourtant, Lina, ce n'est pas lui que vous aimez, oh! non, votre émotion m'atteste que ce n'est pas lui.

— C'est la voix de ma conscience, et non l'intérêt de mon bonheur que je dois consulter, Fritz, et ma conscience me dit que je dois être la femme de Frédéric Milner, puisque je le lui ai librement promis et que tous ses efforts, tous ses rêves, toute sa vie enfin reposent sur l'accomplissement de cette promesse.

— Mais enfin, Lina, vous ne pouvez consentir à cette union avec la certitude d'être à jamais malheureuse.

— J'espère qu'il n'en serait rien, mais, même avec cette certitude, je tiendrai mon serment, et je pense que vous m'estimez assez pour n'en pas douter, Fritz.

— Oui, oui, je vous sais capable de tout ce qui est noble et grand, Lina, oui, je sais qu'il n'est pas d'âme plus belle, plus loyale, plus délicate que la vôtre, et voilà pourquoi je ne me consolerai jamais de vous voir la femme d'un autre.

Fritz reprit après une pause :

— Au moins, Lina, si dans mon malheur vous me laissiez cette consolation de croire qu'en vous résignant à cette union, vous me gardez votre cœur !

— Non, Fritz, tout mon cœur et tout mon dévouement seront à mon mari, quel qu'il soit.

Tout à coup Lina tressaillit et tourna la tête avec inquiétude.

— Qu'avez-vous? lui demanda Fritz.

— J'ai cru entendre un bruit là, dans ce taillis épais, répondit Lina, et j'ai eu peur.

— Rassurez-vous, c'est un oiseau qui aura froissé les branches en passant.

Lina s'était levée et tenait son panier de fraises à la main.

— Partons, dit-elle; nous sommes restés bien longtemps ici, et mon oncle pourrait s'inquiéter.

— Vous avez raison, Lina, répondit tristement Fritz.

Il l'aida à se remettre en selle, prit l'âne par le licou et regagna le sentier qui conduisait à la chaumière.

Ils y arrivaient au bout d'une demi-heure, et une heure après on était à table.

Cette journée s'écoula beaucoup moins gaiement que les autres. Le soir venu, Wilhelm Krauss fit intérieurement la remarque que Lina n'avait pas chanté une seule fois depuis son retour du temple, et que son fils, incessamment préoccupé, avait répondu tout de tra-

vers aux questions les plus simples, ce dont le naïf luthier s'inquiéta sincèrement, mais sans se demander quelle pouvait être la cause de ce changement d'humeur et de cette singulière coïncidence.

Seulement comme, selon lui, une belle rêverie de Beethoven ou de Haydn, jouée sur son stradivarius, était une panacée souveraine pour dissiper toute espèce de chagrins ou de mélancolies, il alla prendre son précieux instrument dès que la nuit fut tombée et se mit en mesure d'exécuter quelque morceau aimé des deux jeunes gens.

Il venait d'attaquer un *adagio* de Beethoven, quand deux coups furent frappés à la porte de la chaumière, deux coups légers, incertains, annonçant la crainte ou l'hésitation chez celui qui avait frappé.

— C'est singulier, dit Wilhelm Krauss en laissant retomber la main qui tenait l'archet, qui donc peut venir à cette heure? Ce ne peut être un passant, nous sommes à une lieue de la route.

— Notre ami Franck, peut-être, dit Lina.

— Il serait arrivé ce matin ou dans la journée.

On frappa de nouveau, mais plus doucement et avec une hésitation plus marquée encore que la première fois.

— Nous allons bien voir, dit Fritz en courant à la porte.

Il ouvrit, et l'on vit un inconnu au seuil de la chaumière. Il était jeune, de taille moyenne, les épaules larges, le teint bronzé et portait toute sa barbe.

— C'est bien ici que demeure le luthier Wilhelm Krauss? demanda l'inconnu après une longue pause et comme s'il eût fait un effort pour parler.

— Le voilà, dit Fritz en montrant son père.

Le jeune homme entra; il marchait lentement et paraissait en proie à une agitation difficilement contenue.

Il s'arrêta à deux pas de Lina, la regarda quelques instants sans proférer une parole, puis mettant la main dans une poche de son vêtement, il en tira une pièce, et toujours silencieux, la déposa sur la table, en face de la jeune fille.

Lina prit la pièce, l'examina, puis la laissa tomber à terre et murmura en pâlissant :

— Mon Frauenbild-thaler !

En voyant pâlir sa cousine, Fritz avait fait un mouvement pour s'élancer vers elle, mais à ce mot il frissonna de tous ses membres et resta immobile, incapable de faire un pas.

— Ah çà ! qu'est-ce que tout cela signifie et quel est donc cet étranger? s'écria enfin Wilhelm Krauss, qui ne comprenait rien à ce qui se passait sous ses yeux.

Lina se leva, s'approcha de l'inconnu, et faisant un violent effort

sur elle-même pour dissimuler sous un sourire ses véritables sentiments :

— Vous êtes mon cousin Milner? lui dit-elle en le regardant fixement.

Il y eut un moment de silence.

— Non, répondit enfin l'inconnnu en détournant la tête.

— Quoi! balbutia la jeune fille, vous n'êtes pas...

— Frédéric Milner? Non.

L'inconnu se tut encore, puis il reprit, en faisant une pause entre chaque mot, comme s'il eût eu peine à respirer :

— Mais je viens de sa part... vous dire... qu'il vous rend votre parole avec le Frauenbild-thaler, attendu que... il est marié.

Il prononça ces derniers mots d'une voix éteinte et en portant la main à son front, où perlaient quelques gouttes de sueur.

— Marié! s'écria Lina, dont le visage s'éclaira d'une joie subite.

— Oui, oui, balbutia l'inconnu en pâlissant, et comme je n'ai plus rien à faire ici... adieu!

Et tournant brusquement le dos à la jeune fille, il se dirigea vers la porte.

Mais son pas était chancelant, il fléchissait sur ses jambes, et soit faiblesse, soit émotion, il s'arrêta tout à coup et s'appuya contre un meuble pour ne pas tomber.

— Mon Dieu! qu'avez-vous donc? s'écria Lina en courant à lui, vous souffrez.

— Non, ce n'est rien, un peu de fatigue, murmura l'inconnu en baissant la tête pour cacher les larmes qui inondaient son visage.

— Alors restez ici jusqu'à demain, lui dit Fritz.

— Je ne puis.

Et par un effort suprême, il s'élança d'un bond hors de la chaumière et s'éloigna en courant.

Une longue stupeur succéda au brusque départ de ce mystérieux personnage.

— Voyons, Lina, dit enfin Wilhelm Krauss à sa nièce, explique-moi donc tout ce mystère auquel je n'ai pas compris un mot.

Lina raconta alors au luthier l'amour qu'elle avait inspiré à Frédéric Milner, l'engagement qu'elle avait pris vis-à-vis de lui en lui remettant cette pièce d'argent comme un gage de fiançailles, et enfin la restitution du Frauenbild-thaler par son cousin, marié à une autre femme.

— Pauvre enfant! dit Wilhelm Krauss en pressant avec effusion la main de la jeune fille, tu dois bien souffrir de cette trahison!

Pour toute réponse Lina tourna vers Fritz ses beaux yeux bleus et attacha sur lui un regard qui contenait à coup sûr la plus douce et la

plus éloquente de toutes les phrases, car le front du jeune homme en rayonna de bonheur.

— Lina, dit-il d'une voix tremblante, que faut-il dire à mon père ?

— Tout ce que vous avez deviné, Fritz, répondit Lina en rougissant.

— Ah çà ! qu'est-ce qu'il y a encore? s'écria le luthier, ahuri par toutes ces surprises.

— Mon père, répondit Fritz en prenant la main de sa cousine, j'aime Lina et je vous supplie de me la donner pour femme.

Wilhelm Krauss fut quelques instants sans pouvoir lui répondre, l'émotion lui serrait le cœur et lui coupait la parole.

— Lina, ta femme! Lina, ma fille! balbutia-t-il enfin. Ah! mes enfants ! je suis bien...

Mais les larmes l'empêchèrent de continuer et il ne put qu'ouvrir ses bras à Lina, qui s'y jeta en pleurant elle-même.

— Eh bien, s'écria Charlotte qui, tapie dans un coin avait assisté à toute cette scène, ne dirait-on pas, à vous voir tous pleurer ainsi, qu'il vient de nous arriver un grand malheur, tandis qu'au contraire...

Mais elle-même fut obligée de s'interrompre pour essuyer une larme qui venait de se glisser au coin de sa paupière.

— Ah ! Lina, ma chère petite Lina, s'écria le luthier avec transport, il est donc dit que nous te devrons tous les bonheurs !

— Et moi, dit Lina en embrassant son oncle, ne vous dois-je donc rien ! J'étais pauvre, me voilà riche, j'étais orpheline, j'ai une famille, un père, un mari...

— Oui, s'écria Charlotte, et plus tard de beaux petits enf...

Un regard de Fritz l'arrêta.

— Enfin, suffit, marmotta Charlotte, je sais ce que je dis et j'espère bien les promener un jour sur notre âne.

Et elle regagna sa cuisine en souriant à ce tableau.

A un mois de là toute la famille et tous les amis de Wilhelm Krauss étaient réunis à sa maison de Rotterdam, où se faisait le mariage de Fritz et de Lina.

Nous ne décrirons pas cette fête, et surtout nous n'essayerons pas de donner une idée du bonheur des deux jeunes gens ; mais nous croyons devoir parler d'une lettre qui fut remise à Lina le lendemain de cette union ; elle était ainsi conçue :

« Lina, après une séparation de quatre années, pendant lesquelles je n'avais pas été une heure sans songer à vous, je revenais enfin presque riche, et si heureux ! si heureux, qu'il me semblait que je portais le paradis dans mon cœur. Vous alliez être ma femme ! Ma

vie entière allait s'écouler près de vous! Voilà ce que je me répétais sans cesse, tantôt en pleurant, tantôt en riant comme un insensé. Une lettre de vous m'avait appris que vous étiez chez mon oncle Krauss, je cours donc à Rotterdam, puis de là, à la campagne que m'indiqua un voisin. Je traversais la forêt en me représentant pour la centième fois le tableau de notre intérieur, et je souriais, je chantais tout bas... Quand à vingt pas du sentier, je vous aperçus causant avec un jeune homme. Je m'approche et j'entends!... Oh! Lina, vous ne saurez jamais ce que j'ai souffert en ce moment. Vous aimiez Fritz et vous vous résigniez à devenir ma femme, voilà ce que je compris. J'étais frappé au cœur, je parcourus la forêt tout le jour, en proie à une véritable folie, puis quand je pus raisonner, je me demandai ce que j'avais à faire. Ma conduite me fut inspirée par votre exemple, c'est-à-dire par ces deux mots, qui ont été la règle de toute votre vie, Lina : Devoir et conscience! Le soir venu je me présentais devant vous, sûr de n'être pas reconnu, car je vous avais quittée presque enfant et je revenais homme, et vous savez comment je vous ai dégagée du serment dont vous étiez décidée à subir les conséquences. Adieu, Lina, que Dieu vous envoie tout le bonheur que vous méritez! Quant à moi, j'ai trop appris à vous apprécier pour me consoler jamais de vous avoir perdue. Adieu.

« Frédéric MILNER. »

— Pauvre Frédéric! murmura Lina.

Un an après, la prédiction de Charlotte était réalisée, et l'âne promenait dans la campagne une jolie petite fille, à laquelle souriaient à l'envi Fritz, Lina et son grand-père Wilhelm Krauss.

CONSTANT GUÉROULT.

DE LA MUSIQUE

RÉPONSE A M. DE LAPRADE

Adressant, il y a peu d'années, la parole aux élèves du Petit Séminaire de Combrée, je leur disais : « Un grand saint, qui avait aimé toutes les illusions de la terre avant de s'attacher à toutes les vérités du ciel, un saint dont la parole fait autorité pour tous les genres d'intelligence, parce qu'il avait appris de nos passions mêmes à les juger et à les combattre, saint Augustin, a dit : Il faut que nos plaisirs contribuent aussi au bon ordre de l'âme, *Delectatio ordinet animam.* Conservons donc l'alliance étroite des grands travaux et des nobles plaisirs, alliance qui doit demeurer indissoluble et que personne n'a jamais brisée impunément. »

Plaçant la musique au premier rang de ces délassements salutaires, j'ajoutais : « La musique peut devenir un instrument efficace et puissant de moralisation pour l'individu, de civilisation pour les peuples. La musique est bien réellement la langue spiritualiste par excellence, la langue qui éveille et qui résume nos instincts les plus élevés, et dont l'action propre est de faire prévaloir les penchants délicats sur les penchants vulgaires. Là où commence le domaine de l'indéfini et de l'infini, là commencent le règne, le charme, la magie de cette langue des sons qu'on appelle la musique. La musique a particulièrement deux priviléges.

« Elle est d'abord la seule langue véritablement universelle. Universelle dans le temps : l'antiquité et les âges modernes lui ont payé le même tribut. Le paganisme lui assignait un rang illustre dans l'Olympe. Orphée apaisant les enfers, Amphion soumettant les pierres à sa voix n'étaient autre chose que la fiction se mêlant à la réalité et

la fable prêtant ses symboles à l'histoire. Universelle dans l'espace : la même mélodie est comprise à la fois par un public d'élite et par une foule réunie au hasard, comprise à la fois à Paris, à Pétersbourg, à Londres ou au Paraguay. Le second privilége est plus caractéristique encore : la musique est la seule langue dans laquelle on ne puisse pas écrire de mauvais livres, et qui ne laisse jamais dans la mémoire une image dangereuse. L'archet livré à lui-même, livré à lui seul, répugne et se refuse à toute inspiration matérialiste. Il ne s'adresse qu'à l'âme ou il se tait.[1] »

Telle était ma thèse. Je la développai de mon mieux en l'appuyant des raisons, des autorités et des exemples qui me paraissaient concluants ; et comme j'obéissais, en parlant ainsi, non à une fantaisie paradoxale, mais à une conviction profonde, je demandai l'insertion de ce discours au *Correspondant*. Un lecteur ami l'accueillit avec une grande bienveillance personnelle, mais sans y souscrire, et peu de temps après il me réfutait à son tour dans le *Correspondant*[2]. Ce contradicteur ami n'était rien moins que M. de Laprade, et c'est alors que je sentis combien la musique avait en moi un apologiste opiniâtre. Si une voix pouvait m'inspirer le désir de l'écouter au lieu de lui répondre, si un caractère pouvait, avant toute démonstration, m'imposer le respect et la confiance, c'étaient la voix, la pensée et le caractère de M. de Laprade. Je résistai cependant, je lus et je relus ses objections sans pouvoir me soumettre ; j'adoptai, puis j'ajournai la résolution de répliquer. Aujourd'hui je cède enfin à la tentation, et, comme j'ai rappelé mon propre discours, je vais rappeler la critique de mon illustre confrère, car je doute que le public ait gardé de notre controverse un souvenir égal au mien. La poésie éloquente de son langage, la portée métaphysique de son argumentation m'entraîneraient trop loin si je voulais citer complétement mon adversaire ; je vais essayer du moins de le résumer avec fidélité.

Loin de trouver dans la musique un agent spiritualiste, M. de Laprade l'accuse au contraire de n'être « qu'un élément tout extérieur.
« Elle nous envahit et nous émeut dans le domaine des sensations,
« elle ne nous élève ni ne nous soutient dans l'ordre des sentiments.
« Il y a en elle un élément tout physique, une sorte d'électricité qui
« s'adresse au fluide nerveux, indépendamment de toute action sur
« l'intelligence et sur le cœur. La signification d'une peinture est
« évidente, et les esprits les plus impropres à décider de son mérite
« comme œuvre d'art ne sauraient se tromper sur l'action qu'elle re-
« présente, sur le sentiment qu'elle éveille, en un mot sur la direction
« qu'elle imprime à la volonté. »

[1] *Correspondant* du 25 août 1865.
[2] *Correspondant* du 25 avril 1866.

Le compositeur, selon M. de Laprade, n'a pas même conscience de son œuvre. « C'est d'après la symphonie, dit-il, qu'on doit juger la « valeur morale de la musique. Aussi nous apparaît-elle dans le grand « Beethoven simplement désignée par le ton qu'elle affecte : sym- « phonie en *la*, symphonie en *ut* mineur. Toutes les fois que plu- « sieurs hommes réunis en viendront à s'interroger sur leur impres- « sion commune à l'audition du même morceau, ils ne pourront « jamais la déterminer nettement que par ceci : Je jouis ou je souffre, « je souris ou je pleure. — A quoi quelques-uns pourront ajouter : « Je demande la bataille, et quelques autres : Je rêve. Mais quelle « bataille et quel rêve ? Sera-ce le combat du bien contre le mal, ou « celui du mal contre le bien? La musique toute seule ne vous le « dira jamais. Si votre rêve va quelque part où l'intelligence et la « volonté puissent le suivre; s'il est plein d'autre chose que d'un « fluide invisible et impondérable, s'il n'est rien de plus qu'une sorte « d'ivresse, d'extase indescriptible, de sublime hébétement, pareil « à l'effet de l'opium et du haschisch, si ce rêve, sans objet sur la « terre, sans but précis dans le monde social et dans la sphère de la « volonté et de l'action, s'élance au moins dans ce vague infini au « bout duquel on peut rencontrer l'idée de Dieu; si ce rêve enfin « aboutit à un sentiment bien déterminé, à une idée, à une intention « précise, c'est qu'en dehors de la musique elle-même, vous aurez « trouvé le sentiment, l'idée et l'intention; c'est que dans vos « croyances déjà formées, dans votre cœur déjà dressé aux nobles « mouvements, dans votre imagination déjà peuplée par les autres « arts de glorieux modèles, vous aurez puisé le seul enseignement « qui soit capable de se traduire en acte. C'est que la poésie, c'est « que les autres arts, truchements plus fidèles et plus clairs de la « religion ou de la philosophie, auront déposé dans votre âme le « germe sacré. La musique vous a communiqué la douce chaleur qui « le fait éclore; mais, comme la chaleur, elle ignore ce qu'elle pro- « duit, et des mêmes rayons elle féconde l'œuf du cygne et celui de « la vipère. »

Incriminant ainsi la musique dans son principe, dans son essence, M. de Laprade ne recule devant aucune des conséquences de sa mise en accusation. Il prend nettement la musique à partie, comme complice de toutes les décadences sociales et de tous les abus politiques. « L'histoire est là, dit-il, pour démontrer l'action morale de la mu- « sique par ses alliances : les despotes grands ou petits l'ont instinc- « tivement protégée. C'est l'art de prédilection des peuples asservis; « elle s'est développée dans la somnolence de l'Allemagne et dans la « corruption de l'Italie. Le pays du monde le moins musical, c'est à « coup sûr la libre Angleterre. L'empire romain a fait le Colysée,

« notre siècle bâtit l'Opéra, lieu de dévotion pour ces pèlerins de la « volupté qui affluent dans Paris des quatre points du monde. Ce « monument dont la France avait un si pressant besoin, c'est la ca- « thédrale du matérialisme. »

Le débat, on le voit, porté à cette hauteur par M. de Laprade, n'est plus seulement une question de goût ou de préférence artistique, c'est une question morale de premier ordre. Si l'accusateur a raison, l'humanité presque tout entière s'est trompée, la civilisation s'est laissé prendre à un piége, l'Église a fait fausse route, saint Ambroise et Charlemagne, les conciles et les papes sont tombés dans l'erreur où la Grèce les avait précédés. J'espère donc que la gravité d'une question ainsi posée servira d'excuse à ma résistance.

Et d'abord établissons bien les points de départ qui nous sont communs.

Sans doute, la musique n'est point une langue dans le sens rigoureux de ce mot, et j'avais cru le dire en l'appelant surtout le langage de l'infini et de l'indéfini. Les musiciens eux-mêmes n'élèvent aucune contestation à cet égard, et j'en ai pour garant une autorité irrécusable dont je ne crains pas d'armer M. de Laprade.

Grétry avait tout le cœur qui respire dans *Richard* et tout l'esprit qui pétille dans le *Tableau parlant* ou dans *Zémir et Azor*. Encouragé et applaudi sous l'ancienne monarchie, il s'en souvenait. Napoléon le savait bien et voulut lui en témoigner quelque rancune lorsqu'il reçut l'Institut pour la première fois.—Comment vous nommez-vous, dit-il à son confrère, en s'arrêtant devant lui avec une feinte surprise? —Grétry, répondit-il modestement. Puis Napoléon passa outre, fit le tour du cercle, et, se retrouvant en face du vieux royaliste, voulut une seconde fois lui témoigner le même dédain par la même question. —Comment vous nommez-vous donc, lui répéta-t-il?—Toujours Grétry, sire. Eh bien, ce même Grétry, aussi spirituel avec les importuns qu'avec les superbes, était poursuivi par un *dilettante*, M. de M., qui avait écrit un livre pour démontrer que tout pouvait s'expliquer et s'exprimer en musique. Il voulait faire accepter la dédicace de cette merveilleuse démonstration à l'illustre *maestro*, qui bientôt n'eut plus d'autre ressource que de fermer sa porte. Mais M. de M. l'attendait dans la rue et il le poursuivit un jour sur le boulevard. — Monsieur, lui dit Grétry en lui indiquant du doigt un restaurant, entrez dans cette maison, commandez votre dîner en musique, et, si vous en sortez avec un appétit satisfait, j'accepterai votre dédicace. Je ne sais si l'importun fut converti. Pour moi, je le suis pleinement, et c'est précisément parce que la musique se refuse net à transcrire nos penchants vulgaires et matériels que je lui sais un gré infini; mais je ne puis admettre que ce soit ne rien

exprimer que d'être seulement l'organe privilégié de la partie spiritualiste de nous-même. Aimer, pleurer, sourire, rêver ne constituent point un domaine dont on puisse faire fi, car la poésie n'en a pas d'autre, et je ne pense pas que M. de Laprade m'oppose comme une objection suffisante la *Gastronomie* de Berchoux.

Non, la musique n'est point une langue technique. Elle n'est assurément pas non plus un enseignement théologique, historique ou moral dans le sens absolu du mot. Mais les autres arts partagent la même infirmité, ou plutôt sont renfermés dans les mêmes limites.

Lorsque M. de Laprade dit : « Si le rêve éveillé en vous par la « musique aboutit à un sentiment déterminé, c'est que votre imagi- « nation est déjà peuplée par les autres arts de glorieux modèles ; « c'est que la poésie, c'est que les autres arts, truchements plus « fidèles et plus clairs de la religion et de la philosophie, auront « déposé dans votre âme le germe sacré, » il ne va pas assez loin. Aucun art, pas plus la peinture que la musique, pas plus la sculpture que la peinture, n'est par lui-même un enseignement complet de philosophie, d'histoire ou de religion. Tous impliquent une éducation première, des notions antérieures, des convictions arrêtées, ou bien ils demeurent également inintelligibles et impuissants. M. de Laprade affirme que la signification d'une peinture est toujours évidente et que les esprits les plus impropres à décider de son mérite comme œuvre d'art, ne sauraient se tromper sur l'action qu'elle représente ni sur la direction qu'elle imprime à la volonté. Ici encore, je le crois, M. de Laprade se trompe, et, après avoir trop relevé, au point de vue moral, les arts qui ne sont point la musique, il les loue trop aussi au point de vue de la clarté.

Quoique la peinture et la sculpture parlent plus manifestement aux yeux et aux sens, elles laissent encore le plus souvent la foule indécise sur leur signification. Le peintre et le sculpteur ont peut-être même plus besoin d'une préface que le musicien. On vend l'indispensable livret à la porte de nos musées ; il n'en est pas besoin et l'on n'y songe point à la porte du Conservatoire. Le moindre orchestre groupera tout de suite autour de lui un attroupement populaire. Plus rares sont les tableaux qui attirent la multitude. En fait de clarté, il faut rayer d'abord d'un trait de plume tout ce qui concerne la mythologie, lettre close pour le gros du public moderne. Entrer dans un musée sans une certaine provision historique et littéraire, c'est pénétrer dans un labyrinthe sans le fil d'Ariane. L'*Hercule Farnèse*, l'*Apollon du Belvédère*, la *Vénus de Médicis* seront compris à première vûe parce qu'ils représentent uniquement des types de la vigueur et de la beauté physique ; le *Laocoon* jouira de la même popularité, parce que tout le monde se rend compte, sans un

effort d'érudition, de la lutte entre un homme et un serpent ; mais nul n'appréciera à sa juste valeur la statue du *Rémouleur* ou celle de *Spartacus*, s'il est étranger aux annales romaines ; nul ne comprendra le geste du grand Condé par David, s'il ne connaît d'avance le siége de Philisbourg. Quelques grandes scènes de l'Ancien ou du Nouveau Testament seront comprises là seulement où le chistianisme sera profondément entré dans le cœur et dans l'intelligence des populations : la *Transfiguration*, la *Communion de saint Jérôme* pénétreront de respect et d'émotion tout contemplateur chrétien. L'effet déjà ne se produira plus aussi généralement ni aussi rapidement devant la *Dispute du Saint-Sacrement* ou devant l'*École d'Athènes ;* et mettez un homme illettré en face du tableau de la *Mort de Socrate*, il ne se doutera certainement pas que c'est un philosophe qui va boire la ciguë ; peut-être vous demandera-t-il quelle excellente liqueur renferme cette coupe tenue d'une main si ferme. Donnez à deviner au même spectateur le *Marcus Sextus* de Guérin, l'*Hippocrate* de Girodet ou tant d'autres belles toiles du Luxembourg ou du Louvre, et votre homme, livré à sa simple intuition, demeurera dans un ébahissement sans issue. Les critiques brevetés ont souvent eux-mêmes de la peine à se mettre d'accord sur une œuvre d'art, et, à l'apparition du *Cromwell devant le cercueil de Charles Ier*, par Paul Delaroche, M. Théophile Gautier, si mon souvenir ne me trompe, écrivit dans sa revue du Salon de cette époque : « Ce « n'est point là le protecteur de la république anglaise devant « le cadavre d'un Stuart, c'est tout bonnement quelque Paganini « qui ouvre sa boîte à violon. » Dans les siècles qui possédaient encore la naïveté que nous avons perdue et qui n'avaient pas les journaux pour mettre en circulation des jugements quotidiens, les peintres, les sculpteurs, les graveurs sentaient la nécessité de placer dans leurs œuvres, sur la muraille des basiliques et jusque dans les vitraux, de petites banderoles qui s'échappaient de la bouche ou des mains des principaux personnages. Sur ces banderoles on écrivait franchement tantôt des dialogues, tantôt une légende et, en tout cas, l'explication sur laquelle on se gardait bien de s'en rapporter à la sagacité publique.

Oserai-je le dire à M. de Laprade, la poésie, la poésie elle-même, la poésie la plus pure et la plus élevée, encourt aux yeux de beaucoup de gens le reproche de frivolité pernicieuse, et tout le monde sait le mot du mathématicien au sortir d'*Andromaque :* — Qu'est-ce que cela prouve ? — Gardons-nous donc, nous qui aimons sincèrement les arts, de les faire trop grands ou trop petits ; il y a péril des deux côtés. Trop grands, on en fait des usurpateurs et des intrus dans une sphère où ils se trouvent dépaysés et incompétents. Trop

petits, on leur enlève le sentiment de leur dignité et de leur responsabilité. A leur place et dans leur condition vraie, ils parlent aux meilleures facultés de l'âme, ils l'épurent, ils l'occupent, ils la retiennent dans de hautes et salutaires contemplations. Là, le musicien n'a le droit de dédaigner ou d'exclure ni le peintre, ni le sculpteur, ni le poëte; non sans doute, mais il a certainement aussi son rang et son rôle au milieu d'eux.

Ces principes une fois posés, essayons de déterminer ce rôle précis et spécial. Non, la musique n'est faite ni pour tenir lieu du catéchisme, ni pour remplacer un cours d'histoire, ni pour détrôner Praxitèle ou Michel-Ange, Homère, Virgile ou Descartes. Mais est-elle pour cela un vain son sans intention morale et sans efficacité quelconque sur les inspirations du cœur ou sur les résolutions de la volonté? Les grands maîtres de l'harmonie ne sont-ils que des harpes éoliennes vibrant au hasard sous le premier souffle venu, sans la participation de leur intelligence et de leur conscience? Interrogeons les pièces authentiques du procès.

Sans doute, Beethoven a intitulé plusieurs de ses symphonies brièvement et simplement symphonie en *ut*, symphonie en *la*. Mais il en a nommé d'autres symphonie *pastorale*, symphonie *héroïque*, et ces chefs-d'œuvre sont aussi distincts pour l'auditeur qu'ils ont été voulus et prémédités par le compositeur, j'allais dire par l'écrivain. Une belle page musicale est si bien le glorieux labeur d'une volonté réfléchie, elle porte si bien le cachet, l'empreinte indélébile d'une personnalité, que chaque compositeur illustre a sa nationalité, son caractère et son style, comme tout grand prosateur ou tout grand poëte. A première audition, une oreille exercée dira : — Voilà de la musique italienne, de la musique allemande ou de la musique française; — comme tout esprit un peu littéraire dira : — Voilà du Corneille ou du Dante, voilà du Shakspeare ou du Gœthe, du la Fontaine ou du la Bruyère. Il est même remarquable à quel point les grands génies en musique correspondent aux grands génies en poésie : Corneille et Racine, si parfaits dans le tragique, excellent aussi en verve malicieuse et comique; ils ont fait *Polyeucte* et *le Menteur*, *Athalie* et *les Plaideurs*. D'autres n'ont que la veine tragique ou la la veine comique : Crébillon n'a jamais eu le plus petit mot pour rire, et Molière n'a jamais essayé de sortir de la comédie, à quelque hauteur qu'il l'ait élevée. Tous ces types se reproduisent dans le monde musical : Mozart et Rossini gardent le premier rang dans le style pathétique et dans le genre bouffe; l'un écrit l'*Enlèvement du sérail* à côté de *Don Juan*, l'autre *le Barbier de Séville* et *Generentola* à côté d'*Othello*, de *Sémiramis* et de *Guillaume Tell;* Méhul nous a légué deux chefs-d'œuvre absolument contraires, *Joseph* et l'*Irato ;*

Gluck, Meyerbeer et Beethoven, toujours savamment magnifiques, n'ont jamais, que je sache, écrit une scène bouffe, et Bellini n'a pour ainsi dire produit, sous des titres divers, qu'une élégie touchante comme celle de Millevoye et toujours la même.

M. de Laprade fait remarquer que les animaux, incapables de comprendre la beauté d'une strophe ou d'une statue, subissent au contraire facilement l'ascendant de la musique, qu'un serpent même se montrera sensible à la mélodie, et il en déduit que la musique est le plus sensualiste des arts, puisque c'est le seul qui ait prise sur la nature secondaire.

Je ne sais si cette sensibilité des animaux à la musique est parfaitement démontrée. Elle n'est, en tout cas, ni très-répandue parmi eux ni très-étendue, et il y a certainement dans l'espèce animale tout entière plusieurs instincts très-élevés et infiniment plus développés que celui qui m'est objecté ici. Quelle est l'origine, la nature et la mesure de ces instincts? Je ne me charge pas de le définir doctoralement. Je me contenterai de rappeler que ces instincts existent avec un caractère bien autrement irrécusable que le goût de la musique chez les quadrupèdes ou chez les reptiles. Nous avons, M. de Laprade et moi, un illustre ami qui, dans un accès de misanthropie passagère, s'écriait : — Ne me parlez pas des chiens, ils font trop grande honte aux hommes. — Le chien, en effet, n'a-t-il pas été célébré maintes fois en prose et en vers? Qu'on me permette d'en citer un seul exemple entre mille :

> Ton silence nous plaint, ton regard nous soulage;
> Fidèle, intelligent, tu traduis nos discours;
> Ta patte a de l'esprit et ta queue un langage :
> Grondé, battu, chassé, mais revenant toujours,
> Tu devines l'ami, tu dénonces le traître;
> Tu vis pour caresser, suivre et servir ton maître,
> Et tu meurs, au besoin, pour défendre ses jours !

Faut-il en conclure que le sentiment de l'affection et de la fidélité est pur sensualisme, puisque nous le partageons avec les chiens? Les hommes vont souvent aussi chercher dans le règne animal l'emblème de l'amour maternel : le hibou est plein d'illusions sur ses petits; le renard consacre ses meilleurs tours à la conservation de sa progéniture; le pélican ouvrant son sein nourricier figurait dans le symbolisme chrétien l'Église elle-même, et il se retrouve encore aujourd'hui dans nombre d'armoiries épiscopales ou monastiques; l'amour maternel doit-il dès lors être frappé de déchéance? Le perroquet, le sansonnet, le corbeau arrivent à prononcer des phrases distinctes et complètes; la parole ne sera-t-elle plus en vertu de cela

qu'un pur mécanisme, et la tribune un orgue de barbarie perfectionné comme le singe dans l'homme, selon la découverte d'une nouvelle école autorisée de haut? Quel homme sensé voudrait aller jusque-là? Concluons donc à l'amiable que si quelques animaux peu nombreux se montrent fort rarement sensibles à un accord mélodieux, cela leur fait beaucoup d'honneur sans faire aucun tort à la musique.

Entraîné par ses habitudes logiques, M. de Laprade arrive nécessairement, d'un point de départ exagéré, à des applications exagérées dans l'ordre politique et historique.

Non, la musique n'est pas la complice naturelle du despotisme et le délassement corrupteur des peuples corrompus.

Deux grandes divisions séparent encore malheureusement les diverses parties du globe : il y a d'un côté le monde européen, c'est-à-dire le monde chrétien et civilisé ; il y a de l'autre le monde asiatique, c'est-à-dire les nations languissantes et énervées sous le double empire du despotisme et de la volupté. Si la musique est ce que l'on nous disait tout à l'heure, elle sera les délices et le triomphe de l'Orient, l'objet des mépris et de l'inaptitude du monde civilisé. Eh bien, c'est précisément le contraire qui arrive, et M. de Laprade nous en donne lui-même une preuve piquante. « Un pacha d'Égypte ou « un sultan de Constantinople, dit-il, interrogé sur l'effet d'une « symphonie, répondit dans sa naïveté : — C'est très-bien, mais c'é- « tait mieux auparavant. — Auparavant, c'était le tintamarre des « instruments que l'on accordait dans l'orchestre. »

Comment se ferait-il donc que le pays des houris et des janissaires ne fût pas le paradis des musiciens, et comment se ferait-il que la terre de l'Évangile et de la liberté fût en même temps la patrie de la musique sacrée et de la musique héroïque, si l'instinct de la mélodie n'était pas en relation directe avec le cœur de l'homme plus qu'avec ses sens? Et, pour ne parler que de l'Europe, ainsi que l'a fait M. de Laprade, comment ne pas lui faire remarquer qu'il est aussi injuste pour l'Allemagne et pour l'Italie que pour la musique? Non, ce n'est point la partie somnolente des pays germains qui est la mieux douée pour la musique : c'est en particulier la Suisse et le Tyrol, c'est-à-dire les deux portions de l'Allemagne les plus libres, les plus énergiques et les plus pures. Non, ce n'est point la corruption de l'Italie qui est la cause ou l'effet de sa supériorité musicale. Il y aurait d'abord matière à contestation sur l'état vrai de l'Italie. La décadence y est certaine à quelques égards, mais c'est relativement à la splendeur de son passé : les *Fiancés* ne révèlent assurément pas une littérature avilie; les *Espérances de l'Italie* résumaient un noble programme qui eût sauvé la patrie de Manzoni, du comte Balbo et de César Cantù, si la France... Mais à quoi bon ce débat? Il ne serait opportun ici que

dans le cas où la musique italienne daterait uniquement du dix-neuvième siècle; or, nul ne voudrait le prétendre. Quelque juste éclat que jette le nom de Rossini sur la musique italienne, il n'était lui-même que le successeur de Pergolèse et de Cimarosa, qui comptaient à leur tour d'illustres ancêtres, en remontant jusqu'à Palestrina, et, au temps de Palestrina, l'Italie, fertile en héros comme en libertés, confédérait ses républiques sous le drapeau d'un pape et sauvait l'Europe à Lépante de l'invasion et de la barbarie musulmanes. Quant à l'Angleterre, je crois qu'il y a lieu de la récuser d'une façon générale en cette matière. Ce noble pays brille par l'éloquence politique, par le génie des lettres et des sciences, par la hardiesse et la persévérance qui font mener à bien les grandes entreprises et portent haut la renommée d'une nation, mais les arts proprement dits n'ont jamais trouvé là leur sol ou leur climat de prédilection. La musique n'y est pas seule en médiocrité ou en disgrâce, et la peinture, la sculpture n'y sont pas plus florissantes ou plus fécondes que la musique. Sauf l'architecture qui participe du caractère sérieux et religieux des Anglais, presque tout ce qu'on admire dans les galeries ou dans les théâtres lyriques de l'Angleterre est d'importation étrangère ; galeries et théâtres attestent la richesse de son aristocratie et la supériorité de ses enchères plutôt que sa vocation artistique.

Ce n'est pas moi qui ai voulu faire ainsi de la musique le corollaire inséparable du développement historique ou politique des nations, mais si nous devions vider le débat sur ce terrain et poursuivre parallèlement l'histoire de la musique et l'histoire de la civilisation, je ne craindrais pas le défi. Aisément on découvrirait que les peuples, les gouvernements, les institutions les plus fidèles au christianisme, se montraient en même temps les plus favorables à la musique religieuse et populaire.

Est-ce qu'une si antique suite d'hommages rendus, une si longue série de titres accumulés, peuvent être pur effet du hasard, pur fluide électrique, pure nervosité? Non, mille fois non. Il y a là le génie avec tous ses caractères : le don de Dieu avant tout, puis l'étude, le dévouement, l'amour de son art, la passion, le culte.

Cette puissance, cette force, sont-elles dans la musique, comme j'ai osé l'avancer, plus exclusivement spiritualistes et, par conséquent, plus exclusivement morales que cette même puissance et ce même génie ne le sont dans la peinture, dans la sculpture et même dans la poésie?

Ici je pourrais me réfugier derrière d'imposantes et, ce me semble, d'irrécusables autorités. Comment croire que si la musique était cet art sensuel, pervers et corrupteur dont M. de Laprade évoque le

spectre, la musique fût en même temps contemporaine des premières prières et interprète des premières adorations du genre humain?

« Le très-dévot roi David, dit le livre de l'*Imitation*, fit faire diverses « sortes d'instruments de musique; il composa des psaumes et or- « donna qu'ils fussent chantés avec allégresse : et, comblé de la grâce « de l'Esprit-Saint, il les chanta aussi lui-même sur la harpe; il « apprit aux enfants d'Israël à louer Dieu de tout leur cœur et à « faire, chaque jour, un saint concert de leurs voix pour le bénir et « pour publier les merveilles du Seigneur[1]. »

Et si j'ouvre le livre des Psaumes, j'y trouve cet admirable récit et cette incomparable lamentation, incomparable témoignage aussi en faveur de la musique :

« Assis, mornes et immobiles, sur les bords du fleuve de Babylone, nous ne pouvons retenir nos larmes au souvenir de Sion;

« Et nous suspendons nos lyres aux branches des saules;

« C'est en vain que ceux qui nous gardent captifs veulent nous faire répéter nos cantiques sacrés;

« C'est en vain que ceux qui nous ont arrachés de notre patrie nous disent : Chantez-nous quelques-uns des cantiques de Sion;

« Comment pourrions-nous entonner le Cantique du Seigneur sur une terre étrangère[2]? »

Je pourrais peut-être m'arrêter là et demander avec une certaine confiance, au chrétien, s'il récuse l'austère cénobite caché sous l'immortel anonyme de l'*Imitation de Jésus-Christ;* au poëte, s'il veut entrer en lutte avec le roi David et les sublimes concerts d'Israël. Mais je veux aussi m'adresser au prosateur et au père de famille. Voici donc les questions plus humbles que je me permets de lui soumettre.

Une mère entre dans une bibliothèque, et elle dit à sa fille : Vous pouvez disposer de tels ou tels rayons, mais vous ne toucherez pas sans moi à tels ou tels volumes qui vous seraient nuisibles. M. de Laprade s'en étonnerait-il? Lui-même conduirait-il indifféremment ses jeunes fils dans tel ou tel musée de peinture ou de sculpture? N'y a-t-il pas là tout un ordre de précautions et de délicatesses qui n'a besoin d'être plus clairement signalé à personne? Mais M. de Laprade comprendrait-il également que l'on dît à la jeune fille ou au jeune homme le plus rigidement élevé : Voici des sonates et des symphonies; vous ouvrirez les unes, vous vous garderez de toucher

[1] *Imitation,* liv. IV, chap. 1er.
[2] David, psaume CXXXVI.

aux autres : celles-ci contiennent des œufs de cygne et celles-là des œufs de vipère? On interdira à de jeunes spectatrices un opéra à cause du drame ou du ballet ; mais que la partition soit transcrite tout entière pour le piano ou pour un orchestre, c'est-à-dire rendue à l'état de pure musique, qui songera jamais à la proscrire? Il y a une littérature, une peinture, une sculpture clandestines et qu'on est obligé quelquefois de déférer aux tribunaux ; imagine-t-on une symphonie prohibée qui ne s'exécuterait qu'à huis clos et qu'on devrait traîner devant la justice? Tout n'est-il pas jugé à cette seule pierre de touche?

Je ferai même à ce propos une dernière concession à M. de Laprade. La musique a une faiblesse, et, s'il l'exige, je dirai un défaut. Comme beaucoup d'autres personnages de ce monde et des plus distingués, la musique n'est pas assez sévère dans le choix de ses compagnons, et elle accepte avec trop peu de réserve des camaraderies compromettantes. Sans cette facilité de caractère, elle ne rencontrerait pas, j'en suis convaincu, les préjugés que je combats en ce moment ; personne n'aurait songé à la faire descendre du piédestal où les âges reculés l'avaient élevée et l'honoraient sans partage, si elle n'en était descendue elle-même pour parcourir nos promenades et hanter nos lieux publics en compagnie suspecte. C'est un tort, je le confesse sans hésitation, c'est une faute de conduite, mais ce n'est point un vice de nature. Lorsque M. de Laprade, relevant avec raison les sommes immenses, l'on pourrait se servir d'un terme plus sévère, que l'on consacre au nouvel Opéra, appelle cet édifice le sanctuaire de la volupté et la cathédrale du matérialisme, il confond le délit des yeux avec le plaisir des oreilles, la danse et toute sa responsabilité avec la musique sans auxiliaire ni cortége. Le nouvel Opéra, je le crains, sera le temple de ceux qui n'en ont pas d'autre : il sera d'abord, si l'on en juge par sa façade, le temple du mauvais goût ; mais ce qu'il ne sera point, c'est le temple exclusif de la musique telle que M. de Laprade lui-même l'envisage et la discute, la musique des grands maîtres sous leur seule inspiration, la musique des grands orchestres dans leur sublime langage.

L'éloquent accusateur constate que la vogue excessive des cafés chantants, des concerts en plein vent date du second empire, et il en tire une preuve flagrante de mutuelle sympathie. On dit en droit : *Post hoc, non propter hoc*, quand, d'accord sur un fait, on n'est pas d'accord sur son origine. C'est aussi la fin de non-recevoir que je crois pouvoir opposer ici. La profusion des sérénades coïncide, il est vrai, avec la suppression des libertés, mais comme la profusion des kiosques pour la vente des journaux, comme la multiplication des cabinets de lecture, des photographies, des vêtements tout faits, des

voitures à tout prix et à toute vitesse; c'est le développement d'un mouvement antérieur au second empire et même au premier, d'un mouvement qui résulte de la rencontre d'un certain nombre de découvertes mécaniques avec l'avénement de toutes les classes à l'éducation et à l'aisance, par conséquent à la participation de tout le monde aux goûts de l'imagination et du bien-être ; c'est là un mouvement légitime vraiment progressif, qui ne s'est pas arrêté depuis plusieurs siècles et qui ne s'arrêtera sans doute pas d'ici à longtemps. L'application de la vapeur à l'industrie, l'intervention des peuples dans leurs propres affaires, le suffrage universel, tout y a concouru pêle-mêle, la musique n'y figure ni plus, ni moins que tout le reste. Le régime actuel cependant n'échappe pas pour cela, selon moi, aux reproches que lui adresse M. de Laprade. La captation des masses entrant dans tout *césarisme* préoccupe infiniment plus que la morale tout *césarien*, et qui dit captation, dit bassesse dans les moyens. Sous le règne de la liberté, les hommes nourriraient de plus mâles ambitions et donneraient à leurs pensées de plus mâles reflets ; mais la liberté se garderait de détruire ces instruments si divers, si multipliés et si commodes de la vie plus facile, à meilleur marché, et des jouissances honnêtes mises à la portée de tous ; un peu de superflu est pour tout le monde chose fort nécessaire; la presse, la gravure, le théâtre, la chanson seraient plus noblement inspirés, mais n'en continueraient pas moins leur propagation croissante; la liberté ferait avec désintéressement ce qui se fait sous le despotisme avec un calcul pervers, elle ferait par un amour sincère du bien public ce qui se fait, sans elle, dans le but d'une exploitation froidement égoïste ; pleine de respect pour elle-même, elle tâcherait d'imposer à chacun le respect de soi à toutes les heures et dans tous les actes de la vie, mais elle n'aurait pas besoin pour cela de détruire l'atelier de Nadar, la salle Pasdeloup et la machine à coudre.

Toute chance de malentendu étant ainsi conjurée, examinons enfin si la musique est bien cet instrument sans conscience de lui-même, cet organe inerte et stupide, incapable de prendre parti dans aucun des combats de la volonté.

Si la musique ne rendait à l'homme d'autre service que de le porter à la rêverie, je croirais encore qu'il faut la ranger parmi les agents et les conseillers d'un ordre élevé. Rêver n'accomplit et ne termine rien, mais commence beaucoup de choses ; rêver, ce n'est pas encore le bien, mais ce n'est déjà plus le mal dans son action impérieuse et grossière; rêver, c'est le premier acte de l'imagination en conflit avec de vulgaires réalités, c'est l'état intermédiaire entre l'attrait et le dégoût, c'est le déclin de l'orgie et l'aurore de l'amour. Rêve-t-il celui qui ne connaît encore que les aiguillons de sa chair?

Rêve-t-il celui qui se précipite dans toutes les frénésies du jeu et dans tous les raffinements de la sensualité? Non, et vous soulèveriez son dédain, probablement sa colère, si vous lui parliez de ces horizons indécis qui ne sont plus la terre et qui ne sont pas encore le ciel, de ces pensées incertaines et flottantes qu'on peut nommer lassitude ou regret, mais pas encore remords ou repentir. Combien de temps saint Augustin a-t-il rêvé avant de croire, avant de s'incliner et de prier? Demandez-le aux larmes de sainte Monique, elles seules pourraient vous répondre. Mais si, par malheur, vous enleviez au pauvre cœur humain cette halte passagère entre le mal et le bien qui s'appelle la rêverie, vous auriez rompu le pont entre les deux mondes invisibles que presque tout homme doit traverser pour arriver à sa propre valeur et s'établir dans son état définitif. Bénie soit donc la musique, car elle ne peut nous faire rêver sans nous détacher de nous-mêmes, sans nous entraîner dans cette sphère de l'idéal qui, pour beaucoup d'âmes ou faibles ou délaissées, n'est point encore le sanctuaire, mais est au moins le parvis.

Cependant l'expérience, et l'expérience la plus générale, nous apprend que la musique ne se borne pas à plonger l'homme dans de poétiques extases; elle sait aussi prendre énergiquement parti dans les luttes humaines, et c'est alors dans le sens spiritualiste qu'elle exerce toujours son influence. Il suffit de rappeler à cet égard la musique nationale, la musique militaire, la musique religieuse.

La musique nationale ou populaire ne mérite et ne justifie pas ce beau titre seulement lorsqu'elle rappelle un de ces chants qui personnifient la patrie, comme en Angleterre, en France, en Suisse, pour ne citer que trois peuples absolument divers de caractère, de mœurs et d'institutions. Elle est aussi nationale et populaire parce qu'elle est, dans toute l'acception de ce mot, un efficace moyen de civilisation, et elle est un moyen de civilisation parce qu'elle est un ingénieux ennemi de l'oisiveté. La musique, en effet, est à la fois un délassement et une science, un travail et un repos, et la jouissance ne vient qu'après l'étude. « La musique, dit équitablement M. de Laprade, confine aux mathématiques et se rattache à la géométrie.» Oui, elle peut paraître le jeu frivole des esprits sérieux, mais elle est aussi l'occupation sérieuse et utile des esprits qui, sans elle, seraient pire que frivoles. La musique peut sembler du temps perdu si elle détourne du barreau, de la médecine, de l'industrie; mais quel temps bien employé que celui des orphéons de ville ou de village, si vous mettez en regard tout ce qui ne manquerait pas d'envahir la place laissée vide! La musique civilise l'individu et les masses, non-seulement par tout ce qu'elle retranche, mais par tout ce qu'elle impose, par des habitudes et des qualités qui sont presque des vertus,

par l'exactitude, par l'esprit d'association, par la politesse, par l'obligation de se tenir en grand nombre sous la surveillance de tous les regards, sous la direction d'un maître, avec l'indispensable lien du concours commun. Sans entrer absolument dans la rhétorique des professeurs de M. Jourdain, on peut remarquer que les mots empruntés à la musique sont synonymes d'un bienfait lorsqu'on les transporte dans l'ordre politique ou social. Le monde n'est jamais plus heureux que quand le concert existe entre les peuples, l'harmonie entre les rois, et, pour employer un argument qui ressemble moins à un jeu de mots, la statistique morale donne la même réponse que la philosophie du langage : partout où une véritable organisation musicale est entrée dans le tempérament des classes laborieuses, on peut être sûr de rencontrer les mœurs les plus douces, les plus graves, et relativement les plus pures.

La musique militaire est autre chose aussi qu'une suite incohérente de fanfares accélérées et sonores : elle occupe une place réfléchie dans la pensée des chefs et dans la disposition d'un plan de défense ou d'attaque. Assurément elle n'intervient pas dans un litige spécial entre deux armées qui vont en venir aux mains ou dans une délimitation de frontières ; elle ne se prononce pas sur la justice ou l'injustice d'une cause qui va faire couler des flots de sang. Mais dans ces heures pénibles que tout le monde a connues, lorsque le cœur hésite entre la mollesse et l'énergie, entre l'égoïsme et le dévouement, que le clairon vienne à retentir, que l'hymne de la patrie ou le refrain favori du soldat vienne à se faire entendre, toute délibération cesse : la mollesse est vaincue, l'égoïsme et la prudence s'évanouissent ; le soldat s'élance à la suite du drapeau redevenu tout-puissant, et aucune voix, si éloquente qu'on la suppose, n'aurait exercé une action si universelle, si persuasive et si rapide. M. de Laprade assure que des hommes qui entendent la même musique ne lui accordent jamais la même signification. Eh bien ! voilà des hommes par milliers, nonchalamment étendus sur le sol, murmurant contre le général, contre la guerre, regrettant le foyer natal, la liberté ravie, le bonheur entrevu. La musique vient à parler : nul ne s'y trompe, tous ont compris ce qu'ils viennent d'entendre au même instant et de la même façon ; tous se lèvent, non-seulement pour obéir à la discipline, mais avec la même émotion dans l'âme, le même feu dans les yeux, le même cri dans la bouche : Aux armes ! Est-ce là manquer de clarté pour les esprits et d'empire sur les volontés ?

Des phénomènes moins visibles, mais aussi réels se produisent avec la musique religieuse. Un homme hésite entre le doute et la foi, entre la révolte et la soumission ; un grand sacrifice lui est de-

mandé, tout son être gémit ou s'indigne ; il prend un livre, son esprit reste distrait ; il interroge un ami, sa raison ou sa passion sont intarissables en allégations spécieuses ou en paroles enflammées ; il entre dans une église, il veut prier, ses lèvres restent muettes : mais bientôt des sons mystérieux, tantôt suaves, tantôt foudroyants, s'emparent de sa pensée, la détendent, la dominent ; il pleure, il se prosterne, il sanglote. Il était entré froid ou rebelle, il sort un des héros du sacrifice et de l'abnégation ; le trésor de force dont il n'avait jamais soupçonné l'existence en lui-même s'est tout à coup révélé à ses propres yeux. C'est la musique qui a opéré ce prodige. N'est-ce pas là aussi agir sur la volonté ?

La musique ne suffira pas, j'en conviens, pour soutenir à elle seule les sublimes résolutions du premier mouvement, mais elle les a éveillées, elle en a fait goûter le premier charme, la première fierté, la première consolation. Ceux qui viendront après elle n'auront plus qu'à continuer son œuvre, et cette œuvre a fait des prêtres comme des soldats.

Il n'est pas de jour où ce drame du cœur humain ne se renouvelle dans nos églises. Puis, contemplez-y la foule prise dans son ensemble. Chaque assistant apporte les préoccupations et les tendances les plus diverses ; mais aux heures solennelles du culte, toutes les âmes se pénètrent du même sentiment, comme tous les corps fléchissent dans la même attitude. La musique n'emploie pas pour chacun le même mot, mais pourtant elle présente à tous la même idée : foi, détachement, courage ; et c'est avec ce peu de mots que le christianisme a transformé le monde.

N'opposons donc pas les arts les uns aux autres, et n'imputons à aucun d'être l'allié nécessaire ou le complice des bas instincts et des mauvais gouvernements.

Les arts sont, avec des caractères différents, des forces de même nature et des puissances de droit divin. Tous, par conséquent, portent ombrage au matérialisme et à la tyrannie. La peinture et la sculpture s'adressent surtout à l'intelligence et à la raison, la musique s'adresse à l'imagination et au cœur ; toutes les trois rejettent également les jougs trop durs et les freins trop étroits. La sculpture et la peinture se meuvent dans une sphère illimitée, mais ne nous entretiennent que du sujet déterminé sur lequel il leur a plu de se fixer ; la musique nous parle de nous-même : elle pénètre au fond de nos âmes et, comme l'ami le plus intime, s'unit à nos souvenirs douloureux ou à nos angoisses secrètes. La peinture et la sculpture impliquent l'étude de l'anatomie, et sont surtout pratiquées par les hommes ; la musique qui n'exige que l'anatomie des sons, est l'é-

tude favorite des femmes. La sculpture et la peinture sont proches parentes de l'histoire, la musique est sœur de la poésie. Toutes les relations des arts entre eux et des arts avec le cœur humain appartiennent essentiellement aux sentiments indépendants et délicats; les peuples en sont avec raison fiers et jaloux : tout despote le sait, et quand il ne peut étouffer ni les lettres ni les arts, il s'applique à les corrompre pour les énerver. Assurément, il serait à souhaiter que l'homme pût atteindre d'un seul vol les sommets voisins du ciel et y demeurer; mais puisqu'il ne s'élève que de degrés en degrés, pas à pas, avec d'indispensables haltes et de fréquentes chutes, ne lui disputons rien de ce qui l'aide à gravir les hauteurs et à s'y maintenir. Que mon cher contradicteur y réfléchisse encore, il ne lui siérait pas de couper l'aile à des muses qui peuvent quelquefois devenir des anges gardiens.

A. DE FALLOUX.

LE CATHOLICISME EN AMÉRIQUE

I

CARACTÈRE RELIGIEUX DE L'AMÉRIQUE

Tandis qu'en France la vieille guerre contre l'Église catholique se rallume avec une ardeur nouvelle, l'Amérique depuis longtemps assiste paisible aux rapides développements de l'orthodoxie dans son sein, applaudit à ses progrès et regarde sans effroi l'avenir qui l'attend. En France, une démocratie sans principes, un libéralisme bâtard, une presse servile, une science sans dignité, sans respect d'elle-même, se lèvent à la fois contre l'ennemi commun, contre le seul obstacle à la réalisation de rêves insensés, contre la seule puissance qui fait échec à des plans bien connus, contre l'Église; et voici, de l'autre côté de l'Atlantique, une autre démocratie plus radicale, plus sincère, plus libérale surtout, qui estime avoir assez affaire de s'occuper d'elle-même, de transformer pacifiquement ses institutions, de leur donner la force de résister à de nouvelles crises sociales, sans se mêler des droits de la conscience, une démocratie qui laisse la religion complétement libre, non par indifférence ou mépris, mais par un juste respect de son caractère, et dans le légitime espoir de bénéficier de son influence. Ici, une nouvelle campagne vient de s'ouvrir pour réclamer la liberté de l'enseignement supérieur, et, si le succès la couronne, dût-on l'acheter au prix des efforts et du temps qu'ont coûté les luttes de l'époque parlementaire, il faudra s'estimer heureux. Là-bas, si l'on parlait d'ériger une université catholique à Baltimore ou dans toute autre ville, les protestants eux-mêmes enverraient leurs souscriptions, comme cela se voit tous les jours

dans des circonstances analogues, et répondraient à l'Européen surpris, sinon scandalisé, qu'on s'honore et qu'on honore son pays en y favorisant la diffusion des lumières. En Europe, le Souverain Pontife ne trouverait pas aujourd'hui un seul pouvoir sur lequel il pût s'appuyer en toute confiance et qui lui permît de faire chez lui ce qu'il croirait le meilleur pour l'Église ; en Amérique, depuis bientôt un siècle, le pape n'a pas une seule fois rencontré l'opposition du gouvernement. Il fait ce qu'il veut, convoque des conciles, érige de nouveaux siéges épiscopaux, en nomme les titulaires, et Pie IX peut, en toute vérité, redire la parole de son prédécesseur : « Nulle part je ne me sens plus pape qu'aux États-Unis. » Enfin, si, d'un côté, au spectacle de cette démence des rois et des peuples du vieux monde s'attaquant avec fureur à l'institution divine dont rois et peuples ont le plus besoin, il est permis de se demander quelles catastrophes, quelles apostasies peut-être puniront de tels crimes ; d'autre part, à la vue des victoires grandissantes de l'apostolat catholique dans le nouveau monde, il n'est pas rare d'entendre l'Américain calculer combien d'années encore seront nécessaires à l'Église pour achever la conversion de son pays.

Il serait aisé de continuer ce parallèle, de poursuivre le contraste entre les entraves de l'Église en Europe et sa pleine liberté en Amérique. Mais tel n'est pas notre dessein. Nous voulons simplement étudier le mouvement catholique aux États-Unis, sans prétendre en tirer des conclusions contre ce qui est et ce qui se fait ailleurs. Sans doute il serait difficile, dans une pareille étude, d'éviter toute comparaison, tout rapprochement entre les habitudes religieuses de l'ancien monde et celles du nouveau ; mais nous laisserons d'ordinaire au lecteur lui-même le soin de ces applications, et nous nous renfermerons plus volontiers dans le seul rôle de narrateur.

Il n'existe certainement à aucune époque de l'Église rien de comparable à ce qui se voit de nos jours en Amérique, à le prendre par son côté social. De tout temps, l'Église s'est trouvée combattue par la persécution ouverte ou dissimulée ou bien loyalement secondée par le pouvoir civil ; mais livrée à elle-même, à ses seules et propres forces, sans entraves comme sans appui de la part d'un gouvernement régulier, l'Église, il y a un siècle, ne connaissait pas cette situation, n'avait jamais fait cette expérience. Aurait-elle lieu de s'en repentir, de regretter cette position nouvelle ? Si l'on consulte le sentiment de l'Amérique à ce sujet, il n'y a qu'une voix, depuis le dernier des fidèles jusqu'aux évêques eux-mêmes, pour applaudir aux résultats et demander la continuation du même régime. Si l'on consulte les faits, on constate, en moins d'un siècle, une marche si rapide, une prospérité si merveilleuse qu'il faut remonter aux temps

héroïques de l'Église pour rencontrer quelque chose de semblable.

Il y a donc là un sujet d'étude d'un intérêt grave et capital. Combien plus, si l'on songe aux malentendus de toutes sortes, aux obscurités sans nombre qui planent sur cette question ! On ne connaît pas, en Europe, l'Amérique religieuse. On commence à mieux connaître ses institutions politiques ; et encore, à entendre les Américains, nos commentaires sur leur forme de gouvernement sont-ils presque toujours à côté de la question ; nous essayons de juger leur état politique en le comparant au nôtre, en le mettant en regard de nos types de république ou de monarchie constitutionnelle ou absolue, et ils prétendent, eux, avoir fait une œuvre à part, neuve, originale, sans analogie avec des sociétés construites des débris du droit romain et des idées féodales. Quoi qu'il en soit, les institutions religieuses sont encore incontestablement moins connues, moins étudiées. Grâce à l'éloignement et à la pénurie des documents, on ne sait à peu près rien de certain ni de complet sur ce qui se passe dans l'Église américaine. De plus, la passion s'en mêle souvent et ajoute ses entraînements irréfléchis aux incertitudes historiques. Aux uns, il suffit qu'une coutume vienne d'Amérique pour être exaltée et proposée comme le *nec plus ultra* de la perfection ; aux autres, un sentiment contraire inspire une répulsion instinctive pour toute idée qui nous arrive d'outre-mer. Si j'osais me servir d'une expression qui manque ici de noblesse, je dirais : pour les premiers, le pavillon couvre la marchandise ; pour les seconds, il la discrédite. Ni tant d'honneur ni tant d'ignominie. Tout n'est pas parfait, tant s'en faut, de l'autre côté de l'Atlantique, même au point de vue religieux ; mais tout repousser *a priori* et avant examen est un autre excès non moins faux et dangereux. Certaine presse manque rarement l'occasion de proposer aux catholiques la liberté comme aux États-Unis ; si ces écrivains connaissaient bien à quoi s'engage un gouvernement qui donne à l'Église la liberté vraie, sincère et complète, peut-être seraient-ils moins empressés de mettre en avant ce programme, et leur zèle de ligueurs acharnés contre les libertés, pourtant élémentaires, réclamées par les catholiques, permet de supposer qu'ils ont encore un long chemin à faire pour mettre leurs actes d'accord avec leurs paroles en matière de libéralisme. Mais aussi, pourquoi certaines feuilles catholiques s'effrayent-elles à si bon compte de mots mal définis, de formules mal comprises ? Consentons à regarder de près cet état de choses si redouté des uns, si bruyamment vanté par les autres, et nous nous trompons fort, ou les vaines terreurs s'évanouiront et les engouements de convention tomberont vite. Il serait vraiment étrange que le même régime, dont tous les catholiques des États-Unis sont fiers à si bon droit, devînt, en Europe, une arme

aux mains de leurs ennemis et un épouvantail aux yeux de leurs confrères.

Nous nous estimerions heureux si le coup d'œil attentif, mais nécessairement très-rapide, que nous voulons jeter sur ce chapitre d'histoire religieuse contribuait à faire cesser des malentendus regrettables de part et d'autre, et à éclaircir un problème dont la solution se présente comme une menace ou comme une espérance, selon le sens que l'on attache à sa formule. Malheureusement cette étude est semée de difficultés nombreuses. Les documents sont rares, incomplets et souvent disséminés dans des articles de revues ou de journaux perdus dans la poussière des bibliothèques. Les hommes qui eussent été le mieux placés pour fixer ce tableau des premières origines et des premiers développements étaient des hommes d'action plutôt que de plume. Absorbés par le travail, par les courses apostoliques, par le souci des fondations d'églises et d'écoles, ils pensaient à agir beaucoup plus qu'à écrire.

Une autre difficulté tient à la nature même de la société américaine divisée en plusieurs États indépendants et libres dans leur gouvernement intérieur. Point d'unité ni d'uniformité en matière civile et religieuse. Chaque État règle comme il l'entend son culte et sa législation, à la seule charge de ne rien faire de contraire aux lois du gouvernement général. Il en résulte qu'après avoir étudié la situation de l'Église dans un État particulier, dans le Massachusetts, par exemple, on ne connaît pas pour cela la position qui lui est faite dans les États de l'Ouest et du Sud. Disons cependant que ces différences sont, en général, accidentelles et de peu d'importance. Un séjour assez prolongé en Amérique nous a permis de voir, d'entendre et de consulter plusieurs des hommes les plus compétents en ces matières, et de nous entourer de tous les documents venus à notre connaissance. C'est le résumé clair et concis de ces observations et de ces recherches que nous offrons aux lecteurs du *Correspondant*.

I

Il serait impossible de se faire une juste idée de l'état présent de l'Église aux États-Unis si l'on ne connaissait d'abord le tempérament moral et religieux de l'Américain, de même que l'on ne connaît bien une plante qu'à la condition d'étudier le sol dans lequel elle se plaît et se développe. La vieille race anglo-saxonne est ce sol qui a reçu la semence catholique ; les institutions politiques et religieuses des colonies anglaises sont l'atmosphère morale dans laquelle vit,

respire et se dilate l'Évangile. Sans doute le rapide accroissement de la population catholique aux États-Unis tient, en première ligne, à l'émigration irlandaise, élément nouveau qui, depuis un demi-siècle, se superpose chaque jour à l'ancien. Mais d'abord cette émigration elle-même est due en grande partie à l'influence qu'exerce sur l'Irlandais la législation américaine : pour qui connaît, en effet, la foi merveilleuse de ce peuple martyr, il n'est pas douteux que les avantages matériels offerts par le nouveau monde seraient impuissants à l'attirer, s'il n'était assuré de trouver avant tout le libre et plein exercice de sa religion. Ensuite, en dehors de l'émigration, il se produit, au cœur même de l'Amérique, des âpres collines de la Nouvelle-Angleterre aux chauds rivages du Rio-Grande, des bords de l'Atlantique aux vastes prairies du *Far-West*, un mouvement de retour au catholicisme curieux à étudier, très-ancien dans ses causes, de plus en plus fécond dans ses résultats, plein des plus riches espérances pour l'avenir. Quel est donc ce peuple qui se désenchante chaque jour davantage de sa foi protestante, qui en démasque peu à peu les côtés faibles, les résultats funestes aux mœurs publiques, qui la compare avec l'ancienne et forte unité catholique, les suit de l'œil l'une et l'autre avec impartialité, les juge par leurs œuvres, et qui, s'il n'a pas le courage de revenir en masse à la foi de ses pères, lui rend au moins un public hommage de respect, augmente chaque année son appoint par de nombreuses recrues, favorise son extension et lui donne, en partie, ses enfants à élever? Telle est la première question qui se présente. Quel est, au point de vue qui nous occupe, le caractère du peuple américain ?

L'Amérique semble avoir été choisie pour être la terre d'asile des réfugiés religieux. Pendant toute la durée du dix-septième siècle, les sectes qui ont à souffrir, en Europe, dans leurs croyances et leur culte tournent leurs regards vers les plages du nouveau monde et leur demandent un abri, le droit de vivre selon leur foi religieuse et sous les lois de leur choix. Ainsi vinrent aborder successivement sur les rivages de l'Atlantique, au nord, dans les baies nombreuses et profondes de la Nouvelle-Angleterre, les puritains ou presbytériens d'Écosse ; sur les rives de l'Hudson, où s'élèvent aujourd'hui les mille clochers de New-York, les réformés de Hollande ; dans les plaines de la Pensylvanie, les quakers ou *Société des Amis ;* sur les bords du Potomac, dans le Maryland, les catholiques anglais sous la conduite de lord Baltimore ; dans la Caroline du Sud, les huguenots de France, chassés par la révocation de l'édit de Nantes. Cette émigration qui dure un siècle, de 1607 à 1682, et qui se compose de races diverses par l'origine, la langue et les mœurs, forme le noyau du peuple américain et lui donne sa marque distinctive, prédomi-

nante : le caractère religieux. Bien différentes des colonies anciennes, venues d'Égypte ou de Phénicie, de Grèce ou de Rome, issues de guerres malheureuses, de pensées d'ambition ou de négoce, bien différentes surtout des colonies modernes d'Espagnols et de Portugais, poussées par la soif de l'or, les colonies de l'Amérique du Nord sont nées presque toutes [1] d'une idée religieuse qui les arrache à leur pays, les guide et les soutient dans leurs épreuves et laisse sa forte empreinte dans la législation, les mœurs et l'histoire des premiers émigrants. Le changement de régime politique et les avantages commerciaux à retirer de leurs nouvelles possessions ne sont que des préoccupations secondaires, entièrement subordonnées au soin principal d'assurer à eux-mêmes et à leurs enfants une complète liberté de conscience. Il est étrange, sans doute, de voir ces mêmes sectes, expulsées par la persécution religieuse, se hâter de proscrire à leur tour de leur territoire toute secte ennemie et se poursuivre mutuellement avec une implacable cruauté. A l'exception des catholiques, en effet, qui eurent les premiers et les seuls pendant longtemps l'honneur de reconnaître par une loi la liberté de conscience et des cultes dans le Maryland, toutes les sectes protestantes offrent le triste spectacle d'un mutuel ostracisme armé d'une législation barbare. C'était, à leurs yeux, le seul moyen de sauvegarder les dogmes pour lesquels ils avaient tout quitté. Si étroite que nous paraisse aujourd'hui cette logique, elle confirme cependant l'idée qu'il faut avoir de la foi de ces premiers *pèlerins :* foi robuste, exclusive, à laquelle ils sacrifiaient tout, même la justice.

Entre ces communions diverses, la plus importante par l'influence, par le nombre, par la place qu'elle a prise dans l'histoire du peuple américain, se présente la secte des puritains. Ce nom leur venait de leur zèle à protester contre toute atteinte à la parole de Dieu interprétée par eux seuls. Leur nombre s'était accru sous les règnes d'Édouard VI, d'Élisabeth et de Jacques Iᵉʳ, ces despotes absolus au spirituel comme au temporel qui s'imaginaient mettre fin à la résistance en écrasant, sous leur main de fer, tout effort de liberté religieuse ou civile. Mais il y avait, dans les montagnes d'Écosse comme dans les universités de Cambridge et d'Oxford, des esprits fiers et indépendants qui, égarés comme tant d'autres, avaient salué, dans la réforme, l'émancipation de la conscience, et qui ne se sentaient nullement disposés à courber de nouveau le front sous l'autocratie bien autrement dure et humiliante des tyrans sanguinaires qui fondaient l'Église nationale par les tortures et les supplices, non plus

[1] La première et plus ancienne colonie fait exception à cette règle. Fondée en 1607 par une compagnie de négociants de Londres, elle s'établit en Virginie sans autre but que le commerce des produits du pays avec les indigènes.

que sous le bâton très-peu pastoral de leurs satellites, les Cromwell, les Cranmer, les *Laud*. Cette opposition, qui ne manquait ni de courage ni de dignité, portait aussi le caractère distinctif de la secte : quelque chose d'étroit, de mesquin, d'exclusif, une affectation pharisaïque à s'en tenir à la lettre de la Bible. Il s'agissait moins pour eux de discuter les points de doctrine que d'abolir les vestiges de cérémonies romaines conservées par l'Église anglicane ; à leurs yeux les questions de surplis et de barrette étaient des questions capitales où ils déployaient l'opiniâtre ténacité de leur zèle de sectaires, et où ils montraient je ne sais quoi de roide, de guindé, de fanatique inflexibilité qui les distingue des autres communions protestantes. Le dur et froid dogmatisme de la croyance calviniste greffé sur le fond rude et intraitable de la nature saxonne a produit ce type du puritain qui s'est donné carrière dans la colonisation de l'Amérique, qui a fait preuve de plus de force et d'énergie que de modération et de justice, qui a réussi à se faire craindre, jamais à se faire aimer. Le temps l'a considérablement modifié, mais le puritain se reconnaît encore aisément sous le *yankee*, les traits originaux demeurent : l'exclusivisme sans entrailles, le froid et impitoyable égoïsme.

Malgré tout, les puritains étaient, à leur façon, des gens profondément religieux, qui ne cédaient point à la tentation des gros bénéfices, et de qui l'omnipotence royale ne parvint pas à avoir raison. Chassés de la Grande-Bretagne sous le règne de Marie la Catholique, ils rentrèrent sous celui d'Élisabeth qui ne les aimait guère mieux et qui les envoya plus d'une fois apprendre en prison et sur l'échafaud le vrai sens de la liberté religieuse octroyée par elle à ses sujets. Jacques Ier, successeur d'Élisabeth, entreprit de discuter avec leurs ministres, et de leur montrer la nécessité de n'avoir qu'une foi, une discipline, une religion dans le royaume. Il y perdit son temps et sa patience, et finit par leur dire : « Je vous rendrai tous *conformistes*, ou je vous chasse de mes États, si même il ne vous arrive pis encore. » Ils comprirent que le mieux était de s'exiler volontairement et s'en allèrent fonder une première colonie en Hollande en 1608. Mais le regret de la patrie, le désir d'un gouvernement selon leurs principes pour eux et leurs enfants, les firent bientôt changer de dessein. Ils envoyèrent des députés exposer au roi leur intention d'aller s'établir en Amérique sous les lois de la mère-patrie, mais avec pleine liberté de vivre selon leurs croyances. Le roi approuva leur projet, qui favorisait l'extension de ses colonies, et souscrivit à leurs conditions de liberté religieuse. Ayant demandé aux délégués à quel genre de commerce ils entendaient se livrer : « A la pêche, » répondirent-ils. « Sur mon âme ! dit le roi, c'est là un honnête commerce, une profession toute apostolique. » Le monarque railleur ne

se doutait pas qu'un jour les barques de ces pêcheurs feraient baisser pavillon à la flotte anglaise tout entière et disputeraient à l'orgueilleuse Albion l'empire des mers dont elle est si jalouse.

Le départ pour l'Amérique ayant été fixé au mois de juillet 1620, les *pèlerins* s'y préparèrent par un jeûne solennel, après quoi leur pasteur, dans un discours d'adieu, leur recommanda l'attachement inviolable à leur foi et la confiance en Dieu pour le surplus. « C'est ainsi, dit un de leurs historiens, Nathaniel Morton, qu'ils quittèrent cette ville (Delft), qui avait été pour eux un lieu de repos; cependant ils étaient calmes ; ils savaient qu'ils étaient pèlerins et étrangers ici-bas. Ils ne s'attachaient pas aux choses de la terre, mais levaient les yeux vers le ciel, leur chère patrie, où Dieu avait préparé pour eux sa cité sainte. Ils arrivèrent enfin au port, où le vaisseau les attendait. Un grand nombre d'amis, qui ne pouvaient partir avec eux, avaient voulu du moins les suivre jusque-là. La nuit s'écoula sans sommeil ; elle se passa en épanchements d'amitié, en pieux discours, en expressions pleines d'une véritable tendresse chrétienne. Le lendemain, ils se rendirent à bord ; leurs amis voulurent encore les y accompagner ; ce fut alors qu'on ouït de profonds soupirs, qu'on vit des pleurs couler de tous les yeux, qu'on entendit de longs embrassements et d'ardentes prières dont les étrangers eux-mêmes se sentirent émus. Le signal du départ étant donné, ils tombèrent à genoux, et leur pasteur, levant au ciel des yeux pleins de larmes, les recommanda à la miséricorde du Seigneur. Ils prirent enfin congé les uns des autres, et prononcèrent cet adieu, qui, pour beaucoup d'entre eux, devait être le dernier [1]. »

Le 22 décembre 1620, le vaisseau *la Fleur-de-Mai* débarquait au cap Cod, sur le rocher de Plymouth, la première colonie de puritains, au nombre de cent, tant hommes que femmes et enfants. Pendant le voyage un homme était mort, mais un enfant était né pour parfaire le nombre ; circonstance notée avec soin par les historiens du temps, disposés à voir la main de la Providence dans les moindres détails de cette mémorable émigration. Pendant longtemps, l'anniversaire du 22 décembre fut célébré, dans la Nouvelle-Angleterre, par une fête et des discours en prose et en vers, et le rocher de Plymouth devint une relique et un lieu de dévotion pour les fils des premiers pèlerins. Aujourd'hui, discours et pèlerinages ont disparu ; l'esprit frondeur a refroidi le patriotisme religieux, et la pierre de Plymouth n'est plus qu'un objet de curiosité que l'étranger va visiter parce que c'est l'usage.

Le jour même de leur débarquement, tous les hommes de la

[1] Cité par Tocqueville, *Démocratie en Amérique*, t. Ier, ch. II.

colonie signaient le document suivant : « Au nom de Dieu, amen. Nous, soussignés, loyaux sujets de notre redouté Seigneur et maître, Jacques, par la grâce de Dieu, roi de Grande-Bretagne, *de France* et d'Irlande, défenseur de la foi, etc., avons entrepris, pour la gloire de Dieu, l'avancement de la foi chrétienne et l'honneur de notre patrie, de fonder un premier établissement au nord de la Virginie, et, par ces présentes, nous engageons devant Dieu, par consentement mutuel et solennel, de nous former en corps civil et politique, dans le but de nous gouverner et de travailler à l'accomplissement de nos desseins ; et, en vertu de ce contrat, nous convenons de promulguer des lois, actes, ordonnances, et d'instituer, selon les besoins, des magistrats auxquels nous promettons soumission et obéissance. En foi de quoi nous avons signé cet acte, le 22 décembre de l'an du Seigneur 1620. »

Notons ici l'idée religieuse qui est à la base de l'entreprise; s'ils sont venus, c'est pour la gloire de Dieu et l'avancement de la foi; s'ils se forment en corps politique, c'est afin de travailler efficacement à l'accomplissement de leurs desseins. Là aussi se montre le premier essai de gouvernement démocratique. Point de gouverneur nommé par le roi; point de propriétaires suivis de leurs tenanciers pour cultiver leurs terres ; tous sont égaux en matière civile et politique, tous électeurs et éligibles. Le gouverneur et son conseil étaient élus chaque année. Pendant près de vingt ans, le peuple se rassemblait en corps pour discuter et voter les lois ; mais la population s'étant accrue, chaque village se fit représenter par deux délégués qui formaient le pouvoir législatif de la communauté.

La même idée religieuse se retrouve à l'origine de toutes les autres colonies de la Nouvelle-Angleterre. Celle du Massachusetts, qui fonda Boston, et par cette ville obtint une influence prépondérante, fut établie dans le but exprès « d'offrir un asile aux personnes persécutées pour leurs croyances dans l'ancien monde, et aussi d'étendre le royaume du Christ dans le nouveau[1]. » Lorsqu'en 1630 neuf cents émigrants débarquaient dans la baie de Massachusetts, leur premier soin était de remercier le Seigneur par un jour de jeûne et de prière. Plusieurs de ces exilés volontaires laissaient derrière eux la fortune et le bien-être ; mais, loin de s'en plaindre, ils s'en faisaient gloire. « Ma patrie, disait l'un d'eux, c'est la terre où je puis servir Dieu selon ma conscience, et où je rencontre la compagnie de mes meilleurs amis[2]. » Tels furent aussi les sentiments et les principes qui animaient les fondateurs des colonies du Connecticut, de New-

[1] V. Baird, *Religion in America*, p. 52.
[2] *Winthrop's Journal*, t. Ier, p. 359.

Hampshire et du Maine. La religion dominait tout ; elle donnait au gouvernement civil et politique sa forme, son esprit et quelquefois la lettre même des lois. C'est ainsi qu'à New-Haven, par exemple, les premiers législateurs trouvent tout simple de prendre pour règles de leur gouvernement « celles mêmes que les Écritures ont tracées d'avance pour eux. »

« Il faut que la Nouvelle-Angleterre se rappelle sans cesse, est-il dit dans un des premiers historiens [1], qu'elle a été fondée dans un but de religion et non dans un but de commerce. » On lit sur son front qu'elle fait profession de pureté en matière de doctrine et de discipline. « Si quelqu'un parmi nous estime le monde avant la religion, celui-là n'est pas animé des sentiments d'un véritable fils de la Nouvelle-Angleterre. » Ils voient dans le principe religieux qui les anime la raison de leur succès. « Avant l'arrivée des puritains, les Anglais avaient plusieurs fois essayé de peupler le pays que nous habitons; mais comme ils ne visaient pas plus haut qu'au succès de leurs intérêts matériels, ils furent bientôt abattus par les obstacles. Il n'en a pas été ainsi des hommes qui arrivèrent en Amérique poussés et soutenus par une haute pensée religieuse. Quoique ceux-ci aient rencontré peut-être plus d'ennemis que n'en trouvèrent jamais les fondateurs d'aucune colonie, ils persistèrent dans leur dessein, et l'établissement qu'ils ont formé subsiste encore de nos jours [2]. » Cette idée fondamentale, qui éclaire toute l'histoire de l'Amérique, et particulièrement de la Nouvelle-Angleterre, ne pouvait échapper à l'esprit si perspicace et si juste de M. de Tocqueville. Bien qu'attaché spécialement à l'étude des institutions démocratiques, il n'a pas manqué d'en voir la racine et la base dans la religion. « Le caractère de la civilisation anglo-américaine, dit-il, est le produit (et ce point de départ doit sans cesse être présent à la pensée) de deux éléments parfaitement distincts, qui ailleurs se sont fait souvent la guerre, mais qu'on est parvenu en Amérique à incorporer en quelque sorte l'un dans l'autre, et à combiner merveilleusement. Je veux parler de l'*esprit de religion* et de l'*esprit de liberté* [3]. »

Tels sont les *pères de la Nouvelle-Angleterre*, des hommes à qui la Bible, entendue à leur façon, sert de code religieux, civil et politique ; des hommes courageux, énergiques, persévérants, qui ont à lutter contre des obstacles de tous genres et qui en triomphent, des hommes instruits pour la plupart, qui, tout en semant le blé dans leurs champs à peine défrichés, fondent des écoles et des

[1] *Prince's Christian history*, p. 66.
[2] *Magnalia Christi Americana*, vol. Ier, cap. IV, p. 61.
[3] *Démocratie en Amérique*, t. Ier, ch. II, p. 69.

universités, des hommes qui ne sont point des marchands, mais les apôtres d'une idée religieuse et patriotique, qui croient avoir une mission et qui s'y dévouent avec un enthousiasme de sectaire et le pressentiment de la grandeur future de leur nation. Nous aurons à dire plus tard à quelles mesures extrêmes et injustes les emporta ce même principe religieux, et s'il faut leur faire honneur de la première application de la liberté de conscience et des droits politiques. Mais leurs erreurs et leurs fautes ne nous empêcheront jamais de rendre justice à leurs qualités d'hommes et de chrétiens. La moindre de toutes (et c'en est une cependant) fut celle du succès. On estime à 21,200 les émigrants qui arrivèrent à la Nouvelle-Angleterre pendant les trente premières années, et à 1 million de dollars le prix des terres qui leur furent vendues. Aujourd'hui leurs descendants forment une population de plus de deux millions d'âmes, et on évalue à un chiffre à peu près égal le nombre des puritains qui ont émigré de la Nouvelle-Angleterre dans les États de l'Ouest et du Sud.

Avant de voir ce même esprit religieux se refléter dans la législation américaine, jetons un rapide coup d'œil sur l'origine des autres principales colonies. Ces colonies, qui s'échelonnent le long de l'Atlantique depuis l'Hudson jusqu'aux Florides, eurent pour premiers habitants des hommes dont le caractère différait notablement de celui des puritains du Nord. Ceux-ci, d'origine anglo-saxonne et appartenant à la classe moyenne, avaient fait leur nouvelle patrie à leur image, y avaient transporté la simplicité des mœurs, l'égalité des droits et des classes, et les formes d'un gouvernement purement démocratique. Les autres colons, au contraire, d'origine plus exclusivement normande et aristocratique, tiraient gloire volontiers d'une certaine supériorité d'esprit, de naissance et de caractère, et avaient conservé dans le nouveau monde sinon les priviléges, au moins les mœurs, l'esprit chevaleresque de la mère-patrie. Possesseurs de grands domaines, et entourés de nombreux esclaves, ils exerçaient sur les petits propriétaires une influence incontestée et concentraient aisément dans leurs rangs le pouvoir politique. Le temps, la fusion de toutes les colonies dans un gouvernement fédéral et démocratique et la récente abolition de l'esclavage n'ont pu effacer encore ces différences d'origine entre les *chevaliers* du Midi et les rudes plébéiens du Nord, entre les descendants de la race victorieuse et ceux de la race vaincue. Ces vieilles antipathies, ravivées par de fraîches rancunes et des griefs réciproques, subsistent aujourd'hui plus profondes que jamais, se traduisent dans la grande querelle qui divise le Nord et le Sud, et pourraient, dans une crise sociale, devenir un danger sérieux pour le maintien de l'Union. Mais ces

oppositions de caractères et de mœurs disparaissent dès que l'on compare le Sud au Nord uniquement au point de vue religieux. Non pas qu'il y ait harmonie dans les croyances, mais il y a unité dans le sentiment. L'esprit religieux du Sud, sans être de la même nuance radicale que celui du Nord, en a toute la puissance, qu'il doit à la même cause, la persécution.

La Virginie cependant, la première de toutes les colonies, ne fut point fondée par des proscrits pour leur foi, mais par des marchands et de grands propriétaires. Cette origine pacifique ne la mit point à l'abri du contre-coup violent des commotions religieuses qui troublaient alors l'Angleterre. L'église nationale ou épiscopalienne y fut établie dès le principe, et ses droits contre les dissidents maintenus avec une intolérance sans égale. L'entrée de la colonie fut interdite, sous les peines les plus sévères, aux catholiques, aux quakers, aux puritains et à tous les opposants. Le juif qui mettait le pied sur le territoire virginien était, par le fait même, réduit en esclavage. L'assiduité aux offices de la paroisse et la participation aux cérémonies appelées sacrements étaient réglées par la loi et sanctionnées par de fortes amendes. Il est inutile, je pense, de faire observer qu'en citant ces faits nous les donnons uniquement en témoignage de la force et de l'énergie du sentiment religieux chez les premiers colons, et nullement en preuve de sa rectitude, qui est ici complétement en défaut.

Lorsque les Hollandais s'établirent pour la première fois, en 1614, dans la presqu'île où est bâtie aujourd'hui la ville de New-York, ils y apportèrent leurs lois religieuses et politiques. En leur qualité de réformés, ils ouvrirent leur port à tous les réfugiés protestants d'Europe. Il en arrivait d'Angleterre, d'Écosse, de France, d'Italie, d'Allemagne. La rigidité de leurs voisins les puritains les raillait de cette tolérance. « Je suis maître d'école, disait un personnage de comédie, et je voudrais, monsieur, m'entendre avec vous pour ériger quatre nouvelles religions à Amsterdam [1] » (c'est le nom que portait alors la ville de New-York). Si les intérêts religieux n'ont pas gagné beaucoup à ce mélange de tous les *Credo* et de toutes les nations, en revanche le commerce en a largement profité. New-York avait déjà le caractère qui la distingue surtout aujourd'hui, celui de la ville cosmopolite par excellence. L'élément hollandais fut, avec le temps, absorbé par l'élément anglais; la langue et les usages disparurent, mais non la religion, qui s'est maintenue jusqu'à nos jours chez un certain nombre de descendants des premiers colons.

Le Maryland est le seul État qui doive son origine à des catholiques. Lord Baltimore, leur chef, avait abjuré l'anglicanisme au

[1] *La Fille d'auberge*, par Beaumont et Fletcher.

spectacle des atroces persécutions dont les catholiques anglais étaient les victimes. Ayant obtenu du roi Jacques I[er] une concession de terres en Amérique, avec la permission d'y pratiquer librement sa foi, il prépara une expédition de deux cents familles anglaises catholiques, heureuses, elles aussi, d'acheter au prix de l'exil la liberté de leur culte, et il se disposait à partir lorsque la mort le surprit. Son fils, Léonard Calvert, le remplaça comme chef de la colonie, et aborda, le 25 mars 1634, sur les rives du Potomac. Il prit possession de la terre du Maryland au nom du Sauveur des hommes, et posa tout d'abord le principe d'une entière liberté de conscience dans sa province. — « Attendu, est-il dit dans l'*Acte de religion*, que la contrainte des consciences en matière de foi religieuse a produit de dangereux résultats dans toutes les sociétés qui l'ont pratiquée ; dans le but aussi de favoriser la paix et la tranquillité dans le gouvernement de cette province, et surtout afin de maintenir une mutuelle charité et affection entre ses habitants, toute personne faisant profession de croire à la divinité de Notre-Seigneur, dans les limites de ce territoire, ne pourra être troublée, molestée, ou inquiétée dans sa religion ni dans le libre exercice de son culte. » — De l'aveu de tous les historiens, même protestants, c'est là la première reconnaissance légale de la liberté religieuse en Amérique, et ce sera l'éternel honneur des catholiques du Maryland de l'avoir accordée à une époque où, dans l'ancien comme dans le nouveau monde, leurs coreligionnaires étaient persécutés pour leur foi. Dans l'histoire des origines du catholicisme aux États-Unis, il est peu de noms qui resplendissent d'un plus pur éclat que celui de lord Baltimore et de ses deux fils Léonard et Cécilius, de ces grands hommes dont la devise était : *Paix à tous!* et à qui la reconnaissance du Maryland a conservé le titre glorieux de *Pères de la patrie*. Mais ce premier établissement des catholiques dans les colonies anglaises tient une trop large place dans notre étude pour que l'histoire plus détaillée n'en revienne pas bientôt sous notre plume.

La Pensylvanie doit son origine à Guillaume Penn, lui aussi un persécuté pour sa foi. Fils d'un amiral anglais distingué, héritier d'une fortune considérable, son âme droite et honnête ne put supporter longtemps le despotisme religieux de l'Église établie ; il en abandonna la doctrine pour s'attacher aux principes de George Fox, auteur de la secte des quakers. Mis en prison pour avoir prêché sa foi nouvelle en Irlande, il répondit au vice-roi : « La religion est mon crime et ma justice; aux yeux des méchants elle me rend criminel et prisonnier, mais en réalité elle fait de moi un homme vraiment libre. » De retour en Angleterre, et désireux d'obtenir pour lui et ses adhérents une complète liberté de conscience, il abandonna au roi

Charles II une créance considérable en échange de terres en Amérique, et vint s'établir sur les bords de la Delaware, en 1682. Fidèle à ses principes, il proclama dans ses vastes domaines une liberté de conscience à peu près absolue, dont les catholiques eux-mêmes n'étaient point exclus, encore que quelques restrictions fussent maintenues au libre exercice de leur culte; et ce fut grâce à cette liberté religieuse, dont beaucoup profitèrent, que Guillaume Penn eut la gloire de fonder un des États les plus florissants de l'Union, et cette ville, qu'il appela *Philadelphie*, une des plus belles et des plus grandes de l'Amérique, le berceau de l'indépendance nationale, et pendant longtemps le siége du gouvernement fédéral. La secte des quakers est de toutes les sectes primitives celle qui a le mieux conservé la physionomie religieuse, l'attachement à ses principes, à sa morale, à ses coutumes. Lorsqu'on étudie le caractère si intéressant et si sympathique du quaker, lorsqu'on rencontre cet homme simple dans ses manières, grave dans ses mœurs, probe et honnête en affaires, bienveillant pour tous, on se demande comment il a pu être pendant de longues années, en Amérique comme en Angleterre, l'objet d'une haine religieuse si violente. Les historiens ne parlent guère de lui sans l'appeler le *pacifique quaker*, mais les lois puritaines, calvinistes, épiscopaliennes des autres colonies n'ont pour lui que des anathèmes, des proscriptions, des sentences de mort. Les anathèmes ont passé, et le quaker a gardé sa religion de l'Esprit illuminateur, ne prêtant aucun serment, même en justice, s'abstenant du service militaire par horreur du sang, s'interdisant les jeux de hasard, les spectacles, les danses, la lecture des romans, ne cédant rien aux exigences de la mode dans la simplicité de son costume, ne disant de mal de personne, mais tutoyant tout le monde dans une langue qui ne tutoie que Dieu, blâmant toute formule de politesse qui n'est pas l'exacte expression de la vérité, et se refusant à donner des titres qui blessent, selon lui, l'humilité chrétienne, comme ceux de Majesté, Excellence, Révérence. Secte vraiment curieuse, une des mieux harmonisées dans ses principes, des plus pures dans sa morale et des plus proches du catholicisme ; sorte de réaction du bon sens et de la piété contre les désespérantes doctrines du calvinisme et l'aridité froide et vide de la prédication puritaine[1]. Beaucoup de quakers se convertissent et sont notés comme d'excellents catholiques.

Le sang français coule aussi pour une part notable dans les veines

[1] Voir, dans la *Symbolique* de Mœhler, une très-remarquable analyse des croyances et des coutumes des quakers. L'auteur ne se défend pas du sympathique intérêt que lui inspire le caractère de cette secte, et c'est un sentiment que l'on retrouve universellement répandu en Amérique.

de ce peuple américain qui puise sa vie dans l'élément mélangé des trois grandes nations du nord de l'Europe, l'Angleterre, l'Allemagne et la France. L'émigration des huguenots en Amérique date du siége de la Rochelle, se poursuit sans interruption jusqu'à la révocation de l'édit de Nantes, et à partir de cette époque prend encore de plus vastes proportions. New-York fut un de leurs premiers asiles. Selon Smith, historien de cette colonie, ils formaient, après les Hollandais, la partie la plus considérable et la plus riche de la ville au commencement du dix-huitième siècle; aussi les actes publics devaient-ils être notifiés en français comme en hollandais. La ville de la Nouvelle-Rochelle, à 7 lieues au-dessus de New-York, fut fondée par les seuls huguenots, et le français s'y est maintenu comme langue officielle et vulgaire longtemps après la guerre de l'indépendance. Il y eut aussi plusieurs établissements dans la Nouvelle-Angleterre. Mais ce fut surtout vers le Sud que se porta le gros de l'émigration. Le climat des Carolines leur rappelait mieux celui du midi de la France auquel le plus grand nombre appartenait, et leur permettait aussi de se livrer au genre de culture de leur propre pays. En 1679, Charles II d'Angleterre équipe à ses frais deux vaisseaux, pour transporter de nombreuses familles de huguenots français dans la Caroline du Sud afin d'y naturaliser la culture de la vigne et de l'olivier. Cette émigration fut suivie de beaucoup d'autres. Il est difficile d'apprécier le chiffre de ces départs successifs. S'il est vrai que cinq cent mille huguenots quittèrent la France à cette époque pour se répandre en Allemagne, en Hollande, en Angleterre, il est permis de croire que l'Amérique, rendez-vous naturel des exilés religieux, en dut attirer un grand nombre. C'est, au reste, l'opinion de plusieurs historiens qui font entrer l'élément français pour une très-large part dans les 200,000 âmes que l'on comptait en 1701 dans les colonies anglaises. A l'influence du nombre, les huguenots ajoutèrent celle de l'industrie, de la fortune et des lumières. Beaucoup de leurs noms se retrouvent parmi les premières familles des États de New-York, du Maryland, de la Virginie et des Carolines. Sur les sept présidents du congrès qui dirigèrent les opérations de la guerre de l'indépendance, et exercèrent le pouvoir suprême, trois appartenaient à ces anciennes familles de huguenots : Jean Jay, Henri Laurens et Elie Boudinot, tous trois hommes de caractère et de savoir. Tous aussi avaient les passions religieuses de leur temps; ils avaient tout quitté pour leur foi, et au milieu des pénibles travaux qu'ils durent s'imposer, à l'origine, pour se créer une nouvelle existence, on les voit se réjouir plutôt que se plaindre, et dire à leurs amis de France leur grande joie d'être enfin libres. La colonie qui fonda la Nouvelle-Rochelle près de New-York, dut faire, dans les commence-

ments, des efforts inouïs pour payer les terres qu'elle avait achetées. Hommes, femmes et enfants étaient au travail du matin jusqu'au soir, et, n'ayant pas encore de temple, ils partaient tous dans la nuit du samedi, faisaient 7 lieues pour se rendre à New-York, assistaient deux fois au service du dimanche et repartaient dans la nuit pour être prêts au travail le lundi matin[1]. Ordre, économie, aptitude à la culture des terres comme aux arts mécaniques; intelligence et probité de caractère, telles furent les principales qualités des huguenots d'Amérique. « Jamais réfugiés, dit un historien, ne surent mieux payer de retour la généreuse hospitalité qu'ils reçurent de nous. Les noms de leurs descendants brillent parmi les plus illustres des États du Nord et du Sud, dans les charges législatives, dans la magistrature et le ministère de la parole sacrée. On a souvent observé, et rien n'est plus vrai, qu'il est extrêmement rare de rencontrer des noms de huguenots français parmi les rôles des cours criminelles[2]. »

Telles furent les principales souches du peuple américain pendant le dix-septième siècle. L'émigration catholique irlandaise n'avait pas encore commencé, ou se faisait sur une si faible échelle qu'on en retrouve à peine les traces. Il y eut aussi d'autres contingents venus de Bohême, de Moravie, du Piémont et de la libérale Pologne, qui eut aussi parfois, paraît-il, ses révocations de l'édit de Nantes[3]. Mais ces colonies partielles, peu considérables, se disséminèrent dans les différentes provinces et perdirent bientôt leur caractère national.

On le voit, l'Amérique est un peuple d'exilés pour leur foi : la persécution religieuse a fait l'Amérique comme l'ambition a fait Rome, la liberté la Grèce, le négoce Carthage, et les invasions barbares l'Europe moderne. La marque originelle du peuple américain c'est le sentiment religieux ; il importe de le savoir dès qu'on veut connaître les institutions civiles ou politiques de ce peuple, mais surtout si l'on veut se rendre compte de son attitude présente en face du catholicisme. Les hommes qui s'exilent pour leurs croyances sont des âmes fortement trempées qui mettent l'honneur de leur foi au-dessus de tout, aux yeux desquelles la patrie, les relations sociales, la fortune, la vie même, tous ces biens ensemble sont peu, si la conscience n'est pas libre. Comment de tels hommes n'apprendraient-ils pas à leurs enfants à estimer comme eux le premier des biens, la religion? Comment, s'ils sont maîtres chez eux, ne feraient-ils pas leurs lois, leurs mœurs à leur propre image? Comment ne mettraient-ils pas l'idée religieuse à la base de leur vie sociale et politique? N'est-il pas hors de doute que si, par suite d'autres révolutions, une

[1] *History of the Evangelical Churches of New-York.*
[2] Rev. Dr Hawks's, *History of the Episcopal Church in Virginia.*
[3] V. Baird, *Religion in America,* liv. II, ch. XIV.

foi différente de la leur vient se réfugier à leurs portes ou chez eux, cette foi nouvelle pourra bien rencontrer l'opposition, la contradiction, peut-être même la proscription, mais jamais l'indifférence, cette léthargie spirituelle, la pire des maladies de l'âme, qui éteint en elle le désir même de la vie? Puis, si plus tard, ces mêmes hommes, par un mouvement plus juste et plus généreux, s'interdisent de gêner en rien la prédication d'une foi religieuse quelconque, n'est-il pas présumable que, grâce à la liberté, celle de ces croyances qui a pour elle les droits de la vérité regagnera peu à peu le terrain que le droit de la force lui avait fait perdre et finira peut-être par triompher? Or, c'est là précisément l'histoire du catholicisme en Amérique. Mis hors la loi pendant un siècle et demi, chassé de la seule colonie qu'il avait fondée, il voit enfin s'ouvrir l'ère de la liberté, et, à partir de ce moment, sa marche n'est plus qu'une victoire continuelle, ininterrompue, grandissant chaque jour. Eût-il rencontré l'indifférence (j'entends l'indifférence non d'un peuple jeune qui ne sait rien et qui écoute, mais celle d'un peuple vieilli qui croit tout savoir et qui méprise), qu'aurait-il fait? La seule chose possible : se résigner à maintenir dans la foi le *pusillus grex* des croyants, arracher çà et là quelques âmes à l'épidémie du marasme, et voir la multitude, saisie de ce froid mortel dont on ne se réveille plus, s'en aller aux abîmes de la décrépitude. Au lieu de cela, le catholicisme a eu affaire à un peuple profondément religieux, et de plus à un peuple chrétien.

Le protestantisme n'est qu'une branche coupée du vieux tronc catholique. Il devait sa vie à une double force : force positive et force négative. La force négative ou protestante tenait en partie aux passions des hommes qui ont fait cette grande révolution, et en partie aussi, avouons-le sincèrement, parce que c'est la vérité, aux abus et aux désordres qui désolaient l'Église. La force positive tenait aux vérités catholiques conservées par les révoltés qui ne se donnaient pas pour des novateurs mais pour réformateurs. Ce fut là pour eux le principe vital, la raison de leur durée, comme cette séve dont on voit vivre longtemps encore les branches séparées de l'arbre. Une loi logique devait amener la force négative du protestantisme à décliner avec les causes qui l'avaient produite, avec les passions apaisées, avec les abus redressés; et aujourd'hui la Réforme ne serait plus qu'un souvenir historique, si elle n'était encore une religion par les principes de foi chrétienne empruntés au catholicisme, religion malade, il est vrai, languissante et qui épuise lentement les derniers restes de vie primitive.

Or, c'est en face de ce côté chrétien du protestantisme américain que l'Église se trouve placée. Le vieux fanatisme presbytérien et

anglican a disparu, sinon complétement des mœurs, au moins de la législation. Croire que les parties intéressées, les ministres, les zélés des différentes sectes, les institutions religieuses de toutes nuances, asiles, colléges, hôpitaux, etc. demeurent impassibles et calmes devant les progrès croissants de l'orthodoxie serait se faire illusion, et méconnaître les données de la nature humaine. Mais ces oppositions, sans écho dans les masses de plus en plus tolérantes et clairvoyantes, demeurent surtout sans appui légal, et ne trouvent plus dans l'ancien arsenal judiciaire des temps primitifs une seule loi dans laquelle elles puissent se retrancher et se défendre contre la vérité qui les envahit de toutes parts. La législation est chrétienne; elle l'est dans ce qu'elle défend comme dans ce qu'elle commande. Elle défend de nuire en quoi que ce soit à la liberté religieuse, d'après le principe catholique de la distinction des deux pouvoirs spirituel et temporel. Elle commande les actes qui imposent à tous le respect de la foi chrétienne qui est la foi générale : le repos du dimanche, les jours d'action de grâce et de pénitence publique, l'appel des bénédictions divines sur les principales fonctions de la vie civile et politique. Un aperçu général de ce côté religieux des lois et des mœurs fédérales et provinciales fera mieux ressortir son caractère chrétien.

II

Lorsque les colonies américaines détachées de la mère-patrie se constituèrent en fédération en 1776, il devint nécessaire pour les treize premiers États de se donner une constitution particulière en harmonie avec la constitution générale. Tous reconnurent la liberté de conscience, et en firent un des articles fondamentaux de leur charte privée. Cet article est généralement conçu dans les termes suivants : — « La profession et le libre exercice de toute croyance religieuse et de toute forme de culte sont et seront permis à tous; mais la liberté de conscience ainsi garantie ne s'entendra point d'une licence sans frein, ni de toute pratique portant atteinte à la paix et à la sécurité de l'État. » Cette liberté de conscience et des cultes, qui rompait avec les anciennes traditions et mettait un terme aux lois de proscription mutuelle, ne fut point accordée en même temps dans tous les États. Plusieurs n'y arrivèrent que lentement et très-tard : le Connecticut en 1818, la Virginie en 1830. L'égalité des droits civils et politiques pour tous les citoyens, quelles que fussent leurs croyances, rencontra de plus grandes difficultés encore. Jusqu'en 1806, les catholiques de l'État de New-York ne pouvaient ar-

river aux charges à moins d'abjurer solennellement toute obédience à un pouvoir ecclésiastique étranger. Dans la Caroline du Nord, ce n'est que depuis 1836 que pour être électeur et éligible on est dispensé du serment de croyance à la vérité de la religion protestante. Dans le New-Jersey la clause excluant les catholiques de tout emploi public ne fut abolie qu'en 1844. Encore aujourd'hui il reste un État, le New-Hampsire, qui n'a pas effacé de ses statuts l'article frappant les catholiques d'inaptitude aux charges publiques. Quant aux États formés des territoires cédés par la France ou l'Espagne, comme la Louisine, la Floride, le Michigan, l'Indiana, ou *annexés* du Mexique, comme le Texas et la Californie, les traités stipulent toujours la liberté de culte pour les catholiques établis dans ces contrées.

Quelles qu'aient été les résistances partielles et locales au souffle de liberté religieuse inauguré par la Révolution, le principe en avait été posé par le Congrès en termes trop nets et précis pour qu'il ne devînt pas désormais la loi générale et définitive. C'est aux immortels rédacteurs de la Constitution de 1787 que revient la gloire d'avoir consacré par une loi l'affranchissement civil et religieux de tous les citoyens américains et d'en avoir donné la formule moderne. L'égalité civile et politique est établie dans la troisième section de l'article VI : — « Aucun serment religieux ne sera jamais exigé pour remplir aucune charge ou office publics aux États-Unis. » — La liberté religieuse est affirmée dans un premier amendement ratifié en 1791 et conçu en ces termes : — « Le Congrès ne fera aucune loi pour établir une religion quelconque ou pour en prohiber le libre exercice. »

La première partie de cet amendement était une innovation d'une grande hardiesse. Les Églises établies avaient été la loi de toute l'anquité païenne et judaïque. Reconstituées avec Constantin sur une base chrétienne, elles n'avaient pas cessé d'être regardées comme un des principes constitutifs de toute société. La Réforme elle-même s'en était fait le défenseur, parfois jusqu'à l'idée païenne de la concentration dans les mains du prince des pouvoirs spirituel et temporel. La première entre toutes les nations chrétiennes, l'Amérique brise avec toutes ces traditions, et pose, au premier jour de son existence, un principe nouveau. Elle ne remplace pas une Église nationale par une autre comme cela s'était vu souvent, elle ne détruit pas pour détruire comme allait le faire la Révolution française, elle se déclare incompétente dans la question. Ainsi en est-il de la liberté de conscience. Elle ne dit pas : Je permets, je tolère l'exercice de tous les cultes, car la permission suppose un droit inaliénable; l'acte de permettre implique le droit de prohiber. Elle se dénie tout droit de ce genre, et s'interdit la faculté de jamais légiférer en matière reli-

gieuse. Elle rend ainsi au pouvoir spirituel sa liberté d'action, son indépendance absolue dans le présent et dans l'avenir.

L'occasion s'offrit bientôt de donner un commentaire éloquent et significatif à cette jurisprudence. Rome désirait ériger un premier siège épiscopal aux États-Unis. Jusque-là les quelques missionnaires du Maryland et des autres colonies dépendaient au spirituel d'un vicaire apostolique résidant à Londres. Mais comment espérer faire adopter une telle mesure de ces puritains ou épiscopaliens fanatiques, la veille encore acharnés contre les cérémonies, les messes, contre toutes les superstitions papistes ? Quel effet allait produire sur ces farouches esprits la perspective d'une mitre et d'une crosse ? On sonde le terrain prudemment. La propagande envoie au nonce de Paris, Mgr Doria, une note pour être remise à Franklin, ambassadeur des États-Unis à la cour de Louis XVI. On choisit le nonce de Paris, parce qu'on espère dans le roi de France qui est venu si à propos au secours de la jeune république dans sa lutte avec l'Angleterre. La note procède avec mesure et circonspection de peur de froisser les susceptibilités du Congrès.

« Le nonce apostolique a l'honneur de transmettre à M. Franklin la note suivante. Il le prie de vouloir bien la faire parvenir au Congrès des État-Unis de l'Amérique du Nord et de l'appuyer de son influence. 28 juillet 1783. — Suit la note dans laquelle on montre les inconvénients pour les missionnaires américains de recourir à un vicaire apostolique résidant à Londres, et les avantages d'un évêque sur place. — « La propagande de Rome, y est-il dit, propose au Congrès d'établir dans une des villes des États-Unis de l'Amérique du Nord un de leurs frères catholiques avec l'autorité et le pouvoir de vicaire apostolique et la dignité d'évêque, ou simplemeut avec le rang de préfet apostolique. Dans le cas, ajoute-t-on, où l'on ne trouverait point parmi les prêtres d'Amérique un sujet capable de remplir ces fonctions d'évêque ou de préfet apostolique, le Congrès serait prié de consentir à voir, en pareille occurence, l'élu choisi parmi les membres d'une nation en parfait rapport d'amitié avec les États-Unis. » — On ne pouvait, certes, être plus prévenant et plus conciliant. La note fut envoyée par Franklin au Congrès. La réponse à l'ambassadeur ne se fit pas attendre. Elle portait que le Congrès n'avait aucune opinion à émettre en cette affaire attendu que le domaine des choses religieuses était en dehors de sa compétence[1]. La chancellerie romaine se le tint pour dit ; depuis, réservant pour d'autres gouvernements ses formules de courtoisie diplomatique, elle a largement usé de la pleine latitude que lui reconnaissait le Congrès amé-

[1] *Catholic Church in the United States*, by Henry de Courcy, ch. v.

ricain. Six ans après, cette même année 1789 d'impérissable souvenir, Pie VI érigeait le premier siége épiscopal de Baltimore en faveur de Mgr Jean Carroll. Aujourd'hui les États-Unis comptent soixante évêchés et vicariats apostoliques, sans que le Congrès soit une seule fois sorti de cette position de stricte neutralité prise par la constitution de 1787.

Nous n'avons pas à examiner en ce moment les raisons diverses qui portèrent les législateurs américains à proclamer ce principe d'incompétence en regard des choses religieuses, mais il est hors de doute que, dans les circonstances présentes, ils ne pouvaient rien faire de meilleur pour l'Église. La liberté est le premier de ses besoins. Elle peut vivre sans être unie à l'État par un pacte social; elle ne saurait se passer de liberté; elle n'a nul besoin de priviléges, ni de faveurs, mais le droit de la conscience et le domaine des âmes, le droit de vivre, de parler, de prêcher, d'écrire, d'enseigner, de professer publiquement son culte, voilà ce qu'il lui faut à tout prix, c'est là son sacré patrimoine acquis au prix du sang d'un Dieu, des apôtres et des martyrs de tous les âges. Sans cela elle n'est plus reine mais esclave, et les chaînes d'or dont ses prétendus protecteurs la couvrent n'en sont pas moins un joug sous lequel elle gémit. Rien de plus imprescriptible que ce droit spirituel dans son intégrité, et rien de plus rare dans l'histoire. Où sont les époques où l'Église apparaisse vraiment libre, où l'on puisse juger ce qu'elle est et ce qu'elle peut lorsqu'elle n'a rien à redouter ni de la haine ni de l'amour des princes[1]? Que de monarques, en lui tendant la main pour une alliance mutuelle, lui ont fait payer chèrement le prix de ce pacte intéressé! Quelles persécutions ouvertes et cachées! Quelles répugnances de la part des empires terrestres à reconnaître en elle la sublime suprématie des âmes! Comment ne pas se réjouir de la voir enfin, une fois dans l'histoire, pleinement et vraiment libre, non par la volonté d'un homme de bien, mais en vertu d'un principe? Comment ne pas applaudir à la solution donnée par les grands législateurs de cette république naissante au grave et difficile problème des rapports des deux puissances civile et religieuse? Un illustre et docte évêque contemporain, Mgr Ketteler, évêque de Mayence, a dit, écrit et soutenu cette proposition : « Il n'existe aucun principe ecclésiastique qui empêche au catholique de penser que, dans des circonstances données, l'État ne peut rien faire de mieux que d'accorder une pleine liberté religieuse[2]. » Or, l'État américain se trouvait précisément dans une de ces circonstances. Composé de protestants en grande

[1] On connaît le mot de saint Ambroise à Maxime : *Felicius Episcopos persequuntur Imperatores quam diligant.*

[2] Voir le *Correspondant* de mai 1867.

majorité, que pouvait-on lui demander de mieux pour la religion que la liberté? Il l'accorda, ou plutôt il déclara libre la religion, sans ambages, sans réserves, sans possibilité de reprendre un jour ce qu'il déclarait ne lui point appartenir. L'ère des Églises nationales est passée ; l'Amérique, la première, l'a compris ; la première elle a rendu l'Église à elle-même. L'expérience a déjà montré, l'avenir, nous en sommes convaincu, dira plus éloquemment encore qu'elle sera la première aussi à en recueillir les avantages.

Parmi les auteurs de la constitution américaine, plusieurs souscrivirent à l'émancipation religieuse avec un sentiment de libéralisme sincère, soutenu par le souvenir des anciennes persécutions. Le premier et plus grand de tous, Washington, s'exprimait ainsi, peu après l'adoption de la constitution, dans une lettre au comité général des Églises baptistes, dans la Virginie : « Messieurs, si j'avais jamais pu concevoir la moindre crainte que la constitution élaborée par l'assemblée que j'ai l'honneur de présider pût jamais mettre en danger les droits religieux d'une société ecclésiastique quelconque, certainement je n'y aurais jamais apposé ma signature; et si je pouvais croire que le gouvernement fût jamais tenté de toucher à la liberté de conscience, je vous prie d'être persuadés que personne ne serait plus empressé que moi à mettre des obstacles efficaces aux horreurs de la tyrannie spirituelle et à toute espèce de persécution religieuse. Vous vous souvenez sans doute que j'ai souvent exprimé ma conviction à cet égard, à savoir que tout homme qui se conduit en bon citoyen, n'étant comptable qu'à Dieu de ses croyances religieuses, doit être protégé dans le culte qu'il rend à la divinité selon les lois de sa conscience [2]. »

De ce que Washington appuyait ainsi la liberté des différents cultes, suit-il qu'il faisait acte d'indifférence religieuse? Nullement; et ceci nous conduit à une distinction importante pour l'intelligence du système religieux américain. En Europe, beaucoup de libéraux confondent la liberté religieuse avec l'indifférence. De ce que l'État reconnaît tous les cultes pour les protéger également, ils concluent qu'il ne doit être d'aucun culte et n'avoir aucune religion, confondant l'acte de respect politique aux convictions diverses avec le mépris personnel pour toutes, car se désintéresser de la religion c'est n'y pas croire, c'est l'athéisme dans l'État. Mais un État sans religion est une monstruosité. Rien de plus intimement lié aux devoirs de l'État et aux intérêts sociaux que la religion. Sans religion point de famille, point de société, point de lois, d'obéissance, de respect, de civilisation, d'honneur. Et quelle est donc la mission

[1] Extrait du *Metropolitan*, octobre 1856.

de l'État sinon de protéger tous ces intérêts dont l'ensemble forme la vie sociale? Et comment le pourra-t-il si la religion n'est pour lui qu'un vain mot, une terreur salutaire sagement inventée pour tenir le peuple en respect? C'est dans ce sens que le *Syllabus* a condamné comme fausse et erronée la doctrine de la séparation complète de l'Église et de l'État, non pas qu'un gouvernement doive de toute nécessité et toujours reconnaître la religion véritable comme religion d'État, mais parce qu'il y a des rapports essentiels, nécessaires, imprescriptibles entre la société et l'Église, entre l'autorité civile et l'autorité religieuse, et que la patrie n'est, selon le mot de Bossuet rappelé naguère ici même, que «la société des choses divines et humaines.» Aussi l'Amérique, ce gouvernement qui s'est le plus radicalement affranchi de toutes les traditions des Églises établies, peut-elle présenter ce singulier phénomène d'être le plus religieux de tous les gouvernements sans religion d'État.

Ces mêmes législateurs, qui déclaraient n'avoir pas qualité pour intervenir dans les choses religieuses, étaient, pour le plus grand nombre, des hommes croyants et fidèles aux pratiques de leur culte. Franklin lui-même, qui n'aimait pas à faire montre de ses sentiments religieux, fut le premier à demander que les séances du Congrès fussent ouvertes par la prière d'un ministre de l'Évangile. Depuis, le Capitole a toujours eu son chapelain, et les législatures des différents États ont imité cet exemple. Outre la prière, qui ouvre régulièrement toutes les séances, les membres des deux Chambres se réunissent le dimanche à onze heures dans une des salles du Capitole pour assister à un service religieux. Il est d'usage d'inviter à ces prédications les meilleurs orateurs des différentes communions, voire même des prêtres et des évêques catholiques. Peut-être cela nous paraît-il étrange, et avons-nous de la peine à concilier ce goût pour des doctrines opposées avec nos idées sur l'unité et l'intolérance dogmatique de la foi; aussi bien la fixité dans la foi n'a jamais été la qualité dominante du protestantisme, maintenant moins que jamais. On est de la religion de l'Évangile et l'on appartient par coutume ou par convenance à l'une des communions établies, mais on n'accorde aux croyances particulières de sa secte qu'une foi douteuse, équivoque et qui aime volontiers à entendre ce que disent les autres sectes pour leur défense. Au reste, cette disposition générale des esprits à chercher la vérité religieuse, à voir et à comparer au grand jour les différentes doctrines, a été et est encore la cause d'un nombre considérable de retours au catholicisme.

On aimera peut-être à connaître le genre de ces discours religieux devant les représentants du peuple souverain. L'avant-dernier archevêque de New-York, Mgr Hughes, un de ces véhéments orateurs

comme l'Irlande en sait produire, se trouvait à Washington en 1847, et recevait du Congrès l'invitation suivante : « Au très-révérend évêque Hughes. Monsieur, les soussignés, membres du Congrès, vous invitent respectueusement à prêcher à la salle de la Chambre des représentants, dimanche matin, à onze heures, à moins qu'une autre heure ne vous soit plus agréable. Nous sommes, très-révérend monsieur, vos obéissants serviteurs. » (Suivent les signatures de la presque totalité des membres du Sénat et de la Chambre.) L'évêque accepta, bien qu'il n'eût que deux ou trois jours pour se préparer, et prit pour texte cette parole de Jésus-Christ à ses apôtres : « Vous savez que les princes des Gentils exercent un pouvoir absolu sur leurs peuples, et que les plus grands d'entre eux sont les dépositaires de cette puissance. Il n'en sera pas ainsi parmi vous, mais celui de vous qui voudra être le plus grand devra se faire votre serviteur. » Il montra dans le christianisme le germe de la régénération morale, sociale et politique du genre humain. Nous ne pouvons analyser ce discours, qui fit sensation et fut reproduit par toute la presse. Nous en citerons au moins la péroraison, qui résume, dans un saisissant contraste entre Washington et Napoléon, l'idée-mère du discours, la notion chrétienne du pouvoir.

« Qui serait assez aveugle pour ne pas reconnaître les obligations dont nous sommes redevables aux enseignements du Rédempteur? Nous avons ici le sublime spectacle d'un peuple à la fois son propre sujet et son souverain. Ah! combien il importe que nos actes soient, ici surtout, en harmonie avec la parole du Sauveur : « Celui qui veut « être le premier doit se faire le serviteur de tous! » Dans un pays comme celui-ci, où tout homme est investi d'une portion du pouvoir, combien il importe qu'il se souvienne, dans l'exercice de ses prérogatives, qu'il rendra compte de tous ses votes, non pas seulement à ses constituants — ce qui le plus souvent n'est pas une très-lourde responsabilité — mais à un Dieu juste et vigilant, qui scrute les intentions dans leurs intimes profondeurs! dans un pays qui a reçu l'inappréciable don d'un grand homme, éminent entre tous dans l'ordre social et politique, sans rival dans sa manière d'entendre et de pratiquer le précepte divin de l'autorité! Quel exemple pour vous tous! Et combien il est naturel de penser qu'un pays gratifié par Dieu d'un libérateur si extraordinaire, si incomparable, se montrera digne d'un tel ancêtre, et que sa destinée sera de devenir un foyer béni de lumières pour le monde entier! Le nom d'un autre grand homme se présente en ce moment à ma mémoire, et le contraste qu'il offre avec le souvenir illustre que je viens d'évoquer me remplit l'âme d'une douloureuse émotion. D'un côté, je vois le *Père de la patrie* attendant ses ordres, heureux de se dévouer pour elle

de toutes manières, mais avec une modestie et une dignité qui font de sa vie le modèle achevé des grands capitaines et des hommes d'État, un caractère unique dans l'histoire de la race humaine, une sorte de création à laquelle rien ne saurait être comparé. Je le vois, à l'apogée de son triomphe et de sa gloire, remettre sa vaillante et victorieuse épée aux mains de son pays, de ce pays aimé dont il a brisé les fers. Il renonce, autant qu'il est en lui, aux brillantes perspectives qui eussent fasciné l'ambition de tant d'autres. L'heure était venue. Son triomphe moral est complet. C'est là l'exemple qui doit vous être familier, qui doit être profondément gravé dans tout cœur américain.

« D'un autre côté, je vois un chef d'une origine presque semblable ; mais quelle différence dans la carrière ! et quel désastre dans la fin ! Avec l'exemple du général Washington devant lui, vous le voyez, soldat sans autre titre que son profond génie, sans naissance illustre, sans manifestation précoce de ces qualités qui attirent les regards d'un peuple, chercher, au milieu d'une république en désarroi, le salut de son pays ; mais par quel mobile? — ai-je besoin de le dire? — et s'élancer d'un bond de la tente du guerrier au trône héréditaire de cent rois. Du haut de ce trône, est-ce sa patrie qu'il sert? Songe-t-il à se faire le défenseur des intérêts d'autrui, à resserrer les limites de sa puissance et de sa grandeur? Non, mais aussi sa carrière n'est qu'un météore qui passe, étonnant l'univers qui le regarde, étincelant mais éphémère; et lorsque je vois ce même homme, lui aussi, rendant son épée et disant adieu à ses généraux à Fontainebleau, ah ! quel contraste avec cet autre maître qui lègue à notre république l'héritage d'un exemple d'un prix presque égal à la liberté qu'il lui a conquise ! Le général français disparaît, regretté de quelques-uns, amèrement blâmé par la multitude; sa gloire est accompagnée de lamentations, et sa chute poursuivie des malédictions de ces mères éplorées auxquelles il avait arraché leurs fils les uns après les autres dès qu'ils pouvaient porter l'arme des combats. Je le vois enfin réduit à un état qui émeut de compassion; aigle puissant, car il l'était ! et maintenant l'aile blessée et pantelante, enchaîné à un roc solitaire de l'Océan, abandonné, cruellement abandonné, pour y mourir comme jamais aigle n'était mort ! Quel contraste ! Frères bien-aimés ! Que faut-il de plus pour mettre en tout son jour cette vérité divine qu'un homme, s'il veut servir son pays, ses concitoyens, et se donner à lui-même la plus haute jouissance dont sa nature soit capable, doit chercher, avant son propre intérêt, les intérêts, les droits et le bien-être de ses frères. Souvenons-nous tous que pour servir notre pays et notre souverain il faut marcher à la lumière de la vérité et allumer nos flambeaux au soleil de

la justice. Nous confier à tout autre guide, c'est faire inévitablement fausse route, nous préparer à nous-mêmes des mécomptes probables et porter atteinte aux intérêts de ceux qui nous ont donné mission de les servir [1]. »

Ces nobles et purs enseignements, inspirés de l'Évangile, les hommes d'État d'Amérique aiment à les entendre, comme ils aiment à les rappeler eux-mêmes dans leurs proclamations, et s'ils ne sont pas toujours en harmonie avec la vie privée et les actes de plusieurs, au moins sont-ils toujours d'accord avec le sentiment général de la nation, qui est une nation chrétienne. Bien différents des chefs de la Révolution française, qui parlent beaucoup de vertu, de civisme, de nature, mais jamais de Dieu ni de son Christ, les chefs de la révolution américaine invoquent constamment le Dieu de l'Évangile, et comptent sur lui pour le succès.

Dès le début de la guerre de l'indépendance, le Congrès, dans une proclamation, exprime le désir « de voir le peuple de tout rang et de toute classe profondément convaincu que toutes choses dépendent de la souveraine Providence de Dieu, et que, dans leur légitime entreprise, leur devoir est avant tout de s'appuyer sur son secours infaillible. » Quelques mois après, « il recommande encore avec instance à tous les membres des États-Unis, et particulièrement aux officiers civils et militaires, les actes de repentir et de réforme intérieure ; il exige d'eux tous la stricte observance des lois qui défendent les jurements profanes et toute immoralité. » Puis, en 1777, l'indépendance signée, déclarée et acclamée par tous avec enthousiasme, la guerre allumée de toutes parts, le Congrès fait un nouvel appel à la nation, « afin que d'une voix et d'un cœur le bon peuple rende à Dieu de sincères actions de grâces et se consacre au service de leur Bienfaiteur céleste ; que leur reconnaissance soit accompagnée d'une humble confession de leurs nombreuses fautes, seul obstacle aux faveurs d'en haut; qu'ils prient instamment le Seigneur, par les mérites de Jésus-Christ, de pardonner et d'oublier entièrement ces fautes; qu'ils lui demandent de répandre ses favorables bénédictions sur les gouvernements des différents États, de faire prospérer le Congrès général de toute la nation, d'inspirer aux commandants de terre et de mer, et à leurs soldats, cette sagesse et ce courage qui leur permettront d'assurer, avec l'aide de Dieu, l'indépendance et la paix des États-Unis; qu'il plaise à Dieu de bénir le commerce et les manufactures de la nation, les sillons du laboureur, et nous donne de jouir des riches productions de notre sol ; que les écoles et maisons d'éducation, si nécessaires pour maintenir les principes de vraie

[1] *Complete Works of the Most Rev. John Hughes*, t. Ier, p. 560.

liberté, de vertu et de piété, puissent s'étendre partout ; enfin, qu'il protége sa religion dans nos cœurs pour l'extension et l'avancement de ce royaume qui est justice, paix et bonheur dans le Saint-Esprit. »

Ne croirait-on pas entendre la voix calme et sainte d'un pontife plutôt que celle d'une grande assemblée politique qui fonde un peuple et soutient une lutte formidable? Cet accent chrétien de la parole publique du Congrès et du pouvoir exécutif n'est pas le propre d'une époque plus reculée ; il se retrouve dans les actes officiels de tous les temps, depuis la parole de Washington jusqu'à celle de Lincoln et de Johnson, non-seulement chez les organes du gouvernement général, mais aussi des différents États. Parleraient-ils ainsi s'ils n'étaient assurés de répondre au sentiment populaire? Cette tradition se serait-elle maintenue malgré le changement perpétuel des fonctionnaires publics, si elle n'avait sa racine et sa raison d'être dans l'âme chrétienne du peuple? Le roi de Prusse, dans ses discours aux Chambres, peut parler de son droit divin sans que ceux auxquels il s'adresse en croient le premier mot ; mais dans une démocratie comme celle des États-Unis de pareilles fictions ne seraient ni tolérées, ni possibles.

Un autre trait des mœurs américaines et de la place qu'y tient la religion, c'est le droit que s'arrogent les gouverneurs d'États d'indiquer tous les ans un jour d'actions de grâces publiques à Dieu pour les bienfaits de l'année, et l'exemplaire empressement du peuple à répondre à cette invitation. C'est d'ordinaire à la fin de l'automne que ce jour est choisi. Il n'y a là nulle contrainte ni civile ni religieuse ; la voix du chef de l'État est considérée comme l'expression du vœu général ; aussi ce jour-là les affaires s'arrêtent, le commerce est suspendu, les maisons se ferment comme le dimanche, les églises se remplissent de fidèles qui viennent entendre la parole sacrée, et le reste du jour est consacré à des réjouissances de famille. C'est la fête religieuse de l'année, comme le 4 juillet, anniversaire de l'indépendance, et le jour de naissance de Washington sont les fêtes patriotiques. Nous donnerons ici l'un de ces appels religieux à la prière par l'autorité civile pour l'édification de nos démocrates libres-penseurs : c'est le jour d'actions de grâces pour l'État de New-York.

« En conformité avec le sentiment de haute gratitude due au Tout-Puissant, gouverneur du monde, je désigne jeudi prochain, quatorzième jour de décembre, pour être observé par le peuple de cet État comme un jour de prières, de louanges et d'actions de grâces au Dieu Très-Haut, pour les bienfaits nombreux et immérités de cette année.

« Je suis assuré que cet acte de devoir public répond aux désirs du peuple et qu'il rencontrera l'acquiescement général.

« Comme peuple, nous avons grande raison d'être reconnaissant et de remercier Dieu, dispensateur de tous biens, pour les faveurs de sa Providence sur l'État et sur la nation. Durant l'année qui vient de s'écouler, nous avons pu jouir sans trouble de tous nos privilèges politiques et religieux. Nous avons été exempts de ces maladies pestilentielles qui trop souvent affligent les populations. La saison a été des plus prospères, et rarement les récoltes furent plus abondantes. Mais surtout l'Esprit du Seigneur, pour couronner ses dons, a ranimé les cœurs endormis et conduit à la lumière un grand nombre d'esprits oublieux de leurs devoirs.

« Pour tant de bienfaits élevons donc nos cœurs, dans une humble adoration, à notre Père qui est au ciel, et donnons au monde l'imposant spectacle de la population entière d'un grand État s'abstenant en ce jour de toute affaire mondaine et se dévouant au service du Tout-Puissant. Souvenons-nous toujours que « la justice exalte les « nations. »

« Donné de ma main, sous le sceau privé de l'État et de la ville d'Albany, ce dixième jour de novembre de l'an de Notre-Seigneur mil huit cent quarante-trois.

« Wm. C. Banck »

Dans ce même État de New-York, en 1811, un individu fut condamné à l'amende et à la prison pour avoir mal parlé de la personne et de la naissance de Jésus-Christ. Le juge Kent, l'un des premiers jurisconsultes du pays, disait à cette occasion : « Le peuple de cet État, comme la nation tout entière, tient les doctrines fondamentales du christianisme pour sa règle de foi et de conduite ; aussi, insulter l'Auteur de cette foi n'est pas seulement, au point de vue religieux, une impiété monstrueuse, mais encore, sous l'aspect social, une grossière injure aux convenances et au bon ordre. Rien ne serait plus blessant pour les sentiments religieux du peuple et d'un plus dangereux exemple sur l'éducation de la jeunesse que de déclarer permis un pareil outrage. Cela aboutirait à confondre toute distinction entre le sacré et le profane. Il est vrai, ajoute-t-il, que la constitution exclut toute Église établie ; mais cela ne va pas jusqu'à interdire la connaissance judiciaire des offenses contre la religion et la morale, qui n'ont aucun rapport avec ces établissements religieux ni avec aucune forme particulière de gouvernement, et sont punissables uniquement parce qu'elles ébranlent la base des obligations morales, atteignent la sécurité et dissolvent les liens sociaux. Interpréter ce point de la constitution comme le renversement des

barrières établies par le droit coutumier contre la licence, le libertinage et les attaques au christianisme serait une énorme perversion de son véritable sens [1]. »

Quoi de plus net et de plus juste que cette doctrine? Si l'État met au rang de ses premières obligations le respect du nom et de la fortune privée des citoyens, comment serait-il désarmé s'il s'agit de l'honneur du peuple, du respect de son nom de chrétien et de son plus précieux trésor, la religion? Sachons admirer la sagesse pratique de la civilisation américaine, qui a pu garder intacts les principes de liberté religieuse et politique inscrits d'une main sûre au frontispice de sa constitution, parce qu'elle a su se tenir en garde contre les entraînements insensés d'une liberté illimitée et les folles théories du socialisme humanitaire.

Dans ce pays de liberté de conscience, on ne reçoit point en justice le témoignage d'un athée ni de celui qui ne croit à aucune vie future de récompense pour les bons et de punition pour les méchants. On estime avec raison qu'une parole sans frein de croyance religieuse est une parole sans valeur, sans autorité morale; mais on respecte la diversité des croyances en variant la forme du serment. Le quaker affirme solennellement, l'israélite jure sur le livre de l'Ancien Testament, quelques sectes en levant la main, et la généralité en posant la main sur la Bible. Dans tous les États de l'Union il y a des lois contre les jurements, les blasphèmes, les gravures et livres licencieux, les offenses à un culte quelconque.

Mais la loi religieuse et éminemment chrétienne, dont l'observance s'est le mieux conservée, et dont le contraste avec nos habitudes françaises frappe le plus vivement l'étranger, c'est la loi du repos du dimanche. Connue de la plus haute antiquité, cette loi d'un jour de repos sur sept fut de tout temps considérée par les peuples chrétiens comme une des bases primordiales de l'ordre religieux par ses merveilleuses harmonies avec les conditions spirituelles et physiques de l'homme. Entrée très-profondément dans les mœurs des nations catholiques, le protestantisme n'eut garde de toucher à cette économie divine; elle devint une part principale du côté positif et vivant de la Réforme, et l'une des institutions qui a contribué le plus efficacement à sa durée. Les premiers émigrants l'apportèrent en Amérique avec les autres lois religieuses; elle prit place dans leurs codes et fut appliquée avec un luxe de pénalités digne du rigorisme puritain. Entre ces lois des différentes colonies sur le repos dominical, nous citerons celles du Massachusetts, dont les considérants sont particulièrement remarquables et mériteraient d'être lus et médités par les hommes d'État de tous les temps.

[1] *Johnson's Reports*, p. 290.

En 1792, à l'époque même où la république antichrétienne de France remplaçait le dimanche par la décade, le corps législatif du Massachusetts promulguait la loi suivante :

« Attendu que l'observation du dimanche est d'un intérêt public ; qu'elle produit une suspension utile dans les travaux ; qu'elle porte les hommes à réfléchir sur les devoirs de la vie et sur les erreurs auxquelles l'humanité est si sujette ; qu'elle permet d'honorer en particulier et en public le Dieu créateur et gouverneur de l'univers, et de se livrer à ces actes de charité qui font l'ornement et le soulagement des sociétés chrétiennes ;

« Attendu que des personnes irréligieuses ou légères, oubliant les devoirs que le dimanche impose et l'avantage que la société en retire, en profanent la sainteté en se livrant à leurs plaisirs ou à leurs travaux ; que cette manière d'agir est contraire à leurs propres intérêts comme chrétiens ; que, de plus, elle est de nature à troubler ceux qui ne suivent pas leur exemple, et porte un préjudice réel à la société tout entière, en introduisant dans son sein le goût de la dissipation et les habitudes dissolues ;

« Le Sénat et la Chambre des représentants ordonnent ce qui suit :

« 1° Nul ne pourra, le jour du dimanche, tenir ouverts sa boutique ou son atelier. Nul ne pourra, le même jour, s'occuper d'aucun travail ou affaires quelconques, assister à aucun concert, bal ou spectacle d'aucun genre, ni se livrer à aucune espèce de chasse, jeu, récréation, sous peine d'amende. L'amende ne sera pas moindre de 10 schellings et n'excèdera pas 20 schellings pour chaque contravention ;

« 2° Aucun voyageur, conducteur, charretier, excepté en cas de nécessité, ne pourra voyager le dimanche, sous peine de la même amende ;

« 3° Les cabaretiers détaillants, aubergistes, empêcheront qu'aucun habitant, domicilié dans leur commune, ne vienne chez eux, le dimanche, pour y passer le temps en plaisirs ou en affaires. En cas de contravention, l'aubergiste et son hôte payeront l'amende. De plus, l'aubergiste pourra perdre sa licence ;

« 4° Celui qui, étant en bonne santé et sans raison suffisante, omettra pendant trois mois de rendre à Dieu un culte public, sera condamné à 10 schellings d'amende ;

« 5° Celui qui, dans l'enceinte d'un temple, tiendra une conduite inconvenante, payera une amende de 5 schellings à 40 ;

« 6° Sont chargés de tenir la main à l'exécution de la présente loi les tythingmen des communes [1]. Ils ont le droit de visiter, le

[1] Ce sont des officiers élus chaque année et qui, par leurs fonctions, se rapprochent tout à la fois du garde champêtre et de l'officier de police en France.

dimanche, tous les appartements des hôtelleries ou lieux publics. L'aubergiste qui leur refuserait l'entrée de sa maison sera condamné pour ce seul fait à 40 schellings d'amende.

« Les tythingmen devront arrêter les voyageurs, et s'enquérir de la raison qui les a obligés à se mettre en route le dimanche. Celui qui refusera de répondre sera condamné à une amende qui pourra être de 5 livres sterling.

« Si la raison donnée par le voyageur ne paraît pas suffisante au tythingmen, il poursuivra ledit voyageur devant le juge de paix du comté [1]. »

Ces dispositions, qui se retrouvent à peu près les mêmes dans tous les États primitifs, n'ont jamais été abrogées, bien que la partie pénale en soit aujourd'hui fort rarement appliquée. La loi reste gravée dans les mœurs ; l'Amérique est le pays du monde où le dimanche est le plus scrupuleusement observé. Ce jour-là, commerce, affaires, devoirs publics, tout est suspendu. Les cours de justice, les douanes, toutes les fonctions politiques et civiles sont arrêtées; le Congrès ne siége jamais le dimanche, et si parfois, à la fin d'une session, la surcharge d'affaires l'oblige à prolonger la séance de la nuit du samedi jusqu'au dimanche matin, il peut s'attendre à une remontrance en règle de la part de la presse religieuse, et même de beaucoup de journaux séculiers. Ce jour-là, point de poste, point de chemins de fer, point de divertissements publics ; débits de liqueurs, billards, cafés, tout est fermé.

Le touriste français, égaré dans le désert de ces rues silencieuses, accablé d'ennui dans cette solitude forcée et cette pénitence imméritoire, se venge par la satire. Que n'a-t-il pas dit du dimanche de Londres et de New-York? Il est aisé de s'en plaindre, mais il serait mieux encore de le comprendre. Quelle est donc la force secrète qui arrête tout court ce peuple dévoré pendant six jours de la fièvre du dollar? Ce peuple pour qui le temps est de l'argent, pour qui l'argent semble le premier mobile de son activité, qui donc lui apprend à laisser perdre vingt-quatre heures de ce temps si précieux dans un repos en apparence inutile et préjudiciable à ses affaires? Il y a donc une idée grande, religieuse, divine, qui domine cette société si matérielle à la surface? Il y a donc pour elle un intérêt supérieur qui commande les intérêts d'un jour, une loi spirituelle au-dessus de toutes les ambitions terrestres? Il y a donc pour ces esprits si fiers et si indépendants une autorité surnaturelle reconnue de tous, obéie par tous? Oui, certes, il en est ainsi. L'étranger, qui a perdu cette

[1] *General laws of Massachusets*, t. Ier, p. 410. Cité par M. de Tocqueville, t. Ier, note E.

foi religieuse, se demande d'où vient ce repos subit chez un peuple si actif, d'où vient cette suspense de tous plaisirs dans une société si avide de fêtes et de spectacles. Qu'il entre dans ces temples remplis, qu'il pénètre au sein de ces foyers recueillis, de ces familles lisant en commun le Livre des divins enseignements, il aura la clef de ce mystère. Ce que font ces négociants dans leurs temples? Ils y apprennent que l'homme ne vit pas seulement de pain, qu'il n'a pas seulement des droits mais des devoirs, qu'il doit à Dieu le culte intérieur, un amour au-dessus de tous les amours, aux lois de son pays la soumission du cœur, à lui-même l'honneur de la conscience, le respect de son nom, la victoire sur *la bête féroce qui est en nous*, comme disait un ancien, et qu'il faut la tuer chaque jour si nous ne voulons qu'elle tue l'homme, la famille, la société. Ce que fait dans le temple ce commerçant qui, pendant six jours, aligne des chiffres, pèse le sucre et le coton? Il relève la tête, il réfléchit, il pense, il prie, il lit, il se retrempe à la douce et pure atmosphère du *home;* il vit par l'âme et par le cœur. Ce n'est pas gai, dit-on. C'est possible; mais c'est fortifiant, et cela vaut mieux. En France, le dimanche est fait pour l'amusement, et l'amusement, à la façon dont beaucoup l'entendent, c'est la diversion aux soucis de la semaine par le plaisir, non le plaisir de l'esprit, mais le plaisir des sens. En Amérique, le dimanche est fait pour le repos de l'homme tout entier, de l'âme et du corps. Si l'on veut dire que l'austérité puritaine a laissé sa marque sur le dimanche protestant, et outre-passé la mesure en interdisant jusqu'aux délassements les plus innocents, nous n'y contredisons pas, nous le reconnaissons volontiers, et nous mettons entre la fête du hameau catholique, tel que la dépeint Chateaubriand, et le dimanche de New-York la même distance qu'entre le catholicisme et le protestantisme; mais, en dépit de l'exagération, le fond subsiste, qui est une loi chrétienne du plus haut intérêt social.

Pour moi, lorsque le dimanche je parcours les rues désertes d'une grande ville de l'Union, ces rues la veille encore encombrées d'une foule bruyante et inquiète, lorsque je me trouve presque seul dans les larges avenues où la veille j'étais coudoyé, heurté, arrêté à chaque pas, lorsque je vois le silence, le calme et la solitude partout, excepté à l'entour des temples, lorsque je songe que cette fourmilière d'hommes s'est retirée pour se recueillir et prier, je me sens saisi, je l'avoue, d'une impression grave, solennelle et religieuse; je comprends pourquoi ce peuple est un grand peuple; je comprends pourquoi, depuis près d'un siècle, il est libre et le plus libre qui soit au monde. Lorsque, au contraire, je vois en France l'homme des villes et l'homme des champs, ayant complétement perdu le sens divin du dimanche, ne plus obéir qu'à un instant de joie sensuelle ou de

lucre, se précipiter à ses plaisirs ou se courber sur sa glèbe, lorsque j'entends dans la rue les chants, les ris et le tumulte de la foule mêlés au bruit des lourdes charrettes ébranlant le pavé ; lorsque je compare les multitudes remplissant les lieux publics avec le petit nombre des fidèles dans les églises, j'éprouve au cœur un serrement d'amère tristesse pour mon pays, je comprends pourquoi ce peuple, si admirablement doué, si grand dans le passé, si riche encore dans le présent, si incomparable dans ses qualités, si ouvert, si aimable, si généreux, je comprends pourquoi il souffre et il se plaint, je comprends qu'à côté des signes de grandeur et d'espérance pour l'avenir il y ait les témoignages irrécusables d'une perturbation profonde, les symptômes d'une effrayante déchéance, des haines de Dieu et de l'âme inconnues de nos pères, je comprends surtout pourquoi ce peuple, si amoureux de liberté, n'est pas libre encore et n'est pas près de le devenir.

« Malheur à l'Amérique, a dit un écrivain religieux, si elle cesse jamais de respecter le jour du Seigneur! » Oui, malheur à l'Amérique et malheur aussi à la liberté! Les Américains le savent, et pour maintenir dans le cœur du peuple le respect de cette loi sociale et religieuse, ils ont recours à leur grand moyen, à leur grande force, l'association. Il y a des sociétés du dimanche, comme il y a des sociétés bibliques, des sociétés de tempérance, des sociétés d'éducation, des sociétés contre le jeu, etc.

La presse, elle aussi, vient en aide à tout ce qui tient à l'essence du christianisme. La presse n'est point *sectarienne*, comme on dit en Amérique, c'est-à-dire qu'elle n'est ni presbytérienne, ni épiscopalienne, ni méthodiste, ni baptiste, mais elle est chrétienne. Ces sectes particulières ont leurs organes spéciaux, leurs journaux hebdomadaires [1], mais la grande presse quotidienne et politique ne fait point de controverse religieuse ; elle ne défend aucune Église et n'en attaque aucune, mais elle défend les grands principes du christianisme et la morale de l'Évangile. Parmi les deux mille journaux politiques qui circulent aux États-Unis, on en compterait à peine trois ou quatre dont le langage antireligieux rappelât le ton de notre presse démocratique et humanitaire. Un journal qui se permettrait de toucher aux institutions et aux doctrines que la masse du peuple respecte et vénère, s'apercevrait vite de sa faute au nombre décroissant de ses abonnés. En Amérique, le journal ne guide pas l'opinion, il la suit; il ne la fait pas, il l'écoute. A cet égard, l'accent chrétien de la presse américaine est un témoignage sûr et précieux, car il exprime

[1] Le recensement de 1850 compte 191 journaux religieux et leur donne plus d'un million d'abonnés.

non le sentiment de quelques écrivains, mais la pensée générale du peuple.

Nous ne donnerons pas en preuve du sentiment religieux le nombre presque incalculable de sectes qui pullulent sur la vaste étendue du territoire américain. Cette infinie variété de doctrines, qui va de l'illuminisme le plus échevelé jusqu'au nihilisme hégélien, est le côté faible de la religion en Amérique ; c'est par là que le protestantisme périra et ramènera les esprits à l'unité catholique. Il faut sans doute un mouvement religieux réel et étendu pour donner naissance et vie à cette immense mosaïque de fantaisies dogmatiques ; mais il faut aussi un complet désarroi des croyances pour expliquer ce pêle-mêle de dogmes contradictoires, cette Babel du langage spirituel. Lancées à la recherche de la vérité religieuse, ces sectes ressemblent à des navires qui ont cessé de voir au ciel l'étoile qui les guidait et sur la rive le phare qui leur montrait l'écueil; sans boussole et sans gouvernail, les uns s'égarent dans la nuit, les autres se brisent aux récifs ou se perdent dans des efforts impuissants sans aborder jamais. Plusieurs de ces essais de réforme spirituelle vivent au plus quelques années et meurent écrasés sous la hardiesse de l'entreprise et l'insuffisance des dévouements; d'autres se rapprochent chaque jour de l'unité catholique, soit par le mouvement intérieur des doctrines, soit par les formes extérieures de la liturgie. Chaque jour aussi le catholicisme s'enrichit des débris de ces tentatives généreuses mais stériles.

Nous aurons occasion de revenir plus tard sur le travail doctrinal et la marche instructive de plusieurs de ces sectes. Nous n'avons voulu signaler aujourd'hui que le sentiment général, religieux et chrétien de la nation. Ce sentiment est parfaitement distinct du mouvement des sectes. Les sectes, malgré leur nombre, ne sont qu'une faible minorité dans l'ensemble du pays. Pas plus que la presse, l'esprit public n'est sympathique aux sectes. La grande multitude qui remplit les temples ne croit pas aux doctrines spéciales du ministre qui prêche, et souvent n'en sait pas le premier mot; mais elle croit au christianisme et cherche une religion solide et pratique. La multiplicité des sectes offusque son sens droit et le plus souvent provoque ses railleries. Plus on est libre, plus on sent le besoin d'une autorité morale puissante ; l'effort, en Amérique, n'est pas vers la liberté que tout le monde possède, mais vers l'autorité, dont chacun sent l'importance. Plus on a la faculté de tout dire et de tout faire, plus on comprend la nécessité d'une loi religieuse qui limite et modère les consciences. Mais où trouver ce point d'appui, cette base solide au milieu de ce tourbillon de symboles qui flottent à tous les vents, se heurtent, s'entre-croisent et s'affir-

ment tous avec une imperturbable assurance en attendant qu'ils se nient le lendemain avec une égale conviction? Le spectacle de ces évolutions continuelles discrédite chaque jour, aux yeux des Américains, le principe protestant qui les rend possibles. En face de cette mobilité doctrinale se lève et resplendit la majestueuse architecture catholique, assise sur d'antiques et indestructibles fondements, brillante d'unité et de jeunesse, ayant au front l'auréole de la sainteté, immuable dans sa forme essentielle, et s'harmonisant, avec une merveilleuse aisance, aux zones, aux latitudes politiques et sociales les plus variées.

L'instinct populaire, de plus en plus dégagé des anciennes préventions, ne s'y trompe pas. S'il est une religion véritable, répète-t-il chaque jour, c'est le catholicisme. Cette vérité s'impose à lui plutôt par les évidences extrinsèques et sociales que par les certitudes intimes et dogmatiques. Aux États-Unis, le catholicisme apparaît comme une nécessité d'ordre public, comme la clef de voûte de l'édifice social, tandis qu'en Angleterre il se montre plutôt comme une déduction logique et doctrinale. Au moment où nous écrivons ces lignes, un des membres les plus distingués et les plus influents du clergé américain, le R. P. Hecker, supérieur des paulistes de New-York, parcourt les États de l'Ouest, prêchant et donnant des *lectures;* son thème favori c'est la vie des institutions républicaines par le catholicisme. Dans toutes les grandes villes, à Buffalo, à Cincinnati, à Chicago, des auditoires immenses font écho à cette parole éloquente qui met en relief les rapports intimes entre les enseignements de l'Église romaine et les devoirs des citoyens d'une république. Tous entendent cette doctrine, à laquelle la vie de chaque jour sert de confirmation manifeste. En Angleterre, le mouvement catholique paraît limité principalement à la classe des esprits cultivés et mystiques; le peuple y demeure étranger. C'est le contraire en Amérique; le retour est plutôt populaire et social que dogmatique et lettré. Il s'appuie sur un sentiment et sur un fait : sur le sentiment religieux répandu dans les masses, sur le fait d'une Église seule vivante et donnant seule à ce sentiment sa formule, à cette société sa pierre d'angle. En Angleterre on compare des textes; en Amérique on lève les yeux et on regarde. La certitude logique est la même, mais la démonstration sociale frappe un plus grand nombre d'esprits et rayonne plus loin.

Qu'on nous permette de citer, en terminant, une belle page d'un livre sur l'Amérique, où, sous une forme spirituelle et légèrement idéalisée, se trouvent des peintures de mœurs et de sentiments d'une frappante réalité.

« Le christianisme, dont on sonne les funérailles dans la vieille

Eupope, je le voyais en Amérique plus jeune, plus fort, plus triomphant que jamais. Trente millions d'hommes vivant de l'Évangile, quelle énigme pour un Parisien qui a lu Diderot, et qui, un soir d'hiver, s'est imaginé qu'il comprenait Hegel! Rentré dans ma chambre, je me promenai longtemps, agité par une foule de pensées qui se combattaient. Souvenirs d'enfance, études de la jeunesse, réflexions de l'âge mûr, idées nouvelles tournoyaient dans ma tête et y faisaient le chaos... Non, m'écriai-je enfin, mes yeux se sont ouverts ; j'ai secoué le rêve pénible où notre âme s'énerve. Ces enfants m'ont appris ce matin (à l'école du dimanche) quel lien sacré unit d'une commune étreinte la liberté et l'Évangile! Si pour nous tout finit avec le corps, nous n'avons ni droits ni devoirs, nous sommes un troupeau malfaisant, qu'il faut paître et châtier jusqu'à ce que la mort l'envoie pourrir dans la fosse éternelle. Celui-là seul est une personne que l'immortalité met en communion avec Dieu. Celui-là seul est un homme et un citoyen qui peut s'attacher à une justice vivante, à une vérité qui ne meurt point. Le pauvre, le malade, l'esclave, le malheureux, le criminel ne sont devenus sacrés que le jour où le Christ les a rachetés de son sang et couverts de sa divinité. Adieu Hegel et Spinosa! adieu les mots mis à la place des choses! adieu la matière divinisée! J'ai vu où ces doctrines mènent les peuples et les hommes; je ne veux ni des basses jouissances de la foule ni de la résignation stoïque des beaux esprits; il me faut autre chose que l'ivresse ou le désespoir ; je veux vivre! Vivre, c'est croire et agir. Revenu des illusions de la jeunesse et des ambitions de l'âge mûr, ô Christ! c'est ma raison qui t'appelle, c'est l'expérience qui me ramène à tes pieds. Après tant de déceptions, rends-moi l'espérance; après tant de trahisons, rends-moi l'amour; et puisse bientôt luire l'heureuse journée où, la vieille Europe imitant la jeune Amérique, un seul cri montera de la terre au ciel, un cri : DIEU ET LA LIBERTÉ [1] ! »

PIERRE DUVAL.

[1] *Paris en Amérique,* p. 245. L'auteur, M. Laboulaye, est protestant; mais il appartient à cette race de chrétiens si nombreux en Amérique qui ont rompu sans retour avec le vieux bigotisme, et nous ne sommes point surpris de l'entendre, à son cours de législation comparée, au Collége de France, protester avec une noble et généreuse indignation contre les *fanatismes nouveaux* qui menacent à la fois l'ordre religieux et social.

REVUE CRITIQUE

I. *Œuvres de Gerbert, pape sous le nom de Sylvestre II*, par M. Olleris. 1 vol. —*Gerbert, étude historique sur le dixième siècle*, par M. l'abbé Lausser. 1 vol. — *Gerbert, étude sur sa vie et ses ouvrages*, par M. Éd. de Barthélemy. 1 vol. — II. *Études évangéliques*, par M. Edm. de Pressensé. 1 vol.

I

L'une des plus curieuses figures du moyen âge, où les figures curieuses sont en si grand nombre, comme on sait, est celle du moine Gerbert, qui fut pape sous le nom de Sylvestre II. Son humble origine et sa haute fortune, son grand rôle et sa petite condition, son prodigieux savoir au milieu d'un siècle d'ignorance ont paru choses si extraordinaires à nos pères, qu'ils n'ont pu se les expliquer que par l'intervention du démon. Gerbert a été cru sorcier pendant plus de deux siècles. Les modernes, auprès de qui le diable a perdu beaucoup de son crédit et auxquels il faut d'autres raisons, pour se rendre compte du succès des hommes, que le secours de l'esprit malin, ont demandé à des recherches plus approfondies le secret des hautes destinées de Gerbert et de l'étrange réputation dont il a joui longtemps dans le monde. Si cette étude a eu pour résultat de dissiper la fantastique obscurité qui entoure son nom, elle n'a pas eu pour effet d'effacer toutes les préventions qui s'y sont attachées dès le principe. C'est encore une renommée très-contestée que celle, nous ne dirons pas du pape Sylvestre II, mais de l'écolâtre de Reims et de l'archevêque de Pavie : Sylvestre II est universellement respecté, mais Gerbert a encore aujourd'hui, à côté de quelques panégyristes, un grand nombre de détracteurs. Depuis 1837, où M. Hock, conseiller de cour à Vienne, a écrit la première bonne histoire que nous en ayons, on n'a cessé de s'occuper de Gerbert en Allemagne aussi bien qu'en France, mais là, comme ici, avec plus de zèle que d'impartialité. Nous ne parlerons ici que des plus récents des travaux dont il a été l'objet chez nous. C'est, dans l'ordre chronologique, 1° une grande et savante étude historique et théologique de M. l'abbé Lausser,

professeur de philosophie au collége d'Aurillac[1]; 2° une traduction des lettres de Gerbert, précédée d'une introduction historique par M. Édouard de Barthélemy[2]; enfin, la publication complète des œuvres de Gerbert, par M. Olleris[3]. Nous dirons un mot de chacun de ces travaux en les prenant dans l'ordre inverse de leur publication.

Pris en lui-même, le travail de M. Olleris est assurément le plus précieux de tous, car ce n'est pas une appréciation plus ou moins équitable de Gerbert, c'est Gerbert lui-même qu'il nous offre. Ce volume contient, en effet, ses œuvres complètes, ou du moins tout ce qui nous reste de ce qu'il a écrit. C'est pour la première fois que ses œuvres paraissent réunies. Baluze et dom Ruynart s'étaient occupés de les rassembler, mais il est à peine resté trace des recherches qu'ils avaient faites dans ce but. Il est d'autant plus regrettable que ces savants illustres n'aient pas mis leur projet à exécution, que la France possédait alors des œuvres de Gerbert des manuscrits précieux qu'elle n'a plus, ou dont on a du moins perdu la trace. M. Olleris a fait les plus grands et les plus louables efforts pour réparer cette perte; il a collationné lui-même et avec soin tout ce que les bibliothèques de l'Europe possèdent de bons manuscrits de Gerbert. Nous n'avons pas la prétention de nous poser en juges compétents d'un pareil travail, mais il nous semble qu'au point de vue spécial de l'érudition, il laisse peu de chose à désirer. Nous ne faisons de réserve que sur un point dont il sera question plus bas.

Il y a dans les œuvres de Gerbert trois catégories bien distinctes : *a.* les lettres, *b.* les ouvrages de théologie, *c.* les ouvrages de science et d'enseignement.

Ce n'est pas ici qu'il convient de discuter l'ordre dans lequel l'éditeur a disposé les lettres de Gerbert, la date qu'il leur assigne, les événements auxquels, selon lui, elles se rapportent et les correspondants auxquels il les suppose adressées. Ce sont autant de sujets de controverse dans lesquels nous n'avons pas songé seulement à entrer. M. Olleris a fait, dans ses notes sur chacune d'elles, tout ce dont l'érudition est capable pour éclaircir tout ce qu'il y a là d'obscur et d'incertain. Nous n'avons pas non plus à faire ressortir l'importance de ces lettres pour l'histoire politique et religieuse du dixième siècle; il suffit de se rappeler ce qu'a été Gerbert, quelles ont été ses relations avec les empereurs d'Allemagne et les rois de France, et à quels événements politiques il se mêla ou se trouva mêlé, pour se faire une

[1] *Gerbert, étude historique sur le dixième siècle,* par M. l'abbé Lausser, docteur en théologie, professeur de philosophie au collége d'Aurillac. — 1 vol. in-8. Aurillac, 1868.

[2] *Gerbert, étude sur sa vie et ses ouvrages, suivie de la traduction de ses lettres,* par M. Édouard de Barthélemy. — 1 vol. in-12. Paris, Jacques Lecoffre, édit.

[3] *Œuvres de Gerbert, pape sous le nom de Sylvestre II,* collationnées sur les manuscrits, précédées d'une biographie et suivies de notes critiques et historiques, par M. Olleris, doyen de la Faculté des lettres de Clermont-Ferrand. — 1 vol. in-4. Paris, librairie Dumoulin.

idée de la valeur que doit avoir aujourd'hui sa correspondance. Ce n'est pas exagérer que de dire qu'elle éclaire à fond la grande révolution qui substitua chez nous la dynastie de Hugues Capet à celle de Charlemagne et change du tout au tout les idées généralement reçues sur ce point, notamment celles qu'a fait prévaloir un instant Augustin Thierry.

Les œuvres théologiques ne sont pas moins précieuses. On sait que, dans ce triste dixième siècle, l'Église ressentit comme les préludes de la grande crise qu'elle subit six cents ans plus tard. La conduite de Gerbert, dans ces circonstances, fut loin d'être toujours irréprochable : il dut, comme on sait, descendre du siége archiépiscopal de Reims, où il s'était laissé porter par un concile provincial qui avait procédé contre son prédécesseur et l'avait déposé, en dehors des formes consacrées et sans l'agrément du Saint-Siége. Gerbert fut le secrétaire de ce concile, il en rédigea les actes et en prit plus tard la défense en ce qui le concernait personnellement. Nous avons ces pièces, du moins pour la plupart, et l'on comprend de quel prix elles sont.

Parmi ces pièces il y en a une particulièrement importante, parce qu'elle est censée exprimer les sentiments du clergé de France à l'égard de Rome. C'est ce qu'on appelle les *Actes authentiques du concile de Saint-Basles*. Ces actes, qui ont été publiés dans l'origine par les protestants, sont-ils aussi « authentiques » qu'on le dit? Des écrivains très-graves en ont douté et ont cru y voir des interpolations. M. Olleris, qui discute avec soin l'authenticité des autres ouvrages de Gerbert, nous semble passer bien légèrement sur l'accusation portée contre celui-ci : il se borne à la déclarer « mal fondée » et invoque à l'appui de son opinion celle des bénédictins, qui n'ont pas hésité à l'accepter tel que l'ont donné les centuriateurs de Magdebourg. C'est une puissante autorité, sans doute, que celle derrière laquelle il se retranche, mais elle n'est pas infaillible, après tout. L'empressement du savant éditeur à accueillir sans réserve le document dont il s'agit, ne viendrait-il pas un peu de ce qu'il flatte ses opinions? Les *Actes du concile de Saint-Basles* sont très-hostiles aux papes. Or M. Olleris ne les aime guère, les papes. Ce qu'il aime encore moins, ce sont les moines : son injustice à leur égard va même jusqu'à leur contester ce qui leur est universellement accordé et ce que, d'ailleurs, établissent des documents incontestables, le mérite d'avoir défriché le sol et créé l'agriculture en Europe. Quant aux services qu'ils passent pour avoir rendus aux lettres, il ne faut pas lui en parler : l'Église elle-même, selon lui, a sous ce rapport une réputation usurpée. M. Olleris a dédié son travail à la mémoire de l'ancien doyen de la Faculté des lettres de Paris, feu M. Victor Le Clerc, qui unissait si étrangement, comme on sait, le culte de Voltaire au gallicanisme. Il est, à tous égards, digne de lui être consacré. Ce n'est pas une de ces œuvres d'érudition sereine comme le dix-septième siècle et l'école bénédictine en particulier nous offrent tant de modèles. Il y a là beaucoup d'éru-

dition, nous aimons à le reconnaître, mais autant de passion pour le moins. La notice placée en tête des œuvres de Gerbert trahit plus particulièrement ce défaut.

Cette notice témoigne de beaucoup de recherches et offre un tableau, sinon aussi animé qu'il aurait pu l'être, du moins très-complet de la vie extraordinaire du personnage auquel elle est consacrée. On y trouve des détails très-neufs, tels, par exemple, que le récit du séjour de Gerbert à son abbaye de Bobbio, qu'on ne connaissait guère jusqu'ici. M. Olleris a jeté beaucoup de lumières aussi sur les rapports de Gerbert avec la famille des Othon, et sur son rôle dans les événements qui amenèrent la déchéance de la dynastie carlovingienne. Les secours qu'il a trouvés dans les travaux des Allemands ne diminuent pas son mérite à cet égard. Il y a aussi une très-grande intelligence critique dans l'appréciation de Gerbert au point de vue de la science. Tout en rendant justice à son ardeur pour l'étude et à l'étendue de ses connaissances, M. Olleris les ramène à leurs justes limites et réduit à des proportions raisonnables les découvertes et les innovations merveilleuses qu'on lui prête. Quant aux légendes qui ont couru sur son compte, il va sans dire que le savant éditeur en fait une exécution complète.

C'est donc, réserve faite de l'esprit qui y a présidé et qui tend à en fausser la nature, un travail d'une réelle valeur et qui, à quelque intention qu'il ait été fait, doit profiter à l'histoire, que cette première et complète édition des œuvres de Gerbert.

Autre est — pas n'est besoin de le dire — la pensée qui a inspiré l'ouvrage de M. l'abbé Lausser sur le même personnage. Son *Gerbert* n'est pourtant pas non plus un livre d'histoire pure. C'est une apologie, ou tout au moins un plaidoyer. Compatriote de Sylvestre II, M. Lausser a cru devoir prendre sa défense contre les innombrables attaques auxquelles il est en butte et que les progrès de l'histoire ne paraissent pas diminuer; car le plus récent des historiens qui ait parlé de lui, M. Gfiörer, ne le traite ni plus ni moins que de « serpent mitré. »

Pour défendre un tel homme, un homme qui a renouvelé la science de son siècle, aidé les empereurs et les rois, travaillé à une des plus grandes révolutions de l'Europe moderne, porté la mitre et ceint la tiare, il ne fallait rien moins que refaire l'histoire du dixième siècle. M. Lausser l'a compris, et c'est ce qu'il a courageusement tenté. Son livre est une grande et savante étude faite d'après les sources et pleine de recherches neuves et originales. M. Olleris, qui le mentionne avec une brièveté dédaigneuse, y a été devancé sur un grand nombre de points, et réfuté d'avance dans plusieurs de ses assertions. La forme que l'auteur a prise est celle d'une large biographie, où Gerbert, toujours en première ligne, est un centre autour duquel tout son siècle converge.

Après quelques chapitres assez rapides sur la naissance de Gerbert et son éducation à l'abbaye d'Aurillac, M. Lausser nous conduit avec lui en Catalogne et nous renseigne sur le véritable caractère des études qu'il y fit. Là il combat avec force et par les mêmes raisons que M. Olleris, mais avant lui, l'opinion récemment soutenue encore, mais peu susceptible de défense, qui fait aller Gerbert à Cordoue, étudier les mathématiques et la philosophie d'Aristote auprès des Arabes. Une chose manque à ce chapitre, c'est l'appréciation du savoir rapporté par Gerbert; soyons, juste, M. Olleris est, sur ce point, supérieur à son devancier. Nous avons dit aussi, et nous aimons à le répéter, sur les événements suivants de la vie de Gerbert, notamment son séjour à Rome et à l'abbaye de Bobbio, la notice de M. Olleris est mieux renseignée ; le caractère de Gerbert lui-même, dans cette première ivresse du succès, nous paraît également mieux saisi. Si l'abbé de Bobbio eut à souffrir alors des Italiens, il nous semble, quoi que veuille dire son défenseur, que ce fut bien un peu sa faute. Gerbert à l'école de Reims est, pour M. Lausser, l'occasion d'une curieuse exposition de l'état de l'enseignement au dixième siècle; ce tableau est complet. Peut-être, quoiqu'il soit amplement développé, celui du rôle de Gerbert dans les événements politiques qui précédèrent son élévation au siége de Reims laisse-t-il à désirer un peu plus de netteté. M. Lausser nous semble un peu trop occupé du soin d'excuser son héros. Il nous paraît difficile de le justifier sur tous les points, à cette époque de sa vie, et de répondre à ceux qui l'accusent d'ambition et dénoncent sa conduite tortueuse et peu patriotique.

Il est vrai qu'il ne faut pas juger les hommes du dixième siècle avec les idées du dix-neuvième. Pour comprendre leur conduite, il faut, autant qu'on le peut, se mettre en leur lieu et place, revêtir leurs passions, apprécier leurs dangers surtout, car — nous le voyons trop de nos jours — la peur influe autant que l'intérêt sur la conduite des hommes. Ce ne sera pas la faute de M. Lausser, si nous ne jugeons pas bien cette grande affaire du concile de Saint-Basles dont nous avons déjà parlé et qui est la charge capitale dans l'acte d'accusation dressé par l'histoire contre l'intrus qui devait un jour s'appeler Sylvestre II; M. Lausser a consacré près d'un demi-volume à l'éclaircir. Gerbert en sort-il tout à fait lavé? D'autre part, faut-il voir dans les Pères de ce concile, c'est-à-dire dans le clergé français du dixième siècle, les précurseurs de Luther, ou tout au moins les aïeux des jansénistes du dix-septième? Nous ne saurions dire, ou plutôt la place nous manque pour dire notre opinion sur ce point. Elle importe peu d'ailleurs ; le lecteur verra bien lui-même. Laissons-le étudier le problème : il a, dans les livres de MM. Olleris et Lausser, tous les éléments de solution. Pour nous, que Gerbert ait été, ou non, coupable dans cette obscure affaire de son élévation au siége de Reims; qu'il ne soit pas sans reproche non plus sur le chapitre de sa nomination à celui de Pavie, peu importe; l'impeccabilité n'est pas le lot des hommes. L'important, c'est que, comme

pape, il soit irréprochable, et il l'est, de l'aveu même des historiens qui lui sont le plus hostiles. Et quand nous disons que, devenu Sylvestre II, Gerbert est irréprochable, nous nous exprimons mal ; son pontificat est un des plus glorieux de l'Église. S'il y a à reprendre dans la vie de l'écolâtre, de l'ami des Othon, du secrétaire du concile de Saint-Basles, et dans l'archevêque de Pavie, il n'y a qu'à louer et à applaudir dans le successeur de saint Pierre.

A côté des deux grands ouvrages de MM. Olleris et Lausser, celui de M. Edouard de Barthélemy fait petite figure sans doute. Il a son prix cependant, ne serait-ce que comme interprète de la correspondance de Gerbert. Ce n'est pas chose facile à comprendre, même pour ceux qui entendent le mieux le latin du moyen âge, que les lettres d'un homme qui a touché à tant de choses. Plus d'un lecteur, même parmi les plus instruits, sera enchanté qu'on lui ait évité la peine de recourir au *Vocabularium medii ævi* pour s'assurer du sens exact des termes et des locutions médiocrement classiques de ces épîtres dont l'obscurité grammaticale s'accroît souvent de l'obscurité des sujets dont elles traitent. Il existait déjà une traduction des lettres de Gerbert ; mais, de quelque mérite qu'elle soit (nous ne la connaissons point), elle ne saurait rendre celle-ci inutile. D'ailleurs, dans la version de M. de Barthélemy, les lettres de Gerbert sont précédées d'une biographie résumée et pourtant substantielle, qui, par sa briéveté, peut contribuer à populariser l'histoire trop peu ou trop mal connue de notre illustre compatriote.

II

Ce n'est pas faire injure au protestantisme, que de remarquer qu'il n'a jamais eu beaucoup d'orateurs. Le fait est constant, et il paraît d'autant plus singulier, au premier aspect, que le rôle de la parole est, dans l'Église protestante, beaucoup plus grand que dans l'Église catholique, où les orateurs n'ont jamais manqué. A quoi peut tenir une telle anomalie? A l'inégalité, dans les deux Églises, d'un don qui est, selon nous, la source du talent oratoire, la piété.

Un livre que nous venons de lire nous confirme dans notre conviction à cet égard. Ce livre est un choix de discours de M. de Pressensé[1]. M. de Pressensé, ministre protestant à Paris, est un écrivain de talent et un orateur remarquable. Or, ce qui domine, dans ses ouvrages comme dans sa parole, c'est la piété. Nous l'avons déjà dit en parlant de son *Histoire de Jésus-Christ*, où ce qui nous a frappé est moins encore l'affirmation

[1] *Études évangéliques*, par Edmond de Pressensé. — 1 vol. in-12. Meyrueis, édit.

solennelle de la divinité du Sauveur, que l'accent de pieuse émotion qui y règne.

C'est par ce caractère aussi que se distinguent les discours que M. de Pressensé publie aujourd'hui. Ces discours forment deux séries. Les six premiers sont le développement d'un même sujet, les six autres traitent de questions diverses. Le sujet des premiers est la douleur. Ce ne sera pas médiocrement les recommander auprès de nos lecteurs, que de leur apprendre que, dès le début, l'auteur s'y rencontre avec Ozanam dont il s'inspire par endroits et dont il rapporte les touchantes paroles. Nous avons entendu autrefois un célèbre pasteur protestant de Paris traiter le même sujet, le *problème de la douleur*. Ses discours étaient des thèses bien déduites, mais une condition essentielle y manquait pour en faire des œuvres oratoires, le cœur. *Sunt lacryma rerum*, a dit le poëte. M. de Pressensé s'en est souvenu. Bien qu'il règne encore dans ces discours une certaine sécheresse de forme et d'élocution qui tient aux traditions de l'école protestante, un sentiment profond du sujet y respire. C'est en homme qui l'a éprouvée en lui-même ou dans les autres et qui sait y compâtir ; c'est surtout en chrétien qui en comprend le touchant secret, que M. de Pressensé parle de la douleur. Ses discours, pris dans leur ensemble, en sont un véritable traité. Après avoir posé dans toute sa rigueur le dur problème qu'elle offre aux méditations de l'homme, l'orateur passe en revue les diverses solutions qui en ont été données en dehors du christianisme, afin de faire mieux ressortir la beauté de celle que fournit l'Évangile. Ce n'est qu'en passant toutefois qu'il touche au système qui nie la réalité de la douleur et à celui qui en fait la condition essentielle de la vie : pas plus ceux qui maudissent obstinément la vie, que ceux qui affectent de lui sourire en tout, n'ont droit à une attention sérieuse. Les solutions que M. de Pressensé discute avec soin sont celles qui, de nos jours, se sont emparées de certains esprits, au moins dans le monde protestant : l'une qui voit dans la douleur une nécessité bienfaisante et une condition du progrès, l'autre qui lui attribue le pouvoir d'expier, par elle-même et de réparer les fautes de l'homme. M. de Pressensé repousse ces deux solutions comme une offense à Dieu. La souffrance, dit-il, ne vient pas de Dieu, elle vient du péché, et si elle entre dans l'expiation, ce n'est point par elle-même et en tant que souffrance ; l'acceptation de l'homme et son union à celle de Jésus-Christ lui donnent seules cette vertu.

Dans l'Église catholique, ce sont là des idées très-simples et que tous, petits et grands, ignorants et savants admettent. Il n'en est pas ainsi, paraît-il, dans le protestantisme, du moins à en juger par l'effort que fait M. de Pressensé pour établir ces primitives notions chrétiennes. Sous ce rapport, et comme renseignements sur l'état des esprits dans les communions séparées, la lecture du volume de M. de Pressensé offre un intérêt d'autant plus vif que la communauté que l'auteur dirige est une réforme

dans les mille réformes par lesquelles a passé le protestantisme, une sorte d'effort pour réagir contre le courant qui emporte les communions dissidentes vers le rationalisme, et pour regagner, sur quelques points au moins, le terrain perdu depuis la séparation. Malheureusement l'espace nous manque pour étudier, à ce point de vue, les *Études évangéliques*.

Les discours de la seconde partie du volume sont aussi, sous ce rapport, infiniment curieux, car la plupart sont des allocutions prononcées dans les réunions que tiennent entre elles les *Églises* pour essayer de se rallier les unes aux autres et se donner un semblant d'unité. Nous en recommandons deux entre autres : en premier lieu, le discours prononcé à la conférence évangélique de Valence, le 23 octobre 1866, et qui a pour titre : *la Voix de l'Église et le cri du cœur chrétien*. Ce discours mérite en particulier d'être lu, parce qu'il témoigne de cet ennui de la solitude où sont les Églises séparées, et des tourments qu'elles se donnent pour se trouver d'autres points de contact que leur négation de la grande et primitive unité. Les subtilités auxquelles un esprit aussi distingué que M. de Pressensé est obligé de recourir pour arriver à des résultats aussi fantastiques que ceux auxquels il atteint, inspirent une véritable compassion. C'est une prétention par trop exorbitante en effet pour être prise au sérieux par les gens qui ont quelque peu étudié Pascal, que de vouloir en faire un des ancêtres et un des fondateurs de l'*Alliance évangélique*. Les tours de force répugnent à la véritable éloquence. Aussi M. de Pressensé est-il plus orateur dans le second des discours que nous avons remarqué parmi les autres, celui où il établit la légitimité du surnaturel devant la conscience, où il déplore les effets de ce qu'il appelle *le péché* de la parole, c'est-à-dire l'aigreur dans la polémique religieuse, et, s'efforçant de ranimer la piété, lui donne pour type, à l'exemple des catholiques, Marie, la sœur de Lazare. Là, comme dans les discours sur la douleur et à un degré plus élevé encore, nous retrouvons en lui l'orateur chrétien, parce que là, il est plus près de la source de toute bonne inspiration, plus près de nous, plus près de cette Église antique et immuable vers laquelle le portent sa haute raison, ses inclinations pures, son zèle ardent et désintéressé pour l'amélioration des hommes et leur salut éternel, et dont ne le séparent que des préjugés et des malentendus.

P. Douhaire.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 8 août.

De tous les joujoux de l'Exposition universelle, dont les ruines toutes neuves étalent notre sottise sur le vaste emplacement du Champ de Mars, le dernier qui reste, c'est le ballon captif. Tout Paris en a essayé, ou l'a vu planant, immobile et colossal, au-dessus des hauteurs de Chaillot. C'est le voyage dans les airs mis à la portée des pères de famille, un train de banlieue vers la lune avec billet d'aller et retour. Toutes les bourses et tous les courages peuvent s'en passer l'innocente fantaisie. Les excursionnistes, encaissés dans une nacelle profonde, partent sans trop d'émotion pour la région des étoiles. L'expédition a pour capitaine un aéronaute expérimenté dont on se raconte les exploits pour se donner du courage. Il y a même dans quelque coin un parachute du dernier modèle, qui semble là pour répondre à cette inquiétante question : Qui sait ce qui pourrait arriver ?

On part donc : on monte, on monte toujours ; on domine bientôt cet orgueilleux Paris qui domine le monde. Hommes et monuments semblent prendre, en se rapetissant, leur vraie mesure. Tout à coup, au moment où la sensation de l'infini s'empare de vous et où l'on rêve de passer entre les nuages et les astres, voilà qu'une secousse se fait sentir et que le ballon, comme un aigle blessé dans son vol, se balance indécis et s'arrête. Qu'est-il donc arrivé ? Rien que de bien simple. C'est le câble qui a fini de se dévider. Pas moyen d'aller plus haut, à moins de le couper. Mais qui l'oserait ? Et l'osant, qui le pourrait ? Il faut donc descendre, et l'on descend en effet en se disant que ce n'est pas la peine de quitter la terre pour y rester attaché et de nager dans les airs au bout d'une corde.

Cette ascension en ballon captif, n'est-ce pas notre histoire, à nous journalistes, depuis la dernière loi sur la presse? On part, on s'élève plein de grands désirs et de naïve audace, on sort des brumes malsaines où la presse est retenue depuis dix-sept ans, on lève les yeux, on tend la main vers l'idéal entrevu, vers la vérité dévoilée : mais le

câble est court et ne tarde pas à se dérouler jusqu'au bout, et alors c'est la descente, ou plutôt c'est la chute, et tel qui tout à l'heure aspirait à pleins poumons l'air des hauts lieux, retombe stupéfait... sur les bancs de la sixième chambre.

Et de quel crime l'accuse-t-on, cet éternel coupable qui, sans autre arme qu'une chétive plume, a défait et refait tout un monde en moins d'un siècle? Toujours du même crime, impossible à prouver non moins qu'à réprimer ! *Excitation à la haine et au mépris du gouvernement*. Rien que cela ! Pourquoi la haine? Pourquoi le mépris? On ne sait pas; mais il faut que les parquets tiennent à cette violente formule, car la monarchie l'a transmise à la république, qui l'a léguée à l'empire. Il y a sans doute des sentiments moins accentués, il y a des nuauces, des atténuations, des milieux où la sagesse, dit le proverbe, aime à se fixer. On comprendrait la défiance, on excuserait la colère; mais la haine, vous n'y pensez pas, c'est la guerre à mort; mais le mépris, c'est bien pis, c'est l'impossibilité de se tendre la main avant ou après le combat. N'importe ! On se plaît à crier devant les juges qu'on est haï et méprisé. Si les juges entendaient seuls, à la bonne heure ! on pourrait croire que cette feinte va perdre l'accusé en le montrant indigne de la moindre indulgence ; mais le public entend aussi, et dès lors je m'inquiète de l'accusateur. Voyez-vous d'ici la belle considération que s'assurerait un simple particulier qui passerait son temps à se plaindre devant les tribunaux de ce qu'on excite contre lui la haine et le mépris de ses concitoyens? On finirait par lui répondre : « Changez de conduite ou changez de concitoyens; nous n'y pouvons rien. Le mal entraîne le mal, et chaque condamnation que nous prononçons à votre requête ne fait qu'accroître chez vos adversaires les sentiments peu flatteurs dont vous vous plaignez! »

Nous ne parlons ici que des procès purement politiques, c'est-à-dire de ceux dont l'accusé n'a pas la moindre chance de se tirer pour 1 franc d'amende et les dépens. Sans avoir envie de toucher, même du bout des doigts, à d'immondes débats, il nous sera permis de dire que la nouvelle jurisprudence de la sixième chambre pourrait aussi bien trouver son application dans les procès engagés par le pouvoir que dans les procès engagés entre journalistes. Si nous avons bien compris, en effet, les jugements qu'on nous condamne à lire depuis quelques jours, le tribunal estime qu'entre certains rédacteurs de ce qu'on appelle la petite presse, la compensation, en fait d'injures et de calomnies, est écrite d'avance et chaque jour par les deux parties, et qu'il y a lieu de renvoyer dos à dos accusés et plaignants. Soit! bien qu'il y ait là, sans que vous vous en rendiez compte, comme une invasion contagieuse dans le style judiciaire de l'esprit que vous visez à réprimer dans certaines feuilles. Mais les journaux politiques ne pourraient-ils prétendre, à leur tour, être pro-

voqués quand vous les appelez à répondre de leurs vivacités en police correctionnelle? Reprenez la longue discussion de la loi du 11 mai dernier, et dites-moi s'il est possible d'accumuler plus d'excitations à la haine et au mépris de la presse que ne l'ont fait ses détracteurs attitrés, et surtout ses défenseurs officiels. Il se serait agi, en vérité, de faire la part du feu ou de la peste dans nos institutions, qu'on n'aurait pas vu plus d'emportement d'une part et de l'autre plus de résignation gémissante à la volonté publiquement exprimée de l'empereur. Et M. Rouher s'est-il gêné l'autre jour pour exprimer l'injurieux dédain dont il est animé à l'endroit des écrivains qui ont eu le tort inexpiable de voir mieux que lui ou d'oser dire mieux que lui à quelles catastrophes devait aboutir l'expédition du Mexique? Et tous les procureurs impériaux ou généraux, à qui la multitude des poursuites intentées depuis deux mois donnent chaque jour la parole contre la presse, se montrent-ils assez zélés à faire leurs preuves et plus tard leur chemin, aux dépens de ce fléau public qu'on appelle le journalisme! Qu'a-t-il fait cependant qui ne se puisse pardonner? Eh! mon Dieu, en relevant le premier empire, il y a quarante ans, de la juste impopularité sous laquelle il avait succombé, il se trouve avoir relevé le second!

Il serait donc juste, il serait donc temps de songer à tenir compte aux journaux traduits devant les magistrats des mauvais sentiments dont on ne cesse de leur prodiguer l'outrageante expression. Il serait juste de rappeler à ceux qui croient depuis quelque temps avoir à s'étonner de leurs violences, qu'ils viennent d'être eux-mêmes violentés, et de quelle façon! pendant dix-sept mortelles années.

II

De la liberté de la presse à la liberté des élections il n'y a pas, on en conviendra, de transition à chercher. Cette quinzaine a vu se poser encore dans les faits cette question, si souvent agitée devant l'opinion. On a voté dans la 3e circonscription du Gard; on va voter dans une circonscription du Jura.

Dans le Gard, il s'agissait de remplacer M. Fabre, ancien procureur de la république, ancien exilé de 1851, ancien président du tribunal civil d'Alais, ancien membre de la Cour impériale de Nîmes, maire de Nîmes et député au Corps législatif, enlevé soudainement à son banc du centre pour être envoyé à Pau comme procureur général. « Le gouvernement nous avait donné un député, disait M. de Larcy au début de sa circulaire, le gouvernement nous l'a ôté. » Le spirituel candidat laissait aux électeurs le soin d'achever ou de contredire

citation connue : mais ceux-ci n'ont eu garde de l'oublier, et viennent de répondre par 13,000 contre 9,000 : *Que sa volonté soit faite !*

Tout est donc pour le mieux dans le plus fortuné des départements. M. Dumas père, sénateur, a fait nommer M. Dumas fils député, et M. le préfet Boffington a conquis un rang distingué à côté de M. Dubois de Jancigny, le fameux *préfet à poigne* du marquis de Grammont.

Restent néanmoins deux questions à examiner : l'une de pratique, l'autre de théorie.

On sait qu'à Nîmes M. Cazot, candidat démocrate, a vu dissoudre à coups de crosse une réunion convoquée par un de ses amis où les citoyens inscrits sur les listes de la 3e circonscription étaient seuls reçus et par billet d'invitation personnelle. On sait aussi qu'à Alais un commissaire de police pénétrait à la même heure jusque dans le salon de M. de Larcy et que sur le refus de celui-ci de renvoyer lui-même les électeurs appelés par lui, procès-verbal a été dressé. A Nîmes, comme à Alais, on était dans la période des cinq jours qui précèdent le jour du vote pendant lesquels toute réunion électorale *publique* est interdite. Le point de droit à résoudre est donc celui-ci : Les réunions de Nîmes et d'Alais avaient-elles le caractère de réunions publiques ou de réunions privées ?

Il a été parlé et très-bien parlé ici, au moment où elle était en discussion, de la récente loi sur ou contre le droit de réunion. Nous n'y reviendrons que pour rappeler l'article 14 ainsi conçu :

> Le préfet de police à Paris, les préfets dans les départements, peuvent ajourner toute réunion qui leur paraît de nature à troubler l'ordre ou à compromettre la sécurité publique.
>
> L'interdiction de la réunion ne peut être prononcée que par la décision du ministre de l'intérieur.

Or voici l'instructif débat qui s'engagea sur cette disposition admirablement préparée, on en conviendra, pour cacher l'arbitraire le plus effronté sous une loi dite de liberté. Nous citons, contrairement à notre usage, le compte rendu analytique de la séance du 18 mars dernier, afin que tout citoyen qui voudrait à l'avenir user du droit qui nous est formellement concédé, puisse trouver ici un texte irréfragable :

> M. ÉMILE OLLIVIER. — ...Procédez donc comme vous voudrez, préférez les réformes partielles aux réformes générales, si vous le voulez ; mais procédez avec décision et ne faites pas une loi qui, par son article 1er, détruit l'arbitraire, et, par son article 14, le rétablit. Soyez réservés et prudents, mais soyez résolus et faites sérieusement ce que vous voulez faire.

« Je termine en caractérisant votre loi d'un seul mot : c'est une loi sur le droit de réunion faite par des personnes qui détestent le droit de réunion. » (Bruit. — Approbation à la gauche de l'orateur.)

M. Million. — Je désire poser une question à la commission et au gouvernement. L'article 14, dans leur pensée, *s'applique-t-il aux réunions privées, et le préfet de police ou les préfets auront-ils le droit de les ajourner ?* (Mouvements divers. — Non ! non !)

M. Ernest Picard. — Alors il n'y aurait plus de domicile !

M. Million. — Je *demande une réponse, parce que si l'on entend donner aux préfets ce droit, je repousserai l'article ;* sinon, je voterei le renvoi de l'article à la commission pour que le mot « réunions publiques » y soit inséré. (Bruit.)

M. le ministre d'État. — Il me paraît *facile de calmer les scrupules* qu'éprouve l'honorable M. Million. Le titre même est une première réponse : IL NE S'AGIT QUE DES RÉUNIONS PUBLIQUES, *il ne s'agit pas des réunions privées, qui n'ont jamais été ni interdites ni soumises à l'autorisation préalable.*

Je ne connais qu'un seul exemple d'une interdiction de cette nature ; je le trouve dans la loi du 28 juillet 1848, qui soumettait les réunions privées politiques à l'autorisation préalable. Cette loi a été textuellement abrogée par le décret de mars 1852. *Ainsi, l'article* 14 *ne peut s'appliquer qu'aux réunions publiques; les* RÉUNIONS PRIVÉES DEMEURENT AFFRANCHIES DE TOUTE INTERVENTION DE L'AUTORITÉ. (*Très-bien ! très-bien ! — Aux voix.*)

M. Million. — La *réponse de M. le ministre me satisfait,* mais le texte de l'article ne me satisfait pas. (Bruit.) Ceux qu'il satisfait ne renverront pas l'article à la commission; moi je voterai pour le renvoi.

M. Glais-Bizoin. — Je demande aussi le renvoi pour que la commission veuille bien faire une réponse à la question que j'ai déjà posée et que je renouvelle : Qu'entend-on par ajournement ? combien de temps durera-t-il? M. le ministre de l'intérieur, préoccupé d'exposer au pays son grand discours, a négligé de me répondre.

S. Exc. M. Pinard, ministre de l'intérieur. — L'ajournement ne peut et ne doit durer que le temps nécessaire pour en référer au ministre de l'intérieur, qui doit seul avoir la responsabilité du dernier *veto,* c'est-à-dire la responsabilité de l'interdiction.

Après ces déclarations si énergiques, si claires, M. le ministre de l'intérieur concluait en ces termes :

Quoi ! nous aurions présenté cette loi, subi les impatiences de l'opposition, ses colères ses récriminations de bonne foi, mais récriminations ardentes, nous aurions affronté tous ces débats *pour avoir ensuite l'intention de violer cette loi en abusant de l'article* 14 ! *Non, cela n'est pas possible.*

Si cet article contient ce que vous disiez, *l'anéantissement de la loi, il faut nier alors aussi bien notre sincérité que notre responsabilité.*

Eh bien ! prouvons notre sincérité.

Prouvons notre sincérité! Voilà de bonnes paroles dont M. le ministre de l'intérieur ne va pas tarder, sans doute, à nous montrer les effets. Du moment où les promoteurs des réunions de Nîmes et d'Alais avaient pris toutes les précautions imaginables pour éviter le caractère et la responsabilité des réunions publiques, ces réunions étaient purement privées, et l'autorité, en y pénétrant de force, a démenti les promesses de deux ministres et justifié l'exclamation de M. Picard : « *Alors il n'y a plus de domicile !* » Déjà *le Constitutionnel* a reconnu qu'on a eu tort à Alais; mais tandis que la population nîmoise s'empresse, avec les marques de la plus douloureuse indignation, autour de la couche d'un honnête et malheureux jeune homme grièvement blessé dans cette soirée funeste, nous en sommes encore à attendre un mot de M. le préfet du Gard, auteur responsable de tous ces troubles.

En Angleterre, une violation aussi brutale du droit qu'a tout homme d'être roi dans sa maison, aurait dejà soulevé une tempête de journaux, d'interpellations parlementaires et de meetings. Espérons que dans notre France actuelle, où l'État seul semble avoir des droits certains, la question arrivera au moins devant les tribunaux. Ce jour-là, si par impossible les déclarations de MM. Rouher et Pinard semblaient prêter le moins du monde à l'équivoque, on pourra les renforcer par l'autorité de M. Vuitry, président du conseil d'État, qui, dans la séance du Corps législatif du 1er août 1865, résumait ainsi l'état de notre législation sur les réunions électorales, trois ans avant la loi qui a prétendu les rendre libres :

« Quelle est la législation du pays? Comment la loi de 1834 et le décret de 1852 peuvent-ils s'appliquer aux réunions électorales? C'est ce que j'ai à examiner rapidement.

« Une réunion électorale est publique ou *non publique*. Si la réunion doit être publique, l'autorisation préalable est nécessaire, aux termes du décret de 1852, dans l'intérêt de l'ordre et de la tranquillité. Je peux dire que les réunions électorales publiques ont presque toujours été autorisées par le gouvernement; elles ont été nombreuses à Paris, au moment des dernières élections, et quand le gouvernement s'est décidé à en interdire quelques-unes, c'est que, par la nature des questions et par la violence des débats, ces réunions dégénéraient en assemblées tumultueuses et dangereuses pour l'ordre. (Très-bien ! très-bien !)

« *Si la réunion n'est pas publique, elle est parfaitement libre.* IL APPARTIENT A TOUT CITOYEN DE RÉUNIR, CHEZ LUI OU DANS UN LOCAL PRIVÉ, DES ÉLECTEURS, EN AUSSI GRAND NOMBRE QU'IL VOUDRA, POUR S'ENTENDRE AVEC EUX SUR LE CHOIX D'UN CANDIDAT. Il appartient *à tout candidat de faire librement,* SANS L'INTERVENTION DE L'AUTORITÉ, UNE RÉUNION PRÉPARATOIRE NON PUBLIQUE.

« Je tiens *à constater ces faits*, quand cette enceinte vient de retentir *des mots de suffrage universel empêché, prohibé.* Il faut *que le pays sache qu'il*

n'en est pas ainsi. Tous *les moyens légitimes de la liberté électorale existent dans la législation actuelle.* (Très-bien ! très-bien !)

L'autre difficulté que laisse à résoudre la récente élection du Gard, est peut-être encore plus grave : elle concerne, en effet, les 12,000 citoyens assez peu jaloux de leurs droits politiques pour n'avoir pas daigné prendre part au vote. Douze mille, c'est plus du tiers du nombre légal dans chaque circonscription. Ainsi, 13,000 voix ont dit *oui* au candidat officiel, 9,000 ont dit *non*, et 12,000 n'ont voulu dire ni oui ni non. En voilà assez, sans doute, pour fixer la majorité légale ; mais la majorité réelle, la représentation exacte de l'opinion du pays, qui osera prétendre qu'on l'a obtenue ?

A qui s'en prendre cependant ? A l'inertie de l'autorité, qui n'aurait pas mis en mouvement tous ses moyens et tous ses agents ? Personne ne voudra le croire de la part d'un préfet que l'ardeur de la lutte pousse à passer sur le texte de la loi quand la loi lui fait obstacle. Au défaut d'ensemble ou de préparation suffisante de la part de l'opposition ? Là, croyons-nous, est la véritable explication de ce regrettable et trop commun phénomène.

Oui, ces douze mille citoyens, dont le courage s'est borné à ne pas se laisser entraîner par la propagande intéressée des fonctionnaires, seraient venus pour une bonne part aux candidats de l'opposition, si l'opposition avait su s'occuper d'eux. Quelle raison, en effet, auraient-ils pu donner pour persister dans leur apathique inaction ? M. de Larcy ne rappelait-il pas avec éclat à ses anciens commettants tout un passé d'honneur et de services publics ? M. Cazot n'avait-il pas tout ce qu'il faut pour faire sortir de chez eux tous les démocrates ? Mais dans le Gard, comme à peu près partout, l'administration seule est organisée, et l'opposition ne se décide à donner signe de vie que pendant les vingt jours qui précèdent le scrutin. Délai vraiment dérisoire, quand il faut agir dans plus de cent communes et sur tant de milliers d'électeurs !

Qu'on ne se fasse pas illusion plus longtemps : si l'opposition continue à se fier à l'activité de la dernière heure, si le pouvoir continue à traiter le scrutin électoral comme une dépendance de l'administration, c'en est fait avant peu d'années du suffrage universel parmi nous. Il pourra durer encore à l'état d'institution impuissante et méprisée ; il pourra se survivre à lui-même, comme le sénat de Rome sous les empereurs, mais il aura cessé de compter en politique, personne ne voudra plus croire qu'il puisse être ni un appui, ni un danger. Le vrai moyen de lui rendre tout son prestige serait de l'entourer, non pas de fonctionnaires et de baïonnettes, mais des enseignements et des séductions de la liberté.

Au lieu d'envoyer la police et les soldats contre les inoffensives

réunions d'Alais et de Nîmes, il fallait envoyer M. Dumas fils, et au besoin M. Dumas père, tout sénateur qu'il est, ouvrir à leur tour des réunions électorales dans ces deux villes. Supposez que chaque chef-lieu de canton, chaque commune importante ait pu voir, entendre et juger les trois candidats, et dites-nous si 12,000 électeurs sur 35,000 auraient pu rester sourds à l'appel du scrutin.

Que vient-on nous parler des droits du gouvernement sur le suffrage universel? C'est le droit du suffrage universel sur le gouvernement qu'il importerait de ne pas oublier. Ce principe détruit ou compromis, que reste-t-il, en effet, de l'établissement impérial? « La foi, les idées, le programme du gouvernement, pour parler comme M. Pinard, doivent être avant tout la foi, les idées et le programme du suffrage universel. » Vous demandez le respect sinon l'adhésion de tous pour la politique que vous pratiquez ; je le veux bien, mais à condition que vous commencerez vous-même par respecter le libre vote du dernier des citoyens. Ni le pouvoir, ni les partis ne parviendront jamais à nous faire croire que la question de la vérité de la représentation nationale ne soit pas la première de toutes chez un peuple qui a la prétention de pratiquer le système représentatif. Nous nous rappelons tous le temps peu éloigné où le Corps législatif différait à peine du Sénat, tant son vote était assuré et son approbation silencieuse. Et cependant cette même unanimité existait-elle partout ailleurs? Est-ce que ce miracle s'est réalisé, même pour une heure, en aucun temps, dans aucun pays, dans notre France raisonneuse surtout? Est-ce que cela est possible? Est-ce que cela est sincère? Est-ce que cela est désirable? Et plus tard, quand surgit enfin l'opposition des cinq, est-ce qu'elle répondait par le nombre aussi bien que par le courage, aux mécontentements croissants de l'opinion? Cent mille électeurs à peu près sur dix millions, était-ce là vraiment, jusqu'en 1863, la vraie force du grand parti qui demandait déjà plus de contrôle et moins de gouvernement personnel? Aujourd'hui même, est-il permis de croire que les diverses fractions de l'opinion trouvent dans le Corps législatif la représentation exacte de ce qu'elles sont dans le pays? Quand M. Thiers ou M. Berryer regagnent leur place en descendant de la tribune, ne s'étonne-t-on pas de les voir seuls, eux qui ont si fortement et si glorieusement raison? Quand il s'agit de la liberté religieuse, par exemple, êtes-vous bien sûrs que la Chambre, après avoir subi M. Guéroult, applaudi M. Ollivier et donné raison à M. Baroche, n'ait plus personne à entendre?

Non, cela est hors de doute, la candidature officielle tend à fausser l'expression du suffrage universel, c'est-à-dire à saper par la base cette constitution qui n'est mise en péril que par ceux qui croient sans cesse avoir à la défendre. L'arche sainte repose sur les épaules du

Sénat : aucun de nous n'a le droit de porter la main sur elle, même pour l'empêcher de tomber. Pour avoir timidement proposé des modifications que son auteur lui-même devait juger indispensables quelques mois plus tard, les 45 n'ont-ils pas vu supprimer au Corps législatif le droit de discuter une adresse?

La constitution ne sera donc pas plus en cause que la dynastie dans les élections qui sont proches. Savez-vous sur quelle question on va forcément se scinder en deux camps, et quoi qu'on dise, en deux camps seulement? Sur celle-ci, très-simple en effet et très-décisive : Voulez-vous garder la Chambre actuelle avec un nouveau mandat de six ans ou nommer une Chambre nouvelle, c'est-à-dire une Chambre libérale? Avec la Chambre actuelle, rien à espérer que la prolongation de la même politique, ou plutôt de la même absence de politique, dans laquelle dépérissent depuis tant d'années tant de nobles sentiments et tant de bonnes causes. Avec une Chambre nommée librement, en dehors de toute pression administrative, par l'intelligente et loyale entente de tous les partis qui ont la prétention d'avoir profité de la dure leçon des événements, la France est rendue à elle-même, et devant elle s'évanouiront aussitôt les folies furieuses de la politique athée, comme les rêves malsains de la politique césarienne. Seulement, il faut avoir foi dans la liberté et refuser toute créance aux recommandations préfectorales.

III

Parmi les vives préoccupations de la quinzaine, nous serions inexcusables de ne pas mentionner, au moins pour mémoire, l'emprunt dit national, probablement parce qu'il est fait à la nation, et le prétendu projet d'union douanière et militaire entre la France, la Belgique et la Hollande.

Autrefois, qui disait emprunt, disait guerre à préparer ou guerre à liquider. C'était, en effet, soit pour trouver des hommes et des armes, soit pour racheter la paix ou le territoire envahi, que les gouvernements tenaient en réserve ce moyen extrême. Aujourd'hui, ce mot d'emprunt a une signification moins tragique quoique non moins fatale ; il veut dire : déficit à combler, budget à mettre en équilibre. On emprunte parce qu'on a dépensé au delà de son revenu, et comme chaque année voit se renouveler l'excédant des dépenses sur les recettes, il en résulte qu'on est obligé de revenir à l'emprunt tous les trois ou quatre ans pour combler d'une fois les découverts accumulés. Combien de temps ce singulier jeu peut-il durer? C'est le secret de la France, à qui l'on dit beaucoup trop qu'elle est inépui-

sable, et aussi le secret du gouvernement à qui on n'a pas assez dit qu'il est insatiable.

Ce n'est pas M. Thiers, rendons-lui cette justice, qui a caché à ceux qui font nos affaires cette cruelle mais utile vérité. D'après l'illustre homme d'État, on aurait dévoré depuis seize ans 2 milliards 70 millions en sus des 2 milliards par an que nous payons régulièrement pour être si bien gouvernés. Si le prochain budget doit se régler, comme on le calcule impitoyablement d'avance, à plus de 200 millions de déficit, si la dette flottante, un moment soulagée par l'emprunt, se reconstitue avant la fin de l'année à 900 millions, qu'aurons-nous gagné à inscrire 429 millions nouveaux sur le grand-livre? Rien que l'occasion de recommencer en 1870 ou 1871.

Tout cela n'empêche pas que l'emprunt sera couvert et surtout par les petits prêteurs. On donne, en effet, à 69,25 la rente qui vaut en Bourse 70,50 ; en outre la jouissance de l'intérêt des sommes versées remonte au 1er juillet, et l'on a dix-huit mois pour acquitter sa souscription. De tels avantages sont bien faits pour attirer dans les caisses du Trésor les capitaux petits et grands — petits surtout — qui depuis longtemps ne savent où se placer. Seulement les journaux officieux ne pourraient-ils cette fois se dispenser de crier au miracle, à la confiance, au dévouement ? Je ne vois, quant à moi, rien de patriotique à prêter de l'argent à gros intérêt à son gouvernement. Le Mexique prélevait, il y a trois ans, une somme énorme dans nos caisses d'épargne. Nos artisans, nos ouvriers, nos petits commerçants avaient-ils donc idée de faire preuve de patriotisme mexicain ?

Entre l'emprunt et le plan supposé d'une union douanière et même militaire qui lierait la France avec la Hollande et la Belgique, n'existe-t-il absolument aucun rapport? Nous n'en savons rien encore : ce qui est certain, c'est que, sans la jalousie de l'Angleterre, sans la méfiance partout répandue contre notre gouvernement depuis la guerre d'Italie, rien ne nous semblerait plus facile et plus heureux que cette réponse pacifique de la France à l'agrandissement démesuré de la Prusse.

LÉOPOLD DE GAILLARD.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

LOUIS XVI
ET LES ÉTATS GÉNÉRAUX
JUSQU'AUX JOURNÉES DES 5 ET 6 OCTOBRE 1789

TROISIÈME PARTIE [1].

XIX

Les pressentiments de Mounier ne devaient pas tarder à se réaliser. Enhardie par sa victoire dans la question du *veto*, la populace parisienne allait maintenant traduire à sa manière l'atteinte portée au principe de l'autorité royale, et tenter sur la personne du roi la violence exercée, avec un si déplorable succès, sur l'institution monarchique.

On allait refaire à Versailles un 14 juillet ; mais si, dans cette journée, la liberté avait pu se croire en état de légitime défense, maintenant, au contraire, l'agression venait du côté de ses prétendus défenseurs ; et comme cependant la révolution, poursuivie par un secret remords, a toujours compris que chacun de ses pas avait besoin d'excuse, elle a soutenu que, cette fois encore, elle avait été menacée et provoquée ; ce qui est faux.

Cédant à la pression des agitateurs, qui se donnaient pour les organes de la volonté nationale, l'Assemblée venait de placer le roi dans une situation tellement subordonnée, que ceux-là mêmes qui la lui avaient faite ne pouvaient croire qu'il s'y résignerait. On le sup-

[1] Voir *le Correspondant*, des 10 et 25 mai 1868.

posait animé du désir de s'y soustraire et de se venger ; on s'en irritait d'avance. Les torts qu'on avait eus envers lui en préparaient de nouveaux et de plus graves. On imagina des conspirations de la cour, que les habiles jetaient en pâture aux soupçons de la foule. Il y avait sans doute, dans cette société si durement frappée, des mécontentements et des craintes, des pensées vagues de résistance ou de changement ; les amis les plus sincères de la liberté se demandaient eux-mêmes où étaient les moyens de salut ; mais, loin de nourrir les projets qu'on lui imputait, loin de rêver des représailles ou des aventures, le roi, en ce moment, n'avait d'autre ambition que de se maintenir sur le terrain étroit et précaire qui lui était laissé ; c'est toujours le mot de Barnave : *Il restait sur la défensive.*

Le simple récit des faits mettra cette vérité en pleine lumière.

XX

L'appel du régiment de Flandre était une de ces mesures préservatrices, dans lesquelles les ministres se renfermaient scrupuleusement, et qui n'avait été prise qu'avec l'observation de toutes les formes légales. M. de la Fayette, dans une lettre adressée à M. de Saint-Priest, ministre de la maison du roi, ou, comme l'on dirait aujourd'hui, ministre de l'intérieur, avait annoncé que les gardes-françaises, incorporés dans la milice parisienne, se proposaient d'aller à Versailles reprendre de vive force les postes qu'ils avaient abandonnés. Le comité militaire de la garde nationale de cette ville, saisi de cette lettre par son chef, le comte d'Estaing, fut d'avis de demander un régiment français de 1000 à 1200 hommes. La municipalité confirma cette décision[1], et l'Assemblée, avons-nous dit, en fut informée.

La lettre de M. de la Fayette ne fut pas jointe à la délibération de la municipalité ; M. d'Estaing crut cette réserve nécessaire pour ne pas le compromettre[2], mais il manifesta en même temps le désir d'aller à Paris lui faire part de la résolution qui avait été prise, et il ne renonça à ce projet que sur les vives instances du plus grand nombre des officiers de la garde nationale.

[1] Déjà, et sous le coup des mêmes craintes, la municipalité avait fait venir 200 hommes du régiment des chasseurs des Trois-Évêchés, et 200 dragons de Lorraine.

[2] Voyez, dans la procédure du Châtelet, la déposition de M. Jouanne, officier municipal et capitaine de la garde nationale de Versailles (379e témoin) ; voyez aussi les *Mémoires de Bailly*, t. II, p. 380.

M. de la Fayette exprimait, il est vrai, dans sa lettre, l'espoir de se rendre maître des velléités séditieuses qu'il signalait, et cependant sa sécurité n'était pas entière ; car il porta à Sèvres et à Saint-Cloud des détachements de la garde nationale, pour mettre à couvert ces passages de la Seine, et il en avait prévenu M. de Saint-Priest [1].

La ville de Versailles était alors elle-même le théâtre d'actes effrayants d'effervescence. Peu auparavant on avait enlevé un parricide sur l'échafaud et on l'avait porté en triomphe [2]. Des précautions contre le désordre n'étaient que trop justifiées.

Le régiment de Flandre fut donc appelé, et il fut choisi parce que son colonel, le marquis de Lusignan, siégeait au côté gauche de l'Assemblée [3] : circonstance décisive et trop peu remarquée, qui aurait dû rassurer les plus défiants. Rien n'avait été négligé d'ailleurs pour écarter tout sujet d'alarmes. Le régiment devait prêter le serment civique et rester sous les ordres du commandant de la garde nationale de Versailles. Il y a plus, dès le lendemain de son arrivée, ses deux canons et ses munitions furent remis à la même garde nationale.

Il n'y avait dans tout cela rien que de parfaitement régulier, et une mesure purement défensive, ordonnée dans de telles conditions, était à l'abri de toute critique ; mais ne cachait-elle pas quelque dessein secret, un complot contre l'Assemblée, un projet de fuite du roi à Metz, ou ailleurs? C'est ce que la malveillance a voulu prétendre et ce qu'elle n'a jamais pu prouver. Lorsqu'on passe en revue toutes les accusations répandues à ce sujet, on n'en trouve aucune qui résiste à un loyal examen.

« Il serait fastidieux, dit M. de la Fayette dans ses *Mémoires* [4], de consigner ici tous les avis antérieurs au 6 octobre, qui ont dû convaincre la municipalité de Paris et l'état-major de la garde na-

[1] *Récit des événements des* 5 *et* 6 *octobre*, par M. de Saint-Priest, inséré dans les *Mémoires de madame Campan*, t. II.

On a prétendu que ces postes avaient été ensuite retirés à la demande des députés de la droite; l'explication paraît assez singulière, et nous n'en trouvons nulle part la preuve authentique ; comment supposer d'ailleurs que ces députés auraient eu l'intention d'exposer ainsi le roi à une attaque de la part de l'armée parisienne?

[2] Mounier, *Exposé de ma conduite*, p. 55.

[3] On pouvait en effet si peu l'accuser de conspirer avec la cour, que « dans la matinée du 6 octobre il ne mit pas même son uniforme, et fut aperçu en habit de ville (chenille de drap et chapeau rond) dans les galeries du château, au moment où les brigands l'envahissaient *. » C'eût été, il faut en convenir, un singulier complice.

[4] T. II, p. 330.

* Déposition de M. de Miomandre-Châteauneuf, 381e témoin de la Procédure du Châtelet.

tionale, qu'il existait une intrigue des adversaires de la révolution pour effrayer le roi et l'obliger, malgré sa vive répugnance, à se rendre à Metz. » — Et de tous ces avis, voici le seul qui soit mentionné et qui peut faire juger des autres : — « Un officier (qui avait annoncé certains projets de la cour à la date du 21 septembre) est revenu le 30, et m'a dit (c'est M. de la Fayette qui parle) que la personne qui s'était déjà adressée à lui est en Bourgogne ; mais il a vu un homme rue Royale, à la première porte cochère à droite, qui lui a dit que le complot va toujours ; que la reine, M. d'Estaing et M. de Saint-Priest sont dans le secret, et qu'on espère attirer le roi dans le complot[1]. »

Les autres indices, allégués après coup par l'esprit de parti, n'ont pas plus de valeur. C'est ainsi qu'en rappelant un conciliabule qui aurait été tenu le 13 septembre chez Malouet, un historien hostile se charge de démontrer le contraire de ce qu'il voudrait insinuer[2]. Dans cette réunion où se trouvaient plusieurs députés du parti modéré, et sur le bruit qu'un mouvement populaire devait éclater, on aurait résolu d'engager le roi à transférer l'Assemblée à Tours. Informé de cette proposition par M. Necker et M. de Montmorin, Louis XVI déclara qu'il s'opposait d'une manière absolue à la translation de l'Assemblée, et que d'ailleurs on avait pris pour la sécurité commune toutes les précautions nécessaires.

L'accusation en est ainsi réduite à s'appuyer uniquement sur le brouillon d'une lettre du comte d'Estaing à la reine, pièce informe, tombée, on ne sait trop comment, entre les mains du comité des recherches de la municipalité de Paris, et citée plus tard avec complaisance par le député Chabroud, chargé du rapport sur les événements d'octobre. M. d'Estaing n'était point en cause ; on n'avait pas eu le droit de fouiller et de saisir ses papiers, et le même rapporteur qui venait de déclarer que *le secret des lettres est un de nos droits les plus sacrés*, n'hésitait pas à faire usage d'un brouillon, trouvé sous des scellés illégaux, pour essayer de compromettre la personne auguste, à qui cette prétendue lettre paraissait destinée, mais qui n'en avait eu peut-être aucune connaissance. Pourquoi M. d'Estaing ne se plaignit-il pas de la violence dont il avait été la victime ? S'y serait-il

[1] *Mémoires de la Fayette*, ibidem.

[2] M. Louis Blanc, t. III, p. 177, qui cite les *Annales* de Bertrand de Molleville, t. II, p. 37. Ce fait est confirmé par Malouet dans ses *Mémoires*, t. Ier, p. 343 : « Le roi, qui avait un courage passif, trouvait une sorte de honte à s'éloigner de Versailles. Il apercevait bien le danger, mais il se flattait de l'éviter avec une montre de forces ; s'agissait-il d'en faire usage, il ne pouvait se résoudre à tirer l'épée contre ses sujets. » Ainsi le roi, à cette époque, répugnait à tout projet de départ.

prêté au contraire, et aurait-il favorisé cet enlèvement, qui devenait pour lui comme un brevet de patriotisme? — C'est ce qu'on n'a jamais bien su ; un doute fâcheux pèse ainsi sur la conduite de ce personnage à la physionomie équivoque, illustré par ses victoires navales contre les Anglais, mais dépourvu de courage civil, et, dont le caractère faible et incertain n'a pas peu contribué aux déplorables résultats des journées d'octobre.

Quoi qu'il en soit, la nature de cette pièce et la façon dont elle était arrivée à la publicité ne la rendaient que trop suspecte ; elle a suffi cependant pour devenir, aux yeux de tous les écrivains favorables à la révolution, une preuve irréfragable du projet de fuite du roi et de la reine à Metz, projet qui n'est d'ailleurs indiqué qu'en termes vagues dans cette lettre même, et « comme étant le sujet des conversation de la bonne compagnie. »

Le témoignage du marquis de Bouillé vient mettre au néant tout cet échafaudage de conjectures et de calomnies. Si ce projet avait existé, le commandant de l'armée de Metz aurait été certainement dans le secret. Sa fière loyauté est au-dessus du soupçon, et il déclare positivement dans ses *Mémoires* « *qu'il n'a jamais été question d'un pareil projet, ou que du moins, il n'en a eu aucune connaissance* . »

Cette prétendue conjuration, dont la fuite vers Metz constituait le principal ressort, doit donc être reléguée au rang de ces mensonges que l'esprit de parti réussit à introduire dans l'histoire, et qu'il devient ensuite presque impossible d'en extirper.

Comment conserver encore le moindre doute, lorsqu'on voit ce même comte d'Estaing, qui faisait étalage de ses sentiments patriotiques, se charger lui-même de toutes les démarches destinées à obtenir les autorisations nécessaires pour amener dans cette ville le régiment de Flandre? Il avait eu auparavant une audience de la reine, et avait donc été éclairé et rassuré par elle, s'il avait besoin de l'être.

Il est à remarquer aussi que ce bruit d'un projet de départ du roi ne fut sérieusement mis en circulation qu'après les événements d'octobre[1]. Il a servi non pas à les faire, mais à les justifier ; il doit

[1] Dans les plaintes portées à l'Assemblée par les femmes qui s'y présentèrent le 5 octobre au soir, il ne fut pas question du voyage de Metz ; le 8 octobre seulement cette conjuration a été dénoncée. « J'appris ce jour-là, dit Mounier, par un billet de M. de la Fayette, qu'on croyait avoir découvert une conjuration qui avait eu pour objet de conduire le roi à Metz, et, pour compléter cette découverte, les barrières avaient été fermées à Paris. On arrêta plusieurs personnes ayant, dit-on, des listes de gentilshommes compromis (on parlait de 1,200 à 1,500) ; on disait avoir trouvé des uniformes. » (*Exposé de ma conduite*, p. 85-116.) Et puis cette prétendue conjuration s'est en allée en fumée ; malgré toute la bonne volonté qu'on y mit,

être mis au compte de ceux qui ont cherché à les défendre, bien plus que de ceux qui les ont provoqués.

Ce grief, le seul qui aurait eu de la gravité, devant ainsi disparaître, le mouvement d'octobre reste sans cause et sans excuse. Il a suffi d'un prétexte pour le produire, et quand on a voulu depuis l'expliquer ou le pallier, on n'a rien découvert de plus.

XXI

Ce prétexte, ce fut le banquet offert par les gardes du corps aux officiers du régiment de Flandre. C'était un ancien usage dans l'armée française de fêter la bienvenue des nouveaux arrivants, et la maison du roi ne faisait que rendre les politesses dont elle avait été récemment comblée par la garnison de Cherbourg. Sur six cents gardes dont ce corps se composait, quatre-vingts seulement assistèrent au repas. On y invita aussi les officiers d'un détachement de chasseurs des Trois-Évêchés et vingt membres de tous grades de la garde nationale. Les convives, au nombre de trois cents, se réunirent dans la salle de l'opéra du château. C'étaient tous de loyaux militaires, pleins de dévouement pour le roi, sans être hostiles au nouvel ordre de choses[1]. Au second service, les grenadiers du régiment de Flandre et des gardes suisses, ainsi que les chasseurs des Trois-Évêchés, parurent à l'amphithéâtre ; ces braves soldats demandèrent à porter la santé du roi et de la famille royale. Ce toast fut accepté avec enthousiasme. Le roi qui revenait de la chasse, la reine, qui avait résolu de ne point assister à cette fête[2], y furent amenés par le duc de Luxembourg, et se bornèrent d'abord à contempler cet émouvant spectacle, à travers une loge grillée. Cédant aux vœux des convives, ils descendent ensuite dans la salle et font le tour des tables. La reine tenait son fils par la main, et jouissait, comme malgré elle, de cet élan sympathique de tant de cœurs fidèles : c'était comme un rayon de soleil qui venait à luire dans sa nuit si sombre. Un des gardes du roi demande à l'orchestre de jouer l'air : « *Où peut-on être mieux qu'au sein de sa famille !* » Les musiciens, électrisés

on ne put trouver un seul coupable. Pure invention de l'esprit de parti : n'est-ce pas évident ?

[1] Les gardes du corps n'étaient pas, comme on a voulu le faire croire, les ennemis de la liberté ; ils avaient donné des preuves de patriotisme le jour de la séance royale, et on les avait vu offrir une garde d'honneur à l'Assemblée le jour de la première députation à Paris. (Mounier, *Exposé de ma conduite*, p. 61.)

[2] *Madame Campan*, t. II, p. 71.

par cette scène entraînante, répondent par la cantate de Grétry, alors dans toute sa vogue : « *O Richard, ô mon roi !*[1] » — La reine se prit-elle à songer à sa mère ? Croyait-elle entendre les cris des fidèles Hongrois : Mourons pour notre roi — Marie Antoinette ! — Qui oserait lui faire un crime de cette joie si courte, hélas ! et si cruellement expiée !

Ce qu'il y a de certain, c'est qu'aucune parole blessante pour l'Assemblée nationale et pour la liberté naissante ne fut alors proférée. La santé du roi et de la famille royale fut seule portée ; mais aucune autre ne fut publiquement proposée[2], et par conséquent celle de la nation ne fut pas dédaigneusement rejetée. Dans cette période de transition, les couleurs se trouvaient mêlées ; les gardes du corps conservaient encore la cocarde blanche, mais le roi et les gardes nationaux portaient la cocarde tricolore ; personne ne s'avisa de sacrifier l'une à l'autre. C'eût été une injure gratuite pour une partie des convives, qui n'aurait pas manqué d'être relevée ; c'eût été surtout une injure pour Louis XVI, et « *il n'est pas à croire que des êtres aussi dévoués aient voulu fouler aux pieds et changer la marque que leur roi portait lui-même.* » — Telle fut la réponse de Marie-Antoinette au tribunal révolutionnaire, et l'histoire doit l'enregistrer[3] !.

On a prétendu aussi que la reine avait détaché de son collier une croix d'or pour la donner à un grenadier. Réfutation touchante : elle ne portait habituellement à son cou que le portrait de ses enfants[4].

Après le repas, quelques soldats échauffés par le vin voulurent monter au balcon du château en grimpant le long des colonnes[5] ; l'un d'eux réussit à y parvenir, mais le roi ne se montra point[6], et ne voulut pas encourager ces démonstrations excessives.

Ajoutons, pour ne rien omettre, que dans la soirée quelques dames du service de la cour firent avec du papier quelques cocardes blanches qu'elles distribuèrent aux officiers qu'elles rencontraient ; mais n'ou-

[1] Voyez les dépositions de MM. d'Aguesseau, major des gardes du corps, 212e, de Canecaude, 211e, de Rebourceaux, 372e, de Miomandre-Châteauneuf, 381e, officiers qui ont assisté au banquet.

[2] « Je remarquerai, dit le marquis de Ferrières, que le mot de *nation* n'était pas alors un cri de ralliement du parti populaire. » (*Mémoires*, t. Ier, p. 275.)

[3] Voyez les pièces du procès.

[4] Rivarol cité par Louis Blanc, t. III, p. 188.

[5] *Mémoires de Weber*, t. Ier, p. 426.

[6] Récit de M. de Saint-Priest. « Ce soldat, dit madame Campan, devint aux journées d'octobre un des plus dangereux insurgés. »

blions jamais que cette cocarde n'était pas alors légalement interdite [1].

On a voulu encore incriminer des paroles adressées par la reine à la garde nationale de Versailles, en lui remettant des drapeaux [2], le dimanche suivant, 4 octobre, paroles qui au contraire n'exprimaient que des sentiments patriotiques : « La nation et l'armée, dit la reine, doivent être attachées au roi, comme nous le *leur* [3] sommes nous-mêmes : j'ai été enchantée de la journée de jeudi. » Si les manifestations de cette journée avaient été dirigées contre les gardes nationaux, il aurait fallu vraiment trop de naïveté pour s'en vanter en leur présence.

Enfin, un second déjeuner, continuation du premier, eut lieu le lendemain à l'hôtel des gardes du corps. Tout se passa entre officiers: une grande gaieté allant pour quelques-uns jusqu'à l'ivresse... Mais faut-il s'arrêter à des incidents aussi frivoles, qui dans d'autres temps auraient passé tout à fait inaperçus?

Tel fut, avec tous ses accessoires, ce banquet du 1er octobre, si fameux depuis et si funeste.

Après en avoir rapporté les circonstances, avec une malveillance visible, le député Chabroud ajoutait dans son rapport : « Je ne cherche pas tant à juger les faits en eux-mêmes qu'à reconnaître l'effet qu'ils ont produit. » C'est bien là le langage d'un accusateur, mais pour ceux qui ne cherchent que la vérité, et veulent écarter les nuages

[1] Un officier de la garde nationale de Versailles aurait-il été refusé au jeu de la reine, le dimanche précédent, sous prétexte que les officiers de la garde du roi étaient seuls admis? Un Anglais (M. Dwall, 317e) vint déposer de ce fait, et, selon le rapporteur Chabroud, un propos et un témoin ne font peut-être pas charge. Ce fait fût-il exact, il ne faudrait pas d'ailleurs l'imputer à la reine, qui sans doute l'ignorait, mais à un ancien usage, qui ne permettait qu'aux officiers de service d'entrer au jeu de la reine en uniforme. D'après une note des *Mémoires de Bailly*, « ce chevalier de Saint-Louis se nommait, dit-on, Desroches. » Or, M. Desroches, major de la garde nationale de Versailles, 309e, n'en dit pas un mot dans sa déposition.

[2] Ces drapeaux étaient blancs, et ce qui prouve une fois de plus que cette couleur n'était pas considérée comme un symbole hostile au nouvel ordre de choses, ni de la part de celle qui faisait ce présent, ni de la part de ceux qui le recevaient, c'est que ces mêmes drapeaux portaient la devise constitutionnelle : *La loi et le roi*, et qu'ils furent accueillis avec de vifs applaudissements par les gardes nationaux. (*Notice sur les armoiries de Versailles*, 1842.)

[3] En rendant compte de cette réponse, on a plus d'une fois supprimé ce mot : *leur*, ce qui donne à la phrase un sens tout différent. Voyez notamment l'*Histoire de la Révolution par deux amis de la liberté*, reproduite par les éditeurs des *Mémoires de Ferrières*, p. 278, et par tant d'autres historiens. Le mot *leur* est du reste authentique ; il se trouve dans le récit du *Moniteur*, et même dans la déclaration de Lecointre.

dont les factions l'ont obscurcie, cette fête, à laquelle ne se rattachait aucune trame mystérieuse, ne fut en réalité qu'une improvisation du dévouement. Elle ne fut marquée par aucun fait vraiment grave, par aucun acte d'hostilité envers le nouveau régime, et, ce qu'il faut surtout constater, la part qu'y prirent le roi et la reine resta absolument irréprochable. On parlait alors beaucoup de liberté ; on en abusait d'un côté jusqu'à la licence ; mais de l'autre, les actions les plus innocentes, la manifestation d'une opinion ou d'un sentiment quelconque, devenaient des crimes irrémissibles.

XXII

Il ne fallait qu'un prétexte, avons-nous dit ; il était enfin trouvé. Des récits du banquet de Versailles, défigurés par l'ignorance ou la mauvaise foi, se répandirent dans Paris[1]. Il y avait un tel trouble dans toutes les têtes, que le moindre incident suffisait à les exciter. Ce qui paraîtra, à distance, assez singulier, c'est qu'on était alors beaucoup moins préoccupé de la cocarde blanche des gardes du corps que de certaines cocardes noires, qu'on voyait apparaître et qui étaient habituellement portées par des étrangers, des Américains notamment, quelquefois aussi par des militaires sans uniforme. Cette couleur noire pouvait-elle être un signe ds ralliement? L'assemblée des représentants de la Commune n'en prit pas moins un arrêté pour la proscrire. Marat, Camille Desmoulins, Loustalot, dans leurs jour-

[1] Le *Courrier de Versailles*, journal rédigé par Gorsas, futur conventionnel, publia le premier récit de ce banquet avec les détails les plus mensongers et les plus propres à enflammer les passions. Telle est la véritable origine de ces calomnies qui firent alors tant de mal, et qui, adoptées par tous les écrivains favorables à la Révolution, ont laissé plus ou moins leur trace dans la plupart des histoires publiées même de nos jours. Ce récit avait été inspiré à Gorsas par Lecointre, qui était alors l'un des deux lieutenants-colonels de la garde nationale de Versailles, et dont l'activité haineuse se retrouve dans chacune des scènes qui suivirent.

Il est à remarquer cependant que Lecointre n'osa pas incriminer directement le roi ni même la reine : « Ce n'est qu'après leur départ, » dit-il dans sa déclaration devant le Comité des recherches de la municipalité de Paris, que « la fête, qui n'avait été animée jusque-là que par une gaieté un peu libre, il est vrai, mais encore décente, se change en une orgie complète... On sonne la charge ; les convives chancelants donnent à la fois un spectacle dégoûtant et horrible ; dans un moment d'ivresse, on lâche les propos les plus indécents, la cocarde nationale est proscrite, etc... » On peut juger du reste.

Dans sa déposition devant le tribunal révolutionnaire, Lecointre reporta au second repas des gardes les prétendus outrages à la cocarde nationale.

naux du samedi, sonnèrent l'alarme et dénoncèrent les conspirations de la cour.

Le moment était bien choisi, on pourrait dire bien préparé, pour agiter le peuple. Paris souffrait depuis longtemps d'une disette, contre laquelle luttaient vainement les efforts combinés de Necker et de Bailly. L'Assemblée nationale voulut avoir aussi son comité des subsistances, et ce troisième rouage compliquait fâcheusement les opérations, plutôt qu'il ne les servait. Les rigueurs du dernier hiver, la pénurie des récoltes, les désordres révolutionnaires qui éloignaient la confiance et entravaient le commerce, tout contribuait à augmenter les souffrances. Cependant, il est difficile de ne pas croire qu'il y ait eu quelque cause artificielle et intéressée dans cette singulière famine, qui se fit sentir tout particulièrement à cette époque, et qui cessa, comme par enchantement, le lendemain de l'arrivée du roi à Paris.

Quoi qu'il en soit, le 5 octobre, à neuf heures du matin, éclate à Paris une émeute de femmes demandant du pain ; mais cette émeute, composée d'éléments très-divers, avait tous les caractères d'un complot. Un grand nombre de ces agitatrices n'étaient que des hommes déguisés. Plusieurs paraissaient élégamment vêtues, ce qui exclut toute idée de misère. Elles avaient de l'argent dans leurs poches et le montrèrent en mainte occasion. Après avoir fait sur leur route, de gré ou de force, de nombreuses recrues, elles arrivent à l'Hôtel de Ville, menacent d'y mettre le feu et déclarent qu'elles veulent se rendre à l'Assemblée nationale « pour savoir tout ce qui a été fait et décrété jusqu'à ce jour.» Un huissier, volontaire de la Bastille, futur septembriseur, Maillard, devenu chef de ces femmes, jouait tour à tour avec elles le rôle de complice et de modérateur. Il prend un tambour, parcourt la ville à leur tête, fait indiquer un rendez-vous général à la place Louis XV, et se charge de conduire à Versailles cet étrange et informe rassemblement. Il avoue lui-même[1] « avoir rencontré sur son chemin des hommes qui faisaient des harangues propres à exciter des séditions, ainsi que deux femmes armées qu'à leur taille et au son de leur voix il soupçonnait devoir être des hommes déguisés. » Ces femmes ou soi-disant telles pouvaient être alors de six à sept mille. A la demande de Maillard, celles qui portaient des armes les avaient déposées; un certain nombre d'hommes, qui avaient obtenu le privilége de conserver les leurs, formaient l'arrière-garde.

Mais un second rassemblement, plus considérable et plus menaçant encore, ne tarda pas à se former sur la place de l'Hôtel-de-Ville. —

[1] Voyez sa déposition, 81e témoin, p. 120 et 122.

C'étaient les compagnies soldées de la garde nationale (les anciennes gardes françaises), qui arrivaient en ordre de bataille, aux applaudissements du peuple. Cette fois au premier cri de ralliement : *Du pain!* on en ajoutait un autre. *La nation est insultée!* criait-on de toute part, *allons à Versailles!* — A midi, cinq ou six grenadiers viennent frapper avec force au cabinet de M. de la Fayette et lui adressent le discours suivant : « Mon général, nous sommes députés par les six compagnies de grenadiers ; nous ne vous croyons pas un traître, mais nous croyons que le gouvernement vous trahit ; il est temps que tout ceci finisse : nous ne pouvons pas tourner nos armes contre des femmes qui demandent du pain ; le comité de subsistances vous trompe, il faut le renvoyer. Nous voulons aller à Versailles exterminer les gardes du corps et le régiment de Flandre qui ont foulé aux pieds la cocarde nationale. Si le roi de France est trop faible pour porter sa couronne, qu'il la dépose. Nous couronnerons son fils, et tout ira mieux[1]. »

La Fayette sort avec ces grenadiers ; il essaye de calmer et de contenir la foule ; mais elle grossissait sans cesse. Des masses innombrables couvraient la place de Grève et les quais ; la fermentation était extrême. Déjà le fatal réverbère avait été descendu, et on voulait y suspendre un malheureux boulanger. Des milliers d'hommes armés se disposaient à suivre le premier rassemblement sur la route de Versailles. La Fayette jugea que toute résistance devenait impossible, et après avoir reçu un ordre de la municipalité, qu'on lui apporta sur son cheval, au milieu de la place, il donna le signal du départ à cinq heures du soir. Ses intentions restaient honnêtes ; mais il ne commandait plus à son armée, il lui obéissait. De bien tristes réflexions devaient déjà l'assaillir !

XXIII

Que se passait-il à Versailles au moment où ces hôtes inattendus allaient y apparaître ?

Le matin du lundi 5 octobre, Mounier presidait l'Assemblée[2]; il

[1] Voyez la déposition de M. Fissour, représentant de la Commune, 40e témoin.
Selon M. de la Fayette, « on lui dit aussi : *Vous serez régent.* » Il en conclut qu'une idée de régence avait été suggérée, sans désignation de nom, et que ces grenadiers l'appliquaient à leur général. » (*Mémoires*, t. II, p. 336.)

[2] Il avait été nommé dans les derniers jours de septembre, après le rejet de ses plans de constitution ; on eût dit que l'Assemblée, par une sorte de remords, avait voulu lui offrir un dédommagement et un hommage. Il avait été élu par 365 voix

avait ouvert la séance en donnant lecture de la réponse du roi au sujet des articles constitutionnels et de la déclaration des droits de l'homme, qui lui avaient été présentés. Le roi accordait son accession aux articles constitutionnels, *mais à la condition positive que le pouvoir exécutif aurait son entier effet entre ses mains.* Il ajoutait que *s'il donnait son accession à ces divers articles, ce n'était pas qu'ils lui offrissent tous indistinctement l'idée de la perfection, mais qu'il était louable à lui d'avoir égard au vœu présent des députés de la nation et aux circonstances alarmantes qui invitaient à vouloir par-dessus tout le prompt rétablissement de la paix, de l'ordre et de la confiance.* Enfin, il reconnaissait que *la déclaration des droits contenait de très-bonnes maximes ; mais qu'étant susceptibles d'interprétations différentes, il était inutile de les approuver avant de connaître les lois qui devaient les expliquer.*

Cette réponse n'avait rien que de sage et de raisonnable. Le roi, sans opposer de refus et en présentant de simples observations, remplissait précisément le rôle consultatif que ces mêmes articles constitutionnels lui assignaient. Mais c'était trop encore pour la majorité impatiente et défiante qui dominait maintenant l'Assemblée. Le pouvoir absolu n'avait fait que changer de mains, et le nouveau souverain n'admettait même pas des remontrances.

Des plaintes et des murmures se firent entendre à l'instant même ; Adrien Duport et Pétion trouvèrent l'occasion bonne pour attaquer le repas des gardes du corps, dont il n'avait pas été question dans les deux séances qui s'étaient tenues depuis. Ils prétendirent qu'on y avait proféré des imprécations contre l'Assemblée nationale : accusation fausse et aujourd'hui complétement abandonnée. Un membre du côté droit ayant demandé que cette dénonciation fût précisée et signée, Mirabeau s'écria : « Quand on aura reconnu que dans l'État, excepté le roi seul, tout est sujet, je dénoncerai moi-même. » Cette allusion meurtrière et calomnieuse devait poursuivre la reine jusqu'au tribunal révolutionnaire. Elle y fut minutieusement interrogée sur le banquet de Versailles ; mais, après un débat contradictoire et passionné, Fouquier-Tinville, malgré tout son zèle, n'osa pas mettre, de ce chef, à la charge de la noble accusée, une seule parole qui, même dans un tel lieu, pût paraître répréhensible.

C'était la journée des humiliations : l'Assemblée allait avoir son tour.

Entre onze heures et midi, Mirabeau monte au fauteuil, et s'adres-

contre 143 données à Pétion ; ces 143 voix marquaient le chiffre exact des membres qui tendaient déjà au républicanisme ; leur minorité était infime, et en réalité ils dirigeaient la majorité.

sant à Mounier : « Paris marche sur nous, lui dit-il, trouvez-vous mal, montez au château, donnez-leur cet avis. » — Mounier voit un piége dans ce conseil, et refuse de lever la séance.—« Mais, monsieur le président, ces quarante mille hommes... — Tant mieux, ils n'ont qu'à nous tuer tous, mais tous, entendez-vous bien, les affaires de la république en iront mieux. — Monsieur le président, le mot est joli[1]. »

Ainsi se peignait, dans cette lutte d'épigrammes, le caractère de ces deux hommes, pairs par l'intelligence et qui au fond voulaient les mêmes choses, mais inégaux par le cœur; l'un indifférent sur le choix des moyens, faisant litière de la morale sous les pas de son ambition, l'autre au contraire ne connaissant qu'une route — la voie droite — pour aller à son but, résigné à s'arrêter et à périr plutôt que d'en dévier.

La séance avait continué, et la délibération durait encore à trois heures et demie. Il venait d'être décidé que le président se rendrait chez le roi avec une députation pour demander l'acceptation pure et simple des décrets, lorsqu'on annonce l'arrivée des femmes de Paris. Elles demandent à pénétrer dans la salle; personne n'ose s'y opposer, et Maillard, leur chef, qui jouait avec elles un double jeu et leur avait fait chanter : *Vive Henri IV!* en entrant à Versailles, juge que le moment est venu de le prendre de très-haut avec l'Assemblée et de lui signifier, une fois pour toutes, que la souveraineté est descendue dans la rue.

Il se met donc à haranguer les députés, leur déclarant que « *ces dames* s'étaient rendues à Versailles pour demander du pain et pour faire punir les gardes du corps qui avaient insulté la cocarde patriotique; qu'on affamait le peuple et que, le matin même, un abbé attaché à l'Assemblée avait donné 200 francs à un meunier pour l'empêcher de moudre. » On le somme de nommer le coupable, et il était fort embarrassé, « lorsque M. de Robespierre, député d'Artois, prit la parole et dit que l'étranger avait fortement raison et que l'abbé Grégoire donnerait des éclaircissements ; » ce qui dispensa le dénonciateur d'en donner lui-même; puis Maillard, continuant, ajouta « que ceux, au nom desquels il parlait, étaient tous de bons patriotes, qu'ils avaient arraché toutes les cocardes noires qui s'étaient rencontrées sur leur route et qu'ils sauraient bien forcer tout le monde à prendre la cocarde patriotique. » — Ces paroles ayant excité quelques murmures, l'orateur, sans se troubler, reprit : « Nous sommes tous frères, et s'il y a dans cette diète auguste des membres qui se trouvent déshonorés du titre de citoyen, ils doivent être expulsés sur-le-

[1] Mounier, *Appel au tribunal de l'opinion publique*, p. 299.

champ. » Il fut fait alors plusieurs applaudissements, et des cris retentirent dans la salle : « Oui, tous doivent l'être, et nous sommes tous citoyens. » Enchanté de son succès, Maillard conclut en demandant « qu'on envoyât sur-le-champ une députation au roi pour l'engager à éloigner le régiment de Flandre et à prendre les mesures nécessaires au rétablissement de l'ordre et de l'abondance dans la capitale[1]. »

Ce qui fut aussitôt ordonné, et le président Mounier se mit en marche, à pied, par un temps pluvieux, escorté d'un grand nombre de ces femmes, qui voulaient absolument l'accompagner.

XXIV

Louis XVI venait de rentrer au château ; il était allé le matin à la chasse en pleine sécurité. Son écuyer, M. de Cubières, lui avait apporté à trois heures et demie une lettre qui annonçait l'arrivée des femmes à Versailles. « Elles demandent du pain, dit le roi avec attendrissement ; hélas ! si j'en avais, je n'attendrais pas qu'elles vinssent m'en demander. » Un chevalier de Saint-Louis, qu'on ne connaissait pas, se jetant à genoux, lui offrit ses services et se laissa aller à dire : « Je viens de Paris, ce ne sont que des femmes, je prie Votre Majesté de ne point avoir peur. — Peur, monsieur, reprit le roi vivement, je n'ai jamais eu peur de ma vie ; » et montant à cheval, il partit aussitôt[2].

La reine était absolument seule à se promener dans les jardins de Trianon, qu'elle parcourait pour la dernière fois de sa vie ; elle était assise dans sa grotte, livrée à de douloureuses réflexions, lorsqu'elle reçut un billet de M. de Saint-Priest, l'invitant à rentrer à Versailles[3].

Les voilà donc réunis, ces augustes et infortunés époux, liés l'un à l'autre pour ne plus se séparer, si ce n'est une dernière fois dans la prison du Temple ! Bien loin d'être surpris en flagrant délit de conspiration, ils ne songent pas même à opposer la plus légitime des défenses à la plus ignoble des attaques. M. de Luxembourg venait prendre des ordres ; Louis XVI répond tout d'abord : « Des ordres de guerre contre des femmes ! vous vous moquez ! »

[1] Voyez la déposition de Maillard, 81e témoin.

[2] Déposition de M. de Cubières, écuyer cavalcadour du roi, 269e témoin, et de Bazire, écuyer porte-manteau du roi, 235e.

[3] *Madame Campan*, t. II, p. 74.

Un conseil est immédiatement assemblé, qui devait se prolonger presque sans interruption jusque bien avant dans la nuit.

M. de Saint-Priest annonce que l'armée parisienne est en marche; il propose au roi d'aller l'attendre, avec les troupes fidèles, aux passages de la Seine, et de la repousser à coups de fusil, si elle refuse de rétrograder, pendant que la reine et la famille royale iraient se mettre en sûreté à Rambouillet[1]. Cet avis ne prévalut pas, et on se figure les irrésolutions, les anxiétés, les alarmes qui durent troubler une pareille délibération. Était-on en mesure de livrer bataille à la révolution? Pouvait-on compter même sur le régiment arrivé de la veille, déjà travaillé par les factieux et à moitié corrompu? Le caractère du roi répugnait surtout à la violence. Il était né chrétien; des idées de son temps, il avait pris cet amour de l'humanité, qui n'était pour d'autres qu'une théorie, et pour lui une seconde nature; comme roi, quoiqu'il n'en eût guère que le titre, il se sentait toujours père de son peuple; c'étaient autant de mobiles qui le faisaient reculer devant l'effusion du sang. Puis, il était toujours si malheureux; rien ne lui réussissait; tout combat lui devenait une défaite; il avait donc peu de goût pour la lutte.

Plus tard, et lorsque M. de la Fayette approchait de Versailles, M. de Saint-Priest conseilla la retraite dans une province qui paraîtrait sûre, en Normandie, par exemple, mais cette fois encore revenaient les hésitations. On avait entendu Louis XVI se dire à lui-même avec un accent de tristesse et d'indignation : *Un roi fugitif! un roi fugitif*[2]*!* N'était-ce pas d'ailleurs servir les projets de ses ennemis, laisser le trône vacant au parti d'Orléans qui voulait s'en emparer, aux révolutionnaires qui voulaient le détruire? Un moment cependant on s'y était décidé. « Sire, s'était écrié M. de Saint-Priest, si vous êtes conduit demain à Paris, votre couronne est perdue[3]; » et malgré M. Necker, qui était toujours d'avis de céder, l'ordre de partir pour Rambouillet fut donné[4]; M. de Saint-Priest s'était même déjà mis en route. La reine était entrée avec précipitation dans l'appartement des sous-gouvernantes de ses enfants, et leur avait dit : « On va partir dans un quart d'heure, faites vos paquets, hâtez-vous! » Mais une demi-heure après, elle fit dire à ces mêmes dames : « Tout est changé, nous restons[5]. » Ce projet d'éloignement avait été tout à la

[1] Récit de M. de Saint-Priest.
[2] M. Necker, *de la Révolution*, 2e partie, p. 245.
[3] Récit de M. de Saint-Priest.
[4] La municipalité de Versailles avait même donné son adhésion à ce projet, et « autorisé M. d'Estaing à accompagner le roi dans sa retraite, qui devait se prolonger le moins de temps possible. »
[5] Weber, t. Ier, p. 437.

fois abandonné et empêché. Le comte d'Estaing avait obtenu de la municipalité l'autorisation d'accompagner le roi. Les voitures avaient été préparées, elles avançaient. Quelques cris de : *Vive le Roi !* poussés par la foule, rendirent un peu d'espérance et firent changer de résolution [1] ; peu après, on songea encore au départ. Les voitures revinrent à neuf heures trois quarts, et elles furent arrêtées à la grille du Dragon par un poste de la garde nationale qui les força à rétrograder [2].

Au milieu de toutes ces perplexités, quelles avaient été les idées personnelles de la reine ? M. de Saint-Priest semble attribuer à son refus de s'éloigner du roi l'abandon du premier plan qu'il avait proposé ; mais il y avait bien d'autres raisons qui devaient y faire obstacle. D'ailleurs, la reine ne disait pas qu'elle s'opposait à la résistance ; seulement, dans ce cas, elle ne voulait pas fuir, et en restant à côté du roi, elle ne croyait pas entraver ses mouvements [3] ; elle avait bien plutôt l'espoir de lui communiquer quelque chose de sa propre énergie. Ce n'était pas non plus la peur du danger qui la retenait [4] ; elle ne cherchait pas un abri à l'ombre de ce trône chancelant, et le calcul, en effet, eût été bien mal avisé. Non, en prenant la résolution de ne pas se séparer du roi, de ne point isoler sa destinée de la sienne, elle voulait simplement, comme elle l'a dit elle-même, rester à son poste, accomplir son devoir d'épouse et de mère. Le monde entier ne vit alors dans cette détermination qu'un acte de fidélité courageuse, et la postérité a confirmé ce jugement de l'opinion contemporaine.

Le roi s'était donc décidé à rester et à affronter les événements avec cette fermeté résignée qui était la forme de son courage. Mounier lui amenait à contre-cœur une députation de ces femmes qui avaient envahi l'assemblée. Louis XVI les accueillit avec une bonté touchante qui les désarma : « Vous devez connaître mon cœur, leur dit-il, je vais donner des ordres pour rassembler tout le pain qu'on pourra trouver. » Celle qui portait la parole, Louison Chabry, ouvrière en sculpture, âgée de dix-sept ans, se sentit tellement émue qu'elle se trouva mal. Elle a raconté elle-même [5] « que Sa Majesté lui donna du vin dans un grand gobelet d'or et lui fit respirer des eaux spiritueuses pour la ranimer. » Comme plusieurs autres, elle avait été entraînée par la foule et n'était pas dans le secret du complot. Elle voulut baiser la main du roi qui lui dit aimablement « *qu'elle méritait mieux*

[1] *Madame Campan*, t. II, p. 78.
[2] Weber, *Moniteur*, etc.
[3] Voyez la *Notice sur M. de Saint-Priest*, par M. de Barante, p. cxx.
[4] C'est ce que semble insinuer M. Louis Blanc, t. II, p. 212.
[5] Voyez sa déposition, 183e témoin.

que cela, » et l'embrassa, honneur dont ne pouvait se vanter aucune des grandes dames de la cour. Elle se retira enchantée avec ses compagnes ; mais les autres femmes, qui les attendaient à la grille du château, les assaillirent aussitôt et les maltraitèrent, prétendant qu'elles s'étaient vendues à la cour ; on voulait les pendre au réverbère. — Elles furent obligées de rentrer ; le roi se mit avec elles au balcon pour certifier qu'elles n'avaient reçu aucun argent, et il leur remit un papier qui devait leur servir de sauvegarde : c'était un ordre à la municipalité parisienne de faire venir des grains de Lagny et de toutes les campagnes environnantes. Elles repartirent aussitôt pour Paris dans les voitures du roi, sous la conduite de Maillard, qui en ramena ainsi environ une centaine, mais beaucoup d'autres déclarèrent qu'il fallait bien se garder de quitter Versailles, et qu'on leur avait donné *ordre exprès de rester*. On verra ce qu'elles étaient chargées de faire.

Ce triste épisode était terminé, mais le drame commençait à peine. Mounier fut obligé d'annoncer qu'il avait une autre mission à remplir et qu'il venait au nom de l'Assemblée demander l'acceptation pure et simple des décrets, on le pria d'attendre ; il devait être alors environ six heures, et ce ne fut qu'à dix heures que le roi lui remit son adhésion écrite et signée. Pendant cette longue et mortelle attente, les délibérations du conseil continuaient, les nouvelles se succédaient toujours plus graves, et tout présageait l'approche d'une crise décisive.

XXV

La place d'armes de Versailles, ce vaste espace qui s'étend des cours du château à l'avenue de Paris, présentait un spectacle des plus alarmants.

Le régiment de Flandre, posté sur la place, occupait la longueur de la grille royale ; une partie des gardes du corps à cheval soutenait le régiment de Flandre ; l'autre partie, placée dans la première cour du château en défendait l'entrée. Ils n'étaient en tout que trois cent vingt. Les gardes suisses étaient rangés en bataille près de leur caserne ; les gardes nationaux de Versailles stationnaient en armes devant celle des anciennes gardes françaises. L'attitude des troupes royales était des plus pacifiques. Le roi avait donné l'ordre à M. de Luxembourg, capitaine de ses gardes, non-seulement de ne point attaquer, *mais de ne pas même repousser la force par la force et de*

s'exposer plutôt aux plus grands dangers[1]. A sept heures du soir, il écrivit à M. d'Estaing, commandant de la garde nationale : « Ne faites aucun mouvement qui puisse laisser croire que je songe à me venger, même à me défendre ; — pour se défendre, il faudrait verser le sang des Français, et mon cœur ne peut se familiariser avec cette affreuse idée[2]. »

Mais cette mansuétude infinie ne faisait pas des imitateurs, et dans les rangs opposés, les dispositions étaient bien différentes. Les femmes de Paris, dont plusieurs n'étaient que des hommes déguisés, on ne saurait trop le redire, d'autres individus, couverts de haillons, au regard féroce, portant des armes étranges, formaient des groupes immondes et circulaient au-devant des troupes, menaçant les gardes du corps, caressant les soldats de Flandre, encouragés d'ailleurs par la sympathie visible des gardes nationaux. On voyait au milieu de l'avenue trois pièces de canon que ces bandes avaient amenées de Paris, et les passants, qui ne s'associaient pas à leur manifestations séditieuses, étaient insultés et maltraités.

On en voulait surtout aux gardes du corps, et on tirait sur tous ceux qui paraissaient isolément, et qu'on croyait reconnaître[3] ; mais cela ne suffisait point et on s'efforçait aussi de jeter le désordre dans leurs rangs. Un homme portant l'habit de la garde nationale parisienne avait réussi à s'y frayer un passage, le sabre nu à la main ; on le mit en fuite, sans lui faire aucun mal ; il fut poursuivi par trois officiers des gardes. L'un d'eux, M. de Savonnières, brigadier, l'atteignit d'un coup de plat de sabre, et l'abandonnant ensuite sans l'avoir blessé, revenait au pas rejoindre son corps, lorsqu'un individu (nommé Charpentier, marchand d'eau-de-vie) qui était appuyé nonchalamment sur une barrière placée au-devant d'un corps de garde, ayant dans ses bras un fusil, releva son arme aussi-

[1] Les officiers du régiment de Flandre avaient reçu *des ordres précis* de ne commettre aucune hostilité, ordres qu'ils ont tellement exécutés, que quoique pendant la nuit on ait forcé la grille de la grande écurie, le régiment n'a rien fait pour empêcher cette violence. (Déposition de M. Duqueunelet, capitaine au même régiment, 89e témoin).

[2] Cette lettre, qui se trouve dans la *Correspondance de Louis XVI* publiée en 1803, est citée par M. de Saint-Priest dans ses notes, ce qui lui donne un caractère d'authenticité que ne possèdent pas les autres lettres de ce recueil. (Voyez la Notice par M. de Barante, p. 128.)

[3] « Je vis attaquer par cette populace plusieurs gardes du roi qui allaient joindre au galop leur escadron. L'un de ces gardes reçut une lance sur lui ; j'arrêtai l'agresseur, mais on vint me dire, de la part du commandant, de le lâcher, etc. » (Déposition de M. Desroches, major de la garde nationale de Versailles, 309e témoin.) MM. de Lablache et de Morgues, députés du Dauphiné, ont été témoins de plusieurs de ces agressions. (Voyez la déposition de Mounier.)

tôt, et tira à dix ou douze pas sur M. de Savonnières qui eut le bras cassé, et mourut peu après des suites de cette blessure[1].

Cet incident servait à souhait les factieux ; peu importait que le meurtrier fût dans leurs rangs ; ils se déclarent traqués, égorgés, la milice de Versailles fait avancer ses deux canons ; le peuple attaque les gardes du corps à coup de pierres, de piques, et de fusils.

Il était alors près de huit heures : M. de Luxembourg, pour calmer l'agitation, donne aux troupes l'ordre de la retraite ; mais la rage des assaillants n'est pas désarmée par cet acte de condescendance. Une partie de la compagnie écossaise est poursuivie et reçoit le feu de plusieurs détachements de la garde nationale, que Lecointre avait empêchés de se retirer[2]. On braquait déjà les canons venus du faubourg Saint-Antoine, et, sans la pluie et le défaut d'entente, les gardes du corps étaient exposés à un massacre général. Un certain nombre d'entre eux qu'on avait de nouveau réunis dans la cour royale, menacés à leur tour, reçurent l'ordre de se replier sur la terrasse de l'Orangerie, et à trois heures du matin ils furent dirigés sur Rambouillet. Il ne resta plus au château que la garde de service ; on verra quel fut son sort.

En présence de ces faits constatés authentiquement par l'enquête judiciaire du Châtelet, comment a-t-on pu prétendre que l'initiative de l'attaque était venue du côté des défenseurs du roi? Quand on considère l'ensemble et les détails de ces conflits, il est impossible de concevoir le moindre doute.

Tandis que ces incidents entretenaient au dehors l'émotion la

[1] Dépositions : 1° du comte de Saint-Aulaire, lieutenant des gardes du corps, 158e; 2° de M. Madier de Montjau, député, 170e, qui dit que le coup de sabre donné par M. de Savonnières l'avait été du plat de la lame; qu'il peut l'assurer par le son qu'il entendit.

[2] On a prétendu que le feu de la milice n'était qu'une riposte à un coup de pistolet tiré par un garde du corps; mais M. d'Estaing, qui n'est pas suspect, dit, dans sa lettre à la reine, du 7 octobre, que les coups partaient de trop bas pour venir de gens à cheval. (Voyez aussi la déposition de M. Paccaud, député de Dijon, 191e.)

C'est encore Lecointre qui est le principal auteur de cette accusation ; mais lui-même en démontre l'invraisemblance, en disant « qu'un garde du corps *s'était séparé de ses camarades à la distance de vingt pas pour tirer un coup de pistolet sur la garde nationale ;* — et il venait de dire, quelques instants auparavant, dans la même déclaration, qu'après la blessure faite à M. de Savonnières, un des gardes du corps lui avait dit : « Nous oublions le traitement fait à un des nôtres, nous ne sommes animés que du désir de vivre en bonne intelligence. Nous ne commettrons aucun acte d'hostilité. »

Au même moment, une députation de 40 gardes du corps, sans armes, conduite par le duc de Luxembourg, était en marche pour aller s'expliquer avec la garde nationale; M. d'Estaing leur fit rebrousser chemin, en leur racontant les dangers qu'il avait courus lui-même, lorsqu'il avait voulu donner l'ordre de la retraite.

Il n'est pas difficile de voir de quel côté se trouvaient les dispositions agressives.

plus vive, la tristesse et l'abattement régnaient dans les salles de ce palais, naguères si brillantes et si animées. Les ministres restaient assemblés, mais leurs délibérations, toujours incertaines, n'amenaient aucun résultat. Entre neuf et dix heures, un aide de camp de M. de la Fayette vint annoncer son arrivée prochaine à la tête de son armée.

Au milieu de la consternation générale, la reine gardait tout son courage; elle seule montrait une présence d'esprit extraordinaire, quand tout n'était qu'anxiété et douleur autour d'elle [1]. On la vit dans cette soirée recevoir un monde considérable dans son cabinet, parler avec force et dignité à ceux qui l'entouraient et communiquer son assurance à tous ceux qui ne pouvaient lui cacher leurs alarmes. C'est alors qu'elle dit : « Je sais qu'on vient de Paris pour demander ma tête, mais j'ai appris de ma mère à ne pas craindre la mort et je l'attendrai avec fermeté [2]. » Quelques gentilshommes avaient formé le projet de prendre des chevaux dans son écurie pour défendre et protéger au besoin la famille royale. La reine, priée d'accorder cette autorisation, répondit au président de Frondeville, membre de l'Assemblée : « Je consens à vous donner cet ordre, mais à une condition : si les jours du roi sont en danger, vous en ferez usage; si je suis seule en péril, vous ne vous en servirez pas [3]. »

XXVI

M. de la Fayette et son armée, composée d'environ 20,000 hommes, approchaient en effet. Son aide de camp avait dit à M. de Saint-Priest qu'il aurait rétrogradé si le pont de Sèvres eût été défendu, et la Fayette lui-même semble indiquer dans ses *Mémoires* [4] que ses résolutions étaient restées incertaines, tant que ce passage n'était pas franchi. « Une fois ce Rubicon passé, dit-il, j'ordonnai aux troupes de repousser tout ce qui s'opposerait à leur marche. » Avant d'entrer dans Versailles, il arrêta son armée, la harangua et lui fit renouveler le serment de rester fidèle au roi et à l'Assemblée nationale.

[1] L'impression produite par l'attitude de la reine se retrouve jusque dans le récit du *Moniteur :* « Seule, dit-il, elle montrait un front calme et serein, rassurait ceux qui tremblaient pour elle, et faisait admirer son courage à ceux-là mêmes qui condamnaient ses principes. »

[2] Weber, t. Ier, p. 439; Rivarol.

[3] Déposition de M. de Frondeville, président au parlement de Normandie, député, 177e.

[4] *Mémoires*, t, II, p. 338.

Il se présenta d'abord aux portes de l'Assemblée, en proie à ce moment à la plus étrange confusion.

Après le départ de Mounier, l'évêque de Langres qui le remplaçait avait été en butte à de telles apostrophes de la part des femmes dont la salle était remplie ; il avait eu tellement à souffrir de leurs outrages, qu'il s'était décidé à lever la séance. C'est alors que les haines antireligieuses, qui avaient fait silence au 14 juillet, commencent à se manifester dans les rangs populaires. Les membres du clergé furent personnellement insultés et l'on cria plusieurs fois : *A bas la calotte !*

Lorsque Mounier revint, le désordre était à son comble. Cette acceptation des décrets, si impatiemment réclamée et qu'il rapportait enfin, on la dédaignait maintenant qu'elle était obtenue. *Ces dames*, comme elles s'appelaient, étaient en train de parodier les délibérations de l'Assemblée ; une d'elles occupait le fauteuil. Elles demandèrent si la sanction donnée par le roi ferait baisser le prix du pain. Puis elles déclarèrent qu'elles avaient besoin de manger : on leur fit servir du pain, des cervelas, du vin et des liqueurs. La majesté de la représentation nationale était-elle assez profanée ! Mirabeau lui-même, malgré les cajoleries de ces femmes, qui criaient : « *Vive notre comte de Mirabeau !* » finit par perdre patience, et comme pour montrer son irrésistible ascendant sur la multitude, il s'écria d'une voix forte : « Je voudrais bien savoir pourquoi on se donne les airs de nous dicter ici des lois ! »

C'est au milieu de cette orgie, et pendant qu'il s'efforçait d'y mettre un terme, qu'on vint avertir Mounier de l'arrivée de M. de la Fayette. Leur entretien fut court. Le général se disait sûr de son armée, et il se rendit au château en toute hâte : il était près de minuit. Il se présenta seul avec les deux officiers municipaux qui l'accompagnaient. Les appartements étaient pleins de monde. Une voix s'écria : « Voilà Cromwell ! — Monsieur, reprit Lafayette, Cromwell ne serait pas entré seul[1]. » — Ses entraînements populaires ne lui avaient pas fait perdre le sentiment des convenances, et le ton du monde dans lequel il était né. Lorsqu'il parut devant le roi, il y avait dans son attitude un mélange de respect, de douleur et de courage dont tous les assistants furent frappés[2] : « Je viens, Sire, dit-il, vous apporter ma tête pour sauver celle de Votre Majesté. Si mon sang doit couler, que ce soit pour le service de mon roi plutôt qu'à l'ignoble lueur des flambeaux de la Grève[3]. » Il ajouta qu'il se faisait fort des

[1] *Mémoires de la Fayette.*
[2] Expressions de M. de Lally-Tolendal.
[3] *Histoire de la Révolution par deux amis de la liberté.*

dispositions de son armée. Sa sécurité était sincère, et cependant il croyait à l'existence d'un complot : « C'est un nouveau tour des factions, avait-il dit à Mounier ; jamais on ne répandit plus d'argent parmi le peuple ; la rareté du pain et le repas des gardes du corps ont servi de prétexte[1]; » mais, en même temps, l'ensemble de ses idées le forçait en quelque sorte à avoir dans l'honnêteté des masses une foi exagérée : il n'hésita pas à en répondre. Le roi se rendit à ces assurances, et lorsque les députés, qu'il avait fait appeler, se présentèrent devant lui, il se montra dégagé de toute préoccupation. La reine elle-même dit à ses femmes qu'on ne devait plus avoir aucune crainte.

Il fut convenu que les postes extérieurs du château seraient confiés à la garde nationale parisienne, et que les gardes du corps ainsi que les suisses conserveraient dans l'intérieur leur service habituel. Les postes extérieurs étaient autrefois occupés par les gardes françaises, lesquels s'étaient annexés à la milice parisienne sous le nom de garde soldée ; en reprenant ces postes, ils rentraient dans leurs anciennes fonctions. On se souvient que c'était une prétention déjà manifestée par eux à plusieurs reprises, signalée par M. de la Fayette, et qui avait motivé l'appel du régiment de Flandre : ainsi leur programme primitif s'accomplissait. Ces nouvelles dispositions furent exécutées à l'instant même, et lorsque les députés sortaient du château, ils virent deux compagnies de grenadiers parisiens qui montaient la parade, tambour battant dans la cour des ministres et s'emparaient de tous les postes extérieurs[2].

Il n'y a aucun indice que les postes intérieurs du château aient été refusés à M. de la Fayette[3]. Il ne s'en est pas plaint au moment même ; sa satisfaction paraissait entière : il n'exprimait aucune inquiétude, et croyait donc que toutes les précautions nécessaires avaient été prises. Les postes extérieurs, s'ils avaient été bien gardés, devaient d'ailleurs suffire à empêcher toute attaque venue du dehors. Ce n'est qu'après l'événement, qu'on a insisté sur cette distinction entre les postes du dehors et ceux du dedans, et que pour y chercher une excuse, on n'a pas craint d'en faire un grief. La confiance de M. de la Fayette était alors tellement absolue qu'après l'avoir inspirée au roi, il voulut la faire partager à l'Assemblée, et vint dire lui-même à Mounier qu'il pouvait lever la séance, sans aucun inconvénient. Ce qui eut lieu en effet ; il était trois heures du matin.

[1] Déposition de Mounier.

[2] Voyez la déposition de Mounier.

[3] Madame de Staël affirme positivement ce refus (*Considérations sur la Révolution française*, p. 180). M. de la Fayette dit seulement que « s'il eût exigé qu'on plaçât ses troupes dans le château, il n'aurait pu y réussir que par la force » (*Mémoires*, p. 339); mais c'est une induction et rien de plus.

XXVII

La ville entière, enveloppée des ténèbres de la nuit, semblait rentrer enfin dans le calme et le repos ; mais, on l'a déjà dit, le crime seul ne dormait pas. N'aurait-on pas dû prévoir les attentats qui se préparaient dans l'ombre et dont les signes avant-coureurs éclataient de toutes parts ? Ces bandes de femmes, ces scélérats déguisés marchant à leur tête, vociféraient ouvertement d'horibles injures contre la famille royale. La reine était surtout l'objet privilégié de leurs fureurs ; on disait tout haut qu'il fallait « mettre en pièces cette Messaline abhorrée et partager son cœur et ses entrailles[1]. » Camille Desmoulins n'avait-il pas comparé ces affreuses mégères à *des milliers de Judiths* venant couper la tête d'Holopherne[2] ? Plusieurs d'entre elles faisaient sonner les écus qu'elles avaient dans leurs poches salaire, payé d'avance, des forfaits qu'elles allaient commettre. Ces forfaits, la vigilance la plus sévère, la surveillance la plus exacte pouvaient seules les prévenir, et il était trop évident qu'au milieu d'une telle agitation, en pleine nuit, des ordres donnés à la hâte pouvaient occasionner plus d'un malentendu, donner lieu à bien des confusions. Ne fallait-il pas aussi faire la part du mauvais vouloir, au moins de quelques-uns, de ces gardes improvisés ? Aucune de ces causes ne fut étrangère aux déplorables événements qui ont donné une si funeste célébrité à la matinée du 6 octobre.

Le lendemain donc, à cinq heures et demie du matin, « des groupes nombreux d'hommes et de femmes, armés de piques, de bâtons et d'engins de toute sorte, parurent sur la place d'armes et se mirent à crier, en apercevant les gardes du roi : « Ah ! les voilà, les gueux ! » Plusieurs soldats de la garde parisienne étaient alors sur la place ; ils furent entourés par ces bandits qui les forcèrent de tirer sur les gardes du corps, mais sans pouvoir les atteindre, à cause de la distance. « Alors cette populace se précipita en avant[4], » traversa la pre-

[1] Blaisot, libraire à Versailles, 24ᵉ ; Brousse Desfaucherets, 30ᵉ, avocat et lieutenant de maire; de Longuève, député, 155ᵉ ; de la Salle, député, 186ᵉ ; Boisse, garde du corps, 214ᵉ; Périn, avocat, 243ᵉ ; Laimant, inspecteur de la ménagerie du roi, 351ᵉ.

[2] Thérouanne de Méricourt était à leur tête.

[3] Témoins attestant qu'il y avait parmi ces femmes beaucoup d'hommes déguisés et qu'elles avaient de l'argent à leur disposition. (Voyez à la page 624.)

[4] Guérin, avocat, garde national de Paris, 60ᵉ.

mière cour, appelée cour des Ministres, qui était ouverte, se jeta sur la grille de la cour Royale, mais, la trouvant fermée, se porta à la grille de la cour des Princes, qui était ouverte, et dont la garde était confiée à la milice parisienne [1].

Une partie de cette troupe pénétra dans le jardin par le bas de l'escalier des Princes. Ce bruit réveilla la reine ; elle sonna ; sa femme de chambre, madame Thibaut, lui dit que c'était les femmes de Paris qui se promenaient, n'ayant pas trouvé à se coucher. La reine parut tranquillisée et resta dans son lit.

Mais la foule, grossissant toujours, força bientôt le passage des Colonnades, qui menait de la cour des Princes dans la cour Royale, et se rua sur les gardes du corps chargés de défendre ce poste ; en trop petit nombre pour résister, ils n'avaient d'ailleurs d'autre consigne que de *ne pas tirer et d'agir avec la plus grande prudence* [2].

L'un d'eux, M. de Varicourt, qui venait d'être mis en faction près de la grille de la cour Royale, saisi à l'improviste [3] par trois ou quatre cents bandits, traîné à travers la cour des Princes et celle des Ministres, est massacré sur la place d'Armes [4], sous la porte du grand corps de garde. Un homme à grande barbe, bizarrement vêtu, lui coupe la tête d'un coup de hache, malgré quelques voix qui demandaient grâce. On le dépouille ; plusieurs de ces sauvages trempent leurs mains dans son sang, s'en frottent le visage avec des signes de joie, et des femmes, des furies, dansent sur son corps [5].

La cour Royale était entièrement envahie. Un autre garde, M. Des Huttes, qui était en faction à la voûte de la chapelle, est également arraché de son poste [6] ; on le fait sortir par la grille de cette cour donnant dans la cour des Ministres [7], où il est renversé à terre par deux coups de crosse de fusil. L'homme à barbe lui tranche la tête [8],

[1] Comte de Saint-Aulaire, officier supérieur des gardes du corps, 168e ; Charmont, brigadier, *idem*, 173e ; de Chevannes, maréchal des logis, *idem*, 278e ; Gallemand, commis à l'Assemblée nationale, 373e ; de Blaire, conseiller à la cour des aides, 171e.

[2] De Chevannes, déjà cité ; de Raymond, garde de la Compagnie écossaise (supplément d'enquête).

[3] Valdony, l'un des cent-suisses de la garde, 33e ; du Valmet, garde du corps, 129e.

[4] Comte de la Châtre, premier gentilhomme de Monsieur, député, 139e.

[5] Philippe Borg, garde national de Versailles, musicien de la Chapelle du roi, 346e.

[6] Arnaud, garde du corps, 16e.

[7] Comte de la Châtre, déjà cité.

[8] Élisabeth Girard, de Paris, 90e ; Laurent, major des volontaires de la Basoche, 255e.

et s'en va tout sanglant demander d'un air joyeux une prise de tabac à un suisse du château [1].

[1] Dupont, suisse, 131e. Ce coupe-tête se nommait Nicolas Jourdan, et servait de modèle dans les ateliers de peinture.

M. Le Roi, conservateur de la bibliothèque de la ville de Versailles, connu par de curieuses recherches historiques sur le règne de Louis XIV, a publié récemment un *Récit* circonstancié *des journées des* 5 *et* 6 *octobre*. Ce remarquable travail, que nous avons lu avec un vif intérêt et consulté avec fruit, contient des renseignements précieux sur les dispositions des bâtiments de Versailles tels qu'ils existaient en 1789, et dont la connaissance est indispensable pour bien comprendre les différentes scènes du drame qui s'y passa à cette époque. On nous saura gré d'en donner ici quelques extraits :

« La grande cour intérieure du château était alors divisée en deux parties. Une seconde grille, placée à l'endroit où se trouve aujourd'hui la statue équestre de Louis XIV, séparait la première cour, nommée cour des Ministres, d'une seconde appelée cour Royale, laquelle joignait immédiatement la cour de Marbre. Les deux grilles de la cour des Ministres sur la rue des Réservoirs et sur la rue de la Surintendance (de la Bibliothèque), existaient comme maintenant. Une grille fermait aussi la petite cour de la chapelle, et une autre fermait celle du côté opposé, que l'on appelait la cour des Princes... On n'avait pas construit de ce côté ce gros carré qui fait pendant à l'autre aile et dans lequel est actuellement le corps de garde. L'ancienne aile construite par Mansart existait encore ; elle était terminée par une colonnade fermée par des grilles, faisant suite d'un côté à la grille Royale et de l'autre à la grille des Princes, en sorte que sous cette colonnade et derrière ces grilles on communiquait de la cour des Princes dans la cour Royale. »

M. Le Roi donne aussi la description des anciens appartements du château, et il ajoute à son ouvrage des plans qui rendent parfaitement sensibles toutes ces indications. On peut suivre ainsi pas à pas la marche des bandits, depuis leur entrée dans le château jusqu'à l'attaque de la chambre de la reine.

Il est cependant quelques points sur lesquels notre récit diffère de celui de M. Le Roi. Pour ces terribles journées, remplies d'incidents si nombreux et si précipités, on comprend qu'il soit difficile d'établir tous les faits de détail avec une parfaite certitude.

Deux gardes du corps ont perdu la vie dans la matinée du 6 octobre ; mais dans quels lieux et dans quel ordre ont-ils été frappés ? A ce sujet quelques doutes se sont élevés.

M. Le Roi a trouvé dans la bibliothèque de Versailles deux volumes peu connus, publiés en 1790 sous ce titre : *les Forfaits du 6 octobre, ou Examen approfondi de la procédure du Châtelet*. D'après cet écrit, rédigé d'ailleurs avec soin et conscience, et qui paraît être l'œuvre de plusieurs gardes du corps, la première victime saisie à la grille royale serait M. Des Huttes, et M. de Varicourt aurait été frappé dans la grande salle des gardes, au moment de l'invasion du premier étage. Malgré cette double et imposante autorité, après un nouvel et sérieux examen, il nous a paru qu'il n'y avait pas de raison suffisante pour s'écarter de la tradition commune * et des documents de la procédure, qui placent la mort de

* Rivarol, p. 305 ; Weber, t. Ier, p. 445 ; Mounier, *Exposé de ma conduite*, p. 78 ; *Appel à l'opinion*, p. 175.

Le corps du malheureux Des Huttes est ensuite apporté à côté de celui de son camarade Varicourt. On les plaça le long d'une tente, devant la caserne des gardes françaises. Personne ne les gardait; des passants venaient les voir par curiosité, leur donnaient des coups de pied[1], et l'un d'eux s'écria avec l'accent d'une satisfaction cynique : « Au moins, nous n'avons pas volé notre argent[2]. » Les têtes des deux victimes plantées au bout d'une pique furent ensuite dirigées sur Paris, comme les trophées de cette hideuse victoire.

Des gardes nationaux, il faut bien le constater, assistaient impassibles, complices ou impuissants, à ces horribles scènes. Un témoin dit même que leur habit était porté par les gens qui conduisaient le second garde à la mort[3].

Au moment où ce crime allait se consommer, un coup de pistolet, parti de la foule et d'un endroit où il n'y avait ni gardes du roi ni aucun uniforme, atteignit un ouvrier au milieu du groupe qui entraînait Des Huttes. L'ouvrier tomba roide mort[4]. Son cadavre fut

M. de Varicourt avant celle de M. Des Huttes, et toutes deux dans les cours du château. Il est surtout cinq dépositions qui nous paraissent décisives, ce sont celles de MM. Arnaud, 16e ; Valdony, 33e; Guérin, 60e; comte de la Châtre, 139e; Borg., 346e. Une seule, celle de M. de Lisle (suppl. d'enquête, p. 44), pourrait leur être opposée ; mais sans entrer dans un commentaire qui est ici impossible, il nous sera permis de dire que l'interprétation qu'on voudrait tirer de ce dernier témoignage n'est pas de nature à prévaloir contre tant d'autres si explicites et si concordants.

Ces distinctions paraîtront peut-être un peu minutieuses. Elles ne changent rien à la moralité des faits, qui restent dans tous les cas certains et odieux, mais elles ne sont pas sans intérêt pour ceux qui veulent assister par la pensée à ces scènes émouvantes. L'amour de l'exactitude est d'ailleurs la première vertu de l'historien; il faudrait lui en pardonner jusqu'à la manie.

[1] Philippe Borg, 346e, déjà cité.

[2] Capitaine Pirault, 316e.

[3] Élisabeth Girard, de Paris, 90e. Philippe Borg dit aussi « qu'ayant demandé à plusieurs grenadiers des gardes françaises (devenus gardes nationaux), pourquoi ils n'empêchaient pas ces horreurs, ils répondirent qu'ils ne le pouvaient pas. »

[4] Valdony, l'un des cent suisses de la garde du roi, 33e; Arnaud, garde du corps, 16e.

Après l'examen le plus approfondi de toute la controverse à laquelle cet incident a donné lieu, nous croyons qu'il faut s'en rapporter à ces deux dépositions, qui sont parfaitement concordantes et établissent de la manière la plus vraisemblable le moment et les circonstances de la mort de l'ouvrier. M. Valdony dit en termes exprès « qu'après que M. de Varicourt eut été entraîné, il a vu une autre troupe tenant un autre garde du corps; qu'un de ceux qui le tenaient a été tué d'un coup de feu, et que le cadavre a été porté dans la cour de Marbre ; que le peuple disait que cet homme avait été tué par les gardes du corps, quoique lui, déposant, soit persuadé que le coup avait été dirigé contre les gardes du roi, ce coup étant parti d'un endroit où il n'y avait ni gardes, ni personne vêtue d'aucun uniforme. » M. Arnaud dit de son côté « qu'étant en sentinelle au poste de la

porté dans la cour de Marbre, et on s'écria aussitôt qu'il avait été assassiné par les gardes du corps.

Unanimement adoptée par les historiens révolutionnaires, cette accusation [1] est formellemement démentie, on l'a déjà vu, par des témoignages sérieux et positifs ; elle est, de plus, absolument contraire à la nature des choses; car les ordres reçus par les gardes, et leur intérêt même leur défendaient de prendre l'initiative d'un combat aussi inégal [2]. Est-il besoin d'ailleurs de rechercher de quel côté est venue l'a-

voûte, il a vu saisir au collet le sieur Desudes *, garde du roi, qui a été entraîné du côté de la cour de Marbre, et un homme, dans la foule, a tiré un coup de pistolet d'arçon, qui a porté sur un particulier, lequel était à côté dudit Desudes. »

D'autres dépositions, d'accord sur le fait principal, différent des précédentes quant aux circonstances accessoires. Un garde national de Paris, Morlet, 383ᵉ, placé en faction au moment du premier choc dans l'intérieur du château, dit avoir vu, au milieu d'un groupe, un particulier tirant sur un homme qui portait un chapeau bordé d'argent, mais qu'ayant mal visé, il atteignit un individu vêtu d'une veste et d'un tablier, qui lui avait paru être un ouvrier... observe qu'au moment du coup de feu il n'y avait dans l'escalier aucun garde du corps. » M. du Repaire, 9ᵉ, indique aussi une maladresse du même genre, et au milieu de ce désordre il a dû y en avoir plus d'une.

Quoi qu'il en soit des détails, le fait principal n'est pas douteux : un ou plusieurs des assaillants ont été atteints par des coups partis de leurs propres rangs ; un seul d'entre eux a été tué, c'était un ouvrier ébéniste de Paris qui se nommait L'héritier. Lecointre, et après lui un ou deux témoins, ont aussi parlé d'un nommé Cartaine, qui aurait été blessé d'un coup de couteau par un garde du corps ; mais rien de plus incertain ; aucune circonstance de ce fait n'est d'ailleurs indiquée.

[1] La déposition de la femme Lavarenne, 82ᵉ, qui est devenue la base de cette accusation, est évidemment fausse. Elle parle de plusieurs coups de pistolets tirés des fenêtres du château par les gardes du corps; elle ajoute que le garde qui avait atteint l'ouvrier fut saisi par la populace, qui le conduisit sur la place d'armes, où il perdit la vie. » Ce garde serait donc le premier qui a été tué, et qui ne pouvait tirer des fenêtres, puisqu'il était en faction à la grille de la cour Royale, où on se jeta sur lui à l'instant même où l'irruption commença.

Un autre témoin dit aussi avoir vu le feu d'une arme venant d'une croisée de la salle des gardes. Cette déposition est du sieur Prière (295ᵉ) portier au Luxembourg; mais elle est dubitative (*autant qu'il peut le croire*) : il ajoute qu'il a vu au même instant une tête sur une pique, et encore, un instant après, une autre tête coupée; ce qui est contradictoire avec la déposition de la femme Lavarenne.

Quant au sieur Gallemand (373ᵉ), c'est une version toute différente : un garde national aurait tiré sur un garde du corps, lequel aurait riposté d'un balcon, et non d'une fenêtre, par un coup de pistolet qui aurait cassé la tête du garde national. Il ne s'agirait plus d'un ouvrier en veste, et ce ne serait d'ailleurs qu'une représaille.

Ces trois dépositions s'annulent l'une par l'autre.

[2] M. du Repaire, ce garde du corps qui défendit la reine au péril de sa vie, a déclaré que pendant qu'il était en faction près de la grille, vers deux heures du matin, un homme vint l'insulter et passait sa pique à travers la grille pour le blesser, et lui *se retira de la guérite sans rien dire, attendu les ordres qui leur étaient*

* On ne peut douter que le nom de *Desudes* ne soit pris ici pour celui de Des Huttes.

gression ? Ne résulte-t-elle pas du fait seul de l'irruption de tous ces bandits dans l'intérieur du château ? Peut-on douter qu'ils y venaient avec des desseins, non-seulement hostiles, mais atroces? Et ceux qui les auraient repoussés ne se seraient-ils pas trouvés dans le cas de la plus légitime défense ?

XXVIII

Les scélérats qui venaient de massacrer les gardes du roi disaient en insultant leurs cadavres : « Cela ne suffit pas, il nous faut le cœur de la reine[1]. » C'était la reine, en effet, qui excitait surtout la rage de ces misérables.

Les deux bandes, qui avaient massacré Varicourt et Des Huttes, se réunissent aussitôt au pied du grand escalier de marbre et n'hésitent pas à en franchir les marches, conduites par des guides qui paraissaient connaître parfaitement toutes les issues du château[2]. Les gardes du corps, de service dans les appartements, n'avaient ni ordres ni chefs; *ils crient tous de ne pas faire feu*[3], et après avoir essayé, mais en vain, de s'opposer à cette violente invasion, ils remontent l'escalier et se retirent dans la salle des gardes du roi et dans la grande salle. Un panneau de la porte de cette dernière pièce est brisé ; les gardes placent un coffre à bois devant ce trou[4], ce qui arrête les envahisseurs ; mais la porte de la salle des gardes de la reine cède à leurs efforts[5]. L'un des gardes, M. de Miomandre Sainte-Marie, qui venait de rentrer dans la salle du roi, aperçoit la sentinelle de l'appartement de la reine saisie et entraînée sur l'escalier. Alors voyant le danger que courait

donnés de ne point agir. La question n'est-elle pas jugée quand on met cette déposition en présence de celle du garde national Guérin (60e), déjà cité, racontant que les bandits forcèrent sa compagnie à tirer sur les gardes du corps, avant même que le château eût été envahi?

[1] Philippe Borg (346e).

[2] Joseph Bernard, cent-suisse (34e), Miomandre Châteauneuf (381e).

[3] De Rebourceaux (362e), garde du corps.

[4] D'Haucourt, garde du corps de la compagnie écossaise (375e).

[5] . . . . Nec claustra, neque ipsi
Custodes sufferre valent. Labat ariete crebro
Janua, et emoti procumbunt cardine postes.
Fit via vi, rumpunt aditus, primosque trucidant.
. . . .
Apparet domus intus, et atria longa patescunt :
Apparent Priami, et veterum penetralia regum !

(Virg., *Æneid.*, II.)

sa souveraine, il vole dans la salle de ses gardes ; il y voit son camarade du Repaire, qui s'y était porté tout d'abord, et qui, terrassé, renversé sur le dos, avait réussi à s'emparer de la pique même avec laquelle on le frappait. Un des assaillants, déguisé en femme, portait sous son jupon une culotte de couleur. Ces misérables s'écriaient : « Nous voulons couper sa tête, fricasser son cœur et ses foies. » M. de Miomandre, toujours poursuivi et se défendant avec son mousqueton, court à la porte de la première antichambre de la reine, l'ouvre et crie à une dame qu'il aperçoit au bout de l'autre pièce : « Madame, sauvez la reine, on en veut à sa vie ; je suis seul contre deux mille tigres. » Il referme la porte sur lui, et on tire le verrou de la seconde antichambre [1]. Ainsi dévoué à une mort presque certaine, assailli de tous côtés, il lutte avec le courage du désespoir, et, après quelques minutes de combat, reçoit un coup de pique qui le renverse. Un milicien de Versailles, les mains gercées et noires, qui s'était déjà jeté sur lui, se recule, le vise et lui assène sur la tête un coup du chien de son fusil qui lui entre dans le cerveau. Le voyant baigné dans son sang, ses assassins le croient mort et passent dans la grande salle. Il peut se relever, se traîne à l'Œil-de-Bœuf, où il rencontre M. du Repaire, et ces deux martyrs de la fidélité la plus héroïque sont enfin recueillis par un suisse du château [2].

Ils avaient sauvé la reine ! Avertie par ses femmes, après avoir passé à la hâte un jupon et jeté un mantelet sur ses épaules, elle était sortie de sa chambre par la petite porte du pied de son lit, se rendant chez le roi par un couloir qui communiquait avec l'Œil-de-Bœuf ; malheureusement la porte du fond de ce passage se trouve fermée. Quel moment affreux ! Elle frappe à coups redoublés ; on ouvre enfin, et elle parvient dans la chambre du roi, qui ne s'y trouve

[1] Ce verrou existe encore ; nous l'avons contemplé avec respect. Grâce à ce petit morceau de fer, l'immolation de la reine a été retardée de quatre années.

Le pèlerinage de Versailles, quand on y cherche la trace de ces scènes tragiques, a quelque chose de singulièrement émouvant. C'est alors que reviennent involontairement à la mémoire ces paroles de Chateaubriand : « Les reines ont été vues pleurant comme de simples femmes... ; » mais la foule indifférente passe sans s'arrêter.

Hélas ! Les souvenirs de l'ancienne royauté ne sont pas les seuls qui aient disparu. Nous avons voulu visiter aussi la salle de l'Assemblée nationale, où Mirabeau fit entendre les premiers accents de sa grande voix... C'est aujourd'hui une caserne de cavalerie, et les soldats qui la gardent, comme les ouvriers que rencontra René au pied du palais de Whitehall, ne savent pas quels ont été leurs prédécesseurs dans ce séjour si étrangement transformé. L'histoire de l'humanité est toujours la même. « Que sont devenus ces personnages qui firent tant de bruit ! Le temps a fait un pas, et la face de la terre a été renouvelée. »

[2] Déposition de M. de Miomandre Sainte-Marie (18e).

pas [1]. Alarmé par les cris et le tumulte, dont le retentissement parvenait jusqu'à lui, Louis XVI s'était levé seul, dans l'obscurité, sans appeler personne [2]. Après avoir couru chez la reine par un autre passage, il revint bien vite la rejoindre. Le dauphin et sa sœur furent aussi amenés par madame de Tourzel, leur gouvernante, qu'avait réveillée un officier supérieur des gardes du corps; la reine embrassa ses enfants en fondant en larmes. Qui pourrait peindre cette scène de désolation et d'attendrissement!

En même temps que M. de Miomandre et M. du Repaire soutenaient vaillamment leur combat, cinq à six gardes de la compagnie écossaise (MM. de la Roque-Saint-Virieu, de Berville, du Valmet, d'Haucourt, etc. [3]) luttaient aussi contre les bandits, sur le grand escalier. Forcés de se retirer dans les salles, ils entrent dans le premier appartement de la reine au moment même où M. de Miomandre venait d'en sortir. La porte donnant sur l'escalier est enfoncée; un paravent leur permet de pénétrer sans être vus jusqu'à la porte de la seconde antichambre de la reine. Elle était barrée en dedans; on sait pourquoi. Ils entendent une femme se lamenter; ils la rassurent, elle ouvre; une autre femme accourt, dit que la reine vient de se lever et de se réfugier chez le roi. C'est alors que Louis XVI arrivait dans l'appartement de la reine et en sortait aussitôt pour aller la retrouver. Les gardes voulaient le suivre pour le défendre, mais il s'y refuse et leur fait dire de se rendre à l'Œil-de-Bœuf, où beaucoup de leurs camarades se trouvaient réunis. Ils y étaient depuis quelques instants, lorsqu'on vient frapper à la porte à coups redoublés. C'étaient encore les bandits. Désespérés d'avoir vu leur première proie leur échapper, d'avoir trouvé désert l'*asile de la beauté et de la majesté* [4], ils venaient audacieusement attaquer la royauté dans son dernier sanctuaire. Les gardes se barricadent, soutiennent un véritable siége; la porte est brisée [5]. Mais tout à coup une voix dominant le tumulte et qui paraissait bienveillante s'écrie : « Ouvrez, où vous êtes morts. » Les gardes ouvrent, en effet, et se trouvent en présence d'un bataillon de la garde nationale de Paris, commandé par un honnête homme, nommé Gondran [6], qui avait déjà arraché un garde du corps aux bandits [7], et venait de les chasser de toutes les parties du château dont ils s'étaient emparés. « Soyons frères, » dit-il à l'un des gardes,

[1] *Madame Campan*, t. II, p. 78.
[2] M. de Miomandre Sainte-Marie (18e), garde du corps.
[3] Voyez leurs dépositions (suppl. d'enquête, p. 60), 128e, 129e, 375e, etc.
[4] Expressions du rapport de Chabroud, où on est étonné de les trouver.
[5] De Chevannes, maréchal des logis des gardes du corps (278e).
[6] Voyez sa déposition (28e).
[7] Probablement M. de la Motte, cité dans la déposition de M. de Miomandre, 381e.

et ils échangent leur coiffure en signe d'alliance. « Nous n'oublions pas que la maison du roi nous a sauvés à Fontenoy, » disaient les anciens gardes françaises. Les sentiments généreux se réveillaient enfin dans les cœurs.

XXIX

Le plus fort du péril était passé, mais qui donc avait ainsi porté la désolation et la terreur dans le palais des rois? Ces brigands n'avaient-ils pas des chefs, n'obéissaient-ils pas à une secrète et commune impulsion? Ce qui est certain, ce que l'histoire ne peut taire, c'est qu'au milieu de ces instigateurs mystérieux, de ces hommes qui, sous des robes d'emprunt, portaient des habits de luxe, et se mêlaient à la foule, excitant ses fureurs, on avait vu, pendant cette cruelle matinée, peu après le massacre des gardes, dans les cours et les escaliers du château, le duc d'Orléans, une badine à la main, vêtu d'un frac gris, une grosse cocarde à son chapeau, affectant de la gaieté et souriant à la multitude déguenillée qui criait : « Vive notre père ! vive le roi d'Orléans[1] ! » Un témoin, M. de la Serre, brigadier des armées du roi, a même affirmé l'avoir reconnu sur le deuxième pallier du grand escalier, à la tête du peuple, indiquant du geste la salle des gardes de la reine[2]. « *C'est par là, c'est par là !* » avaient dit aussi des voix restées inconnues, en désignant la même salle au moment de l'invasion[3].

Les démentis du prince accusé (on les jugera plus tard) n'ont pu effacer de l'histoire des journées d'octobre cette étrange apparition.

M. de la Fayette, averti de ce qui se passait, accourait à cheval l'épée à la main. Il rencontre sur la place d'armes dix gardes du corps,

[1] Vicomte de la Châtre, 127e, député, a vu « le duc d'Orléans sur la place d'armes aussitôt après le massacre des gardes, une badine à la main, l'air très-souriant. » Mirecourt, domestique du précédent, 132e ; Gueniffey, 133e, Eudeline, 136e, tous deux attachés au service du comte de la Châtre, mêmes déclarations. Le président de Frondeville, député, 177e, l'a vu de sept à huit heures du matin. Jean Jobert, domestique, 256e, dit l'avoir vu à sept heures. Morlet, garde national, mis en faction de six heures et demie à sept heures à la porte de la salle des gardes du roi, en a refusé l'entrée au duc d'Orléans, 383e. Marquis de Digoine, député, 168e, l'a vu, peu après l'envahissement, au bas de l'escalier des Princes. Quence, cocher, 254e, l'a vu à huit heures et demie. Femme Bessous, 365e, l'a vu vers sept heures. — De Miomandre Châteauneuf, officier au maréchal de Turenne, 381e, déclare l'avoir vu à huit heures et un quart au pied du grand escalier, avec deux hommes déguisés en femmes ; il portait un habit chenille, gris ardoise.

[2] M. de la Serre, 226e.

[3] Bercy, valet de pied de la reine, 100e.

les seuls auxquels on eut permis de rester dans leur hôtel. La foule voulait les pendre aux grilles du château, parce qu'ils marchaient au secours de leurs camarades. M. de la Fayette adresse aussitôt à ses grenadiers de vives remontrances : « Si vous me faites manquer, leur dit-il, à la parole d'honneur que j'ai donnée au roi, je ne suis plus digne d'être votre général ; je vous abandonne [1] ! » Les dix gardes sont enfin délivrés ; premier dédommagement de l'amère déception que venait d'éprouver à son réveil le général de l'armée parisienne.

Il monte ensuite au château qu'il trouve occupé par les gardes nationaux ; il les présente au roi, et ils promettent tous de mourir pour lui jusqu'au dernier.

Mais déjà le reste de l'armée de Paris et la multitude qui l'avait précédée se massaient autour de la demeure royale, et en remplissaient les cours et les avenues. On demande le roi ; il se montre, et l'on daigne crier : « *Vive le roi ! vive la nation !* » La reine est aussi appelée sur ce balcon, devenu la sellette de la royauté. Après une pareille nuit, elle aurait bien eu droit au repos, mais elle n'avait épuisé ni son courage ni ses épreuves. Elle s'avance, entourée du dauphin et de Madame Royale ; une voix s'écrie : « *Point d'enfants !* » La reine avait vu en même temps se diriger contre elle le canon d'un fusil [2] ; sans hésiter et sans pâlir, elle répond à cette terrible sommation par un défi sublime ; elle repousse ses enfants en arrière, et, levant les yeux au ciel, se présente seule, seule contre tout un peuple, et devant ses assassins, s'il y en a. La noblesse de son action, la beauté de son attitude désarment le meurtrier ; l'arme tombe de ses mains, et la foule électrisée fait entendre pour la première fois le cri sauveur : « Vive la reine ! » Mais il y a encore quelques protestations, et des mégères, que rien ne peut toucher, continuent à vomir leurs sales injures [3]. Le calice d'amertume ne pouvait se vider.

Bientôt d'autres voix s'élèvent, et la pensée réelle de l'insurrection se révèle enfin : « *Le roi à Paris !* » Ce cri, d'abord isolé, devient bientôt universel. Accablés d'émotions, le roi et la famille royale venaient de rentrer dans leurs appartements qui présentaient alors un singulier spectacle. Tout était ouvert. Les ministres, les gens de la cour, des membres de l'Assemblée étaient dans la grande galerie et dans la chambre du conseil. On délibérait, mais y avait-il deux

[1] Comte de Saint-Aulaire, lieutenant des gardes du corps, déjà cité, 158e.

[2] « Au moment où la reine parut au balcon, un homme vêtu d'un habit de la garde nationale la coucha en joue, mais ne tira point. » (Femme Bessous, 365e.)

[3] « Quelques femmes ayant crié : Vive la reine, d'autres femmes les ont frappées pour les faire taire ; la reine s'étant retirée, on cria contre elle toutes sortes d'injures. » (Femme Lavarenne, 82e.)

partis à prendre? L'heure de la résistance était passée. Il fallait céder : le roi donne son consentement, déterminé surtout par le désir de ne pas compromettre la vie de sa famille et de ses fidèles serviteurs. Plusieurs personnes jettent au peuple des billets mentionnant la résolution du roi.

Parmi les assistants on remarquait le duc d'Orléans. Après ses allées et venues de la matinée, il était là maintenant, à cette heure d'angoisse, se promenant avec le député Duport et causant d'un air libre et dégagé ; mais lorsqu'on vint lui dire que le roi allait à Paris, il frappa du pied et sortit promptement [1]. Ce n'était pas ce qu'il voulait. Le complot n'avait pas dit tout son secret à l'insurrection.

Non loin de là, dans les petits appartements, ouverts aussi, Marie-Antoinette se tenait debout dans l'embrasure d'une fenêtre, entre sa fille et madame Élisabeth. Le dauphin, caressant les cheveux de sa sœur, disait : « Maman, j'ai faim ; » à quoi sa mère lui répondait, les larmes aux yeux, qu'il fallait prendre patience et attendre que le tumulte fût passé. « Est-ce que hier n'est pas encore fini ? » disait aussi le pauvre enfant, d'une voix déchirante. Quelqu'un vint dire à la reine que le peuple la demandait encore au balcon toute seule [2]. Elle parut hésiter. M. de la Fayette se présenta et lui dit : « Le roi est décidé à partir ; quelle est, madame, votre intention personnelle ? — Je sais le sort qui m'attend, répondit-elle avec magnanimité, mais mon devoir est de mourir aux pieds du roi et dans les bras de mes enfants. — Eh bien, madame, venez avec moi. — Quoi ! seule sur le balcon. N'avez-vous pas vu les signes qui m'ont été faits ? » — Et en effet ils étaient terribles. — « Oui ! madame, allons-y, cette démarche est nécessaire pour calmer le peuple [3]. — En ce cas, reprit-elle, dussé-je aller au supplice, je n'hésite plus, j'y vais [4]. » — Et, paraissant avec elle en face de ces vagues qui mugissaient encore, la Fayette, qui ne pouvait se faire entendre, se pencha respectueusement et baisa la main de la reine. Cet hommage chevaleresque toucha cette grossière multitude; elle éclata cette fois en applaudissements unanimes, et l'on cria de toutes parts : « Vive la reine [5] ! »

Le roi, qui était à quelques pas, s'avançant sur le balcon, dit avec un accent de sensibilité : « Mes enfants, vous voulez que je vous suive à Paris ; j'y consens, mais à condition que je ne me séparerai point de ma femme et de mes enfants. » Ces paroles furent

[1] Dupré, prêtre, 36e.
[2] Marquis de Digoine, député, 168e, déjà cité.
[3] *Mémoires de la Fayette*, t. II, p. 341.
[4] Marquis de Digoine, député.
[5] *Mémoires de la Fayette*, t. II, p. 341.

accueillies par de nombreux témoignages d'assentiment. M. de la Fayette, confirmant la déclaration du roi, ajouta « que des hommes malintentionnés avaient de grands intérêts pour soulever le peuple qu'ils égaraient, et qu'il les dévoilerait quand il en serait temps [1]. »

« Mes enfants, dit encore le roi, je vous demande grâce pour mes gardes du corps. » Et de nouvelles acclamations se font entendre. M. de la Fayette prend l'un des gardes par la main, lui donne sa cocarde et lui fait prêter serment. On applaudit. Les gardes du corps jettent leurs bandoulières en signe d'adhésion. Dès lors la paix est scellée ; plusieurs gardes descendent et fraternisent avec la milice parisienne [2]. Le peuple a les passions changeantes. Bien coupables sont ceux qui le séduisent et l'égarent !

XXX

Au milieu de ces scènes émouvantes, où il n'y avait plus que deux acteurs, le roi et le peuple, que devenait l'Assemblée ? Elle était comme oubliée, et semblait prendre à tâche de s'effacer de plus en plus.

La séance avait été indiquée pour onze heures, et il n'en était pas alors plus de dix. Beaucoup de députés s'étaient rendus dans la grande galerie qui précédait les appartements du roi, et qu'on appelait le salon d'Hercule. Deux d'entre eux, le marquis de Blacons, député du Dauphiné, et le comte de Sérent, s'entretenaient des graves événements qui se passaient sous leurs yeux ; ils pensèrent l'un et l'autre que l'Assemblée nationale devait, en ce moment de crise, se réunir autour du roi, pour l'environner de ses conseils aussi bien que de son appui, et qu'elle pourrait tenir opportunément sa séance dans cette même galerie, où un grand nombre de leurs collègues étaient déjà rassemblés. M. de Blacons voulut prendre d'abord l'avis du roi ; il entra dans son cabinet ; M. de Sérent l'y suivit. Le roi approuva leur proposition et les autorisa à la porter, en son nom, à l'Assemblée [3].

La séance allait s'ouvrir. Mounier fait part des intentions du roi ; on lui demande si elles sont consignées par écrit ; il est obligé d'invoquer le témoignage de ses collègues. Enfin, après ces chicanes, Mirabeau se lève et déclare qu'il est contre la dignité de l'Assemblée

[1] *Moniteur* du 12 octobre.
[2] *Moniteur* et *Mémoires de la Fayette*.
[3] Voir leurs dépositions, 122e, 241e.

de se transporter dans le palais du roi; qu'elle ne pourrait y délibérer librement et qu'il suffit d'envoyer une députation. Mounier insiste et fait ressortir la gravité des circonstances qui ne permet pas de s'arrêter aux règles ordinaires ; il soutient que ce n'est pas dans un pareil jour qu'on pourrait soupçonner l'autorité royale d'influer sur les délibérations ; qu'on veut conduire à Paris le chef de la nation, et qu'il n'y a pas un moment à perdre pour lui faire connaître le sentiment de l'Assemblée ; « Notre dignité, dit-il en terminant, consiste à remplir notre devoir; en cet instant de danger, notre place est auprès du monarque, et nous aurions des reproches éternels à nous faire, si nous l'abandonnions [1]. »

Personne ne réplique ; mais la majorité est d'avis de rester dans la salle. On apprend bientôt que le roi a déclaré qu'il se rendrait directement à Paris. L'Assemblée nomme une députation pour l'accompagner, décide qu'elle est inséparable de la personne du monarque pendant la session actuelle, et lui envoie ce décret, qu'il accueille, hélas ! avec la *sensibilité* accoutumée. Mirabeau reprend la parole ; il annonce *que le vaisseau de la chose publique va s'élancer vers le port plus rapidement que jamais*, et comme témoignage de la confiance dont il est pénétré *en présence de cette mémorable journée d'union et de concorde*, il propose de reprendre purement et simplement l'ordre du jour. On se remet, en effet, à discuter froidement sur le projet de contribution patriotique, et l'on entend bientôt passer au dehors le cortége du roi et de sa famille, escortés par la milice et les dames de Paris qui partaient dédaigneusement sans prendre congé de « *la diète auguste* [2]. »

XXXI

Le roi était monté en voiture à une heure vingt-cinq minutes, et déjà on trouvait qu'il était en retard. Il avait à peine eu deux heures pour faire les préparatifs d'un départ qui ne devait pas avoir de retour : c'est tout ce qu'avait duré le déménagement de la cour de Louis XIV. On ne put se mettre en marche qu'après une longue demi-heure d'attente, tant il y avait d'encombrement et de confusion dans cet étrange convoi ! Le roi avait auprès de lui la reine et ses enfants, madame de Tourzel, leur gouvernante, *Monsieur*, et madame Élisabeth. Les têtes coupées des gardes du corps étaient parties depuis quelque

[1] Mounier, *Exposé de ma conduite*.
[2] On se souvient que ce sont les expressions dont Maillard s'était servi.

temps et ne souillèrent point la vue des augustes voyageurs, mais il y avait encore autour d'eux assez de sujets de tristesse et de dégoût. Les poissardes, ivres d'orgueil et de vin, précédaient le carrosse royal et faisaient entendre des chants ignobles et injurieux. « Nous amenons, disaient-elles, le boulanger, la boulangère et le petit mitron, » ne se doutant pas que, par ces paroles, elles proclamaient que la royauté était le symbole et la garantie de l'abondance et de la prospérité publique. On avait crié à la famine, quand on avait besoin de ce prétexte; elle cessait tout d'un coup, quand le tour était joué, et à la suite de ces femmes qui le matin se disaient affamées, on traînait des chariots de blé et de farine, conduits par des forts de la halle et couverts de branches de peupliers en signe de réjouissance. On voyait ensuite des gardes fidèles, marchant comme des captifs désarmés, épuisés de faim et de fatigue. Le régiment de Flandre, les cent suisses et les gardes nationales entouraient la file des voitures, y comprises celles qui emportaient la députation de l'Assemblée. « J'ai vu ce sinistre cortége, dit un témoin oculaire. Au milieu de ce tumulte, de ces clameurs, de ces fréquentes décharges de mousqueterie, que la main d'un monstre ou d'un maladroit pouvait rendre si funestes, je vis la reine conservant la tranquillité d'âme la plus courageuse, un air de noblesse et de dignité inexprimable, et mes yeux se remplirent d'admiration et de douleur [1]. »

Et, en effet, dans ce drame d'octobre, palpitant de terreur et de pitié, comme une tragédie antique, le plus beau rôle échut à la reine; elle en était la victime désignée; elle en devint l'héroïne, sacrée par le courage et le malheur. On se fait une idée de ce qu'elle avait dû souffrir, et pour toute vengeance, lorsque la députation du Châtelet vint lui demander ce qu'elle savait des attentats du 6 octobre, elle se contenta de répondre : « Pour ce qui me regarde, j'ai tout vu, tout entendu et tout oublié. »

Le lot le plus triste fut pour l'Assemblée, qui assista, comme un témoin passif et humilié, à des scènes honteuses et sanglantes qu'elle n'osa ni flétrir de son blâme, ni couvrir de son approbation. Dans cette marche vers Paris, elle figurait silencieusement entre les vainqueurs et les vaincus, ou plutôt, vaincue elle-même, elle était désormais enchaînée au char de triomphe de la Révolution.

Le trajet de Versailles à Paris dura plus de six heures. M. Moreau de Saint-Méry (l'ancien président du comité des électeurs), consulté pour savoir si la reine pouvait se dispenser d'aller jusqu'à l'Hôtel de Ville, répondit : « J'espère que la reine reviendra de l'Hôtel de Ville,

[1] Bertrand de Molleville.

mais je doute qu'elle puisse aller seule aux Tuileries [1]. » Et cependant le roi entra d'un air plein de sérénité dans l'assemblée des représentants de la Commune. M. de la Fayette le pressait de déclarer qu'il fixerait désormais sa résidence à Paris. Il répondit d'un ton ferme : « Je ne refuse point, mais je n'ai pas encore pris de détermination, et je ne veux pas faire une promesse que je ne suis pas décidé à remplir [2]. » La reine le suivait avec une contenance assurée, tenant ses enfants par la main. Tous deux allèrent se placer sur le trône qui leur avait été préparé. Les cris de : « Vive le roi ! vive la reine ! vive le dauphin ! vive la famille royale ! » retentirent à plusieurs reprises dans toute la salle, avec des transports qu'il est impossible de peindre [3].

Le maire, après avoir pris les ordres du roi, dit que lorsqu'il avait reçu Sa Majesté à l'entrée de Paris, elle lui avait adressé ces paroles : « C'est toujours avec plaisir que je me vois au milieu des habitants de ma bonne ville de Paris. » Mais il oubliait ces mots : *et avec confiance*, que le roi avait ajoutés. La reine les rappela sur-le-champ. « Messieurs, reprit Bailly, vous êtes plus heureux que si je l'avais dit moi-même. » Les acclamations et les applaudissements redoublèrent [4].

Ainsi, après tant de propos ignobles ou féroces, la journée se terminait par un des mots les plus gracieux que la galanterie française ait jamais inspirés. La présence d'esprit, le charme inaltérable de la reine avaient opéré ce miracle.

« Cette séance avait duré plus d'une heure, et cette attente, en se prolongeant, inspirait au dehors de réelles inquiétudes. En ce moment presque tout le monde paraissait s'intéresser en faveur du roi et de la reine. L'impatience et les alarmes se manifestèrent avec une telle vivacité que les officiers municipaux jugèrent prudent de faire ouvrir les fenêtres de l'Hôtel de Ville, afin de calmer le peuple et de lui montrer la famille royale, dont on avait eu soin de rendre les traits plus reconnaissables en plaçant deux flambeaux sur chaque croisée. Le roi et la reine saluèrent plusieurs fois la foule qui répondit par mille applaudissements. Leur vue inspira une joie si générale que tous sur la place se tendaient les mains ou s'embrassaient avec enthousiasme [5]. »

Ces premières journées de la Révolution finissent toujours par des

[1] *Mémoires de la Fayette.*
[2] *Supplément aux Mémoires de Bailly*, p. 134.
[3] *Moniteur* du 12 octobre.
[4] *Moniteur* du 12 octobre.
[5] *Mémoires de Weber*, t. Ier, p. 456.

cris de : « Vive le roi ! » et ces cris sont sincères. La vraie devise de 89, c'est : La Liberté avec le Roi.

Il était dix heures lorsque la famille royale entra enfin dans ce palais des Tuileries, inhabité depuis si longtemps, et où rien n'était prêt pour la recevoir.

XXXII

Tel est le récit fidèle, bien long sans doute, et pourtant abrégé, des événements de ces deux mortelles journées des 5 et 6 octobre.

Quelles ont été les causes de ces événements ? Quelles en furent les conséquences ?

L'ordre nouveau à moitié fondé, l'ordre ancien presque entièrement détruit, étaient en état de perpétuelle défiance. L'ordre nouveau était le plus fort ; et le plus fort, on le sait, est toujours tenté d'accuser le plus faible de troubler son breuvage. Il n'était pas nécessaire que la cour fît des fautes pour provoquer une explosion, il suffisait qu'elle fît quelque chose.

Il est aujourd'hui bien démontré qu'avant les journées d'octobre, le roi ne tramait aucun complot, ne préparait aucune fuite, ne méditait aucun projet de résistance à la marche de l'Assemblée. La reine n'était pas non plus engagée dans des combinaisons de ce genre ; on n'a pu en fournir aucune preuve. Ainsi le grief principal, invoqué, surtout rétrospectivement, pour justifier les attentats d'octobre, n'était pas fondé.

On a été jusqu'à prétendre, que la cour avait excité elle-même la mutinerie des gardes françaises, qui fut le signal du mouvement, dans l'espérance d'effrayer le roi et de l'entraîner à Metz : c'est là encore une assertion purement gratuite, qui se réfute par son étrangeté même, et qu'aucun indice n'est venu confirmer.

Il y a eu au moins des imprudences, redit-on toujours ; mais, on a pu s'en convaincre, que de faits mensongers ne faut-il pas retrancher de l'accusation ainsi réduite, faits qui pourtant sont enregistrés par la plupart des historiens comme des vérités incontestables !

La cocarde tricolore foulée aux pieds, les imprécations lancées contre l'Assemblée nationale : voilà, quand on y regarde de près, le crime unique du banquet d'octobre, et ce crime n'a existé que dans l'imagination des calomniateurs ; c'est ce qui a été mis hors de doute à un tribunal peu suspect, au tribunal révolutionnaire.

Enfin, lorsque les bandes parisiennes se sont précipitées sur la

demeure royale, on a osé soutenir que l'agression était venue de la part des gardes attaqués, qui ne se défendaient même pas. Ils avaient, répète-t-on, tiré les premiers coups et sont responsables du sang versé, et il est établi par des témoignages positifs que cette allégation, contraire à la vraisemblance, est également contraire à la vérité.

Mais pourquoi le roi n'avait-il pas donné tout d'abord son adhésion pure et simple aux articles constitutionnels et à la déclaration des droits de l'homme ? Ses observations étaient raisonnables, on ne peut le nier ; mais on les trouve inopportunes, et on ne fait pas attention que le roi, en les présentant sous une forme aussi modérée, on peut dire aussi humble, faisait preuve en même temps de bonne foi et de bon vouloir : — il venait en aide au nouveau régime, en essayant de le modérer.

Que reste-t-il donc de cette légende d'octobre, telle qu'elle a été arrangée d'abord par les fauteurs de l'insurrection, et acceptée ensuite par ceux qui, n'ayant pas pris part à ces violences, en ayant même gémi, n'ont pas osé les condamner ouvertement et se sont inclinés devant les vainqueurs ?

XXXIII

L'histoire véritable est plus difficile à faire. Certains côtés de ces événements sont toujours restés dans l'ombre. Parmi ceux qui s'engagèrent dans l'insurrection, beaucoup n'étaient pas dans le secret. Il n'y avait alors rien de plus facile que de mettre en mouvement les masses populaires, sans qu'elles connussent le but ultérieur des habiles qui donnaient le signal de l'agitation ; en proie à la fièvre universelle, travaillées par mille passions mauvaises, elles devaient céder aux moindres séductions. Une conjuration, dont le mobile et les ressorts demeuraient cachés, vint à point pour les entraîner. Les deux courants se trouvèrent si bien mêlés qu'aujourd'hui même il est très-difficile de les distinguer et de faire à chacun une juste part ; mais il est impossible de nier leur double existence.

Qu'il y ait eu un complot dont le duc d'Orléans était sinon l'auteur, au moins le complice ou le bénéficiaire futur, cela ne paraît guère douteux. « Un parti, a dit M. de la Fayette, espérait porter au trône le duc d'Orléans ; il céda lui-même à ce parti dont quelques conspirateurs contribuèrent à l'attentat du 6 octobre[1]. » Ces hommes

[1] *Mémoires de la Fayette*, t. II, p. 335. La Fayette dit aussi (p. 336) : « Santerre, commandant de bataillon et instrument de la faction orléaniste, était allé, dès le matin, chez le maire de Paris pour l'inviter à se rendre ne maison de campagne... »

déguisés en femmes qui dirigeaient les bandes, l'argent répandu à profusion [1], sont à eux seuls des indices irrécusables de ces menées factieuses, et, si l'on en croit des témoins respectables de la procédure [2], les conjurés furent entendus de plusieurs personnes au moment où ils ourdissaient leurs trames.

Des soupçons se sont élevés contre le duc d'Orléans lui-même, et l'excuse qu'il a fait valoir ne les a pas dissipés. Il a prétendu n'avoir pas quitté Paris dans la journée du 5 octobre, et n'en être parti que le 6 vers huit heures du matin [3], lorsque déjà, et au moins à la même heure, si ce n'est avant, sa présence avait été remarquée dans les cours du château de Versailles, au milieu de la foule; présence attestée par un trop grand nombre de témoins honorables pour qu'on puisse supposer un tel concours d'erreurs ou de parjures [4]. Un mystère qui n'a jamais été bien éclairci, plane donc sur la conduite de ce prince à ces heures terribles, où il n'y avait pour lui d'autre alternative que d'être le plus fidèle sujet du roi, ou le plus coupable des traîtres. Après une longue procédure, le tribunal du Châtelet avait proposé sa mise en accusation, qui ne fut pas autorisée par l'Asssemblée. Il déclara que ce n'était point assez, et qu'il lui restait à prouver qu'il n'était pas même dans le cas d'être soupçonné. C'est cette preuve qui n'a point été faite, et l'histoire n'a pas encore prononcé son absolution.

Mirabeau avait été compris dans les mêmes poursuites, et en fut également déchargé. On ne peut guère douter qu'il n'ait un moment caressé la pensée de se faire de l'élévation du duc d'Orléans à la régence ou au trône un marchepied de sa propre ambition; mais où en était-il, lors de ces journées d'octobre, et quelle part y a-t-il prise?

[1] Régnier, de Paris, 5e; du Repaire, garde, 9e; Granger, garde, 10e; Élis. Pannier, limonadier, 20e; Valdony, garde, 33e; marquis de Valfons, 37e; sœur Favier, supérieure de l'infirmerie de Versailles, 56e; d'Urre, capitaine au régiment de Flandre, 59e; de Tergat, capitaine, 61e; Tavalier, chirurgien-major du régiment de Flandres, 71e; Maillard, 81e; Chaillot, soldat au régiment de Flandres, 97e; vicomte de Mirabeau, député, 146e; président de Frondeville, député, 177e; comte de Montmorin, major au régiment de Flandre, 182e; Marguerite Andelle, lingère, 236e; de Batz, 201e; Gallant, commis à la marine, 272e; Leclerc, capitaine au régiment de Touraine, 194e; Desroches, major de la garde nationale de Versailles, 309e; Priault, capitaine, 316e; de la Tontinière, commis à la marine, 330e; d'Abancourt, officier, 338e; femme Bessous, 365e; Gallemand, 373e; Rabel, garçon de la chambre du roi, 387e.

[2] De Barras, capitaine, 115e; messire Jean Diot, prêtre d'Amiens, député, 120e; Jean Pomier, vicaire à Saint-Roch, 146e. Le soir du 1er octobre, un chasseur des Trois-Évêchés se livra au désespoir, disant qu'il était un malheureux d'avoir reçu de l'argent pour trahir son roi. (De Miomandre Châteauneuf, 381.)

[3] Voyez la *Défense du duc d'Orléans*, à la suite des *Mémoires de Ferrières*, t. II.

[4] Voyez les noms de ces témoins à la page 615.

C'est ce qu'il est plus difficile de décider. On a vu son attitude à l'Assemblée pendant cette crise, la dénonciation portée contre la reine, son refus de se rendre auprès du roi dans la matinée du 6. Il avait été reconnu, dit-on, dans la journée du 5, passant, armé d'un sabre, devant les bataillons du régiment de Flandre[1]. « Le peuple a besoin qu'on lui fasse faire le saut du tremplin[2], » avait-il dit le même jour en sortant de l'Assemblée. On ne peut non plus mettre en oubli son propos à Mounier : « Bonhomme, qui vous dit qu'il ne faut pas un roi? Mais Louis XVII sera roi comme Louis XVI[3] ! » Des indiscrétions semblables lui étaient échappées devant MM. de Virieu et Bergasse[4], indiquant l'intention de faire au moins du duc d'Orléans un lieutenant général du royaume. « Le lâche, disait-il en apprenant peu après le départ du prince pour l'Angleterre, il ne vaut pas la peine qu'on se donne pour lui[5] ! »

Il y en a bien assez dans tout cela pour supposer que le mouvement d'octobre ne lui déplaisait pas, et qu'au besoin il ne se serait pas fait scrupule de mettre la main dans toutes les intrigues qui s'y trouvaient mêlées. Mais il faut dire aussi qu'il a prétendu avoir passé toute l'après-midi du 5, en tête-à-tête avec son ami le comte de la Marck, et que le lendemain du triste dénoûment, le 7 octobre, il venait lui apporter un projet de retraite du roi sur Rouen, projet qu'il aurait probablement qualifié de contre-révolutionnaire si un autre que lui en eût été l'auteur[6]. Qui trompe-t-on ici? en est-on réduit à se demander en présence de visées si diverses, d'un jeu si embrouillé. La vérité est que cet homme étonnant, singulier assemblage d'une intelligence d'élite et de passions sans frein, qui plus qu'un autre devait se dire : *Video meliora proboque, deteriora sequor*, entrait sans vergogne dans les combinaisons les plus contradictoires et s'en dégageait avec une égale facilité... Et cependant, séduit peut-être par l'attrait du génie, nous persistons à croire que ce Protée avait plus de goût pour le bien que pour le mal; car il lui était impossible de ne pas préférer le vrai au faux. S'il s'était cru le choix des moyens, il en aurait sans doute employé de plus dignes du but élevé, vers lequel la justesse de son esprit le poussait irrésistiblement.

[1] Marquis de Valfons, lieutenant-colonel du régiment de Flandres, 37e.
[2] Peltier, 1er.
[3] Mounier, *Appel au tribunal de l'opinion publique*, p. 293.
[4] Voyez leurs dépositions, 140e et 4e.
[5] Déposition de M. Lafisse, 45e.
[6] *Correspondance de Mirabeau et du comte de la Marck*. Introduction, p. 120.

XXXIV

Quoi qu'il en soit de ces conjectures, on ne saurait jamais assez déplorer cette crise d'octobre ; elle acheva de détruire les dernières espérances du parti modéré. Mounier, brisé de fatigue et de douleur, quitta la présidence de l'Assemblée, et se démit de ses fonctions de député. Il partit pour le Dauphiné, où il espérait, mais en vain, retrouver un autre Vizille pour la défense de la monarchie. Cette détermination a été justement blâmée, mais on ne la comprend que trop. Plus sa grande âme avait nourri de généreuses espérances, plus elle fut prompte à se décourager. Il avait aimé la liberté avec passion ; il se crut trahi et ne put se consoler.

Malouet, qui aimait aussi la liberté, mais qui, plus calme, n'avait fait avec elle qu'un mariage de raison, surmonta sa tristesse et resta à son poste. Il comprit mieux son devoir : la persévérance est la qualité la plus essentielle de l'homme politique. Il lutta jusqu'au bout avec une constance d'autant plus méritoire qu'elle fut impuissante, non par sa faute ; mais était-il possible de remonter la pente révolutionnaire après une telle chute ?

Malgré ces différences de conduite, ces nobles esprits n'en étaient pas moins de la même famille. Ceux qui se retirèrent avec Mounier, tels que Lally-Tolendal et l'évêque de Langres ; ceux qui restèrent avec Malouet, comme Clermont-Tonnerre et Virieu ; ces hommes dont les principes et les sentiments étaient les mêmes, ne forment plus qu'un seul groupe aux yeux de la postérité. L'histoire ne leur a pas, croyons-nous, rendu une justice assez complète. Ce sont eux vraiment qui représentent le pur mouvement de 89 : l'alliance de la royauté légitime et de la liberté raisonnable et féconde. Ils avaient justement indiqué le point auquel il fallait atteindre et qu'il ne fallait pas dépasser. Ces limites une fois franchies, il n'a plus été possible de revenir sur ses pas et de regagner le terrain qu'on avait perdu. La vérité politique serait-elle donc aussi :

> ... Comme une île escarpée et sans bords,
> Où l'on ne peut rentrer dès qu'on en est dehors !

La France de 89 touchait à cette terre promise ; avec un peu de patience et de bon sens, elle en prenait possession pour toujours. On lui persuada qu'il fallait aller au delà : elle s'est brisée depuis sur vingt écueils et n'a pu encore retrouver le port.

Les journées des 5 et 6 octobre sont restées célèbres dans l'histoire de ces naufrages. C'est alors, et pour la première fois, que la Révolution a fait, sans nécessité, abus de sa force, et, sans excuses, sans circonstances atténuantes, a donné le signal de cette longue série d'injustices et de violences qui l'ont conduite aux abîmes; aussi n'est-ce pas sans raison que M. Royer-Collard faisait remonter à cette date l'ouverture de cette grande école d'immoralité dont les enseignements, disait-il, retentissent aujourd'hui dans le monde entier[1]?

Même après le 10 août et le 21 janvier, le 6 octobre garde sa place à part dans le martyrologe de la Royauté. Ce jour-là, il est vrai, elle n'avait été qu'humiliée; mais c'était pis peut-être. Il importait de démontrer du moins qu'elle ne l'avait pas mérité.

R. DE LARCY.

[1] « Cette école, ajoutait-il, ce sont les événements qui se sont accomplis presque sans relâche sous nos yeux. Repassez-les : le 6 octobre, le 10 août, le 21 janvier, le 31 mai, le 18 fructidor, le 18 brumaire. Je m'arrête là... Le respect est éteint, dit-on; rien ne m'attriste davantage. Mais qu'a-t-on respecté depuis cinquante ans? Cette épreuve est trop forte pour l'humanité; elle y succombe. » (Royer-Collard, discours du 25 août 1835.)

LES DERNIERS MOIS

DE L'EMPIRE MEXICAIN

TROISIÈME PARTIE[1]

I

Le siége de Mexico continuait.

A la fin de mai, les pluies avaient forcé le général des juaristes, Porfirio Diaz, à porter son quartier général et le gros de son armée à Chapultepec, au sud-ouest de la ville. C'était la garita de Belem qui faisait face à cette position; c'était là que devait se porter l'effort de l'attaque et de la défense ; c'est là qu'on envoya la contre-guérilla française, bien qu'elle n'eût pas encore atteint son maximun de 600 hommes.

Cette garita était un simple bâtiment d'octroi, à l'intersection de deux grandes routes qui sortaient de la ville, l'une, le *Paseo Nuevo*, menant à *la Pietad*, à 2,000 mètres environ de la garita, l'autre conduisant à Chapultepec, à 3,500 mètres, et venant couper à angle droit le *Paseo*, en face de la garita.

Cette dernière route, large de 20 mètres, a son milieu occupé par un aqueduc assez élevé qui amène les eaux de Chapultepec à Mexico et qui rejoint Chapultepec par environ 900 arches, ayant en moyenne 4 mètres d'un pilier à l'autre. Souvent les généraux mexicains ordonnèrent au commandant français de faire boucher ces arches, qui permettaient aux troupes ennemies de s'approcher de la garita à l'abri, d'arche en arche ; le commandant Chenet s'y opposa toujours en prétendant que les Mexicains jugeaient mal la situation, et que

[1] Voir *le Correspondant* du 25 juillet.

c'était, non pas un chemin pour permettre aux assiégeants de surprendre les assiégés, mais une route menant plus aisément les Français chez les juaristes. Deux voies de chemin de fer coupent cette route de Chapultepec, à environ moitié chemin de Belem. La route du Paseo montre, à 100 mètres, deux maisons que nos troupiers nommaient le Petit-Versailles et Romainville, et où l'on allait, entre deux attaques, faire, en bons Français, *noces et festins;* à 1,300 mètres plus loin, on rencontrait le cimetière français.

On voit maintenant la position de la contre-guérilla française : 600 hommes dans une maison, à l'intersection de deux routes, longues l'une d'une demi-lieue, l'autre d'une lieue, à l'extrémité desquelles 40,000 ennemis se meuvent fort librement, grâce aux voies latérales, et fort à couvert, grâce à l'aqueduc. Cette maison est canonnée par 16 batteries d'artillerie, et défendue par 9 pièces et 1 mortier, qui lançait ses bombes à la Pietad, à Chapultepec et à Tacubaya. On peut imaginer nos Français, aux aguets sur le haut de l'aqueduc, et, la nuit venue, sautant d'arche en arche pour aller réveiller les avant-postes ennemis.

Jusqu'au 5 juin, il n'y eut guère qu'un échange de coups de canon; mais à partir de ce jour-là les escarmouches furent presque continuelles entre nos Français et les Européens, qui, avec le régiment de Yankees armés de fusils à six coups, formaient la partie la plus mobile — pour l'attaque sinon pour la retraite — de l'armée libérale.

Le 6, une petite bande de volontaires, sous le commandement du lieutenant Blanchon, chassa une troupe ennemie qui s'avançait le long de l'aqueduc. Le 7 l'on commença le bombardement du cimetière français, derrière les pierres de taille duquel les libéraux voulaient s'établir, bombardement si cruel pour eux que le jour de la capitulation ils vinrent au Petit-Versailles demander à voir l'artilleur qui avait tué tous leurs canonniers et démonté leurs batteries.

Le samedi 8 juin, à sept heures du matin, un homme arrive à cheval, sans suite, à la garita ; c'est Marquez, qu'on arrête et qui se fait reconnaître. Il vient visiter les ouvrages des Français et prendre une idée nette de ceux de l'ennemi. Le commandant Chenet lui dit que pour cela il faut sortir ; Marquez lui jette un regard sombre, un regard de méfiance. Le commandant comprend bien que Marquez, qui se sent entouré d'ennemis, de traîtres, et dont la position est devenue équivoque, redoute d'être vendu, livré ou tué. Il hausse les épaules, envoie six hommes en tirailleurs sur le chemin de la Pietad et mène Marquez au restaurant du Petit-Versailles, où, du haut d'un petit belvédère rustique, il lui montre les nouvelles batteries que l'ennemi élevait.

« Cela fait seize, dit le commandant, et quand elles tireront toutes

à la fois nous serons enfilés de six côtés, il ne restera plus pierre sur pierre de la garita. »

Et il se plaignit amèrement de la défense que le général en chef avait faite d'aller prendre ces batteries à la baïonnette.

« Eh bien, dit Marquez, je vais vous laisser le champ libre. L'empereur est à 3 lieues d'ici, au-dessus de Tacubaya, mais le fort de *Santa-Fé*, établi par les Français, est fortement occupé par les libéraux ; pour que l'empereur puisse entrer à Mexico, il faut que nous allions à lui. Faites-moi un plan pour le percement des lignes ennemies, envoyez-le-moi ce soir. »

Le plan fut envoyé, trouvé excellent, mais bien hardi. Pendant ce temps, le lieutenant Blanchon sortait à la tête des tirailleurs pour fourrager.

Dans la nuit du 8 au 9, à deux heures du matin, les hussards rouges de Khevenhuller se présentent pour sortir. On les retient jusqu'à ce que l'on ait reçu l'ordre du quartier général. L'ordre arriva à quatre heures, mais en leur enjoignant de se diriger au sud-est par la garita de San-Antonio-Abad. A cinq heures, le feu commença sur toute la ligne. Les hussards, la gendarmerie, le corps de Quiroga se précipitent sur l'ennemi avec un élan irrésistible. Nos Français ne se tiennent plus, ils croient qu'on les oublie. A six heures, le général Tabera vient leur donner l'ordre de faire une fausse attaque sur la Pietad. Elle s'exécute avec entrain sous les ordres des capitaines Debry et Amoné, des lieutenants Blanchon, Morand et de Fin. La retraite sonne. Les impériaux rentrent après avoir percé les lignes ennemies. Que voulait Marquez ?... On suppose qu'il voulait fuir. L'ordre du jour du général Cadena indique qu'on voulait seulement faire entrer des vivres et qu'on a réussi. Les journaux républicains disaient : « Cette affaire du 9, c'est le dernier effort du tigre de Tacubaya. »

Les intentions de Marquez sont difficiles à comprendre. Il ne pouvait plus douter de la prise de l'empereur. Qu'espérait-il en persistant contre toute chance et tout ordre à défendre Mexico ? Espérait-il améliorer la situation de Maximilien ? Croyait-il pouvoir garder longtemps encore la place aux conservateurs, assez longtemps du moins pour voir venir quelque événement favorable ? Comptait-il sur Santa-Anna, sur un soulèvement en sa faveur ? Voulait-il seulement gagner du temps, attendre l'occasion de fuir, de chercher un abri sûr ? Je ne sais. La situation était pour lui rude ; il en comprenait toute la douloureuse équivoque. Du reste, on reconnaissait à peine l'homme ferme, énergique et brave des anciennes guerres : l'affaire de San-Lorenzo l'avait abattu, et au milieu de l'angoisse des circonstances on pouvait supposer qu'il avait perdu l'esprit. Il n'avait gardé

que cette cruauté qui l'avait rendu célèbre et qui, n'étant guidée, comme chez beaucoup de ses compatriotes, ni par l'avidité, ni par la peur, mais par la politique, avait la rigueur implacable d'un principe, la froide indifférence d'une exécution de justice.

Il ne fallait rien moins que la frayeur causée par ce terroriste conservateur pour conserver une apparence d'ordre dans la capitale. La famine atroce, les bruits sourds qui couraient de la prise de Queretaro, les émissaires républicains qui soufflaient sur ces brûlants ferments de révolte, causaient des émeutes quotidiennes. On menaçait les soldats de les prendre entre deux feux, entre l'ennemi et l'habitant. Les juaristes, à qui la trahison avait donné tous leurs succès, comptaient bien qu'elle leur livrerait encore Mexico où sans cela, et malgré des conditions si favorables, ils n'entreraient jamais. Porfirio Diaz faisait tenter continuellement les chefs de corps européens ; Marquez le savait. Diaz était en relation presque journalière avec O'Horan, le préfet politique, le *compadre*, le bras droit de Marquez, qu'il devait vendre, assure-t-on, et qu'il avait déjà vendu, en attendant le moment de la livraison. Marquez le devinait; mais sans un ami sûr, sans un défenseur dévoué, traître lui-même peut-être, ou du moins coupable envers son général et son roi qui allait mourir pour lui, par lui, il tenait bon.

La disette est à son comble. On tue les chevaux, on mange les chats et les chiens. Le pain se vend 15 francs la livre, on en fait avec l'amidon. Le riz, les *frigoles* sont épuisés. Des bandes immenses de femmes et d'enfants viennent, hâves, à demi morts, chaque matin, devant les garitas demander, avec des supplications furieuses, qu'on les laisse sortir. Des troupes armées se mutinent en criant : Du maïs! du maïs! On enfonce les portes des maisons, on ne trouve rien. Ainsi, comme le dit l'un de nos narrateurs, l'ennemi est plutôt au dedans qu'au dehors. Marquez tient bon; il fait dissiper tout rassemblement à coups de baïonnette; la cavalerie charge à chaque heure la population exaspérée. On prend les chevaux dans toutes les écuries, les hommes valides sont saisis au lasso sur les places publiques et envoyés aux tranchées; les hommes riches sont emprisonnés, et on leur sert des repas qui leur coûtent chacun 100,000 francs, jusqu'à ce qu'ils aient payé le million auquel ils ont été imposés pour les besoins de la patrie. Marquez affirme toujours que l'empereur est victorieux et qu'il arrive. Il le fait annoncer officiellement dans les journaux.

Pendant ce temps, nos Français ne souffrent pas trop. Les Indiens sont venus avec confiance dès qu'ils ont su que les Français ont remplacé les Mexicains à la garita de Belem; tous les jours deux ou trois arrivent qui ont pu échapper à l'ennemi; on leur prend une

partie de leurs vivres à un prix convenu et on les escorte jusqu'au marché de la ville. La garita de Belem est en bonne odeur pour sa charité ; et, malgré les défenses formelles, le commandant, tandis qu'il arrête des espions munis de bons passe-ports, laisse échapper des centaines de femmes.

On continue de se battre chaque jour. Le 10, le 11 et le 12, on harcèle une batterie que les ennemis viennent de démasquer entre les deux routes. Le 14, le bruit de la prochaine arrivée de l'empereur prend de la consistance. Le 15 au matin, Marquez lance une proclamation annonçant l'arrivée à Mexico d'Arellano Ramirez, général d'artillerie, envoyé par l'empereur pour annoncer qu'il est à 3 lieues de la ville, victorieux, escortant un nombreux convoi de blessés. On sonne les cloches à toute volée, on tire les pétards ; la capitale, au fond et en immense majorité impérialiste, est dans la joie.

A midi, l'ennemi, entendant ce bruit, croit que ses efforts ont enfin amené la révolte et la trahison ; il sort de Tacubuya et vient, en colonne compacte, attaquer Belem par l'aqueduc.

A la garita, quoique surpris, l'on organise rapidement la défense : les deux pièces, à droite et à gauche de cet aqueduc, sont chargées de doubles boîtes à mitraille ; ordre d'attendre que l'ennemi soit arrivé à 150 mètres ; dix hommes montent sur l'aqueduc pour couper la retraite. On attend. Le commandement de feu se fait entendre ; la colonne ennemie est renversée ; elle se retire en désordre. Les hommes de l'aqueduc fusillent les plus avancés. Les seize batteries de l'ennemi tonnent alors à la fois. La colonne, qui se compose des volontaires les moins mexicains de l'armée libérale, s'arrête, se reforme, attaque de nouveau ; elle est culbutée encore une fois. Une troisième fois, avec une persévérance que nulle troupe juariste n'avait encore montrée, elle revient à la charge ; les Français se lancent alors et poussent l'ennemi à la baïonnette, jusque dans ses retranchements. On sonne la retraite. Marquez, qui était accouru avec 600 hommes de réserve, félicite la contre-guérilla, qui crie : Vive l'empereur ! tandis que le général en chef crie : Vive l'armée !

Le 16 juin, l'histoire militaire de nos compatriotes se termine par cet ordre du jour : « Le commandant s'est aperçu hier, plus encore que les fois précédentes, que les hommes n'obéissent pas assez rapidement à la sonnerie de retraite. Il faut être brave mais pas téméraire, » etc. Ce reproche, qui comblait les indigènes de surprise, résume mieux que je ne pourrais le faire l'histoire toute française de la contre-guérilla.

La proclamation de Marquez n'avait pas complétement anéanti les bruits sourds qui couraient sur la défaite et la capture de l'empereur ; ces bruits se répandirent jusque parmi les soldats. Le 17 au soir, à

la garita, on affirmait que les colonels autrichiens avaient reçu nouvelle officielle de ces événements.

Le 18 au soir, un lieutenant-colonel autrichien vient prévenir le commandant Chenet que l'empereur est prisonnier depuis le 15 mai, que les régiments autrichiens ont déclaré leur neutralité au général Tabera et qu'ils débattent avec Porfirio Diaz les conditions de leur capitulation. Le commandant français répond que c'est impossible, puisque ce serait en violation du serment prêté le 12 mai, dans la réunion où tous les chefs de corps ont juré qu'ils ne capituleraient pas les uns sans les autres.

Toutefois, il envoie à dix heures du soir les capitaines Debry et Blanchon chez le colonel Khevenhuller ; on leur répond qu'il est absent. Le lendemain, à huit heures du matin, ils y retournent; on répond que le colonel dort et on les prie de revenir à dix heures. A cette heure on le trouve. Il affirme qu'il n'a pas conclu de négociations avec Porfirio Diaz, et il ajoute :

« Je donne ma parole d'honneur de ne rien faire sans prévenir le commandant Chenet. »

On lui demande s'il est vrai que les nouvelles de Queretaro soient mauvaises.

« Pas aussi mauvaises qu'on veut le faire croire. » Mais aussitôt les larmes jaillissent de ses yeux. « Du reste, je ne puis rien dire... Marquez sait tout... J'irai voir le commandant à la garita. »

Il ne vint pas et il conclut sa capitulation. C'était un homme brave, sensible, mais... oublieux. Du reste les circonstances étaient graves, plus graves même qu'il n'était nécessaire pour engager un Allemand à oublier un Français.

II

L'empereur Maximilien, le 15 mai, après s'être rendu, avait été mené du cerro de la Campana au couvent de la Cruz, cette clef de la ville que Lopez avait vendue quelques heures auparavant. Le 17, on conduisit le prince au couvent de Santa-Teresa.

Queretaro avait l'air d'une ville morte ; tout est clos, personne ne se montre. Chaque fois d'ailleurs que l'empereur fut obligé d'en traverser les rues pour se rendre à ses diverses prisons, il reçut les marques d'un touchant et profond respect de la part de tous ceux qu'il rencontrait, tant il avait su, pendant le siége, se faire aimer par sa bonté, sa simplicité, sa bonne humeur constante, pour la part qu'il prenait aux travaux de la défense et aux sorties.

Il était alors et il fut jusqu'à la fin malade d'une fièvre et d'une

dyssenterie violente, mais, malgré l'abattement qu'amènent ces maladies, il sut toujours réagir, préoccupé qu'il était de la pensée de ne point paraître faible en face de ses ennemis.

Pendant ces premiers jours de prison, toute communication était interdite avec l'extérieur. On apprit toutefois que Mendez, le brave des braves, celui, comme je l'ai déjà dit, qu'on nommait le vainqueur de cent combats, avait été fusillé par derrière. Il s'était caché, le 15 mai, chez un Mexicain de Queretaro, l'un de ses plus anciens et obligés amis; celui-ci, de complicité avec l'un des officiers d'ordonnance du général, l'avait vendu à Escobedo. On l'avait immédiatement condamné à être passé par les armes. On le conduisit, le 19 au matin, à l'Alameda, où on le força à s'agenouiller en tournant le dos aux soldats qui le devaient tuer. Quatre d'entre eux sortent du rang et tirent. Le général se relève, retourne sa face vers le peloton, maintenant qu'il avait quatre balles dans le corps, et fait signe qu'on lui fracasse la tête. Le caporal s'avance, met le bout de son fusil contre l'oreille du héros, qui cette fois tomba frappé mortellement.

N'oublions pas, dans cette histoire de tant de hontes, cette grave et noble physionomie. Ne confondons pas le général Ramon Mendez, l'Indien, avec d'autres Mendez non moins généraux, peut-être même ministres de la guerre, mais de cette guerre qui consiste à deviner les Lopez de l'ennemi, à leur acheter la victoire, à fusiller comme traîtres et lâches, par derrière, les adversaires jusque-là victorieux. Puis, la guerre ainsi achevée, les occupations ministérielles se bornent à chanter l'héroïsme qu'on a déployé.

A cette dernière besogne, les journaux mexicains se mirent avec enthousiasme, on le devine, après ces brillants exploits du siége et de la prise de Queretaro. Il n'y eut nulle borne à cette pompeuse vanterie, à cette hablerie, à ces extravagantes fanfaronnades, que je regrette tant de ne pouvoir donner ici sous leur forme espagnole, majestueuse et sonore.

« Quels obstacles peuvent désormais nous arrêter, dit le *Monitor republicano*. Le Mexique, c'est le pays par excellence du génie et de la valeur! Une nation qui vient de fortifier son esprit au feu du canon et d'écrire avec son sang le grand, le seul code de la liberté et des garanties individuelles!!! »

« Notre société mexicaine, dit *le Progrès*, est conduite par des événements qui présagent sa grandeur. Comment le Mexicain ne parlerait-il pas haut! Parlons haut! parce que le silence forcé désespère un homme libre! Aujourd'hui nous pouvons parler haut, nous parlerons haut! Qu'est-ce que nous dirons? Nous n'en savons rien. (Je n'invente pas : *Hablaremos alto! De que? Quien sabe?*) Notre programme c'est la marche des événements! Notre loi c'est un cœur

libre qui adore sa liberté! Offrir un programme, c'est poser des limites à l'imagination. Nous nous contentons de promettre de parler haut. »

Hablar alto! c'est tout ce que voulaient ces héros!

« L'imbécile seigneur de Miramar, écrit encore *le Progrès*, a étouffé le bruit des chaînes dont il couvrait les emprisonnés sous le grincement des carrosses dorés de sa cour. Et un fleuve d'or fut dirigé du Mexique pour enrichir Paris. »

Oui, c'est ainsi que les journaux mexicains écrivaient l'histoire! Un fleuve d'or mexicain envahissant la France!

« La France vient de recevoir, s'écrie *la Sombre de Arteaga*, une telle leçon que toutes les monarchies ses sœurs en sont couvertes de honte! Le Mexique a donné à l'Europe une leçon de valeur, d'honneur et de progrès! Le Mexique est la mort des étrangers, nous ne les tolérons qu'à titre de marchands! Ah! nous avons arraché leurs médailles militaires aux soldats de Magenta et de Solférino, à ces *invincibles zouaves!* Nous avons enlevé à la France son honneur, sa bonne renommée, sa gloire militaire, ses prétentions à la civilisation! Nous l'avons forcée à une honteuse fuite! Le seigneur Juarez est la plus grande de toutes les figures du siècle! Notre république est le modèle des démocraties! Elle a vaincu l'Europe par la diplomatie et par les armes. Elle a donné une leçon de progrès à sa grande sœur du Nord. Elle a vaincu les trois grandes puissances du vieux monde et fait reculer la grande puissance du nouveau monde. Ah! vous ne connaissez pas la nation qui, par une série non interrompue de victoires, a détruit un empire en cent jours, battu quatre grandes armées ennemies en quatre mois! Vous ne connaissez pas les hommes d'aujourd'hui, notre jeunesse, immaculée, incorruptible, qui se bat comme des lions, meurt comme des héros! Ah! elle sera invincible une république qui a de tels chefs et de tels fils! La charité, la clémence, la justice, la bienveillance envers les prisonniers, qui sont des vertus républicaines qui honorent la démocratie, sont les seuls mobiles qui font agir le cœur du parti libéral! »

Tout cela est écrit, et tout cela parce que ce peuple héroïque, après avoir fui devant 20,000 hommes, après avoir remporté les seules victoires que lui donnaient la trahison, les mercenaires étrangers et les serfs indiens, après avoir été battu 22 fois en 22 rencontres par 8,000 hommes opposés à 50,000, avait enfin acheté cette petite armée au prix de 12 réaux par tête, que même il n'avait pas payés.

Je donne ce calcul de 12 réaux qui, dans leur total, représentaient la somme promise à Lopez, comme ayant été fait par Maximilien lui-même, et je vais revenir à l'empereur pour ne plus le quitter. Mais

j'ai cru devoir indiquer brièvement quelques-unes des idées qui s'agitaient dans le cerveau des triomphateurs, des juges de Maximilien. Pour eux, avoir un tel prisonnier, c'était avoir vaincu l'Europe entière, et l'on pouvait dès lors prévoir qu'ils martyriseraient ce prince pour mieux se prouver à eux-mêmes, pour mieux préciser et pour marquer d'un signe ineffaçable cette victoire contre le monde entier. Ils avaient été si constamment battus qu'un succès, d'où qu'il vînt, même d'un Lopez, leur paraissait un triomphe inénarrable et comme l'histoire n'en enregistrait nul autre de telle grandeur. Il y avait là un grand fond de sincérité. Ainsi ils étaient si naïvement féroces que toute torture qu'ils évitaient aux prisonniers leur paraissait réellement le comble de la générosité.

« Pourtant, dit l'un de mes témoins, l'on ne nous traitait pas comme des prisonniers de guerre, mais comme des bandits. La faim seule pouvait nous faire surmonter le dégoût inspiré par la malpropre nourriture qu'on nous apportait. On nous couchait sur une simple paillasse remplie de vermine, sans couverture. Je dois dire pourtant qu'on ne nous insultait pas trop. » Les vainqueurs étaient magnanimes. Ils avaient mieux à tourmenter et à fusiller que ces petits officiers. Cela était bon à San-Jacinto et à Puebla.

Toutefois quelques-uns de ces officiers français que ces misères exaspéraient manquèrent de dignité. Ils avaient été mis par la circulaire du maréchal hors la loi française ; ils n'avaient plus de patrie, ils étaient assez indifférents à la couleur de tous ces drapeaux mexicains, ils étaient surtout des soldats, et l'on sait combien le Français, hors de la discipline habituelle, devient vite un aventurier ; ils manquèrent donc de patience et de respect d'eux-mêmes. Encouragés sous main par les libéraux, ils écrivirent à Escobedo pour lui demander du service. C'est alors que la vieille rodomontade espagnole atteignit ses plus comiques effets. Escobedo, dont l'armée était composée d'Indiens esclaves et de mercenaires de toute race, répondit avec solennité : « Indépendance et liberté ! La nation n'a pas besoin des étrangers pour soutenir ses institutions et sa souveraineté ! »

Là-dessus les journaux sont pris d'un indicible enthousiasme. « Europe, tu nous insultes ! Tu nous offres tes services ! Non, on ne pourrait le croire ! Ces misérables abusent de la générosité, *de la suma generosidad*, avec laquelle on les traite en ne les exterminant pas ! Comment ! ils offrent d'entrer dans l'armée libérale. *Oh ! los Europeos nos insultan !!!* La digne réponse du grand général Escobedo ne laisse rien à désirer à un cœur républicain. »

Dès le 19, ce grand général, « dont la conduite à la fois *tan mesurada y tan digna, que humanitaria y energica*, sera un honneur éternel, » vint constater son triomphe en visitant Maximilien. Dès lors

on permit à tous les soldats d'en faire autant. Quelques-unes de ces dames de Queretaro, qui, elles, vraiment, seront l'honneur éternel de la femme mexicaine, quelques-unes de celles — et elles furent nombreuses — qui comprirent la honte et l'injustice de l'exécution de Maximilien et qui protestèrent avec l'héroïsme de ce vieux sang espagnol abâtardi dans les veines viriles, quelques-unes de celles-là commencèrent dès lors leur mission de consolation et de pitié. Elles purent arriver jusqu'à l'empereur malade et lui apporter du linge.

Le 20, la courageuse princesse de Salm-Salm arrive de San-Luis-de-Potosi, où sont installés *les suprêmes pouvoirs*, c'est-à-dire Juarez. Elle annonce que la mort de l'empereur est inévitable et qu'on a décidé, pour y arriver sûrement, de le faire juger par un conseil de guerre, conformément à un décret révolutionnaire de janvier 1862. Ce décret portait que tous les prisonniers seront fusillés après avoir passé devant un conseil de guerre qui n'aura qu'à constater leur identité. Car ces hommes dont nous venons d'entendre vanter *la caridad*, *la clemencia*, *todas las virtudes republicanas*, vivent sous le régime de cette loi monstrueuse qui nous ramène à la sauvagerie et au delà de laquelle il n'y a que l'obligation de brûler vif les prisonniers. Nous verrons comment ils parvinrent à remplacer envers Maximilien ce dernier supplice par une torture analogue.

On vint prendre l'empereur ce même jour pour le mener au camp. Ses amis n'espéraient plus le revoir, chacun était convaincu qu'on le menait fusiller. C'était mal connaître l'avocat qui avait *los supremos poderes :* ne fallait-il pas un semblant de légalité? Maximilien revint avec quelque espérance d'avoir la vie sauve. Mais, comme l'a dit un de ses compagnons de captivité : « Les Mexicains sont eux-mêmes trop faux et trop menteurs pour croire à quelque promesse que l'empereur puisse faire. » Dois-je noter que ce même jour Maximilien reçut un poëme élégiaque que lui dédiait un officier français prisonnier?

Le 22, on transporta l'empereur au couvent des Capucines. On l'enferma dans le caveau des morts, au milieu des cercueils. Il y passa la nuit à lire l'histoire de Cesare Cantù.

Le lendemain on le mène dans une petite cellule. Enfin on l'installe, comme il le sera jusqu'à la fin, dans une chambre tapissée d'un paravent derrière lequel il peut se retirer. Elle est au premier étage, donne de plain-pied sur une galerie, au bout d'un corridor; elle est longue de dix pas, large de trois, le sol est carrelé; la porte et la fenêtre donnent sur le corridor : elle a pour tout mobilier un lit de camp, une armoire, deux tables, un fauteuil et quatre chaises en jonc. Des centaines de soldats sont couchés dans les escaliers et les corridors. Devant la porte se trouve un factionnaire, de-

vant la fenêtre un officier ; chaque nuit, un général et trois colonels font sentinelle le revolver au poing. Mejia et Miramon sont dans une cellule voisine. Ils purent converser avec l'empereur.

Le 24, on reçoit la visite du brave et enragé Vicente Riva Palacio, qui, avec sa mine de chat sauvage, annonce que l'ordre est donné de commencer le procès. On sépare les trois accusés du reste des prisonniers. Tout doit être fini pour le 28 mai.

Dans l'après-midi, le fiscal Manuel Aspiroz vient interroger Maximilien qui trouve l'accusation si absurde qu'il veut se défendre lui-même. Il change d'avis et envoie une dépêche télégraphique au représentant de Prusse, baron Magnus, le priant de venir le trouver et d'amener avec lui deux avocats, don Mariano Riva Palacio et don Rafael Martinez de la Torre, qui sont à la fois d'éminents jurisconsultes et des membres très-honorés du parti libéral.

Le 25, nouvel interrogatoire. Le 26, Escobedo vient faire une ronde de police. Les prisonniers cherchent à communiquer avec l'extérieur en mettant des notes dans des cigares. Le soir, Maximilien écrit à Juarez pour lui demander une entrevue. Juarez répond que San-Luis est trop loin de Queretaro.

Le 27, l'empereur peut communiquer avec Vasquez, excellent avocat de Queretaro. Il apprend que Marquez n'a pas voulu permettre à Magnus et aux deux jurisconsultes de quitter Mexico. Le 28, on apprend le nom des membres du conseil de guerre, « des gamins, » comme le dit énergiquement et à la soldatesque un des militaires dont j'ai les notes. Six capitaines, présidés par un lieutenant-colonel, composent ce tribunal dérisoire.

« Je crois, dit l'empereur en souriant, qu'ils ont choisi tout simplement ceux dont les uniformes sont les moins sales. »

On obtient un délai de deux jours. Le 30, la princesse de Salm-Salm revient de San-Luis. Elle a obtenu un nouveau sursis de trois jours pour permettre aux défenseurs d'arriver. Elle a, du reste, bien peu d'espoir et elle assure que l'armée, c'est-à-dire les généraux et les colonels, exige l'assassinat de Maximilien.

Le 3 juin Maximilien se prépare à fuir. Tout est prêt pour cette nuit même. On doit se réfugier, avec Miramon et Mejia, dans la sierra Gorda, qui est tout entière à ce dernier. Un changement dans la garde fait échouer le projet.

Dans la nuit du 4 au 5, les ambassadeurs des puissances étrangères accréditées auprès de l'empire mexicain arrivent à Queretaro : MM. le baron Magnus, ambassadeur de Prusse, et que sa position, moins compromise, appelait à représenter auprès des dissidents l'intervention de l'Europe en faveur de Maximilien ; le baron Lago, ambassadeur d'Autriche ; Curtopassi, ministre d'Italie ; Hoorickx, représen-

tant la Belgique. On ne voit là ni M. Middleton, ministre d'Angleterre — j'ignore les causes de son abstention — ni M. Dano, notre ambassadeur. On fit à ce dernier un gros reproche de son absence. En cela on est injuste, et ce n'est pas seulement, comme on l'a dit, sa qualité de nouveau marié et de propriétaire récent des mines Real-del-Monte qui l'empêchèrent de se rendre à Queretaro. L'ambassadeur suivait la loi de la nation : il était, comme la France, détesté par les impériaux, dédaigné par les juaristes ; il se fit sagement représenter par M. Forest, consul de France à Mazatlan et à la Vera-Cruz, et dont le caractère personnel était plus estimé de tous que celui de M. Dano.

Le 5 au matin, les trois avocats de Mexico, qui étaient arrivés aussi cette même nuit, se mirent en relation avec Vasquez, l'avocat de Queretaro.

Tous ensemble ils allèrent voir l'empereur, qui les reçut à dix heures du matin. Ils le trouvèrent tout dégagé de préoccupations personnelles. Il s'informa d'abord des amis qu'il avait laissés à Mexico. On causa enfin de la grave affaire pourquoi l'on était réuni. L'on décida premièrement que le délai pour la défense finissant le soir même, l'on demanderait une prolongation ; que tout l'effort des défenseurs porterait sur l'incompétence de ce conseil de *galopins* (c'est la désignation que je retrouve dans les notes d'un autre de mes témoins) qu'on a institué conseil de guerre pour juger un empereur, un ancien président de la république, un général en chef.

Pour qui connaît la composition de l'armée au Mexique, une telle réunion était une bouffonnerie. De tels juges jugeant de si nobles et si vaillantes gens étaient bien à leur place sur ces planches du théâtre où, par la malice de la Providence, ils transportèrent leur tribunal. Seulement la bouffonnerie était atroce et le mélodrame se terminait par du vrai sang, le plus illustre et le plus généreux qu'on pût et qu'on pourra jamais trouver dans tout le Mexique. Je n'attaque pas ces soldats qu'on intronisa juges, pas plus que je n'attaque les soldats chargés de l'exécution ; les uns et les autres furent peut-être d'honnêtes gens qui ne pouvaient s'empêcher, les premiers de condamner, les seconds de tuer. Nommons toutefois ces sept juges, ils peuvent avoir la célébrité de la hache qu'on montre parce qu'elle fut honorée du sang de Charles Ier : Platon Sanchez, lieutenant-colonel ; José Vicente Ramirez, Emilio Lojaro, Ignacio Jurado, Juan Rueda y Auza, José Verastegue, Lucas Villagran. Je n'ai aucun renseignement sur eux, sinon celui que j'ai dit et que me fournit Maximilien : c'étaient des officiers qui avaient des habits neufs.

On décida donc, dans cette conférence du 5 juin, que l'on demanderait à être jugé par un congrès national. On comprit qu'il y avait peu

d'espérance de succès, quand on reçut, en réponse à la demande de prorogation, un délai *définitif* de trois jours. On établit qu'il y avait deux questions distinctes dans la défense de l'empereur : la question juridique et la question politique. Jesus-Maria Vasquez et Eulalio Ortega, jurisconsultes et hommes éloquents, devaient rester à Queretaro ; Mariano Riva Palacio et Rafael Martinez de la Torre, qui étaient, ai-je dit, des hommes politiques, des membres éminents et respectés du parti libéral, iraient à San-Luis auprès de Juarez et de Lerdo de Tejada, le vrai chef des dissidents.

Maximilien résumait sa défense à peu près en ceci :

« J'ai tout fait pour sauvegarder l'indépendance du Mexique ! Comment peut-on m'accuser d'avoir été l'instrument des Français, moi qui n'ai cessé de lutter contre leur influence et contre leurs agents? Mon premier soin, quand j'arrivai au pouvoir, par un appel que j'étais en droit de considérer comme la volonté de la nation même, ne fut-il pas d'appeler dans mes conseils Ramirez, dont le nom seul était une protestation contre la France? »

Enfin, craignant que sa pensée n'eût pas été comprise, il écrivit de sa main un mémorandum destiné à servir de base à toute sa défense. Je donne, d'après *Erinnerungen aus Mexico*, par le docteur Basch (auquel je vais emprunter divers renseignements sur la mort de Maximilien), je donne ce très-précieux document qui n'a pas, je crois, encore été publié en France. Je le livre sans commentaire. On en comprendra la raison quand on l'aura lu.

« Le ministre des affaires étrangères, comte de Rechberg, vient le 18 septembre 1862 à Miramar, où je vis retiré. Propositions. Mes conditions : volonté nationale. Vient une députation le 3 octobre 1863 à Miramar, avec la décision des notables. Ma réponse. Autre députation au commencement d'avril, avec tous les actes d'adhésion qui se trouvent en original à Londres. Guttierez et Aguilar prouvent, à l'aide de la carte du Mexique, qu'il y a grande majorité. Acceptation et serment de conserver l'indépendance et l'intégrité. Reconnaissance par presque tous les pays du monde, entre autres Angleterre et Suisse. A peine arrivé au pays, je vois la trahison des Français. Tout mon travail pour protéger l'indépendance et l'intégrité. Affaire de la Sonora. En conséquence, hostilité avec les Français. Les Français prennent tout l'argent. De leurs deux emprunts, il n'entre que 19 millions au trésor, et la guerre qu'ils font coûte plus de 60 millions. Sur tout cela, plaintes énergiques. Documents à Paris.

« Le gouvernement impérial meilleur marché de tous ; preuves faites par Escudero.

« Arrivée de Langlais, qui constate lui-même les vols et le pillage.

« En septembre 1865 arrive à Mexico la nouvelle que Juarez a aban-

donné le territoire national. Insistance des Français pour l'emploi des moyens énergiques afin, comme ils disent, de terminer promptement et complétement. On élabore la loi du 3 octobre. Bazaine dicte lui-même les articles devant témoins (*dicta personalmente pormenores*). Les ministres responsables et très-libéraux, comme Escudero, Cortez Esparza, etc., discutent la loi avec tout le conseil d'État. Tous les points principaux de la loi existaient auparavant, du temps de Juarez; ainsi le dirent les ministres. La loi fut exécutée avec douceur par les Mexicains. Quant à ce que firent les Français, nous ne pouvons en porter la responsabilité.

« Les Français continuent à voler et ruiner le pays. Leur gouvernement brise les traités contractés solennellement avec le Mexique. Ils déclarent qu'ils s'en vont. Mon désir d'un congrès. Junte à Chapultepec. Voyage de Mexico à Orizaba. Annulation immédiate du décret du 3 octobre. Désir de partir. Retenu par les conseils.

« Appel fait à mon honneur et au devoir royal. Invitation au congrès (envoi à Juarez de Garcia et du fils de Iglesia). Arrivée imprévue de Miramon et de Marquez. Les Français exigent mon départ pour s'arranger avec Ortega et se faire payer par le Mexique. Mon obstination à rester sauve le pays de ce péril, d'autant mieux que je romps le traité des douanes. Retour vers Mexico. Entrevue à Puebla avec Dano et Castelnau. Autre réunion des conseils à Mexico. Même appel. Travail assidu pour réunir le congrès; envoyés à Juarez et Porfirio Diaz.

« Le maréchal déclare, au nom du gouvernement français, que la cour de cassation de Paris a déclaré que partout où se trouve une armée française, toutes questions mixtes doivent être jugées d'après les lois françaises. Exemple, avec la signature de Napoléon.

« Affaire de Miramon et des 109 Français.

« Base révolutionnaire du plan de Ayutla.

« La présidence de Juarez finit le 30 novembre 1865.

« Marquez était rappelé depuis six mois, comme les autres ambassadeurs, pour raison d'économie. Miramon n'avait pas été rappelé. »

Ajoutons dès maintenant que l'empereur, mécontent du peu d'accent que les avocats avaient donné à ces divers points, dicta des notes d'après lesquelles M. Curtopassi, ministre d'Italie, se trouve actuellement *chargé de rédiger un mémoire justificatif*.

Riva Palacio et Martinez de la Torre arrivèrent à San-Luis le 8. Ils étaient, nous le répétons, des notabilités du parti libéral, personnages graves, renommés pour leur honnêteté. Nous devons croire à l'énergie des efforts qu'ils firent et — tout en nous rappelant qu'ils sont surtout désireux d'éviter à leur pays le mépris de toute nation civilisée — à la sincérité du récit qu'ils nous ont laissé sous ce

titre : *Histoire du procès de l'archiduc Maximilien d'Autriche*. Cette histoire, traduite en français et mise par nos journaux à la connaissance du public, nous permettra de passer rapidement sur les détails de ce procès et de conserver ainsi à notre étude son caractère propre de chronique composée presque exclusivement sur des documents inédits [1].

Les deux avocats, dès leur arrivée, se mirent en relation avec *los supremos poderes*, avec Juarez, avec son mentor, Lerdo de Tejada, et ses deux autres ministres, Iglesias et Mejia. Ils étaient les amis de tous ces gens-là. Ils avaient grand espoir dans la justice de leur cause et dans leur influence personnelle. Cet espoir, ils le perdirent dès la première entrevue.

Ils durent représenter d'abord l'ignominie de cette loi de janvier 1862, au nom de laquelle tout prisonnier devait être fusillé, prouvant que c'était mettre le Mexique au ban des nations, faire des Mexicains, non plus une nation civilisée, non plus même un peuple, mais des tribus de bandits retournant à la vie sauvage. De quel droit des soldats, combattant au nom d'une telle loi, en dehors de tout droit des gens, pouvaient-ils reprocher aux Français leur sévérité et à Maximilien cette loi du 3 octobre 1865, qui était le prétexte mis en avant pour le condamner ! Puis quelle étrange bouffonnerie que ce conseil de guerre, si bien fait pour ridiculiser le Mexique devant l'Europe ! Quelle absurdité de vouloir qu'un conseil de guerre — et quel conseil — puisse juger « des actes, de la conduite et de l'administration de l'archiduc Ferdinand-Maximilien pendant une période de trois années ! »

On leur répondit que ce conseil n'avait rien de contraire à la constitution, et que cette loi de janvier avait été portée selon les formes demandées par la constitution.

« Mais ce n'est pas une loi, disait Palacio, c'est un instrument pour couper la tête de l'ennemi partout où on le trouve, même désarmé, même rendu. » De toutes les réponses qui leur furent faites, je retiens celle où Lerdo disait qu'on ne saurait être trop sévère pour décourager les ennemis du PROGRÈS ET DE SES INSTITUTIONS. Ainsi, c'était le progrès et ses institutions que ces gens-là représentaient !

Autour de Palacio et de la Torre, ces journaux dont nous avons déjà donné des extraits et d'autres encore chantaient toujours les louanges de l'héroïsme du Mexique, et ils encourageaient le monde entier à se confier à sa générosité, à sa bienveillance, à sa magnani-

[1] Nous avons indiqué l'exception faite pour le docteur Basch, médecin de Maximilien, qui vient de publier ses *Souvenirs* en allemand.

mité ! La générosité de Juarez, la bienveillance de Lerdo, la magnanimité de l'homme de San-Jacinto, l'héroïsme de ces soldats dont Lopez fut le seul grand capitaine!

Les avocats virent donc bien que l'on voulait condamner Maximilien. Cette condamnation n'est-elle pas honorable pour le pays et pour le parti libéral ; n'était-ce pas illustrer à jamais le Mexique et faire peser sa main puissante sur la France, sur l'Europe entière en courbant la tête de ce prince européen? L'on pouvait accorder cette satisfaction à une armée enivrée d'une si merveilleuse victoire.

Les avocats espérèrent-ils que l'on se bornerait à la condamnation? Ils connaissaient, je crois, trop bien leurs amis de *los supremos poderes* pour persister longtemps dans cet espoir. Ils commencèrent toutefois à agir pour obtenir la grâce de Maximilien. On leur répondit fort ingénument qu'il était sage d'attendre que l'accusé fût condamné avant d'agiter cette question. Mais comme il y avait 75 lieues entre San-Luis-de-Potosi, où se trouvait Juarez, et Queretaro, où se trouvait Escobedo, et comme l'homme de San-Jacinto avait le droit de faire exécuter les condamnés à l'heure même, ils ne jugèrent pas les précautions superflues. Ils insistèrent, firent un mémoire où ils développaient toutes les considérations d'équité et de politique qui pouvaient s'opposer à la mort de Maximilien. Ils démontrèrent sa parfaite bonne foi, son inaltérable douceur, sa bonne volonté en toute chose, son amour sincère du progrès, de la liberté et de la nation qui l'avait adopté. On continua de leur répondre avec la même ingénuité qu'il fallait attendre la condamnation. On ajoutait toutefois, vaguement et en procédant par hypothèse, des considérations sur l'équité, le progrès et sur la magnanimité, qui ne laissèrent pas de doute sur le désir de fusiller Maximilien. Ils continuèrent leurs efforts en désespérant. Ils essayèrent d'intéresser l'armée à une démarche généreuse. Quelle générosité attendre de gens qui avaient toujours été battus, excepté quand ils avaient acheté l'ennemi? Ils ne trouvèrent pour les seconder que le jeune, intelligent et chevaleresque Trevino! Que pouvait un homme, si estimé qu'il fût, contre toutes les passions, hautes et basses, qui demandaient du sang d'Européen, de prince, de Français?

A Queretaro tout s'assombrissait. Le 7, on avait expulsé tous les étrangers. Le 10, on apprenait que l'armée se prononçait de plus en plus pour la mort de l'empereur et des généraux prisonniers. On songe plus que jamais à la fuite et on exagère la maladie de l'empereur pour rendre cette fuite moins vraisemblable. Faible ruse qui ne trompait pas ces fils d'Indiens, le plus rusé peuple du monde. Les nouvelles les plus désespérantes arrivent de San-Luis.

Maximilien reste calme au milieu de ces angoisses. Il est convaincu

qu'on le fusillera. « Depuis le commencement, je ne m'attends pas à autre chose. Je me suis préparé déjà deux fois à mourir. » Il commence à pénétrer le caractère mexicain. Il ne se refuse pourtant à aucune tentative de salut. Entre temps, il accepte une ombre d'espérance.

Vers cette date, par exemple, il dit un jour à M. Hoorickx : « Écrivez au commandant de *l'Élisabeth* qu'il me prépare une chambre à bord. » M. Hoorickx représenta que cela était fort inutile, même dangereux. Cette lettre serait évidemment surprise, le complot pour la fuite découvert, et les dissidents ne manqueraient pas cette occasion — qu'ils cherchaient, du moins on en était alors convaincu, tant ils semblaient se mettre en dehors de toute loi sociale et humaine — de faire fusiller les membres du corps diplomatique. Le bon Maximilien n'insista pas. Il songea à son testament. La postérité, c'était sa grande préoccupation, et, dans ce temps lâche où nous vivons et où nous sommes si étroitement attachés à la glèbe de la petite besogne du jour, cette préoccupation est ce qui doit surtout l'élever et le rendre vénérable à nos yeux.

Il confia la mission d'écrire les événements de son règne à Ramirez, et au prince de Salm-Salm pour ceux de ces événements qui s'étaient passés à Queretaro. Il avait d'abord adjoint à ces deux personnages le P. Fischer. Un des diplomates, je crois que ce fut le ministre belge, lui fit remarquer que ce prêtre n'avait pas une réputation qui le rendît digne d'un tel office. Son nom fut effacé.

Un personnage que je ne nomme pas avait précédemment proposé, pour cette œuvre, le prince de Joinville. « Non, non, reprit vivement Maximilien, Joinville ferait un pamphlet contre l'empereur Napoléon, en ménageant la France, c'est ce que je ne veux pas. »

Maximilien paraissait convaincu que Napoléon III personnellement avait été sincère et ardent dans le désir de sauver le Mexique de la ruine et de l'anarchie, et qu'il devait la perte de son trône et de sa vie à l'opinion publique française, aveuglée, excitée par l'opposition.

Un autre détail de ce testament montre bien ce dilettantisme que le pauvre prince garda jusque dans les apprêts de la mort. Il voulait laisser une certaine somme au fiscal qui avait soutenu l'accusation contre lui. Un des diplomates lui fit observer que ce legs, sans doute, était digne de Louis XVI, mais que toutefois il valait mieux ne rien léguer à un pareil *drôle* — les diplomates n'avaient pas pris pour les Mexicains plus de tendresse que les soldats — et réserver l'argent pour les enfants, les veuves de ceux qui étaient morts en défendant la cause impériale et pour le payement des dettes qu'il avait contractées. L'empereur céda à contre-cœur. On sait comment ses héritiers ont rempli ces devoirs.

Le 11, on apprit que l'étrange conseil de guerre dont nous avons parlé devait tenir ses séances au théâtre de la ville et siéger sur la scène. Tous ceux qui entouraient Maximilien comprenaient ces efforts auxquels se livraient sans repos la vanité et la haine des Mexicains. Il s'agissait de bafouer, de ridiculiser, de déshonorer, si l'on pouvait, comme bientôt de torturer, de faire mourir dix fois ce prince, aujourd'hui affaibli, malade, prisonnier, mais le représentant de cette poignée de Français qui les avait battus, conquis, mis en fuite et rejetés, malgré les distances et les déserts, jusqu'aux frontières des États-Unis. Maximilien devina bien, lui aussi, que c'était là le mobile et le but. Il refusa de se rendre sur cette scène. Il y laissa les juges. Les auditeurs avaient le parterre et les loges. La sanglante farce devait commencer le 12.

Ce n'était pas, avons-nous dit, sa conclusion qui préoccupait l'empereur. Il y avait une autre pensée que lui tenait au cœur. Lui, comme tous ses amis, comme ses avocats, qui nous le disent avec une satisfaction de vanité patriotique mal dissimulée, étaient surpris de n'apprendre rien de l'Europe. Comment ! toutes les puissances européennes l'avaient reconnu, tous les princes d'Europe étaient ses alliés ou ses parents ; c'était pour eux, en songeant à eux, qu'on l'écrasait, et nul ne parlait ? Tous l'abandonnaient aux mains de ces sauvages. Nul ne protestait, nul n'envoyait même une phrase à son aide. Il ignorait que tous, au contraire, s'étaient entremis et avec zèle. Mais l'entremise avait été confiée aux États-Unis, les seuls qui parussent en situation de la faire valoir, et elle s'était arrêtée là. Les Yankees avaient-ils accepté la mission pour l'escamoter, pour en annihiler les résultats ?

C'est encore ici une des parties douloureuses de ce récit, et je voudrais pouvoir me taire, par respect pour ce peuple en qui l'on doit admirer l'énergie et la grandeur de l'humanité, mais je n'ai pu garder aucun doute : c'est aux États-Unis surtout qu'il faut attribuer le meurtre de Maximilien. J'espère pouvoir un jour démontrer, par une preuve matérielle, que ce meurtre, ils l'ont conseillé. Aujourd'hui je peux seulement prouver qu'en faisant signe — un signe presque imperceptible — de le vouloir déconseiller, ils ont travaillé de telle sorte qu'il arrivât.

Ce meurtre, ils le désiraient. C'étaient bien eux qui avaient été attaqués, humiliés par l'expédition française et par Maximilien. Ils avaient été arrêtés dans l'exécution d'un plan de conquête qui est tout leur avenir, humiliés dans un orgueil qui est toute leur énergie présente. Pour chasser Maximilien et les Français, ils eussent aventuré leur dernier homme et leur dernier dollar ! et on les avait attaqués et humiliés au moment où ils n'avaient ni un homme ni un

dollar à mettre au service de leur puissance et de leur honneur. Enfin, ils avaient renvoyé les Français agresseurs, mais il fallait étendre et marquer leur victoire, il fallait imprimer dans le sang d'un roi, d'un protégé de la France, ce soufflet qu'ils avaient donné à la France impériale. C'étaient eux surtout qui avaient intérêt à mettre ce cadavre, le plus noble et par là le plus significatif, à la vue éternelle de tout Européen qui songerait jamais à venir arracher aux Yankees un lambeau, si petit qu'il fût, de l'Amérique.

Aussi, quand on avait parlé au Sénat, le seul directeur de la politique étrangère, du sort de Maximilien et du devoir de lui sauver la vie, le Sénat avait répondu que Maximilien était un flibustier et que les États-Unis n'avaient aucune raison de vouloir qu'il ne subît pas le sort des flibustiers. Cette doctrine sauvage pouvait se soutenir soit au Capitole, soit entre les grogs et les cigares, chez Romero; mais Seward ne pouvait l'exprimer aussi sénatorialement aux représentants du frère, de la cousine, de l'alliée intime de Maximilien, aux représentants de l'Autriche, de l'Angleterre, de la France. Il y fallait quelque hypocrisie. Il écrivit ostensiblement à M. Campbell, ambassadeur des États-Unis auprès de Juarez, et lui enjoignit de réclamer la vie sauve pour l'empereur. Secrètement, que lui écrivit-il? C'est ce que nous ne savons pas encore exactement. Campbell répondit qu'il n'avait pas le moindre désir de faire une telle démarche, et qu'il aimait mieux faire un voyage d'agrément à la Nouvelle-Orléans, où il se rendait de ce pas. Toutefois il consentit à écrire une lettre à Juarez.

Cette lettre, il l'écrivit : il disait d'un ton très-doux que les États-Unis ne seraient pas très-contents de voir les républicains du Mexique se conduire comme des sauvages ; et cette lettre eût suffi pour faire fusiller Maximilien, quand il n'y eût pas eu cent autres raisons. Campbell savait bien que c'était tout simplement exalter jusqu'au délire la faiblesse vaniteuse de ces héros; c'était leur fournir l'occasion de fanfaronnades, de rodomontades; c'était, pour les *supremos poderes*, l'irrésistible tentation de montrer à leurs triomphants sujets, aux vainqueurs de Queretaro, que l'on pouvait résister à tout, même aux Yankees, et que l'on allait repousser les États-Unis comme on avait repoussé l'Europe coalisée ! On allait faire cette démonstration sans danger, car Juarez connaissait à merveille le sentiment intime du gouvernement des États-Unis. Ainsi, quand Juarez eût voulu songer à gracier Maximilien, cette lettre l'en eût empêché, car cette lettre eût fait dire aux journalistes et à l'armée du Mexique qu'on reculait devant ces Yankees. Et, dans le cas probable qui était que Juarez ne songeait pas à faire grâce, Campbell savait bien que ce n'était pas avec une lettre qu'il l'eût fait changer

d'avis, car, avec les Mexicains, il ne faut point écrire, parlementer, *palabrar*, mais agir de près et *manu forti*.

On comprendrait aisément tout cela si je pouvais mettre sous les yeux les nombreux, présomptueux et pompeux articles des gazettes mexicaines sur LA NOTA DE CAMPBELLO. J'espère connaître un jour ce qui était écrit entre les lignes de cette *nota*. Mais, si l'on veut les deviner, on peut lire la lettre d'un personnage notable qui résume ainsi, et qui a le droit de le faire, l'opinion des États-Unis en cette affaire : « . . . Le gant jeté par l'Europe a été relevé, les menaces ridiculisées et les atteintes punies. Maximilien, coupable du crime de lèse-majesté populaire, a été puni... Rien de plus simple et de plus naturel... La condamnation de Maximilien est un acte politique mûrement conçu et froidement accompli avec l'approbation du parti républicain des États-Unis tout entier. Or le parti républicain, c'est le parti qui est au pouvoir... La tête de Maximilien est au nouveau monde ce que fut celle de Louis XVI à l'ancien. Les Bourbons ne se sont jamais relevés en France, la monarchie ne se relèvera jamais en Amérique.

« Si l'Europe n'en est pas convaincue, qu'elle essaye de nouveau. Nous sommes prêts. »

C'était quelque chose comme cela qui était écrit entre les lignes de la missive où Campbell demandait officiellement au nom des États-Unis, la grâce de Maximilien.

III

Le 13 juin, à huit heures du matin, le conseil de guerre s'était installé à Queretaro au théâtre Iturbide, brillamment illuminé et rempli d'une foule silencieuse. Une estrade avait été établie au fond du théâtre ; à droite se trouvait le bureau du conseil, en face trois banquettes pour les accusés et leurs défenseurs.

Maximilien, convaincu qu'Escobedo, Lerdo, les suprêmes pouvoirs, malheureux de ne pouvoir, à la mode de leurs pères indiens, le torturer physiquement, inventeraient toute torture morale pour se venger de lui et lui arracher un mouvement de faiblesse, Maximilien vit dans le choix de cet emplacement une intention de l'humilier et, nous l'avons indiqué, de le ridiculiser. Il refusa de s'y rendre. On hésita à l'y traîner. Il était réellement alors très-souffrant.

Miramon et Mejia furent amenés en présence du conseil, à neuf heures du matin.

Le lieutenant-colonel fiscal, Manuel Aspiroz, débuta par la lecture des pièces du procès. Le procès particulier de Mejia commença. Le

licencié Prospero Vega, de Queretaro, défendit l'illustre général avec une éloquence que les journaux d'alors nomment cicéronienne. On fit sortir cet accusé ; on amena Miramon. Les avocats Jauregui, de San-Luis, et Ambrosio Moreno, de Queretaro, prirent la parole.

Vint le tour de l'empereur. On constata l'impossibilité où il se trouvait de comparaître. Le procès continua. Vasquez et Ortega commencèrent leur plaidoyer. Les treize points d'accusation se réduisaient à trois : 1° Maximilien était un flibustier ; 2° il avait été le complice des Français pour la destruction du Mexique ; 3° c'était un homme féroce, qui avait signé la loi du 3 octobre, au nom de laquelle tous les rebelles saisis les armes à la main devaient être considérés comme des bandits.

Ortega n'eut pas de peine à montrer l'ineptie de la première accusation, la fausseté de la seconde. Quant à la troisième, il raconta ce qui s'était passé. Maximilien avait longtemps résisté à ce décret, que lui demandaient avec instance les Français. Enfin, on lui affirma et il dut croire que Juarez avait quitté le pays, qu'il n'y avait plus même l'ombre d'un gouvernement hostile, et qu'il n'y avait plus que les bandits qui tinssent la campagne. Il hésitait encore pourtant, il rassembla son conseil, composé à ce moment de libéraux, leur dit de la façon la plus touchante qu'on le harcelait pour obtenir de lui ce décret, que lui, étranger, devait s'en rapporter à eux, qu'il signerait la décision qu'ils allaient prendre, et qu'ils eussent à y bien penser, car c'est sur eux que Dieu ferait retomber la responsabilité. A l'unanimité, les ministres décidèrent que cet acte était juste, nécessaire, conforme d'ailleurs à la loi mexicaine, aux décrets portés par Juarez lui-même — ainsi que le prouvait la loi de janvier 1862. —

Ortega ajoutait : « Pour tout gouvernement, c'est un droit et un devoir de se défendre ; mais ce décret, pour Maximilien, ne fut que comminatoire, et il annonça officiellement que jamais, en aucun temps, à quelque heure que ce fût, qui que ce fût, demandant grâce, ne serait refusé. »

A neuf heures du soir, le conseil décida qu'il allait lever la séance et remettre la suite du procès au lendemain. On ramena Mejia et Miramon, comme on les avait menés, au son de la musique militaire.

La vaillante princesse de Salm n'a pas perdu tout espoir de sauver l'empereur : on a acheté, cent mille dollars, l'appui d'un colonel mexicain. Celui-ci demande qu'on achète un deuxième colonel. On accepte. A neuf heures du soir, tout est prêt : l'empereur et ses compagnons n'attendent que le signal. Il n'est pas donné.

Le 14, de grand matin, on vient saisir le docteur Basch. Escobedo le fait emprisonner en lui disant que, si l'archiduc fait la moindre tentative de fuite, lui Basch sera pendu. Le même jour ou le suivant

(mes renseignements sont, chose bizarre, divers sur ce point, assez notable pourtant), on expulse la princesse de Salm. On ordonne aux diplomates européens de quitter la ville immédiatement, sous peine de mort. On les entasse dans une voiture qui les mène à Tacubaya.

Ce même jour on annonça à Maximilien la mort de l'impératrice Charlotte. L'empereur pleura abondamment; mais cette nouvelle fut comme une bénédiction providentielle : « C'était, dit-il, le dernier lien qui l'attachait à la vie. »

Pendant ce temps le procès continuait. Il avait repris à huit heures du matin, au même théâtre. Le fiscal répondit aux avocats, qui répliquèrent. Vasquez montra la réprobation universelle tombant comme un anathème sur le Mexique. Mais qu'importait à ces Mexicains, qui préfèrent la réprobation à l'obscurité! Quant à Ortega, il écrasa les juges, de l'aveu même des plus hostiles auditeurs.

« En le regardant, nous nous rappellions la monstrueuse beauté de Mirabeau, dominant l'auditoire, enflammant les débats, bondissant et rebondissant comme l'inépuisable torrent d'une irrésistible improvisation. »

Mais que pouvaient toute raison, toute logique, toute éloquence, dans une telle cause? Il fallait la mort de Maximilien. A dix heures, le conseil se retira pour délibérer. A onze heures et demie, on sut que la sentence, dont on ne connaissait pas encore la teneur, était rendue.

Le lendemain 15, on apprit que le conseil avait condamné les trois coupables, Maximilien d'Autriche, Tomas Mejia et Miguel Miramon, *à la ultima pena*.

A midi un prêtre se présenta.

— Je ne me confesse pas à tout le monde, dit Maximilien en souriant, j'ai fait venir le P. Soria pour voir si nous pouvons nous entendre sur certaines questions.

Le lendemain 16, à onze heures, on ouvre les portes avec grand fracas. Le fiscal vient lire la sentence, qui a été confirmée par Escobedo. L'empereur écouta tranquillement.

— C'est pour trois heures, dit-il; encore quatre heures : nous avons le temps de tout terminer.

Il emprunta quelque argent pour ses dernières dépenses, et il demanda que son corps fût enterré à côté de celui de l'impératrice. A une heure on dit la messe, les trois condamnés communient.

A deux heures, l'empereur dit :

— Vraiment, la mort est plus légère que je n'imaginais. Je suis entièrement prêt. Vous direz à ma mère que j'ai fait mon devoir comme soldat et que je suis mort en bon chrétien.

A trois heures, moment indiqué pour l'exécution, personne ne

vient. Une heure se passe dans une angoisse indicible. L'empereur seul s'entretenait gaiement avec le confesseur et les avocats. Enfin, à quatre heures, on apprend que l'exécution est remise au 19.

— C'est dur, dit l'empereur. J'étais si complétement prêt.

— C'est atroce! murmura quelqu'un ; ces misérables jouent avec les angoisses et veulent faire mourir les condamnés à plusieurs reprises.

— Du reste, continua l'empereur, je ne suis plus de ce monde.

En effet, à partir de ce moment il s'oublia complétement. Il agit comme un homme qui n'a plus d'intérêt personnel et qui n'appartient plus à la terre. Toutefois il songeait à ses compagnons, et il écrivait à Juarez pour demander la vie de Mejia et de Miramon.

« Je désirerais que vous fissiez grâce de la vie à don Miguel Miramon et à Mejia, qui ont souffert avant-hier toutes les angoisses et toutes les amertumes de la mort, afin que, comme je l'ai exprimé quand je me suis constitué prisonnier, je sois seul victime. »

Réponse négative.

Pendant ce temps, les deux avocats restés à San-Luis, tous les étrangers, tous les Mexicains honorables de la ville, le baron Magnus, font des efforts surhumains pour obtenir la grâce des condamnés. Tout est inutile : Juarez, Lerdo, Mejia (le Mejia ministre de la guerre libérale), Iglesias, *los supremos poderes*, répondent à l'envi que la justice et le bien du pays s'opposent à la clémence. Ils ont, du reste, mûrement réfléchi. Leur conscience est fort tranquille. Ils prennent, devant la postérité, la responsabilité de leurs actes.

« Le courrier des États-Unis, qui venait d'arriver, n'apportait aucune lettre, pas une simple note, aucun message ayant rapport à la captivité de l'archiduc. »

Les défenseurs de Miramon et de Mejia arrivent, avec une pétition des dames de Queretaro. Les dames de San-Luis vont la porter à Benito Juarez. Vains efforts ! Dans la nuit du mardi, madame Miramon arrive à San-Luis. Elle accourt, entourée de vingt dames en pleurs, auprès des avocats. « Y a-t-il quelque espoir de sauver son mari? » Elle a presque perdu la raison, ses paroles sont ardentes, vagues, incohérentes. Elle veut aller, à deux genoux, demander la vie de son mari. Benito Juarez demanda qu'on lui épargnât ce pénible entretien.

Toutefois la légende assure que madame Miramon parvint à voir le président, qu'elle se traîna pendant des heures entières à ses pieds : « *Señora*, *no se puede*, » se contentait de répondre Juarez. La légende ajoute que, la veille de son exécution, Miramon vit un officier venir lui offrir les moyens de fuite, et qu'il les refusa, ne voulant

point se sauver sans l'empereur. Je n'ai nulle confiance en cette légende.

A San-Luis, l'émotion gagnait tout, excepté *la vessie de fiel*, Lerdo qui, à son tour, ne permettait pas à Juarez d'être ému. La Torre lui-même ne put s'empêcher de s'écrier d'une voix sanglotante, en saisissant la main du président :

« Assez de sang répandu, afin qu'il n'y ait pas à l'avenir un abîme entre les défenseurs de la république et les vaincus! »

Juarez se contenta de prophétiser : « Il ne vous est pas donné de comprendre les motifs de justice sur lesquels est basée cette rigueur. Le temps permettra d'apprécier cette mesure. »

A Queretaro, Escobedo avait trouvé que la question du cadavre, de l'embaumement, de l'enterrement, pouvait remplacer cette angoisse de la mort menaçante qu'il n'avait pu faire durer, le 16, plus d'une heure. On saurait bien par là empêcher Maximilien d'oublier un instant son prochain supplice. Maximilien avait demandé que son corps fût embaumé et envoyé auprès de celui de sa femme. On avait consenti ; puis on souleva des difficultés.

Le 18, à trois heures, on vint dire à Maximilien, qu'Escobedo voulait traiter cette question-là personnellement avec lui; puis qu'il fallait écrire à Escobedo; faire l'abandon du cadavre par écrit, le léguer, donner une sorte de reçu, antidaté naturellement, de son propre corps.

— C'est vraiment trop fort, dit l'empereur.

Ce fut la seule marque d'impatience qui lui échappa pendant son agonie. Il écrivit à Escobedo. On sait comment cela fut inutile, et quelles conditions ces magnanimes mirent à la reddition de ces depouilles.

Maximilien écrivit une dernière fois à Juarez. La lettre ne devait être remise qu'après l'exécution ; elle restera comme un des documents les plus nobles et les plus touchants de cette histoire, mais aussi comme la marque de cette persévérance d'illusions que gardait Maximilien sur le caractère de ses bourreaux.

« Queretaro, le 19 juin 1867.

« Monsieur Benito Juarez,

« Prêt à recevoir le coup fatal pour avoir voulu essayer de nouvelles institutions destinées à mettre un terme à la guerre civile qui déchire ce pays depuis tant d'années, je perdrais volontiers la vie si son sacrifice pouvait contribuer à la paix, à la prospérité de ma nouvelle patrie.

« Intimement convaincu qu'on ne peut rien fonder de stable sur un

terrain imprégné de sang et continuellement agité par de nouvelles commotions, je viens vous conjurer, de la façon la plus solennelle et avec la sincérité propre aux moments suprêmes dans lesquels je me trouve, de faire que mon sang soit le dernier répandu. J'ai l'espoir qu'avec la persévérance que je me suis plu, au milieu de la prospérité, à reconnaître et à louer en vous, et avec laquelle vous avez défendu la cause aujourd'hui triomphante, vous vous consacrerez à la plus noble des tâches, qui est celle de réconcilier les esprits et de fonder d'une manière durable la paix dans ce malheureux pays.

« MAXIMILIEN. »

Il envoya aussi une lettre de remercîments à chacun de ses quatre défenseurs. Quoique la formule de ces quatre missives soit à peu près semblable, on sent toutefois une gamme décroissante d'affectueuse gratitude, et descendant de Riva Palacio à Ortega, à La Torre et à Vasquez.

Maximilien, au moment de mourir, eut peut-être quelque regret de la sévérité de son jugement sur la France; du moins voulut-il montrer que tout ce qui était français ne lui était pas déplaisant. Il écrivit à l'un de ses derniers chefs de cabinet, au capitaine Pierron, dont la ferme intelligence et le caractère loyal avaient conquis sur son esprit une véritable autorité. Dans cette lettre, son esprit s'abandonne plus qu'en face de ces avocats, en somme ses ennemis politiques, ennemis nobles et généreux, mais les amis de ses bourreaux; et son cœur se montre dans toute sa grâce caressante.

« Mon cher capitaine Pierron,

« A ma dernière heure, je pense encore à votre bonne amitié si cordiale et aux services que vous m'avez rendus avec tant de loyauté.

« Je profite de ces derniers instants pour vous envoyer un suprême adieu : je veux vous remercier de nouveau de votre franchise, de votre attachement et du dévouement que vous m'avez montré en toute occasion.

« Cet épanchement est cher à mon cœur.

« J'espère que vous conserverez mon souvenir après ma mort, et je fais des vœux pour que vous viviez heureux et tranquille.

« N'oubliez pas celui qui a été, jusqu'à son dernier soupir, votre tout affectionné.

« MAXIMILIEN. »

Les dernières heures approchaient. La dernière journée était entamée. Il restait quelque doute, dans l'opinion, sur la décision de

Benito Juarez : mais, quelle que fût cette décision, les journaux mexicains étaient convaincus que les *supremos poderes* ne pouvaient manquer l'héroïsme que pour conquérir la *magnanimita*. Le *Progresso de Queretaro* (19 juin) hésite entre les deux : « S'il condamne, le Mexique frappera toute l'Europe de respect, et si jamais un autre arlequin veut venir ici essayer son apprentissage de roi, il tremblera en voyant comment nous traitons les aventuriers !

« En pardonnant, le Mexique se montrera grand et magnanime, et le laurier qui couronne le front de la patrie sera seulement teint du sang versé dans les glorieuses victoires que nous venons de remporter. »

Mais il y avait trop de monarques européens à vaincre d'un seul coup en tuant Maximilien, pour que Juarez, Lerdo, Escobedo et autres, ne continuassent pas à se montrer glorieux. Maximilien devait mourir, car Maximilien était, comme les journaux le savent fort bien dire à cette même date — et c'était montrer la cape rouge au taureau furieux — « premier frère de Sa Majesté Impériale et Royale Apostolique François-Joseph, empereur d'Autriche, cousin de la reine de l'empire britannique, du roi d'Italie, de la reine d'Espagne, du roi de Suède, allié de l'empereur des Français, etc. » C'étaient là les vrais crimes de Maximilien. La république mexicaine n'avait pas le droit de se montrer magnanime en face de tant de princes qu'on fusillait avec les balles qui étaient destinées à Maximilien.

« Ah ! disait un autre journal, la sensation va être profonde, indescriptible, en Autriche, aux Tuileries, dans tout le vieux monde. En France surtout ! Cette ombre accusatrice se lèvera contre Louis-Napoléon, comme celle de Banco devant Macbeth ! Le nom de l'archiduc sonnera comme une cloche funèbre, comme la cloche du cimetière, dans la Chambre des députés, contre les ministres du despote français. »

Mais oublions ces enthousiasmes de sicaires, et revenons à la petite chambre où la victime mène ses dernières heures et cherche une paix que ces héros ne lui veulent même pas accorder.

A cinq heures du soir, le mardi 18 juin, Maximilien apprit que l'on avait refusé la grâce de ses deux compagnons Mejia et Miramon. A huit heures, il se coucha.

A neuf heures, on vint lui dire qu'on voulait lui parler au nom d'Escobedo. Le supplice indien, au poteau des tortures, continuait : Escobedo lui envoyait quelqu'un pour lui parler de son embaumement. On lui annonça que ses désirs là-dessus seraient exécutés.

Maximilien passa une heure à lire dans l'*Imitation de Jésus-Christ*, que le P. Soria lui avait envoyée sur sa demande. A dix heures, il éteint sa bougie et s'endort.

A onze heures et demie quelqu'un entra. Le docteur Basch se leva tout joyeux. Il espérait encore. C'était seulement le supplice mexicain qui continuait : Escobedo avait supposé que Maximilien pouvait bien être endormi ; il fallut le réveiller. Escobedo voulait lui souhaiter le bonsoir.

L'empereur ralluma sa bougie. Escobedo entra. On les laissa seuls. Quelques minutes après, le général sortit ; Basch entra.

— C'est, dit l'empereur, Escobedo qui vient prendre congé de moi. C'est dommage, je dormais si bien !

Il éteint encore une fois sa bougie. Une heure se passe. La respiration est égale, il est endormi de nouveau.

A trois heures et demie il se réveille. Basch fait lever les deux domestiques. A quatre heures vient le confesseur. A cinq heures, Maximilien et les deux généraux entendent la messe. A cinq heures trois quarts, les condamnés déjeunent avec un poulet, une demi-bouteille de vin, du café.

Pour la seconde fois Maximilien remet son alliance à Basch ; il lui rappelle les recommandations qu'il lui a déjà faites à l'égard de plusieurs personnes. Il met un scapulaire dans la poche de son gilet, en disant : « Vous le porterez à ma mère. »

A six heures et demie arrive Vicente Riva Palacio, avec les soldats. Maximilien se met au milieu du piquet d'exécution. Au bas de l'escalier, il donne une dernière fois, en souriant doucement, la main à Basch, qui ne peut suivre, ses forces le trahissent. Il tombe évanoui.

L'empereur continue sa route avec ses avocats. Arrivé sur le seuil de sa prison, il regarde autour de lui, au-dessus de lui, tout ce qu'il pouvait apercevoir de cette terre qu'il allait bientôt quitter et dont son âme de poëte comprenait et goûtait si bien les beautés.

— Quel beau ciel ! dit-il en s'adressant à Ortega ; c'est ainsi que je désirais qu'il fût le jour de ma mort.

Au sortir de la prison, les avocats lui firent leurs adieux. Chacun des trois prisonniers monta dans une voiture avec un prêtre.

On allait à ce cerro de la Campana, à ce pic élevé, situé en dedans des fortifications de la ville, à 1 kilomètre des dernières maisons. C'est là, on se le rappelle, que Maximilien aimait à venir pendant le siége, parce qu'on embrassait une large vue du pays, de la ville et de l'ennemi ; c'est là aussi où il avait été cerné après la trahison de Lopez et forcé de se rendre.

La route était longue, du couvent des Capucins au cerro. Une partie de l'armée triomphante suivait les voitures. La ville était muette, déserte, les maisons closes ; parfois l'on apercevait quelque visage

curieux, respectueux ou compatissant, qui avait voulu voir une dernière fois le prince, et qui se retirait.

A un moment de ce funèbre voyage, on vit une femme échevelée, le sein nu, qui, portant un enfant dans ses bras, traversait les rues, folle, criant grâce. C'était la femme de Mejia. L'illustre et vaillant Indien ne put résister à ce coup : sa sereine gravité céda et on le vit tomber en tristesse.

On arrive au cerro. Une certaine quantité de curieux s'y étaient portés, des Indiens surtout ; car, pour l'Indien, pour croire il faut voir. On s'arrêta à quelques pas de l'endroit où l'empereur s'était rendu le 15 mai. Maximilien, me dit-on, chercha des yeux, et avec un paisible et fugitif sourire, cet endroit où pour la dernière fois il avait été soldat et souverain. Il secoua la poussière qui avait recouvert ses vêtements et s'avança, la tête droite, sans nulle exagération de roideur.

Un peloton du premier bataillon de Nuevo-Leon, chargé de l'exécution, se détacha. Toutes les troupes de Queretaro, environ quatre mille hommes, se déployèrent derrière le peloton. Les condamnés s'arrêtèrent à quelque distance d'un vieux mur en adobe ; ils se retournèrent, faisant face au peloton et à toute l'armée.

L'officier qui commandait ce peloton s'approcha de l'empereur et lui dit qu'il n'avait pas cherché ni désiré la mission qu'il était forcé de remplir, et qu'il suppliait l'empereur de ne pas mourir en le détestant.

— Jeune homme, dit l'empereur, je vous remercie de votre compassion, mais le devoir du soldat est d'obéir. Accomplissez l'ordre qui vous a été donné.

Il offrit à chacun des soldats une once d'or, en les priant de bien viser à la poitrine. Le peloton se plaça à un mètre des victimes.

Maximilien embrassa Miramon et Mejia :

— Nous allons, dans un instant, nous revoir en l'autre monde.

Puis, quittant la place qu'il occupait au milieu des deux généraux, il se tourna vers Miramon, auquel il n'avait peut-être pas rendu toujours pleine justice :

— Général, les souverains admirent les braves : avant de mourir, je vous cède la place d'honneur.

Il dit ensuite à Mejia, qui ne pouvait oublier la scène qui venait de frapper ses regards, et sa femme et son enfant :

— Général, ce qui n'a pas été récompensé sur la terre le sera certainement au ciel.

Maximilien prit la gauche de Miramon, et se trouva ainsi à l'extrême droite de la foule qui les regardait. Il s'avança et prononça quelques mots d'une voix claire et tranquille. Quelles sont ces pa-

roles ? Il y a plusieurs versions. La haine juariste assure que « Maximilien demanda pardon aux Mexicains pour tout le sang qu'il a fait verser. »

Le peuple, l'opinion, la légende nous ont livré la version suivante bonne à conserver, car elle est l'interprétation de la masse, le développement populaire :

« Mexicains, les hommes de mon sang et de mon origine sont appelés par la Providence à faire le bonheur des peuples ou à être martyrs. Appelé par un grand nombre de Mexicains, je suis venu au Mexique pour le bien du pays, et non par ambition... Mon désir était de faire le bonheur de ma patrie, celui de mes braves compagnons d'armes que, avant de recevoir la mort, je veux remercier de leurs sacrifices. Mexicains, que mon sang soit le dernier versé, et que Dieu veuille qu'il puisse cimenter le bonheur et la paix de ce malheureux pays ! »

Ces paroles résument bien, sans doute, les pensées de Maximilien ; mais il avait une trop grande délicatesse d'esprit, un tact trop fin, un sentiment trop artistique, pour un aussi long discours en de telles circonstances ; comme aussi il n'était pas assez soldat et il était trop poëte pour se borner à cette exclamation qu'on donne pour sa parole dernière :

«Mexicains, que mon sang soit le dernier versé, et qu'il régénère ce malheureux pays ! »

Je choisis une version intermédiaire, non pas cette version politique que nous offre le patriotisme de Riva Palacio :

« Je vais mourir pour une cause juste, celle de l'indépendance et de la liberté du Mexique. Je désire que mon sang puisse cimenter le bonheur de ma nouvelle patrie. Vive le Mexique ! »

Je préfère les paroles plus touchantes et plus vagues que nous donne le docteur Basch, d'après le docteur mexicain Reyes qui assistait à l'exécution. Il me semble que j'y retrouve mieux l'âme et l'esprit de Maximilien.

« *Que mi sangre sea la ultima que se derreame, en sacrificio de la patria. Y si fuere necessario alguno de sus hijos, sea para bien de la nacion y nunca en traicion de ella.*

« Que mon sang soit le dernier offert en sacrifice à la patrie. Et que ses fils désormais meurent pour défendre le pays et non pour le détruire ! »

Miramon protesta d'une voix énergique et qui remua bien des cœurs contre l'accusation de trahison dont on le chargeait ; il jetait un regard dominateur sur cette armée qu'il avait presque constamment battue :

« Soldats du Mexique, concitoyens, au moment où la vie ne m'ap-

partient déjà plus, où dans quelques minutes je serai mort, je déclare devant vous tous, à la face du monde, que c'est une honte de m'accuser de trahison. J'ai combattu pour mon pays, dans l'intérêt de l'ordre, et c'est pour cette cause que je tombe aujourd'hui avec honneur. Jamais mes fils ne seront atteints par la calomnie dont on a indignement cherché à me souiller. Vive le Mexique! Vive l'empereur! »

Mejia recommande sa femme et son fils — il les voyait toujours comme il venait de les apercevoir — à Escobedo à qui il avait plusieurs fois sauvé la vie, et qui, dans sa magnanimité, lui promit de protéger les siens.

Maximilien avait placé les deux mains sur sa poitrine pour indiquer où il fallait tirer, et il écoutait, le pied en avant, la taille droite, la figure sereine. Son œil bleu si doux regardait vaguement les pics de la Cordillière, ces montagnes du Cimetière où il avait naguère remporté une si brillante victoire. Mais ses pensées étaient au delà de cet horizon, et l'on dit qu'on l'entendit murmurer : Pauvre Charlotte!

Un roulement se fit entendre. Toutes les cloches de la ville sonnèrent le glas funèbre. Les trois cadavres de ces vaillants étaient étendus au milieu du sang qui coulait et du feu qui avait pris à leurs habits. On les avait fusillés à 1 mètre de distance.

Il était environ sept heures. Je dis environ, car — et cela nous est une grave leçon pour nous autres historiens — même pour ce fait, pour cette date si contemporaine et qui eut tant de témoins, je trouve le doute, et si je prends les gazettes de Queretaro de ce jour même, je vois l'une me donner six heures trois quarts, quand l'autre m'indique sept heures dix minutes.

« Et l'archiduc avec ses deux généraux moururent, la main sur la poitrine, en se carrant comme trois vétérans à une grande parade. »

Et cette étrange vanité mexicaine qui, par-dessus tout avait été le bourreau de Maximilien, se félicite, elle est satisfaite, elle laisse échapper le mot de cette situation ; « Nous pensons que de ce cerro sortira un cri suprême qui résonnera dans le globe entier d'heure en heure, de siècle en siècle, de trône en trône, de peuple en peuple : Vive la République! le jour de gloire est arrivé. »

Don Benito Juarez et sa bande héroïque et magnanime croyaient qu'il suffisait d'avoir assassiné Maximilien et ses trois compagnons — car je n'oublie pas le brave Mendez — pour se mettre à la tête des destinées de la république universelle et de l'humanité.

Mais le grand cœur de cette noble race espagnole n'avait pas cessé de battre dans toutes ces poitrines ; et l'on vit bientôt, dit-on, une procession de femmes vêtues de deuil qui s'avançaient : les dames de

Queretaro venaient sous les yeux mêmes d'Escobedo tremper leur mouchoir dans le sang des victimes.

On éteignit le feu qui brûlait les vêtements de l'empereur, on enveloppa le cadavre et on le ramena à l'église des Capucines. Maximilien était aisément reconnaissable. On avait donné ordre de ne pas tirer à la tête, pour éviter ces légendes, dangereuses en un tel pays, et qui font si aisément ressusciter les personnages frappés d'une mort brusque. Maximilien fut donc aisément reconnaissable, le visage n'avait subi aucune atteinte. Malgré ces précautions, la légende ne s'est pas tenue pour battue. Nous avons rencontré des gens, sages d'ailleurs, qui ont voulu nous montrer Maximilien à Paris dans ces derniers temps. Peut-être un jour les Indiens de la sierra Gorda le suivront-ils à la conquête de Queretaro.

« Vers huit heures, ce 19 juin, Vicente Riva Palacio revint, dit le docteur Basch. On voyait qu'il contenait avec peine son émotion. Il me présenta la main et dit d'une voix presque étranglée :

— C'était une grande âme ! »

Basch put aller assister à l'embaumement. On le mena à l'église. Le cadavre reposait sur une table, recouvert d'un linge. Il retrouva là l'inspecteur général de l'armée, le docteur Ignacio Rivadeneira. Le visage n'était pas défiguré. Six blessures avaient été reçues, trois au bas-ventre, trois à la poitrine. On avait tiré à bout portant. Le corps avait été traversé de part en part. Chacune des trois blessures de la poitrine était mortelle. La première avait percé le ventricule gauche du cœur, la deuxième avait coupé le gros vaisseau, la troisième avait percé le poumon droit. L'agonie dut être courte, à cause même de la simultanéité de ces trois blessures.

On raconte qu'après un premier feu l'empereur fit signe avec la main et prononça quelques paroles pour commander de nouveau le feu. Les blessures montrent que tout cela est de pure invention. Il ne put y avoir que les convulsions produites à chaque mort déterminée par une hémorragie foudroyante.

IV

Nous avons laissé Mexico le 19 au soir, au moment où l'on apprend définitivement la défaite, la prise et la mort de Maximilien. Grand trouble dans toute la ville. Marquez et le préfet politique O'Horan disparaissent, Vidaurri, Galvez, quelques autres se sauvent ou se cachent. Tabera, le gouverneur de la place, Ramon Tabera, voit commencer le mouvement que je puis nommer la fonte d'une armée

mexicaine, mouvement aussi prompt que la fonte des neiges au soleil. Les Autrichiens, sur l'ordre du baron Lago, chargé d'affaires d'Autriche, ont déclaré leur neutralité et fait leur capitulation qui leur accorde la vie sauve et, sauf ratification des suprêmes pouvoirs, la promesse d'être embarqués pour l'Europe.

A la garita de Belem, nos Français apprennent toutes ces nouvelles. Ce même soir du 19 on a vu les Autrichiens quitter leur poste de combat et se rendre au palais, où ils ont hissé le drapeau blanc. Le commandant Chenet va trouver le général Tabera, lui indique que, vu l'inutilité de la résistance, il va déclarer sa neutralité. Il prie le général de faire relever la contre-guérilla par un corps mexicain. Tabera le promet et l'autorise à capituler directement avec le général en chef ennemi.

Il y a d'ailleurs suspension d'armes, les impériaux débattant, eux aussi, les conditions de reddition de la ville.

Le commandant fait demander une entrevue à Porfirio Diaz, qui lui donne rendez vous le 20, à trois heures, à mi-chemin de la garita à Chapultepec, le long de l'aqueduc.

L'entrevue a lieu. Porfirio Diaz félicite le commandant français sur la façon dont sa troupe a défendu ses postes et surtout Belem. Il lui assure qu'il a une tendance naturelle pour les Français, une grande estime pour leur bravoure, et qu'il fera tout pour leur être agréable. On débat les conditions de la capitulation. Porfirio Diaz peut seulement s'engager à accorder la vie sauve, mais il accorde toutes les satisfactions d'amour-propre que le Français réclame : la contre-guérilla pourra se retirer à son ancien quartier de San-Pedro-y-San-Pablo ; elle sera désarmée la dernière, ayant gardé les armes la dernière ; nul corps ennemi n'entrera dans la ville par la garita de Belem. Cela accordé, le général voulut faire mettre le tout par écrit.

— Non pas, s'il vous plaît, général, dit le commandant en souriant ; au Mexique, les papiers se perdent extrêmement vite. J'aime mieux votre parole d'honneur.

— Comptez sur moi, dit Porfirio Diaz en souriant à son tour et en tendant la main au commandant.

Nos Français, en effet, n'eurent qu'à se féliciter de lui. C'est pour cela que nous ne pouvons nous empêcher de traiter avec une bienveillance relative ce personnage, en oubliant qu'il venait de fusiller les officiers faits prisonniers à Puebla, et qu'étant prisonnier sur parole il s'était sauvé.

Avant de quitter notre officier, Diaz lui remet le bulletin officiel de la mort de Maximilien.

A quatre heures, un officier de la contre-guérilla va annoncer à

Tabera le résultat de l'entrevue, en le priant d'envoyer les Mexicains qui doivent remplacer cette contre-guérilla à la garita. Tabera promet encore et oublie. A cinq heures, sur une nouvelle insistance, arrive enfin le corps mexicain.

Tout à coup, et au moment où l'on relève les postes, l'ennemi ouvre une canonnade terrible et couvre la ville de mitraille pendant quarante minutes. Les libéraux voulaient voir si l'armée impériale était déjà fondue et si l'on ne pouvait pas s'emparer glorieusement de la ville pendant que l'on traitait de la capitulation et après que les corps européens s'étaient rendus. Toutefois, rendons justice à Diaz, il n'envoya aucun corps ennemi à la garita de Belem.

La fonte de l'armée impériale n'était pas encore complète. On traite alors sérieusement de la capitulation, et Miguel Piña, général impérialiste, arrête avec Ignacio Alaterra, général mexicain, cinq points : cessation des hostilités ; vie et liberté sauve pour les habitants ; reddition de la place ; les forces mexicaines se rendront à la citadelle ; la contre-guérilla Chenet au quartier de Saint-Pierre-et-Saint-Paul ; les autres forces étrangères au Palais ; les officiers garderont leurs épées, mais se tiendront prisonniers, à la disposition du général ennemi, *hasta que el general Diaz recibe instrucciones.*

C'est tout ce qu'on put obtenir, et cela fut signé le 20 à Chapultepec, ratifié le 21 à Tacubaya.

A sept heures du soir, la contre-guérilla quitte Belen, clairons en tête, se rend au quartier de San-Pedro-y-San-Pablo, s'y barricade, hisse le drapeau blanc et y offre refuge à quelques compatriotes très-compromis et qu'on affuble de costumes militaires.

Dans la nuit, l'armée impériale achève de fondre, et quand le lendemain, à cinq heures, les libéraux entrent en ville, les fortifications ne sont plus gardées que par des fusils privés de leurs Indiens.

Porfirio Diaz a tenu sa parole jusqu'au bout ; nulle troupe n'est entrée par la garita de Belem. Il envoie le lendemain un général pour procéder au désarmement. On laisse aux officiers leurs armes, chevaux, équipement.

On fit savoir au commandant que Porfirio Diaz l'attendait au Palais.

— Commandant, lui dit le général, vous commandez des Français, je les aime beaucoup et je connais leurs vertus militaires ; mais dans ce pays-ci, pour que des soldats français soient bons, il faut qu'ils soient commandés par des officiers français et forment un corps à part. Mélangés avec les Mexicains, ils perdent leurs qualités. Avec les hommes que vous avez et les déserteurs qui sont dans mon armée, je puis former une légion française de 2,000 hommes. Je vous ai vu à l'œuvre, j'apprécie l'organisation de votre contre-guérilla. Voulez-vous prendre le commandement de cette légion?

Il laissa entrevoir clairement qu'il songeait à devenir président de la république et que cette troupe était le noyau de la future armée avec laquelle il comptait aider le suffrage des électeurs à se décider en sa faveur.

Le commandant, fort surpris, répondit qu'il était hier encore chef d'un corps impérialiste, qu'il ne pouvait changer aussi légèrement de drapeau. Et voyant le général s'assombrir fort et prendre une physionomie qui devait être celle qu'il avait quand il fit fusiller les prisonniers de Puebla, il dit tout brusquement :

— C'est à l'honneur même de Votre Excellence que je fais appel. Le général Porfirio Diaz, s'il était à ma place, accepterait-il cette proposition?

— Non, répondit non moins brusquement le général. Mais qu'importe? Une grande partie des Français qui sont ici sont des déserteurs ou craignent qu'on ne les traite comme tels. Que va-t-il arriver? Je les connais : s'ils ne sont retenus par la discipline et organisés en corps avec un but d'avenir, ils vont se débander, se livrer au brigandage ou se faire assassiner. Les haines contre la France sont violentes. Faites un appel à tous ceux qui veulent rester au Mexique, organisez-les militairement. Ici, à Mexico, je ne réponds pas de leur vie. Emmenez-les à Puebla. Là vous serez chez moi, au centre de mon gouvernement. L'on vous donnera une légère solde qui empêchera ces gens de mourir de faim. Quand le moment de votre délivrance sera venu, vous partirez avec ceux qui voudront regagner l'Europe; je choisirai un chef pour les autres.

Le soir même, trois cent cinquante hommes étaient venus s'enrôler et se faire inscrire sur les contrôles de la contre-guérilla. C'était la vie assurée.

Quelques-uns des principaux généraux impérialistes étaient parvenus à s'enfuir, entre autres Galvez, qui tient encore aujourd'hui la campagne pour l'empire. Platon Roa, Quiroga, Tabera et d'autres ont échappé, je crois, à la mort. Vidaurri, le plus ferme et le plus loyal des hommes, était parvenu à se réfugier chez un Yankee à qui il promit tant par jour. Le Yankee accepta et se fit religieusement payer chaque matin. Il garda fidèlement le secret jusqu'au moment où la bourse de Vidaurri fut vide. Alors il s'en alla demander une forte somme et livra son hôte qui fut fusillé.

Marquez avait trouvé refuge chez un meunier, son fidèle, qui demeurait aux environs de Mexico. Il était là avec son ami O'Horan qui s'était engagé, à condition qu'il aurait la vie sauve, à le livrer à Diaz. — Je raconte l'histoire d'après de bons garants, mais cette histoire est peut-être une légende. — Une nuit, trois jours après l'occupation

de Mexico, O'Horan voit son compagnon entrer tout habillé dans sa chambre.

— *Compadre*, dit le vieux renard en reniflant, ça ne ne sent pas bon.

— Comment, dit O'Horan embarrassé.

— Oui, il y a je ne sais quoi dans l'air. Ça ne sent pas bon. Je ne me trouve plus en sûreté ici, je m'en vais.

— Comment ! mais quelle folie ! Qui peut vous faire croire ?...

— Rien, absolument rien. Mais, ça ne sent pas bon. Je n'ai nul renseignement. Pablo assure qu'il n'y a nul mouvement suspect dans le voisinage du moulin. Mais je ne me trompe pas. Je m'en vais. La place n'est pas bonne. Compadre, si j'étais de vous, je quitterais aussi l'endroit. Venez avec moi.

— Pardieu, non, il n'y a nulle raison.

— Adieu donc.

Marquez partit. Trois heures après, une troupe de libéraux enveloppait le moulin. On ne saisit que O'Horan, dont Porfirio Diaz défendit énergiquement la vie pendant trois jours. Mais Lerdo le détestait. Don Benito Juarez fit fusiller O'Horan qui raconta avant de mourir cette étrange histoire d'un instinct de défiance arrivé à la finesse d'un odorat de bête fauve.

Le 27, la contre-guérilla fut dirigée sur Puebla, où elle devait demeurer prisonnière tout en restant organisée militairement. On arriva le 1er juillet. On retrouva là les pauvres zouaves qui avaient échappé au dernier massacre. La contre-guérilla se trouva plus nombreuse que jamais.

Je ne raconterai pas l'histoire de ces jours douloureux, surtout pour les officiers, dont l'autorité était diminuée à mesure que la nécessité d'une plus grande sévérité était obligatoire. Les nouvelles recrues ne représentaient pas la fleur de la chevalerie française. On était oisif, on mourait un peu de faim, on méprisait le Mexicain, on était assassiné. Il fallut mainte fois mettre aux fers les plus indisciplinés.

Puis c'était tel illustre personnage resté dévoué à l'empire, un notable conservateur que je me garde bien de nommer, qui venait offrir 100,000 piastres pour faire faire un pronunciamento en faveur de la cause qui venait d'être vaincue. Une autre fois l'on tendait une embuscade au commandant, ou bien la solde ne venait pas, ni la nourriture ; le commandant prenait son sabre et allait avertir Son Excellence le gouverneur de la ville qu'il allait s'en rendre maître, faire le général et la garnison prisonniers et mettre la ville à feu et à sang, si on faisait mine de laisser mourir ses hommes de faim ou si l'on

ne pendait pas quelques Mexicains trop patriotes qui avaient joué du couteau, à la brune, contre les Français.

Enfin la solde cessa tout à fait : officiers et soldats vendaient tout ; le commandant, avec le prix de ses chevaux, de son équipement et en vidant le fond de sa bourse, parvint à nourrir à peu près sa troupe pendant huit jours. Le commerce allemand venait au secours des prisonniers autrichiens ; personne ne songeait à nos guérilleros. Ils avaient à peu près perdu leur nationalité. C'est en vain que le commandant écrivait lettre sur lettre à l'ambassade pour demander des secours. Il ne recevait pas de réponse. Il trouva à emprunter quelques milliers de piastres à deux négociants français qu'on nomme, je crois, Larrey et Laurance.

Ce silence de l'ambassade exaspérait les soldats qui, paraît-il, jurèrent de se venger. Au commencement d'août, le bruit se répandit à Puebla que l'ambassade française allait pouvoir quitter Mexico. Le 5, de grand matin, l'adjudant-major vint annoncer au commandant que cinquante hommes avaient déserté. C'était un gros chiffre. Le commandant s'en inquiéta. Il fit prendre des renseignements. A dix heures, un sergent s'approche et révèle au commandant que ces cinquante hommes s'étaient échappés dans la nuit et qu'ils s'étaient jetés dans les montagnes du Rio Frio, décidés qu'ils étaient à y attendre au passage le ministre de France et à se venger de lui. Immédiatement l'on écrit à Mexico. On court à la légation. M. Dano était parti brusquement la nuit même, et heureusement il avait pris la route d'Apizaco.

Enfin, le 8 août, l'on apprend qu'on est libre et que l'on va être dirigé sur Vera-Cruz. Le consul, M. Forest, a envoyé 7 piastres par homme pour faire la route; ce n'est guère, cela donne 3 réaux par jour à chaque homme ; car, avant de partir, il faut dépenser la moitié des 7 piastres à acheter divers objets de première nécessité à Puebla où l'on était sans vivres, sans souliers, sans couvertures quand ces 7 piastres sont arrivées. On avait touché 2 réaux par jour à titre de solde des prisonniers de guerre, et, comme je l'ai dit, à partir du 23 juillet, ladite solde n'avait plus été payée. Trente hommes étaient malades à l'hôpital. On se couchait sur une natte et l'on avait pour couverture les lambeaux de son uniforme. Néanmoins, personne ne mendia.

On partit donc le 9, à cinq heures du matin. Ce fut un faux départ. Personne ne suivait. Enfin, la colonne se mit définitivement en marche le même jour à sept heures et demie du soir. Il n'y avait plus que cent soixante-dix hommes. Vingt-un avaient encore déserté ce jour-là.

Mais il était dit qu'on ne pourrait partir. Aux portes de la ville, un

orage effroyable éclata. Les deux voitures qui portaient les malades furent presque emportées. On dut se réfugier dans une des garita. On trouva le lendemain, en se mettant en chemin, que deux soldats avaient été, pendant la nuit, assassinés par des Mexicains. On arriva le 14 à Orizaba. A partir de là, les désertions augmentèrent. Quand, le 18, après avoir fait 15 lieues pendant la nuit, la petite troupe arriva à Vera-Cruz, elle ne comptait guère plus de cent hommes. On retrouva là quelques camarades du siége de Mexico et de Queretaro qui, comme le lieutenant Seguy, avaient pu fuir et regagner Vera-Cruz. Le 18, à midi, les derniers soldats français qui avaient défendu Maximilien s'embarquèrent pour la France.

V

Nous pouvons terminer ici cette chronique franco-mexicaine.

Nos lecteurs savent au prix de quels efforts la maison d'Autriche put obtenir le corps de Maximilien. Il n'y avait pour garder ce cadavre aucune des raisons d'intérêt public, de patriotisme, de justice, d'avenir national que Lerdo, Juarez et leur suite de Lopez et d'Escobedos mirent en avant pour excuser le meurtre de Maximilien.

Mais il fallait que la vérité se fît jour et que leur conduite envers le mort montrât apertement quels mobiles avaient dirigé leur conduite envers le vivant. Les gardiens du cadavre trahissaient les juges.

En forçant cette mère à marchander les dépouilles de son fils, ils décelèrent les sentiments sauvages qui les avaient poussés à torturer l'agonisant, l'instinct de basse haine qui les avait amenés à condamner le prince. Ils n'avaient pas voulu sauver la patrie, — avec Maximilien disparaissait sa dernière chance de salut, — ils avaient puni un prisonnier, resté en leurs mains, des victoires de ses alliés. Comme les Apaches, leurs ancêtres, qui s'arrêtent dans leur fuite pour tourmenter quelque compagnon d'armes de ceux qui les font fuir, ils avaient cessé de fuir quand la petite armée française avait cessé de les poursuivre, et ce compagnon qu'elle avait été forcée de laisser en leur possession, ils le supplicièrent pour constater qu'ils avaient fait fuir cette armée et mis en déroute l'Europe entière.

Ils avaient chanté leur héroïsme à la prise de Queretaro, leur magnanimité à la condamnation de Maximilien ; en face de ces restes, il n'y avait plus de grands mots, plus de fanfaronnades, plus d'hypocrisie possibles ; ces héros, ces magnanimes furent obligés de

se démasquer et de montrer qu'ils n'étaient que des Indiens corrompus.

Toutefois, je dois le dire avant de terminer, le Mexique ne renferme pas seulement ces types de fourberie, de férocité, de rapacité, de couardise, d'effronterie dont j'ai signalé bien des modèles. Mes lecteurs ne s'y sont pas trompés. On a compris dans quel sens restreint j'employais le mot Mexique et Mexicains. Il y a dans ce pays de hautes vertus, de grands caractères, de dignes, de purs et d'élevés sentiments. Dans le sang mexicain, on peut retrouver quelques restes du noble sang espagnol ; et ces millions d'Indiens pourraient former un peuple brave et grave, sage, laborieux et compacte. Pouvons-nous espérer encore que les éléments de bien, les chances de régénération l'emporteront?

Je l'ai dit, le Mexique a perdu sa dernière chance de salut avec Maximilien, avec ce prince libéral qui avait pris si consciencieusement au sérieux sa qualité de Mexicain. Il prouva qu'il n'était l'esclave ni des Français ni des préjugés, et qu'il n'était pas un tyran. Mais le Mexique était une oligarchie, les dix mille tyranneaux qui sont les maîtres du pays n'ont pas voulu abandonner leur longue dictature. Il n'y a que cela et rien autre dans l'histoire du Mexique pendant ces dernières années. Que l'on ne parle pas de république, de liberté, d'indépendance. La liberté, pour le Mexicain, c'est le droit de chasser le gouvernement qui ne donne pas assez d'avancement ; la république, c'est le droit de mettre un *prestamo* sur un village le lendemain du jour où l'on a perdu au *monte ;* l'indépendance, c'est le droit de lever, de *presser* et d'armer une masse d'Indiens le jour où il passe par l'esprit quelque fantaisie guerrière ou pillarde. Imaginez cinquante années de libre exercice de ces qualités ; ajoutez à cela l'élan généreux, l'enthousiasme des choses sonores, l'ivresse des grands mots, l'amour indien de l'aventure et la tendance espagnole à se griser de son propre mensonge, encore une fois vous avez toute l'histoire du Mexique, toute l'explication de la chronique de l'empire mexicain.

Peut-on prévoir quelque transformation ? Les probabilités y sont contraires. Le Mexique paraît désormais appelé à être diminué de génération en génération, province après province, par les gens des États-Unis. Les Anglo-Saxons feront là ce qu'ils ont fait partout, ce qu'ils ont déjà fait au Texas et en Californie, où en quelques années l'élément mexicain a été annulé. Ils extermineront ceux des Indiens qui ne pourront supporter l'esclavage de l'industrialisme, et ils courberont sous le joug de leur génie les quelques éléments de civilisation qui existeront encore au Mexique.

Mais laissons ce triste peuple. Nous ne sommes pas désinté-

ressés, nous, dans cette affaire, et nous devons nous demander quelles conséquences ressortent pour la France de cette entreprise.

La réponse est simple. Nous avons amené *en tout*, et avec *une régularité mathématique*, des résultats *exactement contraires* à ceux que nous avions prévus, espérés, cherchés.

Nous allions réclamer des sommes dues à la France, ces sommes ont doublé. Nous allions relever notre prestige au Mexique, nous y sommes bafoués. Nous y allions pour venger nos nationaux insultés, on les y pourrait brûler vifs sans que nous ayons moyen d'obtenir même une excuse. Nous allions restaurer notre commerce, il y est ruiné au delà de toute ruine. Nous allions conquérir ces gens, y établir un empire, ils nous ont forcés de partir et ils ont tué notre empereur, surtout parce qu'il était nôtre. Nous allions régénérer un peuple et y établir la paix ; l'anarchie y est plus violente que jamais; la corruption y a doublé par le développement du brigandage et de la guerre civile que nous avons rendus vénérables au nom du patriotisme, par le développement de la vanité et de l'outrecuidance que notre retraite a exaltées jusqu'à la folie. Nous allions le sauver des serres des États-Unis, il s'y est jeté tout entier. Nous allions, au nom de l'Europe, affaiblir l'Amérique, les Yankees ont fait reculer l'Europe, ils la défient et notre exemple empêche qu'on ne lui réponde. Nous allions augmenter notre prépondérance, nous avons été obligés d'implorer pour sauver notre allié, notre protégé qu'on assassinait, l'aide des États-Unis, qui nous l'ont refusé.

Telles sont les conséquences de notre expédition, à la fois tristes, bouffonnes et humiliantes. C'est que cette expédition était impossible à mener à fin.

Oui, l'idée en est grande. Régénérer une race, c'est une noble conception ; arrêter l'ambition des États-Unis, c'est peut-être sage ; rétablir l'ordre dans un grand pays, c'est humain ; augmenter la fortune, le commerce, la prépondérance de la France, c'est patriotique. Mettre la main sur ces pays les plus riches du monde, c'était désirable. Préparer des alliés pour les luttes futures du vieux et du nouveau monde, c'est peut-être politique.

Mais tout cela ne pouvait se faire ni alors, ni là, ni ainsi. Cela devait rester un rêve, une vision.

Tout était contraire : l'Europe, le Mexique, les États-Unis, la France. Et le gouvernement français ne vit rien, ne prévit rien. Il semble n'avoir connu ni les conditions du Mexique, ni la situation de l'Europe, ni la position des États-Unis, ni l'état de la France. Ces quatre obstacles, dont chacun était un empêchement presque ra-

dical et dont l'ensemble constituait une impossibilité complète, il ne parut pas les avoir aperçus.

On venait de mettre l'Europe en trouble ; on avait les questions italienne, allemande, orientale ; on n'a pas pour soi un allié sérieux ou dévoué, mais bien contre soi l'inimitié sourde, la jalousie évidente de toute l'Europe, et l'on s'en va conquérir un empire à des milliers de lieues, sans se demander si l'on n'exalte pas les inimitiés, si l'on n'encourage pas les ambitions voisines en même temps qu'on affaiblit le pays et qu'on lui enlève, avec la libre disposition de ses forces, sa prépondérance.

On s'en va conquérir cet empire comme on irait conquérir la république de Saint-Marin, sans se dire que ce pays est grand comme la moitié de l'Europe, coupé de déserts, dévoré de fièvres mortelles, habité par une population non pas compacte, mais habituée aux luttes, à la guerre d'aventures, et rendue, par cinquante ans d'anarchie, follement amoureuse de brigandage. On oublie que ces gens sont braves dans de certaines conditions ; qu'ils sont les fiers bâtards des défenseurs de Saragosse ; qu'ils sont enthousiastes, exaltés par les grands mots, enfiévrés par les idées sonores ; qu'ils sont persévérants tout en étant fugaces; qu'ils savent mourir aussi bien que fuir et qu'ils ont une réserve de sept millions d'hommes où ils peuvent éternellement trouver des soldats, et de dix mille millionnaires où ils peuvent toujours trouver de l'argent.

On devait savoir que l'on blessait les États-Unis à la tête et au cœur d'un même coup, dans leur orgueil et dans leur intérêt. Laisser le vieux monde, l'Europe décrépite et méprisée, venir établir une monarchie à leurs frontières, une monarchie qui devait leur enlever le Mexique, le Mexique nécessaire à leur développement comme à leur gloire, mais c'était les rendre fous de rage, de vanité offensée ! C'était leur voler leur bien, leur fierté, leur avenir, et, pour éviter cette insulte comme ce danger, ils devaient oublier tout, toute reconnaissance, toute sagesse, aventurer leur dernier dollar, et faire appel à tous les mercenaires de l'univers. On ne prévit pas qu'on ne pouvait les contraindre à subir ce mal que par la force et pendant leur faiblesse. Au lieu de se mettre franchement contre eux, en face d'eux, avec les confédérés qui avaient un parti en France ; au lieu de dépenser pour avoir le Sud et par-dessus le marché le Mexique, l'argent et les soldats que nous avons dépensés pour ne pas avoir le Mexique et recevoir ce soufflet des États-Unis, nous allions sournoisement les mordre au talon, au moment même où ils cessent d'être faibles pour devenir forts !

L'on ne vit pas non plus que cette entreprise n'était pas de celles pour lesquelles la France s'enthousiasme. D'abord, elle ne compre-

nait pas ; on ne lui avait pas réduit cette affaire en une formule claire et généreuse, et la France ne s'enthousiasme que quand elle comprend et qu'elle a une formule ! Race néo-latine ! Cela ne répondait qu'à des rêveries de savants.

Pour la masse, les Néo-latins c'étaient les Italiens, dont on a assez, et les Espagnols, avec lesquels il n'y a nulle longue alliance de cœur ; notre cœur est ailleurs, notre ambition a d'autres visées, et les États-Unis ne sont pas un danger présent, ni une longue inimitié.

Pour le peuple, le Mexique est un pays sauvage et inhabitable où des bandits s'entretuent ; il ne sentait pas bien la nécessité de risquer beaucoup pour conquérir des sables lointains et pour empêcher des brigands de s'exterminer. Race néo-latine ! On ne pouvait lui donner nulle tendresse pour cette abstraction, et autant eût valu lui dire qu'il volait à la défense des Aryas !

Il eût mieux compris, dans le sens hostile, race anglaise, race anglo-saxonne ; mais, encore une fois, les Américains ne le touchent pas, ne l'ont pas blessé, et le temps de la haine contre eux n'est pas venu.

Mais si le peuple n'a nulle hostilité latente contre les États-Unis, une grande masse des classes libérales a pour eux une vive tendresse et une invincible admiration. Toucher à la politique des États-Unis, pour beaucoup d'entre nous c'était toucher à la reine ; c'était offenser les libéraux qui admirent là le grand centre de la liberté ; c'était exaspérer les républicains qui vénèrent là la maîtresse république ; c'était gêner tous ces instincts industriels, commerçants, pratiques qui se développent chez nous avec un respect filial pour les Yankees.

L'entreprise était obscure, sans mobile facile à comprendre, sans intérêt aisément saisissable, sans point d'appui dans l'enthousiasme des masses, douloureuse, exaspérante même pour la portion remuante des classes libérales et commerçantes ; l'opinion oublia la grande et noble utopie qui avait pu être la première cause de ce plan, on parla de Jeker, et dans l'affaire du Mexique nous ne vîmes plus que ceci : La France se ruinant pour enrichir un Suisse qui ouvrait, disait-on, la porte de sa caisse à de grands personnages.

L'on ne prévit pas non plus que, dans de telles conditions, cette aventure allait devenir l'arme dont s'emparerait l'esprit public qui se réveillait, le marteau dont toute opposition antinapoléonienne battrait sans trêve l'enclume gouvernementale. Notre orgueil national y fut écrasé, et aussi le pauvre Maximilien. Lui, du moins, ne s'y trompait pas, et il savait quels étaient les plus solides alliés de Juarez.

Enfin, pour que rien ne manquât à l'entreprise, après s'être jeté tête perdue dans une œuvre impossible, on choisit pour l'exécuter

trois hommes qui l'eussent fait manquer quand elle eût été toute faite; trois hommes ayant, séparés, chacun leur valeur pour toute autre chose que ce à quoi ils étaient appelés, qui réunis eussent mis la révolution dans la principauté de Monaco. L'empereur était un artiste charmant, le maréchal un habile général d'avant-garde, l'ambassadeur un excellent consul. Et il fallait un prince militaire, un général diplomate, un ministre homme d'État. Et ces trois personnages, enchaînés à une besogne qui avait contre elle le Mexique et la France, l'Europe et l'Amérique, passèrent leur temps à tirer chacun de leur côté en se comblant de reproches. Les petits imitèrent les grands de leur mieux : les Français montraient qu'ils méprisaient absolument le peuple qu'ils venaient régénérer et l'empereur qu'ils défendaient de leur sang; les Mexicains qu'ils haïssaient la nation qui venait les sauver.

Nous perdîmes à cela, politiquement notre bonne renommée de fierté, militairement notre réputation de générosité, de bonhomie et de justice. Les Mexicains, qui n'avaient rien à perdre, ne perdirent rien, sinon la dernière ombre de modestie qu'il leur restât, la dernière chance de salut. Aujourd'hui qu'ils ont tué un prince européen et écrasé la France, aujourd'hui qu'ils sont héros et magnanimes, il est impossible de prévoir à quelles limites sinistres et bouffonnes ils porteront le carnaval de leur anarchie.

Toutefois, il faut le reconnaître, nous n'avons pas tout perdu, nous avons gagné un nouveau reflet de gloire militaire. Il est vrai que nous n'en avions pas besoin et que c'était justement la seule chose à quoi l'on ne songeât pas en allant là-bas.

Je laisse aux lecteurs le soin de tirer la conclusion politique de ces considérations ; pour moi, qui ai songé dans ce travail uniquement à l'histoire, non à la politique, aux idées plus qu'aux hommes, je me résume philosophiquement en disant que la rêverie est bien le présent le plus funeste que puisse faire aux rois la colère céleste, et que de toutes les politiques la plus mauvaise c'est la grande politique dans les nuages, car l'on dépense un effort gigantesque pour atteindre l'impossible.

J'espère ne rien apprendre à ceux qui m'ont lu en disant que j'ai surtout désiré être impartial et juste. Je n'ai pas voulu faire un pamphlet contre qui que ce soit, ni une apologie de quoi que ce soit ; j'ai essayé très-sincèrement de voir clair, et j'ai montré très-complétement ce que j'étais parvenu à voir clairement. Je n'ai pu dire le dernier mot de tout, ne sachant pas tout, me défiant des passions et trouvant dans bien des renseignements l'apparence suspecte de haines

personnelles, de préjugés politiques. J'ai donc laissé quelques questions ouvertes, j'ai posé quelques points d'interrogation ; j'ai abandonné à l'avenir le soin de répondre.

On peut du reste consulter, pour se renseigner complétement, divers ouvrages parus en ces derniers temps et qui, faits avec des partis pris différents, apportent une certaine variété de renseignements. On connaît l'ouvrage de M. de Kératry, et je n'ai besoin de signaler ni la valeur du livre, ni le but qu'il poursuit. On trouvera la contre-partie de cet ouvrage dans l'*Histoire du Mexique* par l'abbé Domenech, qui donne, dans ses trois volumes, médiocrement écrits et évidemment partiaux en faveur de la politique napoléonienne, une masse de documents importants.

L'Intervention française au Mexique, publiée chez Amyot, offre un récit bref, intéressant et tournant un peu plus à l'impartialité que les deux publications précédentes.

L'*Histoire du procès de l'archiduc Maximilien*, publiée au Mexique par Riva Palacio et La Torre, est une apologie déguisée de Juarez, comme le livre du docteur Basch est une apologie très-franche de Maximilien. J'espère que l'on donnera bientôt une traduction française de cet ouvrage, auquel je dois, comme je l'ai déjà indiqué, quelques renseignements.

Enfin, je recommande tout particulièrement à l'attention une traduction élégante que M. Jules Gaillard vient de donner des *Œuvres, mémoires et voyages de Maximilien*. On verra là, dans tout l'éclat et avec tout le charme de son intelligence, ce noble et gracieux prince que j'ai dû, avec grand déchirement de cœur, juger sévèrement comme homme d'État ; mais jamais intelligence plus ouverte, jamais esprit plus fin ne se joignit à un cœur plus doux, à une âme plus généreuse, plus dévouée au bien, plus amoureuse de la beauté artistique et philosophique.

Il m'écrivait, une année avant sa mort : « Il est vrai que j'ai une passion réelle pour ces idées libérales qui élèvent l'intelligence et dont le triomphe est le plus cher de mes vœux. Je leur ai sacrifié mon repos, et j'espère qu'en dédommagement j'aurai mérité l'estime des gens de bien, et, ajoutait-il avec son cœur si bienveillant, l'affection des cœurs généreux comme le vôtre. »

Hélas ! hélas ! c'était plus que son repos, c'était sa vie qu'il sacrifiait. Qui eût pensé alors qu'il entrerait si tôt dans l'histoire ; que cette affection, demandée si gracieusement, s'adresserait uniquement à sa mémoire et ne servirait à rien autre qu'à faire pardonner à l'un de ses historiens la chaleur qu'il a peut-être montrée pour sa cause et l'horreur qu'il n'a pu s'empêcher d'éprouver pour ses bourreaux.

C. D'HÉRICAULT.

GUILD COURT

PAR GEORGE MAC DONALD

Les romans anglais, si différents des nôtres par leur caractère et leurs tendances, par leur génie tantôt humoristique et tantôt religieux, qui jette sur la vie humaine un regard profond, prennent chaque jour dans la littérature contemporaine une place plus importante et mieux méritée. Les années, qui font sévère justice de tant de réputations passagères, ont ajouté à la renommée des Dickens et des Thackeray ; à la suite de ces éminents esprits surgissent, encouragés par leur exemple, des talents jeunes et vigoureux, pleins d'ardeur à chercher de nouvelles voies. Nous avons déjà fait connaître, dans un extrait malheureusement trop court[1], un auteur dont les œuvres ont obtenu en Angleterre un légitime succès. Le romancier que nous présentons aujourd'hui au lecteur, George Mac Donald, n'a pas encore acquis chez nos voisins un nom populaire; ses ouvrages, écrits en dialecte écossais, n'étaient accessibles qu'à un petit nombre de privilégiés; mais déjà les gens de goût signalaient dans l'auteur d'*Alec Forbes*, de *David Elginbrod* un grande élévation de pensées, un sens poétique admirable et surtout une habileté rare à tracer des caractères vivants et originaux. Ces qualités se trouvent à un degré plus remarquable encore dans le roman que nous avons essayé d'interpréter, en le dégageant des détails qui ont une tournure trop particulièrement anglaise pour plaire au public français, et en faisant ressortir tout ce qu'il renferme de véritablement beau.

Mac Donald a placé les scènes de *Guild Court*, non plus dans les montagnes de l'Écosse, mais à Londres; ses personnages parlent une

[1] Voir dans le *Correspondant* de novembre et décembre 1866, *Felix Holt le radical,* par George Elliot.

langue intelligible à tous; aussi cet ouvrage a-t-il produit une vive sensation. Nous ne voulons pas dire qu'il assure à jamais à son auteur une bruyante renommée, il n'appartient pas au genre qui passionne la foule; mais il vivra parmi les œuvres d'élite, car on y trouve l'observation et la profondeur, jointes à une imagination riche et délicate, relevée par le don de bien dire et celui de peindre en poëte.

Guild Court nous intéresse encore à un autre point de vue. Il reflète le mouvement assez prononcé qui se produit en Angleterre contre l'Église dominante. A côté de la sécheresse et de la stérilité d'une religion formaliste, personnifiée avec une verve incisive dans le pasteur de Saint-Salomon et son amie mistress Worboise, l'auteur place la noble figure du véritable homme de Dieu, et, peut-être à son insu, il arrive à nous donner l'image fidèle du prêtre catholique. M. Fuller, tel qu'il nous le représente, mérite en effet ce titre, non-seulement par les grandes vertus qui appartiennent à toutes les communions chrétiennes, mais encore par les formes particulières de sa dissidence avec l'Église anglicane. Nous aimons à voir dans ce fait le présage d'un rapprochement possible entre les enfants d'une même foi, séparés les uns des autres par de longues divisions. Ce n'est point, dans tous les cas, un médiocre honneur pour Mac Donald d'avoir su bannir la prévention et la rancune, afin de chercher la vérité avec un esprit impartial et un cœur sincère. Ce qui ajoute à la puissance de son charme, c'est que jamais il n'a l'intention de dogmatiser; ses paroles partent de l'âme et vont à l'âme, elles naissent des situations et ne suspendent nullement l'intérêt du récit.

I

LA MÈRE MALADE.

Par une triste soirée de novembre 185..., une femme au visage maladif, aux traits flétris par l'âge, était étendue sur une chaise longue, garnie d'oreillers et de coussins. Quoique la pâleur livide de son teint annonçât une de ces affections qui tarissent lentement les sources de la vie, rien en elle n'exprimait la langueur touchante, le besoin de sympathie que l'on observe d'ordinaire chez les personnes minées par de longues souffrances. Elle semblait au contraire s'être redressée contre la douleur et l'avoir défiée de la vaincre; dans ses yeux calmes et froids, presque durs, on ne lisait rien qu'une énergie indomptable et un mépris profond pour les choses de ce monde. Un

éclair s'y alluma néanmoins quand un beau jeune homme d'une vingtaine d'années, son fils sans doute, entra dans la chambre. Mais cette lueur fugitive s'éteignit aussitôt. Mistress Worboise était une de ces puritaines austères qui croient la Divinité jalouse des plus pures affections humaines ; elle se serait reproché de céder à une faiblesse coupable si elle n'avait pas refoulé toute tendresse au fond de son cœur. Ce fut d'une voix en apparence indifférente qu'elle prit la parole :

— Vous rentrez tard, Thomas, qui donc vous a retenu ainsi?

— Est-il si tard? Je ne le savais pas, dit le jeune homme.

Mais l'œil perçant de mistress Worboise ne pouvait se méprendre à l'insouciance affectée de cette réponse, insouciance qui cachait mal un embarras extrême.

— Vous le savez parfaitement, mon fils, pourquoi vous en défendre?

— Charles Wither avait un travail supplémentaire à terminer dans l'étude, j'ai attendu, et j'ai fait route avec lui pour revenir.

Il ne disait pas qu'il eût attendu *afin de* faire route avec son compagnon. Sa mère toutefois n'y prit pas garde. Le nom que venait de prononcer Thomas avait éveillé dans son esprit des pensées nouvelles.

— Je n'aime pas à vous voir fréquenter ce jeune homme. Non-seulement il se vante d'être esprit fort, mais, par une conséquence assez ordinaire, il se livre à toutes les folies mondaines.

— Vous le jugez sévèrement ; ce n'est pas un méchant garçon.

— Il est dangereux. Moins vous aurez de relations avec lui, mieux cela vaudra.

— Je ne puis cependant pas le fuir. Il est placé près de moi dans les bureaux.

— Vous pouvez l'éviter en dehors des heures de travail.

— Mais ce serait étrange, on me trouverait ridicule.

— Et depuis quand cette crainte vous arrête-t-elle? Je vous croyais plus de force de caractère.

En ce moment la porte s'ouvrit, et l'on annonça le pasteur de Saint-Salomon, paroisse voisine de Highbury, l'un des faubourgs de Londres, où demeurait mistress Worboise. Il apportait à la malade les enseignements religieux que sa faiblesse l'empêchait d'aller chercher au temple; et comme tous deux employaient la même phraséologie mystique, ils s'imaginaient se comprendre mutuellement. Le ministre était un jeune homme doux, inoffensif, mais dont l'esprit et le cœur avaient été stérilisés par un étroit dogmatisme. L'humanité n'existait pas pour lui, ou bien il ne la considérait que comme une œuvre de péché ; des maximes et des formules, voilà le monde dans lequel il vivait. On le voyait passer dans les rues, marchant d'un pas

rapide et les yeux baissés, sans que jamais son visage pâle et anguleux s'éclairât d'un sourire. Le plus souvent, il n'apercevait même pas ceux qu'il rencontrait, mais si, par grand hasard, il les reconnaissait, il les saluait de l'air d'un homme qui, habitant une autre planète, serait devenu complétement étranger aux choses d'ici-bas. Il semblait incapable d'éprouver jamais ces douces émotions humaines qui échauffent le cœur et font briller le regard à l'approche d'un ami. Il n'aurait pas tué une mouche, il serait mort avec joie pour arracher un malfaiteur à la potence et lui donner ainsi le temps de sauver son âme, mais il ne fallait lui demander ni tendresse, ni ouverture de cœur, ni paroles affectueuses et encourageantes, aucune enfin de ces humbles vertus de tous les jours sur lesquelles repose la véritable charité.

Il salua d'un air grave, et prenant, par un mouvement en quelque sorte automatique, la main de mistress Worboise :

— Comment allez-vous ce soir ? lui dit-il.

En même temps son regard parcourait la chambre comme s'il eût cherché quelqu'un, car il y avait dans le cœur de ce docte personnage un point accessible aux faiblesses humaines, et il n'avait pu se garder d'une tendre admiration pour la jeune Amy Worboise, sœur de Thomas. On dit que la sympathie s'alimente de contrastes ; jamais proverbe ne fut mieux justifié qu'en cette circonstance. Amy était une rieuse enfant, espiègle et insouciante, qui s'amusait beaucoup des hommages du petit rat d'église, ainsi qu'elle appelait irrévérencieusement le pasteur.

Mistress Worboise ne répondit pas à la question du ministre, qu'elle regardait comme trop mondaine.

— Avez-vous été content dimanche de vos écoliers, monsieur Thomas? demanda le révérend M. Simon, quand il eut constaté l'absence de la personne qu'il cherchait. Reçoivent-ils vos enseignements avec docilité? La foi fait-elle quelques progrès dans ces jeunes cœurs ?

— Pas beaucoup, répondit le jeune homme avec un léger haussement d'épaules.

En ce moment, — il ne savait pourquoi, car il avait été nourri par sa mère dans les pratiques d'une rigoureuse piété, — la question du pasteur l'irritait, l'*École du dimanche*[1] lui semblait une institution banale et inutile.

Le *clergyman* se méprit sur cette impression.

— Votre fils, dit-il à mistress Worboise, me trouve trop impatient de voir son travail porter des fruits, mais quand nous songeons

[1] Assemblée tenue généralement par des laïques et où l'on réunit les enfants pauvres pour les instruire dans la religion.

combien la vie est courte, et combien nous sommes près de cette éternelle nuit où cesse tout labeur, une sainte hâte nous saisit de gagner les âmes, qui doivent être notre couronne spirituelle. Nous devons d'abord pourvoir à notre salut, monsieur Thomas, ensuite à celui des autres.

— Je fais ce que je puis, répliqua Thomas.

— Je n'en doute nullement, mon jeune ami, reprit le pasteur qui n'avait pas dix ans de plus que *son jeune ami*. Je m'imaginais, — c'était sans doute une erreur, — que vous ne me répondiez pas avec la cordialité qui vous est habituelle.

Les yeux de mistress Worboise étaient anxieusement fixés sur son fils, car son instinct maternel l'avertissait qu'une lutte intérieure se livrait en lui. Elle ne lui avait jamais laissé aucune liberté, jamais elle n'avait fait appel à la générosité de son âme par une noble confiance; prisonnière elle-même dans sa chambre, elle employait toute l'énergie de sa volonté, toutes les ressources de son imagination, à fortifier l'invisible chaîne au moyen de laquelle, absent ou présent, elle le tenait captif.

Thomas ayant gardé le silence, le ministre jugea prudent de changer de conversation.

— Est-ce que vous avez beaucoup souffert cette nuit, mistress Worboise ? demanda-t-il.

— Je puis supporter mon mal, il ne durera pas toujours.

— Sans doute, c'est une consolation de songer aux biens qui doivent suivre les courtes misères de cette vie ; vos amis cependant aimeraient à vous voir jouir un peu plus... du monde présent, — allait-il dire; mais craignant de scandaliser son interlocutrice, il changea sa phrase, — des grâces présentes, ajouta-t-il.

— L'amour de ce monde est un piége pour les âmes, dit mistress Worboise, qui s'imaginait citer la sainte Écriture.

Thomas se leva doucement et sortit de la chambre. Il attendit pour revenir que le pasteur fût parti. Quand il reparut, l'heure s'avançait déjà et sa mère allait se retirer. Elle fixa sur lui le regard pénétrant de son œil d'un bleu pâle, terni par la souffrance.

— Pourquoi nous avez-vous quittés, Thomas? demanda-t-elle en se soulevant avec peine sur sa chaise longue, tandis que la contraction de ses traits décelait une douleur aiguë. Vous aviez coutume d'écouter avec intérêt la conversation de M. Simon ; c'est un homme dont toutes les pensées sont tournées vers le ciel.

— Je pensais, ma mère, qu'il vous serait agréable d'avoir avec lui un entretion particulier. Vous aimez souvent à causer en tête-à-tête avec le pasteur.

— Causer ! vous appelez cela causer ! Pourquoi ne pas employer un mot plus convenable ?

— Je l'avoue, le terme est impropre, j'aurais dû dire : avoir une pieuse conférence, reprit le jeune Worboise, qui sentit grandir la répulsion que lui inspirait le ministre.

Mais honteux de n'avoir pu maîtriser ce sentiment, et désireux de le cacher, il s'empressa d'aborder un sujet qui lui tenait bien plus au cœur.

— Ce n'est pas de M. Simon que je voulais vous parler, chère mère, continua-t-il d'une voix un peu émue. Je venais vous faire une confidence. Oh ! ce n'est pas un gros secret ! Il s'agit tout simplement de leçons d'allemand que je vais prendre deux ou trois fois par semaine ; il ne faudra donc pas vous inquiéter si je rentre un peu tard. On m'a indiqué un excellent professeur qui habite tout près de notre maison de banque ; j'irai chez lui le soir. A cette heure-là, il est bien plus accommodant pour le prix. Vous savez qu'il est fort utile aujourd'hui de connaître l'allemand quand on s'occupe d'affaires.

— M. Charles Wither doit-il vous accompagner, Thomas ?

— Non, vraiment, ma mère.

Le jeune homme ne put réprimer un sourire en voyant les soupçons de mistress Worboise prendre cette direction. Mais il était en ce moment placé dans l'ombre projetée par l'abat-jour de la lampe, sa mère ne remarqua pas l'espèce d'allégement qu'il semblait éprouver.

— Je parlerai de ce projet à votre père, dit-elle.

C'était tout ce que demandait Thomas. Il ne craignait pas que M. Worboise fît aucune objection ; satisfait du succès de sa diplomatie, il quitta sa mère, après l'avoir tendrement baisée à la joue, témoignage d'affection qu'elle ne lui rendit pas. Elle ne se permettait jamais d'embrasser son fils avec effusion ; rarement même elle approchait du visage du jeune homme ses lèvres pâles et minces.

Le lendemain, quand Thomas se rendit à la salle à manger, son regard et sa démarche exprimaient un contentement, trahissaient une espérance secrète que, dans la contrainte glaciale de cette maison, il n'avait pas souvent ressenties. Le jour s'était levé clair et froid, la gelée blanchissait le sol, le ciel étalait avec orgueil son azur sans nuages ; le soleil brillait, mais sans donner aucune chaleur ; il semblait être venu là seulement pour regarder comment la terre ferait pour se passer de sa chaude haleine, mais, celle-ci se montrait joyeuse et la nature entière se revêtait de splendeur. Thomas, le dos au feu qui flambait gaiement dans l'âtre, regardait les arbres du jardin étincelants de givre, et attendait l'arrivée de son père, qu'il

n'avait pas vu la veille au soir. M. Worboise, *attorney* fort chargé d'affaires, avait été retenu par un riche client; il était rentré tard, ce qui ne l'avait pas empêché de se lever de grand matin, et depuis une couple d'heures, il travaillait dans son étude lorsqu'on vint l'avertir que le déjeuner était servi. En entrant dans la salle à manger, il adressa un léger signe de tête à son fils, mais ni l'un ni l'autre ne se donnèrent la main ou n'échangèrent aucune parole affectueuse. M. Worboise s'assit, puis il se mit à lisser machinalement deux mèches de cheveux clair-semés, ramenées avec soin sur le sommet du crâne pour en cacher la nudité. C'était un homme d'une cinquantaine d'années, dont l'œil, d'une expression indéfinissable, se voilait à demi sous d'épais sourcils noirs; le nez, mince et droit par le haut s'épaississait tout à coup et formait un angle obtus à sa partie inférieure; les coins de la bouche, relevés souvent par un sourire sarcastique, donnaient à sa physionomie quelque chose de dédaigneux. Il était de grande taille, avait des membres lourds plutôt que vigoureux, et portait des vêtements noirs.

— Vous devez, je crois, Tom, dîner demain chez M. Boxall; il m'avait invité, mais je suis trop occupé en ce moment du procès de Spender et Spoon.

— Je n'ai pas l'intention d'y aller non plus, dit Tom.

— Et pour quel motif? reprit M. Worboise avec une surprise mêlée de mécontentement. Votre mère vous en aurait-elle détourné?

— Je ne pense pas que ma mère ait eu connaissance de cette invitation.

— Il est certain que je ne lui en ai encore rien dit. Mais vous n'ignorez pas que j'ai accepté pour vous, en même temps que j'envoyais mes excuses; vous avez lu la lettre, je l'avais laissée ouverte sur votre table.

— Je l'ai vue, monsieur.

— Eh bien, alors, au nom du ciel, que signifie un tel refus? Vous répondez comme si vous étiez sur le banc des accusés. Avez-vous peur que je cherche à prendre avantage de vos paroles? Expliquez-vous clairement, pourquoi ne voulez-vous pas aller dîner chez votre patron?

— Eh bien! monsieur, s'il faut dire la vérité, j'ai eu hier à me plaindre de lui. J'étais en retard de quelques minutes seulement et...

— Et Boxall vous a secoué? Et vous voulez lui montrer votre ressentiment? Enfantillages que tout cela!

— Il devait agir avec moi comme un gentleman.

— Bah! Qu'est-il donc, sinon un gentleman? Il n'a peut-être pas autant d'éducation que vous, mais c'est un honnête et bon camarade, qui dit franchement ce qu'il pense.

— Je suis honnête aussi, et je dis ce que je pense. Vous m'avez appris, monsieur, que l'honnêteté est la meilleure politique.

— C'est vrai, mais ce n'est pas tout à fait de cette façon que je l'entends, reprit M. Worboise, avec un singulier sourire. La loi ne s'inquiète guère de savoir si l'on agit en gentleman.

Cette maxime sembla obscure à son fils.

— Alors, peu vous importe que je me conduise ou non comme un gentleman? demanda-t-il.

— Mettez vos parchemins dans votre poche jusqu'à ce qu'on vous les demande. Un gentleman peut s'offenser d'un affront quand il en a réellement reçu un. Mais il est trop absurde de prétendre que le vieux Boxall, mon meilleur ami, vous ait insulté. Souvenez-vous, d'ailleurs, que vous êtes à son service.

— C'est précisément ce qu'il m'a dit, s'écria Tom, les yeux brillants d'indignation.

— Voilà donc l'offense qui vous tient si fort à cœur! Allons, allons, trêve de folies! Des gens qui avaient plus de mérite que vous, mon fils, ont obéi à des maîtres. Vous irez dîner chez M. Boxall.

— Mais je lui ai dit que j'étais engagé ailleurs.

— Eh bien, vous lui direz que l'engagement est rompu.

— Mais....

Tom s'arrêta. Il n'osait dire à son père que l'engagement dont il avait parlé n'était pas un prétexte et qu'il subsistait toujours.

— Vous en coûte-t-il autant de revenir sur votre refus? Dans ce cas, je prends tout sur moi. Mes affaires, quoique pressantes, me permettent d'accepter cette invitation, si je le juge utile; j'écrirai à Boxall qu'une circonstance inattendue m'a rendu libre et que je vous ai décidé à m'accompagner?

Pourquoi Tom n'eut-il pas alors la fermeté d'avouer le secret qui l'oppressait? Il aurait évité bien des malheurs et bien des fautes. Accoutumé à se courber sous la discipline d'une autorité inexorable, il ne trouva pas en lui-même le courage de la franchise, et il ne sut opposer à la volonté de son père que de timides objections.

— Mais ce ne sera pas la vérité, dit-il d'une voix hésitante.

— Peuh! cela me regarde, et cette légère infraction ne chargera pas beaucoup ma conscience. D'ailleurs il n'y a pas de mensonge, n'est-ce pas votre refus inattendu qui m'a obligé d'accepter? Votre mère fera de vous un niais, Tom. Il serait absurde d'exciter le déplaisir de Boxall. C'est un homme influent... et riche. Je ne citerai pas de chiffres, je ne divulgue point les secrets qui me sont confiés; mais entre nous, mon fils, il est riche, très-riche, extrêmement riche, ajouta-t-il avec un sourire mystérieux.

— Je ne comprends pas bien, monsieur, en quoi ceci peut nous intéresser.

— Vous me comprendriez parfaitement si vous aviez l'esprit un peu plus pratique.

M. Worboise songeait en ce moment que son ami avait deux filles, et que Tom, bien fait et de bonne mine, pouvait plaire à l'une d'elles. C'était parce qu'il caressait l'espérance secrète de ce mariage qu'il avait placé son fils dans les bureaux de M. Boxall ; en agissant ainsi, il n'ignorait pas combien devait être avantageuse l'union qu'il rêvait, car il était l'homme d'affaires de l'opulent banquier.

II

GUILD COURT.

La nuit était venue, les boutiques se fermaient l'une après l'autre, les lumières disparaissaient aux fenêtres, cachées par les rideaux et les volets, le vent soufflait avec fureur, et chacun cherchait à s'abriter le mieux possible contre sa violence. Une pluie diluvienne inondait les rues, de sorte que les ruisseaux et même les trottoirs réfléchissaient avec mille caprices la lumière des becs de gaz, secoués par la tempête comme une fleur près d'être détachée de sa tige. De grandes masses grises couraient au ciel et laissaient, de temps à autre, apercevoir le disque pâle de la lune, bientôt voilé par de nouveaux nuages. Une vieille femme, couverte d'un chétif parapluie de cotonnade que les impétueuses rafales semblaient à tout moment devoir lui enlever, suivait la rue étroite et sombre où s'élevait la maison de banque de M. Boxall. Elle jeta un regard sur les fenêtres fermées de lourds volets, puis, pressant le pas, elle franchit une voûte et entra dans le petit square appelé Guild Court. Là, elle tira de sa poche une clef, ouvrit une porte que les injures du temps avaient dépouillée de sa peinture, prit dans un coin une lampe que sans doute elle y avait déposée en descendant, et dont la faible lueur montra un large escalier de pierre muni d'une rampe sculptée, mais en assez mauvais état. Après avoir gravi un étage et franchi un long corridor, elle arriva devant une porte dont les cuivres brillants contrastaient avec l'apparence de vétusté du reste de la maison. Cette porte donnait accès dans une vaste pièce éclairée par un feu de charbon de terre. Près de l'âtre était assise une jeune fille, les yeux fixés sur le foyer incandescent, et si absorbée dans cette contemplation qu'elle n'entendit pas entrer la vieille femme.

— Vous voilà de retour, Lucy, et, comme de coutume, vous regardez le feu sans doute pour voir si vous n'y trouverez pas l'image de quelqu'un que je devine bien.

Ces paroles étaient dites en riant. La jeune fille tressaillit et se leva.

— Je vous assure, reprit la vieille dame d'un ton plus grave, que je ne *lui* laisserai plus mettre les pieds chez nous s'il vous rend triste et songeuse comme cela. Ne vous chagrinez pas, de grâce, ma chère fille. Vous valez mieux que lui, sachez-le bien, quoique ce soit un beau gentleman; il a de meilleures façons que mon fils, votre oncle Boxall, mais il n'est pas plus riche ni de plus haute naissance.

Lucy s'était détournée pour cacher son trouble ; elle s'approcha du manteau de la cheminée, y prit d'une main crispée un objet qu'elle remit presque aussitôt, puis elle alla vers une commode dont elle ouvrit un des tiroirs, mouvement qui la plaçait de manière à tourner le dos à sa compagne. Alors seulement elle répondit d'une voix douce et triste, comme si les larmes n'étaient pas loin :

— Vous n'êtes certainement pas capable, chère bonne maman, de le recevoir mal quand il viendra.

— Je serai polie avec lui, mon enfant. Comment ferait-on pour ne pas l'être ? C'est un si aimable, un si charmant garçon ! Et puis il sait si bien vous gagner ! Beaucoup trop, par malheur ! J'ai toujours eu un faible pour les figures honnêtes et bonnes à voir comme la sienne. Hélas ! les années ne m'ont pas rendue sage.

Elle se mit à rire d'un rire qui devait avoir eu autrefois bien du charme et de la fraîcheur, et qui n'en était pas encore dépourvu, quoique la bouche fût privée de ses dents. Tandis qu'elle parlait, elle avait ôté son chapeau et placé sur sa tête un bonnet de veuve, d'où s'échappaient des boucles de cheveux gris, arrangées avec soin autour d'un visage couvert d'innombrables rides ; mais aucune d'elles ne formait ces profonds sillons que le souci creuse parfois. Évidemment les chagrins et les amertumes de la vie avaient eu peu de prise sur l'âme de la vieille dame.

— Alors, bonne maman, vous ne pouvez pas m'en vouloir d'éprouver de l'amitié pour lui, puisque vous l'aimez autant que moi, dit Lucy avec malice.

— Vous en vouloir, enfant ! Je ne vous en veux pas, vous le savez bien ; je n'aurais pas le courage d'être fâchée contre vous, même quand je le devrais, et je n'ai assurément aucun motif pour cela. Mais je lui en veux, à lui, car il est certainement coupable lorsque vous êtes triste comme aujourd'hui.

— Ne l'accusez pas, chère bonne maman, ne me dites rien contre lui, vous me briseriez le cœur.

— Bonté divine! Vous avez beaucoup trop d'attachement pour lui, Lucy. S'est-il engagé envers vous? Auriez-vous le droit de le retenir s'il voulait s'éloigner?

— Le retenir, grand'mère! s'écria Lucy avec indignation. Croyez-vous que si je devais l'épouser demain, et qu'il refusât de venir à l'église, je consentirais à remuer seulement le bout du doigt pour le décider? Oh! vraiment non, je ne le ferais pas.

Lucy ne pleurait point, mais elle détournait la tête, comme si elle eût craint de laisser voir son visage.

— Eh bien, alors, qu'est-ce qui vous agite de la sorte, ma chérie?

En cet instant un bruit de pas se fit entendre sur le pavé humide de la cité; Lucy courut à la fenêtre et entr'ouvrit les volets avec précaution, de manière à regarder au dehors sans être aperçue, puis, le front rayonnant, elle se précipita hors de la chambre.

— La jeunesse sera toujours la jeunesse, murmura mistress Boxall en la suivant des yeux, et les choses se passeront de la même façon jusqu'à la fin du monde. Vouloir faire profiter ces enfants de notre expérience ne servirait à rien, elles n'en seraient pas plus sages; le premier homme qui les regarde leur tourne la tête. D'ailleurs, il faut bien l'avouer, si je redevenais jeune et si j'entendais dans la cour le pas de mon pauvre John, je descendrais, comme Lucy, les escaliers quatre à quatre pour lui ouvrir la porte de la maison. Mais John était un si brave cœur! Il n'y en a pas beaucoup qui lui ressemblent maintenant.

Nous laisserons la bonne dame continuer son monologue, et nous profiterons de la courte absence de sa petite-fille pour entrer dans quelques explications nécessaires à l'intelligence de ce récit.

La grand'mère de Lucy avait, au temps où elle était une belle et avenante jeune fille, épousé un petit propriétaire campagnard nommé John Boxall. Tout avait été bien d'abord; le ménage prospérait, des enfants blonds et roses égayaient le logis, et le père se réjouissait à la pensée de les voir partager un jour avec lui le soin de cultiver les bonnes et fertiles terres qu'il aimait avec la ténacité particulière au paysan. Mais, parvenu à l'âge d'homme, Richard, l'aîné, montra un goût très-vif pour les affaires; John Boxall céda en frémissant à un désir qu'il sentait ne pouvoir vaincre. Ce fut bien pis encore quand ses deux autres fils annoncèrent l'intention d'entrer dans la marine. Toutefois il lui restait une fille, qu'il espérait marier à un riche cultivateur; elle s'enfuit de la maison paternelle pour épouser un maître de musique. Quelques mois plus tard, on apprenait la mort de l'un des deux matelots, englouti dans un naufrage. Tant de coups successifs épuisèrent la robuste santé du vieux John Boxall, il ne tarda pas à mourir, et sa veuve, après avoir vendu ses biens, vint

s'établir à Londres près de son fils Richard, à qui elle confia la petite somme dont se composait toute sa fortune. Elle ne prit point la précaution d'exiger de reçu, une telle formalité ne lui paraissant point nécessaire avec un emprunteur qui lui tenait d'aussi près. Les intérêts du reste avaient toujours été payés régulièrement et à un taux avantageux. Grâce à l'argent que lui avait remis sa mère, grâce surtout à son intelligence, Richard Boxall acquit une position influente dans la maison de banque où il était entré ; il en devint dans la suite l'unique possesseur, et amassa les richesses auxquelles nous avons vu M. Worboise faire allusion.

Mistress Boxall avait également retrouvé à Londres, mais dans une situation bien différente, sa fille et son gendre le maître de musique. M. Burton possédait un véritable talent ; cependant les leçons manquaient parfois, et il parvenait à grand'peine à faire vivre au jour le jour sa femme et son unique enfant, la petite Lucy, quand sa mort les priva de toute ressource. Richard Boxall offrit de venir en aide à sa sœur, mais celle-ci, froissée du dédain que le banquier avait témoigné à son mari, aima mieux garder sa misère et son indépendance. Elle succomba au chagrin, au travail, aux privations de toutes sortes, et mistress Boxall recueillit la pauvre Lucy deux fois orpheline. Ce fut à cette époque que la grand'mère et la petite-fille vinrent habiter la vieille maison de Guild Court que nous avons décrite tout à l'heure. Elle appartenait à Richard Boxall, et comme elle communiquait par un passage intérieur aux bureaux de banque il était difficile de la louer à un locataire inconnu. La clef qui ouvrait ce passage demeurait appendue à la muraille de l'escalier, mais mistress Boxall ne s'en servait jamais pour aller voir son fils, et celui-ci, de son côté, venait rarement chez sa mère, où la présence de Lucy Burton lui rappelait de désagréables souvenirs. Ainsi s'était accomplie cette sorte de séparation qui ne manque jamais de se produire entre les membres d'une même famille qu'éloignent les uns des autres les différences de position et de fortune. La clef donc s'était rouillée faute d'usage, et personne ne prévoyait alors le funeste emploi qui en serait fait un jour.

Cependant Lucy était remontée joyeuse, suivie d'un jeune homme de haute taille et de tournure élégante. Thomas Worboise, car c'était lui, se montrait alors bien différent de l'adolescent timide que nous avons vu si craintif sous le regard de sa mère. Ses yeux, fixés sur Lucy, rayonnaient d'amour et de bonheur ; un doux orgueil se peignait sur son front.

— Comment allez-vous, chère mistress Boxall ? Quelle abominable tempête il fait ce soir. Heureusement vous ne vous en apercevez guère dans votre nid si bien abrité ; vous entendez à peine ici un souffle de

vent, tandis que les fenêtres de nos bureaux semblent à chaque instant sur le point d'être mises en pièces.

En parlant ainsi, Thomas avait pris une chaise et posé ses pieds sur les chenets.

— Vous êtes mouillé, Thomas? demanda Lucy, dont la voix tremblait légèrement en prononçant ce nom, qu'elle semblait n'avoir pas encore l'habitude de séparer du mot monsieur.

— Oh! ce n'est rien, chère Lucy, un peu d'eau sèche bien vite. Mais la nuit sera rude sur la côte; la tempête a l'air de souffler tout droit contre les rochers de Land's End.

— Ne parlez pas aussi froidement de pareilles choses, monsieur Thomas, vous me glacez le sang dans les veines, s'écria mistress Boxall.

Lucy se hâta d'intervenir.

— Il a dit cela sans songer à l'effet qu'il produirait sur vous, bonne maman.

— Mais si, vraiment, j'y songe, reprit Thomas, qui n'avait jamais entendu parler du fils que mistress Boxal avait perdu en mer, et qui ne se doutait pas qu'il mettait le doigt sur une plaie encore saignante; j'aimerais à savoir ce que l'on éprouve dans les haubans, lorsqu'ils sont tendus comme des barres d'acier et que le vent du nord-ouest fait danser le navire comme une coquille de noix.

— Oui, oui, riposta la vieille dame d'un air d'indignation, il vous est facile de parler ainsi tant que vous êtes devant un bon feu, avec vos bottes sales sur mes chenets!

Thomas regarda mistress Boxall avec surprise. Voyant qu'il l'avait réellement offensée, il attribua son courroux au dégât commis sur les cuivres brillants du foyer. Il tira aussitôt son mouchoir et se mit, avec un sourire de bonne humeur, en devoir de rendre aux chenets ternis leur splendeur première. A cette vue, mistress Boxall sentit sa colère tomber; elle lui prit des mains le mouchoir.

— Allons, monsieur Thomas, il ne faut pas faire tant d'attention aux paroles d'une vieille femme. Prendre son mouchoir, et de la batiste encore!

— Je ne pensais pas à vos chenets, mistress Boxall.

— Je me moque bien de mes chenets! s'écria la bonne dame.

Un moment de silence suivit ce petit incident. Mistress Boxall avait pris son tricot, les deux jeunes gens s'étaient assis l'un près de l'autre.

— Ainsi, vous irez demain à ce dîner, Thomas? demanda Lucy, dont l'accent trahit une certaine émotion.

— Oui. C'est une corvée assommante, mais je n'ai pu l'éviter. Je m'ennuie à périr chez Boxall, vous le savez bien. Pardon, mistress Boxall, dit-il en se tournant vers la vieille dame; je ne

veux rien dire d'offensant pour votre fils : il est peut-être un peu exigeant, un peu minutieux avec ses employés, mais il ne s'agit pas de cela. Ce que je regrette, c'est d'être obligé d'aller à ce repas, quand j'aimerais tant à venir ici.

— On dit ma cousine Mary bien belle, reprit Lucy.

Thomas ne put s'empêcher de rougir légèrement, et Lucy vit cette rougeur, car elle tenait fixés sur lui ses grands yeux aimants et inquiets.

— Oui, elle est belle, répondit-il, mais beaucoup moins que vous, Lucy.

La jeune fille néanmoins demeura songeuse ; la conversation fut languissante, et Thomas, au bout d'une demi-heure, prit congé des deux femmes. Quand il sortit, au lieu de se diriger vers la voûte étroite qui donnait accès dans Guild Court, il traversa le petit square et alla frapper à une maison de pauvre apparence. Lucy, cachée derrière la persienne, le suivait du regard ; elle le vit, quelques minutes après, prendre le chemin de sa demeure. En arrivant, Thomas dit à sa mère qu'il venait de chez son maître d'allemand, lequel lui donnait bon espoir d'être avant six mois en état d'écrire dans cette langue une lettre d'affaires.

III

LE DINER DE M. BOXALL.

Le repas donné par le banquier fut tel qu'on devait l'attendre de ses habitudes simples : abondant sans luxe, bien servi, mais selon les anciens usages, car la maîtresse de la maison, sûre en cela de faire plaisir à son mari, ne cessait de répéter que ni lui ni elle n'étaient des gens à la mode, et qu'ils voulaient garder les coutumes du bon vieux temps. Point de ces maîtres d'hôtels importants qui donnent aux réunions les plus cordiales un air cérémonieux et guindé ; point de ces mets raffinés qui cachent leur nullité gastronomique sous un nom pompeux. Les servantes firent tout à elles seules, et la gaieté la plus franche régna bientôt parmi les convives. Tom néanmoins traitait dédaigneusement en lui-même de dîner de boutiquier le joyeux repas ; il lui semblait que la pesanteur monotone des bureaux de banque avait envahi la salle. N'y avait-il pas là M. Stopper, le principal employé, Charles Wither et James Weston, tous deux commis de la maison? Il est vrai que notre jeune mécontent était

placé près de Mary Boxall, et que la présence de cette charmante voisine pouvait être regardée comme une ample compensation.

La fille du banquier avait dix-sept ans et toute la beauté ingénue de cet âge. Ses cheveux bruns faisaient ressortir la fraîcheur de son teint et l'éclat de ses grands yeux bleus. Simple et naïve dans ses manières, elle semblait n'avoir nullement conscience de la blancheur de ses dents, de la petitesse de ses pieds et de ses mains, de la pureté de galbe de ses épaules. Elle était vêtue d'une robe de mousseline blanche, ornée de rubans qui rappelaient la couleur de ses yeux. Thomas se sentit intérieurement flatté d'avoir à ses côtés une aussi aimable personne ; il se mit à causer avec elle et s'aperçut qu'elle paraissait prendre intérêt à sa conversation ; une larme brilla même au bord de ses longs cils quand il lui raconta l'histoire d'un pauvre enfant de l'École du dimanche qu'il avait été voir la veille dans un misérable taudis de la Cité.

Pendant ce temps, à l'autre bout de la table, Charles Wither négligeait la dame confiée à ses soins pour s'occuper exclusivement de son autre voisine, la brune et gracieuse Jane Boxall. L'animation de son entretien avec la seconde fille du banquier semblait même causer quelque inquiétude à mistress Richard Boxall, qui sans doute tenait le jeune commis en médiocre estime, à en juger par les regards qu'elle jetait sur lui.

Après que les dames se furent retirées, la conversation tomba sur la politique, la Bourse et autres sujets du même genre. Tom ne prenait à ces questions pratiques aucun intérêt; il était alors admirateur passionné de Byron, et les choses du monde réel n'avaient l'heur de le tirer de sa superbe nonchalance que dans le cas où elles revêtaient une forme bizarre et dramatique ; la piraterie, par exemple, ou la négation audacieuse de tout principe religieux et social, la révolte orgueilleuse d'un homme doué de facultés puissantes contre tout ce que respecte la vulgaire humanité, voilà les nobles actes que son imagination entourait d'une auréole de poésie. Il ne tarda donc pas à se lever de table pour rejoindre les dames ; mais s'il avait pris peu de part aux discussions prosaïques des convives, il s'était laissé entraîner à des toasts multipliés, et comme il n'avait pas l'habitude de cette sorte d'exploits, il sentait, en entrant au salon, sa tête singulièrement échauffée par les vapeurs du porto et du xérès. Il trouva Mary occupée à feuilleter quelques morceaux de musique; celui qu'elle tenait à la main était précisément un motif sur une des plus heureuses compositions de Byron.

— Est-ce que vous chantez cette romance, miss Mary? demanda-t-il avec vivacité.

— J'ai quelquefois essayé ; mais j'ai peur de ne pas m'en tirer

assez bien pour vous causer le moindre plaisir. Vous aimez ce morceau?

— J'en connais seulement les paroles, et je serais bien désireux de vous l'entendre interpréter. Oh! je vous en prie, ne me refusez pas.

— Alors, promettez-moi de l'indulgence.

— Je n'en aurai pas besoin.

Il posa la musique sur le piano, et Mary, après avoir ramené autour d'elle les plis de sa jupe de mousseline, se mit à chanter la romance avec goût et simplicité. Si Thomas avait pu comparer avec cette voix, dont la fraîcheur faisait le principal charme, une autre voix plus étendue, plus suave, plus mélodieuse, il aurait été moins ému en ce moment; mais il n'avait jamais eu l'occasion d'apprécier le talent musical de Lucy Burton; il se laissa fasciner par les accents sympathiques qui redisaient à son oreille les chants de son poëte favori. Les personnes présentes dans le salon étaient réunies autour de Jane, qui leur montrait un album. Tom pouvait donc se livrer à ses rêves en toute liberté; ses yeux ne quittaient point le cou de cygne et les boucles brunes de Mary, une sorte de vertige le gagna peu à peu, et comme il se penchait pour tourner le dernier feuillet de la romance, ses lèvres effleurèrent la blanche épaule de la jeune fille. En cet instant la porte s'ouvrit, M. Stopper entra. Le chef de bureau gardait en toute circonstance une complète impassibilité; il ne put néanmoins, à la vue des deux jeunes gens, réprimer un mouvement de colère. Mary se leva et quitta le piano, le visage empourpré, en jetant à Tom un timide regard de reproche.

C'était une action insensée, un égarement fatal, dont le jeune homme se repentit aussitôt. Pendant tout le reste de la soirée, il évita de se rapprocher de Mary; ce fut même avec un soulagement réel qu'il entendit son père donner le signal du départ.

Ni M. Worboise, ni M. Boxall n'auraient cependant témoigné le moindre déplaisir, s'ils avaient vu la petite scène que nous avons décrite. Mary elle-même, malgré sa confusion, ne gardait aucun ressentiment. Tandis qu'elle chantait, elle savait fort bien que le visage qui se penchait sur elle avait des contours réguliers et purs comme ceux de la statuaire antique, qu'il était éclairé par des yeux noirs pleins d'intelligence et de douceur. Le baiser de Tom l'avait remuée profondément, et quand elle leva les yeux sur lui, elle crut voir dans ses traits l'expression d'un sentiment pareil à celui qui s'éveillait en elle. Ils étaient jeunes tous deux; leurs cœurs, ignorants encore de la vie, s'ouvraient à toutes ses ivresses. Abandonnés aux impressions du moment, ni l'un ni l'autre n'avait l'énergie qui donne à l'âme sa valeur véritable, ne possédait cette puissance inté-

rieure qui, dirigée parfois vers le bien, parfois vers le mal, communique toujours un intérêt si profond aux luttes de l'homme contre la destinée. La religion de Tom, toute de formules et d'apparences, n'était pas une force qui le mît en état de résister aux entraînements de la jeunesse : elle ne l'avait pas armé d'une volonté virile. S'il fût demeuré ce qu'il était alors, la barque sans gouvernail qui flotte au gré des vents, nous n'aurions pas à raconter son histoire.

M. Worboise quitta fort satisfait la maison du banquier. Il avait sondé son ami au sujet des espérances qu'il nourrissait, et il ne prévoyait aucune entrave. La tempête faisait rage comme la veille, mais, tout occupé de ses riantes prévisions d'avenir, il ne s'en apercevait pas. Quant à Tom, il livrait avec joie son front brûlant à la pluie et aux rafales du vent d'ouest. Les fumées du vin, en se dissipant, l'avaient laissé fort troublé. — Ne s'était-il pas mis dans une situation embarrassante vis-à-vis de Mary Boxall ? Cependant il ne lui avait rien dit, il ne s'était engagé en aucune façon. — Et le vent soufflait plus pur et plus doux. Et Tom sentait un orgueilleux plaisir succéder à son agitation quand il se rappelait la rougeur de la jeune fille, le regard timide qu'elle avait jeté sur lui. — Il était de ceux dont les femmes subissent l'empire, dont elles sont fières d'obtenir l'amour. Enviable et glorieuse destinée ! — Avant qu'il eût atteint sa demeure, le vent avait balayé les derniers vestiges de ses remords avec les vapeurs du vin, et tout en prenant la résolution d'observer à l'avenir une extrême réserve envers Mary Boxall, il caressait l'idée agréable qu'elle remarquait sa présence et qu'il avait fait naître dans son cœur un sentiment — peu dangereux pour le repos de la jeune fille, se disait-il — mais assez vif néanmoins pour flatter celui qui en était l'objet.

IV

MATTIE.

Lucy sortit le lendemain matin un peu avant midi pour donner sa leçon de musique habituelle à la fille d'un riche négociant juif ; car l'orpheline, fière et courageuse, n'avait pas voulu que sa grand'-mère s'imposât à cause d'elle des privations, et elle gagnait amplement par son travail de quoi subvenir à ses modestes besoins. Elle allait franchir le passage voûté de Guild Court, quand elle rencontra une petite fille du voisinage pour qui elle éprouvait une vive sympathie et que, sous ses auspices, nous allons présenter au lecteur. C'é-

tait une enfant de huit ans, dont la taille chétive n'en annonçait guère que six. Ses cheveux bien peignés, découvraient un large front saillant, au-dessous duquel s'abritaient des yeux bleus profonds et pensifs. Sa physionomie, loin de refléter l'insouciance du jeune âge, avait une étrange gravité, comme si elle eût médité longuement sur les choses de la vie et qu'elle se fût préparée à en supporter avec patience les tristesses. Elle était vêtue d'une robe d'indienne à petites fleurs, fanée par des lavages multipliés.

— Comment allez-vous, ce matin, Mattie? demanda miss Burton.

— Très-bien, je vous remercie, miss. Mais, ajouta l'enfant, je n'appelle pas le matin l'heure où nous sommes ; l'horloge de l'église ne tardera pas à sonner midi.

Ces paroles furent accompagnées d'un sourire qui semblait signifier que la petite personne attribuait l'expression employée par Lucy à la condescendance dont on use d'ordinaire envers les enfants, et qu'elle n'en avait nul besoin. Lucy sourit également, puis prenant un air sérieux, car elle connaissait le caractère de Mattie :

— Qu'appelez-vous donc le matin? dit-elle.

— Eh bien! mais... c'est le moment où le soleil se lève.

— Comment savez-vous l'heure où le soleil se lève, il y a tant de brouillard à Londres?

— Y en a-t-il plus qu'ailleurs? Je n'en savais rien. Quant au soleil, je regarde l'almanach pour connaître l'instant de son lever.

— Ah ! vous savez déchiffrer les almanachs?

— Pas très-facilement, mais je viens toujours à bout d'y trouver ce que je veux.

De l'endroit où elle était, Lucy pouvait apercevoir l'horloge de l'église Saint-Jacob, il lui restait encore quelques minutes avant l'heure où elle devait prendre le chemin de fer pour se rendre chez son élève.

— Dites-moi, Mattie, pourquoi ne voyons-nous pas toujours le soleil, s'il se lève comme l'indique l'almanach ?

L'enfant réfléchit.

— J'imagine, répondit-elle en relevant sa tête intelligente, qu'il dort dans un lit garni de rideaux ; les rideaux, ce sont les maisons et les églises.

— Oui; mais quelquefois il se montre, et quelquefois il se cache ; aujourd'hui, par exemple, on ne le voit pas.

— Ces jours-là, il est sans doute de mauvaise humeur, et il tire la couverture par-dessus sa tête comme un enfant qui boude.

Mattie riait, mais d'un rire si singulier que l'on ne pouvait savoir au juste quel sens elle attachait à ces paroles.

— Votre père va bien? demanda ensuite Lucy.

— Lequel de mes deux pères voulez-vous dire ?

— Comment ! vos deux pères, Mattie ?

— Eh bien ! j'ai d'abord celui que vous connaissez, et puis, j'en ai un autre encore, c'est M. Spelt. Tenez, il nous regarde en ce moment.

Lucy tourna les yeux vers l'endroit qu'indiquait Mattie et vit un petit tailleur assis es jambes croisées dans une sorte d'échoppe élevée de quelques pieds au-dessus du sol. Il tenait à la main un vêtement de drap noir sur lequel sa main agile faisait courir l'aiguille ; mais de temps à autre il s'arrêtait pour jeter un regard sur le groupe formé par la jeune fille et l'enfant. A en juger par l'exiguïté de son logis, il ne s'était pas enrichi à son travail. Pour diminuer les frais de location, il avait partagé en deux la chétive boutique qu'il tenait du père de Mattie, le bouquiniste de Guild Court. Un savetier occupait le rez-de-chaussée, ou pour mieux dire le sous-sol, car on y descendait par trois ou quatre marches, M. Spelt avait gardé pour lui l'étage supérieur, comme il appelait sa cellule, haute de 4 pieds et large tout au plus de 5, dont il ne pouvait sortir que par une échelle. Lorsqu'il entendit son nom, il fit un signe d'amitié à la petite fille, et ce mouvement montra une figure pâle, surmontée d'une forêt de cheveux grisonnants qui, dressés en désordre sur sa tête, donnaient à sa physionomie une apparence bizarre, adoucie toutefois par l'expression bienveillante et méditative des yeux.

— Vous aimez donc bien M. Spelt, Mattie ? reprit miss Burton.

— Oh ! oui, répondit l'enfant. On a tant de plaisir à causer avec lui ! Quelquefois, cependant, il est trop profond pour moi, je ne le comprends pas.

Lucy réprima un sourire, embrassa Mattie et lui dit adieu, car l'heure du train approchait. La petite fille se dirigea vers la boutique du tailleur. M. Spelt l'avait vue venir, il ouvrit sa porte aérienne, et, se penchant au dehors, il saisit l'enfant dans ses bras pour lui faire franchir la faible distance qui les séparait. Quelques instants plus tard, Mattie était assise dans un coin de l'échoppe, à demi-cachée derrière un monceau de rognures dont elle choisissait les plus belles pour habiller une poupée, présent de son ami.

Ces visites de l'enfant paraissaient chose ordinaire ; elle s'installa comme chez elle, sans se mettre beaucoup en peine de faire des frais de conversation, et, de son côté, le vieillard continua son travail. Une heure environ s'était passée sans que Mattie rompît le silence. Enfin un bruit de pas retentit sur le pavé ; la petite fille, placée au fond de la chambrette, ne pouvait voir dans la rue, aussi ne leva-t-elle pas la tête de dessus son ouvrage.

— Quand les chats sont hors de la maison, les souris se mettent à danser, murmura-t-elle.

— Que voulez-vous dire, Mattie ?

— N'est-ce pas M. Worboise qui vient de passer ? Son patron doit être absent ; mais il en sera pour sa peine ; miss Burton n'y est jamais à cette heure-ci.

— Je ne vous comprends pas.

— Cela n'est pas étonnant, monsieur Spelt, vous n'êtes pas marié.

L'enfant se trompait. Le tailleur avait eu une femme dont l'ignoble passion pour le gin avait absorbé toutes les épargnes du pauvre homme.

— Expliquez-vous plus clairement, Mattie.

— Voyez-vous, reprit l'étrange créature, la jeunesse sera toujours la jeunesse.

— Qui vous a dit cela ?

— C'est la vieille mistress Boxall. Et voilà pourquoi M. Worboise cherche si souvent à rencontrer miss Burton.

— En êtes-vous sûre ?

— Certainement. Mais il ne faut en parler à personne, vous savez.

— Sans doute, sans doute.

Les pas résonnèrent de nouveau, cette fois dans une direction opposée.

— Ne vous l'avais-je pas dit ? Il revient vite, il n'a trouvé personne.

Le tailleur ne répliqua rien, et la conversation tomba.

Après une longue pause, l'enfant reprit la parole.

— Dieu est-il bon pour vous aujourd'hui, père ?

— Mais oui, Mattie. Dieu est toujours bon pour nous.

— Il y a pourtant des jours où il est meilleur, n'est-ce pas ?

M. Spelt ne sut que répondre à cette question ; en conséquence, comme c'était un homme sage, il n'essaya pas de donner à Mattie la solution du problème qu'elle lui posait. Il se contenta, selon son habitude en pareille occasion, de demander ce qu'elle voulait dire.

— Vous devez bien le savoir, père. Dieu est meilleur à certains moments, et il est meilleur aussi pour certaines personnes que pour d'autres.

— N'est-il pas bon pour vous et pour moi, Mattie ?

— Oui, ordinairement.

— Pourquoi ne dites-vous pas *toujours ?*

— Parce que je n'en suis pas bien sûre. Hier, par exemple, le soleil s'est montré une heure entière à votre fenêtre ; est-ce que Dieu ne pourrait pas le faire briller tous les jours? Il doit le pouvoir, ajouta-t-elle d'un air pensif.

— Nous n'en serions peut-être pas plus contents, Mattie. Les ruisseaux de Guild Court sentent mauvais pendant l'été.

— La pluie pourrait venir — la nuit bien entendu, pas le jour — et elle balayerait toutes ces vilaines odeurs.

— La chaleur rend souvent malade. Si vous en aviez souffert comme les habitants de certains pays, vous aimeriez nos brouillards.

— Pourquoi Dieu ne leur envoie-t-il pas des brouillards quand ils en ont besoin ?

— Dieu sait mieux que nous ce qui nous est nécessaire, répondit M. Spelt, à bout d'arguments.

— C'est justement ce que je dis. Dieu sait ce qu'il nous faut, pourquoi ne nous le donne-t-il pas ?

M. Spelt garda le silence et Mattie ne le pressa pas davantage. Mais le petit tailleur ne voulut pas rester sur cette défaite. Après s'être un peu recueilli :

— Je pense, Mattie, que Dieu agit de la sorte pour nous laisser quelque chose à faire. Quand le fripier m'envoie les habits tout taillés, je n'ai qu'à coudre les morceaux ensemble ; mais si l'on me demande de remettre à neuf un vieux vêtement, il faut que je cherche le moyen d'en tirer le meilleur parti possible, et j'aime mieux cela.

Ces paroles n'étaient pas très-claires ni pour Mattie ni même pour M. Spelt. Elles renfermaient cependant la perception confuse d'une grande vérité morale ; le pauvre vieillard comprenait vaguement que toutes les discordances qui, en ce monde, frappent nos oreilles sont des notes destinées par le divin artiste à réveiller notre volonté assoupie. Jusqu'à ce que l'homme ait appris à se trouver heureux, même sans que le moindre rayon illumine sa vie, il est bon que la Providence lui mesure le soleil et l'ombre.

— Cependant, père, vous ne direz pas que Dieu ne soit pas meilleur pour certaines personnes que pour d'autres. N'a-t-il pas l'air, par exemple, de nous aimer bien plus que Poppie ?

— Qui cela, Poppie ? demanda M. Spelt, heureux de trouver une échappatoire.

— Vous pouvez la voir d'ici, je pense ; elle est d'habitude près du ruisseau, répondit Mattie sans lever les yeux.

Le tailleur regarda et aperçut une petite fille déguenillée, pieds nus, accroupie à l'entrée de la voûte. Il ne put toutefois se livrer à un long examen, car des coups redoublés frappés à la vitre d'une boutique voisine, qui était celle du bouquiniste, détournèrent son attention. A cet appel, Mattie se leva ; elle plia soigneusement la robe de poupée qu'elle tenait, mit dans sa poche son aiguille et son fil, puis s'adressant au tailleur :

— Je m'en vais, mon père me rappelle. Je ne devine pas du tout de quoi il peut avoir besoin en ce moment, mais il ne sait pas rester sans moi pendant une heure. Du reste, cela me fait plaisir de lui être si utile. Pauvre homme ! Ma mère lui manque plus encore qu'à moi, j'en suis sûre ; il faut toujours que je sois auprès de lui. Adieu, je tâcherai de revenir ce soir. Dans tous les cas, ce sera pour demain.

Ces derniers mots furent prononcés sur le pavé de la cour, où le tailleur, planant au-dessus d'elle comme un oiseau de proie qui tient un agneau dans ses serres, l'avait déjà replacée. Avant de regagner la maison de son père, la petite fille jeta un regard autour d'elle pour chercher la sauvage enfant dont elle venait de parler à M. Spelt. Mais Poppie avait pris pour une menace à son adresse l'appel bruyant du bouquiniste, elle avait disparu, et nulle figure humaine ne troublait plus la solitude de Guild Court.

V

LA FIN D'UN JOUR DE FÊTE.

Nous devons à Thomas Worboise la justice de reconnaître qu'il fut fidèle à ses résolutions et que, pendant les jours qui suivirent, il ne chercha nullement à rencontrer Mary Boxall. Mais les relations d'amitié qui existaient entre les deux familles ne lui permettaient pas d'éviter toujours la fille du banquier. Dans ces occasions, ce n'était pas sans un mouvement de satisfaction intime qu'il observait la rougeur dont se couvraient les joues de la pauvre enfant. Il ne lui disait pas une parole d'amour, et, par cette réserve, il croyait se mettre en règle avec sa conscience ; toutefois, il ne pouvait empêcher la joie de briller dans son regard ; c'en était assez pour persuader à la naïve Mary que le jeune homme partageait les sentiments qui chaque jour prenaient sur elle plus d'empire. Elle ignorait de quel égoïsme est capable une âme enivrée d'elle-même ; aussi n'avait-elle pas encore songé à s'inquiéter du silence de Tom, et elle s'abandonnait, confiante, aux rêves de son imagination.

Il avait été convenu entre Amy Worboise et les deux filles de M. Boxall que, si le jour de Noël était beau, toutes trois réuniraient leurs efforts pour organiser, avec leurs parents, une promenade à Hampstead [1]. Mary avait eu la première l'idée de ce projet ; peut-être l'espérance de voir Tom accompagner sa sœur y entrait-elle pour

[1] Joli village situé à deux lieues de Londres, sur le versant d'une colline.

quelque chose ; peut-être aussi Jane y avait-elle applaudi uniquement parce qu'elle pensait rencontrer Charles Wither ; toujours est-il que M. Boxall et M. Worboise se laissèrent persuader. Les deux familles, à l'exception de mistress Worboise, que la maladie retenait chez elle, et de mistress Richard Boxall, qui refusa de se reposer sur ses servantes du soin de préparer le dîner, se réunirent donc, après l'office du matin, à la station de Highbury, d'où elles se rendirent à Hampstead.

On fit gaiement et d'un pas rapide le chemin qui mène de la gare aux Bruyères. Le ciel était pur, le soleil brillait sur la tête des promeneurs, le givre étincelait sous leurs pieds ; l'air vif de la colline colorait leurs joues et animait leurs regards. M. Worboise seul paraissait insensible à ces influences ; habitué à braver les intempéries, il ne ressentait pas davantage les caresses d'une belle journée. Il ne méprisait pas la nature, il n'y pensait jamais ; la seule chose qu'il trouvât digne d'occuper son esprit, c'était la loi ; non pas la loi mosaïque ou chrétienne, non la loi d'équité ou la loi d'amour, mais celle qui est appliquée dans les cours de justice. La fête de Noël ne pouvait guère dérider le front de cet adorateur du code, aussi les jeunes gens le laissèrent-ils en tête-à-tête avec M. Boxall, qui, étant lui-même un adorateur du négoce, devait être pour l'homme d'affaires un interlocuteur sympathique.

Mary Boxall était, ce jour-là, plus vive et plus joyeuse qu'on ne l'avait jamais vue, et l'espiègle Amy Worboise s'amusait à la plaisanter sur cet entrain inaccoutumé. Jane demeurait silencieuse ; pourtant son attitude décelait une émotion secrète. Savait-on qui le hasard pouvait lui faire rencontrer? En compagnie des trois belles jeunes filles, Tom, on le comprend, se montrait plein d'animation. Il est vrai qu'il avait laissé Lucy seule auprès de sa grand'mère dans la triste maison de Guild Court ; mais ne lui avait-il pas donné son amour, ne la préférait-il pas à toute autre et n'était-ce point assez pour la remplir de joie? D'ailleurs, il n'avait pas été maître de refuser cette promenade. Ne fallait-il pas qu'il accompagnât son père et sa sœur? Si l'heure présente s'offrait à lui radieuse, devait-il en détourner ses regards parce que le ciel était sombre et terne pour Lucy?

Ils atteignirent le haut de la colline. Le soleil descendait rapidement vers l'horizon et d'épais nuages s'amassaient derrière lui, cachant aux promeneurs la colline pittoresque sur laquelle s'élève le collége d'Harrow, tandis qu'à l'est et au sud une éclatante lumière enveloppait Londres et découpait en vives arêtes les sommets de ses vieux édifices. Tout à coup la vision féerique s'évanouit; un lourd brouillard vint noyer le dôme de Saint-Paul ; il s'épaissit, s'épaissit encore, jusqu'à ce qu'enfin la ville populeuse et bruyante eût disparu

tout entière sous ce crêpe de deuil. La gaieté de nos jeunes gens devint moins vive ; un demi-silence remplaça les propos joyeux, et tous ensemble s'acheminèrent à la hâte vers le groupe de pins qui domine l'allée des Espagnols. A peine avaient-ils fait quelques pas dans cette direction qu'ils aperçurent Charles Wither. Le jeune homme affecta une vive surprise, se félicita du hasard de cette rencontre, puis se mit à marcher entre Jane et Amy, laissant un peu en arrière Mary Boxall, à laquelle Tom donnait le bras. Dire comment il arriva que le jeune couple fut attardé, c'est ce que nous nous garderons de faire ; demande-t-on pourquoi le ruisseau suit sa pente, pourquoi la feuille se laisse entraîner au souffle du vent ? Parvenue à l'allée des pins, où elle croyait rejoindre sa sœur, Mary ne trouva personne. Charles Wither avait persuadé à ses deux compagnes de descendre la vallée des Bruyères pour être à l'abri du vent, et surtout, pensait-il, pour éviter M. Boxall. Il prit congé des jeunes filles à quelque distance d'un mât vénitien que le banquier avait désigné comme point de ralliement. Dès que Jane aperçut son père, elle pria son amie de ne point parler de la rencontre qu'elles avaient faite. Mais les deux gentlemen, absorbés par une conversation sans doute fort intéressante, ne leur adressèrent aucune question.

— Vous avez raison, Worboise, disait M. Boxall, c'est folie d'être arrivé à mon âge sans avoir mis ordre à ses affaires. Je ne mériterai pas plus longtemps vos reproches ; disposez toutes choses, j'irai signer ce testament demain.

— Je ne puis m'en occuper en ce moment ; ce sera, si vous le voulez, pour après demain à midi.

— Soit. Je serai vingt-quatre heures de plus un homme imprévoyant.

— Il n'y a pas grand mal à cela, vous n'êtes pas menacé d'une apoplexie. Parlons en gens sérieux : oserai-je vous demander à combien se monte votre fortune ?

— Oh ! tout compte fait, je dois avoir quelque chose comme quarante mille livres sterling. Ce n'est pas beaucoup, mais je doublerai facilement ce capital d'ici à quelques années.

M. Worboise ne connaissait pas aussi bien qu'il l'avait assuré à son fils les affaires de son ami. La réponse du banquier lui arracha une légère exclamation. La somme était-elle plus faible qu'il ne l'avait pensé, ou dépassait-elle le chiffre de ses espérances paternelles, c'est ce qu'il ne laissa pas à M. Boxall le temps d'éclaircir, car il reprit aussitôt :

— Comment voulez-vous que votre fortune soit partagée ?

— Je ne veux pas qu'elle soit partagée du tout. Je laisse à ma femme ce que je possède.

— Et à son défaut ?

— A mes filles, naturellement, par portions égales. Mais si leur mère est en vie, il est inutile de prendre à leur égard la moindre disposition ; je désire que ses enfants dépendent d'elle, afin de resserrer les liens de la famille.

— Fort bien ! Venez à mon étude après-demain matin, l'acte sera prêt.

En cet instant M. Boxall remarqua l'absence de sa fille.

— Eh bien ! Jane, qu'avez-vous donc fait de votre sœur? Où l'avez-vous laissée ?

— Près des pins, avec Tom. Je croyais les retrouver ici.

Les deux gentlemen se regardèrent en souriant d'un air d'intelligence.

— Bah ! dit M. Worboise, ils sont assez grands pour se tirer d'affaire tout seuls. Je suis d'avis que nous ne les attendions pas davantage.

Les mœurs anglaises autorisant cette liberté d'allure laissée à des jeunes gens que l'on croyait à peu près fiancés :

— Au fait, répondit M. Boxall, traitons-les comme ils le méritent ; abandonnons-les à leur sort.

— Oh ! non, père, je vous en prie, s'écria Jane.

— Quoi ! ma fille ! vous resteriez volontiers à les attendre par le froid qu'il fait ?

Le banquier s'arrêtait irrésolu. Un éclair qu'il surprit dans les yeux de Jane mit fin à son indécision. La pensée de Charles Wither traversa son esprit, et il ajouta d'un ton ferme :

— Non, non, partons sans eux. Ils sauront bien retrouver le chemin de la maison.

Cependant Tom et Mary, étonnés d'abord de ne pas apercevoir dans l'allée des Pins le reste de leur société, avaient bientôt pris gaiement leur parti de cette déconvenue.

— Oh ! ne vous inquiétez pas, avait dit Mary en riant. Ils veulent nous jouer un mauvais tour, mais nous ne leur laisserons pas ce plaisir. Courons nous cacher dans le ravin et restons-y jusqu'à ce que nous les entendions revenir sur leurs pas. Ils ne peuvent être loin assurément, car ils ne seraient point partis sans nous.

Moitié par complaisance, moitié par entraînement, Tom consentit à cette proposition. Ils descendirent du côté de la bruyère ; malheureusement ils suivirent une route opposée à celle qu'avaient prise Jane et Amy. Pendant ce temps, le ciel s'était entièrement couvert de masses grises et blanches qui s'avançaient les unes sur les autres, semblables à de fiers guerriers prêts pour la bataille. Dans le ravin tout était calme encore, et les deux jeunes gens ne s'apercevaient point

de l'approche de la tempête. Que se disaient-ils? Rien qui mérite d'être rapporté ; mais chaque parole de Thomas prenait pour Mary une signification secrète. Tout à coup quelque chose de froid vint la frapper au visage. Elle leva la tête : de gros flocons de neige commençaient à tomber. Par un mouvement involontaire elle se rapprocha de son compagnon. Celui-ci, ravi du romanesque de l'aventure, se livrait tout entier à l'émotion que lui causait la pensée d'être de la sorte isolé du monde visible, seul au milieu de l'ouragan avec une femme charmante. Il oublia ses résolutions, il oublia Lucy, et il serra vivement la petite main qui cherchait la sienne. Mary n'essaya point de se dégager, car les tourbillons de neige qui l'enveloppaient lui causaient une véritable frayeur. Un instant après, le bras du jeune homme entourait sa taille, — afin de la rassurer et de la soutenir, se disait-il.

Thomas était alors beaucoup trop rempli de lui-même, trop occupé de sa propre personne et de ses perfections imaginaires, pour être capable d'un noble et généreux amour. Lucy ne lui inspirait guère d'attachement plus réel que Mary. Seulement miss Burton avait de grands yeux noirs, des cheveux d'ébène, une tournure d'une élégance parfaite ; en outre, elle était pauvre, et cette circonstance lui donnait, aux yeux de Tom, plus de titres encore à être préférée, car il était incapable de calculs bas et cupides, et son affection pour une orpheline sans fortune avait une couleur poétique qui flattait son imagination, tandis qu'il aurait été tout à fait prosaïque d'épouser une héritière dont nul obstacle ne le séparait. Mais l'amour qu'il ressentait pour Lucy n'était pas assez fort pour empêcher son cœur de battre avec violence quand il vit le trouble de Mary et son naïf abandon. Il conserva néanmoins assez de présence d'esprit pour chercher à regagner la route au plus vite. Ce n'était pas chose facile : la neige avait effacé toute trace de sentier ; l'ombre s'épaississait autour d'eux ; il leur fallut marcher à l'aventure, se fiant au hasard du soin de les remettre dans la bonne voie. Mary s'appuyait craintive au bras de Tom, qui lui-même commençait à éprouver une certaine inquiétude. Le vent s'était levé : ses rafales chassaient dans leurs yeux des flocons de neige qui les aveuglaient ; la souffrance physique s'ajoutait aux embarras de leur situation.

Ils avaient erré de la sorte pendant une heure, sans reconnaître leur chemin, quand Mary fondit en larmes, en s'écriant qu'il lui était impossible de faire un pas de plus. Elle serait tombée, si Tom ne l'eût retenue dans ses bras. Bien qu'il fût lui-même fort alarmé, il lui cacha ses angoisses, et, d'un ton plein de sollicitude, il s'efforça de ranimer son courage. Soutenue par son compagnon, elle parvint, non sans peine, à gravir un petit tertre d'où la vue s'étendait à quel-

que distance. La neige s'était un peu ralentie ; Tom aperçut, au pied de la colline, une lumière vers laquelle il se dirigea. Elle partait de la fenêtre d'une auberge, et près de la porte stationnait un cab vide. Le jeune homme voulut persuader à Mary d'entrer dans la maison pour se réchauffer, car elle était transie de froid ; elle refusa, demandant à être reconduite sans délai chez sa mère. Thomas la fit monter dans la voiture et dit au cocher de les conduire au chemin de fer. Cet homme se souciait médiocrement de se mettre en route par un temps pareil ; mais une pièce d'or eut raison de sa résistance.

Pendant le court trajet de Hampstead à Londres, Mary demeura étendue dans le wagon, muette et insensible comme si elle eût été morte ; ce fut en vain que Tom se dépouilla de son manteau pour la couvrir : elle ne parut pas s'en apercevoir.

On arriva enfin à la maison du banquier. Mistress Boxall, effrayée de l'état où elle retrouvait sa fille, se plaignit amèrement de l'imprudence de Tom. Alors Mary releva la tête, et d'une voix qu'on entendait à peine :

— Ne lui faites pas de reproches, mère ; sans lui, je serais morte. Il n'y a pas de sa faute. Bonsoir, Tom.

Elle avança vers lui son front, comme pour recevoir un baiser ; il imprima ses lèvres sur ce pâle visage, puis il sortit, plein d'une anxiété facile à comprendre. Il avait embrassé Mary devant sa mère, et, par un enchaînement de circonstances fatales, il se voyait jeté dans une situation sans issue.

Le lendemain Mary était en proie à une fièvre violente.

VI

UNE HOMÉLIE HORS DE SAISON.

Ce fut avec un indicible sentiment de tristesse et de confusion que, après les vacances de Noël, Tom reprit le chemin de la maison de banque. Il ne songeait pas à s'alarmer pour Mary des suites de leur fâcheuse excursion ; moins encore il se repentait de sa conduite envers elle, car il ne se croyait pas coupable et n'accusait que le hasard. Ce qui l'inquiétait, c'était de sentir qu'il avait donné, au moins en apparence, à mistress Richard Boxall, la mère de Mary, le droit d'exercer un contrôle sur ses actions. Quelles découvertes pouvait amener la surveillance dont il s'attendait à être l'objet ? N'allait-on pas surprendre le secret de ses visites à la pauvre maison de Guild Court ?

Et Lucy, que penserait-elle si elle venait à être instruite de l'aventure? Cette dernière supposition néanmoins était peu vraisemblable, miss Burton n'allant jamais chez ses cousines et n'ayant même avec elles aucune amie commune. Il agitait ces pensées dans son esprit, sans parvenir à résoudre ce qu'il devait faire. Son âme, pliée à une obéissance passive, incapable de vouloir et d'agir, s'effrayait des obstacles et reculait devant l'effort.

« Peut-être que les choses s'arrangeront d'elles-mêmes, » se disait-il. Il en était là de ses réflexions quand il entra dans Bagot street. M. Boxall paraissait l'attendre, et son visage exprimait une douloureuse inquiétude.

— J'espère que miss Mary..., commença Tom avec hésitation.

— Elle est mal, très-mal, reprit le père d'un ton brusque ; Dieu sait si elle ne va pas en mourir. Vous avez été bien imprudent.

Si quelqu'un, en cette affaire, devait encourir un blâme, c'était, on s'en souvient, Mary plus encore que Thomas. Le jeune homme cependant eut la générosité de ne pas se défendre ; il glissait sur une pente mauvaise, mais il n'y avait pas de bassesse dans son caractère.

— Je suis désolé, répondit-il. Nous avons été surpris par la neige, et nous avons perdu notre chemin.

— Oui, oui, je sais. Après tout, il faut pardonner quelque chose aux jeunes gens, dit M. Boxall qui se sentait lui-même en défaut et se reprochait amèrement de s'être séparé de sa fille. Pourvu seulement qu'elle guérisse ! Mais elle est bien mal : elle a eu le délire toute la nuit.

Tom fut véritablement ému à cette nouvelle. M. Boxall s'en aperçut et reprit avec plus de douceur :

— J'espère cependant qu'il n'y a pas de danger immédiat. Il est inutile que vous cherchiez à la voir, le docteur seul entre dans sa chambre.

Ces paroles rassurèrent Thomas. Il n'avait pas à craindre, pour le moment, de se trouver en présence de Mary ni de sa mère. Mais il se sentit en même temps fort troublé de découvrir à quel point M. Boxall le croyait engagé envers la jeune fille.

— Je suis désolé !... répéta-t-il. Et ce fut tout ce qu'il put répondre.

— Bien, bien, dit le banquier d'un ton paternel. Maintenant occupons-nous de notre besogne. Les affaires doivent passer avant tout.

Tom se retira plein d'une agitation dont M. Boxall ne soupçonnait guère le motif.

C'est une situation ingrate, que celle d'un employé dans une maison de banque. Il n'a aucun intérêt personnel à la tâche qui lui est

assignée ; les affaires dont il s'occupe lui sont indifférentes, et la seule récompense qu'il puisse attendre de son activité laborieuse, c'est la satisfaction qui accompagne toujours l'amour du travail. Rarement, en effet, le maître lui adressera des éloges ; il ne convient pas qu'un subalterne se croie trop nécessaire et prenne de l'orgueil. Mais s'il veut acquérir cette noble et vraie liberté qui s'affranchit du monde extérieur pour ne relever que de la conscience, il faut qu'il sache faire son devoir en toute occasion, qu'il y trouve ou non du plaisir, qu'il en reçoive des louanges ou du blâme. Tom n'avait pas appris cette vérité salutaire : il ignorait que le labeur le plus humble, lorsqu'il est vivifié par la bonne volonté qui accomplit avec joie les desseins de la Providence, élève l'âme et attire sur elle le regard divin. Le jeune homme considérait son travail comme au-dessous de lui : il fallait, pensait-il, que les choses d'ici-bas fussent mal ordonnées, pour qu'il se vît réduit à pâlir sur de vieux registres, au lieu de briller dans la société élégante, de remplir de hauts emplois, d'occuper un grade dans l'armée, comme tant d'autres qui n'avaient point son mérite.

Quand il rentra le soir, après être demeuré chez Lucy une heure un quart et avoir pris une leçon d'allemand d'un quart d'heure, il trouva M. Simon engagé avec sa mère dans une conversation qui semblait fort animée. Il allait se retirer, car il fuyait la présence et les sermons du petit clergyman ; mistress Worboise le retint.

— Approchez, Thomas, lui dit-elle avec une solennité qui le fit tressaillir ; nous avons à vous parler.

— Je n'ai pas encore pris mon thé, ma mère.

— Vous le prendrez plus tard. Je désire que vous restiez ici.

Thomas se jeta dans un fauteuil d'un air résigné.

— Mon jeune ami, commença M. Simon dont le visage avait revêtu l'expression compassée qu'il croyait nécessaire pour traiter des choses saintes, vous m'inspirez depuis quelque temps de vives appréhensions. Ne pensez pas qu'en vous parlant ainsi j'outre-passe les devoirs de mon ministère : il s'agit de votre âme, et j'en dois rendre compte. Vous étiez autrefois l'honneur de mon troupeau, mais votre zèle s'est refroidi : vous êtes devenu infidèle à votre premier amour. Craignez, craignez que le Seigneur, ne vous trouvant ni froid ni chaud, ne vous rejette de sa bouche. Il viendra, vous le savez, vous surprendre la nuit, comme un voleur. Malheur à vous si votre lampe s'est éteinte ! Et peut-être votre perte me sera-t-elle imputée, quoique j'aie fait tout ce qui était en mon pouvoir pour vous empêcher de courir à l'abîme. Ah ! Thomas, Thomas ! ne m'obligez pas à rougir de vous au jour du jugement. Les années de ce monde passent, l'éter-

nité seule demeure. Le Tout-Puissant approche, et il exterminera ses ennemis avec l'épée à deux tranchants qui sort de ses lèvres.

Il est des prêtres — peut-être mes lecteurs en connaissent-ils — qui, tenant la sainte Écriture en trop grand respect pour en faire un si maladroit usage, auraient simplement mis la main sur l'épaule de Thomas et lui auraient dit : « Mon enfant, vous avez un poids sur le cœur, quelque chose tourmente votre esprit. Confiez-le-moi. Ce n'est rien de grave, je l'espère ; dans tous les cas rappelez-vous que je suis votre ami et que je veux votre bien. »

Devant cette exhortation paternelle, l'orgueil de Thomas aurait fléchi, sans doute ; mais comment aurait-il pu avouer au sévère M. Simon qu'il aimait une belle jeune fille et qu'il en avait follement courtisé une autre ?

— Pourquoi ne répondez-vous pas, Thomas? demanda mistress Worboise.

— Que voulez-vous que je réponde, ma mère?

— Ce que le devoir vous commande.

— Voudriez-vous, monsieur Simon, avoir la bonté de me l'apprendre? répliqua Tom avec une soumission moqueuse dont l'ironie cependant était assez voilée pour échapper au peu pénétrant clergyman.

— Dites, mon jeune ami, que vous inclinerez votre âme devant le trône de la grâce, et que vous implorerez l'assistance...

Mais à quoi bon rapporter la harangue du rigide pasteur? En dépit de l'éducation qu'il avait reçue, Thomas n'était point hypocrite : il garda le silence, tandis que sa mère et le ministre se taisaient également pour le laisser à ses réflexions. Enfin, désireux de se débarrasser au plus vite de ce déplaisant entretien :

— Je vous promets de penser à vos conseils, monsieur Simon, dit le jeune homme.

— Y penser, c'est bien ; mais de quelle façon l'entendez-vous, Thomas? demanda sa mère.

M. Simon cependant, satisfait de la concession qui lui était faite, ne crut pas devoir poursuivre plus loin ses avantages.

— Pesez mûrement mes paroles, mon ami, et puisse le Seigneur vous guider vers la vérité! Les choses de ce monde ont peu de valeur, ne l'oubliez point. Vous n'êtes plus un enfant aujourd'hui : il vous faut prendre rang dans la milice sainte. Celui qui n'est pas avec Dieu est contre Dieu...

Il continua de la sorte longtemps, si longtemps que Thomas perdit patience et commença dans son cœur à sentir un invincible éloignement pour la religion qui lui était ainsi présentée.

Le pasteur prit enfin congé de mistress Worboise. Thomas, autant

par politesse que par désir d'échapper à l'examen de sa mère, se leva pour le reconduire, et ce fut avec un soupir de soulagement qu'il ferma la porte derrière lui.

A partir de ce jour, mistress Worboise surveilla Tom avec une vigilance incessante. Son regard ne le quitta plus, et le jeune homme commença de se sentir mal à l'aise sous ce muet et perpétuel interrogatoire. Même, dans ses entretiens avec Lucy, il s'interrompait tout à coup, comme s'il eût aperçu quelqu'un qui l'épiait. Il était chaque jour plus obsédé de la crainte de voir son secret découvert ; aussi redoublait-il de soins pour cacher ses visites. Quelles questions sa mère pouvait-elle lui adresser au retour ? Si elle soupçonnait la vérité, qu'aurait-il à répondre ? Il ne le savait pas, car il était incapable de mensonge.

Au milieu des orages qui bouleversaient son âme, un seul point restait lumineux dans son horizon : son affection pour Lucy grandissait ; près d'elle son égoïsme et ses troubles intérieurs disparaissaient presque.

VII

UN HOMME D'AFFAIRES.

Pendant plusieurs jours, l'état de Mary inspira de si vives inquiétudes que son père oublia le rendez-vous convenu avec M. Worboise. A la fin de la semaine suivante, le temps s'adoucit, et le médecin donna l'espoir de sauver la jeune malade. Le banquier, l'esprit plus tranquille, se rendit un matin chez son ami.

— Ah ! Boxall, je suis charmé de vous voir. Mais je ne vous ferai pas compliment de votre exactitude. Sur ma parole, on dirait que vous ne connaissez pas la valeur du temps ! Vous n'ignorez pourtant pas, monsieur, que l'homme qui ne paye pas un billet à l'échéance est déshonoré, ou, pour parler plus poliment, qu'il perd tout crédit sur la place.

M. Worboise plaisantait ainsi parce qu'il savait la rigidité des principes du banquier en matière commerciale ; celui-ci disait parfois qu'il aimerait mieux aller à la potence que de laisser protester un de ses effets. Mais il n'était pas ce jour-là en humeur de supporter une raillerie.

— Si je dois avoir un billet protesté, Worboise, j'espère au moins qu'il ne sera pas à votre ordre.

— Merci ; je veux le croire : je n'aime pas à perdre mon argent.

— Oh ! ne confondez pas : je songe à mon intérêt, non pas au vôtre.

— Comment cela ?

— C'est qu'à la place de Shyllock vous auriez écorché la peau avant de prendre votre livre de chair. Je vous connais.

M. Worboise tressaillit et jeta sur le banquier un regard étrange. M. Boxall pensa qu'il l'avait offensé ; il allait s'excuser, quand son ami partit d'un éclat de rire.

— Vous me flattez, Boxall ; je ne croyais pas être un praticien aussi habile. Mais on ne se juge pas bien soi-même. Dans tous les cas, nous allons veiller à ce que votre testament soit en règle.

En achevant ces mots il se dirigeait vers un tiroir.

— Le fait est, dit M. Boxall, que j'ai été tellement tourmenté au sujet de Mary...

— Tourmenté ! à quel propos ? interrompit M. Worboise qui s'arrêta au milieu de la chambre.

— Comment ! vous ne le savez pas? répondit le banquier avec étonnement. Cette belle équipée d'Hampstead a failli la tuer ; elle n'a pas quitté le lit depuis.

— Bonté divine ! elle est malade ! En voici la première nouvelle. Qu'est-il donc arrivé ?

M. Boxall raconta ce qu'il connaissait de l'aventure.

— J'ignorais absolument tout cela, dit M. Worboise.

La surprise de son ami causa un vif désappointement à M. Boxall. Il ne pouvait s'expliquer que Tom n'eût rien dit à son père ; mais, si blessé qu'il fût de l'indifférence du jeune homme, il se garda de le laisser paraître.

— Je suis pressé, reprit-il ; signons vite le testament et terminons cette ennuyeuse affaire.

— Ennuyeuse ! En quoi ? D'ailleurs elle ne vous ennuiera pas longtemps, car vous l'avez rendue d'une simplicité excessive.

M. Worboise se mit à lire l'acte, article par article.

— Très-bien, dit M. Boxall. Ma femme aura toute ma fortune, elle en disposera comme il lui plaira ; c'est le moins que je puisse faire pour elle. Pauvre chère âme ! je lui dois tant d'années de bonheur !

— Et elle vous en donnera encore beaucoup d'autres, je l'espère.

— Je l'espère aussi. Continuez.

— C'est parfait, reprit-il quand l'attorney eut achevé la lecture. A défaut de ma femme, mes filles hériteront de ce que je possède. Elles l'auront, du reste, en tout état de choses, car leur mère ne songera pas à les en dépouiller.

— Non, sans doute. Et après elles, qui dois-je mettre?

— Mais personne. Que voulez-vous dire?

— Cet acte est bien court. La loi prévoit toutes sortes de cas. Désignez un légataire à défaut de vos filles. C'est une pure formalité, car le pauvre diable n'a guère de chances, avec une famille aussi florissante que la vôtre, ajouta-t-il en riant.

— S'il faut nommer quelqu'un, c'est vous que je choisis, mon vieux camarade. Il n'y a pas apparence que cela vous profite beaucoup, mais ce sera un témoignage de mon estime et de mon amitié.

« Je suis bien aise, pensa M. Boxall, de lui donner une satisfaction qui tire si peu à conséquence. Il a fait semblant de rire de ma sotte boutade de tout à l'heure, mais j'ai bien vu que je l'avais blessé. Je suis toujours resté un peu campagnard, et j'ai la main rude. »

— Je vous remercie, dit simplement M. Worboise.

Le testament terminé, M. Boxall le signa, et deux commis de la maison furent appelés pour servir de témoins.

— L'acte est en règle maintenant, voulez-vous l'emporter? demanda l'homme d'affaires.

— Oh non! gardez-le. Vous avez des casiers pour ces sortes de choses. Chez moi il s'égarerait.

— Soit. Je le mets avec vos autres papiers. Tenez, voici votre carton.

M. Boxall allait se retirer.

— A propos, reprit M. Worboise, êtes-vous content de mon fils?

— Oui, oui. Il est assez régulier; Stopper ne se plaint pas de son travail.

— Mais vous? On dirait que vous avez quelque reproche à lui faire.

— Eh bien, à parler franchement, je ne pense pas qu'il soit taillé pour les affaires de banque. Il ne s'acquitte pas mal de sa besogne, mais il n'a pas l'air d'y prendre goût.

— Quelle carrière lui conseilleriez-vous donc de suivre?

— Je n'en sais rien. Il a toute l'étoffe nécessaire pour être un gentleman à la mode. Le sport et le turf lui conviendraient à merveille, et il ferait excellente figure dans un salon.

M. Boxall parlait avec amertume, car il commençait à craindre que Tom n'eût agi légèrement envers Mary. La pauvre enfant avait, dans son délire, dévoilé clairement l'état de son cœur; le banquier ne pensait pas encore qu'elle pût aimer sans être payée de retour; mais que le jeune Worboise ne répondît pas à sa tendresse par une tendresse égale, c'était, aux yeux du père, un crime irrémissible.

Or, le silence que Tom avait gardé au sujet de la maladie de la jeune fille paraissait un indice d'assez mauvais augure.

L'irritation de M. Boxall n'échappa point à son ami.

— Je ne suis pas assez riche, dit-il, pour faire de mon fils un gentleman à la mode. Il faut aussi que je songe à établir sa sœur. Ce n'est pas que je ne puisse laisser à Tom autant que vous donnerez à *chacune* de vos filles ; mais une femme se contente de peu, tandis que vos jeunes gens du turf...

Un juron énergique termina sa phrase.

— Cela ne me regarde pas, dit M. Boxall. Si cependant il dépendait de moi de lui être utile, je le ferais certainement, Worboise, par égard pour vous.

Le drôle l'a offensé de manière ou d'autre, pensa M. Worboise.

— Ayez un peu de patience avec lui, ajouta-t-il tout haut, c'est la seule chose que je vous demande.

— Ce n'est pas difficile, car je n'ai rien de grave à lui reprocher, répondit M. Boxall qui commençait à craindre d'avoir trop laissé deviner ses sentiments secrets.

Après son départ, M. Worboise s'assit et se mit à réfléchir.

— Il faut que je sache ce qui se passe dans la tête de Tom, se disait-il à lui-même. Sa mère et ce petit Simon feront de lui un imbécile, si je n'y mets bon ordre. Je vais lui parler raison pendant qu'il peut encore m'entendre et me répondre autrement que par une phrase de l'Écriture. Réussirai-je ? Y a-t-il ombre de sens dans cette cervelle ? Quand je songe qu'hier soir j'ai trouvé sur sa table dix-sept volumes de Byron ! Allons, ce matin déjà je me promettais d'avoir à ce sujet un entretien avec sa mère ; c'est le cas maintenant. Cela ne servira pas à grand' chose. Enfin, il n'importe.

Mistress Worboise recevait toujours son mari avec un air de résignation douloureuse ; elle ne pouvait comprendre que la Providence l'eût soumise au joug d'un incrédule, et pourtant, ce joug, elle devait le supporter, car il lui était enjoint de convertir son époux par l'exemple de ses vertus.

— Savez-vous, ma chère, dit M. Worboise d'un ton où le reproche perçait sous la douceur et l'enjouement dont il s'efforçait de le couvrir, savez-vous ce qu'a fait votre estimable fils ? Il a failli tuer Mary Boxall en la perdant au milieu de la neige, et il ne m'en a pas soufflé mot. Mais je suppose qu'il vous a montré plus de confiance. Vous auriez pu m'en parler.

— En vérité, monsieur Worboise, j'ai le regret de vous dire que je ne sais rien des actions de Thomas : il est complétement changé ; je ne le comprends plus. Si je n'étais clouée sur un lit de douleur,

— je ne m'en plains pas, c'est la volonté du ciel — si j'étais libre d'agir, je ne vous adresserais aucune question, je découvrirais moi-même la vérité.

— Je souhaiterais de tout mon cœur que cela vous fût possible.

— N'exprimez pas de désirs qui soient en opposition avec les décrets de la Providence.

— Oh non ! je n'en ai pas l'intention le moins du monde. Mais, dites-moi, mistress Worboise, que devons-nous faire en cette circonstance? Vous seriez aussi satisfaite que moi, j'imagine, de lui voir épouser miss Boxall. C'est une charmante enfant.

— Si j'étais sûre que le caractère de Mary se fût modifié, je serais, je l'avoue, très-contente de ce mariage... du moins au point de vue des intérêts terrestres.

— Allons, allons, ma chère, vous n'êtes pas juste envers cette jeune fille.

— Elle est aimable et bonne aux yeux du monde ; mais il faudrait qu'elle fût plus touchée de la grâce pour ramener Thomas au bien. La femme fidèle convertit le mari infidèle.

M. Worboise sourit, ce qui eut immédiatement pour effet de terminer l'entretien ; mistress Worboise prit une pose de martyre et se réfugia dans un silence obstiné.

La communication que venait de lui faire son mari la rendit soucieuse ; elle réveillait les doutes qui, plus d'une fois déjà, s'étaient élevés dans son esprit au sujet de ce maître d'allemand dont Tom suivait les cours avec tant d'assiduité. Elle avait essayé de persuader à M. Simon qu'il devait surveiller le jeune homme, s'informer de ses démarches ; mais le petit *clergyman* avait refusé de remplir le rôle d'espion. Elle prit alors une autre voie pour arriver à ce qu'elle désirait.

— Ce professeur étranger, dit-elle au ministre, mêle peut-être la théologie à ses leçons; qui sait s'il n'a point développé devant Tom quelques-unes des dangereuses hérésies allemandes et corrompu sa foi ?

La chose ne parut pas impossible à M. Simon. Les apôtres de l'erreur n'ont-ils pas coutume de se cacher sous de faux dehors pour répandre leurs doctrines ? Il offrit donc à mistress Worboise de prendre des informations, proposition que celle-ci s'empressa d'accepter.

Mais une nouvelle difficulté s'élevait. On ne connaissait ni le nom, ni la demeure de l'Allemand, et il ne fallait pas songer à questionner Thomas ; c'eût été lui inspirer des soupçons. M. Simon dut se résoudre à chercher un peu au hasard dans les environs de Bagot street.

Dès le lendemain, il se mit en campagne. Arrivé à l'entrée de Guild Court, il avisa la boutique du père de Mattie, le bouquiniste Kitely.

— Mon ami, demanda-t-il au marchand de la voix traînante qui lui était habituelle, ne connaîtriez-vous pas un maître d'allemand quelque part dans le voisinage ?

— Je ne sais vraiment pas..., dit M. Kitely, car il lui déplaisait de répondre à une question avant d'avoir appris dans quel but on la lui adressait ; je ne sais vraiment pas lequel vous indiquer, je serais fort embarrassé pour recommander l'un plutôt que l'autre.

— Cela m'est indifférent, je ne veux pas prendre de leçons. Je désire seulement parler à un professeur qui doit demeurer près de Bagot street.

— J'en pourrais compter au moins une demi-douzaine dans un rayon d'un quart de mille. Comment se nomme celui que vous cherchez, monsieur ?

— C'est ce que je suis incapable de dire.

— Alors, ce n'est pas moi qui vous l'apprendrai.

— Ayez l'obligeance de me donner l'adresse des maîtres d'allemand de ce quartier ; l'un d'eux probablement sera l'homme qu'il me faut.

— Mais, père, cria de l'arrière-boutique une petite voix argentine, le professeur le plus près d'ici est M. Moloch, cet étranger chez qui M. Worboise va tous les jours.

— C'est précisément à lui que j'ai affaire. Je vous remercie, mon enfant. Où le trouverai-je ?

— Je vais vous conduire, répondit Mattie.

— Pourquoi ne pas avoir parlé franchement tout de suite ? grommela M. Kitely en haussant les épaules ; ces clergymen sont tous les mêmes.

« *Moloch !* pensait de son côté le ministre, quel effroyable nom ! »

Il aurait volontiers ajouté que c'était un bien mauvais présage, s'il n'eût craint de céder à une superstition puérile.

L'étranger pourtant ne s'appelait pas Moloch, mais Molken. Il avait été jadis étudiant à Heidelberg, ce qui, nous devons l'avouer, n'était pas à la gloire de la célèbre université allemande, car elle n'avait pu faire de lui qu'un *fruit sec*, comme on dit en terme d'école. Les habitudes de jeu et de débauche de ce personnage avaient causé un tel scandale qu'il lui avait fallu quitter le pays, pour se soustraire aux conséquences désagréables d'une honteuse affaire, et il était venu chercher refuge à Londres. Heureusement pour Thomas, il avait jusqu'alors passé peu de temps avec lui, ses leçons ne se prolongeant

jamais, ainsi que nous l'avons vu, au delà d'un quart d'heure. Mais Molken était de ces gens qui, pareils à l'araignée, tendent silencieusement leur toile pour y prendre les imprudents dont ils comptent faire leur proie. Tom paraissait sans défiance, et il appartenait à une bonne famille, excellente raison pour le surveiller de près ; de plus, quelques mots prononcés au hasard avaient mis à découvert le point vulnérable de sa conscience, le dangereux Allemand le savait livré à un système religieux sans vie, qui était une entrave plutôt qu'un soutien.

Le même soir, Molken racontait en détail à son élève la visite qu'il avait reçue d'un clergyman, lequel, d'un ton fort doux et fort insinuant, lui avait adressé une foule de questions au sujet de Thomas. Mais, à tout cet interrogatoire, il avait répondu que M. Worboise était un excellent jeune homme qui apprenait l'allemand avec une extrême ardeur, et consacrait chaque soir une heure et demie — ici Molken jeta sur Thomas un regard significatif — à l'étude de Krummacher ou de quelque autre écrivain religieux d'une orthodoxie non moins pure.

M. Simon avait ajouté une foi aveugle aux fables qui lui étaient ainsi débitées. Pleinement rassuré lui-même, il avait cherché à tranquilliser mistress Worboise, quoique, s'il eût mieux regardé son interlocuteur, il eût senti peut-être des doutes s'élever dans son esprit. La nature, soigneuse d'ordinaire de donner aux espèces nuisibles, animaux ou plantes, quelque signe qui les fasse reconnaître, n'avait pas épargné chez Molken les avertissements de ce genre. C'était un homme sec et nerveux, d'une trentaine d'années; ses sourcils dessinaient une arcade profonde au-dessus de ses yeux noirs, qui annonçaient la perversité plus encore que l'intelligence; il avait les cheveux noirs, la barbe noire, le teint bronzé, la bouche sensuelle, de sorte qu'en l'apercevant on ne pouvait se défendre d'une répulsion instinctive. Mais il faisait bientôt oublier ces désavantages physiques par l'apparente franchise de ses manières, la vivacité de sa conversation, la variété de talents qu'il avait l'art de montrer à propos. Thomas n'avait point tardé à se réconcilier avec le visage peu sympathique de son professeur, quand il l'avait entendu parler de la littérature allemande avec une verve entraînante et un véritable sens poétique. Gœthe surtout inspirait à l'ex-étudiant de Heidelberg un culte particulier; s'il ne prenait pas pour les expliquer à son élève les plus belles œuvres de l'illustre poëte, il savait du moins choisir à merveille celles qui pouvaient servir ses desseins.

La visite de M. Simon avait mis Thomas au pouvoir de Molken qui, grâce à cette maladroite intervention, était maître des secrets du jeune homme. A partir de ce jour, leurs relations devinrent plus familières;

on abandonna les livres, et l'aventurier, à la grande joie de son nouvel ami, entreprit de lui enseigner l'escrime, tout en entremêlant les exercices de conversation allemande, ce qui sans doute donnait à Thomas quelques notions de cette langue, mais ne le préparait nullement à la correspondance commerciale.

Cependant mistress Worboise gardait encore des doutes au sujet des opinions théologiques du maître d'allemand. Elle résolut d'avertir son fils de se tenir sur ses gardes, et le soir, quand il vint dans sa chambre, elle lui dit :

— J'ai prié M. Simon de voir votre professeur, Thomas. Il paraît que vous faites de grands progrès. Pourquoi ne me parlez-vous jamais de vos études? Je suis fort satisfaite de votre assiduité au travail, mais l'allemand est une langue dangereuse et qui fourmille d'erreurs. Défiez-vous, mon fils, des séductions de la philosophie mondaine, fermez l'oreille aux discours de sa fausse sagesse.

Tom la laissa, sans l'interrompre, entamer une longue dissertation sur des systèmes métaphysiques qu'elle ne comprenait pas elle-même. Il se félicitait de la discrétion de Molken ; il ne songeait pas que, confirmer par son silence les mensonges de l'Allemand, c'était en devenir le complice.

VIII

HYDE-PARK.

Après un court intervalle d'apaisement, l'hiver avait repris ses rigueurs. La neige couvrait de nouveau le sol, et de minces colonnettes de glace pendaient aux toits des maisons. C'était l'heure où s'ouvrent les écoles du dimanche, mais Tom avait résolu de n'y point aller. Il dirigea sa promenade du côté de Guild Court. Un quart d'heure plus tard il était chez la vieille mistress Boxall.

— Vous devriez sortir, Lucy, dit-il à la jeune fille, il fait froid, mais le temps est magnifique.

— Bonne maman est souffrante, répondit-elle, je ne puis la laisser seule.

— Que je ne vous retienne pas, enfant, s'écria mistress Boxall en voyant le désappointement de Tom. Vous m'obligeriez à souhaiter d'être dans la tombe, si, à cause de moi, vous deviez être privée de toute distraction. Allez, ma chérie, et ne vous tourmentez pas ; d'ailleurs, vous ne serez pas bien longtemps.

— Oh non, grand'mère, une heure au plus, dit Lucy.

Elle embrassa tendrement la vieille femme; puis, quand elle l'eut installée dans son grand fauteuil, à côté d'un bon feu, elle partit avec Thomas.

Ils avaient pris le chemin d'Hyde-Park. Les arbres de l'élégante promenade offraient un aspect fantastique. Chaque tronc, chaque branche, chaque ramille étaient, du côté du vent, revêtus d'une couche de neige cristallisée par le froid et dont la blancheur faisait ressortir la teinte noire de la face opposée. Le ciel, chargé de nuages d'une couleur laiteuse, laissait percer comme à regret les rayons d'un soleil sans chaleur, pâle fantôme qui semblait en harmonie avec le paysage. Mais ce que Thomas voyait seulement, c'était le contraste heureux de ce fonds monotone avec la toilette de sa compagne. Un peintre eût aimé à la représenter ainsi, enveloppée dans une mante rouge dont les plis se drapaient gracieusement autour d'elle; ses mains étaient cachées dans un manchon de grèbe, et ses pieds, emprisonnés dans de mignonnes bottines de peau, laissaient sur la neige une empreinte légère. Quant à son chapeau, nous n'entreprendrons pas de le décrire. Si la coiffure est ce qu'elle doit être, elle relève la beauté du visage, et alors qui peut songer à un chiffon de tulle ou de velours?

— Comme votre manteau resplendit au milieu de cette neige! dit Thomas.

Lucy reçut le compliment avec un sourire, et les deux jeunes gens entrèrent dans le jardin. La neige épaisse et profonde amoncelée sur la terre gardait son éclat immaculé, car peu de promeneurs étaient venus visiter Hyde-Park; l'habitant des villes fuit plutôt qu'il ne recherche la vue des sévères magnificences de l'hiver; Lucy était au contraire charmée de la différence qui existait entre ces blanches allées, ces arbres couverts de givre et les rues grises et sales qu'ils avaient suivies.

— Que les choses de ce monde seraient belles si elles restaient telles que Dieu les a faites, dit-elle à Tom.

Le jeune homme, absorbé dans une muette contemplation, sortit de sa rêverie.

— Oui, en vérité, répondit-il; tout à l'heure nous n'avions sous les pieds qu'une boue immonde; ici, tout est radieux et pur. Voyez combien le soleil, à demi-voilé cependant, fait jaillir d'étincelles et briller de diamants sur les arbres qui nous entourent. Et ces grilles, de quelle délicate décoration elles sont revêtues! Regardez ces légères stalactites formées par la glace; l'artiste le plus habile n'en saurait découper d'aussi gracieuses. Vous avez raison, Lucy, l'homme gâte l'œuvre de la nature. Heureux encore s'il gardait intacte

dans son cœur l'image du bien et du vrai qu'il y trouve gravée!

Thomas n'avait jamais parlé à la jeune fille avec autant de véhémence et de tristesse, jamais il n'avait autant souffert de la plaie secrète qui paralysait ses nobles aspirations. Son esprit était généreux, son âme droite et sincère, l'éducation mauvaise qu'il avait reçue n'avait pu pervertir entièrement ces qualités natives.

— Ne pas détruire l'œuvre divine, faire fructifier les vertus dont la Providence a mis en nous le germe, voilà cependant quel doit être le but de notre vie, reprit Lucy d'un air pensif.

Tom ne répondit pas. Il était profondément ému, les courtes paroles qu'il venait d'entendre produisaient sur lui une impression plus vive que toutes les homélies de M. Simon. Étonnée de son silence, la jeune fille leva les yeux et s'aperçut de son trouble. Ce regard plein d'inquiétude et de tendresse fit déborder l'angoisse qui remplissait son âme.

— Oh Lucy! s'écria-t-il, si vous pouviez m'aider à devenir meilleur!

Il n'aurait parlé ainsi à nul autre. M. Simon, sa mère elle-même, éveillaient en lui l'esprit de résistance. Mais Lucy avait tant de douceur, elle songeait si peu à le dominer, qu'il était facile avec elle d'être humble sans éprouver d'humiliation.

— Je ne sais, dit-elle avec un soupir, comment je vous serais utile, Tom. Vous avez plus de lumières que moi sur ces sortes de choses. Il est un sujet cependant dont je voulais vous entretenir, parce que... Elle hésita un moment, puis ajouta d'une voix plus basse : parce que cela me cause beaucoup de chagrin.

Elle avait posé sa main sur la sienne ; il la contemplait avec amour; elle prit courage et continua :

— Je n'aime pas la manière dont nous agissons, Tom ; j'en ai toujours eu du regret, mais j'y ai pensé plus sérieusement depuis quelques jours. Je suis sûre que vous avez l'intention d'arranger tout pour le mieux; cependant, je ne puis m'empêcher d'être mécontente de moi-même.

— Que voulez-vous dire, Lucy? s'écria Thomas qui déjà s'irritait en pressentant un reproche.

Il avait demandé à la jeune fille de le rendre meilleur, mais il ne voulait pas souffrir qu'elle mît le doigt sur la blessure.

— Ne vous fâchez pas, Tom... Je souhaiterais, vous le savez, que votre mère fût instruite de tout.

Elle avait dit ces derniers mots très-vite, et son visage s'était couvert de rougeur.

— Elle l'apprendra quand il en sera temps, répondit brusquement Thomas. Vous ne connaissez pas ma mère, sans cela, vous ne seriez pas si impatiente de la mettre dans notre secret.

— Votre père ne pourrait-il lui parler et vous faciliter cette confidence?

— Mon père me chasserait, si je ne renonçais pas à vous, et comme je ne veux pas le faire, comme il me serait en ce moment peu agréable d'être banni de la maison, attendu que je n'ai encore nul moyen de me tirer d'embarras, vous me permettrez, Lucy, de garder le silence.

— Je ne vous suivrai pas sur ce chemin, Tom. D'ailleurs, vos parents seraient informés un jour ou l'autre de vos visites chez ma grand'mère, soyez-en certain.

— Oh que non! Qui les en instruirait?

— Ne croyez pas que j'aie eu l'intention de vous épier, Tom, parce que j'ai entendu vos dernières paroles, dit derrière les jeunes gens une voix railleuse, celle de Charles Wither. Je suis aise cependant d'avoir cette occasion de vous donner un conseil utile. Défiez-vous de M. Stopper, notre chef de bureau, j'ai remarqué qu'il vous surveille de près, et je ne crois pas qu'il vous veuille de bien. Je vous ai fait peur, miss Burton, recevez mes excuses, ajouta-t-il en se tournant vers Lucy. Je n'aurais pas troublé votre entretien, si je n'avais pensé devoir recommander à Tom d'être prudent. Je serais désolé de laisser un camarade se mettre dans l'embarras.

La façon avec laquelle Wither lui parlait, rendit la pauvre Lucy toute confuse. Elle devint pâle comme la mort et abaissa d'une main nerveuse son voile sur son visage.

— Cela ne me regarde pas, Tom, j'en conviens; mais suivez mon avis. Songez, ajouta-t-il en se rapprochant du jeune homme pour n'être pas entendu de Lucy, qu'il vous faudra finir par rompre cette liaison; le plus tôt sera le mieux. Si le vieux Boxall venait à découvrir la chose, il ferait un vacarme du diable. Vous devez aussi penser à votre père et à Mary Boxall; suivez mon conseil.

Il s'éloigna en adressant à Tom un amical signe de tête, et il disparut bientôt dans Cumberland street.

Restés seuls, les deux jeunes gens furent quelques minutes sans échanger une parole. Un voile sombre s'était étendu sur eux; ils marchaient l'un près de l'autre, Thomas mécontent, Lucy humiliée.

— Reconduisez-moi à la maison, dit-elle enfin.

— Très-bien, répliqua le jeune homme; vous n'êtes pas fâchée, sans doute, de prendre prétexte de ces misérables propos pour rompre avec moi?

— Oh ! Tom ! s'écria Lucy qui fondit en larmes.

— Que voulez-vous faire alors ?

— Il faut nous séparer, dit la jeune fille. Nous pourrons penser l'un à l'autre, mais nous devons cesser de nous voir... au moins jusqu'à ce que les choses soient changées.

— Elles ne changeront pas tant que je serai sous la dépendance de mon père. Oh ! que je voudrais être mon maître !

Un nouveau silence suivit ces paroles. Lucy s'efforçait de cacher les larmes qui, malgré elle, s'échappaient de ses yeux, mais une funeste lumière se faisait dans son esprit, elle commençait à s'apercevoir que Tom était incapable d'une résolution virile, qu'il se réfugiait dans l'ombre et le mystère au lieu de marcher loyalement au grand jour et d'obéir à sa conscience.

Ils revinrent à Guild Court dans une disposition bien différente de celle qu'ils avaient au départ. La nuit tombait, le vent devenait vif ; pourtant ce n'était point là ce qui faisait frissonner les membres de Lucy Burton. Un froid intérieur l'avait saisie, une tristesse poignante s'était emparée d'elle.

— Lucy, ma bien-aimée, dit Tom, ne décidons encore rien ce soir. Permettez-moi de venir vous voir demain, nous aurons eu jusque-là le temps de réfléchir. Quant à ce Stopper, je ne le crains pas ; je saurai bien être aussi fin que lui.

Lucy ouvrait la bouche pour répondre que ce n'était pas en s'abaissant à employer la ruse qu'il se préparerait à rentrer dans le chemin de la franchise et de la droiture. Mais elle se contint, et, prenant congé de Tom avec un faible sourire, elle rentra chez elle.

La pauvre enfant parvint à cacher devant sa grand'mère la douleur qui l'oppressait. Ce fut seulement quand elle se trouva seule dans sa petite chambre que, tombant à genoux, elle se mit à prier et à pleurer convulsivement. Jusqu'alors, sa foi dans la loyauté de Thomas avait été complète ; maintenant elle doutait, c'en était assez pour la rendre misérable. Elle repassait dans sa mémoire toutes les phases de leur mutuel amour, et, pour la première fois, elle rapprocha mille circonstances, qui d'abord lui avaient paru insignifiantes, mais qui, jointes ensemble, jetaient un jour fâcheux sur la conduite du jeune homme. Elle le voyait faible, incertain, combattu par les influences les plus contraires, incapable enfin d'être pour elle le guide et l'appui que toute femme rêve dans celui à qui elle donne son cœur. Combien l'avenir lui semblait sombre et vide ! Thomas lui manquant, tout croulait autour d'elle, car elle n'avait pas encore appris à s'appuyer sur la seule force véritable. C'était par une sorte d'instinct semblable à celui qui pendant la tempête fait implorer au matelot le secours du ciel, qu'elle avait dans ce moment d'angoisse retrouvé sur ses lèvres

les prières de son enfance; sa mère, morte trop tôt, n'avait pu lui enseigner à chercher ailleurs qu'ici-bas l'assistance qui ne manque jamais, le baume qui guérit toutes les blessures. Quant à sa grand'-mère, restée insouciante et frivole au milieu des plus rudes traverses, à peine avait-elle senti pour elle-même le besoin de ce divin secours.

Pendant ce temps, Thomas réfléchissait aux paroles de Wither. « M. Boxall, se disait-il, vraiment c'est bien lui qui m'inquiète ; d'ailleurs, je suis en règle de ce côté-là. Je ne m'étais pas engagé, on n'a pu me faire aucun reproche. » En parlant ainsi, Tom songeait à une démarche qu'il avait faite la veille, et dont plus tard nous rendrons compte au lecteur ; mais il ne parvenait pas à se rassurer complétement ; il comprenait que l'heure de la crise approchait, que son secret ne lui appartiendrait bientôt plus, mais au lieu de puiser dans cette certitude l'énergie d'agir, il s'efforçait de fermer les yeux sur l'abîme ouvert devant ses pas.

ÉMILE JONVEAUX.

La suite au prochain numéro.

DISCOURS

POUR LA

PROFESSION DE FOI CATHOLIQUE

ET POUR LA PREMIÈRE COMMUNION D'UNE PROTESTANTE CONVERTIE

prononcé par le R. P. HYACINTHE, carme déchaussé

DANS LA CHAPELLE DES DAMES DE L'ASSOMPTION, A PARIS, LE 14 JUILLET 1868

Le *Correspondant* a publié, dans sa dernière livraison, un travail qui a été fort remarqué sur *le catholicisme aux États-Unis*, et nous sommes heureux de le faire suivre d'un discours simple et touchant adressé, par le P. Hyacinthe, à une dame américaine convertie, dans laquelle nous aimons à voir la personnification de sa nation tout entière :

Misericordias Domini in æternum cantabo.
Je chanterai éternellement les miséricordes du Seigneur.
(*Au livre des Psaumes.*)

Madame et ma sœur en Jésus-Christ,

C'est vous qui m'avez donné le texte et le sujet de cette exhortation. C'est vous qui, débordant de reconnaissance envers celui qui vous a appelée des ténèbres à son admirable lumière, m'avez demandé d'oublier cet auditoire, de ne penser qu'à vous et à Dieu, et de ne vous parler que de sa miséricorde étendue à toutes les époques de votre vie. Je vous obéis, et prenant cette vie dans les trois dimensions qui mesurent le temps, j'essayerai de dire dans la vérité simple et l'abandon pieux d'un épanchement du cœur les conseils de Dieu sur votre passé, sur votre présent, sur votre avenir. L'histoire des

âmes chrétiennes est la plus merveilleuse en même temps que la plus cachée des histoires. Les événements plus extérieurs qui agitent les sociétés n'ont qu'en elle leur sens intime et leur raison dernière, et lorsque nous pourrons la lire en son entier au livre de Vie, dans la lumière de l'éternité, nous y trouverons la justification sans réplique de la Providence de Dieu sur les choses humaines, et les vrais titres de noblesse de notre race dans le sang et la grâce du Christ. « Nous chanterons éternellement les miséricordes du Seigneur ! »

I

Et d'abord, madame, quelles furent ces miséricordes sur votre passé, et pour le mieux entendre, qu'avez-vous été vous-même jusqu'ici? Je suis embarrassé pour le dire. Bien que née au sein de l'hérésie, vous n'étiez pas hérétique. Non, par la grâce de Dieu, vous n'étiez pas hérétique, et rien ne saurait me contraindre à vous donner ce nom cruel, justement cruel, contre lequel réclame toute la connaissance que j'ai de votre passé. L'un des docteurs les plus exacts et les plus sévères de l'antiquité chrétienne, saint Augustin, refuse en plusieurs de ses ouvrages de comprendre parmi les hérétiques ceux qui, nés en dehors de l'enceinte visible de l'Église catholique, ont gardé dans leur cœur l'amour sincère de la vérité et sont disposés à la suivre dans toutes ses manifestations et dans toutes ses exigences[1]. Ce qui fait l'hérésie, c'est cet esprit d'orgueil, de révolte et de schisme qui a éclaté dans les cieux, lorsque Satan, divisant les anges de lumière, voulut refaire à sa guise la théologie éternelle et réformer l'œuvre de Dieu dans le monde ; c'est ce souffle tombé des narines de l'archange en courroux pour lui susciter d'âpres continuateurs à travers les siècles. Douce et humble de cœur, vous n'avez jamais respiré ce souffle-là. Vous n'étiez donc pas hérétique.

Mais alors qu'étiez-vous? — J'interrogeais un jour l'un de vos compatriotes les plus distingués, protestant de naissance, devenu catholique et prêtre[2], et dans l'élan de cette curiosité pieuse qui

[1] Voir surtout la lettre XLIII de l'édition des Bénédictins de Saint-Maur. — « Qui sententiam suam, quamvis falsam atque perversam, nulla pertinaci animositate defendunt, præsertim quam non audacia præsumptionis suæ pepererunt, sed a seductis atque in errorem lapsis parentibus acceperunt, quærunt autem cauta sollicitudine veritatem, corrigi parati, dum invenerint, *nequaquam sunt inter hæreticos deputandi.* »

[2] Le R. P. Hecker, fondateur et supérieur de la Congrégation de Saint-Paul.

s'attache à l'histoire des âmes, je lui adressais cette même question : Qu'étiez-vous? — Je n'appartenais à aucune communion protestante, me répondit-il, j'avais été baptisé dans l'église de mes parents, mais je n'avais jamais partagé leur foi. — Vous étiez donc rationaliste? répliquai-je. — Non, dit-il en souriant, nous ne connaissons pas aux États-Unis cette maladie mentale des Européens. — Je rougis et me tus un instant, puis je le pressai de s'expliquer. Alors il me fit cette magnifique réponse : J'étais un homme naturel, cherchant la vérité avec son intelligence et son cœur!

Eh bien, madame, vous étiez cela, vous aussi : une noble nature de femme cherchant la vérité dans l'amour et l'amour dans la vérité. Mais vous étiez de plus une chrétienne, et même une catholique.

Il est une distinction fondamentale, sans laquelle il devient impossible d'être juste envers les communions séparées de l'Église catholique et envers les âmes qui en font partie. Tout schisme religieux renferme dans son sein deux éléments contraires : l'élément négatif, qui le fait être un schisme et le plus souvent une hérésie, et l'élément positif, qui lui conserve une part plus ou moins large dans l'antique héritage du christianisme. Non-seulement distincts, mais hostiles, ces deux éléments sont rapprochés pourtant jusque dans leurs combats : les ténèbres et la lumière, la vie et la mort s'y mêlent sans se confondre, et il en résulte ce que j'appellerai le mystère complexe et profond de la vie de l'erreur. Pour moi, je ne fais pas à l'erreur cet honneur immérité de supposer qu'elle puisse vivre de sa propre vie, respirer de son propre souffle et nourrir de sa propre substance des âmes qui ne sont pas sans vertus et des peuples qui ne sont pas sans grandeur!

Madame, le protestantisme, comme protestantisme, est cet élément négatif que vous avez répudié et auquel, avec l'Église catholique, vous avez dit anathème. Mais le protestantisme n'a pas été seul dans votre passé religieux : à côté de ses négations, il y avait des affirmations, et comme un fruit savoureux renfermé sous des écorces amères, vous possédiez le christianisme dès votre berceau.

Avant de venir à nous, vous étiez chrétienne par le baptême validement reçu, et quand la main de votre ministre répandait l'eau sur votre front avec les paroles de la vie éternelle : « Je vous baptise au nom du Père, du Fils et de l'Esprit, » c'était Jésus-Christ lui-même qui vous baptisait. Peu importe la main, s'écrie saint Augustin, que ce soit celle de Pierre ou celle de Paul, c'est le Christ qui baptise. C'était le Christ qui vous faisait sa fiancée, qui recevait votre foi et vous jurait la sienne. Le fond de votre être moral, cette partie sacrée qui dans les âmes nobles répugne instinctivement à l'erreur, le Verbe

se la consacrait à lui-même, et comme une vierge chaste, il la réservait pour les cieux! *Virginem castam exhibere Christo* [1]!

Chrétienne par le baptême, vous l'étiez encore par l'Évangile. Ce fut le livre de votre enfance, et vous y avez bégayé du même coup les secrets de cette foi divine qui est de tous les temps, parce qu'elle vient de l'éternité, et les accents de cette langue anglo-saxonne qui est de tous les lieux, parce qu'elle domine le globe en le civilisant. Ah! sans doute le libre examen, sous l'empire duquel vous avez vécu, est une source d'erreurs sans nombre, mais, encore une fois — rendons-en gloire à Dieu — à côté du principe protestant, chez les protestants eux-mêmes, il y a le principe chrétien; à côté du libre examen, il y a l'action de cette grâce surnaturelle reçue dans le baptême, et ce sens mystérieux dont parle saint Paul : « Nous avons reçu le sens du Christ [1], » et dont saint Jean disait : « Vous avez l'onction du Saint, et vous connaissez toutes choses [2]. » Aussi, quand nous avons relu ensemble cet Évangile qui a divisé nos ancêtres, j'étais doucement surpris, à chaque page, de voir que nous l'entendions dans un même sens, et que par conséquent en le lisant vous-même hors de l'Église, vous ne l'aviez pas lu sans l'Esprit de l'Église.

Enfin, ma fille, avec le Baptême et l'Évangile, avec le Sacrement et le Livre, vous aviez la Prière, cette chose intérieure, invisible, ineffable, mais réelle entre toutes : langage par excellence de l'âme à Dieu et de Dieu à l'âme, commerce personnel et direct du plus humble chrétien avec son Père qui est dans les cieux.

Que vous manquait-il donc? — Je me souviens d'une parole que vous me disiez, encore protestante : « Vous, moine, et moi, puritaine, nous sommes pourtant du même sang royal! » Vous disiez vrai, et non point parce que vous étiez puritaine, mais parce que, quoique puritaine, vous étiez chrétienne, nous étions tous deux du sang royal et divin. Vous étiez enfant de la famille comme moi, mais votre berceau, dans une nuit d'orage, avait été emporté par des mains imprudentes loin de la maison paternelle. Cette maison, dont vos yeux n'avaient pu garder l'image, dont vos lèvres ignoraient le nom, vous la redemandiez par vos larmes, par vos cris, par tous les élans de votre âme. Ce qui vous manquait, ma fille, c'était de la retrouver, de pleurer à son seuil, d'embrasser ses vieux murs et d'y habiter à jamais!

Vous la retrouvâtes à Rome, dans ce temple de Saint-Pierre, le

[1] II Cor., xi, 2.

[2] Nos autem sensum Christi habemus. I Cor., ii, 13.

[3] Sed vos unctionem habetis a Sancto, et nostis omnia... Et non necesse habetis ut aliquis doceat vos, sed sicut unctio ejus docet vos de omnibus, et verum est, et non est mendacium. I Joan., ii, 20 et 27.

plus vaste et le plus splendide que l'homme ait élevé à son Dieu, mais vaste et splendide surtout aux yeux de la foi et parce qu'il est l'image de la société universelle des enfants de Dieu sur la terre : « Afin que les enfants de Dieu, qui étaient dispersés, soient réunis en un seul [1]. » Venue de la grande dispersion des âmes qui est l'œuvre de l'homme dans le protestantisme, vous contempliez enfin leur unité suprême qui est l'œuvre de Dieu dans le catholicisme. Émue subitement et jusqu'au fond de l'âme, vous cherchiez autour de vous — c'est votre touchant récit que je répète ici — vous cherchiez un prêtre de votre langue, non pour vous confesser — vous en ignoriez la nécessité — mais pour lui dire votre joie d'avoir enfin trouvé ce foyer de l'âme, *ce chez moi*, ce *home* sacré, si cher à votre race, et plus nécessaire dans l'ordre religieux que dans l'ordre domestique. « C'est ici mon repos pour les siècles des siècles : ici j'habiterai, parce que je l'ai choisi [2] ! »

II

J'ai essayé de dire quel fut votre passé, madame, et comment la miséricorde de Dieu y préparait de longue main la merveille de votre présent. Quelle est maintenant cette merveille? Ce sont vos noces mystiques avec Jésus-Christ par la communion à son vrai corps et à son vrai sang dans le sacrement de sa véritable Église. Fiancée de Dieu dans le baptême, vous devenez son épouse dans l'eucharistie. Oh ! bienheureuse êtes-vous d'avoir été appelée au souper des noces de l'Agneau [1] !

Ce n'est pas sans un motif touchant que vous avez choisi le 14 juillet pour accomplir cet acte solennel. Ce jour est l'anniversaire de votre mariage, de ce mariage brisé par la mort. Jeune encore et mère d'un orphelin, vous pouviez former des liens nouveaux qui auraient donné un père à votre enfant en vous donnant à vous-même un époux. Vous en avez décidé autrement, et faisant de votre entrée dans l'Église catholique le point de départ d'une immense transformation dans votre vie spirituelle, vous avez voulu qu'à cette même date, dans le souvenir de ces mêmes tendresses et de ces mêmes douleurs, votre main souffrante se posât dans la main de l'Époux crucifié pour ne s'en détacher jamais.

Qu'il est beau dans son sang et à travers vos larmes, cet Époux du

[1] Ut filios Dei, qui erant dispersi, congregaret in unum. Joan., XI, 52.
[2] Psalm. CXXXI, 14.
[3] Beati qui ad cœnam nuptiarum Agni vocati sunt. Apoc., XIX, 9.

Calvaire, et comme il était bien fait pour vous, ma fille ! Ce n'est plus seulement « la patience souriant longuement à la douleur[1], » c'est l'amour s'enivrant de la souffrance et se reposant dans la mort. Il me souvient du jour où je vous reçus pour la première fois au parloir de mon humble couvent : le crucifix catholique était déjà sur votre poitrine, et vers cette autre croix suspendue au mur et qui présidait à notre entretien, vos yeux se levaient par moments, pleins de rayons et de larmes, avec une expression qui disait toute votre âme, tout ce qui lui manquait encore, tout ce qu'elle pressentait déjà.

Je ne voudrais rien exagérer, et surtout je ne voudrais offenser personne, mais ne puis-je pas dire que la sphère où se meut d'ordinaire la piété protestante est le divin plutôt que Dieu lui-même ? C'est la conscience, avec cette forte trempe tout à la fois évangélique et personnelle ; c'est le respect du vrai, le goût instinctif des choses morales et religieuses. Tout cela, c'est ce que j'ai appelé le divin, ce n'est pas Dieu ; c'est le glorieux rayon du soleil, ce n'en est pas le disque éblouissant. Où donc est le tressaillement de l'âme au Dieu vivant ? « Mon âme a eu soif du Dieu fort et vivant. Quand viendrai-je et quand paraîtrai-je devant sa face[2] ? » Où est le commerce habituel du cœur et des œuvres avec le Verbe fait chair, et ces larmes répandues, comme Madeleine, à ses pieds, et cette tête renversée, comme Jean, sur son cœur, et tout ce que le livre de l'*Imitation* nomme si bien l'amitié familière de Jésus ? Où est enfin, pour tout dire en un mot, cette présence réelle qui, du Sacrement, comme d'une source cachée, s'écoule pareille à un fleuve de paix sur toute la journée du vrai catholique pour la réjouir et pour la féconder ?

Cet Emmanuel, ce Dieu avec nous, il vous attendait dans notre Église et dans ce sacrement qui vous attirait avec tant de puissance alors même que vous n'y croyiez qu'à demi. Vous n'aviez trouvé dans votre culte, comme dans l'antique Synagogue, que des figures et des ombres : elles vous parlaient de la réalité, mais sans la contenir ; elles allumaient votre soif, mais sans l'étancher : éléments infirmes et vides, qui n'ont plus leur raison d'être après que le voile du temple a été déchiré et que les réalités éternelles sont à découvert. Les choses anciennes ont passé, les choses nouvelles sont venues[3]. Oh ! bienheureuse êtes-vous d'être introduite enfin dans la salle des noces de l'Agneau !

Toutefois, madame, si le Christ a séduit votre cœur — c'est le

[1] Shakespeare.
[2] Psalm. XLI, 3.
[3] II Cor., v, 17.

mot du prophète : Vous m'avez séduit, Seigneur, et j'ai été séduit ; vous avez été le plus fort, et vous avez prévalu contre moi[1] — il a respecté tous les droits de votre raison et de votre liberté. Ce que vous avez résolu, ce que vous allez accomplir, vous l'avez pesé longtemps dans les balances de votre conseil ; et je vous dois cette justice, que vous avez porté la réflexion jusqu'au scrupule et la maturité jusqu'à la lenteur. Tant vous redoutiez dans ce grand acte religieux un autre caractère que celui de la conscience personnelle ! Tant vous teniez à en écarter jusqu'à l'ombre de l'influence des hommes au dehors, jusqu'à l'ombre de l'influence de l'imagination ou du sentiment au dedans !

C'est ainsi, du reste, que Jésus-Christ vous voulait à lui. Époux d'amour, il est en même temps un époux de vérité et de liberté, et c'est pourquoi, en attirant les âmes, il ne les trompe ni ne les contraint jamais. Il est l'éternel Verbe engendré dans la raison du Père, né dans l'épanchement de la splendeur infinie : il se souvient de son origine, et quand il vient à nous, ce n'est pas à la faveur de nos ténèbres, mais dans la sincérité de sa lumière. Et parce qu'il est Vérité, il est aussi Liberté : il s'incline respectueusement[2] devant la liberté de l'âme, image et fille de la sienne, il désapprend la langue du commandement pour n'employer que celle de la prière. Ouvre-moi, ma sœur et mon amie, s'écrie-t-il dans les sacrés cantiques, ouvre-moi, car il fait froid dehors et mes cheveux sont pleins de la rosée des nuits[3]. Me voici, dit-il encore dans l'Apocalypse, je suis à la porte et je frappe. Si quelqu'un m'ouvre, j'entrerai à lui, et je mangerai avec lui et lui avec moi[4]. Il ne force pas l'entrée du cœur, il entre si l'on ouvre. Ravissante parole, et qui prouve qu'en Dieu, comme dans l'homme, l'amour a les mêmes délicatesses. Le véritable amour respecte autant qu'il aime, et ne veut tenir son triomphe que de la liberté !

Est-ce tout cependant ? A cet amour jaloux la liberté ne suffit pas : il faut de plus la lutte et le sacrifice. Quelles furent les contradictions sanglantes qui rendirent votre choix, de libre qu'il était, si difficile et si douloureux ? Je ne le dirai pas. Famille, amis, patrie, j'ai vu de trop près ces blessures sacrées pour oser y toucher. Je dirai seulement que j'avais ignoré jusqu'ici ce qu'il en coûte, même à l'esprit le plus convaincu, même à la volonté la plus ferme, pour quitter la religion de sa mère et de son pays !

[1] Jérémie, xx, 7.
[2] Cum magna reverentia disponis nos. Sap., xii, 18.
[3] Cant., v, 2.
[4] Apoc., iii, 20.

Ah ! pourquoi faut-il que, sur ce noble sol des États-Unis, notre Église soit encore, je ne dis pas inconnue, mais méconnue de tant d'âmes ? Plût à Dieu qu'elle fût seulement inconnue ! Un apôtre nouveau irait invoquer sur ces bords le Dieu que Paul invoquait devant l'Aréopage, *ignoto Deo*, l'Église qu'ils aiment dans son idée sans la connaître dans sa réalité ; et, libre de préjugés, la sérieuse Amérique l'accueillerait mieux que la légère Athènes. Mais on croit nous connaître, et l'on nous voit à travers de telles ignominies, que notre nom n'excite que le dégoût ou la haine. Combien dureront encore ces malentendus séculaires, et quand Dieu commandera-t-il enfin que le mur de division s'écroule ? Du moins il dépend de nous de préparer ce jour si désirable en nous rapprochant les uns des autres, non pas, sans doute, par des concessions doctrinales qui seraient criminelles si elles n'étaient chimériques, mais par l'abandon de nos préjugés réciproques devant la réalité mieux connue, et par la formation de ces relations bienveillantes où l'estime et la charité peuvent unir déjà ceux que la diversité des croyances sépare encore. Pour moi, c'est mon vœu le plus ardent, et, à mesure que j'apprends à connaître la situation des choses religieuses en ce siècle, ce sentiment revêt un caractère plus vif et plus pressant. Puis donc que voici le temps où le jugement doit commencer par la maison de Dieu[1], sachons donner l'exemple, nous catholiques romains : levons-nous résolûment, et tendons une main loyale à nos frères séparés et pourtant bien aimés.

Mais que dis-je, et n'est-ce pas vous, madame, qui êtes venue à nous la première à travers ces obstacles que je n'ai pu raconter ? Vous les avez franchis à la sueur de votre front, dans le sang de votre âme ; car, comme le dit si bien saint Augustin, il est un sang de l'âme[2], et c'est celui que vous avez versé. Vous avez écarté de vos mains héroïques ces pierres carrées entre lesquelles vous étiez enfermée, comme la fille de Sion ; vous avez redressé vos sentiers, et vous êtes venue[3].

Ah ! laissez-moi vous accueillir avec ces paroles dans lesquelles vous exprimiez vous-même, il y a quelques jours à peine, l'inspiration qui faisait votre force : « Mon amour, ma beauté m'appelle. Je reconnais sa voix, et, bien que faible et tremblante, je viens à Lui ! »

[1] Quoniam tempus est ut incipiat judicium a domo Dei. I Petr., IV, 17.
[2] Est quidam sanguis animæ.
[3] Conclusit vias meas lapidibus quadris, semitas meas subvertit. Thren., III, 9.

III

Achevons le cantique des miséricordes de Dieu sur votre âme. Fiancée par le baptême au sein même de vos erreurs involontaires, épouse par l'eucharistie dans l'intégrité de la foi et de la charité catholiques, que vous reste-t-il pour achever le cycle de l'amour surnaturel et pour y consommer votre vie, sinon de devenir mère par l'apostolat?

Le Seigneur parlait un jour à la foule, lorsqu'on vint l'avertir que sa mère et ses frères étaient dehors et le demandaient. Promenant autour de lui son regard inspiré : Qui est ma mère et qui sont mes frères? s'écria-t-il. Puis étendant la main sur l'assemblée frémissante, il dit : Voici ma mère et mes frères. Quiconque fait la volonté de mon père qui est dans les cieux est mon frère et ma sœur et ma mère[1]. Le pape saint Grégoire le Grand, expliquant dans une homélie cet enseignement du Maître[2], trouvait une difficulté dans ce mot : c'est ma mère. Ses frères et ses sœurs, sans doute, nous le sommes réellement par l'accomplissement de la volonté de son Père; mais comment une créature autre que Marie peut-elle être appelée sa mère ? Et le grand pape remarque aussitôt que toutes les fois qu'une âme, par la parole, par l'exemple, par une influence spirituelle de quelque nature qu'elle soit, produit et développe dans une autre âme le Verbe de Dieu, la Vérité substantielle et vivante, la Justice et la Charité, Jésus-Christ en un mot — car Jésus-Christ est tout cela — elle devient, dans une réalité supérieure à la réalité des entrailles maternelles, la mère de Jésus dans cette âme et la mère de cette âme en Jésus.

Eh bien, madame, Dieu, si je ne me trompe, vous réserve une part de son choix dans cette grâce de la maternité spirituelle. Il est des êtres chéris dont je ne peux parler, le respect et l'émotion m'arrêtent ; mais vous serez leur mère en Jésus, leur mère dans l'intégrité de leur liberté comme vous avez été son épouse dans la plénitude de la vôtre. Puis il est d'autres âmes sans nombre et sans nom, du moins pour notre faible pensée, mais qui sont comptées et inscrites au livre de l'élection divine, et que la puissance mystérieuse de votre apostolat recueillera des quatre vents du ciel. Car le Seigneur n'a point parlé en vain : « Il en viendra beaucoup de l'Orient et de l'Oc-

[1] Matth., XII.
[2] Homil. 3 in Evang.

cident, et il s'assoiront avec Abraham, Isaac et Jacob au royaume des cieux, et les enfants du règne seront jetés dehors [1]. » Oui, beaucoup nés comme vous dans l'hérésie sans avoir été hérétiques, ignorants sans avoir été coupables, accourront au festin de la vérité catholique, au joies de l'unité retrouvée, tandis qu'hélas! plusieurs d'entre nous, zélés pour la lettre, mais la faisant servir à étouffer l'esprit, se verront exclus peut-être du royaume de Dieu dont ils ne font pas les fruits [2].

Allez donc comme un missionnaire de paix et de lumière vers ces régions qui vous attendent, et dont, par un conseil particulier de la Providence, l'avenir moral est presque tout entier entre les mains des femmes. Vous n'aurez point à regretter cette prédication publique que votre sexe vous interdit : vous parlerez dans l'éloquence modeste et persuasive de la conversation, vous parlerez par votre personne et votre vie entières, libre et soumise à la fois, humble et fière pourtant, austère et tolérante, poussant l'amour de Dieu jusqu'aux aspirations les plus sublimes et l'amour du prochain jusqu'aux condescendances les plus tendres.

Mais je veux mieux fixer le caractère spécial de votre apostolat. Vous m'avez dit, me racontant votre âme, avec ses haines comme avec ses amours : « J'ai haï ces trois choses, l'esclavage, l'Église catholique et l'immoralité. » De ces trois haines une seule vous reste. L'esclavage n'est plus : le signe de Caïn, Dieu l'a effacé du front de votre peuple avec le baptême de sang. Et pour l'Église catholique, quand vous l'avez connue, vous avez retourné votre haine en amour. Vous l'avez épousée pour lutter efficacement avec elle contre le dernier ennemi. Maintenant, c'est dans la fermeté de ses dogmes remplaçant le sable mouvant où chancelaient vos pas, c'est dans la fécondité de ses sacrements se substituant à la stérilité de votre culte, c'est sous la direction de sa hiérarchie et dans la force de son unité que vous allez combattre la double immoralité qui nous déshonore : l'immoralité de l'esprit qui se nomme en Europe le rationalisme, en Amérique l'infidélité, deux plaies différentes, je le sais, mais deux plaies également mortelles! et l'immoralité du cœur, celle qui corrompt les sens comme la première corrompt la pensée! Ces deux immoralités sont sœurs, l'une s'attaque à la virginité de la foi, l'autre à la virginité de l'amour, et toutes deux ont reçu pour ennemi particulier la femme. Au serpent qui rampe sur sa poitrine et se nourrit de terre, le Seigneur a dit dès l'origine, en lui montrant la femme, cet être idéal sorti du cœur de l'homme : « Je mettrai des

[1] Matth., VIII, 11.
[2] Matth., XXI, 43.

inimitiés entre elle et toi. Tu tendras des piéges à son talon, mais elle t'écrasera la tête[1]. »

Ah! regardez la femme par excellence, Marie, la jeune épouse, Marie, la jeune mère, s'en allant à travers les montagnes de la Judée visiter sa parente avancée dans ses jours et consommée, ce semble, dans sa stérilité. Elle porte dans ses flancs le poids infini du Verbe, mais sa démarche est légère comme la vérité et comme l'amour. Ivre de la chaste ivresse de Dieu, elle salue Élisabeth qui sent à son approche le germe de la vie tressaillir dans son sein. « Et d'où me vient ce bonheur que la mère de mon Seigneur vienne à moi? » Les enfants sont muets encore et les mères prophétisent, Elisabeth avant Jean-Baptiste, Marie avant Jésus-Christ. Déjà, pour parler avec saint Ambroise, déjà se font jour je ne sais quels essais du salut des hommes[2], et parce que le péché a commencé par les femmes, la régénération va commencer par elles.

Et maintenant il me semble voir la femme chrétienne, épouse de Jésus-Christ et sa mère, aller vers ce siècle, vieilli comme Élisabeth dans la tristesse et la stérilité. Les obstacles qui nous ont rebutés ne l'arrêteront pas ; elle puisera dans les inspirations de sa charité une foi et une espérance qui nous ont trop manqué. S'élevant comme Marie sur les sommets paisibles, marchant par les sentiers de l'aurore et du printemps, elle fera résonner à l'oreille de nos contemporains ce langage du cœur où l'on reconnaît Jésus. « Et voici dès que la voix de ta salutation a frappé mon oreille, l'enfant a tressailli de joie dans mon sein[3]. »

Levez-vous, fille de Sion, déliez les liens de votre cou, vous qui étiez captive : *Solve vincula colli tui, captiva filia Sion*[4]. Qu'ils sont beaux sur les hauteurs les pieds de celle qui annonce la paix, qui porte la bonne nouvelle du salut, et qui dit : Le Seigneur régnera !

[1] Genèse, III, 15.
[2] Serpunt enim jam tentamenta salutis humanæ. In Luc.
[3] Luc, I, 44.
[4] Isaïe, LII, 2.

LE CORPS LÉGISLATIF

LE MEXIQUE ET LA PRUSSE

LETTRE AU RÉDACTEUR EN CHEF DU *CORRESPONDANT*

Monsieur le rédacteur,

Après neuf mois d'une session laborieuse, le Corps législatif s'est séparé sans que le gouvernement lui ait fait officiellement savoir s'il devait se réunir une fois de plus ou s'il serait renvoyé devant ses électeurs pour solliciter le renouvellement de son mandat. Quoi qu'il en soit, les jours de cette Assemblée sont comptés. Dût-elle, comme on le pense aujourd'hui, tenir séance quelques mois encore pour résoudre des questions urgentes ou terminer des travaux indispensables, sa tâche est accomplie et rien ne viendra plus altérer le jugement qui doit être porté sur son compte. Me trompé-je si je pense que ce jugement est résumé dès à présent en quelques traits saillants — deux ou trois, pas davantage, — comprenant sa naissance, sa vie et sa mort, et dont le rapprochement n'est pas moins plein d'instruction que d'intérêt?

Le Corps législatif qui a vu le jour en 1863, et dont 1869 amène le terme légal, a été le produit éclatant et avoué du système électoral encore en vigueur sous le nom de candidatures officielles. Parmi les deux cent quatre-vingts membres qui l'ont composé, on n'en compterait pas cinquante dont le nom n'ait pas eu l'honneur d'être imprimé en gros caractères sur l'affiche blanche, puis répété en chœur aux échos des campagnes par le concert unanime des préfets, des sous-préfets, des commissaires de police, des agents-voyers, des gardes champêtres et des instituteurs. On en compterait moins encore dont l'élection n'ait pas été célébrée dans tous les journaux de préfecture, comme le triomphe propre et personnel du gou-

vernement, comme la preuve irrécusable soit de la popularité de sa politique, soit de l'habileté de ses agents.

Ainsi conçue et née dans le secret des régions administratives, cette Chambre ne pouvait manquer de garder l'empreinte d'une si haute origine. Son dévouement au pouvoir qui a présidé à son berceau n'a pas cessé de présenter le caractère confiant, mélange de respect et de tendresse, qui convient à la piété filiale. Aucun dissentiment n'est venu troubler l'harmonie des premiers jours. Dans le cours de ses cinq années d'existence, combien nommerait-on soit de propositions écartées, soit d'amendements adoptés contre le vœu formel d'un ministre? L'énumération serait bientôt faite, car vraiment je ne crois pas qu'il y en ait *jusqu'à trois* qu'on *pourrait citer*.

Voilà quelle fut sa vie, parfaitement conforme à sa naissance ; voici maintenant comment elle meurt. Son testament, qu'elle a pris soin de rédiger elle-même en pleine connaissance, ne consiste qu'en deux articles : une loi sur le recrutement de l'armée, qui accroît de deux ans pour l'avenir la durée du service militaire, le fait remonter, sous une forme nouvelle, de deux autres années en arrière, et l'étend ainsi transformé à la génération tout entière ; un budget de deux milliards deux cents millions qui appelle à son aide, pour suppléer à son insuffisance, un emprunt de quatre cent vingt-neuf millions. En sorte qu'on pourrait graver sur sa tombe cette épitaphe : « De l'élection la plus conforme et de la majorité la plus sympathique aux vœux de l'administration, sont sortis le budget le plus élevé et le service militaire le plus pesant que nous ayons mémoire d'avoir supportés.»

Pensez-vous, monsieur, et les électeurs pensent-ils qu'entre ces trois faits — une élection opérée avec l'auxiliaire des préfets, une majorité toujours d'accord avec les désirs des ministres, et un accroissement continu des charges militaires et financières du pays — il n'y ait aucun lien logique, mais une simple coïncidence? Le lien, au contraire, est si intime à la fois et si apparent, que l'œil d'un enfant pourrait le discerner. Une Chambre que le pouvoir se vante tout haut d'avoir fait élire, se ferait conscience de se montrer ingrate envers celui qui l'a aidée à naître ; mais, comme elle n'a rien à offrir de son propre fonds, il est toujours à craindre qu'elle ne témoigne sa reconnaissance aux dépens des forces et des deniers du pays, dont elle est dépositaire. Ainsi tout s'enchaîne : l'élection trop officielle produit les élus trop bienveillants, et l'électeur trop docile, qui a prêté la main à cet échange de politesse, ne doit s'en prendre qu'à lui-même si, en fin de compte, c'est sur lui qu'en retombent les frais.

Veut-on surprendre sur le fait et suivre dans le détail comment s'opère cette filiation de conséquences qui s'engendrent si naturelle-

ment l'une l'autre? Rien n'est plus aisé, et c'est une satisfaction d'esprit qu'il ne faut pas aller chercher bien loin. Il suffit de remonter à l'origine, encore très-récente, des charges nouvelles que nous allons supporter, pour se convaincre qu'elles ont toutes — aussi bien le surcroît de nos dépenses que l'aggravation du contingent — pour cause première et directe une série de concessions impolitiques faites par le Corps législatif au gouvernement. Concessions parfaitement volontaires, qu'aucune nécessité n'obligeait de faire et que nul n'était en droit d'exiger, mais qui sont les fruits à peu près inévitables d'une facilité de rapports naturelle et presque louable de la part d'un obligé envers son bienfaiteur.

Quelles sont, en effet, les causes évidentes et incontestables soit du déficit financier que l'élévation exorbitante de nos budgets ne suffit plus à couvrir, soit de l'accroissement inattendu qui est réclamé par notre état militaire? On en pourrait citer, surtout en ce qui touche les finances, de très-nombreuses, car les sources de nos dépenses sont très-variées, et les prodigalités de la paix y tiennent autant de place que les sacrifices de la guerre. Mais il en est deux pourtant qui frappent tous les yeux, que tout le monde avoue et qui, à elles seules, suffiraient abondamment à tout expliquer. Ces causes, vous les nommez avant moi, c'est d'abord la fatale expédition du Mexique : c'est ensuite l'ensemble de précautions rendues nécessaires par l'accroissement subit et menaçant de la puissance militaire de la Prusse.

On ne nous dit pas, et nous ne saurons probablement jamais, combien aura coûté en somme et tous frais payés le désastre de l'expédition du Mexique. Mais, sans recourir à un calcul bien compliqué, on se fait aisément une idée de ce qu'il a dû sortir d'écus du Trésor pour transporter, entretenir, renouveler quatre années durant trente à quarante mille hommes à 3,000 lieues au delà des mers, dans un pays dénué de tout, sous le feu d'une guerre continue. Vivres, fourrages, munitions, ambulances, transport d'hommes, de bêtes et de trains, routes et ponts à ouvrir ou à construire, on sait ce que tout cela vaut, même à la porte de France, et l'imagination s'effraye quand on songe qu'il a fallu pendant quatre mortelles années multiplier tous ces chiffres par une quantité croissante en raison directe de la distance. Tout cela pour rien, vous le savez, pour revenir (ceux du moins qui sont revenus) comme on était parti, sans avoir rien gagné ni rien sauvé de ce qu'on allait là-bas chercher, fonder ou défendre. Je me trompe, on en a rapporté quelque chose, c'est une créance de soixante à quatre-vingts millions à payer pour indemniser les prêteurs simples ou cupides qui avaient cru pouvoir placer leur argent à gros intérêts et avec prime sur la tête

d'un empire installé, puis déserté par nos armes. Ces quatre-vingts millions à payer aux porteurs d'obligations mexicaines complètent et couronnent le total inconnu des frais de cette triste et sotte aventure. Avec cet appendice, on ne risque pas d'exagérer en imputant au seul chapitre de l'expédition du Mexique les deux tiers pour le moins de l'emprunt qui va ajouter un nouveau feuillet au livre déjà trop volumineux de la dette publique.

Le reste, avec la loi de l'armée, sera consacré à faire face aux armements indispensables pour tenir tête à l'agrandissement de la Prusse. Contre une puissance militaire et victorieuse, subitement enflée au point de passer de dix-neuf à trente-cinq millions d'hommes, et armée tout entière à soixante et dix lieues de Paris, sur une frontière très-mal défendue, quelques précautions patriotiques sont devenues, chacun en convient, indispensables. De là le changement coûteux de notre armement, la reconstruction non moins onéreuse de la plupart de nos citadelles, enfin l'accroissement de l'effectif en état de figurer sur un champ de bataille un jour de péril. Aucun bon citoyen ne conteste, dans une certaine mesure du moins, cette nécessité ; mais il n'en est pas moins vrai qu'à eux seuls ces deux noms, le Mexique et la Prusse, rendent compte très-suffisamment et du budget de 2 milliards, et de l'emprunt de 400 millions, et de l'armée de 800,000 hommes.

Or, le malheur veut et la vérité oblige à dire que ces deux causes de nos dépenses et de nos sacrifices, ces deux sources de nos embarras et de nos souffrances, la majorité du Corps législatif a été pleinement en liberté et solennellement mise en demeure de les prévenir à leur origine. Pour les étouffer à leur naissance, il lui suffisait d'opposer par deux votes (deux seulement par exception) une résistance respectueuse, nullement factieuse ni usurpatrice, pleinement dans la limite de ses droits, à un projet non encore accompli du gouvernement. Elle l'a pu et ne l'a pas voulu. L'occasion lui en a été les deux fois offerte, et c'est volontairement qu'à chaque épreuve elle a refusé de la saisir.

Cette proposition surprendra peut-être les mémoires courtes et les esprits superficiels ; mais, les faits à la main, je défie qu'on la réfute. N'est-il pas vrai (qui pourrait le contester?) qu'au moment où le Corps législatif actuel s'est réuni, l'expédition de l'armée française au Mexique, bien que malheureusement entreprise, n'était encore qu'à sa première phase, et qu'aucun engagement irrévocable ne retenait nos soldats sur le sol du nouveau monde? Cela est certain, car l'infortuné Maximilien n'avait pas quitté l'Europe, et l'idée à la fois burlesque et funeste de fonder un empire à 3,000 lieues de France au profit d'un archiduc autrichien n'avait pas encore reçu un com-

mencement d'exécution. Nos troupes, entrées par la brèche à Puebla, pouvaient dicter leurs conditions aux vaincus, puis revenir à leur jour et à leur gré, emportant avec elles notre drapeau sans tache, laissant derrière elles notre bonne foi et notre honneur intacts. N'est-il pas vrai de plus (qui pourrait encore le contester?) que la demande de ce rappel si opportun de nos troupes fut faite par un amendement proposé en janvier 1864, dans la première Adresse votée par le Corps législatif à peine élu [1] ? N'est-il pas vrai également (qui pourrait supposer le contraire?) que si cet amendement eût réuni la majorité des votes, le gouvernement, averti du vœu national et libre encore de ses mouvements, eût été contraint de s'arrêter à temps, et d'envoyer à Puebla comme à Miramar, à nos diplomates comme à nos généraux, un contre-ordre salutaire? N'est-il pas vrai enfin que cette majorité, sollicitée, conjurée par d'éloquents discours, ne fut pas obtenue, et qu'il s'en est fallu de toute la différence de quarante à plus de deux cents suffrages? Tout cela est-il vrai ? La question est inutile quand la contestation est impossible.

Le *Moniteur*, l'inflexible *Moniteur*, est là pour enregistrer à la suite le texte de l'amendement, les discours étincelants de bon sens qui l'appuyèrent, puis les noms de la petite élite qui eut la prudence d'y rester fidèle, et de la masse écrasante qui prit sur elle de le rejeter.

N'est-il pas vrai, en second lieu (qui pourrait encore ici élever même l'ombre d'un doute?), que plus tard, le 11 juin 1866, à la veille du conflit qui a porté la Prusse à l'apogée de sa puissance, un document officiel fut lu au Corps législatif, dans lequel (on n'a jamais su et on ne saura jamais pourquoi) l'ambition déjà très-visible de cette monarchie était manifestement favorisée par le gouvernement français? N'est-il pas vrai que, dans ce document, la Prusse était encouragée à poursuivre l'extension de son territoire et la rectification de ses limites? N'est-il pas vrai qu'à la suite de cette lecture, une fraction de l'assemblée demanda avec instance qu'un débat fût ouvert pour examiner à fond et repousser avec énergie une politique si nouvelle et si opposée aux traditions de la France? Si ce débat avait eu lieu, et si l'opinion des représentants de la France se fût montrée aussi contraire aux visées ambitieuses de la Prusse que celle du gouvernement lui était favorable, n'est-il pas certain

[1] L'amendement au projet d'Adresse de 1864 était ainsi conçu : « En applaudissant au courage et à l'héroïque persévérence de ses soldats, la France se préoccupe des proportions et de la durée de l'expédition du Mexique. Elle désire vivement qu'une conclusion prochaine fasse cesser les sacrifices que cette expédition nous coûte et prévienne les complications politiques dont elle pourrait devenir l'occasion. » Cette rédaction si modérée fut repoussée par 201 voix contre 47, malgré les discours de MM. Thiers, Berryer et Jules Favre. (Séances des 26 et 27 janvier 1864.)

que, dans cette contradiction, c'est le gouvernement qui aurait dû déférer au vœu national? Et qui peut douter alors que l'opposition de la France, venant à l'aide à l'Autriche encore intacte, eût arrêté l'essor de la Prusse et changé le cours des événements en Allemagne? Mais qui ne se rappelle qu'au contraire rien ne put décider la majorité du Corps législatif à souffrir sur ce point capital même une heure de discussion, et qu'ainsi l'agrandissement prévu et annoncé de la Prusse se trouva couvert d'avance par le silence, sinon approbateur, au moins résigné des députés de la France? Encore un coup, tout cela est-il vrai? Il est superflu d'insister quand il est impossible de démentir. Ici encore, le *Moniteur* est présent et garde la trace des protestations d'une minorité réduite au silence par les dénégations d'une majorité impatiente [1].

Si tout cela, monsieur, est la réalité pure, si c'est l'histoire, simplement l'histoire qui atteste ces faits de sa voix éloquente et sévère, qu'en résulte-t-il? Sinon ce que je disais tout à l'heure, c'est que l'expédition du Mexique et l'accroissement de la Prusse sont des événements qui pouvaient être évités et dont le Corps législatif, qui les a laissés s'accomplir, partage avec le gouvernement la responsabilité devant le pays? L'un a proposé, l'autre a consenti; *c'est tout un* [2]. Ajoutons qu'on ne saurait avoir pris part à la cause sans être engagé pour la même part dans les effets. Or, ces effets, nous les connaissons : pour ne parler que des moins déplorables, ce sont des écus par millions retirés de la fortune publique et de jeunes Français par milliers dont le soutien peut d'un jour à l'autre être enlevé à leur famille et les bras à l'agriculture.

Je comprends combien cette conséquence est gênante pour ceux qu'elle touche et combien ils doivent désirer d'en rejeter loin d'eux le fardeau. Je me mets à leur place et je me figure, avec une pénible sympathie, de quelle angoisse ma conscience serait pénétrée, si je pouvais la croire intéressée, de près ou de loin, même pour la plus faible part et la plus indirecte, dans les lugubres souvenirs de Queretaro et de Sadowa. Dates sanglantes qui rappellent à un cœur français soucieux de la renommée ou de la grandeur nationale bien autre chose encore que des intérêts compromis. Quel regret (le mot est bien faible : un autre vient naturellement sur les lèvres, mais celui-là peut-être serait trop dur), quel regret de pouvoir se dire : Tel jour, à telle heure, si mon vote eût été différent, si j'avais voulu, si

[1] A la séance du 12 juin 1866, c'est-à-dire au moment même où les armées de la Prusse entraient en campagne, 202 voix contre 34 déclarèrent qu'il n'y avait pas lieu de discuter et refusèrent d'écouter M. Thiers.

[2] Voir le discours de M. Rouher à la séance du 10 juillet 1867.

j'avais su, si j'avais osé, peut-être une terre lointaine n'eût pas dévoré la dépouille de vingt mille Français tombés dans une lutte stérile ; vingt mille autres, presque aussi à plaindre, n'auraient point eu la douleur de se retirer, l'arme au bras, abandonnant à des bourreaux leurs alliés de la veille, pour obéir à la sommation d'un ministre étranger. La France n'aurait ni manqué à une promesse ni reculé devant une menace. Son nom n'eût pas été prononcé, avec l'amertume du désespoir, dans l'agonie d'un malheureux prince ou dans le délire d'une femme royale. Puis quelle douleur, moins poignante peut-être, mais non moins profonde d'ajouter : Tel autre jour, dans une heure non moins solennelle, si j'avais eu la patience d'écouter, au lieu d'une résignation si empressée à faire silence, peut-être une parole prononcée au nom de la France aurait arrêté dans son germe le développement d'une grandeur rivale qui menace ma patrie, aujourd'hui dans sa prépondérance, demain peut-être dans sa sécurité ! Quoi ! tout cela, toutes ces suites amères et sanglantes pour un vote donné peut-être légèrement et sans y penser ! Tant de maux à perte de vue pour un quart d'heure de complaisance inattentive ! Le contraste est affligeant sans doute. Mais, hélas ! qu'y faire aujourd'hui ? Prévus ou non, les actes portent leurs fruits : le mandat législatif a ses conséquences qu'il faut mesurer avant de s'exposer à les encourir. A quoi serviraient d'ailleurs de vains ménagements de parole ? Ne faut-il pas que tôt ou tard l'heure arrive où les choses reprennent leur nom, où la vérité réclame ses droits, où chacun doit régler ses comptes avec elle ?

Encore si, en recueillant ces malencontreux souvenirs, on pouvait se rendre à soi-même le témoignage que ces résolutions à jamais funestes ont été prises sous l'empire d'une véritable aberration de jugement ! Si, en y adhérant, on avait cédé à une illusion sincère, comme était celle (il faut bien le croire) du gouvernement qui les suggérait ! Si on s'était flatté sérieusement de l'espoir qu'un empire florissant pouvait être fondé, sans trop de peine ni de sang, sur les rives du Pacifique, pour l'honneur et le salut des races latines du nouveau monde : ou bien, que sais-je encore? Que les mines de la Sonora renfermaient dans leur sein un nouveau Potose pour remplir de flots d'or nos caisses mises à sec ! Si, plus tard, en ouvrant à l'ambition de la Prusse une si facile carrière, on avait de bonne foi compté sur sa délicatesse et son désintéressement ! Si on s'était naïvement imaginé que, le lendemain de la victoire, la nationalité allemande reconstituée allait nous offrir, en don gracieux et gratuit, la cession des provinces du Rhin ! Il serait fâcheux sans doute pour des politiques d'avoir, sur de si creuses apparences, couru au-devant de si lourds mécomptes. Pourtant, après tout, l'erreur, même grossière,

est un ridicule, non point un tort, et si elle humilie l'amour-propre, elle ne charge pas la conscience. Mais vous savez, comme moi, que cette explication telle quelle d'un passé malheureux ne peut s'appliquer qu'à un petit nombre de ceux qui y ont concouru, et je ne crois même pas qu'aujourd'hui elle fût admise par aucun. Tout le monde sait que les espérances fondées sur les trésors du Mexique ou sur la générosité de l'Allemagne n'ont jamais rencontré que peu de créance, même auprès des plus dociles confidents du pouvoir, et alors même que, parées des charmes mystérieux de l'inconnu, elles étaient encore relevées par tous les arts de l'éloquence du ministre d'Etat. Aujourd'hui que l'événement en a déchiré les voiles et mis cruellement à nu la vanité, personne, absolument personne, ne voudrait passer pour en avoir subi un seul jour la séduction. Personne ne veut avoir été pris pour dupe des chimères des émigrés mexicains ou des artifices de M. de Bismark, et il n'est aucun de ceux qui ont momentanément connivé à ces entreprises, — ni député, ni courtisan (ni même ministre, me dit-on), — qui consente à justifier la pureté de ses intentions, en faisant à ce point les honneurs de son intelligence !

Quel peut donc avoir été le motif qui a porté tant d'hommes honorés du mandat électoral à faire courir à leur pays de telles aventures, en dépit des avertissements réitérés de l'opinion publique et de leurs pressentiments personnels? En y réfléchissant, vous n'en trouverez comme moi qu'un seul, celui que j'ai indiqué tout à l'heure, sentiment des plus naturels, peut-être, mais des moins politiques : l'excès d'une amitié reconnaissante. Sur ces deux graves intérêts, quand la Chambre s'est réunie, le gouvernement était engagé, sinon par ses actes, au moins par son langage. Se séparer de lui, c'était ébranler l'autorité de sa parole en France et peut-être en Europe. Il a conjuré ses amis de n'en rien faire, et des députés, la veille candidats officiels, qui devaient en partie au gouvernement leur qualité récente, ont hésité, par un scrupule bien concevable, à tourner contre lui l'instrument même dont il venait d'armer leurs mains. Voilà tout le mystère : mais voilà en même temps la conséquence et l'inconvénient démontrés d'une intimité trop étroite établie, à l'origine de l'élection, entre le pouvoir et le député futur. Cette intimité survit aux causes qui l'ont fait naître : elle passe du champ de bataille électoral à l'arène parlementaire, et il se forme comme un point d'honneur de ne la jamais rompre. Le moyen de se séparer en effet quand, pendant six semaines d'une lutte animée, on a vécu ensemble, administration et candidat, la main dans la main, sous la même tente, ayant même honneur et même intérêt à défendre, partageant les émotions, les périls, disons tout,

les frais de la guerre, faisant bourse et table communes, préparant tout de concert jusqu'à la prose des circulaires et jusqu'à l'éloquence des réunions publiques ! Quand on sort de là, on est frère et compagnon d'armes : c'est à la vie et à la mort. Le moyen également de penser qu'un gouvernement qui sait si bien choisir et si bien soutenir ses candidats puisse mal choisir ou mal défendre sa politique, et que le discernement qui le guide dans ses prédilections personnelles puisse l'abandonner dans la direction générale de l'État ! De là chez le député naguère protégé une prévention naturelle qui le porte à croire, jusqu'à preuve du contraire, et même contre de fortes apparences, que le gouvernement, sur un débat qui s'élève, doit toujours par quelque côté avoir raison. Survient-il pourtant quelqu'une de ces fautes, comme celles que nous venons d'énumérer, trop saillantes pour qu'on puisse se les dissimuler à soi-même? C'est alors le tour de la générosité qui s'émeut. Un gouvernement dans son tort, c'est un ami dans le malheur, et l'adversité est l'épreuve de l'affection. C'est le moment où jamais de le couvrir de son vote comme de son corps pour le soustraire aux sévérités de l'opinion et aux récriminations triomphantes de ses adversaires. Plus même la faute est grave et patente, plus le courage de la fidélité est méritoire.

Ainsi il n'y a personne à pendre, personne même à blâmer trop sévèrement : il faut se garder même des soupçons injurieux dont les partis sont trop prodigues : il n'y a ici (comme on a le tort de le dire trop souvent) ni corrupteur, ni corrompu, ni maître impérieux qui commande, ni serviteurs dociles qui obéissent. Loin de nous ce vocabulaire vitupératif qui déshonore la polémique de la presse! Il n'y a qu'une éducation première donnée à une assemblée naissante, à l'âge où les sentiments et les habitudes se forment, et qui la dispose à être toujours de l'avis du gouvernement, quand il a raison pour s'en réjouir avec lui, et quand il a tort pour compatir à ses peines. Voilà comment on arrive à pratiquer envers les ministres la définition de la charité chrétienne qui commence par tout croire et finit par tout souffrir. Mais voilà aussi comment on fait, sans s'en douter, les aventures du Mexique et les équipées de Sadowa !

Et voyez maintenant comment les meilleures intentions et les prévisions en apparence les mieux fondées sont trompées par le caprice des événements. Nul doute que c'est pour assurer l'honneur et le salut de l'empire que plus d'un député s'est résigné à contre-cœur et avec un soupir à livrer passage à des fantaisies politiques dont il redoutait vaguement l'issue. Mais n'est-il pas évident qu'en fait ces chers intérêts eussent été bien mieux assurés par les résolutions contraires? L'événement ne démontre-t-il pas que si le Corps législatif,

plus confiant dans ses inspirations personnelles, eût usé de plus de hardiesse et de moins de ménagement, il eût en réalité enlevé à l'histoire du règne de Napoléon III les deux pages qui embarrasseront le plus ses historiens, et délivré de ses plus mauvais rêves le sommeil de ceux qui président à nos destinées? Je n'ai aucune qualité pour pénétrer dans les pensées secrètes du chef de l'État : mais je le sais homme et Français : cela me suffit pour être assuré que le jour où il s'est vu contraint à revenir coûte que coûte du Mexique les mains vides, il aurait payé chèrement le bonheur de ne point laisser sur cette terre maudite un souverain ami prêt à tomber du trône au supplice, et de céder au vœu d'une assemblée française plutôt qu'à l'injonction arrogante d'un ministre américain. Et que dire de M. le ministre d'État, qui, par le devoir de son office, a dû successivement vanter du haut de la tribune les merveilles de l'empire d'outre-mer, puis, à un an seulement de distance, en expliquer et en déplorer la déroute? Malgré l'abondance et la souplesse de son talent, ah! qu'il s'estimerait heureux, j'en suis sûr, s'il avait trouvé à la première épreuve des accents moins persuasifs ou des auditeurs moins dociles, et si la Chambre, par une décision opportune, lui eût épargné une moitié de ces tours de force de rhétorique contradictoire ! Je ne parle pas des ministres de la guerre ou des finances : leur budget, gémissant sous le faix des charges d'un passé stérile, parle assez hautement pour eux.

Que signifie donc, monsieur, cet étrange résultat? On a cru rendre un service, et voici qu'il se trouve qu'on a fait tort, et que ce sont les ennemis prétendus qui ont donné le bon conseil, celui que chacun regrette de n'avoir pas suivi. Cela veut dire d'abord et tout simplement ce que tout le monde sait et ce qui est le refrain de tous les moralistes, c'est que la véritable amitié, pas plus en politique qu'ailleurs, ne consiste pas à entrer aveuglément dans tous les sentiments de l'objet aimé, mais au contraire à conserver intacte la liberté de son esprit pour le juger et l'avertir. Mais cela veut dire encore et surtout qu'on n'est point membre d'une assemblée politique pour acquitter des dettes de reconnaissance privée, et que l'office d'un Corps législatif est de contrôler et de contenir, non de contenter ou de consoler le pouvoir. Cela veut dire enfin que si le régime des candidatures officielles rend ce devoir de contrôle difficile surtout aux plus honnêtes, en faisant naître dans leur cœur un conflit de sentiments qui les gêne, on peut excuser les personnes, mais c'est le système qui crie vengeance et dont il faut faire sans pitié et promptement justice.

Car enfin veut-on recommencer, l'expérience n'est-elle pas suffisante et la mesure n'est-elle pas comble? Veut-on courir la chance

d'envoyer une fois de plus des soldats Français mourir loin de France, sur des rives et pour des causes inconnues? Veut-on que notre diplomatie continue à s'engager dans des complications mystérieuses, essayant de tromper tout le monde pour finir par se tromper elle-même et trébucher dans ses propres filets? Si cette perspective sourit aux électeurs, s'ils sont prêts surtout à solder encore une fois la carte à payer, que des guerres si sagement entreprises et des négociations si bien conduites amènent fatalement à leur suite, ils n'ont qu'à dire, ils sont les maîtres : ils n'ont qu'à recommencer eux-mêmes à nommer des représentants d'humeur et de situation à tout subir. La cause renaissant, l'effet ne peut manquer de se reproduire. C'est bien vainement qu'on se rassurerait en pensant qu'on ne fait pas deux fois dans un règne des fautes comme celles du Mexique et de Sadowa, et que rien à l'horizon, en ce moment, n'inspire la crainte ou la tentation de telles récidives. Ce calme, fût-il vrai, serait trompeur et ne donnerait aucune garantie : car des affaires comme celle du Mexique, engagées sans prétexte et poursuivies sans réflexion, — entreprises sans savoir pourquoi pour être terminées sans savoir comment — peuvent toujours naître à l'improviste : comme rien ne les justifie, rien ne les fait prévoir ; comme elles ne sont le fruit d'aucun calcul, elles trompent tous les pressentiments. Mais si le Mexique est bien loin, j'en conviens, la Prusse, elle, est malheureusement présente et voisine. De ce côté, rien n'est fini et tout peut éclater à toute heure. Les électeurs le savent apparemment, car les avertissements ne leur manquent pas. Ce n'est pas à des intervalles lointains ni à de rares échéances, c'est tout de suite et tous les jours que nous sommes menacés par une certaine portion de la presse (et celle qui avoisine le plus le gouvernement) d'avoir à nous mettre en nouveaux frais pour réparer le dommage que nous-mêmes avons causé. Les mêmes gens qui ont engagé la France en 1866 à laisser croître la Prusse sans opposition — quand tous les traités l'autorisaient, l'obligeaient même à y faire obstacle — quand il suffisait de lever le doigt pour l'empêcher — ces mêmes politiques à longue vue, aujourd'hui que le mal est fait, que de nouveaux traités le consacrent et que l'Allemagne tout entière est en armes et en feu pour les défendre — n'imaginent rien de mieux que de lancer la France à toute bride pour se briser la tête contre le mur qu'ils ont eux-mêmes élevé. Il nous en a coûté déjà 300 millions pour laisser faire l'Allemagne : allons-y hardiment et donnons un milliard pour la détruire. Ainsi parlent les mêmes conseillers inspirés par la même sagesse. Si l'on veut que leurs avis aient le même succès, on n'a qu'à leur envoyer les mêmes députés pour les suivre. Le passé nous répond de l'avenir, et nous savons d'avance comment, avec des mandataires choisis dans la catégorie

officielle, toutes choses couleront en douceur. Nous voyons d'ici la guerre déclarée à la Prusse, par suite à l'Allemagne, peut-être à l'Europe entière, avec l'assentiment passif d'une majorité gémissante qui contera tout bas ses regrets aux couloirs du palais législatif. Mais si la France, instruite par l'expérience ou réveillée par une crainte salutaire, se met à la fin en tête que c'est son droit de faire la paix ou la guerre comme elle l'entend, puisque l'une et l'autre se font à ses dépens — de voter réellement l'impôt puisqu'elle le paye, et l'emprunt puisque c'est son épargne qui le remplit et son crédit qui l'assure — alors elle n'a qu'un moyen — mais il est très-simple — de rentrer tranquillement en possession de ces droits essentiels à une nation digne de ce nom. Elle n'a ni révolution à faire, ni même une ombre de changement à apporter aux institutions existantes. Il lui suffit de désigner des représentants qu'aucun engagement n'empêche d'opposer à une parole tombée du trône un *non* respectueux mais ferme. Assez de mandats de confiance suivis de votes de complaisance. L'heure est venue de vouloir et de savoir. Qu'elle s'y prenne cette fois à temps pour ne pas livrer à des mains liées ou défaillantes son argent avant qu'on le dépense ou son sang avant qu'on le verse.

ALBERT DE BROGLIE.

CHRONIQUE MUSICALE

LES MAITRES CHANTEURS DE M. WAGNER

Les Maîtres chanteurs de Nuremberg, opéra de M. Richard Wagner, ont été représentés au Théâtre-Royal de Munich, devenue l'Athènes de l'Allemagne moderne, le dimanche 21 juin 1868. Cette séance, depuis longtemps annoncée et très-vivement attendue, a été splendide. Le roi avait mis la salle de spectacle, avec tout le matériel, tout le personnel, à la discrétion de son protégé. On a fait des prodiges pour la mise en scène. Ainsi au deuxième acte, dont les scènes se passent dans une rue de Nuremberg, les coulisses ont été supprimées pour faire place non plus à des décors et des trompe-l'œil, mais à de vraies maisons moyen âge se profilant dans une longueur décroissante. Ce système, qui a pour avantage de rendre inutile tout progrès dans la peinture, toute science dans la perspective décorative, a été jugé très-ingénieux. Il est ruineux, c'est un de ses mérites, et il est le témoignage touchant d'un retour naïf à l'enfance de l'art. On a laissé, pendant des mois entiers, défaillir les recettes pour que les répétitions journalières pussent être suivies sans interruption. Des virtuoses et des choristes ont été engagés. Le crédit accordé était illimité. Or on sait combien il en coûte de soins et de dépenses à nos théâtres, dont le personnel est si nombreux et le matériel si abondant, pour arriver à une de ces représentations irréprochables qui sont la gloire de notre capitale. Munich a pu rivaliser avec Paris et le Théâtre-Royal ne l'a point cédé à notre grand Opéra. La dépense de cette mise en scène, qui s'est reproduite trois fois seulement à Munich, se chiffre à cinquante mille florins.

Le spectacle était annoncé pour six heures. Dès cinq heures et demie, la salle était envahie. A l'heure précise, le signal du chef d'orchestre imposait le silence à l'auditoire attentif et l'ouverture commençait. Chacun était à sa place. Le roi avait eu la politesse de devancer l'heure ; il était arrivé sans escorte, avec la simplicité gracieuse d'un dilettante empressé.

La loge royale est au premier étage de ce théâtre qui, comme disposition, rappelle notre salle des Variétés, et qui, comme proportions et austérité, ressemble à notre Odéon, ce singulier théâtre, qui rempli paraît vide, illuminé demeure obscur, et qu'on dirait toujours en deuil, même sous la blancheur et les dorures des enjolivements qu'on lui a récemment donnés. Cette loge, qui fait face à la scène, est séparée des galeries voisines par deux cariatides, et n'occupe en hauteur que l'espace d'un étage ; un lustre modeste l'éclaire. C'est un salon bourgeois peu étendu, mais de bon goût. Le roi entre : personne n'est dérangé ; aucune effervescence officielle ou factice n'accompagne la présence du maître, et les spectateurs venus de l'étranger ne soupçonnent pas même que le souverain est là.

L'ouverture de l'opéra, enlevée avec beaucoup de feu par un orchestre hors ligne, provoque quelques applaudissemens sans éclat, et M. Wagner, qui ne s'est point encore montré, vient prendre place dans la loge royale à côté de son protecteur.

Tel nous l'avons vu à Paris lors de la représentation du *Tannhauser*, et lorsqu'il donna au Théâtre-Italien ses concerts qui furent le signal d'une guerre civile chez la gent irritable des écrivains, des peintres, des musiciens, rassemblés comme une ménagerie disparate, au foyer aristocratique de Ventadour ; tel, à Munich, nous est apparu de nouveau M. Wagner, point rajeuni, mais point vieilli. C'est toujours cet homme entre deux âges, long et maigre, roide, impérieux, hostile à qui ne l'admire point, peu servile à qui l'admire. Le bas de son visage est sans beauté et point plaisant, le nez s'écrase vulgairement ; mais le front est noble, élevé, débordant de conceptions hardies et d'imaginations téméraires. Sur ce front est peinte l'audace des révoltés. Dans les yeux, qui ne manquent pas de fascination, se combattent et s'amortissent deux sentiments contraires : l'inébranlable volonté, tempérée par la douceur des mystiques rêveries.

Jusqu'à la fin de la soirée, Louis II a gardé M. Wagner dans sa loge, échangeant avec lui de courtes observations et multipliant sans apparat, sans morgue, les publiques marques de son affection pour sa personne, de son admiration pour son talent. C'est là que, pendant toute la représentation, les regards et les bravos ont été trouver le poëte des *Maîtres chanteurs*, de *Lohengrin*, de *Tristan et Iseult*, de *Rienzi*. La pièce terminée, le rideau s'est relevé : on a rappelé tous les artistes, puis l'auditoire entier s'est retourné vers la loge royale, et M. Wagner, acclamé par une ovation unanime, a été sommé de recevoir les félicitations des spectateurs. Il a longtemps décliné ce flatteur hommage que les convenances ne lui permettaient pas d'agréer à côté de son royal Mécène. Mais, sur l'invitation de Louis II, il a dû se montrer au-devant de la loge et saluer le public. L'allégresse n'a plus connu de bornes, et l'on a fêté avec enivrement le roi sagace et généreux qui a su réserver à son protégé cette exceptionnelle distinction, qu'aucun artiste et aucun personnage n'ont encore obtenue.

A Paris, à Berlin, à Vienne, cet excès d'honneur a fait un peu sourire et du compositeur et du prince. Certes, partout, on voit avec reconnaissance Louis II chercher, par un noble choix, à conquérir à son pays la supériorité dans les lettres et dans les arts ; mais peut-être un peu d'excès gâte ces intelligents efforts. M. Wagner n'est pas sans valeur, nous l'admettons volontiers, mais la mise en scène des opéras de ce libelliste-musicien ne vaut pas qu'on la traite comme un événement capital. Semblables excentricités ont été, de tout temps, coutumières chez les potentats allemands. Le duc Maximilien, qui vivait au dix-septième siècle, avait rapporté d'Italie, où, jeune, il avait passé plusieurs années, la manie de l'architecture. C'est un éloge, puisqu'il fut bon architecte et que Munich, qui lui doit son aspect de grandeur et d'élégance, date de ce règne sa véritable importance comme cité. Mais Maximilien sut ne pas oublier ses devoirs de prince, et entre Gustave-Adolphe et Wallenstein, il joua un grand rôle dans la guerre de Trente ans, de laquelle il rapporta le titre d'électeur. Plus encore que le duc Maximilien, l'électeur Maximilien-Joseph, fait roi de Bavière par la France en 1805 et allié des Français jusqu'en 1815, concourut à embellir, en l'agrandissant, la capitale d'un royaume sorti de la révolution qui avait menacé tous les trônes. L'architecture était aussi une de ses manies. Ce fut lui qui traça le plan du faubourg Maximilien, devenu la ville nouvelle où sont réunies à peu près toutes les grandes constructions, tous les monuments de date moderne et qui, avec moins de tristesse et plus de variété, ressemble aux quartiers opulents de Londres. Son fils Louis, roi de 1824 à 1848, a partagé les goûts et suivi les traces du duc Maximilien, fait électeur par l'Autriche, et de Maximilien-Joseph. Son enthousiasme pour les arts n'était pas sans bizarrerie et allait jusqu'à proscrire, par exemple, de son palais les meubles devenus nécessaires aux usages de notre temps et indispensables au confort sous un ciel humide et froid, pour tout sacrifier aux décorations imitées d'autres époques et d'autres climats. Dans le dernier siècle, c'était un spectacle qui prêtait à réfléchir que la cour de tous les principicules allemands, chez qui tout ce que comportaient de frivole la musique italienne, les comédies françaises et l'étiquette empruntée à Versailles, formait, avec exclusion expresse de ce que les lettres, le théâtre et le cérémonial peuvent présenter d'indispensable et de sérieux, les éléments de toute la civilisation, de tous les arts, de tous les plaisirs. Louis XIV était pour tous ces princes un modèle de grandeur et de dignité qu'ils s'empressaient d'imiter, n'arrivant en réalité qu'à le singer, chacun dans la mesure de son pouvoir et de l'étendue du pays qu'il gouvernait. Toutes les résidences princières de l'Allemagne de cette époque et toutes les grandes maisons de plaisance copiées sur Versailles le reproduisaient en miniature. La langue française a fourni toutes les désignations données à ces châtellenies, à ces parcs et à ces palais connus encore aujourd'hui sous les noms de Sans-Souci, Bel-Air, Mon-Plaisir. Le faste de Louis XIV, les mœurs de sa

cour, la littérature française, les tragédies, les comédies, les opéras et les ballets de France, la musique, les virtuoses et les arts d'Italie, dans ce qu'ils pouvaient accuser d'excentrique et de léger, de gaspillage et de pompe étourdie, faisaient de la vie de ces princes un carnaval bizarre qui revêtait parfois une certaine originalité.

Chaque prince avait à sa cour une armée de hauts dignitaires de la couronne, échelonnés hiérarchiquement comme la noblesse à Versailles. Les principautés s'épuisaient en fêtes mythologiques, soupers, comédies, sérénades, jeu de brelan, ballets et mascarades. Sur le théâtre, les princes dansaient en face du public et ne croyaient pas déroger ; ils avaient des maîtresses, des bâtards dont les frais d'établissement étaient payés par le trésor public. Du reste, ils étaient tous mélomanes de plus ou moins de talent et se seraient crus inexcusables de ne pas aimer la musique, de ne pas lui consacrer toute leur intelligence et de ne point lui donner le relief des maîtrises, des concerts et des spectacles. Malheureusement, il se mêlait à ce goût musical des extravagances incroyables. Le duc de Weimar passait son temps dans un cénacle de femmes; avec elles il jouait du violon et ne cessait de fumer. Sa vie tenait du concert et du café chantant, c'était un sérail musical plus la tabagie. L'électeur palatin réunissait les premières dames de la cour sur son grand tonneau d'Heidelberg, où un orchestre de violons et de hautbois exécutait de la musique de danse, et tout le monde se mettait en même temps à danser, à chanter et à s'enivrer. La musique, la comédie française et le ballet se partageaient les goûts du prince héréditaire de Wurtemberg ; dans son théâtre, où tout le monde était impartialement reçu gratis, le public pouvait voir chanter, jouer et danser le souverain. Un autre de ces princes, le margrave de Bade-Dourlach, avait exclu les hommes de sa présence ; le service du palais était fait par soixante femmes de chambre vigoureusement constituées, écuyères habiles et mélomanes éprouvées. Lorsqu'il partait pour la promenade ou la chasse, ces dames, costumées en houzardes, montaient à cheval et servaient de garde du corps ; après la chasse, elles quittaient l'uniforme et reprenaient leur service. Elles chantaient de la musique profane à la chapelle, de la musique de fantaisie à l'opéra et la musique religieuse dans les bals concertants. Elles composaient l'orchestre du théâtre et des fanfares costumées en hommes, sonnaient le cor et la trompette à pleines lèvres, et formaient le personnel du ballet.

Le margrave de Bade était un prince économe, il n'en a pas moins bâti le château et la ville de Carlsruhe. Nous ne comprenons plus ces mœurs, qui étaient générales alors, ni ces singularités, et nous avons bien raison. Pour se faire pardonner leur légèreté, ces princes avaient un sentiment quelquefois exquis des arts ; ils y ont mêlé la manie et le mauvais goût ; mais on se plaît à tort à ne citer que leurs excès ou leurs ridicules. Ainsi, le duc de Mersebourg avait dans son palais une salle toute entière consacrée

à un seul instrument, la basse de viole. Il en avait réuni une énorme quantité et de toutes les dimensions. La plus grande, que le duc se plaisait à faire admirer à tous les voyageurs comme curiosité unique, était assez vaste pour contenir un groupe de huit personnes. Le manche touchait au plafond, qui était très-élevé, et un escalier était dressé tout le long de l'instrument pour qu'on en pût à l'aise étudier les détails. Ce prince a racheté cette innocente bizarrerie par la protection très-éclairée qu'il accordait aux arts et aux lettres. Il faut au moins ne pas nier ses qualités, si on se complaît à citer se excentricités. Ces traditions fantasques se perpétuaient dans toutes les petites cours allemandes. Le duc Émile-Léopold de Saxe-Gotha, qui professait pour Weber une si grande admiration, fut un modèle d'humour en ce genre : néanmoins on peut le compter parmi les hommes les plus intéressants et en même temps les plus étranges qui aient jamais occupé un trône en miniature. Quoique élevé sous les lois de la discipline militaire la plus stricte, il était l'adorateur passionné de l'art sous toutes ses formes, et ne savait pas moins bien tirer parti de la riche instruction qu'il avait acquise que des dispositions dont la nature l'avait doté. Malgré une bizarrerie qui souvent approchait de la folie, il avait les idées assez nettes, le bon sens assez ferme, pour aimer ses excellents et habiles ministres, pour travailler autant que possible aux progrès de ses petits États, pour y multiplier les établissements d'éducation et se refuser aux folles dépenses d'une force militaire qu'il regardait comme un enfantillage et un ridicule dans une principauté aussi bornée que la sienne. Pendant les guerres napoléoniennes, il n'avait cessé de marcher vers son but à travers les difficultés politiques, et de manière même à gagner l'estime du conquérant. Ce n'est pas que la fantaisie ne vînt souvent, d'un souffle capricieux, déranger l'équilibre de ses éminentes facultés. Un jour, brûlant du feu poétique, il écrivait des idylles du style le plus téméraire. Une autre fois il mettait ses propres vers en musique, ou bien il s'occupait avec ardeur à écrire aux amis qu'il avait dans la littérature, notamment à Richter, des lettres irréprochables de forme, de ton et animées des plus nobles pensées. Parfois le duc était saisi de l'envie d'essayer sur son entourage la pointe et le tranchant de son esprit, et, dans ce cas, il ne manquait jamais d'accorder quelque faveur particulière à ceux qu'il avait blessés de ses traits piquants. Parfois encore, dans les cérémonies officielles, lorsque la cour était rassemblée en grand gala, il apparaissait au milieu du cercle et passait de l'un à l'autre, disant quelques mots à chacun de l'air le plus gracieux, mais avec le ton officiel ; et, chose singulière, tout le monde demeurait interdit, décontenancé. — Qu'est-ce donc que vous a dit le duc? se demandait-on ensuite. — A moi, répondait le premier, il m'a dit tout bas, du ton le plus amical : *Un*, *deux*, *trois*. — A moi, poursuivait le second, il m'a dit avec un sourire charmant : *Quatre*, *cinq*, *six*.

Le duc s'amusait ainsi à compter des chiffres aux oreilles de chaque membre de l'assemblée au lieu de leur adresser les insignifiantes paroles

toujours en usage dans ces solennités banales. On l'avait vu aussi choisir une robe de femme pour costume de cour, ou revêtir la toge romaine avec des sandales rouges aux pieds et une couronne de fleurs sur la tête. Une fois, en récompense de quelque service d'État, il donna à un ministre un éventail qu'il avait pris des mains d'une dame. Presque tous les jours il se montrait avec des cheveux teints de couleur différente, et ses domestiques mêmes avaient peine à le reconnaître. Tel était ce prince excentrique, qui aimait les arts et les encourageait. On voit que le prince Louis II, protecteur de M. Wagner, ne manque pas de modèles, et que, s'il lui agrée d'être bizarre, il n'a qu'à continuer la tradition. C'est à l'électeur de Saxe, devenu roi de Pologne, qu'il ressemble le plus, surtout par la position vacillante que lui font les circonstances désastreuses de la politique contemporaine. La cour de Dresde a été un moment la plus brillante des cours princières de l'Allemagne, et l'électeur ne négligea rien pour faire de la cité allemande une résidence féerique réunissant à la fois les arts et le luxe du midi de l'Europe. L'électeur-roi était grand, fort, d'une adresse merveilleuse à tous les exercices du corps, chasseur intrépide, écuyer et cocher. Il aimait la guerre et la musique, les arts et les plaisirs, et se montrait au besoin danseur élégant et non moins infatigable. Placé entre deux voisins fort incommodes, Pierre le Grand et Charles XII, qui convoitaient son royaume et le menacaient sans cesse, il se consolait des revers et des soucis de la politique avec de la bonne musique. On l'adorait à Dresde. Il surveillait lui-même son théâtre et s'occupait de la mise en scène. Ne vous semble-t-il pas voir là notre roi de Bavière ? Hélas ! s'il est bien qu'un souverain rende aux lettres et aux arts l'honneur qui leur est dû, il ne convient pas qu'il oublie les entraves et les charges de la politique. Lorsque Louis II, dans un moment où la couronne était en péril et tout son gouvernement en alarmes, s'échappait pour visiter en cachette à Zurich son ami le compositeur, il commettait une de ces fautes qui pèsent lourd dans la balance des destinées humaines. Peut-être il vaudrait mieux que le soin de conserver ses États partout menacés le préoccupât un peu plus et qu'il songeât moins aux exhibitions en loge royale de M. Wagner. Pendant qu'il prend son plaisir à se travestir tour à tour en personnage de théâtre et à se jouer à lui tout seul les opéras de son favori, sa couronne branle sur sa tête, et la comédie, tournant au sang et aux larmes, peut facilement mettre en deuil sa maison désemparée et bouleverser son trône.

La valeur du livret dû à l'inspiration de M. Wagner repose sur la peinture exacte de la vie des maîtres chanteurs au moyen âge. Deux amoureux, dont la passion est contrariée par la bizarre idée d'un maître chanteur maniaque s'obstinant à mettre la beauté et la dot de sa fille en oterie ; le concours des maîtres chanteurs, dans lequel l'amant choisi l'emporte sur tous ses rivaux et conquiert la belle et la dot, tel est le programme. Mais la musique vaut mieux que le livret, qui se relève par quelques incidents

bouffons, par des détails de mœurs assez intéressants et par quelques scènes très-poétiques.

Pour la musique, elle est suffisamment à la hauteur de ce qu'on a le droit de demander à M. Wagner. Faisons d'abord la part du feu, et avouons que nous avons avec regret entendu des morceaux longs, ennuyeux, prétentieux, absurdes, et qui ont lassé même un public disposé à tout applaudir. Nous déclarons aussi que, tout en admettant M. Wagner comme un novateur vaillant, nous ne voulons pas être injuste envers ses rivaux contemporains, MM. Auber, Thomas, Verdi, Abert, Glinka, Gounod, Bizet, Flotow, Saint-Saens, David, Reyer, Dautresme, Massé, Lizst, Berlioz, ni surtout envers ses devanciers, Rossini, Weber, Hérold, Meyerbeer, Halévy, qui, par leurs mélopées récitatives, l'ampleur de leur composition, le mouvement dramatique de leur lyrisme, ont démesurément élargi, dans la musique théâtrale, la voie dès longtemps ouverte et illustrée par Kayser, Haendel, Cambert, Lulli, Campra, Rameau, Gluck, Mozart et Spontini. On est accoutumé à trouver, dans chacune des partitions de M. Wagner, de nobles inspirations, des pages grandioses, des scènes d'une perfection achevée. Les esprits chercheurs que lasse la routine n'ont pas longtemps à fouiller pour faire jaillir de ses compositions les innovations les plus inattendues et des étrangetés que rien ne pouvait faire prévoir. C'est là le charme et le péril des œuvres militantes et créatrices. Dans *les Maîtres chanteurs*, les curieux de nouveauté et de surprise auront lieu d'être satisfaits : ils trouveront du beau, du grand, du parfait, de l'inédit et de l'idéal, une orchestration merveilleuse, un miroitement sans exemple de sonorités et d'harmonies, et même de la mélodie, innovation qui entraînera sans doute une scission dans l'école. Cette partition ne ressemble à aucun autre ouvrage de M. Wagner, et toute comparaison égarerait dans l'appréciation difficile d'une œuvre si entièrement orchestrale que la réduction au piano semble n'en être que la moquerie, et si abondante en musique que trois auditions méditées, précédées des répétitions auxquelles ont été admis quelques dilettantes favorisés, n'ont fait que la révéler sous des aspects nouveaux. L'orchestre, les chanteurs, les masses chorales, trouveront dans cet opéra moins de facilité qu'à tout ce que M. Wagner a écrit. Néanmoins l'orchestre a été irréprochable, ainsi que les chanteurs.

Avec M. Wagner, quand on parle de chant, il faut faire des réserves : dans le nouvel ouvrage, comme dans toute la musique de ce maître, les virtuoses ont à fournir peu d'émission pure de voix chantante. On parle — notez qu'il n'y a point de dialogue et que tout se passe en mélopée, en déclamation musicale — on parle donc, on s'égosille, on vocifère de temps à autre, presque toujours l'on crie. En Allemagne on appelle cela chanter, et la maladie règne aussi, croyons-nous, dans notre Conservatoire et sur nos théâtres de musique. Mais au moins, à Paris, cette manie de crier n'est point professée par les compositeurs et n'est pas le fond de leur musique et le

plus net de leurs inspirations. Avec M. Wagner, les solistes, pour dominer l'orchestre qui fait rage, sont contraints à des efforts peu flatteurs pour l'auditoire, s'il n'a pas menti le proverbe où il est affirmé qu'il faut hurler avec les loups. Les virtuoses accoutumés aux opéras italiens et français, y compris ceux de Verdi qui font sans cesse abus de sonorité vocale, auront toujours d'énormes difficultés à vaincre et point de gloire à recueillir dans les opéras de M. Wagner, où l'orchestre seul tient la bonne place et domine tout.

Parmi les morceaux qui méritent d'être remarqués, nous signalerons une marche dans l'ouverture, le chœur des apprentis, la scène de la rixe et deux airs de ténor, mélodies ravissantes par lesquelles sont rachetées bien des erreurs de goût.

Il faut citer les principaux artistes qui ont concouru à cette exécution magistrale. Ce sont la poétique mademoiselle Mallinger, de Munich; la piquante madame Dietz; MM. Belz, baryton de l'Opéra de Berlin; Hœlzel, basse bouffe de l'Opéra de Vienne; Nachbauer, ténor de Darmstadt, et M. Schlosser, ténor bouffe d'Augsbourg, à propos duquel des histoires circulaient dans les couloirs du théâtre et dans les cafés de Munich. Ces bavardages ont été habilement exploités par les thuriféraires du maître, et nous allons les redire, bien qu'ils aient déjà été racontés à Paris par un homme d'esprit que met en relief la sagacité loyale de sa critique d'art. M. Schlosser, étant en représentation à Augsbourg, s'éprit d'amour pour la fille d'un meunier de la ville. Il demanda sa main. La fille pleura et supplia, et le père consentit. Mais il mit à son adhésion une condition qu'avaient réclamée les parents et alliés de la famille, ainsi que les mitrons, meuniers et boulangers de la noble ville d'Augsbourg, fort peu désireux de voir leur noble industrie, qui nourrit l'homme, souillée par l'alliance d'un comédien, d'un chanteur, d'un bouffe. La condition était que notre artiste quitterait la roture théâtrale et se réhabiliterait par la pratique ennoblissante de la meunerie. Lorsque M. Wagner monta les *Maîtres chanteurs*, il demanda à l'ex-ténor un concours qui fut refusé. Un concile fut assemblé dans la boulangerie principale d'Augsbourg ; il y eut de longs débats et l'on prononça une multitude de discours. La décision unanime fut qu'un meunier devait rester meunier et garder sa virginale blancheur que ternirait inévitablement la fumée de la rampe. Louis II sollicita à son tour, et le comité de la mitronnerie daigna consentir enfin à ce que M. Schlosser désertât le fournil pour cette représentation exceptionnelle.

Le personnel choral de Munich a affronté sans broncher les dissonnances les plus ardues, et ce n'est pas un mérite mince de chanter cette musique chargée, tourmentée, où l'esprit et l'oreille, continuellement en quête d'un point d'appui qui sans cesse fait défaut, ne sont que trop souvent entraînés à dévier de l'intonation. On n'a pas idée de ces dissonnances, de ces cadences brisées. M. Lacome, admirateur de M. Wagner, en parle dans ces

termes : « La résolution ne se fait plus sur un accord logiquement enchaîné, si désagréable que soit la dissonnace. Agissant comme pour la fameuse cadence parfaite à laquelle l'auditeur intelligent est obligé de suppléer, M. Wagner, à force d'anticipations ou de retards, arrive à supprimer l'accord de la résolution, pour tomber sur le voisin qui n'offre souvent pas l'ombre d'un rapport avec le précédent. Malgré la conversion évidente du maître à la forme mélodique, la cadence parfaite continue à être bannie à perpétuité, ainsi que sa sœur cadette. La façon la plus humaine dont M. Wagner consent à terminer ses périodes, le mode le plus caressant, le plus charmant, consiste à remplacer l'accord parfait final par un accord de septième de troisième espèce sur la quarte augmentée du ton ; soit *fa* dièze, *do*, *mi*, pour le ton d'*ut* en supprimant la tierce *la*. » Ainsi il faut en prendre son parti. Mais les chanteurs, comment peuvent-ils ne pas vaciller à travers ces tonalités indécises et traîtresses?

On n'imagine pas le mal que tout le monde s'est donné pour apprendre cet opéra. Les musiciens qui ont exécuté le *Tannhauser* à Paris et ceux qui composaient l'orchestre et les chœurs aux concerts donnés par M. Wagner à notre Théâtre-Italien, peuvent seuls s'en rendre compte. M. Wagner ne fait point les choses à demi. Il s'occupe de tout, veille sur tout, ne néglige rien. Il inspecte les décorateurs, les machinistes, le lampiste, les costumiers, les ouvreuses, les pompiers. Le bonhomme qui lève la toile a souvent maille à partir avec lui, s'il ne la remonte point dans le rhythme voulu et s'il ne la fait point retomber en cadence brisée comme l'a recommandé le maître.

A Paris, lors des répétitions, tout allait au pire. Rossini laisse les virtuoses se tirer d'affaire eux-mêmes, sûr que son œuvre s'imposera par sa clarté sereine, et c'est ce qui arrive. Meyerbeer circonvenait les indociles, et avec esprit, avec douceur, les soumettait à ses désirs. M. Verdi est farouche et grommelle sans cesse ; pourtant il est loin encore de Haendel, qui jetait les récalcitrants par la fenêtre, ou de Habeneck, toujours obstiné à leur casser les violoncelles sur la tête qui, perçant le bois fragile, ressortait de l'autre côté avec une collerette improvisée ressemblant assez à un carcan. M. Wagner serait assez porté à imiter Habeneck; mais nos virtuoses français ont mauvais caractère et se sont montrés mal disposés à subir ses aménités. En outre, M. Wagner s'exprime difficilement en français ; puis il avait des signes à lui, et quand on ne le comprenait pas, il se mordait les lèvres, frappait du pied, se démenait et fixait sur les rebelles des regards de Méduse voulant les foudroyer. A Munich, on s'est moins tenu dans le désaccord, mais je gage que plus d'une fois les artistes harassés ont dû trouver que la gloire de M. Wagner leur coûte trop de fatigues et qu'on n'en est pas suffisamment récompensé même par une exécution irréprochable.

M. Hans de Bulow a été l'âme de la fête. C'est lui qui a dirigé les interminables répétitions, les études minutieuses, toute cette mise en train

soigneuse et détaillée que le public ne soupçonne point et sans laquelle on n'obtient que des succès inconsistants. A la représentation, c'est à lui qu'a été réservée la maîtrise de l'orchestre. Cela nous a étonné, car on se souvient qu'à Paris, lors de la représentation du *Tannhauser*, M. Wagner avait imaginé de prendre lui-même le bâton de commandement, ce qui est contraire aux règlements du Grand-Opéra et à la tradition française, qui veut qu'on soit toujours courtois même devant les erreurs d'un maître et surtout en face des injustices du succès. Dietsch résista aux prétentions de M. Wagner, qui malencontreusement en afficha tant d'autres plus exorbitantes. Pourquoi, à Munich, où il dirige tout à son gré, M. Wagner n'a-t-il point fait ce qui semblait si bien dans ses désirs à Paris? Il faut dire que M. de Bulow, gendre de Lizst, ami intime et admirateur fanatique de M. Wagner, le remplace sans désavantage.

Ce musicien très-savant, qui n'est point un inconnu dans notre capitale, conduit très-habilement son armée de chanteurs et d'instrumentistes. Quand on représente à Munich un opéra de M. Wagner, le rôle de chef d'orchestre n'est plus un emploi, une fonction, c'est un ministère, un sacerdoce. M. de Bulow est à la hauteur de son apostolat, et il l'a prouvé en cette occasion solennelle. L'armée des instrumentistes du théâtre de Munich, tous exécutants éprouvés, est aussi nombreuse et aussi disciplinée que celle du Grand-Opéra de Paris et que celle de notre glorieuse Société des concerts du Conservatoire. Il fallait voir comme ils étaient affairés pendant l'exécution de la terrible musique des *Maîtres chanteurs*. Sur leur pupitre chargé de musique, le papier rayé éclatait de blancheur sous la lumière crue des abats-jours ; jamais l'instrument ne quittait leur main : un œil sur les parties chargées de notes, l'autre œil sur le conducteur qui semblait les fasciner et leur donner le vertige, ils s'épuisaient en labeurs terribles, comme des rameurs éperdus sur la barque que fait danser la vague en courroux. Dès que M. de Bulow agitait sa main, ils ne respiraient plus. C'était pitié de les voir s'acharner sans répit à leur besogne bruyante, la sueur ruisselait de leurs tempes, le souffle leur manquait, et l'on avait des remords à songer qu'on était là pour se distraire, pendant que tant d'infortunés subissaient une torture imméritée.

Au lieu de se tenir, comme M. Hainl, aux concerts du Conservatoire et à l'Opéra, près de la rampe et contre le souffleur, M. de Bulow se tient au centre de l'orchestre, debout, la main droite gantée de blanc, galanterie imitée maladroitement du Théâtre-Italien. La partition est devant lui, mais il ne jette les yeux que sur ses soldats rivés à leur pupitres ; car il sait par cœur, sur le bout du doigt, comme disent les enfants à l'école, toute la musique de M. Wagner, et, par conséquent, il n'ignore aucune des triples croches, aucune des harmonies, aucune des dissonnances de l'énorme partition des *Maîtres chanteurs*, laquelle, dans la réduction pour piano et chant, ne compte pas moins de quatre cents pages, *rudis indigestaque moles.*

A Munich, il n'y a ni officieux confrère, ni énergumène complaisant, ni applaudisseur gagé ; vous m'entendez bien ? C'est pourquoi les bravos ont été unanimes, malgré une vingtaine de réfractaires que quelques partisans exagérés ont déclaré soudoyés par la France tout entière conjurée contre M. Wagner. Nous voulons constater qu'aucune acclamation ridicule n'a troublé la libre manifestation d'un auditoire, qui sans doute avait projeté de siffler le maître, mais qui a été contraint de se prosterner devant son génie foudroyant, comme l'assurent les partisans trop spirituels du maître.

On remarquait dans la salle un assez bon nombre d'étrangers, accourus de Londres, de Paris, quelques Russes, des Hongrois, presque toute la presse musicale de Paris. On s'émerveillait fort de nos feuilletonnistes, qui, non contents de s'être fait admettre aux répétitions, ont bravement suivi les trois représentations et ont écouté l'œuvre entière, partition en main. Au reste, les auditeurs signalés, ceux qui ont un nom, sont restés sur la brèche pendant la triple représentation et avaient affronté avec un égal courage les ennuis de la répétition. Quatre et cinq auditions, en effet, semblent à peine suffire pour bien se rendre maître de l'ensemble de cette musique complexe et touffue. L'Allemagne était représentée tout entière ; pas une de ses célébrités n'a fait défaut. Toute la nation était là en exhibition, avec son type particulier, ses lignes caractéristiques, ses nuances curieuses à observer, et surtout sa longanimité à tout écouter, tout mûrir, tout couver, harangues, sermons, concerts, opéras, dans une lourde et longue gestation, avant de manifester de l'enthousiasme ou du dédain. Certes, rien ne ressemblait en cette occasion à cette effervescence indomptable, à cette fiévreuse vivacité qui à Paris, à Madrid, à Naples, à Venise, prélude aux premières auditions, véritables batailles qui font trembler les plus hardis ; rien non plus ne rappelait ces élans subits, ces brusques transports qui tout à coup soulèvent une salle, l'enivrent d'enthousiasme ou de colère, la mettent en délire et couvrent pour jamais de gloire un homme hier inconnu, ou brisent sans retour une carrière illustre.

Les Allemands ne courent pas aussi follement au-devant de l'émotion ; ils l'attendent avec patience, ils s'en nourrissent et ne la laissent prendre jour que dans l'ordre et la régularité ; chacun de leurs sentiments est comme étiqueté, parqué à sa place et mis en relief à son heure avec à-propos, utilité et profit ; dans leurs spectacles, dans leurs concerts, dans leurs conférences, nulle interruption, louange ou blâme, ne vient s'opposer au développement mathématique d'une séance dont le programme est arrêté. Certes, la foudre tomberait sur cet auditoire méthodique, qu'on la prierait d'attendre que chaque morceau, suivant son lieu et place, soit exécuté sans hâte ni retard. Au concert l'instrumentiste joue, au théâtre le virtuose chante ; il peut être sublime à son aise ou s'égarer en fausses notes tant qu'il lui plaira ; aucun auditeur, entraîné par l'expansion ou le déplaisir, ne soulignera d'un murmure caressant, d'un applaudissement invo-

lontaire sa sottise ou sa bonne inspiration. L'enthousiasme n'est pas moins sincère, l'impression n'est pas moins brûlante, mais elle ne se manifestera que lorsqu'elle ne portera aucun trouble dans le programme, qu'au moment consacré par l'habitude et l'étiquette, et que dans les formes autorisées par la tradition. Quand tout est fini, l'Allemand respire, il se consulte, hume son broc, savoure sa prise de tabac, et alors, si on lui demande quelle est son opinion, il vous répond qu'il n'en sait rien et vous le prouve compendieusement avec lenteur et avec une esthétique triomphante.

Bien que la gloire de leur Wagner fût en question, nos bons Allemands ont donc évité de se prodiguer en agitations stériles. Ils ont applaudi après l'ouverture ; ils ont laissé le premier acte s'écouler paisiblement : ils se tenaient sur la réserve. Pendant le premier entr'acte, ils allaient et venaient, causant discrètement en esthéticiens désintéressés des choses de ce monde ; on eût dit de grandes poupées de Nuremberg en bonne fortune d'art attendant qu'on remontât le ressort qui les fait vivre. Au second acte, la glace a été rompue : on s'est ému de certaines scènes délicates et tendres, puis quelques accents bouffons ont déridé ces buveurs de bière, et un rire homérique a accueilli la rixe qui précède la chute du rideau. Dès ce moment le succès a été toujours grandissant, et la représentation n'était pas achevée sans que chaque Saxon ne fût prêt à crier à tous les échos, et surtout du côté de la France, que M. Wagner est le maître des maîtres, et que s'il n'existait pas, la musique serait encore à inventer.

Tout donc dans cette représentation a marché à souhait : les moindres détails ont produit leur effet ; la mise en scène a fait le plus grand honneur au régisseur, M. Hallvacher ; l'orchestre, les chœurs, les virtuoses, les machinistes, les costumiers ont fait merveille, et le rideau est tombé chaque fois dans son aplomb régulier sans écraser aucun choriste ni aucun chanteur attardé à quêter quelque miette des applaudissements accaparés par M. Wagner. Seule, l'horloge plantée au milieu de la frise du manteau d'Arlequin, et qui marque rigoureusement l'heure pour la satisfaction de tous ces Allemands, affolés de tout faire avec à-propos et ponctualité, a semblé protester contre les longueurs abusives d'une interminable partition. L'impitoyable M. Wagner n'épargne personne; non content de harasser de fatigue ses artistes, il faut qu'il mette sur les dents son public, qui sans doute n'a pas payé pour être ainsi martyrisé. Comptez donc : avec les entr'actes, *les Maîtres chanteurs* ont duré six heures. Il a fallu donner des douches à un Sicilien, compatriote de Bellini, qui s'était fourvoyé là par mégarde. Il était sourd ; sa surdité est guérie, mais le malheureux est devenu enragé. Pareille infortune est survenue à Scudo et à Girard, chef d'orchestre à l'Opéra et des concerts du Conservatoire. Plusieurs fois on avait invité Girard à faire exécuter au Conservatoire quelques morceaux de M. Wagner. Après avoir parcouru les compositions qu'on lui vantait, un choix cependant habilement fait et la fleur du panier, Girard laissa

tomber sur son pupitre avec un profond désespoir tout ce papier, qui blessait ses yeux. « Je me félicite, dit-il, que ce soit la musique de l'avenir; quand elle arrivera, je ne serai plus. » Il mourut quelque temps après, et l'on assure que c'est la musique de M. Wagner qui l'a tué. On sait que Scudo est devenu fou à une représentation du *Tannhauser*. Ses voisins, alarmés de son agitation insolite, s'efforçaient de le calmer; mais il s'exaspérait. Bientôt il s'échappa en protestations de toutes sortes et demanda à quitter la place; on l'en empêcha. A la fin du spectacle il était fou. Il est mort sans avoir été guéri. Ceci est de l'histoire et elle est peu gaie.

On raille les novateurs, et c'est parfois justice; mais elle est innocente la plaisanterie qui s'associe à l'étude sincère d'une œuvre de talent, à l'admiration profonde des innovations heureuses d'un esprit hardi. Dans *les Maîtres chanteurs*, M. Wagner, qui n'en était pas à faire ses preuves, a montré une incontestable originalité. Nous ne lui marchandons pas l'éloge.

La première représentation des *Maîtres chanteurs* au Théâtre-Royal de Munich a été une solennité magnifique à laquelle trop peu d'élus ont été appelés, mais qui doit réjouir tous les hommes qui ont le culte des nobles créations de l'art et de l'esprit. On peut se rallier à M. Wagner ou détester l'emploi que parfois il a cru devoir faire de son talent; mais la conception de son opéra, œuvre singulière et géante, la grandiose ampleur de l'interprétation, l'attention émue d'un public exceptionnel, la présence d'un roi éclairé qui choisit ses protégés et ne leur ménage point les encouragements, la réunion de tous les éléments qui contribuent au succès légitime d'un novateur militant et encore discuté, le concours de circonstances favorables qu'il est difficile de rencontrer, ont donné à cette fête une beauté, un prestige rares.

MAURICE CRISTAL.

REVUE SCIENTIFIQUE

Académie des sciences : I. Le hanneton. — Ses métamorphoses. — Le *ver blanc*. — Ses ravages.— Causes de la multiplication du hanneton.— Les paysans et leurs préjugés. — Alliés méconnus.— Note de M. Payen sur la destruction des hannetons. —Travail de M. Hecquet d'Orval sur le même sujet. — Moyens de destruction proposés par cet agronome. — Les jachères. — Protection aux oiseaux insectivores et aux taupes. — Ramassage des hannetons. — Expériences de M. Lallouette. — Le hanneton employé comme engrais. — Mesures prises par M. Reiset dans le département de la Seine-Inférieure. — Résultats. — Emploi de la naphtaline pour tuer les hannetons. — Statistique des dégâts causés par ces insectes. — II. Note de M. Delaunay sur la fluidité intérieure du globe terrestre. — Hypothèse de Laplace. — Les adversaires de la théorie du *feu central*.— MM. Hopkins, W. Thompson et A. Pratt. — Objections tirées des phénomènes de nutation et de précession. — Réponse de M. Delaunay. — Expérience de M. Champagneur. — Remarques à ce sujet. — Le grand trou. — Projet de M. Babinet. — III. Mémoire de M. Faye sur la constitution physique du soleil et sur les taches solaires. — Difficultés du problème. — Opinions de MM. B. Stewart, N. Lockyer et Kirchhoff.— Les causes apparentes et les causes réelles. — Opinion de M. Tait. — Influence planétaire. — Hypothèse des courants extérieurs. — Objections de M. Faye.— Sa théorie des courants intérieurs et des actions chimiques. — IV. Publications scientifiques : — *Traité général de botanique descriptive et analytique*, par MM. E. Le Maout et J. Decaisne. 1 vol. in-4. Firmin Didot, éditeurs. — *Ornithologie européenne*, par MM. Degland et Gerbe. 2 vol. in-8. J.-B. Baillière et fils, éditeurs. — *Précis de chimie industrielle*, par M. A. Payen, de l'Institut. 2 vol. de texte et 1 vol. de planches (in-8) ; 5e édition. L. Hachette et Ce, éditeurs.— *L'Électricité*, par M. Baille. 1 vol. in-18. L. Hachette et Ce, éditeurs.

I. Le cultivateur n'a pas de plus redoutable ennemi que ce joli coléoptère aux élytres couleur d'acajou, à l'abdomen strié de noir et de blanc, au corselet d'ébène, aux yeux de jais, dont l'apparition est saluée chaque printemps par les cris de joie de la gent écolière. On devine que je veux parler du hanneton (*Melolontha vulgaris* des entomologistes). Si le hanneton n'était que hanneton, il devrait déjà être classé parmi les insectes nuisibles, car il dévore le feuillage des arbres à l'époque de l'année où ce feuillage, fraîchement épanoui, revêt nos bois et nos jardins de leur plus belle parure. Son bourdonnement monotone, la mauvaise odeur qu'il exhale et l'étourderie proverbiale avec laquelle il se heurte en volant contre tous les obstacles, le rendent d'ailleurs d'autant plus incommode, qu'il choisit précisément,

pour ses ébats quotidiens, les lieux ombragés et l'heure si pleine de charmes où les honnêtes gens se livrent, après le travail de la journée, au plaisir de la promenade. Nous pourrions néanmoins user envers lui de quelque indulgence, à raison du peu de durée de sa vie aérienne et de l'amusement qu'il procure aux enfants; mais avant de prendre pour quelques semaines sa forme avantageuse, ses couleurs agréables et ses vives allures de coléoptère parfait, le hanneton a passé par deux autres phases fort différentes : il a été, comme tous les insectes à métamorphoses complètes, d'abord larve, puis nymphe. L'état de nymphe est un état de mort apparente, ou plutôt de retraite absolue, où l'animal, enfermé dans son cocon, entièrement absorbé par le grand travail de sa suprême transformation, n'a point de besoins à satisfaire; il ne se prolonge pas, ordinairement, au delà d'un mois et demi ou deux mois. Mais il n'en est pas ainsi de l'état de larve, qui remplit à lui seul les deux tiers au moins de l'existence du hanneton, et sous lequel ce coléoptère manifeste sa plus grande énergie vitale, caractérisée essentiellement par un insatiable appétit.

La larve du hanneton est connue des paysans sous les noms de *ver blanc*, de *turc*, de *man*, d'*engraisse-poule*. L'œuf d'où elle sort a été déposé par sa prévoyante mère dans une terre riche et légère, bien préparée pour le développement des plantes dont les racines devront lui servir de pâture. Chaque femelle pond une quarantaine d'œufs. A peine éclos, le ver blanc s'installe au pied d'une plante quelconque (toutes les racines lui conviennent), et il se met à l'œuvre. Cette première racine détruite, il passe à une autre; et il ronge, ronge sans relâche pendant tout le temps que dure son développement, c'est-à-dire pendant deux ou trois ans. C'est surtout après un premier hivernage que le monstre s'éveille avec un formidable appétit. « Alors commencent d'affreux ravages, dit M. M. Girard. Les racines sont dévorées, d'abord celles des céréales et des légumes, puis, lorsque les larves sont plus fortes, les racines des arbustes et des arbres. D'immenses pièces de gazon, de luzerne, d'avoine ou de blé jaunissent et meurent. Les rosiers, les arbres à fruit se fanent sur pied, et on trouve autour de chaque souche de deux à huit litres de vers blancs[1]. »

Le ver blanc, comme toutes les larves de scarabées, ressemble à une chenille trapue, d'un blanc gris, avec des teintes ardoisées, légèrement repliée sur elle-même, avec des pattes très-courtes et un abdomen arrondi et renflé à l'extrémité; mais elle se distingue par ses puissantes mandibules, munies d'une dent taillée en biseau, éminemment propre à entamer les racines.

M. Émile Blanchard, dans son très-beau et très-bon livre, *Métamorphoses, mœurs et instincts des insectes*[2], insiste sur ce fait digne d'attention, que

[1] *Les Métamorphoses des insectes*. 1 vol. in-18. Paris, 1866.
[2] 1 vol. grand in-8, illustré. Paris, 1868.

la multiplication des hannetons est une conséquence des progrès de la civilisation et de l'agriculture. « Les conditions d'existence des *vers blancs* ne laissent, dit-il, à cet égard, aucun doute possible. Jamais on ne trouve de larves de hannetons dans des terres en friche; ces larves ne peuvent vivre et se frayer de passages que dans les terres meubles. Dans les temps anciens, où il y avait peu de terres remuées, suffisamment légères pour convenir aux *vers blancs*, les hannetons ne pouvaient être communs; le développement de l'agriculture, en leur fournissant les conditions qui leur permettaient de se multiplier à l'excès, a créé le fléau qu'on laisse s'étendre et s'accroître avec une incurie digne d'un autre âge. » Incurie, sans doute; mais il y a plus, il y a ignorance et obstination. En présence d'un fléau semblable, le paysan ne sait que gémir et se plaindre, accuser le ciel et les éléments. C'est l'hiver qui n'a pas été assez froid; c'est le printemps qui a été trop humide... Incapable d'étudier les phénomènes de la nature et de chercher à s'en rendre compte, il s'en tient aux apparences et les prend pour des réalités. S'il voit la taupe fouiller et remuer le sol qu'il cultive, il ne songe pas à se demander quel est le but de ce travail souterrain : la taupe déplace ses oignons et soulève ses laitues; il regarde les plantes ainsi dérangées; il les trouve rongées à la racine. Donc point de doute, c'est la taupe qui est l'auteur du dégât. Sus donc à la taupe! exterminons-la! Lorsqu'il n'y a plus de taupes, les plantes restent en place, mais elles périssent en plus grand nombre qu'auparavant. Et le paysan de maugréer d'autant plus fort, qu'il ne sait maintenant à qui et à quoi s'en prendre. La chouette a une figure déplaisante et un cri lamentable; c'est un oiseau de nuit qui porte malheur. Il faut la tuer. On la cloue vivante au mur de la chaumière, *pour l'exemple*. La pie est une voleuse, il faut tuer la pie. Le moineau picore les grains dans le sillon et les cerises sur les arbres, il faut tuer le moineau. C'est ainsi, en s'acharnant contre des alliés méconnus, qu'on travaille au profit du véritable ennemi, de l'insecte et de sa larve. Le mal augmente, et lorsque enfin on se décide à le combattre, on parvient à peine à l'atténuer sur quelques points, en se donnant beaucoup de peine et en dépensant pas mal d'argent, tandis que les taupes, les hérissons, les musaraignes, les couleuvres et surtout les oiseaux feraient gratis et partout le plus difficile de la besogne.

Par bonheur, si les paysans ne cherchent pas à s'opposer efficacement aux ravages des vers blancs et des hannetons, il y a des savants, des agronomes, des administrateurs qui s'en occupent sérieusement, et M. Payen a lu sur ce sujet à l'Académie des sciences, le 13 juillet dernier, une note assez étendue, dont la substance est empruntée en partie aux *Mémoires de la Société d'émulation d'Abbeville*. M. Hecquet d'Orval, vice-président du comice agricole est l'auteur du travail analysé par le savant chimiste. Il a voulu signaler les énormes dommages causés en 1866 par les *vers blancs*, discuter les procédés mis en pratique pour la destruction de ces larves, et

proposer lui-même un nouveau moyen qui, sans exclure en aucune façon les précédents, lui paraît à la fois plus radical et plus économique. Ce moyen, c'est la jachère méthodiquement conduite, et combinée avec des labours et des hersages nombreux. Par ces façons répétées, surtout vers la fin du printemps et en été, lorsque la chaleur fait sortir les larves, celles-ci sont mises à découvert, et elles deviennent la proie des oiseaux insectivores; ou bien elles périssent grillées par le soleil. Si la jachère complète n'a pu être appliquée à un terrain infecté de larves, M. Hecquet d'Orval conseille une demi-jachère d'été, avec plusieurs labours et hersages, aussitôt que le sol le permet. Il ajoute que des causes naturelles, telles que la non-réussite des pontes ou quelque maladie des insectes, ont réduit en 1867 les ravages des vers blancs, mais que si l'on ne s'attache à les détruire, ils reparaîtront bientôt aussi nombreux, et plus nombreux même qu'en 1866. La multitude de hannetons qui se sont montrés au printemps dernier ne laisse malheureusement aucun doute sur la vérité de cette triste prédiction. Il serait donc indispensable, non-seulement de ne négliger aucun des moyens propres à arrêter la multiplication des hannetons, mais encore d'appliquer ces moyens d'une manière générale. Que servirait, en effet, d'anéantir les insectes dans un canton, dans un département, si, dans les cantons, dans les départements voisins, on les laisse se reproduire et se propager sans obstacle !

Il appartient aux experts en économie rurale de se prononcer sur la valeur du procédé mis en avant par M. Hecquet d'Orval. Nous ne pouvons ici qu'insister pour la mise en pratique des deux autres procédés déjà connus, à savoir l'alliance avec les animaux insectivores, et la guerre à outrance aux hannetons. Le premier de ces procédés est assurément le plus facile et le moins coûteux, puisqu'il consiste simplement à laisser faire nos auxiliaires. Paix donc et protection aux oiseaux friands de hannetons et de vers blancs, c'est-à-dire aux chouettes, aux cresserelles, aux pies, aux corbeaux, aux sansonnets, aux moineaux ; paix et protection aussi aux mammifères fouisseurs et insectivores, aux hérissons et aux taupes. Sur la question encore controversée de la balance à établir entre les dégâts que les taupes occasionnent dans les cultures et les services qu'elles rendent en dévorant un grand nombre d'insectes et en allant surtout chercher les vers blancs au pied même des plantes qu'ils attaquent, M. Hecquet d'Orval, d'après les expériences comparatives qu'il a effectuées sur son domaine, se prononce pour la conservation de ces petits animaux. L'industrie séculaire du taupier doit donc disparaître comme tant d'autres, fondées sur l'erreur, et le plus tôt sera le mieux !

Pour ce qui est de la guerre sans trêve ni merci que nous devons faire partout aux hannetons, elle ne peut être dirigée avec profit que contre les insectes parfaits ; mais elle n'exige pas une tactique bien savante, et le tout est de l'encourager par une prime suffisamment rémunératrice : on est

assuré que les soldats ne manqueront pas. Cette guerre sera pour les enfants des campagnes une partie de plaisir, en même temps qu'une source de profits. Dans la plupart des localités où elle a été organisée, les volontaires s'y sont livrés avec un entrain des plus satisfaisants, moyennant une prime de 8 à 10 francs pour 100 kilogrammes de hannetons. Un industriel et agriculteur du département de l'Oise, M. Lallouette, directeur d'une sucrerie indigène à Barberie, n'a pas hésité à accorder à ses guerriers une haute paye de 20 francs par 100 kilogrammes. Aussi a-t-il pu faire, en une seule campagne, environ 34,500,000 prisonniers (ce nombre calculé à raison de 1,150 individus par kilogramme) représentant un poids total de 30,000 kilogrammes. Ces hannetons étaient apportés à l'usine dans des sacs de toile qu'on plongeait dans des chaudières d'eau bouillante. Après quelques minutes de cette immersion, les insectes étaient tous morts. Or, de nuisible qu'il était pendant sa vie, le hanneton, une fois mort, devient utile : c'est un excellent engrais, dont l'emploi compense une bonne partie des frais de ramassage.

Mais on n'a pas partout à sa disposition, comme M. Lallouette dans sa sucrerie, de vastes chaudières pour y échauder les hannetons. Ces animaux sont doués d'une résistance vitale extraordinaire et d'une force musculaire non moins énergique. Noyés dans l'eau froide, alors même que leur immersion a été assez prolongée pour amener un commencement de décomposition, ils reviennent à la vie et à la santé sous la seule influence de l'air et du soleil. Enterrés même profondément dans le sol, ils font si bien avec leurs pattes qu'ils parviennent bientôt à s'échapper du tombeau. C'est donc un grave problème que de trouver un moyen sûr et prompt de les exterminer en masse. Les huiles minérales semblent être jusqu'ici les agents les plus convenables pour atteindre ce résultat. M. Reiset emploie avec succès la naphtaline, carbure d'hydrogène qu'on extrait à bon compte du goudron de houille. « Cette substance, douée d'une odeur forte, dit M. Payen, émet, à la température ordinaire, assez de vapeur pour empoisonner complétement, en cinq ou six heures, tous les hannetons enfermés dans un tonneau avec 2 pour 100 de leur poids de ce carbure d'hydrogène. La densité de cette vapeur étant de 4,53, on comprend qu'elle déplace l'air facilement, s'insinue dans tous les interstices et pénètre jusqu'au fond du vase. »

M. Reiset, dans un mémoire lu à l'Académie des sciences en 1867, évaluait à 25 millions le dommage causé cette année-là par les hannetons et leurs larves, dans le département de la Seine-Inférieure, où il présidait une commission nommée par le préfet pour aviser aux moyens de combattre le fléau. Cet éminent agronome estime que, sur le large crédit alloué, la caisse départementale avait eu à payer 80,000 francs pour 1 million de kilogrammes de hannetons recueillis et détruits. La prime accordée aux chasseurs était donc de 8 francs par 100 kilogrammes. Ce

million de kilogrammes représentait 1,149,000,000 individus. Or en admettant, avec M. Em. Blanchard, que chaque femelle ponde en moyenne 40 œufs, en supposant que le nombre des mâles égale celui des femelles et en tenant compte des causes naturelles de destruction auxquelles les œufs et les larves sont exposés, M. Payen établit que les 1,149,000,000 hannetons capturés dans le département de la Seine-Inférieure en 1867 auraient pu donner naissance à 22 milliards 990 millions de vers blancs, capables de compromettre les récoltes de 300,000 hectares, attaqués chacun par 76,000 larves. Un calcul semblable, appliqué au produit du *hannetonage* dans le domaine de M. Lallouette à Barberie, conduit à ce résultat, qu'en exterminant, comme nous l'avons dit plus haut, 34,500,000 hannetons, cet habile industriel a détruit par le fait, ou, ce qui est mieux, a empêché de naître environ 690 millions de vers blancs. Qu'on juge d'après cela du chiffre effroyable auquel on arriverait, s'il était possible d'apprécier exactement les pertes subies chaque année, par le fait de ces odieux insectes, dans un pays agricole tel que la France ?

II. Immédiatement avant la note de M. Payen sur la destruction des hannetons, je retrouve, dans le n° 2 des *Comptes rendus*, un travail qui n'a certes rien de commun avec le précédent, si ce n'est d'avoir été lu le même jour à l'Académie. Ce travail est d'un savant dont les communications ne passent jamais inaperçues, car elles se font remarquer autant par l'élévation et la netteté des idées que par la clarté du langage. M. Delaunay — c'est de lui qu'il s'agit — a entretenu ses confrères d'une question encore très-controversée : à savoir, l'hypothèse de la fluidité intérieure du globe terrestre. Cette hypothèse a été proposée, on le sait, par Laplace. Elle se rattache à l'ingénieuse et grandiose théorie par laquelle cet illustre géomètre a tenté d'expliquer la formation de notre système solaire, et qui, alors même qu'un jour ou l'autre on arriverait à démontrer qu'elle est erronée, n'en devrait pas moins être rangée, à côté de l'attraction universelle, parmi les plus glorieuses conceptions de l'esprit humain.

Laplace, et avec lui la grande majorité des astronomes et des géologues, se fondant sur la forme du globe terrestre, sur la constitution des terrains qu'il a été possible d'étudier et sur l'accroissement constant de la température à mesure qu'on pénètre plus profondément dans le sol, ont admis sans conteste, pendant près d'un demi-siècle, que notre planète, d'abord gazeuse, puis entièrement fluide et incandescente, s'est peu à peu refroidie de la surface au centre, et qu'elle consiste encore actuellement en une masse liquide recouverte d'une couche solidifiée, de très-peu d'épaisseur relativement au rayon du sphéroïde.

Cependant une école dissidente a pris naissance, il y a une trentaine d'années, en Angleterre. Des savants d'un très-grand mérite ont soulevé contre l'hypothèse du *feu central* des objections qui leur paraissaient de nature à la faire complétement abandonner. Cette manière de voir a réuni

depuis, non-seulement en Angleterre, mais dans d'autres pays et en France même, un grand nombre de partisans, auprès desquels on passe aujourd'hui pour un esprit arriéré, endurci dans l'erreur, lorsqu'on fait profession d'admettre la fluidité intérieure du globe. M. Delaunay est de ceux qui, n'étant point convaincus par les arguments de l'école britannique, et jugeant peu satisfaisante la nouvelle hypothèse qu'on veut substituer à l'ancienne, continuent de tenir bon pour le feu central. Il réfute, dans sa note du 13 juillet dernier, l'une des plus graves objections de ses adversaires : celle que M. Hopkins a développée dans une série de mémoires faisant partie des *Transactions philosophiques de la Société royale de Londres* (années 1839, 1840 et 1841), et que d'autres savants éminents de la Grande-Bretagne, tels que MM. Archdeacon Pratt et William Thompson ont jugée péremptoire.

On sait que l'axe de la Terre, dans son mouvement de translation sur la ligne de l'écliptique, resterait toujours parallèle à lui-même si, en outre de cette translation annuelle et de sa rotation diurne, notre planète n'était animée en outre de deux mouvements appelés en astronomie, l'un *nutation*, l'autre *précession*, et desquels résulte cette sorte de balancement très-lent qu'Arago comparait à celui d'une toupie. Newton a montré que la précession et la nutation sont des conséquences du renflement équatorial et de l'action que le Soleil et la Lune exercent sur cette sorte de bourrelet. Mais en déterminant les effets de cette double influence attractive, il considérait le globe comme une masse solide dont toutes les parties seraient solidaires les unes des autres, et sa théorie, dit-on, cesserait d'être vraie si la terre consistait au contraire, comme le suppose l'hypothèse de Laplace, en une masse fluide enveloppée seulement d'une mince croûte solide. Dans ce cas, dit M. Hopkins, toute la partie liquide du globe échapperait, en vertu de sa fluidité, aux actions de la Lune et du Soleil ; ces actions ne s'exerceraient que sur le renflement de l'écorce terrestre, c'est-à-dire sur une masse incomparablement moindre, et les perturbations qu'elles amènent dans le mouvement de rotation de la sphère seraient beaucoup plus grandes qu'elles ne le sont : elles le seraient d'autant plus, que l'écorce serait plus mince. Telles que l'observation et le calcul ont permis de les mesurer, elles ne permettent pas d'attribuer à l'enveloppe solide du globe une épaisseur de moins de 5,000 kilomètres (un septième du rayon terrestre). Il y a loin de là, on le voit, aux 40 kilomètres des géologues, et dès que l'on accorde à la partie solide extérieure de notre planète une telle épaisseur, il n'y a plus aucune raison plausible pour supposer que la terre ne soit pas entièrement solide. M. Thompson, déduisant hardiment les conséquences logiques du raisonnement de son savant compatriote, a donc raison de dire : « Il m'a toujours semblé, en vérité, que M. Hopkins eût pu pousser plus loin son argumentation, et conclure qu'aucune masse liquide continue, approchant des dimensions d'un sphéroïde de 6,000 milles de diamètre, ne peut exis-

ter dans l'intérieur de la terre sans rendre les phénomènes de la précession et de la nutation très-sensiblement différents de ce qu'ils sont. »

Et maintenant, que répond à cela M. Delaunay ? Deux choses bien simples. En premier lieu, personne n'a jamais prétendu que le noyau liquide et incandescent du globe, la *pyrosphère* fût douée d'une fluidité absolue ; on a tout lieu de croire, au contraire, que c'est une masse visqueuse, adhérant aux parois de son enveloppe avec d'autant plus de force, que ces parois sont évidemment très-rugueuses et qu'elles subissent, par le fait de la haute température intérieure, des pressions formidables. Le noyau liquide, ou plutôt pâteux, ne saurait donc avoir l'indépendance de mouvement qui appartient, par exemple, à de l'eau contenue dans un vase de verre. En second lieu, et en supposant même pour un instant que la pyrosphère fût parfaitement fluide et que les parois intérieures de l'écorce terrestre fussent parfaitement unies, l'indépendance de la masse liquide par rapport au mouvement imprimé à l'enveloppe solide ne serait encore que limitée. La théorie indique, en effet, *a priori*, qu'un liquide contenu dans un ballon de verre doit rester immobile si l'on imprime à ce ballon un mouvement de rotation brusque et rapide ; mais si ce mouvement est très-lent, comme l'est celui de la précession et de la nutation, le contenu est entraîné avec le contenant, et l'un et l'autre tournent en même temps et d'une pièce, comme s'ils ne formaient qu'un seul corps homogène. M. Delaunay a voulu, pour ne laisser subsister aucun doute à cet égard, contrôler ces données théoriques par une expérience directe. L'expérience a été faite, à sa prière, par M. Champagneur, jeune physicien attaché au laboratoire de physique de la Faculté des sciences. M. R. Radau en a fait connaître le dispositif dans un très-judicieux article du *Moniteur scientifique*, relatif à la communication de M. Delaunay. « Un ballon de 24 centimètres de diamètre, à moitié plein d'eau, est suspendu par un fil de 12 mètres, qui permet de lui imprimer des oscillations tournantes à l'aide d'une aiguille transversale placée à l'extrémité supérieure du fil. Pour suivre les mouvements de l'eau, on y fait plonger à demi deux lames de mica portées par une languette de bois qui est suspendue à un fil sans torsion. Les déplacements de cet appareil s'observent sur une bande de papier divisée qui est collée sur le ballon. On donne au fil du ballon une torsion de plusieurs tours, vingt tours par exemple, et on le laisse se détordre. Le ballon accomplit alors une oscillation de près de quarante tours, la première moitié avec une vitesse croissante, pendant laquelle le flotteur est en retard, la seconde moitié avec une vitesse décroissante pendant laquelle l'eau, par la vitesse acquise, dépasse le ballon. Le flotteur reste immobile en face de la même division quand la vitesse est d'environ deux tours en trois minutes. Pour cette vitesse il y a donc entraînement du liquide. D'après cela, M. Delaunay se croit en droit d'admettre que les actions perturbatrices du soleil et de la lune s'exercent sur la masse entière du globe. »

Cette conclusion est d'autant plus légitime, qu'il est une autre considération sur laquelle M. Delaunay ne s'est point appuyé et qui me semblerait, à elle seule, de nature à décider la question en mettant à néant l'objection de MM. Hopkins et Thompson. Cette considération, je la hasarde ici sous la réserve que m'impose mon peu de compétence en mécanique céleste, et uniquement parce qu'elle n'exige en aucune façon le secours de l'analyse mathématique.

Il me paraît donc que l'ingénieuse expérience de M. Champagneur était inutile pour établir que la pyrosphère — si pyrosphère il y a — participe nécessairement aux mouvements de nutation et de précession, ainsi qu'aux autres mouvements du globe terrestre, lesquels ne sauraient être assimilés à celui qu'on imprime à un ballon rempli d'eau. En effet, dans l'expérience instituée par M. Delaunay, c'est le ballon *seul* qui reçoit l'impulsion ; le liquide y demeure d'abord étranger, en vertu de son inertie, puis il y participe peu à peu par l'effet de son contact avec les parois. Il n'en est point ainsi pour le globe terrestre. Ce n'est pas son écorce *seule* qui subit l'influence de l'attraction lunaire et solaire : ce sont toutes ses parties, quel que soit leur état, solide, liquide ou gazeux. Son noyau liquide doit donc participer aux mouvements de précession et de nutation, ainsi qu'aux mouvements de rotation et de nutation, non parce qu'il est entraîné par son enveloppe, mais parce qu'il éprouve pour son propre compte les actions diverses du Soleil et de la Lune ; parce qu'il est soumis, ainsi que tous les corps célestes, à la gravitation universelle, et qu'il y serait soumis quand même il n'aurait pas d'enveloppe, comme il l'était dès le principe, selon la théorie de Laplace, avant que cette enveloppe se fût formée. Est-ce que l'atmosphère, est-ce que l'Océan ne sont pas manifestement influencés par l'attraction luni-solaire? Comment donc l'océan intérieur pourrait-il s'y soustraire? Les adversaires même de la fluidité intérieure du globe ne se sont-ils pas appuyés sur ce principe pour soutenir que, si une sphère liquide existait à une aussi faible distance de la surface que le prétendent les géologues, ses marées feraient éclater périodiquement la faible écorce qui la recouvre? — objection qui a été suffisamment réfutée pour que nous ne croyions pas nécessaire de l'examiner.

En résumé, l'argument de MM. Hopkins et Thompson ne prouve absolument rien contre la fluidité intérieure du globe terrestre ; mais, en le réduisant à sa juste valeur, M. Delaunay n'a pas non plus prouvé l'existence de cette fluidité. Le seul moyen de savoir à quoi s'en tenir, ce serait, dit avec raison M. Radau, d'y aller voir ; ce serait d'effectuer l'exploration fantastique si agréablement racontée par M. J. Verne dans un de ses plus jolis livres (*Voyage au centre de la Terre*). Pour cela il faudrait percer le GRAND TROU rêvé par M. Babinet, qui proposait de constituer une SOCIÉTÉ DU TROU, dont chaque membre s'engagerait à fournir un des degrés de l'escalier destiné à conduire au grand foyer central. — Au fait, pourquoi pas?

III. C'est aussi contre des adversaires d'outre-Manche que M. Faye défendait devant l'Académie, le 4 juillet dernier, ses idées sur la constitution physique du Soleil et sur la cause des taches qui maculent fréquemment la surface lumineuse de cet astre. Notre savant compatriote répond, par un mémoire qui occupe quinze pages des *Comptes rendus*, à un article inséré dans une revue anglaise, le *Macmillan's Magazine*, par MM. Balfour Stewart et Norman Lockyer, et il essaye, chemin faisant, de réfuter quelques objections soulevées par d'autres astronomes anglais principalement contre sa théorie des taches solaires. Ce phénomène est, il faut le dire, un de ceux devant lesquels la science est le plus embarrassée. Il s'expliquait assez aisément lorsqu'on admettait que le noyau du Soleil était froid et obscur; mais aujourd'hui que, selon la théorie même de M. Faye[1], on considère le Soleil comme entièrement formé de gaz, de vapeurs et de particules solides incandescentes, et qu'on accorde à sa masse interne une température pour le moins aussi élevée, probablement même beaucoup plus élevée que celle de la photosphère, la production de taches obscures à la surface d'un pareil globe devient très-difficile à expliquer. Si, en effet, ces taches sont de simples solutions de continuité dans l'enveloppe incandescente du Soleil, comment se fait-il que leur fond soit noir? M. Faye avait cru résoudre la difficulté en se fondant sur ce qu'une masse purement gazeuse, si chaude qu'on la suppose, n'émet presque point de lumière, et que, en conséquence, l'intérieur de la sphère solaire doit être obscur. « Obscur, soit, ou du moins non lumineux par lui-même, lui ont répondu les astronomes anglais ; mais il est, à coup sûr, transparent, et alors, à travers les déchirures de la partie de la photosphère qui est tournée vers nous, on verrait la région diamétralement opposée de cette même photosphère, ce qui supprimerait les taches. » M. Faye reconnaît la justesse de cette objection, qui toutefois n'a pas, à ses yeux, l'importance que lui attribuent ses contradicteurs, et n'autorise point ceux-ci à nier que les taches solaires puissent être rapportées à des causes intérieures propres à la masse du Soleil.

Ayant une fois écarté les causes de cet ordre, les astronomes de Kew, et avec eux M. Kirchhoff, ont dû nécessairement soutenir que les taches étaient dues à des causes extérieures, soit « apparentes, » soit « réelles. » Disons tout de suite que ces expressions de *causes apparentes* et de *causes réelles* nous semblent ici fort impropres. Une cause apparente est celle qui semble produire un effet qu'en réalité elle ne produit point. Or, ce que M. Kirchhoff et quelques autres savants appellent des causes apparentes, ce sont des nuages opaques et froids qui, selon eux, prennent naissance dans l'atmosphère du Soleil (atmosphère invisible dans les conditions ordinaires) et qui nous masquent, comme des écrans, la surface brillante de l'astre. Or, si ces

[1] Nous avons fait connaître l'ensemble de cette théorie dans notre revue scientifique du 25 janvier 1866.

nuages existaient, ils seraient bien la cause réelle des taches ; ce sont les taches elles-mêmes qui ne seraient plus que des apparences, de simples effets d'ombre, et non des trous dans le soleil. La théorie dite des causes réelles, et qui est, à proprement parler, celle des *phénomènes réels*, persiste à considérer les taches comme résultant de modifications locales dans l'état même de la photosphère ; sur quoi M. Faye est, en principe, d'accord avec les astronomes de Kew, MM. B. Stewart, Lœwy, Warren de la Rue. On reconnaît aussi, de part et d'autre, que ces modifications locales doivent être des extinctions limitées de la photosphère ; mais on se sépare sur la question de savoir d'où proviennent ces extinctions limitées. Selon les astronomes anglais, « des courants atmosphériques, en descendant dans l'atmosphère, amènent en bas l'air ou les gaz froids des hautes régions et éteignent sur une certaine étendue l'endroit de la photosphère qu'ils viennent frapper. » Enfin il existe un troisième groupe d'astronomes, au nombre desquels se trouve M. le professeur Tait, et qui, sans s'expliquer autrement sur la cause immédiate des taches, soutiennent que le phénomène dépend d'une action que les planètes les plus voisines du Soleil exercent sur la photosphère dans certaines circonstances. M. Faye est convaincu — et son opinion à cet égard sera partagée par la grande majorité des astronomes — que « les phénomènes se passent dans et sur le Soleil, comme si les petits satellites qui l'entourent n'existaient pas. » La théorie des nuages atmosphériques, de M. Kirchhoff, semble avoir également très-peu de chances d'être adoptée, car on serait fort empêchée de dire comment et en vertu de quoi ces nuages se formeraient; et d'ailleurs, en examinant les taches, il est impossible d'y voir des corps opaques extérieurs au Soleil.

Reste donc l'hypothèse des courants froids qui, des plus hautes régions de l'atmosphère solaire, viendraient frapper et refroidir, et par conséquent éteindre sur certains points l'enveloppe incandescente de l'astre. M. Faye s'appuie, pour combattre cette hypothèse, sur des considérations de thermodynamique et sur des calculs dans le développement desquels il nous est impossible de le suivre. Il émet cette proposition, selon moi très-contestable, que la pesanteur, qui sollicite toutes les molécules vers le centre d'une sphère, produit le même effet qu'un piston qui comprime une masse gazeuse, et qu'en conséquence cette masse gazeuse, tombant des hauteurs de l'atmosphère du Soleil, acquerrait, par la transformation du travail dynamique en chaleur, une température assez élevée pour se trouver, à son arrivée, sensiblement en équilibre avec la photosphère et pour n'y point produire de refroidissement notable. Il me semble, sauf correction, qu'on ne saurait assimiler le simple déplacement d'une masse gazeuse sous l'influence de la pesanteur à sa *compression* par un piston, et qu'en pareil cas d'ailleurs le calorique produit serait employé à dilater le gaz, passerait à l'état latent et n'élèverait pas sa température. Mais je ne veux pas insister sur ce point, d'autant qu'on pourrait opposer à la théorie des astronomes de

Kew bien d'autres objections ; leur demander, notamment, quelle est la cause de ces courants froids qui s'en vont tomber ainsi verticalement sur le Soleil et en éteindre partiellement la photosphère, comme ferait un seau d'eau jeté sur un brasier. L'hypothèse de l'existence de courants semblables peut passer à bon droit pour tout aussi arbitraire que celle des nuages opaques prenant naissance dans l'atmosphère.

L'hypothèse mise en avant par M. Faye pour expliquer la formation des taches est, si je ne me trompe, plus plausible que les précédentes : elle a surtout le mérite de se rattacher très-logiquement à son idée générale de la constitution physique du Soleil, et de rendre compte d'une manière satisfaisante de ce merveilleux phénomène jusqu'à présent inexpliqué, je veux dire la perpétuelle incandescence de la photosphère. Évidemment, c'est le Soleil lui-même qui entretient cet immense foyer ; mais comment l'entretiendrait-il, sinon par un échange constant des matières provenant de la masse centrale avec celles qui constituent l'enveloppe extérieure. Eh bien, c'est cet échange, s'effectuant par des courants descendants et des contre-courants ascendants, qui est, selon M. Faye, la véritable cause des taches. Par l'effet des actions chimiques qu'elles subissent au sein de la photosphère, des substances aériformes sont précipitées à l'état solide ou liquide, et tombent sous forme de pluie vers le centre de l'astre, où règne une température tellement élevée que tous les corps s'y trouvent à l'état simple. Ces chutes déterminent des contre-courants ascendants de masses gazeuses qui viennent subir, dans l'éternel foyer, des actions chimiques analogues, pour se condenser et retomber à leur tour, et ainsi indéfiniment. La considération de la composition élémentaire du Soleil et du rôle probable de l'oxygène dans les phénomènes chimiques dont il est le théâtre, donnent à cette manière de voir un haut degré de vraisemblance.

Mais ce n'est pas tout. Pour que les extinctions locales que produisent ces courants et ces contre-courants se manifestent par des taches obscures, il faut qu'il existe, entre la photosphère et la masse centrale, des couches beaucoup moins chaudes que toutes les autres. Ici M. Faye fait intervenir de nouveau les considérations thermodynamiques dont j'ai déjà parlé, et qui le conduisent à admettre que ces inégalités de température peuvent exister, pourvu que du travail mécanique soit dépensé entre le centre et la photosphère et que de la disgrégation s'y accomplisse. « Or, dit le savant astronome, c'est justement là ce que nous révèle la présence dans la photosphère de matériaux incandescents ; une si vive radiation, et surtout les raies du spectre solaire prouvent que ces matériaux incandescents sont à l'état solide ou liquide. Ils flottent dans une couche gazeuse évidemment moins dense; donc ils doivent tomber. Par leur chute dans la masse interne s'absorbe un travail positif *incessant*, qui doit donner lieu à l'apparition d'une grande quantité de chaleur, et qui fait naître quelque part, par compensation, un travail négatif correspondant, un mouvement ascen-

sionnel qui, lui, coûtera de la chaleur. Il est aisé de voir que cette chaleur disparaît surtout dans les couches voisines de la surface, là où le travail de disgrégation atteindra son maximum... Il y a lieu de croire que les contre-courants dont l'ascension provoque, au-dessous de la photosphère, l'abaissement de température exigé par la teinte obscure du noyau des taches, partent eux-mêmes d'une grande profondeur, puisque la chaleur disparue dans le jeu de ces courants doit compenser la radiation interne de la photosphère; il devra donc en résulter une notable altération dans la rotation superficielle. On voit par ce simple aperçu que les trois voies par lesquelles on peut aborder l'étude du Soleil conduisent aux mêmes conclusions quant au mécanisme intérieur de cet astre, et cette triple investigation met en relief le lien qui relie ces trois grands faits : la noirceur des taches, l'intense et constante radiation de la photosphère, la nature toute particulière de la rotation. »

IV. Je voudrais, avant de déposer la plume, signaler et recommander à mes lecteurs trois importantes publications scientifiques. La première est le *Traité général de botanique descriptive et analytique* de MM. Emm. Le Maout et J. Decaisne. La seconde est l'*Ornithologie européenne* de MM. C. D. Degland et Gerbe ; la troisième, le *Précis de chimie industrielle* de M. Payen (5e édition).

Le traité de botanique de MM. Decaisne et Le Maout est une de ces œuvres de longue haleine qui rappellent les travaux des bénédictins, avec cette différence cependant que la plupart des livres que nous ont laissés les moines de Saint-Benoît ne sont que des compilations (Dieu me garde pour cela d'en méconnaître la haute valeur! n'est pas compilateur qui veut), tandis que l'énorme in-quarto dont je parle ici est écrit *ex professo* par deux botanistes qui n'y ont pas mis moins de science personnelle que de patience et de soin. La botanique n'est pas née d'hier : c'est une des études qui ont été le plus anciennement cultivées d'une manière vraiment scientifique, et depuis un siècle environ les travaux successifs ou simultanés des Linné, des Jussieu, des de Candolle, de Kunth, de R. Brown, d'Endlicher, de Brongniart, de Hooker et de tant d'autres hommes éminents l'ont portée à un degré d'avancement tel, qu'on ne peut entreprendre d'en exposer les principes et les résultats sans emprunter beaucoup aux devanciers. Mais la botanique est aussi une science tellement complexe, tellement encombrée de faits, de noms, de détails, que chacun de ceux qui y consacrent leur vie (on ne peut moins faire) doit aussi, de façon ou d'autre, y ajouter de son propre fonds un apport considérable. Le malheur est peut-être que plusieurs se préoccupent trop d'y ajouter, et pas assez de débrouiller ce chaos de nomenclatures et de méthodes antagonistes, cette accumulation effrayante de termes barbares, qui opposent à l'étude élémentaire de la botanique, à sa vulgarisation — je ne dis pas parmi les masses, mais parmi les personnes éclairées et vraiment désireuses de s'instruire — des obstacles presque

insurmontables. Je sais bien que ce débrouillement ne saurait être l'œuvre d'un ou de deux hommes, tout au plus une génération entière de savants, bien décidés à l'accomplir, y suffirait-elle. Mais ne pourrait-on du moins la préparer? C'est à la suite d'une longue série d'efforts isolés, individuels, que la nécessité des grandes réformes devient évidente pour tous et que les révolutions s'accomplissent.

MM. Decaisne et Le Maout ne semblent pas, pour leur part, s'en être préoccupés. Soit qu'ils ne jugent pas opportune la réforme dont je viens de parler, soit qu'ils aient voulu laisser à d'autres l'initiative et la responsabilité d'une tâche qui exige plus d'audace encore que de savoir et de génie, ils se bornent à enseigner la botanique telle qu'elle est, mais avec autant de lucidité, de simplicité et de méthode qu'en comporte aujourd'hui cet enseignement. Leur ouvrage est divisé en deux parties. La première comprend l'organographie, l'anatomie et la physiologie végétales; la seconde, la description et l'histoire des familles. Je n'ai pu que parcourir l'une et l'autre. Ce livre est de ceux que l'on consulte et que l'on étudie, non de ceux qu'on lit d'une haleine. La première partie me semble entièrement satisfaisante : les définitions sont claires, les explications bien présentées, les exemples heureusement choisis. Sur la seconde partie, je dois réserver mon jugement, n'ayant pu y voir qu'un répertoire méthodique et très-complet, où, avec le secours de la table alphabétique, l'étudiant trouvera aisément la désignation de toutes les familles qui composent le règne végétal, avec leur description botanique, l'indication des genres principaux et des espèces les plus intéressantes par leur emploi comme plantes alimentaires, industrielles, médicinales ou vénéneuses, ou simplement ornementales.

Mais ce volumineux traité de 700 pages grand in-4° contient-il l'exposé complet de la science botanique? Non, certes. Un traité complet eût impliqué la monographie des familles et de leurs subdivisions, et cet immense travail est d'ailleurs assez avancé pour que MM. Le Maout et Decaisne aient pu se dispenser de l'entreprendre. Sur l'anatomie même et la physiologie, ils se sont bornés à des considérations générales, renvoyant pour plus de détails au *Genera* de Bentham et Hooker. De même, pour la distribution géographique des végétaux, ils invitent les botanistes à recourir au grand répertoire de M. Alph. de Candolle. La partie iconographique du bel ouvrage de MM. Decaisne et Le Maout comprend 5,500 figures réparties dans le texte, et dessinées avec autant d'exactitude que de talent par MM. L. Steinheil et A. Riocreux.

L'apparition de l'*Ornithologie européenne* remonte déjà au commencement de l'année dernière. C'est, en réalité, la seconde édition d'un ouvrage dû à M. Degland seul, et que ce savant zoologiste s'occupait avec ardeur de revoir et de compléter, lorsque la mort l'a surpris au milieu de son travail. Ce travail a été repris et achevé par M. Gerbe, avec un soin con-

sciencieux et une discrétion très-dignes d'éloges. M. Gerbe, en effet, s'est appliqué surtout à mettre en œuvre, conformément aux intentions de son ami, les matériaux préparés par celui-ci. Il n'y a ajouté que ce qui était nécessaire pour que l'ouvrage ne présentât, autant que possible, ni lacune ni erreur, et se trouvât parfaitement au courant de la science. Il a fait d'ailleurs abstraction de ses idées personnelles, afin que le livre qu'il prenait soin de publier ne contînt pas une ligne que M. Degland, s'il vivait, n'eût consenti à signer. Ainsi, pour M. Gerbe, la nidification est la seule base rationnelle de la distribution géographique des oiseaux. Néanmoins, il a admis comme européennes plusieurs espèces qui n'ont point de domicile en Europe, et même quelques-unes qui ne s'y montrent qu'accidentellement. « Si j'avais fait autrement, dit-il, ce n'est pas une deuxième édition de l'*Ornithologie européenne* que j'aurais donnée, mais un livre qui en aurait complètement différé, et duquel le nom de M. Degland aurait dû disparaître. » Tel qu'il est, cet ouvrage est un des mieux faits que nous ayons sur l'ornithologie en général, et, je crois, le seul qui soit consacré tout spécialement aux espèces d'Europe. La classification de MM. Gerbe et Degland, tout en conservant les grandes divisions des autres méthodes, introduit quelques changements dans les subdivisions et dans la nomenclature. Les descriptions sont d'une grande exactitude, et les auteurs se sont appliqués à faire connaître les différences qui se montrent dans la conformation et dans le plumage des oiseaux, selon l'âge et le sexe. Ils décrivent aussi, en observateurs attentifs et scrupuleux, les mœurs et les habitudes des diverses espèces; ce que d'autres auteurs ont trop négligé. Mais ce qui manque totalement dans ce livre, ce sont des figures. Or, je sais bien que d'autres ont abusé de l'illustration. Mais entre l'illustration banale et oiseuse faite uniquement pour amuser le lecteur — il faudrait dire plutôt le *spectateur* — et l'absence complète de dessins qui rendent visible ce que l'esprit ne peut se représenter même d'après les meilleures descriptions, il y a un milieu ; et je regrette que M. Degland et ses éditeurs, par crainte sans doute de tomber dans la futilité, aient privé leurs lecteurs d'un élément d'instruction dont il serait injuste de nier l'utilité, sinon même la nécessité.

Le peu que j'ai à dire du *Précis de chimie industrielle* de M. Payen n'ajoutera rien à la réputation de ce remarquable ouvrage, où les applications de la chimie aux arts industriels sont exposées d'une manière complète, avec toute la clarté désirable et avec la haute compétence d'un homme qui est lui-même un des représentants les plus éminents de la science industrielle. De tels livres, au surplus, ne peuvent atteindre leur but qu'à la condition d'être presque parfaits en leur genre, et universellement acceptés comme l'expression toujours fidèle de l'état des connaissances acquises et des procédés pratiques consacrés à la fois par la théorie et par l'expérience. Et pour cela, il est nécessaire que leurs éditions se succèdent à des

intervalles rapprochés ; sans quoi ils ne tarderaient pas à être dépassés par la science qui, elle, ne demeure jamais stationnaire, et dont les moindres progrès ont, en matière d'industrie, une importance considérable. Sous ce rapport aussi, le *Précis de chimie industrielle* répond parfaitement à toutes les exigences du public auquel il s'adresse. Les fabricants, les ingénieurs, les agriculteurs, les professeurs et les élèves des écoles d'arts et manufactures trouveront, dans cette cinquième édition, la description raisonnée de tout ce que la chimie permet actuellement de réaliser en fait d'opérations et de produits utiles. M. Payen a fait précéder partout son enseignement pratique d'un enseignement théorique qui ne laisse rien d'obscur dans l'esprit du lecteur. Le secours du dessin et de la gravure était ici indispensable. On ne l'a point ménagé. De nombreuses figures sont intercalées dans les deux volumes de texte, et un troisième volume, ou plutôt un atlas de planches renferme les dessins représentant, dans leur ensemble et dans leurs détails, les appareils en usage pour les grandes opérations industrielles, telles que le raffinage du soufre, la fabrication des acides sulfurique, chlorhydrique et azotique et des acides gras; la fabrication et la distribution du gaz d'éclairage ; la fabrication du papier, celle du sucr de betteraves, celle de la bière ; la distillation des alcools, etc.

Je mentionnerai, en terminant, l'apparition d'un nouveau volume de la *Bibliothèque des merveilles*, publiée, on le sait, par la maison Hachette, et qui compte déjà plus de trente jolis volumes illustrés. Celui que j'ai sous les yeux est de M. Baille, et traite de l'*Électricité*. L'auteur s'est attaché principalement à rendre compte des applications les plus nouvelles et les plus *merveilleuses* de cette branche de la physique. Il a consacré à chacune un *livre* spécial : le premier à la télégraphie électrique ; le second aux machines d'induction ; le troisième à la lumière électrique ; le quatrième à la galvanoplastie. Cet ouvrage est bien conçu, clairement écrit, et accompagné de dessins en nombre suffisant et exécutés avec beaucoup de soin.

ARTHUR MANGIN.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 23 août.

C'était bien la peine, en vérité, de déclarer close, il y a un mois, la session du Corps législatif! Voilà une quinzaine qui nous apporte plus de discours que si la discussion du budget se fût prolongée jusqu'à la fin des jours caniculaires. Discours d'apparat, va-t-on me répondre, rhétorique de collége et d'académie! Cela est vrai ; non qu'il soit opportun de faire en ce moment peu de cas de cette éloquence apprêtée et sans réplique, mais il est visible que ce n'est plus elle qui a l'oreille du public. Un souffle de liberté, venu des plus hautes régions du pouvoir, a passé sur les âmes et les a réveillées. Aucune chaire, officielle ou même sacrée, ne vaut la tribune pour l'enseignement d'une démocratie. La vérité ne s'impose plus qu'à la condition d'être contredite ; elle entre, elle s'insinue dans nos esprits méfiants et blasés comme dans nos lois elles-mêmes, plutôt par concession que par conviction, plutôt par amendement que par principe. Il faut prendre les périodes de transition pour ce qu'elles sont, ne pas croire que tout est perdu parce que tout est changé, et ne pas confondre la fin d'un monde avec la fin du monde. Nous reviendrons aux croyances unanimes et aux affirmations sans démenti ; mais avant, il faut traverser bravement la raffale et s'habituer à trouver partout la lutte et le péril.

Est-il bien certain, d'ailleurs, que toutes les harangues de distributions de prix ne fassent que se répéter les unes les autres, et que là, comme partout, discours ne veuille pas dire discussion? De la part des personnages officiels, cela est à peu près inévitable. Que M. Duruy parle ou M. le sénateur Bonjean, c'est toujours le même ronflement du monocléide officiel. Mais il y a les institutions libres, il y a

les hommes, il y a les maîtres, qui ne se laissent pas mener à la baguette par le chef d'orchestre. Ce sont, quant à nous, ces *solistes* qui nous charment, ce sont eux qui ont introduit, cette quinzaine, une heureuse discordance dans le concert des instruments condamnés à donner éternellement la même note.

A la tête de ces indépendants et de ces délicats, nul ne s'étonnera de nous entendre citer M. Vitet. Depuis longtemps les applaudissements du public d'élite ont marqué sa place au premier rang dans un genre que Boileau a oublié de classer, mais que nous ne craindrons pas d'appeler, avec tous ceux qui ont entendu l'honorable académicien, le genre exquis. Son discours au collége de Juilly ne risque pas de l'en faire décheoir. C'est vraiment une parole de maître, c'est-à-dire d'où l'enseignement découle pour tout le monde. Aux élèves, aux familles, il vantera volontiers les belles eaux, les grands marronniers, les vastes bâtiments de la vieille école où les oratoriens viennent de rentrer, mais il en évoquera surtout la tradition, la légende, et, comme il l'a dit, les souvenirs, les noms, la vie morale dont ses murailles sont empreintes. « Sortez d'ici, chrétiens, a-t-il ajouté comme s'il prévoyait que M. le ministre de l'instruction publique lui laisserait tout l'honneur de ce conseil, chrétiens d'esprit, chrétiens de cœur, à la fois libres devant les hommes et soumis devant Dieu!... » Aux maîtres il recommandera les fortes études, l'intelligente fidélité au programme classique officiellement déserté par l'Université, qui n'est revenue de la grossière erreur de la bifurcation qu'en laissant en route le grec et les élégances latines. Il leur montrera que, s'ils savent tenir leurs classes à l'abri des circulaires ministérielles, la palme des humanités appartiendra, avant peu d'années, à l'enseignement libre.

Avec M. de Corcelles, à Sainte-Barbe, ce n'est plus la pédagogie, c'est bel et bien la politique, et de la meilleure, qui a eu les honneurs de la séance. Ancien élève de cette école fameuse, et prié de présider cette année la fête que présidait l'an passé le général Trochu, le vieil ami de Cavaignac ne pouvait manquer de rappeler le nom et la vie de cet autre *barbiste* qui n'a pas fait non plus trop mauvaise figure dans le monde. En termes dont l'émotion relevait encore l'éloquence, il a parlé de cette liaison, commencée il y a un demi-siècle sur ces mêmes bancs, renouée vingt ans plus tard en Afrique, où les deux écoliers se retrouvèrent, l'un député en mission, l'autre officier supérieur; consacrée à la fois pour leurs cœurs et pour l'histoire le jour où le général Cavaignac, devenu, par le hasard d'une révolution qu'il n'avait pas faite, chef du gouvernement de son pays, vint dire à son ancien camarade, dans lequel il avait depuis longtemps reconnu un catholique et un patriote : *Il faut voler au secours de Pie IX!* A côté de cet

immortel souvenir de 1848, couvert par le grand nom de Cavaignac, M. de Corcelles a livré aux applaudissements d'une jeunesse peu habituée malheureusement à un tel langage, cette pensée ou plutôt ce cri de Tocqueville devant le spectacle de la libre et chrétienne Amérique : *C'est le despotisme qui peut se passer de foi, et non la liberté!* Chose vraiment triste que de tels enseignements, de telles maximes, de tels exemples non-seulement ne soient pas offerts aux jeunes gens par le grand maître de l'Université, mais encore qu'on ose leur reprocher comme un faux air d'opposition ! Comment s'expliquer autrement que M. le directeur de Sainte-Barbe ait été mandé et vertement semoncé par M. Duruy pour avoir laissé parler chez lui M. de Corcelles?

Il est vrai que l'ancien plénipotentiaire de la république française à Gaëte a l'honneur de compter dans ce groupe de suspects qu'on tient, depuis dix-sept ans, soigneusement éloignés de leurs concitoyens, comme doublement infestés de la peste catholique et de la lèpre libérale. Toutes les avenues de la vie publique, les petites non moins que les grandes, leur sont bruyamment, injurieusement, cyniquement fermées. Pour eux aucune autorisation soit de fonder des journaux, soit de paraître dans les conférences populaires : ces faveurs sont pour d'autres qui se disent seuls libéraux, tout en profitant seuls des bonnes grâces du despotisme. Néanmoins, si l'un de ces parias parvient à passer la tête par quelque lucarne du lazaret et à faire entendre sa voix au dehors, les gens les plus prévenus y courent, et c'est partout comme un réveil des grandes idées et des généreux sentiments.

Soyons justes cependant : il y a eu dans cette fin d'année scolaire un trait, un acte, une leçon qui reviennent bien en propre à M. Duruy. Deux jours avant le beau et courageux discours de M. de Corcelles à Sainte-Barbe, le nom de Cavaignac retentissait sous les voûtes de la Sorbonne. On sait que le jeune fils de l'exilé du 2 décembre, appelé à venir recevoir une couronne sur l'estrade où siégeait le jeune fils de l'empereur, est resté cloué sur son banc. Entre ces deux enfants, une date, un souvenir, une mère en deuil, dit-on, s'est levée; les écoliers, émus de cette grande scène, ont éclaté en applaudissements, et M. le ministre a dû remettre à l'appariteur le laurier qu'il tenait prêt pour le jeune Astyanax :

> Un enfant malheureux, qui ne sait pas encor
> Que Pyrrhus est son maître, et qu'il est fils d'Hector.

Celui-là le sait et l'a prouvé. Cet acte, on le devine, est de ceux qui ne doivent pas plus se discuter que se préparer. Dix minutes

avant le commencement de la séance, tout le monde ignorait que le prince impérial dût figurer dans le cortége triomphal de M. Duruy. Le public n'a pu se douter d'un coup de théâtre si habilement préparé, que lorsque, au dernier moment, les huissiers sont venus changer la disposition des siéges sur l'estrade pour en placer un nouveau à la droite de M. le ministre. Nous sommes de ceux qui ont regretté de voir ainsi mettre en face l'un de l'autre deux enfants, l'un heureusement trop jeune pour avoir compris, l'autre qui sait déjà que le dernier acte public de son père fut de refuser le serment à l'empire en 1857, lorsque les électeurs de Paris l'envoyèrent au Corps législatif.

A ce propos *l'Opinion nationale*, toujours jalouse de préserver ce qu'elle appelle les vrais principes de la Révolution, et peut-être aussi de panser les blessures de M. Duruy, s'est hâtée de s'écrier que la démocratie n'a pas de dauphins. Eh ! sans doute, elle n'a pas de dauphins, puisqu'elle n'a pas de roi, et que d'ailleurs elle n'a encore donné à la France ni le Dauphiné ni toute autre province. Mais elle a des candidats héréditaires recommandés par le nom qu'ils portent, c'est-à-dire des dauphins du suffrage universel. Est-ce que, pour ne pas introduire d'autres noms, le général Cavaignac ne devait pas sa notabilité républicaine à ce qu'il était fils d'un conventionnel et frère d'un conspirateur condamné pour avoir pris les armes contre la monarchie? « M. Cavaignac ou M. X., cela est tout un pour nous, est venu ajouter un autre journal. Allons donc! en démocratie comme partout ailleurs, le mot de Bridoison juge la question : *Il faut bien cependant être le fils de quelqu'un !* Tant qu'on sera fils de quelqu'un, c'est-à-dire qu'on héritera du nom de son père, on héritera, jusqu'à preuve contraire, de sa considération et de son influence. Essayez de demander aux Américains si le fils de Lincoln, qui est en ce moment en France, ou le fils d'un de ses assassins sont vus du même œil et seraient accueillis avec la même faveur par le peuple le plus démocratique de la terre !

Reste que M. Duruy, qui a voulu voir le prince impérial assister autrement qu'en écolier à cette fête des écoliers, est seul responsable de ce désagréable incident. Avoir imposé à nos enfants l'étude de l'histoire contemporaine et en recevoir soi-même et par eux-mêmes une si dure leçon, il y aurait là de quoi croire à la Providence! Que M. le grand-maître se console cependant : dans deux ou trois siècles, lorsque notre chétive histoire d'aujourd'hui sera devenue de l'histoire ancienne, et que les plus grands ministres du moment auront perdu, par le lointain, quelque chose de leur taille, on couronnera dans cette même salle de la Sorbonne quelque rhétoricien, qui aura

mis en beaux vers latins — si M. Duruy permet qu'on en fasse encore — cette scène du 10 août 1868, destinée évidemment à devenir classique.

II

L'Académie française a aussi chaque année sa distribution de prix et ses discours. Oserai-je dire que cette solennité m'a toujours moins touché à l'Institut qu'à la Sorbonne ? Écolier ou professeur, le lauréat obéit aux mêmes mobiles et jouit de la même ambition satisfaite. La passion de se distinguer de ses semblables n'est pas autre chez l'enfant que chez l'homme fait : mais quel charme, quel rayon, quel divin sourire chez l'un ! et souvent quelle âpreté, quels soucis, quelles traces des longs et durs combats chez l'autre !

> Non, jamais le laurier qui pare d'autres têtes
> N'a jeté d'ombres sur mon front !

écrivait Victor Hugo à Lamartine dans les beaux jours de 1820. Il n'y a jamais d'ombres sur le front des triomphateurs de quinze ans.

Mais en revanche, ce qu'on ne trouve pas dans les distributions de prix de collége, c'est le rapport de M. Villemain sur les ouvrages couronnés. Juger en quelques lignes des travaux souvent considérables et dire l'essentiel sur chacun d'eux, c'est une besogne de maître, et de grand maître dans l'art de la critique philosophique et littéraire. Voilà plus de trente ans que ce tour de force se répète chaque année, et toujours avec la même supériorité à la fois savante et facile, avec les mêmes applaudissements du public lettré. Il ne saurait entrer dans le cadre d'une chronique politique de suivre d'œuvre en œuvre le compte rendu de l'illustre secrétaire perpétuel. Il en est une cependant que *le Correspondant* se doit de signaler, sinon de reprendre comme sienne. Nous voulons parler de *l'Europe et les Bourbons sous Louis XIV* par M. Marius Topin, ouvrage qui a paru ici même, il y a quelques mois, et qui a classé tout de suite son jeune auteur parmi les historiens. L'Académie a confirmé ce jugement de nos lecteurs en décernant à M. Topin le prix de 3,000 francs fondé par M. Thiers, « historien et orateur politique, » a cru devoir ajouter M. Villemain.

Le concours pour les prix de vertu rencontrait, cette année, quelques bonnes fortunes pittoresques dont M. de Carné, chargé du rapport, est trop écrivain pour n'avoir pas profité. Son histoire de

Dada, la vieille négresse du Mourillon, restera dans la légende des prix Montyon. Ce qui restera plus utilement encore, c'est une très-belle péroraison sur les joies plus encore que sur les mérites du dévouement, sur le vrai bonheur, accessible à tous, égal pour tous, de l'oubli de soi-même et de l'immolation volontaire. C'est là plus qu'un morceau de grande et sympathique éloquence, c'est de la morale sociale prise à sa source la plus élevée et la plus pure, c'est-à-dire dans la morale chrétienne.

III

Au rebours des séances de prix de vertu, qui ne peuvent éviter de se ressembler en se répétant, les scrutins se suivent et ne se ressemblent pas. Nous enregistrions, il y a quinze jours, la complète victoire du gouvernement dans les élections du Gard ; nous avons à enregistrer aujourd'hui sa complète déroute dans le Jura.

Disons tout de suite que dans ces sortes de luttes destinées à nous préparer à la bataille décisive des élections générales, nous ne savons voir que deux adversaires en face l'un de l'autre : l'un s'appelle la candidature officielle, l'autre s'appelle tout franchement l'opposition.

A la candidature officielle, nous attribuons sans hésiter la responsabilité de la situation présente, c'est-à-dire : au dedans, les budgets en équilibre sur les emprunts, l'agriculture obérée, l'industrie nationale livrée sans défense et sans avis préalable à l'industrie étrangère, l'esprit public sans énergie et sans confiance, la presse odieusement et bêtement acharnée contre les croyances et contre les mœurs qui font les peuples libres ; au dehors, les expéditions lointaines d'où l'on ne sauve pas même ce que François Ier avait sauvé à Pavie ; la papauté temporelle minée, ébranlée, épuisée et penchant vers sa chute ; l'Italie en dissolution plus encore qu'en révolution ; l'Allemagne en armes sous la main de la Prusse et tout entière en marche contre nous si nous tentons un pas vers le Rhin ; la Russie derrière la Prusse ; l'Autriche vainement implorée comme alliée après avoir été abattue par nos armes et livrée en proie au nouvel empereur d'Allemagne ; l'Angleterre oubliant une alliance de quarante ans pour revenir à sa jalouse inimitié d'autrefois ; un état général, enfin, qui n'est ni la paix, puisque d'innombrables armées se regardent l'arme au pied, ni la guerre, puisqu'on ne tire pas le canon, mais qui est la paix ruineuse en attendant la guerre inévitable.

A l'opposition nous demandons sans tergiverser la fin de la politique qui a fait cette situation et qui est incapable de nous en tirer.

Ceci bien entendu, nous nous sentons plus à l'aise pour dire en peu de mots ce que nous pensons de la nomination de M. Grévy. Son premier caractère, qui saute aux yeux, c'est d'avoir été à peu près unanime. Par un miracle que chacun cherche à s'expliquer, le candidat indépendant a obtenu dans le Jura une vraie majorité de candidat officiel. Sa personne, son caractère, son talent si honorablement apprécié par ses compatriotes, a évidemment entraîné un grand nombre de votes. Les journalistes radicaux qui s'amusent à répéter que c'est l'image même de la république qu'ont voulu acclamer 22,000 électeurs des campagnes, ne pensent pas sans doute que si l'un d'eux s'était présenté à la place de M. Grévy, il aurait pu prétendre au même succès.

J'admets cependant que ces populations, indépendantes comme on sait l'être encore dans les montagnes, et voisines de la Suisse, se sentent plus à la gêne que d'autres dans un système qui remplace partout l'initiative de l'individu par le bon plaisir de l'administration. Mais est-ce une raison suffisante de croire qu'un acte aussi éclatant que la recommandation publique de M. Berryer pour un candidat qui ne sert pas les mêmes convictions que lui, ait été absolument inefficace et même, comme le disent sans rire quelques raffinés, plus nuisible qu'utile? Que les amis politiques de M. Berryer ne s'appellent pas Légion dans le Jura, qu'ils aient même hésité quelque temps sur la conduite à suivre, nous le voulons bien. Mais ceux qui, sans partager toutes les opinions du grand orateur de la droite, estiment qu'il est essentiellement un homme d'ordre, incapable de donner un conseil d'anarchie, ceux-là, je pense, sont nombreux dans le Jura comme dans les quatre-vingt-huit autres départements ; ceux-là sont ce qu'on appelle l'opinion publique. Eh bien ! c'est sur eux, c'est sur cette masse, qui, avant tout, ne veut pas, comme disait Napoléon, que le sol tremble sous ses pieds, c'est sur ceux-là que la lettre de M. Berryer, énergiquement appuyée, nous devons le dire, par la polémique de *la Gazette de France*, a certainement et naturellement agi. L'assurance que M. Grévy veut le développement de nos libertés civiles, politiques et religieuses, avec un égal respect pour tous ceux qui ont droit de jouir de ces libertés, suffisait d'ailleurs aux électeurs qui votent systématiquement pour l'extension de nos franchises. Ainsi, par un rare et heureux concours de circonstances, toutes les fractions de l'opposition trouvaient leur homme dans M. Grévy. On se déchaîne violemment en haut lieu, assure-t-on, contre le préfet du Jura. On a tort ; cet infortuné magistrat a fait ni moins ni plus que les plus vigoureux de ses confrères. Avec des

populations moins dociles et un candidat unique adopté par toute l'opposition, MM. Boffington et Dubois de Jancigny eux-mêmes eussent été battus.

Le premier effet de la victoire remportée dans le Jura, c'est la décision prise par le gouvernement et annoncée par les feuilles officieuses sur le renouvellement du Corps législatif qui n'aurait lieu que l'an prochain. Les élections de 1863 ayant été faites en juin, celles de 1869 ne pourraient, sans offense pour la constitution, être reculées au delà de cette limite. C'est donc huit ou neuf mois tout au plus qui nous séparent du quatrième scrutin législatif de l'empire. D'ici là d'inévitables scrutins partiels ne cesseront de tenir le pays en éveil sur ce grand et suprême intérêt de sa vie politique. Déjà les électeurs de Toulon sont convoqués pour les 14 et 15 septembre, afin de choisir un remplaçant à M. de Kervéguen décédé. Ajoutons que la nomination de cinq sénateurs, à l'occasion du 15 août, a seulement cela d'important qu'elle laisse deux circonscriptions vacantes, puisque, s'il faut en croire le *Moniteur*, deux des nouveaux sénateurs faisaient partie du Corps législatif.

Qu'on songe donc à se préparer pour le jour de la grande lutte. Les quelques mois qui nous en séparent seront mis à profit par l'administration ; qu'ils ne soient pas perdus pour l'opposition. Que partout où quelques chances honorables se laisseront voir, nos amis trouvent, suscitent, inventent un candidat à eux. La première règle de politique et de sens commun, dans une élection, c'est de se mettre d'accord sur un nom. Le banal reproche d'ambition personnelle doit être tout de suite écarté, puisqu'il ne s'agira, dans la plupart des cas, que de savoir se battre et se faire battre. A voir les fatigues, les soucis, les dépenses inévitables dans toute élection, à voir l'attitude rogue et tracassière des autorités locales, et trop souvent les dispositions peu empressées des propres amis du candidat, c'est de dévouement et non d'ambition qu'il conviendrait de parler.

Oui, le candidat de l'opposition une fois connu ou seulement soupçonné, devient pour tous les fonctionnaires de son département un homme à surveiller, à vexer, à écarter de tout contact avec ses concitoyens. N'est-ce pas hier que nous lisions dans les feuilles de province les violences risibles d'un préfet dans la paisible enceinte d'un comice agricole? De quoi s'agissait-il ? Quel malheur menaçait le département et l'État? M. de Flavigny, fils de l'ancien député d'Indre-et-Loire, odieusement combattu en 1863 par M. de Persigny ; M. de Flavigny voulait porter un toast.— A-t-on l'idée d'une pareille prétention? N'être rien, absolument rien dans son pays qu'un grand propriétaire et croire qu'on a le droit de se lever au dessert, non pas seulement pour écouter le *speech* tout politique de M. le préfet, mais

pour causer soi-même avec ses compatriotes à la manière anglaise? Le comble de l'audace, c'est que M. de Flavigny a parlé et même bien parlé.

Et la lettre du maire de Luxeuil, l'auriez-vous laissé passer sans la lire ? Ce serait dommage, car dans ses dix lignes, elle en dit plus qu'on n'en dirait dans vingt volumes, sur les sentiments et les pratiques d'une administration qui n'a en vue que le succès des élections. Il y a donc là-bas un homme généreux, riche, aimé de tout le pays, qui le nomme son député depuis trente ans. Cet homme fait à la ville de Luxeuil la libéralité vraiment impériale d'un hospice construit entièrement à ses frais. On ne demande rien à l'État, rien au département, rien à la commune. Certes, le cas est rare et vaut bien qu'on le cite. Eh bien ! voici où apparaît toute la noirceur des anciens partis ! L'empereur, étant à Plombières, va se promener un après-midi à Luxeuil. N'a-t-on pas osé inventer que le chef de l'État, voulant sans doute encourager et honorer un si bel exemple, aurait été visiter l'hôpital en construction ? C'est à n'y pas croire, et pour le préfet qui s'est fait naturellement l'ennemi personnel du marquis de Grammont, c'est à n'y plus tenir ! Vite un ordre au maire de Luxeuil de démentir une si dangereuse invention ; et cet excellent maire qui pouvait, sans manquer à aucune convenance administrative ou autre, envoyer poliment promener M. Dubois de Jancigny, se hâte de signer dans les journaux qu'il n'a pas plus quitté l'empereur que son écharpe pendant tout le séjour de Sa Majesté à Luxeuil; qu'il a même eu l'honneur de prendre un repas à côté de lui, et que jamais il n'a été question d'aller voir le bâtiment d'un député aussi mal votant que M. de Grammont. A la bonne heure ! cette visite m'aurait inquiété, en effet, pour le candidat agréable que le gouvernement se prépare à faire réussir par tous les moyens. Seulement, l'hospice une fois fini, M. le préfet se doit à lui-même de prendre un arrêté pour interdire aux malades de s'y faire transporter.

C'est ce système d'ineptie à outrance et de vexation sans mesure qui est le système des candidatures officielles appliqué à l'administration du pays, c'est-à-dire à nous tous. Il ne permet à aucune indépendance, à aucune initiative, à aucune situation personnelle, de se produire, de se prouver, même par de bonnes œuvres, sans l'estampille de MM. les préfets. Appliqué aux députés eux-mêmes, il produit les effets que chacun connaît et qu'on trouvera fortement résumés dans quelques pages remarquables du *Correspondant* de ce jour. Voilà pourquoi nous ne cessons de demander comme le premier progrès à réaliser, non la réforme, mais la fin d'un abus qui engendre et même nécessite tous les autres.

Quant à ceux de nos amis qui ne seraient pas assez convaincus que la source de tout le mal présent dans l'ordre administratif et politique vient de la candidature officielle, nous honorons leur sincérité, nous sentons la valeur de leurs objections, mais nous leur demandons de vouloir bien lire et méditer les lignes suivantes que Montesquieu semble avoir écrites pour trancher le présent débat : « Dans une nation libre, il est très-souvent indifférent que les particuliers raisonnent bien ou mal, il suffit qu'ils raisonnent ; *de là sort la liberté qui garantit des effets de ces mêmes raisonnements*. De même dans un gouvernement despotique, il est également pernicieux qu'on raisonne bien ou mal : il suffit qu'on raisonne pour que le principe du gouvernement soit changé [1]. »

LÉOPOLD DE GAILLARD.

[1] *Esprit des lois*, liv. XIX, ch. XXVII.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Les Prophètes d'Israel, par l'abbé Le Hir. — Paris, Albanel.

M. le pasteur Réville a naguère essayé de *déprophétiser* Isaïe dans la *Revue des Deux Mondes*. M. l'abbé Le Hir a démontré, dans les *Études des Pères de la Compagnie de Jésus*, que tous les arguments du pasteur de Rotterdam étaient sans valeur quand ils ne se tournaient pas contre sa propre thèse. Ce travail important a été le chant du cygne du docte sulpicien. Les rédacteurs de l'excellent recueil qui l'avait accueilli en ont formé un beau volume qui est un chef-d'œuvre d'exégèse, une nouvelle preuve que le clergé français, toujours au niveau de sa tâche, n'a pas de peine à lutter contre la critique allemande et hollandaise.

Charles III et les Jésuites, par le P. A. Carayon. — Paris, chez Lecureux.

La chute des jésuites au dix-huitième siècle a été narrée par M. Alexis de Saint-Priest avec infiniment d'esprit, mais très-peu d'impartialité; le P. Carayon vient de réunir des documents inédits qui rectifient singulièrement le récit du noble académicien et permettent de porter sur cet événement un jugement définitif. On y voit que l'irréligion ne redoute nullement de s'allier au despotisme. Cette alliance a inspiré naguère à Balmès une de ses pages les plus brillantes. Si l'irréligion, a-t-il fait observer, applaudit lorsqu'une populace furieuse incendie les temples, égorge les prêtres, elle sait aussi flatter les rois, exagérer leur pouvoir toutes les fois que ce pouvoir s'emploie à dépouiller le clergé, à bouleverser la discipline, à outrager le pape. Peu lui importe l'instrument, pourvu que son œuvre s'achève. Royaliste, lorsqu'elle pourra dominer l'esprit des rois, chasser les jésuites de Portugal, de France et d'Espagne; libérale, tant qu'il y aura des assemblées qui exigeront du clergé des serments sacriléges et dévoueront à la mort ou à l'exil les prêtres et les religieux fidèles à leur devoir. Il faudrait avoir oublié l'histoire, avoir fermé les yeux à des expériences bien récentes pour méconnaître l'exactitude de ce fait. Le P. Carayon le rappelle avec une évidente opportunité; son livre est un excellent plaidoyer en faveur de l'alliance très-naturelle de la religion avec la liberté, alliance destinée à nous éviter le spectacle horrible de l'omnipotence de l'impiété.

Précis d'économie politique rationnelle, par Mathieu Wolkof. — Paris, chez Guillaumin.

La science économique se divise en deux parties : la production des richesses et leur distribution. Les économistes se sont particulièrement attachés à la première et ont négligé la seconde, quoique ce soit cette dernière qui renferme évidemment les problèmes les plus difficiles à résoudre et les lois dont dépendent principalement les progrès ultérieurs de la science. M. Wolkof cherche à réparer cette erreur dans le volume que nous recommandons; il ne se borne pas à exposer une série de simples notions sur les mots employés par les économistes, il ne touche à aucun de leurs problèmes sans offrir en même temps leur solution. Son traité est éminemment pratique ; il est écrit avec une grande lucidité et une élégance qu'il est rare de rencontrer sous une plume étrangère : si l'auteur n'avait pas mis son nom septentrional sur la couverture de ce livre, on aurait juré qu'il est l'œuvre d'un Parisien pur sang, tant son langage est délicat et ses connaissances au niveau de celles dont la France est le foyer.

Pour les articles non signés : Camus.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

LE SYNODE PAN-ANGLICAN

Dans le courant de l'été dernier, il se répandit dans la Grande-Bretagne un bruit étrange : l'épiscopat anglican allait se réunir à celui des colonies et même à celui des États-Unis, pour tenir à Londres un concile universel. Le public, assez disposé à rire, baptisa tout d'abord la future assemblée du nom de *Pan-anglicanum*, et crut même à une plaisanterie de quelque feuille satirique en quête d'inventions nouvelles. La chose était pourtant certaine ; car Sa Grâce le docteur Longley, archevêque de Canterbury et primat de l'Église officielle, invita les cent trente-sept évêques de l'univers anglican à assister les 21, 22 et 23 septembre 1867, à une *conférence* sur certaines matières ecclésiastiques. Le lieu de réunion était le palais archiépiscopal de Lambeth, à Londres. Bientôt, on apprit qu'un programme avait été publié, que dix évêques de la mère-patrie refusaient de se rendre à l'invitation, et que, sur tous les autres, soixante-cinq étaient déjà en route ou avaient répondu au bienveillant appel. Sans doute on avait attendu mieux ; mais enfin soixante-quinze prélats, c'était déjà quelque chose : car, jamais de mémoire de réformateur, aucun évêque anglican ne s'était trouvé à pareille fête. Aussi, je le répète, l'idée d'une semblable conférence ou concile, baptisez-le comme il vous plaira, étonnait tout le monde.

« Que vont-ils faire ? demandait le *Times*. Ignorent-ils donc qu'en vertu d'un des fameux Trente-neuf articles, aucun concile général ne peut s'assembler *sans la volonté et le commandement des princes?* Et quand bien même ce concile aurait été ainsi légalement convoqué, ces articles déclarent encore que ces assemblées, ayant souvent erré dans le passé, peuvent non moins facilement errer dans l'avenir, à moins toutefois que leurs décisions ne reposent abso-

lument sur l'Écriture sainte. » C'était déjà peu révérencieux, on le voit, pour la docte réunion.

Mais lorsque la chose parut sérieuse, ce furent de tout autres attaques. Il existe dans le sein du clergé anglican un membre de l'aristocratie, qui paraît avoir conçu une vive répulsion pour les nouveautés qu'on a vues se glisser depuis quelques années dans l'établissement officiel. Se rapprocher du catholicisme lui semble une abomination; accorder aux évêques une autorité quelconque, c'est abjurer le protestantisme pur. Le *Times* a souvent inséré les philippiques de ce personnage, qui n'a eu garde de manquer cette fois une aussi belle occasion. Citer quelques-unes de ces charges à fond est donc utile pour caractériser, dès le début, la situation. Voici d'abord en quels termes il s'exprime sur les évêques des colonies :

« Que sont ces évêques? Tout simplement des créatures de la Société pour la propagation de l'Évangile. Or, si l'on croyait des évêques indispensables dans ces contrées lointaines, la Société pouvait bien de temps à autre faire consacrer quelques-uns de ses missionnaires. Cela importait peu : c'était, au fond, une sorte de matière première épiscopale, un produit britannique destiné à une exportation étrangère fort restreinte. En Angleterre, par pure courtoisie, nous leur accordons, à ces prélats, une certaine position sociale. Ainsi, nos évêques d'Angleterre leur permettent parfois de remplir des fonctions épiscopales; mais cela ne doit pas se faire trop souvent, nous ne le supporterions pas. La plupart d'entre eux restent presque toujours dans la mère-patrie, se contentant sagement de ce titre de *coloniaux*, qui n'enlève rien au respect dû à des ecclésiastiques, et marque très-nettement le peu de prestige épiscopal que nous consentons à leur octroyer.

« Mais il en serait tout autrement si, par hasard, notre Église nationale avait ainsi créé une puissance dont on pourrait se servir comme d'un instrument. Oui, ce serait tout autre chose si ce corps avait la prétention de venir siéger en masse au banc de nos évêques, à nous, et de formuler avec eux des canons de doctrine ou de discipline. Je ne sais vraiment pas si les débats du palais de Lambeth auront un caractère fort solennel, ou s'ils seront aussi amusants que ceux de notre Convocation annuelle; mais enfin, comme il peut s'agir de choses de foi, j'aime mieux en admettre la solennité. D'abord, l'unanimité est absolument impossible, car elle n'existe même point parmi nos propres prélats. Il y aura donc une majorité et une minorité, des votes quelconques. Imaginez-vous ces évêques, les uns étrangers, les autres coloniaux, battant l'archevêque de Canterbury et ses suffragants; Honolulu et le Cap dominant nosseigneurs de Glocester et d'Oxford? Ce serait vraiment risible, si ce n'était si grave...

« Mais supposons que la majorité lie la minorité, et qu'il faille publier une décision dogmatique de cette assemblée ; supposons qu'elle veuille obliger les fidèles de croire et de pratiquer ce qu'elle aura ainsi décidé, comment s'y prendre pour obtenir ce résultat ? Toute l'astuce des plus habiles parmi nos évêques se trouvera, je pense, ici en défaut... Qui donc sont ces hommes, quel que soit leur talent, pour imposer d'*autorité* leurs conclusions ? Est-ce que l'Église anglicane consentirait pour un seul moment à placer le savoir épiscopal au-dessus de celui des laïques ? Est-ce que la nation anglaise attribuerait pour un seul instant à tout le banc des évêques un atome d'autorité, soit pour étendre, soit pour restreindre cette simple interprétation que nous faisons de nos formulaires, en nous appuyant sur nos Bibles et sur la masse de lumière que la science moderne a jetée sur ces Bibles ? »

Je m'arrête ; en voilà certes assez pour montrer quel accueil on faisait au fameux synode, et de quel œil on envisageait ses futures décisions. Quel profond mépris pour tout ce corps épiscopal, avec quelle verve on le flagelle ! Et ce dédain pour ces pauvres évêques des colonies, qu'on veut bien admettre au rang de doublures dans des cérémonies publiques, mais qu'on ne voudrait pas fréquenter d'ordinaire comme n'étant pas du meilleur monde ! Ont-ils été formés à Oxford ? Sortent-ils d'une souche aristocratique comme le noble écrivain de ces lignes ? Non, ils se sont simplement consacrés à évangéliser quelques tribus sauvages avec un dévouement peu efficace sans doute et limité par la nature même de leur foi d'hérétiques, mais enfin avec un certain dévouement. Vous représentez-vous un saint Pierre ou un saint Paul, ou un François Xavier se présentant devant le signataire de ces lettres au *Times?* De quel air il les aurait reçus, je vous le demande ? N'importe, il eût été fâcheux de ne pas le citer ; c'est un trait de mœurs *évangéliques*, dont le lecteur sentira le prix.

Dieu sait cependant si, malgré cette ardente polémique, beaucoup d'âmes droites et sincèrement chrétiennes n'attendaient pas de la conférence épiscopale quelque solution à leurs nombreuses difficultés ! Elle est tellement tiraillée en sens contraire, cette pauvre Église d'Angleterre ! Ici, les ritualistes, autrement dit les puseyistes, s'efforcent de se raccrocher à quelques bribes du vieux catholicisme laissés par mégarde dans leurs formulaires et leurs livres liturgiques ; singeant et les cérémonies et les vêtements et jusqu'aux dogmes de notre culte. Là, les tribunaux prononçant coup sur coup et l'inutilité du baptême, et l'incertitude des peines éternelles, et le droit qu'a un évêque même, comme le fameux docteur Colenso, de nier l'inspiration divine des livres saints, tout en restant dans son église. Que de

sources d'angoisses, sans compter le flot montant du catholicisme, qui gagne tous les jours !

Telle était donc la situation quand s'ouvrit la conférence, le 21 septembre 1867, sous la présidence de l'archevêque de Canterbury. Nous courons avec empressement à son discours d'ouverture, et voici ce que nous y lisons :

« Nous n'avons jamais eu la pensée de remplir les fonctions d'un synode général de toutes les Églises en pleine communion avec l'Église d'Angleterre ; jamais nous n'avons eu pour but de faire des canons qui pussent lier les Églises représentées dans cette enceinte. Nous nous proposons simplement de discuter des affaires d'un intérêt pratique, de résumer sous forme de résolutions les mesures que nous croirions utiles dans la conduite à venir. Notre premier essai, chacun le verra, est donc purement expérimental dans une conjoncture où nous n'avons aucun précédent pour nous guider.

« Ainsi, dans le choix du programme, l'on a surtout en vue d'obvier aux difficultés pratiques. Aux yeux de certaines personnes, nous avons omis des questions qui auraient dû trouver place dans nos délibérations ; notre devoir eût été de définir les limites de la vérité théologique. Mais nous avons regardé comme bien préférable (*far better*) de faire, pour cette première fois, trop peu que de trop tenter ; de nous borner à des solutions utiles dans la pratique, plutôt que de nous engager dans des propositions sans résultats positifs. »

Et c'est tout ! Et c'est le premier prélat de l'Église anglicane qui fait si bon marché du dogme, en d'autres termes, du christianisme lui-même ! Puis, comme si ce n'était assez, nous trouvons, quelques lignes plus bas, les paroles suivantes : « La position imprévue de nos Églises coloniales est devenue pour beaucoup une source d'anxiété. Pour moi, je suis convaincu qu'aucune d'elles ne voudra se séparer de l'Église-mère ; toutes s'y rattacheront, au contraire, par d'énergiques sentiments d'affection filiale ; et d'ailleurs elles sont liées à ses doctrines et à son culte *par de puissants motifs d'intérêt.* » Ah ! monseigneur, quel mot vous est échappé là ? Certes, si, dans le sein d'un concile *papiste*, un de ses membres s'avisait de parler des intérêts matériels des Églises, pour les mettre en balance avec les intérêts de la foi, il n'y aurait pas assez de huées pour le chasser de la salle. Mais apparemment vous savez à qui vous avez affaire, et ce discours d'inauguration n'a paru nullement choquer vos collègues.

Que les contradictions abondent dans un pareil document, il n'y a certes rien d'étonnant ; mais il est au moins de notre devoir de les constater. Nous rencontrons, par exemple, plus loin une page qui a bien son mérite quand il s'agit d'une sorte de concile. « L'ennemi

se montre de tous les côtés, dit l'archevêque de Canterbury, partout il met en œuvre ses artifices pour ébranler les fondements de la foi, pour compromettre la cause de Dieu, pour empêcher la parole divine d'opérer la conversion de l'homme pécheur. On n'épargne aucun effort pour affaiblir l'autorité de ceux qui portent témoignage de la vérité, qui soutiennent l'enseignement dogmatique, dont les écrits apostoliques sont à la fois le modèle et la garantie. *Bien que nous ne soyons pas ici pour entamer des discussions théologiques*, notre présence dans cette enceinte prouve de notre part une ferme résolution de maintenir cette foi à laquelle nous tenons comme un héritage inestimable ; et, d'un autre côté, en célébrant des offices communs à toutes nos Églises répandues sur la surface du globe, nous réclamons l'indépendance des Églises séparées, et nous protestons contre les prétentions de n'importe quel évêque dans l'Église catholique, de dominer sur ses frères dans l'épiscopat. »

Ainsi donc les bases mêmes de la foi sont ébranlées, le christianisme est lui-même en butte à des attaques acharnées, et ces soixante-quinze évêques n'auront pas un mot de protestation, pas un mot pour définir leur croyance et l'annoncer aux fidèles! Et on le répète, et l'on semble presque s'en faire gloire! Et l'on se borne à établir quelques prescriptions sur les divers rangs de la hiérarchie, à faciliter les communications, enfin à lancer un trait, *imbelle ictu*, contre l'autorité du Saint-Siége! C'est, en vérité, à douter si nous lisons exactement. Et voilà pourtant ce qu'on vient nous présenter comme un acheminement vers l'unité!

Voyons cependant les résolutions adoptées par ces hommes, accourus des extrémités du monde comme à la rescousse de leur Église. Remarquons tout d'abord un fait très-significatif en Angleterre, c'est que les évêques n'admettent dans leur réunion aucun représentant de la presse : on dirait qu'ils auraient eu peur de l'étonnement universel qu'ils allaient soulever.

1re *résolution*. Pour mieux assurer les bienfaits de l'unité, tout établissement d'un nouveau siége épiscopal sera annoncé aux divers métropolitains et évêques de l'Église anglicane.

2e Tout ecclésiastique passant d'un diocèse à l'autre devra être muni de lettres de recommandation de son diocésain.

3e, 4e et 5e. Rédaction d'une lettre pastorale adressée à toutes les Églises anglicanes. Organisation d'une hiérarchie régulière au moyen de synodes particuliers et d'un synode général suprême ; puis (chose curieuse) enquête pour constater quelles sont les fonctions d'un synode quelconque.

6e et 7e. Comme il était absolument impossible de ne pas s'occuper du fameux évêque Colenso, on propose comme remède : premiè-

rement un rapport sur la question devant être adressé au primat, ensuite le choix par lui d'un nouveau prélat. Or, quand nous cherchons le résultat final de la délibération, nous rencontrons ces singulières paroles :

« Nous ne nous considérons pas comme autorisés par la conférence à approfondir la question. »

Et pourtant ils venaient de dire, ces pieux évêques :

« Tout en acceptant la validité spirituelle de la sentence de déposition qu'ont prononcée le métropolitain et les évêques de l'Église africaine contre le docteur Colenso, nous insistons sur la nécessité de trouver *quelque tribunal anglais* disposé à condamner ses erreurs, pour permettre aux évêques coloniaux de supprimer son traitement et pour justifier un appel au trône demandant l'annulation de ses lettres-patentes. »

En vérité, le *quelque tribunal anglais* est charmant. Comme si nous ne savions pas tous que le *seul* tribunal compétent, formé de laïques, n'avait pas déjà prononcé ! Comme si ce tribunal n'avait pas justifié l'évêque hérétique dans ses prétentions et ne l'avait maintenu dans son siége ! Comme si l'archevêque de Canterbury lui-même n'en savait pas quelque chose, lui qui a dû payer les énormes frais de ce long procès? Qui espère-t-on tromper ici? Colenso pontifie toujours dans sa cathédrale de Natal, et tous les évêques anglicans du monde n'y peuvent rien jusqu'à nouvel ordre.

Je suis obligé d'abréger, car j'ai encore beaucoup à dire ; mais il y a certains points saillants qui demandent à être mis en lumière. Ainsi, d'un bout à l'autre de ces délibérations, de ces consultations, apparaît à chaque page la terreur de violer quelque loi civile, de se trouver en conflit avec quelque point de la jurisprudence anglaise ou d'un tribunal anglais : on dirait vraiment que ces infortunés prélats marchent sur des charbons ardents. Ah ! c'est qu'ils savent parfaitement combien est rude et tyrannique cette domination suprême de l'État en matière de foi. Qu'importent et leurs résolutions et leurs appels? La seule question est de savoir si leur doctrine est conforme, oui ou non, à ces fameux Trente-neuf articles, élaborés en d'autres temps dans le but très-précis d'obscurcir ou de nier la vérité. Jamais joug plus humiliant n'a dû peser sur des âmes consciencieuses ; aussi faut-il voir avec quelle timidité excessive ils s'aventurent sur la question même du synode. « *Dans les circonstances présentes*, disent-ils, aucune assemblée ne serait compétente pour promulguer des canons ayant une autorité ecclésiastique sur les diverses Églises anglicanes, ni pour faire des définitions de foi. Il serait donc nécessaire, aux yeux de votre commission, d'éviter toute dénomination impliquant dans cette assemblée une autorité quelconque. Qu'on l'appelle ou congrès

ou concile, ces deux termes offrent d'égales difficultés. Ses décisions n'exerceraient que l'autorité résultant de la valeur morale qu'auraient de tels conseils, de tels jugements, et de l'acceptation volontaire des Églises qui y seraient représentées. »

Quant à la composition de ces assemblées, on y verrait figurer des ecclésiastiques et des laïques, pour rappeler les usages de l'Église primitive. Pourquoi ces laïques? Ici encore éclate la grande préoccupation dont je viens de parler. On demande que ce soient des hommes de loi, afin que leurs connaissances spéciales éclairent la conférence, le concile ou synode, tout ce que vous voudrez, enfin, et l'empêchent de tomber dans les piéges de la législation, en permettant de la côtoyer sans la violer. En vérité, l'on serait tenté de se demander quel malin démon a pu pousser ce corps nombreux de vénérables à donner ainsi au monde le spectacle de leur impuissance.

Il y a eu cependant un moment où ils ont retrouvé l'énergie d'une indépendance apostolique, c'est dans l'adresse commune qu'ils ont envoyée aux membres *en communion avec la branche anglicane de l'Église catholique*. Voici le passage en question :

« Nous vous supplions, en outre, d'être en garde, vous et les vôtres, contre les superstitions qui s'élèvent de nos jours, et contre les additions dont on surcharge la vérité divine. Nous vous mettons surtout en garde contre la prétention à la souveraineté universelle sur l'héritage de Dieu que s'arroge le siége de Rome ; contre l'exaltation pratique de la Sainte Vierge Marie comme *médiatrice* à la place de son divin Fils ; enfin, contre les prières qu'on lui adresse comme intercédant entre Dieu et l'homme. De pareilles erreurs défiez-vous, nous vous en supplions, car un Dieu jaloux ne délègue sa puissance à personne. »

N'admirez-vous pas l'opportunité parfaite avec laquelle ces hommes, qui ne s'entendent pas sur un seul point de leur foi, qui osent à peine se réunir pour en parler, qui sont menacés dans leur existence même comme Église, se détournent de leur chemin pour jeter une pierre de plus au chef de deux cents millions de catholiques, dont la voix seule retentit plus loin dans le monde que toutes leurs voix réunies dans le petit coin de terre où ils habitent ! Et comme si ce n'était assez de tant d'inconséquences, les voilà qui en commettent une nouvelle en proposant l'union avec cette Église d'Orient dont le *Credo* entier, sauf en un seul point, est absolument conforme à celui de l'Église latine ! Est-ce ignorance? C'est possible pour quelques-uns. Est-ce mauvaise foi? Hélas ! c'est plus probable, car cette même offre d'union, déjà faite vingt fois, a été vingt fois rejetée et par les Grecs et par les Moscovites.

Tel est donc l'ensemble des travaux de ce fameux synode pan-

anglican, dont la réunion avait été annoncée à grand renfort de fanfares. La nullité de ses résultats saute aux yeux ; aussi ce fut un débordement général de la presse contre eux. Les ritualistes en espéraient la confirmation de leurs idées, au moins sous certains points de vue, et il n'en avait pas même été question ; les protestants purs en attendaient l'affirmation nouvelle des doctrines du seizième siècle, et les Pères avaient déclaré n'avoir pas même à s'occuper de doctrine ; tous enfin en attendaient quelque chose qui n'était pas venu ; le *nascetur ridiculus mus*, voilà ce qui venait à la bouche, ce que chacun sentait et voyait. Articles sérieux, articles comiques, quolibets de toute espèce se mirent à pleuvoir contre les malheureux évêques, qui n'en pouvaient mais[1]. « Cela vaut-il vraiment la peine, disait entre autres le *Pall Mall Gazette*, de réunir quatre-vingt à quatre-vingt-dix évêques, depuis celui de Canterbury jusqu'à ceux de Honolulu et de Jérusalem pour leur faire produire cette espèce de ron-ron pieux que n'importe quel prédicant méthodiste se chargerait de débiter à l'aune pendant je ne sais combien d'heures consécutives? »

« Ceux qui n'attendaient rien de remarquable ni de pratiquement utile, dit un autre journal, de ce synode pan-anglican, verront combien ils avaient raison à la vue de ces résultats puérils. Après tout

[1] Je reproduis ici, pour donner l'idée de ces pasquinades, une pièce de vers qui est absolument intraduisible :

> The press has reasoned well,
> And foremost, thou *Pall Mall!*
> Cape-town, Honolulu,
> What you could you hope to do?
> Hopkins or Hierosol,
> Or all upon the roll ;
> Eighty, what *have* you done
> But satire fed and fun ?
> You dreaded fire and rant,
> And proved Pan-Anglicant.
> Catholics you address,
> And such yourselves profess,
> Yet no belief aver,
> But end in « pious purr. »
> No wonder in no creed
> You should be all agreed,
> Our wonder ceases when
> Of wisdom scant you are
> For though deemed learned men,
> With *C. T. Cant-you-are.*

Ce morceau roule sur le jeu de mots *Cantuarensis*, titre latin du primat de Canterbury, et *cant*, hypocrisie. Les lecteurs familiers avec la langue anglaise en saisiront facilement l'*humour*.

l'éclat donné à l'affaire, ces quatre archevêques et leurs six douzaines d'acolytes se sont contentés d'entrer par une porte et de sortir par l'autre. S'il en eût été autrement, pourquoi l'évêque de Montréal aurait-il choisi pour texte de son sermon ces mots du Psalmiste : « Il en est plusieurs qui disent : Qui nous en montrera le bien ? » Le bon prélat sentait sans doute que ce bien n'était pas très-évident et avait besoin d'être mis en relief. Il voudrait nous persuader que le synode était une heureuse famille unie par l'amour, et il le prouve par le fait que ses membres ont été unanimes à voter... une lettre encyclique et quelques résolutions ! Mais non, le synode a fait une chose bien plus considérable, une œuvre véritablement grande : les évêques ont appris à s'aimer les uns les autres. L'évêque de Montréal nous le dit, et nous devons l'en croire. Assurément, rien de plus difficile que de faire sortir l'amour mutuel d'un chaos d'opinions, et pourtant nos évêques ont fait ce miracle... Jamais il n'y a eu un espoir plus fondé de voir s'opérer l'union de la chrétienté : les évêques commencent à s'aimer...

« Ainsi éclairés sur l'amour de nos évêques, nous savons désormais ce que sera l'encyclique pan-anglicane. Chacun étant de bonne humeur, cette pièce devra être l'expression de ce sentiment. Nous aurons une adresse aux bien-aimés frères laïques, d'où sera soigneusement bannie toute pensée vigoureuse, toute suggestion propre à résoudre les difficultés du jour. En revanche, les banalités, les généralités y surabonderont. C'est la conséquence inévitable de cette liberté de pensée et d'indépendance personnelle, qui n'est pas encore entièrement perdue, même parmi les évêques de l'Église anglicane. Si des évêques catholiques romains se fussent réunis la semaine dernière en synode au palais de Lambeth, ils eussent produit une lettre pastorale pleine de vigueur. Pas de banalités ; chaque question religieuse, morale, sociale, aurait reçu une réponse à la romaine, avec son accompagnement d'anathèmes contre les récalcitrants. Nous aurions trouvé là et de l'unité et de l'unanimité, mais aux dépens du droit qu'a chaque prélat de penser pour lui-même. Tels ne sont ni le génie ni les tendances de l'Église réformée d'Angleterre. Elle a un *credo* et une discipline qui admettent une large part de liberté personnelle ; et par conséquent, si soixante-seize de ses évêques se réunissent pour signer un document quelconque, comme ils diffèrent grandement entre eux d'opinion, il sera nécessairement farci de banalités. Si, par malheur, il entre dans les détails, il dégradera le langage lui-même, qui deviendra l'art de déguiser sa pensée. Et la conclusion c'est non que le synode pan-anglican eût pu mieux faire, mais qu'il n'eût jamais dû parader devant la chrétienté une

unité épiscopale, qui n'est qu'une farce (*a sham*) destinée à faire tourner en ridicule l'Église d'Angleterre. » (*London Review*.)

Le lecteur peut maintenant se faire une idée de l'accueil fait à ce fameux synode, qui avait bien été conçu, il faut le dire, dans la pensée de faire contre-poids à la grande assemblée des évêques catholiques autour du saint-père. Et, remarquons-le encore, ce long éclat de rire et ces vives attaques ne partent pas seulement des rangs ennemis, tels que les puritains, les baptistes ou les presbytériens, mais ils s'élèvent aussi parmi les hommes les plus attachés par conviction ou par intérêt à l'Église établie. Que j'ouvre le *Saturday Review* ou le *Times*, j'y trouverai l'expression d'un profond dédain pour cette vaine tentative d'indépendance ; mais que j'écoute les organes de l'Église haute, qui inclinent vers le catholicisme, et j'y entends le cri de douleur, de désespoir même, à la vue de cette impuissance radicale. Ici, ce sont tantôt des espérances folles, quand se manifeste la moindre lueur de liberté sacerdotale, tantôt des gémissements et des larmes sur tant de lâchetés et de misérables compromissions avec la vérité. Pauvres âmes ! on dirait vraiment un bélier qui sans cesse bat les murs de la forteresse dans laquelle ces chrétiens se sont renfermés et qui menace d'en faire écrouler les murailles sur leurs têtes. A chaque pan qui tombe, ils semblent pris d'une indicible terreur, et beaucoup d'entre eux se jettent spontanément dans les bras de ce vieux catholicisme dont ils suivent de jour en jour avec une attention ardente et soutenue les virils combats et les étonnantes victoires. Aussi à peine le concile pan-anglican était-il clos qu'on vit plusieurs d'entre eux revenir au bercail, et chaque manifestation de ce genre est invariablement suivie de pareils retours. Pour moi, je ne connais pas de spectacle plus attachant que celui de ces hommes affamés de vérité, affamés de salut, qui brisent souvent toutes les attaches d'une existence heureuse, toutes les joies d'une famille bien-aimée, tout l'honneur d'une carrière lucrative et estimée, pour s'en aller, seuls et délaissés, à la suite de la pauvreté, du dédain, mais aussi de la paix et de la joie spirituelles. Si, dans leur pénible pèlerinage, ils se présentent à nous avec les livrées de la misère, le regard fixe et attristé, comme des hommes absorbés dans une seule pensée, ah ! découvrons-nous avec respect et accueillons en frères ces pèlerins de Dieu ! Chaque fois que j'ai eu l'insigne honneur de les recevoir, il m'a semblé voir l'ombre du Sauveur se pencher sur eux et toute mon âme en a frémi jusque dans ses plus intimes profondeurs.

Cependant le synode lui-même avait ramené l'attention sur une question que les Anglais ont vu ressusciter depuis quelques années avec un certain étonnement, et qui n'a pas été sans influence sur la

réunion du concile. La *Convocation* est une sorte de parlement ecclésiastique, divisé, comme le grand sénat national, en chambre haute et basse. Dans la première siégent les évêques, sous la présidence de l'archevêque de Canterbury ; dans la seconde, les membres du clergé inférieur. La session ne dure que trois jours. Au moyen âge, cette institution avait sa raison d'être ; ce n'était pas un synode, ce n'était pas non plus une assemblée purement politique. Au moment où se tenait la session du parlement, le clergé, appelé, lui aussi, à y figurer, s'assemblait pour arrêter d'avance les mesures à prendre, déterminer son contingent d'impôt, ainsi que les propositions à faire, les bills spéciaux à produire, etc. Par la même occasion, la Convocation abordait les questions de discipline, les réformes à introduire, les griefs ou *gravamina* à faire connaître. La province ecclésiastique d'York avait aussi sa convocation, mais qui n'atteignit jamais l'importance de l'autre.

Quand Henri VIII introduisit sa prétendue réforme, qui devint plus radicale sous Édouard VI et plus que jamais despotique sous Élisabeth, le rôle de la Convocation devait nécessairement disparaître. Ce n'est certes pas cette reine impérieuse qui eût voulu tolérer dans un clergé méprisé par elle une ombre d'indépendance. « C'est moi qui vous ai fait évêque et, de par Dieu, je vous défroquerai, si vous me résistez, » avait-elle dit un jour à un prélat. A pareille femme il fallait avant tout des instruments souples, et elle savait parfaitement où les trouver. Cependant l'institution continua de subsister comme un débris des temps, mais dépouillée de ses plus beaux priviléges. On me permettra de jeter un rapide coup d'œil sur ses vicissitudes : c'est un chapitre peu connu de l'histoire religieuse d'Angleterre.

Henri VIII se servit surtout de la Convocation pour lui faire voter d'abondants subsides ; mais, comme sa fille, il consulta fort peu cette assemblée sur ses innovations religieuses, qu'on lui imposa de haut. Bientôt le droit de faire des canons ecclésiastiques lui fut également enlevé, et cette défense est devenue depuis des siècles une maxime de jurisprudence. « Il semble donc impossible, dit un publiciste anglais, que la Convocation exerce jamais une autorité quelconque, car elle ne pourrait faire aucun canon qui oblige les laïques. » Jusque vers la moitié du dix-septième siècle, on lui permit de se réunir chaque année pour voter la part d'impôt du clergé, mais encore fallait-il que ce vote fût confirmé par le parlement, comme pour mieux indiquer que, même en matière de propriété, on ne lui reconnaissait aucun droit réel. Aussi l'exercice de ce droit tomba-t-il peu à peu en désuétude ; à quoi eût-il servi, puisqu'il entraînait la nécessité de voter des sommes plus fortes que la part proportionnelle des citoyens laïques dans l'impôt ? Quant à d'autres sujets

de discussion, il n'y en avait même plus. Dès lors la Convocation ne fut qu'une occasion annuelle pour le clergé supérieur de se retrouver à Londres dans la bonne saison et d'y bavarder *de omni re scibili*. D'ailleurs ne s'y rencontrait-on pas avec les dispensateurs des beaux bénéfices et des grasses prébendes? Certes, ce n'était pas chose à dédaigner.

Quand vint la révolution de 1688, il y eut un moment d'espoir pour les amis, s'il y en avait, de la Convocation. Les adversaires du nouvel ordre de choses voulurent lui rendre quelque vie, en lui déférant les questions religieuses, non pour les trancher, mais pour donner au moins sur elles son avis. Les membres du haut clergé seraient ainsi devenus autant d'avocats-consultants en matière de foi. Atterbury, le célèbre évêque de Rochester, se donna même beaucoup de mouvement dans ce sens, mais échoua dans ses efforts. Guillaume III permit à peine à la Convocation de se réunir, probablement parce qu'il en craignait les tendances jacobites. Atterbury et ses adhérents s'étaient d'ailleurs placés sur un mauvais terrain. Selon eux, l'assemblée du clergé avait tous les droits d'un véritable parlement, pouvant même prolonger sa session à volonté. « Non, répondaient avec raison les adversaires, car la couronne a le droit de clore le grand parlement national et à plus forte raison le vôtre. Jamais même vos réunions n'ont eu lieu qu'à court délai, et vous dépendez essentiellement du gouvernement. » Quand la Convocation voulut passer outre, on le lui fit bien voir en la prorogeant, et tout fut dit.

Sous le règne suivant, la chambre basse de ce corps ecclésiastique réussit à se donner une apparence de vie en se lançant dans une controverse restée célèbre dans les annales protestantes de l'Angleterre. On sait l'esprit d'intolérance étroite manifestée par l'Église officielle, non-seulement contre les malheureux catholiques, mais encore contre les diverses sectes dissidentes. Or, Hoadley, évêque de Bangor, avait eu l'audace de prêcher un sermon en faveur de la tolérance religieuse, dont il n'excluait, bien entendu, que les *papistes*. Sur-le-champ, il partit du sein de la Convocation une foule d'attaques ardentes contre une semblable prétention ; il s'ensuivit une guerre de plume connue sous le nom de *controverse bangorienne*. En définitive, les anglicans eurent le dessous, la nation adopta les idées de Hoadley, car les dissidents commençaient à jouer un rôle politique important dans l'histoire du pays. Ce fut aussi la dernière fois que la Convocation fit parler d'elle ; à partir de 1717, on ne se donna même plus la peine de la réunir, tellement son action était devenue parfaitement insignifiante.

Telle est donc son histoire, et elle aurait continué de dormir dans

son linceul comme tant de vieilles choses, lorsque les événements de ces dernières années en ont amené la résurrection, au grand ébahissement de nos voisins. On pourrait, à la rigueur, l'attribuer au mouvement puseyiste. La vue de tant de décisions judiciaires, venant l'une après l'autre ébranler successivement les vérités les plus fondamentales du christianisme, avaient jeté la terreur dans une foule d'âmes sincères. Celles qui, dans ces occasions, ne sont pas venues se réfugier dans le sein du catholicisme, ont cherché si l'on ne pourrait rendre à leur Église quelque chose de cette énergie et de cette indépendance qui font la force de la nôtre. Chacun se mit donc à l'œuvre, tantôt pour rendre aux évêques anglicans une autorité dont eux-mêmes ne voulaient pas; tantôt pour fonder des associations, qui toutes, à la longue, prenaient le caractère d'une coterie. Enfin, de guerre lasse, on en est venu à ressusciter la Convocation, et, depuis quelques années, elle fonctionne de nouveau. Mais quel rôle elle joue, bon Dieu ! Évidemment, elle ne peut aspirer à aucune importance réelle, en face des prescriptions si nettes et si précises de la législation. Et puis, quelle unité de doctrines ou quelle union des cœurs peut sortir d'une assemblée où il y a autant d'opinions diverses que de têtes? Très-naturellement, c'est de la chambre basse que partent les propositions les plus radicales et les plus sonores, qui sont invariablement repoussées par la chambre des évêques, laquelle sait parfaitement à quoi s'en tenir sur ces beaux projets. Cette tour de Babel dure trois jours pleins, alors la confusion des langues cesse et tout rentre dans le silence. Mais alors aussi commence le rire général de la presse contre la comédie inutile et stérile de ces manifestations. Au milieu d'une foule d'attaques du même genre, je n'en veux choisir qu'une, celle du *Times*, publiée le 21 février dernier. On n'a jamais mis plus en évidence l'inanité de ces efforts :

« La Convocation vient donc encore une fois de faire avec une persévérance digne d'une meilleure cause son échange annuel de vœux pieux et d'idées religieuses. Assurément une œuvre d'amour à laquelle se consacrent tant de braves gens, qui ont une réputation à perdre et une position à conserver, doit bien avoir une certaine utilité; mais ils sont toujours exposés à une foule de dangers, sans même avoir la chance de recueillir la moisson qu'ils ont semée. De fait, après avoir semé le vent, ils courent grandement le risque de récolter la tempête. Ils s'imaginent pourtant faire une œuvre spirituelle ! Sans posséder l'ombre d'un pouvoir législatif ou créateur, ne cherchent-ils pas à évoquer une Église idéale, dont les diverses parties répondraient aux prédilections individuelles d'un chacun? Avant que n'ait lieu cette chute de nos institutions dont on nous menace, ils espèrent pouvoir imprimer dans l'esprit du clergé leur idéal

des choses saintes, et ce but, ils ne peuvent l'atteindre que par une série de discours et de raisonnements, en opposant un scandale à un autre, afin de laisser au moins derrière eux une balance de prétentions et de griefs. Telles sont les observations que nous devons à des hommes qui font ce qu'ils peuvent, qu'on ne doit même pas blâmer s'ils ne peuvent faire davantage, ou plutôt s'ils ne peuvent rien faire du tout. Malheureusement, ils ne s'entendent pas entre eux; mais ceci ne diminue en rien le devoir qui incombe à chacun de promouvoir son propre idéal. C'est une course au clocher, pour se devancer de vitesse, de courage et de force. Chacun monte, nous ne dirons pas son dada, car chacun tient ses propres principes pour vitaux, pour fondamentaux ; mais jamais il n'y eut une divergence plus grande, un antagonisme plus déclaré sur un terrain aussi sacré que celui où l'on croit renfermer toutes nos espérances pour le temps et l'éternité. »

Que dites-vous de ce tableau ? N'est-ce pas une peinture complète de l'absurdité de ces réunions ? Quelle amère et froide ironie dans l'exposé de ces divergences radicales sur les principes premiers du christianisme ! Comme l'on sent bien que ces pauvres gens ne peuvent rien, absolument rien pour le salut d'une société si fortement ébranlée ! Puis alors vient un résumé des travaux de la Convocation de 1868. D'abord, c'est un modeste effort de l'évêque de Londres pour faire décréter que chaque ecclésiastique n'a pas le droit d'établir dans sa paroisse des offices de fantaisie, des rubriques de fantaisie, une confession de fantaisie, une messe de fantaisie. Ces semblants de catholicisme ont naturellement provoqué une grande irritation dans les rangs des vieux protestants, dont l'évêque de Londres est ici l'organe. Mais cette timide tentative elle-même a pu se faire accepter à peine, en admettant une contre-proposition. Elle a été vigoureusement attaquée, percée à jour, mise en pièces. « Comment ! ont dit les adversaires, mais une pareille mesure suppose l'uniformité, qui n'existe pas, ou qu'on a l'espoir d'arriver à cette uniformité, ce qui est impossible. Est-ce que les évêques sont d'accord entre eux ? Est-ce que la loi actuelle pourrait produire l'uniformité ? Est-ce que nous n'avons pas le droit de nous appuyer sur des précédents historiques ? Après tout, pourquoi montrer moins de tolérance aux ritualistes qu'aux prédicants ? Ceux-ci n'ont-ils pas la liberté de tout croire et de tout dire ? Est-ce par hasard que la résolution de l'évêque de Londres regarderait un cierge allumé comme plus coupable qu'une erreur dogmatique ? Vous voulez l'uniformité. Eh bien ! elle doit s'étendre au défaut aussi bien qu'à l'excès, et si, en faire trop, c'est mal, en faire peu, ou même ne rien faire du tout, ce n'est pas apparemment un bien. » Et cela con-

tinue sur ce ton de la façon la plus instructive, et cela s'imprime pour des millions de lecteurs. Ainsi, ajoute le *Times*, le ritualisme n'est qu'une arme de guerre. On s'en sert comme d'une arme défensive, bonne pour exercer de sanglantes représailles contre l'évangélisme, le rationalisme, la pensée moderne. On permet à un ecclésiastique de publier ce qui lui fait plaisir sur l'inspiration divine, sur l'éternité des peines, sur la non-existence des mystères. Alors, au lieu de le réfuter, ou de demander au diocésain d'instituer des poursuites légales contre le délinquant, le clergé du voisinage allume des cierges, se met à porter des étoles d'une forme bizarre, établit des processions, et se livre à des gesticulations qu'on dit appuyées sur une antiquité reculée. Se plaint-on ? « Plaignez-vous donc aussi, répond-on, de M. X..., qui détruit notre croyance tout entière. Lequel vaut mieux d'une croix dorée ou pas de croix du tout, pas d'emblème, pas de réalité, rien que le vide ? » Telle est cette guerre, la guerre de l'autel contre la chaire, où se lance la Convocation, jetant chaque année l'huile sur le feu et rendant la mêlée inextricable.

Qu'on ne l'oublie pas, je n'invente rien, je traduis en abrégeant. Cela est ridicule, mais cela est bien triste aussi ! Voir des hommes respectables, savants, voulant le bien, se perdre en de pareilles futilités ! N'est-ce pas à peu près le Bas-Empire, lorsque ses théologiens invoquaient les musulmans plutôt que de se tourner vers Rome ? Ce n'est pas assez, voici que, brochant sur le tout, le primat d'Angleterre a cru devoir adresser une encyclique aux patriarches d'Orient, comme une sorte de protestation contre l'encyclique récente du pape. Il faut vraiment entendre les réflexions que cette pièce provoque de la part du grand journal anglais.

« Il y apourtant dans la Convocation des hommes dont le cœur et la tête sont ainsi organisés, qu'ils regardent cet acte comme régulier, comme légitime, comme devant provoquer la sympathie de l'Église grecque. A leurs yeux, c'est une réponse victorieuse quant à la foi de notre Église insulaire. Or, comme les patriarches d'Orient n'y ont fait aucune réponse, cette présomption ne repose absolument sur aucun fondement. Aussi, quand on a voulu la défendre, cette épître, toutes les positions ont été emportées l'une après l'autre. Est-ce que l'Église grecque est moins corrompue que celle de Rome, du moins d'après l'idée que l'Église d'Angleterre se fait de la corruption ? Personne n'oserait le soutenir. Est-elle plus orthodoxe ? Elle l'est même moins que la nôtre, si l'on en juge par notre *Credo*. Mais Rome nous a positivement excommuniés, et ne prendrait notre encyclique de la main du facteur que pour la jeter dans le ruisseau. Il en est autrement, espérons-nous, de l'Église orientale. Eh bien !

non, celle-ci nous a anathématisés mainte et mainte fois, comme étant une fraction du schisme occidental. Il y a mieux : elle nous anathématise encore chaque année au *Dimanche orthodoxe*. Elle ne veut absolument avoir rien à faire avec nous, et partout où prédomine la Russie on ne le lui permettrait pas. L'encyclique, battue de ce côté, s'est rejetée d'un autre. Le bon sens lui faisait défaut. Voici l'Église grecque, une Église opprimée, qui a un droit spécial à nos sympathies. C'est, de plus, une Église tranquille, inoffensive, non agressive, ne faisant pas de conversions, ne sortant pas de chez elle. Oui, mais notre Église à nous, elle est essentiellement agressive, elle attaque toutes les autres Églises de la façonla plus offensive; elle cherche à grands frais à faire du prosélytisme chez les chrétiens, à convertir les païens dans le monde entier. Quelle somme de rapports et de sympathies y a-t-il donc ici ?

« D'ailleurs, s'il faut absolument que nous écrivions à quelqu'un, pourquoi ne pas nous adresser aux protestants du continent, qui ont notre foi et ne nous ont pas formellement excommuniés ? Mais alors se présente la plus grande difficulté. Dans un de nos articles de foi, nous dénonçons formellement toutes les Églises orientales comme n'embrassant pas la plénitude de la doctrine chrétienne. Est-ce que nous pouvons continuer de les anathémiser, tout en faisant appel à leur sympathie et à une communauté d'action? D'un autre côté, devons-nous abandonner une doctrine pour laquelle nous avons soutenu une lutte séculaire, pour courir après une sympathie qu'on ne nous octroiera jamais, qui pour nous n'a pas la valeur d'un fétu, et que l'Église russe surtout ne voudrait point nous témoigner, quand même elle le pourrait. En définitive, qu'est donc cette démarche, si ce n'est une farce, sans importance quelconque, bonne tout au plus à faire croire que le synode n'a pas été absolument oisif? »

Tel était en dernière analyse le résultat de ce pauvre synode pan-anglican, d'un côté, cette vieille Convocation, de l'autre, de misérables pastiches de nos grandes assises catholiques, mais qui, par là même qu'ils étaient un pastiche, avaient fini par exciter un rire homérique et universel. Cependant la chose ne pouvait en rester là ; le synode allait bientôt où vont les neiges d'antan ; mais la Convocation reste, et d'année en année elle vient étaler aux yeux du public le spectacle de son impuissance. Que voudriez-vous qu'elle fît de ces divergences radicales sur les points fondamentaux du christianisme professés ouvertement par ses membres divers? Tôt ou tard, ce sujet devait inspirer quelque esprit malin, et effectivement il s'en trouva un à point nommé. On vit paraître tout à coup une brochure sous un pseudonyme et portant ce titre piquant : *la Comédie de la Convocation anglicane*, drame en deux actes, par l'archidiacre Cha-

suble, avec cette épigraphe, empruntée à saint Grégoire de Nazianze : « Ἵνα τι γέλοιον εἰπῶ καὶ περὶ γελοίου πράγματος : Permettez-moi de rire en un sujet risible. » Bientôt la petite brochure courut de main en main, les éditions se suivirent avec une étonnante rapidité ; protestant ou catholique, chacun se l'arrachait, tous voulaient l'avoir lue, mais de qui était-elle? On l'attribua successivement au docteur Manning, puis à M. Newman, ce qui était lui faire un trop grand honneur; puis à une foule d'autres noms plus obscurs. En dernière analyse, elle se trouva être l'œuvre d'un converti, inconnu hier, fameux aujourd'hui, et qui, à son insu, avait fait la fortune de son libraire. Il croit devoir encore garder l'anonyme ; j'en respecte donc les motifs à regret, mais je dois parler de son travail, comme ressortant directement du grand mouvement religieux qui agite l'Angleterre depuis un certain nombre d'années.

Je dois dire cependant, pour rester impartial, que cet opuscule n'offre pas ce je ne sais quoi de vif, d'incisif, de brillant, qui caractérise les productions françaises du même genre. On n'y trouve guère le trait qui fait crier et sourire la victime tout à la fois, ni cet art charmant qui joue avec le sujet comme avec un volant que se renvoient tour à tour l'auteur et son lecteur. Vous croyez le sujet oublié ? Nullement, le voilà revenu, dépecé, percé à jour, sans trêve ni merci. Ainsi faisait Paul-Louis Courier, ainsi Timon en ses meilleurs jours, et tant d'autres après eux, *haud pari passu*. Tels ont encore été Swift, dans ses mordants pamphlets, et Cobbett, dans ses jours de rage, et le docteur Newman, dans ce délicieux dialogue avec M. Kingsley que j'ai reproduit ici même et qui précède la touchante histoire de sa vie religieuse. Mais ne va pas à Corinthe qui veut, chacun le sait, et il y a encore une belle place à côté de ces chefs-d'œuvre.

La comédie de la Convocation s'ouvre dans la salle de Jérusalem, au palais de l'archevêque, où cette assemblée se réunit d'ordinaire. Les personnages, dont les noms mêmes sont significatifs, représentent toutes les nuances d'opinion qui divisent l'Église anglicane. Vous avez donc devant vous les partisans de la haute Église, de la basse Église, de l'Église large, de l'Église évangélique, et même, pourrions-nous dire, de l'Église rationaliste. C'est la tour de Babel, au point de vue de l'orthodoxie ; c'est de la plus rigoureuse vérité, au point de vue de la réalité. Puis viennent ce qu'il serait permis d'appeler les *nuances*, mais nuances absolument intraduisibles pour nous. Rien que cette difficulté de rendre ces effacements et ces faux-fuyants des convictions religieuses établies sur le sable mouvant de la Réforme, c'est en soi-même un enseignement et une véritable étude psychologique. Essayons cependant.

La question mise à l'ordre du jour est celle-ci : « Serait-ce un cas d'hérésie, dans l'Église d'Angleterre, que de nier l'existence de Dieu ? » Certes, la question peut paraître étrange au premier coup d'œil, et pourtant le cas est parfaitement soutenable. L'archidiacre Jolly va vous le prouver.

— Ce dont s'enorgueillit le plus l'Église anglicane, dit-il, c'est de la largeur de ses vues. Cette question est certes la plus large de toutes : donc, il n'y en a aucune de plus propre à être sanctionnée par le Conseil privé et, selon moi, c'est le point important à considérer dans la discussion de ce grave sujet.

— Je suis tout à fait de cet avis, reprend le docteur Blunt, largeur de vues et Conseil privé sont deux idées congénères. Cependant, on pourrait toujours se demander si l'élasticité doctrinale de ce tribunal s'étendrait jusqu'à admettre une hypothèse aussi énorme? Selon moi, il le ferait. Voici, par exemple, quelque ministre anglican, l'archevêque de Canterbury, si vous le voulez, qui se met à prêcher en public la non-existence de Dieu. L'affaire est amenée devant le Conseil privé : il y a tout à parier que sa décision serait à peu près libellée de cette façon :

« L'Église d'Angleterre n'est pas opposée à la croyance en Dieu. En même temps, nous ne pouvons omettre le fait que, d'après le dix-neuvième article, toutes les Eglises, y compris celles des apôtres, ayant erré dans la foi, la nôtre peut errer de même. C'est pourquoi l'Église d'Angleterre est exposée à errer, en enseignant qu'il y a un Dieu. Donc, tout en décidant que l'archevêque a pris la question sous un point de vue extrême, nous déclarons sans hésitation qu'un ecclésiastique peut ou rejeter ou admettre l'existence d'un Dieu. »

Cette conclusion paraît si lumineuse à certain archidiacre Theory, qu'il s'écrie : « J'ai toujours soutenu que c'est le *devoir* de tout anglican de douter de l'existence de Dieu. » Grand émoi dans l'auditoire, mais l'audacieux archidiacre ne se laisse pas si facilement démonter. Il a bien, lui, la croyance en Dieu, et sans doute tous les membres de l'assemblée partagent cette croyance. Mais il ne s'agit pas d'une vérité objective, de leurs obligations comme chrétiens ; il s'agit uniquement de leur devoir comme membres de l'Église d'Angleterre. Or, comme tels, ils ont le devoir de douter non-seulement de cette vérité, mais de chaque article de foi contenu dans les formulaires. L'Église anglicane n'a-t-elle pas nié sa propre infaillibilité? Or qui dit faillible, dit sceptique. Être faillible, ce n'est pas seulement être exposé à l'erreur, c'est aussi *vivre dans l'état d'erreur*. Ce paradoxe est poussé jusqu'à ses plus extrêmes limites, et le personnage qui le représente est un des mieux réussis; mais je suis forcé de faire un peu de place à un type malheureusement trop connu parmi

les membres du clergé d'Angleterre qui, en changeant de diocèse, sont souvent obligés de changer de croyance, selon les tendances de leur évêque ou de leur troupeau. Ici, c'est la nature prise sur le fait ; le docteur Viewy n'aime pas les opinions extrêmes, mais les accepte précisément comme une manifestation de la fécondité de l'Église nationale. Il a donc aussi son point de vue à lui et il s'empresse de le faire connaître à ses confrères :

« Comme notre Église, dit-il, a été accusée de tout enseigner et de tout nier tour à tour, depuis le papisme transcendantal jusqu'au calvinisme le plus négatif, j'ai pour principe, afin d'éviter le reproche d'hérésie, d'obéir absolument à l'évêque ou au recteur sous lequel je me trouve momentanément placé. Ainsi, quand je reçus le diaconat, je me trouvais dans le diocèse d'un prélat appartenant à la basse et même à la très-basse Église. Je me décidai sur-le-champ, en vertu de mon principe, à enseigner la doctrine de cet évêque, qui se résumait en deux points : la négation de tout dogme et la glorification du *moi*. Mais ici se présentait une difficulté au début : mon recteur était puseyiste et, par conséquent, il affirmait tout ce que l'évêque niait et *vice versa*. La chose est si commune dans notre pays que chacun me comprendra à demi-mot. Comment faire? Mon principe me vint en aide : De toute évidence, on doit plus d'obéissance à un évêque qu'à un recteur, mais on en doit pourtant un certain *quantum* à ce dernier. La question se réduisit donc pour moi à un problème de proportion ou de règle de trois : pour faire preuve d'obéissance à mon évêque, je prêchais le dimanche les doctrines de la basse Église, niant l'efficacité des sacrements et tout ce qui s'ensuit. Dans la semaine, au contraire, je soutenais les doctrines de la haute Église, sans abandonner un seul iota de leurs conséquences. C'était la part faite à mon recteur. Les paroissiens murmurèrent bien un peu d'abord, trouvant que mon enseignement manquait d'unité, mais lorsque je leur eus expliqué mon système de bascule, qui réfléchissait si bien les deux faces de notre Église, chacun applaudit à la délicatesse de ma conscience.

« Malheureusement, à quelque temps de là l'évêque et le recteur vinrent à mourir; le premier fut remplacé par un prélat de la haute Église, le recteur par un ecclésiastique tout opposé. Cette fois je renversai la proportion, me montrant pusyeiste le dimanche et évangélique dans la semaine. Mais, je dois l'avouer, mon grand désir d'obéir aveuglément à mes supérieurs aboutit à jeter la discorde dans la paroisse, et je fus prié de donner ma démission. C'était dur. Je fis observer d'abord que c'était bien plutôt à l'évêque et au recteur à donner la leur ; mais cette idée ne rencontra aucun appui. Battu de ce côté, je fis soumettre à un tribunal de théologiens compétents la

question suivante : « Étant données les doctrines puseyistes et les « principes contraires de l'évangélisme, trouver un christianisme « moyen. » Les arbitres, après de vains efforts pour se convertir mutuellement, durent renoncer à la possibilité de trouver cette moyenne. »

Le révérend, forcé dans ses derniers retranchements, mais homme de ressource, finit néanmoins par tout concilier, grâce au conseil d'un de ses collègues les plus populaires. Il s'abstint de prêcher aucun christianisme positif, aucune doctrine contre laquelle on puisse élever une objection quelconque. De ce jour il a vécu en paix, et s'est élevé peu à peu aux dignités de son ordre. La conclusion est facile à tirer : « Est-ce une hérésie que de nier l'existence de Dieu ? » Évidemment non. L'hérésie, d'après l'étymologie même du mot, c'est choisir sa propre croyance, en dépit de toute autorité. Mais si l'on obéit, il devient impossible d'être hérétique. Eh bien, qu'un évêque, qu'un recteur, nie l'existence de Dieu, que le Conseil privé l'y autorise, le premier devoir étant d'obéir, on ne saurait se tromper. Remarquons, ajoute le docteur Viewy, qu'en Angleterre l'Église n'a point de prétention à l'infaillibilité comme celle de Rome; comment faire alors ? Si on n'adopte pas mon système, on verra ce qui s'est vu parfois, le curé faire la leçon à son évêque, le vicaire à son curé : *Absit omen !*

Ce discours, comme on peut bien le penser, provoqua de vives protestations et de non moins vives approbations. C'est que, d'un côté, il répond à une situation par trop générale, et que, de l'autre, il indigne très-naturellement les âmes sincères. Aussi est-il combattu comme servile et peu judicieux par un membre de la Convocation, nommé le docteur Pliable. Sa théorie, à lui, est différente : loin de suivre aveuglément les idées particulières d'un évêque ou d'un curé, l'ecclésiastique anglican doit soutenir tous les genres de christianisme que professe l'Église d'Angleterre. Pourquoi pas ? L'unité étant impossible dans son sein, pourquoi ces diverses variétés de croyance ne constituraient-elles pas, à elles seules, cette unité si désirée ? Le docteur Pliable lui-même est un exemple des heureux résultats de ce système. Dès son premier sermon, il l'a soutenu, et, de l'aveu d'un évêque, ce sermon est resté un modèle du genre. Prenons par exemple ces mots de saint Paul : UN SEIGNEUR, UNE FOI, UN BAPTÊME. Évidemment l'Apôtre a l'air de restreindre singulièrement par ces mots les libertés de l'Église anglicane ; au fond il n'en est rien. Il déclare le baptême une *base fondamentale* du christianisme, sans lequel on ne peut entrer au royaume des cieux. Erreur, car l'évêque et le recteur, et le vicaire, auxquels chacun doit obéissance, déclarent le baptême une simple forme, une cérémonie,

n'ayant aucun rapport avec la régénération et, par conséquent, tout à fait inutile au salut. Mais ces points de vue sont extrêmes et des doctrines extrêmes il faut se garder à tout prix. Il reste donc un troisième parti, le plus sage, qui consiste à regarder le baptême comme une bonne et édifiante coutume, excellente pour les petits enfants, et dont les adultes ne doivent guère se préoccuper; ainsi en est-il de l'Eucharistie, et aussi de la foi : je n'ai guère besoin d'ajouter que M. Pliable applique également son système à la question de l'existence de Dieu. En dernière analyse, les deux révérends qui viennent de parler aboutissent à la même conclusion.

Il y eut ici un silence pénible, dit notre écrivain ; je le crois bien : aussi le débat change-t-il insensiblement de terrain.

— Veuillez donc me dire, s'écrie un vénérable doyen, où nous devons chercher l'autorité de l'Église d'Angleterre? Je vois bien où elle n'est pas, je voudrais savoir où elle est.

— Chez l'archevèque de Canterbury, interrompt une voix.

— Pardon, reprend l'orateur, nos formulaires n'en parlent pas sous ce rapport et, sans lui manquer aucunement de respect, il n'a pas plus d'autorité pour décider le point en question que son aimable épouse, qui nous a si souvent offert une gracieuse hospitalité, ou que...

— Que le roi des îles Sandwich? fait un plaisant.

Grands éclats de rire, sur-le-champ étouffés.

— Eh bien! c'est la reine que l'Église proclame l'arbitre *suprême* de toutes les causes spirituelles et temporelles.

— La reine! Ah! oui, elle est bien le modèle de toutes les vertus chrétiennes ; mais elle fréquente indifféremment les cénacles presbytériens et les églises de notre communion. Si elle concentre en sa personne l'autorité de l'Église anglicane, nous sommes donc aussi presbytériens.

Peut-être, après tout, est-ce le fameux Conseil privé? — Ah! mais non; ses arrêts se résument en ceci : l'Église n'enseigne rien, ne dénie rien, ce qui équivaut à ne rien croire. Ce tribunal ne déclare-t-il pas d'ailleurs toujours que l'accusation et l'accusé ont également raison? Comment donc aurait-il une autorité quelconque sur une conscience humaine?

Et ainsi l'on va du Conseil privé aux formulaires, des formulaires aux Trente-neuf articles, de ceux-ci à la Bible toute pure, toute simple, puis à l'Église primitive, puis aux Pères. Il vient un moment où cette longue pérégrination à la recherche d'une autorité doctrinale quelconque aboutit à cette singulière boutade, qui est pourtant l'expression d'une vérité rigoureuse : « Selon le docteur Pusey, il faut chercher l'interprétation de nos articles dans les canons du concile de Trente. Il en a bien le droit, mais il aurait pu choisir un meilleur

interprète. Comment n'a-t-il pas vu que c'est une inconséquence monstrueuse de rendre l'Église romaine l'interprète de nos articles, qui sont non-seulement dirigés contre elle, mais destinés à devenir la charte d'une Église rivale, mais créés expressément pour exposer ses erreurs et ses blasphèmes. C'est vraiment par trop fort, que de constituer l'Église romaine à la fois l'organe des accusations dont elle est l'objet, et le juge de ses adversaires. »

Je m'arrête, non faute de trouver de l'intérêt dans ces discussions qui agitent, après tout, un des premiers pays du monde, mais pour pouvoir aborder une autre partie du sujet qui est capitale aujourd'hui pour les anglicans sincères. Le premier acte de cette étrange comédie finit donc par une mêlée générale où personne ne parvient à s'entendre, et qui aboutit à cette conclusion : On peut tout enseigner ou tout nier dans le sein de l'anglicanisme, à condition de se tenir en garde contre les interprétations judaïques du conseil privé. De plus, la Convocation ecclésiastique est une véritable farce dont chacun se moque, à commencer par ses membres. Pourquoi ne pas s'en débarrasser? La proposition est votée par acclamation, et l'on convient de se réunir désormais chez l'excellent docteur Easy, si réputé pour sa généreuse hospitalité.

Au second acte, nous sommes dans un beau salon qui fait honneur au goût et à la fortune de son heureux propriétaire. Partout de riches tentures, des tableaux de prix parmi lesquels figurent les portraits de mesdemoiselles Easy, que contemplent avec attendrissement les jeunes *clergymen;* enfin, des divans somptueux et des fauteuils capitonnés offrent aux hôtes leur molle douceur. Avant l'ouverture de la séance, il circule un murmure étouffé de conversations ; les doyens pompeux se dérident et daignent s'entretenir avec les membres du clergé inférieur, les plaisanteries voltigent de bouche en bouche, les discussions se passent à mi-voix : Ah! que cela vaut cent fois mieux que l'ennuyeuse Convocation! Point de public, point de presse pour rapporter chaque parole des orateurs, c'est vraiment adorable!

Tel est le théâtre : quant aux acteurs, ce sont les mêmes, sauf un professeur d'histoire qui joue ici le principal rôle. En effet, la question à débattre est capitale, je le répète, pour beaucoup d'anglicans, et l'un d'eux me disait encore, il y a peu de jours : « Si elle était tranchée dans mon esprit, je me ferais catholique demain. » Quelle est-elle donc? LES ORDRES ANGLICANS SONT-ILS D'INSTITUTION DIVINE OU HUMAINE? En d'autres termes, l'Angleterre, en passant à la Réforme, a-t-elle conservé la succession apostolique? Pour que cela soit, il faut de toute nécessité que ses premiers évêques protestants aient reçu la consécration épiscopale de la main de prélats catholiques? S'il y a

eu solution de continuité, il n'y a plus de sacerdoce. De plus, à l'idée de sacerdoce se rattache celle du sacrifice à offrir ; autrement, pourquoi des prêtres! Le dogme de l'Eucharistie est donc en question dans un débat en apparence assez insignifiant pour des lecteurs non initiés.

L'histoire à la main, Rome a depuis longtemps tranché la question ; elle ne reconnaît pas la validité des ordres anglicans. Que demain l'archevêque de Canterbury se fasse catholique, il ne sera qu'un bon père de famille, lassé de jouer plus longtemps une comédie religieuse vis-à-vis de lui-même et des autres, et venant demander la paix de l'âme là où il est sûr de la trouver. Quant à son prétendu sacerdoce, on n'y songera même pas quant à lui, et, comme la plupart de ses confrères, il n'élèverait probablement pas la question. Mais il en est tout autrement des puseyistes. Ceux-ci y attachent une importance énorme et ont fouillé toutes les chroniques, tous les documents, pour y découvrir la confirmation de leurs idées sur ce point. En attendant, ils se regardent comme de vrais prêtres, disent la messe en anglais, confessent, administrent la communion, remplissent toutes les fonctions sacerdotales, sans posséder des pouvoirs que personne ne pourrait leur conférer. Je doute qu'un seul évêque anglican ait la pensée d'imposer l'*ordre*, quand il admet au ministère les jeunes gens si légèrement préparés à ces graves devoirs. Au demeurant, le doyen actuel de Bristol, un des hauts dignitaires de son Église, proclamait dernièrement, sans être contredit, cette vérité : « A tous égards, l'anglicanisme est une institution purement humaine, et ses partisans ne sont nullement obligés, en conscience, de croire une seule des doctrines qu'on y enseigne. »

Voilà le lecteur dûment renseigné, et il pourra nous suivre sur un terrain intéressant à étudier, mais peu connu en France. C'est, pour beaucoup de personnes, un chapitre inédit de l'histoire religieuse de l'Angleterre. Écoutons donc le professeur d'histoire :

« J'ai donné une grande attention à ce sujet, dit-il, surtout dans le temps où je professais à l'université. A mon début dans la carrière, je me disais : « Il ne saurait y avoir d'ordre sans la succession aposto-« lique ; donc nous devons l'avoir. » C'était une singulière conclusion, vous l'avouerez ; aussi je ne tardai pas à l'abandonner. Je remarque cependant avec peine que bien des ecclésiastiques raisonnent de nos jours absolument comme je raisonnais alors. Or, je voudrais leur soumettre sur ce point quelques observations.

« On a récemment discuté, vous le savez, l'ordinal d'Édouard VI. Chacun convient que c'était une *innovation*, et l'on en conclut qu'à cause de cela même cet ordinal était catholique. Franchement, ce n'est pas sérieux. Comment encore, parce qu'il ne contient pas un

traître mot sur la consécration épiscopale, aurait-il pu avoir la vertu de faire des évêques? Sous le règne de Marie Tudor, on l'annule; est-ce une raison pour qu'il fût légal sous Élisabeth? Ou encore, parce que cette princesse, se croyant un instant l'égale de Dieu, « dispensa « ses prélats de toute espèce de doute et d'hésitation à cet égard, » est-ce une raison pour que cette *dispense* soit venue en ligne directe du ciel? Puis, cent douze ans plus tard, Charles II déclara cet ordinal insuffisant et le remplaça par un autre. Eh bien! je vous le demande, est-ce une raison pour attribuer à ce pontife-roi quelque peu léger l'omnipotence qu'il s'arrogea à son tour, ou le pouvoir de renouer une succession qu'il a commencé par déclarer brisée à jamais? Autant de graves sujets de doute, vous l'avouerez.

« Passons maintenant à une autre question, *vexata quæstio*, à savoir la fameuse consécration de l'archevêque Parker, sous Élisabeth. On ne découvrit la preuve certaine de cette consécration qu'un demi-siècle après le fait. Est-ce que, par hasard, il serait permis de transformer ce simple accident en un événement providentiel démontrant que Parker fut un véritable évêque? De plus, si la preuve de la consécration de Barlow, qui, dit-on, consacra Parker, ne se trouvait jamais, comment ce fait deviendrait-il une démonstration équivalant à peu près à la certitude en sa faveur? »

Une fois lancé sur cette pente, le professeur d'histoire se donne pleine carrière. Par exemple, ce Barlow lui-même avait le plus profond dédain pour les ordres. « Tout laïque, disait-il, que le roi voudrait choisir pour évêque, en ferait un aussi bon que moi ou le meilleur d'entre nous. » Est-on dès lors fondé à croire que cet homme se soit montré fort scrupuleux lorsqu'il s'agissait de consacrer un évêque? Voici deux autres personnages du même genre, Scorey et Coverdale, qui auraient aidé à consacrer Parker. C'étaient deux moines de joviale humeur, qui, de concert avec Barlow, avaient rompu leurs vœux de chasteté : ce n'étaient pas assurément des hommes faits pour tenir beaucoup aux formes obligatoires de la consécration épiscopale. Tour à tour catholiques et protestants sous Henri VIII, puis catholiques de nouveau sous Marie, puis encore protestants sous Élisabeth, quel fonds peut-on faire sur des gens de cette espèce, soit pour la religion en général, soit pour les ordres en particulier?

C'est bien autre chose quand on s'adresse aux véritables fondateurs de la Réforme en Angleterre. Selon Cranmer, « le choix du roi seul, sans aucune ordination, suffisait pour faire un prêtre ou un évêque. » Selon d'autres, « les prêtres et les évêques remplissaient, non deux fonctions, mais une seule dans la religion primitive du Christ. » Un troisième recommande aux catholiques « de garder pour

eux leurs ordres, si cela leur fait plaisir ; » puis un quatrième les proclame « choses grasses, puantes et antichrétiennes. » Enfin, trois autres, Parker, Jewel et Horne, traduisent le mot de l'Écriture χειροτονία, *ordination*, par *élection*. Quelle confiance avoir dans de pareilles gens ?

Néanmoins, les adhérents de la haute Église insistent en disant : « Tout cela peut être ; mais les premiers évêques anglicans tremblaient devant la brutalité des Tudors, et, s'ils avaient pu agir librement, on les aurait vus conserver dans nos formulaires beaucoup plus de traces de calvinisme. » Vraiment ! reprend le grave professeur, vous croyez les justifier en en faisant des lâches et des misérables qui sacrifient leurs convictions religieuses au désir de conserver leurs vies ! Au fond, il n'en est rien, et la forte volonté des Tudors empêcha seule l'anglicanisme de se modeler complétement sur le calvinisme de Genève.

Ici se présente une nouvelle considération d'une haute importance : partout où les doctrines mystiques du sacrifice de l'autel et de la présence réelle ont été maintenues dans une communauté chrétienne, jamais on n'y a suspecté la validité de ses ordres. La question, au contraire, a été invariablement soulevée dans les Églises qui ont rejeté ce dogme comme une *fable* ou une *déception*. N'est-ce pas là un fait d'une sérieuse gravité, et est-il étonnant qu'aux yeux de bien des gens il ait paru décisif ? Aussi les catholiques sont-ils fondés à soutenir qu'une Église comme l'anglicane, qui a repoussé trois siècles durant ce dogme élevé, ne peut guère prétendre à posséder la succession apostolique. Du reste, cette opinion n'est pas propre à l'Église de Rome ; c'est aussi celle des Églises d'Orient.

Cependant les adhérents de la haute Église s'arrogent les droits et les pouvoirs du sacerdoce. Voyez alors ce qui en résulte : si les ordres sont valides dans l'Église anglicane, son histoire entière n'est qu'une longue série de sacriléges et de crimes, puisque ses prêtres ont toujours soutenu des doctrines fausses contre le catholicisme. Un des premiers actes de la Réforme fut d'abolir le sacrifice quotidien et de lui substituer la célébration d'un rite n'ayant de commun avec notre sacrement que les espèces du pain et du vin. Ce fut, au début, un sujet de regret pour plusieurs évêques anglicans de voir la Cène célébrée à peine une fois en trois mois. Qu'auraient-ils dit plus tard, lorsque ce même usage fut devenu universel ? Donc, passer pour apostats à un dogme fondamental, ou renoncer à leurs prétentions, telle est la situation des ministres anglicans. Du reste, il faut bien le reconnaître, c'est depuis quelques années seulement qu'on remue ces questions dans une petite fraction de cette Église séparée, et ses

plus célèbres prélats eussent été bien étonnés du bruit qui se fait autour d'elles [1].

Pas un autel catholique qui ne fût abattu par leurs ordres; quelquefois même on poussait le raffinement si loin, que la pierre de consécration était placée à l'entrée des Églises pour forcer les fidèles à la fouler aux pieds. Et ces hommes auraient cru à la présence réelle, à un sacrifice non sanglant, à l'existence d'un *ordre* indélébile pour l'offrir tous les jours ! Les puseyistes ou ritualistes ne font-ils pas outrage au bon sens en soutenant une pareille thèse ? D'ailleurs le vingt-cinquième article de leur *Credo* officiel dit expressément : « L'Ordre

[1] J'emprunte à l'écrivain anglais quelques passages décisifs des premiers réformateurs sur ces matières, passages sur lesquels s'est appuyé le Conseil privé dans des procès récents :

Cranmer. « Les papistes enseignent que le Christ est dans le pain et le vin ; mais nous disons, nous, avec vérité, qu'il y est pour ceux qui reçoivent dignement le pain et le vin. » (*Answer to Gardiner*, 3rd Book, p. 52.) Et encore : « La présence par la foi seule ne veut pas dire une présence *réelle*, matérielle et corporelle. Car par la foi, le Christ est présent aussi dans *le baptême*, et les saints patriarches mangèrent sa chair et burent son sang *dès avant sa naissance.* « (*Against Transsubstantiation*, 2nd Book, p. 296.)

Ridley dit, en donnant des raisons pour qu'on abatte ou qu'on enlève les autels catholiques : « On se sert d'un autel pour y faire un sacrifice ; on se sert d'une table pour manger. » Aussi remplace-t-il partout les autels par les tables. (*Injunction*, p. 332.) « On ne voit pas qu'aucun des apôtres ou que l'Église primitive se soient servis d'un autel pour administrer la communion. » (P. 323.)

Latimer ; « Le mot *ministre* vaut mieux que celui de *prêtre*, car prêtre implique un sacrifice. » (*Disputation at Oxford*, p. 264.) Et ailleurs : « Le Christ ne donna pas son corps pour être reçu par la bouche... Il donna le sacrement pour la bouche, son corps pour l'esprit. » (P. 267.) « Je n'ai jamais rencontré, ajoute-t-il, dans le sacrement du corps et du sang du Christ, que les papistes appellent sacrement de l'*autel*, ni chair, ni sang, ni ossements. »

Becon, chapelain favori de Cranmer, et connaissant à fond les vues des réformateurs anglicans, dit à son tour : « Les papistes ont établi leurs autels de sang et de bouchers. » (*The Supplication*, p. 229.) Il reproche à Dieu de leur permettre de dire « leurs messes idolâtres et diaboliques. » Il attaque « les messes blasphématoires de l'Antechrist (le pape), ses autels idolâtres, sa confession auriculaire. » Ailleurs il dit : « Les sacrements de la nouvelle loi ne confèrent aucune grâce. » (*Articles of Christian Religion*, 16th art., p. 466.)

Jewel : « On mange le corps du Christ par la foi seule et non autrement. » (*Answer to Harding*, p. 449.)

Hooper : « Le baptême ne sanctifie personne ! ! ! » Les juifs avaient, comme nous, des sacrements ; mais ils ne les paradaient pas comme nous ! « Il ne devrait y avoir aucun autel chez les chrétiens. » (*A Declaration of Christ and his Office*, p. 74, 211.)

Grindal fit enlever tous les autels et mettre à la place du crucifix « quelque *écusson* convenable. » (*Articles for the Province of Canterbury*, p. 155.)

Il ne faut pas oublier que tous ces noms figurent parmi les lumières de l'Église anglicane.

n'est pas un sacrement, » et il repousse comme une fiction l'idée que Dieu communique une grâce ou une autorité quelconque dans l'imposition des mains.

Je suis obligé d'omettre une foule de détails fort curieux sur ces graves questions qui agitent aujourd'hui les esprits en Angleterre, mais il est un côté du sujet si véritablement bizarre que ce serait dommage d'en priver le lecteur. L'impitoyable professeur d'histoire n'a garde de l'oublier, et voici comment il s'exprime :

« Admettons, si vous le voulez, que la consécration de Parker soit prouvée ; admettons que l'ordinal d'Édouard VI soit à l'abri de tout soupçon ; que d'autres questions fort sérieuses soient résolues, vous n'en serez pas plus avancés, quant à la génération *actuelle* de nos évêques et de nos ministres. Ils sont en effet dans une situation cent fois plus mauvaise que les malheureux pasteurs du temps d'Élisabeth. Songez-y donc : durant toute la période du puritanisme, rien de plus incertain que l'administration du baptême, pour lequel des générations entières de théologiens professaient le plus profond mépris. Qu'ils aient administré ce sacrement d'une façon tout à fait indifférente, rien de plus simple. Autres faits : des centaines de prélats en ont consacré d'autres sans avoir même l'idée de conférer des pouvoirs sacerdotaux ; des milliers de ministres ont subi l'imposition des mains sans avoir davantage l'idée de recevoir un pouvoir quelconque ; un archevêque de Canterbury tout au moins est mort sans avoir été baptisé ; enfin, la monstrueuse prétention de faire un évêque *catholique* d'un homme qui a renoncé à toute doctrine catholique et a passé sa vie à la condamner, voilà certes autant de faits capables d'ébranler les plus robustes convictions de nos ritualistes dans la validité de leurs ordres. »

Le coup est d'autant plus rude qu'il est l'expression de la vérité la plus vraie : aussi provoque-t-il bientôt d'autres révélations. Par exemple, un des interlocuteurs cite un passage d'une brochure portant ce titre significatif : *Le baptême est-il nécessaire à un évêque chrétien?* Je le reproduis encore à titre de renseignement instructif :

« Rappelons-nous le spectacle d'un baptême public dans beaucoup de nos grandes paroisses, il y a seulement quelque vingt ans. Toute une foule d'enfants coiffés de bonnets et emmaillotés dans de la flanelle étaient bercés dans les bras de leurs nourrices, groupées elles-mêmes autour des fonts, qui contenaient seulement une petite cuvette d'eau. L'ecclésiastique, posté de l'autre côté de ces fonts, répandait avec le bout de son doigt quelques gouttes du liquide à tour de rôle sur chaque enfant, ou plutôt sur l'amas de langes dans lequel on l'avait enseveli. Il y avait cent à parier que le rite n'était pas une seule fois administré dans chaque cas, et mille à parier qu'il

ne l'était pas pour tous. En outre, il devenait à peu près certain qu'il n'y avait pas de rapport suffisant entre les paroles sacramentelles et l'effusion de l'eau, même en admettant qu'elle eût coulé sur le front de chaque enfant. Or, des générations entières de ministres anglicans, puritains, évangéliques ou gens du monde, tous également indifférents à l'administration d'un sacrement auquel ils attachaient fort peu d'importance, ont conspiré à leur insu à nous préparer une population entière de gens non baptisés dans ces îles. Le fait est véritablement épouvantable en ce qui concerne la condition de notre clergé. Une personne non baptisée ne peut ni recevoir ni conférer des ordres. »

Eh ! oui, le fait est *épouvantable*, surtout si vous ajoutez ces deux autres faits que, dans les campagnes, le pasteur se contente parfois de baptiser avec un doigt *humide ;* que, dans les villes manufacturières, le baptême n'est pas administré pendant tout un hiver, « parce que l'eau est trop froide pour les bébés. » Ajoutez-y enfin que le conseil privé a déclaré officiellement une question ouverte, la croyance à la régénération baptismale, et vous imaginerez ce que peuvent devenir les ordres anglicans avec ce beau système.

La matière est riche, riches aussi sont les portraits de caractères très-communs au delà de la Manche, absolument impossibles en deçà. Nous voyons donc apparaître sur la scène un certain frère Athanase Bénédict, où chacun reconnaît ce frère Ignace qui a la prétention de ressusciter un ordre de bénédictins anglicans. Il se nomme de sa propre autorité fondateur, il prêche le célibat ecclésiastique, exalte les vœux monastiques et le reste. Pourquoi ne se fait-il pas franchement catholique, lui seul pourrait le dire : en attendant, il a successivement réjoui et scandalisé toute l'Angleterre par l'extravagance de ses excentricités. Dans la brochure, néanmoins, frère Bénédict, le moine fictif, est beaucoup plus raisonnable que frère Ignace, le moine anglican en chair et en os : c'est une justice que nous aimons à lui rendre. Il trace entre autres un tableau des inconvénients inhérents à un clergé marié, qui mériterait notre attention, si nous disposions de plus d'espace. Mais il nous sera permis du moins de recommander à nos lecteurs la *Comédie de la Convocation* comme une œuvre qui, sous une forme légère, offre un tableau complet de la société religieuse en Angleterre.

Est-ce tout le fruit qu'il y aurait à en tirer ? Nullement : il en ressort une vérité saisissante : c'est que le succès d'une pareille production est en soi un fait important. Il y a vingt ans seulement, malgré son mérite réel, elle eût passé inaperçue aux yeux de ses nombreux lecteurs protestants. Comment cela se fait-il ? J'en ai indiqué superficiellement la raison dans mon travail sur l'*Apologia* du P. Newman :

peut-être me sera-t-il permis d'y revenir actuellement avec plus de détail. Grâce aux nombreux procès contradictoires amenés devant le Conseil privé sur les vérités premières du christianisme; grâce au rationalisme envahissant d'un côté, aux tendances puseyistes de l'autre; grâce par-dessus tout aux conversions quotidiennes faites dans les classes supérieures et moyennes de la société britannique; grâce enfin à la charité active, incessante des catholiques dans un milieu qui en avait oublié jusqu'au nom, il s'est opéré insensiblement une révolution dans les esprits à l'égard de l'Église. On peut l'attaquer, discuter ses droits, contester son autorité ; on ne la méprise plus, on ne la tourne plus en ridicule. Quelque chose de semblable a dû se passer, j'imagine, dans le monde romain, lorsque Tertullien disait : « Nous ne sommes que d'hier et déjà nous remplissons vos palais, vos bains, vos forums, vos tribunaux, vos places publiques et vos armées. » Les catholiques deviennent donc en Angleterre une force politique et une force religieuse tout à la fois, et il faut compter avec des gens fort résolus à soutenir leurs droits en chaque occasion. C'est bien quelque chose, car l'Anglais incline naturellement à respecter ce qui s'impose au nom du droit et de la liberté.

Mais c'est ici le petit côté de la question; aussi, je n'y insiste pas. Le côté vraiment important, vraiment grand, vraiment touchant, c'est le travail des âmes. En voulez-vous un exemple? Il y a peu de jours, je vois entrer dans mon cabinet de travail un jeune Écossais dont le frère cadet s'est fait catholique vers l'année 1860. Malgré la bonne volonté de ce dernier, il ne possédait pas assez d'instruction solide pour résoudre tous les doutes de son aîné qui voulait, disait-il, *causer avec moi*. Nous voilà donc causant, discutant, pesant le pour et le contre, fouillant dans l'histoire de l'Angleterre à qui mieux mieux. Vous dire tout ce que je reconnus bientôt dans cette âme de droiture, de simplicité, de bonne foi, de soif ardente pour la vérité quelle qu'elle fût, ce serait une tâche difficile et je me bornai, comme résumé de notre entretien, à lui demander de prier, de prier beaucoup pour obtenir d'en haut la lumière. Nous nous séparâmes émus de part et d'autre, moi admirant, lui rêveur et troublé au fond de son cœur. Depuis, nous nous sommes revus plus d'une fois, et jamais ma première impression ne s'est modifiée : vous qui lirez ces lignes, priez aussi pour mon jeune Écossais!

Que d'autres exemples du même genre il me serait facile de citer! Mais s'ils viennent trouver un homme aussi parfaitement obscur, représentez-vous combien ils doivent être fréquents et quotidiens dans un pays où l'étude des questions religieuses sous une forme ou sous une autre fait partie de la vie journalière tout autant que les affaires industrielles, commerciales ou politiques. Sans parler de ce catholi-

cisme grandissant sans cesse sous les yeux de chacun et déployant dans toutes les directions sa merveilleuse fécondité, il y a ce qu'on appelle le ritualisme, qui secoue pour ainsi dire malgré eux les esprits. Voici un ministre imbu des doctrines du docteur Pusey qui arrive dans une paroisse divisée en un grand nombre de nuances protestantes. Parmi ces nuances multicolores, il y en a une cependant qui se rapproche de la sienne. Son premier soin sera d'introduire des innovations très-semblables aux observances catholiques. Il croit à la présence réelle, au sacrement de la Pénitence, au pouvoir des clefs, etc., etc.; il établira donc peu à peu un autel surmonté d'un tabernacle, des confessionaux, des crucifix. Si cette première tentative réussit, vous aurez bientôt un semblant de messe, des processions, l'office au chœur, l'encensoir, les cierges, enfin tout un ensemble de rites fort communs pour nous, fort extraordinaires pour des anglicans. Très-souvent les esprits s'échauffent, les paroissiens se divisent et il en résulte une véritable guerre qui aboutit au scandale. L'affaire vient devant les tribunaux compétents et un grave magistrat consulte gravement, je n'oserais le dire, les formulaires et les précédents historiques pour savoir, par exemple, si l'Église anglicane peut tolérer des cierges allumés dans une église. Les précédents disent *non*, mais beaucoup de paroissiens disent *oui*, et le lendemain on brûle plus d'encens, on allume plus de cierges que jamais dans cette église. Le fait est arrivé il y a quelques mois à peine.

C'est là le côté ridicule de la question, direz-vous. Sans doute, voici le côté sérieux. Ces mêmes clergymen, si acharnés à faire pénétrer dans leurs églises et nos offices et même nos congrégations religieuses, étudient nos dogmes, approfondissent notre théologie et prêchent ces doctrines à leurs fidèles. Je sais bien qu'ils se rattachent par quelque côté au vieux protestantisme, mais c'est comme malgré eux, presque en maugréant contre leur triste sort. Vous expliquer toutes les inconséquences, toute l'inconsistance de leur position serait vraiment impossible, mais ils sollicitent si bien les esprits vers l'étude de ces graves matières, que beaucoup de ces ritualistes, plus logiques que leurs docteurs, aboutissent au catholicisme. C'est l'histoire de chaque semaine.

Et puisque j'ai nommé l'histoire, j'ai là sous les yeux un tableau de la réforme du seizième siècle, fait par un pasteur il y a un mois environ, dans une assemblée publique, à Liverpool ; il en dira beaucoup plus long que mes réflexions. Je ne saurais mieux terminer cette nouvelle étude sur le mouvement religieux en Angleterre.

« La Réforme fut certes une innovation sur la plus grande, sur la plus scandaleuse échelle. S'il est impossible de justifier aucun changement en fait de religion, alors les réformateurs eurent tort. Si, au

contraire, ils eurent raison de chercher à réformer des abus et à nous ramener à l'Église primitive, alors il ne faut pas nous anathématiser si nous faisons une tentative analogue avec beaucoup plus de science et une expérience de trois siècles de notre côté. Cette expérience nous montre où ils se sont trompés ; or, dans une pareille entreprise, à moins d'être directement inspirés, les meilleurs et les plus sages des hommes pouvaient facilement tomber dans l'erreur.

« Je suis loin, remarquez-le bien, de dire qu'on n'avait pas besoin d'une réforme. Une Église pouvant produire dans ses rangs les plus élevés des mécréants laïques et ecclésiastiques comme les premiers réformateurs anglais ou écossais, une telle Église devait être gangrenée, aussi gangrenée que la France au moment où Dieu permit à la grande révolution de la châtier. Mais si nous sommes obligés de reconnaître qu'alors beaucoup d'abus intolérables furent balayés, que beaucoup de victimes furent punies justement par la guillotine, nous ne faisons pas des héros de Robespierre, de Danton, de Marat, de Saint-Just, de Couthon, et nous ne les plaignons pas quand le fatal couperet s'abat à son tour sur leurs têtes. Et pourtant ils mériteraient tout autant de respect et d'admiration que les Cranmer, les Latimer, les Ridley, les Hooper et tant d'autres dont la fin tragique fut précisément celle qu'ils réservaient à leurs adversaires s'ils avaient été victorieux.

« Mais, s'écriera quelqu'un de leurs admirateurs, pourquoi a-t-on « brûlé nos martyrs sous Marie Tudor ? » Voici ma réponse. D'abord, à cette époque, le code pénal était exceptionnellement féroce, et il l'est même resté fort longtemps après. Jusqu'au dernier siècle, le faux monnayeur était bouilli tout vivant, et une femme convaincue d'avoir assassiné son mari périssait sur le bûcher. Sans remonter très-haut, on trouverait bien plus de personnes mises à mort pour des crimes qu'on punit aujourd'hui d'emprisonnement, qu'il n'y en a eu sous Marie Tudor pour trahison, blasphème et sacrilége. Le nombre total de personnes exécutées durant son règne, pour cause de religion, s'élève à deux cent soixante-dix-sept, et ce chiffre, je l'emprunte à Foxe, qui ne se serait pas gêné pour l'exagérer. Or, sir Walter Raleigh en massacra le double de sang-froid au siége de Smerwick, après une capitulation et avec la pleine approbation d'Élisabeth. Puis, sous ce même règne, le nombre de gens qui périssent pour être restés fidèles à la foi de leurs aïeux, dans des tortures bien plus cruelles que le bûcher, ne peut être estimé à moins de trois cent dix-sept. Mais tandis que les victimes de Marie, en grossissant le chiffre, ne dépasseront jamais trois cents, celles d'Élisabeth, enlacées dans une apparence de trahison, mais immolées en réalité pour cause de religion, atteignent cinq ou six fois ce nombre. A cet

égard, deux menteurs impudents, l'infâme Foxe et l'évêque Burnet, qui ne vaut guère mieux, ont si bien entaché de faux l'histoire de la Réforme, qu'un brave ecclésiastique de notre temps, M. Massingberd, a fait très-loyalement, je le crois, une histoire du même genre, aussi digne de foi que la légende des sept champions de la chrétienté.

« Mais chaque jour contribue à rétablir la vérité. Des documents ensevelis pendant des siècles dans les archives de Londres, de Venise, de Simancas, reparaissent aujourd'hui avec rapidité, et chaque nouvelle découverte démontre de plus en plus la profonde scélératesse des réformateurs. J'ai choisi quelques exemples dans les victimes faites par Marie Tudor. Guillaume Flower, prêtre apostat, entre, le jour de Pâques, dans l'église de Sainte-Marguerite, située dans le bourg de Westminster, au moment où l'on distribuait la communion. Il se tient debout avec un air d'insolence, pendant que tout le monde est à genoux. Le prêtre lui adresse une réprimande, sur quoi Flower tire une épée et blesse le célébrant à la tête. On l'arrête, et l'évêque Bonner lui offre de le relâcher, s'il veut reconnaître sa faute; mais Flower persiste à refuser. Là-dessus, il est brûlé vif, et Foxe, dont j'abrége ici le récit, le place au nombre des martyrs. De nos jours, nous l'eussions pendu; sous les Tudors, on le condamna au bûcher, mais au fond cela n'excuse en rien son crime. Autre exemple : Cranmer, avec l'aide de Foxe lui-même, rédigea un code ecclésiastique, le fameux *Reformatio legum*, qui serait devenu la loi du pays sans la mort prématurée d'Edouard VI. Les puritains essayèrent même de faire adopter au Parlement ce code, où la peine du bûcher était maintenue et étendue à ceux qui, comme moi, niaient la doctrine de Luther sur la justification par la foi, et qui croyaient à la transsubstantiation. On dit aux personnes de mon opinion : « Mais vous auriez pu vivre sains et saufs, sous Marie. » Non, on nous aurait brûlés, si le jeune tigre, qui a nom Edouard VI, avait vécu et si la vengeance divine n'avait pas arrêté Cranmer dans sa carrière criminelle. Quant à l'abîme d'infamie auquel ce misérable descendit, en se faisant le souple instrument du tyran Henri VIII et de son mignon Thomas Cromwell, je n'ai pas le temps d'en parler. Il suffira de dire que chaque nouveau fait qu'on produit au jour noircit sa mémoire de plus en plus. Qu'il ait mérité d'être condamné à mort comme traître par la loi civile, cela n'est douteux pour personne; mais on commit une erreur grossière en le faisant brûler avec Ridley, Hooper et Latimer, car ce supplice nous a aveuglés sur ses crimes trop réels. Cela nous a fait oublier que ces hommes se montrèrent persécuteurs tant qu'ils eurent le pouvoir en main. A tout prendre, Ridley fut le moins mauvais des ré-

formateurs anglais; et pourtant, en dépit de la loi des convenances et de la religion, il fait abattre sans pitié les autels, où pendant des siècles les générations avaient reçu le pain de vie. Et lorsque cet homme si doux et si bon, Forest, le conseiller spirituel de la sainte Catherine d'Aragon, fut brûlé vif pour n'avoir pas voulu reconnaître l'adultère Henri VIII comme chef suprême de l'Église, on érigea une chaire à côté de l'échafaud, et de là il fut débité un sermon grossier et profane où l'on insultait le supplicié mourant, où l'on flagornait le meurtrier débauché. Qui osa prononcer ce discours? Nicolas Ridley, appelé audacieusement un martyr.

« Parmi les gens condamnés sous Marie, les uns priaient publiquement pour la mort de la reine; d'autres répandaient des libelles séditieux; d'autres encore appartenaient à des sectes fanatiques, et on les aurait également mis à mort sous Élisabeth ou Jacques Ier. Cependant, je suis loin de défendre les exécutions de cette époque; il faut les réprouver, au contraire; mais pourquoi ne jamais nous parler des provocations qui y donnèrent lieu? Les catholiques voyaient fouler aux pieds par des hommes aussi mauvais citoyens que mauvais champions de la religion tout ce que les siècles avaient consacré et vénéré. On avait vu les horribles excès des soi-disant réformateurs, tels que Thomas Bucer et Jean Boccold de Leyde, les chefs anabaptistes de Munster; il ne parut donc nullement étrange de les traiter absolument comme nous avons nous-mêmes traité les cipayes insurgés dans l'Inde. Imaginez un instant les Mormons faisant invasion parmi nous, brûlant nos Bibles et nos livres de prières, blasphémant tout ce que nous avons appris à révérer, nous persécutant à chaque coin de rue, et menant eux-mêmes la vie la plus honteuse, est-ce que nous les regarderions de nos jours comme des saints? Mais en ce moment même, n'avons-nous pas vu un prédicateur populaire, se proclamant de sa propre voix *très-bon et très-saint*, et trouvant des gens assez sots pour le croire? Et cet homme, ministre d'une Église qui conseille la confession auriculaire, ne l'a-t-il pas dénoncée, cette pratique, comme un crime digne de mort? Combien de victimes n'eût-il pas faites, s'il eût eu le pouvoir en main! Et n'aurait-il pas laissé Marie Tudor bien loin derrière lui?

« Voici autre chose. Personne n'ignore l'affreux massacre de la Saint-Barthélemi; mais connaissez-vous aussi bien les atrocités commises par les protestants peu de temps auparavant à Beaugency, à Montauban, à Nîmes, à Montpellier, à Grenoble, à Lyon? Elles égalèrent, si même elles ne dépassèrent ce crime. Et parmi mes auditeurs, y en aura-t-il dix qui aient entendu parler des nones de Haarlem? Eh bien! écoutez: Guillaume le Taciturne, prince d'Orange, le célèbre chef de l'insurrection des Pays-Bas contre l'Es-

pagne, poste un corps de soldats autour de l'église catholique, le jour de la Fête-Dieu. Dès que l'office est terminé, les fidèles sortent en foule, puis sont enveloppés et massacrés tous par la soldatesque protestante. Des atrocités du même genre signalèrent l'introduction du luthéranisme en Suède par le tyran Gustave Wasa. Encore une fois, pesez tant que vous voudrez sur les trois cents victimes de Marie Tudor. Elle croyait sincèrement et avait bien des raisons de croire qu'elle sauvait le catholicisme des attaques d'une horde de mécréants licencieux. De nos jours, ce vieux païen si frivole qu'on appelait lord Palmerston, n'a-t-il pas sacrifié cinquante mille Anglais pour maintenir le plus grand crime, la plus grande bévue du siècle, le maintien du despotisme pourri et de la fausse religion qui a nom Turquie ? Nos évangéliques ont-ils jamais protesté contre ce crime politique ? Non, mais les adhérents de la haute Église l'ont fait. »

Cet extrait est bien long, mais il méritait d'être reproduit ; quelle route ont faite les esprits !

CHARLES AUDLEY.

GUILD COURT

PAR GEORGE MAC DONALD

IX[1]

LE TENTATEUR.

L'avertissement que Charles Wither avait donné à Thomas au sujet de Stopper n'était pas inutile. Sans le savoir, le jeune Worboise avait entravé les projets ambitieux du principal commis de M. Boxall, qui, dès lors, lui avait juré une haine implacable.

M. Stopper était un homme d'une quarantaine d'années, dont la chevelure rousse et les épais favoris commençaient à se mélanger de quelques fils d'argent. Entré fort jeune dans la maison de banque, il s'était successivement élevé, de la plus humble position, à l'emploi important qu'il occupait alors et qui lui inspirait l'orgueil de se croire presque l'égal du maître. En voyant grandir sous ses yeux les filles de son patron, il avait songé combien serait avantageux pour lui un mariage avec l'une d'elles ; aussi épiait-il d'un œil jaloux tous ceux qui pouvaient lui disputer cette riche proie. Mary Boxall avait éveillé en lui, nous ne dirons pas de l'amour, mais l'espèce d'inclination mélangée de calculs égoïstes dont un pareil homme était capable. Il avait été invité, comme les autres commis, au dîner donné par M. Boxall, et le hasard avait voulu qu'il entrât dans le salon juste au moment où Tom dérobait à la jeune fille le funeste baiser qui devait entraîner de si fâcheuses conséquences. Cette vue lui causa une irritation profonde, car il ne pouvait se dissimuler que ses hommages

[1] Voir *le Correspondant* du 25 août.

silencieux laissaient Mary parfaitement insensible, tandis qu'il avait suffi à un jeune fat d'un caprice passager, d'un moment d'audace pour ravir un cœur dont peut-être il ne se souciait guère.

La qualité dominante du chef de bureau était une sagacité extrême, presque infaillible pour les choses dans lesquelles son intérêt se trouvait en jeu. Or, en ce moment il lui fallait perdre Thomas auprès de M. Boxall ; il cherchait donc une piste favorable qui l'aidât à découvrir les fautes du jeune homme ; mais si excellent que fût son flair, il n'avait pu rien éventer encore, tant l'ennemi cachait avec soin ses mouvements.

Ainsi deux hommes, également habiles et dépourvus de principes, épiaient Tom Worboise et s'apprêtaient à profiter des erreurs où son inexpérience allait l'entraîner, en dépit de sa droiture instinctive et des facultés brillantes que la nature lui avait départies. L'un, Molken, cherchait à s'insinuer auprès de lui dans l'espoir de tirer profit de ses défaillances ; l'autre, Stopper, guettait ses moindres actes dans l'unique but de lui nuire ; le premier, en un mot, s'efforçait de l'égarer, afin de le dépouiller dans les ténèbres, le second voulait trouver une occasion de le renverser pour le pousser ensuite au fond de l'abîme.

Le lendemain du jour où avait eu lieu entre Tom et Lucy l'entretien que nous avons rapporté, le jeune homme, assis tristement dans les bureaux de M. Boxall, sentait le découragement s'emparer de lui et rendre les heures plus lourdes, plus monotones encore que de coutume. Comment aurait-il pu trouver dans son travail l'oubli momentané de ses préoccupations ? Ce n'étaient que chiffres, chiffres partout, chiffres toujours, et quand il lui arrivait de lever les yeux, il rencontrait le regard de M. Stopper fixé sur lui avec une expression malveillante.

L'heure du dîner le délivra enfin de ce supplice. Il fut surpris de rencontrer à l'entrée du restaurant où il se rendait d'ordinaire Molken, qui n'avait point l'habitude d'y venir. Mais le samedi précédent, Tom n'avait point pris sa leçon, et l'Allemand, inquiet, s'était résolu à le relancer dans cet endroit, où il était sûr de le trouver.

— Che ne vous ai bas vu, avant-d'hier, montsir Ferpose.

— Non, répondit Thomas, j'avais disposé autrement de ma soirée.

— Ah ! oui ! audrement, répéta Molken.

Et il feignit de réprimer une envie de rire. Il était devenu, comme nous l'avons dit, plus familier avec son élève, et il écartait peu à peu le masque dont il s'était d'abord couvert.

Tom, qui avait demandé du bitter en attendant le beefsteak qu'on lui préparait, fit un mouvement si brusque qu'il faillit briser son verre. Il n'avait pas encore mis l'Allemand dans sa confidence.

— Que trouvez-vous donc de si plaisant dans mes paroles, monsieur Molken?

— Che vous temande bardon, c'est blus fort que moi. Mais laissons cela. Che veux vous raconder une histoire dont che été témoin la nuit dernière. Che suis un homme tu monde, vous safez, montsir Ferpose.

Tom fit froidement de la tête un signe d'assentiment.

— Donc, ch'étais dans une de ces maisons que vous appelez Baradis, non, l'audre chose, un enfer; une de ces maisons enfin où il y a cette chose qui tourne, la roulette, et le rouche et noir, etc. N'allez pas croire que che chouais, oh! non! Che regardais seulement, lorsque che vis entrer un cheune homme de ma connaissance, un commis de banque, comme vous, montsir Ferpose.

Tom ne répondit rien. Il était peu satisfait qu'on lui rappelât un emploi dont il avait honte.

— Il vient donc à moi, continua l'Allemand. (Nous ferons grâce au lecteur de sa prononciation vicieuse, que d'ailleurs l'imagination se figurera beaucoup mieux que nôtre plume ne la décrirait.) Il vient donc à moi et me dit : « Herr Molken, voulez-vous me prêter un souverain? — Non, monsieur, je ne prête jamais mon argent pour le jeu, j'ai assez de tout cela. » Car, voyez-vous, monsieur Worboise, j'ai joué dans mon temps; oui, et j'ai même gagné de bonnes sommes, quoiqu'il ne m'en reste rien.

— Comment prit-il votre refus? demanda Thomas.

— Il se mit à jurer et tourna les talons. Le fait est, monsieur Worboise, que je n'avais pas un souverain dans ma poche. Je ne pouvais pas lui dire cela, vous comprenez; mais si j'avais eu seulement une demi-couronne, je la lui aurais donnée, car je n'ai pas oublié quelle enivrante excitation l'on éprouve à voir l'or s'entasser sur la table, miroiter sous le feu des bougies, à entendre son tintement magique et à penser qu'un heureux tour de roue peut vous rendre maître de ce trésor.

La voix de Molken s'était animée; ses yeux brillaient d'un éclat fauve qui avait quelque chose d'infernal.

— Sans doute il vous garda rancune? reprit Tom.

— Non, et je vais vous dire pourquoi il n'y songea point. « Par Jupiter! » s'écria-t-il avec rage, en plongeant une main fiévreuse dans son gilet, comme s'il eût voulu en arracher son cœur. Il fouilla le gousset qui avait autrefois contenu sa montre, mais il en était veuf depuis longtemps. Tout à coup sa figure s'illumina. « Par Jupiter! » répéta-t-il encore, et il s'élança vers la table de jeu. Je le suivis, car j'étais bien aise de savoir comment cela finirait. En moins d'une demi-heure, il avait fait sauter la banque. Il avait trouvé un souve-

rain dans son gousset; comment y était-il venu, le diable seul peut le savoir. Après avoir mis dans ses poches l'argent qu'il avait gagné, il se leva pour sortir. Mais les joueurs sont de méchants compagnons ; tous ceux qui étaient là l'entourèrent pour lui barrer le passage ; l'un d'eux surtout, plus désespéré que les autres, semblait prêt à lui faire un mauvais parti. Voyant cela, je feignis de vouloir m'en aller ; je me dirigeai vers la porte que je tins ouverte, et d'un signe j'avertis mon compatriote de profiter de cette circonstance. Nous descendîmes les escaliers quatre à quatre, sans que les joueurs stupéfaits songeassent à nous suivre. Maintenant, monsieur Tom, je vais vous dire un secret, reprit Molken d'une voix basse et mystérieuse. Ce jeune homme m'avoua que le soir même, quand je lui avais refusé le souverain, il venait de perdre deux cents livres qui appartenaient à son patron. J'espère qu'on ne s'en sera point aperçu, car aujourd'hui il aura pu les rendre honnêtement ; son gain de cette nuit s'élevait à plus de sept cents livres.

— Mais c'était un voleur! s'écria Tom avec dégoût.

— Pas plus que tant de gens honorables qui mettent leur intérêt à couvert en exposant l'argent des autres. Ainsi va le monde. Pour moi, j'ai renoncé au jeu. Il fut un temps où il me faisait vivre.

— Cela me semble difficile.

— Moins que vous ne croyez. Il y a des règles à observer, voilà tout. Par exemple, il faut vous arranger de façon à ce que vos pertes ne dépassent jamais une somme fixée d'avance. Si vous ne vous laissez pas entraîner au delà vous êtes toujours, en fin de compte, sûr de gagner.

— Comment cela est-il possible?

— Oh! je ne prétends pas l'expliquer. Le jeu a ses lois, aussi bien que toutes choses dans l'univers. Or, ces lois, l'expérience seule les découvre. Eh bien ! je vous l'affirme, la règle que je vous ai indiquée tout à l'heure est une des lois fondamentales du jeu.

Pendant que Molken donnait à son élève cette leçon de métaphysique, un autre auditeur l'observait et recueillait ses paroles. C'était M. Stopper, qui, sans être vu des deux amis, avait pris place dans un box voisin. En ce moment les yeux de Tom se dirigèrent de son côté ; il devint pâle, car l'avertissement de Wither lui revint en mémoire. Surpris de son trouble, Molken se retourna, mais il n'aperçut rien qu'un gentleman impassible qui dégustait un verre de xérès en attaquant un poudding.

— Ne regardez point cet homme, Molken, dit Tom à voix basse, c'est M. Stopper.

— Eh quoi ! reprit l'autre du même ton, n'avons-nous pas aussi

bien que M. Stopper le droit d'être ici. Cependant... j'oubliais... peut-être avez-vous des dettes ?

— Non, répondit Tom, ce n'est pas cela ; mais il me déteste, je devine bien un peu pourquoi.

— Je parie qu'il y a là-dessous quelque jolie fille ?

Tom se sentit trop flatté pour repousser l'insinuation.

Molken continua :

— Ce camarade-là est bien maladroit de lutter avec vous. Il aurait dû voir qu'il n'aurait pas le dessus. Je vous le dis, Worboise, j'ai de l'expérience ; eh bien, je suis convaincu que vous êtes né sous une heureuse étoile. Il y a, vous le savez, des privilégiés de la fortune qui n'ont qu'à se laisser porter par elle.

Tom se disposait à prendre congé de Molken, car il avait terminé son repas, mais voyant M. Stopper se lever, il demeura encore quelques instants et demanda une bouteille de vin du Rhin.

— Vous disiez donc, Molken ?

— Je disais que certaines gens ont du bonheur et que vous êtes de ce nombre. Pourquoi cela est-il ainsi ? Je l'ignore ; mais le ciel a ses favoris, peut-être par pur amour de la variété. Dans tous les cas, on ne saurait nier qu'il y ait des hommes qui naissent avec de la chance ; ils peuvent faire ce qu'ils veulent, tout leur vient à souhait. N'avez-vous jamais pris de billets de loterie ?

— Si, une fois.

— Eh bien ?

— J'ai gagné un tableau.

— Vous voyez. Il en sera de même pour tout ce qu'il vous plaira d'entreprendre. Vous avez de la chance, je l'ai reconnu au premier coup d'œil ; je ne me trompe pas aux signes qui l'annoncent.

— Comment pouvez-vous en être sûr? demanda Thomas, trop occupé à savourer l'agréable poison que lui présentait Molken pour apercevoir l'absurdité de ses arguments. Mais combien de gens, plus sages que lui, n'accueillent-ils pas avec faveur les propositions les plus douteuses, prurvu qu'elles flattent leur amour-propre ?

— Je vous l'ai dit, j'ai beaucoup d'expérience. Le premier de vos philosophes, Bacon, n'assure-t-il pas que l'observation et l'expérience nous font connaître les lois de toutes choses. J'ai observé, mon cher monsieur, j'ai expérimenté, et je vous répète que vous avez de la chance.

Tom, plus charmé qu'il ne voulait le paraître, caressa ses moustaches avec complaisance et ne répondit pas.

— Viendrez-vous ce soir? reprit Molken.

— Non, je ne crois pas. Il me semble que j'ai promis d'aller ailleurs. Au reste, je vais m'en assurer.

Il tira son carnet et fit semblant de le consulter avec attention.

— Je ne me trompais pas. Je ne puis prendre de leçon aujourd'hui.

— Fort bien, je ne compterai pas sur vous. A propos, vous n'auriez pas une guinée? Je suis fâché de vous adresser une pareille demande, mais ma bourse est à sec. Je crois que votre trimestre finit aujourd'hui.

— Oh ! je vous demande pardon, j'aurais dû y songer. Je n'ai sur moi que deux demi-couronnes, en voulez-vous une ? Demain, je vous donnerai le reste.

— Merci, j'accepte les dix shillings, car je sortirai peut-être ce soir. Quant au règlement de notre petit compte, j'attendrais volontiers plus tard que demain, si cela devait vous mettre dans l'embarras.

Tom paya sa dépense et se retira, tandis que Molken restait pour fumer un cigare. Le jeune homme prit lentement le chemin de Guild Court, réfléchissant sur ce qu'il allait dire à Lucy. Comme il approchait, il aperçut M. Stopper qui paraissait suivre la même direction. Pour éviter cette rencontre et détourner les soupçons du chef de bureau, il s'arrêta chez le bouquiniste Kitely, et feignit de s'absorber dans la contemplation d'un poëme de Gœthe. Mattie se trouvait seule dans la boutique.

— Bonjour, ma belle petite fille, dit Tom du ton paternel que l'on prend avec les enfants.

— Ni petite fille ni belle, répliqua Mattie, blessée de ce qu'elle considérait comme une familiarité offensante.

— Qu'êtes-vous alors? Une petite fée maussade?

— Si j'étais fée, je sais bien ce que je ferais.

— Que feriez-vous, miss difficile à nommer?

— Miss Kitely, monsieur. Et si j'avais une baguette magique, je changerais vos yeux en deux vilaines prunes noires, votre langue en un morceau de cuir d'un pied de long, et quand vous voudriez parler, votre langue frapperait vos yeux aveugles et vous jetteriez des cris que l'on entendrait à l'autre bout de la rue.

— Quel souhait terrible ! En quoi donc ai-je eu le malheur de vous déplaire, miss Kitely ?

— Vous avez fait pleurer miss Burton, méchant que vous êtes. Je vous connais, ce doit être vous. Elle a les yeux rouges et personne autre que vous ne lui donnerait du chagrin. Vous allez sans doute recommencer encore.

Le jeune homme eut un mouvement de colère. Il tourna le dos à l'enfant, et bientôt après, ne voyant plus M. Stopper, il sortit de la boutique pour se rendre chez mistress Boxall. Ce fut la vieille dame qui vint lui ouvrir. Tom entra sans s'apercevoir que Molken, à demi-

caché derrière le rideau de sa fenêtre, suivait tous ses mouvements. (On se souvient que l'Allemand habitait une maison voisine de celle du bouquiniste.) Quelques minutes plus tard, M. Stopper traversait de nouveau Guild Court.

En arrivant dans le salon où se tenait Lucy, Tom vit les yeux rouges dont Mattie avait parlé. La jeune fille se leva pour le recevoir, mais ses lèvres tremblaient, et elle avait peine à retenir ses larmes. Il voulut prendre sa main, elle le repoussa doucement; malgré le sourire dont elle accompagna ce geste, il sentit combien est amère, impérieuse la moindre froideur de la femme que l'on aime.

— Eh quoi, Lucy, qu'ai-je donc fait?

— Vous oubliez vite, Thomas, répondit-elle, j'ai plus de mémoire. La rencontre d'hier m'a ouvert les yeux. Dans votre intérêt comme dans le mien, je ne souffrirai pas que notre affection vous oblige à tant de ruse et de détours.

— Lucy, de grâce, écoutez-moi. J'ai réfléchi de mon côté, et je suis persuadé que nous n'avons rien à craindre. Il n'est pas difficile de déjouer cette brute de Stopper.

— Là n'est pas la question, Tom. Nous agirions mal, du moins je le crois, si nous continuions à nous cacher ainsi. Des sentiments honnêtes ne redoutent point de se laisser voir. Je n'aurais jamais reçu vos visites, sans l'autorisation de ma grand'mère. Vous devez consulter vos parents, comme je l'ai fait pour les miens.

— Ce ne serait pas difficile, si j'avais une grand'mère aussi indulgente que la vôtre.

— Je ne sache pas que la difficulté d'un devoir dispense de l'accomplir.

— Vous pourriez avoir assez de confiance en moi pour me laisser juger de la façon dont il faut conduire cette affaire.

Lucy demeura silencieuse pendant quelques minutes; mais ses réflexions de la nuit lui avaient fait comprendre la nécessité de mettre fin à la situation équivoque où l'irrésolution de Tom les plaçait tous deux.

— Non, dit-elle enfin, car il ne s'agit pas de vous seul. Chacun est responsable de ses propres actes, et jusqu'ici peut-être j'ai suivi trop aveuglément vos conseils.

— Pensez-vous donc, Lucy, que je sois tenu de me conformer à la volonté de mes parents, lorsqu'elle est en opposition avec mes sentiments et ma conscience?

— Je crois, Tom, que vous ne devez leur rien cacher.

— Même s'ils sont injustes et tyranniques?

— Un homme qui ne sait rien souffrir pour son amour n'est pas digne d'être aimé.

— Lucy ! s'écria Thomas.

— Pardonnez-moi, reprit la jeune fille qui éclata en sanglots, il faut bien que j'aie le courage de vous dire la vérité. Si vous ne pouvez l'entendre, c'est un malheur pour moi, un malheur pour vous.

— Alors, vous ne m'aimez plus ?

— Mon pauvre Tom, je vous aime, je vous aime si chèrement que l'unique espoir de ma vie, c'est de vous voir devenir digne de ma tendresse. Vous connaissez la devise : *Fais ce que dois, advienne que pourra ;* peut-être reviendrez-vous auprès de moi, comme ces chevaliers dont vous me racontiez l'histoire, et qui, après avoir surmonté tous les obstacles, accourent déposer leur triomphe aux pieds de leur dame.

Un sourire d'encouragement avait accompagné ces dernières paroles.

— Oui, je le ferai ! s'écria Thomas, subjugué par la beauté solennelle de la jeune fille et la noblesse de son angage. Elle lui apparaissait comme un ange sauveur. « Je parlerai, Lucy... mais pas ce soir. Ma mère essaye en ce moment un traitement nouveau dans l'établissement d'un praticien célèbre, à une vingtaine de lieues de Londres. Mon père est allé la conduire. Cependant... je pourrais envoyer une lettre. Cela vaudrait peut-être mieux. »

La vieille mistress Boxall s'était retirée dans la chambre voisine; elle voyait qu'un orage avait éclaté entre les jeunes gens, et elle voulait leur laisser toute liberté de s'expliquer.

Tom, satisfait d'avoir calmé les craintes de Lucy, regardait comme accompli déjà ce qu'elle lui avait demandé; il couvrait de baisers la main qui lui était maintenant abandonnée sans résistance. La jeune fille ne savait pas qu'il est des gens pour qui promettre est chose facile, tenir une toute autre affaire. Tom, par malheur, était de ceux-là.

Absorbés par la joie de la réconciliation, les jeunes gens n'entendirent pas la porte s'ouvrir. La nuit tombait, mais comme ils étaient près de la fenêtre, le visiteur qui entrait pouvait parfaitement distinguer leur visage. Il s'arrêta un moment, stupéfait de ce qu'il venait d'apercevoir, puis il s'avança d'un pas rapide. C'était M. Boxall. Tom tourna instinctivement les yeux vers son chapeau, Lucy demeura debout, calme et digne.

— Où est votre grand'mère? demanda le banquier.

— Dans sa chambre, mon oncle, répondit la jeune fille.

— Est-elle instruite de la présence de cet homme?

— Choisissez mieux vos expressions, mon oncle, je vous prie, répliqua-elle fièrement. *Cet homme* est M. Worboise, l'ami de ma grand'mère, le mien, et je crois qu'il n'est pas non plus pour vous

un inconnu. Quant à recevoir des visites en secret, vous devez bien savoir que je n'en suis pas capable.

M. Boxall retint une exclamation de colère et sortit brusquement. Tom et Lucy l'entendirent descendre l'escalier, mais la porte de la maison ne se referma pas sur lui, ce n'était point par là qu'il était venu. Absent depuis plusieurs jours pour des affaires urgentes, il entrait dans les bureaux déposer quelques papiers, au moment où M. Stopper y arrivait lui-même après avoir vu Tom monter chez Lucy. Le banquier avait refusé d'abord d'ajouter foi aux allégations de son employé, puis, le soupçon s'éveillant en lui, il avait suivi, pour surprendre les deux jeunes gens, le passage longtemps oublié qui conduisait de sa maison à celle de mistress Boxall. Il avait dans son bureau une des clefs de ce couloir, sa mère gardait l'autre.

Il rentra chez lui à demi-fou de fureur et s'enferma dans son cabinet. Longtemps il arpenta la chambre à grands pas, cherchant, mais en vain, à calmer son agitation. La dignité froide de Lucy lui avait paru d'abord une effronterie sans exemple; en réfléchissant davantage, il rendit cependant à la jeune fille plus de justice. Elle devait ignorer, elle ignorait certainement que Mary eût été l'objet des attentions de Tom; la vieille mistress Boxall vivait trop retirée pour le savoir, il ne pouvait donc adresser de reproches ni à l'une ni à l'autre. Le jeune Worboise seul était coupable, lui seul avait, par une criminelle légèreté, compromis l'avenir et le repos des deux cousines.

Cependant Tom et Lucy se regardaient en silence.

— Il ira trouver mon père et lui dira tout, reprit le jeune homme. Quelles tempêtes ne vais-je pas avoir à essuyer!

— Mais pourquoi, Tom? M. Worboise a-t-il quelque prévention contre moi? Sait-il même que j'existe?

— Votre oncle peut lui avoir parlé de vous.

— Quand cela serait? Je ne vois pas quel motif auraient vos parents d'être si fort irrités.

— Mon père vous repoussera parce que vous n'avez pas d'or, ma mère parce que vous n'avez pas la grâce.

— La grâce, Tom! Suis-je difforme?

Le jeune homme se mit à rire.

— Ah! j'oubliais. Vous n'êtes pas habituée au langage mystique de ma mère. A force de citer la Bible sans rime ni raison, elle et ses amis finissent par la faire prendre en haine.

— Ne parlez pas ainsi. L'Écriture sainte est bonne, respectable, quoiqu'on puisse en abuser.

— On voit bien que vous n'en avez pas eu les oreilles rebattues depuis votre enfance, vous penseriez autrement. Mais ce n'est pas de

cela qu'il s'agit. Comment empêcher le vieux Boxall — pardon, je voulais dire votre oncle Richard — d'instruire mon père de ce qu'il vient d'apprendre ? Il va certainement le prévenir, car ils sont amis intimes, vous le savez.

— La chose me paraît bien simple. Vous voulez tout avouer à M. Worboise ; faites-le promptement, afin de prendre l'avance.

— Oui, oui, sans doute, dit Tom avec hésitation.

— Voyons, mon ami, retournez chez vous et mettez-vous à écrire. Vous avez encore le temps d'envoyer votre lettre par le courrier de ce soir, reprit avec insistance la jeune fille, qui sentait de plus en plus combien il était nécessaire d'obliger Thomas à secouer son inertie.

— Ainsi, au lieu de me laisser passer auprès de vous une heureuse soirée, vous voulez me renvoyer dans cette maison déserte?

— Vous devez bien comprendre qu'il faut écrire, ou mon oncle le fera avant vous, répondit Lucy.

Elle se sentait blessée de son irrésolution, en même temps qu'elle s'en voulait à elle-même de le presser, car elle commençait à craindre d'être sortie de la réserve qui convient à une jeune fille.

Peut-être sa voix trahit-elle quelque amertume, peut-être aussi Tom regrettait-il déjà la promesse qui lui était échappée ; il convenait mieux à la faiblesse de son caractère de laisser M. Boxall lui épargner l'effort d'un aveu. Toujours est-il que l'esprit mauvais reprit sur lui son empire. Il répondit d'un ton bref :

— Lucy, je n'ai pas besoin qu'on me fasse la leçon comme à un enfant. Si vous voulez continuer de la sorte, vous n'obtiendrez rien de moi.

La jeune fille recula d'un pas et tint quelques instants les yeux attachés sur lui avec une expression indicible, puis elle sortit lentement de la chambre. Thomas fit un geste de désespoir et de colère, saisit son chapeau et se précipita vers la porte qu'il referma sur lui avec violence.

Juste en ce moment, Molken traversait la cour. On eût dit que l'ange des ténèbres guettait cette heure de trouble pour jeter sur les pas de Tom celui qui devait être l'instrument de sa perte.

— Vous seriez-vous par hasard décidé à prendre votre leçon, monsieur Worboise? demanda le maître d'allemand.

— Non, je n'ai pas l'esprit au travail.

— Alors, où donc allez-vous?

— Je n'en sais rien.

— Dans ce cas, venez avec moi. Je vous montrerai quelques scènes de la vie nocturne de Londres.

— Où voulez-vous me conduire?

— Vous le verrez quand nous y serons. Vous n'avez pas peur, je pense?

— Non; mais j'aime à savoir où je vais.

— Eh bien, cherchez un peu. N'y a-t-il rien que vous désiriez connaître? Que diable, un homme de votre âge ne peut rester toujours enfermé dans sa coquille!

— Je suis sans argent ; il me reste à peine quelques shillings. Je n'ai pas même pu, tout à l'heure, acheter à Kitely un exemplaire de Gœthe.

— Un exemplaire de Gœthe! C'est à cela que vous emploieriez votre bourse, si elle était mieux garnie! Mon cher, vous ne mettez guère en pratique les conseils de notre grand poëte : ses héros apprennent tous à connaître la vie. Le monde est un livre où il faut savoir lire, une coupe où l'on doit au moins tremper ses lèvres. Comment voulez-vous juger sainement des choses, si vous fermez les yeux pour ne pas les voir?

— Donnez-moi plutôt du chloroforme, et faites-moi oublier.

— Non pas. Il ne s'agit nullement d'une opération douloureuse, bien au contraire. On ne vous bandera pas les yeux, on ne vous attachera pas les membres; vous serez libre de vous en aller quand bon vous semblera. Mais j'ai ma théorie, et je veux la mettre à l'épreuve.

— Quelle théorie?

— Je vous en ai touché quelques mots à dîner. Vous êtes un de ces mortels privilégiés auxquels tout doit réussir. Tenez, je connaissais un homme — ce n'était pas un joueur de profession — qui avait tant de chance que pour rien au monde ses amis n'auraient consenti à lui tenir tête. Il était réduit à n'avoir pour adversaires que des étrangers; il gagnait toujours.

— Enfin, que souhaitez-vous de moi? Expliquez-vous.

— Je veux vous donner un coup d'épaule. Soyez tranquille, vous ne dépenserez pas un farthing, mais je vérifierai ma théorie. Je ne joue plus, vous le savez; seulement, je crois avoir trouvé la loi de cette chose fugitive qu'on appelle le hasard, et je suis bien aise de faire l'essai de ma découverte.

Tout en parlant, ils étaient arrivés dans un quartier de Londres entièrement inconnu à Thomas. Molken s'arrêta devant une maison de chétive apparence; son jeune compagnon parut sortir de son abattement.

— Au fait, vous avez raison, dit-il; j'ai besoin de m'étourdir, et l'on dit que le jeu enivre, entrons...

Le lendemain, quand, à l'heure accoutumée, Tom se rendit à son travail, il avait l'œil sombre et le visage défait. M. Stopper le vit et se frotta les mains en aspirant une prise de tabac.

X

COMMENT LUCY PASSA LA SOIRÉE.

Après avoir quitté la chambre où elle laissait Tom, mécontent d'elle et surtout mécontent de lui-même, Lucy sentit son cœur se briser ; il lui sembla qu'elle allait mourir. Elle se jeta défaillante sur une chaise, puis, lorsqu'elle entendit la porte de la rue se fermer, elle trouva tout à coup la force de courir à la fenêtre. Elle vit le jeune homme causer avec Molken, elle les vit partir ensemble et fut prise d'une vague terreur. Le maître d'allemand lui inspirait une insurmontable aversion. Que pouvait vouloir, sinon le mal, cet homme dont tous les traits respiraient le vice? Plusieurs fois, elle s'était aperçue qu'il épiait les démarches de Thomas; elle savait aussi, par quelques paroles dites au hasard, qu'il avait acquis sur lui une fâcheuse influence. Dans quel piége cherchait-il à l'entraîner? Une fois que cette crainte se fut emparée de Lucy, elle oublia les torts du jeune homme et n'éprouva plus pour lui qu'une compassion profonde. Elle était sa seule amie, son unique sauvegarde contre la haine de Stopper et les desseins suspects de Molken; il cherchait à se consoler près d'elle des chagrins du foyer paternel, et elle l'avait repoussé, elle n'avait su avoir ni indulgence, ni tendresse.

Brisée par l'émotion, elle s'était affaissée sur son lit. Ce fut dans cet état que la trouva sa grand'mère.

— Bon Dieu, ma chérie, vous êtes malade?

— Ce n'est rien, bonne maman, un léger mal de tête.

— Vous venez d'avoir une scène avec ce beau gentleman, j'en suis sûre. Laissez-le donc s'en aller, et qu'il ne revienne plus. Vous ne ferez pas une grande perte.

Lucy détourna la tête sans répondre. La vieille mistress Boxall avait appris peu de chose pendant sa longue vie; elle n'avait point les paroles qui apaisent et fortifient le cœur. Tout ce qu'elle trouva pour soulager sa petite-fille ce fut de lui offrir une tasse de thé; mais avant qu'elle fût revenue, Lucy avait pris son châle et s'était coiffée de son chapeau.

— Vous allez sortir! s'écria la grand'mère.

La jeune fille, en effet, remplie d'une inquiétude fiévreuse, avait en vain cherché à goûter quelque repos. Elle se demandait avec angoisse où cet homme avait emmené Thomas. Elle connaissait assez le monde pour comprendre à quel genre de périls un misérable comme Molken pouvait entraîner son ami, et cette pensée lui causait une inexprimable épouvante. Sachant à peine ce qu'elle faisait, elle se leva; elle voulait rejoindre Tom, l'arracher aux embûches du tentateur. La question de mistress Boxall lui montra la folie d'un tel dessein.

— Je vais, bonne maman,... je vais voir Mattie, répondit-elle, heureuse de trouver ce prétexte, car il lui était impossible de demeurer en place. L'enfant est seule, je lui ferai faire un tour de promenade.

— Soit, ma chère; cela vous sera bon à toutes deux. Mais auparavant prenez cette tasse de thé.

Quand Lucy arriva chez le bouquiniste, il était seul.

— Comment va Mattie, monsieur Kitely? Je l'ai trouvée un peu pâle ce matin.

— Elle est dans l'arrière-boutique, je vais l'appeler, dit le marchand, qui évita de répondre aux questions de la jeune fille.

— Oh! j'irai bien auprès d'elle. Je viens la chercher pour la faire sortir un peu avec moi. Le permettez-vous?

— Bien volontiers, miss Burton, je vous remercie mille fois. La pauvre fillette n'a guère d'amusement ici. Je désirerais lui procurer plus de distractions, mais je suis cloué dans cette malheureuse boutique, et malgré ma bonne volonté les choses vont toujours du même train. Mattie sera enchantée.

Lucy trouva l'enfant assise dans l'embrasure de la fenêtre, tenant sur ses genoux un petit livre dont les pages usées attestaient un long service.

— Oh! venez, miss Burton, s'écria-t-elle dès qu'elle l'aperçut. J'ai là quelque chose de bien beau. Ce doit être ce qu'on appelle de la poésie. Je n'en suis pas sûre, mais qu'on le nomme comme on voudra, c'est très-beau. Si vous vouliez me rendre bien contente, vous me le liriez, car c'est un peu difficile.

— Pas maintenant. Je vous emmène promener.

La sage petite personne regarda Lucy; elle avait été frappée de la tristesse de sa voix.

— Lisez d'abord, je vous en prie, miss Burton, cela vous fera du bien. C'est vraiment triste à penser, tout marche de travers en ce monde, juste comme la montre de papa. Il dit toujours qu'il y a dedans quelque chose de dérangé, et il la porte au docteur, ainsi

qu'il appelle l'horloger, pour me faire rire, je suppose; mais vous savez, je ne ris pas facilement, ajouta-t-elle avec un soupir. Je voudrais connaître le docteur qui serait assez puissant pour remettre le monde en ordre; l'horloge de Saint-Jacob marque toujours exactement l'heure, et cependant M. Anderson, le pasteur, n'est pas capable, j'en suis sûre, de faire aller le monde mieux qu'il ne va, pas plus que M. Derry ne vient à bout de régler la montre de mon père.

— Vous n'avez pas été assez souvent au temple pour connaître M. Anderson, Mattie, pourquoi en parlez-vous de la sorte?

— Je n'ai pas été au temple? Oh! que si! M. Spelt m'y a menée bien des fois. Pauvre homme! il croit que je vais mourir, et il veut que je sois prête. Mais je ne comprends pas bien ce que c'est que de se préparer à mourir.

— Quelle idée, Mattie! s'écria miss Burton, distraite de son propre chagrin par les paroles de l'enfant. Oubliez vite tout cela, mettez votre chapeau et venez.

— Pas avant que vous ne m'ayez lu ceci, insista la petite fille.

Lucy prit le livre. La pièce de vers que Mattie lui montrait du doigt était ainsi conçue :

> Jésus, suivi de ses disciples, sortait de Jéricho.
> Tout était sombre, hélas! le ciel, la campagne et la ville,
> Pour l'aveugle Bartimée.
> Il disait : Mes yeux sont fermés, la lumière m'est ravie,
> Je ne puis contempler le glorieux fils de David;
> Mais il verra ma misère.
>
> Ne te lasse pas d'appeler et de gémir, frère infortuné;
> Ne laisse pas s'éloigner le salut; supplie, supplie encore :
> Aie pitié, fils de David!
> Cependant le Seigneur approche. Bartimée entend le bruit de la foule;
> Ses prières se font plus pressantes, et Jésus vient à lui.
> Aussitôt l'aveugle voit.
>
> O Christ, mon Rédempteur, je suis aveugle et sourd,
> Nul rayon de lumière ne pénètre en mon âme;
> Mais je puis crier vers toi.
> Incapable de te voir, incapable de t'entendre,
> Je ne cesse de t'appeler, car peut-être tu es proche;
> Guéris-moi, fils de Marie!

Lucy avait terminé la lecture et demeurait pensive. Quel que fût le mérite de cette poésie, elle avait touché son âme. Quand la terre s'assombrit autour de nous, que nos pieds sont déchirés par les épines et les pierres du chemin, nous levons les yeux vers le ciel.

La jeune fille ferma doucement le livre, mit à Mattie son chapeau et sortit avec elle, sans répondre aux observations que l'enfant lui faisait. Son cœur était trop plein pour qu'elle pût parler.

— Je vous souhaite bonne promenade, dit le bouquiniste.

— Merci, monsieur Kitely, répliqua Mattie, qui toujours employait avec son père cette forme cérémonieuse.

Lucy et sa compagne avaient quitté Bagot Street, elles étaient arrivées dans un carrefour formé par le croisement d'une grande voie avec plusieurs rues de moindre importance, et ni l'une ni l'autre n'avait encore prononcé une parole. Mattie s'était aperçue de la préoccupation de son amie et se gardait de la troubler. De temps à autre cependant, elle se retournait pour jeter un regard furtif sur une étrange petite figure qui les suivait à quelque distance. C'était une enfant d'une dizaine d'années, à l'extérieur aussi sauvage que si elle fût sortie d'une forêt canadienne; elle était jolie, autant du moins qu'on pouvait juger de son visage sous l'épaisse couche malpropre qui le recouvrait et qui, à la clarté incertaine des becs de gaz, le faisait paraître presque noir ; sa robe, d'une étoffe impossible à reconnaître, descendait à peine jusqu'à ses genoux, autour desquels elle décrivait les franges les plus capricieuses; ses pauvres jambes étaient maigres et nues, et ses pieds délicats traînaient des chaussures en pièces qui évidemment n'avaient jamais été faites pour elle. Cette petite fille était celle qui rôdait si souvent autour de Guild Court, et que nous avons déjà désignée sous le nom de Poppie. Elle avait vu souvent Lucy traverser le square, et sa taille gracieuse, sa démarche élégante, le charme répandu sur toute sa personne, lui avaient inspiré une admiration enfantine. Elle l'aimait comme elle aimait tout ce qui brillait et lui paraissait beau. Aussi se plaisait-elle à la suivre, quoiqu'elle s'enfuît au plus vite dès que miss Burton faisait mine de se retourner. Mais ce soir-là elle pouvait en toute sécurité se livrer à son innocent espionnage, Lucy ne songeait point à elle. Le regard de la jeune fille ne se détachait point des ombres qui naissaient, vives et fortement accusées, sous chaque bec de gaz, puis s'allongeaient, s'allongeaient indéfiniment et se perdaient dans une teinte vague et grisâtre. Elle avait vu cent fois ce spectacle, mais aujourd'hui elle trouvait dans l'évanouissement rapide de ces contours qui reflétaient sa propre image, une mélancolie qui allait bien à la tristesse de son âme. Cette tristesse pourtant n'avait plus d'amertume ; elle commençait à sentir et à comprendre les choses comme elle ne les avait jamais auparavant senties et comprises.

Lorsqu'elle atteignit le carrefour dont nous avons parlé, l'éclat des lumières, le bruit des voitures succédant au silence de Bagot Street la tirèrent de sa rêverie. Désireuse d'éviter la foule, elle se jeta dans

une rue latérale ; c'était une de celles que, le jour précédent, elle avait suivies avec Thomas. Elle ne tarda pas à s'en apercevoir, et un mouvement involontaire lui fit rebrousser chemin. En se détournant, elle se trouva en face d'une chapelle dont la porte était ouverte ; le fait avait lieu de la surprendre, car les temples protestants sont fermés d'ordinaire pendant la semaine, et les âmes souffrantes n'y peuvent puiser le calme et la consolation. Elle jeta dans l'intérieur un regard étonné : sept ou huit fidèles au plus étaient réunis autour d'un clergyman qui récitait à haute voix les prières ; une demi-obscurité régnait dans la petite église et disposait au recueillement. Saisie d'un respect mystérieux, Lucy s'agenouilla derrière un pilier et prêta l'oreille aux paroles qui tombaient de la chaire.

« Il pardonne et il absout, » disait le ministre. Ces mots furent un baume bienfaisant pour le cœur de Lucy ; sa pensée se reporta sur Thomas, et une espérance vivifiante succéda aux appréhensions qui l'avaient agitée. L'apaisement se fit en elle, son attention fut peu à peu captivée par le discours simple et dépourvu d'ornements oratoires, mais plein de l'éloquence du cœur, qui venait de succéder à la prière.

Le pasteur avait pris pour texte cette parole de l'Évangile : « Venez à moi, vous tous qui travaillez et qui êtes chargés, et je vous soulagerai. » Il ne pouvait voir le visage des deux étrangères, qui se cachaient dans un coin de la chapelle ; il ne savait pas quel bien il faisait à leur âme, oui, même à la petite Mattie, dont la tête se brisait souvent sous le poids des problèmes qui venaient assaillir sa jeune intelligence. Ni elle ni Lucy ne songèrent un instant à discuter ou à mettre en doute les doctrines consolantes qu'elles entendaient; l'argumentation ne donne pas la foi, la vérité divine ne se démontre point par des preuves humaines; elle parle à notre cœur et nous sentons que nous sommes faits pour elle.

Cependant Poppie était restée en dehors, se disposant à reprendre sa poursuite silencieuse dès qu'elle verrait sortir Lucy. Au moment où la congrégation se dispersait, Mattie aperçut la sauvage créature et la montra du doigt à sa compagne.

— Quelle est cette enfant? demanda miss Burton.

— C'est Poppie, la petite fille qui se sauve dès qu'on veut lui dire un mot.

Elle n'avait pas achevé sa phrase que Poppie, voyant les regards se diriger sur elle, avait disparu.

Lucy ramena Mattie chez son père, et se hâta de regagner sa demeure. La longueur de son absence commençait à inquiéter mistress Boxall ; mais, en voyant l'expression rasséréné de son visage, la

vieille dame oublia tout reproche pour ne songer qu'à la joie de la trouver plus calme.

Cependant les exhortations du pasteur s'étaient gravées dans l'esprit de la jeune fille. Elle resta quelques minutes auprès de sa grand'mère, puis elle l'embrassa, lui dit qu'elle se sentait beaucoup mieux, et qu'un peu de repos achèverait de la remettre. Remontée dans sa chambre, elle s'agenouilla devant son lit et laissa échapper de son cœur cette prière, interrompue souvent par ses larmes :

« O Jésus ! me voici, je viens à vous. Je connais mal le chemin qu'il faut suivre, mais je vous appelle et je vous implore ; que votre bonté dirige mes pas ! Je travaille à la sueur de mon visage, je suis accablée sous un lourd fardeau ; donnez à mon âme la force et la douceur : je ne puis rien sans vous. Je me sens triste, troublée, humiliée. Ai-je donc de la rancune et de la colère? Pauvre Thomas ! Seigneur Jésus, ayez pitié de Thomas : il ne sait pas ce qu'il fait... Je m'efforcerai d'être patiente, je supporterai le chagrin, je n'affligerai pas ma grand'mère de mes ennuis. Mais, je vous en conjure, ô mon Dieu, ayez pitié de Thomas, rendez-le doux et humble de cœur. Je ne me suis pas assise à vos pieds, comme Marie Madeleine, pour recevoir vos leçons ; je n'ai pas choisi la meilleure part ; cependant vous pouvez calmer l'agitation de mon cœur en ramenant Thomas vers le bien. J'aurais dû chercher à le retenir dans la voie où sa mère l'avait fait entrer ; j'ai, au contraire, été vaine et frivole. Vous m'aviez tout donné, Seigneur, et je n'ai pas eu pour vous seulement une pensée. Je vous rends grâce de m'avoir rappelée à vous par la douleur, car maintenant je vous serai fidèle. Vous pouvez sauver aussi Thomas, vous pouvez fortifier son cœur. O bon Jésus, souvenez-vous de vos miséricordes ! »

La jeune fille se releva consolée. Elle s'était courbée sous la main qui l'éprouvait, elle commençait à sentir la paix promise à ceux qui sont humbles.

XI

LA MÈRE ET LA FILLE.

M. Boxall n'habitait pas la vieille maison de banque de Bagot street ; il s'était fixé avec sa famille dans une confortable demeure, égayée par un grand jardin et située aux environs de Hackney. Quand il rentra chez lui, après avoir surpris Thomas chez Lucy Burton, son air sombre effraya sa femme.

— Comment va Mary ? demanda-t-il brusquement.

— Elle tousse beaucoup et elle est encore bien faible, mais elle n'a plus de fièvre.

— Tant mieux, car elle en a de belles à apprendre.

— Que voulez-vous dire?

— Je dis que ce vaurien s'est joué de votre fille. Tandis que nous encouragions si follement ses avances, il faisait la cour à une autre.

Et il raconta ce qu'il venait d'apprendre.

— Il aimait Lucy Burton ! Pauvre Mary ! C'est donc pour cela qu'il s'est montré si rude envers elle.

— Je vous trouve indulgente. Il s'est conduit comme un misérable.

— Il a eu de grands torts, c'est vrai. Pourtant, mon ami, nous ne devons pas être trop sévères. Mary m'a tout avoué. Jamais Tom ne s'est engagé envers elle. C'est la pauvre enfant qui, interprétant selon son cœur certaines attentions, s'était fait l'illusion de croire qu'il l'aimait. Ne grondez pas, ajouta-t-elle d'une voix suppliante, car elle voyait la colère s'allumer dans les yeux de M. Boxall ; elle est assez punie de son imprudence. Il lui reste à peine un souffle de vie : vos reproches la tueraient.

Le banquier baissa la tête : sa conscience lui rappelait que lui aussi avait montré dans cette affaire une légèreté impardonnable.

— Mais, reprit-il, comment avez-vous découvert les vrais sentiments de ce beau monsieur?

— Surprise de ne pas le voir venir s'informer de Mary, j'ai provoqué une explication. Elle a eu lieu pendant votre absence, il y a deux jours.

— C'est-à-dire que vous lui avez jeté votre fille à la tête, et qu'il l'a refusée.

— Oh ! mon ami ! s'écria mistress Boxall qui fondit en larmes.

— Voilà bien les femmes ! Elles agissent d'abord, elles réfléchissent et elles pleurent après. Enfin, le mieux maintenant est d'ébruiter le moins possible cette sotte histoire. Je n'en dirai rien à Worboise, et je suppose que, pour plus d'une raison, son fils ne lui en parlera pas davantage.

Nous laisserons mistress Richard Boxall calmer par de tendres paroles l'irritation de son mari, et nous raconterons brièvement au lecteur ce qui s'était passé l'avant-veille dans la maison de Hackney.

Mistress Richard Boxall, désireuse de dissiper l'inquiétude de Mary, avait écrit à Tom, car elle pensait que la manière dont elle l'avait reçu à son retour d'Hampstead pouvait être cause de son silence et de sa froideur.

« Cher monsieur, lui disait-elle, Mary va beaucoup mieux, et vous

n'avez plus lieu de vous mettre en peine des conséquences de l'expédition que vous avez faite avec elle au pôle nord, le jour de Noël. Je regrette de vous avoir si mal accueilli quand vous m'avez ramené ma fille, mais il faut bien pardonner quelque chose à une mère qui retrouve son enfant dans un si piteux état. Venez donc sans plus de retard, ou je croirai que vous me gardez rancune. Mary sera charmée de vous voir. »

Ainsi mis en demeure, Tom se rendit le soir même chez mistress Boxall. Le vent soufflait aigre et froid ; le lecteur croira sans peine que le jeune homme n'était pas dans une situation d'esprit fort enviable quand l'omnibus le déposa devant la porte de la maison. La vue du vestibule garni d'épais tapis et chauffé par un grand calorifère, la douce chaleur qui pénétrait ses membres, tandis qu'il foulait la moelleuse moquette du large escalier, diminuèrent cependant peu à peu le malaise qu'il éprouvait. Mistress Richard Boxall avait le génie du confort : elle possédait le talent de répandre autour d'elle une atmosphère de calme et de bien-être. Tout, dans son petit royaume domestique, se faisait, sans effort et sans bruit, sans qu'elle eût besoin de gronder les servantes, sans qu'elle eût l'air affairé qui semble à certaines personnes l'attribut obligé d'une maîtresse de maison.

Thomas ne put se défendre d'un léger tremblement quand il entra dans la chambre de Mary. Quel changement s'était produit chez la jeune fille ! Combien il la trouva différente de la fraîche enfant qui, un mois plus tôt, gravissait avec lui la colline d'Hampstead ! Pâle et amaigrie, elle gisait sur une chaise longue placée près du feu, et son air de langueur lui donnait un charme que Tom ne lui avait pas encore vu. Il s'approcha d'elle, plein d'une vive compassion. La flamme incertaine du foyer était la seule qui éclairât la chambre ; elle répandait tour à tour la lumière et l'ombre sur le visage de la jeune fille ; ainsi les nuages et le soleil se succèdent sur un beau paysage. Ses yeux brillaient de lueurs fugitives, puis s'éteignaient dans les ténèbres, et le jeune homme ne pouvait savoir si elle le regardait. Mary lisait dans son âme ; le sens de ce livre lui était amer, et pourtant elle n'en détachait point sa vue. Peu de paroles furent échangées entre eux : Thomas était ému et embarrassé, Mary triste et affaiblie. Depuis que sa raison s'était dégagée du délire, elle avait tant de fois songé à cette première visite ; de quelle main inexorable la réalité dissipait ses rêves ! Ce qu'elle souffrit dans ce court instant, la plume ne saurait le rendre. Celui qu'elle attendait depuis si longtemps se trouvait près d'elle, mais combien leurs cœurs étaient loin l'un de l'autre ! Elle souhaitait qu'il ne fût pas venu. Quelques lieux communs rompirent enfin ce pénible silence ; puis la lueur vacillante

du feu s'éteignit. Thomas se leva comme un homme en proie au cauchemar ; Mary lui tendit la main : il la prit dans les siennes, et elle lui fit froid au cœur. En ce moment une flamme vive jaillit du foyer ; ce ne fut qu'un éclair, mais il suffit pour montrer au jeune homme les yeux de la malade anxieusement attachés sur les siens ; le reproche qu'il crut voir dans ce muet regard lui sembla d'une éloquence plus poignante mille fois que les paroles. Il détourna la tête et quitta la jeune fille.

A l'entrée de la chambre, il rencontra mistress Boxall.

— Vous nous quittez déjà, monsieur Thomas?

— Oui, madame.

Ce fut tout ce qu'il put dire.

Mistress Boxall courut auprès de Mary. Elle la trouva regardant le feu avec de grands yeux fixes, les lèvres convulsivement serrées et le visage plus pâle encore qu'auparavant.

— Mon enfant bien-aimée ! s'écria-t-elle.

— Ce n'est rien, mère. Tout cela est ma faute... J'ai été folle... Le lit maintenant sera plus douloureux pour moi, voilà tout.

La mère fit un geste d'angoisse, Mary s'en aperçut.

— Mère, vous me comprenez mal. J'ai appris à être sage : si je guéris, je vivrai pour vous et pour papa.

Un accès de toux l'interrompit.

— N'allez pas croire que je veuille mourir d'amour, reprit-elle en essayant de sourire. Non, non ; si je meurs, ce sera d'une bonne et honnête toux, comme une fille raisonnable ; mais je guérirai : ce n'est rien, je vous assure.

Thomas ne franchit plus la porte de cette maison. M. Boxall le garda dans ses bureaux ; toutefois il n'y eut plus entre eux que les froides relations d'un maître avec son subalterne. Le vide s'élargissait autour du jeune homme ; Charles Wither lui-même l'évitait ; peut-être Jane Boxall lui avait-elle confié quelque chose des chagrins de sa sœur. Repoussé de ses amis, brouillé avec Lucy Burton, ne trouvant dans la maison paternelle que froideur et contrainte, il était de plus en plus entraîné vers Molken.

Mary tint la promesse qu'elle avait faite à sa mère : elle lutta vaillamment contre sa propre tristesse. Le mal physique, cependant, n'en continua pas moins ses ravages. Elle avait repris sa place accoutumée à la table de famille, une légère teinte pourprée colorait ses joues, mais un éclat étrange brillait dans ses yeux creusés par l'insomnie, une toux sèche, fréquente, lui brisait la poitrine. Elle était en cet état, quand un incident inattendu vint faire diversion aux inquiétudes de sa mère. Le lecteur se souvient que les deux frères de M. Boxall avaient embrassé la profession de marin ; l'un

était mort, l'autre commandait un navire marchand. A la fin de janvier, il arriva de Chine et fut reçu à bras ouverts dans la maison de Hackney. Mary avait toujours éprouvé une sympathie particulière pour son oncle John : elle aimait à l'entendre raconter ses aventures et ses voyages. Il se montra, de son côté, plus ingénieux que jamais à la distraire, car un tendre sentiment se mêlait peu à peu à l'affection d'abord toute paternelle qu'il ressentait pour sa nièce. Le sourire revint sur les lèvres de la jeune fille, dont la santé s'améliora visiblement.

— C'est l'odeur de l'eau salée qui lui fait du bien, disait en riant le capitaine; plus elle en respirera, plus vite elle sera rétablie.

Un soir que John Boxall avait longtemps causé avec son frère de ces doux souvenirs d'enfance si favorables aux épanchements du cœur, le banquier lui apprit ce qui s'était passé entre Tom et sa fille. John laissa échapper un juron énergique et devint tout à coup rêveur.

A quelques jours de là, profitant du moment où les dames venaient de quitter la table et de le laisser seul avec M. Boxall, il lui dit brusquement :

— Je le déclare, je ne vous reconnais plus : vous vous laissez absorber par les affaires, comme si gagner de l'argent était l'unique chose qui dût vous occuper au monde. Je crois, en vérité, que vous devenez avare.

— J'espère que non, John; mais mon état est de manier des écus, comme le vôtre est de naviguer.

— Oui, oui, sans doute. Il est impossible que je dirige trop bien mon vaisseau, et vous votre banque. Pourtant, si je restais sans cesse sur le pont, au lieu de descendre tranquillement dîner dans ma cabine, croyez-vous que je serais ensuite fort capable de commander la manœuvre pendant la tempête ?

— Je ne vois pas comment ceci s'appliquerait à moi : les affaires ne m'ont jamais empêché de souper.

— Ne faites pas le sourd, Dick[1], vous m'entendez à merveille. J'ai à vous proposer quelque chose, le plus joli projet du monde.

— Continuez, j'écoute.

— Mary n'est pas très-bien encore : ses forces ne reviennent guère. Je voudrais la voir vive et joyeuse comme autrefois, la pauvre chérie.

— Il est vrai que sa santé me tourmente beaucoup, mais j'espère que le printemps la remettra.

[1] Abréviation de Richard.

— Et Jane ! comptez-vous aussi sur le printemps pour lui rendre son insouciance et sa gaieté ?

M. Boxall tressaillit. Depuis longtemps il s'alarmait, non sans raison, de l'inclination croissante que sa fille cadette montrait pour Charles Wither. Instruit par les malheurs de sa propre famille et sachant que Jane tenait de lui un caractère indomptable, il s'était abstenu de faire à la jeune fille aucune observation. Mais plus d'une fois il avait confié ses craintes à mistress Boxall, et la remarque de son frère le frappa vivement. Il fallait que le mal fût bien visible pour que le capitaine l'eût si promptement découvert. Celui-ci s'aperçut qu'il l'avait ébranlé, et il reprit :

— Votre femme aussi est souffrante : depuis que je suis arrivé, je l'ai entendue tous les jours se plaindre du mal de tête.

— Enfin, où voulez-vous en venir ? demanda M. Boxall avec impatience.

— Simplement à ceci : vous allez faire vos préparatifs de départ. Je vous prends tous à mon bord et je vous emmène, non pas toutefois jusqu'en Chine, je vous débarquerai à Madère ; le climat y est excellent. Mary sera tout à fait guérie à mon retour ; tandis que si vous la gardez ici, au milieu de vos brouillards, vous la verrez s'affaiblir ; et qui peut dire ce qui arrivera ?

— Je ne puis cependant laisser là ma maison de banque.

— N'avez-vous pas Stopper pour la diriger ? Tenez, frère, si j'étais à votre place, je sais bien ce que je ferais.

— Vous le prendriez pour associé, reprit M. Boxall, sans exprimer aucune surprise, car cette pensée s'était plusieurs fois déjà présentée à son esprit.

— Certainement. Vous serez obligé d'en venir là un jour ou l'autre, le plus tôt sera le mieux. Si vous tardez longtemps à vous y décider, il vous quittera, et ce sera pour vous une grande perte. Ce camarade-là paraît bien entendre les affaires. De plus il serait, je crois, le cas échéant, un dangereux ennemi : il a l'air de ne pas lâcher prise facilement quand il mord.

— Vous avez peut-être raison, frère ; j'y réfléchirai, répondit M. Boxall en emplissant son verre et le vidant d'un seul trait, action qui indiquait chez lui une extrême perplexité. Je ne serais pas fâché de prendre quelques vacances. Depuis vingt ans, je ne me suis pas donné un seul jour de repos.

Ce projet ainsi ébauché, le capitaine y revint sans cesse. L'idée de la mer effrayait un peu mistress Boxall ; cependant elle finit par se familiariser avec la perspective d'un voyage qui, pensait-elle, apporterait à ses filles la distraction et l'oubli. Le jour du départ fut bientôt fixé, et seulement alors M. Boxall apprit à Jane et à Mary la réso-

lution qu'il avait prise. La première devint d'une pâleur effrayante, la seconde reçut cette nouvelle avec une sorte de joie douloureuse. Quant à M. Stopper, il fut ravi, comme on le pense bien, de la proposition du banquier.

John Boxall avait été souvent voir sa mère à Guild Court ; mais il ne rencontra que deux ou trois fois Lucy, qui était absente d'ordinaire pour ses leçons, à l'heure des visites du marin. La jeune fille, d'ailleurs, croyant le capitaine prévenu contre elle comme l'était son oncle Richard, ne cherchait nullement à rester au logis lorsqu'il devait venir ; lui, de son côté, trouvait à sa nièce des manières de grande dame qui le mettaient mal à l'aise en sa présence. Ils se séparèrent donc presque sans se connaître.

XII

OU LE LECTEUR FAIT PLUS AMPLE CONNAISSANCE AVEC POPPIE.

Quoique jusqu'ici nous n'ayons pas parlé de mistress Morgenstern, la femme du riche négociant chez qui Lucy allait enseigner la musique, elle tenait une place importante dans la vie de miss Burton. Ses relations avec elle ne se bornaient pas à être présente aux leçons de sa fille, la petite Miriam ; elle lui témoignait en toute occasion une vive sympathie, et Lucy, autant pour suivre son inclination naturelle que pour reconnaître la bienveillance dont elle était l'objet, avait consenti plus d'une fois à devenir l'intermédiaire des aumônes que l'immense fortune de mistress Morgenstern lui permettait de répandre autour d'elle. De concert avec la généreuse juive, plus généreuse et plus charitable que ne le sont parfois certains chrétiens, Lucy avait organisé une sorte d'ouvroir pour la confection des vêtements de pauvres. Elle-même employait ses moments de loisir à coudre des trousseaux et des layettes destinés aux familles indigentes du voisinage, et la petite Mattie, qui l'avait vue se livrer à cette occupation, avait aussitôt témoigné le désir de l'imiter. « Car, disait-elle, cela ne fait aucun bien à ma poupée d'avoir les habits que je lui taille dans les rognures de M. Spelt, tandis que beaucoup d'enfants seraient heureux d'être chaudement vêtus. »

Elle était donc devenue l'une des ouvrières les plus zélées, sinon les plus habiles, de mistress Morgenstern, qui souvent avait demandé à Lucy de lui amener « sa petite fée travailleuse. » Une occasion toute naturelle se présenta bientôt. La bienfaisante juive résolut de

donner une fête qui réunirait dans une communauté fraternelle la plupart de ses protégés et quelques amis intimes. Mais Mattie, prise en ce moment-là d'une humeur ombrageuse, refusa d'accepter l'invitation de la dame inconnue. Lucy s'était décidée, non sans regret, à partir seule, quand, au moment d'embrasser sa grand'mère, elle lui trouva l'air si abattu qu'elle s'arrêta inquiète. Le grand âge de mistress Boxall la rendait sujette à de fréquentes indispositions.

— Vous souffrez, bonne maman ? s'écria-t-elle. Je vais faire prévenir mistress Morgenstern de ne pas m'attendre.

— Non, non, chère fille, je ne suis pas malade. Vous voudriez me voir toujours la santé de mes quinze ans ; cela n'est pas possible. D'ailleurs, si vous craignez de me laisser seule, je suis sûre que votre petite Mattie viendra volontiers passer quelques heures avec moi.

Lucy courut chez le bouquiniste. D'abord elle n'aperçut dans la sombre boutique rien autre chose qu'un amas de livres ; mais, après un examen plus attentif, elle découvrit Mattie assise au pied d'une pile de vieux bouquins, la tête penchée sur un énorme in-folio. Lucy s'approcha doucement et, regardant par-dessus l'épaule de la petite fille, elle vit que l'ouvrage qui semblait l'absorber si fort était un récit détaillé des funérailles de lord Nelson, illustrées par les plus lugubres gravures.

— Que lisez-vous donc là, Mattie ?

— Je ne sais pas trop, répondit l'enfant, qui leva vers Lucy sa figure pâle et sérieuse.

— Laissez-là ce livre et venez chez bonne maman. Elle a compté sur vous pour lui tenir compagnie pendant mon absence.

— J'irais avec plaisir ; mais vous voyez, miss, mon père est sorti : il faut que je garde la boutique.

— Il reviendra sans doute bientôt?

— Il m'a promis de ne pas être plus d'une demi-heure ; il sait que je n'aime pas à rester longtemps seule avec les livres.

— Dans ce cas, je vais l'attendre.

— Oh ! c'est cela, miss, restez ; car si mon père tardait encore, ma pauvre tête... !

— Ce sont ces vilaines images qui vous effrayent. Mettez-les bien vite de côté.

— Vous avez raison : je sais bien que je n'aurais pas dû les prendre ; mais je n'ai pas pu m'en empêcher. *Il* l'a voulu.

— Qui cela?

— *Lui*, vous dis-je ; ne le connaissez-vous pas? celui qui nous guette toujours pour nous faire du mal et pour en rire ensuite.

Avant que Lucy pût répondre, l'enfant avait relevé la tête et, la re-

gardant en plein visage tandis qu'un triste sourire errait sur ses lèvres :

— Tout cela n'a pas le sens commun, je le sais bien. Ce méchant fantôme n'existe pas ; je n'y crois plus quand vous êtes près de moi. Mais, ajouta-t-elle avec un soupir, dès que je suis seule, j'ai peur. Il est peut-être en haut, caché dans ma chambre.

Elle appuya son front brûlant sur sa main et reprit :

— Non, non, il n'existe pas.

Elle essaya de rire ; mais elle n'y réussit point, et les larmes remplirent ses yeux.

— Vous avez mal à la tête, ma pauvre Mattie, dit miss Burton.

— Non, je n'ai pas précisément mal à la tête, cela me bourdonne dans les oreilles. J'espère que M. Kitely va bientôt rentrer.

Comme elle parlait, la large et franche figure du bouquiniste parut sur le seuil. Lucy lui demanda d'emmener Mattie chez sa grand'-mère, ce qu'il accorda sans difficulté.

— Je crains, monsieur Kitely, dit miss Burton, que la chère enfant ne soit pas bien : elle a des idées étranges.

— Oh ! répondit le libraire du ton d'un homme qui veut éloigner une pensée pénible, elle a toujours été une singulière petite fille. Sa mère était comme cela, elle tient d'elle, il n'y a rien d'étonnant.

Il s'occupa de mettre en ordre différents livres qu'il rapportait, et Lucy se retira, emmenant Mattie avec elle. Quelques minutes plus tard, elle laissait ensemble mistress Boxall et sa jeune compagne, couple bizarre dont on aurait pu dire :

La plus vieille des deux n'est pas celle qu'on pense.

Mistress Morgenstern attendait Lucy avec une impatience très-vive, car elle comptait sur elle, sur sa grâce et ses manières affables pour mettre à l'aise ses humbles invités. La jeune fille la trouva dans la serre, transformée en un riant salon, où les domestiques mettaient la dernière main aux préparatifs de la fête. La riche juive s'était parée d'une de ses toilettes les plus belles, non qu'elle eût cédé à un mouvement d'ostentation, mais elle pensait en cela faire honneur à ses hôtes. Une robe de soie verte aux plis moelleux dessinait sa taille noble et souple ; son abondante chevelure d'ébène était réunie en tresses épaisses qui par derrière descendaient à demi sur son cou, puis se relevaient en un large nœud. Elle avait la tête de plus que Lucy et formait avec elle le plus frappant contraste qu'on pût imaginer. Miss Burton avait, elle aussi, les yeux et les cheveux bruns, mais elle joignait à ce charme méridional le teint blanc et les traits délicats des filles du Nord. Sa grâce naturelle n'empruntait

rien à la parure, car elle portait une robe de taffetas noir dépourvue de tout ornement, un col et des manches de toile unie ; on ne pouvait dire qu'elle fût d'une beauté remarquable, cependant son visage attirait le regard, même à côté de la brillante mistress Morgenstern. C'est que toute sa personne respirait une harmonie pleine de douceur dont on ressentait l'influence, alors même qu'on ne s'en rendait pas compte. Ce mystérieux prestige expliquait comment elle avait toujours réussi dans les missions parfois fort délicates que lui confiait mistress Morgenstern. Dans ces bouges misérables où nulle autre qu'elle n'eût osé s'aventurer, jamais une parole grossière n'avait frappé son oreille ; le vice semblait en sa présence rougir de sa laideur.

Pendant que les deux jeunes femmes apportaient quelques légères modifications à l'arrangement de la serre, la petite Miriam vint les rejoindre. Elle était alors à cet âge ingrat où les enfants les mieux douées n'offrent guère qu'une intéressante laideur, mais on pouvait deviner quel magnifique papillon sortirait de cette chrysalide.

— Quel dommage, dit-elle à miss Burton, que vous n'ayez point amené la petite Mattie, je lui aurais donné tout mon ménage de poupée ; je serai bientôt trop grande pour m'en servir.

— Elle est auprès de ma grand'mère, que je n'aurais pas voulu aujourd'hui laisser seule si longtemps, répondit Lucy, qui n'avait pas le sot orgueil de chercher à paraître moins pauvre qu'elle n'était, et qui ne rougissait nullement de n'avoir point de servante.

— Mais vous auriez dû prendre avec vous cette Poppie, dont elle vous parle toujours.

Lucy ne put s'empêcher de sourire. Quelle figure l'enfant sauvage et déguenillée ferait-elle dans cette opulente demeure, splendide même parmi les maisons princières de Londres. Elle dit à mistress Morgenstern ce qu'elle savait au sujet de Poppie. C'était une petite fille sans asile et sans parents, qui tantôt nichait pour la nuit en haut d'un escalier, tantôt se fourrait dans le coin d'un hangar, et dont l'existence semblait un problème inexplicable.

— Cependant, ajouta-t-elle, si réellement vous désirez la voir, j'essayerai de vous l'amener. En partant tout de suite, il ne me faudra guère plus d'une heure.

— Je vais faire atteler le *brougham*.

— Prendre un brougham pour aller chercher Poppie ! Autant vaudrait prétendre attraper un oiseau en lui mettant du sel sur la queue. D'ailleurs, je craindrais pour votre voiture les conséquences probables de son contact. Mais je serais curieuse, je l'avoue, de savoir ce que dira cette petite sauvage quand elle sera ici.

— Oh! allez, je vous en prie, s'écria Miriam, cela m'amusera tant!

Lucy doutait fort du succès de son entreprise ; elle se rappela pourtant avoir vu souvent Poppie dans le voisinage de Guild Court et d'un autre square où elle visitait de pauvres familles. Ce fut donc de ce côté qu'elle se dirigea. Elle ne savait pas que si l'enfant y venait, c'était uniquement à cause d'elle. Le matin même, Poppie l'avait suivie à la station, puis s'était rendue à pied jusqu'à la porte de mistress Morgenstern, et en ce moment, cachée à l'angle d'une rue voisine, elle guettait sa sortie. Un petit pain, acheté avec un penny trouvé dans le ruisseau, avait apaisé la faim que lui avait donnée sa course précipitée ; elle en avait même généreusement offert le reste à un enfant plus jeune qu'elle. Mais Lucy Burton ignorait tout cela. Elle revint à Londres, entra un instant chez sa grand'mère, ensuite, n'apercevant toujours aucune trace de Poppie, elle prit la direction de Staines Court dans l'intention de distribuer quelques aumônes tout en cherchant la petite bohémienne.

La première maison où elle pénétra était dans un état de délabrement que pourraient difficilement se représenter ceux qui ne connaissent pas Londres, cet abîme de richesse et de misère. La rampe, souillée de boue, privée de la plus grande partie des balustres de bois à demi-pourri qui devaient la soutenir, et qui depuis longtemps avaient alimenté le feu des locataires, semblait près de s'affaisser sous le poids de la main assez imprudente pour s'y poser. Plusieurs marches avaient disparu, brisées sans doute pour servir également de combustible ; les armoires de la chambre dans laquelle Lucy entra étaient dépouillées de leurs battants, le plancher même, troué en maint endroit, laissait apercevoir les solives de l'étage inférieur.

Il n'y avait personne dans ce misérable réduit. Un objet brillant sur lequel, à travers les vitres poudreuses, tombait un rayon de jour, appela l'attention de la jeune fille. Elle se baissa et tira d'une des cavités que formaient les planches disjointes, une énorme bouteille de gin. Au même instant, une main se posait sur son épaule.

— Faut pas toucher au gin de mistress Flanagham, milady. Elle se mettra en colère et jurera, que ça vous fera trembler. J'la connais ben, elle me donne des restes. Elle dit que sans sa vieille bouteille elle voudrait mourir, car c'est la seule bonne chose qu'y a pour elle au monde.

Lucy se retourna et vit le joli visage, les grands yeux toujours un peu effarés de Poppie.

— Je n'avais pas du tout l'intention de prendre cette bouteille, mon enfant ; je l'ai vue reluire dans l'ombre, et j'ai voulu savoir ce que

c'était. Je vais la cacher mieux pour que le soleil ne puisse plus la regarder.

La petite fille partit d'un bruyant éclat de rire qui découvrit une rangée de dents d'ivoire.

— C'était vous que je cherchais, Poppie, reprit miss Burton; pas dans ce trou, vous pensez bien, ajouta-t-elle en souriant.

— Je crois que j'y tiendrais, si j'ôtais seulement ma robe.

Lucy pensa que la place devait être bien juste en effet si les pauvres vêtements de la petite fille faisaient quelque différence.

— Voulez-venir avec moi? dit-elle ensuite.

— Oui, milady, répondit l'enfant, qui regarda autour d'elle comme si elle eût été prête à s'enfuir.

Lucy s'approcha pour lui prendre la main, mais avant qu'elle eût pu l'atteindre, Poppie avait disparu, et elle avait gagné le bas de l'escalier que la jeune fille n'était pas encore revenue de sa surprise. Elle se hâta de descendre à son tour, l'enfant l'attendait sous la porte. Lucy s'avança vers elle avec précaution, comme si elle eût craint d'effaroucher un oiseau mal apprivoisé. Ce fut peine perdue; la sauvage créature s'enfuit et ne se montra plus qu'à l'entrée de la cité, où elle disparut de nouveau. Elle semblait deviner par une sorte d'intuition de quel côté Lucy voulait se diriger; son petit visage barbouillé surgissait à l'angle de chaque rue, mais c'était pour s'évanouir l'instant d'après, pareil à une vision fantastique. On atteignit ainsi l'embarcadère. Miss Burton regarda autour d'elle, attendit, appela; Poppie ne se montra point. Elle pensait que la belle lady allait prendre le chemin de fer pour se rendre dans la grande maison, et qu'elle ne pouvait la suivre, n'ayant point le mot de passe qui donnait accès dans l'intérieur de la gare. Comme elle s'éloignait, ses yeux tombèrent sur un objet à demi enfoui dans la boue. Elle faisait toujours quelque trouvaille; le plus souvent, à vrai dire, c'étaient des bagatelles sans valeur; le penny du matin comptait parmi ses plus rares bonnes fortunes. Ce qui attirait en ce moment son attention était un morceau de verre rouge. Or, Poppie aimait le verre coloré presque autant que Bacon, qui conseillait d'orner les haies des riches résidences avec des feuilles de cristal de nuances diverses, sur lesquelles viendraient se jouer les rayons du soleil; seulement notre petite bohémienne avait beaucoup moins que le célèbre grand chancelier les moyens de se procurer ce qui lui semblait désirable, aussi faisait-elle grand cas des babioles que le hasard mettait entre ses mains. Elle s'élança vers la précieuse chose rouge, l'essuya du bord de son jupon, puis la suça pour la rendre aussi brillante que les perles blanches de sa bouche. Satisfaite de son œuvre, elle courut à la

station dans l'espoir d'y trouver encore Lucy. Poppie ne cherchait point à se rendre compte de ses sentiments ; elle aimait la jeune fille, elle voulait lui donner son trésor, car elle ne doutait nullement que ce qui était de grand prix pour elle ne le fût aussi pour la belle lady.

Lucy était dans la gare, brisée de fatigue et fort désappointée. Elle avait laissé partir un train dans le vague espoir que la capricieuse enfant se montrerait de nouveau. Elle commençait cependant à croire qu'il lui faudrait retourner seule chez mistress Morgenstern, quand tout à coup elle aperçut Poppie qui jetait à travers la porte entr'ouverte un regard furtif. Son premier mouvement fut de courir vers la fugitive ; elle se contint par prudence et lui fit simplement signe d'approcher. Comme c'était ce que voulait la petite fille, elle s'empressa d'obéir. Après avoir glissé dans la main de Lucy son singulier présent, elle se disposait à s'enfuir de nouveau, mais elle se sentit retenue par le bras. Poppie n'essayait jamais de lutter, elle regarda miss Burton avec un sourire contraint et demeura tranquille auprès d'elle.

— Poppie, dit la jeune fille, il faut que je vous emmène avec moi.

L'enfant répondit par le même sourire ou plutôt par la même grimace. Lucy se leva, et la tenant toujours, car elle savait que sans cette précaution Poppie lui échapperait bien vite, elle alla prendre deux billets de seconde classe.

Quand elle fut assise dans le wagon avec sa prisonnière, elle se rappela que la petite fille lui avait mis dans la main quelque chose qu'elle n'avait seulement pas regardé, tant elle était anxieuse d'assurer sa capture. Elle y jeta les yeux et en comprit aussitôt le sens. C'était un témoignage de tendresse, le muet appel d'une pauvre enfant sauvage ; c'était le don le plus riche que pût faire une créature humaine, celui de l'amour naïf et désintéressé. Ainsi, un morceau de verre, jeté par un vitrier qui allait poser un carreau à une porte de jardin, devenait l'instrument providentiel de la charité divine pour éveiller la sympathie dans deux âmes en apparence bien éloignées l'une de l'autre. Les larmes vinrent aux yeux de Lucy, Poppie pensa qu'elle l'avait offensée, une vive tristesse se peignit sur son visage. La jeune fille se pencha vers elle et l'embrassa tendrement. Alors les larmes montèrent aussi, pour la première fois peut-être depuis qu'elle avait conscience d'elle-même, à la paupière de la petite bohémienne. En ce moment, le train se mit en marche ; Poppie oublia son trouble, et sans témoigner pourtant ni crainte ni surprise, elle se mit à observer toutes choses avec la fixité attentive d'un animal qui sent sa liberté en péril.

En approchant de la station de Baker Street, Lucy se demandait, non sans inquiétude, comment elle empêcherait sa captive de fuir quand elle serait dans la rue. Mais elle reconnut bientôt, à l'air tranquille de Poppie, qu'elle avait renoncé à tout projet d'évasion. La gracieuse jeune fille et l'enfant déguenillée arrivèrent sans encombre à la demeure de mistress Morgenstern. La porte fut ouverte par un concierge à mine imposante et à riche livrée, qui s'arrêta ébahi lorsqu'il vit miss Burton en compagnie si bizarre. Il se rangea néanmoins pour la laisser passer, avec la condescendance que les gens de sa profession consentent à montrer aux chétives personnes qui, venant donner une leçon moyennant salaire, leur occasionnent à eux, princes et seigneurs du cordon, l'ennui de les introduire. L'orgueil du noble le plus hautain ou du parvenu le plus gonflé de ses richesses est affabilité pure en comparaison de l'arrogance de ses serviteurs. Lucy, cependant, était aussi indifférente aux dédains du superbe cerbère, que pouvait l'être Poppie elle-même qui trottinait sur le pavé de marbre du vestibule, ni plus ni moins que si elle eût foulé le sol fangeux de Staines Court ; l'enfant regardait l'escalier couvert de dorures, vaste et droit comme celui d'un palais, avec la même insouciance que si elle eût gravi les marches boiteuses qui conduisaient au repaire de mistress Flanagham. Le riche tapis qui couvrait les degrés devait cependant paraître doux et chaud à ses petits pieds nus ; mais quelles que fussent ses impressions, elle n'en laissa rien voir jusqu'au moment où le majestueux concierge les fit entrer dans la serre. Mistress Morgenstern et quelques-uns de ses hôtes y étaient assis sur le bord d'une petite pelouse, les autres invités se promenaient dans les allées, admirant les plantes exotiques. Lucy se dirigeait vers la maîtresse de la maison, quand tout à coup Poppie lui serra fortement le bras. Un rosier large et touffu élevait à quelque distance ses branches chargées de fleurs ; la petite fille s'en approcha, le regard fixe, la respiration haletante ; arrivée enfin devant l'arbuste, elle éclata en sanglots convulsifs. Lucy n'essaya point d'arrêter ses larmes. C'était la présence de Dieu, sa gloire et sa bonté qui se rendaient visibles dans la magnificence de ce rosier splendide. Poppie n'avait point de mouchoir ; en vérité c'est à peine si on eût pu trouver dans les haillons dont elle était couverte un point d'attache suffisant pour y mettre une poche. Elle laissait couler ses pleurs sans même chercher à cacher sa figure. Immobile et silencieuse, elle continuait à regarder la merveilleuse plante à travers ses larmes. Elle avait déjà vu des roses, jamais encore de rosier couvert de fleurs et de boutons. Lucy prit son mouchoir, et pour la première fois de sa vie, l'enfant sentit une main aimante essuyer son visage.

Parmi les assistants qui s'étaient réunis autour du petit groupe,

se trouvait un jeune avocat, M. Sargent. Il s'approcha de Lucy :

— Où donc avez-vous découvert cette petite créature, miss Burton? lui demanda-t-il à l'oreille.

— Ce serait difficile à dire, répondit Lucy. N'est-ce pas qu'elle est charmante?

« C'est vous qui êtes bonne et charmante, » pensa M. Sargent. Il n'osa cependant faire à haute voix cette réflexion. Depuis plusieurs années, il vivait dans une étroite intimité avec la famille Morgenstern, il avait admiré Lucy dès le jour où elle avait mis le pied dans la maison, mais jamais elle ne lui avait paru aussi belle, aussi touchante qu'en ce moment.

La tristesse que les événements de la veille avaient empreinte sur ses traits, l'acte de charité qu'elle accomplissait avec tant de douceur lui donnaient un charme d'une irrésistible puissance.

Miriam, qui n'avait cessé de regarder Poppie, tira la manche de mistress Morgenstern.

— Miss Burton a trouvé cette petite fille dans Londres, n'est-ce pas, mère?

— Assurément.

— Vous en avez perdu une, autrefois?

Mistress Morgenstern n'avait jamais prononcé devant Miriam le mot de mort. Quand elle lui parlait de sa petite sœur, enlevée au berceau par des convulsions, elle lui disait simplement qu'elle l'avait perdue.

— Oui, ma chère enfant, répondit-elle, ne devinant pas encore où Miriam voulait en venir.

— Ne pensez-vous pas, reprit celle-ci dont les grands yeux noirs se remplirent de larmes, ne pensez-vous pas que ce soit elle? Moi, je crois que c'est ma petite sœur.

La mère avait gardé le plus tendre souvenir de la pauvre enfant ravie sitôt à son amour. Elle se détourna pour cacher son émotion. Miriam s'approcha de Poppie et lui jeta les bras autour du cou. Mistress Morgenstern vit les deux petites filles près l'une de l'autre, mais elle avait trop de généreuse délicatesse pour s'offenser de ce contact.

— Qu'allons-nous faire de cette enfant, Miriam? demanda-t-elle.

— La mettre au bain, et puis lui donner une de mes robes.

Poppie repoussa brusquement sa nouvelle amie et parut chercher une issue pour s'échapper. Mistress Morgenstern s'aperçut de sa frayeur; elle appela Lucy qui, debout de l'autre côté du rosier, causait avec M. Sargent.

— N'y aurait-il pas moyen de débarbouiller un peu votre petite protégée? lui dit-elle.

Lucy protesta par un léger mouvement d'épaules contre une tentative qui lui paraissait inutile. En cela elle avait tort, la propreté se lie plus qu'on ne pense à la pureté intérieure. Elle n'essaya pas néanmoins de s'opposer au désir de mistress Morgenstern et se mit en devoir d'emmener Poppie.

Nous n'essayerons pas de peindre la mine piteuse de l'enfant, sa terreur et sa répugnance à la vue de la baignoire à demi pleine, dans laquelle on allait la plonger. Par bonheur, la porte était fermée, il n'y avait pas même de cheminée par où elle pût s'enfuir, force avait donc été de se soumettre. Une fois dans l'eau, elle avait paru y prendre quelque plaisir. Lucy trouva néanmoins fort difficile la tâche qu'elle avait entreprise, surtout lorsqu'elle voulut démêler l'écheveau embrouillé de la chevelure de Poppie. Jamais fée Grognon n'en imagina de plus inextricable ; il est vrai que Lucy ne s'en tira point sans avoir cassé plus d'un fil. Elle termina enfin son œuvre et ramena triomphalement la petite sauvage à qui elle avait donné ce baptême d'amour.

Les hôtes de mistress Morgenstern étaient réunis autour d'une abondante collation, servie dans la salle à manger. Poppie devint aussitôt le point de mire de tous les regards. Elle portait une des robes de Miriam, et ses cheveux indisciplinés avaient été lissés en bandeaux ; mais elle avait poussé des gémissements si lamentables quand on avait essayé de lui mettre des bas, qu'il avait fallu y renoncer, et ses jambes étaient restées nues. Cependant, bien que Lucy eût apporté tous ses soins à la parer, il est certain qu'elle n'avait rien gagné à revêtir des habits élégants ; Poppie devait avoir été faite pour les haillons et les haillons pour Poppie, tant ils allaient merveilleusement ensemble.

Assise à table auprès de miss Burton, elle ne songea d'abord qu'à regarder avec inquiétude autour d'elle. Lucy lui parla, mais n'obtint aucune réponse. Ses yeux suppliants semblaient dire : « Qu'ai-je fait pour être punie d'une si terrible manière ? » Les morceaux les plus appétissants furent placés sur son assiette, elle refusa de manger et continua d'examiner les assistants d'un air craintif. Tout à coup elle allongea le bras, saisit un petit pain, puis disparut sous la table. Lucy la voyant dévorer à belles dents ce régal, ne jugea pas à propos de la troubler. Poppie demeura dans sa cachette tout le temps du repas. Au moment où les convives se levaient, elle courut à Miriam, la petite juive prit ce mouvement pour une caresse et lui tendit les mains ; une pluie de boutons qu'elle y sentit tomber lui fit pousser une exclamation de surprise. Poppie avait profité du moment où on ne l'observait point pour arracher la garniture de sa robe.

— Vilaine petite fille ! s'écria Lucy. Pourquoi ôter ces boutons, est-ce que vous ne les aimez pas ?

— Oh si ! Mais c'est juste pour ça que je lui donne. Si je m'ai trompée, battez-moi.

Cette réponse désarma Lucy. Elle laissa l'enfant s'emparer d'un autre pain et s'accroupir sous la table pour le manger, tandis que les invités quittaient peu à peu la salle. Pendant ce temps, la porte restait ouverte. Poppie profita d'un moment où l'attention de Lucy était attirée ailleurs, et, agile comme un lièvre, se précipita au dehors. Arrivée dans la cour, un obstacle inattendu l'arrêta. Le concierge lui barrait le passage. L'enfant avait trop fréquenté les rues de Londres pour ne pas connaître le rang que tiennent, sur l'échelle sociale, les gens en livrée ; aussi leur témoignait-elle fort peu de respect. Elle assaillit le cerbère d'une grêle d'injures, puis s'apercevant que cette décharge paraissait fort peu l'émouvoir, elle eut recours à une autre tactique; cette fois elle réussit, l'ennemi se rejeta en arrière avec un cri de douleur et secoua sa main qui portait la trace profonde de quatre dents aiguës. En un moment, Poppie eut levé le lourd verrou de la porte ; elle était libre et fuyait à toutes jambes. Ainsi se terminèrent ses rapports avec la vie civilisée.

La petite sauvage ne la trouvait pas à son gré le moins du monde. « Voir, c'est avoir : » Poppie possédait Londres, comment se seraitelle souciée de la grande maison et de sa magnifique serre? Il y avait bien le rosier merveilleux, mais la contemplation d'une rose ne saurait tenir lieu de liberté. Après tout, les domaines ordinaires de l'enfant nomade, les rues, les ruisseaux où l'on trouve des croûtes de pain, des pence, des morceaux de verre, les trottoirs qui offrent des bornes et des hangars pour se cacher, l'espace infini pour s'enfuir, avaient bien plus de charmes que le riche hôtel. Sa robe élégante, qui attirait l'attention des passants — on en a rarement de semblables quand on va pieds nus — allait être bientôt en harmonie avec celle qui la portait, car il ne faudrait pas une semaine pour la mettre en haillons. Du reste, Poppie s'inquiétait peu de tout cela, elle était libre, elle n'en demandait pas davantage; semblable aux lis des champs et aux oiseaux du ciel, la petite gitana ne prenait point souci de savoir d'où lui viendraient les vêtements et la nourriture.

XIII

LA MALADIE DE MATTIE.

Lucy avait fait un violent effort sur elle-même afin de cacher, pendant la fête de mistress Morgenstern, le chagrin qui remplissait

son cœur ; vaillante et dévouée, elle s'était oubliée pour ne songer qu'aux autres ; mais quand le soir elle se retrouva seule, un flot de pensées douloureuses vint l'assaillir. Thomas n'avait point paru chez sa grand'mère ; sans doute il regardait leur rupture comme définitive, et, quoique Lucy se fût répété cent fois qu'il en devait être ainsi, que le soin de sa propre réputation, que l'intérêt du jeune homme l'exigeaient, elle éprouva un déchirement inexprimable. Elle chercha dans la prière un refuge, et minuit sonnait à Saint-Jacob qu'elle n'avait pas encore fermé l'œil. Accablée de fatigue, elle s'endormit enfin, mais l'image de Thomas la poursuivit pendant son sommeil ; elle le voyait entraîné par Molken vers un gouffre sans fond ; elle voulait se précipiter au-devant de lui pour le sauver, une force invincible la clouait au sol. Vers le matin seulement, son repos devint plus paisible. Un coup frappé au dehors la réveilla en sursaut. Elle se leva et courut ouvrir, c'était M. Kitely.

D'une voix troublée, le bouquiniste lui raconta qu'étant, selon sa coutume, entré dans la chambre de sa fille, il l'avait trouvée les yeux grands ouverts et en apparence insensible à tout ce qui l'entourait ; des paroles sans suite s'échappaient de ses lèvres, l'agitation de son pouls décelait une fièvre violente. Le marchand, fort alarmé, avait appelé la femme de ménage qui secondait Mattie dans les soins domestiques, il l'avait envoyée chercher le docteur, tandis que lui-même venait prévenir miss Burton.

Après avoir examiné la malade, le médecin secoua la tête, quoique ce fût l'un des hommes les plus flegmatiques de sa profession. Il ordonna différents remèdes et dit que l'enfant avait besoin d'être gardée avec une extrême sollicitude. Lucy résolut de ne point la quitter, car le langage du docteur, l'intention évidente qu'il avait eue d'adresser à elle seule toutes ses recommandations, lui avaient fait comprendre que nul autre qu'elle n'était en état de donner les soins nécessaires. Elle s'installa près du chevet de Mattie, se procura les potions, les présenta aux heures prescrites à la petite malade, dont bientôt les yeux commencèrent à se fermer, s'ouvrirent, puis se fermèrent encore, jusqu'à ce qu'enfin ses longs cils noirs demeurassent immobiles sur ses joues pâlies. Lucy alors écrivit à la hâte quelques mots à mistress Morgenstern, puis elle sortit pour envoyer le billet. Près de la boutique, elle aperçut Poppie, qui s'enfuit aussitôt, mais se tint à une faible distance comme un oiseau familier.

— Poppie, chère Poppie, s'écria-t-elle, venez, j'ai besoin de vous.

L'enfant ne bougea pas.

— Venez donc, je ne vous toucherai pas, je vous le promets.

Poppie fit deux ou trois pas d'un air qui ne semblait nullement rassuré.

— Écoutez, Poppie ; il y a ici une petite fille très-malade que je ne puis quitter. Voulez-vous porter pour moi cette lettre à la grande maison de Wyvil-Place ?

— I'me laveront, dit Poppie vivement.

— Oh ! non ! n'ayez pas peur. Ils savent que vous n'aimez pas l'eau.

— Alors i'me donneront queuque chose dont j'ai pas besoin. Je connais ces gens-là.

— Eh bien ! vous n'entrerez pas dans la maison. Vous n'avez qu'à sonner, un domestique viendra et vous lui remettrez la lettre.

Poppie se rapprocha de la jeune fille.

— J'vas vous dire, milady. J'ai pas peur de lui, ben sûr ; i'sait ben que j'le mordrais dix fois pus fort, s'il osait tant seulement m'toucher. Mais j'fais pas de commissions pour rien. Personne n'en fait, milady. Vous avez pas oublié quoi que vous m'avez donné hier, donnez-m'en autant et m'v'là partie.

— Ce que je vous ai donné ? Un bon bain, il me semble.

— Non, non, miss, répondit la petite fille, qui la regarda d'un air suppliant. Vous savez ben que c'est pas çà. « Et elle lui tendit sa petite bouche barbouillée avec une pantomime à laquelle on ne pouvait se méprendre. » La vieille mère Flanagham m'a embrassée une fois. Vous savez, la mère Flanagham et sa bouteille de gin ?

Elle tendait toujours vers Lucy son joli visage. La jeune fille hésita un instant, non qu'elle cédât à la répugnance que lui inspirait la malpropreté, mais elle voulait mettre à ses baisers une condition.

— Écoutez bien ce que je vais vous dire, Poppie. Je vous embrasserai autant que vous voudrez toutes les fois que vous aurez lavé votre figure.

Poppie baissa la tête ; elle avança la main pour recevoir la lettre et s'éloigna tristement. Lucy n'y put tenir davantage, elle courut après elle et l'embrassa. Aussitôt la petite fille partit comme un trait.

Lucy en crut à peine ses yeux quand, étant descendue un peu après dans la boutique du libraire, elle aperçut Poppie qui se tenait sur le seuil.

— Elle dit qu'elle a besoin de vous parler, miss, dit M. Kitely. Je ne sais pas ce qu'elle veut. Mendier, je suppose.

Il ne se trompait pas. Mais ce qu'il ne pouvait deviner, c'était le genre d'aumône que mendiaient ce visage propre et cette bouche souriante.

— Déjà de retour ! s'écria Lucy.

— Oui, milady. J' l'ai pas mordu. J'y ai jeté ma lettre ; lui, l'a jetée dehors. J' l'ai ramassée et j'ai dit : « N' la prends pas, mais de-

main t'en auras des nouvelles, vieille perruque poudrée ! » Alors i' m'a dit : « Donne-moi ça, vagabonde. » J'y ai jeté, il a regardé l'écriture, et puis i' s'est en allé avec. V'là, milady.

Et elle mettait devant les yeux de miss Burton son petit minois soigneusement lavé.

Lucy l'embrassa à plusieurs reprises et l'enfant disparut.

Pendant le sommeil de Mattie, sa vigilante garde s'était en toute hâte efforcée de changer l'aspect de la chambre. M. Kitely lui avait dit que très-souvent sa fille avait peur d'un noir fantôme qui était pour elle l'incarnation du mal et qu'elle croyait voir au milieu des livres. La veille au soir, en revenant de chez mistress Boxall, elle avait été plus que jamais poursuivie de ces frayeurs. Elle avait demandé à son père de lui lire la Bible, mais par malheur, il était tombé sur une page peu appropriée à l'esprit d'un enfant, l'histoire de Jaël, et la tristesse de Mattie avait redoublé. « Ces lectures-là ne valent rien, » avait ajouté le libraire avec amertume. Il ne savait pas que l'Écriture sainte renferme toujours un sens divin, mais qu'il faut être capable de le saisir.

Instruite de ces détails, Lucy écarta de la petite malade tout ce qui était de nature à provoquer le retour des hallucinations ; elle enleva les volumes noircis qui garnissaient la chambre, et les remplaça par les reliures les plus brillantes qu'elle put trouver. Elle aurait bien voulu faire disparaître tous les livres, malheureusement il n'y avait pas de place pour les mettre ailleurs. Comme Mattie dormait toujours, elle ôta les poudreux rideaux de perse du lit et y substitua du basin blanc. Enfin, elle nettoya les vitres au dedans et au dehors. Ses mains délicates semblaient peu faites pour un tel travail, mais elles ne se refusaient jamais à une œuvre d'amour. Sa tâche achevée, elle vit avec satisfaction un faible rayon de soleil pénétrer dans la chambre ; elle réfléchit pourtant que le jour serait trop vif pour la malade, et elle plaça devant la fenêtre un rideau vert. En cet instant Mattie s'éveilla ; elle ouvrit de grands yeux hagards, prit sa potion, puis se rendormit ou du moins retomba dans un abattement qui ressemblait au sommeil.

Le mal dont souffrait l'enfant était une congestion cérébrale. Pendant une semaine, elle demeura dans le même état de torpeur. Lucy ne la quitta point ; ce fut pour elle un grand soulagement, au milieu de la douleur que lui causait la conduite de Tom, d'avoir à remplir ce devoir de miséricorde.

Un matin que les premiers rayons de l'aube éclairaient joyeusement la fenêtre, la malade souleva sa tête appesantie et regarda autour d'elle. Puis elle referma les yeux et Lucy l'entendit murmurer :

— Oui, je le pensais bien, je suis morte... Que tout est beau

ici !... Je suis entourée de nuages blancs... Mais le voilà, il vient avec tous ses démons !... Vous devriez avoir honte de me tourmenter ainsi... d'ailleurs, cela ne sert de rien, *celui qui est bon* me protége.

Elle prononça ces mots d'une voix entrecoupée. Lucy n'osait l'interrompre ; enfin, n'entendant plus rien, elle écarta doucement les rideaux de la couchette et vit que l'enfant priait avec ferveur, les mains jointes sur sa poitrine. Avant qu'elle pût se retirer, Mattie avait levé la tête et l'avait reconnue.

— Il me semblait que j'étais au ciel, mais je me trompais, n'est-ce pas, miss Burton ? Je me souviens, vous étiez près de moi dans mes rêves.

— Il faut vous tenir tranquille, chère Mattie, dit la jeune fille, vous êtes trop faible pour parler.

— Je suis tout à fait bien, miss, seulement j'ai sommeil.

Et déjà elle s'était rendormie.

Trois semaines encore s'écoulèrent avant que Lucy rentrât chez elle. Durant cet intervalle, Poppie venait plusieurs fois chaque jour rôder autour de la boutique — non pas, j'en ai peur, pour avoir des nouvelles de Mattie, elle avait trop de naïf égoïsme — mais pour attendre miss Burton et lui montrer son visage dont la propreté irréprochable sollicitait une récompense.

Son espoir était trompé bien souvent, car Lucy ne quittait guère sa petite malade. Elle s'en retournait alors le front baissé sans voir quelqu'un qui l'observait curieusement ; c'était M. Spelt. Le bon tailleur tirait plus lentement son aiguille quand elle errait dans Guild Court ; les traits de l'enfant lui rappelaient un vague souvenir ; il aimait à la suivre des yeux, à se croiser avec elle quand il allait chercher des nouvelles de Mattie. L'état de sa petite amie, la fille du bouquiniste, lui causait une extrême inquiétude, et pourtant, sans qu'il pût se l'expliquer à lui-même, il en était distrait par l'intérêt croissant que lui inspirait la créature sauvage et abandonnée.

XIV

UNE ENFANT PÊCHÉE A LA LIGNE.

M. Spelt était assis à son poste d'observation habituel ; il travaillait et réfléchissait, car l'active cervelle qui se cachait sous sa chevelure en désordre ne connaissait pas plus le repos que ses doigts laborieux. En ce moment, toutefois, ce n'était pas l'ordre général

des choses qui le préoccupait. Une question plus intime et plus personnelle absorbait ses pensées. A force de suivre les allées et venues de Poppie, de regarder ses traits expressifs, il avait fini par lui trouver une vague ressemblance avec sa femme, belle et splendide personne, qu'il avait chèrement aimée et que la passion du *gin* avait tuée quelques années auparavant. Or, M. Spelt avait eu de ce mariage une petite fille que sa mère, abrutie par l'ivresse, avait perdue au milieu d'une foule. Bien des recherches avaient été faites pour la retrouver, jamais on n'en avait découvert la moindre trace. Le père avait dû se soumettre à son malheur, mais il avait gardé pour l'enfance une touchante tendresse. La vue de Poppie réveilla en lui ce sentiment avec une force singulière ; sa fille aurait eu le même âge, des yeux noirs et brillants comme elle. M. Spelt n'avait aucun moyen d'éclaircir ses soupçons au sujet de la naissance de la petite mendiante ; ce n'était pas une raison néanmoins, pensait-il, pour résister à l'attraction qui le poussait vers elle. S'il ne lui était jamais donné de revoir son enfant, il prierait du moins pour elle avec plus de confiance, quand il aurait secouru et protégé une pauvre orpheline. N'aurait-il pas alors le droit de dire : « Seigneur, tu me l'as enlevée, mon affection ne peut rien pour elle, mais j'ai essayé de sauver une de ces chères créatures que tu déclares tiennes ; sois un père pour ma fille, guides-la, défends-la. » Dominé par cette pensée incessante, il chercha les moyens d'apprivoiser Poppie. Les tailleurs ont le temps de réfléchir ; rien n'est plus favorable à la méditation que ces travaux où la tête garde toute liberté de suivre sa fantaisie. Vingt-quatre heures ne s'étaient point passées que M. Spelt avait trouvé une amorce capable d'attirer l'enfant.

C'était huit jours avant que Lucy fût retournée chez sa grand'mère. Poppie rôdait comme de coutume dans Guild Court, guettant avec patience le moment où miss Burton sortirait de la maison du bouquiniste. Ses yeux, toujours à la recherche d'une trouvaille, furetaient dans chaque recoin du square. Tout à coup elle s'élança vers le ruisseau, saisit un objet de petite dimension qui était auprès, le mit dans sa bouche et parut le savourer avec un vif plaisir; puis elle s'enfuit à toutes jambes. Le tailleur continuait à faire jouer son aiguille d'un air affairé, mais la joie du triomphe se peignit sur son honnête figure ; le succès de son innocent stratagème était de bon augure pour l'avenir.

Le matin suivant, à la même heure, Poppie était de retour. Ses regards se dirigèrent aussitôt vers la place où, la veille, elle avait trouvé la dragée. Au grand étonnement de la petite fille, qui cependant ne s'étonnait guère, un autre bonbon, plus gros et plus appétissant encore, s'étalait à deux pas du ruisseau. En un instant, elle

l'avait pris et dégusté. De sa demeure aérienne, M. Spelt planait sur cette scène ; il dissimula un sourire, tandis qu'il jetait à la dérobée un coup d'œil sur l'oiseau craintif qui s'enfuyait à tire d'ailes, et il tira son fil avec un redoublement d'énergie.

Le lendemain retrouva l'honnête tailleur à son poste, travaillant et observant. Poppie ne tarda pas à paraître sous la voûte de Guild Court, la tête tournée d'un air de doute et d'attente vers son Eldorado, c'est-à-dire la pierre sur laquelle les dons de la Providence lui étaient apparus. Là, ô merveille des merveilles ! elle aperçut un bloc cristallin, blanc comme neige et veiné de jolis filons rouges. Ce n'était, cher lecteur, ni du quartz ni du porphyre, mais le plus délicat mélange de sucre et de jus de framboise qui jamais soit sorti des mains d'un confiseur. Poppie hésita et regarda furtivement autour d'elle. Il n'y avait personne que M. Spelt, activement penché sur son ouvrage. Elle fit deux ou trois pas sur la pointe du pied, puis s'arrêta. Elle ne craignait assurément pas de commettre une mauvaise action ; l'idée du vol lui était aussi étrangère qu'elle l'est aux passereaux qui picorent dans les buissons et les champs ; mais il lui semblait qu'une telle aubaine n'était pas faite pour elle, qu'il y avait là quelque chose d'effrayant et de mystérieux. Elle promena de nouveau dans le square ses yeux inquiets, puis, la tentation devenant trop forte, elle se jeta d'un bond sur l'objet de sa convoitise et s'enfuit avec plus de vitesse que jamais. Le tailleur tira de plus belle son aiguille et parvint de la sorte à cacher son ravissement.

Restait à exécuter la partie la plus difficile de l'entreprise, celle que M. Spelt considérait comme un chef-d'œuvre d'esprit inventif. Il se procura deux pitons, fixa l'un à la porte de son voisin le savetier, presque au niveau du sol, l'autre au-dessus, à l'entrée de sa propre cellule. Un fil grisâtre, facile à confondre avec la couleur du pavé, fut attaché à un bonbon gigantesque et splendide que M. Spelt mit à la place habituelle ; il fit passer l'extrémité de ce fil dans les deux pitons et en garda le bout, enroulé autour du petit doigt de sa main gauche.

L'heure où Poppie venait d'ordinaire avait sonné depuis longtemps. Le tailleur comptait les minutes avec une anxiété fébrile. Il désespérait, quand l'enfant arriva, regardant d'un air de précaution vers l'endroit où se trouvait l'amorce. Elle vit tout d'abord le morceau de sucre, mais ne parut éprouver aucune surprise ; elle commençait à s'y habituer et le considérait du même œil que la plupart des hommes contemplent les merveilles de la nature, comme une chose qui était hier et qui sera demain, dont il est inutile, par conséquent, de chercher la raison d'être. Cette fois pourtant le phénomène revêtit

une forme qui était de nature à réveiller les sensations de Poppie. Elle s'avançait pour prendre le bonbon, lorsqu'il recula devant elle jusque près du mur. On eût dit qu'il était frappé de terreur à l'approche des doigts qui allaient le saisir. Le tailleur était certes plus ardent à s'emparer de Poppie que Poppie à s'emparer de la savoureuse friandise ; il eut peine cependant à garder son sérieux en voyant la stupéfaction qui se peignit sur le joli visage de la petite fille. Elle n'avait certainement jamais rencontré de bonbon vivant ; cependant le mouvement est un signe de vie, et le morceau de sucre remuait. Si elle avait eu la constitution faible et nerveuse de la plupart des enfants des villes, elle se serait reculée avec frayeur. Elle se jeta, au contraire, si soudainement sur sa proie qu'elle déconcerta les desseins de M. Spelt. Il donna au fil une vive secousse qui heureusement le détacha du bonbon ; Poppie s'empara de l'amorce, et le pêcheur retira sa ligne aussi vite que possible.

Les impressions de la sauvage créature étaient aussi impossibles à analyser que celles de l'écureuil ou de l'oiseau des bois. Elle se mit à grignoter le morceau de sucre en regardant autour d'elle avec la fixité d'attention qui lui était particulière, mais sans paraître nullement pressée de s'enfuir. Peut-être était-elle abasourdie encore par le fait étrange dont elle venait d'être témoin, cependant je n'oserais l'affirmer : Poppie était incapable d'éprouver jamais une extrême surprise ; tout l'intéressait, rien ne la troublait. Elle était sans cesse protégée par le bouclier divin de sa misère et de sa faiblesse ; il semblait que Dieu lui eût dit, comme autrefois à son peuple, de ne rien craindre, et Poppie ne craignait point. La tendre sollicitude du Père céleste ne s'étend pas seulement sur ceux qui sont capables de la sentir et de la reconnaître par leur gratitude ; il porte dans ses bras l'innocent agneau, et n'abandonne même pas la brebis égarée ; il va la chercher jusque dans les montagnes et la place sur ses épaules pour lui épargner la fatigue du retour.

Quand le petit tailleur vit l'enfant s'arrêter près de son échoppe pour savourer le bonbon tout à son aise, il fut violemment tenté d'appeler de sa plus douce voix : « Poppie, ma chère Poppie ! » Mais, pareil à un timide et sage amant qui craint d'effaroucher l'objet de sa tendresse, il refoula en lui-même les sentiments qu'il était encore dangereux d'exprimer. Nous ne fatiguerons pas le lecteur du détail des stratagèmes mis en œuvre par cet aspirant à la paternité. Ses tentatives furent accompagnées de plus d'un mécompte : tantôt un enfant du voisinage, suivant les instincts de la nature déchue, venait, sous les yeux mêmes de M. Spelt, dévorer la friandise destinée à une autre, et le tailleur avait la mortification de voir sa Poppie s'en aller, la tête basse, après avoir constaté l'absence de sa manne habi-

tuelle; tantôt la pluie, si fréquente au mois de mars, rendait la pêche impossible. Tout cela était dur à supporter; mais le bon tailleur se consolait en se répétant sa maxime favorite : « Eh bien, il vaut mieux probablement que cela soit ainsi. » On retrouve souvent cette phrase sur les lèvres des gens animés de sentiments religieux; toutefois, il y a cette différence entre nous et M. Spelt, que nous nous résignons avec un soupir, tandis que le bonhomme souriait et se sentait plein d'une ardeur nouvelle pour l'humble tâche qui lui était assignée.

Cependant Poppie venait chercher ses bonbons aussi régulièrement qu'un moineau accourt en hiver prendre les miettes de pain sur une fenêtre amie. Elle avait fini par découvrir d'où lui venaient ces trésors; elle échangeait chaque matin un sourire avec le tailleur, et parfois même elle répondait à quelques-unes de ses questions. Mais ses relations avec M. Spelt auraient pu demeurer longtemps au même point, si un événement inattendu n'en avait changé le caractère. L'enfant n'avait point pour la nuit de gîte spécial; néanmoins, il lui arrivait souvent de coucher dans le misérable taudis de mistress Flanagham, l'Irlandaise dont Lucy Burton avait surpris la passion pour le gin. Or, un soir qu'en rentrant chez elle, la vieille femme trouva vide la bouteille qu'à tort ou à raison elle avait cru laisser pleine le matin, elle fit tomber sur l'innocente Poppie toute la colère que lui causait ce mécompte. D'une main furieuse, elle lui lança l'énorme flacon à la tête. L'enfant, gravement blessée, eut à peine la force de se traîner jusqu'auprès du digne homme qui était pour elle la Providence visible. M. Spelt poursuivait son travail à la lueur d'une lampe; dès qu'il entendit les gémissements de la petite fille, il se hâta de descendre et arriva juste au moment où elle s'affaissait sur le sol. Saisi d'horreur et de compassion, il la prit dans ses bras et, chargé de ce cher fardeau, il se dirigea vers la mansarde, située au troisième étage, qu'il avait louée près de son échoppe. Il étendit l'enfant sur son lit; la plaie faite par les fragments de la bouteille était large et profonde. Le tailleur n'hésita point à déchirer sa meilleure chemise pour bander la tête de sa petite amie, qui, grâce à ses soins, reprit bientôt connaissance. Elle ouvrit les yeux, vit la figure aimante qui se penchait vers elle, et un sourire de satisfaction effleura ses lèvres. Comme elle avait perdu beaucoup de sang, elle fut trop faible le lendemain encore pour se lever. M. Spelt apporta son ouvrage auprès d'elle, mais, tout à son office d'infirmier, il ne fit pas grande besogne.

XV

L'ORAGE ÉCLATE.

Thomas n'était point d'abord retourné chez Lucy, parce qu'il n'avait pu s'empêcher de ressentir quelque honte de sa conduite envers elle ; mais il l'aimait trop sincèrement pour qu'il n'éprouvât pas bientôt le besoin de se justifier à ses yeux. Trois ou quatre jours ne s'étaient point passés qu'il se présentait à la vieille maison de Guild Court. Lucy était déjà installée au chevet de Mattie. Plusieurs fois il revint, mistress Boxall fut seule à le recevoir. Obligé de renoncer à la douce habitude qu'il s'était faite de passer les soirées auprès de miss Burton, désespéré de ne pouvoir s'expliquer avec elle, et n'osant toutefois la poursuivre chez M. Kitely, il avait de plus en plus subi le déplorable ascendant de Molken. Sa mère, qui gardait certaine défiance au sujet de l'orthodoxie du professeur d'allemand, avait bien cherché à détourner Tom de cette compagnie suspecte, mais le moyen qu'elle avait pris avait eu un effet tout opposé.

Depuis longtemps elle gémissait en secret de la tiédeur religieuse de son fils ; il fallait le convertir, il fallait arracher à Satan cette âme en péril. Se souvenant que le jeune homme avait eu au collége les premiers prix de grec, elle le pria un soir de lui lire en cette langue les épîtres de saint Paul : « Elle aimerait, disait-elle, à en avoir la traduction littérale ; elle éclaircirait de la sorte plus d'un point resté douteux dans son esprit. » Hélas ! quelle impression pouvaient faire sur une telle âme les hauts enseignements, la brûlante éloquence du grand apôtre !

Tom se leva brusquement.

— Je ne saurais, s'écria-t-il, j'ai oublié le grec. Quel passage vouliez-vous me faire lire ?

— L'*Épître aux Romains*.

— Oh ! véritablement, mère, je ne puis ; c'est un langage si incorrect !

— Thomas ! dit sévèrement mistress Worboise.

Il lui semblait que critiquer l'hellénisme de saint Paul, c'était s'attaquer aux vérités mêmes qu'il avait prêchées.

— Excusez, mère, ce que vous demandez là est impossible. Il me suffit, à moi, de parler anglais. Mais pourquoi M. Simon ne vous traduirait-il pas cette épître? Il a fait ses études à l'université d'Oxford.

On voit que Tom commençait à secouer le joug de sa mère ; malheureusement, ce n'était pas au bien qu'il employait cette liberté nouvelle. Chaque soir le ramenait près de son dangereux ami, le maître d'allemand, et souvent il ne rentrait qu'à une heure fort avancée. Lorsque mistress Worboise se plaignait de ne pas le voir : « Vous étiez au lit, mère, lorsque je suis revenu, » répondait-il d'un air qui coupait court à toutes les questions. Les seuls reproches qu'il craignît encore étaient ceux de M. Worboise, mais du moment qu'il se levait assez tôt pour aller à son travail à l'heure accoutumée, l'homme d'affaires ne s'informait jamais de la façon dont il avait passé la soirée précédente. Il avait eu lui-même une jeunesse assez orageuse, et la pureté de l'âme de son fils était ce qui lui importait le moins au monde ; il suffisait qu'il évitât le scandale et qu'il sût se ménager dans l'avenir une situation brillante, car toute la tendresse paternelle de M. Worboise se résumait dans les projets ambitieux qu'il nourrissait pour Thomas. Il s'était vu forcé de renoncer à l'espoir d'une alliance avec la famille Boxall, qui, depuis plus d'une semaine, avait quitté l'Angleterre, mais il s'en était consolé en dirigeant ses vues sur la fille d'un riche gentleman du voisinage. Les choses marchaient à souhait ; la jeune miss n'avait point paru indifférente à la bonne mine de Tom, le père n'avait élevé aucune objection au sujet de la fortune des Worboise, tout ce que l'attorney demandait à son fils, c'était de ne pas mettre d'obstacles à des négociations si bien commencées.

Le jeune homme, ainsi livré à lui-même, marchait rapidement à sa perte. Après la première expérience qu'il avait faite de la fièvre du jeu, il s'était promis de ne plus toucher une carte, vain serment auquel tant d'autres ont manqué avant lui ! « Venez, lui disait Molken, vous êtes triste, il faut vous distraire, » et il suivait Molken. Ce n'était cependant pas toujours dans les maisons de jeu que l'Allemand le conduisait ; quoique le souvenir de Lucy préservât Tom des vices les plus dégradants, il y a dans Londres bien des repaires dangereux dont on ne saurait impunément respirer l'air malsain. Le respect de lui-même ne l'abandonnait pourtant pas encore, et Molken s'étonnait de le trouver si difficile à corrompre. Mais le sol sur lequel il marchait ressemblait à une mine que pouvait enflammer la moindre étincelle ; il n'était pas besoin pour cela d'un ennemi, une main bien chère devait précipiter l'imminente catastrophe.

Lucy avait appris par sa grand'mère les visites de Tom. L'irritation qu'elle avait ressentie contre lui, lors de leur dernière entrevue, s'était évanouie depuis longtemps pour faire place à une vive sollicitude, à une compassion profonde. Elle ne voulait plus désormais le recevoir, à moins qu'il ne l'avouât ouvertement pour sa fiancée, mais elle

résolut de lui écrire pour lui adresser une fois encore de tendres conseils, pour l'arracher, s'il était possible, au danger qu'elle pressentait. Elle mit son âme tout entière dans cette lettre, qui peut-être allait devenir un suprême adieu. Quelques paroles de sa grand'mère avaient persuadé à Lucy que M. Worboise avait quitté Londres pour accompagner ses amis les Boxall jusqu'à Gravesend, où ils avaient dû s'embarquer sur le *Ning-Po;* elle crut donc pouvoir sans inconvénient envoyer sa lettre à la demeure même de Tom.

Le lendemain, lorsque le jeune homme s'assit à table pour déjeuner, après avoir échangé avec son père le froid bonjour habituel, M. Worboise lui tendit le billet qu'un domestique venait d'apporter, et lui dit avec plus de calme qu'il n'en éprouvait intérieurement :

— Qui donc vous écrit, Tom?

A la vue de l'adresse, tracée par une main bien connue, une rougeur accusatrice monta au visage du jeune homme. M. Worboise n'avait point coutume de fermer les yeux quand il avait intérêt à les ouvrir ; le trouble de son fils ne lui échappa point.

— C'est un de mes amis, répondit Tom d'une voix mal assurée.

— Un de vos camarades de bureau? L'écriture pourtant me semblait d'un sexe douteux.

— Non, ce n'est pas un employé... c'est... c'est un professeur de musique.

— Hum! Comment avez-vous fait la connaissance de ce professeur de musique? demanda M. Worboise, dont les soupçons prenaient une forme plus déterminée.

Tom se tut. La crainte paralysait sa langue.

— Ce que vous avec de mieux à faire est, je crois, de me donner cette lettre, reprit M. Worboise d'un ton sec et résolu.

Le jeune homme ne savait point désobéir aux ordres de cette voix ; il tendit le papier, puis se leva pour sortir.

— Asseyez-vous, dit M. Worboise, plus fâché peut-être de la faiblesse de caractère qu'il découvrait chez son fils que de la peccadille dont il le supposait coupable.

— Et vous auriez eu la prétention de vous faire soldat? ajouta-t-il d'un ton méprisant.

Tom, en effet, avait plusieurs fois témoigné le désir d'entrer dans l'armée.

Quand l'attorney eut parcouru la lettre et vu la signature, il frémit de colère. Se levant aussitôt, il se dirigea lentement vers la fenêtre, où il demeura quelques instants immobile. Quoique naturellement violent, il s'efforçait de se maîtriser, car l'expérience lui avait appris que la passion est une conseillère imprudente.

— Tom, reprit-il enfin, vous avez agi comme un écervelé. Grâce

au ciel, rien n'est perdu encore, mais vous risquiez beaucoup ; il est dangereux de jouer un pareil jeu avec d'honnêtes jeunes filles.

Enhardi par le calme de son père, Tom eut le courage de répondre :

— Ce n'était pas un jeu.

— Voudriez-vous faire entendre, dit M. Worboise, dont la voix prit un accent âpre et dur, voudriez-vous faire entendre que vous avez promis à cette fille de l'épouser?

— Oui, mon père.

— Triple fou que vous êtes! Choisir pour femme une modiste!

— Ce n'est pas une modiste, répliqua Tom, qui retrouva de l'énergie pour défendre celle qu'il aimait, c'est une *lady*, si jamais il en fût.

— Absurdité que tout cela! Je ne vous conseille pas de le prendre avec moi sur ce ton. C'est une mendiante si jamais il en fût, monsieur mon fils.

Pour toute réponse, Tom se contenta de sourire. L'irritation qui gonflait sa poitrine avait fini par vaincre sa timidité, il regardait son père le front haut, l'air résolu.

— Un joli mariage, vraiment! continua M. Worboise, une fille qui n'a pas un penny, ni par elle-même, ni par sa vieille folle de grand'mère! C'est une honte pour vous, Tom, d'y avoir songé un instant. Vous irez chez elle aujourd'hui, vous lui direz que vous êtes désolé de ne point tenir votre promesse, mais qu'il vous est impossible de l'épouser. Du reste, d'après cette lettre, elle est disposée à vous rendre votre parole.

— Je ne veux point la reprendre. C'est trop déjà d'avoir compromis, par ma coupable faiblesse, une personne qui mérite tous les respects.

— Enfer et damnation! Vous devez choisir, monsieur, entre moi et cette fille. Un père n'est rien à vos yeux, sans doute; mais, je le jure, si vous ne renoncez à cette ridicule passion, vous ne franchirez plus le seuil de ma porte, vous ne recevrez pas de moi un penny. Il vous faudra vivre de ce que vous gagnerez, mon beau camarade, et ce régime-là vous fera réfléchir. Par Jupiter! ce n'est pas moi qui vous empêcherai de mourir de faim.

Puis, se calmant tout à coup :

— Voyons, Tom, mon garçon, soyez raisonnable. Le monde n'est pas un roman; les beaux sentiments figurent bien dans les livres, mais ils n'ont pas le sens commun dans la vie réelle.

Tom était devenu fort pâle. D'un côté se dressait devant lui la pauvreté avec son cortége de privations, l'existence misérable d'un chétif employé, de l'autre une brillante alliance, une fortune splendide, peut-être même — son père l'avait plus d'une fois flatté de

cet espoir, — peut-être même une commission dans l'armée. Il se leva en silence, et cette fois M. Worboise, voyant qu'il avait visé juste, n'essaya pas de le retenir. Il se contenta d'ajouter, au moment où son fils quittait la chambre :

— Vous m'avez entendu? Profitez de l'avertissement, car ma volonté sera inflexible.

Peut-être avait-il seulement l'intention d'effrayer Thomas par ses menaces. Les mœurs anglaises, qui accordent aux jeunes gens pleine liberté en matière matrimoniale, rendaient injustifiable l'abus d'autorité paternelle qu'il prétendait exercer ; il ne se faisait aucune illusion à cet égard, malgré la colère que lui causait la ruine de ses espérances ambitieuses, et il avait trop de prudence pour ne pas craindre d'affronter l'opinion publique. Tom ne pouvait voir le combat qui se livrait au fond de l'âme de son père. Il sortit de la maison sans savoir où il allait. Les paroles de M. Worboise résonnaient à ses oreilles, mais l'idée de trahir l'engagement pris envers Lucy, de la laisser, pauvre, et peut-être compromise par ses fréquentes visites, pour vendre son cœur à une riche héritière qu'il n'aimait point, cette idée révoltait tout ce qui restait en lui d'instincts honnêtes. Pourtant qu'avait-il désormais à offrir à une femme? Rien autre chose que de partager sa misère; il lui faudrait attendre bien longtemps avant d'avoir le droit d'associer une compagne à son sort. Il marchait déjà depuis une demi-heure, quand il se souvint qu'il avait laissé chez son père la lettre de Lucy. Il ne l'avait pas lue, mais il connaissait l'âme de celle qui l'avait écrite; ces chères pages ne devaient renfermer que des paroles d'amour et de pardon. En quelles mains étaient-elles tombées? Il fut sur le point de retourner sur ses pas ; la pensée d'affronter de nouveau la colère de M. Worboise le retint. Il prit machinalement le chemin de la maison de banque, s'assit devant son bureau, accomplit comme dans un rêve sa tâche accoutumée, puis, quand six heures sonnèrent, il se leva pour partir, sans plus savoir que le matin où il irait ni ce qu'il ferait.

Émile Jonveaux.

La suite au prochain numéro.

LES PROCÈS DE JEANNE D'ARC

Les deux procès de condamnation, les enquêtes et la sentence de réhabilitation de Jeanne d'Arc, mis pour la première fois intégralement en français d'après les textes latins originaux officiels, avec notes, notices, éclaircissements, documents divers, et introduction par E. O'Reilly, conseiller à la Cour impériale de Rouen.

I

A une époque où tout semble remis en question, où la vertu de saint Louis trouve des critiques dans le Sénat, et où, ailleurs, des figures plus grandes encore, sinon plus vénérables, sont descendues de leur piédestal, examinées de près et dépouillées de l'auréole dont elles nous semblaient, il y a vingt ans, environnées et sacrées pour toujours, il y a un nom qui n'a pas cessé de rallier tous les esprits et tous les cœurs, qui inspire partout le respect, l'admiration, l'enthousiasme : c'est le nom de Jeanne d'Arc.

Dès la fin du dernier siècle, Laverdy, qui devait lui-même périr victime d'un jugement odieux sous le régime de la Terreur, avait, par une analyse étendue des procès de condamnation et de réhabilitation de Jeanne d'Arc, rappelé l'attention aux vraies sources de cette merveilleuse histoire. L'ouvrage de Lebrun des Charmettes et plusieurs autres récits spécialement consacrés à la Pucelle ou détachés pour elle d'histoires plus générales, peuvent se rapporter au mouvement qu'il a commencé. De nos jours, M. J. Quicherat, par la publication du texte même des procès et par les fragments de chroniques ou les pièces diverses qu'il y a jointes, a donné à ces études une impulsion nouvelle. Mais voici que des traductions de ces documents, en les mettant à la portée de ceux qui ne pouvaient point les aborder

dans leur forme originale, vont permettre à un plus grand nombre de mieux juger les travaux déjà faits et en provoquer sans doute de nouveaux. A la fin de l'an dernier, j'ai rendu compte dans cette Revue de l'ouvrage de M. Vallet de Viriville[1], si malheureusement ravi depuis lors à la science, et je ne peux rappeler son nom sans rendre un nouveau témoignage à la vaste érudition de ce savant infatigable, qui avait préludé par tant de curieuses publications (articles de Revues et Mémoires académiques) à cette *Histoire de Charles VII* honorée par l'Académie des inscriptions du grand prix Gobert. En un temps où l'on est entraîné à tant de digressions dans le champ de la science, il avait reporté toute l'activité fiévreuse de son esprit sur le quinzième siècle, et je ne serai contredit de personne en avançant que nul n'en connaissait mieux que lui les recoins les plus cachés. C'était à moi une grande témérité que de le critiquer sur un terrain où il était si bien établi en maître. Mais nul n'acceptait plus courtoisement la discussion ; nul ne se montrait plus disposé à reconnaître ses torts quand il lui arrivait d'en avoir. A l'égard de l'orthographe du nom de Jeanne d'Arc, il est mort, je le crains bien, dans l'impénitence finale ; et comment n'aurait-il pas été fasciné du succès que sa malheureuse invention a obtenue dans la presse et jusque parmi les érudits et les historiens de profession? Je n'ai pas la prétention d'avoir mieux réussi à changer sa manière de voir en ce qui touche la mission de Jeanne d'Arc ; mais pour ce qui est du système de sa traduction, il avait loyalement accueilli mes remarques, et il n'attendait que l'occasion d'une édition nouvelle pour y faire droit.

Cette seconde édition se fera-t-elle, quand il n'est plus là pour la suivre? En attendant, voici qu'une traduction nouvelle a paru. Dans le temps même que M. Vallet de Viriville publiait son ouvrage, un magistrat de Rouen, qui s'était mis au même travail sans se douter qu'il fût en concurrence avec personne, commençait à imprimer le sien sous ce titre : *les Deux procès de condamnation, les enquêtes et la sentence de réhabilitation de Jeanne d'Arc, mis pour la première fois intégralement en français d'après les textes latins originaux officiels, avec notes, notices, éclaircissements, documents divers et introduction,* par E. O Reilly, conseiller à la Cour impériale de Rouen. Le jour où il paraissait, ce livre n'avait déjà plus le droit de garder ce titre : ce n'était plus *pour la première fois* que le morceau principal au moins, le procès de condamnation, était *mis en français*. Mais le savant ma-

[1] *Procès de condamnation de Jeanne d'Arc, dite la Pucelle d'Orléans,* traduit du latin et publié intégralement pour la première fois en français d'après les documents manuscrits et originaux, par M. Vallet de Viriville. Paris, Firmin Didot, 1867. 1 vol. in-8°.

gistrat, ainsi prévenu par l'habile professeur de l'École des chartes, devait-il renoncer à son œuvre? Nul ne sera, je pense, tenté de le dire, après l'exposé sommaire que je me propose d'en faire ici.

L'ouvrage de M. O'Reilly forme deux volumes, et la traduction que le titre annonce ne commence qu'au second; le premier est consacré tout entier à l'introduction et aux prolégomènes.

L'introduction n'a pas le défaut que je reprochais à celle de M. Vallet de Viriville : elle mène bien au sujet; elle est tout entière consacrée à l'histoire des deux procès de Jeanne d'Arc. Je dis des deux procès : procès de condamnation et procès de réhabilitation. A ce compte, M. O'Reilly dirait « des trois, » car il y a eu deux jugements de condamnation : le premier prononcé au cimetière de Saint-Ouen, après l'abjuration qui condamne la Pucelle à la prison perpétuelle, le second, après le désaveu de l'abjuration, au Vieux-Marché, qui la condamne comme relapse à la mort. M. O'Reilly est donc rigoureusement exact quand il intitule son livre : *les Deux procès de condamnation*. Mais alors pourquoi n'en point compter trois : le procès d'office, comprenant l'instruction; le procès ordinaire, qui aboutit au premier jugement (*incipit* PROCESSUS ORDINARIUS *post* PROCESSUM FACTUM *ex officio*. Quicherat, t. I, p. 194), et le procès de relaps (*causa relapsus*, ibid., p. 454)? — Au fond, tout cela ne fait qu'un seul et même procès. Ni les Anglais, ni Pierre Cauchon lui-même, ni personne, n'entendaient que tout fût terminé à la scène de Saint-Ouen : « Sire, n'ayez cure, disait un docteur à Warwick, nous la rattraperons bien. » Ce n'est qu'une étape dans cette procédure, qu'on peut appeler déjà machiavélique, où l'on voulait d'abord, au prix d'une condamnation mitigée, ôter aux actes de Jeanne, par son propre désaveu, le prestige de sa mission divine, sauf à retrouver, par un cas de relaps facile à provoquer, le moyen de lui ôter la vie. Les deux ou trois procès sont véritablement tout d'une teneur, et on les a compris dans le même instrument. C'est un seul et même procès que les trois greffiers collationnent sur nos trois copies authentiques, et qu'ils certifient à la dernière page conforme au registre original : « *Et ideo* PRÆSENTEM PROCESSUM *septies viginti et octodecim folia continentem* signo meo manuali signavi, » dit Boisguillaume sur le manuscrit 5965 de la Bibliothèque impériale : « *In ipso* PRÆSENTI PROCESSU *manu propria me subscripsi*, répètent Manchon et Taquel. » (Quicherat, t. I, p. 475 et 476.) M. Vallet de Viriville a donc eu raison d'intituler son livre : « *Procès de condamnation... traduit du latin et publié intégralement pour la première fois en français.* » Que M. O'Reilly supprime les deux premiers mots de son titre, qu'il dise : *Procès de condamnation... mis pour la première fois intégralement en français*; avec le verbe dont il s'est servi il satisfera

tout le monde : le gros du public et les critiques de mon espèce ne verront qu'un procès ; ceux qui raffinent seront libres d'en voir deux.

Mais revenons à l'introduction.

Après un coup d'œil jeté sur l'état de la France au moment où parut Jeanne d'Arc et sur le résultat de sa mission, l'auteur expose les circonstances au milieu desquelles se fit le procès, le choix des juges, des assesseurs, du lieu où ils siégèrent et la pensée qui les inspire ou qui les domine, les interrogatoires semés d'embûches, l'accusation entachée de faux et toute cette suite de perfidies savamment calculées qui amenèrent Jeanne de ces débats où elle triomphe à la scène lugubre de Saint-Ouen où elle abjure, de l'abjuration à la rétractation, et de la rétractation à la mort. Il n'est pas de ceux qui absolvent Charles VII de son indifférence pendant le procès ; il est même tenté de lui faire un crime d'avoir toléré les délais du procès de réhabilitation. « Eût-il dû laisser les choses aller jusque-là ? s'écrie-t-il. Non, encore un coup, et le jour même où il franchissait victorieux les murs de Rouen, il aurait dû flétrir et brûler la sentence indigne. La France y eût applaudi, l'Angleterre se serait tue, Rome éclairée aurait approuvé. » (T. I, p. XCVII.) Je partage cette noble impatience, mais je ne suis pas de cet avis. Le procès de Jeanne d'Arc ne devait pas être ainsi aboli d'autorité. Pour la sauver, il fallait tout risquer dans l'heure même ; pour la relever d'une sentence contre laquelle le sentiment public avait protesté dès le premier jour, on pouvait et l'on devait agir autrement. Condamnée par un tribunal ecclésiastique qui était sous la main des Anglais, Jeanne devait être réhabilitée par un jugement libre de l'Église ; et l'auteur lui-même assurément ne doit pas regretter les lenteurs, la circonspection et la solennité de cette procédure, ordonnée par le pape, conduite par les prélats les plus considérables, de concert avec le grand inquisiteur de France. Si Charles VII avait, de son chef et sans plus ample informé, aboli la condamnation de Jeanne d'Arc, nous n'aurions pas ces enquêtes qui nous ont rendu ce que le premier procès avait négligé, pour cause, ou même supprimé : les témoins ; les dépositions de plus de cent personnes qui, dans les circonstances les plus diverses, à Domremy, à Chinon, à Poitiers, à Orléans, à Reims, devant Paris, à Bourges, à Compiègne, à Rouen, ont vu et entendu Jeanne d'Arc : complément si précieux au témoignage le plus précieux de tous sans aucun doute, je veux parler du témoignage de la Pucelle sur elle-même dans le premier procès.

Je comprends du reste le sentiment de M. O'Reilly, et je vois d'où il procède : il a hâte de relever la cité de Rouen du souvenir qui pèse sur elle. Il eût voulu que la réhabilitation de Jeanne d'Arc se rattachât à la libération de la ville ; qu'on eût acclamé le même

jour et Charles VII et la Pucelle : « Lorsque Charles VII, dit-il, vint à Rouen, en 1449; lorsqu'il y revint l'année suivante, le sentiment national, longtemps comprimé, fit explosion; l'ivresse de la délivrance remit en souvenir le drame sanglant; le nom de Jeanne d'Arc fut dans toutes les bouches. » (T. I, p. XCVIII.) Qui dit cela? J'aime à croire que c'est vrai; mais si aucun témoignage du temps ne le dit, il faut se borner à le supposer sans se croire le droit de le dire. On aurait même le droit de ne pas le supposer d'après ce que l'auteur ajoute : « Cependant on ne voit pas que ni le roi, ni, après son départ, la ville aient fait aucune démonstration, aucune cérémonie expiatoire pour affranchir la population de la solidarité dans laquelle les Anglais s'étaient efforcés de l'engager. Charles VII institua, il est vrai, une fête religieuse et nationale qui, chaque année, devait rappeler à la Normandie sa délivrance; mais le roi n'avait aucunement entendu honorer par là le souvenir particulier de celle qui en avait le mérite par-dessus tout. » Non, Charles VII ne fit rien de pareil : la fête de la délivrance de Rouen n'eut rien qui ressemblât à celle d'Orléans, et il ne faut pas s'en étonner. Rouen et Orléans ne tiennent pas la même place dans la tragique histoire de la Pucelle. « Pour avoir une cause différente, dit M. O'Reilly, les sentiments de Rouen ne devaient pas moins se manifester. Cette ville avait contracté une dette envers cette illustre mémoire; il fallait l'acquitter. » A la bonne heure. Mais il ajoute immédiatement : « L'honneur en revient aux juges de la réhabilitation. » Ce n'est pas Rouen qui eut la première pensée des cérémonies expiatoires dues à la Pucelle. Ce sont les juges qui ordonnèrent la procession, qui firent planter la croix au lieu où Jeanne avait été immolée : théâtre de son triomphe aussi, puisqu'il fut celui de son martyre. Le tour de Rouen vint un peu plus tard. Ce fut la ville qui fit ériger, non pas exactement au même lieu, mais sur une place voisine, la fontaine avec la statue de Jeanne d'Arc, placée dans une sorte d'édicule surmonté par une croix, monument auquel on substitua, en 1766, celui que l'on voit encore actuellement et qu'il s'agit de remplacer par un autre plus digne de la Pucelle. On ne peut qu'applaudir à cette généreuse émulation qui pousse Rouen à rivaliser aujourd'hui avec Orléans dans les honneurs à rendre à Jeanne d'Arc. Un comité s'est formé pour recueillir les souscriptions à cette fin, et une allocation du conseil général de la Seine-Inférieure a permis, dès à présent, de racheter la grosse tour du château où la Pucelle fut conduite un jour et menacée de la torture. Qu'on nous permette seulement de prier ceux qui veulent élever un monument à Jeanne d'Arc (et M. O'Reilly nous appuiera au besoin) de ne pas commencer par altérer le nom qu'elle a porté jusqu'ici dans l'histoire. La démocratie n'a rien à voir dans

la suppression de l'apostrophe (Darc pour d'Arc). C'est une mauvaise manière de faire de Jeanne le porte-étendard de la nationalité française que de lui donner une sorte de nom anglais. Demandons aussi qu'on renonce à nommer « tour de Jeanne d'Arc » une tour qui n'est pas celle où était sa prison. Des savants de Rouen ont fort bien établi où était la prison de Jeanne d'Arc. C'était dans une « tour vers les champs, » comme le disent plusieurs témoins du procès. Les débris en subsistaient au commencement de ce siècle ; on peut encore aujourd'hui en indiquer la place. Elle n'est plus ; c'est infiniment regrettable, mais ce n'est pas une raison pour induire le public en erreur en appelant « tour de Jeanne d'Arc » la tour qui reste : car le public jugera d'après le nom sans recourir au commentaire. La tour qui reste, c'est la tour de Philippe Auguste ; ce qu'elle rappelle, c'est la réunion de la Normandie à la France, et le fait est assez considérable pour ne pas être effacé de la mémoire. Si cela ne suffisait pas, s'il a fallu, pour la sauver de la destruction en la rachetant, invoquer la mémoire du jour où le sombre donjon vit Jeanne placée en face des instruments de torture, ne nous en plaignons pas : c'est un nouveau titre à l'honneur de la Pucelle ; elle est digne d'ajouter de la valeur à tout monument national. Mais ce point acquis, il serait sage de ne pas aller plus loin. Gardons-nous de fausser et de brouiller par des transformations de ce genre le peu qui reste de souvenirs historiques dans les traditions populaires. Nous en avons assez d'exemples autour de nous dans la déplorable guerre d'extermination que l'édilité parisienne fait aux vieux noms des rues de Paris.

L'introduction de M. O'Reilly tient 111 pages ; ses prolégomènes 422, c'est-à-dire le reste du premier volume. Dans ces prolégomènes, l'auteur a réuni en trois chapitres tout ce qui peut jeter plus de lumière sur le procès. Il parle d'abord des meneurs et des acteurs du procès à titres divers, « les auteurs de la mort de Jeanne d'Arc, leurs adhérents, fauteurs et complices, » et il donne en conséquence une suite de notices plus ou moins étendues sur le roi d'Angleterre, Henri VI (on pouvait ici ne le nommer que pour mémoire), sur Bedford, son oncle, sur le cardinal de Winchester et les autres membres du conseil, sur Pierre Cauchon, sur le vice-inquisiteur, son collègue, et sur les autres, docteurs de Paris, chanoines de Rouen, évêques ou abbés de la province, appelés comme assesseurs ou consulteurs au procès ; sur les officiers du tribunal, greffiers et huissier, sur les gardes de la prison. Ce que M. J. Quicherat et aussi M. Vallet de Viriville avaient fait par des notes courtes et substantielles, à mesure que chacune de ces personnes paraissait pour la première fois sur la scène, est repris ici d'une façon plus

méthodique et dans un cadre plus large, trop large quelquefois ; car il arrive à l'auteur de nous parler plus au long d'une abbaye, par exemple, que de l'abbé dont il nous suffirait, au point de vue du procès, de connaître la personne. Dans le second chapitre, il parle de celle qui était à elle seule tout le procès et de ceux qu'on n'y a point appelés : de Jeanne d'Arc et de ses témoins ; et après avoir donné sur chacun des témoins une notice analogue à celles qu'il avait rédigées sur les assesseurs et les juges, il reproduit leurs témoignages recueillis aux enquêtes.

Ici je ne puis pas me plaindre ; c'est précisément ce que je regrettais de ne pas trouver dans l'ouvrage de M. Vallet de Viriville, au lieu des prétendus précurseurs ou *précurseresses* de la Pucelle. Est-ce bien là que je l'aurais voulu ? Non, je dois le dire. J'aurais suivi la marche naturelle : j'aurais donné le procès de condamnation qui est venu le premier et dont la traduction est d'ailleurs l'objet principal de l'ouvrage ; puis, en forme d'appendice, les enquêtes recueillies vingt-cinq ou vingt-six ans plus tard au procès de réhabilitation. M. O'Reilly a distingué : « Les faits, dit-il, sur lesquels ces enquêtes ont porté peuvent se diviser en deux classes : les uns ont précédé le procès et ne sont autres que la vie de Jeanne avant sa prise ; les autres sont le procès même et ce qui l'a suivi. Or, si la partie des enquêtes qui concerne le procès ne doit venir qu'après le procès, au contraire ce qui est relatif à la personne de l'accusée et constitue les griefs mêmes sur lesquels le procès a été construit a besoin d'être connu avant le procès. Toute la vie de Jeanne, en effet, fut incriminée et flétrie, soit dans les interrogatoires et dans l'accusation, soit dans les douze articles, les consultations et les deux sentences. Pour pouvoir saisir la calomnie au passage, chaque fois qu'elle viendra se produire dans l'œuvre de Cauchon, il faut au préalable avoir la vérité sur les faits qui lui ont servi de prétexte. » (T. I, p. 136, 137.)

Je ne crois, pour ma part, à aucune de ces nécessités, et l'ordre des dates me paraît encore ici l'ordre logique. Quand on veut connaître une chose, il faut aller tout d'abord au témoignage le plus proche et le plus autorisé. Or, quel est sur Jeanne d'Arc le premier des témoignages ? C'est le sien sans aucun doute ; et où le trouve-t-on ? Au procès de condamnation. Je ne suis donc point préoccupé du besoin de réunir avant l'accusation dont elle a été l'objet les témoignages qui la défendent. D'abord, quand on ouvre un pareil livre, on n'est pas sans savoir un peu ce qu'a été Jeanne d'Arc et ce qu'ont été ses accusateurs et ses juges. Mais si, par impossible, il pouvait se trouver un lecteur qui se jetât de but en blanc dans ce procès sans avoir jamais entendu parler de la Pucelle, je ne redouterais pas l'é-

preuve, et je parierais qu'au milieu de toutes ces accusations envenimées, l'innocence de Jeanne apparaîtrait éclatante à ses yeux.

M. O'Reilly ne s'est pas contenté de diviser ainsi en deux parties les témoignages des enquêtes, l'une placée dans les prolégomènes, l'autre en appendice à la suite du procès. Il a, sans les altérer d'ailleurs, découpé chacun des témoignages de manière à en grouper les fragments sous la rubrique du fait dont il s'agit : « Il *fallait* prendre dans chaque témoignage, en respectant religieusement son texte, tout ce qui concerne un même point, » etc. (p. 136). C'est ce qu'il faut qu'un historien fasse pour arriver à composer un récit exact et complet. Mais le devoir d'un éditeur est d'une autre nature ; et puisque l'auteur ne prétend pas seulement donner la traduction du procès, puisqu'il annonce aussi la traduction des enquêtes, puisqu'il les mentionne avec le procès dans son titre même : « *les Deux procès de condamnation, les* ENQUÊTES *et la sentence de réhabilitation de Jeanne d'Arc, mis pour la première fois intégralement en français,* » je crois qu'il les devait donner purement et simplement dans leur suite et dans leur teneur.

Je n'aurai pas la même objection contre le troisième chapitre de prolégomènes de l'ouvrage : « Documents sur Jeanne d'Arc destinés à combler les lacunes qui existent dans les enquêtes de la réhabilitation pour l'année qui se place entre Orléans et Compiègne. » C'est une enquête que l'auteur poursuit en son propre nom à travers l'histoire. Il trace son cadre en toute liberté et il y range sous chaque titre les documents officiels, les lettres de Jeanne, du roi d'Angleterre, du duc de Bourgogne, des extraits de comptes, des fragments de chroniques selon qu'ils y répondent : — décidément l'auteur ne veut rien laisser à faire aux historiens. — Je ne dis pas que ce supplément ne soit utile. Je reconnais que les témoignages sont plus rares sur les faits de la vie de Jeanne d'Arc qui se placent entre Reims et Rouen. Mais à quoi tient cette rareté ? Y a-t-il eu lacune dans les enquêtes ou dans la reproduction des enquêtes ? Faut-il supposer un document perdu qu'une bonne fortune pourrait un jour faire retrouver, comme l'espère l'auteur ? Je n'en crois rien ; et quant aux « demoiselles de Luxembourg, » la femme et la tante de Jean de Luxembourg, dont il regrette surtout les déclarations (t. I, p. 142), il faut qu'il perde toute espérance ; car la « dame de Beaurevoir, » femme de Jean, était morte avant le procès de réhabilitation : elle mourut vers la fin de 1450, cinq ou six ans avant les enquêtes ; et la « demoiselle de Luxembourg, » la tante, était morte avant le procès de condamnation : elle mourut le 13 novembre 1430, peu de jours avant l'extradition de Jeanne. Si elle eût vécu, il n'y aurait peut-être eu ni

procès ni enquêtes : car l'intérêt qu'elle portait à Jeanne et l'influence qu'elle avait sur Jean de Luxembourg, son unique héritier, aurait bien pu épargner à ce seigneur la honte d'un pareil marché.

Je ne crois donc pas à ce document perdu. Les inégalités dans les renseignements sur les points divers de la vie de Jeanne d'Arc peuvent tenir à plus d'une cause : par exemple, à la rédaction des formulaires d'enquête. Il ne faut pas croire que les juges de la réhabilitation se soient proposé pour objet de réunir des documents complets pour une histoire de Jeanne d'Arc. Nous leur serions bien reconnaissants d'avoir eu cette sollicitude. Mais ils avaient un autre but, et du moment qu'ils pouvaient répondre victorieusement aux accusations des premiers juges, ils se tenaient pour satisfaits.

Le premier volume finit par un appendice aux prolégomènes, comprenant deux chapitres : l'un sur l'orthographe du nom de Jeanne d'Arc, et je suis heureux de voir que M. O'Reilly prend franchement parti contre les novateurs ; l'autre sur les manuscrits du procès. Ici encore il suit M. Quicherat, et il n'y avait rien d'autre à faire.

II

Les détails où je suis entré jusqu'ici témoignent de la quantité de choses qu'embrasse le travail de M. O'Reilly. Son premier volume est tout un ouvrage. Arrivons à la traduction.

L'auteur, dans quelques observations générales placées en tête, nous dit les règles qu'il a suivies : 1° il a maintenu la supputation du temps qui faisait commencer l'année à Pâques ; 2° il a, dans l'énumération des assesseurs à chaque séance, maintenu les noms, mais renoncé à répéter chaque fois leurs qualités ; 3° il a distrait du procès certaines pièces officielles qui y sont relatées, mais qui, ayant une date antérieure, lui ont paru plus convenablement devoir prendre place en tête à leur date ; 4° il a de même distingué et rangé, selon leurs dates, les consultations, les unes antérieures, les autres postérieures à l'admonition publique du 2 mai, que le greffier a insérées en bloc, sans ordre chronologique, entre le 12 avril et le 14 mai ; 5° enfin, il a substitué dans les interrogatoires le langage direct au langage indirect.

Le premier point doit lui être concédé sans difficulté ; il ne pouvait faire autrement que de traduire littéralement la date portée au texte, sauf à donner en note l'année réelle, selon notre manière de compter, lorsque le jour est avant Pâques. Je n'ai pas non plus d'objection

capitale au deuxième point. Je passerai même sur le troisième et sur le quatrième, bien que j'eusse préféré laisser les choses comme elles sont dans le texte, ne fût-ce que pour en rendre la confrontation toujours possible : c'est l'affaire des notes de rétablir l'ordre des temps, s'il n'est pas observé. Mais pour le cinquième point, substitution du langage direct au langage indirect, il m'est impossible d'y souscrire : car il ne s'agit pas d'une liberté de traduction que l'on prend sans inconvénient quand on met en français Tite Live ou Tacite ; il s'agit d'un système appliqué à un document tout entier, système qui en change la forme, qui peut en plusieurs circonstances en troubler forcément l'économie et même en altérer le sens. J'en ai déjà fait voir les inconvénients en rendant compte de la traduction de M. Vallet de Viriville. J'exprimais alors mon étonnement qu'un professeur de l'École des chartes, élevé dans le respect de la lettre et y élevant les autres, ait pu se permettre une telle transformation du texte qu'il traduisait. Je ne suis pas moins surpris quand le texte dont il s'agit est un document judiciaire et que le traducteur est un magistrat. Je sais bien qu'il ne l'a pas fait à la légère. Il y a, nous dit-il, beaucoup réfléchi. S'il a substitué le langage direct au langage indirect, c'est comme plus clair et plus vrai. Ce sont les greffiers qui, en usant de la forme indirecte, ont altéré, transformé la déposition qu'ils ont ouïe : ce que l'auteur a fait n'est qu'un retour à la vérité, le langage direct étant sans contredit le langage des interrogatoires. — Mais Jeanne a-t-elle parlé littéralement ainsi ? L'auteur reconnaît bien que non, rien qu'en comparant les dimensions du procès-verbal et la longueur des audiences. Le procès-verbal, si fidèle qu'on le suppose, n'est au fond qu'un résumé, et en lui laissant sa forme indirecte, on lui conserve ce caractère. On le change en lui donnant ce faux air de reproduction littérale que le langage direct emporte avec soi. Le véritable motif de l'auteur, c'est de donner plus d'intérêt à la lecture de son livre, plus d'animation au procès : « Il importait, dit-il, de rendre au débat sa vraie physionomie, au dialogue sa forme vivante et actuelle. Il fallait ramener le lecteur à l'audience, l'y rendre spectateur de cette lutte immortelle. » Oui pour une historien, non pour un traducteur. Il y a toujours ici cette malheureuse confusion entre le droit de l'un et le devoir de l'autre. L'historien peut user du langage direct, car il fait une œuvre à lui, et il est libre d'employer telle forme qu'il juge plus propre à représenter la situation au naturel. Le traducteur est tenu de rendre fidèlement, non pas la scène, mais le texte ; il ne compose pas en son nom, il fait passer dans sa langue une œuvre étrangère et la doit reproduire telle qu'il la trouve. M. O'Reilly, du reste, quoi qu'il pût faire, était dans l'impossibilité de remplir le programme qu'il se traçait tout à l'heure. Il n'a pas rendu

« sa vraie physionomie au débat, au dialogue sa forme vivante et actuelle : » car le plus souvent il n'y a plus de dialogue ; les questions sont supprimées, c'est Jeanne qui parle seule ; et ce n'est pas, nous l'avons dit ailleurs, le moindre défaut de cette forme directe que de présenter comme un monologue continu une suite de phrases qui n'ont de cohésion qu'avec les demandes dont le texte a été omis.

M. O'Reilly ne pouvait pas, j'en conviens, rétablir ces questions ; car alors il n'eût pas seulement empiété sur le domaine de l'histoire, il se fût jeté dans le roman. Mais en reproduisant sous cette forme les réponses de Jeanne d'Arc, sans les *item* qui dans le texte latin les rejoignent et les séparent, il a du moins, il faut lui en savoir gré, tâché d'y suppléer en coupant les phrases par quelques points. On est prévenu qu'il y a là une lacune ; c'est un avantage marqué sur le procédé trop sommaire de M. Vallet de Viriville. Seulement ces points sont semés un peu capricieusement dans la page, même là où le texte, au moins tel que nous l'avons, ne porte aucun signe de question particulière ; et il peut y avoir, il y a ici, dans l'application du système, des distractions, des négligences qui déroutent le lecteur. Mais il y a plus : ce procédé, où l'on croit trouver le moyen de rendre au débat sa vraie physionomie, peut entraîner à des infidélités dans la traduction. J'en citerai un exemple. L'auteur ne l'applique pas seulement aux interrogatoires de Jeanne et aux dépositions des témoins dans les enquêtes du procès de réhabilitation, qu'il a reproduites. Il l'applique à l'admonestation charitable adressée à Jeanne, le 2 mai. Or, dans le compte rendu de ce discours, il est dit : « Celui qui ne croit pas cela pèche contre l'article de foi *Unam sanctam*, etc., qui lui fut alors longuement exposé, *qui tunc ad longum fuit ei expositus.* » Que fera l'auteur qui, prenant le langage direct, prétend reproduire ce discours comme il a été prononcé ? Exposera-t-il au long l'article *Unam Sanctam?* Empruntera-t-il aux docteurs du temps quelque leçon de catéchisme qui nous rende ce que le prédicateur a dit ? M. O'Reilly ne va pas jusque-là, et il a raison ; mais il supprime le phrase, et c'est un tort. J'en conclus qu'il valait mieux ne pas se donner tant de peine, et faire du français le calque exact et fidèle du latin.

En critiquant M. Vallet de Viriville, j'avais eu du moins à constater que lui-même n'avait pas tardé à reconnaître le vice de son procédé, et qu'au risque de se donner un démenti, il avait, dès la troisième audience, changé de plan et reproduit le langage indirect du procès-verbal. Une chose d'ailleurs allait l'arrêter : c'est la partie des interrogatoires conservés d'après la rédaction originale en français ; il fallait se résoudre ou à s'en passer ou à l'altérer en la reproduisant sous forme directe. Or, M. Vallet de Viriville ne voulait ni

l'une ni l'autre chose. Il était trop heureux de retrouver la langue du temps de Jeanne; il se serait fait trop de scrupule d'y toucher! Ce scrupule n'a pas arrêté M. O'Reilly. Il use du français comme du latin et le traduit au besoin ; il le traduit même sans besoin, et quelquefois d'une façon malheureuse. J'en donnerai quelques exemples :

T. II, p. 103 : « Dix à douze mille que j'ai vaillant n'est pas un grand trésor pour mener *à la* guerre et *même peu de chose.* » Il y a dans cette traduction contre-sens et incorrection. Voyez le vieux français : « Répond que dix ou douze mille qu'elle a vaillant n'est pas grand trésor à mener guerre, et que c'est peu de chose. » (Quicherat, t. I, p. 118.) *Pro ducendo guerram*, à mener guerre, c'est-à-dire pour faire la guerre et non pour mener à la guerre.

T. II, p. 155 : « Je suis prête à dire vérité sur tout ce qui touche le procès. » Le vieux français : « Je suis prête de *jurer* dire vérité. » (Quicherat, t. I, p. 201.) Et cela est plus conforme à la demande qu'on lui faisait.

T. II, p. 308 : « Quant à mes *dires* et à mes faits, je les soumets et m'en rapporte du tout à Dieu. » Original français : « Mais de mes faits et *dits*, ainsi que autrefois j'ay dit, je me actens et rapporte à Dieu. » (Quicherat, t. I, p. 392.) Le mot *dires*, substantif pluriel, est du jargon judiciaire de notre temps ; le mot *dit* est suffisamment intelligible, et il convenait d'autant plus de le garder qu'il était joint et se trouvait ici en concordance avec le mot *fait*. Je ne vois pas non plus pourquoi l'auteur, dans le remaniement de sa phrase, a supprimé les mots : « Ainsi que autrefois j'ay dit, *sicut alias ego dixi.* » (Quicherat, t. I, p. 392.)

T. II, p. 309 : « Quant à *mon* vêtement, je veux bien prendre *une* robe longue et *un* chaperon de femme. » Combien le vieux français est plus preste : « Respond de icelui habit qu'elle vouloit bien prendre robe longue et chaperon de femme. » (Quicherat, t. I, p. 394.)

T. II, p. 318 : « Et si vous disais-je quelque chose. » L'auteur a voulu se rapprocher du vieux français : « Et si aucune chose vous en disois-je » (Quicherat, t. I, p. 101); mais son imitation est incorrecte, parce qu'il ne l'a pas poussée jusqu'au bout. L'inversion n'est légitime ici qu'autant qu'elle est complète ; si vous voulez mettre le sujet après le verbe, commencez par mettre le régime devant.

A la même page : « Je sais bien que Notre-Seigneur a toujours été le maître de tous mes faits, et que *le diable* n'a jamais eu puissance sur eux. » Le vieux français dit : « Et que *l'ennemy* n'avoit oncques eu puissance sur ses faits. » Et c'est ainsi qu'a dû s'exprimer Jeanne. La traduction du latin *diabolus* par « diable » est d'autant plus choquante, que par la forme de la version ce n'est plus le greffier qui verbalise, mais Jeanne qui parle.

T. II, p. 282. « Si *mon* corps meurt en prison. » Dans le vieux français : « Si *le* corps. » C'était bien son corps, sans doute, mais qui ne sent la force de la nuance? Elle en parle déjà comme de quelque chose qui ne la regarde plus!

Ce ne sont que des exemples isolés ; mais le remaniement du texte, tant pour les mots que pour la structure de la phrase, est perpétuel, et je ne sais comment l'auteur accommode son système avec cet engagement qu'il avait pris, tout en demandant la permission de recourir au langage direct : « Nous n'en avons pas moins poussé jusqu'au scrupule le respect du texte *surtout pour ce qui nous reste de la minute française.* » Il traduit le français comme le reste. Il y touche d'une manière peu grave sans doute, mais enfin il y touche, jusque dans ces demi-phrases que le rédacteur du *texte latin*, reproduisait littéralement en français.

Texte latin, t. I, p. 220 : « Cui ipsa respondit : *Gentil Robert, nennil, nennil; il n'est pas temps; le Saint-Esprit y ouvrera.* » M. O'Reilly traduit : « Gentil Robert, nenni, nenni, lui répondit Jeanne; il n'est pas temps, le Saint-Esprit y *travaillera.* » (T. II, p. 170.)

T. I, p. 252 : « Gallice dicendo : *Je le sçay aussi bien comme vous êtes ici.* » — « Je le sais, a-t-elle dit en français, aussi bien *que* vous êtes ici. » (T. II, p. 198.)

T. I, p. 297 : « Quod de facto dicto Catharinæ non erat nisi stultitia et erat totum nullum; gallice : *quar ce n'estoit que folie et tout néant.* » — « Que du fait de cette Catherine n'était que folie et néant. » (T. II, p. 234.)

T. I, p. 308 : « Respondit : *Je le vous ay à dire.* » — « A déclaré : Je ne vous l'ai à dire. » (T. II, p. 243.) C'est peut-être le sens, mais il fallait remarquer que dans l'interrogatoire dont l'extrait est rapporté ici, le procès-verbal portait aussi plus haut : *Ego vobis habeo hoc dicere.* (T. I, p. 64.) C'est le compilateur français publié par M. Buchon qui, contrairement aux textes officiels, porte : « Je ne vous ay à dire. »

T. II, p. 310 : « Respondit : *Encore ne vous en répons-je pas.* — « A dit : Encore ne vous en répondrai-je pas. » (T. II, p. 244.)

T. II, p. 482 : « *Je ne sçay, je m'en actens à ma mère l'Église,* vel sic *ou à entre vous, qui estes gens d'Église.* » — « Je ne sçays, je m'en attends à ma mère l'Église, » ou « je m'en attends à vous, qui êtes gens d'Église. » (T. II, p. 485.) *Je ne sçays* au lieu de *je ne sçay* est une correction qui est une incorrection, mais il fallait surtout ne pas changer la forme très-commune « entre vous. »

Dans ces passages et dans quelques autres encore[1], l'altération est

[1] Comparez t. I, p. 250 du texte latin, et t. II, p. 197 de la traduction ; t. I, p. 256 du texte, et t. II, p. 201 de la traduction; t. I, p. 385 du texte, et t. II, p. 301 de la traduction.

légère et le cas serait véniel s'il ne s'agissait que de la partie où l'auteur fait emprunt au texte français pour traduire le latin; mais ce que le rédacteur latin a écrit lui-même en français dans son texte doit être sacré; et du reste, quand on touche au vieux français, on risque de faire des contre-sens tout aussi bien qu'en latin. J'en citerai deux exemples :

Au cinquième article de l'accusation, où il est question du beau hêtre, de « l'arbre des dames, » on lit dans le texte latin : « Vulgariter dicta *l'arbre charmine faée de Bourlemont.* » (T. I, p. 210.) M. O'Reilly traduit : « On l'appelle l'arbre charmine *de la* fée de Bourlemont. » (T. II, p. 162.) C'est un contre-sens; le mot fée ici est adjectif; s'il était substantif, en supprimant la préposition on aurait au moins laissé l'article : « l'arbre la fée de Bourlemont. » L'arbre fée, c'est-à-dire l'arbre enchanté. L'emploi de ce mot est encore commun dans les contes fantastiques; le verbe *féer*, dans le sens d'enchanter, est gardé comme vieux mot dans le *Dictionnaire de l'Académie française*, et l'auteur pouvait voir par son texte, un peu plus bas, que le bel arbre n'était pas appelé l'arbre d'une fée particulière, mais l'arbre des fées : « arbor dominarum, quam quidem appellant *l'arbre des faées.* »

Dans le second exemple, l'erreur est plus grave. Cette question de l'interrogatoire du 17 mars : « Interrogata an ipsa scit aliquid de illis qui vadunt, gallice *en l'erre avec les faées* » (t. I, p. 187), est ainsi traduite par M. O'Reilly : « Savez-vous rien de ceux qui vont *en l'air* avec les fées? » (T. II, p. 142.) Cela répond bien aux tableaux qui nous représentent les sorcières chevauchant par les airs sur un manche à balai. Mais aller en l'*erre* est un mot du vieux français qui veut dire simplement voyager, à la façon des *erreurs* d'Ulysse, *errare;* et je m'étonne que M. O'Reilly ne s'en soit pas aperçu, car dans l'extrait de ce même interrogatoire, un peu plus loin, le texte latin le dit : « Si aliquid scit de his qui ERRANT, gallice *qui vont en l'erre* cum fatis (t. I, p. 211), » ce qui n'empêche pas l'auteur de traduire encore : « Si elle sait quelque chose de ceux qui *vont en l'air* avec les fées. » (T. II, p. 163.) Il faut renoncer à y voir une *coquille* d'imprimeur.

M. O'Reilly est puni ici de la faute qu'il a commise en ne reproduisant pas son texte aveuglément, je ne dis pas les yeux fermés, mais d'une main résolue à le transcrire dans sa lettre.

Je ne veux point trop prolonger cette discussion, et les détails où je suis entré déjà ont uniquement pour excuse l'intérêt qui s'attache aux débris de la minute française du procès de Jeanne d'Arc et la valeur particulière des mots français gardés par le rédacteur latin dans l'instrument officiel.

Pour le reste, où M. O'Reilly se trouve en présence du seul texte latin,

toutes les observations que je pourrais faire se peuvent ramener à celles que me suggérera une seule page de sa traduction examinée de près. Je prends la première séance des interrogatoires. Après le débat sur le serment, le procès-verbal indique le point sur lequel Jeanne est interrogée, et chaque point est suivi de la réponse. Le traducteur réunit toutes les questions en bloc : « Après ce serment, Jeanne a été interrogée par nous sur ses noms et prénoms, son lieu d'origine, les noms de ses père et mère, le lieu de son baptême, son âge, ses parrain et marraine, le prêtre qui l'a baptisée, » etc. (T. II, p. 50.) — Puisque nous avions ici la bonne fortune de retrouver dans le procès-verbal, sous la forme indirecte, il est vrai, un calque à peu près exact de l'interrogatoire, c'était bien le cas de le conserver. Un peu plus bas : « J'ai appris de ma mère mon *Pater*, mon *Ave Maria* et mon *Credo.* » « Dites votre *Pater*, » etc. — MON *Pater*, VOTRE *Pater*, c'est une forme de parler usitée dans notre langage familier, et peut-être dans nos catéchismes, mais qui n'était pas de ce temps-là et que le texte ne justifie point : « Quod a matre didicit, *Pater noster*, *Ave Maria*, *Credo.* » (T. I, p. 46.) Quelques lignes après : « Nous vous donnerons un ou deux notables hommes de la langue française, et devant eux *vous voudrez bien dire* votre *Pater.* » — Pourquoi ce raffinement de politesse? Le texte dit tout simplement : « Coram quibus ipsa diceret *Pater noster.* » Et à la fin : « Nous avons alors commis à sa garde noble homme John Gris, et avec lui John Talbot, » etc. — A quoi bon cet anglais? Le texte latin dit *Johannes;* il faut le rendre par Jean.

Je me suis borné à une page, et je suis fort loin de dire que toutes les autres soient ainsi. Rien ne serait plus faux que le proverbe *Ab uno disce omnes.* J'ai voulu seulement signaler, et j'ai trouvé là, à divers titres, l'esprit général de cette traduction : une grande fidélité pour le sens, mais une trop grande liberté. Cette faute (car c'en est une à mes yeux) part d'un bon sentiment. L'auteur voudrait non pas seulement supprimer toutes les difficultés, mettre le texte à la portée de tous, mais encore y attirer davantage par une sorte de mise en scène, et tout au moins par des formes plus séduisantes que ne l'est d'ordinaire un texte de greffier. « En un mot, dit-il, ce que nous avons entrepris est avant tout une œuvre de vulgarisation. » (T. II, p. 5.) Je n'aime pas le mot ; je loue la chose, mais je désapprouve le procédé s'il conduit à un remaniement du texte : car pour faire connaître une chose, rien de mieux que de la montrer telle qu'elle est. Les traductions par équivalent sont rarement nécessaires. A la séance du mercredi 9 mai, Jeanne dit : « A la fête de la Sainte-Croix, j'ai eu confort de saint Michel. » (Quicherat, t. I, p. 400.) M. O'Reilly traduit « jeudi dernier. » (T. II, p. 318.) C'était en effet

un jeudi, le jeudi précédent, puisqu'on est au mercredi 9; mais cela valait à peine une note, et j'aime autant savoir que c'était le jour de la Sainte-Croix. Ailleurs, il supprime, au contraire, le nom du jour, et d'une façon qui est encore moins heureuse. Avant la lecture de l'acte d'accusation (les 70 articles), il est dit : « Le contenu de ces articles, ou libelle, a été exposé à ladite Jeanne en français, tant ledit mardi que le lendemain mercredi » (t. I, p. 201, 202), M. O'Reilly, après avoir beaucoup trop commenté son texte, en traduit ainsi la fin : « L'accomplissement de cette formalité a rempli la fin de la séance d'aujourd'hui et toute la séance du lendemain. » (T. II, p. 155.) Quand on parle d'*aujourd'hui* on peut bien dire ce qui se fera, on ne peut pas dire ce qui a été fait le lendemain. Les explications, mises d'office dans le texte, ne me plaisent pas davantage. En citant l'article *Unam sanctam*, l'auteur ne manque jamais d'ajouter l'article *du Credo*. (T. II, p. 303, 309.) C'est vrai, mais il ne faut pas laisser croire que cela soit dans le texte. M. Vallet de Viriville serait alors trop inexcusable de ne l'avoir pas entendu ainsi. Quant à la mise en scène, les moyens pour un traducteur en sont si bornés que ce n'est vraiment pas la peine d'y recourir. Ainsi, après chacun des 70 articles, l'auteur place devant les réponses de Jeanne cette question : « Qu'avez-vous à dire sur cet article? » Cette formule répétée soixante-dix fois ne laisse pas que d'être monotone. J'aimerais tout autant lire, comme dans le texte : « A cet article, Jeanne répond. » Une fois pourtant M. O'Reilly a dépassé cette mesure qu'il se croyait permise par la substitution du langage direct au langage indirect. C'est dans la scène de l'abjuration au cimetière de Saint-Ouen. Comme Jeanne résistait à toute sommation, le texte dit que l'évêque commença à lire la sentence, et il ajoute : « Comme nous l'avions déjà lue en grande partie, ladite Jeanne commença à parler et dit qu'elle voulait tenir tout ce que l'Église ordonnerait, » etc. (Quicherat, t. I, p. 446.) Notre auteur coupe le texte pour donner immédiatement la première moitié de la sentence, sauf à la reproduire avec le reste après l'abjuration. (T. II, p. 359 et 363.) En vérité, cela ajoute-t-il beaucoup à l'effet de la scène? Si M. O'Reilly, au lieu de traduire le procès, avait fait l'histoire de Jeanne d'Arc, aurait-il imité Lebrun des Charmettes, qui, dans la marche sur Orléans, trouvant qu'au rapport d'un témoin Jeanne a fait chanter le *Veni Creator*, croit bien faire en traduisant le *Veni Creator;* comme à la levée du siége, pensant bien que l'on a chanté le *Te Deum*, il entonne le *Te Deum* et le traduit du premier au dernier verset[1].

[1] Il en aurait pu faire autant au sacre, et alors il aurait achevé de conquérir les suffrages de certains critiques allemands. On ne comprend point, à ce qu'il paraît,

M. O'Reilly, j'en suis sûr, ne se serait pas cru obligé d'en dire plus que les témoignages et les récits contemporains. Je lui demande la même fidélité à rendre les formes du texte qu'il traduit.

En résumé, le travail de M. O'Reilly est dans son ensemble une œuvre considérable que l'on ne saurait trop recommander au public. Par son introduction, par ses prolégomènes, par ses notes et ses appendices, il a voulu mettre les lecteurs en mesure de bien comprendre le drame que sa traduction met sous leurs yeux, et à cet égard on ne peut l'accuser d'avoir rien négligé. Une vue du château de Rouen, un fac-simile de la première page de l'un des manuscrits les plus précieux, de l'exemplaire destiné au roi d'Angleterre, qui est aujourd'hui à la bibliothèque du Corps législatif, achèvent de nous offrir ce qui peut piquer notre curiosité. Il manque seulement une table alphabétique des matières, si nécessaire pour retrouver et rapprocher au besoin tant de noms, tant de faits. J'aurais entendu sans doute l'exécution de ce travail un peu autrement. J'aurais donné les enquêtes telles qu'elles se trouvent ; j'aurais traduit le texte tel qu'il est, et si j'avais craint (ce que n'a pas redouté M. Vallet de Viriville) d'effaroucher le lecteur en lui donnant pour traduction du latin le vieux français que le latin traduit, là où on a le bonheur de l'avoir conservé, j'aurais, tout en continuant de traduire le latin en mon nom, reproduit textuellement ce précieux débris de la rédaction originale au bas des pages, comme l'a fait M. Quicherat. Mais, toutes ces réserves faites, il faut reconnaître qu'en somme, dans le procès comme dans les enquêtes, l'auteur a tout donné. Il a eu raison de ne pas imiter M. Vallet de Viriville, qui a cru pouvoir supprimer quelquefois ou abréger, comme répétitions, les extraits des interrogatoires donnés à la suite de chacun des 70 articles de l'accusation. Il les a, lui, reproduits intégralement, sauf un seul : l'extrait de l'interrogatoire du 22 février à l'article 60, qui lui a sans doute échappé (t. II, p. 241, cf. Quicherat, t. I, p. 306), et un autre beaucoup plus étendu dont l'omission doit tenir à une autre cause. C'est un extrait des interrogatoires du 31 mars et du 18 avril, que le greffier a donné par anticipation dans le procès-verbal de la séance du

au delà du Rhin, que pour une telle cérémonie un historien moderne se borne au récit des chroniqueurs du temps. On y voudrait plus de solennité et d'appareil : les tentures de l'Église, les ornements de l'autel, toute la splendeur des vêtements pontificaux, et le costume des pairs du royaume et tout l'éclat des armes de la noblesse, et la foule remplissant la cathédrale et faisant retentir les airs de ses acclamations. On ne semble pas croire que Jeanne d'Arc auprès de l'autel, avec son étendard, Jeanne se jetant, après la cérémonie, aux pieds du roi et le prenant à témoin de l'accomplissement de sa mission, suffise à la grandeur du tableau et puisse faire oublier tout le reste.

28 mars à propos du 62e article (Quicherat, t. I, p. 315, 316) : extrait que l'auteur avait réservé sans doute en raison de sa date postérieure, mais qu'il n'a plus trouvé le moyen de replacer ; et pourtant comme ces réponses sont capitales au procès (elles portent sur la soumission à l'Église), il convenait de recueillir et de s'ingénier à rendre en français les moindres variantes que présentent les deux textes. L'omission, en soi, est donc grave, et elle accuse ce système de remaniement dont elle est le résultat. Disons toutefois, pour rassurer ceux qui feront usage du livre de M. O'Reilly, que l'un des deux textes pas plus que l'autre ne donne prise à l'accusation portée sur ce point contre Jeanne d'Arc et si volontiers accueillie par toute une classe de ses partisans. C'est avec une égale sécurité que l'on pourra user de tout le reste ; et je ne doute pas que cette traduction, avec tout son appareil de documents méthodiquement distribués, ne fasse éclore de nouvelles histoires qui seront autant d'hommages rendus au nom si grand, si pur et si aimé de Jeanne d'Arc.

H. Wallon.

INFLUENCE DES LIEUX

SUR LA VIE HUMAINE

I

Dans chaque lieu se trouvent des influences favorables ou défavorables à la vie.

La composition du sol, les changements atmosphériques, les variations de température, l'orientation des sites et leur élévation au-dessus de la mer agissent d'une manière puissante sur l'organisation.

Un spectacle des plus grandioses, des plus enchanteurs et des plus vivifiants pour l'homme, c'est celui des vastes forêts.

Quelle harmonie ineffable et touchante murmurent les feuillages divers ! Quel parfum suave ils prêtent à la brise qui les caresse ! Que leurs frais ombrages ont de douceur et de charme !

Au sein des bois, il semble que la vie se purifie, que les passions se calment, que la fièvre s'éteint, que les pensées s'élèvent, que les sentiments s'agrandissent ; on y sent mieux l'origine céleste de l'homme.

Tous les hommes supérieurs, tous les hommes doués de grandes facultés ont un attrait naturel et presque invincible pour la solitude et surtout pour les grands bois.

Toutes ces harmonies d'espaces libres, de douce lumière, d'ombres profondes ; les accords sans fin des feuilles frémissantes, les parfums aux mâles suavités ; toute cette atmosphère de vibrations et de scintillement qui les environne et les pénètre, leur semble le reflet d'un monde mystérieux qu'ils entrevoient, qu'ils touchent presque et qui est à l'unisson des pensées, des sentiments dans lesquels ils aiment à se bercer.

C'est non-seulement les intelligences qui semblent lire dans l'espace les idées divines, qui aiment à s'égarer dans les sombreurs des vastes forêts ; les grands, les nobles cœurs frappés n'y trouvent pas moins de baume. La douce mélancolie dont ils s'y nourrissent et ce sentiment de la divinité qui s'y fait sentir, remplacent pour eux le charme des illusions déçues.

Il y a des régions privilégiées où tout ce qui s'exhale, tout ce qui entoure l'homme est propre à nourrir, à développer la vie physique et même la vie morale.

Un génie bienfaisant semble y veiller au salut de l'humanité et prendre soin de son bonheur.

Les fluides, les émanations qui nous enveloppent de toute part, pénètrent dans notre organisation et ne tardent pas à faire partie de notre être en passant sous l'action de la vie; et, par suite des admirables rapports du corps et de l'âme, il est évident qu'ils peuvent influer sur nos facultés intellectuelles.

Ce sont les endroits ombragés de forêts surtout qui sont favorables à notre existence.

Les arbres sont des amis dévoués et fidèles, jamais ils ne vous reprochent leurs bienfaits, et leur amour n'est pas susceptible de se changer en haine.

Les plantes renferment, pour nous, de vraies panacées ; ce sont des pharmacies naturelles que la Providence a établies sur le globe pour prévenir nos maux ou pour les guérir.

De leur bois, de leur écorce, de leurs bourgeons, de leurs feuilles, de leurs fleurs, de leurs fruits s'exhalent des essences vivifiantes qui fortifient nos organes, régénèrent notre sang et neutralisent les principes méphitiques qui nous entourent.

II

L'histoire de tous les siècles nous apprend que les régions favorisées où s'étendaient de vastes forêts ont toujours été saines et amies de l'homme.

Et ces mêmes régions, d'où l'on a fait disparaître les forêts, sont devenues marécageuses et ont donné naissance à des miasmes et à toute espèce de principe de mort.

On pourrait citer de nombreux exemples.

Aujourd'hui, les fièvres paludéennes qui règnent dans certaines régions de l'Asie Mineure les rendent inhabitables ; cependant les

auteurs anciens parlent de marécages peu étendus et ne parlent pas de fièvres paludéennes, parce qu'alors les forêts existaient.

Il y a mille ans, la Brenne était couverte de forêts entrecoupées de prairies ; ces prairies étaient arrosées d'eaux courantes et vives. C'était alors un pays renommé pour la fertilité de ses pâturages et la douceur de son climat. Aujourd'hui que ses forêts ont disparu, la Brenne est triste, marécageuse et malsaine. On peut en dire autant de la Dombe, de la Bresse, de la Sologne, etc.

Voici un exemple qui est une démonstration permanente. Dans les marais Pontins, un bois est interposé sur le passage d'un courant d'air humide, chargé de miasmes pestilentiels ; eh bien, ce bois préserve les parties qui sont derrière lui, tandis que les autres sont envahies par le fléau destructeur[1].

Ainsi, les lieux d'où les forêts ont disparu semblent habités par de mauvais génies qui ont hâte de s'incorporer à nos organes et se manifestent sous forme de fièvres, de choléra, de maladies de poitrine, de maladies du foie, de rhumatisme, etc.

Il suffit, par exemple, de respirer pendant quelques secondes dans certains parages redoutés de Madagascar ou de quelques îles funestes environnantes, pour qu'une prompte mort envahisse instantanément toute l'organisation.

Le jeune homme le plus fort, le plus robuste, le plus vigoureux, le jeune homme rayonnant d'ardeur qui va chercher l'avenir doré dans ces parages, sous l'influence de ces miasmes, se sent expirer comme si le venin du crotale courait dans ses veines, et, s'il échappe à ces tortures, c'est souvent pour végéter tristement le reste de ses jours comptés. Que d'infortunés de ce genre n'ai-je pas rencontrés pendant mon voyage dans la mer des Indes !

Quel sacrilége de songer à vous détruire, douces et mystérieuses forêts, atmosphères de vibrations célestes, orchestre divin où la brise murmure en gammes infinies l'hymne d'amour qui révèle le Créateur à la créature ! Forêts amies, sombres feuillages, profondeurs obscures, vous calmez toutes les douleurs ! Sous vos ombrages, l'âme aussi bien que le corps goûte le repos régénérateur ; la divinité s'y abaisse jusqu'à nous ; elle nous touche de son ombre ; elle nous émeut jusqu'au fond de l'âme ; elle nous caresse comme du souffle bien-aimé d'une mère adorée.

[1] Becquerel, *Académie des sciences*.

III

L'homme peut parvenir à un âge avancé dans presque tous les climats, sous la zone torride comme sous la zone glaciale, mais on ne peut partout atteindre le plus long terme de la vie humaine, et les exemples de longévité sont plus communs dans certaines contrées que dans d'autres.

Quoiqu'un climat septentrional soit en général favorable à la longévité, cependant un degré de froid trop considérable lui est nuisible. En Islande et dans le nord de l'Asie, c'est-à-dire en Sibérie, les hommes vivent tout au plus soixante à soixante-dix ans.

Les contrées qui ont produit les hommes les plus avancés en âge dans ces derniers temps, sont la Suède, la Norwége, le Danemark et l'Angleterre. Les individus de cent trente, cent quarante et cent cinquante ans leur appartiennent.

L'Irlande partage avec l'Angleterre et l'Écosse la réputation d'être favorable à la durée de la vie. On a compté quatre-vingts personnes plus qu'octogénaires dans un seul petit village de ce pays appelé Dumsford. Bacon disait qu'il ne croyait pas que l'on pût y citer un seul village où l'on ne trouvât au moins un homme âgé de quatre-vingts ans.

Les exemples de longévité sont plus rares en France, en Italie, et surtout en Espagne.

On cite quelques cantons de la Hongrie pour l'âge avancé auquel y parviennent les hommes. L'Allemagne renferme beaucoup de vieillards, mais peu qui y soient d'un âge extraordinaire ; on en trouve aussi en Hollande, mais en petit nombre ; dans ce pays, il est rare de parvenir à l'âge de cent ans.

Le climat aussi sain qu'agréable de la Grèce passe encore aujourd'hui, comme jadis, pour y être très-favorable à la longévité. L'île de Naxos, surtout, se distingue sous ce rapport. Il était généralement admis en Grèce que l'air de l'Attique rendait philosophe.

On trouve des exemples de longévité en Égypte et aux Indes orientales, principalement dans la caste des brahmes et parmi les anachorètes et les ermites qui ne sont pas, comme le reste des habitants, adonnés à la paresse et aux débauches de toute espèce.

Il a été fait pour 1860 et les années précédentes, un curieux travail sur la longévité comparée de chacun des départements.

Le nombre moyen annuel des décès à l'âge de cent ans et au-des-

sus, en France, est de 148. Voici, par ordre décroissant, les quinze départements qui en comptent le plus : Basses-Pyrénées, Dordogne, Calvados, Gers, Puy-de-Dôme, Ariége, Aveyron, Gironde, Landes, Lot, Ardèche, Cantal, Doubs, Seine, Tarn-et-Garonne. On voit que les pays des montagnes se rencontrent en grand nombre dans cette série. On est étonné d'y voir figurer la Seine.

Cependant, ces départements ne conservent pas le même rang quant à la durée de la vie moyenne, ce qui semblerait prouver que quelques cas d'une extrême longévité ne suffisent pas pour préjuger les conditions de vitalité d'une contrée. Voici, en effet, leurs numéros d'ordre ; Basses-Pyrénées, 7 ; Dordogne, 42 ; Calvados, 2 ; Gers, 9 ; Puy-de-Dôme, 30 ; Ariége, 48 ; Aveyron, 34 ; Gironde, 18 ; Landes, 5,2 ; Lot, 33 ; Ardèche, 43 ; Cantal, 23 ; Doubs, 25 ; Seine, 54 ; Tarn-et-Garonne, 13.

Les quinze départements où la vie ordinaire est la plus considérable sont : Orne, Calvados, Eure-et-Loir, Sarthe, Eure, Lot-et-Garonne, Deux-Sèvres, Indre-et-Loire, Basses-Pyrénées, Maine-et-Loire, Ardennes, Gers, Aube, Hautes-Pyrénées et Haute-Garonne.

On le voit, il n'est pas nécessaire que les lieux soient très-éloignés les uns des autres pour différer d'influence sur la durée de la vie.

IV

Le froid est l'ennemi des nerfs, fait remarquer M. Réveillé-Parise, c'est une vérité presque aussi ancienne que la médecine. Une température basse produit non-seulement une impression douloureuse sur la peau, mais elle engourdit et paralyse les extrémités nerveuses ; elle arrête le mouvement des fluides, et de là découlent toutes sortes de maux.

Les hommes livrés aux travaux de l'esprit ayant une susceptibilité nerveuse extrême, sont principalement éprouvés par le changement de la température. Il ne faut donc pas s'étonner si les facultés de l'intelligence ont été poussées à leur plus haut degré de supériorité dans certains climats. Les natures d'élite, les génies et les poëtes ne portent leurs plus beaux fruits que sous l'influence d'un soleil ardent, d'une atmosphère pure et brillante. C'est dans les climats chauds et tempérés que la nature et la vie sont prodigues de leurs trésors : c'est là qu'on crée, partout ailleurs on ne fait qu'imiter, à l'exception des sciences physiques, résultat d'une suite d'observations. Il est à remarquer que si les hommes du Nord ont conquis le Midi, les opinions du Midi ont toujours conquis le Nord.

D'ailleurs, une terre fertile, un ciel doux délivrent l'homme, dans les contrées méridionales, des soucis du présent, des inquiétudes sur l'avenir, et lui permettent cet heureux calme de l'âme, si favorable à l'essor de l'imagination. Dans les climats brumeux du Nord, il faut lutter sans cesse contre les intempéries de l'atmosphère; dès lors, l'intelligence perd la moitié de sa force. Cette lutte est presque toujours au désavantage des pensées des hommes éminemment impressionnables, souvent réduits à un état d'énervation musculaire.

Le froid, l'humidité, les brouillards, les vents impétueux, les rapides changements de température, les pluies abondantes, des hivers sans fin, des étés incertains, orageux, des exhalaisons malsaines; quels ennemis pour un organisme délicat, nerveux, irritable, souffrant, épuisé !

L'état atmosphérique agit donc puissamment sur l'intelligence; il y a vraiment des jours où l'esprit ne voit pas juste. Les pensées quelquefois faciles, abondantes, s'arrêtent tout à coup, les sources de l'imagination s'ouvrent et se tarissent d'après les degrés du baromètre et du thermomètre. Les diverses époques de l'année influent plus qu'on ne croit sur les chefs-d'œuvre des arts, sur les affections, les événements de la vie et même sur les catastrophes politiques. L'histoire rapporte que le chancelier de Cheverny avertit le président de Thou que si le duc de Guise irritait l'esprit de Henri III pendant la gelée, qui le rendait furieux, il le ferait assassiner, ce qui arriva, en effet, le 23 décembre 1588.

« Napoléon ne pouvait supporter le moindre froid sans en souffrir à l'instant même. Il faisait faire du feu au mois de juillet et ne comprenait pas que l'on ne fût point, comme lui, saisi au moindre vent de bise... Il était dans la nature de Napoléon de prendre de l'air et de faire de l'exercice. La privation de ces deux choses le mettait dans un état violent. On s'apercevait toujours du temps qu'il faisait à l'humeur qu'il témoignait en dînant. Si la pluie ou tel autre motif l'avait empêché de faire sa promenade habituelle, il était non-seulement maussade, mais souffrant. » (Duchesse d'Abrantès, t. IV, p. 326 et 362.)

On lit dans le Journal d'Eugénie de Guérin : « Pluie, vent froid, ciel d'hiver, le rossignol qui de temps en temps chante sous des feuilles mortes, c'est triste au mois de mai. Je ne voudrais pas que mon âme prît tant de part à l'état de l'air et des saisons, que, comme une fleur, elle s'épanouisse ou se ferme au froid ou au soleil. Je ne le comprends pas, mais il en est ainsi tant qu'elle est enfermée dans ce pauvre vase du corps. » (P. 121.)

Demandez aux poëtes, aux artistes, à tous les penseurs, si chez eux

un vif sentiment d'énergie, d'allégresse qui fait désirer le mouvement, l'action, le travail, ou bien un certain état de langueur, de malaise inconnu, indéfinissable, ne se lie pas à l'état atmosphérique.

Posons donc, en principe, qu'un climat tempéré, une saison douce, un air pur, toujours renouvelé, constitue non-seulement la première des jouissances physiques, mais une des conditions indispensables de la santé.

V

L'action des milieux sur l'homme est vraiment étonnante. Un voyageur distingué, M. Trémaux, a essayé de démontrer, dans plusieurs mémoires à l'Académie des sciences, que l'homme se transforme du type blanc au type nègre, simplement par cette action.

Il nous fait remarquer les coïncidences qui existent entre des types physiques et la nature géologique des contrées agissant surtout par leurs produits ; l'homme le moins parfait, ou plutôt celui qui s'éloigne le plus de notre type, appartient aux terrains les plus anciens et subsidiairement aux climats les moins favorisés. L'homme le plus parfait appartient au pays qui, sur le moindre espace, offre la plus grande variété de terrain, en laissant prédominer les plus récents, et subsidiairement aux climats les plus favorisés et à d'autres causes plus secondaires quoique très-complexes.

La carte géologique de l'Europe, dit M. Trémaux, nous montre que la plus grande surface de terrains primitifs correspond à la Laponie, qui possède aussi le peuple le plus inférieur. En revenant dans le sud de la Scandinavie, le gneiss et le granite occupent encore une grande partie du pays; mais cette région est en contact avec d'autres mieux partagées ; elle contient beaucoup de lacs, et son climat est plus favorisé, ainsi que ses habitants. Quant aux Scandinaves du Danemark, ils ont un type purement germanique et sont, en effet, sur un même sol. La Russie possède divers terrains d'un âge moyen ; mais la grande surface de chacun d'eux ne permet pas à ses peuples de profiter des ressources de ceux qui avoisinent, et, par conséquent, son peuple est médiocrement favorisé.

Si nous nous reportons aux contrées qui sont dans les meilleures conditions, nous y remarquons, en général, tout l'Occident et le sud de l'Europe, et plus particulièrement la France, l'Italie, la Grèce, la partie orientale de l'Espagne et le nord-est de l'Angleterre. C'est, en effet, là que dominent la civilisation et les facultés intellectuelles.

La race ne change pas, tant qu'elle demeure sur le même sol, dans

le même milieu, tandis qu'elle se transforme peu à peu selon le nouveau milieu, lorsqu'il y a déplacement.

L'action des milieux et les croisements ont une manière distincte d'agir. Par le croisement, les traits se modifient tout de suite très-fortement et individuellement, mais surtout dans le sens propre au milieu sous lequel il se produit. Ainsi, en Europe, le métis passe plus fortement au type blanc, dans le Soudan au type noir.

L'homme paraît se modifier plus facilement dans le sens du perfectionnement que dans le sens contraire. L'action des milieux agit non en détail, mais d'un manière générale, en commençant par modifier le teint de plus en plus à chaque génération ; elle agit moins vite sur la chevelure et plus lentement encore sur les traits.

Le croisement n'est considéré comme le principal agent modificateur que parce que ses effets sont tout d'abord très-saisissables ; mais il ne saurait expliquer qu'imparfaitement les faits observés.

VI

L'élévation des lieux au-dessus du niveau de la mer influe d'une manière radicale sur la phthisie.

Dans le but de préciser les régions et la limite des hauteurs où cette maladie est rare ou manque complétement, M. le docteur Schnepp a rapproché une série d'observations météorologiques recueillies dans les Pyrénées, aux Eaux-Bonnes, de documents analogues que nous fournissent les voyageurs qui ont séjourné sur les plateaux élevés et habités de l'ancien et surtout du nouveau continent.

Le travail qu'il a envoyé à l'Académie des sciences sur ce sujet fait remarquer que, dans le choix d'une station médicale, on se guide trop exclusivement d'après les conditions de chaleur, en méconnaissant les indications les plus formelles que nous donne la nature, dans la distribution des maladies du genre humain sur la surface du globe.

Ainsi, la phthisie existe dans la zone tropicale; au Brésil, elle figure au moins pour un cinquième dans les causes de mortalité ; au Pérou, pour trois dixièmes; aux Antilles, elle donne de 6 à 7 décès par 1,000 vivants; aux Indes orientales, les rapports de la plupart des médecins anglais la représentent, parmi les causes de décès, par 2 sur 1,000 vivants.

Dans les zones tempérées, la phthisie est une des maladies les plus meurtrières ; elle frappe en général de 3 à 4 pour 1,000 vivants. Les

trois régions où on la voyait absente, l'Algérie, l'Égypte et les steppes russes de Kirghis, sont envahies également par elle, quoique dans une proportion moindre.

En Algérie, les décès par phthisie sont aux décès en général comme 1 est à 24 ou 27 ; en Égypte, comme 1 est à 8.

Cette vieille maladie devient plus rare vers les régions froides ; on croit même qu'elle n'existe pas en Sibérie, en Islande et dans les îles Féroé.

Ainsi les maladies de poitrine semblent être plus rares dans certains pays froids que dans les régions chaudes.

On a de même observé qu'à certaines altitudes le nombre des cas diminue de beaucoup et même qu'elle disparaît complétement.

Brockman a reconnu que la phthisie devient rare sur les plateaux du Hartz, élevés de 600 à 700 mètres au-dessus du niveau de la mer, et C. Fuchs, constatant le même fait sur certains points élevés de la Thuringe et de la forêt Noire, posa le premier, en 1853, le *problème de la diminution de la phthisie suivant certaines latitudes.*

Depuis lors, le docteur Brüggens a également reconnu la rareté de cette maladie dans les Alpes suisses, à des hauteurs de 1,500 à 2,000 mètres dans l'Engaddine ; elle n'existe pas non plus chez les religieux du couvent du Grand-Saint-Bernard, à 2,475 mètres d'altitude. Suivant M. Lombard, elle disparaît complétement à 1,500 mètres d'élévation dans ces montagnes.

Les villes populeuses du continent américain, qui sont situées dans la zone tropicale, à une altitude de 2,000 mètres au-dessus du niveau de la mer, sont exemptes de poitrinaires, même quand, sous la même latitude, la phthisie est commune dans les régions inférieures ; cette immunité existe dans la même zone de l'ancien continent, sur les plateaux élevés de l'Hindoustan et de l'Himalaya.

En recherchant les conditions climatériques des hauteurs sur lesquelles nous voyons la phthisie rare ou absente, nous y trouvons, même sous l'équateur, une température moyenne de l'année assez basse : entre 12 et 15 degrés pour les altitudes inférieures à 3,000 mètres ; entre 3 et 5 degrés pour celles comprises entre 3,000 et 4,000 mètres.

Dans la zone tempérée, elle est encore moins élevée. Mais les mois les plus chauds, sur les hauteurs tropicales, ne s'écartent pas à plus de 6 ou 8 degrés de la moyenne, ainsi que sur les plateaux des Alpes et en Islande ; et c'est là un caractère général et commun aux régions où la phthisie manque.

Les écarts au-dessous de la moyenne annuelle paraissent même pouvoir aller beaucoup plus loin avec cette même immunité.

Si les observations ne sont pas suffisantes pour se prononcer sur

le degré d'humidité relative des altitudes supérieures à 4,000 mètres, nous savons que les hauteurs où la phthisie manque jouissent d'un état hygrométrique plus voisin de la saturation que les régions inférieures et que les pluies y sont également plus abondantes.

Il est à désirer que les hauteurs de nos Cévennes, des Pyrénées, des Alpes et surtout des parties élevées de nos possessions algériennes, soient étudiées soigneusement au point de vue du traitement des maladies de poitrine, qui est le plus grand fléau du genre humain, car il perd chaque année par la phthisie plus de 3 millions de ses membres.

VII

Ce n'est pas seulement les diverses contrées qu'il est utile d'étudier sous le rapport de la salubrité, on doit aussi porter son attention sur les différentes positions d'un même lieu, sur les différents quartiers d'une même ville. M. Junod a présenté à l'Académie des sciences, il y a quelques années, un travail plein d'intérêt sur ce sujet.

En étudiant dans les grandes cités la distribution de la population, on est frappé de voir que la classe aisée a une tendance à se porter principalement vers l'ouest, abandonnant le côté opposé aux diverses industries; il semble que, par une sorte d'intuition, elle ait ainsi deviné les conditions de localité auxquelles il lui faut emprunter les éléments d'immunité dans les grandes calamités publiques.

Ainsi, pour parler d'abord de Paris, c'est vers le couchant que, depuis la fondation de cette grande cité, s'est constamment dirigée la classe opulente. Il en est de même à Londres et généralement dans toutes les villes d'Angleterre. A Vienne, à Berlin, à Saint-Pétersbourg, dans toutes les capitales de l'Europe, en un mot, les mêmes faits se reproduisent, le même mouvement de la population riche s'accomplit dans la direction de l'ouest, où se groupent constamment les palais des rois et les habitations auxquelles on ne demande qu'agrément et salubrité.

En visitant les ruines de Pompéi et d'autres villes anciennes, j'ai pu constater, ainsi que M. Junod, que cette particularité remontait à la plus haute antiquité. Dans ces mêmes villes, comme cela s'observe à Paris de nos jours, les plus grands cimetières se trouvent à l'est, et le plus ordinairement il n'en existe aucun à l'ouest.

M. Junod, cherchant ensuite la raison d'un fait si général, croit qu'elle se rattache à la pression atmosphérique. Lorsque la colonne

barométrique s'élève, la fumée et les émanations nuisibles s'évanouissent rapidement dans l'espace. Dans le cas contraire, nous voyons la fumée et les vapeurs nuisibles séjourner dans les appartements et à la surface du sol. Or, tout le monde sait que, de tous les vents, celui qui fait le plus monter la colonne barométrique est le vent d'est, et que celui qui l'abaisse le plus est le vent d'ouest. Lorsque celui-ci souffle, il a l'inconvénient d'entraîner avec lui, sur les quartiers situés à l'est des villes, tous les gaz délétères qu'il a rencontrés dans son parcours venant de l'ouest. Il résulte de là que les habitants de la partie orientale d'une ville ont non-seulement leur propre fumée et leurs miasmes, mais encore ceux de la partie occidentale, que leur amènent les vents d'ouest. Lorsque, au contraire, le vent d'est souffle, il purifie l'air en faisant remonter les émanations nuisibles qu'il ne peut rejeter sur l'ouest de la ville.

Donc, les habitants qui sont à l'ouest reçoivent un air pur, de quelque part de l'horizon qu'il leur arrive : ajoutons que les vents d'ouest étant ceux qui prévalent ou règnent le plus souvent, ils sont les premiers à recevoir cet air, tout frais et tel qu'il arrive de la campagne.

De ce qui précède, M. Junod déduit les propositions suivantes :

1° Les personnes qui ont la liberté du choix, surtout celles d'une santé délicate, doivent habiter l'ouest des villes :

2° Par la même raison, on doit concentrer à l'est tous les établissements d'où se dégagent des vapeurs ou des gaz nuisibles.

3° Enfin, en élevant une habitation en ville, et même à la campagne, on doit reléguer à l'est les cuisines et toutes les dépendances d'où peuvent se répandre dans les appartements des émanations nuisibles.

Après cette communication, M. Élie de Beaumont signale quelques faits qui lui paraissent tendre à prouver la constance et la généralité de la loi signalée par M. Junod. Il a remarqué, dans la plupart des grandes villes qu'il a visitées, cette tendance de la population aisée à se porter constamment d'un même côté, qui, sauf l'influence de certains obstacles locaux, est généralement le côté de l'ouest. Turin, Liége, Caen en offrent des exemples. M. Moquin-Tandon a remarqué la même chose à Montpellier et à Toulouse. Paris et Londres présentent à cet égard des faits analogues, quoique les fleuves qui traversent ces deux grandes agglomérations roulent en sens diamétralement contraire.

Paris s'accroissait dans la direction du nord-est à l'époque où l'on bâtit la Bastille, le palais des Tournelles, l'hôtel Saint-Paul, etc. ; mais alors on était encore sous l'influence de la terreur produite par les excursions des Normands, dont les flottilles remontaient la Seine

jusqu'à Paris, et n'étaient arrêtées que par le Pont-au-Change. A cette époque, et tant que la même impression dura, on devait avoir beaucoup de répugnance à habiter Auteuil ou Grenelle ; mais depuis la fondation du Louvre, et surtout depuis le règne de Henri IV, le phénomène a repris son cours normal.

M. Élie de Beaumont est porté à croire que, parmi les causes de ce phénomène on doit tenir compte de la température et de l'état hygrométrique de l'air, généralement plus chaud et plus humide pendant les vents d'ouest et du sud-ouest que pendant les vents d'est et de nord-est.

VIII

Ce qui contribue le plus à prolonger l'existence, c'est une certaine uniformité sous le rapport du chaud et du froid, de la pesanteur et de la légèreté de l'atmosphère. Voilà pourquoi les pays où le baromètre et le thermomètre sont sujets à des changements subits et considérables ne sont jamais favorables à la durée de la vie.

Ces pays peuvent être sains d'ailleurs et les hommes y vivre longtemps, mais jamais on ne les y voit parvenir à un âge fort avancé, parce que les changements de l'atmosphère sont autant de révolutions intérieures qui consument à un degré surprenant et les forces et les organes.

Trop de sécheresse ou trop d'humidité nuit également à la durée de la vie ; aussi l'air le plus favorable à la longévité est-il celui qui contient une certaine quantité d'eau en dissolution.

Un air humide étant déjà en partie saturé, il soustrait moins au corps et ne le consume point aussi vite qu'un air sec ; il entretient plus longtemps les organes dans un état de souplesse et de jeunesse, tandis qu'un air trop sec accélère le dessèchement des fibres et hâte l'approche de la vieillesse.

C'est sans doute pour cela que les îles et les presqu'îles ont été dans tous les temps et sont encore le berceau de la vieillesse ; les hommes y vivent plus longtemps que sur les continents situés à la même latitude.

Les îles et les presqu'îles, surtout dans les pays chauds, présentent en général toutes les conditions qui peuvent contribuer à une longue vie : pureté de l'air, état hygrométrique, température que l'on peut souvent choisir à volonté, fruits sains, eau limpide, climat peu variable, etc.

J'ai eu une chance que j'enviais depuis longtemps, celle de par-

courir l'Océan jusqu'au delà des îles Tristans et de revenir dans la mer des Indes en doublant le cap de Bonne-Espérance, avec un capitaine qui désirait reconnaître les principales îles qui se trouvaient sur notre chemin : j'ai pu ainsi visiter ou voir de près, tant en allant qu'en revenant, les îles nombreuses de l'Océan, et je pourrais en parler avec connaissance de cause.

Mais il me suffit de faire connaître, sous le rapport hygiénique, l'île de la Réunion, que j'ai habitée pendant plusieurs années, pour donner une idée de l'état sanitaire des îles en général.

Comme la plupart des îles, la Réunion a une forme plus ou moins pyramidale, à rebords; c'est ce rebord ou lisière, situé à peu près au niveau de la mer, qui est principalement habité. Il y a fort peu de villages dans l'intérieur de l'île, mais beaucoup d'habitations particulières.

Sur cette lisière qui borde la colonie, la température est, quoique très-élevée, moins intense qu'on le pense, la moyenne est comprise entre 24 et 25 degrés. La brise de mer et la brise de terre, qui se succèdent matin et soir, rafraîchissent l'atmosphère et y entretiennent une humidité salutaire. Il n'y pleut presque jamais, excepté pendant l'hivernage.

Il y a d'ailleurs une grande facilité de choisir la température que l'on veut.

Comme les montagnes sont très-élevées, elles offrent toutes les saisons à la fois. Au sommet on y voit de la neige et de la glace, et à leurs pieds se trouvent les chaleurs tropicales ; en sorte qu'il suffit de gravir pendant dix minutes, un quart d'heure, pour avoir un changement de température très-marqué.

Aussi les colons tant soit peu aisés ont-ils soin de profiter de cette précieuse faveur de la nature; ils choisissent deux ou trois habitations à différentes hauteurs, afin d'avoir toute l'année un printemps continuel.

Pendant la saison la moins chaude ils sont au bord de la mer ; ensuite ils vont dans une habitation peu élevée, où la température est moyenne, et dans les grandes chaleurs ils se transportent dans les régions escarpées.

IX

Il est impossible d'exprimer le charme qu'il y a d'avoir ainsi plusieurs habitations à son choix, dans lesquelles on peut jouir de toutes les températures que l'on peut désirer en toute saison.

J'en avais trois : une à Saint-Denis, capitale de la colonie, une à la Rivière-des-Pluies, et une autre à la Ressource.

La Rivière-des-Pluies, appartenant à M. Desbassayns, vénérable vieillard et président du conseil général, est la plus belle propriété de l'île; on l'appelait autrefois le Versailles de Bourbon. J'habitais un pavillon sur le faîte duquel les arbres qui l'environnaient croisaient leurs branches touffues, de sorte que, lorsque mes fenêtres étaient ouvertes, j'étais véritablement abrité par un dôme de verdure dans lequel les oiseaux venaient gazouiller.

Des allées régulières, à perte de vue, formées par de superbes manguiers, étaient entourées de parterres, de bosquets, de jardins, de bois et de toutes les dépendances d'une petite ville. Chaque grande habitation des colonies se suffit à elle-même et présente une fidèle image des anciens châteaux de la féodalité.

La Ressource, appartenant aussi à M. Desbassayns, habitation pour les grandes chaleurs, offrait un autre genre de beauté. On y trouvait moins de luxe artistique, mais la nature y déployait toutes ses splendeurs.

Après le dîner, admirant le panorama qui se déroulait jusqu'à l'horizon, je dis à M. Desbassayns que je ne croyais pas qu'il fût possible que la nature dans le monde entier pût réunir une plus belle perspective.

« J'ai beaucoup voyagé, me répondit-il, et je n'ai en effet rien vu de pareil, pas même sur les plus splendides points de vue de l'Amérique.

Le vénérable vieillard me prit alors par le bras et m'invita à visiter sa propriété.

Il me fit d'abord jeter un coup d'œil sur les bois touffus, les champs de cannes, les ravins profonds, les cours d'eau qui s'étagent et se superposent de telle sorte que les plans inférieurs ne sont pas du tout masqués et s'étendent en zones successives plus ou moins variées, jusqu'au bord de la mer qui miroite à perte de vue, et sur l'azur de laquelle se détachaient, comme des nues argentées, de blanches voiles de toutes les parties du monde qui se donnent rendez-vous et voguent sans cesse vers cette corbeille de lave, de fleurs, d'ombre et de lumière, qu'ils prennent comme centre de ralliement.

Il me fit ensuite remarquer les champs verdoyants qui avaient autrefois appartenu aux parents de Virginie, l'héroïne du roman de Bernardin de Saint-Pierre. Il me raconta l'histoire véritable de Virginie, qui était sa cousine ; sa mort arriva, à peu de chose près, comme l'a décrite le célèbre romancier; il me fit voir sur l'arbre généalogique de la famille le rameau qui portait sur une des feuilles le nom de Virginie.

M. Desbassayns m'avait promis des notes précises sur ce sujet, et je me réjouissais de les offrir à mon illustre ami le comte Alfred de Vigny, qui, en me donnant le baiser d'adieu, m'avait invité à porter ses plus doux sentiments aux régions qui ont inspiré le touchant récit de Bernardin. Mais, hélas! la mort impitoyable avertit de compter avec elle, lorsque tout nous dispose à l'oublier.

X

Il me conduisit successivement auprès des arbres les plus curieux, et surtout à l'arbre du voyageur, espèce de bananier dont toutes les feuilles s'emboîtent les unes dans les autres, comme celles de l'iris, de manière à former à la hauteur de 2 ou 3 mètres un vaste éventail. L'eau qui tombe du ciel, et la rosée principalement, s'accumulent à la base de ces feuilles comme dans une coupe naturelle, et s'y conservent très-fraîches, et, si l'on perce cette base avec une lame un peu effilée, le liquide s'écoule en un petit filet qu'il est facile de recevoir dans la bouche [1].

Le vénérable vieillard ouvrit une de ces veines végétales pour me donner l'exemple, et bientôt un grand nombre de ces arbres providentiels furent saignés par moi et me rafraîchirent de leur sang limpide.

Il me conduisit ensuite, par un étroit sentier, au bord d'un profond ravin dans lequel coulait, en décrivant des détours et de capricieuses cascades, un torrent abondant.

Après avoir passé un pont rustique en pierres, quel admirable spectacle se présente à nous! Une allée formée par des balisages de bambous, tellement sombre, tellement épaisse et élevée, qu'il me serait difficile d'en donner une idée ; elle était comme percée au milieu d'un bois de ces gigantesques chalumeaux, et, lorsque l'orage les agitait, elle produisait une harmonie si plaintive, si langoureuse et en même temps si terrible et si pleine de poésie, que je passais quelquefois la nuit entière à les écouter.

Je ne suis pas étonné de ce que l'on raconte de ces tiges élancées et sonores!

Dans les pays fortunés qu'ombrage le bambou, dit-on, les amants

[1] Il est étonnant que madame Ida Pfeiffer, qui a fait plusieurs fois le tour du monde, n'ait pas trouvé l'occasion de constater cette merveilleuse propriété de l'arbre du voyageur. Nous donnons le dessin exact de cet arbre dans notre *Histoire et légendes des plantes*.

heureux et les cœurs souffrants font des trous à ces longs chalumeaux et les combinent de telle manière que, lorsque le vent souffle, ils rendent l'expression fidèle de leur joie ou de leur douleur.

Rien n'est si doux que les accents que font produire ainsi les jeunes amoureux aux brises du soir qui viennent chanter dans ces chaumes harmonieux, devenus tout à la fois harpes et flûtes éoliennes.

Dès que je connus cette allée féerique, tous les matins, à l'aurore, je m'y trouvais à lire, à méditer, à prendre des notes, jusqu'à l'heure du déjeuner.

Le lendemain de cette visite, je fus curieux de démolir un des arbres du voyageur : il m'inonda de son onde fraîche, mais je faillis être puni de cette espèce de profanation de la nature, au moment où je m'y attendais le moins : un cent-pieds des plus formidables s'échappa des éclats que je faisais voler, et il ne s'en fallut que de très-peu que je le reçusse en plein visage. M. Desbassayns en fut étonné, car, me dit-il, on croit généralement que ces insectes venimeux fuient ces arbres bienfaisants.

Le ciel enchanteur de ces régions privilégiées est toujours serein, et l'air est si pur que jamais aucune teinte grisâtre n'apparaît à l'horizon; les montagnes, les collines, les prairies, tous les objets éloignés, enfin, au lieu de se perdre dans une atmosphère cendrée, rayonnent d'azur dans le ciel sans nuage.

C'est ce qui rend les nuits de l'équateur si resplendissantes. Le regard étonné croit voir de nouveaux cieux et des astres nouveaux. Que ce clair de lune, tamisé par des milliers de feuilles frétillantes et murmurantes au souffle de la brise parfumée, est admirable ! Et lorsqu'à cela se joint le bruit lointain de la mer et les sons qui s'échappent des touches d'ivoire ou de la corde sonore qui accompagnent les accents d'une douce voix créole, on sent que l'on est dans une de ces îles fortunées qui défient l'imagination fertile des poëtes.

XI

Une des choses que les voyageurs n'ont pas remarquée suffisamment, et qui fait éprouver une espèce de nostalgie pour ces beaux pays, c'est l'harmonie enchanteresse qui résulte du bruit de la mer et de celui de la brise dans les divers feuillages, harmonie qui calme les agitations de l'âme ainsi que les fièvres du corps.

Comme il y a toutes les températures, il y a aussi les arbres les plus divers. Il y en a un remarquable entre tous, c'est le *filaos*,

qui tient du pin et du saule pleureur ; son sommet se perd dans le bleu du ciel, et ses branches nombreuses, portées par un tronc souple et élégant, soutiennent des faisceaux de feuilles pressées, longues, cylindriques et fines comme des cheveux ; elles se penchent vers la terre, et lorsque la brise vient les faire tressaillir de son souffle, elles chantent d'une voix mélancolique et plaintive que l'on recherche toujours dès qu'une fois on l'a entendue.

Les cocotiers, les palmiers aux feuilles longues, dures et luisantes comme de l'acier, font réellement entendre le cliquetis des armes ; les feuilles gigantesques du bananier sont l'écho de la voix du torrent débordé, en brisant l'air comme de vastes tuyaux d'orgue. Les bambous aux chaumes élancés qui se lamentent et grincent en se pliant, produisent de longs gémissements qui, se mêlant aux voix, aux pleurs, aux murmures de mille autres feuillages, aux vastes clameurs de la mer agitée dans le lointain et aux mugissements de la vague qui se brise sur la grève, forment un orchestre immense de la nature, dont les sons divers, s'élevant vers les cieux, semblent y porter l'accent infini de toutes les joies et de toutes les douleurs de la terre.

Ces arbres aux tiges élancées, aux feuillages épais, sont continuellement balancés par la brise qui règne sans interruption ; sous la lumière éclatante de ces climats, leur ombre paraît noire, et comme elle est sans cesse en mouvement, on dirait que tout est animé, que des sylphes et des fées sortent et s'échappent de tous côtés.

Il y a constamment des fleurs aux parfums les plus pénétrants, et surtout lorsque celles du bois noir sont écloses, on dirait que chaque brin d'herbe, chaque feuille, chaque goutte de rosée se sont transformés en essence que la brise puise en passant pour embaumer les heureux mortels de cet Éden.

Ces régions enchantées ont des habitants dignes d'elles. L'hospitalité créole est proverbiale : chaque famille est heureuse de recevoir l'étranger, et bientôt on le compte comme ami et comme frère.

Les femmes créoles ont l'élégance de leurs palmiers : elles sont fraîches et suaves comme la corolle qui s'épanouit à l'aurore ; leur gracieuseté et leur bienveillance vous enveloppent comme les senteurs pénétrantes qui s'échappent de l'éblouissante végétation qui les entoure.

Le Français qui rencontre un autre Français dans ces pays lointains, semble y retrouver une partie de la France qui vient lui sourire, et l'union qui s'établit est indissoluble.

Jamais le voyageur ne peut oublier les scènes touchantes de la varangue, les soirées enchanteresses que l'on y passe, et la coupe

joyeuse de l'amitié que l'on y échange; douces émotions qui contribuent plus à la longévité qu'on ne le pense communément.

On se trouve, dans ces pays fortunés, au sein des conditions hygiéniques les plus favorables à une longue vie. Ajoutons que toutes les productions alimentaires sont de première qualité, surtout l'eau limpide que conserve le dur rocher et les fruits succulents dont la variété pourrait presque suffire à l'alimentation des habitants.

Comment se fait-il que l'on soit favorisé de la fortune, que l'on soit en proie au spleen, et que l'on n'aille pas visiter ces lieux qui exhalent un dictame souverain.

Cependant, sous ce ciel éclatant de pure lumière, dans cette atmosphère d'ombre, de parfum et d'harmonie, il me semblait qu'une teinte de mélancolie infinie était répandue partout.

Je regardais ce beau ciel, j'écoutais le tremblant feuillage, je respirais les senteurs pénétrantes, mais quelque chose me manquait dans cet horizon ; et, lorsque j'ai voulu me rendre compte de ce qui me manquait, j'ai trouvé que c'était les arbres de mon pays qui ne venaient pas dans toutes les zones, et surtout qui ne venaient pas aussi beaux.

Je cherchais instinctivement le chêne immense, le grand noyer, le marronnier à la tendre verdure, le peuplier élancé, le saule paisible, le bouleau à l'ombre légère ; j'avais la réminiscence de l'odeur de leur feuillage qui se mêlait aux souvenirs les plus chéris, mais vainement ; j'éprouvais alors un vide immense et indicible que rien ne pouvait remplir ; des larmes venaient naturellement sous ces impressions vagues et profondes.

J'avais faim, j'avais soif des parfums des arbres qui avaient ombragé mon enfance ; une faim inassouvible, une soif inextinguible.

A mon retour de ces voyages lointains, les premières semaines surtout, j'allais à la pépinière du Luxembourg (hélas ! pauvre pépinière !), j'allais sous les frais ombrages du bois de Boulogne, et là, pendant de longues promenades, je froissais des feuilles dans mes mains et je respirais le parfum qui s'y développait. Je sentais que mes poumons s'épanouissaient, s'incorporaient une vie nouvelle, en même temps que cette atmosphère qui s'exhalait.

Cet aliment invisible que nous donnent les exhalaisons des plantes auxquelles on est habitué dès l'enfance, était devenu pour moi d'une nécessité absolue, une condition de santé.

XII

Un climat, un pays peut ne pas être toujours favorable à la longévité ou toujours malsain ; la prédominance d'une industrie sur une autre, le choix, pour la bâtisse, de tels matériaux plutôt que tels autres, une modification soudaine dans les habitudes générales, apportent nécessairement des modifications profondes dans les conditions de la longévité.

C'est ce qui est arrivé à l'île de la Réunion ; jusqu'à ces dernières années on ne connaissait, dans cette île fortunée, aucune maladie épidémique ou contagieuse ; ni fièvre, ni choléra, ni angine, ni petite vérole, etc., et toutes ces maladies ont fondu sur ses habitants en même temps que nos engrais, nos matériaux de construction, nos produits en général sont entrés chez elle en grande quantité.

Le desséchement d'un marais, l'abatis d'une forêt, la substitution d'une culture à une autre peuvent déterminer, dans un rayon fort étendu, des changements atmosphériques qui améliorent ou compromettent la vitalité des populations.

Il y a quelques années, derrière la ville du Caire se trouvait un marais séparé du désert par une colline. On avait constamment remarqué que les épidémies pestilentielles paraissaient prendre naissance en ce lieu si malsain et se répandaient ensuite dans tout l'Orient.

Le pacha d'Égypte, sans penser à cette coïncidence, remarquait, d'autre part, que la colline située en arrière du marécage cachait entièrement la vue très-belle qu'il aurait eue sans cela de son palais.

Il donna ordre d'abattre la colline et de combler, avec ses débris, le marais fangeux, en sorte que les vents qui se trouvaient autrefois arrêtés contre ces obstacles circulent librement, assainissent l'atmosphère, tandis que le sol, modifié dans ses profondeurs, a cessé de dégager les effluves pestilentielles. Depuis lors, la peste n'a pas reparu. Un caprice de pacha aura produit plus que toutes les quarantaines, que tous les efforts de la science ; il aura débarrassé le monde, peut-être pour toujours, du plus terrible des fléaux.

On sait que le choléra nous vient de l'Inde : il est engendré dans l'immense triangle formé par deux fleuves : le Gange et le Brahmapoutra.

C'est à la compagnie anglaise dans les Indes, suivant M. le comte

de Waren, qu'il faut renvoyer l'accusation du crime de lèse-humanité; c'est elle qui a laissé détruire les canaux et les dérivations des deux plus beaux fleuves du monde; pendant les vingt-cinq dernières années de l'occupation anglaise, dans un seul district, celui de Nort-Arcoth, le nombre des étangs crevés ou emportés par les inondations a été de onze cents.

Du temps des conquérants mogols, un admirable canal, le Doab, partant de Dehly, fertilisait dans son parcours 200 lieues de pays; ce canal est détruit, et ces contrées jadis fertiles et salubres sont maintenant le séjour infect des bêtes féroces, et dépeuplées d'autres habitants par la maladie et la mort.

L'état hygiénique des diverses contrées peut donc être modifié de bien des manières.

En 1698, Bigot de Molville, président à mortier au parlement de Normandie, avait reconnu, d'après des recherches très-bien conçues, que, de toutes les villes de France, Rouen était celle qui, proportion gardée, possédait le plus d'octogénaires et de centenaires. Vers le milieu du siècle dernier, ce privilége sembla devenir l'apanage de Boulogne-sur-Mer, qui le conserva près de cinquante années; cette ville fut nommée alors la patrie des vieillards.

XIII

Dans une note communiquée dernièrement à l'Académie, M. Da Garogna fait remarquer que l'on trouve dans des relations imprimées ou manuscrites qui nous restent sur les anciennes éruptions de Santorin, des détails fort intéressants relativement à diverses maladies observées à cette époque dans l'île et occasionnées par ces éruptions, et qui viennent à l'appui de ce que nous venons de dire sur l'état hygiénique variable des différents lieux.

D'après ces relations, ce sont surtout des conjonctivites assez intenses, des accidents cérébraux assez sérieux, des suffocations et des accidents du côté du tube digestif, qui forment le bilan pathologique de ces différentes éruptions.

Il a constaté que les influences morbides ne se manifestaient que dans les rumbs des vents qui apportaient les émanations volcaniques. Dans les parties de l'île qui n'étaient pas atteintes par ces vents, on ne trouvait aucune trace des maladies en question. De plus, selon que les vents s'élevaient ou tombaient, on voyait s'aggraver ou s'améliorer l'état hygiénique des lieux situés sur leur parcours. On doit éga-

lement remarquer que ces émanations volcaniques ont porté leur action morbide sur les îles plus ou moins éloignées de Santorin.

Il résulte de cette note les conclusions suivantes :

1° L'éruption actuelle de la rade de Santorin a une influence manifeste sur la santé des habitants de cette île;

2° Elle a donné spécialement lieu à des conjonctivites, à des angines, à des bronchites et à des troubles digestifs ;

3° Les cendres acides ont été la cause directe des conjonctivites, tandis que c'est surtout à l'acide sulfurique que doivent être attribués les autres accidents morbides ;

4° Les plantes ont également souffert de l'éruption actuelle, et principalement celles de la famille des liliacées ;

5° C'est l'acide chlorhydrique qui a probablement, au début de l'éruption, produit les altérations végétales ;

6° Les émanations sulfhydriques paraissent au contraire avoir exercé une action salutaire sur la maladie de la vigne; elles pourraient avoir pour effet de détruire l'oïdium.

On le voit, la question de l'influence des lieux sur la vie est des plus vastes et des plus fécondes; la nature nous donne des indications formelles dans la répartition des maladies du genre humain, et l'étude des lieux, l'étude climatologique sous le rapport de l'hygiène, quoique dans l'enfance, présente déjà de précieuses données; cette étude est pleine d'avenir.

On arrivera sans doute à connaître le rapport exact qu'il y a entre telle maladie, telle épidémie et tel terrain, tel site, telle orientation, ainsi que l'influence bienfaisante et spéciale, sur nos principaux organes, des principes qui s'exhalent des différents lieux, et que l'on pourrait appeler le génie des localités.

J. Rambosson.

LA

MÉTHODE EXPÉRIMENTALE

ET SON APPLICATION A LA SCIENCE DE LA MÉDECINE

Introduction à l'étude de la médecine expérimentale, par M. Claude Bernard, membre de l'Institut, professeur au Collége de France, etc.

Nous avons déjà publié sur les travaux de M. Claude Bernard un article de M. le docteur Faivre et une autre étude, non encore terminée, de M. le docteur Chauffard. Nos lecteurs attachent autant d'importance que nous à ces questions scientifiques, dont nous confions l'examen à des savants de la plus haute compétence, et ils ne se plaindront pas que nous y revenions trop souvent. Notre devoir est, avant tout, après avoir donné la place aux justes éloges, de l'accorder avec la même impartialité aux sincères critiques. Ce n'est que par de semblables discussions que les travaux des savants sont bien connus, et que les convictions se forment. Nous sommes heureux de donner aujourd'hui la parole à un prêtre très-distingué, M. l'abbé Marchal, grand-vicaire de Saint-Dié, et d'écouter les réflexions, les objections, et les inquiétudes, qui lui ont été inspirées par l'étude des écrits du savant physiologiste. (*Note de la Rédaction.*)

La médecine est-elle appelée à devenir une science ayant ses principes, sa méthode et son développement régulier ? C'est à résoudre affirmativement cette question que M. Claude Bernard, membre de l'Institut et professeur au Collége de France, a consacré l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale.* Nul plus que lui n'avait le droit de formuler un jugement sur l'état présent et sur l'avenir de la science médicale. Ses connaissances, son habileté et son tact expérimental, les découvertes qui lui ont acquis une juste notoriété parmi les savants, son talent d'exposition, sa situation

éminente, tout concourt à donner du poids à son opinion, et à lui assurer une influence marquée et durable sur l'enseignement de la science aux progrès de laquelle il a consacré ses travaux.

Le livre de M. Claude Bernard a pour objet de faire connaître le procédé dont l'emploi est le gage et la condition de l'avenir scientifique de la médecine, et le savant auteur y expose les principes et les règles qu'il se propose d'appliquer, dans un ouvrage ultérieur, à l'étude de la médecine expérimentale. C'est donc une question de méthode que M. Claude Bernard entend résoudre, et, partant, ici la philosophie est compétente.

Je me propose d'examiner à ce point de vue l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* de M. Claude Bernard. Il y aurait plaisir et profit à entreprendre ce travail, quand même on se bornerait à suivre l'habile professeur dans la description du procédé scientifique dont il a su faire de si heureuses et de si fécondes applications. Mais il n'échappera à personne que la question posée et résolue par M. Claude Bernard touche à d'autres questions de l'ordre le plus élevé et de l'intérêt le plus vif pour la saine philosophie et la religion, aussi bien que pour la science. Est-il nécessaire de rappeler les manifestations encore récentes qui ont si vivement et si douloureusement ému l'opinion, en lui révélant les progrès des doctrines matérialistes au sein de nos plus importantes écoles? Quel est le point de départ de ce mouvement de retour à des erreurs dont une brillante école de philosophie croyait avoir fait une complète et définitive justice? A-t-il été imprimé par les maîtres de la science? Ou bien y sont-ils étrangers, et peut-on espérer que le but, comme le résultat de leurs travaux, sera de ramener les esprits à ces grands principes qui sont la base nécessaire de la science non moins que de la morale? Je l'avoue, c'est l'esprit inquiet et agité par ces préoccupations que j'ai ouvert le livre de M. Claude Bernard.

Je n'ai pas été seul à demander si l'habile professeur du Collége de France, si le membre éminent de l'Institut doit être rangé, comme plusieurs le prétendent, parmi les fauteurs, ou comme quelques-uns se plaisent à le croire, parmi les adversaires du matérialisme qui, tantôt s'avouant avec audace, tantôt se dissimulant avec prudence, est en voie de dominer partout, dans les sciences, dans les arts, dans la littérature, et hélas ! il faut bien l'avouer, jusque dans les mœurs. Partout et toujours les inspirations du matérialisme seront funestes à la science qui s'en laissera infecter ; mais de toutes les sciences, celle qui en souffrirait le plus ne serait-elle pas la médecine qui suppose l'étude de la vie dans ses phénomènes et dans son principe? Et d'ailleurs, si les désolantes doctrines du matérialisme se personnifiaient souvent dans les médecins, dans ces hommes

sans qui nous ne savons pas vivre et nous ne voulons pas mourir, ne serait-il pas à craindre qu'elles ne pénétrassent avec eux au chevet du malade et au foyer des familles ?

M. E. Caro, qui a conquis un rang distingué parmi les défenseurs des principes essentiels de toute religion et de toute philosophie, n'est pas du nombre de ces censeurs tristes et sévères qui ne se plaisent qu'à découvrir et à signaler des fautes et des défauts, et qui n'examinent que pour condamner. Néanmoins, dans un article remarquable sur la *Métaphysique dans les sciences* (*Revue des Deux Mondes*, 15 nov. 1866.), il laisse voir, au sujet du livre de M. Claude Bernard, les inquiétudes et les craintes que je viens d'exprimer. Certes je partage la satisfaction avec laquelle le spirituel et judicieux critique constate que le plus éminent physiologiste de nos jours n'a pas voulu asservir sa pensée à la jalouse orthodoxie d'une école (l'école positiviste) qui ne passe pas généralement pour offrir beaucoup de liberté à ses disciples, ni beaucoup de chances de conciliation à ses adversaires. Mais est-ce assez que M. Claude Bernard ne soit point positiviste ? S'il proclame des principes qui contredisent le matérialisme, ne s'est-il pas placé néanmoins, par une inconséquence, inévitable dans son système, sur une pente conduisant fatalement à cette doctrine ? J'aurai plus d'une fois occasion de le constater et de le redire, M. Claude Bernard reproduit souvent les vrais enseignements de la philosophie, et, qu'il le veuille ou non, plusieurs des principes sur lesquels il prétend appuyer sa méthode sont empruntés à cette philosophie qui est le fond même de la raison, et que l'on retrouve à la base de toutes les sciences. Mais comment interprète-t-il ces principes ? Comment les applique-t-il à l'objet de ses études ? Après une lecture attentive de l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* et de l'article sur la *Métaphysique dans les sciences*, je reste persuadé que les théories de M. Claude Bernard sur la science et la méthode sont confuses et contradictoires, que si l'éminent professeur les appuie sur des principes qui ne permettent pas de voir en lui un adversaire des doctrines spiritualistes, il les développe dans le sens le plus dangereux, et qu'il aboutit logiquement à la négation ou tout au moins à l'oubli de toute cause, de toute activité distincte de la matière, et par conséquent au matérialisme. Si nous vivions en des temps moins mauvais, si les principes les plus essentiels n'étaient pas contestés et niés, si la raison elle-même n'était pas en péril, peut-être n'y aurait-il pas lieu de se préoccuper des omissions, des développements ou faux ou incomplets, des explications dangereuses que je vais signaler dans l'œuvre de M. Claude Bernard ; en des temps ordinaires et pour des esprits sains, le remède se trouverait à côté du mal, et il suffirait de faire remarquer que l'*Introduction à l'étude*

de la médecine expérimentale ne conduit au matérialisme que par l'oubli ou l'altération de ses principes fondamentaux. Mais, lorsque la raison se trouble et s'égare dans un si grand nombre d'esprits, lorsque la littérature et les sciences sont imprégnées d'un matérialisme qui ne prend même plus la peine de se dissimuler, il n'est plus permis aux esprits supérieurs, à ceux qui donnent l'impulsion au mouvement scientifique et le dirigent, de se renfermer rigoureusement dans les limites du sujet qu'ils traitent, en supposant que le lecteur n'a pas besoin qu'on lui rappelle ou qu'on lui démontre les vérités qui dominent toutes les questions et servent à les résoudre. Je ne chercherai donc point à montrer que M. Claude Bernard, en exposant sa méthode, contredit ses propres principes. Je ne crois point que le nouveau physiologiste de l'Institut appartienne à l'école matérialiste ou positiviste, et je me garderai bien de renvoyer une si belle illustration à ce qui n'est pas tant une école qu'un parti. Mais, soit préoccupation exclusive du but qu'il s'est proposé, soit compréhension ou exposition insuffisante de ses propres principes, M. Cl. Bernard ne se maintient pas à la hauteur de son point de départ, et il manifeste des tendances qui ne seront peut-être pas toujours irrésistibles pour lui, mais qui certainement seront funestes pour ses disciples et pour la science qu'il veut faire progresser. Tout le but de cette étude est de signaler ce danger. Si M. Claude Bernard consentait à l'écarter, en même temps qu'il servirait la science en lui traçant plus nettement sa voie, il apporterait à la cause de la vérité un secours qui honorerait sa haute intelligence et sa ferme raison.

Si l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* a pour objet une question de philosophie, il ne s'en suit pas que M. Claude Bernard soumette l'étude de la science médicale à un système philosophique. L'éminent professeur répète souvent qu'en sa qualité d'expérimentateur il évite les systèmes philosophiques, parce que la science qui s'arrêterait dans un système resterait stationnaire et s'isolerait, *car la systématisation*, dit-il, *est un enkystement scientifique. L'expérimentateur a besoin de se mouvoir librement de tous côtés, sans se sentir arrêté par les barrières d'un système quelconque*. M. Cl. Bernard ne veut appartenir à aucune école philosophique ou religieuse, et il réussit, en effet, à exposer toute sa méthode sans faire aucune allusion explicite ni à la métaphysique, ni à la morale, si ce n'est pour protester que le procédé expérimental leur est étranger, et qu'il doit en rester complétement indépendant. Néanmoins, tout n'est pas *systématique* dans la philosophie. Son objet comprend les lois fondamentales et essentielles de la raison, de telle sorte qu'elle intervient inévitablement toutes les fois qu'il sagit d'exposer ou de décrire une méthode scientifique. L'*Introduction* de M. Claude Bernard

n'est qu'un chapitre de philosophie, celui qui sert de prélude indispensable à l'exposition raisonnée de toute science. La médecine et la physiologie n'y paraissent que pour fournir les exemples nécessaires, et ramener la théorie à l'application. C'est le signe de cet esprit philosophique dont M. Claude Bernard dit si bien que, sans être nulle part, il est partout, et que, sans appartenir à aucun système, il doit régner non-seulement sur toutes les sciences, mais sur toutes les connaissances humaines (p. 387). C'est ce qui fait, ajoute-t-il spirituellement, que, tout en fuyant les systèmes philosophiques, j'aime beaucoup les philosophes, et je me plais infiniment dans leur commerce.

Je ne prétends donc recourir à aucun système de philosophie comme à une pierre de touche, pour apprécier les doctrines de M. Cl. Bernard ; je veux uniquement en appeler à cet *esprit philosophique qui doit régner sur toutes les sciences et sur toutes les connaissances humaines*, et lui demander ce qu'il faut penser de l'*Introduction*, et ce qu'il faut espérer ou craindre du procédé scientifique qui y est décrit et recommandé.

I

Nulle part M. Claude Bernard ne donne une définition rigoureuse de la science expérimentale ; mais il assigne clairement ce qui en est, selon lui, le principe, la méthode et les résultats. La science expérimentale a pour objet tout ce que l'homme peut atteindre dans le monde extérieur par l'observation et l'expérience, c'est-à-dire les phénomènes, ou bien encore ce que l'auteur appelle les vérités inconscientes, extérieures et objectives. L'homme voit les faits, connaît les phénomènes par cela seul qu'ils se produisent dans la sphère de son activité, et qu'ils la provoquent en lui offrant l'objet sur lequel elle peut s'exercer. Mais, pour qu'il ait la science de ce qu'il a perçu, il est nécessaire qu'il constate et *détermine les conditions* de ces phénomènes, de telle sorte qu'il en saisisse et en formule la loi, qu'il puisse en prédire le retour, et même le provoquer ou l'empêcher à son gré. Voir un phénomène et le décrire exactement, *déterminer les conditions* dans lesquelles il s'est produit et se reproduira infailliblement, c'est en avoir la science. Si un fait se produit sans qu'il soit possible d'assigner sa cause matérielle et immédiate, de déterminer les conditions qui rendent son apparition certaine et nécessaire, il n'est point scientifique et doit être rejeté du domaine de la science ; ou du

moins il doit être considéré comme un fait brut, et tenu en réserve jusqu'à plus ample information. Le *déterminisme* des phénomènes, tel est leur caractère scientifique.

Or, continue M. Claude Bernard, les phénomènes seuls constituent l'objet de la science. La nature des choses nous est cachée, et, quoi que nous fassions, nous ne pourrons jamais deviner l'énigme des essences. La raison en est que la vérité extérieure ou objective n'est point dans notre esprit comme nos pensées ; il ne peut agir sur la vérité, et il lui est impossible de l'atteindre en elle-même et dans ce qui la constitue. L'existence même des êtres n'est révélée à notre esprit que par les phénomènes qui les manifestent, et les phénomènes sont tout ce qui peut arriver jusqu'à lui. Sur eux seuls il peut agir, soit pour les connaître, soit pour constater les circonstances ou les conditions dans lesquelles ils se produisent.

La science ne peut pas plus remonter aux causes premières ou descendre jusqu'aux causes finales, qu'il ne lui est possible de pénétrer l'essence ou la nature des choses. En effet, les phénomènes seuls nous sont visibles, avec les circonstances au milieu desquelles ils éclatent et avec les conditions qui en sont inséparables. Or les causes premières n'apparaissent point dans les phénomènes, et les fins dernières ne s'y dévoilent pas ; elles n'appartiennent donc point à la science.

Je pourrais m'arrêter ici et faire remarquer ce qu'il y a de peu fondé et d'arbitraire dans cette détermination de l'objet de la science expérimentale ; mais il me paraît plus utile de compléter cette exposition, en montrant comment le savant professeur déduit de ce qui précède la méthode qui assurera la formation de la science et en hâtera le progrès. Ce développement de la pensée de M. Claude Bernard la rendra plus précise et plus claire.

Le *déterminisme* des faits ou des phénomènes étant tout l'objet de la science, il est nécessaire de conclure que la vraie méthode scientifique est la méthode expérimentale. Le *sentiment et la raison* ne pouvant sortir du subjectif, qui est leur domaine, sont impuissants à constituer la science qui a son objet en dehors du domaine de la conscience. Le *sentiment*, s'il s'impose à la *raison*, crée les vérités de foi, c'est-à-dire la *théologie*. La *raison* ou la philosophie, devenant la maîtresse, enfante la *scolastique*. Or, le *scolastique*, et il en est de même du *métaphysicien*, impose son idée comme une vérité absolue qu'il a trouvée, et dont il déduit par la logique seule toutes les conséquences, sans s'inquiéter si ses déductions reproduisent l'ordre réel des faits, prêt, au contraire, à plier les faits à ses théories, et même à les nier s'ils sont absolument rebelles à sa doctrine. Le *scolastique* prend toujours son point de départ, fixe et indubitable, à une

source *irrationnelle* quelconque, telle qu'une révélation, une tradition ou une autorité conventionnelle arbitraire. Le *métaphysicien* s'appuie sur les vérités subjectives, celles qui découlent des principes dont l'esprit a conscience et qui apportent en lui le sentiment d'une évidence absolue et nécessaire; son criterium est intérieur et *conscient*, certain et absolu, mais applicable seulement à l'ordre subjectif. Le *métaphysicien* et le *scolastique* se placent donc en dehors de la nature, dans laquelle tout est relatif, où il n'y a de réel que les manifestations des phénomènes et les conditions des phénomènes qu'il appartient à la science de déterminer. Aussi le *scolastique* qui croit avoir la certitude absolue n'arrive-t-il à rien, non plus que le *métaphysicien*. Notre esprit est tellement borné que nous ne pouvons connaître ni le commencement ni la fin des choses ; nous ne pouvons en saisir que le milieu, c'est-à-dire ce qui nous entoure immédiatement (ch. XXII, p. 48-57).

Reste donc que la méthode expérimentale soit le véritable *organum* scientifique. Elle est imposée par la nature des choses. Qu'est-ce donc que la méthode expérimentale? Considérée en elle-même, elle n'est rien autre chose qu'un raisonnement à l'aide duquel nous soumettons nos idées à l'expérience des faits (p. 7). La méthode expérimentale consiste donc à recueillir des faits pour les comparer et les coordonner ensuite, en donnant le nom de lois aux motifs de ces classifications ; mais, si elle a son objet dans les phénomènes qu'elle étudie, afin de les *déterminer* et de constituer ainsi une science maîtresse de les prédire et même d'en provoquer ou d'en empêcher le retour, elle a son point de départ, son *primum movens* dans la raison elle-même qui, ici comme partout, est le seul criterium réel. En effet, chaque homme se fait de prime abord des idées sur ce qu'il voit, et il est porté à interpréter les phénomènes de la nature par anticipation, avant de les connaître par expérience. L'expérimentateur, comme le métaphysicien et le scolastique, part d'une idée *a priori ;* mais il en diffère en ce que, ne considérant point son idée comme une vérité absolue, il la pose comme une question, comme une interprétation anticipée de la nature plus ou moins probable, dont il déduit logiquement des conséquences qu'il confronte à chaque instant avec la réalité au moyen de l'expérience (p. 49). Il s'en suit que la croyance aveugle dans le fait qui prétend faire taire la raison, est aussi dangereux pour les sciences expérimentales que les croyances de sentiment ou de foi qui, elles aussi, imposent silence à la raison (p. 93).

L'idée sans le fait ne peut franchir l'intervalle qui sépare le subjectif de l'objectif, et c'est l'expérience, comme dit Gœthe, qui est la médiatrice entre ces deux termes. D'un autre côté, le fait sans l'idée

n'a aucune valeur scientifique; ce n'est pas lui qui constitue l'invention, la découverte, mais l'idée qu'il fait naître et qui est la révélation de sa loi (p. 61). L'idée n'est pas l'objet, la matière de l'expérience; elle en est le mobile, la lumière et le but. L'élément rationnel est donc essentiel à la méthode expérimentale.

Je ne suivrai pas M. Claude Bernard dans la description et l'analyse du procédé expérimental. On sent qu'il parle de ce qu'il sait, de ce qu'il a appris et vérifié par lui-même, et on ne s'étonne pas qu'il décrive si bien un instrument dont il s'est servi en maître consommé. Quiconque se plaît à la jouissance que procure la vue des œuvres achevées, fera bien de lire, dans le livre même de M. Claude Bernard, l'exposition de la méthode expérimentale et la description des applications que le savant auteur en a faites à la physiologie. Je dois me contenter ici de faire connaître les principes de cette méthode telle que l'entend M. Claude Bernard, et ce qui précède suffit pour atteindre ce but.

II

Si je ne me fais illusion, le lecteur doit reconnaître dès maintenant d'où vient que l'on a cru que l'auteur de l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale* inclinait vers l'école positiviste, si même il ne lui appartenait complétement. Comme M. Littré et les fidèles disciples d'Auguste Comte, M. Claude Bernard limite l'objet de la science aux phénomènes; il ne veut pas que son domaine s'étende au delà de ce que l'observation et l'expérience peuvent atteindre. Ce qui nous entoure, ce qui nous touche immédiatement, voilà ce que nous pouvons savoir. Le commencement et la fin des choses, leur nature et leur essence, ne doivent pas même donner lieu à des questions scientifiques. Le fait seul existe pour la science; elle ignore les essences et les causes, et elle ne s'en occupe pas. A s'en tenir à cette partie de l'*Introduction*, il est difficile de ne pas confondre ses doctrines avec celles du positivisme. Cependant, ainsi que M. E. Caro l'a établi dans l'étude que j'ai déjà rappelée, M. Claude Bernard se sépare en des points essentiels des théories absolues et exclusives de l'école d'Auguste Comte. Selon l'observation du judicieux critique, si l'emploi de la méthode expérimentale rapproche les deux écoles, elles diffèrent profondément par la manière d'entendre la méthode commune. En effet, loin de ne voir dans la méthode expérimentale que ce qu'elle a, pour ainsi dire, d'extérieur et d'immédiatement applicable aux phénomènes, M. Claude Bernard la rattache à l'ordre

rationnel, et il cherche son principe et sa règle dans une sphère plus haute et plus large que celle des sens et de l'observation. Le lecteur a dû le remarquer, si, pour M. Claude Bernard, la science ne se réalise que par l'analyse expérimentale des faits, si l'idée doit subir constamment leur contrôle, c'est l'idée cependant qui provoque, qui éclaire l'expérience et lui donne son efficacité en dévoilant la signification des faits. Le fait soumis à l'expérience ne constitue donc pas à lui seul toute la science ; l'impulsion vient à celle-ci de plus loin, et c'est de plus haut qu'elle reçoit la lumière. Sans doute, pour M. Claude Bernard comme pour M. Littré, la science n'a d'autre objet que le phénomène, et elle ne peut l'atteindre que par l'observation et l'expérience ; mais la science, selon lui, n'existe qu'à la condition de s'appuyer sur la raison qui précède l'expérience, sur les principes dont elle a l'évidence et qu'elle possède *a priori*, et dont la vérité ne dépend en aucune façon des faits qu'ils éclairent. Pour le positiviste, au contraire, tout procède de l'expérience, et la science ne remonte pas plus haut et ne va pas plus loin. Selon M. Claude Bernard, le *déterminisme* au moins est un principe rationnel qui précède l'expérience, la domine et lui donne toute sa valeur. Il importe de ne pas le perdre de vue. M. Claude Bernard, en effet, n'affirme pas seulement que la science constate, par l'observation et l'expérience, la *simultanéité* des phénomènes et des circonstances au milieu desquelles ils apparaissent ; il admet encore leur liaison et leur dépendance nécessaire en vertu du principe de causalité. « L'esprit de l'homme, dit-il, ne peut concevoir un effet sans cause, de telle sorte que la vue d'un phénomène éveille toujours en lui une idée de causalité » (p. 88).

Mais si la raison précède l'observation et l'expérience, et si elle est le fondement nécessaire de la science, d'où vient que M. Claude Bernard s'efforce d'établir une séparation si radicale et si complète entre la métaphysique et la science expérimentale? Sans doute, il ne faut pas confondre ce qui est distinct, sans quoi on tomberait dans la confusion, qui est la négation même de la science ; mais la distinction doit-elle aller jusqu'à la séparation? La séparation n'aura-t-elle pas pour effet de mutiler la vérité, d'ébranler la base même et le principe de la méthode expérimentale, et d'arrêter ou de fausser le progrès scientifique? Ce résultat sera inévitable si, en réalité, l'objet de la métaphysique est inséparable, par certains points, de l'objet auquel doit être appliqué le procédé expérimental.

Or, il en est ainsi. Les sciences physiques, dans l'acception rigoureuse des termes, sont purement expérimentales, et elles ont pour objet propre les phénomènes qui se produisent dans les corps. Elles classent les faits observés et elles formulent les lois que leur révèle

l'expérience. Mais la nature de ces corps, leur inertie, les forces auxquelles ils obéissent, la divisibilité de la matière, son étendue, sa réalité, sont autant de questions qui appartiennent à la métaphysique, et dont la solution importe au plus haut degré aux sciences naturelles. L'analyse chimique, si déliée et si pénétrante qu'on la suppose, ne saurait les résoudre, et cependant elle vient s'y heurter sans cesse. Le chimiste, le physicien, le physiologiste reçoivent nécessairement du métaphysicien les notions des corps, de la quantité, de la vie, et c'est à la lumière de ces principes qu'ils marchent dans les voies de l'observation et de l'expérience. L'histoire des sciences ne permet pas de douter de l'influence exercée sur leur formation et leur progrès par les hautes spéculations de la métaphysique. On sait le rôle important et souvent décisif qu'ont rempli dans l'évolution scientifique de ces derniers siècles l'atomisme de Descartes et de Newton, le dynamisme de Leibnitz, de Boscowich et de Kant, l'animisme de Stahl, le vitalisme de Barthez et le matérialisme de Broussais. Séparer les sciences de la métaphysique et affirmer leur indépendance absolue, c'est donc nier la métaphysique et ôter aux sciences leur base, leur premier moteur et leur lumière. Que fait de plus le positivisme! Il déclare ignorer la métaphysique, et il procède sans en tenir compte. Mais la raison se refuse à cet isolement, à cette séparation de ce qui doit rester uni. Aussi, malgré l'incontestable talent avec lequel M. Claude Bernard expose sa théorie de l'observation et de l'expérience, il ne porte point dans l'esprit cette conviction, fruit de la vérité complète, qui satisfait la raison et lui donne le sentiment d'une entière sécurité. L'intelligence ne se résigne point à ces limites que l'on prétend imposer à son essor, et quand la jouissance causée par la description si nette, si lumineuse que M. Claude Bernard fait du procédé expérimental, devient moins vive et laisse à l'esprit la liberté de se rendre compte, il sent qu'il hésite, et il réserve son adhésion. La première impression est un juste hommage rendu au talent de l'écrivain; mais bientôt la vérité rappelle ses droits. sans que l'admiration la plus légitime parvienne à les faire oublier,

Je m'étonnerais de l'empressement avec lequel M. Claude Bernard exclut la métaphysique de la science, si je ne me souvenais qu'une dée préconçue domine tout le livre, d'ailleurs si remarquable, de l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*.

Cette idée est toujours présente à l'esprit du savant auteur, et, sans qu'il s'en aperçoive peut-être, elle l'entraîne et lui fait commettre ces fautes qu'il reproche si sévèrement aux scolastiques. M. Claude Bernard prétend prouver que la médecine est une science au même titre que la physique et la chimie; telle doit être la conclusion de tout son livre. De là vient qu'il s'applique, sans tenir plus de compte

de ses propres principes que de la réalité des choses, à exclure du domaine de la science tout ce qui se distingue du phénomène et de ses conditions matérielles et sensibles. Si on perd de vue la conclusion que le savant professeur s'est imposée d'avance, on ne s'explique pas comment un esprit si net et si ferme, après avoir montré que la raison est partout et toujours le criterium essentiel et fondamental, exclut de la science l'élément rationnel ou métaphysique, celui sans lequel la science, loin de pouvoir se constituer, ne peut pas même se concevoir. C'est pourquoi j'ai voulu tout d'abord signaler cette cause des oppositions et des contradictions que l'on remarque dans le livre de M. Claude Bernard, et qui permettent à des écoles si diverses de revendiquer son témoignage et son appui. Libre de ses préoccupations d'école et de système, M. Claude Bernard obéit au véritable esprit philosophique, et il rend hommage à la supériorité et à la nécessité de l'élément rationnel en le montrant au point de départ de l'évolution scientifique comme le principe de la méthode expérimentale ; mais aussitôt qu'il recherche l'objet auquel doit être appliquée cette méthode, c'est-à-dire dès qu'il présuppose la définition de la science médicale, il sacrifie tout à la nécessité qu'il s'est imposée de confondre les sciences biologiques avec les sciences physico-chimiques, et il affirme que l'expérience qui tire toute sa valeur de l'élément rationnel ne touche par aucun point à la métaphysique.

III

C'est ainsi que M. Claude Bernard a été conduit à formuler ce principe du *déterminisme* qu'il proclame le principe absolu des sciences expérimentales (p. 94). Qu'est-ce, en effet, que ce principe du *déterminisme?* C'est le rapport nécessaire et absolu qui existe entre les phénomènes et leurs causes matérielles et immédiates. Si ce rapport est saisissable pour l'expérimentateur, le phénomène est *déterminable* et il appartient à la science ; si, au contraire, ce rapport ne peut apparaître, le phénomène est *indéterminable*, et il doit être rejeté du domaine scientifique, car notre raison ne saurait admettre l'*indéterminable*, attendu que ce ne serait rien autre chose que d'admettre le merveilleux, l'occulte, le surnaturel qui doivent être absolument bannis de toute science expérimentale (p. 313).

Or, tel qu'il vient d'être défini, le *déterminisme* n'est qu'une application exclusive, une limitation arbitraire du principe de causalité. Si l'éminent professeur n'avait voulu énoncer, en le plaçant à

la base de la science expérimentale, que ce principe essentiel de la raison : *Il n'y a pas d'effet sans cause*, de telle sorte que la vue d'un phénomène éveille toujours une idée de causalité (p. 56), qu'avait-il besoin d'introduire une expression nouvelle dans la langue philosophique? M. Claude Bernard observe qu'on se sert quelquefois du mot *fatalisme* pour exprimer ce qu'il entend par *déterminisme ;* mais cependant il a adopté ce dernier terme comme plus convenable (p. 119). Je le conçois, à cause des exigences de la conclusion à laquelle il faut aboutir. Le terme de *fatalisme* exprime le rapport nécessaire qui existe entre le phénomène et les circonstances au milieu desquelles il apparaît ; mais il ne dit point si ce rapport est une relation de causalité ou de simple succession, ou de simultanéité. M. Claude Bernard ne pouvait donc l'adopter. Mais le terme de causalité ne lui convenait pas davantage, parce qu'il exprime une idée d'activité efficiente qui emporte l'esprit bien au delà du fait et de ses conditions matérielles et immédiates, où la conclusion de tout le livre doit cependant le montrer enfermé. Voilà pourquoi, si je ne me trompe, M. Claude Bernard a préféré cette expression nouvelle de *déterminisme*. Ce terme, parce qu'il indique le rapport de dépendance qui ne permet pas de séparer le phénomène de ses conditions, exprime, en permettant les restrictions imposées par les nécessités de la conclusion, l'élément rationnel qui est le principe du procédé expérimental ; mais parce qu'il ne caractérise pas ce rapport de dépendance, il supprime par avance le recours naturel et nécessaire de la science à la métaphysique. La substitution du principe du *déterminisme* au principe de causalité doit donc faire croire à un changement et à une altération dans les idées. C'est ce que je vais constater.

Le principe de causalité est d'une évidence absolue, et il s'impose irrésistiblement à l'esprit. C'est le fond même de la raison. Il est le lien mystérieux qui rattache tous les êtres les uns aux autres, en les embrassant dans les anneaux multiples de la chaîne indestructible des effets et des causes. Montant des profondeurs de l'être et s'épanouissant dans l'infinie variété des choses et des phénomènes, le principe de causalité manifeste l'unité du monde et en fait éclater à nos yeux la beauté et l'harmonie. Il rapproche ce qui est éloigné, il unit ce qui est séparé. C'est son application qui fait pressentir à l'esprit des existences qui ne sont révélées ni aux sens ni à l'imagination, et on peut dire qu'il est le prophète de la science, puisqu'il étend nos connaissances bien loin au delà de nos moyens d'investigation directe. Il entraîne l'esprit sans lui permettre de s'arrêter aux phénomènes et à leurs conditions matérielles et immédiates, ne lui laissant point de repos jusqu'à ce qu'il se trouve en face de la véritable cause, de la cause active et productrice. Or, est-ce ainsi que

M. Claude Bernard permet d'entendre le *déterminisme* qu'il proclame le principe absolu de la science expérimentale ? Que le lecteur en juge : « Ce que nous appelons la cause prochaine d'un phénomène n'est rien autre chose que la condition physique et matérielle de son existence ou de sa manifestation » (p. 112). Les conditions *physiques* et *matérielles* du phénomène, voilà tout ce qu'implique ce nécessaire, cet unique principe du *déterminisme*. Est-il possible d'y reconnaître le principe de causalité ? Si l'investigation ne va pas au delà du *déterminisme*, l'esprit est arrêté violemment avant qu'il ait pu appliquer l'idée de causalité, et il éprouve quelque chose de semblable à l'impression produite par un mouvement qui ne s'achève pas ou une mélodie qui reste suspendue. Les conditions d'un phénomène n'en sont pas, à proprement parler, la cause réelle et efficiente. Les conditions permettent à la cause d'agir et de produire le phénomène, mais sans rendre cette cause visible et saisissable comme elles le sont elles-mêmes. La *détermination* des phénomènes et de leurs conditions matérielles et immédiates ne satisfera donc point l'esprit, d'autant moins que ces conditions sont des phénomènes qui doivent à leur tour être *déterminés*. Je n'en doute pas, M. Claude Bernard a voulu conserver le principe de causalité et en faire, sous le nom de *déterminisme*, le point d'appui de sa méthode ; mais les exigences de sa conclusion le lui ont fait mutiler au point que, avec l'école positiviste, il s'enferme dans le fait matériel et s'interdit de rien voir et de rien connaître au delà.

Je pourrais faire remarquer que la notion même, l'idée du *déterminisme* appartient à ce que M. Claude Bernard appelle l'ordre des notions intérieures, subjectives et conscientes, qui n'ont point d'application en dehors de cet ordre, et qu'ainsi il se contredit en l'affirmant ; mais il n'est pas nécessaire que j'insiste sur une contradiction qui est évidente, et je me hâte de signaler une autre inconséquence non moins grave.

IV

Ce qui fait de la théorie du procédé expérimental développée dans l'*Introduction*, l'une des conceptions philosophiques de notre temps les plus remarquables et les plus dignes d'attention, c'est le rôle principal et essentiel attribué, dans le mouvement scientifique, à l'intuition, à l'idée, à l'énergie propre de l'intelligence, à l'activité native de la raison. Il est juste de remarquer, avec M. E. Caro, que c'est l'un des points par lesquels M. Claude Bernard, s'il veut être

conséquent, se sépare le plus complétement de l'école positiviste. Selon sa théorie, la virtualité de l'esprit ne se développe point par son seul effort et par une évolution qui ne soit que l'épanouissement spontané de ce qu'elle est en elle-même; elle a besoin d'être excitée par le phénomène qui la provoque en offrant un objet à son activité. Mais elle est supérieure à ce phénomène dont elle s'empare pour se vérifier en lui et pour déterminer la loi de sa manifestation. Selon M. Claude Bernard, l'idée qui jaillit dans l'intelligence sous le choc des faits n'acquiert la certitude scientifique que par la confrontation avec ces mêmes faits, sans qu'elle puisse s'étendre au delà. Le phénomène excite, éveille l'idée sans laquelle il resterait lui-même une lettre morte, de même que sans lui l'idée se perdrait inaperçue et inconsciente, comme les rayons du soleil dans les ténèbres des espaces vides. N'est-ce pas ce que les scolastiques prétendaient en disant : *Nihil est in intellectu nisi prius fuerit in sensu.* On dirait que l'esprit humain porte en lui-même, sans en avoir d'abord conscience, les linéaments du plan de la création et comme un dessin rudimentaire des êtres qu'elle comprend. Pour que ces linéaments apparaissent, pour que ce dessin devienne visible, il est nécessaire et il suffit que le phénomène les éclaire et, en quelque sorte, rende la conscience attentive.

On comprend qu'il en soit ainsi, que le sujet soit préparé à la connaissance de l'objet, quand on admet que l'esprit humain et la nature entière n'ont qu'un seul et même auteur, cette intelligence toute-puissante et créatrice qui a pu établir une correspondance réelle entre le fond de la raison et ces idées dont l'univers n'est que la réalisation. Alors il est vrai de dire que l'homme est un *microcosme*, un abrégé, un raccourci, il est vrai, mais une image fidèle du monde. De là vient cette disposition remarquée par M. Claude Bernard, qui porte chaque homme à se faire de prime abord des idées sur ce qu'il voit, et à interpréter les phénomènes de la nature avant de les connaître par expérience. Mais le judicieux observateur ne définit point cette idée que l'homme se fait des choses par anticipation, et il n'en indique pas l'origine, Dieu, non plus que l'âme, n'étant pas nommé une seule fois dans son livre, malgré les exigences du principe de causalité. C'est assez toutefois qu'il admette des idées auxquelles correspondent les réalités objectives pour que je ne comprenne plus ni pourquoi ni comment il veut enfermer la science dans les limites du phénomène. L'idée réside dans l'intelligence comme dans son sujet nécessaire, et c'est l'énergie, la virtualité de cette intelligence qui fait apparaître l'idée en présence et à l'occasion du phénomène auquel elle se rapporte. C'est un signe et un effet de l'imperfection et de la faiblesse de l'esprit humain que ses idées ne naissent de sa

virtualité qu'en présence des faits, et qu'elles aient besoin de leur contrôle incessant au moyen de l'expérience. Mais n'y a-t-il pas contradiction à nier que l'idée, quand elle a été éclairée et précisée par le phénomène qui l'a fait naître de l'énergie de la raison, répande dans l'esprit une lumière au sein de laquelle s'épanouissent les conséquences qu'elle renferme et apparaissent les idées qui lui sont connexes? Et cependant c'est ce que nie M. Claude Bernard quand il nie que le raisonnement expérimental puisse dépasser le phénomène et ses conditions matérielles et immédiates.

V

En s'enfermant ainsi dans les limites du fait matériel, le savant auteur se met dans la nécessité de méconnaître un autre principe essentiel de la raison, à savoir la stabilité et l'universalité des lois de la nature. Ces deux éléments sont impliqués dans la notion de loi; M. Claude Bernard le reconnaît en termes suffisamment explicites. Affirmant de nouveau ce qu'il entend par *déterminisme*, et disant pourquoi il adopte ce terme plutôt que celui de fatalisme, il ajoute : « Si l'expérimentateur est bien pénétré de la vérité de ce principe (le *déterminisme*), il excluera de ses explications toute intervention du surnaturel; il aura une foi inébranlable dans l'idée que des lois fixes régissent la science biologique » (p. 119). Et plus loin : « Il suffit qu'un phénomène se soit montré une seule fois avec une certaine apparence pour admettre que, dans les mêmes conditions, il doive se montrer toujours de la même manière » (p. 245). Cependant ce n'est qu'avec réserve et en hésitant, que j'attribue au savant professeur la foi à la stabilité et à l'universalité des lois de la nature comme à une donnée essentielle de la raison. En effet, ce principe, dans son sens absolu et vrai, est inconciliable avec les appréciations et les jugements que M. Claude Bernard émet sur les évolutions et les progrès de la vérité scientifique, aussi bien qu'avec sa théorie sur la science qu'il enferme dans le phénomène et ses conditions matérielles. Sur ces divers points il s'est expliqué à plusieurs reprises, et sa pensée ne varie pas. « Il ne faut croire à nos observations, à nos théories que sous le bénéfice d'inventaire expérimental (p. 66). Quand nous faisons une théorie générale des sciences, la seule chose dont nous soyons certains, c'est que toutes ces théories sont fausses absolument parlant. Elles ne sont que des vérités partielles et provisoires. Elles ne représentent que l'état actuel de nos connaissances, et, par con-

séquent, elles devront se modifier avec l'accroissement de la science » (p. 63). La raison fondamentale de cette fausseté de toutes les théories scientifiques, dans le système de M. Claude Bernard, se trouve dans sa théorie de la science, dans cette affirmation qu'elle a pour objet uniquement le phénomène et ses conditions matérielles. En effet, le phénomène ne renferme rien que lui-même, et il ne représente rien de plus; les théories auxquelles il sert de point d'appui ne peuvent donc le dépasser lui-même. C'est ce que M. Claude Bernard expose en ces termes : « Une vérité objective et inconsciente, empruntée à l'observation ou à l'expérience, n'est jamais que relative au nombre d'expériences et d'observations qui ont été faites. Si jusqu'à présent aucune observation n'a démenti la vérité en question, l'esprit ne conçoit pas pour cela l'impossibilité que les choses se passent autrement. De sorte que c'est toujours par hypothèse qu'on admet le principe absolu (p. 53). Le précepte général qui est une des bases de la méthode expérimentale est le doute, et il s'exprime en disant que la conclusion de notre raisonnement doit toujours rester dubitative quand le principe ou le point de départ n'est point une vérité absolue. Or, il n'y a de vérité absolue que pour les principes mathématiques; pour tous les phénomènes naturels, les *principes desquels* nous partons, de même que les conclusions auxquelles nous arrivons, ne représentent que des vérités relatives. L'écueil de l'expérimentateur consistera donc à croire connaître ce qu'il ne connaît pas, et à prendre pour des vérités absolues des vérités qui ne sont que relatives. De sorte que la règle unique et fondamentale de l'investigation scientifique se réduit au doute, ainsi que l'ont déjà proclamé d'ailleurs de grands philosophes » (p. 86).

Je le demande, comment concilier ces affirmations qui découlent de la théorie de M. Bernard sur la science, avec la foi inébranlable à la stabilité et à l'universalité des lois de la nature? Il faut renoncer à ces idées de stabilité et d'universalité, et dire que l'esprit de l'homme n'est point destiné à connaître la vérité et à en jouir, et que la recherche qu'il en fait avec tant d'ardeur est un mouvement stérile qui se continuera toujours pour ne jamais aboutir. Telle paraît être, en effet, la pensée de M. Cl. Bernard sur la valeur des résultats scientifiques du procédé expérimental : des faits à soumettre à l'expérience, et des théories nécessairement fausses et à recommencer toujours.

VI

Cette appréciation de la science n'implique-t-elle pas nécessairement le scepticisme? Je ne veux pas le rechercher; il me suffit de montrer qu'elle aura les mêmes effets dissolvants sur l'esprit humain. En offrant aux efforts de la raison un but toujours inaccessible n'éteindra-t-on pas son ardeur? Des vérités partielles et provisoires, comme parle M. Cl. Bernard, peuvent-elles paraître longtemps un objet digne de la persévérante application de l'intelligence et des austères travaux de la pensée? C'est la vérité elle-même qui nous intéresse (p. 389); mais comment nous intéressera-t-elle encore, si nous admettons qu'elle échappe éternellement à nos poursuites? Il est vrai que, selon M. Cl. Bernard, le savant monte toujours en cherchant la vérité; s'il ne la trouve jamais tout entière, il en découvre nécessairement des fragments très-importants, et ce sont précisément ces fragments qui constituent la science (p. 389). Qu'est-ce qu'un fragment de vérité? Évidemment ici M. Cl. Bernard est plus que jamais sous l'influence de son idée préconçue qu'il n'y a pas d'autre science que celle des phénomènes et de leurs conditions matérielles, et que ces phénomènes et ces conditions sont toute la vérité, qui peut être fragmentaire comme eux. Mais est-ce la découverte de quelques fragments de vérité qui a fait goûter à M. Cl. Bernard ces nobles joies, dont il dit avec un accent si convaincu qu'elles sont les plus vraies que l'esprit de l'homme puisse ressentir? Si la possession de la vérité que nous avons découverte ne satisfait point notre désir de connaître, mais, au contraire, le rend plus vif et plus ardent, c'est que notre raison finie et bornée ne saurait arriver immédiatement à la vérité première, ni l'embrasser et la comprendre, malgré l'attraction irrésistible qu'elle exerce sur nous. C'est pourquoi nous tendons, par un effort sans cesse renouvelé, à nous élever graduellement vers ce foyer central et unique de la lumière, en remontant toujours la chaîne des effets et des causes, des conséquences et des principes. Mais la vérité que nous avons découverte ne nous paraît ni fragmentaire ni incomplète; elle nous fait voir seulement qu'il y a encore d'autres découvertes à faire, et elle augmente notre ardeur de toute la jouissance qu'elle nous a fait goûter, de toute l'espérance qu'elle nous a fait concevoir. Au contraire, si les idées de M. Cl. Bernard sur la science venaient à prévaloir, elles détourneraient infailliblement les esprits de la voie où il les invite à entrer, et où lui-même a fait des découvertes si propres

à faire croire que le but du travail scientifique n'est point toujours inaccessible; ses théories auraient pour effet d'éteindre le feu sacré de la science dans les âmes en qui ses exhortations et ses exemples l'auraient allumé.

Le critique que j'ai déjà plusieurs fois cité, M. E. Caro, dans un article du plus vif intérêt sur les *Mœurs littéraires du temps* (*Revue des Deux Mondes*, 1er mars 1867), n'hésite pas à attribuer à ces théories si répandues de la vérité progressive et de la science qui se forme toujours pour ne s'achever jamais, les tristes progrès de l'indifférence publique pour les travaux sérieux de l'esprit. Je le prie de me permettre de reproduire ici ses observations ; on ne saurait ni mieux penser ni mieux dire : « Quand les conclusions et les grands résultats sont niés systématiquement ; quand on substitue à l'espoir d'un repos dans la possession de la vérité la poursuite laborieuse d'un but qui fuit toujours et l'agitation d'une recherche qui ne doit pas aboutir, ce qui paraît au savant digne encore de ses efforts ne mérite plus aux yeux de la foule, même intelligente, une heure de peine. L'humanité ne comprend point ce plaisir supérieur des délicats : chercher pour ne trouver jamais ; elle n'estime l'effort qu'à son résultat, et quand on lui enseigne que la science est condamnée par les lois mêmes et les limites de la raison à ne pas dépasser la sphère du probable et du provisoire, elle se détourne de la science et va chercher ses consolations ailleurs. La vérité approximative, la vérité relative, toutes ces ombres de vérités trompeuses qui ne sont qu'un mélange d'être et de néant, ne lui inspirent que le découragement d'abord, puis, par un enchaînement nécessaire, le goût des plaisirs faciles. Illusions pour illusions, celles-ci ont quelque chose de plus réel ; la sensation est bien quelque chose après tout. On peut bien la sacrifier à des réalités d'un ordre plus élevé, mais pourquoi la sacrifier à des chimères? La vérité absolue mérite que l'on travaille pour elle, mais il ne faut pas moins que cela pour exiger de nous la privation volontaire des joies que la nature met à la portée de nos mains et de nos cœurs. D'ailleurs la vie n'attend pas, il faut faire son choix, et on le fait à la hâte. Dès que la lumière des idées a pâli, il y en a une autre dont la vivacité redouble en nous, celle des sens, et c'est par elle que la foule se laisse guider, insouciante des choses de l'esprit par découragement plutôt que par haine de la vérité... Si la grande curiosité est éteinte parmi nous, n'est-ce pas en partie la faute de cette école qui ne nous présente dans le spectacle des systèmes que les formes changeantes de l'erreur? Comment une pareille philosophie pourra-t-elle inspirer les espoirs magnanimes, les dévouements héroïques à la science du relatif, les enthousiasmes sublimes pour les formes passagères de

l'éternelle illusion? Quelques penseurs solitaires sont capables, je le sais, de ce dévouement à une science qui nous trompe toujours. L'humanité n'est pas capable de cet héroïsme ; il ne faut pas l'attendre d'elle. »

VII

L'interprétation qu'il donne du *déterminisme* en tant que caractère scientifique des faits, amène M. Cl. Bernard à parler incidemment des faits surnaturels et à les apprécier au point de vue de la science. Pour l'expérimentateur, le miracle, la révélation sont des faits *irrationnels* dont il ne tient pas compte et que la raison doit même lui faire repousser comme des faits non scientifiques (p. 95). Ils doivent être absolument bannis de toute science expérimentale (p. 313). J'en demande pardon à l'éminent écrivain, mais ce jugement qu'il porte des faits surnaturels renferme presque autant d'erreurs que de mots, et il offre un exemple frappant du danger des idées préconçues quand, au lieu de chercher à les vérifier, on prétend les imposer comme moyens de vérification. En effet, qui donc a jamais conçu le miracle comme un fait *indéterminable*, c'est-à-dire comme *un fait sans cause?* Sans doute, il ne se produit point dans un rapport de dépendance avec les circonstances ou conditions immédiates et matérielles au milieu desquelles il apparaît, mais son concept implique l'intervention d'une cause supérieure dont l'action est indiquée par l'absence des conditions nécessaires à l'action de la cause immédiate et naturelle. Si les conditions elles-mêmes étaient causes, s'il n'y avait pas d'autres causes actives et efficientes que ces conditions ou causes simplement *permissives*, sans doute le miracle serait *indéterminable*, puisqu'il est supposé produit au dehors et indépendamment de ces conditions, et par conséquent il ne pourrait être compris scientifiquement. Bien plus, il ne pourrait être compris en aucune façon : il faudrait renoncer à l'euphémisme de M. Cl. Bernard et dire hardiment que le miracle n'est pas seulement *irrationnel*, mais contraire à la raison. Or, cette appréciation du fait miraculeux suppose l'évidence du *déterminisme*, c'est-à-dire qu'il n'y a pas d'autres causes du phénomène que ses conditions matérielles et immédiates. M. Claude Bernard insiste sur cette interprétation du principe de causalité, mais sans jamais essayer de la prouver. Les positivistes seuls et les matérialistes l'accepteront, tandis que la conscience et la raison ne cesseront de protester. D'ailleurs que penser d'une doctrine qui soumet toutes les idées, toutes les théo-

ries au contrôle, à la vérification des faits et qui oblige en même temps à tenir tout une classe de faits pour non avenus? M. Claude Bernard encourt ici le reproche qu'il fait aux scolastiques de supprimer les faits quand ils ne s'accordent pas avec leurs déductions. Au surplus, qui a jamais prétendu que les faits miraculeux relèvent de la méthode expérimentale, et que la révélation doit être le point de départ et la règle de la science de la nature? Je n'ai jamais ouï dire que les médecins aient songé, pas même aux plus beaux temps de la scolastique, à étudier les miracles de l'Évangile pour se rendre habiles dans l'art de guérir, ni que les laboureurs aient cherché à surprendre dans le miracle de la multiplication des pains le secret de s'assurer toujours des moissons abondantes. Laissons donc les miracles dans la sphère à laquelle ils appartiennent, et ne les nions point parce qu'ils ne peuvent entrer dans la catégorie des faits naturels scientifiques. Nous y serions d'autant moins autorisés qu'ils sont soumis, comme les faits naturels, à la raison, au moins en ce qu'elle les rapporte les uns comme les autres au grand principe de causalité.

VIII

Une autre conséquence du principe du *déterminisme* qu'il importe de signaler et d'apprécier, c'est la théorie de M. Claude Bernard sur la nature et la réalité des forces et des choses. Le mot force n'est qu'une abstraction *dont nous nous servons* pour la commodité du langage. Pour le mécanicien, la force est le rapport du mouvement à sa cause; pour le physicien, le chimiste, le physiologiste, c'est *au fond de même* (p. 114). Il n'y a aucune réalité objective dans les mots vie, mort, santé, maladie (p. 115). L'attraction n'est qu'une idée abstraite (p. 129); la manifestation de cette force exige la présence de deux corps; s'il n'y a qu'un corps nous ne concevons pas l'attraction (*ibid.*). Il est impossible de supposer un corps absolument isolé dans la nature; il n'aurait plus de réalité, parce que dans ce cas aucune relation ne viendrait manifester son existence (p. 122). Si par la pensée nous isolons un corps d'une manière absolue, nous l'anéantissons par cela même; et si nous multiplions, au contraire, ses relations avec le milieu extérieur, nous multiplions ses propriétés (p. 128). Ainsi la force n'est qu'un mot, le phénomène seul existe avec ses conditions matérielles, et c'est la seule chose que l'esprit humain puisse étudier et connaître (p. 115). M. Claude Bernard ayant admis que les conditions matérielles et immédiates du

phénomène en sont la seule et véritable cause, il est nécessaire qu'il n'admette plus rien au delà de ces conditions. Puisque toute action doit leur être rapportée, comment concevoir en dehors d'elles un principe d'action, une force quelconque? Évidemment elles sont à elles seules toute la réalité active de la nature. Il y a plus, ces conditions seules sont réelles; en dehors d'elles rien n'existe et ne peut exister. Or ces conditions ne sont rien autre chose que des relations manifestant l'existence des êtres, de telle sorte qu'un corps absolument isolé dans la nature n'aurait plus de réalité. Oui, si le *déterminisme* est un principe vrai. Mais qui croira, par exemple, que la force d'attraction n'est rien, sinon la relation de la masse et de la distance des corps sur lesquels elle agit? Il faudra bouleverser toutes les règles du langage avec celles de la raison, si l'idée et le mot de force ne représentent rien d'antérieur et de supérieur à l'acte qui a révélé cette force. Je ne vois pas la force d'attraction, c'est vrai, mais je vois son action, et cela me suffit pour que je sache qu'elle existe et que je puisse la nommer, non selon son essence ou sa nature qui m'échappe, mais selon ses effets qui sont soumis à mes investigations. N'admettant que ce qu'il voit et la vision n'étant qu'une relation qui est la condition de la réalité et de l'existence de ses termes, M. Claude Bernard est amené à dire qu'il n'existe rien en dehors de ces relations. Que les relations soient la manifestation nécessaire de l'existence des êtres inconscients, je le reconnais; mais qu'elles soient la condition de leur réalité, personne ne l'admettra. En quoi implique-t-il qu'un corps, qu'un élément matériel existe seul, et par conséquent sans relations? Il ne sera pas connu, mais il existera. Il implique, au contraire, que des relations manifestent une réalité qui ne les précède point, car il implique que des relations donnent la réalité aux termes qui les constituent elles-mêmes. Tel est le danger que l'on court quand on s'écarte des principes fondamentaux de la raison, que les plus fermes esprits eux-mêmes ne se préservent plus ni des plus graves erreurs ni des contradictions les plus étranges. M. Claude Bernard en est un éclatant exemple. Il ne veut rien admettre de réel que le phénomène et ses conditions matérielles et immédiates, et il érige son affirmation en principe sous le nom de *déterminisme*, arrêtant ainsi le principe rationnel de causalité aux limites du fait sensible. Par un juste retour, en vertu des nécessités inflexibles de la logique, il est amené à dire que les faits sensibles ne sont que des relations au delà desquelles il n'y a rien, ni force ni réalité des êtres. Pour avoir mutilé un principe rationnel, M. Claude Bernard est entraîné à ne plus reconnaître que des apparences, bien au delà du matérialisme de l'école positiviste, jusqu'aux limites du nihilisme pur. Qu'on ne s'en étonne pas;

comme le dit si justement M. Claude Bernard, tout dérive de l'idée; si l'idée fondamentale est fausse, il est nécessaire que l'on aboutisse à des erreurs imprévues ou à des contradictions condamnées d'avance.

IX

M. Claude Bernard se persuade que la méthode expérimentale, telle qu'il la décrit et veut l'expliquer, aura pour effet de diminuer « de plus en plus l'orgueil de l'homme en lui prouvant chaque jour que *les causes premières, ainsi que la réalité objective des choses*, lui seront à jamais cachées, et qu'il ne peut connaître que des relations, ce qui est le but unique de toutes les sciences » (p. 50, 77). L'éminent professeur se fait une complète illusion sur le résultat moral de l'emploi de sa méthode; ce résultat sera tout autre qu'il ne le pense. En effet, M. Claude Bernard n'a-t-il pas écrit ce qui suit : « La science du présent est nécessairement au-dessus de celle du passé, et il n'y a aucune espèce de raison d'aller chercher un accroissement de la science moderne dans la connaissance des anciens. Leurs théories nécessairement fausses, puisqu'elles ne renferment pas les faits découverts depuis, ne sauraient avoir aucun profit réel pour les sciences actuelles (p. 249). La littérature scientifique utile est donc surtout la littérature scientifique des travaux modernes, afin d'être au courant du progrès scientifique, et encore ne doit-elle pas être poussée trop loin, car elle dessèche l'esprit, étouffe l'invention et l'originalité scientifique. Mais quelle utilité pourrions-nous retirer de l'exhumation de théories vermoulues ou d'observations faites en l'absence de moyens d'investigation convenables (p. 259)? La science active expérimentale se développe dans les laboratoires, et elle ne réside point dans les livres ni dans l'interprétation des écrits des anciens » (*ibid.*, 17). Il s'ensuit que la science ne sera jamais en possession de tous ses éléments, qu'elle sera toujours à recommencer pour chaque esprit, au moins en ce sens que les faits devront être de nouveau vérifiés pour servir, avec les faits récemment observés, à substituer des théories encore incomplètes aux théories vermoulues des anciens. De la base au sommet, ou plutôt, puisque la pyramide de la science ne sera jamais achevée, de la base à l'assise la plus élevée, la science sera toujours à reconstruire, et toujours elle sera une œuvre exclusivement personnelle. Il n'y aura plus de tradition scientifique. Les savants ne se passeront plus de main en main le flambeau toujours brillant de la science ; chacun d'eux devra le relever et le rallumer au foyer de son expérience personnelle. Je

le demande, une pareille théorie laissera-t-elle subsister dans l'âme cette modestie intellectuelle, cette réserve de la raison que l'on regarde justement comme l'effet et le signe du véritable esprit scientifique? On pourrait déjà signaler plus d'un symptôme alarmant de cet orgueil de la raison, soit dans les prétentions d'une science qui n'estime qu'elle-même, soit dans les allures d'une critique qui entend juger de haut les plus beaux génies dont s'honore l'humanité. Ici je dirai volontiers avec M. Claude Bernard que ce n'est pas dans les livres qu'il faut faire cette étude morale, mais sur le vif, en quelque sorte, en prêtant l'oreille aux enseignements donnés au public et en suivant du regard la jeunesse des écoles dans la voie où on l'engage. Je doute que l'oubli et le dédain du passé aient jamais été aussi complets, et qu'à aucune autre époque l'orgueil scientifique ait été aussi prodigieusement exalté. La vérité est que les théories contemporaines, et en particulier celles de l'*Introduction*, abaissent la *science* en limitant son objet aux phénomènes et à leurs causes matérielles et immédiates, et en la déclarant impuissante à connaître les essences et les causes. Mais aussi elles exaltent infailliblement l'orgueil de l'esprit, et elles tendent à infatuer la raison d'elle-même, en faisant de la science une œuvre absolument individuelle, indépendante du passé qui ne peut rien pour son accroissement, et du présent dont les expériences et les théories ne doivent être admises que sous bénéfice d'inventaire.

X

Il me reste maintenant à dire comment M. Claude Bernard applique à la médecine la méthode expérimentale. Cette application de la théorie achèvera de dissiper les doutes qui pourraient rester encore sur la véritable pensée du savant professeur et sur les tendances réelles de ses doctrines.

L'analyse expérimentale étant le seul moyen que nous ayons de découvrir et de prouver la vérité dans les sciences, et le *déterminisme* absolu des phénomènes, dont nous avons conscience *a priori*, étant le seul criterium ou le seul principe qui nous dirige et nous soutienne (p. 95), il s'ensuit que la science de la médecine n'a d'avenir qu'autant que les phénomènes qu'elle étudie rentrent exactement dans la catégorie des faits de la physique et de la chimie. M. Claude Bernard n'a pas hésité à le dire nettement et sans réticence. « Je me propose d'établir que la science des phénomènes de la vie ne peut avoir d'autre base que la science des phénomènes des corps bruts, et qu'il n'y

a sous ce rapport aucune différence entre les principes des sciences biologiques et ceux des sciences physico-chimiques (p. 103). Il y a un déterminisme absolu dans tout phénomène vital ; dès lors il y a une science biologique (p. 111). Il faut donc recourir à une étude analytique successive des phénomènes de la vie, en faisant usage de la même méthode expérimentale qui sert au physicien et au chimiste pour analyser les phénomènes des corps bruts. Les difficultés qui résultent de la complexité des phénomènes des corps vivants se présentent uniquement dans l'application de l'expérimentation, car, au fond, le but et les principes de la méthode restent toujours exactement les mêmes » (*ibidem*).

Ici M. Claude Bernard ne se dissimule pas qu'il heurte de front la persuasion commune. « Pour tout le monde, dit-il, un corps vivant diffère essentiellement dès l'abord d'un corps brut au point de vue de l'expérimentation. Le corps brut n'a en lui aucune spontanéité... Le corps vivant... possède un mouvement incessant, une évolution organique *en apparence spontanée* et constante, et, bien que cette évolution ait besoin des circonstances extérieures pour se manifester, elle en est cependant indépendante dans sa marche et sa modalité. Ce qui le prouve, c'est qu'on voit un être vivant naître, se développer, devenir malade et mourir, sans que cependant les conditions du monde extérieur changent pour l'observateur » (p. 166).

Telle est la difficulté. En la formulant, M. Claude Bernard fait déjà pressentir sa réponse, et il la prépare. Elle est tout entière dans ce mot : « L'évolution du corps vivant est, *en apparence*, spontanée.» Voyons comment il la développe.

« La vie a son essence primitive dans la force de développement organique, force qui constituait la nature médicatrice d'Hippocrate et l'*archeus faber* de van Helmont. Mais, quelle que soit l'idée que l'on ait de la nature de cette force, elle se manifeste toujours concurremment et parallèlement à une des conditions physico-chimiques propres aux phénomènes vitaux » (p. 161). Il est vrai que les corps vivants paraissent doués de spontanéité ; mais « cette spontanéité n'est que le résultat de certain mécanisme de milieux parfaitement déterminés, et il est facile de prouver que les manifestations des corps vivants, aussi bien que celles des corps bruts, sont dominées par un *déterminisme* nécessaire qui les enchaîne à des conditions d'ordre purement physico-chimiques » (p. 105).

En effet, les corps bruts sont plongés dans le milieu cosmique général, et c'est uniquement des variations et des modifications du milieu que dépendent les phénomènes qui se produisent en eux. Cette dépendance est visible, et rien n'est plus facilement constaté par l'observateur que l'inertie des corps inorganiques, et l'indifférence phy-

sico-chimique où ils tombent dès qu'ils sont en équilibre stable avec le milieu extérieur ambiant. Mais, dit M. Claude Bernard, il n'en est pas ainsi des êtres vivants. « *Les particules intimes* de l'organisme ne manifestent leur activité vitale que par une relation physico-chimique nécessaire avec des milieux intimes que nous devons également étudier et connaître (p. 108). Tous les liquides circulants, la liqueur du sang et les fluides intra-organiques constituent ce milieu intérieur, véritable *produit de l'organisme*, d'autant plus perfectionné que l'organisation de l'être vivant est plus compliquée et comprend des éléments plus délicats. A mesure qu'on l'élève dans l'échelle des êtres vivants et que l'organisme devient plus parfait, le milieu organique se spécialise et s'isole, en quelque sorte, du milieu ambiant au moyen d'un mécanisme protecteur (p. 110). Il en résulte que les milieux intérieurs sont rarement modifiés par les variations du milieu extérieur général. Or, si c'est le milieu intérieur des êtres vivants qui est toujours en rapport immédiat avec les manifestations vitales, normales ou pathologiques, des éléments organiques (p. 109), il est naturel que les phénomènes vitaux nous paraissent spontanés, tandis qu'ils ne sont qu'indépendants des conditions ou circonstances extérieures. Il y a donc un *déterminisme* absolu dans tout phénomène vital. Dès lors il y a une science biologique, et, par conséquent, les études auxquelles nous nous livrons ne sont point inutiles » (p. 113).

XI

Je me persuade qu'aucun lecteur ne se laissera faire illusion par cette hypothèse des milieux intérieurs, *produits de l'organisme*, conditions de l'action vitale sans avoir la vie en eux-mêmes. En effet, que peut-on conclure de cette hypothèse? Que les conditions matérielles ou physico-chimiques de l'action vitale sont très-complexes, très-délicates, très-difficiles à déterminer, mais rien de plus. Cette hypothèse explique parfaitement comment les manifestations vitales sont, jusqu'à un certain point, indépendantes du milieu extérieur et de ses modifications ; mais elle ne contredit point, en ce qui concerne l'homme, un fait de conscience que M. Claude Bernard oublie et dont l'importance est décisive, et elle ne détruit point, en ce qui concerne le règne végétal et le règne animal, les faits qui établissent l'existence d'un principe vital distinct des forces physico-chimiques.

La confusion des conditions du phénomène avec sa cause, ou le principe du *déterminisme*, voilà ce qui conduit M. Claude Bernard à

nier la spontanéité des phénomènes vitaux, en s'appuyant sur la théorie des milieux. Il est incontestable que l'activité vitale ne se déploie que dans des conditions matérielles ou physico-chimiques déterminées ; mais, ainsi que je l'ai déjà observé, la condition qui *permet* le phénomène ne peut être confondue avec la cause qui le *produit*. Le volume d'un corps, la densité relative de son milieu ambiant, l'absence de tout obstacle interposé, telles sont les conditions de sa chute ; mais ces conditions, dans lesquelles se produit toujours le phénomène de la chute et sans lesquelles il ne s'effectue jamais, n'en sont point la cause efficiente : elle est tout entière dans un principe actif, dans une force que les apparences nous font appeler force de gravitation. La raison ne saurait concevoir les forces comme des virtualités diffuses s'exerçant en dehors de tout ordre, de toute loi, de toute condition. Elle ne les conçoit pas davantage comme des virtualités absolues, illimitées aussi bien dans leur puissance que dans leur objet. Seule la cause première et absolue rayonne dans l'immensité, sans rencontrer ni limites ni obstacles, se donnant à elle-même son objet et déterminant, dans l'ordre contingent, les règles et les lois selon lesquelles elle se manifeste. Mais les causes finies ne nous apparaissent que limitées dans leur objet et leur virtualité, et soumises dans leur activité à des lois ou conditions au dehors desquelles elles ne se révèlent point. Qui a jamais confondu les conditions de l'action avec l'énergie qui la produit ? Nulle part la distinction de la condition et de la cause n'est plus évidente que dans le phénomène de la vie de l'homme, quel que soit l'ordre auquel on le rapporte. Ces phénomènes n'apparaissent que dans des conditions déterminées de l'organisme et des milieux où il est plongé, et nous les voyons se produire dès que ces conditions sont réalisées. Voilà ce que nous apprennent l'observation et l'expérience. Mais en même temps la conscience nous atteste que si, dans des circonstances données, le phénomène est produit, ce n'est point par l'effet d'une virtualité inhérente à ces circonstances, mais par une énergie que ces conditions laissent libre de se développer et de se manifester. M. Claude Bernard le reconnaît au moment même où il s'efforce de le nier. « Sans doute, dit-il, il y a pour les êtres vivants une force spéciale qui ne se rencontre pas ailleurs, et qui préside à leur organisation, mais l'existence de cette force ne saurait rien changer aux notions que nous nous faisons des propriétés de la matière organisée, matière qui, une fois créée, est douée de propriétés physico-chimiques fixes et déterminées » (p. 353). Si cette force vitale, qui ne doit pas être un vain mot, ne change rien aux notions des propriétés physico-chimiques de la matière, pourquoi et comment celles-ci empêcheraient-elles de reconnaître celle-là et de constater son ac-

tion ? L'affirmation de l'habile physiologiste ne prévaudra point contre le témoignage de la conscience.

C'est qu'en effet l'homme n'est pas tout entier dans l'organisme, si parfait et si merveilleux qu'on le suppose ; il n'est pas tout entier non plus dans l'âme dont M. Claude Bernard, je veux le reconnaître, ne conteste pas l'existence, quoiqu'il ait pu écrire tout son livre sur la méthode de la science physiologique sans la nommer une seule fois, sans même y faire une fois allusion. L'homme, c'est l'âme et le corps unis substantiellement l'un à l'autre, vivant d'une seule et même vie dans une dépendance nécessaire et réciproque. C'est à cette unité que la conscience rend un irréfragable témoignage. Non, ce n'est ni la délicatesse ni la complexité des phénomènes physiologiques, ni leur dépendance des milieux intérieurs, qui nous oblige à les distinguer des phénomènes des corps bruts ; c'est l'âme répandant la vie dans le corps, pénétrant l'organisme de son énergie, s'en servant comme d'un instrument nécessaire et capable de réagir ; c'est l'âme ayant conscience d'elle-même dans ce corps qu'elle fait vivre, dans ces organes qu'elle rend actifs ; c'est l'âme qui s'affirme elle-même en affirmant la spontanéité des faits de la vie.

XII

La vie se révèle à des degrés différents dans le règne végétal, dans le règne animal et dans l'homme ; mais toujours elle se présente avec son caractère essentiel de spontanéité, et comme une activité dont l'action est immanente et qui se meut elle-même. C'est pourquoi je pourrais me contenter d'alléguer le témoignage que la conscience rend, dans l'homme, à la distinction des faits vitaux et des phénomènes des corps inorganiques. Mais il sera au moins utile d'indiquer les raisons plus générales fournies par l'observation et l'expérience en faveur de cette distinction. Je ne puis cacher ma surprise de voir M. Claude Bernard les passer complétement sous silence. Des physiologistes et des naturalistes comme Stahl, Bordeu, Barthez, A. de Jussieu, Bichat, Cuvier, Bérard, de Quatrefages et une foule d'autres savants, mériteraient au moins l'honneur d'une mention et d'une discussion. Il est vrai que les principes de M. Claude Bernard l'autorisent, si même ils ne l'y obligent, à ne tenir aucun compte des travaux scientifiques de ceux qui l'ont précédé. Quoi qu'il en soit de cette omission que j'ai dû signaler, je résumerai rapidement les raisons qui établissent l'existence, dans les corps organiques, d'un principe vital essentiellement différent des forces

physico-chimiques des corps bruts. J'emprunterai la substance de ce résumé à l'ouvrage du P. Liberatore, *du Composé humain*, dans lequel le savant jésuite romain a voulu montrer le merveilleux accord qui existe entre les découvertes les plus incontestables de la science contemporaine et l'une des théories les plus remarquables de saint Thomas, et d'établir ainsi par le fait de quel secours pourraient être à nos savants les doctrines aussi ignorées que décriées du grand scolastique.

Rien n'est plus avéré que l'impossibilité d'obtenir une substance vivante par les seules combinaisons de la chimie, pas même la cellulose, la dextrine, la fécule, substances les moins composées du règne végétal et qui servent comme de base et de principe aux autres. « Il n'est pas donné à l'art, dit Berzelius, de combiner les éléments inorganiques à la manière de la nature vivante ; dans nos expériences, nous ne produisons que des combinaisons binaires. » On croirait que M. Claude Bernard ne désespère pas de voir sortir la vie du creuset d'un habile chimiste, ou éclater dans le laboratoire de quelque savant physiologiste. Il y a, en effet, une insinuation de cette portée dans les paroles suivantes : « Quand un chimiste fait apparaître un corps nouveau dans la nature, il ne fait que réaliser les conditions qu'exigeait la loi créatrice pour se manifester. Il en est de même pour les corps organisés : un chimiste et un physiologiste *ne pourraient faire apparaître des êtres vivants nouveaux dans leurs expériences* qu'en obéissant à des lois de la nature qu'ils ne pourraient en aucune façon modifier » (p. 147 et 148). Je ne sais sur quel fondement repose l'espérance qui a inspiré cette recommandation adressée aux chimistes et aux physiologistes pour le cas où ils feraient apparaître un être organisé nouveau, de ne point se croire les auteurs des lois de la vie de leur œuvre, toujours est-il que jamais une manipulation physico-chimique de la matière n'a abouti à la formation d'un être vivant. Quelle en est la raison, sinon que les chimistes et les physiciens ne mettent en œuvre que les seules forces de la matière inorganique, et que ces forces ne suffisent point pour produire le phénomène vital. Voilà pourquoi ils n'arriveront jamais, avec leurs tamis, leurs alambics, leurs creusets, leurs cornues, ni à produire les fonctions vitales, ni même à façonner le tissu organique qui sert d'instrument à ces fonctions.

Les fauteurs du matérialisme physiologique répondent que cette impossibilité ne vient que de notre ignorance des procédés par lesquels la nature produit les êtres vivants. Vaine défense et réponse illusoire, car ici les faits, les faits dont ils disent que le témoignage est seul recevable, attestent la différence essentielle, radicale, qui existe entre les lois des phénomènes vitaux et celles qui déterminent

les résultats des forces de la matière inorganique. Je me contente d'énumérer ces faits.

Les composés bruts procèdent par combinaisons binaires des molécules de corps simples ; les composés vivants exigent dans chaque particule organique la combinaison de trois corps simples, pour le moins.

Tandis que les minéraux, prenant des formes régulières par la cristallisation, tendent à revêtir des formes géométriques angulaires avec des lignes droites, les corps organiques, dans leur ensemble et dans leurs plus petits éléments, présentent toujours des lignes courbes, plus ou moins circulaires, elliptiques, cylindriques, etc.

Les minéraux se produisent par des analyses ou des synthèses que déterminent des forces extrinsèques, accidentelles ; les êtres vivants procèdent par génération d'autres êtres vivants.

Les minéraux augmentent par simple juxtaposition, et les êtres vivants par intussusception.

La masse et le volume des corps bruts n'ont pas de limites déterminées, tandis que les corps organisés ne dépassent jamais une dimension déterminée à laquelle ils tendent.

De même les minéraux ne sont soumis à aucune limite de temps, et les corps vivants, au contraire, ont une période fixe durant laquelle ils croissent, se développent, déclinent et meurent.

Enfin, les minéraux se conservent en vertu des forces mêmes de la matière élémentaire, et les êtres vivants, quoiqu'ils s'en servent, ont besoin de maîtriser ces forces et de les assujettir sans cesse, afin qu'elles ne prévalent point en mettant en péril leur existence.

Cette diversité dans les lois qui régissent les êtres vivants et les corps bruts, ne prouve-t-elle pas surabondamment la diversité de leurs principes ?

En dernier lieu, les forces physiques et chimiques de la matière sont insuffisantes pour rendre raison des fonctions vitales : de la circulation, que l'endosmose et la capillarité n'expliquent pas complétement ; de l'assimilation, qui ne s'accomplit pas seulement par l'affinité chimique des minéraux ou la porosité des tissus ; de la reproduction, qui se montre évidemment supérieure à l'activité chimique moléculaire. (*Du composé humain*, par le P. Liberatore, ch. III, art. VII, XIII, p. 111 — 131.)

XIII

Ainsi que l'observe un philosophe, ces arguments, en mettant hors de doute l'existence d'un principe vital distinct des forces physico-

chimiques et supérieur à ces forces, n'en dévoilent point la nature, et n'en déterminent pas l'essence. Mais ce n'est pas un motif pour le rejeter, surtout pour M. Cl. Bernard qui ne cesse de nous rappeler que l'essence des choses reste à jamais un mystère impénétrable, inaccessible. Cependant M. Cl. Bernard ne passe pas entièrement sous silence cette importante question de la nature du principe vital. Voici en quels termes il formule sa pensée sur ce sujet : « Ce qui est essentiellement du domaine de la vie et qui n'appartient ni à la chimie, ni à la physique, ni à rien autre chose, c'est l'idée directrice de l'évolution vitale. Dans tout germe vivant il y a une idée créatrice qui se développe et se manifeste par la création. Pendant toute sa durée l'être vivant reste sous l'influence de cette même force vitale créatrice, et la mort arrive lorsqu'elle ne peut plus se réaliser. Ici comme partout tout dérive de l'idée qui elle seule crée et dirige ; les moyens de manifestation physico-chimiques sont communs à tous les phénomènes de la nature et restent confondus pêle-mêle, comme les caractères de l'alphabet dans une boîte où une force va les chercher pour exprimer les pensées ou les mécanismes les plus divers » (p. 162.)

Tout lecteur conclura de ces paroles que M. Cl. Bernard lui-même comprend que les forces physico-chimiques ne suffisent point pour rendre raison des phénomènes des êtres vivants. Autrement, pourquoi recourir à l'intervention d'une force n'appartenant ni à la physique ni à la chimie? Et s'il est nécessaire qu'une force aille chercher les moyens de manifestation dispersés dans la nature, afin de les employer et de leur faire exprimer les mécanismes de la vie, n'est-ce pas une conséquence nécessaire que cette force se révèle dans les phénomènes qu'elle fait apparaître, aussi bien que les forces physico-chimiques ou les moyens qu'elle emploie? M. Cl. Bernard ne dit point comment il fait disparaître cette contradiction de son système, et je ne sais pas comment il pourrait le tenter. Aussi je me contente de la recueillir et de la signaler comme un hommage involontaire rendu à la vérité.

Mais qu'est-ce que cette idée créatrice et directrice de l'évolution vitale? Quel en est le sujet? Cette idée subsiste-t-elle par elle-même, ou faut-il la rapporter à une intelligence qui en ait conscience, et qui la réalise objectivement par un acte créateur? A s'en tenir aux théories du savant physiologiste, il ne faut voir dans cette idée que le plan selon lequel les êtres vivants se forment et se développent en manifestant leur existence par des phénomènes. Toujours se représente la même question : quel est le sujet de ce plan? Quelle intelligence l'a conçu? S'il est réel, s'il existe par lui-même, est-il doué de la force créatrice? Ici nous sommes en plein hégélianisme. Au fond,

il me semble que cette philosophie sophistique se retrouve à la base et dans les développements de la plupart des théories du savant professeur. Il est facile d'en reconnaître les influences dans les affirmations de M. Cl. Bernard sur la réalité des phénomènes, des forces et des êtres, sur la valeur des théories scientifiques et de leurs fondements. C'est là peut-être aussi qu'il faut chercher l'explication de ces contradictions que l'on rencontre si fréquemment dans l'*Introduction à l'étude de la médecine expérimentale*, et qui ont permis de rapporter cet ouvrage à des écoles si diverses et si opposées. Sans doute M. Cl. Bernard ne fait point profession d'hégélianisme, et il lui serait facile de prouver qu'il s'en sépare sur plusieurs points essentiels ; mais personne n'ignore que les doctrines du sophiste allemand ont pénétré les sciences et la littérature contemporaines, à tel point que beaucoup d'esprits en subissent l'influence sans le vouloir et sans le soupçonner.

La conclusion de tout ce qui précède est que les phénomènes de la vie ne sont pas le produit des seules forces physico-chimiques, comme les phénomènes des corps bruts et inorganiques. Ces forces sont les moyens, et, si l'on veut, les conditions *déterminantes* des phénomènes vitaux ; mais c'est au delà et plus haut qu'il faut chercher leur cause efficiente. Quelle est-elle? De quel nom faut-il l'appeler? Nul ne contestera qu'elle est la vie proprement dite, et que c'est d'elle que procède l'action vitale des corps organiques. Il ne peut pas entrer dans mon dessein d'insister davantage sur cette question ; il me suffit d'avoir montré qu'elle ne relève pas de la métaphysique seule, qu'elle est du domaine des sciences naturelles qui en appellent nécessairement la solution, et qu'il est impossible de la passer sous silence en physiologie, comme le voudrait M. Cl. Bernard, quand il dit : « Pour l'expérimentateur physiologiste, il ne saurait y avoir ni spiritualisme ni matérialisme. Ces mots appartiennent à une philosophie naturelle qui a vieilli, et ils tomberont en désuétude par le progrès même de la science. Nous ne connaîtrons jamais ni l'esprit ni la matière, et, si c'était ici le lieu, je montrerais facilement que d'un côté comme de l'autre on arrive bientôt à des négations scientifiques, d'où il résulte que toutes les considérations de cette espèce sont oiseuses et inutiles. Il n'y a pour nous que des phénomènes à étudier, les conditions matérielles de leurs manifestations à connaître et les lois de ces manifestations à déterminer » (p. 114).

Faut-il conclure de ces paroles que M. Cl. Bernard nie l'existence de l'âme en tant que principe simple et réel, doué de vie et de raison? Je me garderai de le dire ; mais il est évident qu'il ne considère point l'âme comme source de la vie qui se répand et s'épanouit dans le corps. Il n'affirme rien de l'âme, sinon qu'elle n'apparaît point dans

les phénomènes de l'organisme vivant, et il en conclut que la science physiologique ne relève que des lois physico-chimiques, et qu'elle ne va pas au delà du fait expérimental et de ses conditions matérielles, ni par ses conclusions ni même par ses *desiderata*. Pour la science, l'existence de l'âme n'est pas en question. La science ignore l'âme, et elle n'affirme que les lois physico-chimiques de la matière et les phénomènes qui les manifestent. Que faut-il de plus pour que la science expérimentale soit matérialiste ?

Les phénomènes de la vie ne peuvent donc être soumis au procédé expérimental de la même manière que les faits des corps bruts, et la physiologie n'est pas une science expérimentale au même titre que la physique et la chimie. S'en suit-il que l'expérience ne soit pas le procédé principal et essentiel de la science de la vie? Non, car il reste toujours vrai que les faits physiologiques ne se produisent que dans des conditions matérielles *déterminées*, et que ces mêmes conditions étant données, les mêmes phénomènes se reproduisent infailliblement et invariablement. La méthode expérimentale reste donc la méthode toujours nécessaire et toujours applicable de la physiologie. Elle reconnaîtra les conditions matérielles et immédiates des phénomènes de la vie, mais sans y voir une virtualité qu'elles n'ont pas et qui en ferait les causes actives et efficientes des faits observés. L'expérimentateur qui a accepté, sur le témoignage de la raison, le principe de causalité, croira au témoignage de la raison et des faits lui affirmant avec la même évidence la spontanéité de la vie, et il en conclura que si l'expérience seule peut lui faire connaître les conditions extérieures de la vie, elle ne suffit pas à lui faire connaître la vie elle-même tout entière, mais l'oblige, pour rendre compte des phénomènes physiologiques, à remonter à une cause plus haute que les forces de la matière brute.

Ainsi la médecine ne peut pas être seulement une science physique plus avancée, une science chimique plus subtile et plus développée; elle s'aide de ces deux sciences comme d'instruments merveilleusement adaptés à son usage, mais son objet ne ressemble au leur que par sa partie infime, l'organisme où la vie se manifeste et qui ne la produit point. L'objet vrai de la médecine est l'homme vivant, l'homme dont le corps ne peut vivre sans l'âme et dont l'âme a besoin du corps pour l'exercice complet et régulier de ses facultés, l'homme, pour tout dire en un mot, en qui l'âme et le corps sont substantiellement unis. La médecine ne sera une science qu'à la condition d'appliquer rigoureusement et avec persévérance le procédé expérimental, parce que seul il peut nous donner la connaissance des faits et des lois de la nature; mais elle ne sera une science vraie et complète qu'à la condition d'embrasser son objet tout entier :

les phénomènes que l'expérience constate, et la spontanéité que la conscience affirme ; les manifestations de la vie dans l'organisme, et le principe de la vie dans l'âme ; en un mot, encore une fois, l'homme vivant tout entier. Il ne suffira donc jamais que le médecin sache instituer une expérience par des procédés irréprochables, ni qu'il décrive avec la plus rigoureuse exactitude les faits de la vie, en déterminant les conditions physico-chimiques de leur apparition ; il faudra qu'il observe l'homme moral, qu'il constate les actions et réactions réciproques de l'âme et du corps, qu'il interroge sans cesse, pour formuler ses théories et les vérifier en les appliquant, cette mystérieuse unité de l'être vivant qui ne cesse de se développer et qui en manifeste jamais tous ses secrets. Le médecin digne de confiance, celui que les Livres saints défendent de mépriser parce qu'il est un don de Dieu, doit être un moraliste pénétrant autant qu'un habile physiologiste, et il faut que, sans jamais perdre de vue les faits observés scientifiquement, il reste attentif aux inspirations qui naissent de la vue et de l'examen de ce sujet si complexe, l'homme malade. Comme science physiologique pure, la médecine embrasse tout le vaste champ ouvert à son activité par M. Claude Bernard ; comme science de l'homme, elle voit se dérouler devant elle les horizons illimités où ses connaissances acquises lui feront toujours apercevoir de nouvelles conquêtes à accomplir.

Je termine ici cette longue étude de l'ouvrage de M. Claude Bernard. J'ai suffisamment indiqué les lacunes de sa théorie du procédé expérimental dans les sciences en général, et les dangers de l'application qu'il prétend en faire à la médecine. Je me plais à reconnaître, avec M. E. Caro, que le savant professeur du Collége de France ne se déclare ni matérialiste ni positiviste, et que plusieurs de ses principes le séparent de ces tristes écoles. Néanmoins, il faut le reconnaître, M. Claude Bernard, en exagérant jusqu'à la séparation la distinction de la métaphysique et de la science, en réduisant le principe de causalité au simple *déterminisme* des conditions des phénomènes, en dépouillant les théories expérimentales de toute *stabilité* et de toute fixité et en leur ôtant ainsi tout caractère de vérité, se sépare dans l'application de ceux avec qui il reste uni par le fond de sa raison, et, malgré ses principes et en dépit de ses protestations, il rend la science *positiviste et matérialiste*. Si M. Claude Bernard n'avait fait que donner sa théorie du procédé expérimental, peut-être serait-on autorisé à dire, avec M. E. Caro, que le savant physiologiste n'affirmant rien et ne niant rien, en vertu de ce procédé, au delà de ce qu'il atteint et vérifie, il n'est pas possible de le confondre avec le *positiviste* qui nie formellement ce qui ne tombe pas dans le domaine direct et immédiat de l'observation et de l'expérience. Par

la force des choses, dès qu'il assigne les conditions et les règles de l'application du procédé expérimental aux sciences biologiques, M. Claude Bernard est amené, comme les *positivistes*, à nier ce que l'observation n'atteint pas, ce que l'expérience ne reproduit pas ; c'est ainsi qu'il réduit la vie à n'être plus qu'une série de phénomènes physico-chimiques comme ceux des corps bruts, et qu'il méconnaît l'intervention de l'âme dans les faits vitaux. L'organisme n'est plus qu'une *machine* qui fonctionne nécessairement en vertu des propriétés physico-chimiques de ses éléments constituants (p. 161). Qu'y a-t-il de plus dans le matérialisme?

Quoi qu'il en soit des convictions intimes de M. Claude Bernard, ce dont il ne m'appartient pas de juger, il place la science sur une pente glissante et dangereuse, sur laquelle lui-même ne parvient pas à se tenir ferme, et où des esprits moins fortement trempés descendront infailliblement jusqu'aux conséquences les plus extrêmes et les plus subversives de l'ordre moral et de l'ordre scientifique. Il y a là un danger grave pour la science et pour la religion. Je loue M. E. Caro, esprit aussi conciliant que distingué, d'avoir cherché à diminuer le péril en montrant que l'école expérimentale, du moins dans la personne de ses chefs les plus éminents, ne rompt point ouvertement ni nécessairement avec le spiritualisme. Il est beau, il est quelquefois plus sage de tendre la main à ceux qui s'éloignent, mais qui sont encore à portée de la recevoir. Néanmoins, si atténué qu'il puisse être par ce procédé, le danger reste réel pour tous et pressant pour le plus grand nombre. J'ai cru utile de le signaler

J. Marchal.

MÉLANGES

SAINTE CÉCILE

Sainte Cécile, poëme tragique, par le comte ANATOLE DE SÉGUR. — Paris, Ambroise Bray, 1868.

Histoire de sainte Cécile, par le R. P. DOM P. GUÉRANGER, abbé de Solesmes. — Paris, Lecoffre, 1849.

Je dois à M. Lenormant d'avoir visité l'atelier d'Ary Scheffer. Introduit par un si bon juge auprès d'un si grand peintre, je me rappellerai toujours la profonde impression que je ressentis en pénétrant dans ces deux salles, conservées depuis par un soin pieux et intelligent, telles qu'elles étaient alors, et où l'on vient encore admirer tristement les mêmes œuvres sans y retrouver le maître. La première de ces salles aurait pu être intitulée : la guerre, et la seconde : la paix. Dans la première, en effet, étaient réunis les portraits de quelques-uns des nobles combattants de la vie militaire, politique, littéraire, dont Ary Scheffer a perpétué l'image, Cavaignac, Changarnier, Manin, Villemain. Dans la seconde étaient groupées ces belles compositions qui, depuis le *Saint Augustin*, ont marqué une nouvelle manière, un nouveau degré dans le talent du peintre de *Mignon*, toutes ses peintures bibliques et évangéliques. C'était une fête que d'entendre le maître aller d'une de ses toiles à l'autre, sévère, jamais satisfait, accusant sa main de n'avoir pas assez parfaitement servi son âme, et s'écriant : « Oh ! quel regret pour moi d'avoir pendant vingt ans fait de la *peinture maladive*. La pureté ! la pureté ! voilà l'idéal. » Combien de fois n'ai-je pas entendu les maîtres de la musique célébrer la simplicité, les maîtres de l'éloquence célébrer le naturel, et tous ceux qui habitent les sommets de la gloire et de l'expérience revenir et s'élever ainsi au même idéal ! Peintres, poëtes, orateurs, philosophes, ils se trouvent alors invinciblement conduits par un même penchant vers la Bible et vers l'Évangile, comme à la source même de la simplicité, du naturel et de la pureté. C'est là qu'Ary Scheffer

était parvenu; c'est là que ses derniers élans l'avaient fait monter, et les œuvres de la fin de sa vie sont toutes filles de la Bible et de l'Évangile, *Noémi*, *Ruth*, *Augustin et Monique*, les *Béatitudes*, le *Christ libérateur*, la *Tentation au désert*. C'est la Bible, c'est l'Évangile qui ont peuplé toutes les contrées de la terre, peuplé nos autels et l'intérieur de nos maisons de tant d'êtres angéliques, courageux et sans tache, idéal mille fois réalisé, apparitions vivantes, au milieu de la fange de nos sentiers, de la pureté céleste.

L'un de ces types charmants, dont la tradition nous a transmis l'histoire héroïque, nous est connu sous le nom gracieux de sainte Cécile. Cécile a inspiré non pas Scheffer, mais son émule, notre grand peintre Paul Delaroche, dont les dernières toiles ont été dédiées aussi aux scènes évangéliques. Elle avait inspiré, avant Delaroche, les deux premiers peintres qui aient existé, le Dominiquin et Raphaël. Cécile est la patronne des musiciens; le poëte anglais Pope a écrit pour le jour de sa fête la belle *Ode à la musique;* Hændel lui a consacré un *Oratorio;* Beethoven lui a dédié une de ses œuvres immortelles; sa statue vénérable et charmante, par Carlo Maderno, est couchée et comme endormie sur sa tombe, à Rome, dans l'église qui porte son nom, aux lieux témoins de son martyre. Une autre statue de Cécile, par David, orne la cathédrale d'Angers. Objet de la vénération de trois grands papes, saint Urbain au troisième siècle, saint Pascal au huitième, Grégoire le Grand au onzième; célébrée par saint Thomas, chantée en grec, en latin, dans toutes les liturgies, sainte Cécile a, depuis le treizième siècle, un monument sur le sol français, l'austère et imposante cathédrale d'Albi. Son histoire a été racontée de nos jours avec un mélange rare d'érudition, d'élégance et de piété, par le savant dom Guéranger, dont le livre mérite une place à côté de la *Vie de sainte Élisabeth*. La peinture, la musique, l'architecture, l'éloquence, se sont donné rendez-vous autour du tombeau de sainte Cécile. Il y manquait la poésie française; M. de Ségur vient de consacrer à l'illustre martyre romaine un poëme vraiment digne d'elle.

L'histoire de Cécile est bien connue. Elle appartenait à l'illustre famille des Cécilius et des Métellus, et portait, dans la même race, le même nom que les femmes de Tarquin, de Sylla, de Crassus. Elle vivait à Rome au commencement du troisième siècle, sous le règne de cet Alexandre Sévère que sa mère avait un instant rendu favorable aux chrétiens, mais qui les laissait pourtant exposés aux vexations sanguinaires de ses légistes et de ses préfets. Jeune, belle, riche, mais fermement décidée à conserver la foi, même au prix de la vie, elle attendait la mort en servant Dieu, en secourant les pauvres, elle édifiait et secondait le vieux pape Urbain, et elle avait renoncé au monde, au mariage, à la fortune, à tout, excepté au martyre, auquel chaque jour elle se tenait prête. Un païen l'aima. Ce Valérien était digne d'elle, et, du premier mot, au premier jour de leur

union, Cécile éleva jusqu'à Dieu le cœur qui se donnait à elle. Après Valérien, Cécile convertit le frère de Valérien, Tiburce, et je ne connais rien de plus beau que cet héroïsme de trois jeunes gens, types vivants de l'amitié, de l'amour, de la piété, qui de leurs sentiments forment une même flamme, s'unissent, se rapprochent et se donnent la main pour marcher gaiement à la mort. Je comprends qu'un obscur soldat ou greffier, nommé Maxime, ait été touché de la vertu céleste des victimes qu'il était chargé d'immoler, et qu'il ait préféré partager la mort avec de tels êtres que de souiller ses mains de leur sang. Je comprends encore mieux que le vieux pontife Urbain ait accordé à leurs cendres l'honneur des catacombes, où, martyr à son tour, il devait bientôt les suivre avec un de ses jeunes diacres, Lucius. Après seize cents ans, nos genoux fléchissent, nos yeux se mouillent lorsque nous lisons sur une même plaque, au lieu du supplice de la vierge romaine [1], ces noms confondus : Cécile, Valérien, Tiburce, Maxime, Urbain, Lucius; la fiancée, l'époux, le frère, le soldat, le vieux pontife, le diacre, morts dans notre même chair et pour notre même foi, à l'éternel honneur du nom d'homme et du titre de chrétien. On dit qu'à Bologne, devant la *Sainte Cécile* que Raphaël a peinte, inspirée, levant les yeux au ciel, et laissant tomber son instrument pour n'écouter que les concerts des anges, on dit que le Corrège s'écria : « Et moi aussi, je suis peintre ! » Les actes du martyre nous rapportent que de pauvres soldats, en la contemplant, en l'écoutant elle-même, s'écrièrent : « Et nous aussi nous sommes chrétiens, nous croyons au Dieu qui possède une telle servante [2] ! »

Toute l'histoire de Cécile est dans ces quelques mots. Vienne maintenant un poëte vraiment digne de ce nom, plein d'âme, d'imagination, de respect ; que, semblable au sculpteur qui a su transformer le marbre, il reproduise cette créature au pur visage, qu'il l'entoure de nobles draperies, que, plus heureux que le sculpteur dont le ciseau ne peut saisir qu'un seul moment, il rende les différents moments de cette sainte existence, la jeunesse éclatante, l'aumône, la prière, la consécration à Dieu, l'amour, le combat, la conversion, le courage, les réponses intrépides, le martyre, entre un fiancé et un frère, qu'il nous fasse entendre les célestes chants au milieu de la fournaise, et enfin le bruit sec et dur de la hache du bourreau sur ce beau cou virginal...! Quel sujet, pour un poëte ! mais quel péril ! et

[1] SUB HOC ALTARI REQUIESCUNT CORPORA SS. MARTYRUM CÆCILIÆ VIRGINIS VALERIANI TIBURTII MAXIMI SOCIOR. LUCII ET URBANI EISDEM SANCTIS MARTYRIBUS CONSECRATO.

Sous cet autel, qui leur est consacré, reposent les corps des martyrs Cécile, vierge, Valerien, Tiburce et Maxime, ses compagnons, Lucius et Urbain. — DOM GUÉRANGER. p. 341.

[2] At illi dixerunt : Credimus Christum Filium Dei verum Deum esse, qui talem possidet famulam.

Ils dirent : Nous croyons que le Christ, Fils de Dieu, est vraiment Dieu, qui possède une telle servante. — DOM GUÉRANGER, p. 115.

comment ne pas fléchir devant la grandeur surhumaine et l'inexprimable beauté morale d'un tel personnage?

J'affirme et sans vaine flatterie que M. de Ségur s'est élevé jusque-là. Je ne prétends pas qu'il ait écrit un drame ou une tragédie; l'action était trop simple, il n'y a pas d'intrigue, de nœud, de dénoûment; tout est prévu d'avance. Je ne prétends pas que le langage ne pourrait pas être un peu plus vigoureux, plus enflammé. C'est parfois du marbre un peu pâle, de l'albâtre plutôt que du marbre, et il y a dans la mâle simplicité du latin des actes de la sainte, rapportés par dom Guéranger, quelques traits frappés d'une empreinte qui a été un peu effacée par les vers. Je voudrais de temps en temps la grande voix que M. de Laprade vient de nous faire entendre dans son admirable *Pernette*. Mais, sauf ces défauts de détail, l'ensemble du poëme de Sainte Cécile mérite les plus sincères éloges. Il est bien composé, bien conduit; les personnages expriment des sentiments sublimes dans une langue harmonieuse et pure; ces trois amours, l'amour d'une épouse, l'amour d'un frère, l'amour du vrai Dieu, sont sentis et exprimés avec une profonde et communicative émotion. Un tel poëme est une œuvre d'art et d'inspiration qui assure à son auteur un rang élevé parmi nos premiers poëtes.

Les *Noces* ouvrent le poëme. Cécile et Valérien paraissent au milieu d'un double chœur, l'un de païennes chantant l'hymen profane, l'autre de chrétiennes chantant le mariage chrétien. Almachius, le préfet de Rome, persécuteur ironique et cruel, peut-être jaloux, trouble ce premier entretien, bientôt recommencé dans un sublime dialogue, où M. de Ségur a su vaincre une difficulté de situation tout à fait périlleuse. Valérien est uni à Cécile, et en approchant d'elle, il s'écrie :

> Je ne sais pas pourquoi, mais près de toi je sens
> Une paix surhumaine en mon cœur se répandre :
> Je me sens à la fois et plus pur et plus tendre.

Cécile lui révèle courageusement qu'elle est chrétienne et donnée à Dieu :

> Oui, je suis des chrétiens et la fille et la sœur :
> A cette race, objet de haine et de risée,
> Digne de tout honneur et partout méprisée,
> J'appartiens sans retour.
>
> VALÉRIEN.
>
> N'en dis pas plus! tais-toi!
> Tu m'as trahi, perdu! Redoute tout de moi!
>
> CÉCILE.
>
> Je t'aime et n'ai point peur.

Ici se place un combat difficile entre la colère et l'amour, la colère qui cède et fond peu à peu devant l'amour, l'amour qui élève, transforme et porte en haut ce cœur attendri. La ferveur se mêle à la tendresse, peu de sermon s'unit à beaucoup de prière, la chrétienne devient, à mesure

qu'elle voit qu'elle avance, plus ardente, plus éloquente ; les coups sont plus sûrs et plus forts ; on dirait qu'elle ébranle une muraille pour délivrer un captif, et qu'enfin le prisonnier s'élance lui-même, encore tout inquiet, sentant toujours ses chaînes et ne se croyant pas délivré. Je voudrais citer, j'engage à lire toute cette scène qui est, à mes yeux, la plus belle du poëme.

Il y a, dans le second acte, un très-remarquable récit de Valérien, qui est allé trouver, pour obéir à Cécile, le vieux pape Urbain dans les Catacombes :

> Là des milliers de corps, l'un sur l'autre placés,
> Dorment leur long sommeil dans leurs tombeaux glacés,
> Jusqu'au jour où le Christ, ranimant leur poussière,
> Viendra les réveiller pour l'épreuve dernière.

Il raconte sa conversion à son frère Tiburce, soldat au cœur droit, qui se sent ébranlé, mais qui hésite jusqu'au moment où, voyant son frère, son meilleur ami, entraîné par le centurion, il réclame la faveur de le suivre à la mort.

Au commencement du troisième acte et de la seconde partie, *le Martyre*, Cécile entend en pleurant le récit de la mort de Valérien et de Tiburce, puis elle est appelée devant le préfet Almachius et subit l'interrogatoire avec une fermeté héroïque. Condamnée, elle se prépare à la mort en distribuant ses biens et en faisant ses adieux aux pauvres, sous les yeux des soldats chargés de la garder. Cette scène est encore habilement faite et singulièrement touchante, coupée par ce refrain qui échappe aux soldats :

> Entends-tu ses discours? La malheureuse est folle !
> Celle qui va mourir est celle qui console.
>
> . . . .
>
> Elle est folle, il est vrai, si nous ne sommes fous.
> Non, ce n'est pas ainsi qu'on s'aime parmi nous!
>
> . . . .
>
> Elle est près de mourir et n'en veut à personne!
> Non, ce n'est pas ainsi que chez nous on pardonne.
>
> . . . .
>
> Quelle félicité sur son visage est peinte!
> Cécile va mourir : mes frères, à genoux!
> Non, ce n'est pas ainsi que l'on meurt parmi nous.

C'est le commencement du martyre. Cécile fut condamnée à mourir du supplice que Constantin fit subir à Fausta, étouffée en silence dans la vapeur d'une étuve. Elle n'y succomba point, et l'on dit que ses chants s'élevaient de la fournaise et parvenaient à ses bourreaux. Almachius la fit alors décapiter et elle tomba sans vie, pouvant encore, avant d'expirer, articuler un pardon dans son dernier soupir. L'hymne de la sainte, la frayeur du bourreau, la férocité d'Almachius, l'émotion des soldats, la désolation des pauvres gens, les adieux de Cécile, sont exprimés par des vers fort beaux, un peu longuement cependant : Cécile meurt en détail, elle parle trop, et

le bourreau parle trop aussi. Mais je n'en fais pas reproche à M. de Ségur. De pareilles scènes se refusent à l'art descriptif ; les détails sont nécessaires, et pourtant ils sont de trop. Il y a longtemps que le lecteur, s'il n'est pas de marbre, se sent le cœur pris : inondé par l'émotion, il n'écoute plus les mots et les rimes. Il y a longtemps que la toile est tombée et que le ciel est ouvert. Au théâtre, on tient bon, et, comme les personnages sont inventés, on ne gémit pas beaucoup sur leur sort imaginaire ; on s'amuse à voir comment l'auteur va se tirer d'une situation terrible, mais artificielle. Nous sommes ici devant l'histoire : ce sang généreux a coulé ; Cécile est invoquée sur nos autels, et la plus admirable poésie est bien peu de chose auprès de la plus humble prière d'un croyant devant la tombe d'une martyre.

M. de Ségur sait tout cela. Dans une très-éloquente *introduction*, il raconte lui-même qu'il a prié Cécile avant de la célébrer, et il a fort modestement qualifié son œuvre. Je la regarde comme destinée, après quelques retouches, à faire le plus grand honneur à notre littérature contemporaine.

Lisez ce livre à la campagne, tout haut, par une belle soirée, ou bien distribuez les rôles à vos fils et à vos filles ; faites tomber de lèvres pures et pieuses ces beaux vers exempts de recherche, simples, bien cadencés, et, comme on l'a dit, quelquefois *raciniens ;* livrez-vous à la pénétrante émotion qu'ils exhalent ; rappelez-vous que vous êtes de la race de ces chrétiens du troisième siècle, cherchez ces noms antiques de Maxime, de Cécile, d'Urbain, de Tiburce, de Valérien, parmi les noms des êtres qui vous sont chers ; suivez des yeux de l'âme la traînée lumineuse laissée dans l'histoire par ces martyrs du Christ, qui ont inspiré Raphaël et Hændel, qu'ont invoqués saint Thomas et Grégoire VII, qui ont eu la puissance de faire sortir de terre des cathédrales, du silence des hymnes, et du vice des âmes immortelles ; oubliez les bruits de la rue, les cris du théâtre, les ricanements du petit journal, pour vous laisser soulever vers les régions pures, et je suis sûr que vous remercierez M. de Ségur d'avoir si bien réussi à faire passer une fois de plus au milieu des vivants, pendant leurs tristes plaisirs, leurs pesantes affaires et leurs vaines querelles, une vision si délicieuse.

AUGUSTIN COCHIN.

AUTOBIOGRAPHY OF BENJAMIN FRANKLIN

publiée d'après le manuscrit original, avec une préface et des notes, par John Bigelow. Philadelphie, J.-B. Lipincott et Cie, 1868.

Les Mémoires de Benjamin Franklin ont été déjà édités bien des fois non-seulement dans la langue anglaise, où ils ont été écrits, mais encore ils ont été souvent traduits dans toutes les langues de l'Europe. Ces publications, néanmoins, présentaient de nombreuses lacunes, ainsi que l'a

constaté M. John Bigelow, en les rapprochant d'un manuscrit qui avait été remis, après la mort de son illustre compatriote, par William Temple Franklin, petit-fils de celui-ci, à madame Le Veillard, veuve de l'un des amis les plus dévoués du fondateur de l'indépendance américaine, et chez lequel il avait fait un long séjour à Passy, lorsqu'il venait négocier avec tant d'habileté et de succès auprès du cabinet de Versailles la reconnaissance des colonies anglaises soulevées contre la métropole.

Le manuscrit que M. John Bigelow a acquis, pendant son séjour en France, comme ministre plénipotentiaire des États-Unis, et qu'il vient d'éditer est plus complet que ceux qui avaient servi aux éditions antérieures, et il contient notamment huit pages d'un grand intérêt, relatives au voyage que fit le docteur à Londres en juillet 1757, pages qui n'avaient jamais vu le jour.

Combien il est à regretter que Franklin n'ait pu trouver le temps nécessaire pour pousser plus loin le récit d'une vie si intéressante et mêlée à de si grandes choses ! Le récit des événements qui ont amené la séparation des colonies américaines d'avec la mère-patrie aurait certainement eu le plus vif attrait et les plus utiles enseignements sous la plume de Franklin; mais ces Mémoires, tels qu'ils nous ont été laissés, sont féconds en leçons d'une haute portée et peuvent être considérés comme le meilleur manuel pratique du *self-government*.

Franklin est l'un des types les plus accomplis de cette race saxonne qui a le sentiment si profond de la dignité humaine, de la liberté individuelle, de la nécessité du travail, des bienfaits d'une presse libre et de la puissance de l'association.

Les commencements de Franklin sont humbles, cependant la vie laborieuse et sobre de l'ouvrier imprimeur nous révèle toutes les qualités éminentes de l'homme d'État qui sera tour à tour le conseil écouté de sa ville d'adoption, Philadelphie, le promoteur de toutes les réformes utiles dans la Pensylvanie, le négociateur des colonies anglaises, d'abord auprès des chefs de l'aristocratie anglaise, puis du gouvernement français, qu'il décidera à reconnaître l'indépendance de son pays. Comme la pratique des affaires met en relief la droiture d'esprit qui était la qualité dominante de Franklin !

Toutes les institutions qui peuvent consolider les libertés publiques ou assurer le bien-être des citoyens sont adoptées, grâce à son influence dans les délibérations d'une assemblée libre où la voix la plus accréditée est toujours celle du citoyen le plus sensé. C'est lui, par exemple, qui dote Philadelphie d'une association pour empêcher les ravages des incendies, il fait comprendre à ses concitoyens que, pour rendre de telles institutions durables, il faut que chacun paye de sa personne et de sa bourse ; le sage Franklin ne songe pas à organiser des compagnies de pompiers pour assurer aux cabarets une clientèle bruyante et assidue ; la tempérance lui paraît, au contraire, l'une des vertus qui doivent servir de base à une société qui se respecte, et ce n'est jamais son nom vénéré qui pourra être

invoqué comme celui du patron des pompiers de certain pays qu'il est inutile de nommer.

En 1730, il fonde la bibliothèque de Philadelphie, qui compte aujourd'hui 77,000 volumes, il raconte en ces termes cette utile fondation :

« Lorsque j'allai m'établir en Pensylvanie, il n'y avait pas un bon magasin de librairie dans aucune des colonies au sud de Boston ; à New-York et à Philadelphie, les imprimeurs étaient en même temps papetiers, et vendaient de la papeterie, des almanachs, des chansons, et un petit nombre de livres pour les écoles. Ceux qui aimaient la lecture étaient obligés d'envoyer chercher leurs livres en Angleterre. Les membres de la junte[1] en avaient chacun quelques-uns. Nous avions quitté le débit de boissons où nous nous réunissions d'abord, et nous avions loué une chambre pour y tenir notre club. J'avais proposé que nous y apportassions tous nos livres, de sorte que nous pourrions non-seulement les consulter dans nos conférences, mais qu'ils nous deviendraient d'un usage commun, chacun de nous étant libre d'emprunter ceux qu'il désirerait et de les emporter chez lui. Cet arrangement fut adopté et nous contenta pendant quelque temps.

« Puis ayant apprécié l'avantage de cette petite collection, je proposai de généraliser les services rendus par ces livres en créant une bibliothèque par souscription publique. Je préparai une esquisse du plan et des règles qui me paraissaient nécessaires, et je chargeai un homme d'affaires habile, M. Charles Brockden, de mettre le tout sous forme de clauses d'une convention à signer par chaque souscripteur qui s'engageait à fournir une certaine somme pour le premier achat de livres et une contribution annuelle pour de nouvelles acquisitions. Les lecteurs étaient alors si peu nombreux à Philadelphie, et la plupart d'entre nous étions si pauvres, que je ne réussis pas, avec de grands efforts, à trouver plus de cinquante personnes, presque tous jeunes commerçants, qui consentissent à payer à cet effet chacun 40 shillings, puis à promettre 10 shillings par an. Nous commençâmes avec ce petit capital. Les livres furent acquis, la bibliothèque fut ouverte un jour par semaine pour prêter les livres aux souscripteurs sur leur engagement écrit de payer le double de la valeur de ces livres s'ils ne les rendaient pas. L'utilité de cette institution fut bientôt évidente, et cet exemple fut imité par d'autres villes dans d'autres provinces. Les bibliothèques furent augmentées par des donations, la lecture devint en usage, et notre peuple, n'ayant pas d'amusements publics pour détourner son attention de l'étude, devint en peu d'années, de l'avis des étrangers, plus familier avec les livres, plus instruit et plus intelligent que ne l'était généralement le peuple des autres pays dans les mêmes conditions sociales. »

D'après Franklin, l'État ne doit pas substituer son activité à celle des personnes qui le composent, et ce n'est pas sur lui seul que les citoyens doivent se décharger du soin de réaliser tous les progrès qu'ils peuvent dési-

[1] La junte était une société littéraire fondée par Franklin et qui était d'ailleurs peu nombreuse.

rer. C'est à l'initiative privée qu'il faut s'en remettre du soin d'entreprendre tel ou tel ouvrage utile ; ce sont les parties intéressées, individus ou sociétés, qui doivent faire des sacrifices considérables pour réaliser les améliorations dont elles profiteront, puis, quand ces gages lui ont été donnés, l'État, mais alors seulement, intervient pour sa part et assure par son concours le succès de l'entreprise. Ainsi, des habitants charitables de Philadelphie veulent fonder un hôpital dans cette ville et réclament la participation de la colonie à la dépense. Cette demande est vivement contestée au sein de l'Assemblée de Pensylvanie, sous prétexte qu'il s'agit d'une dépense purement municipale que l'on cherche à imposer à la colonie tout entière. Franklin soutient la proposition et vote pour le subside ; mais à la condition que les promoteurs auront prouvé que le sacrifice demandé au pays sera suffisant pour atteindre le but désiré, et que les fondateurs de l'hôpital auront justifié qu'ils ont réuni, par eux-mêmes, les capitaux nécessaires pour subvenir à l'entretien perpétuel de cet établissement. Le système de Franklin est adopté, et le concours de l'État vient ainsi non plus se substituer aux efforts des particuliers, mais sanctionner ces efforts et les encourager.

Nos édiles devraient bien méditer les Mémoires de Franklin ; ils y verraient que ce grand administrateur était à la fois préoccupé de la nécessité d'améliorer la voirie et d'apporter la plus stricte économie dans les travaux urbains, bien convaincu que l'argent des contribuables est beaucoup plus fécond dans leur caisse que dans celles de l'État ou de la commune. C'est avec des petites sommes bien employées que Franklin fait des merveilles. Il n'a pas l'air de croire qu'il faille se dépêcher de tout démolir et de tout reconstruire ; il applique son autorité à corriger les abus incontestables, à effectuer des progrès sérieux, à faire en un mot des dépenses productives ; il ne croit pas que les deniers publics puissent avoir un autre usage légitime.

L'économie, tel est le mot d'ordre de Franklin. Le gouvernement anglais le nomme maître des postes des colonies d'Amérique, il introduit des réformes si judicieuses dans le service public dont il est chargé, que tout en étendant l'action de son administration, il la rend productive tandis qu'avant lui les comptes se soldaient chaque année par un excédant de dépense. C'est à l'expérience et non à l'esprit d'aventure que Franklin, par son exemple, engage tout administrateur à demander ses inspirations.

M. John Bigelow a enrichi son édition de notes précieuses empruntées pour la plupart à d'autres écrits de Franklin et qui jettent une véritable lumière sur l'état de la société américaine au siècle dernier. Félicitons M. Bigelow de ce travail ; successeur de Franklin comme ministre des États-Unis en France, il a payé un juste tribut d'hommages à la mémoire de son illustre prédécesseur, en consacrant à cette intéressante publication les premiers moments de loisir que lui a laissés sa retraite momentanée des affaires publiques.

HENRY MOREAU.

REVUE CRITIQUE

I. *Histoire de la poésie chez les peuples de l'antiquité*, par M. Ferdinand Loise. 2 vol. — II. *Histoire de la conquête du Mexique*, par Antonio de Solis, trad. par M. Ph. de Toulza. 3 vol.—III. *Au pays de l'Astrée*, par M. Mario Proth. 1 vol.—IV. *Les Femmes et les guerriers du Soudan*, par M. le comte R. du Bisson. 1 vol. — V. *Histoire de la Restauration*, par M. de Rochau, trad. par M. Rosenwald. 1 vol. — VI. *Lettres inédites et souvenirs biographiques de madame Récamier et de madame de Staël*, par M. le baron de Gérando. 1 vol. — VII. *Archéologie des écoles primaires*, par M. de Caumont. 1 vol.

I

L'Espagne, qui occupe aujourd'hui dans la littérature une place si petite, y en a tenu jadis une des plus considérables. Sous ce rapport, ce grand pays s'est survécu plus d'un siècle à lui-même ; il avait perdu depuis plus de cent ans sa prépondérance politique, qu'il exerçait encore au loin son influence littéraire. L'empire avait passé de ses rois à ses poëtes. — A ses poëtes, disons-nous, mais à eux seuls ; car, c'est dans la poésie seulement que les lettres espagnoles ont atteint une véritable supériorité et une originalité véritable. Aussi, faire l'histoire de la poésie espagnole est-ce, selon nous, faire, dans ce qu'elle a d'essentiel, l'histoire de la littérature espagnole tout entière.

C'est ce qu'a parfaitement compris un savant écrivain belge, M. Loise, professeur à l'Athénée de Tournai. Conduit par le cours d'un enseignement dont plusieurs parties ont déjà été publiées[1], à rechercher les productions caractéristiques du génie de chaque peuple, M. Loise a cru retrouver celui de l'Espagne dans sa poésie. Il va sans dire qu'il ne s'agit pas ici de la poésie prise dans le sens étroit que lui donnent les rhétoriques — l'Espagne l'a à peine connu — mais de la poésie considérée dans son expression la plus large et embrassant tout le domaine des libres conceptions, tout l'empire de la fiction humaine. C'est dans cette poésie-là,

[1] *Histoire de la poésie chez les peuples de l'antiquité*, par Ferdinand Loise. — 2 vol. in-8, 1865.

poésie dont les limites vont de sainte Thérèse à Cervantes et de Louis de Léon à Lope de Vega, que l'âme du peuple espagnol s'est révélée avec le plus de puissance et de vérité. Elle est là dans toute sa grandeur, toute son indépendance et toute son originalité. Loin de nous la pensée de nier que la littérature espagnole ait d'autres richesses et de contester le mérite de ses historiens, par exemple ; ce que nous soutenons avec M. Loise, c'est que c'est dans la poésie, entendue comme nous l'avons dit, que se trouvent ses chefs-d'œuvre, c'est-à-dire, l'expression la plus haute, la plus parfaite, la plus adéquate du génie de la nation.

Or la poésie espagnole est loin d'être aussi connue qu'elle mérite de l'être. Ce n'est pas qu'on ne s'en soit beaucoup occupé chez nous depuis une cinquantaine d'années. Outre les histoires de la littérature espagnole de Bouterweck et de Ticknor, traduites en français, nous avons dans notre langue l'excellent ouvrage de M. de Puibusque, les études un peu légères mais curieuses de M. Philarète Chasles et le savant travail de M. de Puymaigre, sur les vieux auteurs castillans, auxquels il faut ajouter le livre tout récent et dont nous avons rendu compte ici, comme des autres, de M. Paul Rousselot sur les mystiques espagnols. Mais aucun de ces écrits n'a eu la poésie pour objet spécial, ou du moins ne l'a embrassée dans son ensemble. Aucun surtout ne l'a prise d'un point de vue suffisamment étendu.

La poésie espagnole a deux principales sources d'inspiration, l'héroïsme et la religion. « La plupart des poëtes de l'Espagne, dit M. Loise, furent des soldats et des prêtres. » De là l'esprit chrétien et belliqueux de leurs œuvres. Or ce dernier caractère est le seul que l'on ait bien observé ; jusqu'à M. Loise, le côté religieux de la poésie était un peu resté dans l'ombre. Sainte Thérèse, Louis de Léon, saint Jean de la Croix, tous les mystiques ne figuraient, avant lui, que pour nombre dans la liste des poëtes qu'a produits l'Espagne. L'élément religieux, chez les autres, n'était d'ailleurs qu'imparfaitement apprécié.

Un autre caractère que M. Loise a, le premier, mis clairement en lumière dans la poésie espagnole, c'est cette qualité singulière et, en apparence inconciliable, d'être à la fois aristocratique et populaire. « Ce qui donne à l'Espagne une physionomie à part dans le monde de la pensée, c'est, dit-il, que la culture littéraire y fut véritablement le privilége de la noblesse. Et cela ne date pas du seizième siècle, mais des premiers temps de l'éclosion de la littérature nationale... Tandis que partout ailleurs, au moyen âge, vous voyez l'art, l'érudition, la science aux mains du clergé, et que, à l'exception des troubadours et de quelques trouvères, la noblesse se fait gloire de ne pas savoir écrire, la noblesse castillane ne se croit digne de son blason que quand elle a justifié l'illustration de son rang et de sa naissance par la double illustration de l'épée et de la plume. Voilà pourquoi elle ne laisse pas au clergé le monopole de la science et du talent. En général,

out ce qui s'est illustré par l'intelligence, par le courage, par la vertu, par la foi, est sorti, en Espagne, de l'aristocratie. Le cloître lui-même était grand seigneur et se recrutait parmi la noblesse. Les noms les plus fameux du sacerdoce et du cloître, qui ont brillé dans la poésie et les lettres : Louis de Léon, Thérèse de Cépéda, Lope de Vega, Calderon de la Barca étaient grands par la naissance comme par le génie. Et ceux qui ne sont pas nobles par la naissance le deviennent par les honneurs où les portent leurs talents ; en sorte qu'il est permis de dire que la poésie tout entière, dans l'âge d'or de la littérature castillane, fut l'expression des idées et des sentiments de la noblesse. » Nos mœurs démocratiques ont peine à comprendre qu'une telle poésie ait pu devenir nationale et populaire ; c'est ce qui arriva pourtant, ajoute M. Loise.

On le comprendrait si l'on connaissait mieux le caractère de la noblesse espagnole au moyen âge. Cette noblesse, au lieu de végéter fainéante et isolée dans ses châteaux, vivait avec toutes les classes du peuple au sein des villes où s'exerçait son influence. D'ailleurs les poëtes espagnols, indépendants par la fortune et la position, et affranchis de la servitude que subissaient partout ailleurs les gens de lettres, parasites des princes et des grands, cherchaient aussi volontiers leurs succès du côté de la foule, où était le nombre, que du côté de l'aristocratie, à laquelle ils appartenaient. Cette foule elle-même n'était pas, et surtout ne se considérait pas comme aussi éloignée des seigneurs que dans le reste de l'Europe. L'homme du peuple n'était-il pas « seigneur » lui-même en Castille — c'est encore de ce titre que se saluent aujourd'hui les paysans espagnols. — La qualité de chrétien élevait les rangs ainsi que les cœurs, et mettait de toute façon les individus à une sorte de niveau moral. Le poëte gentilhomme était compris et goûté de l'homme du peuple, parce qu'il s'inspirait des mêmes sentiments que lui, de l'esprit de guerre et de foi.

Guerre et foi, voilà, en effet, le fond invariable de tous les chants des poëts espagnols, depuis le *Poëme du Cid*, qui ouvre le glorieux recueil de leurs œuvres jusqu'aux *Autos sacramentales* de Calderon de la Barca qui en forment véritablement la clôture. Qu'on ne croie pas que ces deux thèmes si simples soient une cause de monotonie. Traite-t-on de monotones les moissons que porte chaque année un sol riche et bien cultivé? N'est-ce pas d'Homère seul que les Grecs ont tout tiré, en poésie et en art? Les trouve-t-on monotones pour autant ?

Loin de nous assurément la prétention d'assimiler ni d'égaler la poésie espagnole à la poésie grecque. Elles ne sont cependant pas sans rapports. L'une et l'autre sont sorties d'un fond unique de sentiments religieux et de traditions patriotiques. Sans doute l'Espagne n'a ni une *Iliade* ni une *Odyssée ;* mais quelque chose lui en tint lieu, ce sont les *Romances*, délicieux matériaux d'une épopée nationale, qui n'a jamais été faite, mais dont l'influence n'en a pas moins été toute-puissante. Il faut lire, sur ces petits

poëmes traditionnels, l'excellent quoique trop court chapitre que leur consacre M. Loise. Sa critique sévère, en dépouillant bon nombre d'entre eux de leur feinte antiquité, n'ôte rien aux autres de leur prix. La source de la plupart est nationale, et leur grand héros est le Cid ; il en est pourtant qui sont d'emprunt, au moins quant à l'idée et qui témoignent de l'action que la littérature française excerça sur celle de l'Espagne. Parmi les divers cycles des *Romances* espagnols [1], il en est un tout entier (et si ce n'est pas le plus beau, ce n'est pas le moins riche), qui est une inspiration de nos chansons de gestes.

Ce n'est pas la seule fois que, si forte que fût sa personnalité, l'Espagne subit l'influence du dehors. Au dire des meilleurs critiques, le premier monument de sa poésie en porte l'empreinte. Après avoir payé tribut à la France dans le *Poëme du Cid* et dans beaucoup de ses *Romances*, elle fut, mais moins heureusement, tributaire de l'Italie ; durant tout un siècle, son Parnasse fut étouffé sous une végétation parasite d'allégories calquées sur la *Divine Comédie*. Plus tard encore, lorsque la poésie chevaleresque mourut chez nous, sa semence tombant sur le sol espagnol y porta, dans le cycle des *Amadis*, des fruits nombreux que l'impitoyable auteur de *Don Quichotte* n'a pas eu, comme on sait, le courage de sacrifier tous. Il est juste de remarquer toutefois qu'en la prenant chez nous, l'Espagne s'appropria la poésie chevaleresque et la releva.

Sa littérature touchait alors (c'était au seizième siècle) à l'époque de sa plus splendide floraison. Ce moment est singulier et bien fait, ce semble, pour dérouter les théories sur le développement normal des nations. L'Espagne, alors, tout en paraissant grandir, se mourait en réalité. Le sang de ses rois indigènes se tarissait et une race étrangère arrivait au trône dans la personne de Charles-Quint. Les Espagnols gagnaient des royaumes en Europe et un monde au delà des mers, mais ils perdaient le principe de leur force, et se laissaient enlever toutes leurs libertés, libertés politiques et libertés religieuses. Et pourtant ce moment fatal fut l'apogée de leur littérature, c'est-à-dire l'épanouissement de ce qu'il y a de plus libre dans les œuvres de l'homme.

Cela s'explique ; la liberté inquiétée et traquée partout en Espagne s'était réfugiée dans la poésie. « Si la foi, par sa surveillance jalouse et ombrageuse, portait préjudice à la science, la poésie sous toutes ses formes eut, dit M. Loise, le privilége d'échapper à toute censure et de ne pas même éveiller les soupçons du saint-office. L'inquisition conviait par là les esprits aux pacifiques conquêtes de l'art et ne s'effrayait ni de la liberté ni des licences de l'imagination. C'est pour ce motif que la plupart des hommes d'intelligence active qui couraient après la renommée, se lancèrent dans cette arène où ils pouvaient espérer la gloire sans la payer trop cher. »

[1] Pris dans le sens où on l'entend en Espagne et où nous l'entendons ici, ce mot et masculin.

Du reste, si ces hommes étaient alors nombreux, il faut se garder d'en faire honneur au régime sous lequel ils fleurirent. La séve qui s'épanouit sous les rois étrangers s'était accumulée dans l'esprit de la nation sous les princes nationaux, et M. Loise a raison de dire que la littérature espagnole doit plus à Isabelle et à Ximénès qu'à Charles-Quint et à Philippe II. Ces princes vicièrent profondément le caractère de la nation. Les Espagnols s'étaient montrés tolérants jusque-là — le fait est vrai, tout étrange qu'il paraisse — ils devinrent fanatiques et cruels; ils étaient loyaux, ils devinrent perfides et se rendirent odieux à tous les peuples. L'Espagne, il est vrai, avait depuis longtemps dans le cœur l'attachement à la foi catholique et la haine des juifs et des Maures, quand le descendant de Maximilien d'Autriche monta sur le trône d'Isabelle et de Ferdinand, mais ces deux sentiments n'étaient pas délire en ce temps-là. Ce furent le princes autrichiens qui les exaltèrent jusqu'à l'ivresse dans l'intérêt de leur despotisme.

Ce paroxysme tua de toutes les façons l'Espagne ; dès le troisième roi de race autrichienne, elle est épuisée ; il n'y a plus que dans le drame qu'elle garde un peu de vie sous les deux derniers Philippe. Ce fut alors, en effet, que le théâtre espagnol jeta tout son éclat. Lope de Vega, Tirso de Molina, Guillem de Castro brillèrent sous Philippe III ; Calderon illustra le règne de Philippe IV. Ailleurs il n'y avait plus rien, le gongorisme avait tout envahi. M. Loise, qui fait une curieuse revue des origines et du développement du théâtre en Espagne, ne recherche pas à quoi tient l'éclat qu'il jette au moment même où tout le reste s'envole. Cet éclat, selon nous, est celui de la lampe qui se meurt. Mieux que tout le reste, le théâtre avait résisté à la décadence générale, parce qu'il était resté plus national et plus populaire. L'invasion étrangère, qui l'avait menacé un instant, fut vaincue. « On suivit bien quelque temps, dit M. Loise, l'exemple de l'Italie, et la tragédie imitée des Grecs fut cultivée par des poëtes qui avaient reçu dans les universités une éducation classique. La plupart de ces tragédies étaient essentiellement dépourvues d'inspiration et ne pouvaient plaire qu'aux érudits... Malgré quelques heureux essais à Séville, à Valence, à Madrid, le théâtre classique ne parvint pas à s'implanter dans la Péninsule, et quand Lope de Vega fut maître de la scène, le théâtre romantique (l'auteur entend par là le théâtre national) était vainqueur sur toute la ligne. » Tant qu'il resta quelque séve littéraire dans la nation, c'est de ce côté qu'elle se porta. Reconnaissons que jusqu'à la fin tout en fut excellent. Le théâtre espagnol mourut de bonne heure, mais il mourut bien, sa mort précéda seulement de quelques années celle de la dynastie autrichienne. Le livre de M. Loise ferme sur cette date funèbre, car on ne peut regarder que comme un acte de politesse envers la nation déchue les trois pages que l'auteur a écrites sur la renaissance littéraire qui, selon lui, aurait commencé sous les Bourbons et se serait continuée jusqu'à nos jours. Voici les paroles dignes et tristes par lesquelles l'historien termine son remarquable travail :

« Avec le théâtre finit l'époque de la grandeur de la poésie. Moreto venait de mourir, bientôt suivi par Philippe IV qui semblait emporter dans sa tombe la splendeur poétique de l'Espagne. Calderon achevait sa carrière dans la composition de ces drames religieux qui solennisaient les fêtes du Saint-Sacrement. Un roi enfant, Charles II, menait les funérailles de la monarchie espagnole. La nuit était descendue sur la Péninsule qui s'endormit couchée sur ses ruines. »

II

A la suite de ce tableau lugubre, M. Loise ajoute cette phrase : « Une seule étoile brilla dans ces ténèbres. » Cette étoile, ajoute-t-il, était Solis, l'élégant historien de la *Conquête du Mexique,* l'auteur de *l'Amor al uso* (l'Amour à la mode). C'est à titre d'écrivain dramatique que le signale l'auteur. Solis est peu connu chez nous sous ce rapport ; nous ne croyons pas qu'aucune de ses comédies (il en a fait une dizaine qui eurent grand succès) ait jamais été traduite dans notre langue. C'est comme historien qu'il est renommé ; on le place tout près de Mariana, qu'il avait pris pour modèle. C'était un facile et brillant écrivain qui mena de front le droit, la poésie, la politique et l'histoire. Secrétaire de Philippe IV et historiographe des Indes occidentales, il avait été mieux que personne en position d'en raconter la découverte et la conquête; c'est ce qu'il fit en effet, du moins pour le Mexique. L'audacieuse et romanesque entreprise qui mit cette vaste contrée aux mains du roi d'Espagne, et surtout le caractère héroïque de l'homme qui la conçut et l'exécuta à ses risques et périls, malgré ses chefs, auraient mérité un historien de plus de tempérament, mais il n'aurait pu en trouver un de plus de sagesse et de plus d'élégance. L'*Histoire de la conquête du Mexique*, par Solis, est classique en Espagne, et elle jouit depuis longtemps d'une grande estime chez nous, où elle a été traduite de bonne heure. Ce n'est guère toutefois que de réputation qu'on en parle dans le monde, car la version que nous en a donnée Citri de la Guette n'est plus lue aujourd'hui. Nous croyons donc faire plaisir à nos lecteurs en leur en annonçant une nouvelle à la fois plus fidèle et plus française[1]. Elle est l'œuvre d'un homme qui non-seulement connaît les deux langues espagnole et française et en sent parfaitement les beautés, mais qui a étudié de près lui-même les événements que raconte l'historien dont il s'est fait l'interprète. M. de Toulza, en effet, a ajouté au texte de Solis des notes complémentaires ou rectificatives du plus grand intérêt. A l'époque où écrivait l'historien

[1] *Histoire de la conquête du Mexique*, par Antonio de Solis, traduite et annotée d'après les travaux historiques et archéologiques les plus récents, par Philippe de Toulza. — 3 vol. in-12 Paris, Albanel, édit. Rue de Tournon, 15.

de Cortès, c'est-à-dire au milieu du dix-septième siècle, on ne s'occupait guère nulle part, et dans la Péninsule moins qu'ailleurs, croyons-nous, d'ethnographie et d'archéologie. Solis a donc parlé des populations du Mexique sans se soucier de rechercher d'où elles venaient ni si elles étaient ou non de même origine. Il ne s'est guère non plus informé de leur organisation politique et sociale, de la diversité de leurs intérêts et des causes de leurs rivalités. Dans l'entreprise à demi romanesque de Fernand Cortès, il n'a vu qu'un beau sujet de récit susceptible de recevoir, par intervalles, en manière d'ornement, des discours à l'antique et des réflexions morales. Ses discours ne sont ni trop multipliés ni trop longs, nous nous plaisons à le reconnaître, et ses réflexions plaquées pour la plupart comme celles des historiens de son école, ne sont pas trop entachées de *gongorisme*, bien qu'elles en portent assez souvent la trace, comme lorsqu'il dit, par exemple (chap. XXI) que « la raison d'État n'est souvent que la défaite de la raison. » Mais c'est là tout ce qu'on trouve chez lui en dehors de la narration proprement dite.

M. de Toulza a suppléé avec discrétion, mais avec intelligence et savoir, à ce qui manque à Solis aux deux points de vue que nous avons indiqués, se servant des travaux de MM. Prescott, Humboldt et Brasseur de Bourbourg sur l'origine, la religion, la langue et les mœurs des anciennes populations mexicaines. Il a rectifié, chose importante sous le rapport philologique, l'orthographe des noms d'hommes et de lieux que les auteurs des relations espagnoles ont presque toujours défigurés et que, de son côté, Solis a souvent *castillanisés* pour raison de patriotisme ou d'élégance, à la manière des historiens grecs et romains. Le traducteur a relevé aussi par des observations excellentes tout ce qui, dans l'œuvre de la conquête du Mexique, est à l'honneur de la religion, et renvoyé à qui de droit les horreurs que certains historiens ont cherché à mettre à son compte. D'autre part, sans songer le moins du monde à rabaisser les succès de Fernand Cortès, M. de Toulza leur a cherché une explication, ce que Solis, qui n'est point un historien politique, a presque toujours négligé. M. de Toulza la voit principalement dans la haine que la république du Yucatan portait à l'empire du Mexique et les ressentiments que Montézuma avait excités, deux circonstances que le conquérant exploita avec une habileté consommée et dont son historien ne lui a pas suffisamment fait honneur. Nous regrettons que le traducteur n'ait pas plus appuyé lui-même, dans ses notes, sur le côté politique du génie de Cortès. Nous en dirons autant des causes de la rapide propagation du christianisme chez les Mexicains, que M. de Toulza attribue avec raison à certaines conformités du vieux culte persécuté de *Quetzalcohualt* avec la religion des conquérants, mais sur lesquelles il s'étend trop peu à notre gré. C'est sur ce point, plus encore que sur les autres, que Solis a besoin de commentaires. Néanmoins, tout incomplets que sont ceux de M. Toulza, ils donnent à sa traduction, d'ailleurs fort agréa-

ble à lire, une très-grande valeur et remettent presque le Quinte-Curce espagnol au niveau des études actuelles.

III

« Connaissez-vous le pays... » où les bergères en robes de soie et chaussées de satin conduisent aux champs, avec des rubans roses au cou, des moutons lavés à l'eau d'ambre et *accommodés* au peigne fin ; où les bergers platoniquement amoureux, soupirent en tout honneur pour leurs belles et font des analyses de sentiment plus longues et plus subtiles que celles de mademoiselle de Scudéry; où l'on voit des druides qui pythagorisent, d'honnêtes pirates qui enlèvent des enfants en bas âge et les rendent à leurs parents juste au moment où il faut les marier, des fiancées crues mortes et qui ressuscitent à point pour danser à leurs noces, des....; en un mot, avez-vous lu l'*Astrée* de messire Honoré d'Urfé? Non, sans doute. Il y a deux cents et quelques années, sous le règne d'Henri le Grand et sous la régence de Marie de Médicis, un homme bien élevé eût rougi d'un pareil aveu, et toute femme bien née savait par cœur cette légère pastorale en dix volumes. Nous avons eu, quant à nous, la curiosité d'y jeter une ou deux fois les yeux et — l'avouerons-nous? — la faiblesse d'y prendre plaisir. Au fait, la chose arrivait aussi parfois, dit-on, à un homme dont la bucolique n'était pas le genre, l'auteur de *Gil Blas* et du *Diable boîteux*, à le Sage qui reconnaissait avoir fait des emprunts à d'Urfé et professait pour son œuvre une sincère admiration. Ceci vous expliquera comment, ayant rencontré parmi les nouveautés du jour un volume intitulé : *Au pays de l'Astrée*[1], nous l'avons ouvert avec quelque empressement. Naïf que nous étions de croire, en ce temps d'industrialisme littéraire, à la sincérité des titres! Il s'agit bien vraiment, pour M. Proth, de d'Urfé et de ses chastes bucoliques. Son héros n'est pas le pudique créateur d'*Astrée*, c'est l'auteur de *l'Oiseau*, de *la Femme* et de *l'Amour*. Ce qu'il a vu dans la pastorale forésienne, c'est moins la bonne fortune d'un vieux sujet à rajeunir, que l'occasion tant bien que mal rencontrée de broder des variations sur les deux thèmes préférés de M. Michelet, sur l'amour et la Ligue. D'Urfé avait été ligueur, et il le resta dans son cœur, même après l'abjuration de Henri IV. N'était-ce pas une belle occasion pour entrer en propos sur la lutte religieuse du seizième siècle et s'ébattre sur ce sujet à la façon du maître! Si l'auteur de l'*Histoire de France au seizième siècle* a lu le *Voyage au pays de l'Astrée*, il doit être content de son élève. Là se retrouvent naturellement chargés, comme chez tout disciple qui force de peur de mal imiter, et l'atticisme

[1] *Au pays de l'Astrée*, par Mario Proth, in-12. Librairie internationale, 15, boulevard Montmartre.

de son langage et l'aménité de ses jugements. Chez M. Proth, en effet, Louis XIV, qu'on ne s'attendait guère à y voir — mais que ne voit-on pas dans son livre? — Louis XIV est un « sot » en trois lettres, mais en toutes lettres ; Charles IX un « crétin roux et furieux » qui n'avait pas même en lui « l'étoffe d'un sacripant, » et qui « creva » des « espèces de remords » qu'il eut de la Saint-Barthélemy, remords auxquels, probablement, « aidèrent un peu la bonne mère Catherine et le bon frère d'Anjou. » Quant à la Ligue, oh ! c'est où triomphe le pinceau de M. Proth. « La Ligue, que les uns travestissent en parti national, et où les autres s'évertuent à saluer l'avénement du parti national, la Ligue, c'est la peste noire du seizième siècle, c'est la sainte union de toutes les canailles de l'Europe ! »

Pends-toi, Michelet, tu es dépassé, pour le coup !

Sur ce motif, M. Proth a d'interminables pages qui en revendraient à Pic de la Mirandole et où s'épuisent sans se satisfaire les sentiments exubérants de l'écrivain, dont la verve, trop à l'étroit dans notre indigent idiome, est forcée de recourir à d'agréables créations linguistiques comme celles-ci : « Une femme vétuste, » une ville « torpide, » des princes « périmés » (morts), « des grouillis » de coquins, etc., etc.

Que deviennent, au milieu de ce brouhaha politique et philosophique, l'amour d'abord, puis la pauvre Astrée, puis l'errant Céladon, puis Lycidas, puis le grand druide Adamas, puis les agneaux qui s'abreuvent au « doux coulant Ligneau, » puis lui-même, notre ligueur Honoré d'Urfé? N'ayez peur : « S'il y a trop souvent de la fuite dans mon discours, dit M. Mario Proth, il y a bien quelquefois de la suite dans mes idées. » En effet, l'amour n'est pas négligé, ni la femme non plus, donc M. Proth, en homme qui sait son moyen âge, nous apprend que la place dans la société date seulement du seizième siècle, l'enseignement chrétien et la poésie chevaleresque l'ayant laissée de côté, comme chacun sait! Pour d'Urfé et ses personnages, ils reviennent aussi de temps en temps sur le torrent écumeux de cette prose, et l'auteur ne manque pas d'une certaine adresse à les repêcher et à glisser quelques bonnes tartines de libre pensée dans le panier où il les étend ; celle-ci, par exemple, à l'occasion des jésuites, chez qui l'auteur de l'*Astrée* fut élève à Tournon : « Ces bons pères n'avaient certes pas découvert (ils n'ont jamais rien découvert, pas même la bêtise humaine qu'ils exploitent si agréablement), mais ils avaient compris, comme tout pouvoir et toute association avant ou après eux, que la déformation de la jeunesse est un mirifique, un indispensable instrument de règne, et ils avaient, dès leur origine, infecté l'Europe de leurs fabriques d'âmes où la noblesse affluait. Aussi ne tardèrent-ils pas à faire de cette pauvre noblesse française, tout à l'heure si remuante, un *perinde ac cadaver* que Richelieu décapita outrageusement et qui ne bougea plus sous le talon *nec pluribus impar* du sire Dieudonné. »

Que dites-vous de ce libre penseur, de ce radical qui s'apitoie sur « la

pauvre noblesse française » si méchamment énervée au profit de la royauté par les disciples de Loyola? Ce qu'il y a de plus amusant, c'est l'accusation portée plus bas contre les mêmes pères d'avoir introduit chez nous les habitudes d'érudition, et d'avoir, dans leurs écoles, fait de leurs élèves des Mathanasius. Les jésuites érudits et poussant à l'érudition! Le grief est neuf, il faut en convenir. M. Proth les a joliment étudiés, pour parler comme il parle.

Hélas! cette légèreté d'étude est ce qui nous attriste le plus dans les œuvres de la génération littéraire qui arrive. Des lectures rapides faites dans des écrivains passionnés, des préventions, des partis pris, l'amour du paradoxe et le besoin de frapper n'importe à quel titre! voilà ce qui se voit chez la plupart des débutants littéraires. Que M. Proth en soit un, cela ne saurait faire doute; nous en jugeons ainsi, moins à l'ignorance où nous avons été jusqu'ici de son nom, qu'à la forme et au fond du volume que nous venons de lire.

Quoiqu'il ait tout fait pour être provoquant et que se façon d'écrire nous soit des plus antipathiques parce qu'elle est des moins françaises, nous n'éprouvons que des regrets à son endroit. Il y a des parties saines et charmantes dans cette intelligence, où manque trop souvent la lumière, mais où éclate parfois un sens exquis et la plus spirituelle raison. Il y a, par exemple, à la page 34, une piquante satire de notre instruction officielle qui se termine par ces mots que nous signerions de grand cœur : « Mais ne voilà-t-il pas qu'on la trouve encore trop idéaliste, cette éducation? Les proudhonniens, les positivistes, auxiliaires conscients ou inconscients, mais précieux et prédestinés, des absolutistes, poursuivent une guerre à mort contre ces pauvres *humanités*. A force de bras ou à grand renfort de grues et de crics, ils lancent contre elles leurs pavés logiques, leurs catapultes et leurs madriers rationnels. Le mot d'ordre de cette ligue énorme est, comme bien vous pensez : Pratique! pratique! *For ever* pratique. Spécialisons, professionnalisons la jeunesse, s'écrient-ils dans leur langue barbare. Des grands hommes, quelqu'un l'a dit, des grands hommes, il n'en faut plus! Nous serons tous charpentiers ou ingénieurs, ingénieurs ou charpentiers! »

Signalons encore ce mot plein de cœur sur la pauvre Espagne : « L'Espagne ne s'est pas encore, à trois siècles de distance, relevée et de sitôt ne se relèvera de la royauté de Philippe II. Heureusement, une vitalité immense réside au fond de ce peuple. Il a autant et plus qu'un autre le sentiment de la liberté vraie, individuelle. Il est fier (*spes una*) et n'est pas affolé de cette égalité bête et servile qui est le presque unique mobile des masses françaises. »

Ce qu'avec M. Proth nous espérons de l'Espagne, nous l'espérons de lui, pour les mêmes motifs : elle se relèvera du règne de Philippe II, lui se relèvera de M. Michelet.

IV

La race n'est pas perdue chez nous, malgré l'énervement des mœurs actuelles, de ces hardis et intelligents aventuriers qui, aux seizième et dix-septième siècles, portèrent le nom français sur toutes les côtes de l'Amérique et de l'Asie, et, seuls, sans l'appui de l'État et souvent contre son gré, jetèrent les fondements de colonies puissantes que la pusillanimité et l'incurie des âges suivants devaient laisser perdre. En voici un qui arrive du fond du Soudan, et qui, pour l'esprit d'initiative et de ressource, pour l'audace, la résolution, la vivacité du sentiment patriotique, est bien leur digne fils.

En 1863, M. Raoul du Bisson, issu d'une vieille famille de Normandie, avait reçu du gouvernement égyptien une concession importante dans le Soudan, sur le territoire des Bahrias. Il partit du Caire le 8 octobre de la même année à la tête d'une expédition nombreuse, munie de tout ce qu'il fallait pour fonder un grand établissement. Au nombre des colons, dont plusieurs étaient Français, se trouvait madame du Bisson, qui montra au milieu des difficultés et des périls du voyage une force d'âme que n'imitèrent pas tous les hommes. L'expédition remonta d'abord le Nil du Caire à Girgéh, et de Girgéh à Korosco, puis, à Khartoum, s'engagea dans le désert. Elle marchait sous la conduite d'un commandant donné par le vice-roi du nom de Démoro, Grec d'origine, croyons-nous, et fort excellent homme d'ailleurs ; d'un drogman qui, comme tous ceux qui font ce métier, parlait toutes les langues et n'en connaissait aucune : d'ailleurs chrétien, grec, musulman, copte, suivant les maîtres qu'il servait ; calculateur habile, intéressé par excellence, très-fort chasseur, bon marcheur, faisant passablement la cuisine, au reste, très-honnête, très-brave et très-dévoué ; enfin, d'un médecin du pays, qui avait étudié en France, et qui, outre ses fonctions d'Esculape, remplissait celle de commissaire du gouvernement égyptien, lequel, pour la circonstance, l'avait élevé au grade de caïmacan (colonel) et que les loustics appelaient par abréviation du nom de caïman, parce qu'il en avait l'appétit. Nous ne faisons qu'esquisser ici ces trois principaux personnages, dont M. du Bisson, dans son récit, fait d'intéressants et amusants portraits.

Nous n'avons pas beaucoup de relations d'expéditions sur le haut Nil. Celle de M. du Bisson n'est pas malheureusement ce que l'on pourrait désirer, c'est-à-dire un tableau régulier des deux rives du fleuve, mais, à cela près, elle est pleine de particularités intéressantes. Celle qui frappe d'abord, c'est la peinture des désastres qu'amène souvent la crue annuelle du fleuve nourricier de l'Égypte. On ne le connaît guère que par ses bienfaits. Hélas ! le

Nil les fait souvent payer cher aux malheureux riverains. Cette année 1863, l'inondation avait été si rapide et si furieuse, qu'un grand nombre de villages et toutes les récoltes de doura et de coton avaient disparu en une nuit. « A mesure que nous avancions, dit M. du Bisson, l'horreur du désastre devenait plus saisissante. C'était des cadavres d'enfants, des troupeaux entiers charriés par les eaux; au loin, à l'horizon, pour clore ce tableau de désolation, quelques Arabes, les uns ayant atteint la terre, les plus rapprochés envasés et condamnés à périr sans espoir de secours, car les barques ne pouvaient s'aventurer dans le profond limon où elles auraient infailliblement sombré. Ceux qui étaient revenus aux endroits d'où l'eau s'était retirée s'asseyaient stupides dans le détritus laissé à la place où s'étalaient naguère leurs récoltes et leurs *toucouls* (cabanes). Quelques-uns s'écriaient : *Halas ! halas !* (C'est fini.) Des femmes appelaient de cette voix aiguë particulière aux négresses, qui empruntait encore à leur douleur de mère quelque chose d'indiciblement désolé : *Ohaladou ! ohaladou ! yabinti ! yabinti !* (Enfant, ma fille) et apostrophaient le Nil avec des gestes menaçants. »

Les haltes que fait l'expédition et ses excursions sur le rivage offrent aussi des détails d'un grand intérêt pour l'étude des mœurs du pays et d'une réalité qu'on ne saurait suspecter, car de telles choses ne s'inventent pas. Qui eût imaginé, par exemple, ce gracieux et navrant épisode judiciaire : « Pendant que nous étions chez le moudhir (espèce de préfet) de Chinhié, l'heure du divan (audience judiciaire) arriva. On ouvrit les portes, et les plaignants entrèrent à la file. Le gouverneur, le sous-gouverneur et deux écrivains écoutaient les réclamations en buvant du café et en fumant le chibouk. Après l'audition des parties belligérantes, l'écrivain résumait les débats. Voici un des plaidoyers les plus singuliers. C'est une petite fille qui s'avance âgée d'une dizaine d'années (ce qui équivaut à quinze ans de nos pays). « *Ja sidi* (monseigneur), dit-elle, mon oncle ne pouvant payer l'impôt cette année, à cause de la colère du Nil, s'est enfui pour ne pas recevoir les coups de courbache. Les *lascars* sont venus prendre mon frère pour le bâtonner à sa place ; mais comme c'est le moment de semer, il aimerait mieux qu'on remît l'exécution à deux mois, parce qu'à présent il n'a pas le temps de rester sur les nattes à se guérir des blessures que vous lui ferez. Si vous ne pouvez pas m'accorder cette faveur, *Ja sidi*, faites-moi courbacher pour mon frère, parce que, autrement, nous mourrons de faim au temps sec. » Elle débita tout cela d'un ton aigu, en secouant sa jolie tête et finit par un *salamaleck* prolongé, portant à plusieurs reprises sa main de ses pieds à ses lèvres et à son front. Je fus ému, ajoute M. du Bisson, de la générosité de la pauvre petite, qui demandait si naïvement à être battue. J'acquittai la dette de son oncle envers le gouvernement, et ma femme lui fit quelques cadeaux d'étoffes et de verroteries. »

Dans l'agréable pays où se fait ainsi la perception des impôts, la France

entretient un consul ; il est vrai que c'est un copte qui ne sait pas un mot de notre langue. Nous ignorons s'il aide beaucoup les Français qui passent par là et y font le commerce ; ce qu'il y a de certain, c'est qu'il leur faut payer fort cher les petits cadeaux que l'usage les oblige à recevoir de ce singulier protecteur de leurs intérêts.

Relevons à ce propos une opinion qui est devenue un lieu commun et qui n'en est pas plus vraie. Le Français, dit-on, ne sait pas quitter son clocher. Erreur ! le Français court le monde autant et plus qu'un autre ; vous le rencontrez partout, actif, obligeant, léger d'humeur, comme chez lui, mais trop souvent aussi léger d'écus, ce qui le distingue habituellement des autres peuples, de l'Anglais, par exemple, qui n'est pas plus cosmopolite que lui, quoi qu'on en dise, mais qui entend généralement mieux les réalités de la vie.

Il y a donc des Français sur le haut Nil, dans la troisième Moudhirie, et assez pour que le gouvernement ait cru devoir leur donner un protecteur officiel. Il y en a bien plus loin, au delà de Khartoum, sur la route d'Égypte en Abyssinie, car M. du Bisson nous raconte qu'ayant perdu son beau-père près de Berber, et madame du Bisson étant tombée gravement malade, il trouva une large et généreuse hospitalité chez un de nos compatriotes, M. Lafarge, négociant français établi depuis vingt ans à Berber, où il possède une maison magnifique avec de vastes jardins à l'européenne et tout le confort d'une grande existence.

C'était plus loin encore, sur les confins du Soudan et de l'Abyssinie, que M. du Bisson allait, avec l'autorisation du vice-roi d'Égypte et l'agrément du fameux Théodoros, jeter les fondements d'une petite France :

> Parvam Trojam simulataque magnis
> Pergama.

La contrée, admirable et peuplée par une race bien supérieure, sous tous les rapports, à celle de l'Égypte, est tributaire du vice-roi. A la beauté physique, les Bahrias (c'est le nom des habitants) joignent une vive intelligence et une pureté de mœurs bien rares en ces contrées. La monogamie règne chez eux, et la femme n'y est pas l'animal avili qu'on rencontre partout, sous ce nom, dans les royaumes musulmans. C'est que les Bahrias ne sont pas en réalité mahométans. Aussi, plus que tout autre peuple, seraient-ils disposés à embrasser le christianisme. M. du Bisson assure que le P. Stella, missionnaire lazariste, depuis quatorze ans qu'il habite ces régions, y a fait beaucoup de prosélytes. « Ce qui empêche les conversions, ajoute M. du Bisson, ce sont les cruautés des Égyptiens. Ils arrêtent les néophytes quand ils peuvent, quoique ces tribus soient indépendantes. Leurs troupes se jettent comme des bêtes féroces sur les villages où ils croient que le christianisme prend racine, déciment les habitants, enlèvent les jeunes filles, les garçons, et le baptême presque toujours est suivi du martyre. » Et

l'auteur s'écrie d'un accent indigné : « Voilà ce que fait l'allié de la France ! A ces peuples qui adorent le soleil et dont les aspirations incessantes sont pour les vérités du catholicisme, on oppose l'infamie des harems et la mutilation. Et quand leur sang coule pour la foi civilisatrice, quand les pleurs des mères crient vengeance contre les oppresseurs, représentants des nations chrétiennes, que faites-vous ? »

Ce n'est ici qu'une des mille accusations que M. du Bisson lance contre le gouvernement égyptien et une des mille plaintes qu'il fait entendre contre les agents de la France en Égypte. Son livre, en effet, est moins, à dire vrai, une relation de son entreprise qu'une dénonciation à l'Europe des infamies du monde musulman, et, en particulier, des vices odieux de ce qu'on ose appeler, chez nous, la civilisation égyptienne. Le récit du voyage de l'auteur et des violences sous lesquelles a échoué son entreprise n'est, en quelque sorte, que la partie accessoire de son ouvrage. Jamais, croyons-nous, on n'est entré plus avant dans l'analyse de la corruption musulmane et l'on n'en a sondé plus à fond les ulcères. C'est le motif qui nous le fait signaler. M. du Bisson, qui a vu de près cette pourriture qu'on appelle du nom de polygamie, la met crûment à nu, et montre avec une rudesse de langage qui est souvent plus d'un soldat et d'un médecin que d'un écrivain, ce qu'elle produit et ce qu'elle entraîne. Impossible de lever ici le voile sur la vie intérieure des harems et les dissolutions que cachent leurs murailles. Plus impossible encore serait-il de peindre les ravages que cause dans la population masculine la nécessité d'avoir de sûrs gardiens de ces prisons. On ne sait pas assez combien il en meurt des malheureux que l'on prépare dès l'enfance à ces hideuses fonctions. On ignore qu'il se fait, dans ce but, une traite aussi funeste pour le moins au sexe masculin que la traite des femmes ; qu'il existe des couvents musulmans, sortes de boucheries humaines, spécialement consacrés aux opérations chirurgicales que nécessite cette institution, et que telle est la nature de ces opérations, que plus des trois quarts de ceux qui y sont soumis y succombent. On trouvera là-dessus, dans M. du Bisson, des détails d'une grande nouveauté, mais d'une nature si spéciale, que nous ne saurions les recommander qu'aux économistes.

Quant à l'Égypte et à ses progrès dans la civilisation, il y a, pour nous, moins de surprise dans ce que nous dit M. du Bisson, car il y a longtemps que nous n'en sommes plus à croire ce qu'en raconte depuis cinquante ans la presse européenne. Méhémet-Ali était un habile homme qui avait compris les services qu'un gouvernement riche peut tirer des gens qui écrivent et qui sut s'en servir. Dans un des plus vieux contes de Mérimée (*le Vase étrusque*, si nous ne nous trompons) se trouve un étourdi qui arrive d'Alexandrie et qui dit avoir vu Méhémet-Ali très-effrayé des jésuites et très-inquiet d'un article du *Constitutionnel*. Sous cette exagération plaisante, il y a une vérité certaine, c'est que le fondateur de la dynastie égyptienne s'inquiétait singu-

lièrement de l'opinion européenne et qu'il fit tout pour se la rendre favorable. Ses soins à cet égard ne furent pas perdus, comme on sait. Ses successeurs ne l'ont pas oublié.

On peut donc, *a priori*, regarder comme surfait tout ce qui nous revient sur l'Égypte. Mais, selon M. du Bisson, nous ne saurions nous figurer jusqu'à quel point l'est tout ce qu'on nous en dit. Et, en effet, si le portrait qu'il nous donne du vice-roi et de ses ministres est vrai, et si le tableau qu'il trace de l'administration est fidèle, il s'en faut que la terre des Pharaons commence à respirer de la servitude à laquelle elle semble avoir été toujours soumise et soit entrée, comme on le dit de ce côté de la Méditerranée, dans la voie de la civilisation. Il est vrai que l'auteur a eu à se plaindre du gouvernement d'Ismaïl-Pacha, et qu'après avoir fondé à grands frais, en vertu d'une autorisation spéciale, un important établissement agricole et industriel, il en a été dépouillé brutalement et sans compensation, et qu'à ce titre son témoignage peut être suspect. Toutefois, et en admettant qu'il y ait de la passion dans son récit — l'accent qu'il y met autorise à le croire — on n'en devra pas moins tenir compte dans l'appréciation des hommes qui gouvernent aujourd'hui l'Égypte. D'ailleurs il ne s'y agit pas seulement des hommes et des choses d'aujourd'hui; le livre de M. du Bisson, mal fait et plus mal intitulé encore [1], nous le reconnaissons, offre sur les institutions musulmanes et les mœurs qui en découlent des renseignements qui lui donnent, aujourd'hui qu'on parle tant de l'Orient et que tant de gens prétendent qu'on en médit, un intérêt et une valeur tout particuliers.

V

Il se publie depuis quelques années, sous le titre de *Bibliothèque d'histoire contemporaine*, une série d'ouvrages dont nous avons déjà signalé quelques-uns, mais sur laquelle nous reviendrons encore parce qu'elle est comme le manifeste international de l'école révolutionnaire. Le but de l'éditeur paraît être en effet d'en faire le rendez-vous de tous les écrivains qui, en France et à l'étranger, professent les doctrines politiques qu'inaugura chez nous, il y a soixante-quinze ans, la Convention. A côté des livres de M. Eugène Despois, et de quelques autres écrivains républicains, dont nous avons parlé naguère, la *Bibliothèque d'histoire contemporaine* compte déjà parmi ses collaborateurs MM. Carlyle et de Rochau, les représentants les plus éminents de la littérature démocratique en Angleterre et en Allemagne. Il a été question ici des théories de M. Carlyle, et nous aurons occasion d'en reparler à l'occasion de son *Histoire de la Révolution fran-*

[1] *Les Femmes et les guerriers du Soudan*, par le comte Raoul du Bisson. — 1 vol. in-12. Dentu, Palais-Royal.

çaise, dont la traduction s'achève en ce moment. Nous nous occuperons aujourd'hui de l'*Histoire de la Restauration* par M. de Rochau [1].

Cet ouvrage, qui est conçu dans des proportions restreintes et semble écrit à l'adresse des classes populaires témoigne chez son auteur de plus d'art que n'en déploient d'habitude les écrivains d'outre-Rhin. C'est un résumé sobre animé et très-dogmatique au fond, mais où les principes, au lieu de s'étaler et de s'affirmer de prime abord, s'incorporent avec le récit et se glissent, comme à l'insu, dans l'esprit du lecteur. Du reste, M. de Rochau a dans ses opinions une foi si candide et les croit si peu contestables, que l'idée de les discuter ou de les défendre ne lui vient jamais. Il traite son lecteur comme un adepte acquis, et ce n'est pas, on le sait, le moins bon moyen de l'acquérir.

Pour l'auteur allemand, la Restauration n'est pas ce sympathique essai de transaction politique dont tout bon citoyen, tout homme intelligent, à quelque nation qu'il appartienne, doit déplorer l'insuccès. Aussi ne flétrit-il pas, comme ils méritent de l'être et comme le fera un jour l'équitable postérité, tous ceux qui l'ont fait échouer, c'est-à-dire les coalisés de l'impérialisme et du jacobinisme, qui, dans un feint intérêt pour la liberté, entravèrent toutes les mesures libérales que voulut prendre le gouvernement des Bourbons. Dans la Restauration, M. de Rochau ne voit, avec le vulgaire, qu'un maladroit et impuissant effort pour ramener l'ancien régime et supprimer la Révolution; et, à ce titre, il la raille et jouit de sa chute. On sent toutefois chez lui une médiocre estime pour ceux qui l'ont vaincue. C'est sans aucune sympathie qu'il raconte les trahisons des anciens suppôts de l'empire et fait le récit de ces conspirations où avaient la main usqu'au coude des gens qui, des premiers, avaient fait défection, s'étaient ralliés à la royauté et en recevaient pension, « un Maret, un Savary, un Fouché, une Hortense Beauharnais, à qui Louis XVIII avait conféré le titre de duchesse de Saint-Leu et qu'il avait autorisée à rester à Paris. »

Du reste, il ne parle pas avec beaucoup plus d'estime de ces libéraux intraitables, toujours prêts à dénoncer les projets despotiques des Bourbons, et qui, une fois Napoléon mort et son culte commençant à naître, s'en firent en hâte les prêtres et les hiérophantes. « Le libéralisme, qui avait regardé l'empereur tant qu'il vécut et domina, comme son ennemi mortel, qui en dernier lieu l'avait combattu, ce même libéralisme, dit M. de Rochau, eut recours à toutes les ressources de l'éloquence et de la poésie pour créer de l'empereur une image qui devait laisser loin dans l'ombre les pâles et communes figures des Bourbons. Les républicains mêmes, dès qu'ils n'eurent plus à craindre un nouveau retour de Napoléon de l'exil, firent cause commune avec les bonapartistes incarnés, pour faire ressortir

[1] *Histoire de la Restauration*, par M. de Rochau, traduite de l'allemand par M. Rosenwald.— 1 vol. in-12. Germer-Baillière, édit., rue de l'École-de-Médecine.

le passé impérial aux dépens de l'actualité bourbonienne, et produire pour le défunt une animation artificielle plus aveugle et plus remuante que l'enthousiasme dont l'empereur vivant avait été l'objet au temps de sa floraison et de sa puissance. Au moyen de cette alliance des hommes de la liberté et des hommes du despotisme militaire, on fit monter l'admiration pour l'empereur jusqu'à une sorte de vénération religieuse qui ne différait de l'idolâtrie que par l'absence de temples et d'autels. Ce culte, où le mensonge et l'hypocrisie s'unissaient à la faiblesse d'esprit et à la servilité, s'étendit au delà de la France, voire même en Allemagne, où deux poëtes distingués, l'un par excès de loyauté, l'autre par manque absolu de caractère, se firent les biographes de Napoléon et vouèrent leurs muses à la mémoire du captif de Sainte-Hélène. »

Autre est la considération de l'historien allemand pour les royalistes; M. de Rochau n'en parle jamais qu'avec respect. C'est que, à égalité de talent, il y avait dans leur parti quelque chose qui manquait trop à l'autre, la loyauté, la dignité, l'honnêteté, l'honneur. De la part d'un étranger et d'un adversaire, cet hommage mérite d'être recueilli.

Et ce n'est pas seulement devant l'intégrité du parti royaliste, c'est devant ses lumières et son intelligence politique que s'incline souvent M. de Rochau. Il rend à cet égard au roi Louis XVIII et à plusieurs de ses ministres, le duc de Richelieu et M. de Villèle, entre autres, plus de justice qu'ils n'en ont obtenue jusqu'à ces derniers temps en France. Peut-être, en revanche, est-il injuste envers Chateaubriand, dont il eût suffi, selon nous de faire ressortir la fatuité politique, sans l'accuser de duplicité.

Parmi les causes qui ont paralysé les efforts de la Restauration et amené sa chute, il y en a deux auxquelles les historiens de cette époque n'accordent pas assez d'attention chez nous, et dont M. de Rochau a bien compris et bien saisi l'action : nous voulons parler des conspirations et de la presse. Le rôle des premières est retracé avec beaucoup d'intérêt mais trop d'indulgence, à notre avis. Ces intrigues basées sur la trahison dépravèrent profondément l'esprit du pays et y firent refleurir l'impérialisme qui s'y était tué par ses excès. L'auteur est plus sévère envers la presse, qu'il accuse, non sans raison, de s'être perdue elle-même en perdant les Bourbons. Le régime que lui avait fait Louis XVIII était, selon lui, le mieux conçu et le plus propre à faciliter son action en la retenant dans les limites où elle pouvait être utile. « Ce fut, dit M. de Rochau, la période florissante de son influence. Mais es abus auxquels elle se livra de bonne heure, et la polémique vide et déloyale où elle s'engagea, amenèrent pour elle dans le public la déconsidération et la satiété dont nous sommes encore témoins. »

Nous pourrions, si déjà nous n'avions été long sur un livre qui est assez court, signaler encore dans l'histoire de M. de Rochau, à côté de beaucoup de faits inexacts et d'appréciations fausses, bon nombre de vues justes et de jugements équitables, et nous y aurions plus de plaisir qu'à relever

les distractions assez fréquentes où tombe l'auteur, comme, par exemple, quand il fait des Hébrides une ancienne colonie française, donne la piété comme l'origine et la raison de la faveur de madame du Cayla auprès de Louis XVIII et place la duchesse de Berry à côté du comte d'Artois lors de sa rentrée en France en 1814.

Du reste, au point de vue où s'est placé l'auteur, l'équité dont il fait preuve assez souvent lui est chose facile. Il n'appartient en effet à aucun des partis qui ont lutté entre eux pendant la Restauration et qui subsistent encore aujourd'hui chez nous. Le mouvement qui emporte le monde est irrésistible, à ses yeux, et ceux qui prétendent l'arrêter ou le diriger sont des insensés. La Révolution fait son chemin en dépit des obstacles qu'on lui oppose. Légitimistes et libéraux, impérialistes et républicains ne sont, pour M. de Rochau, que de ridicules pygmées qui s'épuisent à barrer le passage au grand fleuve, ou à le faire couler à leur convenance et à leur avantage dans de petits canaux bien alignés. Par moments, le courant paraît dormir ou se soumettre docile aux plans des princes et des rois; mais, à l'instant où l'on s'y attend le moins, il reprend son élan et emporte, avec ceux qui les avaient construites, les digues où l'on avait prétendu l'enfermer.

Cette théorie de l'histoire est fort belle; mais, avec elle, que devient la liberté de l'homme, et à quoi bon l'histoire elle-même?

VI

M. le baron de Gérando, dont la famille a eu de nombreux et intimes rapports avec mesdames de Staël et Récamier, vient de retrouver et de publier un certain nombre de lettres encore inédites de ces deux illustres amies [1]. Ces lettres confirment tout ce que l'on sait du cœur de l'une et de l'esprit de l'autre. Courtes pour la plupart et plus spontanées encore, par le fait de leur brièveté, que celles que nous connaissons déjà, elles ont cela de particulier qu'elles montrent davantage leurs auteurs dans la réalité de la vie. Tantôt c'est un simple billet comme celui-ci où éclate toute la bonté de cœur de madame Récamier : « Vous êtes bien bonne et bien aimable d'avoir pensé à la personne malheureuse dont j'ai parlé devant vous. Je vous l'envoie en vous priant d'être son interprète auprès de M. de Gérando : elle ne pourrait en avoir un qui sente mieux le prix d'une bonne action. » Tantôt, au contraire, c'est une de ces lettres saccadées et en quelque sorte haletantes, où madame de Staël communique de Coppet à ses amis de France l'impression que font sur elle les événements publics, et particulièrement les succès de Napoléon; celle-ci, par exemple, dont le début contraste si

[1] *Lettres inédites et souvenirs biographiques de madame Récamier et de madame de Staël,* par M. le baron de Gérando. — 1 vol. in-12. Paris, veuve Renouard.

singulièrement avec le ton de tant d'autres que l'on connaît : « 13 messidor (4 juillet) 1801. Vous êtes bon de ne pas m'oublier, car la tête pourrait bien tourner de toutes les merveilles d'Italie. J'ai cédé à l'enthousiasme, moi-même que la flatterie éloignait de l'admiration. Les *gouvernementistes* seront bien contents de moi cet hiver, du moins ceux qui veulent la louange sans la bassesse... »

Il en est, comme chez madame de Sévigné, où les deux amies prennent successivement la plume, et d'autres où l'on dirait qu'elles échangent chacune la leur, tant elles sont tour à tour bonnes et spirituelles.

Ces lettres s'échelonnent sur un espace de quinze ans, car si les premières sont de 1801, les dernières sont de 1816. Elles sont trop peu nombreuses, sans doute, pour jalonner les deux vies, mais elles en marquent d'un trait souvent précieux les principales époques. Il en est peu qui ne puissent être considérées comme un nouveau coup de pinceau ajouté aux portraits de leurs auteurs. Le petit volume de M. de Gérando devient ainsi le complément indispensable des œuvres de madame de Staël et des *Souvenirs et correspondance tirés des papiers de madame Récamier*, publiés, par madame Lenormant.

VII

L'infatigable propagateur des études archéologiques, M. de Caumont, vient de faire un nouvel et ingénieux effort pour les populariser en France. Après avoir, dans son *Abécédaire archéologique*, mis la science des monuments à la portée de tous les lecteurs, il a voulu faire plus et la proportionner à l'intelligence des gens de la campagne. C'est dans ce but qu'il vient de rédiger de nouveaux éléments d'archéologie plus simples encore que son *Abécédaire*, et auxquels il a donné le titre d'*Archéologie des écoles primaires* (1 vol. in-12. Caen, Leblond-Hardel, édit.). Le vœu de l'illustre savant serait que les instituteurs ajoutassent aux leçons qu'ils donnent aux adultes des notions générales sur les monuments qui nous restent du passé, et que, dans l'ignorance où les hommes de la campagne sont généralement de leur forme et de leur nature, ils sont souvent exposés à détruire ou à mutiler. C'est là une pensée excellente et qu'on ne saurait trop louer. Que de restes précieux des anciens temps ont été brisés par la charrue ou la pioche, que nous aurions conservés si les paysans s'étaient seulement doutés de leur importance ! Mais ce n'est pas assez d'applaudir à l'idée de M. de Caumont, il faut soutenir son entreprise et propager son excellent manuel d'archéologie rurale, dont la rédaction simple et claire nous semble parfaitement appropriée au but que s'est proposé l'auteur en le rédigeant.

P. Douhaire.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, 9 septembre.

Le programme du 19 janvier continue de s'épanouir — devant tous les tribunaux de France et d'Algérie. Jamais la police et la magistrature n'avaient été aussi occupées ; on fait queue aux portes de la sixième chambre ; Sainte-Pélagie regorge de pensionnaires, et le Trésor encaisse des amendes à dispenser M. Magne d'un nouvel emprunt. Coups de crosse et condamnations pleuvent du sud au nord, et l'arbitraire acquiert des proportions inconnues avant la fameuse réforme qui devait le faire disparaître. De la lettre impériale, si remplie de brillantes promesses, l'administration semble n'avoir retenu qu'un point : celui qui concerne « l'énergie de la répression. » C'est à croire que le gouvernement, après avoir fait preuve à l'extérieur de tant de résignation philosophique, se dédommage au dedans de ce qu'il a dû supporter au dehors ; mais quel malheur pour les journaux de n'être pas inspirés par les cabinets étrangers ! Ils pourraient au moins espérer pour leur prose un peu de la déférence qu'ont rencontrée les dépêches de Berlin, de Pétersbourg et de Washington !

Le Temps vient de résumer, dans un instructif tableau [1], les trois mois de régime *libéral* traversés par la presse ; on y compte 41 jugements ou arrêts frappant 58 prévenus ; pas un seul n'a échappé, sauf *l'Opinion nationale*. Il y a ainsi des bonheurs inexplicables.

Mais les poursuites, la prison, les amendes de mille, cinq mille et dix mille francs, ne sont pas les seuls coups portés à la presse. A côté des sévérités judiciaires se placent les rigueurs administratives,

[1] Numéro du 6 septembre.

souvent plus préjudiciables encore : saisies, interdiction de vente, tracasseries de toute espèce. Et non-seulement on persécute les feuilles indépendantes, en les bannissant des gares, en les expulsant de la voie publique, en les chassant de kiosque en kiosque à l'égal de bêtes malfaisantes, mais on va, dans l'aveuglement de l'arbitraire, jusqu'à proscrire d'innocents objets dont la forme paraît à des yeux ombrageux rappeler des publications désagréables. Nous avions déjà les dindons amis et les coqs ennemis du gouvernement ; nous possédons désormais les bijoux sympathiques et les breloques hostiles aux institutions. Sera-t-il dieu, table ou lanterne? Telle est la question à résoudre, sous peine des sergents, pour ceux qui travaillent l'or ou l'argent et qui s'en parent. Tout cela est-il sérieux et ne mérite-t-il pas la compassion plutôt que la colère? Quoi ! vous avez peur d'un quatrain, d'une caricature, d'un bibelot, et vous n'avez pas peur de vos fautes? L'ombre de Maximilien ne vous fait pas trembler, et vous tremblez devant celle de Paul-Louis Courier? Comprenez mieux le caractère et les périls de la situation ; n'imputez pas à l'aiguille du baromètre l'orage qu'elle indique sans l'avoir amassé, et mettez un terme à la *marée montante* du mécontentement et des charges, plutôt que d'arrêter les écrits qui la signalent [1]!

Le droit de réunion n'a pas été plus heureux que la liberté de la presse, et si le procès des *treize* avait éclairé les citoyens sur leur triste condition avant la loi nouvelle, l'incident de Nîmes est venu montrer où nous en sommes depuis sa promulgation. Le nouveau-né n'a pas trois mois, et déjà il y a du sang sur son berceau. Nul doute cependant ne pouvait exister sur les intentions pacifiques des électeurs du Gard et sur leur formelle volonté de maintenir à la réunion un caractère exclusivement privé. Toutes les précautions avaient été prises dans ce but, et soixante témoins, soixante citoyens honorables, affirment solennellement contre un seul homme, commissaire central de police, il est vrai, que nul n'était admis sans carte. — « Vous seriez mon père, dit un des inflexibles contrôleurs à un ami dépourvu d'invitation, que je ne vous laisserais pas entrer ! »

Eh bien, c'est cette réunion-là qui a été déclarée publique par les juges correctionnels, et publique pour deux raisons : d'abord parce que les agents de police, qui sont des fonctionnaires *à poigne*, comme leurs chefs des préfectures, ont pu pénétrer sans carte en forçant les portes ; ensuite et surtout parce que le local où se tenait l'assemblée n'était pas l'habitation des organisateurs de la réunion. Suivant le

[1] Voir *la Marée montante*, par M. Achille Mercier, brochure composée avec les documents officiels.

tribunal de Nîmes, une réunion n'est privée que si le local qui l'abrite est la maison même de celui qui l'a provoquée, sa résidence, « le sanctuaire de sa famille, » pour employer l'expression du procureur impérial. La doctrine est étrange et pourrait mener loin. Qui donc est sûr de posséder un chez soi en France? Les princes d'Orléans ont appris qu'ils n'étaient pas chez eux à Neuilly, et M. Haussmann, qui ne laisse en place ni les vivants ni les morts, a notifié aux Parisiens qu'ils sont tous des nomades, sans domicile fixe et légal. De fait, n'y a-t-il pas, dans la vaste enceinte de la capitale, 300,000 électeurs que l'on cherche depuis plusieurs années sans parvenir à les trouver ? Comment donc ces électeurs errants pourraient-ils tenir une réunion privée dans les conditions posées par le jugement de Nîmes? Les réunions publiques, la loi exige, on ne sait pourquoi, un local *clos et couvert*, comme si une assemblée ne pouvait se grouper convenablement dans un parc, un jardin, une enceinte à ciel ouvert telle que l'Hippodrome. Mais pour les réunions privées elle n'a rien stipulé, parce qu'elles échappent à toute réglementation comme à tout contrôle. On peut donc les établir où l'on veut, et les locaux qui se présentent le plus naturellement au choix des citoyens sont précisément ceux que le tribunal exclut, c'est-à-dire ceux qui peuvent contenir beaucoup de monde : orangeries, magasins, hangars, remises. Plaçons-nous dans les données du simple bon sens, dont il ne faut jamais s'écarter, puisque la loi n'est que la raison écrite. Que se propose-t-on en organisant une réunion électorale? Évidemment d'assembler le plus grand nombre possible d'électeurs pour se concerter sur le choix d'un candidat. C'est élémentaire. Et l'on voudrait que le législateur, allant contre ce but simple et légitime, eût interdit les locaux spacieux pour n'autoriser que « le siége de la vie domestique, » selon une autre expression du procureur de Nîmes, c'est-à-dire que le salon, pour ceux qui en ont, que la chambre à coucher, que la petite boutique, l'étroit atelier ou la mansarde? Ce serait dérisoire, et le bon sens crie que le législateur n'a pu être animé d'une pensée pareille dans un pays de suffrage universel, où toute facilité doit être donnée aux candidats de se faire connaître aux populations. Avec les conditions actuelles, limitant à vingt jours l'action électorale avant l'ouverture du scrutin, il serait matériellement impossible aux candidats de réunir tous les électeurs d'une circonscription, même en utilisant les plus vastes enceintes. On peut ne pas élargir ce cercle, mais au moins convient-il de ne pas le restreindre.

Quelle a été la vraie pensée du législateur? Heureusement nous la possédons, nette et précise. M. Vuitry, parlant au nom de l'empereur,

l'a formulée à la tribune dans les termes les plus catégoriques. Nous les avons cités déjà ; il faut les répéter et les buriner pour établir invinciblement le droit sur ce point important.

« Quelle est la situation du pays ? demandait, le 1er avril 1865, M. le ministre présidant le conseil d'État ? Comment la loi de 1834 et le décret de 1852 peuvent-ils s'appliquer aux réunions électorales? C'est ce que j'ai à examiner rapidement... Si la réunion n'est pas publique, elle est parfaitement libre. Il appartient à tout citoyen de réunir chez lui, *ou dans un local privé autre que le sien*, *en aussi grand nombre qu'il le veut*, les électeurs, pour s'entendre avec eux sur le choix d'un candidat... Je tiens à constater ces faits, quand cette enceinte vient de retentir des mots de suffrage universel empêché, prohibé. Il faut que le pays sache qu'il n'en est pas ainsi. Tous les moyens légitimes de la liberté électorale existent dans la législation actuelle. »

Est-il possible de donner un double sens à ces paroles ? Jamais déclaration plus explicite et plus claire est-elle tombée de la tribune? « Il appartient *à tout citoyen* de réunir chez lui, *ou dans un local privé autre que le sien...* » par conséquent hangar, magasin, remise, orangerie, cirque, tout ce qu'on voudra. C'est formel et en radical désaccord avec la prétention des juges de Nîmes. M. Rouher a fait entendre des paroles tout aussi décisives, et si ces engagements solennels, pris au nom du gouvernement, devaient rester sans valeur, les déclarations des organes officiels, même les plus haut placés, resteraient irrévocablement frappées pour l'avenir. Chaque fois qu'ils ouvriraient la bouche pour donner des éclaircissements ou des assurances, l'incrédule opposition serait en droit de leur crier : « Souvenez-vous de votre langage au sujet des réunions ! »

Jamais, a dit M. Rouher, les réunions privées n'ont été interdites ni soumises à l'autorisation préalable. Si le ministre d'État veut que la France catholique ait foi dans le *jamais* du 5 décembre, qu'il commence par faire une vérité pour la France électorale du *jamais* des réunions privées. Il ne suffit pas, pour faire croire que le droit s'exerce, de laisser la fantaisie disserter quelque part sur les droits politiques de la femme ; c'est partout et loyalement qu'il faut permettre aux citoyens de se grouper et de s'entendre sur les grands intérêts du pays. Sans doute, l'innombrable hiérarchie des fonctionnaires n'a ni le goût, ni les mœurs de la liberté. Depuis le 2 décembre, on les a beaucoup plus habitués à l'arbitraire emploi de la force qu'au respect des garanties publiques. Mais les temps ont changé ; nous ne sommes plus sous la terreur de ce coup d'État dont un historien vient de retracer utilement les néfastes souvenirs[1], et au lieu de bles-

[1] *Paris en décembre* 1851, par Eugène Tenot. — *La Province en* 1851; par le même.

ser l'opinion publique, le gouvernement a plus que jamais besoin de se rappeler qu'elle remporte toujours la dernière victoire.

S'il daignait la consulter dans cette affaire de Nîmes, elle lui dirait, par toutes ses voix les plus impartiales et les plus honnêtes, que le droit et la raison se trouvent du côté des citoyens, comme la violence et les excès du côté des agents du pouvoir. Qui s'est enfermé résolûment dans la prudence et la modération? Qui a troublé la paix publique et risqué follement d'allumer un terrible conflit? On parle sans cesse des ennemis de l'ordre et du gouvernement. Ah! les vrais ennemis du régime et d'un ordre social bien réglé, ce ne sont pas les anciens partis, mais les fonctionnaires emportés par un zèle aveugle et servile, les préfets qui foulent aux pieds les droits les plus manifestes, les commissaires de police qui violent les domiciles, les soldats qui brutalisent et éventrent des hommes inoffensifs, les agents de toute sorte qui abusent de leur part d'autorité. Voilà ceux qui affaiblissent, dépopularisent et compromettent le gouvernement qu'ils croient servir; voilà ceux qui devraient être poursuivis et frappés. S'imagine-t-on le pas immense que feraient faire à nos mœurs politiques la destitution éclatante d'un préfet et l'impitoyable condamnation d'un commissaire de police? Peut-on mesurer le profit qui reviendrait au pouvoir de pareils actes de haute équité? Quelles acclamations dans le pays, quel soulagement dans la conscience universelle si le gouvernement eût dit : Un homme a été frappé indignement, sans provocation comme sans utilité; il y a un coupable : que son épaulette soit d'or ou de laine, justice sera faite!

Mais non; on procède d'une tout autre manière. Ceux dont le domicile a été forcé, qui ont reçu les outrages et les meurtrissures des coups de crosse, ceux-là sont poursuivis et condamnés. Les battus payent l'amende, et rien ne garantit que Sanier lui-même, s'il revient du coup odieux et anonyme qui a déjà coûté la vie à son malheureux père, ne sera pas traîné en police correctionnelle et condamné à son tour. Que ferait-on de plus si l'on voulait persuader à la France que l'empire ne peut vivre avec la liberté et qu'il existe entre eux une incompatibilité mortelle?

Quant à M. Dumas fils, dont l'élection est sortie de ces illégalités et de ces violences, il est impossible qu'il se considère comme le représentant librement choisi de deux cités qui le repoussent et d'une contrée où son nom n'est plus environné que de souvenirs en deuil. S'il osait venir s'asseoir au Corps législatif, les murs eux-mêmes lui crieraient qu'il y a du sang sur son mandat et que si parfois, en de sinistres journées, les baïonnettes ont chassé les députés du palais de la représentation nationale, du moins elles n'y ont encore fait entrer personne.

Qui croirait qu'en face d'un pareil état de choses, il s'est trouvé

un président de conseil général pour proclamer que « la liberté nous est offerte et distribuée presque *à profusion !* » Il faut vivre dans la béatitude et la profusion des traitements pour tenir un pareil langage, dont les crossés de Nîmes et les condamnés de quarante journaux auront quelque peine à se pénétrer. Mais M. Rouland, qu'oppressait il y a quelques semaines « le cauchemar de l'incertitude, » est aujourd'hui pleinement rassuré, et il a profité de la session du conseil général de la Seine-Inférieure pour exalter la grandeur de l'empire et la prospérité croissante dont il nous gratifie. Il est des esprits chagrins qui prétendent que la richesse nationale n'a pas plus à se louer du régime que la liberté, mais l'habile gouverneur de la Banque, qui a découvert la preuve de l'état florissant des affaires dans les 1,300 millions improductifs de l'encaisse, ne saurait partager des vues aussi étroites, et s'il avait lu le rapport de M. Louvet, président sortant du tribunal de commerce de la Seine, qui constate à la fois l'augmentation constante du nombre des faillites et la non moins constante diminution des actes de société, il n'aurait pas manqué d'y montrer un nouvel et brillant symptôme de la fortune matérielle du pays.

Mais tout le monde n'a pas les robustes convictions et les vues profondes de M. Rouland, et les dignitaires mêmes qui présidaient les conseils généraux ont témoigné moins d'enthousiasme et plus de réserve. M. de Persigny, qui nous a si souvent étonnés par son langage, nous a surpris cette fois par son silence; M. Troplong s'est contenté de jeter quelques fleurs sur la tombe préfectorale de M. Janvier de la Motte, et M. Rouher, à qui l'éloquence coûte si peu, quoiqu'elle nous coûte beaucoup, n'a parlé que des chemins vicinaux. Aussi bien de quel autre sujet pouvait-il entretenir ses auditeurs d'Auvergne? du Mexique? de la Prusse? de la crise économique? de l'élection Grévy? En dehors de ces questions d'un attrait médiocre, il ne lui restait guère que la viabilité, et encore ne l'a-t-il abordée qu'avec un certain accent de mélancolie, en signalant la résistance aux sacrifices et aux impôts, en cherchant dans « la satisfaction du devoir accompli » le dédommagement « d'une impopularité passagère. » —Il est remarquable que, depuis quelque temps, M. Rouher est porté à la mélancolie. Il a fait à la tribune l'aveu des « angoisses patriotiques » de Sadowa, et dernièrement on l'a entendu reprocher à l'opposition de « verser du fiel dans sa coupe. » Fiel salutaire qui, s'il était moins ménagé, garderait mieux les uns des enivrements de la puissance et épargnerait plus sûrement aux autres les lourdes cartes à payer!

La session des conseils généraux a présenté cette année moins d'intérêt que de coutume, et tandis que les attributions de ces assemblées

avaient été étendues, la durée de leurs délibérations semble avoir été écourtée. Certains conseils, comme celui des Bouches-du-Rhône, n'ont eu que cinq séances; celui des Hautes-Pyrénées s'est contenté de quatre. La besogne ne faisait pourtant pas défaut; les affaires départementales ne paraissent pas avoir moins besoin d'examen et de contrôle que les affaires générales du pays, et à toutes les importantes questions qui forment le domaine ordinaire des conseils provinciaux venait s'ajouter cette année l'étude des combinaisons financières relatives à l'achèvement de la vicinalité. C'était bien le cas d'utiliser les quinze jours qu'accorde la loi, mais des assemblées issues des candidatures officielles et fonctionnant sous l'œil des préfets et la direction de leurs complaisants auxiliaires, les présidents nommés par l'autorité centrale, ne sauraient tenir à éplucher longuement les choses, et voilà comment l'ouverture de la chasse le 30 août a trouvé partout les sessions closes. Qu'ont fait les conseils dans ce court intervalle? Il est difficile de le savoir, les uns ayant refusé la publication de leurs procès-verbaux, d'autres autorisé seulement des communications partielles; mais ce que les organes locaux ont pu recueillir n'est pas indigne d'attention, et certains incidents permettent d'apprécier le chemin qu'a fait chez nous depuis seize années la décentralisation administrative.

N'est-il pas instructif, par exemple, qu'une des plus importantes décisions du conseil du Puy-de-Dôme concerne un crédit de 2,000 francs « pour l'acquisition d'un piano plus digne des salons de la préfecture? » A Laon, le même besoin se faisait sentir, mais là le conseil a fait plus largement les choses : il a voté une allocation de 3,200 francs pour l'achat d'un Pleyel. Pourquoi cette énorme différence entre les deux crédits? Clermont a 38,000 âmes, Laon n'en compte pas 11,000. Le département du Puy-de-Dôme offre 576,000 habitants avec une superficie de 795,000 hectares; celui de l'Aisne ne présente que 564,000 habitants avec 735,000 hectares. Enfin, l'Auvergne a la gloire de posséder M. Rouher, tandis que la Brie manque de grands hommes. Tout semblait donc militer en faveur de Clermont pour un piano de première classe, avec cordes obliques et incrustations; comment se fait-il que ce soit Laon qui l'emporte? Il y a là une anomalie choquante que nous avons peine à nous expliquer, mais dont la fierté auvergnate doit justement souffrir. Dans l'Orne, le préfet, qu'inspire sans doute le voisinage de M. Rouland, s'est félicité de la prospérité croissante de la contrée, en en donnant cette preuve décisive que les impôts y rapportent en 1868 un million de plus qu'en 1863! L'idée est originale, et M. Lerat de Magnitot a bien droit à une mention spéciale pour sa découverte.

Deux conseils ont eu la fermeté de refuser à M. Duruy toute allo-

cation pour les essais fantaisistes de l'École de Cluny, et celui de Lot-et-Garonne a rejeté des demandes de fonds tendant à payer des dépenses engagées en dehors de sa participation. Mais l'honneur véritable de la campagne revient à deux membres du conseil de la Drôme, MM. Clerc et Berger, qui ont énergiquement réclamé pour les assemblées départementales « la restitution de leur ancien droit d'élire les membres du bureau, » et qui, malgré l'opposition du président et les protestations du préfet, ont fait adopter ce vœu par la majorité. Le conseil de la Drôme est le seul en France qui ait encore eu ce courage ; il a ouvert la brèche ; espérons qu'en 1869 les imitateurs s'y presseront à l'envi.

Deux autres incidents curieux ont marqué la session, l'un à Bordeaux, l'autre à Marseille. Dans la Gironde, il s'agissait d'une proposition relative au décret qui a coupé en trois le chef-lieu, en rattachant chaque tronçon à des circonscriptions factices et lointaines. Le conseil municipal de Bordeaux a protesté contre ce morcellement, et c'était pour répondre à sa démonstration qu'un membre zélé du conseil général demandait à cette assemblée d'approuver la mesure gouvernementale ; mais le président, M. Jérôme David, redoutant les conséquences d'un débat contradictoire, a posé le pied sur la mèche, en refusant même de donner lecture de la motion. Avait-il ce droit? La question paraît avoir agité violemment le conseil, les uns prétendant que l'affaire était politique et devait dès lors être écartée, les autres soutenant que le président excédait son droit, que l'assemblée seule avait qualité pour apprécier le caractère des propositions, et que celle-ci touchait à un intérêt départemental qui la faisait rentrer dans la compétence du conseil. Deux séances ont été consacrées, non pas au fond de l'affaire, mais à la discussion des droits du président, et force est restée à M. le baron David, qui a fait ainsi triompher une fois de plus la thèse de l'omnipotence et de l'infaillibilité des représentants du pouvoir.

L'incident de Marseille est plus étrange encore. Là, c'est un véritable escamotage qui a soustrait à l'examen du conseil la grave question des circonscriptions électorales. Le chef-lieu des Bouches-du-Rhône a été démembré, comme celui de la Gironde, au mépris de la géographie, des intérêts locaux et du sens commun. Deux honorables conseillers, MM. Borde et de Barthélemy, avaient signé une proposition demandant, avec beaucoup de mesure, que le conseil général fût à l'avenir consulté au sujet des modifications à apporter aux circonscriptions électorales du département. Cette proposition était connue, mais ses auteurs, par un sentiment de réserve qui méritait d'être mieux apprécié, n'avaient pas voulu la produire pendant la discussion du budget et attendaient un moment plus favo-

rable, lorsque le président, M. Béhic, après le vote des derniers crédits, prononça brusquement la clôture de la session, sans même demander, suivant l'usage, aux membres de l'assemblée s'ils avaient des observations à présenter. On peut s'attrister de la surprise et regretter qu'un fonctionnaire tel que M. Béhic ait employé une pareille manœuvre pour esquiver une discussion embarrassante ; mais on ne saurait s'attendre à d'autres procédés tant que les conseils généraux n'auront pas reconquis le droit de composer eux-mêmes leur bureau. Les incidents de Bordeaux et de Marseille font toucher du doigt les inconvénients de la pratique actuelle ; ils montrent l'initiative des conseils étouffée et leur action légale paralysée pas l'absolutisme arbitraire des présidents, allant ici jusqu'à supprimer des motions régulières, et là jusqu'à abréger les travaux d'une assemblée. Tant que vivra ce petit despotisme, les conseils généraux seront réduits au rôle de commissions consultatives ; aussi l'effort de tous les hommes indépendants doit-il tendre à substituer au président imposé l'homme investi de la confiance de ses concitoyens.

Mais ce résultat même ne saurait être atteint que par la défaite des candidatures officielles. Ici, comme ailleurs, elles sont la cause du mal, parce que c'est la faiblesse, la complaisance, les obligations contractées qui s'opposent à l'émancipation des assemblées locales. Tant que le conseiller général devra son élection à l'influence et aux efforts du préfet, il lui sera impossible de s'ériger en contrôleur sévère de l'administration qui le nomme, et de réagir contre la dictature du président expédié de Paris. Quelles voix se sont élevées pour revendiquer les franchises perdues? Uniquement celles des membres qui sont parvenus à forcer la porte des assemblées provinciales : M. de Barthélemy, à Marseille, le duc Decazes et M. Larrieu à Bordeaux ; à Chartres, M. Vingtain ; à Saint-Brieuc, M. de Janzé; M. Desplanques, à Tours. Que l'effort de l'union libérale arrive à grossir cette petite phalange, et bientôt les conseils auront ressaisi l'ensemble des attributions confisquées.

Il est vrai que si les présidents ont cavalièrement écarté la politique des délibérations, ils l'ont, en revanche, admise avec largesse au banquet d'adieu dans leurs propres discours, et M. Béhic lui-même, après s'être montré si rigoureux au fauteuil, s'est bien relâché de sa rigueur à table. Les préfets ont volontiers imité cet exemple, et la gaieté française a recueilli quelques beaux spécimens d'éloquence administrative. Mais dans cette lutte oratoire la palme est incontestablement restée au préfet du Nord, « s'inclinant avec dévouement et respect devant l'auguste trinité du génie, de l'espérance et de la charité. » On a remarqué avec peine l'absence de la foi dans cette énumération brillante, mais le morceau n'en est pas moins

digne de toute la sensation qu'il a produite. M. Pastoureau, décernant à l'empereur le titre glorieux de *Père des pompiers*, est singulièrement dépassé, et l'imagination la plus hardie n'entrevoit rien de supérieur à l'hommage senti de M. le préfet du Nord.

Peut-être cependant le préfet du Var aurait-il le moyen d'être plus agréable encore s'il parvenait à battre le candidat qui sollicite actuellement le suffrage des Toulonnais. Ce succès à lui seul vaudrait un long discours. Mais le nom de M. Dufaure a éveillé de telles sympathies que le collègue malheureux de M. Sencier n'a aucune chance de réussir. Et comment en serait-il autrement en face d'une des illustrations de la tribune et du barreau, d'un talent qui n'a jamais servi que la justice et la liberté, d'un caractère entouré de tous les respects? M. Dufaure n'est pas l'homme d'un parti, mais la personnification éclatante et probe de tous les droits qui nous manquent. Voilà pourquoi sa candidature a rallié du premier coup les nuances les plus diverses et les journaux de tous les bords. Vainement l'administration isolée s'efforce-t-elle d'écarter cette voix honnête et redoutable ; il est des explosions de l'opinion publique que rien ne peut empêcher, et Toulon, qui contemple avec tristesse notre œuvre italienne après avoir vu revenir du Mexique nos vaisseaux humiliés, Toulon tiendra à honneur de s'associer au réveil du pays en répondant au cri d'affranchissement dont viennent de retentir les montagnes du Jura.

LÉON LAVEDAN.

BULLETIN BIBLIOGRAPHIQUE

Fables choisies de la Fontaine, accompagnées de notes, par M. A. de Closset, professeur de rhétorique à l'Athénée de Bruxelles. — 1 vol. in-12. Paris, Dillet, rue de Sèvres.

S'il est vrai, comme on l'a dit, que les auteurs du dix-septième siècle soient déjà des *anciens* pour nous, cela l'est de la Fontaine plus que de pas un autre. En effet, soit habitude, soit système, la Fontaine avait gardé plus qu'aucun de ses contemporains les traditions de la langue de Montaigue et de Rabelais. Aussi nul n'a-t-il plus besoin que lui de gloses et de commentaires. Les étrangers qui parlent notre langue l'ont mieux et plus vite compris que nous. Vinet à Lausanne et M. Charles André à Bruxelles ont accompagné d'excellentes notes la portion qu'ils ont donnée des fables de la Fontaine, l'un dans sa *Chrestomathie*, l'autre dans ses *Leçons de littérature*. C'est dans le même esprit que M. de Closset a conçu le commentaire du recueil choisi que nous annonçons. Ce commentaire est à la fois grammatical, littéraire, moral, critique et — ce qui est de trop peut-être — érudit. M. de Closset ne se borne pas en effet à expliquer les termes et les locutions tombées en désuétude, les allusions à l'histoire et à la mythologie, les archaïsmes et les idiotismes; il relève les beaux endroits du poëte, note les emprunts qu'il a contractés et signale les rencontres où il est tombé. Puis, comme tout n'est pas moral, tant s'en faut, dans les moralités du fabuliste, M. de Closset combat avec grand soin ce que ses fictions offrent, parfois, de peu édifiant et ce qu'ont aussi de peu consolant, voire, par moments, de peu logique, les applications pratiques que le « bonhomme » semble vouloir en faire. Il n'y a qu'un seul reproche à faire à ce travail d'ailleurs recommandable à tant d'égards, c'est de trop viser à l'érudition, et, destiné comme il l'est aux écoles, de moins s'adresser aux élèves qu'aux maîtres.

Le Purgatoire de sainte Catherine de Gênes. — Paris, Douniol, in-24.

Sainte Catherine de Gênes était une Fieschi. Elle manifesta dès son enfance la résolution de se consacrer à Dieu, mais ses parents l'obligèrent d'épouser un jeune homme sans expérience, ni conduite, qui ne tarda pas à trouver dans le désordre la ruine et la mort. Une fois libre, elle se dévoua au service des malades avec tant de zèle qu'elle succomba à cette tâche en 1510. Le plus estimé de ses écrits est un *Traité du Purgatoire;* M. A. Monnin vient d'avoir la bonne pensée de le rééditer, en le faisant précéder d'un suave avant-propos. Ce petit volume est un bijou bibliographique. Sa propagation serait une excellente œuvre : il est souverainement utile de revenir aux saints pour l'explication de nos dogmes; leur parole a une lucidité et une onction à nulle autre pareilles, et, parmi les ouvrages de piété, ceux que l'on emprunte au seizième et au dix-septième siècles sont évidemment bien supérieurs aux compositions du nôtre

Le *Bulletin du bibliophile et du bibliothécaire*, dont M. Techener, libraire à Paris, publie la trente-quatrième année contient, cette année surtout, des articles fort remarquables de MM. Silv. de Sacy, Paulin Paris, prince Galitzin, Gaston Paris, Charles Asselineau, etc. Nous avons lu dans la livraison d'août une longue et éloquente étude sur madame de Miramion et son temps par M. Silvestre de Sacy, de l'Académie française, à propos du récent ouvrage de M. Alfred Bonneau.

Pour les articles non signés : Camus.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

GUILD COURT

PAR GEORGE MAC DONALD

XVI[1]

LE NAUFRAGE.

L'abattement de Tom n'avait point échappé à M. Stopper qui, n'en pouvant deviner la cause, l'attribua sans hésiter à des dettes de jeu. Il savait, car il continuait son système d'espionnage, que le jeune homme passait chaque soir de longues heures avec Molken et ses amis. Sa haine attentive observait les moindres indices, et il sentait que l'heure était proche où il serait vengé de celui qui avait fait échouer ses projets sur Mary Boxall. Depuis le jour où il avait entendu le maître d'allemand raconter à Thomas l'histoire du commis infidèle, qui avait exposé dans un tripot l'argent de son maître, un projet infernal était entré dans son esprit, et le moment lui semblait venu d'en préparer l'exécution. Voyant que le jeune Worboise se disposait à sortir avec les autres employés :

— Auriez-vous, lui dit-il, l'obligeance d'aller me chercher un registre dont j'ai besoin et qui se trouve à l'étage au-dessus de mistress Boxall, dans la chambre où nous remisons nos vieux papiers.

La maison de Guild-Court étant effectivement beaucoup trop vaste pour Lucy et sa grand-mère, le banquier s'était réservé plusieurs pièces où l'on mettait la correspondance et les livres de compte hors d'usage. Tom ne l'ignorait pas, car M. Boxall l'avait plusieurs fois chargé de commissions semblables à celle que M. Stopper venait de lui donner.

[1] Voir *le Correspondant* du 25 août et du 10 septembre.

— Cela ne vous demandera pas beaucoup de temps, continua d'un air doucereux le chef de bureau ; vous pouvez prendre par le cabinet de M. Boxall et suivre le passage intérieur, voici la clef. Vous aurez soin seulement de fermer la porte à votre retour.

Tom éprouva une impression pénible en recevant, des mains de M. Stopper, la clef qui conduisait chez mistress Boxall. Il n'avait plus maintenant le crainte d'être surpris, car il ne lui restait rien à cacher, mais il lui déplaisait que cet homme pût à toute heure s'introduire dans la maison de Lucy Burton. Il ne songeait pas, et pourtant c'était là ce que M. Stopper voulait lui rappeler, qu'à toute heure aussi on pouvait, par ce même couloir, aller, de l'appartement de mistress Boxall, dans les bureaux. Il entra chez la vieille dame avec la vague espérance d'y rencontrer enfin sa petite-fille, car il y avait un mois qu'elle était auprès de Mattie, et il savait que l'état de la malade s'améliorait sensiblement. Mais Lucy, sur la demande du médecin, continuait encore ce jour-là son charitable office. Un extrême découragement s'empara de Thomas. Il n'aimait pas M. Kitely, dont l'air de froideur et la rude franchise l'avaient plus d'une fois blessé ; il lisait un muet reproche dans son honnête regard lorsque, le soir, il franchissait avec Molken la voûte de Guild-Court ; l'idée ne lui vint donc pas d'aller chez le bouquiniste demander un entretien à Lucy. Il rentra dans les bureaux, remit le registre à M. Stopper, puis, poussé par l'habitude, il se rendit au restaurant pour prendre un dîner auquel il ne toucha guère. Comme il sortait, il rencontra Molken.

— Je venais vous chercher, s'écria l'Allemand, pour vous dire que les camarades se réuniront aujourd'hui en plus grand nombre que de coutume ; la soirée sera chaude.

Ils partirent ensemble ; Thomas se laissa entraîner sans objection dans une taverne pour attendre l'heure du jeu ; il n'avait aucune intention arrêtée, tout ce qu'il voulait, c'était d'échapper à lui-même. Son dangereux ami s'aperçut de cette disposition ; il fit apporter successivement plusieurs grogs très-chargés de gin, et Tom se mit à boire, à boire encore, poussé par une agitation fébrile.

C'était une froide nuit du commencement de mars. Un vent âpre et violent, qui semblait chargé de toutes les tristesses de l'hiver, tourbillonnait à travers les cheminées et les toitures, écueils et rochers de l'océan aérien, puis venait, chargé d'une poussière noire, fouetter les vitres de l'ignoble bouge où étaient assis Thomas et Molken. Ils avaient les coudes appuyés sur une table crasseuse, plus salie encore par les mains dégoûtantes et les linges fangeux qui avaient prétendu la nettoyer, que par la fumée, l'ale et l'eau-de-vie ; tous deux parlaient avec animation, car le jeune Worboise commençait à

ressentir les effets du gin, et l'Allemand déployait les ressources de son esprit pour fasciner son trop docile compagnon. De quoi s'entretenaient-ils? Du jeu? non certes ; ils causaient politique et poésie, discutaient Heine et Gœthe, ce qui fournissait à Molken l'occasion d'employer, pour exalter les passions mauvaises de Tom, à peu près les mêmes arguments que lady Macbeth pour vaincre les scrupules de son mari ; il lui persuadait que rien en ce monde n'est bon ou mauvais par soi-même, que tout dépend du point de vue d'où l'on considère les choses. Tandis que cette voix insidieuse résonnait à ses oreilles, le regard de Tom s'allumait d'un éclat malsain ; le feu du gin brûlait ses veines ; le poison des sophismes enfiévrait son esprit.

Tout à coup des pas retentissants gravirent l'escalier, la porte s'ouvrit et plusieurs hommes entrèrent, avides des émotions du jeu, parlant à la fois, riant, lançant des plaisanteries équivoques. Une rafale de vent et de pluie secoua les fenêtres du tripot ; les arrivants firent fermer les rideaux à bandes vertes et noires sur lesquelles couraient, pareils à des signes cabalistiques, des dessins d'un jaune terne ; de nouvelles lumières furent apportées, chacun demanda sa boisson favorite, et deux paquets de cartes crasseuses ne tardèrent pas à s'étaler sur la table. Elles ne sortaient point de la poche de l'un des joueurs, nul des autres n'y aurait eu confiance ; le garçon les avait tirées des archives de l'établissement. Les amis de Molken s'assirent alors et commencèrent à offrir leur sacrifice à la triste divinité après laquelle ils avaient soupiré tout le jour. L'un d'eux, grave et taciturne gentleman à l'accent germanique, prit place vis-à-vis du maître d'allemand, et si Tom avait eu assez de sang-froid pour les observer, il aurait pu surprendre entre ces deux personnages des signes d'intelligence qui étaient pour lui d'un fâcheux augure.

L'enjeu était modeste, les parties conduites avec calme. Tom gagnait.

Il n'y avait pas apparence que de grosses sommes dussent être exposées ; aucun des joueurs n'avait sur lui beaucoup d'or ; ceux qui avaient gagné quelques souverains allaient aussitôt essayer leurs talents sur une plus large échelle dans un autre repaire. Peu à peu cependant l'animation augmenta et les mises furent doublées. Le sort favorisait toujours Thomas. Mais bientôt les paris s'ouvrirent, les enjeux montèrent encore ; il commença de perdre, et il perdit bien plus qu'il n'avait gagné. Il avait en entrant cinq ou six guinées dans sa poche, bientôt il ne lui resta rien. Il eut recours à Molken, lui emprunta et perdit encore. En même temps il buvait coup sur coup son gin mêlé d'eau ; sur une nouvelle demande, l'Allemand déclara qu'il avait lui-même le gousset vide. Thomas tira sa montre et la mit pour enjeu. C'était un présent de sa mère, il la perdit. Il lui

restait une bague, un diamant qui venait du père de Lucy, et que la jeune fille lui avait donnée ; il l'ôta de son doigt, montra que c'était une rose de la plus belle eau, et la jeta sur la table. La bague suivit la montre. Il se leva, prit son chapeau et s'élança comme un fou au milieu de la pluie et des ténèbres.

A travers les fumées du gin qui obscurcissaient son cerveau, une pensée surgit tout à coup. Ce jour-là même, il aurait dû recevoir un trimestre de ses appointements. Avec cet or, il eût gagné peut-être et réparé ses pertes? Il lui appartenait cependant, mais comment l'avoir? Tout était confusion et désespoir dans son âme. Un remords surtout l'obsédait ; il avait perdu la bague de Lucy, il fallait à tout prix l'arracher à des mains dont le contact était une souillure. Il prit le chemin de Guild-Court ; quelques minutes plus tard, il se trouvait devant la porte de mistress Boxall. Elle était entr'ouverte, il gravit l'escalier obscur et arriva au salon. La faible lueur d'une bougie lui montra le châle et le chapeau de Lucy Burton posés sur une chaise ; la jeune fille était rentrée le soir même, et elle venait de monter à sa chambre, située à l'étage supérieur, pour mettre en ordre différents objets qu'elle avait rapportés. Comme elle se disposait à redescendre, afin d'en aller chercher d'autres qui restaient encore chez M. Kitely, elle n'avait point pris la précaution de refermer la porte de la rue. Le jeune homme se tenait indécis sur le palier, quand une clef appendue au mur frappa ses regards ; c'était celle qui ouvrait le passage communiquant avec la maison de banque.

Lorsque Thomas se rappela dans la suite cette heure de vertige, il lui sembla qu'un démon avait préparé toutes choses pour sa perte. Il savait à peine ce qu'il faisait, aucune protestation ne s'élevait dans sa conscience. Il se rappela que, par le couloir, on parvenait facilement au bureau qui contenait la caisse renfermant la monnaie destinée aux appoints ; or, le soir même, M. Stopper, après le départ des commis, avait compté l'argent et laissé négligemment la clef dans la serrure. Thomas lui en avait fait l'observation, mais il s'était contenté de sourire, en disant que la maison était bien fermée. Tous ces souvenirs se retracèrent en un instant à l'esprit du jeune homme ; l'encaisse s'élevait à onze livres environ, le trimestre qui lui était dû en représentait vingt-cinq ; d'ailleurs, il pouvait avant le jour restituer la somme. Le froid bouton de la porte des bureaux était déjà dans sa main ; il n'y avait plus à hésiter. Autour de lui, comme dans son âme, les ténèbres étaient profondes ; un moment encore, et le contenu de la caisse, or, argent, menue monnaie, se trouvait en son pouvoir. Le contact du métal le fit frissonner. Peut-être l'eût-il remis à sa place, mais le pas d'un policeman retentit dans la rue ; il prit la fuite, laissant tout ouvert derrière lui.

Sa mémoire ne garda aucune trace de ce qui arriva ensuite jusqu'au moment où il regagna la taverne. La salle était déserte. Les joueurs étaient allés risquer leur chance d'une façon plus aventureuse, dans un lieu où le hasard seul et non la ruse tournait la roue de la fortune. Thomas connaissait leurs repaires, il les suivit. Mais sa montre et sa bague avaient disparu, on lui dit qu'il pourrait les reprendre le lendemain au mont-de-piété, et il acheta les reconnaissances. En attendant, il fallait jouer. Tom perdit, gagna, doubla sa mise, gagna encore. Quand il sortit du tripot, il avait cent livres dans la poche et la ruine dans le cœur.

XVII

ON REÇOIT DES NOUVELLES DU NING-PO.

Lucy était descendue, presque sur les pas de Tom, pour retourner chez M. Kitely. Le bouquiniste eût voulu l'accompagner jusque chez elle et porter son petit bagage, mais au moment où il se disposait à partir, Mattie s'était réveillée et avait témoigné une si grande frayeur de rester seule, que son père n'avait point osé la quitter. Lucy revint aussitôt chargée d'un sac de nuit. Comme elle arrivait devant la maison, une ombre furtive passa rapidement auprès d'elle. La jeune fille tressaillit. Pourquoi cette figure mystérieuse lui rappelait-elle Thomas Worboise? Ses yeux, qui venaient de quitter la lumière de la boutique du libraire, n'avaient rien distingué qu'une forme noire, et pourtant une étrange émotion l'oppressait.

La porte, qu'elle avait laissée à peine entre-bâillée, était grande ouverte.

— Est-ce que Thomas est venu ici, bonne maman? demanda-t-elle, saisie d'une alarme dont elle ne pouvait se rendre compte.

— Je l'ai vu dans la journée, mais seulement une minute. Il m'a peu honorée de sa compagnie depuis quelque temps. Plus tôt vous serez débarrassée de ce beau monsieur, mieux cela vaudra, ma chère.

Lucy baissa la tête, se retira dans sa chambre et passa une nuit sans sommeil.

Le lendemain de bonne heure, M. Stopper se présentait chez mistress Boxall. Il avait l'air grave et soucieux. Ce fut Lucy qui le reçut.

— Avez-vous appris la triste nouvelle? demanda-t-il.

— Non, répondit la jeune fille, dont tout le sang reflua vers le cœur. Elle ne doutait point qu'il voulût parler de Thomas.

— Je pensais bien que vous ne la saviez pas encore. Ce sont les journaux d'hier soir qui l'ont annoncée. Le *Ning-Po* a fait naufrage.

La première impression de Lucy fut celle du soulagement. Il n'était point question de Tom. Elle connaissait le nom du vaisseau sur lequel son oncle s'était embarqué, mais d'abord elle n'y pensa point. Il fallut que M. Stopper le lui rappelât. Elle ne versa pas de larmes, elle avait eu trop peu de relations avec ses riches parents pour les aimer d'une affection bien vive, elle devint seulement fort pâle. Quant aux avantages possibles qui pouvaient résulter pour elle de ce désastre, l'idée n'en traversa pas même son esprit.

— C'est horrible! murmura-t-elle. Mes pauvres cousines ! Combien elles ont dû souffrir ! Les a-t-on ramenées ?

— Elles ont trouvé une demeure, dit le chef de bureau en secouant la tête.

— Vous ne voulez pas dire qu'elles aient péri ! Quelqu'un au moins a été sauvé ?

— On prétend que non.

Les larmes que Lucy avait contenues jusqu'alors jaillirent à cette réponse.

— Mais on n'en est pas sûr, on se trompe peut-être, s'écria-t-elle.

— Il faut attendre que le fait soit confirmé ; malheureusement, les nouvelles ne laissent guère de doute.

La veille au soir, en rentrant chez lui, M. Stopper avait lu dans le *Times* la nouvelle de la perte du *Ning-Po*, brisé par la tempête sur les côtes du Portugal. Matelots et passagers avaient péri, disait la dépêche; quelques bouts de mâts rejetés par les flots étaient tout ce qui restait du clipper commandé par le capitaine Boxall. La consternation de M. Stopper fut extrême ; le départ du banquier avait été tellement subit que l'on n'avait pas eu le temps de mettre en règle l'acte convenu entre eux. Il réfléchit cependant que lui seul connaissait l'affaire et se trouvait en état de la conduire ; ses services seraient donc indispensables à l'héritier, quel qu'il fût, de son infortuné patron. Or, selon toute apparence, c'était mistress Boxall qui devait entrer en possession des biens de son fils ; la vieille dame serait trop heureuse de laisser à la tête de la maison un chef aussi expérimenté que lui, Stopper. Il ne s'agissait que de savoir diriger sa volonté en la flattant adroitement. A cet endroit de ses réflexions, l'image importune de Thomas vint se dresser devant lui ; le jeune homme avait de l'influence chez mistress Boxall, il l'emploierait sans doute à renverser un homme qu'il savait lui être hostile. Mais Thomas courait à sa perte, cette pensée calma M. Stopper, et il se promit plus que jamais de recourir à tous les moyens capables de faciliter sa ruine. Peut-être était-elle déjà consommée, qui ne sait à quels égarements peut

conduire l'excitation du jeu? Frémissant d'une espérance infernale, il se rendit le lendemain dans les bureaux avant l'arrivée des commis. La caisse était vide, et les portes restées ouvertes indiquaient assez que le coupable avait pénétré par le passage conduisant chez mistress Boxall. Pourtant il fallait agir avec prudence et sonder le terrain sur lequel on allait marcher. M. Stopper annonça aux employés le désastre du *Ning-Po*, mais il ne dit rien de l'argent qui avait été soustrait. Une heure se passa, Thomas ne parut point. Le chef de bureau jugea que la matinée était alors assez avancée pour se rendre auprès de mistress Boxall.

La douleur de la vieille dame, à la nouvelle du malheur qui la privait à la fois de ses deux fils et de ses petites-filles, fut aussi vive qu'on pouvait l'attendre. Ni le banquier ni son frère John n'avaient jamais été bien tendres pour elle, mais c'étaient les seuls survivants d'une famille florissante, les seuls êtres qui lui rappelassent les heureuses années de sa jeunesse. Pourtant, chez cette nature légère et frivole, le chagrin n'avait jamais fait de plaies bien profondes. Le même soir, elle prêtait l'oreille aux consolations banales du chef de bureau, et la respectueuse déférence dont elle était l'objet commençait à rendre ses larmes moins amères.

M. Stopper venait de prendre congé ; mistress Boxall, brisée par les émotions de ce jour terrible, s'était retirée chez elle, quand M. Sargent, le jeune légiste, ami de la famille Morgenstern, que nous avons vu assister à la fête de la riche juive, se présenta dans la maison de Guild-Court. Lucy fut surprise et troublée. Il s'était montré trop attentif envers elle pour qu'elle pût se méprendre sur ses sentiments.

— Je voudrais simplement vous parler d'affaires, miss Burton, s'empressa de dire M. Sargent, qui s'était aperçu de son embarras.

Le jeune homme avait appris le naufrage du *Ning-Po*. Il connaissait la parenté qui unissait Lucy et sa grand'mère au riche banquier, et craignant que les deux dames, dépourvues de protection, privées de tout conseil, négligeassent les mesures nécessaires pour faire valoir leurs droits, il venait offrir ses services. En agissant de la sorte, il ne se dissimulait pas qu'il courait grand risque de se mettre lui-même dans une fausse position et de passer pour un coureur de dots, tandis que son amour avait pris naissance à une époque où Lucy était pauvre comme lui. Il regrettait de ne point s'être déclaré plus tôt, mais il n'en était pas moins résolu à chercher les moyens d'être utile à la jeune fille, se flattant que, malgré les apparences, elle saurait rendre justice à la droiture de son caractère.

— Vous savez, reprit-il, je le vois assez à votre pâleur, le coup qui a frappé votre famille. Je ne reviendrai pas sur ce sujet douloureux.

Je veux seulement vous demander si M. Boxall avait d'autres parents que vous et votre grand'mère.

— Je ne crois pas, répondit-elle.

— Alors vous devez hériter de sa fortune?

— On le dit. Je n'en sais rien. Mon oncle n'avait pas d'affection pour moi. C'était peut-être ma faute. Ma mère avait eu à se plaindre de lui, et je ne l'aimais pas.

En parlant ainsi, les larmes remplirent de nouveau ses yeux.

— Mais vous êtes sa plus proche parente. Voulez-vous me permettre de m'informer, de faire les démarches nécessaires? Ne vous méprenez pas sur mes intentions, ajouta-t-il d'un ton suppliant, c'est en qualité d'ami que je viens à vous; n'en ai-je pas mérité depuis longtemps le titre, Lucy?

Elle hésita un instant. Puis, avec une réserve voisine de la froideur, elle répliqua :

— Je vous remercie, monsieur Sargent. Cette affaire ne peut, dans aucun cas, me regarder. Il s'agit des intérêts de ma grand'mère, non des miens, c'est à elle d'en être juge.

— Aurez-vous la bonté de dire à mistress Boxall que je suis à sa disposition?

— Il n'est assurément personne dont les conseils, pour une question d'affaires, me soient aussi précieux que les vôtres, mais dans les termes où vous venez de me les offrir, je ne saurais accepter.

Le jeune avocat éprouva une humiliation cruelle. Plus ses motifs étaient purs, plus il lui devenait pénible de se croire méconnu.

— Pour l'amour de Dieu, miss Burton, s'écria-t-il, n'attribuez pas ma proposition à des vues mercenaires. J'espérais que vous n'auriez pas cette injustice.

Lucy avait rougi et pâli tour à tour; enfin, surmontant son agitation :

— Vous avez mal compris ma pensée, monsieur; il m'est difficile de vous l'expliquer... je le ferai cependant, car vous êtes un homme d'honneur.

Elle s'arrêta un moment, étonnée elle-même de ce qu'elle venait de dire.

— Je refuse vos bons offices, reprit-elle d'une voix émue, parce que... je ne suis pas libre de vous avoir une pareille obligation. Ne m'en demandez pas davantage, ajouta-t-elle comme il ne faisait aucune réponse.

Si elle l'avait regardé, elle aurait vu qu'il l'avait trop bien comprise. Une souffrance d'autant plus poignante qu'elle était virilement contenue se peignit sur ses traits. Quand il répondit, ce fut d'une voix calme, quoique légèrement tremblante :

— Je vous remercie de votre confiance, miss Burton. Veuillez seulement vous rappeler que, si jamais vous avez besoin d'un ami, vous pouvez compter sur moi.

Sans dire un mot de plus, il prit son chapeau et sortit lentement.

Cependant M. Stopper attendait que le chagrin de mistress Boxall se fût un peu calmé pour aborder la seconde des communications qu'il avait à lui faire. Quand il la jugea en état de lui prêter une attention suffisante, il entama le sujet sur lequel, depuis deux jours, il gardait avec peine le silence.

— Votre émotion, chère dame, émotion trop légitime, hélas! ne vous a pas permis de remarquer un fait assez étrange. La clef du couloir n'est plus à sa place habituelle.

Mistress Boxall courut regarder à la muraille, puis revenant près de M. Stopper :

— Mais vous l'avez dans les mains ! s'écria-t-elle.

— Savez-vous bien où je l'ai trouvée? Sur la porte de nos bureaux, et l'argent de la caisse avait disparu.

— Bonté divine! monsieur Stopper, vous ne m'accusez sans doute pas de vous avoir volé?

— J'y songe d'autant moins, madame, que dans ce cas vous vous seriez volée vous-même, et je ne viendrais certainement pas vous demander si vous jugez convenable d'exercer contre vous des poursuites judiciaires. Mais parlons sérieusement. Personne n'est-il entré chez vous avant-hier soir?

— Non, je me suis couchée de bonne heure; j'étais au lit quand ma petite-fille est revenue. Hélas ! je ne me doutais pas de ce qui m'attendait au réveil. Mes pauvres enfants !

Et elle se mit à sangloter.

— Miss Burton n'a-t-elle rien à nous apprendre? Quelqu'un a dû s'introduire dans la maison; quelqu'un qui connaissait bien les êtres. N'avez-vous pas trouvé hier matin la porte de la rue ouverte?

— C'est Lucy qui est descendue la première.

La jeune fille, qui assistait à cet entretien, était devenue fort pâle et s'appuyait défaillante à un meuble. Mise en demeure de répondre, elle fit un violent effort sur elle-même et dit d'une voix calme :

— La porte était fermée, grand'mère.

— Personne n'était-il venu demander mistress Boxall la veille au soir? insista M. Stopper, qui avait son plan et qui voulait savoir jusqu'à quel point Lucy était encore attachée à Thomas.

— Personne, j'en donne ma parole, s'écria la vieille dame, je l'aurais entendu de ma chambre.

— C'est une chose bien singulière, mesdames, dit le chef de bureau qui se frotta le front d'un air soucieux.

— Avez-vous perdu beaucoup d'argent? reprit mistress Boxall.

— Oh! non, une bagatelle. Mais le vol a été accompagné de circonstances bien aggravantes, et la justice ne plaisante pas.

— Soupçonneriez-vous quelqu'un, monsieur Stopper?

— Oui. J'ai remarqué certains indices... Si M. Worboise était venu, il aurait pu nous donner à ce sujet quelques renseignements. C'est un habile garçon; mais il n'a point paru au bureau hier ni ce matin. Il fréquente depuis quelque temps une mauvaise compagnie, cela finira mal. Je vais m'informer auprès de M. Molken, peut-être m'en donnera-t-il des nouvelles.

— Vous m'obligerez, monsieur, dit Lucy, qui se sentait froid au cœur, mais qui était résolue à ne pas faiblir, vous m'obligerez de n'en rien faire. Je ne veux pas que le nom de M. Worboise soit même prononcé. D'autres que vous, monsieur, ont-ils eu connaissance de ce... détournement?

— Je n'en ai soufflé mot à qui que ce soit. Je me serais gardé d'agir avant de vous avoir consultées, mesdames, comme c'est mon devoir.

— Alors, reprit la jeune fille avec dignité, si j'ai le droit d'exprimer un désir en cette occasion, je vous prie de vous abstenir de toute démarche... au moins jusqu'à ce que vous ayez une certitude absolue. Sans cela vous vous exposeriez à laisser le soupçon s'égarer sur des innocents. Qui empêche d'accuser ma grand'mère ou moi-même? Nous ignorions avant-hier le triste événement qui nous fait riches.

— Qu'est-ce que cela signifie? s'écria mistress Boxall. Vous montez sur vos grands chevaux, à ce qu'il me semble. Cet air d'autorité ne vous sied pas, ma chère; vous auriez dû, avant de parler, me demander mon avis.

Lucy n'entendit pas ces dernières paroles; elle eut à peine la force de gagner sa chambre, où elle tomba évanouie.

— Ne faites pas attention à ce qu'elle vous a dit, reprit mistress Boxall, quand elle fut demeurée seule avec M. Stopper.

La vieille dame était blessée de l'initiative prise par sa petite-fille; elle y voyait un empiétement sur des droits dont elle était déjà fort jalouse. Cette âme, dont les rudes épreuves de la vie n'avaient pu entamer la bienveillance et l'insoucieuse sérénité, s'altérait au contact inattendu de la richesse.

— L'argent ne lui appartient pas, continua-t-elle avec une animation croissante; elle ne l'aura un jour que si je le veux bien. Ne vous inquiétez pas d'elle et agissez comme vous le jugerez convenable, monsieur Stopper. Si ce jeune vagabond nous a volés, pourquoi ne pas le poursuivre et laisser agir la loi? D'ailleurs il vaut

mieux pour Lucy, et peut-être aussi pour vous, monsieur Stopper, qu'elle en soit promptement débarrassée.

Elle parlait ainsi parce qu'elle avait vu le regard du chef de bureau s'arrêter plusieurs fois sur sa petite-fille avec admiration. Mais qu'il eût ou non des visées sur elle, M. Stopper sembla disposé à tenir grand compte de ses désirs. Il ne pouvait se dissimuler en effet que, dénoncer Thomas à la justice, c'était se faire d'elle un ennemi. Or, mistress Boxall était vieille, d'un moment à l'autre miss Burton devait prendre sa place. Mieux valait garder le secret, tout en réunissant avec patience contre Thomas des preuves accablantes. Cette conduite avait le double avantage de donner au rusé chef de bureau un droit à la reconnaissance de Lucy, de mettre jusqu'à un certain point la jeune fille en son pouvoir sans compromettre la vengeance qu'il se promettait dans l'avenir. Il savait que la somme prise par Thomas dans la caisse était inférieure à celle qui lui était due pour ses appointements, mais il n'avait pas jugé à propos d'instruire Lucy de ce détail, et il se disait avec joie que, bien certainement, il ne pouvait plus y avoir rien de commun entre elle et un homme qui était sous le coup d'une peine infamante.

Empressé de montrer son zèle, il revint le soir dans l'intention d'annoncer que toutes les précautions étaient prises pour étouffer l'affaire. Lucy ne se trouvait point dans le petit salon. Elle n'avait pas quitté sa chambre depuis le matin, et sa pâleur, son abattement avaient réveillé dans le cœur de sa grand'mère son ancienne tendresse.

— Il vaudrait mieux ne pas laisser ici ces malheureuses clefs, monsieur Stopper, dit la vieille dame dès qu'elle aperçut le chef de bureau. Je voudrais qu'elles n'eussent jamais été chez moi. Lucy, la pauvre chère âme, est étendue sur son lit comme une morte, et de tout le jour elle n'a pris ni une cuillerée de soupe, ni même une tasse de tisane. Gardez vos clefs, monsieur Stopper, je n'en ai pas besoin. Et surtout n'allez pas perdre ce jeune homme. Vous entendez?

— J'en serais très-fâché, je vous assure, mistress Boxall. Il n'est pas encore revenu au bureau, mais j'évite de faire devant les commis la moindre observation au sujet de cette absence prolongée.

— A la bonne heure. Il est sans doute retenu chez lui par une indisposition.

— C'est probable, répondit sèchement M. Stopper. Bonsoir, mistress Boxall. Et comme la vue de cette clef doit vous être déplaisante après ce qui est arrivé, je vais la mettre dans ma poche.

— Très-bien, monsieur Stopper, je vous souhaite une bonne nuit. Ah ! dites-moi, si ce jeune homme revenait au bureau demain matin, il faudrait avoir l'air de ne pas vous être aperçu qu'il ait manqué

pendant deux jours ; et si vous êtes bien sûr que ce soit lui qui a pris l'argent, vous retiendrez cela petit à petit sur ses appointements de l'année, en l'avertissant une bonne fois de n'y plus revenir. Mon pauvre fils était l'ami de son père et n'aurait pas voulu lui faire de peine.

— Soyez tranquille, madame, répliqua le chef de bureau, qui se retira moins satisfait qu'il ne voulait le paraître.

Il nous reste peu de choses à dire sur les impressions qui se succédèrent pendant ces deux jours dans l'âme de Lucy. Atterrée du désastre de sa famille, occupée d'adoucir par de tendres soins la douleur de sa grand'mère, elle avait un moment oublié Thomas et son apparition mystérieuse de la veille ; mais le coup n'en tomba sur elle que plus rude. Elle fut d'abord tellement bouleversée qu'elle perdit le sentiment de la souffrance ; quand elle sortit de cet état de stupeur, un terrible combat commença de se livrer en elle ; tantôt elle déclarait Thomas indigne de toute compassion, elle était résolue à le bannir pour toujours de sa pensée ; tantôt elle se rappelait la fidélité de son amour, elle se disait que cette fatale tendresse avait été la cause première de sa perte, et elle se reprochait amèrement de n'avoir pas eu la fermeté de repousser ses hommages alors que ses réticences et le soin avec lequel il cachait ses visites auraient dû l'éclairer sur les véritables dispositions de la famille Worboise. Aucune réponse n'avait été faite à sa lettre ; aucune nouvelle de Thomas ne lui était parvenue. Le soir, mistress Boxall lui apprit que le jeune homme n'avait point reparu au bureau ; elle tourna tristement la tête vers la muraille, et sa grand'mère sortit en maugréant contre la jeunesse en général, contre l'amour en particulier.

XVIII

MATTIE ET POPPIE.

Pendant plusieurs jours, la fièvre retint Lucy dans sa chambre ; son absense sembla longue à Mattie, sevrée ainsi tout à coup de la douce sollicitude qui était devenue pour elle un besoin. Heureusement tout danger avait disparu, la petite malade pouvait déjà se lever quelques heures et parler sans fatigue ; elle demanda son ami, M. Spelt.

Le bon tailleur fut si ému en la revoyant qu'il se trouva d'abord incapable de parler ; il serra la main de l'enfant, pauvre main amaigrie qui sembla se fondre et disparaître dans cette étreinte.

— Ne pleurez pas, père, dit Mattie ; je suis très-heureuse. Je crois que je ne verrai plus jamais le méchant fantôme. Miss Burton a rendu ma chambre si claire et si gaie ! Il me semble que ma pauvre tête est juste de même. Seulement, la bonne miss n'est plus là pour me dire des choses qui font du bien. Asseyez-vous, monsieur Spelt, et parlez-moi de *Celui qui est bon* (c'est ainsi que l'enfant désignait le Sauveur).

— Quelle histoire aimeriez-vous à entendre, Mattie ?

— Celle de l'homme qui avait mis ses habits des dimanches.

— Je ne sais pas ce que vous voulez dire.

— Oh ! s'écria la petite fille avec l'impatience d'une convalescente dont on satisfait tous les caprices, si ma chère miss Burton était ici, elle me lirait ce que je demande ; mais elle est malade, et moi je ne puis aller auprès d'elle. Il y a encore le clergyman, qui prêche si bien ; pour sûr, il me dirait l'histoire ; il sait tout cela, lui.

— J'irai chez M. Potter, et je le prierai de venir vous voir.

— M. Potter, il s'agit bien de M. Potter ! dit l'enfant avec une petite moue dédaigneuse.

— Elle veut parler d'un ministre qu'elle a entendu un soir avec miss Burton, reprit M. Kitely. Mais je ne me soucie pas d'attirer chez moi ces clergymen ; ils ont toujours à la bouche de grandes phrases, des mots effrayants ; ils mettent dans l'esprit du peuple des craintes puériles, et profitent de sa crédulité pour le mener à leur guise.

— M. Fuller n'est pas de ces gens-là ! s'écria Mattie rouge d'indignation.

— Bien, bien, *ma princesse*, ne nous fâchons pas. Je dirai que M. Fuller est un saint, si cela vous fait plaisir.

— Mais je veux le voir, je veux qu'il me parle de Celui qui est bon.

M. Kitely ne savait rien refuser à sa fille.

— Allons, répondit-il en haussant les épaules, on lui demandera de venir, puisqu'il le faut.

— Merci, monsieur Kitely, reprit l'enfant, vous êtes bien gentil. Maintenant, monsieur Spelt, lisez-moi quelque chose, n'importe quoi.

Le tailleur ouvrit le Nouveau Testament, et choisit la touchante histoire de la fille de Jaïre rendue à la vie. La malade l'écoutait avec une attention avide.

— Oh ! mon Dieu ! Quoi, si j'étais morte, *Il* aurait pu venir près de moi, me prendre par la main et me dire : « Ma fille, levez-vous. » Ma fille ! *Il* aurait donc été mon père ? Cependant il est roi. Est-ce pour cela que M. Kitely m'appelle quelquefois princesse ? ajouta-t-elle d'un air rêveur.

Le libraire tint parole. Il se rendit dans l'étroite ruelle, à la vieille

église de Saint-Amos. Là il apprit que M. Fuller n'était pas le pasteur en titre de la paroisse ; le recteur, vieillard entouré d'une nombreuse famille, préférait de beaucoup sa tranquille résidence du comté de Kent aux soucis du sacerdoce, et, moyennant une chétive allocation, il s'était déchargé sur son vicaire de ses fonctions spirituelles. Celui-ci n'avait eu garde de se plaindre de la modicité du salaire ; les occasions de travailler à la vigne évangélique se présentaient si rarement ! D'ailleurs il n'était pas marié, il avait peu de besoins, la sainte ambition du salut des âmes était la seule qui le possédât. Mais, dans cette grande ville de Londres, il ressemblait au marin retenu en pleine mer par une accalmie : « il y avait de l'eau partout, et pas une goutte qui pût étancher la soif. » Durant la semaine, la foule se pressait, turbulente et affairée, dans les rues voisines de Saint-Amos, bien petit était le nombre de ceux qui, le dimanche, songeaient à en franchir le seuil. Ce fut donc avec une satisfaction visible que le vicaire accueillit l'invitation de M. Kitely.

Lorsqu'ils approchèrent de Guild Court :

— Monsieur, dit le bouquiniste, qui pendant tout le chemin n'avait cessé de regarder M. Fuller d'un œil où l'anxiété se mêlait à la défiance, vous n'allez pas au moins mettre des folies dans la tête de la pauvre petite ?

— Ce n'est assurément pas mon intention, répondit le vicaire avec un sourire de bonne humeur, je les ôterais plutôt si la chose était en mon pouvoir.

— Voyez-vous, continua Kitely, elle n'a de sa vie commis un péché, la chère âme ! Il ne faudrait pas lui parler comme à un diable incarné. C'est une singulière enfant ; elle a des idées qui ne sont qu'à elle et se préoccupe de choses dont les vieux ne s'avisent quelquefois pas. Prenez par là, monsieur, vous la trouverez dans l'arrière-boutique.

— Ne m'accompagnez-vous point, pour voir si je lui mets des folies dans la tête ?

— Je suis obligé de rester ici pour répondre aux clients, dit M. Kitely, un peu confus de ce qui lui était échappé.

Mattie était assise auprès d'une fenêtre à demi-éclairée par les derniers rayons du jour. Le même petit livre sali et usé qu'elle avait présenté un soir à Lucy reposait sur ses genoux, mais elle avait cessé de lire. Elle le ferma et se leva pour aller au-devant du visiteur.

— Bonjour, monsieur, lui dit-elle. Je suis heureuse de vous voir.

M. Fuller aurait embrassé toute autre enfant de cet âge ; l'expression sérieuse du visage de la petite fille l'avertit qu'une telle familiarité serait inopportune. Il lui serra la main et lui offrit un camellia blanc qu'il avait acheté en route, sans dire à M. Kitely ce qu'il en voulait faire.

— Je vous remercie, monsieur, dit Mattie en posant avec indifférence sur la table le présent de son nouvel ami.

— N'aimez-vous pas les fleurs, ou ne trouvez-vous pas que celle-ci soit belle? demanda M. Fuller un peu désappointé.

— Elle est très-jolie, mais elle sera fanée demain.

— Non pas, si vous la mettez dans l'eau.

— Vivra-t-elle toujours?

— Assurément non, une semaine peut-être.

— Demain ou la semaine prochaine, c'est à peu près la même chose; on sait que cela va mourir.

M. Fuller s'arrêta surpris.

— Chère enfant! dit-il d'une voix émue.

— Ne m'appelez pas ainsi. Vous ne me connaissez pas; je suis souvent maussade et méchante, j'ai été gâtée.

— Vous aimez les oiseaux, si vous n'aimez pas les fleurs, reprit M. Fuller, qui avait vu dans un coin de la chambre une grive et un perroquet paresseusement endormis.

— M. Kitely les aime, et je ne voudrais pas le contrarier. Mais ils ne sont pas bien ici; d'ailleurs eux non plus ne dureront pas toujours. Nous en avions un autre que mon père avait l'intention de donner à miss Burton, il est mort pendant que j'étais malade.

— Qui est miss Burton?

— Une bien bonne amie, qui m'a soignée comme si elle avait été ma mère et que j'aime de toute mon âme. Mais elle ne vivra pas toujours, vous savez. Je veux vous montrer quelque chose qui durera.

Elle avait étendu la main vers le vieux petit volume, où se trouvait l'hymne de l'aveugle Bartimée.

— Ceci durera toujours? demanda M. Fuller en tournant les feuillets déchirés du bouquin.

— Vous vous amusez à m'embrouiller, répondit l'enfant. Laissez-moi réfléchir un peu... Ce n'est pas du livre que je parle, c'est du poëme. Si je l'apprenais par cœur et que je vive toujours, il vivrait aussi.

— Puisque ces vers vous plaisent tant, voulez-vous que je vous les lise?

— Oh oui! je vous en prie, je ne me lasse jamais de les entendre.

A la manière dont Mattie l'écouta, M. Fuller comprit que, pour gagner ses bonnes grâces, il n'aurait pas dû lui donner un camellia, mais plutôt un livre à sa portée. Combien il était triste pourtant qu'une petite fille de cet âge n'aimât pas les fleurs!

— Avez-vous déjà été à la campagne, mon enfant?

— Jamais, monsieur. Mais je ne suis pas si enfant, vous savez?

— Ne seriez-vous pas contente d'être dans une maison d'où l'on verrait le ciel, les champs et les arbres?

— Oh! non, monsieur, pas du tout.

— Pourquoi cela, miss Kitely?

— On m'appelle Mattie, monsieur. Quant à la campagne, ce serait bien inutile d'avoir envie d'y aller, puisque je ne le peux pas.

— Mais, sûrement, vous avez une raison pour ne pas l'aimer, Mattie?

— Eh bien, je vais vous dire. D'après ce que j'ai entendu, la campagne est remplie de choses qui meurent, cela me rendrait triste.

M. Fuller prit en lui-même la résolution de combattre chez Mattie cet étrange éloignement pour les plus belles, les plus bienfaisantes œuvres de Dieu. Il évita néanmoins d'insister davantage en ce moment, car il n'était pas assez sûr que la petite fille le regardât d'un œil ami. Jugeant qu'il ne fallait pas trop prolonger cette première visite, il se levait pour se retirer, quand Mattie s'écria :

— Mais j'allais vous demander de me raconter l'histoire de l'homme qui avait mis ses habits du dimanche.

Par bonheur, M. Fuller, après quelques explications, réussit à comprendre qu'elle voulait parler du possédé qui, guéri par le Sauveur, s'était assis à ses pieds, vêtu et en son bon sens.

— Je me trompais, dit l'enfant ; il n'avait pas ses habits du dimanche ; ou bien, peut-être que si, puisqu'il avait mis les autres en pièces.

— C'est très-probable.

— Le méchant fantôme, que je connais aussi, moi, lui avait dit d'arracher ses vêtements, et il l'avait fait. Mais il ne sera plus venu le tourmenter, celui qui est bon l'avait défendu.

— Sans doute, dit M. Fuller, qui la comprenait tout juste assez pour lui répondre. Je viendrai demain, ajouta-t-il, et je tâcherai de vous apporter quelque chose qui vous fasse plaisir.

— Merci, répliqua l'étrange créature. Ne vous mettez pas en dépense pour cela, il n'est pas aisé de me faire plaisir.

Elle passa la main sur son front et soupira profondément.

— C'est une enfant très-remarquable, dit M. Fuller au bouquiniste, trop remarquable, j'en ai peur.

— Je le sais, dit le libraire d'un ton bref, presque fâché. Je voudrais qu'elle le fût moins.

A partir de ce jour, le vicaire vint presque chaque matin voir la petite fille. Les préventions de M. Kitely tombaient peu à peu devant la parole douce et simple, les manières bienveillantes de M. Fuller. Il voyait d'ailleurs que ces entretiens étaient salutaires à Mattie ; sa tristesse se dissipait ; elle souffrait moins de l'isolement où la lais-

saient l'absence de Lucy et la rareté des visites de M. Spelt. Car, le digne homme, retenu par l'accident arrivé à Poppie, se montrait fort avare de son temps.

Mattie se sentit bientôt assez forte pour se hasarder dans Guild Court ; sa première pensée fut de se rendre à l'échoppe du tailleur, afin de réclamer sa place habituelle.

— Quoi, c'est vous ! s'écria-t-il en l'apercevant, vous êtes donc guérie ?

— Oui, père, je me trouve mieux que je ne croyais jamais être en ce monde ; seulement je suis fatiguée, je voudrais m'asseoir auprès de vous : j'ai quelque chose à vous dire.

— Ah ! répondit M. Spelt d'un air embarrassé ; est-ce quelque chose de pressant ?

— Pressant, certainement non ; mais cela ne fait rien, répliqua Mattie un peu piquée ; elle n'avait point l'habitude de voir le tailleur hésiter à la recevoir ; montez-moi, je vous prie, je ne puis rester dans la rue.

M. Spelt se pencha au-dehors et enleva Mattie dans ses bras. Dès qu'elle fut à la hauteur de l'échoppe, elle comprit pourquoi sa visite avait été accueillie avec si peu d'empressement. Dans le coin qu'elle occupait d'ordinaire, était assise la petite Poppie, tranquille et proprement vêtue. La pâleur de son visage attestait cependant que son attitude calme devait être attribuée à la faiblesse plutôt qu'à un changement d'humeur.

— Fort bien ! dit Mattie, voulez-vous me redescendre, s'il vous plaît ? monsieur Spelt.

— Je pense, reprit doucement le tailleur, qu'il y aurait place pour deux. Regardez, Mattie, on ne serait pas mal dans l'autre coin.

— Redescendez-moi ! cria la petite fille, dont la voix prit une inflexion telle que M. Spelt n'essaya pas de l'arrêter davantage.

Lorsqu'elle fut à terre, elle releva la tête et, la tenant à une hauteur — morale bien entendu — qui dépassait celle d'un géant, elle donna un libre cours à son indignation.

— Vous auriez dû au moins, monsieur Spelt, me prévenir que vous ne vouliez plus de mon amitié.

— Voyons ! Mattie, je ne puis pourtant pas mettre Poppie dehors.

— Ah ! je n'ai pas l'intention de vous le demander.

— Elle est malade, vous devez bien vous en apercevoir.

— Tant pis ! répondit sèchement la rancunière petite créature.

M. Spelt commençait à être mécontent.

— Vous vous rappelez, Mattie, l'histoire où Celui qui est bon raconte le retour de l'enfant perdu. Il était couvert de vêtements déguenillés, harrassé de fatigue, et cependant son frère qui avait de

beaux habits s'offensa de le voir bien traité par le père de famille. Vous agissez tout juste comme ce mauvais frère.

— Vous vous trompez, vous ne vous rappelez pas l'histoire, il n'était pas question de prendre la place du fils aîné. Du reste, je vais m'en assurer tout de suite. Je sais lire seule, monsieur Spelt.

En apercevant sa fille, M. Kitely vit aussitôt que les choses n'allaient pas à son gré.

— Qu'est-ce qui a contrarié ma princesse? demanda-t-il.

— Rien du tout, répondit-elle, les larmes aux yeux; je ne veux même plus y penser. M. Spelt à été très-méchant pour moi, mais je l'oublierai, voilà tout.

Avant que M. Kitely eût pu s'informer du motif de ce désaccord, elle était dans l'arrière-boutique. Sur un des rayons qui garnissaient la muraille, elle prit une Bible, que le bouquiniste lui avait donnée. Puis, s'asseyant dans son petit fauteuil de malade, encore tout garni d'oreillers, elle feuilleta les pages du saint livre, et par un procédé connu d'elle seule, trouva le passage qu'elle voulait lire. A mesure qu'elle l'épelait péniblement, la touchante parabole pénétrait jusqu'à son cœur, et elle y voyait une condamnation plus sévère que dans les paroles mêmes de son ami. Deux heures après, elle frappait à la porte de mistress Boxall.

Lucy sommeillait : le bruit des pas de Mattie la réveilla et les yeux rouges de l'enfant attirèrent aussitôt son attention, car son propre chagrin ne la rendait point indifférente à celui des autres.

— Que vous est-il arrivé, ma chérie? demanda-t-elle.

La petite fille éclata en sanglots, signe de faiblesse qu'elle donnait rarement.

— J'ai été si méchante, miss Burton, si méchante !

Lucy se souleva et, lui prenant la main.

— Je suis fâché d'apprendre cela, Mattie; qu'avez-vous donc fait?

— C'est une honte ! Poppie... la pauvre Poppie... l'enfant prodigue...

Ce furent les seules paroles que Lucy put distinguer à travers ses larmes.

— Si vous avez des torts envers Poppie, il faut aller la trouver et tâcher de réparer votre faute.

— Oui je le ferai, car je ne puis supporter cela davantage. Avoir agi précisément de même que le méchant contre lequel j'étais si fâchée, lorsque M. Spelt m'a lu son histoire. Je me suis mise en colère en voyant Poppie à ma place, et je n'ai pas voulu rester. Mais j'irai maintenant.

Malgré la fatigue qu'elle éprouvait, car ses forces n'étaient pas encore revenues, elle alla aussitôt chez M. Spelt.

— Père, dit-elle d'une voix un peu tremblante, montez-moi tout de suite. J'ai bien du chagrin.

Les bras du tailleur s'allongèrent vers elle et la transportèrent dans le paradis où la ramenait le repentir. Elle se mit à genoux, et, jetant ses bras autour du cou de Poppie, qui la considérait d'un œil effaré, sans rien comprendre à cette scène :

— Bonjour, prodigue, comment allez-vous? Je suis bien contente de vous voir ici. Prenez cette bague et soyons toutes les deux de bonnes filles pour notre père, M. Spelt.

En disant cella, elle passait au doigt de Poppie une bague de deux sous, qui avait pour chaton un morceau de verre rouge. Quoiqu'elle fût charmée de l'éclat du jouet, la petite gitana l'accepta sans rien répondre — elle n'avait pas l'habitude de parler beaucoup ; — elle ne rendit pas non plus à Mattie son baiser ; elle aimait à recevoir des caresses, elle n'avait pas encore appris à en faire.

— Père, reprit Mattie, je me suis conduite comme... comme... le méchant pharisien. Pardonnez-moi, père, je serais bonne à l'avenir. Puis-je m'asseoir dans le coin près de la porte ?

— Je pense, répondit le tailleur attendri et plein d'amour pour cette lumière divine qui éclaire les cœurs, je pense qu'en me serrant un peu, vous pourriez vous mettre avec moi près de la fenêtre ; de cette façon, vous verriez dans la rue ; seulement, ajouta-t-il en reculant son ouvrage pour la laisser approcher, il ne faut pas trop vous appuyer contre le châssis, car il n'est pas solide, et vous tomberiez.

Les deux petites filles s'assirent l'une près de l'autre, Mattie essaya de causer avec Poppie, mais elle parvint à peine à lui arracher quelques mots : la petite sauvage, habituée à l'isolement, n'avait rien à dire, l'échange des idées et des sentiments lui était inconnu ; Mattie s'arrêta déconcertée. Ce n'est pas ainsi qu'elle s'était figuré la réconciliation. Instinctivement elle sentit que, pour réaliser son rêve, il lui fallait d'abord instruire Poppie, et elle mit résolûment la main à l'œuvre. Cette circonstance fut heureuse pour la petite orpheline, peut-être même pour M. Spelt et ses projets paternels, car le meilleur instituteur d'un enfant, c'est un autre enfant.

Cependant Lucy Burton repassait dans sa mémoire les paroles naïves de Mattie, et la parabole évangélique prenait pour elle un sens consolant. Quel était ce fils dissipateur de l'Évangile, sinon le malheureux Thomas ? Lui aussi avait quitté la maison paternelle et jeté au vent son héritage, mais il reviendrait peut-être. Les anges du ciel se réjouiraient de son retour, pourquoi le chasserait-elle de son cœur? Ne pouvait-elle, ne devait-elle pas lui garder sa tendresse? Ne serait-il pas plus facile à ce nouveau prodigue de secouer sa misère si elle continuait à l'aimer? La piété qui, depuis quelque temps,

avait grandi dans l'âme de la jeune fille était si intimement liée au souvenir de Thomas, qu'il lui semblait impossible de séparer jamais ces deux chers sentiments. L'orgueil, il est vrai, soufflait à son oreille que le jeune homme était à jamais flétri; que sa honte rejaillirait sur elle; mais la charité répondait que, si le Père céleste recevait avec joie son enfant perdu, Lucy pouvait bien, fortifiée par ce divin exemple, mépriser les dédains du monde. Quand elle eut pris cette résolution, elle réfléchit, non sans tristesse, que Thomas était loin; à quoi lui servirait l'indulgence de son amie? Dieu l'avait retiré de ses mains pour le soumettre à de plus rudes leçons.

XIX

A QUI SERONT LES ÉPAVES?

Nous n'entreprendrons pas d'exposer au lecteur quels furent les sentiments de M. Worboise lorsqu'il apprit par le journal le naufrage du *Ning-Po;* nous les ignorons, et si nous en avions connaissance, peut-être n'aimerions-nous pas les peindre. La catastrophe qui avait englouti la famille du banquier lui donnait, d'après l'acte signé par son ami, droit à toute sa fortune. Mais la clause en vertu de laquelle il devenait l'unique légataire de M. Boxall avait été regardée comme une formalité banale par le testateur qui probablement n'avait aucune intention sérieuse de lui transmettre ses biens. M. Worboise le savait, et sans doute, ne fût-ce qu'un instant, sa conscience lui suggéra de ne point dépouiller les héritiers légitimes. Mais qu'il eût ou non des scrupules à ce sujet, il est certain qu'il sentit aussitôt croître démesurément son ambition.

Son fils avait été jusqu'alors le principal objet de ses espérances orgueilleuses. Malgré la scène violente qu'il avait eue avec lui le matin, il ne doutait nullement qu'il ne se soumît à sa volonté; quand il vit qu'il ne reparaissait point, il en conclut que Thomas, subjugué par les artifices de Lucy, bravait sa défense, et son dédain pour la jeune fille se changea en haine. « Elle croit, pensait-il, n'avoir qu'à étendre la main pour s'emparer de l'héritage de son oncle, et mon fils partage sa confiance, sans cela, il n'eût pas osé se révolter contre moi; mais ils se trompent tous deux, je le leur ferai bien voir! » Décidé maintenant à user de ses droits avec la dernière rigueur, il s'occupa sans retard de les faire valoir.

M. Sargent fut promptement instruit de ses prétentions. Il écrivit à mistress Boxall pour lui apprendre qu'il existait un testament de

son fils, puis il se rendit chez M. Worboise afin de sonder ses dispositions au sujet d'un arrangement amiable, car la nature de l'acte lui avait fait comprendre qu'un recours à la loi serait inutile et qu'il valait mieux en appeler à l'équité naturelle. M. Worboise le reçut de la façon la plus gracieuse, parla du testament de son ami comme d'une chose sur laquelle toute discussion était impossible, et, toujours souriant, il sut si bien maintenir la conversation sur le terrain de la légalité, sans lui permettre de dévier ni à droite ni à gauche, que M. Sargent ne put se méprendre sur son intention formelle de ne consentir à aucune transaction. Il laissa même deviner qu'il avait, pour maintenir ses droits avec cette âpreté, d'autres raisons qu'un simple intérêt pécuniaire. M. Sargent, battu sur tous les points, se retira fort soucieux.

M. Stopper attendait dans l'étude le départ du jeune avocat. Il venait en apparence pour plaider la cause de la veuve et de l'orphelin ; mais en réalité, il tenait beaucoup plus à s'édifier sur le véritable état des choses, afin de modifier son plan de conduite suivant les circonstances. M. Worboise lui fit également le meilleur accueil et se prêta volontiers à lui donner les renseignements qu'il désirait. Lui-même avait rédigé le testament et inscrit dans l'acte son propre nom à la demande du banquier. Il ne connaissait point mistress Boxall, mais sûrement il fallait que son fils eût des motifs sérieux pour l'avoir omise ; on devait obéir à la volonté des morts, et ce n'était pas lui, l'ami intime du défunt, qui manquerait de respect à sa mémoire. Ce speech, débité du ton le plus affable, fut terminé par un bienveillant « au revoir, monsieur, » accompagné d'une poignée de main.

Au moment de sortir, M. Stopper se retourna :

— J'espère, dit-il, que monsieur votre fils n'est pas malade ?

— Pourquoi me demandez-vous cela, répondit M. Worboise un peu surpris, car il ne supposait point que Thomas eût disparu de la maison de banque aussi bien que du logis paternel.

Quand le chef de bureau lui eut appris que le jeune homme n'était point venu à Bagot street depuis plusieurs jours, il se contenta de hausser les épaules.

— Que voulez-vous, il est trop grand pour que je lui administre une correction. Je n'imagine pas le moins du monde où il est allé. Grondez-le sévèrement quand il reviendra ; peut-être même vaudrait-il mieux le casser aux gages. Cela lui apprendrait à faire de semblables fredaines. Il a réellement passé les bornes. Et pourtant, il faut bien pardonner quelque chose à la jeunesse, n'est-ce pas, Stopper ?

Le chef de bureau était trop sage pour jouer le rôle d'un messager de malheur en apprenant à M. Worboise le motif de la disparition de

son fils. L'attorney en aurait éprouvé un extrême déplaisir, car si élastiques que fussent ses principes, il avait en grand respect l'argent et les coffres-forts, et il regardait comme une faute impardonnable toute action qui pouvait donner lieu aux rigueurs de la justice. « D'ailleurs, pensa M. Stopper, rien que pour faire pièce à ce misérable Thomas, je serais dans le cas d'épouser sa belle sans un farthing de dot. Or, je n'aurais aucune chance d'être accepté, si j'étais l'instrument de la ruine de ce jeune drôle. »

M. Worboise demeura cependant inquiet. Il rendit brièvement compte à sa femme de ce que venait de lui dire le chef de bureau, et le chagrin de mistress Worboise à cette nouvelle lui fit éprouver, j'en ai peur, une sorte de méchant plaisir. Avant de la quitter, il lui demanda d'un ton ironique :

— Désirez-vous que je passe chez M. Simon et que je vous l'envoie? C'est un homme de bon conseil.

Mistress Worboise enfouit son pâle visage dans son oreiller sans rien répondre. Un chagrin plus profond qu'elle n'en avait jamais connu entra dans son cœur ; elle voyait dans le malheur qui la frappait un châtiment des espérances mondaines qu'elle avait nourries au sujet du mariage de Thomas et se jugeait, non peut-être sans quelque raison, responsable des fautes du jeune homme.

Quant à M. Worboise, il cherchait à se rassurer lui-même en se persuadant qu'il saurait ramener son fils à la raison. « Le vaurien est en âge de se tirer d'affaire, pensait-il. C'est à dessein qu'il se cache; il croit me contraindre à céder en me privant de sa précieuse personne. Nous verrons bien. Il est sans nul doute hébergé dans la maison de cette vieille femme, mais attendons un peu. Par Jupiter ! je trouverai moyen de l'en faire sortir et d'apprendre à cette misérable sorcière qu'il n'est pas prudent de se moquer de moi.

Cependant la maison de Guild Court, si pleine autrefois de calme sérénité, de joyeuses espérances, était maintenant livrée à l'inquiétude et au trouble. Mistress Boxall était entrée dans un transport de rage lorsqu'on lui avait parlé du testament de son fils; elle déclara que M. Worboise l'avait falsifié, que Richard ne pouvait avoir omis son nom, pour mettre à la place celui de l'homme d'affaires. M. Stopper et Lucy eurent toutes les peines du monde à l'empêcher de courir aussitôt chez l'attorney pour l'accabler d'injures. S'il y avait une justice sur la terre, elle obtiendrait réparation, disait-elle, fallût-il pour cela s'adresser à la reine en personne. Puis la colère fit place aux larmes; elle finit par s'abandonner à une humeur sombre et misanthropique, à un abattement profond d'où elle sortait néanmoins de temps à autre pour s'emporter avec violence contre sa petite-fille, ce qui ne l'empêchait pas de s'attendrir en parlant d'elle, de l'ap-

peler sa chère orpheline, et de pleurer à la pensée du tort que lui causaient ces odieux hommes de loi, engraissés de la chair et du sang des misérables. Quant à Lucy, ce revirement de fortune avait, on l'imagine, produit peu d'effet sur elle; son cœur était occupé de craintes trop sérieuses pour attacher une grande importance à une perte d'argent. Son visage, sa démarche, sa voix même, trahissaient une extrême tristesse, mais elle s'était efforcée de reprendre sa tâche journalière, et elle évitait de faire peser sur les autres le poids de son chagrin.

XX

MATTIE A LA CAMPAGNE.

M. Fuller avait apporté à Mattie des livres, il lui expliquait l'Évangile et s'étonnait souvent de la profondeur des pensées que le texte saint faisait naître dans son esprit. Mais en même temps, il était effrayé de la pâleur de ses joues, de l'incohérence étrange de quelques-unes de ses paroles. Un jour, il rencontra Lucy, qui avait repris ses visites chez le bouquiniste.

— Imaginez, lui dit-il, une enfant dont le pauvre cœur est plein de religion et qui n'aime ni les fleurs ni aucune des œuvres de la nature. Elle ne connaît point les lis des champs et n'a jamais vu que des oiseaux en cage. Tous les problèmes moraux s'agitent dans son âme profonde; un tel travail est au-dessus des forces d'une petite fille de cet âge.

— Hélas! j'y ai bien souvent pensé, répondit Lucy, mais que faire à cela?

— Elle ne saurait, continua M. Fuller, acquérir ici aucune idée de l'ineffable grandeur de Dieu! C'est à peine si les hautes murailles grises qui l'entourent laissent apercevoir un coin du ciel. Il faudrait qu'elle pût voir les étoiles s'allumer au sein de l'immense azur et révéler la gloire du créateur, dans ce langage que l'esprit comprend sans avoir besoin de connaître les lois astronomiques; il faudrait qu'elle pût sentir cette crainte mystérieuse qu'éveille l'infini; je voudrais lui apprendre à aimer le vent qui souffle, les nuages qui passent, les ruisseaux qui murmurent. En un mot, miss Burton, je crois que la pauvre enfant a grand besoin de quitter Londres.

La jeune fille se rappela que mistress Morgenstern avait le projet de passer la belle saison dans une propriété qu'elle avait achetée récemment aux environs d'Hastings; mais elle ne comptait s'y établir

qu'en juillet, et Lucy ne pouvait songer à quitter mistress Boxall dans un moment où le chagrin qu'elle venait d'éprouver lui rendait plus nécessaire que jamais la présence de sa petite-fille. Elle rapporta néanmoins à mistress Morgenstern l'entretien qu'elle avait eu avec M. Fuller. La bonne juive regarda Miriam dont les yeux brillaient de joie à la pensée d'avoir une compagne de son âge; elle réfléchit que le temps était beau, la campagne déjà verte, que l'air du printemps ferait du bien à sa fille, et qu'après tout si elle ne l'accompagnait pas elle-même, il n'y avait nul inconvénient à la confier pour un mois aux soins de Lucy. Quant à mistress Boxall, rien n'était plus facile, pensait-elle, que de l'emmener à Hastings.

Lucy secoua la tête.

— Je vous remercie mille fois, ma chère mistress Morgenstern; je ne crois pas réussir à décider ma grand' mère; elle est âgée et elle tient à ses habitudes, je ferai cependant ce que je pourrai.

Comme elle rentrait dans Guild Court, elle rencontra Mattie. L'enfant avait été chez M. Spelt, mais l'air étouffé de la petite échoppe l'avait tellement oppressée, qu'elle avait presque aussitôt demandé à redescendre; le tailleur, penché en dehors de sa porte, la suivait d'un œil inquiet, et le visage de la petite fille était si pâle, elle tenait d'un air de souffrance si vive sa main sur son large front, que Lucy se sentit émue de pitié.

Elle trouva sa grand'mère toute en larmes; une lettre de M. Boxall, que la vieille dame avait retrouvée au fond d'un tiroir, venait de renouveller sa douleur. Lucy elle-même était accablée de tristesse, elle regrettait les morts, mais surtout elle songeait à l'absent. Le silence prolongé de Thomas la plongeait dans un abattement inexprimable.

— Ils sont allés dans un monde meilleur, chère bonne maman, dit-elle.

— Et je ne tarderai pas à les rejoindre, Lucy.

— C'est une consolation, n'est-ce pas, bonne maman, de penser combien la vie est courte?

— Ah! repartit mistress Boxall, qui goûtait peu ce genre de soulagement, la jeunesse voudrait toujours être débarrassée des vieillards. Prenez patience, Lucy, vous n'attendrez pas longtemps pour être votre maîtresse.

— Bonne maman! s'écria la jeune fille qui fondit en larmes, pouvez-vous me parler ainsi? Je croyais vous consoler, je pensais que, vous aussi, vous désiriez quitter ce monde. Moi, je voudrais être morte.

— Vous, enfant! Et pourquoi, grand Dieu, souhaiteriez-vous de mourir? Vous ne connaissez seulement pas la vie. Voyons, reprit-

elle, comme Lucy continuait de pleurer, qu'avez-vous donc, ma chère fille? Êtes-vous malade?

Lucy embrassa sa grand'mère, s'assit à ses pieds, posa sa tête sur ses genoux. Et la vieille femme caressa doucement sa chevelure, tout en lui disant de tendres paroles :

— Vous vous êtes trop occupée des autres, ma chérie, nous devons maintenant penser à nous. Mistress Morgenstern ne vous a-t-elle pas proposé de vous emmener à la campagne avec Mattie, je veux que vous y alliez. J'espérais que vous ne seriez plus obligée de donner de leçons; maintenant je n'en sais rien, puisque ce méchant homme, ce M. Worboise, veut m'enlever l'argent de mes pauvres enfants.

Ses larmes recommençaient à couler.

— Chère bonne maman, dit Lucy, je ne demanderais pas mieux que de partir, si vous vouliez m'accompagner.

— Non, non, enfant, je resterai dans ma vieille maison, cela ne me fera pas de mal d'être un peu seule. D'ailleurs, nous allons sans doute avoir un procès; il faudra que je sois là pour défendre notre bien.

Elles causèrent longtemps ainsi, heureuses de sentir leurs âmes plus près l'une de l'autre qu'elles ne l'avaient été depuis bien des jours. Mistress Boxall persista dans sa résolution de ne point quitter Londres, mais elle pressa vivement Lucy de partir, et la jeune fille, poussée par le désir d'être utile à Mattie, se laissa convaincre.

Par une belle matinée du commencement de mai, Lucy Burton et sa petite amie se rendirent, avec Miriam, à la gare de London Bridge. Mattie semblait étourdie, presque stupéfiée, par le bruit et le mouvement qui se faisaient autour d'elle. Quand le train se mit en marche, elle poussa un soupir et parut soulagée. Mais quelques instants après, le convoi s'enfonça rapide comme l'éclair dans un long tunnel. L'enfant tressaillit, et Lucy, qui avait pris sa main, la sentit froide et tremblante; la douce étreinte de la jeune fille la calma cependant; la lumière reparut peu à peu. et Mattie, dont le visage était redevenu paisible, put expliquer l'impression qu'elle avait éprouvée dans les ténèbres.

— Je savais bien que la campagne n'était pas belle, dit-elle en soupirant.

— Vous ne la connaissez pas, répondit Lucy.

— J'en ai assez. J'aime mieux Londres. Je voudrais voir des boutiques.

Une demi-heure se passa. Mattie, pendant ce temps, n'avait cessé de regarder la mugissante machine qui vomissait des torrents de fumée. Ce fut pour elle un nouveau grief.

— Rien ne dure à la campagne, je ne me trompais point.

— A quel propos dites-vous cela? demanda Lucy en se penchant vers la portière.

— Voyez ces nuages blancs. Je croyais qu'ils allaient se réunir comme ceux de Londres. Mais ils se pressent, se poussent, se dépêchent, et finissent par n'arriver à rien. La terre seule en profite, ils s'éparpillent au-dessus, se fondent dans l'herbe et disparaissent.

— Mais le gazon s'en trouve bien, j'imagine.

— Ce n'est pas pour cela qu'ils se mettent en marche. On dirait qu'ils veulent faire quelque chose de terrible, former une armée, partir à la conquête du monde.

— Et puis, reprit Lucy, poursuivant l'image commencée par l'enfant, ils cèdent à des pensées meilleures, se sacrifient eux-mêmes, et meurent pour se rendre utiles à la terre, au lieu de la fouler aux pieds et de l'écraser.

— Mais comment changent-ils d'idée si vite? demanda Mattie, qui commençait à sourire, car rien ne lui plaisait autant que cette espèce de gymnastique intellectuelle.

— Je ne crois pas qu'ils aient jamais eu l'intention de ravager le monde ; c'est vous qui avez supposé cela, Mattie.

— Alors, pourquoi s'élancent-ils avec tant de violence?

— Je vais vous le dire, répondit la jeune fille. Ils se précipitent impétueusement parce qu'ils étouffent dans la fournaise où ils sont renfermés ; ils ont hâte d'arriver à l'air libre, et ils se démènent d'une manière étrange. On croit qu'ils sont farouches et furieux ; ils ne sont que souffrants, ajouta-t-elle sans songer peut-être à la vérité morale qui se cachait sous ces paroles.

— Ah! oui, vous avez raison, ce doit être cela.

Miriam s'était approchée, mais elle ne prenait aucune part à la conversation ; le temps n'était pas encore venu pour elle de comprendre ces choses.

On n'arriva que le soir à la station d'Hastings, Mattie dormait profondément. Lucy la prit dans ses bras pour la porter à la voiture qui les attendait près de la gare ; la maison de mistress Morgenstern était peu éloignée ; l'enfant avait à peine ouvert les yeux quand on la déshabilla pour la mettre au lit.

Le lendemain, elle fut réveillée par les notes aiguës et vibrantes du coq. Elle se dressa sur son séant, cherchant à se rendre compte du lieu où elle se trouvait. Que lui était-il arrivé, d'où partaient ces sons éclatants? Quelle était cette chambre, si différente de la sienne? Elle se leva et alla vers la fenêtre. Il n'y avait point de persiennes, elle écarta les rideaux ; la mer, immense et magnifique, la belle, la douce mer d'Hastings se déployait devant ses regards, et il semblait à son œil surpris que les flots fussent amoncelés comme une mon-

tagne jusqu'au ciel ; quelques voiles blanches se montraient à l'horizon, quelques nuages blancs couraient dans l'espace bleu ; on eût dit qu'ils étaient là pour faire mieux ressortir l'azur profond du firmament et celui des eaux pendant cette radieuse matinée. Mattie ne voyait point la terre, la maison étant située sur le flanc d'une des collines qui avoisinent la plage ; elle fut saisie d'un indéfinissable sentiment de terreur, de solitude et d'abandon. Elle se retira frémissante de la fenêtre, courut à son lit, et tordant d'une main crispée les draps et les couvertures, elle se mit à pleurer convulsivement. Lucy, qui couchait dans la même chambre, la prit sur ses genoux et s'efforça de la calmer par ses caresses ; l'enfant se tenait serrée contre elle, et l'étreignait dans ses bras, comme elle ne l'avait jamais fait pendant sa maladie. Miss Burton cherchait vainement à savoir la cause de son trouble ; à toutes ses questions, Mattie répondait par une nouvelle explosion de sanglots. Lucy attendit quelque temps en silence ; puis entendant une alouette qui saluait dans les airs le lever du soleil.

— Écoutez, Mattie, comme cet oiseau a un chant mélodieux.

L'enfant fit un signe de tête pour dire qu'elle prêtait l'oreille.

— Quel est cet oiseau-là ? demanda-t-elle au bout d'un instant. Je n'en connais point de semblable.

— C'est une alouette. Elle s'envole si haut qu'on ne peut la suivre des yeux ; on entend seulement les accents joyeux qu'elle jette à la terre.

— Oh ! que c'est effrayant ! s'écria Mattie, qui cacha sa tête dans le sein de la jeune fille.

— Qu'est-ce qu'il y a d'effrayant ? je ne vous comprends pas.

— De s'envoler là-haut, dans cette place terrible. Est-ce là que nous devons aller quand nous mourrons ?

— Dieu y est, chère enfant. Ne serons-nous pas heureuses d'être près de lui ?

— J'ai peur. Et si Dieu habite là, j'en aurai peur aussi. Je pensais souvent qu'il pouvait me voir quand j'étais à Londres. Mais ici, comment me regarderait-il, moi, si petite, perdue dans ce lieu si grand ?

— Ne vous souvenez-vous pas, Mattie, de Celui qui est bon? N'a-t-il pas dit que Dieu prend soin du moindre passereau ?

— Oh ! répétez-moi ses paroles, miss Burton ; n'y est-il pas question de compter les plumes des petits oiseaux ? M. Spelt m'a lu cela un soir.

— Dieu compte aussi vos cheveux, Mattie.

— Les miens ?

— Sans doute. Celui qui est bon ne s'adressait pas seulement aux

hommes qui l'écoutaient alors, mais à nous tous. Quelques-uns cependant ne se soucient point de l'entendre.

— Comme moi, vous voulez dire, miss Burton. J'y penserai davantage à l'avenir. Parlez encore.

— Eh bien, Mattie, si Dieu compte les cheveux de votre tête, vous ne devez pas vous croire trop petite pour qu'il s'occupe de vous.

— Je tâcherai de ne plus avoir peur de ce grand ciel que l'on voit d'ici, chère miss Burton, je tâcherai.

Quelques minutes après, l'enfant s'était rendormie.

En essayant d'inspirer à Mattie la confiance et la foi, Lucy les avait fait croître dans son propre cœur. Celui qui prend soin des passereaux entendrait le cri de sa douleur, il viendrait en aide à Thomas. Longtemps avant que le chant du coq eût réveillé sa petite compagne, Lucy repassait dans son esprit mille pensées affligeantes. Maintenant elle s'endormit à son tour d'un sommeil paisible : quand elle se leva, elle était résolue à remplir en tout son humble devoir, et à déposer dans le sein du Père céleste ses inquiétudes et ses soucis.

L'enfance de Mattie commençait ; elle n'en avait pas eu jusque-là. L'esprit de discussion se taisait en elle. L'immensité des cieux lui apparaissait comme l'œil de l'infini, le regard de Dieu sans cesse fixé sur ses créatures. Elle avait d'abord éprouvé de la crainte ; bientôt elle aima l'azur limpide, elle devint triste et oppressée quand les nuages le dérobaient à sa vue.

Un jour Lucy conduisit les deux petites filles sur la plage dans un endroit abrité par d'énormes blocs de rochers. Miriam ramassait des coquillages, miss Burton lisait, c'était l'heure de la marée montante, Mattie, assise sur une pierre, regardait les vagues. Tout à coup elle accourut vers Lucy, pâle, tremblante, hors d'elle-même.

— J'ai peur, s'écria-t-elle, j'ai peur. La mer ! Que me veut-elle ?

— Qu'est-ce qui vous épouvante encore, Mattie ?

— Vous ne l'entendez pas gronder? Elle me menace, et puis elle approche, elle approche toujours, comme si elle voulait m'engloutir.

— Il ne faut pas vous en effrayer. C'est Dieu qui l'a faite, vous le savez bien.

— Alors, pourquoi rugit-elle ainsi ?

— Peut-être pour vous apprendre à ne pas avoir peur.

Le lendemain, elles réussirent, non sans peine, à gravir East Hill ; Mattie se fatiguait vite à monter. Elle contempla la mer, le ciel, le gazon qu'elle foulait aux pieds, puis elle laissa échapper de nouveau un profond soupir.

L'herbe était semée de marguerites. Miriam, que les magnificences des parcs et des serres n'avaient point rendue insensible à la

grâce des fleurs champêtres, poussa un cri de joie, et se mit à les cueillir. Mattie la regardait avec un sourire de dédain.

— Pourquoi ne faites-vous pas aussi un bouquet? dit Lucy.

— A quoi cela sert-il ? répondit l'enfant. Ce sera flétri tout de suite ; c'est presque une honte de les arracher.

— Ne les prenez pas, si vous n'avez pas envie d'en avoir. Mais je m'étonne que vous ne les aimiez pas, elles sont si jolies !

— Elles ne durent pas. Je n'ai aucun plaisir à voir les choses qui meurent.

Lucy réfléchit un moment.

— Cette idée-là est déraisonnable, Mattie, vous allez en convenir.

— Comment cela ?

— Tenez, par exemple, vous me demandez souvent de causer avec vous, et vous aimez à m'écouter.

— Oh oui ! bien sûr.

Pourtant les mots que je prononce meurent dès qu'ils sont sortis de ma bouche.

Mattie, attentive, cherchait à saisir la pensée de Lucy.

— Eh bien, Dieu nous fait entendre sa voix de diverses manières ; les fleurs sont ses paroles, comme la mer et le ciel.

— Mais je comprends ce que vous me dites, et je ne sais pas du tout ce que Dieu veut m'apprendre avec les marguerites et l'aubépine.

— C'est que vous ne les avez pas bien regardées. La campagne est un livre qu'il faut essayer de lire et de comprendre.

Mattie, d'un air pensif, se rapprocha de Miriam, mais elle ne songeait point à cueillir de bouquet. Elle s'assit sur le gazon, la tête appuyée sur son coude, et se mit à examiner les marguerites. Après les avoir contemplées longuement, elle revint à Lucy.

— Je ne puis deviner ce qu'elles peuvent dire, et pourtant j'ai bien cherché. Elles sont si petites, ce n'était presque pas la peine de les faire.

— Dieu en a jugé autrement, Mattie, puisqu'il les a créées. Il aime toutes ses œuvres et les trouve dignes de ses soins. Voici l'alouette qui recommence à chanter. Écoutez combien sa voix est joyeuse. Son cœur est si plein qu'il déborde. Pensez-vous que Dieu aurait fait ainsi ce petit oiseau, s'il n'avait voulu le voir content ? Lui aurait-il appris cette vive chanson — car c'est lui qui en a composé la musique — s'il n'avait eu souci de cette alouette que nous apercevons à peine. Et les marguerites, les aurait-il créées fraîches et jolies, si leur beauté n'avait eu aucun prix à ses yeux ? Lorsque Dieu prend soin d'elles, nous ne devons assurément pas les dédaigner.

Mattie retourna auprès des marguerites et en cueillit quelques-

unes. Elle ne comprenait pas avec son intelligence le langage divin de la nature, mais elle commençait à le comprendre avec son cœur. Ses sentiments et ses idées se modifiaient, sa santé s'améliorait visiblement. Le corps et l'esprit exercent l'un sur l'autre une réaction inévitable. Chaque jour ses yeux s'ouvraient à de nouvelles beautés, elle apprenait à voir les grâces de la terre, les colorations changeantes et magiques de l'Océan, les mobiles splendeurs du ciel. Dieu était devant elle sous une forme vivante, elle sentait son haleine dans la brise du matin, dans le vent du soir. Ce monde qui lui avait fait peur, elle y découvrait maintenant la maison de son Père céleste, non pas le sanctuaire le plus intime et le plus sacré, mais pourtant une demeure pleine de sa présence. Était-il étonnant que la petite fille s'y trouvât mieux que dans la boutique de son père, sorte de sépulcre rempli des restes momifiés de la pensée humaine ?

Avant de quitter Hastings, Mattie était devenue presque une enfant.

XXI

LE PROCÈS

La brusque disparition de Thomas avait produit en mistress Worboise un changement étrange ; ce n'était plus cette femme austère dont la froide résignation semblait plus orgueilleuse que ne l'eût été la révolte chez un autre. Les sentiments maternels, qu'elle avait longtemps refoulés comme une faiblesse mondaine, firent de nouveau irruption dans son cœur, et en chassèrent l'aridité qui empêchait tout bon grain d'y croître. Jusque-là, elle avait appartenu à cette classe de chrétiens, plus nombreuse qu'on ne croit, dont la religion consiste à s'attribuer des priviléges exclusifs, et à bannir de la fraternité humaine quiconque n'adopte pas ses étroites formules. Elle avait fait de la Bible une sorte de talisman dont la vertu était dans les mots, non dans l'esprit ; elle pensait qu'il fallait croire à la parole sainte, mais qu'il était superflu de la mettre en pratique. Maintenant que le naufrage de ses affections les plus chères s'ajoutait aux déceptions d'une vie sans joie, une transformation s'accomplit en elle. Sans cesse, elle se représentait son fils sous les traits du prodigue de l'Évangile, elle voyait son beau visage ravagé par la faim et le désespoir, peut-être par la dissipation et la débauche. Elle s'accusait amèrement de s'être aliéné son cœur en cherchant à lui imposer un joug qu'elle n'avait pas su lui rendre aimable. Une vieille femme,

dont la vie n'était qu'une longue mort, pouvait se détourner des illusions du monde ; mais comment Thomas, dans l'enivrement de la jeunesse, aurait-il été capable du même détachement ? Elle pleura de meilleures larmes et adressa au ciel de meilleures prières, parce que l'amour avait grandi en elle. Son esprit altier se courba, vaincu par l'épreuve ; elle se demanda si, aux yeux de Dieu, elle valait mieux que tant d'autres qui avaient été l'objet de son orgueilleux mépris ; bien plus, elle apprit à se complaire dans ces humbles sentiments, parce qu'elle sentait que, du sein de sa misère, ses supplications s'élevaient plus ferventes pour son fils.

Mais ces eaux bienfaisantes, échappées à la source de l'éternel amour, ne trouvaient point accès dans l'âme de M. Worboise. Si mesquine que fût la religion de sa femme, elle avait tenu son cœur ouvert et l'avait préparé à recevoir les salutaires enseignements de la vie. Celui de l'attorney était tout à l'argent. En acquérir, non pour le dépenser, mais pour le multiplier au centuple, voilà quel était le soin qui absorbait sa pensée. L'absence prolongée de son fils, qu'il attribuait aux conseils de Lucy, l'irritait plus qu'elle ne l'affligeait. Parfois cependant une inquiétude bien naturelle s'emparait de lui, mais ce sentiment passager avivait encore sa haine contre la jeune fille et sa grand'mère. Il jurait alors qu'il leur ferait payer chèrement l'opiniâtreté de Thomas. Il était dans ces dispositions, quand on lui annonça la visite de M. Sargent.

— Mistress Boxall vient de m'apprendre, monsieur, dit l'avocat, que, depuis plusieurs années, son fils était dépositaire d'une somme de deux à trois mille livres sterling, qu'elle lui avait confiées lors de son arrivée à Londres. La pauvre dame est simple, ignorante des affaires...

— Le croyez-vous ? interrompit M. Worboise avec un sourire incrédule.

— Elle ne se rappelle pas exactement le chiffre de la dette, continua M. Sargent; mais il serait facile de le calculer, d'après les intérêts que l'on avait coutume de lui servir.

— La moindre reconnaissance, le moindre bout de papier nous épargnera cet ennui, répliqua M. Worboise, qui voyait sans peine où voulait en venir l'avocat.

— Malheureusement, par une négligence déplorable, M. Boxall n'a jamais donné de reçu à sa mère.

— Ah ! s'écria M. Worboise, dans ce cas, je ne sais trop ce que l'on pourra faire. C'est fort embarrassant.

— Vous ne mettez certainement pas en doute la vérité de cette déclaration.

— Un peu, je dois l'avouer.

— Cependant, la probité scrupuleuse de mistress Boxall...

— J'ai des motifs pour y avoir moins de confiance que vous. En outre, comme elle prétend à toute la fortune de son fils, je vous rappellerai que la question n'est pas dans cette chétive somme d'argent. Peut-être trouve-t-elle prudent de se mettre en garde contre toutes les éventualités : qu'elle produise alors ses témoins.

— M. Stopper, je pense, certifiera le fait. Le payement des intérêts est une preuve suffisante.

— Que M. Boxall ait payé une rente à sa mère, je le crois fort, malgré les causes de déplaisir qu'elle lui avait probablement données. Mais que ce soit à titre d'intérêts, c'est une autre affaire.

— Pourtant, je vous donne ma parole, monsieur, répondit M. Sargent, qui faisait effort pour se contenir, que je suis convaincu de la bonne foi de mistress Boxall.

— Je crois à la vôtre, monsieur, répliqua l'attorney avec son implacable sourire, nullement à celle de votre cliente.

— Cela importe peu, reprit d'un ton amer le jeune avocat. Si vous entrez en possession de l'héritage, vous ne pourrez guère vous dispenser de venir en aide à une personne qui tenait de si près au testateur, et qui se trouve, par sa mort, privée de tout moyen d'existence. Vous ne voulez sans doute pas qu'elle meure de faim.

— Il sera temps de songer à cela quand mes droits seront reconnus. Jusque-là il est inutile d'en parler.

Le jeune avocat, obligé de renoncer à la faible espérance qui lui était restée, se mit avec ardeur à élever de nouvelles objections contre la validité du testament. L'une ou l'autre des filles de M. Boxall pouvait lui avoir survécu ; dans ce cas, ne fût-ce que pendant une heure, elle avait eu la propriété légitime des biens paternels ; la clause qui désignait comme légataire M. Worboise était annulée de plein droit ; et mistress Boxall, la plus proche parente de Jane et de Mary, devait entrer en possession de la fortune, non plus cette fois du chef de son fils, mais de celui de ses petites-filles. Il s'agissait donc d'examiner si, à défaut de renseignements certains sur les circonstances du naufrage, il convenait de dépouiller les héritiers naturels.

Le procès devait nécessairement entraîner des dépenses que M. Sargent, pauvre et encore peu connu au barreau, ne pouvait prendre sur lui. Le jour même où il apprit l'existence du testament, il informa M. Morgenstern de la situation fâcheuse où allaient se trouver Lucy et sa grand-mère. Or, non-seulement le négociant était riche, c'est une chose assez commune ; non-seulement, ce qui est plus rare, la possession de la fortune n'avait pas allumé en lui une convoitise insatiable, mais encore il sentait qu'il avait du superflu.

Lucy et M. Sargent lui inspiraient tous deux une vive amitié, il avait remarqué avec plaisir et il encourageait les assiduités de l'avocat auprès de la jeune fille ; il est vrai que, d'après la teneur du testament, il y avait peu d'espoir de gagner le procès ; toutefois, si faibles que fussent les chances, M. Morgenstern résolut de les tenter ; de plus, il offrait ainsi à son ami, M. Sargent, l'occasion de servir celle qu'il aimait. Lucy serait touchée des efforts du jeune homme et finirait par récompenser son dévouement. L'affaire fut, du reste, conduite avec tant de promptitude et d'habileté que les frais n'atteignirent pas un chiffre considérable. Mais la dépense eût-elle été plus forte, M. Morgenstern aurait trouvé, dans la joie que sa générosité causait à sa femme, une ample récompense.

Ces tentatives, en effet, n'eurent d'autre résultat que de montrer le zèle de M. Sargent ; je me trompe, elles aigrirent d'une façon singulière le ressentiment de M. Worboise. Quant à la cour, elle déclara que, selon toute vraisemblance, un homme vigoureux et dans la force de l'âge, comme M. Boxall, devait avoir lutté plus longtemps contre la mort que de frêles jeunes filles. En conséquence, le testament fut maintenu, et l'attorney prit possession des biens de son ami.

Quoiqu'il eût prévu tout d'abord l'issue de l'affaire, le jeune avocat en ressentit un vif désappointement. Il se rendit chez M. Morgenstern, qui se contenta de sourire et signa aussitôt un chèque pour acquitter les frais. En sa qualité de juif, il n'était pas, cela va sans dire, charmé de perdre son argent — un chrétien ne l'eût pas été davantage — je crois même que son dépit alla jusqu'à lui faire jeter au feu le cigare à demi-brûlé qu'il avait à la bouche. Mais ses premières paroles furent celles-ci :

— Et maintenant, que pouvons-nous pour ces pauvres femmes ?

— Je ne sais trop, il faut attendre. Mistress Boxall a, je vous l'ai dit, une créance dont malheureusement il ne lui reste aucune preuve. Aujourd'hui que ce loup-cervier vient d'être repu, il voudra peut-être se montrer *généreux*. Je vais risquer encore cette démarche, ce n'est pas sans répugnance, je vous l'avoue.

La conscience de M. Worboise fut aussi sourde à cet appel nouveau qu'elle l'avait été au premier. Il le repoussa d'un sourire. Or, il y avait dans le sourire de l'attorney quelque chose de plus inexorable que dans les plus violentes imprécations. Dès le lendemain, mistress Boxall fut avertie d'avoir à se procurer un autre gîte ; car elle ne payait pas de loyer pour sa maison de Guild Court et n'avait point de bail. La porte du passage de communication fut fermée à double tour. M. Stopper, qui voyait combien son nouveau patron était hostile à la vieille dame, eut soin de suspendre ses visites, afin de ne point se compromettre par une intimité suspecte.

L'explosion de colère que cette sommation brutale provoqua chez mistress Boxall ne pouvait produire plus d'effet qu'un caillou lancé contre une montagne par la main d'un enfant. Lucy, qui était revenue d'Hastings, s'efforça en vain de la calmer. Tous les habitants de Guild Court entendirent l'expression de sa fureur et de son chagrin.

— Hélas ! s'écria-t-elle, il ne me restera dans ma vieillesse d'autre refuge que le *Work-house*.

— Bonne maman, chère bonne maman, ne vous affligez pas ainsi. Vous avez été une mère pour moi, je serai pour vous une fille. Vous verrez, nous ne serons pas si malheureuses. Par mon travail, je puis nous procurer à toutes deux l'aisance que nous avons eue jusqu'ici. (Mistress Morgenstern avait offert à Lucy de la prendre chez elle avec sa grand'mère, mais la jeune fille avait refusé.)

— Non, non, enfant, reprit mistress Boxall, dont les joues ridées étaient sillonnées de ces larmes amères que les yeux des vieillards connaissent encore, quoique la source en soit presque tarie ; non, je ne veux pas être pour vous une si lourde charge ; je n'irai pas m'attacher à votre cou comme une meule de moulin, pour vous faire jour et nuit souhaiter ma mort.

— Oh ! grand'mère, je ne mérite pas de si dures paroles. Mais vous ne pouvez penser ce que vous dites là. Grâce aux recommandations de mistress Morgenstern, je suis sûre de ne pas manquer de leçons. Je gagnerai de l'argent pour vous, et ce ne sera que vous rendre, chère bonne maman, une bien faible partie de ce que je vous dois.

L'entretien de la grand'mère et de la petite-fille fut interrompu par l'arrivée de M. Kitely. L'honnête bouquiniste semblait fort embarrassé.

— Je vous demande pardon, mesdames, comme je suis un voisin, j'ai cru que ce n'était pas la peine de sonner pour annoncer ma visite. C'est un sujet sérieux qui m'amène.

M. Kitely ne connaissait point d'autre façon de traiter les affaires, que d'aller droit au but. Ce jour-là cependant, il montrait une hésitation singulière.

— Avec votre permission, madame, on cause mieux assis que debout ; si vous ne le trouvez pas mauvais, je prendrai une chaise.

— Comment donc ! monsieur Kitely, asseyez-vous, dit Lucy. Nous sommes charmées de vous voir, quoique vous arriviez dans un triste moment.

— Je le sais. Tout le monde le sait dans Guild Court. Aussi je ne conseille pas à ce mécréant d'attorney d'y promener son damné visage. Mais, voyez-vous, mesdames, quand même nous l'écorcherions vif, cela ne vous avancerait pas à grand'chose. J'en reviens à ce que

je voulais vous dire. Il y a dans ma maison plus de place qu'il n'en faut pour moi et la petite. Vous nous feriez donc bien plaisir, sans parler de l'honneur, si vous consentiez à venir pour m'aider à prendre soin de Mattie. Vous seriez chez vous et vous pourriez vivre à votre guise, seulement vous n'auriez rien à dépenser pour votre loyer, et ma pauvre fillette serait bien heureuse de vous avoir.

— Oh ! nous ne sommes pas si pauvres que le croit bonne maman ! s'écria Lucy en s'efforçant de rire tandis que mistress Boxall s'essuyait les yeux. Cependant, je serais très-contente de demeurer dans votre maison, je m'y sentirais moins étrangère que partout ailleurs.

— Lucy ! interrompit la vieille dame, comme pour l'avertir.

— Soyez sans crainte, grand'mère. Je ne dirai rien que vous ne puissiez approuver. M. Kitely est un ancien, un fidèle ami ; ce qu'il propose, il le ferait avec joie. Mais il n'en est pas besoin. Nous pouvons payer notre loyer. Je travaillerai davantage, voilà tout, et ne mènerai pas une vie aussi paresseuse.

— Vous, paresseuse, miss ! Je n'ai jamais vu d'abeille plus active ; seulement, vous donnez votre miel aux autres, ce qui n'est pas la coutume des abeilles.

— Vous ne me laissez pas parler, monsieur Kitely. Ce serait une honte d'accepter de qui que ce soit un logement gratuit, quand je suis parfaitement en état de le payer. Ceci entendu, si vous avez de la place dans votre maison...

— Dix fois plus qu'il n'en faut ! s'écria le libraire.

— Je ne vois pas où cela peut être, répondit Lucy en souriant, car chez vous tout est plein de livres, depuis la cave jusqu'au grenier.

— Vous figurez-vous connaître ma bicoque mieux que moi, miss Burton ? Dites seulement un mot, et avant demain vous trouverez deux chambres prêtes à vous recevoir. Je ne suis pas capable, miss, de m'acquitter envers vous de tout ce que vous avez fait pour la petite. Ces Worboise, père et fils, sont de bien mauvaises gens, car le jeune, d'après ce que j'ai entendu raconter... Enfin, suffit.

Ces paroles allèrent droit au cœur de la pauvre Lucy et y entrèrent comme une lame aiguë. Elle espérait et priait ; mais chaque jour l'horizon devenait plus sombre. Cependant, elle répondit sans relever l'allusion de M. Kitely.

— A la bonne heure, vous devez savoir mieux que moi ce qu'il est possible de faire. Venons maintenant à ce qui me regarde. Je vous ai dit déjà que, si je dois quitter notre chère vieille maison, la vôtre est celle où je me plairais le mieux. Vous pouvez donc regarder la chose comme arrangée, à la condition toutefois de me laisser payer un loyer raisonnable.

Mistress Boxall n'avait pas prononcé un mot pendant tout ce débat. Ses chagrins et ses récentes déceptions avaient été suivis d'une lassitude morale qui la disposait à permettre aux autres de disposer pour elle, ce que jamais elle n'aurait souffert autrefois. De plus, l'idée de payer son loyer, de n'avoir pas besoin d'une assistance étrangère, était flatteuse pour son amour-propre. Quant à Lucy, je soupçonne fort que la pensée du retour possible de Thomas dans le voisinage entrait pour beaucoup dans le désir qu'elle témoignait de ne point quitter Guild Court. M. Kitely se gratta la tête et parut un peu déconcerté.

— Pourtant, miss, ce n'est pas du tout ce que j'étais venu vous offrir. Mais cela vaut mieux que rien, j'entends pour Mattie et pour moi. Si vous êtes raisonnable au sujet du loyer, le reste ira tout seul. Songez, miss, que de mon côté c'est un bénéfice clair.

— Cela vous coûtera cher pour mettre les chambres en état.

— Pas tant que vous pensez, miss, je ne suis pas maladroit et je sais tirer parti des choses. J'aurai de jolis papiers de tenture à très-bon marché ; j'ai l'habitude du commerce. Dieu me pardonne ! il m'a fallu souvent faire des frais d'imagination plus grands que ceux-là. J'ai connu la misère ; une fois je suis allé, de Bristol à Newcastle, avec quatre pences pour toute ressource. Non, non, ce ne sera pas une grosse dépense que d'approprier vos chambres. Vous aurez aussi l'arrière-boutique ; je ne vous y dérangerai pas beaucoup, rien que le temps de regarder un brin ma chérie.

Le marché fut enfin conclu à la satisfaction réciproque des deux parties, et le libraire s'occupa sans retard de disposer l'appartement qu'il destinait aux deux dames.

Le modeste déménagement se fit quelques jours après, à la tombée de la nuit. Kitely ferma un peu plus tôt sa boutique, M. Spelt descendit de son perchoir, M. Dolman, le savetier, sortit de son trou, chacun pour mettre la main à l'œuvre. En une couple d'heures, ces actifs ouvriers terminèrent le gros de la besogne. Quand les meubles furent en place dans les chambres ornées de papiers aux fraîches couleurs, le petit logis prit une tournure si riante que l'on n'eût jamais soupçonné la triste situation de celles qui allaient l'habiter. Lucy, fort satisfaite de sa nouvelle demeure, présidait à l'installation avec le goût qu'elle apportait à toutes choses. La pensée d'avoir désormais à protéger sa grand'mère, à travailler pour elle, lui donnait des lueurs de gaieté qu'elle n'avait pas eues depuis longtemps. Mattie allait et venait d'un air d'importance que la joie de garder auprès d'elle sa chère miss Burton ne suffisait pas à expliquer ; l'enfant était fière de montrer ses talents de maîtresse de maison ; elle

devait ce soir-là préparer le repas que le bouquiniste offrait à ses nouvelles locataires et à ses honnêtes voisins.

Mistress Boxall avait redouté l'instant où elle quitterait la vieille demeure qu'elle occupait depuis son arrivée à Londres ; elle fut toute surprise, en s'éveillant le lendemain, d'avoir passé paisiblement cette première nuit, et de se trouver calme et reposée. Bienfaisante influence du sommeil ! On dirait que des anges vigilants emploient ces heures salutaires à rendre aux ailes fatiguées de leurs frères terrestres le lustre et la fraîcheur. Lucy n'était pas encore habillée, mistress Boxall descendit seule dans l'arrière-boutique, et se mit à examiner la volière de M. Kitely.

— Bonjour, monsieur ! s'écria sans égard pour le sexe de la visiteuse un gros perroquet gris que le libraire avait la veille acheté à un marin.

— Avez-vous cargué les voiles ? demanda l'oiseau bavard avant que mistress Boxall fût revenue de son étonnement.

Puis, il se détourna sans attendre de réponse, comme font les grandes dames qui condescendent à s'enquérir de la famille d'un inférieur. Il entonna ensuite une chanson à boire qu'il interrompit au milieu par cette question : « Comme se porte madame votre mère ? » Après quoi, l'animal sans vergogne vomit un torrent d'imprécations qui, parvenant aux oreilles de M. Kitely, le firent accourir en toute hâte. Le bouquiniste s'empressa d'envelopper la cage avec une toile verte pour calmer la verve de son hôte emplumé. Le perroquet, couvert du sombre nuage amassé par le Jupiter au petit pied, se révolta d'abord, puis se résigna au silence.

— Je ne l'ai que depuis hier, madame, dit M. Kitely en manière d'excuse, et je vois que c'est une triste acquisition ; le misérable oiseau a été rudement mal élevé ; j'aurai toutes les peines du monde à corriger son langage ; si je n'y réussis pas, je lui tordrai le cou.

— Ce n'est pas la faute de la pauvre bête ; il serait cruel de le tuer pour cela.

— Que voulez-vous que j'en fasse alors ? Je ne puis le laisser débiter de telles grossièretés aux oreilles de ma petite princesse.

— Vendez-le ou donnez-le.

— Un joli cadeau, vraiment ! Et quant à le vendre, il faudrait ne pas avoir de conscience pour mettre l'argent dans sa poche. Il y a eu un temps, je dois en convenir, où je lui aurais peut-être appris moi-même de pareilles choses, et je me serais moqué de ceux qui l'auraient trouvé mal ; mais je ne sais comment cela se fait, depuis que M. Fuller vient ici, mes idées sont toutes retournées. En voilà un saint homme ! Non, non, si je ne puis corriger mon perroquet, je lui tords le cou.

Mistress Boxall n'interrompait plus M. Kitely ; son attention était absorbée par un autre oiseau. C'était le plus piteux, et à la fois le plus grotesque animal de la création. Il avait une tête d'un vert d'émeraude, entourée d'un éclatant collier rouge; quelques plumes blanches, pareilles aux moustaches grises d'un vétéran de l'armée, ombrageaient son bec. Cette tête semblait énorme, comparée au reste du corps, qui était aussi dépouillé que si la main d'une ménagère l'eût préparé pour la broche. Joignez à cela que le comique bipède ne paraissait pas le moins du monde se douter de sa disgrâce ; il se pavanait fièrement, comme aux plus beaux jours de sa gloire, étalant sa peau noire et maigre, lissant ses ailes dénudées, sautant de bâton en bâton avec une désinvolture admirable. Je regrette de ne pouvoir le peindre en marge de ce livre, pour la satisfaction de mes lecteurs. M. Kitely s'aperçut que la vieille dame contemplait avec curiosité le phénomène ornithologique.

— Vous regardez le pauvre Widdles, mistress Boxall ; je lui ai donné ce nom-là en souvenir d'un de mes amis ; mais alors il avait tout son plumage. Widdles ! Widdles !

Le perroquet s'approcha autant que le permettait la longueur du perchoir, et fixa sur son maître son œil rond, couleur de feu.

— C'est un drôle d'oiseau, dit mistress Boxall. Si vous aviez parlé de lui tordre le cou à lui, cela ne m'aurait pas étonnée ; ce serait, je crois, lui rendre un véritable service.

— Tordre le cou à Widdles ! s'écria le libraire, jamais, ma chère dame. Voyez comme il supporte bravement son malheur. Il vaut un sermon, cet oiseau-là ! Toute sa richesse consistait dans ses plumes ; il les a perdues, et il en prend son parti. Je lui avais donné une femelle. C'était un couple admirable ; seulement, comme il n'avait pas la force pour lui, sa moitié le criblait de coups de bec. — Cela me rappelait toujours le pauvre Spelt et sa femme. — Un jour, la maladie se mit dans la cage ; Widdles pensa succomber, mais la mort ne prit que ses plumes et sa chère compagne ; il resta nu comme vous le voyez aujourd'hui, sans rien perdre de sa gaieté. Bon vieux Widdles !

— Vous avez un singulier goût, monsieur Kitely. Mais il y a des sympathies dont on n'est pas maître.

Le bouquiniste parut trouver qu'il y avait là une plaisanterie excellente ; il se mit à rire aux éclats. Mistress Boxall, satisfaite du succès de sa repartie, sourit avec complaisance et commença de prendre intérêt à l'oiseau. Elle lui offrit un morceau de sucre, que le perroquet accepta sans façon, le retenant dans sa patte pour le grignoter à l'aise. La vieille dame s'amusait à suivre tous ses mouvements ; bientôt il s'établit entre eux une amitié telle, que Widdles s'empres-

sait de grimper sur son doigt noueux dès qu'elle mettait la main dans la cage. Il n'y avait pas à craindre qu'il essayât de s'envoler, car le pauvre invalide savait parfaitement que son infirmité lui interdisait les us et coutumes de la gent volatile. Bref, l'attachement que mistress Boxall éprouva pour Widdles ne contribua pas dans une médiocre mesure à écarter d'elle les regrets du passé, les mortifications du présent.

Un soir que Lucy revenait à Guild Court, après avoir donné plusieurs leçons à de nouvelles élèves, elle trouva sa grand'mère assise près de la table, tenant d'une main le perroquet, de l'autre frottant, avec mainte attention délicate, sa peau ridée à l'aide d'une pommade qu'elle prenait dans un pot placé devant elle.

— Que faites-vous là, bonne maman?

— Je mets à Widdles de la graisse d'ours, mon enfant. Pourquoi n'essayerais-je pas? ajouta la vieille dame d'un ton fâché, car Lucy n'avait pu s'empêcher de rire.

— Assurément, grand'mère, rien ne vous en empêche.

— Il n'y a pas assurément de quoi rire, répondit sévèrement mistress Boxall. Ne vous trouveriez-vous pas malheureuse d'être comme cet oiseau — « sans une seule plume » — allait-elle dire, mais elle s'arrêta et fut prise à son tour d'un accès d'hilarité. Qui sait? poursuivit-elle, peut-être que cela repoussera.

— Cela repoussera! cria le gros perroquet gris d'une voix de fausset.

— Oui, cela repoussera, vieux sorcier, riposta mistress Boxall, certainement que cela repoussera.

— Cela repoussera! cela repoussera! réitéra le gros perroquet. Ah! ah! ah! Widdles! Widdles!

— Je n'en aurai pas le démenti, reprit la vieille dame avec une énergie croissante. Si la graisse d'ours ne suffit pas, je dépenserai mon dernier penny pour avoir un flacon d'huile de Macassar. Et si les plumes ne repoussent pas encore, j'arracherai toutes les vôtres pour les coller sur son dos.

— Coller sur son dos! répéta l'oiseau d'un air de défi.

Les habitudes vicieuses du perroquet gris avaient déjà presque disparu, grâce à l'active répression du libraire. Parfois, cependant, il risquait un mot grossier, mais il s'arrêtait tout à coup, comme pour attendre comment son maître prendrait la chose, ou pour savoir quel nouveau châtiment suivrait cette offense, car les corrections étaient nombreuses et variées.

Nous ne saurions dire si les efforts charitables de mistress Boxall pour faire repousser les plumes de Widdles furent enfin couronnées de succès, car les expériences continuaient encore à l'époque où

se termine notre récit. Souvent elle assurait qu'elle voyait poindre quelque chose, et c'était une scène touchante ou comique, suivant la disposition du spectateur, que de considérer la bonne dame, les lunettes sur le nez, examinant avec attention le dos bleuâtre et parcheminé du pauvre perroquet.

XXII

OU LUCY A BESOIN DE CONSEILS.

Malgré la discrétion de M. Stopper, le bruit s'était répandu dans les bureaux de Bagot street que depuis longtemps Thomas fréquentait une dangereuse compagnie, et que sa disparition devait être attribuée à des motifs peu honorables. M. Sargent apprit ces détails de Charles Wither, qu'il voyait parfois au club. D'adroites et discrètes questions avaient déjà instruit le jeune avocat de l'attachement du fils de M. Worboise pour Lucy ; on ne s'étonnera donc pas si l'éloignement prolongé de son rival fit renaître en lui l'espérance de vaincre les refus de la jeune fille. Les renseignements qu'il avait recueillis lui donnèrent l'idée de se rendre chez Molken pour tirer de lui, s'il était possible, quelque lumière. Mais l'Allemand ne put rien lui dire, sinon que Thomas avait joué, perdu sa montre et une bague qu'il paraissait tenir d'une dame ; qu'il était sorti ensuite, puis revenu avec de l'argent, et qu'ayant gagné une somme considérable, il avait disparu sans que personne sût où il était allé ! M. Sargent n'eut pas de peine à se persuader que le noble cœur de Lucy avait dû repousser l'image d'un indigne amant ; il était en outre désireux de prouver à miss Burton le désintéressement de son affection, en renouvelant, aujourd'hui qu'elle était pauvre, la demande qu'il lui avait adressée dans un moment où la fortune semblait lui être favorable. Il continua donc assidûment ses visites, bien que le procès ne leur servît plus de prétexte. Lucy n'en prit aucun ombrage ; elle croyait s'être expliquée assez clairement pour lui interdire tout espoir ; mais un jour mistress Morgenstern la tira d'erreur. Elle commençait à être piquée de sa froideur envers le jeune homme ; pour l'en faire sortir, elle toucha une corde qu'elle ne savait pas être aussi douloureuse.

— Il me semble, Lucy, que vous devriez, ne fût-ce que par gratitude, montrer un peu plus d'amitié à M. Sargent. Le pauvre garçon s'est beaucoup fatigué pour cette malheureuse affaire. Il travaillait la nuit, passait le jour en démarches, et vous, ma chère, vous êtes

tellement absorbée par le chagrin que vous n'avez pas même une pensée pour l'homme qui vous a montré tant de dévouement.

La jeune fille fut si troublée qu'elle ne trouva rien à répondre. Pouvait-elle s'empêcher d'établir une pénible comparaison entre la conduite de M. Sargent et celle de Thomas ? Pouvait-elle se défendre de croire que ce dernier l'avait délaissée pour conserver les bonnes grâces de son père? De son père, l'homme qui les dépouillait, qui s'était déclaré leur implacable ennemi! Elle sentait aussi la justesse des reproches de mistress Morgenstern et se disait que la générosité du jeune avocat méritait un autre salaire que l'indifférence et le dédain. Un doute terrible s'éleva dans son esprit. Thomas était perdu pour elle, ses meilleurs amis l'engageaient à prêter l'oreille aux propositions de M. Sargent ; sa grand'mère elle-même lui avait plusieurs fois fait entendre qu'elle s'attendait à la voir sortir, par un bon mariage, de la situation difficile où elle se trouvait. Devait-elle attrister la vieillesse de mistress Boxall, résister aux conseils de ceux qui lui avaient montré tant de sympathie? Tout le reste du jour, elle éprouva une sensation semblable à celle d'un malheureux qui se noie. Tantôt un flot d'espoir soulevait son âme, tantôt elle était submergée par les vagues du découragement. La soirée se passa dans une terreur muette; à chaque instant, elle craignait d'entendre retentir dans la boutique le pas du jeune avocat. L'horloge qui sonnait lentement dix heures la tira de cette inquiétude; elle se mit au lit, mais ne put fermer l'œil. Incapable enfin de supporter l'incertitude qui la torturait, elle se promit d'aller dès le lendemain consulter M. Fuller, qu'elle avait pris l'habitude de voir de temps en temps depuis son retour de la campagne. Les avis de l'homme de Dieu fixeraient son irrésolution, lui apprendraient le chemin qu'elle devait suivre.

Elle n'avait point ce matin-là de leçon à donner. Sa grand'mère lui demanda pourquoi elle se disposait à sortir.

— Je vais à l'église, dit Lucy.

— Je n'aime pas cette manière papiste d'aller au temple dans la semaine, quand chacun doit être à son travail.

Lucy ne chercha pas à se défendre. Elle savait que, sans être de ces gens dont la religion consiste à déblatérer contre les papistes, mistress Boxall ne démordait pas facilement des opinions qu'elle avait une fois émises. Aller chercher les conseils de M. Fuller n'aurait pas été à ses yeux une circonstance atténuante, elle eût qualifié cette démarche de *confession*, et elle aurait demandé s'il était convenable pour une jeune fille d'ouvrir son cœur à un prêtre plutôt qu'à sa grand'mère. Lucy donc prévit ces objections et garda un silence prudent.

Nous avons vu que l'église de Saint-Amos était ouverte chaque soir. M. Fuller avait récemment fait un pas de plus dans la réforme

qu'il voulait accomplir, et l'asile de la prière demeurait maintenant accessible tout le jour. Avant d'adopter une mesure aussi contraire aux usages de l'Église anglicane, il avait longtemps réfléchi. « Qu'est-ce que le dimanche? » s'était-il demandé. « Une tranquille oasis au milieu de l'aride désert de la semaine. L'homme marchera-t-il six jours sans abri jusqu'à ce qu'il arrive au repos du septième? Pourquoi n'y aurait-il pas sur sa route d'ombre bienfaisante, de source pure où il pût reprendre des forces pour le voyage? Or, c'est dans les temples que l'âme obtient ce rafraîchissement salutaire, dans les temples dont les murailles silencieuses s'élèvent au milieu de l'atmosphère suffocante des villes. Que mangerons-nous, que boirons-nous, où trouverons-nous de quoi nous vêtir? hurle la foule. Et la porte reste close. Mais, hélas! elle ne s'ouvre pas davantage à la voix suppliante qui s'écrie : Je suis fatigué, je suis chargé, je travaille à la sueur de mon visage, qui me soulagera? Pourquoi nos églises seraient-elles inutiles toute la semaine? Pourquoi n'opposeraient-elles pas la grande voix de la vérité à celle des adorateurs de l'argent et du plaisir? Les temples sont des asiles de paix; nous en avons fait des fontaines scellées, qui insultent à la soif du voyageur. » Puis, venant à une autre considération : « Et le prêtre, quelle mission a-t-il? » se demanda M. Fuller. « Il doit être parmi les hommes ce qu'est le dimanche parmi les autres jours de la semaine; il est chargé de rappeler au monde qu'au delà de cette vie existe une autre vie qui dès ici-bas nous enveloppe; que les préoccupations inquiètes, la poursuite avide de l'or ne sont pas du royaume de Dieu; que la confiance et la foi des humbles conduisent plus sûrement au bonheur que la sagesse des sages. Le prêtre doit être une protestation continuelle et vivante contre les tendances cupides des hommes, contre la recherche des places et des honneurs. Pour lui, tous sont égaux; au seuil du temple, cesse la distinction des rangs, abîmée dans la gloire du fils de Marie, dans l'éternelle splendeur de Dieu, comme les gouttes d'eau dans l'Océan. Mais si le ministre de la religion est impuissant à ranimer l'esprit de ses frères; s'il reste tranquillement dans un repos qui rend sa mission menteuse, il est indigne du nom de prêtre; mieux vaudrait pour lui de prendre la pioche du fossoyeur, ou se livrer à tout autre métier honnête, que de conserver un sacerdoce stérile. »

Ces méditations portèrent bientôt leur fruit. Le doux appel de la prière, le son mélodieux de l'orgue retentirent au milieu du bruissement de la foule, du fracas des omnibus, des haquets, des charrettes, des cabs, des équipages. Nul n'y prenait garde et n'entrait dans l'église. Les pasteurs étaient devenus étrangers à leur troupeau. Ne savait-on pas qu'ils étaient, comme les autres hommes, occupés

pendant la semaine de leurs affaires ou de leurs plaisirs? Ceux mêmes qui étaient disposés à saluer et à suivre la vertu sous quelque forme qu'elle se montrât, ne la cherchaient point parmi les clergymen. Ils avaient tort, peut-être ; mais à qui en était la faute, sinon à ces mêmes ministres, qui ne songeaient qu'à être des gentlemen, qui ne s'occupaient ni des besoins des âmes, ni de leurs tentations, ni de leurs aspirations les plus hautes. Malgré l'indifférence qui accueillait ses tentatives, M. Fuller ne se découragea pas. Au nord et au midi, à l'est et à l'ouest, partout, il le savait, une armée de courageux athlètes attaquaient par la base le préjugé et la routine. Des hommes plus grands et meilleurs que lui avaient, dans Londres même, commencé le travail de régénération ; il voulait marcher à leur suite et, dans la mesure de ses forces, concourir à leur œuvre.

Un matin, c'était pendant le séjour de Mattie à Hastings, M. Fuller aperçut un auditeur qui se tenait modestement au bas de l'église. Il reconnut M. Kitely. Peu à peu, d'autres fidèles arrachèrent une demi-heure aux sollicitudes du jour ; et lorsque Lucy se décida de nouveau à chercher dans le temple la paix et la consolation, elle y trouva réunies une vingtaine de personnes, nombreuse assemblée, si l'on songe qu'on était au milieu de la semaine. La petite congrégation chantait une hymne d'action de grâces, dont les paroles semblèrent d'abord à la jeune fille une réponse ironique à sa tristesse. Mais bientôt elle se mit à penser que Dieu est fidèle, que ses promesses ne trompent point, et qu'à travers les ombres de l'épreuve, nous devons reconnaître en lui un père. Les assistants ne tardèrent pas à se disperser. Lucy se dirigea tremblante vers la sacristie ; son cœur battait avec force, il lui semblait qu'elle foulait aux pieds toutes les convenances. Elle fit un mouvement pour se retirer, mais le regard bienveillant de M. Fuller la retint.

— Ah! c'est vous, miss Burton ! Je suis charmé de vous voir. A en juger par la démarche que vous faites en ce moment, ajouta-t-il avec un sourire, je suppose que je puis vous être utile de manière ou d'autre. Asseyez-vous, et dites-moi de quoi il s'agit.

Cet accueil plein de bonté rendit à Lucy assez de courage pour qu'elle pût exposer simplement et en peu de mots le motif de sa visite. Avec une hardiesse touchante chez une jeune fille aussi réservée, elle raconta qu'après avoir engagé sa foi, donné son cœur, elle s'était vue oubliée, abandonnée. Cependant elle aurait gardé pour elle son chagrin sans en fatiguer M. Fuller, si un jeune homme — ici sa voix s'altéra — un gentleman auquel sa famille avait de grandes obligations, n'eût demandé sa main. Sa grand'mère et ses amis la pressaient de consentir ; elle venait pour apprendre ce que le devoir lui ordonnait de faire.

Lucy n'était pas de ces intelligences sûres d'elles-mêmes qui, dès le premier coup d'œil, distinguent leurs obligations et leurs droits. Beaucoup de femmes au noble cœur sont disposées à croire que la voie la plus douloureuse est toujours celle que la conscience prescrit de suivre. Le sacrifice les attire et les fascine ; et elles se trouvent parfois entraînées à prendre un fardeau que leurs épaules sont incapables de porter.

Quand la jeune fille eut terminé son récit, à peine interrompu par le tremblement de sa voix et les larmes qui l'oppressaient, M. Fuller répondit d'un ton paternel :

— Me permettrez-vous, maintenant, miss Burton, de vous adresser deux ou trois questions dictées par le plus vif intérêt?

— Certainement, monsieur. Demandez-moi ce que vous voudrez, j'y répondrai avec franchise.

— Je n'en doute nullement. Aimez-vous ce gentleman auquel vous avez, dites-vous, des obligations ?

— Non, monsieur. Sa bonté m'inspire beaucoup de reconnaissance, et je ferais tout au monde pour la lui témoigner, excepté...

— Je vous comprends. Une affaire de ce genre est trop délicate pour qu'il soit facile de l'apprécier sous tous les points de vue, mais il me semble qu'épouser un homme sans l'aimer, c'est se rendre coupable envers lui d'un tort grave. Aveuglé par sa passion, il souhaitera peut-être de vous avoir pour femme, même quand vous lui aurez dévoilé l'état de votre cœur ; cependant, le mieux que vous puissiez faire pour lui, c'est de le refuser.

A cette conclusion, Lucy poussa un soupir de soulagement. M. Fuller continua :

— Un mot encore, miss Burton. Avez-vous oublié l'autre ?

— Oh non ! s'écria Lucy, dont les sanglots longtemps comprimés éclatèrent avec violence. Peut-être devrais-je ne plus penser à lui, car il agit mal, j'en ai peur.

— Envers vous ?

— Je ne dis pas cela, ce n'est pas à moi que je songeais.

— Vous a-t-il déclaré qu'il voulait rompre ?

— Non, jamais. Seulement, il y a si longtemps qu'il n'est venu.

— Alors, vous avez encore quelque raison d'espérer son retour. Pour prendre une résolution irrévocable, il faut avoir des motifs sérieux, vous ne pouvez rien décider, puisque vous ne savez rien. Vous devrez peut-être un jour le bannir de votre pensée, mais ce sera en connaissance de cause. Dieu nous donne le temps du repentir, agissons de même envers les autres. Je voudrais qu'il me fût possible de le voir.

— Et moi aussi je le voudrais. Il me semble qu'il a été mal dirigé.

Son père est un homme dur, uniquement occupé d'acquérir des richesses ; sa mère est pieuse, dit-on, mais je crois que sa piété a fait plus de mal à mon pauvre Thomas que tous les défauts de son père.

— C'est fort possible. Quand vous le reverrez, engagez-le à venir chez moi, ou, si vous le préférez, je me rendrai près de lui. En attendant, mettez-vous l'esprit en repos. Tant que vous l'aimerez...

— Je l'aimerai toujours, interrompit Lucy.

— Je parle en général ; et l'on a vu quelquefois, reprit avec un léger sourire M. Fuller, des jeunes filles dont les sentiments ont changé. Je ne dis pas qu'il en sera ainsi de vous. Mais tant que vous garderez de l'affection pour *lui*, il est évident que vous ne pouvez accueillir les attentions d'un autre. Ce dont je ne suis pas moins convaincu, c'est que vous ne devez pas songer à lui donner votre main, aussi longtemps qu'il persévérera dans une voie mauvaise. Une femme exerce sur celui qui l'aime une influence non moins grande avant qu'après le mariage ; peut-être même, s'il est d'une nature égoïste et vulgaire, s'expose-t-elle en l'épousant à perdre sur lui tout empire.

— Vous avez raison, monsieur, je le sens. Il serait terrible d'unir sa vie à celle d'un homme vicieux, d'un homme qui n'aurait pas la force, pour l'amour même de sa femme, de s'arracher à de funestes habitudes. Mais il ne faut pas juger trop sévèrement mon pauvre Tom. Bien qu'il se soit laissé entraîner par de mauvais conseils, il a trop de bonnes qualités pour qu'on ait pu le corrompre.

— Je le désire et l'espère, pour vous autant que pour lui.

Lucy se leva.

— Adieu, monsieur, je ne sais comment vous remercier du bien que vous m'avez fait. J'avais besoin d'entendre, d'une bouche comme la vôtre, que ma conscience ne m'ordonnait pas de l'oublier. Encore une fois merci.

Le cœur allégé, elle retourna chez sa grand'mère. Le nuage qui lui causait un si grand effroi s'était dissipé ; elle pensait maintenant presque avec calme à ce que M. Sargent allait probablement lui dire.

Il vint le soir même. Lucy lui tendit la main sans oser lever les yeux, embarras qu'il prit pour un encouragement à ses espérances. Cette première impression fut encore confirmée quand, un instant après, rassemblant tout son courage, la jeune fille chercha un prétexte pour éloigner mistress Boxall. M. Sargent s'approcha d'un air ému. Mais sans lui laisser le temps de prononcer une parole :

— Je serais extrêmement fâchée, dit-elle, qu'il y eût entre nous de méprise. Vous ne m'avez point caché que, malgré la position fâ-

cheuse où je suis maintenant, vous aviez l'intention de resserrer les liens de notre amitié. L'estime et l'affection que j'ai pour vous m'obligent à vous parler avec une entière franchise. Ma résolution n'a point changé depuis l'explication qui a eu lieu entre nous à ce sujet.

— Cependant le motif que vous aviez alors allégué n'existe plus aujourd'hui, j'ai des raisons pour le croire.

— En quoi vous ai-je donné lieu de le penser ?

— Vous, miss Burton ? En rien. Mais je sais qu'*il* n'est pas digne de vous.

La jeune fille tressaillit. Un voile couvrit ses yeux, tout son sang reflua sur son cœur.

— Où est-il ? s'écria-t-elle en joignant les mains. Pour l'amour de Dieu, dites-le-moi !

— Voilà une réponse claire à mon orgueilleux espoir, répliqua M. Sargent avec amertume.

— Monsieur, reprit Lucy, dont les lèvres tremblaient, mais qui était redevenue maîtresse d'elle-même, pardonnez-moi la peine que je puis vous avoir causée. En m'arrachant la vérité par surprise, vous m'avez épargné le chagrin de vous répéter ce que je vous avais déjà dit. Maintenant, faites-moi connaître ce que vous savez de M. Worboise.

Aigri par la douleur que lui causait le refus de Lucy, M. Sargent était loin, en ce moment, de sa modération habituelle. Perdre une telle femme, pensait-il, et pour un homme qui la mérite si peu ! Ce fut avec la chaleur du ressentiment qu'il répondit :

— Comme je porte à ce monsieur un intérêt beaucoup moins vif que le vôtre, il m'a suffi d'apprendre qu'après avoir été poussé par la passion du jeu à se lier avec des fripons de bas étage, il a perdu une bague de diamant qui, au dire d'un de ses compagnons, lui avait été donné par une dame. Voilà quel est l'homme à qui miss Burton est fière de garder sa tendresse.

Lucy était devenue pâle, mais elle sut refouler son émotion jusqu'à ce que M. Sargent eût achevé :

— Les personnes qui vous ont donné ces détails ne sont peut-être pas bien dignes de foi, monsieur, dit-elle enfin avec calme.

— Ce sont les gens dont il avait fait ses amis, répliqua le jeune avocat.

Il sortit sans attendre de réponse, car Lucy s'était levée avec l'intention évidente de mettre fin à cet entretien pénible. A peine avait-il quitté la chambre qu'il se reprocha son emportement et revint sur ses pas. En ouvrant la porte, il aperçut la jeune fille étendue sans mouvement dans un fauteuil. Au même instant, mistress Boxall ren-

trait. M. Sargent pensa qu'il valait mieux les laisser ensemble, et se contenter d'écrire. Lucy cependant n'était pas évanouie, mais seulement livrée à cette prostration qui accompagne les douleurs auxquelles ne se mêle point de colère.

— Allons, qu'y a-t-il encore ? s'écria mistres Boxall. C'est donc la mode à présent de défaillir à tout propos ?

A force de réfléchir aux paroles de M. Sargent, Lucy, dans son affection ingénieuse, finit néanmoins par y découvrir un faible motif de consolation. Thomas avait commis une faute plus grave que de perdre au jeu sa bague, elle le savait ; mais, après les confidences de M. Sargent, il lui vint à l'esprit que, si le jeune homme avait détourné l'argent de la caisse, c'était uniquement pour rentrer en possession de ce bijou, et dès lors il lui parut plus digne d'indulgence.

ÉMILE JONVEAUX.

La fin au prochain numéro.

M. RAVAISSON

ET LA PHILOSOPHIE FRANÇAISE AU XIXe SIÈCLE

La philosophie en France au dix-neuvième siècle, par F. Ravaisson, membre de l'Institut. — Imprimé à l'Imprimerie impériale.

PREMIER ARTICLE

Quel que soit mon désir d'obéir au précepte d'Horace, et d'entraîner le lecteur *in medias res* en lui présentant sans préambule un rapport, nullement officiel, sur l'état présent de la philosophie française, je ne puis me dispenser de m'arrêter plus longuement que je n'avais songé d'abord sur le document considérable qui est l'occasion de cette étude. M. Ravaisson a fait de ce qui pouvait n'être qu'un compte rendu une œuvre originale et capitale. Il ne se borne pas à exposer, comme un maître qu'il est, les idées, les systèmes et les controverses dont l'ensemble constitue le mouvement ou plutôt la bataille philosophique d'un siècle qui bientôt arrive à sa fin sans avoir dit son dernier mot. Il les juge, et les juge d'après une doctrine non pas complète, sans doute, ni vraie tout entière, du moins à mon sens, mais bien autrement vigoureuse et féconde que la plupart de celles qu'il analyse et apprécie. C'est à l'examen de cette doctrine que je consacrerai toute la première partie de mon travail.

I

Les hommes du métier et, parmi les gens du monde, les plus fins connaisseurs, seul auditoire auquel M. Ravaisson ait jamais daigné

s'adresser, retrouveront dans les jugements du Rapport et dans ses conclusions générales bien des idées qui ne leur étaient point étrangères, mais que l'auteur n'avait point encore dégagées avec autant de suite et de puissance. Le public, même lettré, a besoin qu'on les lui explique en remontant au livre qui, seul et encore inachevé après trente ans, a conquis à M. Ravaisson la position philosophique presque solitaire, mais haute et incontestée qu'il occupe aujourd'hui.

Je veux parler de l'*Essai sur la métaphysique d'Aristote*, vaste composition qui, conduite à son terme, n'eût été rien moins qu'une histoire générale de la philosophie, et qui, restée en chemin, retrace cependant et juge tout le mouvement philosophique de l'antiquité en se plaçant, il est vrai, au point de vue d'une doctrine particulière, point de vue toujours incomplet et systématique à l'excès, même quand la doctrine ainsi prise pour centre est la plus étendue et la plus liée que la raison humaine ait su produire par sa propre force et sa propre lumière. Dans un premier volume, l'auteur, très-jeune alors, avait saisi et coordonné la philosophie péripatéticienne avec une pénétration, une maturité, une force de condensation vraiment extraordinaires. Dans le second, après lequel il s'est arrêté, il jugeait avec une égale supériorité les doctrines que la pensée antique, déjà en décadence à partir d'Aristote, avait produites depuis le troisième siècle avant l'ère chrétienne jusqu'à l'avénement définitif du christianisme à la domination des esprits. Pour n'en citer qu'un exemple bien connu de tous les lecteurs de ce livre puissant et sévère, le stoïcisme, tant ancien que nouveau, y était tout entier restitué comme il ne l'avait jamais été, et apprécié en termes qui, à quelque dureté près dans certains détails, resteront l'arrêt définitif de l'histoire.

Dans ce commerce intime avec les pensées d'Aristote, M. Ravaisson avait développé les qualités naturelles qui l'avaient attiré, comme par une sympathie virile, vers le génie le plus scientifique de l'antiquité ; et s'il m'est permis, dans une étude qui a pour objet unique le fond des idées et des choses, de dire un mot de la forme littéraire, son style même avait pris de la ressemblance avec le style d'Aristote, si fort et si sobre, si dédaigneux de toute parure et de tout ce qu'il appelle lui-même « discours vides et métaphores poétiques,» arrivant malgré cela, à cause de cela peut-être, à une certaine beauté austère par la plénitude, l'enchaînement et la hauteur de la pensée, ainsi qu'il paraît en plusieurs endroits célèbres de la Métaphysique et de la Morale.

Toutefois ce n'est guère impunément qu'un esprit, si indépendant soit-il, se met à l'école d'un seul maître. M. Ravaisson s'était emparé d'Aristote pour le pénétrer et pour suivre la savante génération de ses idées et de son système ; Aristote, à son tour, s'empara de son

historien pour le dominer. Le premier signe et le premier effet de cette impérieuse influence fut de rendre M. Ravaisson aussi sévère pour Platon, — je dirais volontiers aussi injuste, — aussi disposé à diminuer par des interprétations impitoyables et, à mon sens, inexactes, la grandeur de son rôle et la valeur de son œuvre, que l'avait été Aristote lui-même. Le second fut de lui faire sacrifier non plus la personne de Platon à celle de son grand et infidèle disciple, mais la méthode du premier, même interprétée avec une équité bienveillante, à la méthode que le second a enseignée et suivie. Il y avait là plus qu'un jugement contestable sur un point d'histoire : il y avait comme un parti et un engagement pris en métaphysique. Il est permis de croire que cet engagement a pesé sur l'esprit de M. Ravaisson, et qu'il est, pour une part assez large, la source de ce qu'il y a de criticable dans sa doctrine actuelle.

Sans entrer dans une révision détaillée du procès toujours pendant entre les deux directions intellectuelles que représentent ces deux grands systèmes, il faut bien que je dise, pour me faire entendre, que dans les questions de philosophie vivante, dans celles qui ont pour objet non des abstractions, mais Dieu, l'âme, la destinée, le devoir, la part de Platon reste la plus belle et quant à la méthode et quant à la doctrine ; qu'il est, et non pas Aristote, le vrai fondateur de la métaphysique; et que, aujourd'hui comme il y a deux mille ans, la raison ne peut s'élever du monde à Dieu qu'en passant, qu'elle le sache ou l'ignore, par la voie qu'il ouvrit le premier.

Toute la philosophie de Platon est fondée sur la distinction irréductible de l'expérience et de la raison, c'est-à-dire, d'une part, sur l'absolue impuissance de la sensation, quelque transformation qu'on lui fasse subir, à dépasser la sphère du relatif, du passager, de l'imparfait, *du fini*, comme nous disons aujourd'hui ; d'autre part, sur ce fait psychologique auquel toute la vie humaine, celle du cœur comme celle de la pensée, rend un éclatant témoignage, que cependant nous dépassons cette sphère, que nous concevons l'absolu, l'éternel, le parfait, l'infini ; que, subjectivement, nous n'entendons le fini que par l'infini, et qu'objectivement celui-là, qui est le monde, n'a qu'en celui-ci, qui est Dieu, le principe de cet ordre et de ces lois qui, faisant de lui un *cosmos*, en font une chose intelligible. J'ose affirmer qu'il n'y a pas de métaphysique légitime sans cette distinction fondamentale, et que, par conséquent, la méthode qui enseigne à voir dans le sensible autre chose que le sensible, c'est-à-dire ce qui s'y trouve d'ordre et d'harmonie insaisissables aux sens, — dans les phénomènes mobiles de la conscience autre chose qu'une succession de fantômes, c'est-à-dire les idées absolues et les vérités nécessaires que nous ne pouvons concevoir en nous sans affirmer qu'elles correspondent hors de nous à

quelque réalité parfaite et éternelle, — que la méthode qui s'applique à régulariser cet élan naturel de la pensée et de l'amour vers le parfait et le divin, est la méthode même de la métaphysique. Or, cette méthode n'est rien autre chose que la dialectique de Platon. C'est elle qui l'a conduit, non pas assurément sans mélange d'erreurs qui sont du temps et de l'homme, à affirmer un absolu de justice et de beauté, source et mesure de la justice dans les âmes et de la beauté dans les choses, à placer au sommet de tout, non comme une abstraction, mais comme une réalité, le bien en soi, principe et modèle de tout bien, à représenter le monde des choses contingentes comme organisé par un artiste suprême, d'après un type intelligible qui n'est autre que sa propre essence, à voir dans la bonté expansive et libre de cet être absolu qui se suffit à lui-même, le motif de la production des choses, dans le retour à Dieu par l'imitation, c'est-à-dire par la vertu qui assure l'immortalité, la cause finale de l'existence du genre humain; en un mot à concevoir Dieu comme principe et fin de l'ordre moral et, par l'ordre moral, de la nature tout entière. Un pas de plus (mais il n'était pas réservé à la philosophie antique de le faire; ce dernier progrès ne devait s'accomplir que sous l'influence du christianisme), et Platon arrivait à comprendre que, si l'on ne peut voir dans le monde un développement ou un mode de Dieu sans fausser jusqu'à la détruire la notion de l'un et de l'autre, on ne peut pas davantage admettre, sans limiter l'être infini, que quelque autre chose que lui puisse exister, sinon de lui comme principe de son être, et par lui comme principe de sa conservation; il arrivait à concevoir Dieu comme auteur total du monde, de sa matière aussi bien que de sa forme; et, par une application logiquement nécessaire de sa méthode, la doctrine de la création complétait la doctrine de la Providence.

La méthode platonicienne, ou la dialectique, ne porte donc la responsabilité d'aucune des erreurs ou des rêveries qu'il est facile de relever dans le platonisme; et c'est à elle que revient l'honneur non-seulement des vérités supérieures qui sont les grandes lignes du système, mais de celle encore qu'une philosophie plus profonde y devait un jour ajouter. C'est pourquoi, en dépit des apparences et de la longue domination d'Aristote au moyen âge, la dialectique demeure la principale méthode métaphysique de toute la philosophie spiritualiste et chrétienne, à toutes ses époques et dans toutes ses écoles. Chez tous ses maîtres, chez saint Thomas aussi bien que chez saint Augustin, l'élan de l'âme vers le divin, le fait de la conception de l'absolu et du parfait à la vue et à l'occasion du relatif et de l'imparfait, sont signalés comme la grande voie qu'il faut suivre pour aller de l'âme à Dieu, *ab interioribus ad superiora*. Tous, avant Descartes, qui

n'a eu que la gloire de mieux dire, signalent l'impossibilité de rendre compte de cet élan et de ce fait autrement que par l'existence réelle du parfait, c'est-à-dire de Dieu, répondant hors de nous et au-dessus de nous à son idée en nous. Par ce côté, tous platonisent. Et ainsi faire dater d'Aristote la méthode de la haute philosophie, dédaigner, ainsi que M. Ravaisson le semble faire, la dialectique comme un art de l'apparence et de la persuasion non scientifique, c'est condamner avec Platon lui-même tout le mouvement métaphysique de la pensée moderne.

Pas plus que Platon, Aristote, je le sais, n'entend enfermer la philosophie dans le sensible. Il enseigne que l'objet propre et unique de la science, c'est l'universel, et que la nature tout entière est suspendue à l'absolu. Mais ni sa psychologie ni sa méthode ne semblent fournir un moyen légitime d'atteindre, par delà les sens, ce que Platon, avant lui, avait déjà appelé l'inintelligible. Sa psychologie ne distingue guère entre les idées générales qui, comme celles des genres et des espèces dans la nature, ne sont que l'élément commun contenu dans les perceptions expérimentales d'où l'abstraction le recueille, et celles qui, comme la notion du juste et du parfait, dépassent absolument l'expérience et ne trouvent dans les perceptions sensibles que l'occasion qui les éveille ou tourne notre esprit vers elles, nullement leur origine et, pour ainsi parler, l'étoffe dont elles sont faites. Dès lors, il ne peut non plus, sans une inconséquence qu'il faut relever tout en lui sachant gré de l'avoir commise, accorder aux principes premiers qui sont la base des sciences déductives un caractère absolu qui les distingue des généralisations de l'expérience et qui donne à leurs conclusions une valeur démonstrative. Et lorsqu'il s'appuie, pour remonter du monde à Dieu, sur le principe de causalité et sur la nécessité d'arriver à une cause première où le pèlerinage de la pensée trouve enfin son terme, son raisonnement, très-solide en soi, est chez lui gravement compromis par la fragilité de sa base psychologique.

Ce raisonnement, d'ailleurs, eût-il le droit de s'en servir, ne conduit pas l'intelligence jusqu'où elle a besoin d'aller, jusqu'à l'être parfait qui seul est le vrai Dieu ; et si cependant Aristote y arrive, c'est par la force de son esprit, qu'un ressort inconscient pousse vers l'objet suprême de la pensée et de l'amour, plutôt que par la vertu de sa méthode. En prenant pour point de départ expérimental le fait du mouvement, c'est-à-dire, comme je l'entends, de la marche ordonnée et régulière du cosmos, pour principe l'axiome de causalité, il n'atteint légitimement qu'un moteur qui contienne en soi — *pour le moins*, comme dirait Descartes, — tout ce qu'il y a de perfection dans ce cosmos, c'est-à-dire dans une chose imparfaite. Or,

une telle perfection, bien que l'imagination s'y confonde, n'est point aux yeux de la raison la perfection absolue, pas plus que l'immensité du ciel étoilé n'est l'infini véritable. Pour que l'affirmation du parfait à titre d'être réel soit dans la conclusion, il faut que les prémisses contiennent quelque chose qui ne puisse s'expliquer que par lui. Ce quelque chose, ce n'est pas le fait sensible qu'Aristote appelle le mouvement, c'est ce fait intérieur de la pensée se dépassant elle-même pour se lancer dans l'absolu par une énergie native qui est le caractère spécifique de la raison ; c'est cette idée, toujours présente à la conscience, que Platon appelle l'idée du bien, et Descartes l'idée de l'infini.

Ainsi, lorsqu'Aristote s'élève à la haute et féconde conception d'un Dieu tout pensée et tout conscience, d'un Dieu dont la vie éternellement heureuse est la contemplation adéquate de sa propre essence, d'un Dieu en qui rien n'est à l'état de virtualité latente et de germe attendant son développement, comme l'ont rêvé Schelling et Hegel, mais en qui tout est *en acte*, en qui tout *est* et rien ne *devient*, d'un Dieu qui, pour lui-même et pour l'âme humaine, est le souverain désirable et le souverain intelligible, ce qui le conduit là, ce n'est ni l'une ni l'autre des deux méthodes qu'il recommande, ni l'induction qui additionne et, tout au plus, généralise les données de l'expérience, ni le syllogisme ayant pour majeure un principe abstrait, pour mineure un fait sensible ; c'est bien plutôt cette dialectique même qu'il fait profession de mépriser et qui, à son insu, s'impose à lui quand il s'agit de passer de l'ordre physique à l'ordre métaphysique. Mais elle est loin d'agir chez lui avec toute sa force : elle ne le domine que par surprise et ne marque point de son empreinte l'ensemble de sa doctrine. C'est pourquoi la part des erreurs définitivement jugées telles par la conscience même de l'humanité est beaucoup plus considérable dans l'aristotélisme que dans le platonisme.

En psychologie, comme on vient de le voir, Aristote efface presque la distinction de l'expérience et de la raison, que Platon avait marquée d'un trait si ferme. Puis, par une contradiction singulière, de cette même raison humaine qui tout à l'heure semblait n'être que le dernier perfectionnement de la sensation, il fait un principe impersonnel destiné à se résorber, après la mort, dans la pensée divine d'où il s'était un instant détaché; et tandis que l'âme, dans ce qu'elle a d'individuel, périt avec le corps dont elle n'était que la forme, la partie supérieure ne survit que parce qu'elle est en réalité une partie de Dieu même ; et ainsi l'idée panthéiste rentre dans la métaphysique, d'où la profonde théorie du Dieu pensant et personnel l'avait dû bannir pour toujours. Par cette exclusion de l'immortalité personnelle et consciente, le problème de la destinée humaine se trouve

posé en des termes qui le rendent insoluble. Ni les désordres moraux de la vie présente ne peuvent plus être corrigés dans une vie future, ni l'aspiration au bonheur, qui, de l'aveu d'Aristote, est le fond indéracinable du cœur humain, ne peut dépasser par l'expérience l'horizon de ce monde où jamais elle ne rencontre les satisfactions qu'elle réclame. Même la félicité telle quelle, qui peut se rencontrer ici-bas, n'est pas assurée à qui la cherche par la pratique du devoir. Trop élevé pour ne pas reconnaître que la vertu *doit être* l'élément principal du bonheur, l'esprit d'Aristote est trop sensé et trop pratique pour ne pas voir aussi que, dans les conditions de notre existence actuelle, cet élément n'est pas le seul, et qu'il faut de plus et à notre corps et à notre nature sociale un certain *minimum* de satisfaction qui, dit-il, dépend tout entier de la fortune. En sorte que, dans un monde au sommet duquel Dieu règne comme principe d'ordre et comme cause finale, c'est affaire de hasard que l'homme vertueux manque ou atteigne sa destinée. A cette contradiction énorme Aristote n'échappe qu'en niant la Providence. Ce n'est pas Dieu qui conduit le monde vers une fin digne de sa sagesse et de sa bonté, c'est le monde lui-même qui, subissant une attraction dont le principe attirant n'a pas conscience, s'organise et se meut comme il peut en vue de Dieu. Ce Dieu s'abaisserait à connaître et à gouverner le monde. Enfermé en lui-même, il l'ignore donc ; et, à l'imitation de cette vie divine toute concentrée en soi, le sage d'Aristote aussi trouve la vie parfaite dans une contemplation égoïste du vrai où il n'y a de place pour aucun des devoirs de la vie active, pour aucun des dévouements de la vie sociale. Ainsi Dieu n'est point un père qui appelle à lui ses fils dispersés dans le monde pour les réunir dans ses bras ouverts, qui se fait aimer en aimant le premier et qui, en se proposant lui-même pour fin, a droit de marquer la route qui conduit vers lui, c'est-à-dire la loi de justice et d'amour dont la pratique est la condition obligatoire et infaillible du bonheur. Dieu est la borne aveugle et muette vers laquelle les coureurs se hâtent dans la carrière, avec cette pensée décourageante qu'ils ne l'atteindront pas si des chances favorables qui ne dépendent ni d'eux ni d'elle ne viennent s'ajouter à leur effort. Ce Dieu n'est donc que très-incomplétement le principe de l'ordre moral : il n'en assure point le triomphe définitif, il n'en fonde pas le caractère obligatoire, il n'en garantit pas la sanction. Enfin, comme il n'agit point à titre de cause efficiente et volontaire, mais à titre de cause finale, par l'attrait du désirable et de l'intelligible, il ne peut être à aucun degré principe d'ordre pour la nature inconsciente ; car ce n'est que par des actes conscients qu'on peut tendre vers lui, par des actes de volonté au désirable, par des actes de pensée à l'intelligible ; d'où il

suit qu'expliquer l'ordre du monde matériel par une attraction toute morale, c'est ou ne rien expliquer, ou attribuer à toute la nature la conscience d'elle-même et de sa fin. Il n'y a rien, dans Platon, qui mérite mieux la qualification dédaigneuse, si fréquente chez Aristote, de discours vides et de métaphores poétiques, que cette façon de concevoir l'action du divin dans le monde. Et si elle n'est pas une métaphore, s'il faut la prendre à la lettre en supposant dans la nature des spontanéités qui lui répondent, elle est bien près d'être une chimère et une confusion très-peu scientifique entre le monde de l'esprit et celui de la matière. Pour n'avoir pas voulu reconnaître dans la nature la pensée divine et le divin amour qui la conduisent, on est contraint de lui donner à elle-même, je dis à ses étoiles, à ses plantes et à ses pierres, un esprit et un cœur.

Ce n'est pas là, sans doute, Aristote tout entier. Sans parler de sa théorie du syllogisme et de la démonstration, exemple unique en philosophie d'une législation parfaite et définitive du premier jet, et des merveilleuses analyses psychologiques de sa morale, et de l'incomparable pénétration politique qui fait de lui le théoricien prophétique de nos gouvernements et de nos révolutions modernes, il y a dans ses vues sur la science de la nature, dans sa conception du genre, de l'espèce et de l'individu, une profondeur scientifique, un sentiment de la réalité vivante, un effort pour atteindre l'intime des choses, qui, dans l'antiquité, ne se rencontrent nulle part au même degré. Mais l'ensemble de son système est atteint presque jusqu'au cœur par les erreurs capitales que je viens de rappeler. Et ces erreurs, visiblement imputables à l'insuffisance de sa méthode, soit déductive, soit syllogistique, sont un témoignage de plus en faveur de la méthode rivale, de cette dialectique qui a introduit beaucoup plus avant dans la vérité l'esprit cependant moins ferme et moins vaste de Platon, et qui a mis Aristote lui-même sur la voie de sa théorie de la pensée divine, couronnement admirable de sa métaphysique et compensation magnifique des déviations ou des lacunes du reste de sa doctrine.

II

Il y a donc quelque péril, non pas à se mettre à l'école d'Aristote, qui est, malgré tout, une des plus fortes disciplines où puisse se tremper la pensée philosophique, mais à y rester toujours. La scolastique en a fait l'expérience. Si elle a trouvé dans le syllogisme un admirable instrument pour déduire des principes donnés par la foi les consé-

quences dont l'ensemble constitue la science théologique, elle a été, dans ses travaux proprement philosophiques, plus gênée qu'on ne saurait croire par son respect outré pour le péripatétisme, dont ni les procédés ni les dogmes ne s'accordent guère avec l'esprit de la philosophie chrétienne. Peut-être, si elle n'eût pas été défendue par ce puissant esprit, et aussi par les traditions platoniciennes que saint Augustin lui avait transmises en les épurant, peut-être, sous cette influence subie sans contrôle, eût-elle dévié tout entière, soit vers les interprétations panthéistiques dont Averroès lui donnait l'exemple, soit vers un empirisme mortel pour toute métaphysique. Même avec cette double garantie, le grand esprit de saint Thomas ne garde pas toute sa liberté. Tantôt il dépense assez vainement de prodigieux efforts d'argumentation pour ajuster Aristote à l'Évangile ; tantôt, comme dans la question de l'origine des idées, il subit une psychologie d'où il lui sera difficile de faire sortir la haute métaphysique à laquelle il vise ; parfois enfin, comme dans la question de l'existence de Dieu, après avoir exposé très-consciencieusement et très-laborieusement la preuve par le mouvement, qui est le dernier mot d'Aristote, il la dépasse d'un coup d'aile, et, s'émancipant à la fin d'un chapitre, il donne en quelques lignes décisives cette grande et rapide preuve dialectique qui va droit de la conscience à l'auteur de la conscience.

Comme saint Thomas, M. Ravaisson, que quelqu'un a appelé le dernier des péripatéticiens, n'échappe pas sans difficulté aux prises du maître. Non qu'il lui ait jamais aliéné de propos délibéré l'indépendance de sa pensée, ni qu'il l'ait jamais suivi sans réserve dans tous les chemins où il s'engage et s'égare. Mais il a reçu très-profondément son empreinte, et il lui en reste encore un demi-parti pris contre la méthode que saint Augustin après Platon, et Descartes après saint Augustin, ont pratiquée en métaphysique. Et comme cette méthode est au fond la méthode nécessaire, M. Ravaisson, qui est un vrai métaphysicien, la pratique à son tour après l'avoir critiquée. Ainsi avait déjà fait Aristote.

Il a contre elle deux griefs, dont le premier l'atteint particulièrement à travers la description qu'en a donnée le P. Gratry, description, à mon sens, la plus fidèle et la plus vive qui en ait été faite depuis Platon [1]. Le P. Gratry l'appelle méthode de transcendance, et en fait

[1] Je ne parle ici de cette méthode que dans son application immédiate et principale, qui est la métaphysique, non dans son application à l'idée mathématique de quantité où elle devient, selon le P. Gratry, la méthode même du calcul infinitésimal. Autant que ma parfaite incompétence dans les questions de mathématiques supérieures me permet d'entendre celle-ci, j'avoue que je me rangerais volontiers au sentiment exprimé par M. Ravaisson. « De même que, d'une manière générale, si les « choses inférieures peuvent servir à nous faire apercevoir des supérieures, les choses

consister l'essentiel dans un élan de la raison qui, prenant son point de départ dans le sensible et dans le fini, soit physique, soit psychologique, atteint d'un bond l'infini par l'effacement des limites qu'a données l'expérience; effacement qui n'est ni arbitraire ni négatif en soi, car premièrement notre raison l'opère d'une manière spontanée et inévitable, et tout son acte, toute sa vie ne consistent qu'à l'opérer; secondement, quand nous effaçons les limites et que nous concevons l'infini, ce que nous nions, c'est, suivant la remarque de Fénelon, la borne, c'est-à-dire la négation; ce qui reste, c'est la réalité pleine, c'est l'absolu, c'est Dieu. Sur quoi M. Ravaisson : « Peut-on admettre que ce soit d'une manière générale le caractère « de la vraie méthode que de procéder par *sauts*, par *bonds*, par *élans*, « comme s'exprime ordinairement le P. Gratry? Ce caractère ne sem- « ble-t-il pas être plutôt de rattacher une notion à une notion par un « enchaînement suivi et imperceptible? *La nature ne fait rien par saut*, « disait Leibnitz; et l'on pourrait dire la même chose de la science; « *tout s'y entre-suit*, disait Descartes. » J'avoue que cette critique m'a causé quelque surprise, venant d'un esprit aussi réfléchi et qui, d'ordinaire, calcule si bien toutes les dépendances et toutes les suites de sa pensée. Oui, sans doute la nature ne fait rien par saut; et comme tout s'y entre-suit, tout doit s'entre-suivre aussi dans la science qui en est l'image, et dans la méthode qui conduit à la science. La nature forme une série, et c'est l'art divin de son auteur d'en avoir distribué la hiérarchie suivant une loi de continuité qui ne laisse aucun vide. Donc, dans la sphère de la nature où tout va par degrés, pas de bonds

« sensibles, par exemple, des intelligibles, elles ne nous servent pas proprement à les « comprendre et à les prouver, mais que c'est par le supérieur, au contraire, que se « comprend et se démontre l'inférieur; de même ce n'est pas ce qu'on nomme dans « les mathématiques l'infini, et qui n'en est qu'une ombre, qui peut servir à la dé- « monstration scientifique de l'infini véritable, objet de la métaphysique; c'est plutôt « par l'infini véritable qu'est intelligible l'infinitésimal des géomètres. Loin donc que « la considération du calcul différentiel puisse contribuer en rien à la démonstration « de l'infini, c'est de la notion de l'infini véritable, qui est l'absolu, trésor inné de « notre raison, que se forme la notion de cet infini apparent et imaginaire de la quan- « tité, dont le vrai nom, avait dit Descartes, nom qui exprime seulement la possibilité « de dépasser toujours tout fini, est l'indéfini. » On sait d'ailleurs que le P. Gratry n'a jamais eu la singulière pensée (qui cependant lui a été prêtée dans le public) de démontrer Dieu *par les infiniment petits*. Il a seulement voulu justifier le procédé dialectique qui arrive à Dieu par l'effacement des limites, en montrant sa radicale identité avec le procédé infinitésimal qui, lui aussi, efface des limites, et qui, malgré sa hardiesse, s'est fait reconnaître pour scientifiquement légitime par la beauté et la sûreté de ses résultats. Qu'il y ait, entre le premier et le second, identité véritable ou seulement analogie curieuse et contestable, je ne l'ose décider, bien que j'incline vers la seconde opinion. Mais, quelque jugement qu'on porte sur ce point de philosophie mathématique, on voit bien que la légitimité de la métaphysique et de sa méthode ne sont pas en cause.

à faire, sinon d'une manière provisoire et tant qu'entre deux échelons éloignés nous ne voyons pas encore les échelons intermédiaires. Mais dans la métaphysique, je dis dans sa question suprême qui est la question de Dieu, il ne s'agit plus de monter, dans la série de la nature, du degré le plus bas au plus élevé en traversant successivement tous ceux qui sont entre ces deux extrêmes; il s'agit de dépasser la série, il s'agit de s'élever de la nature à l'auteur de la nature. Or, d'où qu'on parte pour faire cette ascension, entre un terme quelconque de la série, le plus haut ou le plus bas, et le terme où l'on tend, il n'y a pas un *enchaînement imperceptible*, il y a l'infini, c'est-à-dire une distance, un abîme qu'on ne peut franchir que par un élan. Et s'il vaut mieux prendre avec Descartes sa base d'élan dans la conscience qu'avec Aristote dans le sensible, ce n'est pas parce que la distance y est moindre, c'est parce que le ressort de la raison joue là seulement dans toute sa force. Donc, quand on se plaint que la méthode de transcendance ait pour démarche et pour allure un bond et non un passage insensible, c'est de la métaphysique elle-même qu'on se plaint. Et réclamer une autre méthode qui ne s'écarte pas de la loi de continuité, c'est ou bien nier l'intervalle infini de la nature à Dieu, ce qui revient à faire Dieu fini comme la nature ou la nature infinie comme Dieu ; ou bien, c'est imaginer, comme Locke et son école, qu'il est possible de construire l'idée de l'infini par des accumulations du fini ; et dès lors l'idée de Dieu devient, dirait Descartes, une idée *factice* qui ne porte en elle-même aucune garantie de la réalité de son objet.

Le second grief de M. Ravaisson contre la méthode dialectique ou de transcendance, c'est « qu'au lieu d'aller au fond des choses, au prin-« cipe de leur réalité et de leur vie, elle se contente du trait, du con-« tour en quelque sorte sous lequel notre intelligence les embrasse, » et qu'en somme, de simplifications en simplifications, elle n'aboutit qu'à des abstractions logiques, à des conceptions vagues, qui se résolvent en un idéalisme vide de réalité, exposé sans défense à toutes les objections du criticisme sceptique de Kant. Cette condamnation sévère tombe à plein sur la méthode et les conclusions du panthéisme idéaliste tel que l'histoire nous l'offre depuis les Éléates jusqu'à Hegel. Ne s'appuyant sur aucun fait réel, prenant pour principe cette thèse que toute *détermination* — par où il entend tout attribut — est *négative* et, par conséquent, ne saurait convenir à Dieu, sa fausse dialectique prétend atteindre l'absolu par un procédé de classification qui l'éloigne de plus en plus de la réalité. Elle passe d'un genre quelconque à des genres de plus en plus généraux, laissant tomber à chacun de ses pas quelque détermination, appauvrissant ainsi de plus en plus sa conception de l'être, la dépouillant successivement

de la pensée, puis du sentiment, puis de la vie, et arrivant, par ce chemin de l'abstraction, à la plus générale de toutes les idées, à la plus pauvre aussi, comme dit très-justement Hegel, à celle de l'être absolument indéterminé. Même elle ne s'arrête pas là. Dans cette idée de l'être, toute vide et nue qu'elle est, elle trouve quelque trace encore subsistante de distinction et de détermination. C'est pourquoi elle monte plus haut ou, pour mieux dire, descend plus bas encore, jusqu'à l'idée de l'*Un premier*, sommet de la métaphysique alexandrine, lequel est enfin affranchi de toutes ces négations qui s'appellent la pensée, la vie, la réalité. Tel est l'absolu de Parménide, de Platon et de Hegel; et l'on comprend sans peine que l'absolu ainsi entendu ne soit qu'un germe qui a besoin de se développer, de se réaliser dans la nature, et que la célèbre doctrine de l'identité des contradictoires trouve dans l'idée de cet être néant sa première application.

M. Ravaisson a supérieurement jugé cette ambitieuse et vaine entreprise en disant que « tandis qu'on croit s'élever de perfection en « perfection vers la perfection absolue, au contraire, marchant par « une simplification et, par conséquent, par une généralisation pro- « gressive, vers cette idée de l'être en général qui n'est que l'expres- « sion dans notre entendement du dernier degré où puisse descendre « l'abstraction, et qui, privée de toute autre détermination, est tout « près de se confondre avec le pur néant, on ne fait que descendre par « degrés, d'un point donné de perfection, à la dernière imperfection.» Mais ce qu'il n'a pas assez vu, c'est la radicale opposition entre cette méthode abstraite et la méthode vivante que Platon a léguée à Descartes. Celle-ci, partant de l'idée du parfait présente à la conscience, conçoit l'être absolument parfait comme principe de toutes les perfections relatives qui se rencontrent dans le monde des corps et dans le monde des esprits. Assurée de la réalité de cet être par la réalité même de son œuvre, elle prend un soin égal de ne lui attribuer aucune détermination négative qui contredirait son essence, et de ne le dépouiller d'aucune des déterminations positives, d'aucun des attributs qu'implique sa perfection suprême. Elle nie de lui la durée qui est changement, car elle le sait immuable ; elle ne nie pas sa présence aux choses qui durent, car elle sait que l'éternel enveloppe et soutient le successif. Elle nie le doute, le raisonnement, le souvenir, car tout cela, c'est ou imperfection pure, ou perfection relative et bornée des choses imparfaites ; elle ne nie pas la pensée, car outre qu'elle en reçoit la révélation dans les marques de dessein dont la nature est pleine, elle voit que, comme être vaut mieux que n'être pas et vivre que ne pas vivre, ainsi la vie de la pensée est, de soi, plus parfaite que la vie inconsciente. Elle nie la faillibilité ; elle ne nie pas

la liberté. Elle nie l'effort; elle ne nie pas la puissance. Ce qu'elle nie, c'est la borne ; ce qu'elle affirme, c'est l'être, mais l'être plein, absolu, affranchi de toute limite. En un mot, partout elle fait marcher de front le procédé d'élimination et le procédé de transcendance, — *via remotionis*, *via eminentiæ*, disaient les scolastiques avec leur précision supérieure, — écartant ceux des attributs des choses finies dont l'essence incurable, si je puis dire, est l'imperfection, dégageant les autres des imperfections qu'ils offrent nécessairement dans les choses créées où rien n'est absolu, élevant ainsi à l'infini pour l'affirmer de Dieu tout ce qui, pris en soi, est appelé et non exclu par l'idée de perfection. Mais en faisant ce légitime travail qui, par les conditions mêmes où notre esprit est placé pour l'entreprendre, aboutit à une collection, à une pluralité apparente d'attributs, elle n'a garde de perdre de vue la simplicité absolue de l'essence divine. Elle sait et elle dit que ces attributs, distincts au regard de notre esprit qui se place à des points de vue différents pour envisager chacun d'eux, sont dans la réalité, d'une certaine manière qui nous est incompréhensible, identiques les uns aux autres et à Dieu lui-même. Et elle n'a point de peine à accepter ce mystère, dont elle trouve quelque dérivation et quelque analogue dans le monde de la conscience. Là aussi, quoique d'une manière moins parfaite, les facultés que nos analyses distinguent légitimement sont, à leur centre, un seul être, une seule force et non pas plusieurs. La volonté qui, peut-être, est ce centre, pense et aime, elle est esprit et cœur, intelligence et sensibilité en même temps que liberté. Et dans l'exercice même isolé, s'il y en a de tels, de chacune de nos puissances, chacune n'est ni une âme à part, ni une partie d'âme ; elle est notre âme tout entière appliquée à tel ou tel acte particulier. C'est pourquoi si l'acte de Dieu est un et pur, comme l'enseigne excellemment Aristote, il n'y a nulle difficulté à admettre, quoiqu'il y en ait à comprendre, qu'une essence parfaitement simple et infiniment riche dans sa simplicité suffise à l'accomplir.

Du reproche de M. Ravaisson il reste cependant ceci, que la méthode de transcendance ne va pas au dernier fond des choses. Et il est bien vrai que cette identité réciproque des attributs de Dieu n'est atteinte par elle que comme une conclusion imposée par la raison, non comme une intuition immédiate de l'essence divine. Mais ici le reproche porte plus loin et plus haut que M. Ravaisson ne semble le croire, à savoir jusqu'à l'esprit humain lui-même dans sa condition présente. D'aucune manière ici-bas, si ce n'est par une grâce extraordinaire et par un ravissement comme celui de saint Paul, nous ne voyons l'essence divine. Par la raison naturelle, nous n'arrivons à Dieu qu'à travers ses ouvrages, singulièrement à travers cet ouvrage

principal qui est nous-même et à travers les idées qui sont le fond de notre raison. Par la foi, nous ne l'atteignons qu'à travers des ombres, à travers une parole certaine qui nous dit ce qu'il est dans le mystère de sa vie, mais ne nous donne point de cette vie la perception directe et la vue face à face. Cela ne veut pas dire que nous n'ayons de lui qu'une connaissance abstraite. Tout ce qui est et tout ce que nous sommes parle de lui et manifeste sa présence, comme le rayon qui sort du nuage, comme la lumière même diffuse d'un ciel tout entier couvert manifeste la présence du soleil. C'est sa voix que nous entendons dans toute parole de notre conscience morale. C'est à lui que notre cœur, quand il est pur, va par son naturel élan. C'est à lui que rendent encore témoignage, par les dégoûts qu'ils laissent, les amours dont il n'est pas l'objet ou le lien. C'est « son esprit, » suivant une parole que M. Ravaisson rapporte, « qui prie en nous « avec des gémissements ineffables. » Il y a certes là de quoi justifier ce que dit le P. Gratry après Thomassin, et M. Ravaisson avec eux : que nous avons comme un sens et une expérience du divin. Mais c'est l'expérience d'une présence invisible comme celle d'un père qui, se tenant derrière un voile, disposerait tellement toutes choses à chaque heure pour le bien de son fils que celui-ci ne pût se méprendre sur cette perpétuelle présence et sur cette perpétuelle tendresse, lui parlerait un tel langage que la voix paternelle fût infailliblement reconnue par le cœur filial, et enfin, sans se découvrir avant le terme de l'épreuve, se rendrait d'autant plus sensible que son fils, enveloppé et prévenu de son amour, l'aimerait à son tour davantage. Voilà de quelle façon il y a pour l'homme, même naturel, combien plus pour l'homme surnaturalisé par le christianisme et possédant réellement Dieu sous des voiles, une expérience et un contact, pour ainsi dire, de l'être absolu, et comment ce Dieu que notre raison et notre cœur affirment est bien le Dieu vivant. Mais il est en même temps le Dieu caché, le Dieu dont nul ici-bas ne voit l'essence intime. Et la méthode que M. Ravaisson accuse, parce qu'elle ne prétend pas saisir cette essence, de ne point aller jusqu'au fond des choses peut accepter ce reproche comme un éloge de sa sagesse. Elle se perdrait le jour où elle cesserait de le mériter.

III

L'exposé qui précède permettra maintenant de saisir, non pas toutefois sans une attention sérieuse, la manière à quelques égards nouvelle dont M. Ravaisson pose et résout le problème métaphysique.

La double préoccupation de M. Ravaisson est de trouver dans la vie de la pensée quelque acte qui atteigne directement l'être, non plus seulement le phénomène ; et, dans cet être, quelque chose qui soit l'absolu. S'il y parvient, il aura fondé une métaphysique vivante, d'où « l'expérience » supérieure, c'est-à-dire la possession immédiate du réel absolu aura banni ce qu'il appelle « le rationalisme, » c'est-à-dire l'emploi exclusif du raisonnement, opérant sur des idées abstraites et des maximes générales. Cette possession du réel absolu, Aristote en avait déjà fait voir le type suprême dans la pensée divine qui se pense elle-même, intelligence adéquate et identique à l'intelligible ; mais il n'en avait montré que vaguement l'analogue dans la pensée humaine, et il y avait là, selon M. Ravaisson, un progrès qu'il était réservé à Descartes et à Maine de Biran d'accomplir.

L'œuvre principale de Maine de Biran fut de renverser à jamais la fausse théorie écossaise d'après laquelle l'observation de conscience, comme l'observation des sens, ne porte que sur des phénomènes derrière lesquels se cache une cause qu'il faut deviner à l'aide d'une conception abstraite que le phénomène suggère, et affirmer par une application du principe de causalité. A l'encontre de cette doctrine qui fait du moi un x, une inconnue absolument indéterminable, il établit non par raisonnement, mais par l'observation intérieure mieux pratiquée, que la conscience saisit immédiatement dans le phénomène qui passe l'être qui demeure, dans l'effort la cause libre qui le produit, le précède et lui survit. C'est là, en effet, une rectification capitale qui donne à la psychologie un caractère de réalité positive, incomparablement supérieur à tout ce que peut offrir la science de la nature enfermée tout entière dans les phénomènes, et qui permet d'affirmer la spiritualité de l'âme, non plus comme une conclusion, mais comme un fait immédiatement attesté par la conscience. Pour compléter cette belle doctrine, il ne reste (mais j'avoue que ni Maine de Biran, ni M. Ravaisson n'y veulent consentir) qu'à étendre à toute la vie psychologique ce qu'elle enseigne touchant la vie volontaire, et à dire de la substance ce qu'elle dit de la cause. A côté des phénomènes dont je suis le libre auteur, il y en a d'autres, en effet, qui se produisent en moi par une cause étrangère à laquelle répond de ma part une capacité de les recevoir. A côté de l'actif il y a le passif, et il ne paraît pas que M. Ravaisson, qui ramène tout à l'activité, ait réussi à effacer cette distinction donnée par la conscience, ni que la passivité intrinsèque des phénomènes sensibles soit démentie par la réaction spontanée qui, je le crois, ne manque jamais de les suivre. Or, pas plus que je n'ai besoin d'une conception abstraite, d'un principe général et d'un raisonnement pour me savoir cause des phéno-

mènes que je produis, pas plus je n'ai besoin de ce même appareil logique pour me savoir sujet de ceux que je subis. Que je souffre ou que je veuille, la conscience que j'ai de moi comme souffrant ou voulant est également immédiate. Ici et là c'est bien l'être que je saisis dans le phénomène, être-cause dans celui-ci, être-sujet, être-substance dans celui-là.

Même privée de ce complément, la doctrine de la conscience immédiate du moi, par cela seul qu'elle introduit du premier coup la pensée dans le monde des réalités invisibles, est une excellente base pour la métaphysique. Mais ce n'est pas assez pour M. Ravaisson que la conscience donne l'être, il veut encore qu'elle donne l'absolu et l'infini, selon ces paroles de Descartes qu'il rappelle en se les appropriant : « Il n'y a que la volonté seule ou la seule liberté du « franc arbitre que j'expérimente en moi être si grande que je ne con- « çois point l'idée d'aucune autre plus grande et plus étendue. » Ce n'est là toutefois qu'une grande illusion; c'en serait une du moins si Descartes n'ajoutait à sa thèse des réserves qui ne lui laissent plus guère que la valeur d'une éloquente hyperbole. Sans doute, puisque nous sommes libres, il est absolument vrai qu'en chaque rencontre particulière où il y a matière à choix, nous avons le pouvoir de choisir. Mais, d'une part, toute résolution de la volonté impliquant comme conséquence un effort soit immédiat, soit ultérieur pour l'exécuter, il est clair *a priori* et il est certain par expérience que notre volonté ne s'étend point aux choses que notre intelligence a nettement déclarées impossibles. Essayer, comme on dit, l'impossible, ce n'est rien de plus qu'essayer si quelque effort extraordinaire n'élèvera pas notre puissance à un niveau qui habituellement la dépasse. Il y a là une véritable loi psychologique qui gouverne même les hommes en démence ; le fou qui entreprend de monter dans la lune n'est pas fou parce qu'il veut faire une chose impossible la sachant telle, mais parce que son esprit mal réglé lui montre possible une chose qui ne l'est point. D'autre part, en même temps que nous sommes conscients de notre liberté, nous le sommes aussi de notre faiblesse. Selon la remarque profonde de M. Ravaisson lui-même, jusque dans la sphère des choses qui dépendent de notre franc arbitre, « la volonté, en commerce avec la sensibilité qui « lui présente des images du bien absolu altérées en quelque sorte « par le milieu où elles se peignent, erre souvent incertaine de ce « bien infini auquel, entièrement libre, elle tendrait toujours, à ces « biens imparfaits auxquels elle aliène une partie de son indépen- « dance. » De là le besoin universellement senti d'un appui pour cette force chancelante, appui humain de conseils et d'exemples, appui divin surtout, avec lequel chacun de nous, le plus faible même,

peut dire : *Omnia possum in eo qui me confortat*, sans lequel les plus forts souvent succombent.

A quelque point de vue qu'on se place, l'imparfait, le relatif, la borne sont donc dans notre volonté comme ils sont dans le fond de notre être. Il y a pour la métaphysique un vrai péril à oublier, à propos d'une faculté quelconque, cet ineffaçable caractère de l'être créé : le péril de la confusion et de la contradiction, qui est l'essence du panthéisme. Quand Aristote, qui pourtant a au plus haut degré le sentiment de la distinction et de l'individualité des êtres, décrit ce qu'il appelle l'*intellect actif*, c'est-à-dire la raison humaine, comme un principe impassible, absolu et divin, il est visible qu'il introduit par là dans sa doctrine un élément panthéistique, qu'il absorbe en Dieu non pas toute la nature, non pas même l'âme tout entière, mais ce qu'elle a de plus élevé, et que s'il laisse subsister l'individualité périssable que nous avons à titre d'êtres vivants, il détruit la personnalité immortelle que nous avons à titre d'êtres moraux. M. Ravaisson n'échapperait pas davantage à une conséquence semblable s'il fallait, comme le caractère de son entreprise semble l'exiger, entendre à la rigueur cet absolu et cet infini qu'il croit trouver dans la volonté. Et encore qu'il y mette en plus d'une rencontre des restrictions au moins aussi fortes que celles de Descartes, il reste sur sa pensée et sur son langage, en ce point capital, une ombre inquiétante qui obscurcit singulièrement la page de sa doctrine où il s'agit de la création [1].

[1] Voici cette page, sur laquelle je ne veux point engager de controverse. On y trouvera une doctrine qui assurément ne veut point être le panthéisme, qui maintient fermement la liberté absolue de l'acte créateur, qui garde aussi le terme consacré, *ex nihilo*, si légèrement critiqué par M. Cousin, mais qui, d'autre part, est bien près de représenter Dieu comme étendant sa substance aux êtres qu'il produit, comme étant lui-même l'étoffe dont il les fait, enfin comme se développant dans le monde, propositions où la distinction radicale du fini et de l'infini, qui est l'arche sainte de la métaphysique, est pour le moins compromise. « On ne saurait com- « prendre l'origine d'une existence inférieure à l'existence absolue, sinon comme « le résultat d'une détermination volontaire par laquelle cette haute existence a « d'elle-même modéré, amorti, éteint, pour ainsi dire, quelque chose de sa toute- « puissante activité. Les stoïciens, dans leur langage tout physique, définissaient la « cause première, ou la Divinité, un éther embrasé, au maximun de tension ; la « matière, ce même éther détendu. Ne pourrait-on pas dire, d'une façon à peu « près semblable, que ce que la cause première concentre d'existence dans son « mmuable éternité, elle le déroule, pour ainsi dire, détendu et diffus, dans ces « conditions élémentaires de la matérialité, qui sont le temps et l'espace ; qu'elle « pose ainsi, en quelque sorte, la base de l'existence naturelle, base sur laquelle, « par ce progrès continu qui est l'ordre de la nature, de degré en degré, de règne « en règne, tout revient de la dispersion matérielle à l'unité de l'esprit ? — Dieu a « tout fait de rien, du néant, de ce néant relatif qui est le possible. C'est que, ce

Si pourtant, ce que je n'ai garde de nier, nous ne pouvons regarder en nous l'essence de la volonté sans penser, au moins implicitement, l'absolu, ce n'est donc pas que l'absolu appartienne à cette essence. Mais c'est d'abord que ce ressort de transcendance, auquel il faut bien revenir, nous élève spontanément à la conception d'une volonté parfaite et toute-puissante dont la nôtre est l'imparfaite image; et c'est, secondement, que cette volonté imparfaite, bornée, défaillante a cependant l'infini pour objet, et que comme il y a une dialectique de l'esprit qui va, par un élan naturel, vers l'infini sous l'aspect du vrai, il y a aussi une dialectique morale qui va vers lui sous l'aspect du bien et du beau.

Ici la philosophie de M. Ravaisson a des clartés tout à fait supérieures, auxquelles l'influence secrète du christianisme n'est assurément pas étrangère.

M. Ravaisson reprend avec force cette haute doctrine des philosophes chrétiens, trop légèrement abandonnée par l'école éclectique qui se préoccupait à l'excès de la distinction, légitime dans le détail, du désir et de la volonté : que l'essence intime de la volonté c'est l'amour, et que l'objet premier et dernier de l'amour, celui qu'il poursuit toujours à travers mille égarements, c'est l'absolu; d'où le mot célèbre et profond de saint Augustin : « Vous nous avez faits pour vous, Seigneur, et notre cœur est inquiet jusqu'à ce qu'il se repose en vous. » Il reproche justement à l'école éclectique « la « sécheresse scolastique avec laquelle elle se tenait à l'écart des cho- « ses de l'âme, du cœur, qui a pourtant, comme la raison, et plus « encore peut-être, ses révélations. » Il critique non moins justement la critique frivole que le chef de cette école a faite du mysticisme, enveloppant dans une même condamnation le vrai mysticisme, qui est le mouvement légitime de l'amour animant et échauffant la pensée, et le faux, qui est la négation de la raison et la paralysie de l'activité. En faisant ces réserves en faveur du vrai mysticisme, je dirais volontiers que M. Ravaisson se défend lui-même, et ceux-là seuls s'étonneront de rencontrer cet aspect nouveau d'un esprit si profondément scientifique, qui oublieront que le génie le plus ferme et le plus sensé du dix-septième siècle, l'infatigable adversaire du quiétisme, a été un grand mystique à sa manière, qu'il en fut de même de M. de Biran, et que le premier des mystiques du moyen âge, saint Bonaventure, fut peut-être le second des scolastiques.

Nous ne serons donc pas surpris d'entendre M. Ravaisson affirmer

« néant, il en a d'abord été l'auteur, comme il l'était de l'être. De ce qu'il a annulé, « en quelque sorte, et anéanti de la plénitude infinie de son être (*se ipsum exinanivit*) il a tiré, par une sorte de réveil et de résurrection, tout ce qui existe. »

que l'amour est au fond de tout. Il est au fond de la volonté comme son mouvement essentiel. Il est au fond de la beauté comme son effet, et comme son essence aussi ; « car, » dit M. Ravaisson en un langage auquel la sévérité habituelle de son esprit donne une émotion plus sincère, « n'est-ce pas un caractère manifeste de toute belle chose « que de nous plaire, et de nous plaire comme par une secrète magie « qui, suivant des expressions aussi justes qu'elles sont usitées, nous « fascine, nous charme? Ce charme se trouve surtout dans ce qu'on « nomme la grâce ; et la grâce, qui va, comme par delà la région « encore extérieure de l'intelligence, atteindre l'âme même, émou- « voir le cœur, ne semble-t-il pas que ce soit quelque chose qui « vienne, non de la matière insensible, ni de la grandeur, ni de la « forme qui l'ordonne, mais du cœur même et comme du fond de « l'âme? Si c'est peut-être expliquer l'idée générale du bien, du « bon, que de la ramener à la beauté, la beauté, à son tour, se « ramène, ce semble, en dernière analyse, du moins la beauté « suprême, à ce bien par excellence qui est comme le fond de la « perfection, l'essence même du divin, et qu'on nomme la bonté. « Or être bon, en ce sens supérieur, c'est aimer. C'est donc, ce « semble, en définitive l'amour qui est le principe et la raison de la « beauté. » Il est encore le fond du sublime. « Car le sublime est « ce qui dépasse toute limite. Or cela est infini qui, comme dit la « Sagesse, *pénétrant partout par sa pureté*, *occupe tout*, *remplit tout ;* « et rien ne dépasse vraiment, absolument, toute limite, que ce qui « ne connaît obstacle ni résistance, l'immensité de l'amour. C'est « pourquoi il y a quelque chose encore au-dessus du sublime, sur- « tout terrible, de l'Ancien Testament, à savoir, celui de l'Évangile, « celui de la douceur et de la paix, le sublime du sacrifice[1]. » Enfin, il est le fond de la sagesse et de la science. « C'est dans l'idée « du bien, c'est dans l'idée de l'amour, qui y correspond et qui « l'explique, qu'est le dernier mot de toutes choses. Et aujourd'hui, « qu'après tant de recherches faites et tant d'expérience amassée, « nous voyons plus clairement que jamais que le dedans des choses, « pour ainsi dire, est l'âme, et le dedans de l'âme le vouloir, com- « ment ne pas reconnaître que c'est dans ce qui forme l'intérieur le « plus reculé de la volonté elle-même que se cache la source pro-

[1] Je falsifie un peu le texte de cette dernière phrase, pour ne point avoir à introduire de discussion là où j'ai tant à louer. M. Ravaisson dit : « A savoir celui qui « *commence dans le bouddhisme*, s'achève dans l'Évangile. » Sans méconnaître ce qu'il y a de touchant dans les maximes de bienveillance prêchées par le Bouddha Çâkya-Mouni, il me paraît que M. Ravaisson fait un peu trop d'état du bouddhisme, sur lequel il revient encore ailleurs. Les fruits que porte cette doctrine dans les vastes régions où elle domine font juger moins favorablement de l'arbre.

« fonde d'où jaillit l'amour? L'amour vrai, ou amour de ce vrai
« bien, qui lui-même n'est que l'amour, n'est-ce pas en effet la
« sagesse? Et qu'est-ce que la science, si, pour rappeler un mot
« d'Aristote, le monde n'est pas un mauvais drame formé de mor-
« ceaux sans rapports les uns avec les autres, qu'est-ce que la
« science si ce n'est l'ensemble des formes diverses et, pour ainsi
« dire, des projections et des reflets en des sphères inférieures d'une
« science première, qui est celle du premier et universel principe
« et qu'on nomme, d'un nom d'excellence, la sagesse? » Bossuet
avait dit : « Malheur à la science stérile qui ne se tourne pas à
aimer! » Et cette grande parole n'a point reçu en notre temps de
plus beau commentaire.

Le dedans des choses est l'âme, et le dedans de l'âme la volonté,
et le dedans de la volonté l'amour. Là est en effet le dernier mot des
choses. Qu'est-ce à dire sinon, suivant une autre parole de Bossuet,
que « l'univers est une œuvre d'un grand dessein, » une œuvre pen-
sée par la sagesse et voulue par la puissance sous l'inspiration de
l'amour, de cet amour suprême qui s'applique à ce qui n'est pas
encore et crée les récipients, pour ainsi dire, de sa libéralité bien-
faisante? « C'est dans cette assiette, » comme dirait Pascal, que
M. Ravaisson « combat avec une fermeté invincible » les doctrines
ou plutôt les négations contemporaines qui entreprennent de se passer
de Dieu pour l'explication du monde, véritables jeux d'esprit et ga-
geures frivoles de gens qui trouvent piquant de résoudre un problème
en écartant *a priori* la solution manifeste où toutes ces données con-
duisent. « Tout se fait par raison dans le monde, » c'est là sa grande
maxime, comme elle l'avait été de Leibnitz. Cette foi naturelle à la
raison des choses est le seul fondement de nos inductions de tous
les jours, lesquelles ne seraient que de purs coups de dés si nous ne
croyions pas à un ordre, à une suite, en un mot à une raison des
phénomènes qui nous permet de juger de l'avenir d'après l'expé-
rience accumulée du passé. « Si nous croyons d'une connaissance
« assurée et réfléchie que ce qui a été sera, c'est dans le cas seule-
« ment où nous jugeons qu'à cela il y a une raison; par là diffère
« essentiellement de l'attente machinale de la bête l'attente intel-
« ligente de l'homme. » La même foi est encore le fondement de
l'induction scientifique et par là de la science de la nature; et il
faut, comme le fait M. Ravaisson, rétablir hautement le principe des
causes finales que le spiritualisme de ce temps-ci a trop mollement
défendu. Il faut le rétablir, non pour dispenser de l'expérience qui
décide de tout, mais pour la diriger en lui suggérant ces hypothèses
qui jouent, comme l'a si bien montré M. Claude Bernard, un rôle
nécessaire et décisif dans la science et qui, sévèrement contrôlées par

l'expérience, seront, suivant que celle-ci viendra les confirmer ou les démentir, ou bien définitivement acceptées comme lois de la nature devinées par le génie humain, ainsi que cela est arrivé dans toutes les grandes découvertes, ou bien définitivement rejetées comme produits arbitraires de l'imagination d'un homme. « Le sen-« sible ne s'entend que par l'intelligible, et la nature ne s'explique « que par l'âme. Dans la science des êtres organisés, depuis Hip-« pocrate et Aristote jusqu'à Harvey, Grimaud, Bichat et M. Claude « Bernard, rien de considérable n'a été trouvé qu'à l'aide de la « supposition plus ou moins expresse d'une fin déterminante pour « les fonctions, d'un concert harmonique des moyens. Dans la phy-« sique, les lois les plus importantes sont sorties de l'usage plus « ou moins avoué de ces maximes : que tout se fait, autant que pos-« sible, par les voies les plus courtes, par les moyens les plus sim-« ples ; qu'il se dépense le moins possible de force et se produit « toujours le maximum d'effet ; toutes variantes d'une règle géné-« rale de la sagesse. Dans la cosmologie générale ou élémentaire, « depuis Kepler et Copernic surtout, nulle grande découverte qu'on « ne voie suggérée par quelque application d'une croyance expresse « ou tacite à l'universelle harmonie. »

M. Ravaisson suit cette grande pensée à tous les degrés de l'existence. Il en trouve la confirmation au plus bas, dans les mouvements de la nature inorganique, lesquels sont au fond *tendances*, et par conséquent ne s'expliquent que par une fin, par conséquent encore par une pensée qui a marqué cette fin et qui fait dépendre, dit Leibnitz, les causes efficientes, c'est-à-dire les forces matérielles, des causes finales. En sorte que « la fatalité en ce monde n'est que « l'apparence. Loin que tout se fasse par un mécanisme brut ou un « pur hasard, tout se fait par le développement d'une tendance à la « perfection, au bien, à la beauté, qui est dans les choses comme un « ressort intérieur par lequel l'infini les pousse, comme un poids « dont il pèse en elles et les fait se mouvoir. Au lieu de subir un « destin aveugle, tout obéit, et obéit de bon gré à l'universelle Pro-« vidence. » Mais surtout « les choses vivantes, où, à mesure qu'on « s'élève dans la vie organique, on sent comme l'approche de l'âme, « enseignent le spiritualisme » et révèlent la Providence. « Une ma-« chine est devant nous, très-compliquée ; bien plus, si on l'examine « de l'œil pénétrant d'un Pascal ou d'un Leibnitz, d'une complica-« tion qui va à l'infini ; pourtant tout y conspire et y concorde. Ici « nous ne concevons plus seulement d'une manière vague et indé-« terminée qu'il faut une cause : nous concevons que la cause doit « être quelque chose d'analogue à ce qu'est, pour une machine de « notre façon, pour une œuvre de notre art, l'idée d'après laquelle

« elle se compose et s'ordonne, la pensée qui en fait concourir tou-
« tes les pièces à une même fin. » Et cela est si vrai que ceux des physiologistes qui font profession de se tenir en dehors de la métaphysique, dans une neutralité parfaite entre la philosophie qui nie et celle qui affirme, l'esprit et la Providence, ceux-là même, comme M. Claude Bernard, sont conduits, pour expliquer le *consensus* de l'être vivant, à la doctrine, au fond toute métaphysique et spiritualiste, d'une *idée créatrice* interne qui produit et gouverne toutes ses évolutions. « Mais une idée directrice et créatrice ne se peut com-
« prendre sans une intelligence qui la conçoive, une volonté qui la
« poursuive. La théorie de M. Claude Bernard n'est qu'une première
« forme de la seule théorie où elle puisse passer, en quelque sorte,
« du sens figuré au sens propre et de l'abstrait au réel. De l'idée
« créatrice le physiologiste philosophe ne semble pouvoir manquer
« d'arriver à l'esprit, seul organisateur et créateur. » — Il y a plus encore. En présence de l'incontestable appropriation des moyens aux fins qui éclate dans les êtres organisés, quelques-uns des plus décidés positivistes, de ceux qui ont la prétention d'exclure absolument la métaphysique et qui ne sont séparés du pur athéisme et du pur matérialisme que par des nuances insaisissables, sont conduits à une formule qui, si elle a un sens, désavoue le principe même de leur doctrine négative. Ils reconnaissent avec M. Littré, dans la matière organisée, une *propriété de s'ajuster à des fins*. Et cela, « c'est attri-
« buer à la nature vivante des mouvements intentionnels, c'est
« avouer que tout phénomène de la vie révèle la pensée. »

« Mais certes, dit Bossuet, cette pensée, cette raison n'est pas dans les arbres, en qui cependant tout se fait par raison. » Et ici se place la seule critique qu'il y ait à faire de cette belle philosophie de la nature, dont j'ai rapporté quelques traits. M. Ravaisson a sans doute, on vient d'en voir les preuves, le sentiment le plus profond de cette pensée suprême et une, de cette volonté toute-puissante, de cette Providence universelle qui cause et entretient l'harmonie du cosmos; et par là il se sépare de la doctrine d'Aristote, qui ne conçoit Dieu comme principe universel de l'ordre qu'en le concevant comme une cause finale inconsciente de l'attraction qu'elle exerce, et qui fait graviter vers lui la nature même aveugle par un mouvement spontané d'intelligence et de désir. Mais je crains qu'en s'en séparant il ne l'ait pas assez oubliée. S'il conçoit Dieu comme dirigeant la nature vers lui, il semble aussi concevoir la nature comme se dirigeant d'elle-même vers ce terme suprême par une aspiration obscure, il est vrai, mais qui ne serait cependant qu'un moindre degré de cet amour et de cette raison dont nous avons conscience en nous-mêmes. De là l'approbation qu'il donne à cette définition pour moi inintelli-

gible : « La nature est une pensée qui ne se pense point, suspendue à une pensée qui se pense. » De là aussi ces formules que je ne comprends guère mieux : « La nature est comme une réfraction ou dispersion de l'esprit. » — « Jusque dans les sombres régions de la vie corporelle, c'est une sorte d'idée obscure de bien et de beauté qui explique, dans leur première origine, les mouvements. » N'est-ce pas là un peu « mettre la raison dans les arbres, » et aussi dans les pierres ? Inutilement, d'abord ; car si la philosophie qui croit à l'ordre sans croire à la Providence (celle d'Aristote, par exemple) est obligée de prêter à la nature, dans toutes ses parties, une puissance de s'ordonner, celle qui reconnaît en toutes choses le gouvernement divin trouve dans ce gouvernement toute l'explication qu'elle cherche. Dangereusement peut-être aussi, car, outre que le panthéisme peut tirer avantage d'expressions malsonnantes, au moins mal définies, comme celle-ci « l'esprit est l'universelle substance, » l'idée de la Providence perd une de ses plus éclatantes confirmations expérimentales si on cesse de la concevoir comme guidant à une fin les choses qui ne savent pas se conduire elles-mêmes, et qu'il faille à Dieu la collaboration volontaire de chacun de ses ouvrages. Contrairement, enfin, à toutes nos inductions et à une certaine évidence morale de bon sens qui met de l'homme à la pierre plus qu'une différence de degré, et qui ne saurait plus où se prendre pour les distinguer si on lui enseignait que la pensée *est* chez l'un et chez l'autre, plus obscure chez celle-ci, plus claire et réfléchie chez celui-là. Un poëte — et cependant c'est le droit de la poésie de prêter une âme, une pensée, un amour aux choses insensibles — a dit ici plus philosophiquement que le philosophe, à propos du chêne enfonçant en terre les racines qui lui permettront de braver l'orage :

> Il sait quelle lutte s'apprête,
> Et qu'il doit contre la tempête
> Chercher sur la terre un appui.
> Il sait que l'ouragan sonore
> L'attend un jour ; ou, *s'il l'ignore,*
> *Quelqu'un, du moins, le sait pour lui.*

C'est dans une sphère plus haute, dans un monde qui est véritablement, et non plus par figure poétique, le monde des esprits, qu'il faut chercher cette collaboration intentionnelle de l'œuvre à l'ouvrier divin, cette pensée de la créature s'allumant et répondant à la pensée du Créateur. Ici M. Ravaisson, porté par le mouvement même de sa haute intelligence qui, à mesure qu'elle monte de règne en règne, sent de plus près l'approche de Dieu, devient tout à fait platonicien par la méthode et le ton du discours, mais platonicien à la

façon de saint Augustin, dont on a si bien dit : *Quidquid a Platone dicitur vivit in Augustino*, platonicien sans ce langage abstrait qui, chez Platon lui-même, semble parfois faire de Dieu une idée plutôt qu'une réalité, platonicien comme on ne peut l'être que depuis que Dieu *a habité parmi nous*. « Si c'est la perfection relative de notre « pensée qui est la cause de tout ce qui se passe en nous, il faut « ajouter que cette perfection relative a elle-même sa cause, qui est « la perfection absolue. Notre personnalité, consistant dans notre « volonté intelligente, est dans l'ensemble de ce que nous sommes « un génie selon l'expression antique, c'est-à-dire un principe géné- « rateur spécial, ou encore un dieu, un dieu particulier dont l'em- « pire a des bornes ; ce génie, ce dieu, ne produit rien, ne peut rien « que par la vertu supérieure, à laquelle il participe, du Dieu uni- « versel qui est le bien absolu et l'amour infini. Et ce grand Dieu, « selon une parole célèbre, *n'est pas loin de nous*. Mesure supérieure « à laquelle nous comparons et mesurons nos conceptions, ou plu- « tôt qui les mesure en nous, idée de nos idées, raison de notre raison, « il nous est *plus intérieur que notre intérieur, c'est en lui, par lui, que « nous avons tout ce que nous avons de vie, de mouvement et d'exis- « tence*[1]. »

IV

J'ai achevé cette longue étude, et pourtant je sens qu'il me reste encore quelque chose à dire, et je le dirai avec franchise.

Mon exposé a été bien infidèle, ou mes critiques ont de beaucoup dépassé ma pensée, si l'on n'emporte pas des pages précédentes l'idée d'une doctrine non-seulement puissante et haute, mais abondante en vérités lumineuses et fécondes. M. Ravaisson ne peut pas ignorer, et ne songe point d'ailleurs à cacher, qu'il en doit au moins une partie, la plus vivante et la plus profonde, au christianisme. « Le chris- « tianisme, » dit-il avec un très-noble sentiment de fierté patriotique,

[1] M. Ravaisson ajoute : « *Il est nous*, pourrait-on dire, plus encore que nous ne le sommes, sans cesse et à mille égards étrangers à nous-mêmes. » Je ne voudrais point disputer sur des mots ; mais ne peut-on pas dire que ceux-ci font glisser la pensée sur une pente qui n'est pas la bonne, et que, réunis à d'autres qui excèdent également la mesure, ils confirment ce que nous avons dit du péril où l'auteur s'est engagé lorsque, à son point de départ, il a cherché et cru trouver l'absolu en nous, non pas seulement comme étant le principe de notre être, le terme de toutes nos aspirations, l'objet de toutes nos facultés, mais comme constituant en quelque façon notre essence?

« ne fut nulle part mieux accueilli et plus promptement que chez nos « pères. Ne se résume-t-il pas dans ce dogme où se retrouve, avec « le meilleur de toute la sagesse antique, la pensée constante de nos « ancêtres, que l'amour seul est l'auteur et le maître de tout? De « cette même pensée, de cette pensée d'amour et de dévouement qui « est le fond de l'héroïsme, naissait parmi nous, au moyen âge, la « chevalerie. » Il n'a donc pas, à l'égard de la foi chrétienne, ces défiances étroites et ombrageuses que nous verrons bientôt, dans une autre école spiritualiste, tourner de plus en plus à l'hostilité. Il ne s'étonne point que l'éclectisme, comme on l'appelait, n'ait point réussi à satisfaire les âmes religieuses. Il craint que les représentants actuels de cette école, « pour mieux assurer l'indé- « pendance de la philosophie, ne se privent de ce que la foi religieuse « renferme de hautes vérités métaphysiques, » et il juge, avec raison, incomplète « la morale qui, ne dépassant en rien le cercle de « la *nature* et de la *raison*, n'irait point chercher sa racine où la « nature et la raison ont la leur, dans le principe surnaturel et « suprarationnel. » Et pourtant il reste sur la frontière et ne puise à la source chrétienne, on a vu combien largement, que comme à une source étrangère. Que manque-t-il donc à son grand esprit et à son grand cœur pour s'établir dans cette pleine lumière chrétienne qui, vue du dehors, lui paraît déjà si belle, et qui, intérieurement possédée, éclairerait ce que sa pensée garde d'obscurité sur des points essentiels et l'assurerait définitivement contre les tentations du panthéisme?

Il lui manque, à mon sens, deux choses.

La première est de s'être affranchi de ce que j'ai plus d'une fois appelé *le préjugé rationaliste*, qui consiste à considérer comme chose définitivement acquise et de soi évidente le caractère purement humain et naturel de toute révélation religieuse, par conséquent la vanité de la prétention d'une religion quelconque à imposer ses dogmes à notre raison ; d'où il suit encore que, pour garder sa liberté légitime, celle-ci doit se tenir à part de celle-là, la jugeant et n'étant point jugée par elle. « La philosophie, » dit M. Ravaisson, en justification de cette position *séparée* prise par la plupart des philosophes de ce temps, « veut, ce semble, une parfaite liberté. » M. Ravaisson en est-il bien sûr? Pense-t-il pour tout de bon, par exemple, que la liberté de la philosophie, c'est-à-dire des philosophes — et l'on entend bien qu'il s'agit ici de la liberté intérieure, du droit qu'a l'esprit d'affirmer ou de nier — s'étende à toutes les vérités de l'ordre moral, de telle sorte que si quelqu'un d'eux aboutit par ses spéculations personelles à des conclusions qui nient expressément le devoir et la responsabilité, l'absurdité des conséquences ne lui retire pas la liberté

de conserver les principes qui, de son aveu, y conduisent? En d'autres termes, n'y a-t-il pas un certain nombre de vérités premières qui sont, M. Ravaisson en convient, la voix de Dieu en nous, antérieure et supérieure à la philosophie, qui jugent les systèmes des philosophes, et à l'égard desquelles ces systèmes sont si peu libres que, s'ils commencent ou finissent par nier quelqu'une d'elles, ils descendent à l'heure même du rang de philosophie à celui de sophistique? S'il y en a de telles, et j'aurais peine à concevoir qu'on le contestât, il faut dire, d'une manière générale, que les vérités absolument évidentes ou absolument démontrées enchaînent la liberté de l'esprit qui les possède ou plutôt qui est possédé par elles, et qu'elles sont pour l'indépendance de la philosophie une limite qui ne lui impose le sacrifice d'aucun droit, mais seulement l'abandon d'une prétention funeste à la philosophie elle-même, la prétention de raisonner contre la raison. Par conséquent, à supposer qu'il y ait une révélation véritablement divine et, à ce titre, ne contenant que des vérités, il est manifeste que tout ce qui la contredit est faux; car le faux se définit proprement ce qui contredit le vrai. Par conséquent encore, le philosophe à qui le caractère divin de cette révélation a été démontré perd, dès cet instant, sans cesser d'être philosophe, le droit de la contredire; car il ne pourrait le garder qu'au nom de cette proposition sophistique et mortelle pour la raison « que les vérités s'entre-détruisent. » La question est donc de savoir, premièrement, en principe, s'il peut y avoir une révélation divine; secondement, en fait, s'il y en a une. Et, à supposer que sur ces deux points la solution soit affirmative, la situation de la philosophie séparée devient absolument indéfendable. Or, sur le premier point, jamais l'ombre d'un argument qui valût une discussion sérieuse n'a été apportée à l'appui de la solution négative. Sur le second, le christianisme — car, pour M. Ravaisson comme pour nous, c'est bien de lui seul qu'il s'agit — offre de faire sa preuve. Sur quoi je dis qu'on n'a pas le droit d'en refuser la discussion; et j'ose affirmer que cette discussion, si elle est sérieuse, suffisamment prolongée, pleinement sincère et courageusement dégagée de ce parti pris souvent presque inconscient qui est le préjugé rationaliste, jettera finalement ceux qui l'auront entreprise aux pieds du christianisme. Et quoi qu'il en puisse advenir, une chose demeure manifeste, c'est qu'on oppose mal à propos, *a priori*, à l'idée d'une philosophie chrétienne la « parfaite liberté » qui serait l'essence de la philosophie. Parfaite liberté à l'égard de toute autorité *humaine* et, comme telle, sujette à errer, c'est le droit inaliénable de la philosophie et la condition même de son existence. Parfaite liberté à l'égard de toute autorité divine, qu'elle parle par le sens commun et la conscience ou, si l'Évangile est divin, par l'Évangile

et, si l'Église est divine, par l'Église, c'est la thèse insoutenable des philosophes qui ne veulent pas voir que la vérité est la maîtresse des esprits, et la raison divine la souveraine légitime de la raison humaine. Je m'assure qu'un métaphysicien et un logicien de la valeur de M. Ravaisson ne pourrait donner une heure de pleine attention à cette démonstration si simple sans s'y rendre et sans comprendre que le parti pris des philosophes séparés n'est rien de plus qu'une répugnance arbitraire, que si le christianisme est vrai, la philosophie, en s'y rendant, fait simplement son devoir, un devoir qui ne coûte qu'à l'orgueil, non à la dignité véritable, et qu'enfin reconnaître hautement, comme il le fait en tant d'occasions, les services rendus par la foi chrétienne à la raison, c'est reconnaître qu'il y a lieu du moins d'examiner si cette foi ne serait pas l'expression même de la pensée divine.

En second lieu, il manque à M. Ravaisson d'avoir suivi d'assez près sa belle théorie de l'amour dans son application au gouvernement de la vie humaine. Cette théorie se résume dans un mot admirable que saint Augustin prête à Platon, qui, je crois, ne l'a jamais dit : *Philosophari nihil aliud est quam amare Deum*. A ce compte, la philosophie complète est celle qui ne se contente pas de dire que l'amour de l'homme pour Dieu est la grande loi de notre vie morale comme l'amour de Dieu pour l'homme est le principe de notre existence, mais qui sait mettre dans les âmes la vertu et l'énergie de pratiquer cette loi. S'il en est ainsi, le débat entre la philosophie séparée et la philosophie chrétienne n'est-il pas dès à présent vidé ? Je veux bien que la première enseigne et inspire toutes les autres vertus : inspire-t-elle cette vertu de l'amour qui est, au sens le plus élevé du mot, la vertu même? Je pose ici une question qui ne peut se résoudre par des arguments, mais par la bonne foi et par une expérience intérieure dont les résultats sont aussi unanimes qu'ils sont décisifs. S'il y a un philosophe séparé qui arrive par la philosophie à aimer Dieu de ce souverain amour que Dieu réclame, de l'amour de dévouement et de sacrifice, qu'il le dise, et je le croirai. Mais j'oserai lui dire à mon tour que, sans le savoir encore, c'est déjà le Dieu de l'Évangile qu'il aime, et je n'attendrai pas longtemps avant que le philosophe rationaliste de la veille soit devenu le philosophe chrétien du lendemain. En cela peut-être est excellemment la marque du divin dans le christianisme et dans la philosophie qu'il inspire, qu'il produit et produit seul dans les âmes l'amour de ce Dieu vivant que seul il possède et que seul il donne. C'est pourquoi toute philosophie de l'amour qui ne va pas jusqu'au christianisme demeure une œuvre interrompue à qui manque l'achèvement que toutes ses voix réclament, mieux encore une belle forme, une belle statue à qui

manque la flamme intérieure, le souffle de la vie. Mais tout en elle attend cette vie et cette flamme, tout en elle est disposé d'avance pour recevoir ces hôtes divins, prêts à descendre au premier signe. Qu'elle leur fasse ce signe par un acte de volonté et d'amour qui sera en même temps un acte de raison ; et en se voyant comme transfigurée par leur présence et revêtue de la vraie beauté qui est la beauté supérieure de l'âme, elle pourra dire comme cette autre âme bienheureuse du Paradis de Dante :

Amor che mi fece bella.

A. DE MARGERIE.

DES NOMS PROPRES

Chacun de nous porte avec soi une désignation qui le personnifie, qui le rattache, par des anneaux non interrompus, à l'origine même de l'humanité, et qui doit lui survivre. Cette désignation, c'est le nom. Sa valeur est universelle. Chez les peuples primitifs le nom a été une description concise et poétique. L'idée de la personne s'est toujours attachée au nom propre en le confondant avec la ressemblance : les anciens croyaient découvrir dans le nom une sorte de vertu prophétique qui dominait la destinée de l'homme [1].

Au moyen âge on dévouait magiquement un homme à la mort aussi bien en perçant son image en cire, qu'en brûlant son nom écrit sur un papier. L'anagramme était une partie de la science cabalistique. Toujours le nom a été vénéré ou réprouvé comme la personne. « A son murmure se réveille le souvenir d'un homme, de son aspect physique, de son caractère moral. Quelques syllabes suffisent à rouvrir la source des larmes d'une mère. Elles rallument dans les yeux d'un ennemi le feu de la colère, et pour l'ami séparé de son ami elles renouvellent à la fois le regret et l'espérance [2]. » Avec les progrès de la civilisation, le nom propre est devenu le lien des familles par le sang ou par l'adoption ; il a créé le culte des ancêtres.

L'honneur du nom a enfanté l'héroïsme, cette vertu qui élève l'âme jusqu'au mépris de la mort ; et c'est au divin désir de le rendre immortel que se rattachent les grandes œuvres et les nobles actions.

N'est-ce point une curiosité légitime que de rechercher ce qu'est ce signe qui nous caractérise, que nous devons transmettre à nos

[1] Platon, dans son *Cratyle*.
[2] E. Salverte.

enfants comme nous l'avons reçu de nos pères ; de remonter, s'il se peut, aux races et aux migrations de peuples auxquelles ce nom a été mêlé ; de découvrir le sens qu'il renferme et les transformations qu'il a subies ; de nous rendre compte enfin de cette diversité infinie, qui chez les peuples modernes élève le nombre des noms propres au nombre des mots d'une langue [1] ?

Les mots sont la définition des choses et des idées, les noms sont la définition des personnes. Il y a donc entre eux une étroite connexité. Ils sont les produits d'une même langue. Or qu'est-ce qu'une langue, si ce n'est l'histoire et le miroir d'un peuple ? La philologie les confond dans une même étude. Par la racine des mots elle détermine la date et le lieu de la naissance des races. Les couches et les transformations successives qu'elle découvre dans les langues lui révèlent les révolutions et les envahissements qu'un peuple a subis, et, comme pour le monde fossile, elle recompose les nations disparues avec les débris des langues qu'elles ont parlées. La science a résolu bien des problèmes au milieu des questions qui sont encore à résoudre. Sur la route qu'elle parcourt des points sont définitivement fixés, d'autres restent encore incertains. Parmi les théories douteuses on peut ranger celles qui se rattachent à l'origine et à la formation des langues. Par quel instinct ont été réunies dans des syntaxes les notes que le gosier humain laisse échapper de son clavier ? N'est-ce pas vers les frontières du Penjab, sur les plateaux qui séparent les fleuves de l'Asie, que les Ariens firent entendre les premiers la parole humaine, et que le monde ouvrant les yeux à la lumière a fait ses premiers pas ?

Faut-il croire avec M. de Bonald, que le langage a été une révélation et que de même que le créateur a donné le cri aux animaux, il a, dès leur naissance, doté les hommes de la parole ? — Faut-il, avec les philosophes du dix-huitième siècle, Rousseau, Condillac, Volney, penser que les langues ont suivi les progrès de l'humanité, et n'ont procédé à leur début que par des monosyllabes et des interjections ? Faut-il enfin admettre avec les philologues modernes, Schlegel, Hærder, Stendhal, Grimm, Müller, Renan, que le langage fut

[1] Cette étude a donné lieu à des travaux nombreux et qui s'étendent chaque jour, depuis qu'en 1826 M. Eusèbe Salverte publiait son livre sur l'*Origine des noms propres et des noms de ville*. MM. Burnouf et Littré, en déroulant le tableau de la formation des langues, ont répandu sur cette question des lumières nouvelles. L'école allemande, représentée par MM. Grimm, Max Müller, Pott et Fortsmann, etc., agrandit incessamment le champ de ses patientes recherches, et depuis quelques années, parmi beaucoup d'ouvrages intéressants, ont paru en France en 1857 les livres de M. Scott sur les prénoms, en 1865 de M. Sabatier sur l'*Encyclopédie des noms propres*, en 1867 de M. de Coston sur *l'Origine et l'étymologie des noms propres*.

spontané et que chaque race a créé sa grammaire avec cette même variété qu'on rencontre dans ses mœurs et dans ses lois ?

Quand on remonte, à travers l'obscurité des siècles, vers le berceau de l'humanité, l'induction peut conduire à des vraisemblances ; mais l'affirmation serait téméraire.

Ce qui est vrai cependant, c'est que chez les peuples primitifs, comme chez les enfants, la sensation, l'intuition, ont précédé l'idée, et que les premiers mots, imitation des bruits de la nature, ont dû être des onomatopées le plus souvent traduites par des monosyllabes [1]. Ce qui est certain, c'est que nulle part les langues n'ont été une invention individuelle : le génie le plus vaste aurait été impuissant à les créer. Elles sont l'œuvre collective et anonyme des peuples. Elles portent l'empreinte du climat et du génie des races, douces sous le ciel d'Ionie, rudes et fortes dans les déserts de l'Arabie. Le caractère, le génie, les habitudes des peuples s'y traduisent visiblement. Ce qui est certain, c'est que les langues les plus anciennes ont toutes été synthétiques, et que le sens principal s'est concentré dans un radical, substantif, adjectif ou verbe ; que ce germe commun est resté indolent au Mexique, au Groënland, dans les îles de l'Océan Pacifique, où la phrase se résume en un verbe ; que ce germe s'est développé chez d'autres peuples avec une fécondité merveilleuse. Ainsi la langue basque possède jusqu'à onze modes de conjugaison.

Ce qu'on ne saurait contester davantage, c'est que les langues, comme toutes les choses de ce monde, ont leur grandeur et leur decadence ; qu'à leur période d'épanouissement succède celle du déclin. Le sanscrit, après avoir chargé de ses effluves les peuples qui, nés près de ses sources, se sont écoulés vers l'Europe, a subi trois transformations [2], avant de tomber à l'état de langue morte. Le zend, la langue de Zoroastre, est absorbé par le persan. Le grec et le latin aboutissent au valaque, et cependant, à travers les ruines, on aperçoit encore les signes de la richesse première ; et la langue grossière qui survit conserve parfois les ornements de son ancêtre, à savoir l'accent et la prosodie.

Ce que l'histoire démontre encore, c'est que la variété des langues,

[1] Voici quelques-uns des monosyllabes qui se retrouvent comme des germes communs à toutes les langues : *Ban*, *bar*, élevé ; *ber*, fort, puissant ; *cap*, sommet ; *com*, avec ; *gra*, graver ; *fac*, action ; *tor*, force ; *gen*, production ; *ker*, ville ; *par*, passage ; *sac*, *sec*, couper ; *sen*, vieillesse ; *thent*, pays ; *tac*, coup ; *war*, eau, etc. Le mot *nom* se reproduit presque universellement : les Indiens disent *naoum*, les Persans *nam*, les Goths *namo*, les Germains et les Anglais *name*, etc. M. Sabatier a recueilli plus de mille mots monosyllabiques empruntés aux langues celtique, latine et tudesque.

[2] Le pali, le prakrit, le kavi.

dont la tour de Babel est le symbole, s'est produite dès les premiers jours, quand la première famille, se séparant, a créé les premières tribus. Après des siècles, rapprochées par leur extension, elles se sont retrouvées, et, dans une seconde période, elles ont tendu à se refondre. Les vingt-deux langues que parlait Mithridate aux vingt-deux peuples de son armée ont conflué vers une seule, et dans le petit territoire de la Grèce, les peuplades, si variées, qui avaient chacune leur langage, ont mêlé, sous une action commune, leurs dialectes et leur nationalité. Et pour prendre un exemple qui nous ramène à notre sujet, notre langue française, formée de trois éléments principaux, le celte, le latin, le tudesque, décomposée en nombreux dialectes, s'est dégagée de ce morcellement à mesure que le pays lui-même se dégageait de la conquête et des partages féodaux. L'un et l'autre ont passé par les mêmes étapes. La langue a été une quand la nation, dans ses progrès, recouvrant l'ancien moule de la Gaule, a définitivement repris son unité.

Les langues dénotent le caractère et les habitudes d'un peuple : « Tout ce qui constitue le génie de la langue, a dit Abel Rémusat, serait aussi bien nommé le génie de la nation. » L'idée religieuse apparaît dans la langue théocratique des Hébreux : cette langue synthétique qui s'étend à peine à six mille mots, en compte plusieurs centaines pour exprimer le mot Dieu (*El* ou *Jah*), et ce monosyllabe entre dans la plupart des noms. Le syriaque, le phénicien ont de nombreux synonymes pour dire la mer et les troupeaux. En Perse beaucoup de noms se combinent avec les mots *hydasp*, *adasp*, de *asp*, fleuve, richesse du pays ; en Tartarie le mot *Tscherkess* (fils de la laine) désigne à la fois le pays, et sa principale production, à savoir la laine. En Grèce, l'idée mythologique et démocratique s'accuse par les noms d'Apollodore, Diodore, Démocrite, Démoclès. Le réalisme des Romains se traduit par des noms et des surnoms qui peignent surtout la personne extérieure : Flavius, Albinus, Niger, Balbus. Enfin chez les races tudesques, les noms ont un sens poétique et guerrier, et sont comme un attribut de force et de courage.

Tous les noms propres et les mots primitifs ont un sens, une signification. Ils sont toujours une description abrégée. Comme les autres mots, aucun d'eux n'est arbitraire et l'on en peut trouver l'étymologie. « Il n'est pas dans la nature de l'homme d'appliquer à la chose dont il s'occupe des sons qui ne réveillent aucune impression dans sa mémoire, aucune idée dans son esprit [1]. » Depuis le nom d'Adam ou d'Edom [2], qui signifie terre rouge, jusqu'aux noms

[1] E. Salverte, t. I, p. 7.

[2] Adama (ville rouge), bâtie en briques rouges. Les Arabes disent en forme de

contemporains, il n'en est pas qu'on ne puisse expliquer par des recherches attentives. Il est vrai que l'étude en est souvent rendue difficile. Sous l'influence du temps, des révolutions, des climats, les mots ont subi des altérations qui les ont transformés [1]. Les voyelles et les diphthongues changent de valeur d'un peuple à un autre. Dans notre propre langue, que de variations ne pouvons-nous pas constater! Nous disons *mer* et *maritime; sel* et *salé*, *cheval* et *cavalier*, *candélabre* et *chandelier*, *prendre* et *prise*, *reddition* et *rendre*, etc... Nous avons changé la plupart des voyelles que nous avons empruntées aux autres langues. Ainsi pour les noms propres. De *Rutland*, celte, nous avons fait *Rolland;* de *calvus*, latin, nous avons fait *chauve*. Il en est de même des mots qui ont un sens général. Pour ne parler que des emprunts que nous avons faits à la langue latine, de *vox* nous avons fait *voix; locus* a produit *lieu ; nox* a donné *nuit* et *nux* a donné *noix :* les terminaisons en *or*, nous les avons transformées en *eur*. Ainsi, *dolor*, *terror*, *major*, ont fait *douleur*, *terreur*, *majeur*. Comme l'a dit énergiquement M. Génin, en nous appropriant en partie la langue latine, nous l'avons éventrée, nous avons arraché à la plupart des mots leur consonne principale ; ainsi de *ductum*, nous avons fait *duire*, dont il nous reste les composés *déduire*, *induire*, etc.; nous avons cessé d'écrire *nuict* et *fruict*, en supprimant le *c*, la lettre radicale du latin ; et nous avons remplacé par l'*e* muet toutes les finales sonnantes. *Claudius* est devenu *Claude*.

La différence des prononciations efface encore l'identité des mots : pour *civita*, les Italiens disent *tchivita;* pour *patience*, les Anglais disent *pechent*. La conformité de la prononciation dans la même langue pour des mots ayant un sens différent n'est pas un moindre obstacle ; nous prononçons de la même manière *vain*, *vin*, *vint* et *vingt*. A ces altérations communes à tous les mots dont on recherche l'étymologie, il faut ajouter comme difficultés spéciales aux noms propres, la confusion avec le prénom (*agnomen*) et le surnom (*cognomen*), et la connexité du nom avec la qualification de père ou de chef, qui des langues hébraïque et arabe s'est perpétuée dans les langues slaves ; ex : *Abou-Thaleb*, *Alexiowitz*. En outre il faut se défier des erreurs de traduction, erreurs qui ont amené des métamorphoses

souhait : « Que Dieu te rougisse la figure. » Le rouge, la pourpre, éclate aux yeux, a dit Fourrier, comme le clairon éclate à l'oreille.

[1] Ainsi les langues modernes ignorent l'emploi du *gh* arménien et lui substituent, ce qui est insuffisant, la lettre *l ;* elles expriment par le *g* dur l'*r* des Arabes. Cette même lettre *r* n'existe pas chez les Chinois, non plus que les lettres *b* et *d*, qu'ils remplacent respectivement par les lettres *l*, *p*, *d*. Le *jota* espagnol et le *ch* allemand n'existent ni dans le français ni dans l'anglais. Le *thêta* des Grecs, le *th* anglais, le *z* espagnol manquent également au Français. L'Allemand ne connaît pas l'usage de nos deux *ll* mouillées.

méconnaissables. Ainsi le même héros de l'*Iliade* que les Grecs appelaient *Odusseus*, les Latins le nomment *Ulysse*. Les Grecs, selon Hérodote, appelaient *Myrsil* ce même roi de Lydie que les Lydiens nommaient *Candaule*. Auguste était appelé *Sébaste* par les villes de la Grèce. Enfin, il faut tenir compte des déclinaisons, qui se rencontrent même dans notre langue. *Pierre*, *Jean*, *Michel* font, au génitif, *Depierre*, *Dejean*, *Desmichels*. Pareillement, *maître*, *clerc*, deviennent, au datif, *Aumaître*, *Auclerc*[1]. Des empreintes vieillies des patois, des altérations de prononciation, de nos jours encore font des noms tels que *Coëtquen*, *Talleyrand*, *Broglie* : noms si différents à l'oreille de *Cottquen*, *Tallerand*, *Breuil*.

Ces difficultés n'ont pas découragé les philologues modernes. En Allemagne surtout où l'érudition est si patiente, des savants tels que MM. Fortsmann, Graff, Pott, ont déroulé déjà en partie le tableau de la généalogie universelle. Ce dernier vient de publier un glossaire qui ne renferme pas moins de vingt-six mille noms. Le principe sur lequel repose son livre, si bien analysé par M. Ritter, c'est qu'il n'y a point de noms propres ; ou, pour mieux dire, que ces noms ont commencé par être des noms communs et significatifs, et que si le sens en est perdu aujourd'hui, il n'en a pas moins existé à l'origine et qu'il peut se retrouver. Pour arriver à cette démonstration, il a fallu comparer attentivement entre elles les langues européennes et particulièrement l'allemand, qui remonte au quatrième siècle, et retrouver les liens qui les rattachent au sanscrit, leur mère commune. Des recherches analogues ont été poursuivies en France par des hommes d'un grand savoir, notamment par MM. Sabatier et de Coston. Ces travaux réunis, en donnant la clef d'un grand nombre d'étymologies, ne sont pas seulement curieux au point de vue de la linguistique : ils sont féconds pour l'histoire. En ce qui concerne notre langue française, ils nous font suivre les phases de sa formation et de son développement. Ils nous montrent, ainsi que l'a si bien établi M. Littré, le latin rencontrant dans les Gaules le celtique, heurté à son tour par le tudesque ; la lutte et la fusion partielle de ces trois langues étrangères, venues les unes et les autres des contrées lointaines de l'Asie, toutes trois conquérantes du sol qu'elles occupaient. Les mots celtiques sont pieusement recueillis ; on les recherche en Bretagne, dans le pays de Galles, et jusque dans les hautes terres de l'Écosse. On étudie en même temps les origines tudesques, et on reconnaît avec M. de Chevalet[2], que l'élément germanique entre pour un quinzième dans la formation de notre vocabulaire primitif.

[1] On pourrait encore citer *Desplanques*, *Delbecque*, *Desbœufs*, *Alavoine*, *Aladenize*, etc.

[2] *Origine de la langue française*, de Chevalet, t. I, p. 4.

La domination principale fut celle du latin. Partout cette vigoureuse semence a fructifié. Alors que Rome a perdu sa puissance, quand elle n'impose plus au monde ses lois politiques, elle impose encore sa syntaxe. Elle conquiert le conquérant. En vain les Barbares pénètrent jusque dans ses murs; leur langue s'arrête aux frontières du Rhin, et la Gaule, dans ses municipes qui survivent, dans ses églises qui s'élèvent, ne prononce que des mots latins. Cependant, sous l'action mystérieuse de ces peuples qui s'agrégent, le latin s'altère à son tour. Il perd ses déclinaisons; on lui impose l'article; le neutre est supprimé. La langue romane commence à naître. On trouve ses premiers vestiges au huitième siècle, dans la litanie du diocèse de Soissons ; au neuvième, dans les serments échangés à Strasbourg entre les fils de Louis le Débonnaire. Au dixième, les progrès sont sensibles, et des chroniques récemment découvertes [1] nous révèlent que Hugues Capet ne parlait pas d'autre langue que la romane, et que dans son entrevue à Rome avec l'empereur Othon, ce n'est que par interprètes qu'ils purent conférer. Avec le onzième siècle commencent les grandes compositions poétiques, et parmi elles la *Chanson de Rolland*. Alors Guillaume le Conquérant écrit en langue romane les premières lois de l'Angleterre. Puis dans les siècles suivants viennent les chansons de gestes, les traductions des psaumes, les poëmes de la Table ronde; Ville-Hardouin, Joinville, Froissart, etc... Ce mouvement merveilleux aboutit au seizième siècle, pour la prose, à Rabelais, Amyot et Montaigne ; pour la poésie, à Marot, Ronsard et du Bellay. Alors apparaît toute formée cette belle langue française, franche comme son nom, variée comme ses origines, rapide et conquérante comme le peuple qui la parle. Conquérante en effet, car elle passera les frontières et deviendra la langue du Levant. Elle sera parlée dans les forêts du Canada, et on la retrouvera dans les environs de Berlin, transportée par les réfugiés de l'édit de Nantes.

Les noms propres se déroulent parallèlement, et prennent les empreintes successives des trois langues. C'est ce qu'il sera facile de démontrer. Leur étude, en apparence aride, mène à une conclusion vraiment digne d'intérêt, à savoir que les noms propres mesurent les progrès politiques d'un peuple, et qu'ils suivent les degrés de la civilisation. Leur filiation ne s'établit et leur hérédité ne se fonde que dans les sociétés régulières. Chez les peuples barbares, la femme, l'esclave n'ont pas de noms ; les hommes libres eux-mêmes ne sont que des multitudes; les chefs seuls se distinguent par un nom, qui n'est qu'un adjectif. Chez les Romains, l'hérédité des noms est contemporaine des plus grands jours de la République.

[1] *Chroniques du moine Richer*, retrouvées à Bamberg en 1833.

Atteinte par les édits despotiques de Caracalla, elle disparaît sous l'invasion. Le christianisme, en relevant l'homme, consacre son nom par le baptême. Bientôt le nom s'attache à la terre, et la terre se rattache à l'homme. L'affranchissement des communes et l'émancipation des noms se confondent dans les mêmes dates. L'état des personnes et tout ce qui constitue la dignité individuelle est chaque jour mieux réglé, et les noms prennent d'autant plus d'importance qu'on avance davantage vers la liberté. L'histoire donne la preuve de ce double enchaînement. Peu de mots et peu de noms vraiment celtiques nous ont été conservés. La tradition en les portant jusqu'aux premières langues écrites les a altérés dans ses transmissions. Cependant des savants anglais, M. Owen pour le gaëlique, M. Armstrong pour l'écossais, M. O'Reilly pour l'irlandais, chez nous M. de la Villemarqué pour le breton[1], en ont réuni les glossaires.

On y retrouve pour les noms propres les attributions, les qualités, qui distinguent ces peuples énergiques. Le sens rappelle le nom des animaux sauvages qu'ils combattaient, les circonstances de la naissance, le souvenir des lieux qu'ils habitaient. Parmi les noms celtes[2] qui se sont conservés, on trouve *Ber*, *Behrt*, illustre ; *Bald* et *Barr*, audacieux, guerrier ; *Cham*[3], chaud ; *ger*, employé tantôt comme adverbe, beaucoup, tantôt comme adjectif, armé : *God*, Dieu ; *gard*, jardin ; *haut*, *hut*, célèbre ; *march*, cheval ; *mund*, protecteur ; *wald*, *wand*, *gand*, forêt ; *wrang*, dur, féroce ; *hart*, vif, véhément ; *hervé*, amer ; *trog*, plonger ; *warn*, aulne, sapin ; *dur*, eau[4] ; etc.

Tels sont sans doute les noms les plus anciens de notre France, les noms des plus anciens propriétaires du sol ; car, nous le verrons, le nom est lié à la terre : les plus nobles, on peut le dire, car ils ne rappellent aucune profession, aucune dépendance. Ceux qui les portaient, après s'être illustrés dans les guerres de l'indépendance contre les légions de César, entrèrent dans les sénats des villes et devinrent citoyens romains. Ce qui peut donner la mesure de leur valeur, c'est d'une part la série des titres par lesquels ils sont désignés dans les documents contemporains, *Seniores*, *potentes*, *meliores* ,*majores*, et de l'autre, le petit nombre d'hommes libres que renfermait la Gaule à la fin de la domination romaine[5]. On distingue parmi ces noms les

[1] De Chevalet, t. I, p. 218.

[2] Celte, kelte, caled, calédonien.

[3] *Cham*, chaleur, d'où *camina*. C'est la racine de nombreux noms français, tels que *Chamont*, *Chamissot*, *Chamigny*, *Chamillard*. Poinsinet de Sivry, dans son livre *de l'Origine des premières sociétés*, voit dans les individus qui portent ces noms des descendants des Chamaves, une des tribus des Francs.

[4] *Court de Gébelin*, t. VIII, p. 306 et sq.

[5] De ces noms dérivent les suivants : Aubert, Albert, Berthe, Bertin, Gibert, Gilbert, Hébert, Joubert, Robert, Baude, Baudouin, Thierry, Guillebaud, Guillemot,

suivants : Bert, Bertrand, Bernard, Lambert, Dietrich, Gérard, Gauthier, Burckward, Garnier, etc. Dans cette vaste étendue qui comprenait la Belgique et s'étendait jusqu'au Rhin, on comptait à peine sous le règne de Constantin un million d'hommes libres[1]. Pendant cette domination de quatre siècles « qui broya la Gaule sous la meule implacable de sa fiscalité[2] », bien des noms romains s'implantèrent dans le sol, tels que Claudius, Clodion, Sulpicius, Sulpice, Villarsa, Villars, Sennectère, de *Sanctus Nectarius*. D'un autre côté, les familles gauloises se mêlaient aux Romains par plusieurs causes, et notamment par les fonctions municipales qu'elles subissaient comme des otages, ou qu'elles recherchaient comme un refuge. Par la fusion[3] se formèrent des noms moitié celtes, moitié romains, tels que *Hermandus*, Herman, Armand, *Arn-aldus*, Arnauld, *Boverius*, Bouvier, Bovier, Boyer, *Coudert* (pâturage commun), *Cotterel*, Couteau, et tant d'autres noms recueillis dans les glossaires de Ducange et de Carpentier.

A l'époque de l'invasion des Barbares, il y avait en Gaule deux langues principales, modifiées par des dialectes qui séparaient encore les contrées intérieures suivant les limites des grands fleuves et des vastes forêts. Il existait juxtaposés, nous l'avons dit, des noms romains, des noms gaulois, et des noms gallo-romains, dérivant les uns des autres; à quoi il faut ajouter, sur le littoral phocéen, les noms que la Grèce avait marqués de son empreinte, tels que les noms de Lycon, Bouzigues, Capuron, Droz, etc., qui existent encore aujourd'hui. Au cinquième siècle, quand s'ouvrit sur le monde, suivant l'expression de Jornandès, cette fournaise du genre humain dont l'éruption descendit des glaces du pôle et des plateaux de l'Asie jusqu'à l'Océan. quand les Quades, les Vandales, les Sarmates, les Alains, les Gépides, les Hérules, les Burgondes, les Goths, les Allemands et enfin les Francs[4] qui arrêtèrent le torrent en se retournant contre les flots qui les suivaient, envahirent la Gaule, tout fut atteint à la fois, la domination politique, les institutions et la langue. La lave couvrit tout, hors le sommet des Pyrénées, des Cévennes et quelques parties de la Bretagne; elle tordit et mêla jusqu'aux mots dans ses bouillonnements.

Germain, Gervais, Ermengard, Gardinier, Godefroy, Godart, Mingot, Turgot, Ludwig, Louis, Aumond, Edmond, Richemond, Harmon, Vauthier, Burckard, Edward, Marck-Ward, Warnier, Vernier, Lavergne, Benard, Richard, Gothard, Durand, Ruttland, Rolland, etc.

[1] Henri Martin, *Hist. de France*, t. I, p. 292.

[2] *Moines d'Occident*, t. II, p. 252, par Ch. de Montalembert.

[3] Voir Le Huérou, *Origines mérovingiennes*.

[4] Cette succession de peuples transrhénans nous est donnée par saint Jérôme, (*Ep. ad Agenarium.*)

Les peuplades nomades des envahisseurs n'apportent au sein de la conquête que des noms individuels. Parmi les Visigoths, les moins barbares, on ne découvre guère que les noms d'Amalasonte, Amalaric, Amalfride, en souvenir d'*Amale*. Chez les Francs les noms des chefs ne sont que des marques d'origine, tels que les noms des députés francs qui concoururent à la rédaction de la loi salique, Wirogast, Bodogast, Salogast, rappelant qu'ils habitaient entre la Sale, le Bode et le Weser; ou des surnoms, *Pharamond*, bouche véritable; *Hludovich*, *Clovis*, *Louis*, fort, valeureux; *Dagobert*, renommé aux armes; *Clotilde*, fille illustre. Des transmissions ont lieu parfois, mais c'est au neveu, au petit-fils, à quelque leude illustre ausi bien qu'au fils. Pendant les deux siècles de luttes mérovingiennes, tant que la possession de la terre est troublée, l'hérédité des noms est contestable comme le sol lui-même. Cependant elle ne disparaît pas entièrement; déjà les noms propres prennent les terminaisons *im*, *eim*, *er*, ce qui indique le séjour, l'habitation. Chez les Basques le mot correspondant *etsch*, *etsché*, vient précéder les noms: Etcheverry, Etchegoyen. La moitié des terres chez les Francs, le tiers chez les Burgondes avaient été laissés aux anciens propriétaires avec obligation du cens [1]. Elles étaient mentionnées sur un état, sur des registres, conformément aux usages de la maltôte romaine [2]. Ces registres indiquaient l'âge des membres de la famille, car avant vingt-cinq ans et après cinquante-cinq ans on était affranchi de l'impôt [3]. Il devait en être de même pour les terres franques. Bien que libres, elles assujettissaient leurs propriétaires: 1° à des dons lors de la tenue des champs de Mars; 2° à des fournitures de denrées et de transport; 3° et plus tard, sous Charlemagne, à l'obligation du service militaire. En de certaines circonstances les charges, étaient imposées à toutes les propriétés, quelle que fût leur origine. Ainsi Charlemagne les fit contribuer toutes en 779 à l'occasion d'une famine, et Charles le Chauve en 877 pour payer aux Normands le tribut qui achetait leur retraite [4].

D'ailleurs les terres franques et gauloises donnaient lieu à des partages, à des cessions, à des legs; elles devaient porter une désignation qui s'étendît à la famille, et réciproquement le nom de ses membres se rattachait d'une manière plus ou moins directe à la

[1] Il s'était formé une identité de position entre la noblesse franque et la noblesse gauloise, sauf le prix de compensation dû pour le meurtre d'après la loi salique, et qui était double quand il était commis sur un Franc. (Montalembert, *Moines d'Occident*, t. II, p. 238.)

[2] Voir Le Huérou, *Origines mérovingiennes*, p. 264 et sq.

[3] Code de Justinien, X, 49.

[4] Guizot, *Essai sur l'Histoire de France*, p. 101 et 108.

terre et à la désignation[1]. Les contributions[2] dont nous avons parlé impliquaient l'existence de rôles rappelée par Marculphe (19e form., liv. I.), et par Grégoire de Tours à l'occasion de la révolte sous Chilpéric (Hist., liv. V). Ces rôles maintinrent l'association des noms de terre et de famille, antérieurement à l'hérédité des bénéfices. Cette hérédité arrachée à la faiblesse des Carlovingiens[3] commença l'hérédité des noms, laquelle apparaît visiblement dès 987 (Du Tillet et Duchesne). « Quand les fiefs furent faits héréditaires et patrimoniaux, sur la fin de la seconde lignée de nos rois, la noblesse de France et d'autres pays prit des surnoms de ces principaux fiefs, ou bien ils imposèrent leurs noms à leurs fiefs et en firent un composé. » (La Roque, *Origine des noms*, chap. VII.)

Les noms de famille préexistaient, restreints sans doute, limités, mais incontestables, et nous ne pouvons admettre avec Mézeray et d'autres historiens, que leur hérédité ne commença que sous Philippe Auguste. Ces historiens invoquent l'exemple de fondateurs de dynasties ne portant que des noms propres, tels que Hugues, et le conquérant de l'Angleterre, Guillaume le Bâtard. Mais outre les témoignages contemporains[4], comment expliquer cette diversité infinie de noms qui nous entourent et les signes originaires celtes et romains qu'ils ont conservés ?

Sans doute les noms personnels restèrent plus apparents. Non-seulement le christianisme en répandant les noms de saints[5] mit les

[1] Nerestan, *nigrum stagnum*, ou *Nero stagno;* Noirmoutier, *nigrum monasterium;* Blanc, Mesnil, Rochechouart, *Rupes nigra*, *Schwartz* en tudesque; Mortemart en France, Mortimer en Angleterre, de *Mortuum mare;* Duchâtel, Richelieu, Maisonfort, Calmon, de *mons Calvus* ; Grand-mont, Grammont, Val, Marais, Grange et tous leurs composés.

[2] En 615, dans l'assemblée tenue à Paris, Clotaire promet de révoquer toutes les charges indûment imposées à la propriété. En 817, à Aix-la-Chapelle, Louis le Débonnaire dresse la liste des monastères qui lui devaient des dons, et de ceux qui en étaient exempts. (Voir les t. XLV et XLVI de l'Académie des inscriptions, et les Capitulations : de 789, art. 16., de 805, art. 20, de 819, art. 4.)

[3] En 877, Charles le Chauve autorisa ses fidèles à disposer après sa mort comme il leur conviendrait des bénéfices qu'ils tenaient de lui, sous la condition qu'ils ne les transmettraient qu'à des hommes capables de servir l'État.

[4] Voir notamment le testament d'Aredius, au sixième siècle, et la *Vie des Pères*, où il est dit que saint Gall, au commencement du septième siècle, était d'une famille illustre par son père George, surtout par sa mère Léocarde, qui était de la famille Ventius Egapotes, la plus illustre des Gaules.

[5] Les Bollandistes en ont inscrit 25,000 dans leurs Annales. La dévotion aux saints dans chaque province explique que certains noms s'y soient vulgarisés; ainsi Gilbert en Auvergne, Bénigne et André en Bourgogne, René en Anjou, Thibault en Champagne, Richard et Guillaume en Normandie. Ce dernier était tellement répandu qu'à un festin donné en France par Henry, duc de Normandie, fils de Henri II d'Angleterre, il se trouva, nous raconte Montaigne, 110 chevaliers portant le nom de Guillaume, sans mettre en compte les simples gentilshommes et serviteurs.

noms de famille dans une obscurité relative[1], et sembla faire des noms de baptême une désignation exclusive, comme il arrive encore aujourd'hui pour nos évêques ; mais la classe nombreuse des propriétaires du sol conserva les noms de famille. En ce qui les touche, il faut voir dans les événements politiques qui ne se sont produits qu'à partir du onzième siècle, tels que les croisades et l'affranchissement des communes, non point une cause créatrice, mais la raison d'une plus grande extension.

Antérieurement à la première croisade, qui eut lieu comme on sait en 1096, les chartes font connaître bien des noms de famille dérivant soit des fiefs qu'on possédait, soit du droit de naissance. Ainsi en 973, en Bretagne, on trouve Hylias de Lynico; en 1020, une bulle du pape Calixte en faveur de Guillaume et de Godefroy de Porcelet, porte que Godefroy, conjointement avec le comte de Provence et l'archevêque d'Arles, prendra les armes contre le comte Alphonse pour la défense de l'abbé de Saint-Gilles. En 1029, les chartes mentionnent Alain Cainart, de la maison de Dinan, et *Gaufrid de Fou*, et en 1020 et 1702, Durand de *Roarmois* et *Ismien* de Sassenage.

Les noms ne furent pas les seules désignations individuelles ; de tout temps il y eut des surnoms, des emblèmes et des symboles. Eschyle nous a transmis la description des figures que les sept chefs portaient devant Thèbes[2].

Virgile fait dire à Corèbe (*Énéide*, liv. II, vs. 389) :

> Mutemus clypeos Danaumque insignia nobis
> Aptemus...

Les descendants de M. Valerius Corvinus portaient un corbeau sur leurs casques, et ceux de Manlius Torquatus gardaient comme symbole un collier.

[1] La religion catholique n'imposa pas tout à coup les noms de baptême. Dans les premiers temps, le baptême se donnait à tout âge, et souvent à l'article de la mort. Un siècle après Clovis, on trouve des grands seigneurs francs encore païens. Il est remarquable que ce n'est qu'au milieu de l'Europe chrétienne que les juifs prirent, à l'imitation des noms de saints, les noms de l'Ancien Testament, Abraham, Isaac, Moïse, Salomon ; jusque-là ils regardaient comme une profanation de porter ces noms vénérés.

[2] Tydée portait sur son bouclier l'image de la Nuit ; Capanée, un Prométhée la torche à la main, avec ces mots : « Je réduirai la ville en cendres ; » Étéocle, un soldat montant à l'assaut, et pour devise : « Mars lui-même ne m'arrêterait pas ; » Hippomédon, Typhée vomissant des flammes ; Parthénopée, un Sphinx écrasant un Thébain ; Amphiaraüs n'a pas de symbole, mais son fils Alcméon porte sur un bouclier uni cette devise : « Il ne cherche pas à paraître meilleur, mais à l'être. » Polynice porte le symbole de la Justice le conduisant tout armé, avec ces mots : « Je te rétablirai. »

Nos ancêtres, les Gaulois, avaient adopté certaines images militaires qui distinguaient les chefs. Dans certaines contrées, ils traçaient sur leur corps des dessins et des peintures [1]; de là le nom de Picti, Pictes, Poitevins. On a coutume de dire que les armoiries n'apparurent en France qu'avec les croisades; nous croyons qu'elles naquirent avec les tournois, qui sont antérieurs aux croisades. Dès le neuvième siècle, en effet, apparaissent ces joutes militaires. En 842, les deux frères Louis le Germanique et Charles le Chauve, réunis à Strasbourg après la défaite de Lothaire, prennent part à des tournois avec leurs seigneurs gascons, saxons, allemands, austrasiens[2]. Lorsque Henri Ier l'Oiseleur institua les tournois en Allemagne, il exigea de ceux qui voulaient y être admis la preuve de douze quartiers de noblesse. Ainsi il y avait des familles dont la noblesse remontait à deux ou trois siècles. N'est-ce pas là un argument de plus en faveur de l'hérédité des noms de famille? Comment sans cette hérédité aurait-on pu établir la filiation? Dans les tournois du dixième et du onzième siècle les armoiries apparaissent. En Alsace les armes du comte d'Eguisheim ou Hapsbourg, des familles de Hanau et Ratzamhausen remontent à cette époque, ainsi que nous croyons l'avoir établi dans notre histoire de la réunion de l'Alsace à la France. Pour les Flandres, il existe un sceau du comte Robert Ier, de l'an 1072. Robert y est représenté à cheval, tenant d'une main une épée, et de l'autre un écu sur lequel est un lion; or il est à remarquer que le lion représente les armes des Flandres, comme il était le symbole des Celto-Belges. En Languedoc, on a retrouvé les armes de Raymond, comte de Toulouse, à la date de 1088 : elles représentent sur un écu simple une croix clichée, vidée et pommelée d'or.

Nous croyons donc pouvoir affirmer qu'avant le onzième siècle, avant les croisades, il existait à la fois un certain nombre de noms de famille et des armoiries qui les représentaient. Ces grandes expéditions les multiplièrent. Au milieu de ces multitudes, ce fut un besoin pour les chefs de se distinguer entre eux. Après la possession des terres données en alleu, ou conservées par les Gallo-Romains, après l'hérédité des bénéfices, après les tournois, les croisades furent une des causes puissantes des signes représentatifs, noms, armes, et de leur hérédité. Il se créa une langue chevaleresque et emblématique, la langue des armoiries, qui par des dessins et des images fut comprise et parlée par toute l'Europe. La croix, les bezants, pièces de monnaie frappées à Byzance, les coquilles, les têtes de Maure,

[1] Cet usage subsistait encore dans quelques provinces d'Angleterre au huitième siècle. Le concile de Calcut, en 787, le condamna comme une impiété païenne.

[2] *Histoire d'Alsace* par Laguille, p. 115.

rappellent les croisades. Le lion et l'aigle sont le symbole de la force. Le chien dit le droit de chasse. Les mains, la foi jurée. Les lances, les épées, les tours, signifient les actions guerrières. La torche, les flambeaux figurent la science, l'invention. Souvent les noms et les armes se confondirent en se donnant mutuellement naissance. Cette connexité est très-commune en Allemagne. Ainsi les noms de famille Schwartzenberg, montagne noire, Oxenstiern, front de bœuf, Sparr, chevron, Bar et ses dérivés, ours, Katzen, chat, etc... se reproduisent dans les armes de ceux qui les portent. Il en est de même pour un grand nombre de familles françaises. Ainsi les Château, les Latour, portent des tours crénelées; les Loubens, Louvet, des loups[1], etc.

De même qu'il y eut des armes parlantes pour la Noblesse, il y eut pour le peuple des dénominations empruntées à la figure, aux qualités et aux défauts, par analogie et par imitation de ce que nous avons vu pratiquer chez les peuples anciens. Mais ces noms ne se généralisèrent qu'au seizième siècle. Tels sont les noms de Legrand, Camus, Lecourbe, Lesage, Clément, Doucet, Lesourd. Plusieurs furent empruntés aux dignités, aux professions: Lécuyer, Leclerc, Doyen, etc... Mais le plus grand nombre aux êtres vivants et aux plantes[2].

Les croisades eurent, en ce qui regarde l'hérédité des noms, une action directe sur la noblesse, indirecte sur les autres classes. Les seigneurs grands propriétaires, indépendamment des concessions qu'ils faisaient, à titre de bénéfice, aux hommes qu'ils voulaient s'attacher comme vassaux, à l'imitation de ce que les rois avaient fait pour eux, distribuaient une grande partie de leurs terres à de simples colons, qui les cultivaient à charge de cens, ou d'autres servitudes. Cette distribution se fit dans des formes et dans des conditions diverses; de là toutes ces dénominations de métairies: *Mansus*, *Indominicatus*, *Ingenuilis*, *Servilis*, *Tribulatus*, *Vestitus*[3].

Avec les croisades, le lien du suzerain au colon et au vassal s'affaiblit, et ces derniers acquirent de nouveaux droits sur le sol qu'ils faisaient valoir. Leur émancipation fut aidée par deux grands faits, l'affranchissement des serfs royaux[4], et l'institution des communes.

[1] Nous pourrions encore citer de Bar, deux barres d'or adossées; Bouhier, d'azur au bœuf d'or: Berbysy, d'azur à une brebis d'argent; Duchêne, un chêne; Créqui, d'or au créquier de gueule; d'Espeigne, un peigne; Dauphin, un dauphin; de Fresne, d'or au fresne de sinople; Deshayes, d'azur à deux haies d'or; Hersy, d'azur à trois herses d'or; Salm, de gueule à deux saumons adossés d'or; Vignoles, de sable au cep de vigne d'argent.

[2] Voir les nomenclatures détaillées de M. de Coston.

[3] Guizot, *Essai sur l'histoire de France*, p. 181.

[4] En 1315 et en 1316. Louis le Hutin força les serfs à acheter des lettres d'affranchissement.

Tout ce qui se fit à partir du onzième siècle, depuis Louis le Gros jusqu'à Louis XI, pour combattre la féodalité, profita à la bourgeoisie. L'émancipation fut lente et graduelle ; parallèlement au développement de l'État, des personnes et de la propriété, l'hérédité des noms de famille se consacre et se développe [1].

Dans les campagnes, ils restèrent longtemps inconnus [2]. Là où il n'y avait pas de propriété, les noms étaient inutiles.

Les habitants des campagnes se distinguaient par quelques surnoms, et le plus souvent par des diminutifs [3] variés de prénoms chrétiens. Ce n'est que quand la classe moyenne fut définitivement propriétaire, quand elle eut reçu l'investiture des états généraux, quand elle s'abrita sous une organisation municipale, qu'elle unit ses professions par des tributs, des maîtrises et des jurandes, que la famille fut fondée, et avec elle les noms qui la consacraient. L'exemple de la France, cette grande initiatrice, fut suivi par les autres peuples.

Plus tardivement chrétienne, l'Allemagne abandonna plus tardivement aussi ses noms païens. En Italie, on n'aperçut guère les noms héréditaires que vers le dixième siècle ; ils ne se multiplièrent à Venise qu'aux douzième et treizième siècles. En Pologne, ce ne fut qu'au quinzième. De 1404 seulement, date la notoriété des noms nobles en Pologne. La Russie fut plus tardive encore : en 1584, on y comptait beaucoup de maisons nobles qui n'avaient que des noms propres.

Et cependant, telle est l'universalité de la semence des premiers noms, que l'on retrouve pour la première dynastie russe le nom scandinave de Rod-ric, et le même nom Rodrigues (Rod-ric) porté par le dernier roi des Visigoths qui perdit la bataille de Xérès.

Voilà le rudiment sommaire des noms encore usités aujourd'hui. Il y faut ajouter les noms venus de l'étranger à certaines dates, no-

[1] La ville de Metz voyait encore au treizième siècle ses principaux magistrats, qui tous étaient chevaliers, porter, au lieu des noms de famille, des surnoms personnels ou dérivés des signes de leur figure, du lieu de leur habitation, de leurs fonctions : Gros-nez, Belle-barbe, de la Poterne, de la Porte-Sailly, etc. (Voyez la liste des maîtres échevins de Metz institués en 1170, imprimée en 1775 dans le *Vocabulaire austrasien* de J. François.)

[2] Au dernier siècle, en Dalmatie, à l'île d'Elbe, les noms de famille n'étaient pas d'un usage général. Au nord de l'Allemagne, dans l'Oldembourg, en 1826, il y a quarante ans, une ordonnance du grand-duc dut imposer l'obligation des noms de famille.

[3] En Bresse, la femme d'un paysan nommé *Grelot* s'appelait *la Grelotte ;* en Bretagne, la femme de *Lapoy, Lapoyte ;* en Poitou, l'homme *Roulant*, la femme, *Roulante*, le fils, *Roulu*, la fille, *Rouluche*. (*Mémoires de la Société des antiquaires*, t. I, p. 225.)

tamment après nos guerres, et en tout temps par la force attractive qui est en nous.

Ce n'est qu'au seizième siècle que les noms de famille eurent une existence légale et régulière. En 1539, François I[er] ordonne que l'état des personnes soit établi au moyen de registres tenus dans toutes les paroisses. Jusque-là on écrivait dans les livres chartiers et sur les pages de la Bible les principaux événements des familles, mais il n'y avait ni obligation, ni uniformité. En 1555, Henri II, par son édit d'Amboise, fait défense à toutes personnes de changer de nom ni d'armes sans avoir obtenu des lettres de dispense et permission, à peine d'une amende de 1,000 livres et d'être puni comme faussaire. Cette ordonnance fut renouvelée en 1692 par Louis XIV, qui déjà, par son ordonnance de 1667, avait exigé que les actes fussent dressés devant témoins.

Un édit de 1696 ordonna le recensement de la population, glorieux inventaire qui comprenait les dernières conquêtes : la Franche-Comté reprise à l'Espagne, l'Alsace cédée par l'Empire. De Louis VI à Louis XIV, la royauté, tour à tour hardie et patiente, mais toujours infatigable, portant incessamment ses forces du centre à la circonférence, prolongeant de toutes parts l'étroit domaine de Hugues Capet, avait reconquis pied à pied le territoire de l'ancienne Gaule, et s'arrêtait, ayant créé notre France.

A ce moment, tout fut coordonné dans la même unité ; le pouvoir, la loi, la langue. Jamais le principe de l'hérédité ne fut plus puissant, la hiérarchie, plus absolue.

Le recensement de 1696 avait révélé qu'il existait cent mille nobles ; c'était le fronton de l'édifice descendant par étages jusqu'aux échevinages et aux corporations qui en formaient les assises. Dans une société ainsi rangée, étiquetée, jamais pour les castes privilégiées le nom n'eut plus d'importance. On s'efforçait de remonter dans le passé pour en reculer l'origine. A l'imitation des officiers de Louis XII, qui, dans l'expédition d'Italie, portaient sur leurs bannières la devise : *Ultus avos Trojæ*, on cherchait à se donner pour ancêtres les descendants de Priam ; et les annales du parlement ont conservé la réclamation de la famille de Jessé qui, invoquant le laurier de ses armes, voulait prouver qu'elle se rattachait à la tribu de la Vierge.

Que reste-t-il de cette pompeuse ordonnance, où la vanité se mêlait à la gloire ? Dans le tremblement des révolutions et de la vie humaine, on ne recueille que des débris. Que reste-t-il de ces dynasties ducales qui ont gouverné nos provinces ? que reste-t-il de ces grands guerriers, de ces connétables : Du Guesclin, Clisson, Créquy, Lesdiguiè-

res, qui se sont transmis la glorieuse épée de la France? de ces duchés-pairies qui étaient, il y a moins de deux cents ans, les éclatants rayons du trône de Louis XIV? Le temps n'a épargné que quelques noms : d'Uzès, la Trémoille, de Luynes, Rohan, Grammont, Mortemart, Noailles, d'Harcourt, Fitz-James et Valentinois. De nos jours, n'avons-nous pas vu le grand nom de Condé s'éteindre dans une double catastrophe[1]? Des cent mille nobles du recensement de 1696, il n'en survit pas dix mille qui pourraient prouver une filiation régulière. Pour ne citer qu'un exemple, l'Anjou, cette noble terre qui a donné des rois à l'Angleterre, à la Provence, à la Sicile, compte à peine aujourd'hui dix familles ayant une importance véritablement historique, parmi lesquelles les Beauvau, les Brissac, les Scépeaux, les d'Aubigné, les Contades, etc.

De ce tableau de la noblesse, au dix-septième siècle, que vénérait Dangeau, que raillait déjà Saint-Simon et dont Versailles nous a conservé le cadre, les couleurs se sont bientôt altérées. L'indifférence du Régent, les secousses que l'agiotage de Law donna à toutes les classes de la société, enhardirent les usurpations. Jamais elles ne furent plus fréquentes.

Bien des gens convaincus avec la Bruyère « qu'il n'y a pas au monde un si pénible métier que celui de se faire un nom, et que la vie s'achève qu'on a à peine ébauché son ouvrage, » achetèrent des terres et des charges[2] pour transformer le leur. Tout céda à ce mouvement, même les philosophes de l'Encyclopédie, et l'on vit le plus célèbre d'entre eux, Voltaire, devenu gentilhomme de la chambre, prendre pour armes « d'azur à trois flammes d'or. » En vain après Lawfeldt, après Fontenoy, on voulut, par l'édit de 1750, retremper la noblesse dans sa source la plus glorieuse, le service militaire, et la conférer aux chevaliers de Saint-Louis. Cette ardeur de préférer « les honneurs à l'honneur[3] » continua d'entraîner la bourgeoisie, et à la veille de la Révolution, le généalogiste Chérin affirmait que les quatre cinquièmes de la noblesse étaient sans valeur. La nuit du 4 août vit

[1] A ces pairies qui remontent pour les Crussol à 1572, pour les La Trémoille (Thouars) à 1595, les de Luynes à 1619, les Rohan-Chabot, les Grammont, à 1648, les Mortemart à 1650, les Noailles à 1663, les d'Harcourt à 1700, les Fitz-James à 1710, les Valentinois à 1715, il faut ajouter, à partir de Louis XIV, dans une succession directe et masculine : Broglie, 1742 ; la Rochefoucauld-Liancourt, 1758; Clermont-Tonnerre, 1775; Choiseul-Praslin, 1764; Polignac, 1780; Brissac, Castries, Maillé, 1785; la Force, 1787. Ce tableau ne comprend ni les Biron, parce que la branche ducale est éteinte, ni les Luxembourg, Chaulnes et Duras, parce que ce sont les familles, et non les descendants des ducs, qui subsistent aujourd'hui.

[2] Il n'y eut pas moins de six mille places de secrétaires du roi conférant la noblesse.

[3] Montesquieu, ch. VII, l. VIII.

disparaître l'or et l'alliage. La loi de 1790 transforma en obligation le sacrifice volontaire.

Pendant seize ans, le nom fut la seule désignation personnelle. Il reçut des lois des garanties et des protections réitérées, depuis la loi du 20 septembre 1792, qui confia la tenue des registres à l'autorité municipale sous la surveillance du pouvoir judiciaire, jusqu'à la publication du code civil.

La loi du 6 fructidor an II défendit à tout citoyen de porter d'autres nom et prénoms que ceux de son acte de naissance, sous peine de six mois d'emprisonnement. En l'an XI, un arrêté du 21 germinal décida : 1° qu'on ne pourrait prendre pour prénoms que des noms en usage dans les anciens calendriers ou empruntés à l'histoire; 2° que les tribunaux resteraient juges des questions de propriété des noms; 3° que le gouvernement pourrait autoriser les changements de nom dans les formes présentées par les règlements d'administration publique et après que la demande soumise à la publicité[1] pendant un an aurait permis aux oppositions de se produire. En vertu de cet arrêté, près de trois mille noms ont été changés ou modifiés [2]. Cependant il se trouvait encore en France à cette époque toute une classe de citoyens sans état civil; c'étaient les juifs; et il fallut qu'un décret du 20 juillet 1808 leur imposât, sous peine d'expulsion du territoire, l'obligation de prendre un nom de famille; ce nom ne pouvait être ni un nom de ville, ni un nom tiré de l'Ancien Testament. Cette absence de noms de famille chez les Israélites montre une fois de plus le sens historique des noms.

Le peuple juif, errant à travers le monde depuis la prise de Jérusalem par Titus, perd à la fois sa nationalité et ses désignations individuelles. Dans cet exil de dix-huit siècles, aucun lien n'unit entre elles les générations qui se sont succédé, tandis que, pour les races qui s'attachent au sol héréditaire, le nom se transmet comme le plus précieux des héritages. On peut, en comparant certaines contrées, mesurer le culte des ancêtres et l'amour du pays à la répétition des mêmes noms. La Bretagne, l'Alsace, qui inspirent à leurs enfants une affection si vive, voient se perpétuer autour des mêmes clochers les mêmes familles et les mêmes noms.

[1] Le décret du 8 janvier 1859, qui institue le conseil du sceau des titres, dispense, par son article 10, de toute publicité pendant deux ans les demandes fondées sur une possession ancienne ou notoire et consacrée par d'importants services.

[2] Parmi ces noms, plus de sept cents ont reçu la particule; or aux termes du rapport fait au Corps législatif en 1858, la particule est un titre. « Dans nos mœurs, y est-il dit, elle décore le nom presque à un égal degré; elle en fait partie, se communique et se transmet. »

La période républicaine ôta aux noms leurs attributs, mais laissa son empreinte sur les prénoms. La plupart sont empruntés à la démocratie romaine : Brutus, Scævola... Ce ne serait pas une étude sans curiosité que de rechercher quelle a été sur les prénoms l'influence des événements politiques, d'un homme illustre ou même la popularité d'un livre. Combien Rousseau n'a-t-il pas baptisé d'Émiles ! Combien, en Angleterre, les héroïnes de Richardson n'ont-elles pas répandu leur prénom ! C'est ainsi que les poëtes italiens du moyen âge et de la Renaissance ont multiplié les prénoms de Béatrix, Laure, Tancrède, Roger, Godefroy. C'est ainsi que de l'hôtel de Rambouillet sont sortis les noms de Phœbus, Alcide, Isménie, Araminte. M. Scott, dans un livre récent, a fait l'histoire du prénom. Il montre la valeur de cette appellation intime, qui appartient tout entière à la famille et aux affections, de cette désignation volontaire qui trouve des vibrations dans les plus secrets replis du cœur.

Depuis que ce siècle est ouvert, les noms eux-mêmes portent le reflet des traits qui dominent dans notre caractère national, à savoir le désir des distinctions et le jaloux amour de l'égalité. Ils sont tour à tour ornés ou dépouillés, suivant les alternatives de la lutte entre ces deux sentiments, ces deux passions. Cette rivalité se rencontre à chaque page de notre histoire contemporaine. Le lendemain du jour où le Consulat s'élevait sur des ruines nivelées, il institua la noblesse viagère de la Légion d'honneur, qui donne aux actions généreuses et aux grands services dont le principe est l'honneur la récompense, si française, de l'honneur lui-même, et il imposa aux nouveaux chevaliers le serment de se dévouer « au service de la république et de combattre toute entreprise tendant à rétablir le régime féodal ou à reproduire les titres et qualités qui en étaient l'attribut [1]. » Deux ans plus tard, un sénatus-consulte du 28 floréal an XII crée les grandes charges de l'empire, dignités inamovibles qui comprenaient l'archichancelier, l'archi-trésorier, le grand-électeur. La loi du 3 mars 1806 institua des fiefs sur les territoires conquis, et les donna en dot et en nom à ces illustres généraux dont le poëte a dit :

[1] Article 8 de la loi du 29 floréal an X. Aux termes de l'article 1er, la Légion d'honneur ne pouvant s'ouvrir qu'aux militaires ayant rendu des services majeurs à l'État, ou aux citoyens qui par leur savoir, leurs talents, leurs vertus, auront contribué à établir ou à défendre les principes de la république, le nombre des légionnaires ne pouvait dépasser 6,000. Il s'est élevé par une progression analogue à celle des titres. En 1814, à la chute du premier empire, il était de 29,000: en 1830, de 42,000. Aujourd'hui, malgré le décret réformateur du 16 mars 1852, qui déclarait que le nombre était trop considérable (art. 5), il est de 62,000.

Le glaive impérial qui détruit et qui fonde,
Pour vous en écussons découpera le monde[1].

A ces titres légitimes que la gloire militaire élève et consacre, et à qui la poudre de la bataille donne pour ainsi dire tout d'un coup l'antiquité, mieux que ne pourrait faire la poussière du temps, il s'en joignit d'autres dans l'ordre civil. Ceux-ci furent plus difficilement acceptés par l'opinion, parce qu'ils s'étendaient uniformément aux fonctions suivant les degrés de la hiérarchie judiciaire et administrative, et parce qu'on retrouvait en trop grand nombre parmi les nouveaux affranchis de la roture de cruels conventionnels dont les mains étaient rouges encore du sang d'un roi.

La noblesse impériale avec sa valeur inégale survécut à son fondateur, et se juxtaposa, sans s'y mêler, à l'ancienne noblesse restaurée. Alors la tendance du gouvernement vers les substitutions, les majorats, le droit d'aînesse, rencontre le courant démocratique, grossissant chaque jour, et le lendemain de la révolution de Juillet, ce courant vainqueur, en supprimant du code la disposition qui punissait l'usurpation des titres, leur porta une sensible atteinte.

La vanité ne désarma pas cependant : le besoin de « paraître[2] » qui est dans notre nature, encouragé par l'impunité, ne s'arrêta même pas devant l'avénement du suffrage universel, et jamais les usurpations ne furent plus audacieuses[3].

L'excès fut tel, que le gouvernement crut devoir lui opposer comme barrière la loi répressive de 1858.

Le premier Empire a créé 9 titres de princes : Bénévent-Talleyrand, Eckmuhl-Davoust, Essling-Masséna, Guastalla-Borghèse, Moskowa-Ney, Neuchâtel-Berthier, Parme-Cambacérès, Ponte-Corvo-Bernadotte, Wagram-Berthier. — 32 ducs : Abrantès, Albuféra, Auerstædt, Bassano, Bellune, Cadore, Castiglione, Clèves et Berg, Conegliano, Dalberg, Dalmatie, Dantzick, Decrès, Elchingen, Feltre, Frioul, Gaëte, Istrie, Massa, Montebello, Otrante, Padoue, Plaisance, Raguse, Reggio, Rivoli, Rovigo, Tarente, Trévise, Valmy, Vicence. — Il a fait 388 comtes, dont 42 avec majorats, 84 avec dotations impériales; 1090 barons dont 164 avec majorats, 304 avec dotations impériales. Total, 1519, auquel on peut ajouter les chevaliers de l'Empire qui, en justifiant de 3000 livres de revenu, pouvaient rendre leur titre héréditaire.

La Restauration fit 17 ducs : Avaray, Blacas, Caderousse (Gram-

[1] *Napoléon en Égypte,* Barthélemy et Méry.
[2] Montaigne et d'Aubigné.
[3] Exposé des motifs de la loi de 1858.

mont), Des Cars, Crillon, Damas, Damas-Crux, Decazes, La Châtre, Marmier (Choiseul); Montesquiou-Fezensac, Narbonne-Pelet, Rauzan-Chastellux, Richelieu (Jumilhac), Rivière, Sabran. Elle créa 70 marquisats parmi lesquels 30 appartenaient à la pairie. Tous, moins 7, étaient constitués en majorats. Elle conféra 83 titres de comte, 62 titres de vicomte, 215 titres de baron, et donna 785 lettres de simple noblesse. Total 1232.

Le gouvernement de Juillet éleva au rang de duc, le maréchal Bugeaud, M. de la Rochefoucauld d'Estissac, et le baron Pasquier il fit en outre 19 comtes, 17 vicomtes et 59 barons. Total 98.

Le gouvernement actuel ne conféra de titres qu'à partir de 1856, lorsqu'il nomma le maréchal Pélissier duc de Malakoff. Après lui 11 autres ducs furent créés : Cambacérès, Mac-Mahon, Tascher, D'Alberg, Morny, Châtellerault, Montmorot, Persigny, Feltre-Goyon, Auerstædt, Montmorency. Il fut créé 19 comtes et vicomtes, et 21 barons, 368 particules furent accordées par décrets insérés au *Bulletin des lois*. Un certain nombre de titres et de collations de la particule n'ont pas été rendus publics. L'ensemble des noms qualifiés ou modifiés par des attributs de noblesse peut être évalué à 500. Ainsi, depuis 60 ans, pendant les quatre gouvernements qui se sont succédé, il a été fait plus de 3000 anoblissements. En dehors de ces concessions de l'autorité souveraine, de nombreuses usurpations signalées par l'exposé des motifs de la loi de 1858 ont grossi singulièrement les dictionnaires généalogiques, et ceux qu'on publie aujourd'hui, soit avec des preuves régulières, soit en admettant la prescription, inscrivent parmi la noblesse plus de 50,000 familles. On n'a tenu compte ni de l'ordonnance de 1817, qui ne permet la dévolution des titres inférieurs qu'aux fils des pairs, ni de l'ordonnance du 10 février 1824, qui déclare qu'aucun titre héréditaire ne sera conféré à l'avenir que si une dotation y est attachée.

La lutte existe toujours entre les défenseurs du principe démocratique qui n'admettent que le mérite personnel et les partisans de la noblesse.

L'opinion, ce souverain juge, incline chaque jour davantage vers une transaction. Elle admet le passé quand il est régulier et incontestable ; mais elle admet la légitimité de l'héritage, et ne conteste pas que l'éclat des ancêtres étende son reflet sur les noms qu'ils transmettent. Comment ne pas reconnaître, en effet, que ravir aux Montmorency les alérions qui rappellent les glorieux étendards de Bouvines, ou reprendre aux Masséna les trophées conquis à Wagram, ce serait à la fois commettre une injustice et renier les plus grandes pages de notre histoire. Mais en ressuscitant certaines formes du passé,

dans une société qui se transforme chaque jour davantage sous le niveau du Code civil et le souffle grossissant de la démocratie, n'est-ce pas s'exposer à rencontrer la raillerie d'un monde devenu incrédule à des résurrections qui ne rencontreraient que la sévérité de ses jugements? Pour fortifier cette pensée par une autorité à qui l'enseignement des fortunes les plus diverses a pu découvrir la vérité, nous lisons dans un livre cité souvent : « Conférer des titres nouveaux qui seraient sans autorité et sans prestige, c'est courir après le reflet d'une chose qui a disparu... ; créer à la sourdine quelques petits ducs, c'est froisser sans but et sans résultat les sentiments démocratiques de la majorité. C'est un anachronisme [1] ».

Comme l'a si bien dit M. Forcade [2] : « Excellence de mérite, grandeur des services, éclat du succès, le nom porte tout aujourd'hui. Le nom seul est grand. On attribue à Napoléon cette parole : « Si Corneille « avait vécu de mon temps, je l'aurais fait prince. » Le bel honneur pour Corneille s'il avait été prince Corneille comme le prince Cambacérès ! » Parmi les hommes vraiment illustres de notre temps, combien peu consentiraient à ajouter à leur nom un ornement qui en les classant les diminuerait ! Oui, l'on peut dire que les grands noms dominent les titres, tandis que les petits en sont couverts. Le nom acquis dépassera toujours le nom transmis, et la traduction charmante de cette vérité dans ces vers de Charles IX à Ronsard :

> Tous deux également nous portons des couronnes :
> Mais roi, je la reçois, poëte, tu la donnes.

aura partout son écho.

En jetant un regard en arrière sur ces lignes que nous venons d'écrire et qui ne sont que l'ébauche d'une étude que nous développerons, on peut dire, en résumant, que les noms propres confondent leur origine et leur étude avec l'origine et l'étude des langues ; qu'ils étaient primitivement des noms communs ayant tous un sens, une signification ; qu'ils traduisent le caractère des peuples et portent tour à tour l'empreinte théocratique, féodale et démocratique ; qu'ils expliquent souvent par les changements qu'ils ont subis les révolutions et les événements politiques; qu'enfin ils prennent une importance et une dignité proportionnées aux progrès des sociétés ; qu'aujourd'hui leur valeur dépasse celle des plus pompeuses qualifications dont on les puisse orner.

Tels sont quelques-uns des traits de l'histoire du nom, ce lien

[1] *Œuvres de Napoléon III*, t. II, p. 51 et suiv.
[2] *Revue des Deux Mondes*, juillet 1852.

précieux des familles et qui en consacre l'hérédité. Cette hérédité, base des monarchies, fait la loi des successions ; et quand on lui accorde le droit de donner le pouvoir et la fortune, comment contester qu'elle transmette aussi la gloire du passé ? Si nous effaçons le mérite des ancêtres, le mérite présent s'effacera à son tour pour la postérité, et nous aurons perdu le mobile le plus noble et le plus puissant des efforts humains. Non, au-dessus des petites vanités qui s'attachent aux ornements passagers, il y a un sentiment élevé, impérissable, qui porte l'homme à prolonger son nom au delà de la vie. Un grand poëte païen, Horace, s'écriait : *Non omnis moriar*, et le plus grand orateur chrétien, Bossuet, a dit : « C'est une consolation en mourant de laisser son nom en estime parmi les hommes, et de tous les biens humains, c'est le seul que la mort ne peut nous ravir. »

L. Hallez-Claparède.

LE PÈRE CASTEL

Ce serait une jolie histoire à faire que celle de tous les amants de la chimère, de ces hommes supérieurs dont la médiocrité a si aisément raison, de ces esprits toujours trompés et toujours sûrs de leur fait, les plus ambitieux et les moins exigeants des esprits. Heureuse cohorte, enthousiaste et tranquille, passionnée et pacifique comme il arrive lorsque la passion se porte sur un objet abstrait. Ils possèdent un bien que tout le monde désire, la paix dans l'activité, mais ils ignorent beaucoup de choses que chacun sait, et l'enseignement qu'ils nous donnent ne fait pas autorité. Le P. Castel appartient à cette classe d'esprits pénétrants et inhabiles, lumineux et confus. Il ne faut pas lui demander une doctrine suivie et un système exact; ses théories sont mal définies, ses idées sur la musique sont incomplètes; son invention du clavecin oculaire ne se réalisa jamais, et Voltaire avait raison de l'appeler *le Don Quichotte des mathématiques*. Mais il avait infiniment d'imagination et d'esprit, une verve originale, avec les plus hautes pensées et une façon de parler singulièrement vive et nette, jusque dans les sujets les plus abstraits. De telles qualités, qui avaient attiré sur lui l'attention des contemporains, méritent encore d'arrêter un moment la nôtre.

La vie du P. Louis-Bertrand Castel est si simple et si uniforme, qu'à peine y trouve-t-on quelque chose à raconter. Né en 1688 à Montpellier, il avait quinze ans lorsqu'il entra aux jésuites de Toulouse pour y étudier les mathématiques et la *philosophie*, dans le sens étendu et un peu vague où on l'entendait alors. Ce fut le grand, et à vrai dire, l'unique événement de son existence ; dès le premier pas il avait trouvé sa route et par un bonheur rare, le plan de sa vie

était établi dans ce parfait accord entre les penchants et les occupations, qui est, selon Vauvenargues, une condition nécessaire au développement du génie. Chacun des sentiments avec lesquels il commençait sa carrière, lui tint fidèle compagnie pendant un demi-siècle, et son attrait pour la vie religieuse qu'il abordait si jeune, ne se démentit jamais. Il apportait dans sa cellule les seuls plaisirs qui puissent convenir au cloître, les plaisirs de l'étude. Les muses des sciences, plus austères et plus exigeantes que les autres, plus fidèles aussi à récompenser leurs adorateurs, y entrèrent avec lui ; il leur donna tout ce que la religion lui laissait, ou plutôt il les confondit avec elle dans un même culte auquel il consacra tout ce qui était en lui. Persuadé « *qu'il n'y a qu'un système unique dans la nature des choses* et qu'une même volonté de Dieu s'accomplit au ciel comme sur la terre, » il embrasse dans une même foi les vérités de la religion et les principes de la science, et rend hommage en toutes choses, dans la nature comme dans les régions de l'âme, à cette puissance *qui opère dans toute action*, suivant la formule des théologiens. « Comme Dieu est partout dit-il, que tout est son ouvrage, et qu'il a gravé ses traits dans les objets de nos sciences, l'Écriture même nous disant que la terre est pleine de la science de Dieu, un vrai savant voit en effet Dieu partout : il est partout invité à le reconnaître. Dieu le tient toujours en respect ; le demi-savant ne fait qu'entrevoir Dieu partout assez pour le craindre, l'éviter, le fuir : il en voit partout le principe, partout il en élude la conséquence, de toutes les questions il étudie l'objection jusqu'à la réponse exclusivement. Comme Dieu est absolument sous le voile, dans le nuage, là où commence la science de Dieu, là finit la science du demi-savant. »

Pour lui qui ne craignait point le nuage et l'obscurité, il retira toujours plus sa pensée du monde des faits comme il en avait retiré sa vie, et se donna tout entier à la recherche séduisante de l'*absolu ;* non pas de ce secret pour transformer les métaux l'un dans l'autre qui leurra tout le moyen âge et dévora tant d'existences, mais de cet autre absolu qui donnerait le moyen de rapporter à une mesure commune la diversité des notions humaines. Tous ses efforts tendent à comparer, à rapprocher le monde des corps et celui des esprits, à établir pour ainsi dire, un passage de l'un à l'autre, à trouver cette loi unique qui les régit tous deux. De la géométrie il va à la métaphysique, de la métaphysique au mysticisme. Ce qu'il aime dans les sciences, c'est la conclusion, l'extrême, les dernières paroles, et ce qu'elles font entrevoir plutôt que ce qu'elles affirment. Tout ce qui regarde les faits lui déplaît ; il ne s'y attarde point, et se hâte d'arriver là où le calcul et la démonstration ne sauraient atteindre. « L'esprit de calcul, dit-il, émousse toujours le génie : or c'est le

génie qui fait les véritables découvertes ; le calcul, à la vérité, facilite les choses, aide à développer, à étendre, à épuiser ce que l'on a déjà trouvé : mais il y a beaucoup de mécanique à tout cela, et pour ce qui s'appelle découvrir, il faut voir et pénétrer ; ce qui est l'affaire du génie. Je compare le calcul et le génie d'un côté, avec les yeux et les mains de l'autre : dans les ténèbres, on s'assure des choses en les touchant, en tâtonnant, on est sûr qu'on les tient, on ne laisse pas d'en discerner quelques propriétés superficielles ; mais c'est le discernement des aveugles... Les yeux et la lumière conduisent les Colomb au delà des colonnes d'Hercule et jusqu'au bout de l'univers. »

Jusqu'au bout de l'univers ! voilà bien la patrie préférée du P. Castel : c'est aux extrémités du monde intellectuel habitable qu'il aime à s'avancer, pour considérer de plus près les principes abstraits et les vérités primitives. Ce sont là des régions belles et séduisantes en effet, où les idées règnent sans contrôle, où disparaît tout ce qui nous trouble dans le monde des faits ; vraie terre promise, des esprits mystiques, où flottent les germes de toute connaissance, comme Dante vit flotter dans le Paradis terrestre les semences de tout ce qui doit végéter sur notre terre. Mais régions dangereuses aussi, car dans ces espaces où la nature expire, où commence le règne des choses intellectuelles, tout est immense et mystérieux et comme hors de proportion avec la pensée humaine; ce sont des voix vagues et solennelles, des sons puissants et indistincts, quelque chose comme le *vagitus ingens* que Virgile entendait au seuil du royaume des ombres. C'est le pays des visions, que l'on ne saurait habiter longtemps sans perdre le droit de cité dans l'ordre positif, car l'esprit oublie là les allures moyennes et les habitudes d'attention modérée et constante qui sont propres à notre monde; le regard tendu sur des vérités trop lointaines devient vague comme celui par lequel on embrasse les lignes d'un immense horizon ; il ne sait plus saisir les détails ni mesurer sûrement les distances ; les pensées trop vastes ne se laissent pas réduire à la mesure de l'utile, et ces germes d'idées restent stériles pour la science si d'autres esprits ne viennent les cultiver, qui n'eussent jamais su les signaler ni les saisir. Il en est ainsi pour notre auteur. Lui qui sentait si bien quelle magnifique et mystérieuse harmonie règne dans l'univers, il ne sait jamais proposer et tenter que des rapprochements impossibles ou inutiles ; il veut prendre à la physique la loi de l'équilibre du globe pour l'appliquer aux gouvernements des empires ; il essaye de calculer les mouvements des esprits sur ceux de la matière; il croit avoir saisi le secret unique de nos sensations diverses ; il a poursuivi dans sa jeunesse, c'est lui qui l'avoue timidement et comme à la dérobée, il a poursuivi la quadrature du cercle !... « Si je la

trouvais aujourd'hui, par hasard j'entends et sans assurément la chercher, je ne me commanderais pas un quart d'heure d'attention pour la vérifier, et ne succomberais point à la tentation de courir après un spectre qui a joué tous ceux qu'il a entraînés. » Ici le P. Castel se trompe, il succomberait certainement : le sens du possible ne s'acquiert point, c'est un instinct de nature ; ni les désappointements ni les échecs ne sauraient le donner.

Ni échecs ni désappointements, du reste, ne pouvaient atteindre le P. Castel. Ses paisibles débuts et le choix qu'il avait fait de si hautes et si sérieuses patronnes avait jeté sur sa vie comme une teinte de bonheur égal qui ne s'altéra jamais. Il pensa constamment que toute solution est prochaine, et pour ainsi dire à portée ; que toutes les difficultés de la science sont des malentendus bien passagers et bien légers ; que si quelque hasard empêche de les résoudre sur l'heure, le mieux est de passer outre et de n'en pas tenir compte et il concevait quelque mépris pour ceux qui se laissent retenir dans le domaine des faits par l'apparente barrière de la réalité. « *Tout ce qui doit exister*, *existe*, dit-il quelque part, *du moins le plus souvent*, » et cette restriction est évidemment ajoutée par concession pour le public. Pour lui, pleinement satisfait de ses idées, il n'a nul besoin que l'expérience vienne les démontrer ou que le succès les confirme ; sous l'activité de sa pensée, on sent un repos d'âme délicieux et constant ; trop constant peut-être, car ce contentement fondamental qui fait le charme de son caractère devient un travers d'esprit et l'égare parfois ; il ne veut rien apercevoir de ce qui est troublé et désordonné, il ne convient pas que les hommes aient des défauts, que le siècle ait des vices, et pensant de ce monde ce qu'en pensent communément ceux qui n'ont eu jamais rien à faire avec lui, il se répète que tout va bien et ne saurait tarder à aller mieux encore. Sans faire tort au passé, le temps où il vit lui semble meilleur et il s'estime heureux de « voir éclore avec tant de profusion ce nombre de découvertes et d'inventions que le siècle précédent pourrait envier ! il ne faut point discuter des goûts, mais enfin celui des choses me paraît avoir succédé à celui des paroles, celui du vrai à celui du beau, celui du bon, de l'utile, à celui du brillant, du simple agréable ; le style s'est hérissé, si l'on veut, mais nourri de termes lumineux, savants, expressifs ; la langue a pris des licences, mais elle s'est enrichie de doctrines et d'idées ; les noms propres, devenus plus abondants, dispensent de ce jargon vague et métaphysique qui ne fait que flatter l'oreille sans pénétrer jusqu'à l'esprit; tel qui, sur le théâtre, pourrait briller à l'égal de Corneille et de Racine, préfère, à la suite de Descartes et de Newton, le second rang de la science au premier rang du bel esprit. » Certes, l'assurance

est grande et l'on dirait volontiers comme Célimène lorsque Arsinoé « *lui vante les amants qu'elle pourrait avoir* »

Ayez-en donc, madame, et voyons cette affaire !

Quoi qu'il en soit, tout le monde ne pensait pas alors comme le P. Castel, et il est curieux de comparer à ce riant tableau les sévères appréciations de Vauvenargues. « Quelque limitées que soient nos lumières sur les sciences, j'avoue qu'on ne saurait nous disputer de les avoir poussées au delà des bornes anciennes. Héritiers des siècles qui nous précèdent, nous devons être plus riches des biens de l'esprit — cela ne peut guère nous être contesté sans injustice, mais nous aurions tort de confondre cette richesse empruntée et héritée, avec le génie qui la donne. Combien de ces connaissances que nous prisons tant sont stériles pour nous ! Étrangères dans notre esprit où elles n'ont pas pris naissance, il arrive souvent qu'elles confondent notre jugement beaucoup plus qu'elles ne l'éclairent. Nous plions sous le poids de tant d'idées, comme ces États qui succombent sous trop de conquêtes, où la prospérité et la richesse corrompent les mœurs et où la vertu s'ensevelit sous sa propre gloire. »

Voilà bien, dans des matières en apparence tout à fait générales et dans les pensées les plus désintéressées, l'accent de l'homme heureux de son sort et celui de l'homme qui souffre. Ces deux esprits-là font souvenir *du pauvre et du riche* de la Bruyère. Tous deux disaient vrai, du reste, et, pour parler encore avec Célimène,

Chacun avait raison, suivant l'âge et le goût.

suivant le point de vue surtout, et celui du P. Castel était placé sur ces hauteurs d'où l'agitation des détails n'est pas sensible, d'où l'on ne saurait voir que grandeur et sérénité.

Ce fut, chose assez bizarre, d'après les conseils de Fontenelle que ses supérieurs se décidèrent à l'envoyer à Paris. On ne sait trop par quel hasard Fontenelle eut entre les mains les premiers essais du jésuite, mais il est certain qu'il en fut frappé et jugea que l'auteur ne devait point être tenu dans l'ombre d'un collége de province : le Père avait alors trente-deux ans. Ainsi désigné pour le métier d'auteur par un tel suffrage et par l'autorité de ses supérieurs, il se mit vivement à l'œuvre et fit paraître quatre ans après son *Traité de la pesanteur universelle* (1724). L'ouvrage fit du bruit, fut critiqué et devait l'être, puisqu'il s'agit d'une théorie fondée sur la gravité des corps et l'action des esprits, plus digne des rêveries du moyen âge que du siècle de Lavoisier. L'auteur répondait à toutes les critiques dans le *Mercure* et le *Journal de Trévoux*, menant la polémique avec une verve spiri-

tuelle qui chez lui, ne courait point risque de dégénérer en aigreur ou en violence, et dans cette controverse, il se fit un ami de son principal antagoniste l'abbé de Saint-Pierre. Il faut dire que de son côté, et tout en rejetant le système, l'abbé parlait de l'auteur en des termes qui n'avaient rien de désagréable et ne le combattait que de civilités. « Si je fais des critiques du livre, dit-il, c'est qu'il me paraît très-bon et par conséquent, très-digne d'être perfectionné. L'esprit du P. Castel sait merveilleusement enchaîner ses idées les unes aux autres, et c'est l'enchaînement parfait des idées qui en fait la solidité. Ce sont ces sortes d'esprits de la première classe qui seuls peuvent ouvrir des routes difficiles et montrer des vérités fécondes aux esprits de la seconde classe. Mais il ressemble à ces héros qui sont plus capables de conquérir un grand pays que de conserver des conquêtes moins étendues. » L'abbé de Saint-Pierre disait bien ; par un certain attrait qu'éprouvent l'un vers l'autre les esprits qui vivent de l'absolu, il avait dès le début pénétré la nature et la valeur du P. Castel. Leur amitié fut sincère et durable, et tous deux continuèrent à se voir souvent, afin de raisonner sur la pesanteur et sur la paix universelle. On sourit de penser à ces entretiens si animés et si abstraits, où le seul différend venait de ce que l'un mettait la politique à la tête de tout, tandis que l'autre songeait d'abord à la physique. On dirait un dialogue des morts, et comme les rêveurs de tous les temps doivent se réunir dans les Champs-Élysées, il semble que l'ombre mystique de Ballanche n'est pas loin et cherche les deux amis pour leur exposer sa théorie des formations cosmogoniques et sociales.

Quand la controverse fut épuisée, le Père s'occupa d'une série de travaux dans lesquels il essayait de faire connaître à tous ce qui le charmait lui-même et de mettre à la portée des plus simples esprits les mystères et les beautés des mathématiques. Il pensait trop bien et des hommes et de la science pour ne pas désirer de les mettre en rapport et se confiait trop aux lumières naturelles pour ne pas croire que l'éducation scientifique du public était la chose du monde la plus simple. « L'intelligence est un miroir, dit-il, dont le propre caractère est de représenter les objets quelconques avec la propre destination qu'ils ont en eux-mêmes. Il n'appartient qu'à un esprit du commun de se défier du commun des esprits. » C'est une idée chère à tous ceux qui aiment sincèrement et ardemment la vérité ; ils croient que les hommes sont capables de l'ignorer, mais non de la méconnaître, et comptent que l'intelligence se tourne vers elle aussi certainement que l'œil vers le soleil. Fénelon a dit « que tout le rôle du maître consiste à pousser doucement les élèves à la connaissance de ce qu'ils portent dans leur propre esprit, » et Bossuet avait pensé que pour convaincre les protestants, il n'y avait rien à faire que

d'exposer simplement la doctrine catholique. C'était une *Exposition des sciences universelles* que le P. Castel tenta dans les divers recueils et journaux du temps et dans un *Plan de mathématique abrégé*, ouvrage complet et distingué, fort goûté en Angleterre, et qui le fit admettre d'emblée à l'Académie royale de Londres. En France ses efforts eurent peu de succès et n'en devaient pas avoir — un tel instituteur ne pouvait nous convenir ; — notre curiosité exigeante n'a rien de commun avec sa ferveur désintéressée ; l'esprit français a le goût et le talent de tout mettre en surface, et lui ne comprenait pas que l'on se plût ailleurs que dans les profondeurs. Pour lui, l'étude était une méditation, la démonstration une prière, comprendre, aimer et croire se confondaient absolument. Il y a du prophète dans ce professeur, du *voyant*, son enseignement est une révélation, il parle à ses élèves comme à des disciples dont il recherche affectueusement la confiance. « Quand je montre aux jeunes gens quelques points difficiles de mathématiques, de géométrie même, je n'ai pas trouvé de meilleur moyen de me faire entendre des esprits revêches et difficultueux que de leur dire : Commencez par croire que je sais ce que je vous dis. Je ne veux pas vous tromper, je ne peux pas m'y tromper, c'est ma propre science que je vous donne, il y a tant d'années que je le sais. » Au fond, le P. Castel se défiait en toutes choses des démonstrations et des preuves, ou du moins il les croyait inutiles. *On ne sait bien que ce que l'on devine*, disait spirituellement madame Swetchine ; il pensait ainsi et jugeait que ceux qui ne sont point capables de deviner ne le seraient guère de comprendre. Comme il saisissait les choses par intuition et du premier regard, il voulait dresser aussi ses élèves à la vision scientifique. Par malheur, rien n'est plus personnel que cette nature de conviction ; elle apporte avec elle une foi irrésistible, mais incommunicable, et devant toute opposition un peu positive et persistante, le trop confiant professeur se trouve absolument désarmé ; il se tait avec un mélange de chagrin et de respect, craignant, s'il insiste et s'il presse, de blesser la liberté et ce secret instinct du vrai qu'il aime à reconnaître en chacun. Un jour même il va jusqu'à se dire qu'il veut renoncer à la simple discussion et ne plus argumenter contre ceux qui ne penseront pas comme lui. « Car au fond, c'est leur idée qu'ils nient plutôt que la vôtre, quand ils taxent une chose d'erreur ou de chimère ; ils ne parlent que de l'erreur et de la chimère que la vérité de votre proposition réveille dans leur esprit. Comme lorsqu'ils traitent une chose d'impossible, ils ne veulent rien dire, sinon que la chose est impossible pour eux : sur quoi je suis bien résolu à n'avoir désormais de démêlé avec personne, chacun étant juge exact, quoi qu'on en dise, dans sa propre cause. »

On se fait ainsi des amis, on ne fonde pas une école, et ce n'est point avec cette courtoisie que l'on peut manier les enfants et les ignorants ; il y faut moins de scrupules et ne pas craindre de porter jusque devant les yeux les lueurs grossières de l'évidence. Le Père sentit bien plus tard qu'il n'avait pas réussi ; il le confesse avec quelque chagrin : c'était le seul rapport qu'il eût cherché avec le monde des vivants, c'est aussi la seule illusion dont il soit revenu.

« Je suis trop vrai pour ne pas dire tout ce que j'en pense, tout ce que j'en sais, tout ce que l'usage et l'expérience m'en ont appris ; je suis payé pour vanter les journaux, les dictionnaires, les manières de faciliter les sciences, de les mettre à la portée de tout le monde ; j'ai été trente ans journaliste, j'ai mis les mathématiques en une espèce de dictionnaire, et ma fantaisie a toujours été de tout faciliter, arts, sciences et littérature. J'ai cru par là faire la guerre à la demi-science et rendre tout le monde pleinement savant : il y a quinze ans que j'ai reconnu de bonne foi que j'avais manqué mon coup et mon but. J'en demande pardon au public. »

Ce que le P. Castel appelait timidement *sa fantaisie* est aujourd'hui la passion dominante du siècle, et nous lui devons bien quelque reconnaissance pour avoir le premier signalé et tenté l'œuvre que tant d'autres poursuivent sous nos yeux et dont les progrès nous rendent si fiers. Mais de son vivant on ne lui sut nul gré ni de ses efforts ni de son intention, et comme le vrai goût de la foule en fait de science, en était encore aux expériences de physique amusante, elle ne prêta son attention que lorsqu'elle entendit parler du clavecin des couleurs.

II

Il faut s'arrêter ici quelque peu en marquant dans la vie du P. Castel l'apparition de l'idée favorite, du rêve, de la chimère, qui vient mettre dans la suite de cette existence quelque chose de romanesque et d'aventureux. On a beau être mathématicien et religieux, enfermé dans un collége et dévoué aux études abstraites, il faut bien qu'à son heure paraisse la fantaisie, il faut que le moment arrive où l'on aperçoit l'image vers laquelle on courra, on tendra secrètement les bras tout le reste de sa vie. Il se fait pour tous quelque chose comme la première entrevue de Béatrix et de Dante, qui devient une ère nouvelle et d'où tout ce qui suit prend sa date. Chez le P. Castel il faut marquer cette date vers l'âge de quarante ans, *al mezzo del cammin di nostra vita*. Il parla pour la

première fois et très-sommairement de son idée dans le *Mercure* de novembre 1725, puis il tarda dix années entières avant d'en donner dans le *Journal de Trévoux*, le plan et la théorie complète. C'est à Montesquieu qu'il dédie ce travail ingénieux et bizarre, mêlé, comme tout ce qu'il écrivait d'esprit et de science, de digressions amusantes et de profondes observations.

« C'est une petite remarque qui ne paraît rien que dans tout concert, dans toute musique, dans toute assemblée où il s'agit d'écouter, la plupart des auditeurs sont extrêmement embarrassés de leurs yeux. On dirait qu'ils cherchent à voir cette harmonie abstraite et trop spirituelle qui se fait sentir sans se laisser apercevoir; on veut au moins voir les acteurs, les voix, les instruments. Il n'y a pas jusqu'à un simple déclamateur qui récite, un prédicateur qui prêche, un avocat qui harangue que l'on ne veuille voir pour les entendre avec satisfaction. On veut voir jusqu'aux lèvres qui prononcent, au gosier qui chante, au violon qui joue; on court, en quelque sorte, après la voix, après le son. On se lasse de cette course inutile, on ramène ses yeux, on rappelle son esprit, on rentre en soi-même, et dès lors je ne vois plus que des visages sombres et des gens qui s'ennuient d'être là. Mais quand on voit un spectacle on en est tout occupé, on ouvre la bouche et on n'ose cependant pas souffler, tous les sens sont attentifs, on dirait que l'oreille même y prend part : on ne peut souffrir d'entendre parler autour de soi. « Monsieur, vous m'em-« pêchez de voir, » disait à un grand babillard une personne occupée à considérer un ouvrage de broderie. Ce babillard fut assez sot pour répondre qu'il n'était pourtant pas au jour : il n'y était pas et empêchait de voir; l'œil est presque le seul sens qui ait le privilége de faire taire tous les autres, tant il s'affectionne à son objet, tant il en est saisi. On n'a jamais dit qu'*entendre* fût *vivre*, tandis que de tous temps la vie et la lumière ont été synonymes. L'Opéra est bien plus saisissant par son spectacle que par sa musique et par ses vers ; aussi les gens de bien ne se sont jamais récriés contre les auditeurs comme contre les spectateurs de l'Opéra, et le nom de *spectacle* est demeuré approprié à l'opéra, à la comédie même, tant il est vrai que c'est le sentiment plutôt que l'intelligence qui donne les noms aux choses : c'est un certain instinct, une certaine appréciation, une certaine manière naturelle et habituelle de penser sans réflexion qui qualifie de spectacle les concerts mêmes et toutes les plus saintes assemblées de musique. Que pourrait-on donc imaginer de mieux que de rendre visible le son et de faire les yeux confidents de tous les plaisirs que la musique peut donner aux oreilles? de peindre ce son et toute la musique dont il est capable, de la peindre, dis-je, réellement et avec leurs propres couleurs, en un mot de les rendre sensibles et présents

aux yeux comme ils le sont aux oreilles, de manière qu'un sourd puisse jouir de la beauté d'une musique aussi bien que celui qui l'entend, et que réciproquement, malgré le proverbe, un aveugle puisse juger par les oreilles de la beauté des couleurs.

« De tous temps on a comparé la lumière avec le son : ne consistent-ils pas également dans le trémoussement insensible des corps sonores et lumineux et du milieu qui les transmet jusqu'à nos oreilles? La lumière modifiée fait les couleurs, le son modifié fait les tons. Les couleurs mêlées forment la peinture, les tons mêlés forment la musique. Or, il s'agit de voir si l'analogie ébauchée entre la lumière et le son se soutient entre les couleurs et la musique. Rien n'est mieux soutenu, c'est ce qu'a vérifié le célèbre Anglais M. Newton. Voilà mes préliminaires pour la construction de mon clavecin oculaire, car quand j'en suis là je me trouve fort avancé. Je sais bien que tout n'est pas fait, que c'est la partie théorique de l'art et que c'est la pratique que vous me demandez et que je vous ai promise. Venons donc au fait, mais toujours pas à pas, car ce n'est pas en artisan mais en philosophe que j'ai entrepris de vous démontrer ce nouvel art. Quand je parle à un luthier, je lui dis : Faites ceci, faites cela ; mais à vous je dis : Voici comment j'ai cru devoir faire. »

Il paraît que l'idée d'un jouet si nouveau excita l'imagination du public comme elle avait monté l'esprit de l'auteur ; chacun voulut voir aussitôt des clavecins oculaires et personne ne s'occupa d'examiner de près la théorie et d'en démêler la valeur véritable. On ne remarqua pas le point de départ de l'auteur, la pensée première et générale, que *l'analogie est la bonne clef des connaissances* et que *l'étude comparée est la véritable étude*. Instruits par le témoignage du temps, nous savons aujourd'hui que là était la découverte réelle et précieuse, et que l'auteur aurait pu tirer une gloire incontestable de cette idée qu'il jette au hasard et comme en passant. Combien d'expériences ne sont-elles pas venues nous convaincre que la division établie par la faiblesse de notre esprit entre les puissances de la nature n'existe point en réalité, et que la sagesse puissante qui ordonna l'univers sut conserver l'unité des moyens dans la diversité des effets. Nous l'avons vue grandir et se développer parmi nous, cette belle vérité qui apparaissait alors comme une lueur confuse et lointaine ; elle règne aujourd'hui, et chaque jour confirme son empire ; elle est enseignée par la philosophie ; elle préside aux travaux de notre siècle comme une de ces constellations divines qui présidaient aux saisons antiques. S'il eût mieux compris lui-même la valeur de sa pensée, s'il l'eût exposée avec plus de soin, développée avec plus de rigueur, le P. Castel aurait pu, dans quelque ouvrage désormais célèbre comme l'*Instauratio magna*, ouvrir et

tracer la route des générations futures, il aurait peut-être attaché son nom à l'enseignement nouveau des sciences naturelles; mais, comme on l'a vu, déduire et démontrer était pour lui quelque chose d'impossible ; son imagination ne pouvait porter les savantes entraves de la méthode, il ne savait pas suivre ces ingénieux détours qui mènent sûrement à un résultat positif; il ne se plaisait, comme il le dit lui-même, qu'au *total du système* et *laissait au vulgaire l'esprit de détail et d'analyse.* Toutefois, comme il reste souvent une certaine minutie de caractère dans les esprits les plus larges, et quelque chose d'enfantin sous les plus vastes pensées, tandis qu'il négligeait tant de richesses, il s'attachait obstinément à exiger de sa théorie, au hasard et comme par caprice, un résultat qu'elle n'avait pas promis de lui donner. Il ne suffit point, en effet, d'établir des analogies entre la lumière et le son pour démontrer qu'il est possible de mettre les couleurs en musique, il faut s'assurer encore que notre âme peut être affectée d'une façon semblable par des organes différents. Quand même le P. Castel aurait su, comme nous le savons aujourd'hui, compter les vibrations qu'imprime à l'atmosphère chaque note de la musique et chaque nuance de l'arc-en-ciel, il n'aurait possédé que des chiffres stériles et des rapports sans intérêt pour son œuvre, puisqu'il ne savait pas si la nature nous permet de recevoir par les yeux l'impression qu'elle veut nous donner par les oreilles, et si cette distinction simple et fondamentale n'est pas une condition inviolable de notre existence. Sans approfondir cette partie de la question, l'auteur se hâte de donner l'explication pratique du clavecin, qui devait consister en une série de touches colorées paraissant et disparaissant suivant le mouvement des doigts, comme les marteaux qui dans les clavecins ordinaires, viennent frapper les cordes sonores.

Si l'on avait laissé passer légèrement la théorie, les difficultés et les objections ne manquèrent pas pour la pratique. On fit surtout celle qui, en effet, devait se présenter tout d'abord... « Si le clavecin est possible, pourquoi n'y en a-t-il pas?... Je réponds que c'est aux luthiers qu'il faut demander pourquoi ils n'en font pas ; c'est même à ceux qui font de pareilles difficultés qu'il faut demander pourquoi ils n'en font point faire. Je suis philosophe, je suis géomètre tant qu'on voudra, mais je ne suis pas d'avis d'être maçon pour faire mes preuves d'architecte. » La réserve était prudente, mais le Père avait trop de foi et de bonne foi pour se tenir ainsi à couvert; il sentait bien que lorsqu'il s'agit d'appliquer les sciences aux arts et de produire des impressions agréables, l'important est d'exécuter ce que l'on annonce, et qu'il n'y a qu'un seul moyen de prouver que l'on a inventé quelque chose, c'est de faire apparaître dans le monde des

faits ce que l'on a vu ou cru voir dans le monde des idées. Il se décida donc à tenter l'épreuve, et puisque personne ne voulait se mettre à essayer le clavecin oculaire, il l'essaya.

Une fois le métaphysicien égaré dans la mécanique et dans le dédale de difficultés que présente toujours l'exécution d'une invention nouvelle, on pouvait lui prédire qu'il n'en sortirait pas aisément. Les mois, en effet, puis les années se passent, lui apportant le bonheur des problèmes résolus, et les soucis nouveaux de problèmes à résoudre. Il aborde tout avec l'enthousiasme d'un inventeur et la persévérance d'un religieux, encouragé et ravi à chaque pas par l'intérêt des observations curieuses et des expériences toujours renaissantes; il est heureux le jour où il a rangé les couleurs du prisme dans l'ordre qu'il croit correspondant aux tons de la musique et qu'il peut se dire : « Le *vert*, qui répond au *ré*, fera sentir à chacun sans doute que ce ton de *ré* est naturel, champêtre, riant, pastoral; le *rouge*, qui répond au *sol*, leur donnera l'idée d'un ton guerrier, sanglant, colère, terrible; le *bleu*, qui répond à l'*ut*, fera connaître son ton noble, majestueux, céleste, divin... » Heureux quand il a répondu à une objection sur le clair-obscur « qui depuis douze ou treize années tient mon esprit en suspens, car tout ce qui m'est venu d'objections d'ailleurs ne m'a pas ébranlé un seul moment, mais j'ai toujours craint qu'on ne me fît celle-ci, et je n'ai jamais osé me la faire, parce que, bien qu'un trait de différence ne puisse en effacer deux mille de ressemblance, je voulais être bien calmé moi-même avant de réveiller personne sur ce point délicat. » Heureux surtout lorsqu'il eut exécuté le modèle d'un mécanisme qui promettait de donner aux couleurs la même rapidité de mouvement que les touches du clavecin ordinaire donnent aux sons. « Dieu merci, s'écrie-t-il, ce mouvement existe! Je l'ai achevé en modèle, et partant, fort imparfait, le 21 de décembre, jour mémorable de saint Thomas, apôtre, auquel je l'ai consacré sous cette devise. *Nisi videro non credam.* » Cependant le public, qui s'était attendu à quelque merveille éclatante et incontestable, ne prenait point de part à tous ces bonheurs de détail et ne se contentait pas d'un modèle imparfait. On se lassa peu à peu de regarder là où l'on ne voyait rien, ou du moins rien qui parût digne d'être vu, et il en arriva du clavecin ce qui arrive d'un fils unique trop vanté dans son enfance, élevé avec trop de recherches, trop fêté à sa majorité et qui devient un sujet médiocre auquel personne ne songe plus.

Le Père seul continuait à jouir pleinement de son invention, car il était dans la destinée de cette heureuse nature de ne pas sentir la défaite. Il reprend les indifférents de la grossièreté de leurs sens, qui n'aperçoivent rien à ce qui lui paraît si frappant, et s'enchante

lui-même en décrivant d'avance les perfectionnements de la future machine. Convaincu qu'il est parti d'une donnée rigoureuse et certaine, il se croit en droit de ne douter de rien et conserve l'assurance d'un géomètre jusque dans des emportements d'imagination dignes du plus fougueux artiste. « Tout ce que les objets visibles peuvent avoir de magnifique et de brillant peut tourner au profit du nouveau clavecin ; l'or et l'azur, les métaux et les émaux, les cristaux, les perles et les diamants et toutes sortes de pierreries, les lumières et les glaces, la broderie, les satins, les velours n'y seront pas de simples ornements, mais formeront le corps même de la machine et comme sa propre substance. Par exemple on peut former les couleurs mêmes des pierres, vraies ou contrefaites, de même couleur : les verts avec des émeraudes, les rouges avec des grenats, des rubis, des escarboucles... Et quel éclat et quel brillant n'aurait pas un spectacle où l'on verrait éclore de toutes parts et étinceler comme des étoiles tantôt les hyacinthes, ensuite les améthystes, puis les rubis, etc., etc., et cela à la lueur des flambeaux, dans un appartement tout tapissé de glaces ! Ce serait déjà un objet infiniment brillant qu'une espèce de décoration immobile où tout cela serait assorti. Mais que serait-ce si le mouvement, et un mouvement régulier, mesuré, harmonique et vif animait le tout et lui donnait une espèce de vie ? Ce serait un charme, un enchantement, une gloire, un paradis ! On peut faire un jeu de toutes sortes de figures, figures angéliques, figures humaines, figures animales, volatiles, reptiles, aquatiques, quadrupèdes, figures même géométriques. On peut, par un simple jeu, démontrer toute la suite des éléments d'Euclide. On peut faire un jeu de figures fantastiques, d'hippogriffes, de centaures et de figures allégoriques, muses, dryades, naïades, etc., etc. On peut faire un jeu de fleurs, mettant la rose pour la couleur de rose, l'amaranthe pour le pourpre, la violette pour le violet, des jonquilles pour le beau jaune, des soucis pour l'aurore, de sorte que chaque coup de main sur le clavier représenterait un parterre, et la suite du jeu une diversité mobile de parterres animés. Qui doute même qu'au lieu d'une couleur simple on puisse mettre un assortiment de couleurs, et un tableau complet même, un paysage, un morceau d'histoire, une scène de comédie ou de tragédie, des grotesques, des danseurs de corde ou autres. J'ai dit qu'on pouvait faire autant d'instruments pour les couleurs que pour les sons... on en peut faire d'un million de goûts plus différents que ceux de la musique vulgaire. Que tout Paris ait des clavecins de couleurs au nombre de huit cent mille, sans se mettre beaucoup en frais d'invention, on peut faire qu'il n'y en ait pas deux qui se ressemblent, et cela sans qu'il en coûte plus de le faire d'une façon que d'une autre. »

L'imagination et l'esprit, a-t-on dit, sont des plaisirs bien économiques ! par malheur, il n'est pas donné à tout le monde de jouir si vivement de ce qui n'est pas, et plus d'un esprit positif venait désoler le bon P. Castel, en lui demandant grossièrement si le nouveau clavecin *jouerait des airs?* C'est la question qui peut lui faire le plus de peine, car elle lui donne le soupçon que le monde où il vit n'est pas le monde de tous et que le sens qu'il donne aux mots est bien loin du sens général.

« Mais apparemment, leur répondais-je à tous, que ce que le clavecin jouera aura l'air de quelque chose, l'air gai, l'air triste, l'air vif, l'air brillant, l'air sombre... un assortiment de couleurs a un air sans doute. Le mal est que tout le monde veut parler et que peu se piquent de penser et de réfléchir parce qu'ils ont trouvé le mot d'*air* attaché à la musique, ils s'imaginent qu'il en est inséparable ; ils ne prennent pas garde que ce nom est un nom de caractère qu'on applique à toute chose et aussi souvent aux objets de la vue qu'à ceux de l'ouïe. Ce nom d'*air* est le *je ne sais quoi* de la vie civile. Cela a bon air, cela a mauvais air, dit-on pour exprimer qu'une chose a une apparence qu'on ne saurait définir, c'est-à-dire que l'on ne saisit que par instinct, par sentiment si l'on veut. Ce sera *surtout* le nouveau clavecin qui jouera des airs, car c'est surtout l'œil qui est juge du véritable air des choses, et des airs qu'on ne saurait définir par l'oreille se décideront tout à coup par les yeux. » On ne saurait mieux plaider, mais avec tout son esprit, le chimérique inventeur ne s'apercevait pas qu'avoir à démontrer un succès est le plus triste des échecs, et que si son invention ne faisait plaisir qu'à lui, c'est qu'elle n'était bonne à rien.

Il ne s'en aperçut jamais, la construction du clavecin était devenue comme une occupation nécessaire à sa vie. Il n'avait point d'impatience , n'ayant point de doute , et continua jusqu'à la fin d'y travailler avec cette régularité de la vie religieuse qui enseigne à reprendre chaque jour une œuvre au point où la veille l'a laissée, à son rang et sans nuire aux autres. Le P. Castel n'était pas homme à renoncer à une chose parce qu'il s'occupait d'une autre, et il publia dans les années suivantes des travaux étendus sur les découvertes de physique et d'optique de Newton, un examen de la *Théodicée* de Leibnitz, et de nombreux traités sur des sujets de toute sorte : sur la géographie, sur la musique, sur l'art de la guerre même et sur la construction des vaisseaux. On voit combien cet esprit était actif, et s'appropriait avec feu et plaisir tout ce que le hasard lui apportait. Persuadé que les règles de toute science et de tout art sont, au fond, semblables, et qu'il en faut juger d'après ces principes qu'il avait passé sa vie à contempler, aucune étude ne lui semblait étrangère

et il se plaisait également à traiter les questions les plus diverses.

Nous avons dit que le *Système de la pesanteur universelle* avait valu à l'auteur, au début de sa carrière, la connaissance et bientôt l'amitié de l'abbé de Saint-Pierre; vingt ans plus tard, la renommée du clavecin lui attira la visite de Rousseau, qui s'efforçait alors de faire approuver par l'Académie une méthode nouvelle pour écrire la musique. Un inventeur dans l'embarras devait attirer toute la sympathie du P. Castel; il l'accueillit, l'encouragea de son mieux, le conduisit chez quelques personnes qui devaient l'aider à faire valoir son projet : malgré de si bons offices, l'amitié ne pouvait se conclure entre eux. Rousseau déclare un peu brutalement que « *ce Père était un fou, mais bon homme au demeurant,* » et le Père ne s'accommoda point de l'âpre misanthropie du philosophe : il ne pouvait souffrir que l'on vînt dénigrer et injurier les hommes qu'il aimait, l'ordre social qu'il respectait, la religion qu'il pratiquait, et tant de belles choses dont la contemplation faisait son bonheur. Rien ne déplaît aux caractères qui sont à la fois sympathiques et sereins comme ces souffrances vagues qu'ils ne savent pas soulager et qui troublent leur confiance dans le bon état de l'univers ; le seul mouvement d'impatience et de mauvaise humeur qu'il ait peut-être jamais ressenti éclate à propos de Rousseau, dans une page indignée et pleine de verve, qu'il écrivit sans doute au sortir de quelqu'une de leurs conversations.

« Est-ce que la société, la nôtre comme toute autre, ne nous délivre pas, et tous ceux qui nous font l'honneur de vivre avec nous, de nos misères communes ? Elle nous donne des laboureurs, des moissonneurs, des meuniers, des boulangers, et nous avons du pain en étendant la main, car elle nous donne aussi de l'argent pour en acheter ; elle nous donne des tailleurs qui nous habillent, des cordonniers qui nous chaussent, des marchands de toute sorte, des médecins, des hôpitaux, des prêtres qui nous baptisent, nous prêchent, nous absolvent et nous enterrent et nous mènent en paradis comme par la main. Toute la société travaille pour chaque individu ; chaque métier et chaque art demande trente mains, trente arts et trente métiers pour nous faciliter le moindre de nos besoins. Une épingle passe par trente mains, par trente laboratoires, avant d'être une épingle dont on en a cent pour un ou deux sols. Et les sauvages, en ont-ils moins de misère, de servitude et de travail, pour avoir moins de société ? Ils en ont bien davantage, car ils ont toutes celles dont la société nous délivre. Un simple petit miroir de deux liards pour nous est pour eux un bijou qui leur coûte bien des peaux de castor au profit de notre société. Est-ce vivre, pour un homme quelconque que ne vivre que de glands et de méchantes herbes, de se repaître

de chair humaine ; que de n'avoir pas une misérable couverture au milieu des horreurs et des frimas du Groënland et du Canada ; que de n'avoir que de l'eau salée à boire, comme les Esquimaux ; que de n'avoir ni foi, ni loi, ni religion, ni mœurs, ni instruction, ni connaissances, ni sciences, ni arts, ni hôpitaux, ni colléges, ni précepteurs, ni défenseurs, ni princes, ni magistrats ? Nos guerres même se font en règle et ne vont jamais à la destruction d'une nation entière. Un ennemi désarmé n'est plus notre ennemi ; or c'est là que commence la guerre du sauvage, un ennemi sans armes excite toute leur fureur. Ils le saisissent, le garrottent, le mènent dans tous les villages, hameaux ou cabanes, où jusqu'aux femmes et aux enfants, chacun a le droit de lui couper un doigt, du pied, de la main, de l'assommer de coups. Ainsi mutilé, on le brûle ! Le beau est, même en cet état, de se moquer de ces bourreaux, de les exciter, de leur dire que si on les tenait on leur ferait pis. On chante, on rit, on fume une pipe. Oh ! pour le coup, voilà le sauvage bête brute dont M. Rousseau envie la noble liberté ! Je croirais offenser Dieu si j'ajoutais que je la lui souhaite ! »

Cette irruption soudaine d'idées et de doctrines nouvelles dans la vie du tranquille jésuite lui causa autant d'étonnement que d'indignation, mais elle ne suffit pas pour lui donner une idée claire de ce que l'on pensait et disait au delà des murs du collége ; il traite la visite de Rousseau comme les Pères du désert traitaient les apparitions des mauvais esprits, il s'efforce de l'oublier et de revenir aux objets réels; il continue à vivre sans se douter des grands combats qui s'apprêtent, et ses pensées sur le monde du dehors sont en arrière d'un siècle et davantage. A la date même où Voltaire traçait pour Frédéric le portrait idéal du roi philosophe, il s'applaudit de ce « que *l'esprit des Français* n'a point changé pendant douze cents ans, de ce que la bonté de nos rois, depuis Clovis, nous a permis de les regarder comme une même famille avec nous, nos pères autant que nos maîtres. » Un autre jour il remarquera que le Français n'aime point ce qui secoue, ce qui ébranle la machine : « un mot, une épigramme, un vaudeville, il n'en sait pas davantage contre les mœurs, la religion, le gouvernement. » *Un vaudeville !* Voilà de ces mots dont l'innocence nous fait frémir, nous qui savons que Beaumarchais était né ; de tous les acteurs puissants ou terribles qui occupaient la scène nouvelle, il n'en connaissait aucun, sauf Montesquieu, et voici comment il en parle. « C'était la plus belle âme, la plus candide, la plus aimant le vrai que je connaisse, surtout en fait de religion, qu'il avouait ne pas connaître assez. » Que dire de cet air de néophyte donné à Montesquieu ? Le bon Père ne veut condamner personne, et range au moins parmi les catéchumènes ceux qu'il ne peut placer

parmi les docteurs. Dans la forme même et dans le style, il n'emprunte rien à son temps ; il écrit vivement, nettement, sans généralités ni maximes, d'un mouvement un peu bref et parfois avec un certain air cavalier qu'il se reconnaît à lui-même et dont il se sait assez bon gré. On dirait que par les traditions conservées dans le collége de province où se passa sa jeunesse, sa manière tient encore au commencement de l'autre siècle ; les personnages mêmes qu'il cite en exemple et auxquels sa pensée se porte naturellement sont ceux que l'on admirait à la cour de Louis XIV et nullement ceux dont les noms étaient en vogue au milieu du dix-huitième siècle. C'est Alexandre, c'est César, c'est Condé, c'est Archimède ; en musique il reste à Lully, et à Boileau en littérature.

Ce fut ainsi que s'écoulèrent les vingt dernières années de sa vie. Une si longue durée remplie par des soins si austères paraîtra sans doute effrayante à ceux qui ne connaissent pas la puissance de la règle, d'une idée fixe et de travaux sans cesse renaissants. Elle s'écoula doucement pour lui et fut toujours exempte de lassitude comme de regret. L'étude mêlée aux pratiques de la religion possède une puissance qui domine celle du temps ; avec elles, on ne le sent pas peser, on ne le sent pas fuir ; il semble qu'elles aient établi autour d'elles le calme de l'éternité. Le P. Castel se livrait de plus en plus à leur charme ; il cessa peu à peu ses visites au dehors chez quelques amis qui l'appréciaient et pour lesquels sa venue était une fête, et s'attacha à la solitude, ne voyant plus guère que ses confrères et ses élèves, éprouvant, avec l'auteur de l'*Imitation*, *combien la cellule devient douce à celui qui la garde*. Avec le public, il n'avait plus d'autres rapports que ses ouvrages, qu'il faisait paraître sans s'inquiéter de suivre leur sort et comme par conscience de savant, leur disant sincèrement et de bon cœur : *Sine me*, *liber*, *ibis in urbe*. Ce n'était point misanthropie ou découragement, c'était au contraire satisfaction intime et plénitude de cœur de l'homme heureux chez lui, qui se plaît même aux conditions matérielles de sa vie. Il arrivait parfois que des étrangers venaient le voir afin de l'entendre expliquer ses idées, et surtout pour l'entretenir du clavecin. Il les recevait volontiers, leur faisait place comme il se pouvait au milieu des livres, des papiers et des pièces de mécanique qui encombraient sa petite retraite et développait son invention avec un plaisir toujours nouveau ; son esprit ne languit jamais, son imagination ne s'amortit pas, et il nous donne le rare spectacle d'une vieillesse qui n'a pas de ruines. Ce qu'il avait uniquement aimé lui semblait toujours plus aimable, et il se reposait avec une joie croissante dans cette heureuse harmonie de toutes les facultés et de toutes les idées qu'il désirait tant faire comprendre et goûter à chacun. Pour lui, la foi et

l'intelligence, l'imagination et la raison se pénétraient mutuellement et s'unissaient dans un ensemble indivisible. Il n'avait jamais pensé que la liberté de son esprit pût avoir rien à souffrir de la fermeté de ses croyances. « La foi ne captive que les esprits et les cœurs rebelles, elle met en grande liberté les bons esprits. Dès que, vis-à-vis d'un mystère ou d'une difficulté de science, j'ai commencé par dire *Credo*, j'éprouve constamment une grande liberté de raisonner et de comprendre, et de faire comprendre aux autres. » Lorsqu'on a su gagner ces hauteurs lumineuses et s'établir dans une si heureuse harmonie, il est une dernière conciliation qui se fait d'elle-même et qui résume toutes les autres; on ne trouve plus entre les choses terrestres et les pensées éternelles ce pénible désaccord et ce perpétuel combat qui fait la douleur de la plupart des hommes ; la vie présente se transfigure, la vie future se rapproche, un passage s'établit pour ainsi dire entre le temps et l'éternité. Dans cette sérénité de pensées, la vieillesse perd de sa solennité, le temps de son importance, et l'esprit pénètre insensiblement dans les jouissances de cet autre monde où il n'y a plus ni succession ni changement, où tout est complet et définitif.

Le P. Castel mourut en janvier 1757 ; il avait soixante-neuf ans. Six ans après sa mort, le P. Delaporte réunit en un petit volume, comme on aimait à le faire alors, quelques fragments sous le titre de : *Esprit, saillies et singularités du P. Castel.* Le livre est rare aujourd'hui et recherché des amateurs. Ses ouvrages eux-mêmes sont tombés dans l'oubli, tandis que par une compensation bizarre et qui ne manque pas de justice, son nom demeure entouré d'une demi-renommée. Dans cette belle composition où Raphaël a réuni l'image des sages et des savants de tous les siècles, il y a, derrière les personnages célèbres qui occupent le centre de la scène, bien des figures de spectateurs ou de disciples, à demi-visibles, à demi-cachées dans la foule ; spectateurs illustres, disciples des grands hommes, qui avaient droit eux-mêmes à nous être présentés. C'est ainsi que, sur cette grande scène de la célébrité où l'esprit humain aime à réunir tous ceux qui lui ont fait honneur, il faudrait chercher la figure du P. Castel, non parmi ceux qui enseignent et aux premiers rangs, mais parmi ceux qui errent et se dérobent au fond du temple, entre le portique et les draperies.

M. Bertrand.

LA LIBERTÉ

DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR

A L'ORDRE DU JOUR

L'Enseignement supérieur devant le Sénat. Discussion extraite du *Moniteur*, avec préface et pièces à l'appui. 1 vol. in-8° (Hetzel). — *Les Réformes de l'enseignement : l'Enseignement supérieur*, par M. Gaston Boissier (*Revue des Deux Mondes*, 15 juin 1868). — *Lettre de Mgr l'Évêque de Nîmes* à l'auteur inconnu du volume intitulé : *l'Enseignement supérieur*.

Décidément, et presque sans figure de rhétorique parlementaire, la LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR est à « l'ordre du jour. »

Elle a paru, non sans éclat, à l'ordre du jour de l'assemblée qui siége au Luxembourg.

Elle est inscrite, assure-t-on, à l'ordre du jour des méditations et des enquêtes de M. le ministre de l'instruction publique et même des élucubrations du Conseil supérieur.

Elle est entrée à l'ordre du jour de l'Université, et elle va se trouver, en un bref délai, à celui du suffrage universel convoqué pour les élections au Corps législatif.

Elle demeure à l'ordre du jour des assises permanentes de l'opinion publique.

Il faut qu'elle n'en sorte plus, ou mieux qu'elle n'en sorte que victorieuse.

Si nous n'y pouvons pas tout, il ne tiendra cependant pas à nous que nous n'en ayons le dernier mot. On consent, même chez nos adversaires, à nous accorder une certaine dose de patience et de persévérance. On convient que le temps ne nous coûte pas et que les

échecs, loin de nous abattre, nous encouragent et nous entêtent. On ne nous refuse pas d'être fidèles aux longues espérances et aux luttes sans fin. Soyons dignes de cette renommée.

Aussi bien nous avons été à de plus rudes batailles et nous avons vaincu en de plus difficiles journées.

I

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR AU LUXEMBOURG.

Me sera-t-il permis de rappeler les souvenirs qu'évoquaient en moi, hier, les murs de ce palais Médicis aujourd'hui fermé aux profanes et où la majesté sénatoriale ne tolère pas même l'inoffensive présence du public d'élite qu'attendent les lambris dorés de ses tribunes vides?

Il y a vingt-cinq ans de cela ; ne sont-ce pas vingt siècles? Dans cette résidence presque royale, reléguée loin du bruit, au milieu des ombrages qui n'étaient pas menacés mais qu'on aurait su défendre, dans cette enceinte amie du silence et habituée à la paix qu'appellent l'âge et la retraite, la pairie du gouvernement de juillet, qui s'était laissée découronner de son hérédité et décimer de ses plus illustres recrues, s'étonnait de l'empressement inaccoutumé et du remous de popularité qui montait jusqu'à elle.

Un noble et ardent jeune homme, en posant hardiment devant elle les plus graves questions de l'affranchissement de l'Église et de la liberté religieuse, avait subitement donné à ses délibérations une vivacité et à ses débats un mouvement et un attrait avidement saisis par la génération nouvelle. Arrivé par ce droit de naissance dont il était l'un des derniers représentants et dont la Chambre déplorait la perte parce que seul il pouvait lui assurer le regain de la jeunesse, le comte de Montalembert, l'accusé de l'*école libre* en 1831, revenait siéger comme pair de France au milieu des collègues qui l'avaient condamné. Ses beaux travaux, sa renommée déjà brillante, son extrême distinction et son rare talent lui conciliaient une bienveillance que toute assemblée de vieillards est assez disposée à accorder au rejeton de sa fécondité perdue. Dût-il la traiter un peu en enfant terrible, la Chambre aimait à le traiter en enfant gâté. Il se trouva que le « jeune pair, » mûri par de profondes études, élevé en un temps d'indifférence et de scepticisme, à la grande école de l'honneur et de la foi, était un invincible « champion » de la liberté et un vrai « fils des croisés. »

Comme le héros de Corneille :

> *Ses* pareils à deux fois ne se font pas connaître,
> Et pour leurs coups d'essai veulent des coups de maître.

Il le fit bien voir.

Dès lors et chaque fois que M. de Montalembert abordait la tribune, c'était une animation sans exemple. La foule se pressait aux portes; les ministres étaient obligés de soutenir des combats tels que n'en avait jamais vus l'arène du Luxembourg ; l'intérêt, la passion que jusque-là les débats de la Chambre élective avaient seuls excités, s'attachaient à la Chambre haute. Les publicistes en renom remplissaient leur place d'ordinaire abandonnée; les journaux du soir et du lendemain répétaient à l'envi les échos réveillés de la salle où avait comparu le captif de Strasbourg et de Boulogne. Aux accents du jeune pair, à la voix de ce catholique intrépide jusqu'à l'audace, le mouvement et la vie avaient fait invasion dans l'asile destiné au repos et à l'immobilité. Bientôt les discours de l'orateur, recueillis avec admiration, se répandaient par centaines de mille dans la France et dans l'Europe surprises et charmées. C'étaient des triomphes sans précédents.

Eh bien, aux meilleures journées, quel était, dans la Chambre des pairs, le chiffre du groupe assez indépendant et assez résolu pour se rapprocher du téméraire et pour former à sa gloire de trente ans le cortége de l'expérience et l'appui de l'autorité ? Cinq ou six membres, dix, peut-être : le duc de Noailles, le marquis de Barthélemy, le comte Beugnot, le premier président Séguier, le vicomte du Bouchage, le marquis de Gabriac... la mort avait enlevé le chevaleresque et éloquent marquis de Brézé, de qui la parole élégante et émue, l'ascendant doux et respecté étaient habitués à prêter à la cause catholique un si précieux secours.

Cette phalange, faible par le nombre, puissante par le crédit que conquièrent l'indépendance, le caractère et le talent, sentant du reste qu'elle avait derrière elle des pères de famille et des pétitionnaires qui se comptaient par cent soixante mille, un clergé unanime et un épiscopat plein d'énergie et luttant en plein soleil; cette phalange suffisait à tenir en échec les ministres les plus habiles et le cabinet le plus rompu aux secrets de la tactique représentative, ainsi qu'à saper par la base le monopole le plus savamment organisé et le plus passionnément défendu qui fut jamais.

Il est vrai que nos orateurs d'alors s'adressaient au public, au grand public. On a exilé jusqu'à celui des tribunes, et nous savons des sénateurs à qui ce huis clos impose une gêne douloureuse. Il est vrai encore qu'en ce temps on parlait par les fenêtres : elles ont été

murées depuis. Mais, grâce à Dieu, les voix s'échappent par le bureau des sténographes, et le compte rendu les porte aux extrémités de l'horizon.

Toutefois, répétons-le, de 1844 à 1848, quand nos minorités montaient à une douzaine de suffrages, nous étions ravis. Cela suffisait pour gagner notre procès devant l'opinion... en attendant que les faits nous permissent de le gagner dans les lois.

La République, sauvée et gouvernée par les conservateurs monarchiques et catholiques, le ministère de M. de Falloux, la majorité de l'assemblée législative nous ont procuré cette fortune. Le principe d'une liberté sage, réglée et féconde, fut inscrit en tête de notre législation et il y règne encore malgré les déplorables restrictions de la période dictatoriale. Il n'en peut plus être banni : au contraire, il doit se développer et s'étendre, bon gré, mal gré.

Aussi voyez : le Sénat de 1868 nous a déjà fourni une minorité autrement considérable que celle de l'ancienne Chambre des pairs, et, je me permets de le dire, dans des circonstances assez peu favorables.

N'était-ce point à la suite des efforts combinés de M. Duruy, de M. Charles Robert et de M. Quentin-Bauchart, qui n'ont manqué ni d'habileté, ni d'audace, ni de souplesse? N'était-ce point au lendemain d'un discours de M. Sainte-Beuve, tout confit de perfidies et d'arrogance? Inutile de revenir sur ce qui a été si bien dit, ici, à l'éloge de M. le baron Charles Dupin et de Son Ém. le cardinal de Bonnechose, ainsi qu'à l'honneur de Mgr l'archevêque de Paris. Des témoignages hasardés et une malencontreuse erreur d'audition ont pu jeter quelque désarroi dans le vote ; tels qu'ils sont, les deux scrutins demeurent : 31 voix contre 84 au premier et 43 contre 80 au second, sont de belles et puissantes protestations en faveur de la liberté de l'enseignement supérieur.

Mieux conduit et placé sur son véritable terrain, le débat eût été plus victorieux ; il ne pouvait être plus significatif.

Qu'on veuille bien ne pas s'y tromper, en effet.

De quoi le Sénat était-il saisi et quelle a été la conclusion vraie de la discussion?

Plusieurs pétitions, et non pas une seule, comme on affecte de le dire dans un intérêt facile à comprendre, plusieurs pétitions « portant un grand nombre de signatures, » — c'est M. Chaix-d'Est-Ange qui le constate dans son rapport — appelaient « l'attention du gouvernement sur l'enseignement de certaines de nos facultés » et « demandaient comme le seul remède à la propagation des funestes doctrines qu'ils signalent la liberté de l'enseignement supérieur. »

En réalité, le but, le principal objet des pétitionnaires, c'était l'or-

ganisation de la liberté dans l'enseignement supérieur. L'examen des doctrines malsaines signalées dans les cours existants n'était que l'accessoire, que la preuve à l'appui, non de la nécessité et de la justice, mais de l'opportunité de rendre à l'enseignement la liberté légale qu'il attend vainement depuis soixante années.

Ainsi qu'il arrive presque toujours quand des questions personnelles sont en jeu, l'accessoire a écarté le principal. On a discuté les hommes, les citations, les phrases et les mots : on n'a plus gardé pour les principes le temps et l'intérêt qu'ils exigeaient.

Ç'a été d'abord la faute — et vraiment nous voudrions croire qu'elle n'a pas été intentionnelle, mais comment se l'imaginer chez un homme d'autant d'esprit et aussi initié aux habiletés du palais, ne disons pas de la chicane, que M. Chaix-d'Est-Ange — ç'a été la faute capitale du rapporteur. Il a donné presque tout à une espèce de longue et minutieuse enquête sur ce qui se serait passé ou non, à la Salpêtrière et à l'École de médecine. Il a paru très-jaloux de montrer la rare sollicitude de M. Duruy pour « réprimer immédiatement tout écart que se permettrait un professeur... en choquant par des digressions inutiles des croyances respectables, » et pour prescrire une surveillance active à l'égard de « certains étudiants qui, dans l'école même, en plein amphithéâtre, se laissent aller à fronder publiquement des croyances avec lesquelles les études médicales n'ont aucun rapport. »

Tout le soin de l'ancien avocat des ménages mal assortis s'épuisait ensuite à prouver au « grand corps devant lequel il avait l'honneur de parler » que « ce grand corps n'est ni un concile qui puisse poser les règles de la foi, ni une académie qui ait la prétention de diriger la marche ou d'assigner les bornes de l'esprit humain. »

Et après avoir cité quelques actes de répression plus ou moins sévères contre une thèse, un élève et un professeur, il invoquait la liberté de conscience, renvoyait à la maturité de l'âge la mission de corriger des écarts de jeunesse et concluait à l'ordre du jour.

Quant à la liberté même de l'enseignement, quant à ce droit inscrit dans le préambule de la Constitution et passé en partie dans notre législation organique ; quant à cette satisfaction à offrir à l'autorité paternelle, à l'indépendance de la science et au progrès de la civilisation, M. Chaix-d'Est-Ange s'en débarrassait lestement avec une citation empruntée à M. le duc de Broglie — le duc de Broglie invoqué au Sénat contre la liberté! — et il congédiait les pétitionnaires en leur offrant pour consolation « l'assurance » que le gouvernement étudiait la question avec le plus grand soin, qu'il « se livrait à des enquêtes en France aussi bien qu'à l'étranger, et que dès

lors le Sénat n'avait qu'à attendre, sans prendre parti, le résultat de ces travaux. »

Avec une assemblée à laquelle, publiquement et dans le *Moniteur*, celui qui l'a créée et mise au monde a pu reprocher son manque d'initiative, proposer un tel ajournement, c'était avoir d'avance gain de cause.

M. Chaix n'est pas assez naïf pour ne s'être pas aperçu du mauvais tour qu'il jouait ainsi à la liberté, et il nous paraît d'humeur à n'avoir guère pu s'empêcher de s'en féliciter *in petto*.

Grâce à cette tactique, le courant a été détourné. C'était du reste parfaitement l'affaire de certains orateurs : M. Sainte-Beuve, M. Duruy, M. Bauchart y avaient trop d'intérêt pour ne s'y point jeter à corps perdu. Dans les réponses, force était bien de les suivre, et la discussion a dévié.

Ce sera toutefois l'honneur de Son Ém. le cardinal de Bonnechose et de Mgr l'archevêque de Paris d'avoir fini par la ramener et par lui faire reprendre son véritable cours, en dépit de la souplesse et de la passion de leurs adversaires.

C'est à l'archevêque de Rouen que nous devons, dans son excellente réponse à M. Bauchart, d'avoir proclamé que la grande affaire, l'affaire de justice, de nécessité, d'urgence, c'était d'avoir la liberté de l'enseignement.

« Tout est là, disait Mgr de Bonnechose ; il faut la liberté, et nous la demandons. Cette demande est opportune parce que je ne vois aucun autre moyen de satisfaire aux légitimes exigences des familles. Une loi sur l'enseignement supérieur doit être faite : voilà dix-huit ans qu'elle est attendue... Je ne vois pas comment le Sénat pourrait s'y refuser. »

Et l'éminent orateur ajoutait : « Il ne peut être question d'une liberté illimitée qui compromettrait les intérêts sacrés confiés à notre garde. Il faut une liberté qui, en donnant satisfaction aux pères de famille et à la liberté de conscience, soit cependant contrôlée et surveillée par le gouvernement dans la juste mesure où l'intérêt public demande qu'elle le soit. »

Dans son second discours, le cardinal disait encore : « Nous demandons la liberté de l'enseignement, et nous disons que ce n'est pas une chimère, que ce n'est pas un danger. »

Et Mgr Darboy s'écriait de son côté : « La liberté de l'enseignement supérieur est dans l'esprit de nos institutions... Elle est dans l'esprit des lois qui régissent la matière... Je la demanderai pour le progrès de la science. »

Que si M. Quentin-Bauchart, l'ancien lieutenant de M. Odilon

Barrot, l'ancien représentant du centre gauche à l'Assemblée législative, insistait vivement pour l'ordre du jour et se déclarait contre cette liberté dont il était jadis le poursuivant et dont dix-huit ans après il ne croit venus « ni le jour, ni l'heure. » M. Michel Chevalier, plus raisonnable au moins et plus conséquent, ne niait pas, sauf les commentaires, que la liberté de l'enseignement ne fût un terrain sur lequel il était possible de s'entendre.

C'était là le point principal.

Quant au reste, il est demeuré parfaitement prouvé que l'enseignement de la Faculté de médecine de Paris avait de déplorables tendances matérialistes et que par conséquent il ne justifiait que trop les alarmes et les plaintes de l'épiscopat et des familles. Mais je me permets de répéter que ce n'était qu'un épisode, qu'un incident, qu'un argument. Le fond était ailleurs.

Par parenthèse, si l'incident — à quoi bon le nier? — a un côté pénible par suite du malentendu d'un témoin qui aurait mieux dû prêter l'oreille et qui, du reste, a rétracté son erreur ; il y a de l'autre côté, une impression bien autrement grave et douloureuse qui est restée comme un poids sur l'opinion.

Comment se fait-il que des professeurs, des savants, des fonctionnaires de l'enseignement officiel aient pu donner le spectacle inouï de cette contradiction : se prétendre calomniés quand on les signalait comme des « diocésains de la libre pensée » et des adeptes du matérialisme; et recevoir les ovations adressées par la turbulence de leurs auditoires à leur complicité connue pour les doctrines qu'ils désavouaient?

De deux choses l'une, en effet : ou ils sont matérialistes, ou ils ne le sont pas.

S'ils le sont, comment renient-ils leurs convictions et s'indignent-ils quand on les leur reproche?

S'ils ne le sont pas, comment consentent-ils à se laisser, sous ce faux prétexte, porter en triomphe par les étudiants de vingtième année?

Que dire de cette façon de cumuler les faveurs du déisme et les bénéfices de l'athéisme?

Du reste, ce petit scandale n'a pas même eu le mérite de tromper la galerie et nous doutons que le ministre de l'instruction publique y ait été pris. Il sait mieux que nous à quoi s'en tenir : les croix d'honneur du 15 août le prouvent de reste.

Ce qui ressort de ces scènes qui seraient dignes de Molière, si le ridicule ne le cédait pas ici à la tristesse, c'est que le mal est grand, qu'il est réel et que le remède le plus efficace c'est la liberté.

Ainsi l'ont pensé ces nombreuses minorités de 43 et de 31 voix, sur 115 qui ont paru au scrutin.

Chiffre énorme en une telle assemblée, où jamais la résistance la plus décidée n'avait pu grouper plus de quinze ou seize opposants.

Chiffre surprenant quand on songe qu'il se formait contrairement aux conclusions de la Commission et contrairement aux instances pressantes du gouvernement.

Chiffre presque fabuleux, si l'on pense que le ministre et le rapporteur avaient déclaré à l'envi que la question de la liberté était à l'étude et ne tarderait pas à être soumise aux délibérations législatives.

Donc, pareille défaite vaut une victoire.

Et nous avons droit de dire que la liberté de l'enseignement supérieur n'a pas eu à se plaindre d'avoir figuré à l'ordre du jour du Sénat.

Elle y doit revenir d'ailleurs.

II

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET LE MINISTRE DE L'INSTRUCTION PUBLIQUE.

En attendant, elle est à l'ordre du jour du ministère et du conseil de l'instruction publique. Veillons-y : elle ne nous y paraît guère en sûreté.

M. Duruy, qui ne l'aime pas et qui serait charmé de prolonger sa captivité, M. Duruy a pourtant été obligé de se relâcher un peu de son rôle de geôlier. Il a annoncé que s'il était intraitable pour la théologie, le droit et les lettres, il consentirait à proposer, pour la médecine, un projet de loi sur lequel depuis deux ans il a déjà préparé des études qui sont très-avancées. Cette loi sera prête « dans un avenir prochain. »

Quel avenir?

Ah! que ne s'agit-il de la gymnastique ou de l'école du soldat! Comme M. Duruy se hâterait de répondre : « Dans trois mois! » Et si d'aventure le *Moniteur*, qui a l'oreille un peu paresseuse, entendait « dans trois ans, » comme M. Robert, le secrétaire général et l'aide de camp du ministre, monterait à l'assaut de la tribune, dès le lendemain, pour rectifier la feuille officielle et pour repéter : « Dans trois mois! dans trois mois! »

Il est vrai que le saut du tremplin et le maniement du mousquet sont d'un bien autre intérêt politique, intellectuel et libéral que les

hautes études de jurisprudence ou de littérature, et que la démocratie césarienne s'arrange un peu mieux de la discipline des casernes que de l'indépendance des écoles.

Il faudra donc attendre, pour la médecine, le bon plaisir de M. Duruy. Mais là, le ministre nous laisse au moins l'espérance.

Quant au droit, quant aux lettres, quant à la théologie, n'y pensons pas. Ces trois facultés sont propriétés d'État. La liberté n'est pas faite pour elles.

En vérité? C'est la première fois qu'une assertion aussi audacieuse s'est produite devant une Chambre française. Or, elle a passé au Sénat, et a été renouvelée au Corps législatif. Il faut la prendre corps à corps.

Voici son texte. M. Duruy était si enchanté de l'avoir trouvé, qu'il ne s'est pas donné la peine de le rééditer avec quelque variante *ad usum delphini*, c'est-à-dire des députés : il s'est cité lui-même textuellement, comme il eût cité Thucydide ou Tite Live — je ne dis pas Tacite.

Il commence par déclarer — nous y reviendrons — que l'Université est parfaitement prête pour la concurrence et qu'elle l'accepterait très-volontiers. Et il ajoute d'un ton superbe : « Nous ne craignons aucun adversaire et nous n'avons peur de personne. »

Oui ; mais tout aussitôt il reprend :

« Cependant, il est indispensable que tout soit en harmonie dans la législation d'un grand pays. Un des articles de la loi sur les réunions publiques exclut les réunions politiques et religieuses.

« Or l'enseignement supérieur comprend toutes les matières sur lesquelles l'homme peut discuter : le dogme, la philosophie, l'économie politique, l'histoire, la loi et la loi des lois, cette constitution que, même aux membres du Corps législatif, il n'est pas permis de discuter. (Très-bien ! *à droite.* — *Réclamations à gauche.*) Donnez la liberté de l'enseignement supérieur, et aussitôt vont s'élever des chaires où l'on discutera la Constitution, la religion et toutes les questions politiques.

« Il est certain que si ce droit est accordé à M. Simon, il fera un cours de droit constitutionnel, où la Constitution ne sera pas précisément présentée sous l'aspect que vous pourriez désirer. (*Rires ironiques à gauche.* — Très-bien ! très-bien !)

« Je dis qu'il n'est pas possible de déroger par une loi spéciale à une loi générale, par une loi scolaire à une loi politique. Il n'est pas possible que d'une main vous écriviez la liberté de l'enseignement supérieur et que de l'autre vous mainteniez l'article 1er de la loi sur le droit de réunion, qui interdit toute discussion politique et reli-

gieuse, car en écrivant une de ces lois vous effacez nécessairement l'autre.

« D'où je conclus que l'honorable M. Simon s'est trompé d'adresse en présentant son amendement au budget de l'instruction publique, il devait le présenter sur le ministère de l'intérieur ; car il ne vous proposait que de vous déjuger et de violer la loi que vous avez votée il y a trois mois. (Très-bien! très-bien!) »

J'ai tout cité.

Sur quoi la voix de M. Jules Favre s'est élevée en criant : « L'enseignement à la police ! » C'était une première réfutation.

Elle est insuffisante.

Comment ? C'est avec un sérieux imperturbable que M. Duruy vient devant les deux plus grands corps de l'État, nier la liberté de l'enseignement supérieur en s'appuyant sur la loi relative au « droit de réunion ? »

Mais d'abord M. le ministre oublie que la liberté de l'enseignement est inscrite dans le préambule de la Constitution, qu'elle figure parmi nos lois organiques et qu'elle n'a rien de commun avec des réunions publiques et électorales.

Par quel hasard ne s'est-il pas rencontré un député, mandataire du pays et volontaire défenseur des prérogatives du législateur ; par quel hasard ne s'est-il pas trouvé un sénateur, gardien officiel de la Constitution et conservateur des libertés publiques, pour rappeler au ministre ces axiomes élémentaires ?

De ce que l'enseignement supérieur comprend « toutes les matières sur lesquelles l'homme peut discuter, le dogme, la philosophie, l'histoire, l'économie politique, la loi et la loi des lois, » il ne devra pas être libre? Mais est-ce que l'enseignement secondaire ne comprend pas, à un degré moins éminent peut-être, mais dans les principes et dans les faits, ces mêmes matières de discussion? Il est libre pourtant ; et certes, la France et la jeunesse n'ont qu'à se louer de cette liberté.

D'ailleurs de quel droit M. le ministre tiendrait-il en charte privée ces hautes sciences, honneur et patrimoine de l'humanité? Qui lui permet de garder la clef de ce trésor et de s'en faire par monopole le dépositaire et le distributeur?

A quel titre est-il le maître du droit, de l'économie politique, de la philosophie, de l'histoire, que dis-je? du DOGME? Les mots et les choses y sont.

Il n'y a donc en France qu'un droit d'État, des lettres d'État, une philosophie d'État, une histoire d'État, des dogmes d'État?

Je ne sais pas si jamais pareille prétention s'est montrée à visage dé-

couvert. Je ne le crois pas ; mais j'affirme que jamais insulte aussi hardie n'a été adressée à un pays civilisé, libre et chrétien, et que jamais, au grand jamais, doctrine de tyrannie plus odieuse ne s'est plus témérairement affirmée !

M. Duruy a donc méconnu la Constitution et les lois : la Constitution qui garantit la liberté de l'enseignement à tous les degrés; les lois qui l'organisent dans l'enseignement primaire et secondaire et qui la promettent et la supposent dans l'enseignement supérieur.

Et quels motifs donne-t-il de cette négation inouïe, sans justice et sans précédents?

« Donnez la liberté de l'enseignement supérieur, dit-il, et aussitôt vont s'élever des chaires où on discutera la Constitution et toutes les questions politiques. »

Pour la Constitution, c'est absolument faux. Elle échappe à la discussion, même de la part des membres du Corps législatif et du Sénat. Les vieilles lois fondamentales de notre monarchie ne redoutaient pas cette épreuve ; la Charte, pas davantage. Mais tout cela, c'est de l'ancien régime. Si la Constitution actuelle est indiscutable aux sénateurs, aux députés et aux journalistes, elle l'est apparemment aux professeurs, libres ou non. Est-ce qu'elle est discutée dans les écoles officielles ? On l'enseigne, on la commente. Le professorat libre fera de même.

De plus, si on n'a pas le droit « de discuter, » on peut « exposer. » C'est le moins qu'appelés à vivre sous un régime, les citoyens en apprennent le jeu et les rouages. Et comme on sait parfaitement leur appliquer l'axiome : « Nul n'est censé ignorer la loi, » il est de la plus vulgaire justice de leur laisser les moyens de la connaître.

Ces terreurs à l'endroit de la Constitution sont puériles, surtout de la part du ministre de l'instruction publique, qui, s'il n'aime pas la loi de 1850, doit au moins l'avoir lue. Aurait-il oublié ou ignorerait-il que déjà, pour l'enseignement secondaire, le mal était prévu et la répression toute prête. Il y a un article qui oblige les écoles libres de ne rien enseigner qui soit contraire à la Constitution et aux lois. Il y a une inspection et une surveillance spéciales instituées pour s'assurer que l'acticle est obéi. Et s'il ne l'était pas, il y a des autorités scolaires qui agissent et qui répriment, sans préjudice des tribunaux criminels ordinaires.

Du reste, soyez tranquilles : vous n'aurez guère occasion de sévir. On ne professe pas pour le plaisir d'aller en prison et de payer l'amende. Un ou deux exemples auraient bien vite découragé les téméraires.

M. Duruy, d'ailleurs, prétend-il que si demain, dans les facultés

officielles, le professeur titulaire ou agrégé de droit constitutionnel ou tout autre, celui du code civil, par exemple, ou celui des prolégomènes du droit, s'avisait d'émettre des théories subversives de la Constitution, on le laisserait faire? Non.

Eh bien! il en sera de même pour le maître libre, avec cette différence que le professeur officiel n'aura à répondre qu'à la juridiction disciplinaire de la Faculté, la plupart du temps, tandis que le maître libre ira, par-dessus le marché, tout simplement et tout droit aux assises ou à la police correctionnelle.

Ce sera l'affaire de la surveillance administrative et de l'action judiciaire. Les procureurs impériaux ne sont pas paralysés, que nous sachions, et les maîtres privés ou publics ne sont pas au-dessus de la justice et des tribunaux.

La crainte de M. Duruy est donc chimérique. La Constitution ne court aucun péril, et elle est assez forte pour protéger sa propre inviolabilité.

Et les « questions politiques? » — Si ce sont des questions de droit, des questions d'économie sociale, oui, parfaitement, elles seront débattues, discutées, enseignées. Pourquoi non? Est-ce qu'on s'en prive dans les écoles de l'État, au Collége de France, en Sorbonne, dans les Facultés de province? Non. Et où est le danger? N'y a-t-il pas, au besoin, une répression pour les abus? Mais l'usage, est-il interdit et peut-il l'être?

Comment! le premier venu aura la faculté, dans un journal ou dans un livre, de remuer tous ces problèmes, sans autre garantie que son titre de citoyen, l'impôt du timbre et les chances de la sixième chambre; et un homme de science, qui aura donné des gages de capacité et de moralité, qui aura annoncé son intention d'ouvrir un cours, qui sera sous la surveillance de l'autorité et qui parlera en public, ne pourra pas enseigner les principes du droit civil, pénal ou commercial, l'économie politique, les sciences sociales?

Ce serait d'une violence insensée.

Que l'État prenne ses précautions, qu'il veille à la sécurité, à la paix, à l'ordre : soit, et rien n'est plus facile. Mais cela fait, qu'il laisse la parole et l'enseignement jouir d'une honnête et loyale liberté. Et si on se sert de ce voile pour attaquer la Constitution et les lois, il est armé; que la justice sévisse!

J'ai parlé du droit et avec quelque étendue, parce que l'étude des lois et de la Constitution, ce grand épouvantail de M. le ministre, en fait l'essence et la base. Que dire maintenant de la philosophie, des lettres et de l'histoire?

M. Duruy n'a pas eu le courage de les aborder. Il semblait que, professeur lui-même, il n'osât pas, par un reste de pudeur, se faire

l'accusateur public d'une vocation qui l'a mené à des destinées si hautes et si imprévues.

Qu'importe, d'ailleurs? La réponse serait la même : ou l'enseignement philosophique, littéraire, scientifique sera inoffensif, et alors de quel droit l'interdire? ou il sera séditieux; et alors hésiterait-on à le poursuivre? Les procureurs impériaux ont la main assez longue, apparemment!

Que M. Duruy veuille donc bien y réfléchir un instant. Il a été désarmé pour la médecine : il ne peut pas rester armé contre les lettres, la philosophie et l'histoire.

Or, puisqu'il médite sur la liberté à rendre à Esculape, qu'il étende ses profondes pensées à Leibnitz et à Descartes, à Corneille et à Racine, à Cicéron et à Virgile, à Pindare et à Homère, à Xénophon et à Tite Live. Qu'il reconnaisse aux citoyens français le droit de traduire les *Commentaires de César*. Il fera surveiller ceux qui s'égareraient en expliquant Juvénal.

Il faudra, du reste, qu'il y vienne et qu'il divorce avec la suprématie absolue de l'Université : *Invitus*, *invitam*, comme Titus et Bérénice.

Il a beau faire : la liberté est à l'ordre du jour de son ministère.

III

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT AU CONSEIL SUPÉRIEUR.

Elle est aussi à l'ordre du jour du conseil supérieur.

Puisque ce conseil, tout privé qu'il est des éléments de garantie et d'indépendance dont nous l'avions si soigneusement entouré sous la République, garde encore une ombre de controverse, il sera nécessairement saisi, à propos de la médecine, de tout ce qui touche à l'organisation de la liberté dans l'enseignement supérieur : professorat et facultés libres, collation des grades, discipline, conditions d'exercice, etc. Car, et c'est un de nos grands avantages, il y a dans ces hautes études, et malgré leur diversité, des parentés et des ressemblances qui n'appartiennent qu'à des sœurs :

> .....Facies non omnibus una;
> Nec diversa tamen qualem decet esse sororum.

Les applications varient, les principes sont les mêmes.

A regarder de près, l'application la plus difficile est celle de la

médecine ; elle se complique de sollicitudes spéciales pour la santé publique qui ne se rencontrent point dans l'étude et la profession du droit, de l'histoire et des lettres. Nous nous en félicitons.

Qui peut le plus peut le moins, et quand messeigneurs et messieurs du conseil auront recueilli les enquêtes et les contre-enquêtes des inspecteurs en mission par toute l'Europe et qu'ils seront parvenus à établir les conditions justes et raisonnables de la liberté de l'enseignement qui fait les médecins, le plus ardu de leur tâche sera accompli ; ils seront sur un lit de roses quand ils délibéreront du sort des écoles libres où se prépareront les avocats, les notaires, les avoués, les huissiers, les régents, les professeurs et les gens de lettres.

Le travail leur sera si simple qu'ils y viendront d'eux-mêmes, car je leur veux croire assez de résolution pour ne rien faire à demi ; et la liberté, par cela seul qu'elle se sera présentée à leurs yeux, les obligera à reconnaître tous ses droits.

Qu'ils lui donnent seulement accès par un côté ; elle est comme la lumière : un seul rayon chasse de profondes ténèbres.

Voilà pourquoi nous nous félicitons que la liberté soit, de l'aveu du ministre, à l'ordre du jour du conseil supérieur.

Mais qu'en pense « l'Université ? » Quoique fort peu consultée dans l'Olympe de la rue de Grenelle, elle a voix au chapitre, et nous, nous tenons singulièrement à son opinion.

Eh bien ! Elle aussi a mis la liberté à son ordre du jour.

IV

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT ET L'UNIVERSITÉ.

L'Université — je ne parle plus de son grand maître, mais de quelques-uns de ses membres moins intéressés et plus indépendants — l'Université ne refuse pas de discuter avec nous. Et, M. Duruy lui-même est forcé d'en convenir, elle ne donne pas à la liberté, après tout, un si méprisable rôle. M. Gaston Boissier s'est fait son témoin et son garant dans la *Revue des Deux Mondes*. Sans être très-rigoureux sur l'examen de son mandat, écoutons-le. Le corps enseignant pouvait choisir plus mal.

Le savant professeur convient que « plus que tout le reste, l'enseignement supérieur a besoin de liberté, » et il ajoute : « Il faut qu'il se sente à l'aise pour être fécond. » Seulement, cette liberté, M. Bois-

sier paraît la revendiquer autant dans l'intérieur des facultés officielles qu'au dehors : « Là, dit-il, un professeur éminent crée sa méthode et ne la reçoit pas toute faite des bureaux du ministère. » Soit ; mais c'est ici la question de « l'autonomie » — le mot est à la mode — de l'autonomie des corps enseignants, même rétribués sur les fonds de l'État. Grosse question qui touche à la décentralisation intellectuelle et que nous aimerions à traiter pour y faire entrer les vœux d'une légitime et féconde indépendance ! En attendant, bornons-nous à accueillir d'une bouche amie ces doléances que le manque de liberté tue l'enseignement supérieur officiel ; que « les élèves font défaut et qu'on ne sait où les prendre ; » que les facultés de théologie sont, de l'aveu de M. Jourdain, ancien secrétaire général du ministère, « des écoles purement civiles, auxquelles l'Église n'a jamais donné le droit d'enseigner en son nom et qui sont incapables de conférer des grades ayant quelque valeur dans l'ordre ecclésiastique, ce qui rend inutiles tous les efforts qu'a faits l'État pour leur donner quelque vie. » M. Boissier ajoute, avec une autorité que je me garderai bien d'affaiblir, que les professeurs sont condamnés à « amuser » le petit groupe de disciples que la fantaisie leur amène, beaucoup plus qu'à « les instruire, » et il répète, non sans légitime amertume, cette phrase de M. Renan : « Quoi de plus humiliant pour le professeur, abaissé ainsi au rang d'un amuseur public, constitué par cela seul l'inférieur de son auditoire, assimilé à l'acteur antique dont le but était atteint quand on avait dit de lui : *Saltavit et placuit*[1]. »

Disons tout de suite et à propos de ces tréteaux, que ce qui pourrait tendre à les renverser et à donner au professorat un rôle moins dégradé, ne sortira certainement pas des nouvelles inventions de M. le ministre de l'instruction publique.

Il ne faudrait pas que M. Duruy s'imaginât, lui qui fait tout à coups de baguette, qu'il offrira aux réclamations des partisans de l'enseignement libre au dedans et au dehors de l'Université l'ombre d'une satisfaction quelconque, par ses deux récentes créations des *laboratoires* d'études et des pépinières de savants.

Tout cela est de l'officiel, fort coûteux et fort impuissant.

Comme haute fantaisie, les laboratoires auront peut-être leur charme ; ce sera un certain moyen de faire des expériences aux frais de l'État. Le commerce s'en félicitera... et encore. La science n'y gagnera rien ou presque rien.

Quant à fonder un séminaire breveté pour dresser des savants ; quant à croire que l'*alma mater* va élever à la brochette des héritiers-

[1] *Questions contemporaines.*

nés de Newton, de Pascal, d'Arago ou de Cauchy, c'est la plus naïve des illusions.

M. Duruy créera quelques douzaines de spécialistes qui s'empresseront, l'âge venu, d'escompter leurs connaissances acquises aux frais du Trésor, contre une bonne direction d'usine. Par ce chemin on s'en ira à la fortune et non à l'Institut. Les lauréats, après tout, auront assez raison, et c'est le ministre qui aura tort.

Destinée à laquelle, du reste, il doit commencer à se faire : car c'est celle de toutes les entreprises tapageuses et stériles auxquelles il a attaché le bruit de son nom.

Revenons à des choses qui se discutent sérieusement.

M. Gaston Boissier, qui a suivi avec intérêt les débats du Sénat, s'honore en refusant de voir dans « le bruit qui s'est fait, » une manœuvre de parti entreprise sans espoir et sans désir de succès.

Nous ne sommes pas gâtés en fait de justice de la part de nos adversaires habituels. Aussi apprécions-nous ce jugement plus impartial : « L'Église s'est bien trouvée de la liberté de l'enseignement secondaire ; il est naturel qu'elle désire le compléter. » Voici même qui est parfaitement juste et loyal : « L'Église a confiance en son pouvoir, et elle a raison. Elle sait qu'en présence des partis qui lui sont contraires et que la liberté des opinions divise à l'infini, elle est réunie par l'autorité et qu'elle *forme la seule force compacte* dans cette société en poussière. »

En conséquence, l'écrivain universitaire estime comme fort possible « que l'enseignement catholique consente chez nous à s'accommoder d'un régime de droit commun et à vivre au grand air de la liberté. » Non-seulement possible, répondons-nous, mais certain : l'enseignement secondaire en donne une preuve irréfragable.

De son côté, l'Université, au moins telle que la comprend et la représente M. Boissier, a-t-elle peur de la liberté ? Non, à l'entendre, et nous serions charmé que nul ne le démentît.

« Ce qui est certain dans tous les cas, dit-il, ce qu'on peut affirmer hautement, c'est que l'Université n'est pas contraire à la liberté de l'enseignement supérieur. Il ne faut pas qu'il y ait de malentendu possible, et il est de son honneur qu'on sache ce qu'elle pense... Elle sait aujourd'hui par expérience que le privilége est toujours une cause de faiblesse et que ce qui réussit le mieux à tout le monde c'est le régime de l'égalité... Elle accueillera la liberté avec transport de quelque main qu'elle vienne. Les universités nouvelles seront les bienvenues à côté de la Faculté... elle applaudira à leurs succès au lieu d'en être jalouse, et ne sera occupée qu'à redoubler de travail pour ne pas faire trop mauvaise figure à côté d'elles. »

A merveille? Et assurément, si telle est la pensée de « l'Uni-

versité, » nous ne saurions que nous en réjouir. Elle s'honorerait grandement à la mettre en pratique, et, de cette généreuse et loyale concurrence, c'est la France qui profiterait.

Donc, du côté de l'Université, la liberté aurait cause gagnée.

Mais l'Université n'est pas le gouvernement ; et le vrai ennemi de la liberté, c'est lui ! M. G. Boissier, du moins, en est convaincu et l'affirme : « Si quelqu'un refuse de rendre en ce moment l'enseignement libre, c'est le gouvernement... L'opposition qu'il fait à la liberté est toute politique. L'Université n'est pour rien dans ses résistances... c'est lui seul qui résiste[1]. »

M. Boissier a raison ; vaincre cette résistance toute politique, c'est l'affaire de la presse, de l'opinion, des pères de familles et des électeurs.

S'ils nous en croient, ils ne manqueront pas à ce devoir et ils feront brèche.

V

LA LIBERTÉ DE L'ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR DEVANT L'OPINION PUBLIQUE ET DANS LA PRATIQUE.

Devant l'opinion, assurément la liberté rencontre des objections et des contradictions. Les unes sont de bonne foi et faibles ; les autres sont intéressées et puissantes ; certaines sont perfides et certaines

[1] Lui seul; lisez : Surtout le ministre. A ce propos, il y a dans l'article de M. Boissier quelque chose de charmant et de vif sur l'instabilité des ministres de l'instruction publique. A quoi bon ce ministre, sinon pour tout troubler ? Il change avec chaque vent qui souffle. Il a à peine le temps de se mettre au courant, et il ne s'aperçoit qu'il commence à apprendre que quand il faut plier bagage. Il en est pour ses fautes. Et qui en souffre ? Non pas lui, ce qui serait peu, mais la jeunesse, mais toute une génération parfois, ce qui est irréparable. « Que voulez-vous, disait un des plus sages et des plus spirituels à qui on reprochait son inaction, je ne puis pas avoir l'Université infuse ! »

M. G. Boissier exprime ces remarques avec bon sens et avec verve. Et il met tout de suite le doigt sur la plaie : « Le pire de tout, dit-il, c'est que l'enseignement s'est trouvé lié à la politique et qu'il en suit toutes les vicissitudes. » Rien de plus vrai. D'où il résulte que la magistrature instituée pour veiller aux intérêts des écoles de l'État et à la surveillance comme à la protection des écoles libres, devrait être aussi en dehors de la politique que celle qui juge des droits des citoyens et leur assure le maintien des lois.

Le premier Bonaparte, à qui on ne refusera pas du coup d'œil, avait compris cette nécessité, et s'il avait eu le tort de n'envisager l'éducation que comme un droit régalien et une machine à faire des soldats, il avait eu le mérite de ne pas ériger l'Université en ministère et de choisir M. de Fontanes pour grand-maître. N'y aurait-il pas moyen que l'exemple de l'oncle eût quelque autorité sur le neveu?

sont misérables. Mais toutes, elles veulent être résolues ; car elles arrêtent les simples et sont exploitées par les habiles. Ce que nous demandons la permission de ne pas souffrir, pour en avoir trop souffert.

Nous croyons nous être débarrassés déjà, chemin faisant, des résistances du genre de celle de M. Duruy.

En principe nul homme de sens, nul homme de droit et nul homme d'État ne contestent la liberté de l'enseignement.

Mais on se rejette sur les inconvénients et les dangers attachés à la pratique de cette liberté dans le haut enseignement.

Justice est faite des épouvantes à l'endroit de la constitution et des lois : Joseph Prudhomme est guéri de ses alarmes.

Prenons les choses dans le vif et voyons ce que c'est que l'enseignement supérieur et ce qui constituerait la liberté de cet enseignement. Il n'y a pas de meilleure façon de démontrer qu'elle est sans danger et qu'elle ne peut être refusée.

§ 1. *Nature de l'enseignement supérieur.* — Gardons les vieux termes et les vieilles divisions ; elles sont en usage, ce qui est un grand profit. L'État les a conservées, ce qui servira à mieux s'entendre.

L'enseignement supérieur ou enseignement des facultés, comprend : la théologie, le droit, la médecine, les sciences et les lettres dans lesquelles figurent la philosophie et l'histoire.

Aujourd'hui, l'État seul enseigne ces connaissances relevées ; seul il a des écoles destinées à cet enseignement ; seul il nomme, dote et rente les professeurs chargés de cet enseignement ; seul il institue les facultés que composent ces professeurs et qui, à leur tour, examinent seuls les candidats, non-seulement au professorat, mais aux professions libérales pour l'exercice desquelles l'État exige des grades et des diplômes qu'il délivre seul.

C'est le monopole le plus absolu de l'enseignement ; c'est le monopole le plus absolu des carrières intellectuelles. Dans cent ans on ne voudra pas y croire ; et bien auparavant on se demandera comment la France civilisée et libre a consenti à subir un régime où, tous les privilèges étant abolis, il n'est resté que celui-là, et où, près de trois siècles après Molière, le fameux *dignus es intrare* est encore prononcé au nom de l'État omnipotent, non-seulement pour *purgare et saignare*, mais pour disserter sur le mur mitoyen, discuter des atomes crochus et apprendre à M. Jourdain « quand il y a de la lune et quand il n'y en a pas ! »

Or, ce monopole est contraire au droit naturel, au droit constitutionnel, au droit civil, au droit politique... et il dure encore !

C'est inexplicable : ou ce n'est explicable que par l'incurable aveu-

glement du peuple le plus spirituel de la terre, accoutumé à subir la routine du despotisme de l'État, sans la discuter et même sans paraître s'en apercevoir.

Cela est si vrai que, et nous ne risquons pas de leur faire injure, bon nombre de nos lecteurs seront les premiers à s'écrier : Chose étrange ! nous n'y avions pas pensé !

Notez que l'État n'a conservé ce monopole que par surprise. Il l'a perdu dans les autres degrés de l'enseignement ; il ne l'a plus pour les enfants de 4 à 6 ans dans les asiles, pour les enfants de 6 à 12 dans les petites écoles primaires ; il ne l'a plus pour les collégiens, ni pour les lycéens, tous mineurs. Il ne l'a que pour les étudiants, c'est-à-dire pour ceux qui échappent à la tutelle de leurs parents et arrivent à l'émancipation ou à la majorité.

Disons le mot : l'État n'a le monopole que parce que l'assemblée législative a été violemment dissoute avant d'avoir le temps de le lui arracher. C'est une possession subreptice et frauduleuse ; car, certes, ni la théologie, ni la philosophie, ni la médecine, ni le droit, ni les lettres, ni les sciences ne sont choses et propriétés d'État. On rirait au nez de qui le dirait, si on n'était pas réduit à s'indigner que cela soit !

Cela ne doit plus être.

Donc, il faut qu'il y ait un enseignement supérieur libre, lequel comprenne les quatre facultés, ensemble ou séparément.

§ 2. *Le professorat libre.* — Le premier degré de la liberté est la constitution d'un professorat libre. On l'a compris dans toutes les lois relatives à cette grave matière et chacune a commencé, après avoir défini les objets de l'enseignement, par établir les droits et les devoirs de celui qui veut enseigner. Inutile d'insister longuement; nous avons dans la législation des analogies décisives. Il les faut résumer.

Que tout citoyen, ayant fait des preuves de capacité et de moralité, puisse ouvrir un cours de hautes études, lettres, sciences, droit ou médecine.

Qu'il dépose son programme, un programme net, détaillé, dans lequel il sera obligé de se renfermer scrupuleusement. C'est, si j'ose ainsi dire, une condition de loyauté et d'honneur, autant que de justice. Il faut que le public sache ce qu'on entend lui enseigner, qu'il le sache clairement et d'avance, de façon — pardonnez-moi le mot — à ne pas « être trompé sur la nature de la marchandise. » Il faut que la société sache ce que le maître veut enseigner, afin qu'elle soit avertie, au besoin, du péril de l'enseignement. Il faut que l'autorité surveillante, inspecteurs de l'État ou agents de la police, sache les limites, l'étendue, le caractère des leçons afin d'y apporter une intel-

ligente attention et, s'il était nécessaire, une interruption immédiate, sauf décision et jugement après débats contradictoires.

Que le professeur libre ait un local convenable, remplissant les conditions normales d'hygiène et de décence, facile d'accès et plus facile de surveillance. Si le cours doit être gratuit et ouvert à tous, les exigences seront plus sévères. S'il n'est pas gratuit, s'il est réservé à des auditeurs choisis et entrant avec des cartes, les garanties peuvent être moins rigoureuses.

Déclaration, inspection, publicité, voilà des conditions que ne refusera nul savant sérieux, nul professeur vraiment dévoué à son œuvre, nul citoyen sincèrement ami de la liberté.

Les repousser laisserait supposer que sous prétexte de conférences on veut ouvrir des clubs: ce qui ne serait ni loyal, ni tolérable.

Opposition à l'ouverture d'un cours pourrait être faite par le ministre ou en son nom dans les quinze jours de la déclaration, et cette opposition serait jugée dans la quinzaine par le conseil académique avec appel au conseil supérieur, le déclarant entendu ou représenté.

Ces formes protectrices observées, le droit est acquis et son exercice est garanti.

J'ai parlé des conditions de moralité et de capacité. Les premières sont connues ; il suffit de se reporter à la loi de 1850. Les secondes amènent une des questions les plus graves, celle des jurys d'examen ou de la collation des brevets et grades.

§ 3. *Des jurys d'examen.* — Pour nous il n'y a pas de justice en dehors du principe d'un jury mixte.

Laisser aux facultés de l'État et aux professeurs de ces facultés le droit exclusif de décider de la capacité de leurs rivaux, c'est blesser le plus élémentaire des axiomes qui veut que « nul ne saurait être juge en sa propre cause. » C'est exiger une impartialité au-dessus des forces humaines. Il ne faut pas qu'un tribunal puisse même être soupçonné.

Aussi, les jurys mixtes sont la grande affaire de l'enseignement libre et le nœud même de toute organisation de liberté.

Disons-le très-haut : loin de nous la pensée d'en exclure les professeurs de l'État. Ce sont des rivaux, des concurrents; tant mieux. La liberté ne craint pas l'émulation. C'est sa vie. Ce dont elle ne veut pas, parce que cela la tue, c'est le monopole.

Aujourd'hui elle est battue et étouffée par les maîtres officiels : qu'elle soit délivrée, et demain, elle accueillera volontiers pour compagnons de lutte ses oppresseurs de la veille et elle siégera avec eux,

Donc, premier élément des jurys d'examen : les professeurs des facultés de l'État.

Il n'y a pas, dans les lettres, les sciences, le droit et la médecine,

il n'y a pas de savants que les professeurs : ce serait une injure faite à eux et à d'autres que de le prétendre et il faut que nous soyons d'une inconcevable bonhomie pour avoir accepté sans broncher cette théorie : que nul ne peut être médecin, avocat, magistrat, avoué, notaire, professeur ou employé, que par la permission d'une douzaine de robins, très-gradués, assez bien rentés, qui enseignent au nom de l'État, mais qui exercent peu, qui ne plaident ni ne jugent, qui n'ont jamais passé un acte, ni rédigé une requête, ni signé un rapport administratif.

On nous permettra de secouer cet étrange préjugé et de supposer hardiment qu'un conseiller à la cour de cassation, qu'un président de cour d'appel, voire des présidents de chambre et des conseillers, ou même un président de tribunal, ainsi que la magistrature du parquet à tous les degrés et, par même raison, les bâtonniers et les membres des conseils des divers barreaux de France, en y ajoutant les conseillers d'État, sont à peu près aussi capables de faire passer des examens de droit civil, romain, criminel, pénal et administratif, qu'un suppléant de la Faculté.

Il me semble que ce n'est pas pousser non plus la témérité trop loin que de croire que MM. les professeurs de la Faculté de médecine ne dérogeraient point en admettant près d'eux leurs confrères en doctorat, membres de l'Institut et de l'Académie de médecine, ou chargés des services des hôpitaux et de l'assistance publique.

Quant aux lettres, pourquoi ne pas s'honorer de siéger en un jury avec les quarante de l'Académie française, avec les diverses « classes de l'Institut, » inscriptions et belles-lettres, sciences morales et politiques, et avec les « lecteurs royaux » du Collége de France?

Pour les sciences, qui récuserait les élus de cette docte compagnie qui n'a pas d'égale en Europe, l'Académie des sciences, ou bien les directeurs de l'Observatoire, les maîtres de l'École polytechnique, les conservateurs des arts et métiers ?

Donc, et en second lieu, voilà un élément incontestable d'une appréciation saine et d'une compétence supérieure.

Vient enfin l'enseignement libre.

Il n'est pas exigeant; il est modeste, mais il veut sa place, il y a droit et nous la réclamons pour lui.

Cette place s'indique naturellement ; elle est réservée aux membres des facultés libres et aux professeurs de cours libres après le temps de stage et la justification du nombre d'élèves qui seraient fixés par la loi.

Quand un professeur aurait réuni pendant un certain nombre d'années, trois par exemple au maximum, un certain chiffre d'auditeurs permanents, trente par exemple, il serait appelé à faire par-

tie des jurys mixtes. De cette façon, nous l'avouons, longtemps, très-longtemps, la prépondérance appartiendra encore à l'État et aux corps publics. Mais la liberté ne s'en effraye pas : elle est patiente et a le temps pour elle ; elle ne demande, comme les héros d'Homère, que la lumière, l'air, l'espace et la lutte.

Ainsi formés, les jurys décerneraient les grades ou les brevets nécessaires pour exercer l'enseignement et pour se livrer aux professions libérales, et le professorat libre, individuel, serait constitué.

§ 4. *Facultés libres.* — Mais ce professorat ne suffit pas. L'association et la durée sont les éléments essentiels du progrès de la science et de l'enseignement. C'est une vérité de raison qu'appuie l'expérience des siècles. Quel que soit le génie d'un homme, son influence passe vite s'il ne fait « école ; » et le trésor acquis par une génération se dissipe, s'il n'est confié à la garde d'une société qui se perpétue.

On rougirait, vraiment, en face des institutions fameuses qui ont instruit, élevé, civilisé l'Europe et qui lui assurent encore la prééminence scientifique, d'avoir à démontrer ce qui est plus clair que la lumière du jour.

La France seule, en une heure de délire, a aboli, sans même essayer de les transformer par la liberté, ces « corporations » de toute nature qui l'avaient portée au faîte de la gloire intellectuelle ; elle s'est condamnée en ajoutant qu'elle supprimait « même celles qui avaient bien mérité de la patrie ! » A l'heure qu'il est, hors les « Facultés » de l'ancienne « Université impériale, » elle ne compte pas d'établissement libre de hautes études, excepté quelques maisons spéciales de préparation ecclésiastique ou laïque aux écoles du gouvernement.

Le professorat libre sera un premier degré vers l'affranchissement; le pas définitif ne sera accompli que par la fondation des facultés ou même des universités libres.

Que des professeurs s'unissent ensemble ; que des sociétés civiles se forment pour assurer l'existence de ces réunions; que des associations religieuses ou laïques, que des personnes constituées en dignité, comme les évêques, ou de simples citoyens, pères de famille, rassemblent les fonds, achètent les immeubles, les instruments et les collections nécessaires à l'installation de tout ou partie de l'enseignement supérieur : voilà ce qui doit être de droit commun.

La loi fixera, pour ces sociétés comme pour les autres, les principes qui président à leur constitution à titre de sociétés libres, ou de sociétés reconnues établissements d'utilité publique[1].

[1] Ici nous ne saurions trop recommander dans la pratique l'excellente forme de

Et au moins, sous le bénéfice de la loi, paraîtra cette salutaire concurrence que le génie de Richelieu applaudissait déjà comme la sauvegarde des lettres et des sciences. Les universités et les facultés libres rivaliseront avec les universités et les facultés de l'État; et comme les jurys mixtes étendront sur les unes ainsi que sur les autres un même niveau de connaissances essentielles, une même épreuve de capacité et de savoir, la lutte sera loyale, parce que la carrière sera également ouverte à tous et elle sera féconde parce qu'elle aura pour but l'estime générale et la libre faveur des familles et des citoyens.

Notons avec soin que ces institutions libres resteront, comme les professeurs isolés, sous la surveillance spéciale de l'autorité soit administrative soit judiciaire. Et on voudra bien considérer, en même temps, que, par la difficulté de leur fondation, par l'importance de leur personnel, par les dépenses qu'elles nécessiteront, elles offriront plus de garanties que n'en saurait donner un seul personnage ouvrant un cours particulier.

Dans la pratique d'ailleurs, et forcément, surtout à l'origine, ces fondations seront peu nombreuses. Un rapide examen suffit à le démontrer.

D'abord les facultés de théologie. Par leur nature, elles ne peuvent que ressortir d'un culte. Pour les protestants, il y en a, et elles sont, si je ne me trompe, assez richement dotées; elles sont plus que suffisantes. Admettons qu'il s'en fonde une ou deux : ce sera le maximum, et quand elles se donneraient toutes les libertés du monde, elles ne seront guère en une plus complète anarchie doctrinale que ne le sont celles que l'État entretient ou protége.

Pour les facultés catholiques, rien de plus simple : elles dépendront nécessairement de la hiérarchie ; et comme il est de précepte dans l'Église que toute puissance d'enseigner vient d'en haut, il faudra l'institution canonique, c'est-à-dire l'institution du siége apostolique.

Un mot à ce propos.

Dans les solennités universitaires, à la distribution des prix du concours général, par exemple — où il s'expose à échouer devant les fières résistances d'un écolier de seconde — M. le grand maître est charmé de se faire précéder des « quatre Facultés, » massiers en

société que M. le comte de Madre a si heureusement appliquée aux écoles de Bellevue et qui, appuyée sur la science et l'expérience du jurisconsulte, est parfaitement exposée en un écrit loué dans le *Correspondant* par M. Cochin — ce nom seul est une autorité. Cette forme d'association est appelée à rendre d'éminents services, spécialement pour les institutions d'enseignement, de charité, d'œuvres utiles et religieuses.

tête. Il aime à reposer ses regards sur les robes noires et les chausses violettes fourrées d'hermine des docteurs de la Sorbonne. Eh bien! il a espéré, lui comme ses prédécesseurs, installer une véritable faculté de théologie... Erreur profonde. Il a des cours de religion, de morale, d'écriture, etc., professés par des ecclésiastiques — fort peu et fort mal rentés par parenthèse — il a des examens de baccalauréat, de licence et de doctorat ; il a des simulacres de grades et il signe des apparences de brevet.

Ce n'est pas là une faculté de théologie catholique ; c'est une réunion de professeurs universitaires, hommes de talent, de mérite, de savoir et de vertu.

Dieu me garde de leur faire l'injure de les prendre pour des théologiens d'État; mais ce ne sont pas des docteurs d'Église.

Non, pour recevoir le bonnet et l'anneau, pour s'entendre dire qu'on a le droit d'enseigner *hic et ubique terrarum*, il faut que le chef de la catholicité ait sanctionné l'œuvre et lui ait mis le sceau de sa suprématie universelle.

Libre ou officielle, fondée par un État ou un roi, fondée par des évêques ou des religieux, toute faculté de théologie en est là. Aussi tout ce que nous pourrions espérer de mieux ce serait quelques-unes de ces grandes écoles dans le pays qui comptait, avant 1789, vingt-trois universités et la Sorbonne.

Il y aurait, sans doute, de quoi réjouir les catholiques et augmenter la réputation de savoir et d'études qui environne notre clergé. Il n'y aurait pas de quoi faire trembler même M. Duruy.

Des facultés libres de droit, il s'en formera peut-être en quelque ville savante, comme Lyon et Orléans, par souvenir et par générosité; mais, hélas! qu'on n'y compte guère. Tant que la France n'aura pas recouvré, par les libertés provinciales, départementales et municipales, un peu de cette vie intellectuelle que la centralisation a épuisée dans ses veines, nous attendrons longtemps pour revoir les beaux jours de Pothier ou de Domat.

Et toutefois ne se pourrait-il pas que de généreuses initiatives vinssent à se produire? Comment un magistrat ami de la science et de la jeunesse, un avocat se délassant des aridités de la pratique par les méditations de la jurisprudence, n'auraient-ils pas la pensée de réunir quelques auditeurs et d'enseigner ce qu'ils appliquent ou ce qu'ils défendent chaque jour? Ils ne le peuvent pas à l'heure qu'il est, malgré les grades de licencié et de docteur qu'ils ont eu d'obligation ou de bonne volonté. Qui ne voit l'avantage et la justice de leur intervention spontanée dans l'enseignement libre?

Pour la médecine, il y a peut-être plus de chances encore; mais, en tout cas, il sera aussi malaisé qu'il serait utile au professorat

libre de constituer une concurrence vraiment redoutable aux facultés entretenues par l'État.

De même pour les lettres. Hélas! le métier — noble métier! on dit bien le métier des armes — le métier de professeur de littérature ancienne ou moderne, de professeur d'histoire ou de philosophie n'est guère tentant. Il est peu lucratif, et ce qu'il donne de renommée ne compense guère ce qu'il refuse de bien-être. Il faudra de l'héroïsme pour lever une chaire libre. Pour créer une faculté, il faudra des forces, du dévouement, des dépenses, que de grandes provinces, de grandes cités ou de grandes associations seraient seules en état de supporter; or, on se ruine pour un boulevard, on se grève pour un théâtre, on s'impose pour tuer des hommes et des chevaux dans une course, on n'a pas encore trouvé de superflu pour se doter d'un Collége de France ou d'une Sorbonne au petit pied.

Peut-être les sciences, à cause de leurs applications pratiques et des carrières qu'elles ouvrent à l'industrie actuelle, auraient une meilleure fortune. Nous le souhaitons vivement, mais nous ne pouvons pas ignorer les peines et les sacrifices qu'ont coûté le seul essai d'un observatoire libre, et si nous entrevoyons de futures écoles pour former des ingénieurs et des conducteurs de travaux, nous ne sommes pas assez optimistes pour augurer beaucoup de créations comme celle de Greenwich!

En définitive, et de l'aveu des plus hardis et des plus enthousiastes, quelques cours privés, une douzaine de facultés, deux ou trois universités, ce serait le beau idéal de la liberté à son aurore. Qui oserait s'en effrayer? Qui oserait étouffer de si faibles commencements?

VI

DERNIÈRES OBJECTIONS.

Arrivés au terme de cette étude, à laquelle nous avons tâché de conserver le caractère le plus pratique, nous cherchons vainement les objections sérieuses et dignes d'être discutées.

Il n'y en a pas du côté de l'État. Outre que ce lui doit être une maxime fondamentale d'animer la concurrence et de rendre la justice, ce qu'il ne peut qu'avec la liberté réglée, il ne se sent attaqué dans aucune des institutions dont il aime un peu trop à se charger, dont le poids l'écrase, mais qu'il entend conserver. Il garde ses facultés, sa hiérarchie, ses places, ses honneurs, ses palais; il garde les massiers de la Sorbonne, les robes rouges, jaunes et noires, le velours

et l'hermine de ses conseillers, les palmes de ses dignitaires et la simarre de son grand maître. Il garde son budget et ses bureaux, quoique nous espérions bien un jour voir diminuer l'un et réduire les autres. Que lui faut-il de plus ?

Il conserve — ce qui est à notre sens un peu plus important — la surveillance générale et particulière, l'armée des inspecteurs, les rectorats, les conseils et leur juridiction disciplinaire, le droit d'opposition, le droit de jugement et le droit de fermeture. Certes, il est difficile, s'il n'apprécie pas la valeur d'un tel pouvoir — je pourrais dire d'un pouvoir si exorbitant : sans compter la juridiction ordinaire pour les délits de droit commun.

La société reste suffisamment armée. Elle a la puissance préventive par l'opposition après déclaration ; elle a la puissance répressive par suspension ou clôture en cours d'exercice. Elle a la juridiction des conseils, où elle siége elle-même représentée par les délégués de ses grandes institutions. Pour cela il faut revenir à la loi de 1850 ; mais il est entendu que cette mesure est le préliminaire indispensable de toute liberté loyale.

Les associations n'ont pas à se plaindre ; elles ont droit de se former, de constituer des facultés ou d'installer des cours aux conditions légales et sous le niveau du droit commun. Laïques ou ecclésiastiques, prêtres ou religieux, évêques ou communautés peuvent aspirer au même honneur. C'est la liberté sous la loi, comme eût dit M. Dupin : « *Sub lege libertas.* »

Les individus sont protégés dans l'exercice de leurs droits de citoyens. Comme pères, ils trouvent le moyen de procurer à leurs enfants l'enseignement que leur conscience exige, que leur goût préfère, que leur autorité approuve. Comme savants, ils peuvent répandre, librement et sans danger comme sans contrainte, les connaissances qu'ils prétendent transmettre autour d'eux.

Pas un dévouement généreux, pas une intelligence savante ne sont enchaînés. La justice et l'ordre concourent au progrès des esprits et à la culture des âmes par la liberté.

Il n'y a donc aucune objection qui puisse aller le front levé.

Il y en a deux pourtant, mais qui vont la tête basse et qui ne se produisent que de côté, ayant vergogne d'elles-mêmes, mais comptant sur la faiblesse, la servilité ou la haine. Les voici : elles ne veulent qu'être démasquées.

La première, c'est celle-ci :

Vous n'aurez pas la liberté parce que... parce que c'est la liberté ! Le monopole nous va ; nous le possédons : il dure depuis soixante ans. Si nous avons été obligés de le résigner dans ces folles journées de 1850, nous avons bien essayé d'en reprendre une partie depuis

et nous ne désespérons pas du reste. Quant à abandonner ce que nous avons, nullement!

D'ailleurs à quoi bon la liberté? A attaquer la Constitution, les lois et la dynastie. Vos cours de droit seraient des cours de barricades légales; vos cours de lettres, des paraphrases de Paul-Louis; vos cours d'histoire, des contrefaçons de Tacite. Tout au plus vous accordera-t-on quelques chaires de médecine, en surveillant Hippocrate et en muselant Galien. Mais des facultés libres, un enseignement supérieur libre, jamais! C'est la « raison d'État » qui s'y oppose.

Nous n'affaiblissons pas l'objection; voici la réponse.

Nous aurons la liberté... parce que c'est la liberté.

Le monopole nous est odieux, parce qu'il est injuste et parce que nous en souffrons. Le bon sens et le bon droit le condamnent et il a mené la France à « l'abaissement continu » — c'est un mot de ministre — et au progrès du matérialisme et de l'athéisme — c'est le cri de la conscience publique.

Ce monopole a soixante ans d'âge : raison de plus pour le réformer et au plus vite. Sa durée nous accuse autant qu'elle nous blesse, et elle nous humilie autant qu'elle nous révolte.

S'il a été épargné en 1850, c'est par surprise : il n'a, depuis, que trop fait ressortir l'étendue de la faute commise par une négligence saisie au dépourvu. Nous en sommes las. Il a, du reste, fatigué la patience de tous, même d'une puissante minorité sénatoriale. Il doit succomber et son heure est venue. Nous ne lui laisserons de trêve ni de merci qu'il ne nous rende les armes.

Qui vous permet, d'ailleurs, de calomnier la liberté? Si elle devenait factieuse, n'êtes-vous pas armé contre elle? Eh quoi! vous vous êtes fait voter 1,400,000 soldats; vous avez une vingtaine de cours et quatre ou cinq cents tribunaux, et vous craindriez quelques professeurs libres et une demi-douzaine — au plus! — de facultés indépendantes?

Vous ne pouvez mettre sous scellé le savoir et l'enseignement : le droit, les lettres, les sciences ne sont pas des priviléges de la souveraineté, et la « raison d'État » n'est que la raison de ceux qui n'en ont pas.

La liberté nous est due et nous l'aurons... même de vous!

Reste la dernière objection : Vous n'aurez pas la liberté parce qu'elle profiterait à l'Église, aux catholiques, aux « cléricaux. »

On a osé articuler cette parole. On a dit cela, tout haut, en France, dans les journaux, à la tribune? Et on n'en est pas mort de honte.

Comment? Parce que nous sommes catholiques, sommes-nous donc des pestiférés à qui on puisse refuser la libre pratique des sources communes du savoir? Parce que nous sommes des cléricaux,

on pourra nous frapper d'ostracisme, nous mettre hors la loi, hors le droit, hors le savoir? Parce qu'il y a une Église et que cette Église, immortelle ennemie de l'ignorance, encourage, ennoblit, sanctifie le travail de l'esprit, parce que cette Église a été fondée par le Fils éternel de celui qui s'intitule le « Seigneur, Dieu des sciences, » à elle et à elle seule dans le pays de prédilection qu'elle a élevé, agrandi, illustré, il lui sera interdit de donner l'enseignement? Et quels sont donc les membres de cette Église, quels sont ces évêques, ces prêtres, ces religieux, ces fidèles à qui on réserve ainsi le rôle de parias de l'intelligence? Ce sont les successeurs de ceux qui ont civilisé l'Europe et sauvé les arts, les sciences et les lettres ; ce sont des Français, des citoyens, et ils forment la majorité, l'immense majorité de la nation !

En vérité, l'injure est si insensée qu'elle désarme la colère et ne laisse place qu'à la pitié !

VII

CONCLUSION.

Ici qu'on nous permette de laisser la parole à un des plus illustres représentants de cette Église, calomniée, conspuée et traitée en ilote[1].

[1] Directement attaqué par la « préface » anonyme de l'étrange recueil dont nous avons publié le titre dans le sommaire de cette étude, recueil qui affecte des formes officielles pour déguiser un pamphlet, Mgr l'évêque de Nîmes a fait prompte et sévère justice des fausses imputations dont il était l'objet. Dans une lettre publiée par *l'Univers*, Mgr Plantier réclame contre des allégations qui lui sont prêtées et qu'il n'a jamais proférées, telles que celles-ci : « Il n'y a pas plus de science que de salut hors de l'Église, » ou encore : « Le pape déclare qu'il est possesseur de toute vérité. »

« Où ai-je dit cela, monsieur? répond l'éloquent prélat. Dans ma lettre du 25 mai? Citez le passage. Dans mes autres écrits? Lesquels? En quelle année? A quelle page? Certes, que *hors de l'Église* il n'y ait *pas de salut*, c'est une expression devant l'exposition de laquelle je n'ai pas reculé, quand les circonstances me l'ont commandé; je l'ai prêché partout, sans en excepter la chaire de Notre-Dame de Paris. Mais, *hors de l'Église point de science*, en quel temps, en quels lieux, en quel livre ai-je tenu ce langage? Répondez en termes précis à cette question, et nous saurons alors ce que nous devons penser de votre bonne foi.

« Si encore, monsieur, vous vous arrêtiez à moi ! Mais je lis page 12 : « Lorsque « le pape déclare qu'il est possesseur de *toute vérité*. » Et quand est-ce que le pape a déclaré qu'il était possesseur de toute vérité ? Il est possesseur de toutes les vérités nécessaires au salut éternel des individus et au salut temporel des peuples. Sur ce fait, il ne tergiverse pas, et il ne nous est pas permis à nous-mêmes d'hésiter. Mais quelle bulle, quelle encyclique, quelle allocution consistoriale, quel bref ont

« On a vu plus d'une fois des défaites multipliées aboutir à des victoires, écrivait l'éloquent évêque de Nîmes. La liberté d'enseignement avait bien succombé jadis dans la Chambre des pairs; et cependant nous avons fini par obtenir la loi de 1850 qui, malgré son insuffisance, fut un triomphe réel remporté sur l'esprit d'oppression. Appuyés sur ce souvenir, nous voulons espérer contre toute espérance. L'armée sainte marchera résolûment à cette conquête. Vous vous moquerez encore de la beauté de ses tentes et de l'éclat de ses pavillons; vous jetterez de nouveau le sarcasme et à ceux de ses soldats qui *combattront dans la mêlée*, et à ceux qui seront *demeurés sur la montagne*, *levant les bras vers le Dieu des armées;* vous trouverez encore plus d'une fois le secret d'ajourner la liberté au nom de la liberté même. Mais Dieu par ces succès vous conduira progressivement à la défaite, et viendra, tôt ou tard, une heure où vous devrez vous approprier cette parole d'un ancien : « Encore une victoire pareille, et nous sommes perdus. »

Restons sur ces belles paroles.

Elles sont pour nous et pour la liberté une sûre égide, une force indomptable et une invincible espérance.

Le prochain « ordre du jour » sera un bulletin de triomphe.

HENRY DE RIANCEY.

jamais proclamé que le vicaire de Jésus-Christ est possesseur de *toutes les vérités*, même mathématiques, physiques, scientifiques? Faites preuve de conscience et d'érudition! Montrez que, dans des allégations aussi graves, vous n'allez point à l'aventure, au risque de calomnier ce qu'il y a de plus auguste dans le monde. »

LA POLITIQUE FRANÇAISE

SOUS LOUIS XV

Histoire de France, depuis les origines jusqu'à nos jours, par M. C. Dareste, doyen de la Faculté des lettres de Lyon, correspondant de l'Institut. 6 vol. in-8. — Paris, chez Plon, impr.-édit.

L'histoire doit être à la fois une science et un art. Comme science, elle recherche les faits, s'efforce de les bien comprendre, dégage le principal de l'accessoire ; comme art, elle les expose de telle sorte qu'il en résulte pour le lecteur une vue claire et juste du passé. On pourrait ajouter qu'elle doit juger les faits ; mais elle remplit encore mieux son rôle quand elle met le lecteur en mesure de les juger lui-même.

La science et l'art ont été rarement réunis. Les historiens anciens sont des artistes incomparables, mais la science leur a souvent manqué ; et les écrivains de notre temps qui chercheraient à les imiter mériteraient peut-être à juste titre le nom de romanciers. C'est surtout avec les premières années de ce siècle, dans les œuvres d'Augustin Thierry et de M. Guizot que ces deux éléments ont commencé à se réunir et que la véritable histoire est née.

Ce qui frappe le plus chez ces grands écrivains, c'est que le point de départ de leurs travaux a presque toujours été le désir de trouver dans le passé l'explication de certaines questions agitées dans la société de leur temps ; ils ont abordé l'étude de l'histoire avec des principes, et ils ont découvert certains faits parce qu'ils les ont cherchés. Un paysage n'apparaît pas de la même manière à tous ceux qui le contemplent ; il en est ainsi du spectacle de l'histoire ; le point de

vue varie à chaque époque, et voilà pourquoi nul ne peut se flatter d'écrire, sur n'importe quelle période, une histoire définitive et à laquelle les générations suivantes n'auront rien à changer. On s'inquiétait peu jadis des états, des parlements provinciaux : les excès de la centralisation nous les font étudier aujourd'hui. Nous nous apercevons tous les jours des inconvénients qui résultent du manque d'un contrôle efficace des actes du pouvoir : c'est cette idée de la nécessité d'un contrôle qui a surtout inspiré le sixième volume de l'*Histoire de France* par M. Dareste.

Nos successeurs feront sans doute comme nous; ils chercheront dans le passé de nouveaux faits qui maintenant nous échappent, et ils les trouveront; l'histoire sera toujours en progrès. Ne nous étonnons donc pas de voir écrire de nouvelles histoires de France; si leurs auteurs ont le vrai génie de l'historien, quoiqu'ils racontent toujours les mêmes événements, ils seront toujours nouveaux.

Mais cette nouveauté sera d'autant plus grande que les faits racontés seront plus près de nous ; il en est de la société comme des individus : ce qu'elle connaît le moins, c'est elle-même. Nous savons certains détails de l'histoire de notre temps : son ensemble nous échappe. Nous ne connaissons le plus souvent ni les pièces diplomatiques, ni les Mémoires ; nous ne voyons que l'apparence, la superficie. Et d'ailleurs, pour bien apprécier une époque, il faut pouvoir la contempler entre celle qui la précède et celle qui la suit; c'est seulement à distance qu'on peut voir et juger.

M. Dareste nous présente le passé de la France tel qu'il doit être vu des hommes de notre temps. Si je n'étais obligé de me restreindre, je montrerais les caractères de sa méthode, l'impartialité de ses jugements, la clarté de son récit. Il y a dans l'histoire de tous les peuples ce qu'on pourrait appeler des points sensibles ; ce sont surtout ceux qui se rattachent aux questions religieuses, comme la constitution et l'influence de l'Église au moyen âge, les croisades, la guerre des Albigeois, la réforme, les guerres de religion, la Saint-Barthélemy, la révocation de l'édit de Nantes, le jansénisme et les querelles éternelles du sacerdoce et de l'Empire. Ces grandes questions n'existent pas seulement dans le passé; il en reste et il en restera toujours quelque chose, et voilà pourquoi elles nous passionnent toujours.

M. Dareste ne s'est pas posé en champion d'un parti; il est du nombre de ceux qui croient servir assez la grande cause chrétienne en disant la vérité; il expose, il explique les faits et met toujours le lecteur en mesure de les juger.

Il serait impossible, dans un article, d'examiner, d'effleurer même tant de questions. Je me bornerai au règne de Louis XV, dont le

récit occupe la majeure partie du sixième volume. La politique extérieure et les changements accomplis dans l'état territorial de l'Europe sous Louis XV ; le gouvernement du régent et du roi ; les luttes entre le pouvoir royal, le clergé et les parlements ; le premier réveil de l'opinion publique, tels sont les points principaux sur lesquels j'essayerai d'appeler successivement l'attention.

I

Les principales causes des guerres du règne de Louis XV ont été : le désir de l'Espagne de reconquérir sa prépondérance et l'ambition de la Prusse et de l'Angleterre : de la Prusse, qui a voulu agrandir son territoire et améliorer ses frontières aux dépens de l'Autriche ; de l'Angleterre qui, convoitant le monopole du commerce maritime du monde et trouvant dans la France une rivale, s'est efforcée de lui enlever ses colonies et de ruiner sa marine. L'Espagne a à peu près échoué ; la Prusse et l'Angleterre ont réussi.

L'Europe, après les sanglantes guerres de Louis XIV, avait un immense besoin de paix. Les premières hostilités vinrent de l'Espagne. Le cardinal Albéroni, qui la gouvernait alors, essaya de la relever en s'appuyant sur le sentiment national et sur l'ambition du roi et de la reine. Philippe V, en effet, n'avait pas renoncé à l'espoir de régner en France après la mort de Louis XV, que l'on croyait prochaine, et Élisabeth Farnèse, sa seconde femme, jalouse des enfants du premier lit, convoitait pour ses fils des souverainetés en Italie. Le cardinal, après quelques préparatifs, envoya des troupes qui enlevèrent par des attaques inopinées la Sardaigne à l'empereur Charles VI et la Sicile au duc de Savoie, Victor-Amédée.

L'Autriche ainsi menacée accéda à l'alliance que le roi d'Angleterre, George I[er], et le régent venaient de conclure contre le prétendant Jacques III Stuart et contre Philippe V. La France et l'Angleterre négocièrent vainement pour déterminer Albéroni à retirer ses troupes : il fallut intervenir par les armes ; la flotte anglaise battit la flotte espagnole sur les côtes de Sicile, et Berwick passa les Pyrénées à la tête de trente mille hommes. L'Espagne était hors d'état de résister ; mais Albéroni ne cédait pas ; une révolution de palais put seule renverser ce favori ; après sa disgrâce, la paix fut aisément conclue ; Philippe V renonça de nouveau à la couronne de France et promit d'évacuer la Sardaigne et la Sicile (1720).

La paix étant rétablie, le régent crut la rendre plus durable par un mariage entre Louis XV et la fille aînée de Philippe V ; Saint-Simon

alla chercher l'infante à Madrid et elle dut être élevée en France. Mais ce projet d'union fut précisément la cause d'une nouvelle rupture. En effet, le duc de Bourbon, devenu premier ministre, eut intérêt à ce que le roi qui, d'après les prévisions générales, n'avait que peu d'années à vivre, laissât un enfant, parce qu'il espérait dans ce cas conserver le pouvoir. Or, l'infante était trop jeune; elle n'avait que six ans. Il fallait marier le roi le plus tôt possible et lui choisir une épouse qui, devenant régente, fût d'un caractère à se laisser facilement gouverner. Madame de Prie, qui dirigeait le duc de Bourbon, découvrit la femme qui leur convenait en la personne de Marie Leczinska, fille de Stanislas Leczinski, roi détrôné de Pologne. Elle avait vingt-deux ans : le roi en avait quinze; elle était d'un esprit au-dessous de l'ordinaire, incapable de résister, et, de plus, dans une situation précaire; on compta sur la faiblesse de sa volonté et sur sa reconnaissance.

L'infante fut renvoyée. Les souverains d'Espagne ressentirent vivement cette injure et ne songèrent qu'à la venger. Ils trouvèrent un allié dans l'empereur Charles VI qui désirait faire reconnaître sa pragmatique, c'est-à-dire une loi de succession par laquelle il assurait, à défaut de fils, ses États héréditaires à ses filles. Une alliance fut conclue à Vienne; l'Espagne reconnut la pragmatique autrichienne et obtint de l'Empereur, en faveur de don Carlos, l'aîné des fils issus du second mariage de Philippe V, l'investiture des duchés de Parme et de Toscane, fiefs relevant de l'Empire.

Mais l'Europe ne voulait pas de guerre ; aussi Fleury, qui avait remplacé le duc de Bourbon, parvint-il à faire signer le traité de Séville entre la France, l'Angleterre et l'Espagne (1729). Philippe V renonçait à Gibraltar et accordait à l'Angleterre divers avantages commerciaux, tandis qu'on assurait à son fils don Carlos la succession éventuelle de Parme et de la Toscane. Quant à l'Empereur, ne comptant plus sur l'Espagne dont il venait de constater la faiblesse et se défiant de la France qui refusait de reconnaître sa pragmatique, il était resté à l'écart. Les conventions relatives à Parme et à la Toscane l'irritèrent au dernier point, et le duc de Parme, Antoine Farnèse, étant sur ces entrefaites mort sans enfants, il fit occuper le duché par les troupes impériales. L'Espagne somma alors la France et l'Angleterre d'exécuter le traité de Séville et de mettre don Carlos en possession des duchés. L'Angleterre cependant gagna l'Empereur en reconnaissant sa pragmatique, et Charles VI consentit à l'occupation des duchés par don Carlos (1731). Le traité de Séville avait été préparé par Fleury : celui de Vienne fut l'œuvre du ministre anglais Walpole.

La paix paraissait solidement rétablie ; l'Espagne avait obtenu les

duchés d'Italie et l'Autriche la reconnaissance de la pragmatique par toute l'Europe, sauf la France et quelques petits États allemands. La mort imprévue du roi de Pologne, Auguste II (1733), brisa de nouveau les alliances et ranima l'ambition de l'Espagne.

On avait déclaré à Stanislas Leczinski, lors du mariage de Louis XV, que la France ne ferait rien pour le rétablir sur le trône de Pologne; mais ce trône étant devenu vacant par la mort d'Auguste II, on fut généralement d'avis qu'il devait se présenter aux suffrages de ses anciens sujets. Il traversa donc l'Allemagne sous un déguisement et arriva à Varsovie où soixante mille Polonais le proclamèrent roi. L'Autriche et la Russie avaient un autre candidat; ces deux puissances firent élire par quelques dissidents Auguste III, électeur de Saxe et fils du dernier roi, qui s'engagea à reconnaître la pragmatique et à céder la Courlande à la Russie. Une armée russe, commandée par le maréchal Munich, dispersa la noblesse polonaise et s'empara de Dantzig d'où Stanislas parvint à s'échapper.

Par suite des événements de Pologne, l'Autriche et la Russie s'étaient alliées avec la Prusse et le Danemark. Fleury voulut contre-balancer cette ligue du Nord ; il gagna l'Espagne en promettant de l'aider à conquérir Naples, et le roi de Sardaigne en lui offrant le Milanais et Mantoue. Deux armées françaises entrèrent en campagne : l'une sur le Rhin, commandée par Berwick; l'autre en Italie, sous Villars. Les deux derniers généraux de Louis XIV moururent dans cette guerre : Berwick fut tué ; Villars succomba à la fatigue à l'âge de quatre-vingt-deux ans. L'Angleterre, restée neutre, offrit sa médiation, et un traité fut signé à Vienne le 18 novembre 1738. La France garantit la pragmatique et reçut la Lorraine ; François, duc de Lorraine, qui avait épousé Marie-Thérèse, l'aînée des filles de Charles VI, eut en compensation la Toscane et dut être élu empereur ; l'Espagne gardait pour don Carlos les Deux-Siciles, dont elle s'était emparée, et le roi de Sardaigne quelques districts du Milanais.

La pragmatique autrichienne reconnue, Naples donnée à un prince espagnol et la Lorraine à la France, tels furent les résultats principaux de ces guerres dont la première cause avait été le désir de l'Espagne de reconquérir son ancienne prépondérance. A partir de ce moment, la Prusse et l'Angleterre vont occuper le premier rang dans les affaires européennes.

Le 20 octobre 1740, l'empereur Charles VI mourut ; sa fille aînée, Marie-Thérèse, mariée au duc François de Lorraine et alors âgée de vingt-trois ans, lui succéda. Mais il s'éleva aussitôt contre l'Autriche une tempête où la vieille monarchie de Habsbourg faillit périr.

Le 23 décembre de la même année, le roi de Prusse, Frédéric II, se jeta sans déclaration de guerre sur la Silésie, et en un mois l'oc-

cupa tout entière. Il n'avait aucun droit à cette province : il en convient lui-même, et d'ailleurs la Prusse avait reconnu la pragmatique. Mais il trouvait ses États trop petits, mal limités ; son père, Frédéric-Guillaume, venait de lui laisser un riche trésor et une armée nombreuse admirablement disciplinée et pourvue d'un armement supérieur qui lui permettait de tirer trois coups pendant que l'ennemi n'en tirait qu'un ; Frédéric II avait de l'ambition ; il ne croyait à rien qu'au succès ; il se sentait du génie ; une occasion s'offrit, il la saisit. La conquête de la Silésie augmenta ses États de plus d'un tiers et lui donna pour frontière au sud les montagnes de la Bohême. Frédéric devait prévoir que l'Autriche ne lui abandonnerait pas sans combat une aussi belle province ; il essaya cependant de négocier et offrit à Marie-Thérèse de la soutenir contre tous ses ennemis si elle lui cédait la Silésie. La reine lui répondit par l'envoi d'une armée qui fut battue à Molwitz.

L'Autriche avait d'autres adversaires que le roi de Prusse. L'électeur de Bavière, Charles-Albert, invoquant un acte de Ferdinand Ier qui remontait à deux siècles, réclamait les armes à la main une partie de l'héritage de Charles VI; il n'y avait pas plus de droit que Frédéric sur la Silésie, mais il n'avait pas du moins reconnu comme lui la pragmatique.

A la question de la succession d'Autriche se joignait celle de l'Empire. Fleury était d'avis de faire élire l'électeur de Bavière, afin de continuer l'ancienne politique d'abaissement de la maison d'Autriche ; mais, plus scrupuleux que le roi de Prusse, il ne voulait pas, après avoir garanti la pragmatique, démembrer les États héréditaires. Il y fut cependant entraîné. La jeune noblesse de cour, Belle-Isle à sa tête, demandait la guerre ; elle forma un parti puissant, et Fleury eut la faiblesse de céder pour ne pas s'exposer à perdre le pouvoir. Belle-Isle, au reste, dirigea tout. Son plan consistait à détruire l'Autriche et à faire de la France, entourée de petits États indépendants, l'arbitre de l'Europe.

Il est impossible de suivre les détails de cette guerre et les négociations qui s'y rattachent. Belle-Isle ameuta toute l'Europe contre l'Autriche ; chacun voulut prendre part à la curée, arracher un lambeau. L'Angleterre seule la soutint, par honneur et par intérêt : elle avait reconnu la pragmatique et, parmi les adversaires de la maison de Habsbourg, elle apercevait deux rivales dont elle s'apprêtait à ruiner la marine et à enlever les colonies : la France et l'Espagne. Belle-Isle pénétra jusque sous les murs de Vienne à la tête des Franco-Bavarois. L'Autriche était perdue ; Marie-Thérèse se réfugia à Presbourg ; la Hongrie se leva et sauva la monarchie. Belle-Isle n'osa pas assiéger Vienne en plein hiver et contre tout un peuple. Il entra en

Bohême moitié fuyard, moitié conquérant, enleva Prague par un coup de main et vint faire élire et couronner empereur à Francfort, sous le nom de Charles VII, son allié l'électeur de Bavière (1742).

Ces succès eurent l'éclat et la durée d'un météore. Au moment où Charles-Albert recevait à Francfort la couronne impériale, il perdait ses États héréditaires de Bavière et bientôt après la Bohême.

Cependant le roi de Prusse, jusqu'alors immobile, s'alarma des succès de l'Autriche ; il fit une diversion en Moravie et battit les Autrichiens à Chotusitz. Marie-Thérèse, pour l'écarter de la lutte, lui céda la Silésie par le traité de Breslau ; puis se retournant contre Charles VII, que l'intervention de Frédéric avait un instant dégagé, elle consentit à lui accorder la neutralité à la condition qu'elle occuperait ses États jusqu'à la paix.

Tout semblait fini ; mais l'Angleterre avait commencé contre la France une guerre maritime sur laquelle elle fondait les plus grandes espérances, et Walpole avait fait place à des ministres plus belliqueux ; Frédéric craignit de se voir reprendre la Silésie ; l'Espagne, mécontente de n'avoir pas obtenu les duchés d'Italie en même temps que Naples, excitait la France ; enfin Fleury, pacifique comme Walpole, était mort, et le principal ministre de Louis XV, Noailles, conseillait de ne pas abandonner l'Empereur qu'on avait fait ; ce fut pour lui donner un appui que la France traita à Francfort avec le roi de Prusse et lui garantit la Silésie.

La guerre recommença. Nulle part elle ne fut plus acharnée qu'en Flandre entre les Français et les Anglais. Louis XV en personne vint à l'armée. Ce fut dans cette campagne de 1744 qu'une grave maladie du roi et une guérison inespérée causèrent successivement en France tant de terreur et tant de joie.

Sur ces entrefaites, Charles VII mourut presque subitement à Munich. Son fils, Maximilien-Joseph, signa avec Marie-Thérèse à Fussen un traité par lequel il recouvrait ses États à la condition de donner sa voix pour l'élection de François de Lorraine. L'Autriche allait ressaisir l'Empire ; mais il lui fallait la Silésie : la guerre continua. Pendant que le maréchal de Saxe remportait dans les Pays-Bas, sur les Anglais et leurs alliés, la victoire de Fontenoy, Frédéric battait en plusieurs rencontres les Autrichiens et les Saxons, et, entré à Dresde, y signait avec Marie-Thérèse un traité par lequel il reconnaissait François Ier qui venait d'être élu empereur et obtenait pour la seconde fois la cession de la Silésie (1745).

La guerre commencée entre la Prusse et l'Autriche s'acheva entre la France et l'Angleterre. Sur mer, la marine française, inférieure des deux tiers à la marine anglaise, avait éprouvé de grands revers. sur terre, la guerre continuait dans les Pays-Bas. Après la victoire

de Raucoux, le maréchal de Saxe occupa presque tous les Pays-Bas autrichiens ; après celle de Lawfeld, il entra sur le territoire des Hollandais et leur prit Berg-op-Zoom. Les derniers champions, épuisés à leur tour, songèrent à la paix. La Hollande, irritée de la perte de Berg-op-Zoom, s'y opposa ; une seconde perte, plus importante encore, celle de Maëstricht, mit fin à sa résistance, et la paix fut conclue.

Par le traité d'Aix-la-Chapelle (30 avril 1748), la France, l'Angleterre et la Hollande se restituèrent tout ce qu'elles s'étaient pris. La Silésie fut laissée à Frédéric et les duchés de Parme et de Plaisance accordés à don Philippe, frère des rois d'Espagne et de Naples et gendre de Louis XV. La France reconnaissait la succession protestante d'Angleterre, la pragmatique d'Autriche et l'élection de François Ier à l'Empire. Les diverses puissances accédèrent successivement au traité. L'Autriche avait repris l'Empire et perdu la Silésie ; un second infant d'Espagne s'établissait en Italie ; quant à la France il ne lui restait de tant de combats qu'une gloire stérile ; elle avait sacrifié de belles armées, accru le chiffre de sa dette et gravement compromis sa marine.

Mais le plus grand malheur fut encore que cette paix ne dura pas. A peine le traité était-il signé, que tout le monde fut convaincu que la guerre allait recommencer : Pitt voulait consommer la ruine de la marine française, et Marie-Thérèse, après avoir cédé deux fois la Silésie, espérait encore la reconquérir.

L'Espagne avait intérêt comme la France à ne pas laisser grandir la puissance maritime des Anglais ; mais Ferdinand VI, qui avait succédé à son père Philippe V, se borna à offrir une médiation que l'Angleterre refusa. Il fallut s'adresser ailleurs. La Prusse et l'Autriche recherchaient alors l'alliance de la France : la Prusse, pour garder la Silésie, l'Autriche, pour la reprendre. Louis XV se décida pour Marie-Thérèse qui avait su flatter madame de Pompadour et offrait au roi les Pays-Bas, tandis que Frédéric n'avait pas épargné les sarcasmes à la favorite et ne pouvait rien donner. C'était la première fois, depuis plus de deux siècles, que ces deux puissances s'alliaient. Frédéric, toujours au courant des négociations de ses adversaires, avait déjà pris ses mesures en traitant avec George II : il lui garantissait le Hanovre, et George II lui assurait la Silésie.

La guerre éclata partout à la fois : sur mer, entre la France et l'Angleterre ; sur terre, entre l'Autriche et la Prusse. Pendant que le duc de Richelieu prenait Minorque aux Anglais, Frédéric, notre ancien allié, maintenant notre adversaire, entrait en Saxe, enlevait l'armée de l'électeur roi de Pologne, Auguste III, et l'incorporait dans la sienne (1756). Frédéric II déploya tout son génie dans cette guerre.

Il vit se déclarer contre lui, la Russie, la Suède, la Diète germanique; l'Autriche devait lui arracher la Silésie; la Russie, la Prusse orientale, et la Suède, la Poméranie. L'Europe se jeta sur la Prusse pendant la guerre de Sept ans, comme elle s'était jetée sur l'Autriche pendant la guerre de Succession; mais il y eut cette différence qu'en Autriche la nation avait sauvé le souverain, tandis qu'en Prusse, ce fut le souverain qui sauva la nation. L'histoire n'offre pas d'exemple d'un roi qui ait tant fait pour son pays et qui l'ait marqué d'une aussi forte empreinte. Frédéric dut son salut à la discipline de son armée, à l'habileté avec laquelle il profita de chacune de ses victoires et, avant tout, à son énergie indomptable qui le fit se redresser après chaque défaite, car il fut aussi battu et vit deux fois Berlin, sa capitale, rançonné par l'ennemi. En 1757, attaqué de quatre côtés à la fois : au sud, par les Autrichiens, à l'est, par les Russes, au nord, par les Suédois, à l'ouest, par les Français et les Allemands des cercles commandés par le prince de Soubise, Frédéric prévient ses adversaires. Laissant à ses lieutenants le soin de repousser les Russes et les Suédois, il se jette sur Soubise, le bat à Rossbach en Thuringe, puis court aux Autrichiens et les écrase à Leuthen près de Breslau, toujours avec une armée inférieure de moitié à celle de l'ennemi.

La victoire de Rossbach surprit toute l'Europe. C'était la première fois que les Français se trouvaient en face de cette fameuse infanterie prussienne; leur bravoure téméraire avait échoué devant la nouvelle discipline et le nouvel armement. Frédéric n'avait battu jusqu'alors que des Allemands; il venait de vaincre des étrangers; il devint pour l'Allemagne un héros national.

L'arrivée de Pitt au pouvoir donna à la guerre une impulsion nouvelle. Les Anglais et les Français étaient aux prises sur terre et sur mer. La guerre dirigée en Westphalie par des favoris de madame de Pompadour, d'abord contre le duc de Cumberland, fils de George II, puis contre le duc de Brunswick, continuait sans résultats décisifs; sur mer les Français éprouvaient de véritables désastres; nos côtes furent insultées, notre marine ruinée, Louisbourg perdu. La France était épuisée; Bernis conseilla plusieurs fois la paix; arrivé au pouvoir par la faveur de madame de Pompadour, il se montra digne de le posséder en préférant le quitter plutôt que de continuer une guerre qu'il désapprouvait. Choiseul qui le remplaça conseilla de la pousser plus vigoureusement que jamais; il comptait surtout sur les forces de l'Autriche qu'il disait inépuisables; mais les favoris se firent encore battre en Allemagne; et sur mer, nous perdîmes, après plusieurs défaites, l'Inde, les Antilles et le Canada.

Choiseul crut trouver en Espagne un secours pour notre marine. Ferdinand VI était mort sans enfants. Don Carlos, son frère, roi de

Naples, lui succéda ; et comme tous les traités avaient stipulé que les deux couronnes ne pourraient pas être réunies sur la même tête, il désigna l'un de ses fils pour le trône d'Espagne et en établit un autre à Naples. Don Carlos, devenu Charles III d'Espagne, se montra actif et bon administrateur. Les craintes que lui inspiraient les succès de la marine anglaise lui firent accepter une offre d'alliance de Louis XV; un traité qu'on appela le *Pacte de famille* fut conclu entre les quatre souverains de la maison de Bourbon : Louis XV, Charles III, Ferdinand de Naples, Philippe, duc de Parme ; ils se garantissaient réciproquement leurs États ; la France devait en outre rendre Minorque à l'Espagne.

Cependant les succès des Anglais ne s'arrêtèrent pas, et Choiseul à la fin se vit forcé de revenir à la politique de Bernis et de négocier. Le traité de Paris (10 février 1763) rétablit la paix entre la France et l'Angleterre. La France cédait le Canada et ses dépendances, gardait la Louisiane, la Nouvelle-Orléans, reprenait quelques-unes des Antilles et quelques possessions dans l'Inde, mais avec interdiction d'avoir une armée au Bengale, ce qui devait nous empêcher d'y fonder jamais l'empire qu'avait rêvé Dupleix. Quant à l'Espagne, elle recouvrait la Havane, mais cédait aux Anglais la Floride. La France qui d'après le pacte de famille devait remettre Minorque à l'Espagne et avait été obligée de rendre cette île à l'Angleterre, lui céda en échange la Louisiane ; cette perte fut pour nous le principal résultat du pacte de famille.

La guerre avait été aussi sanglante entre l'Autriche et la Prusse qu'entre la France et l'Angleterre. En 1760, Frédéric se trouvait à bout de forces ; ses finances étaient ruinées ; il ne payait plus les dépenses de son gouvernement, à peine celles de son armée ; il n'avait pour soldats que des recrues et elles allaient lui manquer. La retraite de Pitt, son seul allié, lui porta le dernier coup ; George II venait de mourir, et son petit-fils et successeur George III inclinait à la paix et cessait de payer les subsides. Frédéric, s'attendant à succomber, portait continuellement sur lui une fiole de poison afin de ne pas tomber vivant aux mains de ses ennemis ; la mort de la czarine Élisabeth de Russie le sauva ; Pierre III, son neveu et son héritier, était un admirateur fanatique du roi de Prusse : il se hâta de faire la paix. L'année suivante, Frédéric et Marie-Thérèse traitèrent enfin à Ubertsbourg en Saxe (17 février 1763) ; l'Autriche céda pour la troisième fois la Silésie à la Prusse.

La France, pendant la guerre de Sept ans, avait sacrifié 220,000 hommes et 1350 millions; restée intacte sur le continent, elle avait perdu ses plus belles colonies. Frédéric avait créé la Prusse, et l'Angleterre régnait sur toutes les mers. Le pouvoir absolu qui dominait

en France comme en Prusse, avait eu dans ces deux pays des résultats bien différents. L'Angleterre possédait seule alors ce gouvernement libre, ce gouvernement d'opinion publique qui n'a pas besoin d'hommes de génie comme Frédéric II ; le patriotisme et l'honnêteté lui suffisent ; mais l'Angleterre eut cette fortune d'avoir, dans la personne de son grand ministre William Pitt, un émule digne du roi de Prusse.

La politique étrangère de Louis XV finit avec l'acquisition de la Corse et le premier partage de la Pologne. La Corse fut achetée à la république de Gênes (1768) pour compenser la perte du Canada. Quant au premier partage de la Pologne, préparé pendant le ministère de Choiseul et accompli sous celui du duc d'Aiguillon, il fut poursuivi par Frédéric II avec la même ténacité qu'il avait mise à s'emparer de la Silésie et dans le même but d'agrandir ses États et d'améliorer ses frontières. Il prit pour lui les territoires qui séparaient la Prusse proprement dite de la Poméranie, pendant que Catherine II annexait à la Russie ceux qui s'étendent à l'est de la Dwina et du Dniéper. Les deux souverains se garantirent réciproquement leurs acquisitions par un traité secret (1772). L'Autriche accéda au partage et eut pour elle la Gallicie. Marie-Thérèse ne céda peut-être qu'à la crainte de voir l'équilibre du Nord détruit si elle renonçait à s'agrandir en même temps que ses voisins. Choiseul n'avait à peu près rien fait pour soutenir la Pologne ; il ne lui avait envoyé qu'un secours dérisoire et croyait d'ailleurs son démembremeut sans danger pour la France. Quant au duc d'Aiguillon, bien qu'averti par Louis de Rohan, ambassadeur à Vienne, il ne fit pas davantage.

Tel est le résumé rapide de la politique étrangère de la France pendant le règne de Louis XV. Pacifique sous la Régence et sous Fleury, elle devient aventureuse avec Belle-Isle, pleine de caprices et de contradictions avec madame de Pompadour ; elle semble reprendre quelque dignité sous Choiseul, et encore cette dernière politique aboutit-elle au traité de Paris, un des plus désastreux que la France ait jamais signés et au partage de la Pologne.

Quant aux changements territoriaux accomplis, l'Espagne fit quelques pertes, obtint, pour des princes de sa maison, le royaume des Deux-Siciles et le duché de Parme, mais dut renoncer pour toujours à son ancienne prépondérance; l'Autriche acquit la Toscane, la Gallicie, mais perdit la Silésie; la Russie s'avança vers l'occident où elle se disposait à jouer un rôle de plus en plus important; la France eut la Lorraine et la Corse, mais perdit ses colonies. Les deux États qui s'agrandirent le plus furent la Prusse et l'Angleterre. La Prusse doubla son territoire, et l'Angleterre, grâce à ses conquêtes et au développement de sa marine, parvint à ce degré de prospérité et de

puissance qui allait bientôt lui permettre, malgré la séparation des États-Unis d'Amérique, de lutter seule contre Napoléon et d'abattre son empire.

II

Le pouvoir royal en France a fait tous ses efforts pour échapper au contrôle de la nation, et il y est parvenu ; il a détruit ou réduit à l'impuissance toutes les institutions qui l'entouraient, il s'est isolé ; et cet isolement par lequel il espérait augmenter sa puissance a été la cause de sa faiblesse, de ses fautes et de sa ruine. A partir des états généraux de 1614, le tiers état n'est plus intervenu dans le gouvernement ; Louis XIV a achevé d'abaisser la noblesse, en l'annulant par les services de cour et en la ruinant par les guerres ; sous son règne le clergé a été réduit à l'obéissance, les parlements sont restés silencieux et les quelques états provinciaux qui subsistaient encore, impuissants.

« Vos principaux ministres, écrivait Fénelon à Louis XIV, ont ébranlé et renversé toutes les anciennes maximes de l'État pour faire monter jusqu'au comble votre autorité, qui était devenue la leur parce qu'elle était dans leurs mains. On n'a plus parlé de l'État ni des règles ; on n'a parlé que du roi et de son bon plaisir [1]. » Fénelon a indiqué par ces paroles le grand vice du gouvernement de la France : c'est qu'il était un gouvernement de bon plaisir, c'est-à-dire sans contrôle.

Louis XIV lui-même en dévoilait tous les défauts, lorsqu'au moment de mourir, prenant dans ses bras le jeune duc d'Anjou, son arrière-petit-fils et son successeur, âgé de cinq ans et demi, il lui adressait ces paroles : « Tâchez de conserver la paix avec vos voisins. J'ai trop aimé la guerre ; ne m'imitez pas en cela, non plus que dans les trop grandes dépenses que j'ai faites. Prenez conseil en toutes choses, et cherchez à connaître le meilleur pour le suivre toujours [2]. » Mais où trouver des conseils ? Et d'ailleurs à quoi bon en demander si l'on n'est jamais tenu de les suivre. Louis XIV, pendant son long règne, avait mis la dernière main à l'isolement du pouvoir ; il avait brisé toutes les résistances, étouffé dans la nation toute initiative, toute vie politique ; il avait fini par gouverner seul, presque sans ministres, avec des commis ; l'ambassadeur anglais, Stair, l'appelait « la grande machine. » A sa mort il ne resta plus rien qu'un enfant avec toutes

[1] M. Dareste, VI, 10.
Ibid., 186.

les traditions du pouvoir absolu. Une seule institution, la royauté, demeurait encore debout ; Louis XIV et ses prédécesseurs l'avaient affaiblie en lui ôtant ses contre-forts ; Louis XV fit plus : il en sapa les fondements, et, en détruisant le respect qui l'entourait, il rendit possible, par les scandales de sa vie, le supplice de Louis XVI.

Louis XIV et Fénelon n'avaient pas été les seuls à signaler les défauts du gouvernement personnel. Saint-Simon et Boulainvilliers, s'appuyant sur l'histoire de la monarchie, écrivirent pour demander que la noblesse eût constamment part au gouvernement, avec cette différence que Saint-Simon revendiquait pour les ducs et pairs seuls ce que Boulainvilliers réclamait pour tous les nobles. L'un et l'autre discutèrent aussi fort longuement les droits des états généraux et l'opportunité d'une représentation du pays : il fut même question, en 1720, d'établir une chambre de pairs[1]. Dans son Petit Carême, prêché à Versailles en 1718, Massillon s'écriait : « Ce sont les peuples qui, par ordre de Dieu, ont fait les rois ce qu'ils sont. Oui, sire, c'est le choix de la nation qui mit d'abord le sceptre entre les mains de vos ancêtres. C'est elle qui les proclama souverains. Le royaume devint ensuite l'héritage de leurs successeurs ; mais ils le durent originairement au consentement libre des sujets, et ce furent les suffrages publics qui attachèrent ce droit et cette prérogative à leur naissance ; en un mot, comme la première source de leur autorité vient de nous, les rois ne doivent en faire usage que pour nous[2]. »

Ces idées sur l'origine de l'autorité royale et sur la manière de l'exercer ne restèrent pas à l'état de simples théories. La réaction contre le pouvoir personnel était alors si forte que le régent se crut obligé de le modifier.

Louis XIV qui se défiait du duc d'Orléans, auquel les lois et les usages du royaume attribuaient la régence comme premier prince du sang, avait, dans son testament, restreint autant que possible ses pouvoirs en lui nommant un conseil et en donnant au duc du Maine la tutelle du jeune roi. Le duc d'Orléans vint au parlement pour réclamer contre ces entraves ; le parlement lui accorda tout ce qu'il voulut et le duc de son côté promit de s'aider de ses conseils et lui rendit le droit de remontrances (2 septembre 1715).

Le régent partagea ensuite l'exercice du pouvoir, sous la direction générale du conseil supérieur ou de régence, entre six conseils ayant des attributions spéciales : les affaires ecclésiastiques, la guerre, la marine, les finances, les affaires étangères et l'intérieur,

[1] M. Dareste, VI, 256.
[2] *Ibid.*, 205.

et composés en grande partie de nobles, qui trouvèrent ainsi une occasion de sortir de l'inaction à laquelle Louis XIV les avait réduits et de satisfaire leur ambition légitime.

Un nouveau gouvernement était donc institué ; il allait être à la fois partagé, conseillé et contrôlé. Cet essai ne dura pas longtemps ; le pouvoir absolu était trop habitué à ne pas rencontrer de résistance, pour soumettre tous ses actes à la discussion et se résigner à ces transactions journalières qui sont l'essence même des gouvernements libres. Un conflit ayant éclaté avec le parlement à propos de questions financières, le régent y mit fin par un lit de justice, c'est-à-dire par un coup d'État ; d'Argenson, alors chancelier, vint lire au parlement, en présence du jeune Louis XV, une décision du régent qui lui enlevait le droit d'enregistrer les édits ; c'était lui ôter le principal moyen qu'il eût de faire au gouvernement une opposition légale. « Il est sûr, dit à cette occasion Duclos, que l'autorité doit toujours être respectée pour la tranquillité des peuples mêmes, mais si aucun corps n'élève la voix en leur faveur, ils seront donc livrés au despotisme des ministres et même des commis [1]. »

Le 24 septembre suivant les conseils furent aussi supprimés. La noblesse y avait apporté plus de prétentions que d'expérience des affaires, et on n'avait pas songé que des corps sont faits pour aider et surveiller, et non pour administrer ; il était résulté, de la composition et des attributions des conseils, de la lenteur et une certaine incapacité ; mais ils étaient surtout une gêne pour le pouvoir, et ce fut la cause de leur abolition.

Au bout de trois ans le duc d'Orléans mit fin à son essai de gouvernement pondéré, et reprit les voies de l'absolutisme ; mais il était aussi incapable de gouverner seul que de partager le pouvoir et de se soumettre à un contrôle.

Le régent ne réussit pas mieux à restaurer les finances qu'à améliorer le gouvernement. Elles étaient dans un état déplorable. Saint-Simon conseilla la banqueroute ; il soutenait que les engagements d'un souverain étant personnels, un roi n'était pas tenu de payer les dettes de son prédécesseur ; qu'un exemple sévère empêcherait à l'avenir les capitalistes de tant prêter à des princes dissipateurs ; et qu'après tout il valait mieux encore ruiner les financiers que d'écraser le peuple sous le poids des impôts. Noailles, qui dirigeait alors les finances, fit maintenir les engagements de l'État. On poursuivit seulement les traitants, c'est-à-dire les créanciers du gouvernement, qui pouvaient bien s'être livrés à des spéculations déloyales et avoir

[1] M. Dareste, VI, 224.

payé des *pots de vin*, usage alors très-répandu ; on leur reprit quelques millions.

Ce n'était pas avec de pareilles mesures qu'on pouvait rétablir les finances. Le régent, qui aimait les idées nouvelles, essaya le système de Law. L'État devait payer ses dettes et tout le monde s'enrichir au moyen d'une banque d'escompte et de circulation et d'une grande compagnie de commerce. Il serait trop long de s'arrêter sur la théorie de Law ; remarquons seulement que cette aventure de la régence nous offre un curieux exemple de l'application d'un système par le pouvoir absolu. Le crédit, la chose qui a le plus besoin de liberté, de spontanéité, le gouvernement voulut l'imposer ; et comme tout ne marcha pas au gré de ses désirs, n'admettant pas qu'il pût s'être trompé, il employa pour réussir les moyens les plus arbitraires : cours forcé des billets, défense de garder chez soi plus de cinq cents livres en numéraire, enlèvement de colons destinés à peupler les colonies, enfin exil à Pontoise du parlement qui avait cru devoir faire des remontrances. Mais le pouvoir le plus absolu ne peut rien contre la force des choses ; toutes ces mesures ne firent qu'accélérer la débâcle qu'elles avaient pour but d'arrêter, et Law, qui était devenu contrôleur général et qu'on avait un instant considéré comme une divinité, fut obligé de s'enfuir en Belgique. Il ne resta en définitive de son système qu'un accroissement de plus de six cents millions dans le chiffre de la dette publique, un bouleversement général des fortunes, un déchaînement inouï de luxe et de plaisirs et une grande démoralisation. Quelques personnes s'étaient enrichies en vendant à temps leurs actions : on les poursuivit comme on avait poursuivi les traitants, et les finances n'y gagnèrent pas davantage.

Le régent eut plus de succès dans le règlement des affaires religieuses. Les jansénistes, les appelants, c'est-à-dire ceux qui n'avaient pas voulu se soumettre à la bulle *Unigenitus* imposée par Louis XIV, avaient essayé de se relever et déclaré la guerre aux acceptants. La cour de Rome s'émut et refusa l'institution aux évêques nouvellement désignés. Le régent, ou plutôt l'abbé Dubois, son ancien précepteur devenu son conseiller, fut assez habile pour rassurer le saint-siége et ramener le calme dans les esprits. Ce succès toutefois finit par un scandale. Dubois, qui n'avait dû les commencements de sa fortune qu'à des intrigues domestiques, prit les ordres à l'âge de soixante-trois ans et devint archevêque de Cambrai, cardinal et premier ministre. Il imprima une certaine vigueur à l'administration, et, en s'alliant à l'Angleterre, donna la paix à la France. Mais on ne lui pardonna pas son élévation, et M. Dareste remarque dans

ce fait comme un premier réveil de l'opinion publique ; le cardinal de Retz, qui valait moins que lui, avait échappé à ses censures : Dubois ne put les éviter.

Cependant l'isolement du pouvoir continuait. La littérature, dernière force qui eût soutenu le grand roi, abandonna la cour pour s'adresser à la ville. Ce ne fut plus Versailles qui représenta la France, ce fut Paris, où l'opinion publique se forma peu à peu dans les salons, les théâtres et les cafés, innovation de la régence. Seulement, la bourgeoisie et la petite noblesse, tout en détestant la cour, l'imitèrent, mais dans ses vices : elles lui prirent sa licence et son incrédulité.

Le 23 août 1723, Dubois mourut ; le 2 décembre, le régent le suivit dans la tombe, à l'âge de quarante-neuf ans. La régence qui avait duré environ huit ans avait cessé avec la majorité du jeune roi, le 19 février de la même année.

« Malgré ses qualités, ses grandes manières, son esprit ouvert, généreux, Philippe d'Orléans ne laissa aucun regret. Sa paresse, sa légèreté, l'incohérence de sa vie, le cynisme de ses mœurs, le décousu de sa politique, avaient causé une fatigue générale. Dans les derniers temps il était devenu lourd et insouciant, et n'avait plus l'affabilité ni la grâce de sa jeunesse. Il s'était aliéné la bourgeoisie par sa faveur pour le système, cause du bouleversement des fortunes, l'armée par son favoritisme, le clergé par son indifférence, la nation entière par son peu de respect pour la morale publique. Louis XIV avait couvert ses fautes et celles de son gouvernement de cet orgueil superbe qui imposait l'admiration, et à défaut d'admiration le silence. Le régent étala les siennes ; il finit même par n'avoir plus la force de s'inquiéter de l'opinion. L'opinion s'est vengée de lui. Sans parler des calomnies de toute nature dont elle l'accabla de son vivant, elle a dénigré tout ce qu'il a fait, mal interprété ses actes, et refusé de lui rendre même la justice qu'il méritait [1]. »

Louis XIV avait tout gouverné ; Louis XV ne gouverna jamais rien ; le fond de son caractère, c'est la faiblesse, une faiblesse incurable ; aussi quelle figure auprès d'un Frédéric II ou du parlement d'Angleterre! Fleury, évêque de Fréjus, plus tard cardinal, avait été son précepteur ; il resta en réalité son tuteur jusqu'à l'âge de trente-trois ans. Le régent avait un jour essayé de se débarrasser de ce surveillant incommode ; le jeune roi le réclama, parla en souverain : il fallut lui rendre son maître. Le duc de Bourbon voulut encore l'écarter : Fleury le fit renvoyer comme il l'avait fait nommer premier ministre, avec la même facilité. Tant qu'il vécut, il gouverna le roi et l'État ;

[1] M. Dareste, VI, 272.

à la fin, on assistait à ses couchers comme jadis à ceux de Louis XIV. Il possédait d'ailleurs de véritables qualités. Lorsqu'il fit disgracier le duc de Bourbon, il avait soixante-dix ans. « S'il comptait peu d'amitiés vives, il ne rencontrait pas non plus d'hostilités sérieuses. Il était, comme Dubois, d'une naissance obscure, fils d'un simple receveur des tailles ; mais il vivait à la cour depuis si longtemps, avec tant d'aisance, tant de noblesse dans les relations et de grandeur dans les manières, que sa supériorité fut acceptée comme une chose naturelle. Il avait, dit Duclos, apprivoisé l'envie. Il possédait à un haut degré les qualités extérieures nécessaires dans une cour où la tradition de Louis XIV se conservait, en dépit d'une déplorable corruption de mœurs. Il avait la figure belle, le maintien plein de dignité. Il était modéré, sage, circonspect et d'un calme que rien ne troublait. Il parlait peu, mais avec netteté, aussi éloigné d'un silence affecté que d'un langage compromettant. Mêlé déjà à bien des intrigues, il s'en était peu ému ; il n'avait jamais pris un rôle agressif contre ses adversaires, s'était borné à la défensive, et n'avait éprouvé que de courtes disgrâces. Ses mœurs, régulières plutôt qu'édifiantes, n'avaient prêté à aucun soupçon. Précepteur de Louis XV, s'il n'avait pas donné à son royal élève une éducation vraiment virile, il ne lui en avait pas moins inspiré deux sentiments profonds, la foi et un respectueux attachement pour lui-même. Il aimait le roi et il aimait le bien, mais comme toutes choses, sans ostentation et sans passion[1]. »

Fleury fut pacifique au dedans comme au dehors. Il fit régner l'économie. Les querelles religieuses recommencèrent : son esprit conciliant réussit à les apaiser. Ce fut sous son ministère que la France acquit la Lorraine.

« Fleury était arrivé à sa quatre-vingt-dixième année et s'éteignait lentement. Pendant les derniers mois il ne s'occupait plus d'affaires que par intermittences. Il garda cependant une autorité incontestée tant qu'un souffle de vie lui resta. Nul ne fit d'effort pour prendre la direction du gouvernement ; quant à Louis XV, on eût dit qu'il redoutait le moment où il serait obligé de régner seul. Plus il sentait ce moment approcher, plus il cherchait à s'effacer. Le cardinal cessa de vivre le 29 janvier 1743. « Il mourut enfin, » s'écrie d'Argenson[2]. »

Après la mort de Fleury, Louis XV ne gouverna pas plus qu'auparavant ; il avait jusqu'alors obéi à son précepteur ; il obéit dorénavent à des favorites ; le cardinal l'avait abandonné à sa nullité : les favorites l'avilirent. Ce fut en 1737, à l'âge de vingt-sept ans et lorsque la reine lui avait déjà donné deux fils et huit filles, que,

[1] M. Dareste, VI, 285.
[2] *Ibid.*, 355.

cédant à la corruption de son entourage, il prit publiquement pour maîtresse madame de Mailly.

En 1745, commença le règne de madame de Pompadour. On a vainement essayé de réhabiliter madame de Pompadour; elle n'a jamais cherché qu'à gouverner le roi par ses vices, à l'occuper, à l'amuser, à l'exploiter dans son seul intérêt; elle jeta la cour dans des dépenses extravagantes et ruineuses, excitant bien plutôt le luxe qu'elle n'encourageait les arts; dégrada le roi en le rendant de plus en plus aussi incapable de vie privée que de vie publique; soutint les jansénistes de peur d'être renvoyée par leurs adversaires; fit la guerre parce qu'on l'avait flattée, et fut cause de la plupart de nos désastres en faisant donner les commandements à des favoris incapables. Le malheureux roi, qui savait qu'elle forçait son secrétaire pour lire sa correspondance secrète, n'eut jamais assez d'énergie pour la chasser. L'habitude devenait pour lui une chaîne qu'il ne pouvait plus briser.

Après la mort de madame de Pompadour (1764), on crut un instant que Louis XV allait changer de conduite. La mort du dauphin, celle de la dauphine, de la reine Marie Leczinska, toutes survenues dans l'espace de trois ans, l'impressionnèrent vivement. Déjà la maladie qui le surprit à Metz, en 1744, l'avait fait se séparer de madame de Châteauroux, et l'attentat de Damiens avait ébranlé la domination de madame de Pompadour. On pensa que les malheurs de sa famille l'arracheraient au désordre; il exprima le désir de réformer sa vie; la faiblesse l'emporta : avec madame du Barry il tomba dans la boue et ne s'en releva plus.

La religion avait été impuissante à le sauver du désordre; l'honneur ne put jamais le tirer de son apathie. On espéra, en deux ou trois circonstances, qu'il allait agir en roi; après la mort de Fleury, il ne prit pas de premier ministre : on crut qu'il allait gouverner; il se laissa mener à la guerre et y montra du courage. « Aurions-nous un roi[1]? » s'écria d'Argenson, lorsqu'il le vit partir pour la campagne de Flandre; mais il retomba toujours dans la même insouciance, le même désœuvrement, le même ennui. « Il a été accoutumé, écrivait madame de Tencin, à envisager les affaires de son royaume comme lui étant personnellement étrangères[2]. » Il avait laissé gouverner Fleury. Après lui, il ne voulut plus ni gouverner, ni laisser gouverner; il devint jaloux de ses ministres, surtout de Choiseul, à cause de sa supériorité, et il se plut à leur faire opposition, auprès des cours étrangères, par une diplomatie secrète qu'ils ignoraient. Pas d'unité,

[1] M. Dareste, VI, 366.
[2] *Ibid.*, 356.

chaque ministre gouvernait séparément; c'était, suivant d'Argenson, « une hexarchie ou une heptarchie[1]; » le roi croyait régner en divisant son propre ministère.

Si la France avait joui d'institutions analogues à celles de l'Angleterre, l'incapacité du roi n'aurait pas eu de si funestes effets; d'Argenson notait précisément à l'avantage du système anglais, que l'impopularité y tombait sur les ministres plus que sur le roi[2]. Il est même surprenant qu'avec le système de faveur qui dominait alors, la France ait encore eu des ministres de talent : Fleury, Noailles, Belle-Isle, les d'Argenson, Bernis, Choiseul. Mais la faiblesse du roi entraînait la faiblesse et le désordre partout, car le pouvoir absolu, étant le principe de tout, fait tout à son image. Le budget gaspillé ne pouvait fournir aux armées, aux flottes ce dont elles avaient besoin; les officiers se ruinaient par leur luxe; ils n'obéissaient pas à des généraux qu'ils savaient incapables, et donnaient aux soldats l'exemple de l'insubordination.

III

En même temps que le pouvoir royal se déconsidérait et se montrait de plus en plus faible, il ne songeait qu'à combattre et à détruire les institutions qui pouvaient encore le soutenir.

C'est presque toujours à propos de questions financières que le gouvernement est entré en lutte avec le clergé, les parlements et les états provinciaux.

D'après la constitution ou plutôt d'après les usages de l'ancienne monarchie, les impôts devaient toujours être votés par les états généraux ou provinciaux; c'était là une application de ce principe constamment admis chez les peuples jouissant de quelque liberté, que l'impôt doit être voté par celui qui le paye. Or le clergé seul avait conservé ce droit; ses assemblées votaient, sous le nom de dons gratuits, les sommes qu'il devait payer à l'État; et lorsque le pouvoir, pressé par des besoins d'argent, établissait des impôts qu'il prétendait faire peser sur tous les sujets du royaume, le clergé, en ce qui le concernait, les avait toujours rachetés afin d'en opérer lui-même la répartition et le recouvrement.

Fleury avait reconnu ce vieux droit du clergé lorsque celui-ci avait refusé de payer l'impôt du cinquantième établi en 1725, au moment où il était question d'une guerre avec l'Espagne. Mais la lutte

[1] M. Dareste VI, 405.
[2] *Ibid*, 428.

recommença en 1750, lorsqu'après la guerre de la succession d'Autriche et la paix d'Aix-la-Chapelle, le contrôleur général Machault établit le vingtième. Le clergé s'était aliéné les hommes de lettres par la censure des livres; Machault les prit pour auxiliaires; Voltaire écrivit un pamphlet ; on soutint que l'Église devait être soumise sans réserve à l'État, et que ses priviléges n'étaient que des usurpations. Mais, suivant d'Argenson, le clergé aurait dû dire au roi : « J'ai conservé le droit de m'assembler et de ne rien faire en finance que par les délibérations et l'autorité de mes assemblées, et j'ai conservé cette prérogative, tandis que les deux ordres de l'État l'ont perdue, la noblesse et le tiers état. Eh bien, moi, clergé, je soutiens que vous, roi, n'avez pas le droit d'exiger arbitrairement les tributs et d'en disposer comme vous faites sans l'intervention de la nation. J'avance ceci et le soutiens et pour moi et pour les autres corps et ordres de la nation. Je démontre votre usurpation et je requiers l'assemblée des états généraux [1]. »

L'Église eut peut-être tort de ne pas se défendre en se transportant sur le terrain de ses adversaires et en répondant par des écrits à leurs attaques passionnées. Elle comptait sans doute sur la force des sentiments religieux si grande encore en France, même à Paris, sur les services qu'elle venait de rendre en fondant des hôpitaux et l'enseignement populaire, sur la vie exemplaire et dévouée à leurs devoirs de la plupart de ses membres. Si le clergé fut imprudent en ne se défendant pas, le pouvoir le fut bien plus encore en l'attaquant, il ne vit pas qu'il s'enlevait un appui et s'affaiblissait lui-même.

La lutte fut plus vive avec les parlements, parce qu'ils durent prendre vis-à-vis du pouvoir, à cause de la nature même de leurs fonctions, une attitude offensive.

Les parlements n'avaient pas seulement des attributions judiciaires, ils en avaient aussi de politiques. Les édits du roi ne devenaient exécutoires que par l'enregistrement des parlements, et ceux-ci, pouvant le refuser, exerçaient par là sur les actes du gouvernement un véritable contrôle. Ils avaient en outre, avec le jugement des appels comme d'abus, la haute police, pouvoir assez peu déterminé dans lequel ils faisaient rentrer une certaine surveillance des actes du clergé. Ce fut par suite de ces attributions variées et mal définies que les parlements, celui de Paris d'abord, se trouvèrent en lutte, d'une part avec le clergé, de l'autre avec le gouvernement.

Les discussions religieuses n'avaient pas été aussi complétement apaisées que l'avaient cru le régent et Dubois. Les deux partis, janséniste et moliniste, existaient toujours. En 1728, un concile de la

[1] M. Dareste, VI, 414.

province d'Embrun s'étant prononcé contre Soanen, évêque janséniste de Senez, celui-ci en appela au parlement et fut soutenu par plusieurs autres prélats qui protestèrent de leur côté dans des lettres adressées au roi. Fleury obtint la soumission des évêques opposants, et le jansénisme, cessant désormais d'être soutenu par les membres du haut clergé, perdit une grande partie de son importance. Mais les querelles ne cessèrent pas pour cela. Une des principales eut pour cause les billets de confession (1755). Plusieurs prêtres à Paris étant suspects de jansénisme, l'archevêque Christophe de Beaumont avait défendu de donner les derniers sacrements aux personnes qui ne prouveraient pas, par un billet de confession, qu'elles avaient reçu l'absolution de prêtres non jansénistes. Le parlement supprima les billets de confession et ordonna en plusieurs circonstances d'administrer les sacrements ; il trouvait que le clergé défendait mal la religion et craignait que ces refus des sacrements ne ramenassent la discussion de questions sur lesquelles le roi avait prescrit le silence. Le clergé avait raison au fond ; lui seul peut être juge des conditions que les fidèles doivent remplir pour recevoir les sacrements ; mais le parlement avait pour lui la loi. La législation était vicieuse ; il aurait fallu la changer : ni le clergé, ni le parlement ne le désirait ou même n'y songeait ; chacun voulait seulement l'interpréter à son avantage.

Quant au pouvoir, il agit, dans les affaires religieuses, comme dans toutes les autres, avec sa faiblesse accoutumée, favorisant alternativement l'un et l'autre parti et ne contentant personne.

La guerre entre le gouvernement et le parlement eut presque toujours pour cause les questions financières ; le parlement la recommença sans cesse par le refus d'enregistrer les édits qui établissaient des impôts. Il demandait tantôt qu'on lui rendît compte des dépenses et qu'on les diminuât, tantôt qu'on limitât la durée ou la quotité des impôts ; au fond il voulait exercer un contrôle des actes du pouvoir. En 1751, une députation extraordinaire de magistrats représentait au roi à Compiègne « que les lois ne pouvaient être modifiées arbitrairement ; que leur observation seule affermissait les empires ; qu'il importait que des *puissances secondes* fussent chargées d'assurer leur exécution [1]. »

Le parlement se considérait évidemment comme une de ces puissances secondes. En 1732, les conseillers du parlement de Paris ayant donné leur démission, on évoquait les souvenirs de Rome et d'Athènes en faveur de « ces sénateurs généreux immolés pour réclamer les justes droits de la patrie et avec qui s'en allait le seul frein de la tyrannie. » On se demandait si une représentation du pays ne serait

[1] M. Dareste, VI, 421.

pas nécessaire, et Barbier, quoique très-monarchique, écrivait dans son journal : « Cela pourrait être plus avantageux pour l'intérêt et la tranquillité de chaque particulier. » On se disait qu'on pourrait, à l'exemple de l'Angleterre, « garder un conseil secret pour la politique et les traités, et laisser au parlement la manutention des lois et des usages généraux[1]. » Mais les magistrats ne portaient pas aussi loin leurs vues ; ils ne voulaient que maintenir leurs droits, et ils s'efforçaient de les concilier avec leurs devoirs d'obéissance. En 1753, à une demande d'enregistrement pur et simple ils répondaient au roi : « Nous déclarons que notre zèle est sans bornes et que nous nous sentons assez de courage pour être victimes de notre fidélité ; » et sur l'ordre de reprendre le service qu'ils avaient interrompu, ils ajoutaient : « La cour ne peut obtempérer sans manquer à ses devoirs et trahir ses serments[2]. »

Cette attitude, à la fois si soumise et si fière, était sans doute ce qui irritait le plus le pouvoir absolu. Rien n'est plus désagréable au despotisme que la résistance légale, parce qu'elle lui porte des coups que le despotisme, ne se servant pas des mêmes armes, est incapable de parer. « Ces grandes robes et le clergé, disait Louis XV, sont toujours aux couteaux tirés, ils me désolent par leurs querelles. Mais je déteste bien plus les grandes robes ; mon clergé au fond m'est attaché et fidèle ; les autres voudraient me mettre en tutelle... Ils finiront par perdre l'État ; c'est une assemblée de républicains... Au reste les choses comme elles sont dureront autant que moi[3]. »

Ce continuel désaccord entre le gouvernement et le parlement était d'autant plus regrettable, qu'on regardait la magistrature comme « la portion la plus estimable de la nation par ses mœurs, son savoir et ses lumières[4]. »

Le parlement d'ailleurs n'était pas seul à résister. En 1756, la cour des aides fit des remontrances à l'occasion de nouveaux impôts. « Nous ne réclamons nos droits, disait-elle au roi, que parce qu'ils sont les droits de votre peuple.... Nous avons manqué à un de nos principaux devoirs en différant si longtemps de mettre sous les yeux de Votre Majesté des objets si importants pour l'administration générale de son royaume[5]. » En 1763, elle faisait de nouvelles remontrances, disant que si on ne la croyait pas sur la misère publique, le roi pouvait consulter les états généraux[6].

[1] M. Dareste, VI, 305.
[2] *Ibid.*, 431.
[3] *Mémoires de madame du Hausset*, M. Dareste, VI, 430.
[4] *Mémoires d'Argenson*, M. Dareste, VI, 470.
[5] M. Dareste, VI, 468.
[6] *Ibid.*, 545.

Le parlement de Paris était entré le premier dans la voie de l'opposition ; il ne tarda pas à y être suivi par les parlements de province, et à la fin, ces derniers se montrèrent les plus ardents. Le parlement de Rouen demanda en 1759 la convocation des états de Normandie supprimés depuis cent ans ; en 1762 il exigeait que le roi rendît compte de son administration et déclarait qu'il réclamerait sans cesse les lois fondamentales suivant lesquelles, « associé au ministère de la législation, il n'était point appelé à la vérification des édits royaux pour les enregistrer aveuglément[1]. »

Les parlements brouillés avec le pouvoir, tous à peu près pour les mêmes causes, s'unirent pour donner plus de force à leur résistance. En 1756, il se tint à Paris une réunion de quatorze députés des cours supérieures des provinces, dans le but de se concerter avec le parlement de Paris « pour remontrer au roi les abus de son conseil, du ministère et des intendants[2]. »

Le gouvernement s'opposa aux efforts que faisaient les parlements pour s'unir. « Je ne souffrirai pas, disait le roi en 1766, dans un lit de justice, qu'il se forme dans mon royaume une association qui ferait dégénérer en une confédération de résistance le lien naturel des mêmes devoirs et des obligations communes, ni qu'il s'introduise dans la monarchie un corps imaginaire qui ne pourrait qu'en troubler l'harmonie. La magistrature ne forme point un corps ni un ordre séparé des trois ordres du royaume ; ces magistrats sont mes officiers... C'est, ajoutait-il, en ma personne seule que réside la puissance souveraine, dont le caractère propre est l'esprit de conseil, de justice et de raison ; c'est de moi seul que mes cours tiennent leur existence et leur autorité... C'est à moi seul qu'appartient le pouvoir législatif, sans dépendance et sans partage... Mon peuple n'est qu'un avec moi, et les droits et les intérêts de la nation, dont on ose faire un corps séparé du monarque, sont nécessairement unis avec les miens et ne reposent qu'en mes mains[3]. » Peu de temps après, le duc de Richelieu soutenait que l'autorité du souverain était sans limite dans sa vie privée comme dans sa vie publique.

Les parlements avaient manifesté leur opposition en refusant l'enregistrement des édits bursaux, en adressant des remontrances, en cessant de siéger ; et le gouvernement s'était défendu, tantôt par l'emprisonnement de certains membres ou l'exil de parlements tout entiers, tantôt par l'enregistrement forcé au moyen de lits de justice. Mais il avait presque toujours été obligé de céder, parce que l'inter-

[1] M. Dareste, VI, 544.
[2] *Ibid.*, 467.
[3] *Ibid.*, 573.

ruption du cours de la justice causait des troubles et que les mesures financières, les emprunts par exemple, réussissaient moins bien après un enregistrement forcé qu'après un enregistrement volontaire.

Choiseul essaya de gouverner d'accord avec les parlements ; il gagna celui de Paris en lui confiant un certain contrôle des finances ; lorsqu'il quitta le pouvoir, la guerre recommença et le gouvernement ne pouvant les faire plier les supprima. Le parlement de Rennes avait intenté à l'ancien gouverneur de Bretagne, le duc d'Aiguillon, un procès à l'occasion de certains abus de pouvoir et de poursuites arbitraires dirigées contre le procureur général de Rennes, la Chalotais. Le roi évoqua l'affaire, arrêta les poursuites et voulut imposer le silence ; mais le parlement de Paris déposa le duc de la pairie. Ce dernier acte combla la mesure. Les successeurs de Choiseul, Maupeou et Terray, supprimèrent les parlements et les reconstituèrent (1771). Les nouvelles cours n'eurent plus que des attributions judiciaires, et leurs membres durent être nommés par le roi ; les offices étaient remboursés. Enlever aux parlements leurs attributions politiques aurait été une réforme excellente si, au lieu de détruire ces attributions, on les avait données à d'autres corps exclusivement politiques ; quant au nouveau mode de recrutement, il ôtait à la justice une partie de son indépendance.

Voltaire approuva le coup d'État ; il écrivait : « Les parlements n'ont-ils pas été souvent persécuteurs et barbares ? En vérité, j'admire les Welches de prendre le parti de ces bourgeois insolents et indociles ! » Mais à la même époque la cour des aides présentait des remontrances contre la suppression, et son premier président, Malesherbes, disait au roi : « Sire, pour marquer votre mécontentement au parlement de Paris, on veut enlever à la nation les droits essentiels d'un peuple libre... Sire, interrogez la nation elle-même. » Les princes du sang signèrent une protestation où on lisait : « C'est un des droits les plus utiles aux monarques et les plus précieux aux Français, que d'avoir des corps de citoyens perpétuels et inamovibles, avoués dans tous les temps par les rois et par la nation, qui, en quelque forme et domination qu'ils aient existé, concentrent en eux le droit général de tous les sujets d'invoquer la loi. » « Sire, disait le parlement de Dijon, vous êtes roi par la loi et vous ne pouvez régner que par elle. » Le sentiment de Voltaire pèse peu auprès de telles paroles. Le parlement de Dijon terminait une autre déclaration en demandant la convocation des états généraux ; il ne fut pas seul : partout on les réclamait[1]. Déjà en 1751 d'Argenson assurait

[1] M. Dareste, VI, 595 à 599.

que les états généraux et provinciaux avaient beaucoup de partisans[1].

Il restait encore une puissance que le gouvernement ne pouvait détruire : c'était l'opinion publique.

Les nations vraiment libres sont celles chez lesquelles se trouve un contrôle efficace des actes du pouvoir. Ce droit y est exercé, par divers corps politiques, éclairés et contrôlés à leur tour par l'opinion publique. C'est sous le règne de Louis XV qu'une opinion publique a commencé à se former en France, opinion souvent aveugle, sujette à l'engouement comme au découragement, mais au sein de laquelle seulement pouvaient mûrir les idées politiques.

Ces idées furent d'abord émises, discutées par les gens de lettres. Malheureusement pour la France, les écrivains politiques ne furent pas des hommes d'État ayant l'expérience que donne le maniement des affaires ; ce furent des théoriciens, ce que l'on appelait alors des philosophes, établissant tout à priori, sans s'appuyer sur la réalité. Tous d'ailleurs regardaient le pouvoir absolu comme le principe de toute réforme ; Quesnay ne voulait pas de contrôle et pensait arriver à la liberté par le despotisme ; l'idéal pour lui était un *despotisme intelligent ;* et Mirabeau le père, qui s'efforçait de relever l'initiative individuelle et de restaurer la noblesse en lui donnant un rôle public digne d'elle ne cessait de s'adresser pour cela à l'administration.

On n'avait d'ailleurs à cette époque que des aspirations vagues, indécises, des passions, des sentiments, plutôt que des idées. Montesquieu fut le premier à débrouiller ce cahos et à présenter sur les sociétés et leurs gouvernements des théories claires et précises. La plupart des hommes aiment les formules dogmatiques et s'en contentent : Montesquieu leur en donna ; ce fut la cause de l'immense succès de son *Esprit des lois* qui eut en dix-huit mois vingt-deux éditions. Mais ses théories, celle surtout des gouvernements mixtes, parurent trop compliquées « à des esprits encore peu exercés et qui s'imaginaient que la simplicité des rouages était la condition première d'un bon gouvernement[2]. » Le véritable théoricien du dix-huitième siècle, ce fut Rousseau ; son système séduisit précisément par sa simplicité. M. Dareste appelle le *Contrat social* le livre capital du dix-huitième siècle après *l'Esprit des lois ;* si l'on ne considère les deux écrivains qu'au point de vue de l'influence qu'ils ont exercée, Rousseau doit sans doute être placé le premier. Le caractère distinctif du *Contrat social*, c'est d'être une utopie ; or le propre de l'utopiste en politique est de croire qu'un système logiquement déduit ne

[1] M. Dareste, VI, 421.
[2] *Ibid.*, 437.

peut être qu'excellent, et qu'on a le droit d'imposer par la force ce qui est excellent. Cette chose excellente, découverte par Rousseau, le principe qui forme la base de son système, c'est que le peuple a le pouvoir absolu ; c'est la théorie de la tyrannie ; elle se retrouve au fond de toute la Révolution française.

Quant à Voltaire, son influence paraît avoir été principalement négative ; il a surtout détruit, fait table rase de tout ce qui existait, et il a facilité ainsi l'avénement des idées de Rousseau.

Il est à remarquer aussi qu'on montrait dès cette époque l'Angleterre comme un modèle à suivre en matière politique. Montesquieu, dans ses *Lettres persanes*, écrites sous la Régence, admirait déjà la liberté de l'Angleterre. « Le gouvernement d'Angleterre, écrivait-il plus tard dans *l'Esprit des Lois*, est sage parce qu'il y a un corps qui l'examine continuellement et qui s'examine continuellement lui-même, et telles sont ses erreurs, qu'elles ne sont jamais longues, et que par l'esprit d'attention qu'elles donnent à la nation, elles sont généralement utiles. » — « La nation anglaise, dit de son côté Voltaire, est la seule sur la terre qui soit parvenue à régler le pouvoir des rois en leur résistant, et qui, d'efforts en efforts, ait enfin établi ce gouvernement sage où le prince, tout-puissant pour faire le bien, a les mains liées pour faire le mal ; où les seigneurs sont grands sans insolence et sans vassaux, et où le peuple partage le gouvernement sans confusion[1]. »

Fleury a dédaigné l'opinion publique. Le régent et surtout Choiseul ont reconnu son importance ; ils ont fait soutenir leur politique par des hommes de lettres, et Choiseul leur doit la plus grande partie de sa popularité. L'opinion publique devint un juge devant lequel le roi lui-même et les parlements ne craignirent pas de plaider. Louis XV fit plusieurs fois imprimer et répandre ses réponses aux parlements, et ceux-ci l'imitèrent ; en 1770, celui de Paris fit tirer à dix mille exemplaires la déclaration par laquelle il suspendait le duc d'Aiguillon de la pairie. La *Gazette de France* fut fondée par le gouvernement en 1761 pour soutenir les actes du pouvoir ; on avait déjà créé l'*Observateur hollandais* pour exciter l'esprit public contre l'Angleterre ; enfin Maupeou rendit encore hommage à la force de l'opinion publique en interdisant, après la suppression des parlements, l'entrée en France des gazettes étrangères.

Cependant le pressentiment d'une crise qui devait éclater en France commençait à se répandre partout, à l'étranger comme à l'intérieur. Certains courtisans ne s'y attendaient guère : « Le peuple français, écrivait Maurepas, est d'un naturel aisé, aimant ceux qui

[1] M. Dareste, VI, 325.

ont l'autorité, se dévouant aveuglément à elle, et au point que quelques pasquinades et quelques vers satiriques sont une vengeance suffisante de tout ce que les erreurs ou les vices des ministres lui font souffrir[1]. » Mais vers la même époque (1757), d'Argenson écrivait au contraire : « Le peuple est en rage muette, et qu'on ne croie pas qu'il manque de canaux multipliés pour faire passer dans les masses l'*idée de résistance*[2]. Je crains, disait-il déjà en 1750, qu'il ne s'élève des hommes qui deviendront grands et chers au peuple, sans beaucoup de mérite ni de génie à eux. Et qu'on ne dise pas qu'il n'y a plus d'hommes, la statue est dans le bloc de marbre[3]. » Et un peu plus tard : « L'opinion chemine, monte et grandit[4]. »

« Ce royaume, disait un jour à Versailles le marquis de Mirabeau, est bien mal ; il n'y a ni sentiments énergiques, ni argent pour les suppléer. — Il ne peut être régénéré, lui répondit un économiste, la Rivière, que par une conquête comme à la Chine, ou par quelque grand bouleversement intérieur ; mais malheur à ceux qui s'y trouveront ! Le peuple français n'y va pas de main morte. » Enfin, on écrivait au roi une quantité de lettres anonymes ; l'une d'elles disait : « On administre au jour le jour, mais il n'y a plus d'espoir de gouvernement... Un jour viendra où les peuples s'éclaireront, et ce temps peut-être approche[5]. »

L'avenir se montrait donc menaçant. Le contrôle devenait de plus en plus nécessaire : le pouvoir royal l'écartait, et il allait s'imposer par la force. La lutte entre l'autorité et la liberté a été poussée à l'extrême ; la liberté, contenue, entravée, est devenue la licence, la tyrannie, la terreur ; elle est allée jusqu'au meurtre de son adversaire en la personne de Louis XVI. Elle en a été bien punie. On avait dit, sous le règne de Louis XV, que le despotisme d'un seul était pire que l'anarchie ; il vint un temps où l'on pensa que l'anarchie était pire que le despotisme d'un seul ; le pouvoir absolu se releva, plus puissant, plus violent que jamais ; la liberté, souillée par tant d'excès, périt à son tour, et avec elle tout contrôle, le 18 brumaire. Depuis, la France a été continuellement ballottée entre deux écueils, la ruine de toute autorité ou la suppression de toute liberté ; nous en sommes encore aux essais, aux expériences ; faute d'une opinion publique assez éclairée et assez forte en matière politique, la France est vouée depuis bientôt un siècle à toutes les surprises des révolutions.

[1] M. Dareste, VI, 440.
[2] *Ibid.*, 470.
[3] *Ibid.*, 414.
[4] *Ibid.*, 429.
[5] *Ibid.*, 550.

Mais je m'aperçois que j'ai parlé trop longuement du règne de Louis XV et que je n'ai presque rien dit du livre de M. Dareste. Cela s'explique par la méthode même qu'il a suivie en écrivant sa nouvelle histoire de France ; et pour ne parler ici que du sixième volume, l'auteur a su donner tant d'intérêt à son récit que les faits nous font un peu oublier la manière dont ils sont racontés. Mais n'est-ce pas là le but que doit se proposer l'historien ? Si le meilleur style est celui qui ne se voit pas et nous laisse tout à la pensée, la meilleure histoire ne serait-elle pas celle qui nous met si bien en face du passé, que nous croyons le voir directement et que nous oublions que nous l'apercevons par un intermédiaire ?

Le principal mérite de la partie de l'ouvrage de M. Dareste qui traite de Louis XV, c'est qu'elle contient tous les éléments d'un livre politique. Or, la principale utilité de l'histoire est précisément de donner des bases aux questions politiques et d'en préparer la solution. La société est comme l'arbre ; il faut toujours respecter, conserver ses racines ; mais ces racines ne se trouvent pas dans des théories plus ou moins bien ordonnées, elles se trouvent dans son passé ; et la meilleure manière de savoir ce qu'on doit devenir, c'est de connaître ce qu'on a été.

Il est possible que je m'abuse ; mais il me semble que si l'on tirait un livre politique de l'histoire de M. Dareste, il ne différerait pas beaucoup, pour le fond, de celui de M. de Tocqueville sur l'*Ancien Régime de la Révolution.* Le livre de M. de Tocqueville est malheureusement demeuré inachevé ; M. Dareste n'a qu'à terminer son *Histoire de France* pour nous en donner, ou tout au moins pour en faciliter singulièrement la continuation.

Je n'ai pas la prétention d'avoir donné une idée complète de cet ouvrage ; j'ai seulement essayé d'en tirer un résumé des principaux changements survenus au dix-huitième siècle dans la situation territoriale de l'Europe, et quelques-uns des faits, quelques-unes des idées qui ont été en France comme le prélude de notre Révolution. L'Académie française, en l'honorant de ses suffrages, en accordant à son auteur le grand prix Gobert, l'a assez recommandé à tous ceux qui s'inquiètent aujourd'hui du passé et de l'avenir de leur pays. Cependant, si j'ai pu inspirer aux lecteurs de cette revue, aux maîtres de la jeunesse surtout, le désir de le connaître, j'aurai complétement atteint le but que je me suis proposé, et je regretterais moins que cet article n'ait pas rencontré, parmi les rédacteurs habituels du *Correspondant*, une plume plus exercée pour l'écrire et un nom moins obscur pour le signer.

E. Charvériat.

MÉLANGES

DISCOURS DE Mgr PESCHOUD, ÉVÊQUE DE CAHORS

Ancien directeur du collége de Pont-Levoy, avec une notice biographique, par M. l'abbé Azaïs, aumônier du lycée de Nîmes [1].

L'ABBÉ DESAL A FELLETIN

Coup d'œil sur les petits séminaires, par M. l'abbé Delor, curé de Saint-Pierre à *Limoges* [2].

L'enseignement et l'éducation intéressent tout le monde, et c'est pourquoi tout le monde en parle; mais peu de gens en parlent avec ce génie pratique et cette autorité que donne l'expérience. Il n'y a pas cependant d'autres maîtres à consulter que ceux qui ont élevé et enseigné les autres. C'est à ce titre que le nom de Mgr Peschoud et celui de M. l'abbé Desal donnent une grande valeur aux ouvrages que nous annonçons. Mgr Peschoud a trouvé dans M. l'abbé Azaïs un biographe et un éditeur; M. Desal a eu pour panégyriste M. l'abbé Delor. Ce sont deux plumes amies, mais de ces plumes encore plus amies de la vérité que des personnes, et qui n'ont cédé au besoin d'écrire que pour être utiles.

Parlons d'abord de l'évêque. Mgr Peschoud a laissé un nom dans les annales de l'enseignement. Né à Saint-Claude, en 1805, il enseigna au petit séminaire de Vaux, au collége de Salins, au lycée de Nîmes, et surtout à Pont-Levoy. Au sortir de cette dernière école, il devint directeur au grand séminaire de Lons-le-Saulnier, puis chanoine et vicaire général de Saint-Claude. Appelé à l'épiscopat en 1863, il ne passa guère sur le siége de Cahors que le temps nécessaire pour s'y faire apprécier et regretter; la mort le frappa aux eaux de Vichy, dans la soixantième année de son âge, après vingt-deux mois de courses pastorales et de travaux saintement téméraires qui épuisèrent sans ressource sa robuste constitution.

[1] Paris et Nîmes, Giraud, libraire-éditeur, 1 vol. in-12.
[2] Paris, Douniol, libraire-éditeur, 1 vol. in-8°.

Le prélat que le diocèse de Cahors perdit sitôt a laissé dans tous les lieux où il a passé les plus dignes et les plus agréables souvenirs. Cependant, de toutes les stations qui marquèrent cette brillante et noble carrière, la plus longue, celle dont on parlera avec le plus d'admiration et de reconnaissance, fut celle de Pont-Levoy. Mgr Peschoud y passa treize ans, de 1844 à 1857. Secondé par des prêtres distingués, assez heureux pour avoir pu associer à son œuvre des laïques dévoués et chrétiens, il forma deux générations d'élèves choisis parmi les meilleures familles de l'ouest de la France, et fit régner dans son école l'esprit de foi, l'amour des lettres, les traditions de la politesse et de l'honneur français. De toutes les fêtes de Pont-Levoy, la plus brillante était la distribution des prix, surtout à cause de la parole que le pieux et savant directeur de l'école faisait entendre à l'assemblée. On venait de toutes les provinces voisines recueillir, au milieu du silence et des applaudissements, ces discours purs, sobres, graves, pleins de noblesse, qui traitaient de l'éducation et de l'enseignement avec autant de charme que d'autorité. Chacun sait que les harangues des distributions de prix, que l'on appelle les *discours d'usage*, ont fort peu de chances d'être écoutés ; on les répute ennuyeux avant de les avoir entendus, on les entend peu, et les parents préfèrent les prix et les nominations de leurs fils à toute l'éloquence des maîtres. M. l'abbé Peschoud avait triomphé de tous ces obstacles, et il s'était fait, à force de vérité dans les pensées, de paternité dans les sentiments, de souplesse, de variété, de mouvement et surtout de simplicité dans le style, l'orateur privilégié de cette assemblée d'enfants et de parents, si rebelle aux efforts et à l'influence de la parole humaine.

Ce sont ces discours, au nombre de treize, que vient de recueillir M. l'abbé Azaïs et qu'il a fait précéder d'une notice biographique sur Mgr Peschoud. La notice est écrite avec cette facilité, cette élégance et cette justesse d'expressions qui caractérisent toutes les productions de M. Azaïs. Les discours roulent sur l'éducation au dix-neuvième siècle, sur l'accord du collége et de la famille nécessaire à cette grande œuvre, sur l'art de former l'intelligence, la sensibilité et la volonté, sur les dangers de l'étude exclusive et prématurée des sciences positives, sur le travail et le règlement des maisons chrétiennes. On dirait un cours complet de pédagogie, sans sécheresse ni prétention, soutenu par les plus graves autorités, animé par un style dont la rapidité égale la noblesse, et donné avec cette mesure parfaite de l'homme pratique et mêlé aux affaires. Le dernier de ces discours a été prononcé en 1856. On peut les relire tous, on trouvera que, tout vieux qu'ils paraissent, ils ont encore l'à-propos de la nouveauté au milieu de ces inquiétudes qui travaillent les esprits et de ces prétendues réformes introduites chaque semestre dans nos colléges. Mgr Peschoud me paraît croire assez médiocrement au progrès : c'est la marque d'un bon esprit. Il ne méprise ni ne critique ses devanciers, c'est un trait de modestie de plus en plus rare ; il corrige, il améliore, il reprend avec plus de douceur que de

bruit; il flatte peu, il promet encore moins; il n'y a pas ombre de mise en scène ni dans son programme ni dans son style. C'est un ancien, il en a la simplicité; mais c'est aussi un moderne, il traite en homme compétent toutes les questions du jour; c'est surtout un maître chrétien de l'école de saint Ambroise, de saint Augustin et de Fénelon. Nous recommandons ce livre à tous les instituteurs de la jeunesse : les plus expérimentés s'y retrouveront eux-mêmes; les plus jeunes y apprendront que les maîtres en éducation n'ont pas perdu leur temps à des questions misérables comme celles que l'on agite aujourd'hui, ayant autre chose à faire que de décider de combien on allongera la récréation, à quel âge on fera de la gymnastique, combien on élèvera de portiques et de trapèzes dans une cour, si l'on causera au réfectoire et combien d'heures par semaine on jouera aux petits soldats. En vérité, c'est une pitié de voir des assemblées délibérantes perdre leur temps à de pareilles discussions, intervenir jusque dans les détails des règlements de collége et se faire promettre solennellement pour la rentrée prochaine l'école du soldat et la gymnastique. Que M. Jules Simon et M. Haentjens veillent autrement au salut de l'empire, et qu'on laisse les collégiens se lever, se coucher, étudier et s'amuser comme l'ont fait leurs pères et leurs grands-pères du temps de M. de Fontanes, du premier Corps législatif, du premier empire et de Napoléon Ier.

M. l'abbé Desal fut, comme Mgr Peschoud, un homme de collége. Il n'écrivit pas, mais il enseigna et il éleva pendant quarante-trois ans, dans la maison de Felletin, une jeunesse brillante qui a donné des prêtres distingués à l'église de Limoges, et à la société civile des magistrats, des négociants, des ingénieurs, tous demeurés chrétiens, tous jaloux de l'honneur de l'établissement qui les a formés. On a dit de Felletin : C'est un collége chaste. En pouvait-on faire un plus bel éloge? La devise que les élèves emportent de cette maison n'est pas moins frappante : *On y revient toujours*. C'est dire assez les souvenirs qu'on y laisse et l'accueil qu'on y reçoit. Il n'y a pas de meilleure enseigne pour un collége que l'attachement des élèves pour leurs maîtres et le plaisir qu'ils éprouvent à les revoir.

Ce fut dans ces murs bénis que s'écoula la vie entière de M. Desal. Son nom n'a guère franchi les limites de sa province; mais Felletin compte parmi les meilleurs petits séminaires. Par un esprit admirable d'abnégation et de sacrifice, le supérieur oublia qu'il pouvait se distinguer comme écrivain, et il ne travailla qu'à la réputation de son cher collége. Former des prêtres et des chrétiens qui formeront à leur tour les générations suivantes, n'est-ce pas là le plus bel ouvrage qu'un homme puisse écrire, n'est-ce pas attacher son nom à un ouvrage qui ne meurt jamais?

Un des amis de M. Desal, M. l'abbé Delor, curé de Saint-Pierre de Limoges, n'a pas voulu laisser perdre ces touchants et modestes souvenirs. Appelé à prononcer l'éloge de M. Desal dans un service de quarantaine célébré pour le vénérable et regretté supérieur, il a fait de cet éloge l'histoire même

de Felletin, et il a rendu, avec les tons les plus variés et les plus vives couleurs, tout cet intérieur de collége, comme dans une admirable photographie. La recherche et les effets oratoires ne tiennent pas la moindre place dans cet écrit à la fois si modeste, si original et si instructif. Mais les détails pratiques d'éducation, les traits agréables, les anecdotes piquantes, les portraits bien faits y sont mêlés aux plus douces effusions de la piété et aux plus tendres souvenirs de l'amitié sacerdotale. M. l'abbé Delor a touché, dans ces pages si neuves et parfois si éloquentes, à toutes les questions qui intéressent l'éducation ecclésiastique et nationale. Qu'on lise ce que pensait M. Desal du mélange des élèves qui se destinent au monde avec ceux qui se destinent à l'Église, on s'effrayera moins de voir échouer quelques vocations incertaines et on s'en consolera par ces vocations solides et incontestables qui font leur épreuve au collége au lieu de la faire au grand séminaire. Qu'on médite les réflexions de M. l'abbé Delor sur le recrutement des professeurs dans les petits séminaires et sur les avantages que l'on trouve, même en vue du ministère sacerdotal, à catéchiser, à prêcher, à diriger les enfants, à se former au milieu d'eux au ministère de la parole, on s'estimera heureux d'être appelé dans une maison d'éducation, précisément parce que l'on y trouvera plus de règle, plus de contrainte, plus de devoirs étroits et sacrés. Enfin, il y a de judicieuses réflexions sur les récréations, les grandes promenades, les soirées dramatiques, les fêtes extraordinaires de Felletin. Ce sont les détails charmants d'une vie qui passe pour monotone et ennuyeuse et qui est cependant bien plus variée que celle du ministère paroissial. Après avoir lu ces pages, comme on est loin de tout ce qui s'écrit sur l'éducation prétendue homicide de notre temps, et comme on se sent à l'aise de vivre et de converser sur tous ces grands sujets et ces petits détails avec des hommes de pratique et d'expérience !

J'espère pour mon pays qu'on ne changera pas grand'chose à nos séminaires et à nos colléges, car il y a un suprême bon sens qui résiste aux innovations et qui fait prompte et bonne justice de toutes ces réformes scolaires ou disciplinaires dont la démangeaison est devenue si générale. A ceux qui nous accusent de donner une éducation homicide, nous répondrons, regardez :

Les gens que nous tuons se portent assez bien.

A ceux qui nous vantent la Prusse, la Suisse et l'Angleterre comme des écoles modèles, nous répondrons que nous sommes Français et que nous avons notre caractère, nos allures, nos traditions, nos méthodes, comme les étrangers ont les leurs. Demeurons chrétiens surtout, c'est là le grand apprentissage ; on le fait toute sa vie, mais c'est au collége qu'on le commence sérieusement. Il faut six semaines pour apprendre l'école du soldat et six leçons pour être passé maître en gymnastique. C'est une leçon bien

plus utile, mais bien plus longue, que de mettre les jeunes âmes au pas et de leur apprendre à escalader, avec une volonté ferme, les hauteurs du devoir.

L. Besson.

PROMENADE A TRAVERS L'AMÉRIQUE DU SUD

Par le comte de Gabriac. — 1 vol. Michel Lévy.

M. le comte de Gabriac publie aujourd'hui chez MM. Michel Lévy le très-amusant et très-intéressant récit d'un voyage qu'il a accompli, avec son ami M. le vicomte Blin de Bourdon, dans la partie équatoriale de l'Amérique du Sud, pendant les six derniers mois de l'année 1866. Ce voyage, modestement intitulé par son auteur du nom de promenade, n'était pas le premier que, malgré sa jeunesse, il eût fait dans ces contrées lointaines. Fils d'un ancien ministre de France au Brésil, il avait, il y a quelques années, visité Rio et ses environs, et cédant à ce charme qui se rencontre au milieu des périls et des difficultés et s'accroît même en raison des peines qu'il en coûte pour les vaincre, il s'était promis de revenir sous peu contempler de nouveau cette nature des Tropiques dont la beauté ne lasse jamais. Le but qu'il se proposait cette fois était de descendre le fleuve des Amazones depuis sa source jusqu'à la mer; c'est ce magnifique programme qui a été exécuté avec un plein succès, et nous possédons aujourd'hui une spirituelle relation de cette curieuse excursion.

Pour aller chercher le Marañon à l'endroit où, à peine échappé des gorges des Cordillères, l'immense torrent devient navigable, deux chemins s'offraient au voyageur; il pouvait gagner le Pacifique en traversant l'isthme de Panama, ce qui était plus facile, mais assez dénué d'intérêt; ou bien, parcourant la Nouvelle-Grenade et franchissant les Cordillères, il pouvait, par la route de terre, visiter les républiques de l'Équateur et du Pérou, et prenant ainsi à revers, par des chemins à peine explorés, le magnifique cours d'eau qui sillonne d'une extrémité à l'autre le continent, le surprendre pour ainsi dire à sa source et le descendre dans tout son parcours. C'est à ce parti, le plus attachant comme aussi de beaucoup le plus difficile, que le comte de Gabriac s'est arrêté, et, le 6 juillet 1866, au moment même où les Parisiens, saluant dans la victoire de Sadowa l'ouverture d'une ère indéfinie de paix et de prospérité, couvraient leurs fenêtres de lampions, il partait avec son compagnon et arrivait à Saint-Nazaire, où il devait s'embarquer pour la Martinique et enfin Santa-Martha, sur la côte même du continent américain.

Non loin de Santa-Martha débouche dans la mer le Rio Magdalena, acces-

sible aux bateaux à vapeur, et qui descend des Cordillères dans l'océan Atlantique, formant ainsi la grande artère de la Nouvelle-Grenade, comme l'Orénoque celle du Vénézuéla et l'Amazone celle du Brésil. Pour gagner Santa-Fé-de-Bogota, capitale de la Nouvelle-Grenade, ce fleuve offrait la voie la plus directe et en même temps la plus aisée. Nos voyageurs n'hésitèrent donc pas à s'embarquer sur le *Vingochea*, vapeur grenadien dont le capitaine, toujours endormi, était incapable de donner un ordre de nature à compromettre la sécurité du navire. Une navigation de dix jours, au milieu de forêts épaisses et charmantes, sous des voûtes de verdure animées du chant des oiseaux, et au milieu de flottes de caïmans qui sont la faune aquatique de ces eaux brûlantes, les conduisit à Hunda, petite bourgade située entre la Cordillère centrale et la Cordillère orientale ; c'est au sommet de cette dernière que se trouve Santa-Fé-de-Bogota. A partir de Hunda, on gravit la montagne presque sans interruption ; ce voyage de terre, plus fatigant que la paisible navigation du Rio Magdalena, s'accomplit à dos de mulets et dure quatre jours, quoique la distance de Hunda à Santa-Fé ne soit que de trente-cinq lieues. Mais on ignore encore en ce pays l'art de faire les routes, et ses gouverneurs éphémères croient plus sage et plus patriotique de mettre dans leur poche l'argent des bons Grenadiens ou d'en acheter à Paris des meubles dorés et des oripaux rouges, que de l'employer en travaux publics. Le 13 août, les voyageurs étaient à Bogota, située presque au sommet de la Cordillère, au milieu d'un riche plateau appelé le Savannah, qui demande à peine de la culture et jouit du climat d'Europe à cause de son élévation au-dessus du niveau de la mer. La ville compte environ 25,000 habitants, mais elle est pauvre; le commerce en est mort, et on ne trouve trace d'aucune industrie ; elle est la résidence du général Mosquera, président de la république, dont le principal souci est, qui le croirait, de se fabriquer un arbre généalogique qui lui permette de cousiner avec S. M. l'impératrice Eugénie.

Cet homme de goût fit le meilleur accueil aux Français que la Providence lui envoyait, et quand il sut qu'ils voulaient quitter Bogota pour aller à Buenaventura s'embarquer sur le Pacifique, il ne put s'empêcher de chercher à les en détourner, tant ce voyage, qui ne pouvait s'accomplir qu'à travers trois chaînes de Cordillères, lui paraissait, suivant son expression, *muy penoso*. Peut-être, du reste, au fond de son cœur, se rendait-il compte qu'il était parfaitement naturel de désirer sortir de Bogota n'importe par quel moyen et au prix de quelles difficultés.

Le président Mosquera n'avait pas tout à fait tort, et ce n'est pas une petite affaire que d'aller de Santa-Fé à la côte du Pacifique. Il faut franchir trois chaînes parallèles des plus hautes montagnes, traverser deux fleuves considérables, le Magdelena et le Cauca, son affluent, et tout cela sans routes, au milieu des forêts, dans un pays presque désert et dont les rares habitants sont des Indiens Chollos à peu près sauvages. Aussi ce voyage,

accompli au milieu des péripéties les plus diverses et dont l'amusant récit présente le plus vif intérêt, dura-t-il du 21 août au 15 septembre, et ce jour-là seulement les voyageurs, apercevant du sommet de la dernière colline la vaste étendue du Pacifique, purent espérer de se reposer à bord du vapeur anglais, qui relâche à Buenaventura, de tant de fatigues si gaiement et si courageusement supportées.

S'il faut cependant en croire le comte de Gabriac, ce bateau si impatiemment attendu était loin d'offrir tout le comfort désirable, et ce ne fut qu'à Payta, sur la côte péruvienne, que les voyageurs, après avoir visité Guayaquil, s'embarquèrent sur un de ces beaux bâtiments de la *Pacific steam navigation Company,* qui font le service de Panama à Callao, port de Lima.

Lima est une grande et belle ville de plus de 100,000 habitants, où les étrangers, pour peu qu'ils ne soient pas Espagnols, sont assurés d'obtenir l'accueil le plus aimable. Un climat charmant, la végétation la plus riche, l'excessive douceur des mœurs, font de cette belle capitale un délicieux séjour, et le tableau ne serait pas complet si l'on oubliait la séduction des Liméniennes, dont les yeux voilés parlent un si doux langage. Mais il n'est pas de charme que la destinée du voyageur ne l'oblige à rompre, et le 17 octobre, le comte de Gabriac et son compagnon s'embarquaient de nouveau pour remonter, en côtoyant le rivage péruvien et en faisant escale chaque nuit dans quelque port misérable, jusqu'à Truxillo, dernier point de leur relâche sur le Pacifique, d'où ils devaient prendre la route de terre pour traverser le continent tout entier jusqu'à Para, sur la rive de l'Atlantique.

Truxillo garde encore quelques reflets de la civilisation péruvienne ; mais dès qu'on a franchi les murs de cette ville et qu'on commence à gravir les premiers contre-forts des Andes, on est en plein pays de Chollos. Les mêmes beautés naturelles et aussi les mêmes fatigues qu'avaient rencontrées M. de Gabriac et son compagnon dans leur course de Santa-Fé à Buenaventura, les attendaient de Truxillo à l'Amazone. Il s'agissait, en effet, de franchir et traverser de nouveau l'épaisse et formidable barrière que les Andes élèvent entre les bassins des deux Océans. Au milieu de ce véritable désert, Cajamaca, où nos voyageurs passèrent une nuit, rappelle encore la civilisation espagnole par les ruines d'un couvent important de Récollets, et, singulier rapprochement, les vestiges du dernier palais des Incas apparaissent à peu de distance. A Celendin, enfin, où nos voyageurs, accablés de fatigue et après mille péripéties, arrivèrent le 6 novembre, ils purent contempler pour la première fois le Marañon, but de tant d'efforts, car le Marañon est le même fleuve qui, après avoir reçu près de Nauta l'Ucayali, prend le nom de l'Amazone.

Mais pour approcher de ces eaux, dix heures de route au milieu d'un terrain aride et pierreux étaient encore nécessaires. Enfin, à Balsas, nos

voyageurs traversèrent pour la première fois, en pirogue, ces eaux merveilleuses, et, suivant la corde de l'arc que décrit le Marañon dans son cours, arrivèrent à Chachapoyas. Là finit la région des montagnes, et à partir de ce point commence cette plaine d'alluvion qui forme le bassin du fleuve, et qui, presque jusqu'à l'Atlantique, c'est-à-dire sur un cours de plus de 800 lieues, est couverte d'admirables forêts vierges. Chachapoyas, bâti entre deux petits cours d'eau qui se réunissent au Marañon, s'appuie sur un contre-fort de la chaîne des Andes, et un dernier rameau de cette chaîne immense reste à franchir pour tomber dans la vallée de l'Huallaga, affluent du Marañon, presque aussi large que le fleuve lui-même, et sur lequel MM. de Gabriac et Blin de Bourdon devaient s'embarquer. Ils se décidèrent donc à tourner le dos à Chachapoyas, ainsi qu'à la plaine splendide et boisée qu'il domine, et, s'engageant de nouveau dans la Cordillère, ils firent encore un voyage de six jours pour arriver à l'Huallaga. Mais de ces six jours trois se passèrent en pirogue sur le Cachiacu et le Paranapoura, affluents de l'Huallaga, fleuves charmants coulant au fond de vallées ombreuses, au milieu des richesses d'une végétation tropicale et dans la solennité d'une solitude profonde.

Il ne faudrait pas croire cependant que ces rivages soient absolument dépeuplés ; les vastes forêts qui viennent se baigner dans les affluents de l'Amazone abritent des tribus d'Indiens sauvages, dont quelques-unes même passent pour cannibales. Les gouvernements péruvien et brésilien sont sans aucune action sur ces peuplades, et ne peuvent pas venger les insultes qu'elles leur infligent. C'est ainsi qu'une sorte de mission scientifique envoyée pour lever le cours du Javari, affluent de l'Amazone, qui sert de frontière entre le Brésil et le Pérou, fut assaillie en 1866 par une tribu d'Indiens armés de flèches trempées de curare, et les savants Brésiliens périrent presque tous, au grand dommage de l'académie jaunâtre dont ils faisaient l'ornement. Heureusement rien de pareil n'attendait les voyageurs français sur ces rivages ignorés. Respectés des bêtes sauvages et des Indiens, ils n'ont payé un modeste tribut qu'à d'innombrables moustiques, et une seule fois un carapate, vilain insecte dont la morsure, nous dit M. de Gabriac, amène un abcès noir, s'essaya-t-il au sang européen sur la jambe de M. Blin de Bourdon.

Arrivés à Pabas en pirogue, nos voyageurs y trouvèrent le bateau à vapeur péruvien, qui fait un service à peu près régulier entre cette ville et Tabatinga, frontière brésilienne. Là, un confortable vapeur brésilien les reçut, le 22 décembre, à son bord, et la civilisation leur réapparut sous les traits d'un steward quelque peu mulâtre. Les huit jours qui s'écoulèrent encore avant leur arrivée à Para passèrent vite au milieu d'un fleuve admirable, dont les bords, quand on pouvait les apercevoir, brillaient d'un vert sombre sous les feux du soleil, et, après tant de fatigues, il y avait quelque douceur à s'abandonner au plaisir d'un si magnifique spectacle, sans souci

du gîte que l'on rencontrerait le soir, ou de la *carne secca* qu'il fallait ménager pour le lendemain.

Le 1er janvier 1867, ils débarquaient au Para, port brésilien sur l'Atlantique, et leur voyage était fini. La vapeur allait les emporter à New-York, et bientôt après à Brest, qui peut bien passer pour un faubourg de Paris quand on vient de manger du singe à Cachiacu.

Ce long et beau voyage, simplement raconté en un volume in-8° enrichi de croquis d'un joli crayon, fournit une attrayante lecture. Les diverses anecdotes dont il fourmille et que nous ne pouvons mentionner dans un résumé si court, sont bien dites et jettent une vive lumière sur les mœurs primitives et déjà cependant depuis longtemps flétries de ces pays vraiment barbares. Il est des contrées pour lesquelles la Providence semble avoir épuisé tous ses dons en leur accordant les richesses naturelles et comme la flore du Paradis; l'homme n'y apparaît que pour profaner un si splendide cadre, et se montrer l'indigne roi d'une nature trop belle pour lui. Races dégénérées sans avoir vécu, les Indiens aborigènes et leurs vainqueurs espagnols se sont mêlés et confondus dans une égale abjection. La religion elle-même, bien qu'annoncée il y a à peine trois siècles par Las Casas et les voix les plus saintes, s'est obscurcie aujourd'hui sous le voile de la plus inintelligente superstition. Le mouvement politique passionné qui fit naître, au commencement de ce siècle, tant de républiques, n'a pas produit un caractère, a achevé la ruine du pays, et l'on ne sait si la somnolente domination des gouverneurs espagnols n'était pas moins fatale que ces agitations stériles, liquidées tous les quatre ou cinq ans par des flots de sang au profit de quelque inepte ambitieux. Aussi, quel que soit l'attrait de nouveauté que présentent ces voyages, il leur manquera toujours ce qui fait palpiter le cœur. Un rocher de la Grèce parle plus haut à l'imagination qu'un continent de forêts vierges, car sur ce rocher l'esprit a du moins laissé son empreinte, je ne sais quoi de divin y a lui un moment, et quelque splendides que soient les couleurs dont se pare parfois notre prison ici-bas, elles ne charment que les yeux. Il faut pour captiver le cœur une espérance ou un souvenir.

LÉONCE DE GUIRAUD.

REVUE POLITIQUE

DE LA QUINZAINE

Paris, le 24 septembre.

Nous signalions naguère le danger croissant d'une situation dans laquelle la France, obligée de faire face aux doubles menaces de 1815 et de 1848 combinées, pourrait avoir à lutter à la fois contre une coalition au dehors et contre le socialisme à l'intérieur. Il y a cinquante ans, disions-nous, le pays, conduit aux abîmes par les folies d'un seul, mais sans jacquerie à combattre dans son sein, pouvait au moins réunir tous les bras pour la défense du sol. Il y a vingt ans, la société, menacée par des théories destructives, mais sans inquiétude pour son indépendance, s'opposait tout entière aux ennemis de la civilisation. Dans le premier cas, elle n'avait point à se détourner de l'invasion pour assurer l'ordre chez elle, et dans le second elle n'était pas emportée vers le Rhin tandis que d'implacables factions lui livraient bataille à Paris. Mais si les deux périls devaient se présenter à la fois, s'il fallait à la même heure tenir tête au communisme dans nos rues et à l'étranger sur la frontière, quelle terrible épreuve n'aurait pas à subir notre malheureux pays! Dieu l'en préserve! Mais en face des sombres complications de la politique et des doctrines affichées dans certains congrès; quand, d'une part, les revenants de 48 attaquent ouvertement l'idée religieuse, la propriété individuelle et le capital, c'est-à-dire l'autel et le foyer, tout ce qui fait la famille et l'État; quand, de l'autre, les vainqueurs insolents de 1815 assoient à nos portes un empire dont la force inquiète un peu tard les imprudents qui ont aidé sa naissance, est-il bien facile au patriotisme ému d'éloigner toute appréhension?

Et qui nous a conduits là, en présence de ces extrémités redoutables? Nos sauveurs eux-mêmes; ceux qui se vantaient d'avoir anéanti

pour longtemps le socialisme et porté si haut notre puissance que nulle rivalité ne pourrait désormais l'atteindre ; ceux qui garantissaient que la révolution et les fleuves ne sortiraient plus de leur lit, et qui n'ont pas mieux endigué le torrent des appétits que celui des eaux ; ceux qui nous promettaient, en échange des libertés immolées, la prépondérance et la sécurité, et qui, après seize années d'absolu pouvoir, nous laissent entre deux humiliations, Queretaro et Sadowa, et entre deux périls, la guerre étrangère et la guerre sociale !

Exagérons-nous ? Voyons-nous des points noirs dans un ciel d'azur et des écueils sur une mer paisible ? Il suffit d'ouvrir les yeux et de prêter l'oreille pour juger de la situation.

Partout est la défiance, partout l'inquiétude obstinée dont s'affligeait éloquemment l'autre jour un illustre homme d'État. Comme les égarés de Virgile, nous marchons dans la nuit, et le moindre incident provoque des débâcles de Bourse et des paniques d'opinion contre lesquelles toute note officielle est impuissante. Si l'empereur parle, on tourne ses paroles à la guerre ; s'il se taît, on donne à son silence une interprétation belliqueuse, et les déclarations les plus rassurantes de ses ministres ne parviennent qu'à grossir les obscurités et les alarmes. Quelle autre conséquence espérer d'un langage qu'aucun acte ne sanctionne et d'armements qui dépassent toutes les précautions d'une attitude uniquement défensive ? Vainement une circulaire fameuse a-t-elle applaudi philosophiquement aux transformations de l'Allemagne ; nous avons été mis dans le secret des « angoisses » du pouvoir, nous l'avons entendu gémir sur nos « revers, » et l'opinion reste invinciblement persuadée qu'il cherche l'occasion d'une revanche. La Prusse, de son côté, n'est point, ainsi qu'on l'a prétendu, « satisfaite pour des siècles : » elle tend visiblement à franchir la faible barrière acceptée comme un relai par son ambition triomphante, et le chef couronné de son armée vient de nous déclarer qu'elle ne craint pas d'affronter « et de mener à bonne fin les luttes qui s'imposent à elle. » C'est donc en brandissant l'épée que les souverains affirment leurs intentions pacifiques, et en accumulant les moyens de destruction qu'ils invitent les peuples à la confiance et au travail. Comment s'étonner que les peuples résistent à l'appel, et que le formidable développement de la puissance militaire semble moins garantir que menacer le repos du monde ?

Si les nations étaient maîtresses d'elles-mêmes, si leurs représentants décidaient seuls de la guerre ou de la paix, l'inquiétude aurait bientôt un terme ; mais, pour ne parler que de nous, il n'en va malheureusement pas de la sorte. Tout est dans la main d'un homme, tout dépend de sa volonté.

On a récemment agité cette question dans la presse, et nous n'avons pas vu sans stupéfaction un organe qui se croit constitution-

nel pour avoir gardé l'enseigne du régime représentatif soutenir qu'aujourd'hui le pays se possède et se gouverne. Quoi! Un pays où la propriété, la banque, le commerce, l'industrie réclament ardemment la paix, où le paysan comme l'ouvrier soupire après la paix, dont tous les conseils, interrogés loyalement, seraient unanimes à demander la paix, et qui ce soir, demain matin, peut se trouver, malgré lui, engagé dans la plus effroyable des guerres, ce pays-là se gouverne lui-même, selon ses aspirations et sa volonté! Non, non, il ne dirige pas ses destinées, il n'est pas libre de son action, et son repos, sa fortune, sa grandeur, tous ses intérêts, livrés à une décision solitaire, sont assurés ou compromis en dehors de ses délibérations.

Nous ne discutons pas ici la loi fondamentale; Dieu nous en garde! Nous la constatons simplement, et il suffit de l'ouvrir pour reconnaître la vérité des choses. — Après avoir proclamé que le chef de l'État est responsable — en négligeant toutefois d'indiquer comment cette responsabilité idéale peut être rendue effective — le préambule de la Constitution porte ces paroles décisives: « Il faut que son action soit libre et *sans entraves*. De là l'obligation d'avoir des ministres qui soient les auxiliaires honorés et puissants de *sa pensée*, mais qui ne forment plus un conseil responsable, composé de membres solidaires, obstacle journalier à l'impulsion *particulière* du chef de l'État, *expression d'une politique émanée des Chambres*, et par là même exposé à des changements fréquents qui empêchent tout esprit de suite, toute application d'un système régulier. » Et après quelques mots relatifs au conseil d'État et au Corps législatif, le préambule de la Constitution ajoute: « Ainsi le pouvoir est *libre* dans ses mouvements, éclairé dans sa marche. »

Ce texte, trop oublié, ne saurait laisser à personne l'ombre d'un doute. Le chef de l'État n'obéit qu'à son *impulsion particulière;* les ministres ne sont que les agents de *sa pensée;* ils ne sont pas et ne doivent pas être l'*expression d'une politique émanée des Chambres*. Enfin, si le pouvoir veut bien être « *éclairé* dans sa marche, » il entend rester « *libre* et *sans entraves* dans ses mouvements. » — Est-il possible de poser plus catégoriquement l'omnipotence de la couronne et l'incapacité de la représentation nationale?

Encore une fois, nous ne discutons pas la Constitution de 1852; nous la citons pour en faire connaître le texte et l'esprit, et son auteur, la commentant au mois de mai 1865, dans une lettre fameuse adressée d'Algérie au prince Napoléon, disait avec énergie: « L'Empereur avait établi, dans sa famille d'abord, *dans son gouvernement* ensuite, cette *discipline* sévère qui n'admettait *qu'une volonté* et *qu'une action;* je ne saurais m'écarter de la même règle de conduite. »

Il n'y a donc dans le gouvernement qu'une pensée, qu'une volonté,

qu'une action, la pensée, la volonté, l'action de l'empereur, et les ministres lui servent d'instruments dociles, sans s'inspirer « d'une politique émanée des Chambres. » — Voilà la Constitution. Ce n'est pas nous qui l'avons faite, mais nous lui rendons cette justice qu'elle est parfaitement claire et qu'elle trace nettement les rôles : en haut, le commandement; au-dessous, la discipline et l'obéissance.

Or, au moment critique où nous sommes, quel ordre sortira des lèvres sibyllines auxquelles tout est suspendu? Et la pensée mystérieuse qui s'est trompée en Italie, trompée au Mexique, trompée en Allemagne, commettra-t-elle une erreur de plus?

Mais ce n'est là qu'une des inquiétudes et qu'un des périls de la situation. Les congrès communistes et révolutionnaires de Bruxelles, de Nuremberg, de Gênes et de Berne, auxquels fait écho l'assemblée du Vauxhall et de la Redoute, dévoilent le second danger. Ils montrent debout, plein de rancunes et d'audace, ce socialisme que l'on croyait mort depuis vingt ans. La peur avait alors donné mission de le tuer à la dictature, comme si la libre discussion et l'expérience n'étaient pas seules capables d'anéantir les utopies; aussi le réveil est-il pénible pour le mol égoïsme endormi jadis dans une sécurité trompeuse. Ce n'est pas que les théories et les mirages à l'aide desquels on essaye d'entraîner les masses aient des aspects nouveaux; doctrines et formules sont restées les mêmes; c'est le reflet des livres de Proudhon et l'écho des chimères du Luxembourg. Mais ce qui est nouveau et doit donner à réfléchir, c'est l'organisation vaste et puissante de l'Association fondée à Londres, il y a quelques années, pour faire triompher les idées subversives de la démagogie européenne. Cette *Association internationale des travailleurs* étend aujourd'hui ses ramifications sur tout le continent; elle se vante elle-même de compter deux cent mille membres, et son dernier rapport constate que les ouvriers de Genève et ceux des charbonnages belges ont pu, grâce aux secours de sa caisse, imposer aux patrons, par la persistance des grèves, une diminution de travail en même temps qu'une augmentation de salaire. Les associations ouvrières de Suisse, d'Italie, d'Allemagne lui donnent la main, et le récent congrès de Nuremberg, où se trouvaient représentées plus de deux cents sociétés germaniques, réunissant entre elles cinquante mille membres, s'est inauguré par l'adhésion la plus entière au programme de l'Association-mère. C'est donc une armée qui se déploie en face de la société régulière et qui la menace. Elle a beau se présenter au nom de la paix et de la fraternité, c'est la guerre qu'elle veut, guerre implacable et radicale à toutes les institutions humaines et à Dieu lui-même. Plus de gouvernements, plus de religion, plus de prêtres, plus de soldats, plus de propriété, plus de bourgeoisie, plus

de chefs d'aucune sorte, tel est son plan de campagne ; et les orateurs de Bruxelles l'ont développé avec une énergie et une précision qui laissent loin derrière elles les vagues revendications d'une autre époque. — « Nous ne voulons, a dit le président du congrès, ni des gouvernements, parce qu'ils nous écrasent ; ni des armées permanentes, parce qu'elles nous massacrent ; ni des religions, parce qu'elles détruisent l'intelligence. » Jamais peut-être les idées anarchiques ne s'étaient aussi effrontément démasquées ; jamais le socialisme, ayant ses légions, sa caisse, son parlement, n'avait adressé pareil défi à la civilisation chrétienne. Non-seulement il s'attaque aux droits les plus sacrés, aux éternels principes de toute organisation humaine, il pousse la folie jusqu'à sacrifier le progrès dont il se dit l'apôtre, en expulsant des ateliers modèles de sa république idéale ces belles et puissantes machines que l'invention moderne a données pour auxiliaires féconds à la production et au travail. Les Barbares d'autrefois brûlaient la bibliothèque d'Alexandrie ; ceux de notre temps brisent les merveilles du génie et de la science.

Sans doute, ces aberrations n'ont pas conquis la majorité des classes laborieuses, dont le bon sens et la droiture condamnent d'aussi coupables idées, et parmi ceux mêmes que l'ignorance a mal défendus de la séduction, beaucoup ont une honnêteté profonde qui se révolterait à la dernière heure, en touchant du doigt les hideuses conséquences de la doctrine. Mais une armée fanatique et résolue n'en reste pas moins devant nous, prête à donner l'assaut à tout ce qui fait le lien des États, le respect et l'affection des hommes. Elle sait bien que les gouvernements ne se laisseront pas détruire, et les intérêts spolier sans résistance ; aussi, faute de pouvoir accomplir cette révolution par la force, rêve-t-elle de l'imposer par la loi, en peuplant les Chambres de « travailleurs » et en s'emparant ainsi de la machine à décrets, la seule qui lui semble bonne à maintenir. C'est là, si on veut lire attentivement leurs discours, la préoccupation dominante des orateurs de Bruxelles et de Nuremberg[1] ; elle assiége leur pensée et se trahit partout dans leurs conclusions.

Serions-nous donc destinés à voir des candidatures prétendues ouvrières disputer en 1869 le mandat législatif aux représentants de l'industrie libre, du capital productif et de la propriété invio-

[1] « Les grèves, jusqu'ici, n'ont rien obtenu. Quoi d'étonnant, si les lois sont faites par des hommes sourds aux cris des ouvriers, si l'on n'acquiert soi-même aucun pouvoir capable d'amener une législation plus équitable ? Il faut enlever à la bourgeoisie et à la noblesse le monopole de la politique. » — Rapport présenté à l'assemblée de Nuremberg par M. Schweichels, de Leipzig, et dont les conclusions ont été adoptées par le congrès.

lable? Si le fait se produit, si le communisme essaye d'envahir une seconde fois le parlement pour y décréter, avec plus de formes, le milliard de Barbès, la société acculée saura comprendre enfin qu'il lui faut de plus sûrs défenseurs que des chambellans, des veneurs et des écuyers.

En attendant, les journaux officieux tiennent un singulier langage. — « Qui donc, s'écrie le plus considérable du groupe, qui donc prétendait que les idées fausses étaient en baisse et que les populations ouvrières étaient à peu près complétement guéries du socialisme[1] ? » — Qui? Mais vous et les vôtres, qui vivez de cette affirmation depuis seize ans et n'avez cessé de la présenter comme la raison d'être du régime! Qu'avez-vous fait du pouvoir, saisi pour anéantir le socialisme, s'il reparaît plus vivace et plus redoutable? Vous vous étiez donné une mission : faire trembler les méchants et rassurer les bons. Qui tremble à l'heure actuelle et qui dresse la tête avec insolence? Depuis que vous êtes les maîtres, vous n'avez su que persécuter et traquer les *vieux partis*. Ce n'est pourtant pas du côté des hommes épris du gouvernement constitutionnel à qui la France a dû trente-cinq ans de repos et de dignité, qu'était le péril. Ces hommes-là savent allier les hautes nécessités de l'ordre avec la passion généreuse de la liberté. Le danger, il était du côté de ceux qui n'ont jamais compris les conditions de la stabilité ni celles du progrès, race aveugle et haineuse qui demeure l'incorrigible ennemie de toute organisation sociale. Ces hommes-là, sophistes dangereux et infatigables démolisseurs, les avez-vous découragés? Lorsqu'ils eurent obtenu des journaux et des tribunes où ils sapaient, avec les croyances, les bases mêmes de la société, avez-vous permis à leurs contradicteurs de parler et d'écrire pour venger la vérité, la justice et l'histoire? Aucun ministre n'a-t-il favorisé leur propagande, et enfin n'avez-vous jamais fait alliance avec eux contre d'illustres et invariables soutiens de l'ordre et des lois?

Voilà ce que vous nous donnez le droit de vous demander, organes officieux, qui constatez la vitalité croissante du socialisme et de la révolution. Il ne fallait ni bâillonner, ni proscrire pour avoir raison des utopies et des mensonges ; le seul moyen de vaincre l'erreur et le mal était de liguer contre leur action tous les gens de bien. Au lieu de frapper à droite en encourageant à gauche, il fallait ouvrir largement l'arène à toutes les activités et à tous les dévouements. On constate aujourd'hui la valeur de la méthode contraire, et les plus aveugles, en voyant figurer dans le même programme la guerre au pape et la guerre à la société, doivent comprendre le faux calcul de ceux qui au-

[1] *Constitutionnel,* article de M. Baudrillart.

raient cru faire du Saint-Siége et de l'Église la rançon de leur pouvoir.

Le congrès des catholiques allemands, à Bamberg, a offert un éclatant contraste avec les assemblées intolérantes de Bruxelles et de Berne. Tandis que les démocrates et les athées proscrivaient toute participation du clergé dans l'enseignement, les catholiques de Bamberg, s'inspirant du bel exemple de l'épiscopat hollandais, proclamaient la liberté pour tous, et en défendant les droits de la conscience, élevaient une ferme réclamation en faveur des opprimés et des martyrs de la Pologne.

Mentionnerons-nous un autre congrès, tout poétique et littéraire, assemblé ces jours derniers dans un coin de la Provence? Les félibres se sont souvenus que la langue harmonieuse du « gai savoir » avait été celle des libertés municipales et d'un peuple indépendant, et Mistral, saluant avec éloquence la terre de Massillon et de Vauvenargues, de Thiers et de Guizot, lui a demandé, comme à tous les autres foyers assoupis, de ranimer sa cendre, afin que, « là où ne se trouve plus qu'une *poussière provinciale*, on voie grandir des hommes et refleurir une nation. »

C'est dans ce patriotique sentiment que d'autres Provençaux avaient offert à M. Dufaure une candidature acclamée par la France entière, et dont le succès paraissait d'autant moins douteux que l'on prêtait à l'administration le dessein de s'honorer en laissant passer avec respect une des gloires du pays. M. Dufaure n'est point un anarchiste; s'il incline à l'opposition, il repousse la révolution, et le prince-président, qui l'a possédé dans ses conseils, aurait pu rendre hommage à la haute probité de son caractère. Tout semblait donc se réunir, jusqu'à l'obscurité du concurrent, pour assurer une juste victoire, lorsque l'autorité, démentant les inspirations élevées dont on la gratifiait, ouvrit une campagne acharnée contre l'homme éminent qu'elle aurait dû soutenir, et ne craignit pas d'emprunter, pour le combattre, des armes bourrées par le socialisme sanglant des journées de juin. « Quand les principes, dit M. de Maistre, sont désertés par ceux qui devraient être les premiers à les défendre, il faut prendre le deuil. » Les principes sociaux, que représentait avec éclat M. Dufaure, n'ont-ils pas été trahis par l'imprudente administration qui nous a donné l'immoral spectacle des mitrailleurs et des mitraillés, des transporteurs et des transportés, marchant bras dessus bras dessous contre l'inébranlable adversaire du jacobinisme et des barricades, et lui reprochant avec une égale amertume les services rendus à la cause de l'ordre? Grâce à cette alliance monstrueuse et à la brusque intervention de la flotte cuirassée, digne de plus nobles exploits, M. Dufaure a succombé, mais comme succombent les grands combattants, avec l'honneur de la bataille. Toulon, Hyères,

Brignolles, tout ce qui pense, tout ce qui juge, a voté pour lui. C'est le flot inconscient des campagnes, docile à une pression supérieure, qui est venu submerger l'arrêt de l'intelligence.

Ce résultat peut être une victoire pour l'administration ; il n'en est une ni pour le gouvernement ni pour le pays. « S'ils triomphent, avait dit fièrement M. Dufaure, je pourrai m'y résigner comme candidat, mais j'en serai humilié comme Français. » C'est, en effet, une humiliation pour l'orgueil national que l'échec du talent, de la considération et de la renommée. C'est aussi un affaiblissement pour le pouvoir, à qui le nouveau député du Var n'apportera ni la lumière ni la force indispensables aux jours de crise et de périls. L'algèbre élimine les inconnues pour arriver aux valeurs. La politique actuelle fait le contraire. Jadis on réclamait l'adjonction des capacités ; aujourd'hui l'autorité les expulse. — Vous êtes une des gloires de la tribune et du barreau, vous avez été trois fois ministre, bâtonnier des avocats de Paris, vous siégez à l'Institut ; arrière, vous n'entrerez pas ! — Et vous ? — Un muet, un inconnu, un écuyer galopant aux portières. — Entrez, entrez ! Votre place est marquée parmi les législateurs de la nation ! — Quels beaux résultats aurait ce système à la Tarquin appliqué aux affaires, à l'industrie, à la marine, à l'armée ! Voit-on des caporaux décider en conseil du plan d'une campagne, des surnuméraires trancher des problèmes financiers, des aspirants ordonner les mouvements d'une escadre ! Le bon sens se récrie. Par quelle étrange confusion entre un box impérial et le Palais-Bourbon un dompteur de chevaux est-il donc chargé d'élaborer nos codes ? Nous nous souvenons d'un mot de Louis XVIII assez piquant à rappeler dans les circonstances actuelles. Un malicieux, par une allusion désobligeante aux infirmités du prince, avait dit : « Il faut à la France un roi qui monte à cheval. » — « Que l'on prenne Franconi, » répondit le monarque à qui le propos était revenu.

Ne faudrait-il pas en finir avec le système qui décapite ainsi le pays et, parmi tant de héros, va choisir Childebrand ? L'intérêt supérieur de la nation et l'intérêt propre du gouvernement sont d'accord à le demander. Une feuille étrangère, qui n'est pas hostile à l'empire et dont les jugements sont parfois bons à méditer, le *Times*, profitait l'autre jour de l'élection du Var pour apprécier l'ensemble de notre situation. « Ne pas avoir une opposition constitutionnelle, ne pas vivre avec elle sur le pied d'une confiance loyale et de mutuelles concessions, disait-il, tel a été le vice du système de l'empereur depuis le commencement jusqu'à aujourd'hui. Maintenant que le gouvernement personnel a perdu son influence, maintenant qu'une majorité artificielle ne vaut pas mieux comme soutien qu'un bâton brisé, l'empereur s'imagine qu'il n'a plus rien sur quoi s'appuyer.

Il pense que l'opposition n'accepterait d'autres conditions que l'abdication par lui de ses pleins pouvoirs, et il craint d'être allé trop avant dans la voie de l'absolutisme pour pouvoir agir avec sécurité dans un autre sens. Cette impossibilité, réelle ou imaginaire, de supporter une opposition constitutionnelle, est le grand et l'unique danger de l'empereur et de sa dynastie. » Eh bien, ce danger, l'administration n'a pas craint de l'aggraver en écartant à tout prix une voix indépendante, mais loyale, pour grossir de boules silencieuses la majorité « artificielle » dont la puissance apparente et le prestige d'emprunt ne sauraient être d'un solide secours. Émanation et reflet du gouvernement, elle reçoit de lui sa force au lieu de lui prêter la sienne; aussi, à combien des ombres qui la composent l'administration ne pourrait-elle dire, comme Auguste à Cinna :

> Ma faveur fait ta gloire, et ton pouvoir en vient;
> Elle seule t'élève et seule te soutient ;
> C'est elle qu'on adore et non pas ta personne,
> Tu n'as crédit ni rang qu'autant qu'elle t'en donne,
> Et, pour te faire choir, je n'aurais aujourd'hui
> Qu'à retirer la main qui seule est ton appui!

Le discours est humiliant et dur à entendre pour Cinna, mais si la nullité blessée tentait de relever la tête, Auguste ajouterait avec un froid dédain :

> Chacun tremble sous toi, chacun t'offre des vœux ;
> Ta fortune est bien haut, tu peux ce que tu veux :
> Mais tu ferais pitié, même à ceux qu'elle irrite,
> Si je t'abandonnais à ton peu de mérite.

Cette situation dangereuse et mensongère, c'est au suffrage universel de la modifier. Il n'y parviendra pas en un jour, nous le savons bien. Dominé par ceux qu'il devrait conduire, il donnera trop souvent encore le spectacle affligeant d'erreurs et de défaillances; mais si nous ne nous lassons pas de l'éclairer et de l'instruire, il finira par ouvrir les yeux et par juger ceux qui le trompent. Il faut donc lutter avec persévérance, avec fermeté, en s'inspirant d'exemples aussi virils que celui de M. de Larcy dans le Gard. « Lorsque j'ai refusé d'obtempérer à l'invitation du commissaire de police, a dit le vaillant candidat aux juges d'Alais, je n'ai pas cherché à exciter la passion de la foule, je n'ai pas voulu faire de mes hôtes des séditieux, mais je n'ai pas voulu non plus en faire des lâches. J'ai voulu résister à l'arbitraire administratif et saisir les tribunaux... Si je suis condamné, je m'en consolerai : j'aurai un peu souffert pour la liberté et pour mon pays ; je les en aimerai davantage. » — Ne nous laissons pas plus abattre que M. de Larcy, serrons-nous davantage autour du

drapeau à mesure qu'il est plus déchiré par les coups, et de même que le condamné d'Alais en appelle avec confiance à la cour de Nîmes, appelons-en des scrutins du Var et d'ailleurs aux urnes de 1869. C'est l'opinion qui rend les derniers arrêts, comme elle remporte les dernières victoires.

Ne le voyons-nous pas en Espagne, où le trône oscille en ce moment pour avoir trop longtemps méprisé les aspirations nationales? Bien qu'à l'heure où nous écrivons une grande incertitude règne encore sur la portée véritable des événements, il est impossible de ne pas reconnaître une gravité exceptionnelle à un mouvement qui embrasse les parties les plus considérables du royaume et montre pour la première fois associés la marine et l'armée. La turbulence de quelques ambitions ou l'ardeur de quelques rancunes ne suffit pas à expliquer l'agitation de l'Andalousie, de la Castille, de l'Aragon, le soulèvement de villes aussi importantes que Cadix, Séville, Malaga, Cordoue, Alicante, le Ferrol, Santander. Pour qu'une insurrection éclate ainsi aux quatre coins de la monarchie, pour qu'elle arrive à posséder des citadelles, des ports, des flottes, des provinces, il faut qu'elle réponde à de sérieux griefs, à des besoins profonds, à d'invincibles tendances, et le plus sûr moyen de la désarmer n'est pas d'étouffer sous l'état de siége et dans le sang les réclamations et les plaintes, mais d'accueillir franchement tout ce qu'il y a de légitime dans les revendications populaires. L'assentiment de l'opinion, se manifestant par des élections libres et par un concours indépendant, constitue de nos jours la seule force durable des gouvernements.

Le trône d'Isabelle, tant de fois ébranlé et si disloqué déjà, sortira-t-il de cette nouvelle secousse, plus profonde, à ce qu'il semble, que les précédentes? Nous l'ignorons encore; mais s'il échappe au naufrage, il se trouvera singulièrement affaibli pour résister à de prochaines et inévitables tempêtes.

Quant au prince des Asturies, pauvre enfant d'une douzaine d'années à qui nul ne paraît songer pour l'avenir, a-t-il des chances de ceindre jamais une couronne aussi fragile que compromise?

Léon Lavedan.

L'un des Gérants : CHARLES DOUNIOL.

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., 1, RUE D'ERFURTH.

TABLE ANALYTIQUE

ET ALPHABÉTIQUE

DU TOME SOIXANTE-QUINZIÈME

(TRENTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE [1])

NOTA. — Les noms en capitales grasses sont ceux des collaborateurs du Recueil dont les travaux ont paru dans ce volume; les autres, ceux des auteurs ou des objets dont il est question dans les articles.

ABRÉVIATIONS : — C. R., compte rendu; — Art., article.

---

[1] Cette table et la suivante doivent se joindre au numéro du 25 septembre 1868.

FIN DE LA TABLE ANALYTIQUE DU TOME SOIXANTE-QUINZIÈME.

TABLE

DU TOME TRENTE-NEUVIÈME DE LA NOUVELLE SÉRIE

(SOIXANTE-QUINZIÈME DE LA COLLECTION.)

1re LIVRAISON — 10 JUILLET 1868

2e LIVRAISON — 25 JUILLET 1868

3e LIVRAISON — 10 AOUT 1868.

4e LIVRAISON — 25 AOUT 1868

5e LIVRAISON — 10 SEPTEMBRE 1868

6e LIVRAISON — 25 SEPTEMBRE 1868

PARIS. — IMP. SIMON RAÇON ET COMP., RUE D'ERFURTH, 1.